
UNIV OF
TORONTO
LIBRARY

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES

Missionnaires Oblats

DE MARIE IMMACULÉE

49e ANNÉE

No 193. — Mars 1911.



ROME

MAISON GÉNÉRALE

2, Via Vittorino da Feltre.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 193. — Mars 1911.



ROME

Bref de Pie X approuvant nos saintes Règles

LITTERÆ APOSTOLICÆ

A. S. D. N. PIO PP. X CONCESSÆ
AD CONFIRMATIONEM INSTITUTI NECNON REGULARUM
ET CONSTITUTIONUM
CONGREGATIONIS OBLATORUM
SANCTISSIMÆ ET IMMACULATÆ VIRGINIS MARIÆ
CUM APPROBATIONE ADDITIONUM
ET IMMUTATIONUM
QUAS DECREVIT CAPITULUM GENERALE
ANNO 1908 CELEBRATUM

PIUS Papa X

AD PERPETUAM REI MEMORIAM

Decessorum nostrorum vestigiis insistentes, ad religiosorum virorum Congregationes, ex quibus Ecclesia Dei tot tantaque emolumenta nanciscitur, singulari paternæ Nostræ voluntatis studio oculos convertimus, vigili cura prospicientes, ut eædem illis omnibus præsidiis muniantur,

quæ ad ipsarum utilitatem, bonum atque incrementum magis accomodata atque opportuna Nobis videantur. Frugiferas has inter Congregationes jure meritoque accensenda est, quæ a Missionariis Oblatis Mariæ Immaculatæ nomen habet, et ad Aquas Sextias in Provincia jam inde ab anno MDCCCXVI fundata, per Apostolicas Literas eadem hac forma die XXI Martii mensis anno MDCCCXXVI datas a Leone PP. XII rec. me., Prædecessore Nostro, tum Instituti tum regularum adprobationem obtinuit. Hæc enim Congregatio, quæ sibi quasi titulum pro certamine bono certando assumpsit divini Magistri verba : « Evangelizare pauperibus misit me », nullo umquam tempore destitit in agri Dominici messem multos eosque sedulos cultores mittere, qui strenue laborantes læti tandem cum exultatione portarent manipulos suos. Brevi in universum terrarum orbem, Deo favente, diffusa, novem in præsens ipsa Congregatio provinciis pollet. Quatuordecim Apostolici Vicariatus et in America Septentrionali et in Africa Meridionali et in Asia manent Oblatorum Missionariorum a Virgine Immaculata curis concrediti : ipsa tam vasto terrarum marisque intervallo dissita Australia plura ab hac Congregatione accepta referre debet beneficia. Immanis itaque campus hujus Congregationis Missionariis patet, quasi aperta apostolicis laboribus exantlandis palestra. Meritis laudum præconiis Congregationem eamdem prosequuti sunt Romani Pontifices, qui iteratis vicibus per Literas, piscatorio annulo obsignatas, Institutum ipsum, Apostolica interposita auctoritate, roborarunt. Ita regulas ipsius Instituti confirmavit Gregorius PP. XVI per Literas die XX Martii mensis anno MDCCCXLVI datas ; et nonnullas Constitutionum et regularum earumdem immutationes atque additiones, ab ipsius Congregationis Capitulo generali statutas, Pius PP. IX per similes Literas, die XXVIII Martii mensis anno MDCCCLI datas, solemniter sanxit. Jamvero novissimis his annis opportunum visum est Congregationi Episcoporum et Regularium negotiis dijudicandis

præpositæ, decernere atque indicere, ut Constitutiones Congregationis superenunciatæ Missionariorum Oblatorum Immaculatæ Conceptionis ita immutarentur, ut vigentis juris conditioni conformes evaderent; dictoque audiens ipsius Instituti generale Capitulum ad hoc coadunatum tales intulit memoratis Constitutionibus innovationes, ut illas quasi nova forma donaverit. Variationes vero sic in Constitutiones inductas, utpote quæ temporum circumstantiis et recentioribus Decretis Apostolicæ Sedis apprime responderent, nova Congregatio disciplinæ Regularium præposita, ad quam transmissæ fuerant, per decretum die XXI Decembris mensis anno superiore editum approbavit. [1]

Nunc autem Venerabilis Frater Augustinus Dontenwill, Archiepiscopus titularis Ptolemaiden., supremus Moderator memoratæ Congregationis Oblatorum Immaculatæ, humili prece Nos flagitat, ut supra enarratam regularum Instituti sui innovationem per Apostolicas Literas in forma Brevis confirmare dignemur; Nosque, animo repetentes historicas Congregationis ipsius memorias, quæ sæculi spatio, ex quo originem duxit, amplissima cumulavit merita et in universo terrarum orbe spirituales fructus uberrimos nacta est, his quidem optatis annuendum libentissime existimamus. Quæ cum ita sint variationes, quæ, uti supra diximus, in Constitutionibus ad usum ejusdem Congregationis Oblatorum inductæ sunt, jam ab hac S. Sede approbatas, prouti liquet ex decreto, quod recensuimus, ab hodierna Congregatione Religiosorum disciplinæ præposita, die XXI Decembris mensis, anno superiore edito, [2] Motu proprio atque ex certa scientia et matura deliberatione Nostris, nunc iterum probamus supremoque auctoritatis Apostolicæ munimine roboramus et confirmamus, ratasque eas in omnibus, præsentium

(1) Page 163, de nos saintes Règles.
(2) Page 163, de nos saintes Règles.

tenore, habemus atque edicimus. — Decernentes præsentes Nostras Literas firmas, validas, efficaces semper existere et fore suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere, illisque ad quos spectat et in posterum spectabit in omnibus et per omnia plenissime suffragari sicque in præmissis per quoscumque judices ordinarios et delegatos judicari et definiri debere atque irritum esse et inane, si secus super his a quoquam quavis auctoritate scienter vel ignoranter contigerit attentari. Non obstantibus Constitutionibus et sanctionibus Apostolicis, ceterisque omnibus, etiam speciali atque individua mentione ac derogatione dignis, in contrarium facientibus quibuscumque.

Datum Romæ apud S. Petrum sub Annulo Piscatoris, die VII Septembris MCMX, Pontificatus Nostri anno octavo.

Loco ✝ sigilli.

R. Card. Merry del Val,
a Secretis Status.

Rapport sur la mission de Jersey

par le R. P. Legrand.

Le dernier rapport sur la *mission de Jersey* remonte à l'année 1904; il fait partie du rapport général sur la Province du Nord, présenté au Chapitre général par le R. P. Brûlé, alors Provincial. Nécessairement l'auteur a dû se limiter et cette partie de son rapport ne donne que des notions fort incomplètes sur la nature et l'importance de l'œuvre accomplie par les Oblats dans l'île de Jersey. Depuis cette époque, à part quelques courts articles publiés dans les *Petites Annales* de la Congrégation et relatant des « faits divers », il n'a plus été question de

Jersey dans les Annales de la famille; silence complet. Est-ce négligence de la part des missionnaires qui défrichent cette portion de la Vigne du Seigneur? Ou bien l'âpreté du travail, qu'ils ont à exécuter, et les difficultés toujours renaissantes, leur enlèvent-elles le temps et le goût d'écrire? Ou bien encore se laissent-ils guider par cette maxime, plus commode peut-être que juste : le bien ne fait pas de bruit, le bruit ne fait pas de bien? Quoi qu'il en soit, pour répondre au désir qui m'a été exprimé et à l'invitation qui m'a été faite par le représentant du Chef de la Famille, je me mets à l'œuvre et réclame l'indulgence de mes vénérés confrères pour un travail où l'on ne trouvera guère à louer que la bonne volonté.

Parlons d'abord des ouvriers. Dix-sept Pères Oblats exercent le ministère dans l'île de Jersey. — Ils sont répartis en trois groupes : 9 Pères appartiennent à la Maison de Saint-Thomas, et, dans chacune des deux Résidences qui dépendent de la Maison de Saint-Thomas, à Saint-Mathieu et à Saint-Martin, il y a 4 Pères. — Plusieurs d'entre eux ont bien mérité de l'Eglise et de la Congrégation par la durée du travail accompli et par les services rendus : en tête de la liste vient le R. P. Le Vacon, Directeur de la Résidence de Saint-Mathieu, avec ses 25 ans de séjour et d'apostolat dans l'île de Jersey; le R. P. Mao le suit avec ses 20 ans de ministère; après lui viennent le R. P. Gullient, Directeur de Saint-Martin (13 ans) et le R. P. Legrand, Supérieur de Saint-Thomas (12 ans). Les autres Pères, arrivés plus récemment sur ce théâtre d'action, se dévouent de tout leur cœur aux diverses fonctions qu'ils ont à remplir. Tous sont en pleine activité de service, à l'exception toutefois de notre doyen d'âge, le R. P. Bruant, à qui la bonne Providence a réservé le rôle de Moïse, priant sur la montagne, tandis que ses frères bataillent dans la plaine : le R. P. Bruant ne pouvant plus offrir son travail, offre ses prières et les sacrifices que lui imposent les infirmités de l'âge, pour le succès de la bataille qui se

livre aux alentours; au grand jour de la reddition des comptes, notre cher vétéran sera tout émerveillé, nous en avons la confiance, de la part qui lui revient.

Aux dix-sept Pères Oblats, huit frères convers prêtent leur concours très dévoué et très apprécié : 3 à Saint-Thomas, 3 à Saint-Mathieu et 2 à Saint-Martin.

Quel est le genre de ministère exercé par les missionnaires Oblats dans l'île de Jersey? C'est le ministère paroissial, dans le sens le plus strict du mot. Ce ministère s'exerce auprès de la population catholique, française d'origine et de langue, répandue sur toute la surface de l'île. Une forte proportion de la population jersiaire est composée de Bretons et de Normands, qui, venus dans l'île pour y chercher du travail et des ressources, s'y sont établis, ont fait souche, et continuent d'y cultiver le sol fertile et rémunérateur, en qualité de fermiers pour la plupart ou d'ouvriers de fermes. A une certaine époque, qui n'est pas encore très éloignée, il y a quarante ou cinquante ans, les catholiques qui élisaient domicile à Jersey n'y trouvaient guère de facilités pour l'exercice de leur religion. Résidant dans la campagne, loin de l'église et de l'école catholique, au service de maîtres protestants et sectaires, dont ils subissaient fatalement l'influence, ils abandonnaient peu à peu la pratique de la religion catholique, fréquentaient les églises ou chapelles protestantes du voisinage, devenaient protestants de fait et faisaient élever leurs enfants dans la religion de la chapelle qu'ils fréquentaient. De nombreuses familles, d'origine française, ont ainsi passé au protestantisme. Ces circonstances défavorables se sont heureusement modifiées avec le temps : des églises, des chapelles, des écoles catholiques ont été ouvertes sur divers point de l'île et les familles catholiques, vraiment soucieuses de garder l'intégrité de leur foi et la religion des ancêtres bretons ou normands, ne rencontrent plus ces difficultés réellement insurmontables, où venaient se briser autrefois les meilleures volontés.

Le territoire de l'île de Jersey est divisé, au point de vue religieux et catholique, en trois missions ou paroisses : la *mission de Saint-Thomas*, qui comprend la ville de Saint-Hélier et les alentours, s'étend le long de la côte du sud et, par son annexe, Saint-Aubin, atteint La Corbière et la côte de l'ouest ; la *mission de Saint-Mathieu,* à l'ouest de l'île, avec ses deux annexes, Saint-Ouen et Saint-Jean ; la *mission de Saint-Martin,* à l'est, avec ses deux annexes, Grouville et Gorey.

Le chiffre de la population catholique de ces diverses missions n'est pas facile à déterminer. Si je m'en rapporte aux listes dressées par les Pères, qui visitent les différents districts, je trouve :

Pour Saint-Thomas...	734	familles	visitées.
Pour Saint-Aubin.....	117	»	»
Pour Saint-Mathieu...	270	»	»
Pour Saint-Ouen......	75	»	»
Pour Saint-Jean......	118	»	»
Pour Saint-Martin....	185	»	»
Pour Grouvillle.......	130	»	»
Pour Gorey..........	29	»	»

Ce qui donne, pour les trois paroisses que nous desservons dans l'île de Jersey, un total de 1.658 familles, dont les membres atteignent le chiffre de 7.000 environ. Ce nombre ne représente qu'une partie de la population catholique de Jersey ; car en dehors de ces familles, régulièrement constituées et avec qui les relations sont faciles, il y a encore, dans la ville ou à la campagne, bon nombre de catholiques, hommes ou femmes, jeunes gens ou jeunes filles, qui venus de France, de la Normandie ou de la Bretagne, se sont mis au service des habitants du pays, en qualité de domestiques, servantes, employés de magasins, filles et garçons de fermes, etc., et qui s'efforcent dans la mesure du possible de remplir leurs devoirs de catholiques. Le chiffre de ces catholiques, disséminés sur toute l'étendue

du territoire, n est pas facile à déterminer. Il est plus difficile encore de dire le nombre des catholiques qui échappent complètement à notre action : en ville surtout, dans les cours et les impasses, vivent des familles nombreuses, que nous ne connaissons pas, qui sont le plus souvent inabordables, qui ne veulent pas être connues ; elles appartiennent par leur baptême à l'Eglise catholique ; en fait elles n'ont aucune religion, et, disposées à se donner au plus offrant, elles sont tour à tour, et selon les circonstances, anglicanes, méthodistes, anabaptistes, salutistes, évangéliques, etc., etc.

Sur la population totale de l'île, que le dernier recensement évalue à 53.000 habitants environ, quelle est exactement la proportion de la population catholique, d'origine française ou anglaise? D'aucuns l'évaluent à *un cinquième ;* on serait peut-être plus prés de la vérité en l'évaluant à *un quart.*

Nous n'avons pas à nous occuper ici des catholiques anglais ou irlandais, qui sont desservis par des prêtres de langue anglaise, dont la juridiction s'étend sur l'île tout entière et qui fréquentent en ville l'église Saint-Pierre-Sainte-Marie (Vaux-Hall). Bornons-nous à parler des catholiques d'origine française, auprès desquels s'exerce notre ministère dans les trois paroisses que nous desservons à Jersey.

L'église principale est celle de Saint-Thomas, « the French Cathedral », comme l'appellent les Jersiais. Elle est due au zèle infatigable du R. P. Michaux. Les Annales de la Congrégation ont déjà fait l'historique de ce monument, qui, commencé en 1883, a été ouvert au culte le 30 octobre 1887, et consacré par Mgr Virtue, évêque de Portsmouth, le 5 septembre 1893 : nous n'y reviendrons pas.

A la paroisse de Saint-Thomas se rattache l'annexe de St-Aubin, qui est desservie par un des Pères de la Maison Saint-Thomas. Le service religieux a été inauguré le 5 février 1900, dans une grande salle qui portait le nom

de « salle du Jubilé » et est située au premier étage d'un bâtiment, que les Dames de Saint-André ont acheté dans la suite, et au rez-de-chaussée duquel elles ont fait construire deux belles salles de classe. Après avoir bénit cette salle, le R. P. Legrand, Supérieur de Saint-Thomas, eut la grande joie et l'honneur insigne de pouvoir offrir le saint Sacrifice de la messe, dans cette partie de l'île, après une interruption de trois longs siècles. La nouvelle chapelle a été dédiée au Sacré-Cœur. Si elle n'a rien de remarquable au point de vue de l'art, elle offre du moins cet avantage, grâce à ses vastes proportions, de pouvoir aisément contenir même les affluences des grandes fêtes. Son vocable nous rappelle, touchant souvenir, le petit oratoire, d'apparence et de dimensions plus modestes encore, que les prêtres exilés à Jersey durant la grande Révolution avaient consacré au Sacré-Cœur, et où il leur était permis de célébrer les saints mystères : ainsi le présent se rattache au passé et le fait revivre, avec de nouveaux et plus vastes espoirs. La petite ligne de chemin de fer qui relie la ville de Saint-Hélier à la pointe de la Corbière, extrémité sud-ouest de l'île, en longeant la baie de Beaumont, avant de gravir la plateau de la Moye, facilite beaucoup l'exercice du ministère dans cette partie de l'île : le missionnaire chargé de desservir cette annexe peut aisément, à toute heure du jour, se rendre dans ce district, pour visiter les familles, faire le catéchisme aux enfants de l'école, dire la sainte messe le dimanche et en semaine, etc.

A Saint-Thomas, comme à Saint-Mathieu, comme à Saint-Martin, le ministère exercé par les missionnaires Oblats est un ministère essentiellement « paroissial » ; pour atteindre le but que doit se proposer le zèle sacerdotal, nous employons, dans ce pays en majorité protestant, les mêmes moyens et les mêmes procédés que les prêtres des paroisses en pays catholique.

Pour faciliter les relations des missionnaires avec la population catholique, les paroisses ont été partagées en un

certain nombre de districts, et chacun de ces districts est confié à un Père, qui est plus spécialement chargé de visiter les familles de ce district, de veiller à ce que tous, parents ou enfants, accomplissent leur devoir. Ce genre de ministère entraîne sans doute une grande dépense de forces et de temps, mais il s'impose nécessairement au zèle de nos Pères, et les fruits qu'il produit nous dédommagent de bien des peines et nous encouragent fortement à persévérer dans cette voie.

L'œuvre importante entre toutes, l'œuvre la plus efficace pour sauvegarder la foi catholique dans les familles d'origine normande ou bretonne, c'est l'école, l'école confessionnelle, l'école catholique. Le catholicisme est entré visiblement dans la voie du progrès à partir de l'époque où des écoles ont pu être ouvertes et dirigées par des Congréganistes, les Dames de Saint-André pour les filles, les Frères des écoles chrétiennes d'abord, puis les Frères de Ploërmel, pour les garçons. Nos adversaires, je veux dire les adversaires de l'Eglise catholique, s'en rendent bien compte : aussi, dans le cours de ces dernières années, tous leurs efforts ont été dirigés contre nos écoles, pour les vider, pour les fermer, pour anéantir cette cause efficace de régénération catholique. Il serait trop long et fastidieux de raconter en détail les diverses péripéties de cette lutte, qui, commencée en 1900, s'est prolongée, avec des alternatives de persécutions violentes et de calme relatif, jusqu'au début de cette année 1911, au cours de laquelle la question sera peut-être tranchée définitivement, dans un sens ou dans un autre. La loi scolaire, votée par les Etats de Jersey, en juillet 1909, loi d'injustice et d'oppression, a été soumise au Conseil Privé de Sa Majesté Britannique, pour recevoir la sanction royale et entrer en vigueur ; si malgré nos réclamations et nos pétitions, cette loi est sanctionnée par le Conseil Privé, nous serons obligés de fermer nos écoles, et alors que deviendront nos enfants? Que le Sacré-Cœur de Jésus, ami de l'enfance, daigne détourner le coup qui

menace les âmes de ces petits qui croient et qui espèrent en lui !

Le tableau suivant donne une idée exacte de la situation de nos écoles catholiques, au début de l'année 1911 :

Mission de Saint-Thomas.

Ecole Saint-Thomas. — Ecole élémentaire pour les garçons...........	130 élèves.
Ecole Sainte-Marie. — 1re section pour les garçons	30 —
Ecole du Sacré-Cœur (St-Aubin). — Ecole mixte..............	70 —
Ecole Saint-André. — Ecole élémentaire pour les filles..................	240 —
— 1re section pour les filles.....	65 —
— Section supérieure —	55 —

Mission de Saint-Mathieu.

Ecole de Saint-Mathieu. — Ecole élémentaire pour les garçons..........	88 élèves.
Ecole de Saint-André. — Ecole élémentaire pour les filles..............	100 —
Ecole de Saint-Ouen. — Ecole mixte.........	46 —
Ecole de Saint-Jean. — Ecole mixte.........	66 —

Mission de Saint-Martin.

Ecole de Saint-Martin. — Ecole mixte.......	60 élèves.
Ecole Saint-Joseph de Grouville. — Ecole mixte.....................	60 —

Nous avons donc dans nos écoles, à l'heure présente, un millier d'enfants environ ; le chiffre de la population scolaire catholique serait sans doute beaucoup plus élevé si la distance et les difficultés matérielles qu'elle engendre,

les influences protestantes, l'ignorance et l'inintelligence des parents ne détournaient nombre d'enfants de nos écoles catholiques. La fréquentation des écoles protestantes, et, par une conséquence fatale, la fréquentation des chapelles protestantes, est une cause très efficace de défection et d'apostasie : maintes fois, dans le passé, nous avons eu la douleur de constater ce déplorable résultat, et actuellement encore cette cause de ruine et de mort fait de trop nombreuses victimes.

En ville, les écoles de filles, à la campagne, toutes les écoles, à l'exception de l'école des garçons de St-Mathieu, sont à la charge ou sous la direction des religieuses de Saint-André. Depuis leur arrivée dans l'île, en 1864, où les avait appelées le prêtre qui a si bien mérité de la paroisse St-Thomas et de l'île tout entière, M. l'abbé Volckeryck, alors recteur de St-Thomas, ces dignes religieuses se sont consacrées, avec un dévouement inlassable, à l'instruction et à l'éducation chrétienne de nos enfants : au prix de sacrifices sans nombre, elles ont pu organiser l'œuvre scolaire et la conduire à ce degré de prospérité où nous la voyons aujourd'hui. Hélas ! nous voyons avec angoisse approcher l'heure où, par manque de ressources, ces auxiliaires si dévouées des missionnaires Oblats dans l'île de Jersey, se verront forcées de restreindre leur concours, d'abandonner la plus grande partie des écoles de la campagne, sinon toutes, pour s'occuper exclusivement des écoles de la ville. Privés de ce concours, les recteurs de St-Mathieu et de St-Martin ne seront-ils pas impuissants à continuer la lutte sur le terrain scolaire ? Et sans l'école catholique, trouverons-nous le moyen de sauvegarder la foi de nos enfants et de préserver les familles catholiques des infiltrations et des influences protestantes ? C'est le moment plus que jamais d'élever vers Dieu la prière instante et suppliante : « Des écoles sans Dieu, délivrez-nous, Seigneur ! »

Les Missionnaires Oblats, qui exercent le ministère dans

l'île de Jersey, sont bien convaincus de la vérité de ce principe : « Qui tient la jeunesse, tient le pays » ; aussi ils considèrent comme l'un de leurs principaux devoirs la formation de l'enfance et de la jeunesse dans le sens chrétien et catholique, et ils emploient à cette œuvre la meilleure partie de leur temps et de leurs forces. Ils se préoccupent tout d'abord d'instruire les enfants qui fréquentent encore les écoles; travail pénible, travail ingrat; terrain broussailleux qu'il faut défricher à la sueur de son front. Les enfants qui fréquentent nos écoles élémentaires appartiennent en général à des familles pauvres, à des familles d'ouvriers, et il est bien rare qu'ils trouvent au foyer domestique cette éducation chrétienne, cette première formation, qui laisse dans l'âme une empreinte ineffaçable. Le père travaille du matin au soir pour gagner le pain quotidien; la mère absorbée par les soins matériels, et trop souvent ignorante elle-même des vérités essentielles de la religion, absolument inapte dans l'œuvre de l'éducation, ne peut pas, ne doit pas cultiver dans l'âme de son enfant les germes qu'y a déposés le saint Baptême; elle ne l'initie pas aux réalités du monde surnaturel, elle ne lui apprend pas par l'exemple à observer les commandements de Dieu et ceux de l'Eglise. La grande plaie, le grand obstacle à la vie chrétienne, c'est l'ignorance, d'où procédent l'indifférence et trop souvent le vice, l'intempérance, la débauche. Sous l'action de ces causes malfaisantes qui s'exercent au foyer familial, l'enfant se déforme, ses mauvais instincts se développent : l'éducateur catholique, le prêtre et ses auxiliaires ont donc fort à faire, pour dissiper ces ignorances, pour redresser, pour corriger, et il ne faut pas s'étonner si les résultats ne répondent pas toujours à leur bonne volonté et à leur inlassable dévouement.

La loi scolaire, qui exige la fréquentation de l'école depuis l'âge de cinq ans jusqu'à treize ans accomplis, et qui ne reste pas lettre morte à Jersey, a ce côté avantageux de forcer les enfants à suivre les catéchismes aussi bien que

les cours de matières profanes, et nous avons ainsi toute facilité pour les instruire et leur donner dans un degré satisfaisant la formation chrétienne qui les préparera aux luttes de la vie. Quel que soit le sort que l'avenir réserve à nos écoles, cette œuvre des catéchismes sera toujours l'œuvre capitale, et si Dieu permet à nos adversaires de réaliser leurs desseins pervers, ce sera peut-être l'unique moyen qui nous restera pour faire l'éducation chrétienne des enfants appartenant aux familles catholiques et les préserver de la contagion de l'erreur et du vice. Si cette heure sonne, l'heure des grandes tribulations et des luttes décisives, Dieu veuille nous donner, avec la lumière qui suggère les décisions opportunes, l'énergie persévérante qui assure la victoire !

(*A suivre.*) L. Legrand, *O. M. I.*
Supérieur de Saint-Thomas.

Rapport annuel sur la Préfecture apostolique de la Cimbébasie inférieure.

1er AVRIL 1909 — 31 MARS 1910

§ I. — Aperçu général.

Le Sud-Ouest africain allemand est sans contredit un des pays de mission les plus difficiles. Si nous exceptons la partie septentrionale de la colonie, le climat peut être regardé en général comme salubre et supportable à l'Européen. Dautre part les missionnaires de cette préfecture ont à lutter avec des difficultés réputées d'autant plus grandes qu'elles font saigner davantage et sans discontinuer le cœur de l'apôtre zélé.

Le Sud-Ouest africain ainsi que toute l'Afrique, du Cap au Zambèze, est, par suite de son développement historique, un pays de mission presque entièrement protestant.

L'intolérance des puissances coloniales maîtresses du Sud de l'Afrique, depuis plus de deux siècles, ne permit à l'église catholique d'y déployer son activité que bien tard ; quand c'était presque trop tard.

Quant au Sud-Ouest allemand, la mission protestante en prit possession déjà au commencement du siècle dernier. La mission protestante des Héréros fut fondée en 1844, tandis que les premiers missionnaires catholiques (les Pères du saint-Esprit) ne vinrent s'établir à Omaruru qu'en 1879. Les nouveaux venus se virent bientôt obligés de quitter ce pays, qui donnait de si belles espérances (1). Là encore l'intolérance protestante avait remporté la victoire.

Quinze années se passèrent avant que le missionnaire catholique pût fouler de nouveau le sol du Sud-Ouest africain. La préfecture de la Cimbébasie inférieure fut érigée en 1892 et confiée à la congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée Les deux premiers Pères avec un frère convers n'arrivèrent dans la nouvelle préfecture qu'au mois de novembre 1896.

Les indigènes étaient en partie convertis au protestantisme et le reste subissait pour la plupart l'influence de la mission protestante. Malgré tout, on aurait pu compter alors sur une moisson respectable, si le gouvernement allemand ne s'était pas mis en tête qu'il ne fallait point admettre de missions de confessions différentes. La mission catholique n'eut donc à s'occuper que de l'évangélisation des catholiques tant civils que militaires.

Une mission, parmi les infidèles, nous était concédée, il est vrai, mais bien loin à l'extrême nord de la colonie, dans la vallée de l'Okowango, pays encore inexploré et riche en fièvres.

(1) Voir *Missions catholiques*, 1882, page 107.

Ainsi, les mains liées, les jeunes missionnaires devaient être témoins des progrès que faisaient partout les prédicants. La société protestante n'avait pas à craindre la redoutable concurrence romaine, mise hors de combat, et, de cœur joyeux, elle nous enlevait les dernières chances de succès.

Quatre expéditions fort coûteuses, entreprises depuis 1897 jusqu'à 1903, pour pénétrer dans l'Okawango, échouèrent devant le climat meurtrier de ce pays et devant la lâche désertion de ses habitants. Et pour comble de malheur, deux vaillants missionnaires, le Père Biegner et le Frère Reinhardt, succombèrent aux fatigues surhumaines du voyage. Le dernier mourut à Windhuk, peu après son retour de l'expédition ; quant au premier, il trouva la mort dans cette contrée inhospitalière, le 16 avril 1903, et jusqu'à ce jour pas un voyageur n'a pu s'agenouiller sur sa tombe prématurément ouverte (1).

Peu de temps après, le cri de guerre et de révolte retentit dans tout le pays. Que d'angoisses le pauvre missionnaire ne dut-il pas endurer au souvenir de ses chères missions et de leur avenir ! Et voilà qu'au milieu du malheur, la Providence nous offrit en compensation de sortir de notre situation précaire : pleine liberté de missionner partout nous fut accordée en septembre 1905. Désormais la mission catholique avait le droit de se développer dans tout le pays sans aucune entrave. C'était bien tard ! la mission protestante avait fait, on le comprend, tous ses efforts, durant les dix dernières années, pour étendre son influence et la consolider. C'est une chose avérée ; les indigènes avaient une peur déraisonnable du prêtre catholique, et encore aujourd'hui nous la rencontrons chez la plupart de ces pauvres gens.

La guerre terminée, cette colonie, conquise au prix de tant de sang, prit un nouvel essor tout inattendu. On vit

(1) Voir *Misssions*, décembre 1910, page 480.

arriver des milliers de colons allemands pour s'y établir comme ouvriers, artisans et surtout comme fermiers, car le Sud-Ouest est essentiellement un pays de fermes. Si vous exceptez une douzaine de localités variant de 100 à 1.500 habitants, la colonie se compose tout entière de fermes mesurant de 5.000 à 15.000 hectares, où l'on s'occupe exclusivement de l'élevage des bestiaux. Ceux-ci trouvent sur des surfaces vastes et non cultivées une excellente pâture.

Vivre dispersés sur des terres très étendues, éloignés les uns des autres de 5 à 10 kilomètres et plus encore, voilà le sort de la majeure partie des colons. Quant à la plus proche église elle sera toujours distante des fidèles de 20, 50 à 100 kilomètres. Par cela seul, on pourra facilement se faire une idée des difficultés que présente le ministère auprès des blancs et des indigènes.

A la date du premier avril de cette année, nous comptions dans une préfecture, aussi grande que toute l'Allemagne, 1234 Européens catholiques seulement. La vue de tant de misère religieuse parmi ces chrétiens disséminés et l'impossibilité de leur porter un secours durable, sans employer des moyens extraordinaires, nous causent bien des soucis. En voyant, d'un autre côté, la population indigène, entièrement sous l'influence des protestants, si bien qu'on doit leur arracher les âmes une à une, on serait porté à se décourager et à se demander : à quoi bon tant de dépenses d'hommes et d'argent pour une si mince chance de succès ? Mais non ! nous resterons au poste que l'Eglise, notre mère, nous a confié. La catholicité de l'Eglise doit aussi se vérifier au pays des Héréros. A l'heure dernière, le bon Dieu ne nous jugera pas d'après nos succès, mais bien d'après les intentions qui nous auront guidés dans la recherche des âmes perdues.

Du reste, la perspective de voir un jour le pays des Héréros se changer en une nouvelle Allemagne d'outremer, nous stimule sans cesse au labeur. Je dis une nouvelle

Allemagne, car les circonstances et les conditions de vivre seront bien différentes de celles de la mère-patrie.

Nous sommes parfaitement conscients des exigences de l'heure critique où nous sommes : le temps est venu de poser le fondement de l'Eglise catholique dans le Sud-Ouest allemand, et cette pensée nous remplit de force et de courage, en dépit de toutes les difficultés. Aussi j'aime à croire que ce n'est pas en vain que j'aurai frappé à la porte des catholiques allemands, les priant de venir en aide à leurs frères dispersés. Il y va de l'honneur de l'Allemagne catholique !

Les 1.200 catholiques de race blanche, disséminés sur une étendue aussi grande que la Prusse, recevront avec reconnaissance tout secours qui leur viendra des coreligionnaires de la mère-patrie.

Le tableau que je viens d'esquisser n'est point surchargé de couleurs ; il ne répond que trop à la réalité. Il est bon aussi de ne pas se faire d'illusions, même dans le champ du Seigneur et de s'accommoder aux circonstances telles quelles. De cette manière on ne s'expose pas au danger de se reposer sur des lauriers chimériques et d'oublier ce qui reste encore à faire.

Une société protestante nous ayant devancés d'un demi-siècle dans l'évangélisation des indigènes, et ceux-ci tendant à disparaître peu à peu, il ne reste au missionnaire qu'une perspective peu souriante. N'oublions pas d'autre part que l'émigration allemande se composera toujours dans sa majorité d'éléments protestants ; là encore la noble ambition d'un cœur zélé sera douloureusement déçue. Aussi, dès le commencement nous faisions des vœux d'aller fonder une mission à l'Okawango. Et Dieu merci ! je puis bien le dire aujourd'hui : les déceptions cruelles, les épreuves les plus terribles des premières expéditions n'ont jamais ralenti un instant notre ardeur. Les Oblats se succédèrent à la brèche, comme l'avaient fait, il y a une vingtaine d'années, les Pères Jésuites, dans la fondation de la mission

du Zambèze, si infestée par les fièvres. L'histoire de la fondation de la mission de l'Okawango, que nos lecteurs connaissent maintenant, présente des ressemblances frappantes avec celle du Zambèze. Espérons qu'il nous sera donné de comparer nos succès définitifs avee ceux de ces vaillants apôtres de la foi.

§ II. — Voyage vers l'Okawango (1).

Cinquième tentative.

La fête de Noël de l'année 1906 apporta enfin au Sud-Ouest africain la bonne nouvelle de la paix tant désirée. L'ordre et la tranquillité une fois rétablis, on vit surgir partout une activité incroyable pour réparer les désastres d'une guerre malheureuse.

Aussi, le 11 juin de l'année suivante, vit-on, dans la cour de la mission catholique à Windhuk, une caravane de missionnaires prête à partir. C'était le R. P. Krist avec trois indigènes. Le P. Lauer devait les rejoindre à Gobabis, à 213 kilomètres à l'est de Windhuk. Le but du voyage était Andara, à l'entrée de la pointe du Caprivi sur les confins de la frontière portugaise.

Libébé, le chef de ce pays, avait sollicité des missionnaires du R. P. Nachtwey, alors préfet apostolique. Les intrépides voyageurs étaient de retour à Windhuk, le 11 novembre 1907, après avoir franchi 2.056 kilomètres en voiture à bœufs.

Dans un rapport détaillé, le P. Lauer écrivait : On peut

(1) Le dernier numéro de nos *Missions* a relaté (pages 462 à 488) les essais tentés à quatre reprises, de 1897 à 1903, pour la fondation d'une mission chez les Ovambo. Une seule, la dernière tentative a été décrite en détail par le R. P. Filliung qui faisait partie de l'expédition.

Les lignes qui vont suivre doivent donc être considérées comme la continuation des efforts dirigés vers cette mission, en partant soit de Windhuk soit de Grootfontein.

considérer comme atteint le but de notre voyage, malgré le peu de moyens mis à notre disposition et en dépit de circonstances très défavorables, notamment le débordement de l'Okawango, de juin en octobre.

De fait, Libébé avait consenti à notre établissement chez lui, mais le R. P. Krist et les indigènes qui l'avaient accompagné eurent beaucoup à souffrir de la fièvre après leur retour. Les fièvres sont, en effet, très fréquentes dans le Nord au temps des pluies. C'est à la suite des attaques de cette fièvre des marécages qu'ont succombé, en 1903, le R. P. Biegner et le Frère Reinhardt.

Sixième tentative.

Au mois d'août de l'année suivante (1908), la saison des pluies étant passée, une nouvelle caravane se disposait à partir de Grootfontein, situé à 400 kilomètres au nord de Windhuk. La nouvelle voie ferrée partant de Swakopmund venait d'atteindre Grootfontein.

Cette fois l'expédition se composait des deux Pères Lauer et Humpert, des deux Frères Langehenke et Russ et d'un ouvrier aide de mission. La caravane avait pris le chemin le plus direct, mais elle se vit contrainte de revenir sur ses pas, après avoir fait 130 kilomètres. La route n'étant plus suivie depuis des années, les broussailles l'avaient rendue impraticable. Avancer davantage, c'était causer infailliblement la perte de toute la caravane.

Voyages pendant les différentes saisons.

Impossible, à quiconque n'est pas initié à ce genre de voyage, de se faire une idée des difficultés qu'on y rencontre. Imaginez-vous une voiture attelée de 16 à 22 bœufs ; puis, en avant, par monts et par vaux, par des chemins montagneux, tantôt semés de pierres, tantôt sablonneux ! Quoi de plus pittoresque ? Mais la médaille a son revers.

Camper à la belle étoile, c'est très poétique; mais quand le thermomètre descend la nuit à 5, voire même à 9 degrés au-dessous de zéro, on revient vite à la réalité.

Le Nord de la colonie présente des difficultés de voyage tout à fait exceptionnelles. On risque de s'y noyer ou d'y mourir de soif : de s'y noyer au temps des pluies, parce que des inondations fréquentes changent toute une région en un vaste lac; ou d'y mourir de soif quand le soleil d'Afrique et les sables altérés auront fait disparaître toute l'eau de pluie. Si l'on ne trouvait pas à des distances de 20 à 30 kilomètres des sources fournissant suffisamment d'eau, il serait impossible d'entreprendre un voyage durant les sept mois de l'année que dure la sécheresse.

Or le chemin de Grootfontein à l'Okawango est précisément ce qu'on appelle « une traite de soif » qui mesure 120 kilomètres de long, car la dernière source est à 120 kilomètres de Grootfontein.

Au manque d'eau, il faut ajouter 32 dunes, d'environ 50 mètres de hauteur, entrecoupées de vallons de 1000 mètres de largeur, formant autant d'obstacles à la marche. Tous ceux qui ont parcouru ce trajet en voiture à bœufs sont d'accord à dire que c'est une entreprise hasardeuse pouvant facilement aboutir à une fin tragique. La voiture vient-elle à s'enfoncer, une roue à se casser, ou tout autre accident s'opposant à la marche, tout est perdu, hommes et bêtes, si l'on ne parvient pas à atteindre l'une ou l'autre extrémité de la « traite » après avoir abandonné tous les bagages.

Tout voyage important, avec un attelage de bœufs, dans les régions du Sud-Ouest, si pauvres en eau, exige un travail vraiment gigantesque; mais franchir heureusement une « traite de soif » de 120 kilomètres c'est faire un coup de maître. Il faut une grande connaissance du pays, une sagacité peu commune et beaucoup de sang-froid : malheur au nouveau venu qui se croirait capable de l'entreprendre !

La voiture, chargée de 60 quintaux et traînée par 20 bœufs, se trouve au commencement de la « traite de soif », après avoir fait 120 kilomètres depuis Grootfontein. Alors on fait deux ou trois jours de halte, en premier lieu pour reposer les bêtes de somme. On examine ensuite avec grand soin la voiture ; les réparations nécessaires sont exécutées sur place, même un baril d'eau potable est de toute nécessité.

Au jour fixé pour le départ, le directeur de la caravane dit la sainte messe et ses compagnons y reçoivent la sainte communion. Après midi, quand l'ardeur du soleil s'est apaisée, on attelle, puis en avant, à la garde de Dieu ! d'une seule traite toute la nuit, sauf quelques courts intervalles. Le lendemain vers midi on aura fait 30 à 40 kilomètres ; c'est assez, il faut faire halte. On dételle les bœufs, on les ramène vite à l'eau au point de départ, et quand ils sont bien abreuvés on les reconduit à la voiture. Au cri de « joug » la voiture se met de nouveau en branle.

De nouveau on avance d'une quarantaine de kilomètres ; l'une ou l'autre bête commence déjà à chanceler. Le mieux qui puisse leur arriver, c'est que la rosée vienne à humecter l'herbe desséchée. Enfin les bœufs n'en peuvent plus, il faut les dételer, les conduire à l'eau, mais en avant, cette fois, c'est-à-dire à l'autre extrémité de la course. Durant ce trajet, un bœuf puis un autre s'affaissent. Qu'importe ? Il faut passer outre. Le reste arrive à l'eau à petits pas. Conducteur, attention ; remplis bien les fonctions de ta charge ! Les pauvres bêtes, mourant de soif, se précipitent dans la fosse à eau. C'est bien beau si leur impétuosité ne leur coûte point la vie ! Après un jour de repos, on les reconduit en arrière, vers la voiture.

La dernière partie et non la moins difficile du travail reste encore à faire. Peut-être la caravane arrivera-t-elle saine et sauve à son but ; mais peut-être sera-t-elle obligée de décharger une partie des effets pour les reprendre plus tard. Le plus souvent, on retrouvera auprès de l'eau les

bœufs laissés en chemin; mais il n'est pas rare non plus de ne rencontrer que leurs grandes cornes et quelques os; le reste s'étant changé depuis en la substance de quelques chacals affamés.

***

Nos missionnaires avaient donc bien fait de rebrousser chemin et d'attendre que le gouvernement ait tracé la route en enlevant les broussailles. En effet le passage de la « traite de soif », s'il ne doit pas aboutir à un malheur ou même à une ruine complète, doit se faire le plus vite possible, en y déployant toutes les forces dont on dispose et en écartant tout ce qui est susceptible de ralentir tant soit peu la marche.

Grootfontein, devenu station de mission depuis un an, était heureux de donner l'hospitalité aux voyageurs. Pères et Frères se mirent à l'œuvre et gratifièrent la nouvelle résidence d'une maison avec quelques dépendances.

Septième essai. — Sous la pluie.

La saison des pluies commença cette année de bonne heure et les Africains du Sud-Ouest ne l'oublieront pas de sitôt. La fièvre fit de grands ravages surtout dans le nord.

En novembre, quand les premières pluies venaient de tomber, une nouvelle expédition quitta Grootfontein sous la direction du R. P. Krist. Le R. P. Lauer, le Frère Langehenke et un ouvrier, aide de mission, s'y joignirent de nouveau en auxiliaires fidèles. L'épouvantail de la « traite de soif » ne pouvait nullement inquiéter les voyageurs; par contre, ils avaient énormément à souffrir de la pluie à mesure qu'ils avançaient.

Tous les jours, cinq semaines durant, et une ou deux fois chaque jour, les voyageurs étaient trempés jusqu'aux os; et quand venait le soir, ils ne pouvaient trouver un coin de terre sèche pour se reposer la nuit. Ajoutez à cela

les enfoncements du chemin, véritables ornières où la voiture s'empêtrait dans le marécage jusqu'à l'essieu. Que de fatigues et de souffrances à endurer! Que de fois il fallut décharger la voiture pour la dégager du bourbier! Plus d'une fois, on vit les bœufs s'enfoncer dans la boue jusqu'aux hanches. Le mulet que montait le R. P. Krist s'enlisait un jour tellement dans la bourbe, qu'il fallait approcher la voiture pour délivrer le mulet et son cavalier. Les pauvres Pères et Frères arrivèrent à l'Okawango exténués et brisés de fatigue. On s'arrêta à Andara, chez le chef Libébé.

Mort du R. P. Krist.

Les négociations avec ce chef heureusement terminées, la voiture reprit le chemin de Grootfontein, où le R. P. Krist avec le Frère Langehenke devaient chercher de nouveaux renforts et des provisions. La saison des pluies était dans sa période la plus dangereuse. Tout le nord du pays était sous l'eau. Par endroits, l'Ovambo — et il était de taille respectable — qui menait par la corde les deux bœufs de devant, avait de l'eau jusqu'au cou. Tout l'attelage devait le suivre à la nage. Les quatre roues de la lourde voiture ne tournaient pas, le tout était porté par le courant. Une forte fièvre saisit le R. P. Krist et ne tarda pas à prendre une tournure inquiétante : c'était la fièvre noire. Malade à mourir et gisant dans la voiture le pauvre patient était sans cesse exposé aux pluies torrentielles. Il comprit qu'il lui fallait le secours d'un médecin ; aussi supplia-t-il instamment le Frère conducteur de hâter la marche pour arriver à Grootfontein. Son désir ne devait pas se réaliser. Le Père Krist mourut en chemin, près de Numkaub, à 90 kilomètres au nord de Grootfontein, le 14 février 1909.

Comme son confrère le P. Beigner qui, lui aussi, mourut victime de la mission de l'Okawango, le regretté défunt fut enveloppé, à défaut de cercueil, dans une couverture de lit. Une main amie déposa les restes de ces deux héros de la

foi dans une terre à jamais inhospitalière. Huit jours plus tard le Frère Langehenke, qui avait assisté le cher Père à ses derniers moments, arrivait à Grootfontein pour nous communiquer cette triste nouvelle. Toute la mission pleura le cher défunt. Le R. P. Krist était un prêtre d'une piété solide, toujours bien modeste, et un religieux de bonne trempe; la mission des Héréros lui doit son existence; il a surtout travaillé à Windhuk et sur la ferme Döbra. Il parlait correctement la langue des Héréros et avait composé un catéchisme à leur usage.

R. I. P.



Nous étions désormais bien inquiets sur le sort du R. P. Lauer et de son compagnon, restés seuls à l'Okawango. L'abondance des pluies prenait des proportions effrayantes. Les plus anciens du pays ne se souvenaient pas d'avoir vu tomber autant d'eau et jamais la fièvre n'avait causé de tels ravages. Si le pays des Héréros, avec 500mm de pluie, voyait 70 % de sa population atteints de la malaria, que devenaient nos délaissés de l'Okawango, où l'on vit tomber jusqu'à 2000mm de pluie dans l'espace de 5 à 6 mois? Que deviendraient-ils avec les fréquentes rechutes de la malaria qui finissent presque toujours par la fièvre noire? L'on aurait voulu leur porter secours, mais c'était impossible. La fièvre, les affaissements du terrain si nombreux dans le nord, recommandaient absolument d'attendre la fin des pluies pour exécuter ce projet.

Huitième voyage.

A la fin d'avril de 1909, la voiture était prête à Grootfontein. Le R. P. Gotthardt se chargea de l'entreprise; les deux Frères Langehenke et Russ l'accompagnaient. Dieu merci! le voyage réussit au delà de toute espérance. On se servit de moustiquaires pour se garantir de l'engeance terrible,

auteur de la malaria, et on fit usage des pilules de quinquina, seul remède énergique pour triompher de cette fièvre pernicieuse.

Mort du Père Lauer et de Monsieur Kurz.

La veille de la Pentecôte nos voyageurs s'approchaient tout joyeux d'Andara. Une déception terrible les y attendait : morts... tous les deux,morts... M. Kurz, l'aide de mission d'abord, le Père ensuite. Telle fut la foudroyante nouvelle que les indigènes annoncèrent aux nouveaux arrivés comme souhait de bienvenue. Dans le jardin que les missionnaires avaient déjà planté, on montra aux arrivants les deux tombes vieilles de deux mois. C'était une rencontre à déchirer le cœur, que cette rencontre auprès des tombes sur lesquelles planait, avec l'ombre de la mort, le mystère des circonstances qui l'avaient amenée. Etaient-ils morts seulement d'une mort naturelle?

Dans notre malheur, nous eûmes du moins la consolation de retrouver le journal du R. P. Lauer; c'est pour nous une relique précieuse que nous garderons avec un soin jaloux. Les pauvres missionnaires ont dû endurer des souffrances indicibles. Bientôt après le départ de la voiture ils tombèrent tous deux malades; ils avaient mangé des noisettes de terre (arachis hypogaea) toutes crues. Les fatigues du voyage, les pluies continuelles, le repos sur une terre trempée d'eau, une nourriture toujours la même, souvent malsaine, le manque de soins intelligents; tout cela n'avait pas peu contribué à causer la fièvre typhoïde. M. Kurz tomba le premier victime de cette cruelle maladie, le 10 mars.

Issu d'une famille bavaroise foncièrement chrétienne, M. Kurz était un homme de caractère; durant son séjour de sept ans dans le Sud-Ouest africain il avait su conserver avec fidélité et la foi et la pureté des mœurs de son enfance. Ce n'était pas en aventurier, mais dans un désin-

téressement admirable et pour l'amour de Dieu qu'il s'était mis au service de la mission de l'Okawango.

Sa mort laissa le P. Lauer seul au milieu de nègres rapaces, dépourvus de sentiments d'humanité, envers un homme qui portait déjà, empreints sur ses lèvres, les signes de la mort. Le journal laisse deviner ce que le pauvre Père dut endurer dans ces circonstances. Etendu sur son grabat et dévoré par la fièvre, il vit arriver à lui cette bande de sauvages insatiables ne cessant de quémander de lui des objets de toute sorte. Quand le malade faisait mine de ne pas entendre leurs demandes, on menaçait de l'expulser. Le lendemain quand le Père reprit sa pleine connaissance il écrivit d'une main tremblante dans son journal : « Maintenant je me rappelle, hier ils voulaient me prendre mon fusil, etc. Oh! les cruels! ils ne peuvent pas attendre que je sois mort et pourtant ils n'ont pas le courage de me tuer. Oh! si la voiture venait seulement! »

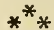
Le 28 mars, dimanche de la Passion, le Père écrivait la dernière note dans son carnet. On y déchiffre avec peine les mots suivants : « Aujourd'hui grande faiblesse. » Tout vraisemblablement il est décédé ce même jour.

Le P. Lauer est mort comme un saint. Ce n'est pas sans une émotion profonde qu'on lit dans son journal, écrit en face de la mort, comment le missionnaire offrit au bon Dieu ses douleurs et son délaissement sans nul espoir de secours pour la mission de l'Okawango, pour l'expiation de ses péchés et de ses négligences. Il aura trouvé, nous n'en doutons pas, dans son Maître un juge plein de miséricorde. *R. I. P.*



Je ne puis tracer ces lignes, vouées à la mémoire de Frères bien-aimés, sans être ému jusqu'au fond de l'âme et je dois déposer un instant la plume pour laisser couler mes larmes et donner libre cours aux sentiments qui m'oppressent. Cher lecteur, en esprit jetons-nous à genoux

sur la tombe de ces héros de la foi, déposons-y une couronne, la couronne d'hommage sincère et de reconnaissance pour tout ce qu'ils ont fait et souffert. Puissent-ils être auprès du trône de l'Eternel les protecteurs dévoués de la mission de l'Okawango !



Nous avons laissé le R. P. Gotthardt et ses deux compagnons à leur arrivée à Andara le 19 mai 1909 ; nous les avons vus recevoir la nouvelle de la mort si triste des deux missionnaires Lauer et Kurz. Le P. Gotthardt dut agir avec la plus grande précaution. Il fallait, sans renoncer à ses droits, ménager le chef Libébé, homme inconstant et rapace.

On apprit bien vite que le pauvre homme était entièrement sous l'influence politique et religieuse du grand chef protestant Matibé, résidant à Tsau, près du lac Ngami, colonie britannique au pays des Betchuanas.

Ecoutons le P. Gotthardt lui-même. « Les indigènes », écrivait-il, « rendirent tant bien que mal les objets volés « aux défunts ; le chef Libébé nous cédait le bois de cons« truction, le droit de pacage et un terrain propre à la « culture. Les indigènes, très jaloux de leur indépendance, « regardent tout étranger avec la plus grande défiance ; « qu'il y ait eu quelques désaccords entre eux et les mis« sionnaires, cela va sans dire.

« Durant les six semaines de mon séjour à Andara, l'ex« périence m'a montré qu'on avait fait trop peu de cas de « l'influence exercée ici par Matibé, le roi des Betchuanas. « Un mot de sa part et notre séjour auprès de Libébé deve« nait impossible. Toutefois, une députation des gens de « Matibé se présenta, mais comme ils n'avaient aucune « autorité, ils ne purent que promettre de s'employer « pour nous, auprès de Sa Majesté.

« Un autre détail devait entraîner des conséquences plus

« funestes. Le P. Krist avait amené avec lui, jusqu'à « Grootfontein, trois jeunes gens de Libébé, qui devaient « ramener la voiture à Andara, sous la conduite d'un « Frère, et dans l'avenir nous aider dans ces voyages.

« Quand les affaires furent réglées à Andara, je voulus « renvoyer la voiture, mais j'eus toute la peine du monde « à obtenir de Libébé trois autres jeunes gens et encore « n'entendaient-ils rien à la conduite d'une voiture. Par « bonheur nous avions avec nous un jeune Betchuanas « d'Epukiro, bien fidèle. Avec ce jeune homme très dévoué, « le Frère Langehenke se mit en route pour Grootfontein, « sachant qu'il ne pouvait nullement compter sur les trois « autres. Il y apportait la nouvelle de la mort du P. Lauer « et de M. Kurz et il devait s'enquérir pour moi-même des « renseignements sur la conduite à tenir en pareille cir- « constance.

« La troisième nuit après le départ, les voyageurs furent « attaqués par deux lions, un bœuf fut mis en pièces et six « autres terrorisés s'enfuirent à Andara. Pour comble de « malheur un des gens de Libébé fut blessé d'un coup de « fusil pendant la défense. Il fallait revenir chez Libébé. « Celui-ci, en bon rançonneur, exigeait, pour le blessé, un « fusil et 200 fr., prix exorbitant que je ne pouvais « fournir. Désormais plus personne pour accompagner la « voiture à Grootfontein. Un Frère seul ne pouvait pas « s'exposer aux hasards du voyage.

« Après mûre délibération avec les deux Frères je me « décidai à abandonner la mission, du moins en atten- « dant. »

« Le 15 juillet nous quittions Andara. Après une marche « de quatre jours à remonter le fleuve, nous faisions une « courte halte chez Jangana, chef autocrate de la tribu des « Dirico. Ce chef avait déjà sollicité des missionnaires « auprès du P. Krist, et maintenant il renouvelait sa « demande, ne me laissant de repos jusqu'à ce que je me « sois décidé à prendre avec moi quatre de ses sujets. Ils

« devaient porter ses instances réitérées auprès du chef des « missionnaires, ce qui n'empêcha pas l'un d'entre eux de « s'évader. Voici comment. Chemin faisant, ils avaient « rencontré des Héréros, qui leur faisaient croire que les « missionnaires ne reviendraient plus et qu'une fois à « Grootfontein ils deviendraient leurs esclaves. Ses cama- « rades nous racontaient que le fugitif avait cherché, la « nuit auparavant, à les entraîner avec lui, mais qu'ils « avaient refusé et voulaient rester fidèles au missionnaire. « Ils restent à présent tous trois sur la ferme Döbra. Le « 20 août nous arrivâmes sains et saufs à Grootfontein. « Aucun de nous n'avait eu à souffrir de la fièvre. »



Quand, dans une famille, l'ange de la mort fait son apparition pour y enlever la mère bien-aimée, les survivants ressentent une impression indicible tout ensemble de douleur et d'abattement. Voilà ce que nous ressentions quand nous apprenions que cette expédition (la septième depuis la fondation de la mission au Sud-Ouest de l'Afrique) avait échoué.

On s'était déjà familiarisé avec la pensée de laisser se reposer ce projet, d'autant plus que la caisse de la mission présentait un déficit béant. Mais l'homme propose et Dieu dispose. La marche des événements renversa, comme il arrive si souvent dans la vie, nos projets pour en faire surgir de nouveaux.

Huitième expédition.

Le R. P. Préfet apprit de source certaine que le gouvernement colonial du Sud-Ouest se proposait d'établir pendant la saison de sécheresse (de mai à septembre) des agences de police à l'Okawango. Par cette mesure, la question de notre mission entrait, sans nul doute, dans une

phase nouvelle. La mission catholique devait-elle maintenant se laisser devancer par d'autres, après de si grands sacrifices en hommes et en argent? Cette considération fit pencher la balance du côté de l'action. Il fut décidé d'entreprendre une nouvelle expédition après les pluies. Des expériences chèrement payées nous avaient fourni des preuves évidentes qu'on ne devait voyager qu'au temps sec. Malgré les énormes fatigues, malgré la « traite de soif », il était de beaucoup préférable de voyager en temps de sécheresse plutôt qu'en temps de pluie et de fièvre.

Les missionnaires devaient partir de Grootfontein à la fin d'avril ou au commencement de mai. On arriverait ainsi assez tôt à l'Okawango pour laisser aux Pères et aux Frères le temps de bâtir une maison solide avant l'époque des grandes pluies.

Le R. P. Gotthardt brûlait du désir de retrouver son cher Okawango. Les compagnons de voyage ne faisaient point défaut, plusieurs Pères et Frères s'étaient offerts spontanément. Puisse cet esprit de sacrifice si généreux être couronné du succès définitif!

Les prières de nos lecteurs et les nôtres obtiendront du bon Dieu la grande grâce de la fondation définitive de cette mission de l'Okawango!

Nous y tenons d'autant plus que là-bas, il n'y a pas encore de société protestante; d'autre part, la population est bien plus nombreuse que dans le pays des Héréros et vers le nord il ne sera pas très difficile d'avoir des rapports avec la mission si florissante d'Angola, dans la préfecture apostolique de la Cimbébasie supérieure.

Puisse notre cri de détresse ne pas se perdre dans les airs! Savoir que la mission de l'Okawango aura reçu un secours généreux et durable, ce sera la plus grande joie qui puisse nous être procurée, à nous tous qui travaillons dans des conditions si difficiles au pays des Héréros.

[*N. B.* — La nouvelle expédition composée des RR. Pères

Gotthardt et Bierfert et des FF. Rau, Russ et Heckmann est partie de Grootfontein le 21 avril 1910. Le 13 juillet je recevais une lettre, datée de l'Okawango, du 1er juin 1910, qui nous annonçait l'heureuse arrivée des missionnaires chez Jangana, le 21 mai. Le chef est bien intentionné à notre égard, l'avenir ne se présente donc pas sous une perspective trop mauvaise. *Deo gratias.*]

On voudra bien me pardonner de m'être arrêté si longtemps à la partie historique de la mission de l'Okawango. Le lecteur aura ainsi une idée plus exacte de notre mission du Sud-Ouest africain. Sans ce coup d'œil rétrospectif, les détails qui suivront sur les stations prises à part seraient peu compris.

§ III. — **Faits importants.**

Voici maintenant les événements les plus remarquables, signalés dans le rapport annuel de 1909 à 1910. C'est le changement dans la direction de la préfecture et la visite du T. R. Père Simon Scharsch, assistant général à Rome.

Le R. P. Schemmer avait succédé dans la charge de Préfet apostolique au R. P. Augustin Nachtwey en janvier 1909. Sa nomination le trouva gravement malade de la poitrine; les médecins lui conseillaient un changement de climat à Natal. Le malade ne s'y rétablit point, le mal empira et il lui fallut retourner en Europe. Sur le quai de Swakopmund eut lieu un adieu des plus tristes, c'était le vendredi saint, 9 avril. Le R. P. Préfet donna, non sans beaucoup de fatigues, ses derniers ordres et continua son voyage au pays natal, qu'il ne devait revoir qu'après bien des tribulations. La maladie, déjà ancienne, une toux accompagnée de sang lui revint et le médecin du bateau prescrivit un séjour de trois semaines à l'île de Ténériffe. A son arrivée à Hambourg le malade était tellement épuisé qu'il ne put continuer son voyage.

Je tiens à remercier ici le R. P. Schemmer des services précieux qu'il a rendus à la mission durant son séjour de

quatre années au Sud-Ouest. La congrégation de la Propagande accepta la démission du malade et nomma comme Préfet apostolique le soussigné, le 18 décembre 1909.

Le R. P. visiteur débarqua à Swakopmund le 19 juillet 1909. C'était la première visite canonique depuis la fondation de la mission du Sud-Ouest en 1896. Le haut dignitaire, malgré ses 50 ans, prit joyeusement sur ses épaules accoutumées au travail ce nouveau fardeau. En chemin de fer ou en voiture à bœufs, il visita allègrement les onze stations distantes les unes des autres de 80 à 400 k. Deux fois il prêcha les saints exercices de la retraite aux Pères et aux Frères, les encouragea, les instruisit et les édifia tous par son bon exemple et son ardeur à supporter les fatigues des voyages dans un climat auquel il n'était point habitué. Le 1er novembre il reprit le bateau pour visiter le Transvaal, l'Etat libre d'Orange, de Basutoland et Natal. A lui aussi nos remerciements les plus sincères! Puissent les fruits de sa visite être durables parmi nous!

§ IV. — Les stations de mission en particulier.

J'invite le lecteur à venir m'accompagner dans mon voyage à travers la Préfecture. Ne craignez rien, les farouches Héréros d'autrefois ne vous inquiéteront plus!

Les progrès modernes ont enlevé bien des côtés poétiques de cette vie du Sud-Ouest comme on l'a décrite souvent dans l'ancien temps. En compensation on voyage plus rapidement qu'il y a dix ans où la voiture à bœufs était l'unique moyen de communication. *Time is money :* le temps c'est de l'argent, ce principe a aussi son importance dans l'Œuvre de la mission.



1. *Swakopmund,* ville maritime du Sud-Ouest de l'Afrique, a sa paroisse pour les blancs. Elle comptait 290 mem-

bres, le 1er avril 1910. Il y a sans doute à Swakopmund, comme partout ailleurs dans les colonies, des chrétiens peu fervents; cependant l'église et les sacrements y sont encore plus fréquentés que dans les autres stations. Ce manque de ferveur, il faut l'attribuer à la chaleur qui rend l'Européen indifférent et négligent. L'instruction religieuse, donnée aux deux écoles élémentaire et professionnelle, et les soins que réclament les émigrants, forment une partie très importante du ministère à Swakopmund.

Tout connaisseur des colonies avouera avec moi que l'air libre respiré au delà des mers exerce bien souvent son influence pernicieuse sur les sentiments religieux. L'instruction religieuse doit être d'autant plus soignée et la Mission doit s'occuper avec beaucoup de soin des nouveaux venus. L' « Union des dames catholiques », qui sera fondée sous peu à Swakopmund, s'occupera elle aussi activement des émigrants.

L'hôpital Saint-Antoine, fondé par la Mission en 1907, a pris un développement très satisfaisant. Les sœurs gardes-malades au nombre de cinq d'après le dernier rapport annuel desservent leur poste si dificile et si riche en sacrifices, à la grande satisfaction des habitants sans différence de confession.

Le compartiment pour les indigènes élevé depuis peu et séparé de l'hôpital est toujours encombré de malades. Et plus d'un Ovambo païen a reçu à son heure dernière la grâce du baptême.

La mission parmi les indigènes n'a guère fait de progrès à cause de la grande influence des protestants. Cependant la mission de Swakopmund peut se glorifier d'avoir fourni des chrétiens qui ont formé le noyau des catholiques d'autres missions. Ceci s'est vérifié surtout pour la mission d'Usakos.

***

2. *Usakos* a vu sa chrétienté d'indigènes s'accroître d'année en année, depuis sa fondation en 1907. Le catéchiste Joseph ne s'y plaisait point au commencement à cause des grandes difficultés que lui faisaient les Cafres ses compatriotes pour se convertir. A présent il est très heureux avec ses 78 néophytes et 31 catéchumènes.

Une sœur est chargée du ménage et de la cuisine ; la sœur infirmière Raphaël a fait beaucoup de bien aux indigènes en prodiguant ses soins aux malades; malheureusement elle a dû quitter Usakos pour se rendre à l'hôpital de Saint-Antoine qui réclamait ses services.

La paroisse des blancs a diminué par le départ des ouvriers catholiques pour les champs de diamants dans la baie de Ludritz (Angra Pequena). La nouvelle paroisse ne se constitue donc que lentement et très difficilement.

Karibile, où la population blanche catholique atteint le chiffre de cent, répond mieux à l'attente du missionnaire. Le recteur d'Usakos prend soin de ces âmes. Il fait tous les mois, en chemin de fer, le trajet de 40 k. pour visiter ses ouailles. A défaut d'église, le service religieux se tient dans la vaste salle de l'école du gouvernement.

La mission d'Usakos n'a pas seulement bien mérité de la culture par son jardin potager et son verger d'orangers, mais elle s'est encore mise en état de suffire à son entretien; elle a même pu élever un clocher de 15 mètres de hauteur : un ornement très joli pour tout l'endroit.



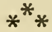
3. *Okombahé* se trouve à 90 kil. au nord d'Usakos. On n'y parvient que par des routes d'un roulage difficile. Pire que cet inconvénient matériel est le fait attristant d'une mission qui ne répond nullement aux espérances conçues lors de sa fondation.

L'influence de la mission protestante, vieille de 40 ans, sur cette place, est trop grande pour que nous puissions attendre, de longtemps, de plus grands succès. Le Rév. P. Bachmann qui est chargé de cette station y persévère avec un courage admirable. Il n'y a pas en douter, c'est le poste le plus difficile de toute la préfecture. Le maître d'école, Dieuaimé, converti du protestantisme, tient bon lui aussi avec toute sa famille et reste fidèle à la vraie foi malgré les persécutions multiples dont il est l'objet. La petite chrétienté compte seulement 25 âmes; il n'y a là presque pas de blancs.

* * *

4. *Omaruru,* la petite ville aux jardins toujours verts, avec sa jolie église, eut comme Okombahé beaucoup à souffrir l'année passée de la malaria. Le R. P. Bierfert, parti depuis pour l'Okawango, en a été bien atteint.

La paroisse des blancs est encore bien peu nombreuse, mais elle compte parmi les meilleures du pays. Les indigènes catholiques sont au nombre de 38. A Omaruru aussi la mission protestante est à l'œuvre depuis 1870.



5. *Grootfontein,* au nord, est à 350 kil. d'Omaruru. Grâce au chemin de fer de l'Otavi, cette distance sera parcourue en moins de dix heures.

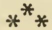
A Grootfontein, comme ailleurs, l'expérience apprend que les Cafres ne montrent pas autant de méfiance à l'égard de la mission catholique que les Héréros. Le fanatisme de ces derniers prend parfois des formes peu en harmonie avec les principes de l'amour du prochain.

Avant la guerre des Héréros, la mission protestante s'était bien moins occupée de cette pauvre tribu d'esclaves que des Héréros, grands possesseurs de troupeaux. Dans la réserve d'Okombahé où les Cafres possédaient du terrain et du bétail on les avait missionnés avec activité.

C'est de Grootfontein qu'on évangélise les catholiques du grand district et de la ville de Tsumeb aux riches mines de cuivre. Ces catholiques méritent, eux aussi, des éloges comme ceux d'Omaruru. Bien rude est la tâche de ces braves mineurs par suite du climat malsain de Tsumeb et de l'empoisonnement par le plomb; ils font honneur à leur corporation par le sérieux de leur vie et leur sens profondément religieux. Il leur tarde de voir la mission catholique s'établir définitivement au milieu d'eux. Hélas! des difficultés de plus d'un genre s'opposent à ce désir si légitime. Il faut d'abord l'agrément de la société des mines et du chemin de fer de l'Otavi qui dispose de tout Tsumeb et de ses environs. Puis une nouvelle fondation dans la Colonie, bien loin dans le nord, à 560 kil. du port maritime, réclame tant d'argent que nous ne pouvons pas y songer pour le moment.

La mission des Cafres n'est pas non plus sans espérances, il faudrait seulement un catéchiste à poste fixe.

Pour revenir maintenant à Windhuk nous utiliserons la voie ferrée jusqu'à Usakos, et de là le chemin de fer du gouvernement nous amènera dans la capitale du Sud-Ouest et résidence du gouvernement. Le voyage nous conduit à travers le pays de fermes. Cette année spécialement la crue de l'herbe est très forte; car nous avons eu une bonne saison de pluie. Nous descendons du train à la station de Brakwater, à 16 kil. de Windhuk, pour faire une courte visite à la mission-ferme de Döbra.



6. *Mission-ferme de Döbra.* Deux bœufs attelés à une voiture légère nous amènent à la maison-ferme, située au pied des montagnes. La ferme est destinée à venir en aide au pauvre Procureur de la Préfecture; sans ce secours sa charge serait encore plus difficile. Prochainement le gouvernement nous aidera à creuser un puits avec une machine

à vapeur. Pour bien utiliser une ferme, il faut de l'eau pour les bestiaux, il en faut encore davantage pour mettre une terre en culture. Ici, à l'est, il n'est pas possible de cultiver quoi que ce soit sans irrigation artificielle, pas même au temps des pluies ; si la pluie vient à faire défaut seulement dix jours tout est perdu.

Döbra a aussi une mission. A des distances variant entre 5 et 18 kil. se trouvent nos postes, qui semblables à des sentinelles vigilantes gardent notre troupeau. Ces postes sont situés dans les fermes voisines et les petites stations de chemin de fer, soit, en tout, huit stations qui dépendent de la mission de Döbra.

Ce n'est pas peu édifiant de voir venir ces gens à l'église, le dimanche, rester à jeun pour recevoir les sacrements après avoir fait un trajet de 18 kilom. La chapelle n'est autre chose qu'un appartement qui servait de laiterie au fermier notre prédécesseur.



7. *Windhuk* est le terminus de la ligne du chemin de fer Swakopmund-Windhuk, dont le prolongement qu'on est en train d'effectuer, reliera le sud de la colonie avec la capitale. Windhuk est une station de mission pour les blancs depuis 1896 ; et, pour les indigènes, seulement depuis 1905. Voici les œuvres principales qui y existent : une paroisse pour les blancs, un hôpital, une école d'instruction supérieure pour les filles, une mission pour les Héréros et les Cafres, une école de catéchistes et une école d'apprentis indigènes.

L' « Union catholiques des dames » n'a pas peu contribué à relever la vie chrétienne parmi la population blanche. Il reste cependant beaucoup à faire encore. L'élément catholique est trop clairsemé dans la ville où les employés du Gouvernement sont nombreux ; il forme à peine la huitième partie de la population.

Le 2 décembre 1909 notre maison de réunion s'ouvrait au public. C'est ici qu'ont lieu les conférences publiques et les soirées récréatives dont le besoin se faisait grandement sentir dans cette nouvelle ville où il s'agit, pour les catholiques, de serrer les rangs, pour faire œuvre utile.

Jusqu'à la fin de novembre, la mission dirigeait, à côté de l'école-pensionnat des filles, une autre école pour les garçons qui a dû être abandonnée, parce que le gouvernement a maintenu ses exigences de n'accepter seulement que des maîtres approuvés par l'Etat.

En dehors de la mission des Héréros on essaya aussi de missionner les Cafres. C'est un travail extrêmement difficile, auquel le chef des Cafres, remplissant en même temps les fonctions de maître d'école, ne cesse d'opposer les plus sérieux obstacles. La crainte que cet important personnage inspire à tant de ses compatriotes les empêche de venir à nous ou de retourner chez eux après être restés un certain temps parmi nous.

Par contre, l'école d'apprentissage s'est très bien développée. Elle se compose de 3 cordonniers, 2 tailleurs, 2 maçons, 1 menuisier et 1 serrurier. A la fin d'octobre les jeunes gens nègres commencèrent leur apprentissage et au mois de février ils subirent leur examen devant un expert du gouvernement. Nous reçûmes peu après une lettre officielle d'éloges. A nos chers Frères convers nos remerciements les plus sincères pour les peines qu'ils se sont données ; car ce n'est point chose facile de façonner une nature sauvage pour en faire un ouvrier capable.

En tout cas, le dévouement de nos chers Frères a été récompensé par des succès consolants pour le passé et encourageants pour l'avenir.

A l'école des catéchistes, ouverte le 3 janvier 1910, huit jeunes gens indigènes, à l'âge de 13 à 16 ans, reçoivent une instruction plus solide, pour les rendre aptes à desservir plus tard de petites stations où le Père ne peut être de résidence. Notre mission doit s'adapter aux particularités

du pays dont les habitants seront toujours dispersés pour la plus grande partie sur des fermes de 5 à 30.000 hectares d'étendue et par conséquent éloignées les unes des autres de 10 kilom. et davantage encore. Pour les quelques familles indigènes qui doivent gagner leur pain chez les fermiers il nous est impossible de leur envoyer un Père à poste fixe ou de leur élever une église. C'est aux catéchistes de visiter leurs compatriotes sur ces fermes, d'y rester quelque temps avec eux, de les instruire et préparer ainsi les voies au missionnaire qui viendra les voir de temps à autre.

Les catéchistes, à vrai dire, sont sous plus d'un rapport indispensables. Il leur est permis d'aller où ne peuvent atteindre les Pères eux-mêmes. Vu notre situation si difficile vis-à-vis des protestants, nous n'aurions jamais de succès à espérer sans l'aide de ces catéchistes indigènes. Je recommande donc instamment cette œuvre à la bienveillance et aux prières ferventes des amis des missions.



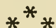
8. *Klein-Windhuk*, en outre des jardins fertiles qui nous fournissent les légumes frais, du raisin et des fruits, possède une œuvre à part : l'établissement pour les enfants de race mixte. Dans le pays vous entendrez les opinions les plus diverses au sujet de l'éducation de ces pauvres êtres. Les uns disent : Laissez donc cette génération à la mère indigène, elle restera au rang des indigènes. D'autres tombant dans l'excès opposé, c'est le petit nombre, fondent de grandes espérances sur ce sang mêlé. Ici c'est le cas de dire : *In medio stat virtus*, la vérité est dans le juste milieu. L'école donnera à ces enfants des connaissances suffisantes ; l'éducation et la discipline se donneront la main pour en faire des sujets utiles à la société. Notre établissement a travaillé d'après ces principes et a déjà obtenu des résultats encourageants. Deux garçons sont employés à la poste de Windhuk, un autre dans une maison de commerce, deux

autres suivent l'école des catéchistes, deux apprennent un métier, les autres se rendent utiles aux travaux du jardin et de la vigne.

Les filles, sous la direction des sœurs, ont acquis toute sorte de connaissances pratiques et montrent des aptitudes pour le travail de la cuisine et du ménage. Cette œuvre importante réclame chaque année un supplément de 3 à 4.000 fr.



Pour visiter les stations de l'est : Gobabis, Epukiro, Aminuis, nous monterons dans une voiture à bœufs et goûterons, durant six semaines, les charmes d'une vie à la bohémienne.



(9 et 10) *Epukiro et Aminuis*, les deux missions de Betchuanas, forment deux villages de 120 à 150 âmes. Le développement de ces deux stations s'effectue sans secousse ; on n'y connaît point les misères et les déceptions que les autres stations ont à essuyer dans la lutte avec le protestantisme. Aminuis s'est mis dernièrement à l'évangélisation des Cafres qui s'y trouvent.



(11) *Gobabis* possède une population de Héréros et de Cafres presque tous catholiques, grâce au savoir faire du catéchiste François, grâce aussi à une ancienne amitié avec un petit chef de Héréros du nom de Joseph. La jeune mission de 1907 compte déjà, outre les 97 catéchumènes, 224 néophytes. La société protestante n'est pas peu désolée de n'avoir pas occupé plus tôt cette place. Il y a tout à espérer que le petit bourg de Gobabis deviendra avec le temps une mission très florissante.

§. V. — Le travail de la Mission.

Dans la suite, il s'agira avant tout de fortifier la foi des baptisés et de former des chrétiens fervents. Ce serait se tromper de croire que nos catholiques indigènes sortent du bain régénérateur du baptême en hommes parfaits. Dans toutes nos stations, l'expérience nous a appris que le fréquent usage des sacrements est seul capable d'affaiblir, de déraciner les vices et les défauts des nouveaux convertis. Dans le sacrement de pénitence, la mission catholique possède un moyen efficace opérant des merveilles dans l'éducation des peuples incultes pour en faire une race de véritables chrétiens. Sans ce remède nous nous promettrions peu de notre besogne.

Deux défauts surtout s'opposent opiniâtrément au renouvellement de nos jeunes chrétiens : la vie dissolue et un penchant très fort vers la routine à passer le temps à ne rien faire. La réception des sacrements unie à une discipline sévère, une éducation visant invariablement au travail et à une vie réglée parviennent à transformer, avec le temps, la nature du nègre. Je dis avec le temps ; car il y a toujours des gens qui attendent l'impossible de la mission. En un tour de main les indigènes devraient être changés en hommes et en chrétiens parfaits. Ils oublient que la mission n'est pas une machine automatique de formation.

Le christianisme travaille à l'aide de deux facteurs : celui de la grâce et celui de la coopération individuelle et persévérante. La prière sans le travail est une pioche sans manche. Une pareille méthode d'éducation n'engendrera chez le nègre que de l'orgueil et de la paresse avec ses suites funestes. D'autre part le travail sans la prière peuple la colonie de mécontents, d'éléments pleins d'aigreur qui, à l'occasion, peuvent devenir la terreur du pays.

Le docteur Rohrbacher, bon connaisseur de la vie et de

la politique coloniale au Sud-Ouest de l'Afrique, dit très bien dans son livre intitulé : « *Principes de culture politique pour les questions de race et de mission* « (Berlin-Schöneberg, libraire, « Hilfe » — 1909) : La clé d'éducation qui obtiendra chez le nègre un succès par rapport au travail, n'est pas l'instruction comme le prétendent la grande majorité de nos missionnaires protestants, mais bien la discipline, l'autorité, la subordination. »

Pour ce qui regarde les missionnaires protestants, nous croyons que la faute tient plutôt au système qu'aux personnes. M. Rohrbacher va pourtant trop loin dans son appréciation sur l'influence qu'exercent le travail et la discipline dans l'éducation. Il nous présente ces facteurs comme l'unique moyen de toute la culture. En cela, il n'apprécie pas à sa juste valeur lè moyen surnaturel de l'œuvre des missions. Nous ne cesserons de le répéter : le travail sans la prière c'est l'esclavage, « c'est un firmament sans étoiles ».

Les réflexions sur l'école qu'on trouve dans le même livre appellent les mêmes critiques. Les missions ont de tout temps regardé la fondation des écoles comme l'un des principaux moyens de cultiver un peuple, et elles y ont mis tous leurs soins. Et si elles ne le faisaient on ne manquerait pas de leur lancer les expressions favorites : Voici l'âge de fer, etc. ! Selon M. Rohrbacher, ce serait une absurdité d'élever les langues indigènes au rang des langues littéraires. De plus il demande que dans les écoles des missions où une langue européenne est obligatoire, on se contente de l'enseignement oral. Savoir lire et écrire est chose superflue pour un nègre. Que les indigènes apprennent à s'exprimer et à se faire comprendre de nous dans une mesure restreinte, cela suffira. Tout cela, M. Rohrbacher le demande pour préserver la race blanche des dangers que l'hyperculture des nègres ne manquera pas de lui causer. Heureusement pour nous que les apôtres qui ont apporté le christianisme en Europe depuis plus de 1500 ans

n'ont pas pensé ainsi! heureusement encore pour la civisisation en général, et pour maint politique colonial de nos jours, qui certes ne serait pas en état de nous servir de si savantes dissertations!

Du reste, il n'y a pas à craindre que ceux qui fréquentent l'école de la mission soient surchargés de connaissances. L'enseignement dans nos écoles commence naturellement avec la langue maternelle. Les générations futures doivent arriver à lire l'histoire sainte et le catéchisme. Les fidèles devront assister aux saints offices le livre de prière en main.

Ils devront apprendre en outre à penser dans leur idiome et par conséquent s'exercer dans la composition. Lorsque les enfants auront acquis une certaine facilité dans leur langue maternelle, alors on commencera à leur apprendre à lire et à écrire en allemand. Quant aux exercices de la conversation, on y débute dès le premier jour de classe. La conversation formera toujours la partie essentielle des classes d'allemand.

Dans nos écoles, divisées en écoles de catéchistes, en écoles élémentaires et en écoles du soir nous comptions, au premier avril, 473 garçons et filles. En général les enfants sont bien doués. Le manque de notions, un penchant très développé pour la liberté et la paresse de réfléchir rendent l'enseignement très difficile, surtout les premières années.

Que le nègre soit incapable de culture intellectuelle est une thèse à la réfutation de laquelle je ne perdrai pas une goutte d'encre. Des preuves en forme syllogistique ne servent de rien ici. A y aller franchement, qu'on entre donc dans une de ces écoles d'indigènes et surtout qu'on jette un coup d'œil dans les cahiers de composition, on sera bien vite converti au sentiment contraire.

L'école du soir a pour but de donner aux indigènes adultes l'occasion d'acquérir quelques notions de lecture et d'écriture. Chose remarquable, c'est précisément chez les

adultes, particulièrement chez les jeunes gens au service des blancs, qu'on trouve le plus d'ardeur pour apprendre. C'est un bon signe.

Conclusion.

Je ne sais si cette tournée à travers le Sud-Ouest africain a contenté tous les lecteurs. Quelques-uns n'auront pas trouvé ces masses d'hommes qui font la joie du missionnaire sur d'autres rivages. Je l'ai fait remarquer dès le début, que ce manque d'âmes est justement ce qui nous cause le plus de peine. Aussi notre plus grand désir a toujours été de voir fondée une mission à l'Okawango. Réussirons-nous cette fois ? Dieu seul le sait. Je suis sûr que tous les amis des missions voudront bien faire une prière toute spéciale à cette intention si importante. Ici. dans les missions, nous expérimentons souvent que les efforts de l'homme seul ne mènent pas au but désiré, et que la prière apporte le secours là où les autres moyens refusent leur service. Si l'Okawango reste à jamais notre point de mire, nous ne devrons pas cependant oublier de quelle haute importance est pour nous la mission dans le pays des Héréros. Le Sud-Ouest de l'Afrique et spécialement le pays des Héréros et des Namas (Hottentots) est un pays de colons, « le pays de la race blanche ». Les catholiques blancs forment toujours un quart de la population européenne et qui s'accroîtra encore davantage par suite d'une forte immigration. Comme le Sud-Africain britannique, le Sud-Ouest africain allemand deviendra peu à peu civilisé ; il aura sa physionomie locale, africaine sans doute, mais sera comme une continuation, un prolongement de la mère patrie. Notre mission indigène devra être telle par son importance, qu'elle soit digne de considération dans « cette nouvelle Allemagne ». Ce doit être un point d'honneur pour tout catholique allemand que de nous aider à y parvenir.

Lorsque l'année 1905 nous accorda la liberté complète en

matière de religion, et que le pays, avec une ardeur toute juvénile, se remit des maux causés par la guerre, la jeune Préfecture ne crut pas devoir mieux faire que de marcher de pair avec les progrès de la colonie.

En dehors de la mission de l'Okawango, on fonda six nouvelles stations, et les autres stations déjà fondées reçurent pour la plupart de nouveaux agrandissements. Si la Mission ne fut pas inférieure à sa tâche et aux circonstances, la caisse de la mission ne put suffire aux grandes dépenses qui en résultèrent. D'où un fort déficit qui ne fit qu'augmenter les trois dernières années. C'est là un de nos grands soucis et qui a déjà causé particulièrement à celui qui écrit ces lignes des heures pleines d'angoisses. Avec confiance cependant, j'adresse une prière instante à ceux qui liront ce rapport ; qu'ils veuillent bien m'aider à sortir d'une situation d'autant plus pénible qu'elle entrave l'œuvre de la mission.

Hélas ! il est si pénible de voir la mission protestante travailler avec de si grandes ressources pour nous enlever ici, au pays des Héréros, les dernières chances de nous fortifier davantage. Qu'il est dur de voir nos 1234 catholiques dispersés dans ce vaste pays et ne pouvoir pas les secourir plus efficacement dans leurs besoins religieux ! Mettre un ou deux missionnaires à parcourir le pays pour porter les secours de la religion aux fermiers, est de toute nécessité. Le bon Dieu qui nous a assigné cette partie de la vigne du Seigneur si difficile à cultiver voudra bien venir à notre secours pour que notre œuvre prospère et porte des fruits de salut. C'est la ferme confiance du missionnaire.

Windhuk, le 10 août 1910.

P. Eugène Klæylé, O. M. I.
Préfet apostolique.

NOUVELLES DIVERSES

La fête de l'Immaculée Conception.

La solennité de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge a été célébrée dans toute la Congrégation avec la piété et l'amour que les Oblats sont toujours heureux de témoigner à leur glorieuse Patronne et Mère très bonne.

Nous n'essayerons pas d'en faire le récit : il faudrait s'en aller sous toutes les latitudes, passer des glaces du pôle aux chaleurs du tropique, parcourir l'ancien monde avec le nouveau, franchir les océans, traverser les îles et les continents; il faudrait assister aux grandes cérémonies qui se déroulent dans les cathédrales et nous courber pour trouver place sous la hutte-chapelle de nos missionnaires; là prendre la soutane blanche, ici endosser le manteau de fourrure; il faudrait enfin prêter l'oreille aux louanges de toutes les nations de la terre et chanter avec elles des hymnes en toutes langues, qui portent jusqu'au ciel la gloire de l'Immaculée.

Non, pas de récit : nul ne saurait rendre la ferveur de la prière, l'accent de l'amour, de la confiance et de la joie des enfants de Marie en un tel jour. De ce concert immense, où les anges et les hommes unissent leurs accents, relevons seulement quelques notes prises de-ci de-là, échos bien affaiblis qui sont parvenus jusqu'à nous, — et cela à seule fin que du peu que nous dirons nos lecteurs entrevoient tout ce que nous tairons.

A Rome, — il est juste de commencer par là — sans sortir de chez nous, nous assistons aux offices pontificaux célébrés par Monseigneur le Supérieur général, avec le concours des scolastiques, tant pour les cérémonies liturgiques que pour le chant. Si ce n'étaient les faibles dimensions de

la chapelle, on se croirait dans une basilique. Une séance académique, toute à la gloire de l'Immaculée, occupe le temps laissé libre par les offices. Le jour se passe ainsi, embaumé du parfum de l'amour de notre bonne Mère.

A Leith, en cette maison qui porte le joli nom de Marie, Etoile de la mer, Maris Stella, l'archevêque de Saint-André et Edimbourg assiste du trône à la messe solennelle chantée dans la chapelle de nos Pères. Voici 200 petits enfants qui reçoivent pour la première fois, dans leurs cœurs innocents, le Dieu de l'Eucharistie. Un grand nombre de fidèles les accompagnent à la Table sainte. Jésus, Fils de Marie, bénissez-les tous.

L'après-midi, bénédiction de la bannière des « Enfants de Marie » et procession présidée par l'Archevêque. Enfin, la prière du Rosaire, le doux chant du soir, termine cette pieuse journée.

Des Iles-Britanniques, passons en Allemagne. Dès la veille de la fête, les routes qui conduisent au scolasticat de Hünfeld sont très fréquentées : les uns arrivent par le chemin de fer ; les autres, plus modestes ou moins éloignés, n'ont pris que le train de Saint-François. Un groupe s'est mis en route dès 2 heures du matin. Selon la coutume, et plus qu'à l'ordinaire, les confessionnaux ne désemplissent pas. Plus de mille communions sont distribuées. L'attrait de la fête, déjà si puissant sur ces pieuses populations, est renforcé encore par le fait que, pour la première fois, on gagnait dans la chapelle du Scolasticat l'indulgence plénière à l'instar de la Portioncule. Les fidèles, après avoir reçu les Sacrements, multipliaient leurs visites afin de profiter largement des richesses spirituelles qui leur étaient offertes.

Nous ne dirons rien de la beauté des cérémonies, hormis que Monseigneur l'Evêque de Fulda officiait pontificalement à la messe et aux vêpres, et que l'Eglise, même en y comprenant toute la place disponible au chœur, était insuffisante à contenir la foule.

En Amérique, dans les cathédrales des diocèses comme dans les églises des populeuses paroisses du Canada, des Etats-Unis, dans nos missions d'Afrique et jusque dans les lointaines églises de l'Australie, les fêtes de l'Immaculée Conception ont été marquées également par une fréquentation consolante des sacrements, preuve évidente du zèle de nos Pères à faire aimer et glorifier la très sainte Vierge dans son incomparable privilège et d'amener les foules à Jésus par Marie.

De Ceylan, nos lecteurs connaissent assez l'enthousiasme des populations et l'ardeur infatigable des missionnaires pour deviner ce que furent ces fêtes. Chaque église — et elles sont nombreuses — voudrait avoir, bien à elle, sa solennité avec neuvaine préparatoire ou octave complète. Il n'en est pas autrement pour toutes les principales fêtes de la sainte Vierge, de sorte que pour satisfaire, dans la mesure du possible, la dévotion des fidèles, nos Pères sont obligés de donner les mêmes exercices plusieurs fois le jour et de n'en terminer la série que plusieurs semaines après l'époque fixée.

Disons-le d'un mot, ce fut un jour béni. Jour béni celui qui amène des foules empressées au pied de l'autel de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la statue de l'Immaculée Conception ; jour béni celui où la prière et l'amour montent à la gloire de Dieu et de sa très sainte Mère, jour béni celui où la grâce du ciel descend par Marie sur tous ses enfants.

Jour béni toujours : cette année, il devait l'être davantage pour nous tous. En plus de ses titres ordinaires, il revêtait une importance particulière pour tous les membres de la Famille des Oblats de Marie Immaculée. Il avait été choisi, en effet, par notre Révérendissime Père pour la promulgation de la nouvelle édition de nos saintes Règles. Qu'il demeure donc à jamais mémorable dans tous les cœurs. Qu'en outre aussi de ses bénédictions habituelles, notre divine Mère et douce Patronne nous accorde la suprême

faveur d'être toujours dignes de notre nom d'Oblats, d'être toujours fidèles aux obligations qu'il impose et de répondre de plus en plus généreusement aux exigences de notre sainte vocation par l'accomplissement parfait des prescriptions de nos saintes Règles.

La voix du Père de la Famille s'est fait entendre d'ailleurs en annonçant cet acte à la Congrégation, et ce n'est pas sans une douce émotion que nous l'avons écoutée, tandis qu'elle nous parlait, au nom de Dieu, du Vicaire de Jésus-Christ, de notre bien-aimé et à jamais regretté Fondateur, et appelait sur toute la Famille l'abondance des grâces de sanctification pour ses membres et pour tous les fidèles qu'ils évangélisent.

L. J.-C. et M. I.

L'apostolat et l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Sous le titre « l'Année apostolique » M. A Guasco, secrétaire général du Conseil central de Paris de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, donne dans le numéro de janvier des Annales de l'Œuvre, une vue d'ensemble de l'apostolat du plus haut intérêt.

Nos lecteurs auront sans doute lu avec attention ce remarquable rapport. Qu'ils nous permettent cependant d'en reproduire quelques chiffres. Comme il s'agit de la conquête des âmes, du zèle des missionnaires, et du bien qui a pu être opéré dans une aussi large mesure grâce aux aumônes de la Propagation de la Foi, personne ne songera à trouver aride la lecture de cette statistique.

« La Société des Missions Etrangères de Paris qui a la charge de 32 Missions a obtenu 33.945 conversions et a baptisé 137.224 enfants *in articulo mortis ;* près de 135.000 enfants fréquentent ses écoles. »

« Les Lazaristes, aidés des Filles de la Charité, ont obtenu, en ne tenant compte que de la Chine, 25.670 con-

versions d'infidèles; ils ont 99 hospices ou hôpitaux, et, dans leur léproserie de Madagascar, sont soignés 350 lépreux; 47.510 élèves fréquentent les écoles qui dépendent d'eux. »

« Les Jésuites, dans leurs 21 missions, ont obtenu 22.034 conversions et signalé le baptême *in articulo mortis* de 25.681 enfants; 107.988 élèves fréquentent leurs 2.228 écoles et 12.342 leurs 45 collèges. On connaît trop les établissements de Beyrouth et de Zi-Ka-Wei, entre autres, pour que nous ayons à insister sur l'importance de ces maisons. »

« Dans les 14 missions des Oblats de Marie, on a relevé 5.247 conversions; 73.707 enfants fréquentent leurs écoles. »

« Dans l'Ordre des Frères Mineurs, les Franciscains de Chine ont réalisé, à eux seuls, 8.607 conversions. Si nous réunissons les conversions opérées par les Dominicains, les Capucins, les Carmes, les prêtres du séminaire de Milan et de celui de Parme, les missionnaires de Steyl, ceux de Scheut-les Bruxelles, de Saint-François de Sales d'Annecy, et les Pallottins, nous obtenons un total de 20.756. »

« Les Augustiniens de Chine, les Pères Sylvestrins de Kandy, ceux du Divin Sauveur de l'Assam, et les Rédemptoristes moins répandus que les missionnaires dont il a été déjà question, dans les missions secourues par l'Œuvre, sont arrivés au chiffre de 1.318 conversions. »

« Les baptêmes d'adultes donnés en Afrique par les apôtres du Continent noir, Pères de la Congrégation du Saint-Esprit, Pères Blancs, missionnaires de Lyon, Pères du Sacré-Cœur de Saint-Quentin, ont été au nombre de 18.500 environ. De leur côté, les Prémontrés de l'Uellé, les Prêtres de la Consolata de Turin, ceux de Mill-Hill, les prêtres séculiers du Cap, et les Oblats de Saint-François de Sales, du fleuve Orange, en ont obtenu 2.569.

« Dans les missions d'Océanie, desservies par les prêtres des Sacrés-Cœurs de Picpus, les Maristes et les missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, il y a eu 3.895 conversions. ».

Avant de passer aux réflexions que suggère la lecture de ces chiffres, nous devons faire observer que si les Oblats de Marie Immaculée ne sont pas mentionnés parmi les apôtres qui, sur le continent africain, ont administré le saint baptême aux adultes hérétiques ou infidèles, leur omission n'est qu'apparente, puisque dans l'alinéa que le rapport consacre aux Oblats, le total de 5.247 conversions comprend l'ensemble de nos missions. Nous devons même à la vérité de dire que, quant au nombre de baptêmes d'adultes et relativement au nombre des missionnaires, les missions africaines de Natal et du Basutoland l'emportent sur toutes les autres de nos missions, et que, Dieu en soit béni, leur nombre progresse d'une manière consolante, d'année en année, pour dépasser ensemble le chiffre de 2.000 conversions, pendant le dernier exercice.

D'ailleurs, quant aux résultats acquis, il ne nous appartient pas plus de faire des rapprochements entre notre Congrégation et les autres Sociétés religieuses que d'établir des comparaisons entre nos différentes missions. Il faudrait, pour le faire utilement, avoir sous les yeux tous les éléments d'appréciation et Dieu sait s'ils sont nombreux, délicats et complexes !

Qui ne sait de plus, que les résultats ne répondent pas toujours, en proportion exacte, aux efforts des missionnaires? Voudrait-on ne considérer que le travail préparatoire aux conversions d'adultes? Mais il varie presque du tout au tout selon les temps, les pays, les mœurs, et les individus.

Rien que le tableau des difficultés qui viennent des circonstances, et que le zèle de l'apôtre est impuissant trop souvent à renverser est effrayant. Il faut bien le reconnaître, ces difficultés abondent dans les missions qui nous sont confiées. Ici la population est nomade, disséminée en un vaste désert, là les tribus sauvages sont pour la plupart converties et celles qui depuis 50 ans résistent à la grâce n'offrent plus de prise au zèle du missionnaire que dans

une bien faible mesure. En tels Vicariats, la population catholique est pour ainsi dire apeurée de son petit nombre, perdu au milieu des protestants; en d'autres, l'immigration s'emparant de pays entiers, bouleverse en quelques années tous les plans anciens d'apostolat et ne laisse d'autre ressource à nos Pères que de parer au plus pressé. Un jour, on rencontre le fanatisme violent de l'hérésie, ou bien l'on est en butte aux attaques désespérées du paganisme; le lendemain il faut défendre les âmes contre l'or de sectes qui vont jusqu'à payer des primes à l'apostasie et empêcher les conversions au moyen de subsides; ou bien encore, en telle contrée l'abaissement des mœurs est si général, la dégradation si profonde que ce n'est qu'après un long stage que le saint baptême peut être administré avec prudence et discrétion.

Ces obstacles, déjà nombreux, ne sont pas les seuls qui se dressent devant le missionnaire. Les entraves lui viennent encore du manque de ressources, sans parler des tracasseries de certains chefs en pays sauvages ou d'administrations peu bienveillantes en pays civilisés. Ajoutez à cela que l'envoyé de Dieu se trouve exposé, ici, aux rigueurs d'un climat glacé, là, aux ardeurs d'un soleil brûlant, et que le travail de paître les brebis de la maison d'Israël est déjà tellement écrasant que le pasteur peut à peine en accueillir de nouvelles dans un bercail qu'il ne parvient à garder qu'en poussant le dévouement jusqu'à l'héroïsme.

En de telles circonstances, faut-il s'étonner que le nombre des conversions ne soit pas aussi élevé qu'on le désirerait ? Peut-on s'étonner même qu'il ait fléchi en ces dernières années et soit tombé de 6.414 en 1908 à 5.247 en 1909 et 4.908 en 1910 ?

Oh ! assurément, ce n'est pas sans un amer regret que les nôtres, en dépit de leurs efforts, ont vu se ralentir presque partout la marche de leurs conquêtes et diminuer le nombre de leurs victoires. Quel serrement de cœur doit

être le leur et combien pénible quand ils se voient impuissants à faire davantage !

Le Catholicisme peut-il borner ses aspirations et se contenter d'une partie même prépondérante de l'humanité? mais les missionnaires savent fort bien qu'il est de la nature de la seule vraie Foi d'aspirer à la conquête de toutes les âmes répandues dans le monde et — ils ne l'oublient pas — que c'est sur eux, avant tous autres, que l'Eglise, l'Epouse Immaculée du Christ, compte pour les lui amener. Et elles sont nombreuses les âmes qui sont en dehors de la voie du salut. Sans sortir du champ où s'exerce l'action de la Congrégation, disons seulement qu'à côté de moins de 600.000 catholiques, il y a plus de un million et demi d'hérétiques et cinq millions et demi d'infidèles, soit une proportion de 3 hérétiques et 9 infidèles pour un catholique. On le voit, la tâche est immense et c'est le cas de répéter après le divin Maître : La moisson est grande, les ouvriers peu nombreux.

Si l'on ne peut, sans cruauté, réclamer de nos vaillants apôtres un redoublement d'efforts quand on sait qu'ils succombent sous le faix, nous devons, du moins, tous faire violence au ciel par nos prières, nos sacrifices et nos bonnes œuvres, afin d'obtenir que Dieu dans sa miséricorde envoie dans son champ nombre de bons ouvriers apostoliques et, par l'intercession de notre Mère Immaculée, Il répande sa grâce en telle abondance que, par le travail de nos missionnaires, hérétiques et païens ouvrent enfin les yeux à la lumière de la vraie Foi et leurs âmes aux rayons de la divine Charité.

Nos Frères junioristes, novices et scolastiques, tout spécialement, s'en souviendront dans leurs exercices de piété et participeront ainsi à l'apostolat de leurs aînés en attendant qu'ils puissent en partager les fatigues et les récompenses. Ils prieront aussi pour tous ceux qui, par leurs aumômes à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, permettent à nos missionnaires de livrer les bons combats et

d'assurer la continuation des œuvres saintes qu'ils ont entreprises pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et l'honneur de notre chère Congrégation.

L. J.-C. et M. I.

PROVINCE DU CANADA

Lettre de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec au R. P. Legault, O. M. I., curé de Saint-Sauveur.

Archevêché de Québec, 25 novembre 1910.

Mon Révérend Père.

Votre belle paroisse de Saint-Sauveur se distingue entre toutes les autres par la dévotion envers le Très Saint Sacrement : c'est une de mes consolations et j'en rends grâces à Dieu tous les jours. Elle mérite des félicitations et je suis heureux de les lui offrir.

L'adoration que vos milliers d'ouvriers font tous les mois au retour de leur travail est un spectacle des plus édifiants : partout on en parle avec une admiration enthousiaste. Les étrangers, qui ont assisté à vos Congrès et qui ont vu cette foule de travailleurs se presser dans votre grande et belle église, s'agenouiller pieusement, prier avec ferveur Jésus-Hostie, et chanter à plein cœur : « Nous voulons Dieu », puis s'en retourner chez eux joyeux et réconfortés, ne tarissent pas en éloges et proclament qu'ils n'ont jamais rien vu d'aussi beau. — Ils ont raison : il y a peu d'endroits au monde où se produise une pareille manifestation de foi et de piété envers la sainte Eucharistie.

Les communions sont devenues de plus en plus fréquentes ; le bien qui en résulte pour votre peuple est considérable et doit vous être un puissant encouragement dans l'exercice de votre saint ministère.

Vous voulez fa re encore davantage et répondre au désir de vos ouailles, — désir qui est bien selon votre cœur — en établissant dans votre église l'adoration diurne du Saint Sacrement.

Vous me demandez d'approuver ce pieux projet. Je le fais avec le plus grand plaisir, bien convaincu que la foi, l'amour de Dieu, et la pratique des vertus chrétiennes s'affermiront de plus en plus dans les âmes des adorateurs et des membres de leurs familles.

Je prie le divin Maître de répandre ses plus précieuses bénédictions sur vos braves paroissiens et sur les dévoués religieux qui travaillent à leur sanctification avec un zèle infatigable.

Veuillez agréez, mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur.

† L. N., *Archev. de Québec.*

N. B. — L'adoration perpétuelle établie le 6 novembre 1910, compte aujourd'hui plus de 3.500 membres. H. L.

PROVINCE D'ALLEMAGNE

Extraits de lettres.

I. — Engelport.

La maison de Maria Engelport compte actuellement 11 Pères, 32 Frères et 8 novices convers.

Les Pères missionnent dans les diocèses de Trèves, Metz, Mayence, Cologne, etc. Ils sont recherchés de plus en plus, et bien que leur nombre ait été augmenté dernièrement, nous sommes loin de suffire aux demandes, écrit le R. Père Supérieur.

A la maison, le noviciat des Frères convers compte ordi-

nairement de 7 à 8 novices. Nous aimerions à voir ce nombre s'accroître, mais ce n'est pas facile. Beaucoup de Congrégations cherchent à se recruter, et d'ailleurs l'esprit matérialiste de notre temps prédispose peu à embrasser une vocation de dévouement sans éclat devant les hommes comme l'est celle de nos Frères convers.

Le bon Dieu a pourtant permis que nous trouvions un moyen de faire du bien aux âmes tout en favorisant le recrutement des vocations. Je veux parler des retraites que nous avons commencé à donner dans notre maison. Nous pouvons y abriter commodément de 40 à 50 retraitants. Jusqu'ici 8 retraites ont été prêchées, et elles étaient de plus en plus suivies : 5 étaient données à des artisans et jeunes ouvriers, et 3 à des conscrits avant leur départ pour l'armée.

De plus nous groupons de jeunes étudiants dans le but de leur assurer les avantages des exercices de la retraite, et, nous espérons, avec l'aide de Dieu, étendre davantage cette organisation dans le courant de l'année 1911.

Au point de vue matériel, on n'y gagne absolument rien sinon beaucoup de travail, de soucis et de responsabilités ; mais comme je le disais plus haut, un grand bien est fait à de nombreuses âmes et nous aurons de plus la chance d'avoir un plus grand nombre de sujets.

II. — Hünfeld.

A Schlirchtern, le 4 décembre dernier, le R. P. Dindinger, de Hünfeld, se trouvait parmi les 400 ouvriers italiens employés à la construction d'une ligne de chemin de fer. Ils fêtaient la sainte Barbe, leur patronne.

Il y eut grand'messe et sermon italien de trois quarts d'heure.

Malheureusement, personne ne voulut s'approcher des sacrements, et le Père y tenait d'autant plus que 19 seulement ont satisfait au devoir pascal.

Le respect humain est un terrible fléau pour ces pauvres ouvriers, car ils ne sont pas sectaires ; ils vous assurent même le plus tranquillement du monde qu'ils sont de bons chrétiens : *buoni cristiani.*

Le fait est que, chez eux, dans leur paroisse, ces ouvriers ne voudraient pas manquer de faire leurs Pâques. Ne les feraient-ils pas également ailleurs, si avant de quitter l'Italie ils étaient prévenus, instruits, exhortés ? C'est la question que se pose le Père avec ceux qui, comme lui, ont éprouvé la même tristesse en face de l'abandon des pratiques religieuses de la part de ces pauvres gens. Il n'est pas en notre pouvoir d'y répondre ni surtout, hélas ! de remédier à ce déplorable état de choses.

PROVINCE DE MANITOBA

La visite de l'archevêque ruthène de Leopol ou Lemberg.

Sa Grandeur Mgr le comte André Szeptychi, archevêque ruthène de Leopol, a, pendant plus d'un mois et demi, mené une vie apostolique dans toute la force du terme.

Des provinces de l'Ouest canadien, et jusqu'au Pacifique, puisqu'il a officié à Vancouver, il a parcouru et visité tous les endroits les plus importants, sans négliger de s'arrêter même en certaines colonies peu nombreuses et peu opulentes.

Il passait ses journées à prêcher, à confesser, à baptiser et à catéchiser. Sa place favorite a été le tribunal de la pénitence. C'est là que, comme un autre Josaphat, son cœur de père est entré en contact intime avec ses enfants.

Les « *Cloches* » de Saint-Boniface regrettent que la jeunesse des séminaires, petits et grands, n'ait pas été

témoin du spectacle touchant qu'offrait cette vie de missionnaire qui leur serait apparue alors dans sa réelle grandeur.

De cette visite, le cœur du bon pasteur est revenu affligé à la vue des maux qui menacent les catholiques ruthènes au Canada.

L'indépendance, le schisme russe, la révolte de quelques prêtres apostats ont fait beaucoup de victimes; mais le danger le plus grand, c'est l'irréligion. L'irréligion, c'est le résumé des autres dangers, comme c'est aussi la conclusion naturelle du manque de prêtres pour desservir la population.

Ce qui fait trembler le plus l'archevêque ruthène, c'est l'état déplorable dans lequel grandit l'enfance. Il a remarqué que, lors de ses visites, les adultes affluaient. Or, les familles ruthènes sont nombreuses; où étaient les enfants? Dans telle colonie, à peine l'archevêque a-t-il pu trouver une dizaine d'enfants à catéchiser sur environ cent cinquante personnes présentes. Cette indolence des parents est ordinaire. Les missionnaires s'en plaignent, car elle les met dans l'impossibilité, dans leurs rares visites, d'atteindre la portion chérie du troupeau, l'enfance. Heureux les quelques postes qui ont des religieuses! Il faudrait les multiplier comme aussi il faudrait multiplier les pasteurs. Sans cela, que deviendra la génération qui grandit? Que deviendraient les Ruthènes, si l'on ne donnait suite au suprême effort né à l'époque du concile de Québec?

Les misssionnaires font bien tout ce qui est possible, et le Métropolitain de Lemberg leur rend cet hommage, mais ils ne sont pas assez nombreux. Une grande partie de leur temps se passe en voyage. D'ordinaire, ils peuvent à peine réunir plus de deux cents fidèles à la fois, tant la popution est disséminée.

VICARIAT DU MACKENSIE

Mission Saint-Isidore, Fort Smith.

Lettre du R. P. Gouy.

Aujourd'hui, j'ai encore à vous annoncer mon changement : je suis vraiment comme le Juif errant. Après un an au fort Norman, me voilà maintenant au fort Smith, c'est-à-dire à l'entrée du pays ; j'ai ainsi passé d'une extrémité du pays à l'autre. Ce qu'il y a de bon, c'est que je me suis bien rapproché de la civilisation : ainsi, je puis, d'ici, communiquer avec le monde extérieur presque chaque mois, tandis qu'en bas, au fort Norman et ailleurs, nous n'avons que deux occasions par an pour correspondre avec l'extérieur. De ce côté-là donc, mon changement a du bon. Mais, d'un autre côté, ce qu'il y a de pénible pour moi, c'est que j'arrive à un poste où je suis seul, ne connaissant ni la langue ni les gens. Je parle parfaitement deux dialectes : esclave et peau de lièvre ; mais ici, c'est le montagnais : je ne l'ai jamais appris.

Tout le long du chemin, pour me rendre ici, je trouvais mes anciennes missions, mes anciens paroissiens. Partout on aurait bien voulu m'arrêter, et j'aurais été content moi-même de m'arrêter dans l'une ou l'autre. Mais Sa Grandeur ne voulait rien entendre, c'était au fort Smith qu'il me voulait et pas ailleurs. Me voilà donc au fort Smith depuis le mois d'août dernier.

La population se compose de sauvages montagnais, deux cents peut-être, de quelques métis Français et de quelques Anglais, commis de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le français est généralement assez parlé et compris surtout, l'anglais aussi. Je prêche donc en français.

Le fort Smith est une place importante. Depuis quelques

années, on en a fait le chef-lieu du Mackensie, pour le commerce. C'est en même temps l'entrée du pays. Tout ce qui rentre dans le Mackensie, personne ou marchandise, doit passer ici, ce qui donne beaucoup de vie à la place en été. Toutes les marchandises sont débarquées à sept lieues d'ici, et de là transportées en charrette jusqu'au fort Smith, pour être embarquées de nouveau et conduites à destination. Ce transport coûte assez cher, aussi Monseigneur voudrait que nous fissions nous-mêmes le transport de tous les objets de mission, et c'est pour cela qu'il a résolu d'établir à la mission une ferme pour entretenir des animaux destinés au portage des marchandises, et aussi des animaux de boucherie pour les missions du Nord, qui n'ont pas la facilité d'élever des bestiaux comme ici.

Nous commençons donc une ferme. J'ai trois Frères convers avec moi pour faire le travail extérieur. Nous avons dû commencer par bâtir une étable, puis il nous faudra bâtir pour nous-mêmes une maison raisonnable, car là où nous sommes logés, il y a de la place pour deux et nous sommes quatre.

Petit à petit nous nous établirons, mais nous avons un peu de misère cette année, car il nous est arrivé des animaux de la rivière de la Paix, par l'entremise de Mgr Grouard, et nous ne sommes pas prêts encore. Il faut cependant nourrir et loger tout cela, ce qui me cause du souci et bien des dépenses également. En ce moment, j'ai plus de 100 dollars de dettes envers la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il me faut, moi aussi, payer de ma personne et faire le charretier, le vacher, le cuisinier et l'architecte à l'occasion. Plus tard, je me propose de vous parler plus longuement de ma nouvelle mission.

VICARIAT DE CEYLAN

Bénédiction de la première pierre du Noviciat et de la maison de missionnaires à Bambalapitiya.

La cérémonie a eu lieu à 5 h. ½ du soir, le beau jour de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge. Si le mauvais temps n'y avait mis obstacle, cet événement eût été célébré avec transport et enthousiasme par les fidèles de Colombo, tant en raison de la portée de l'œuvre qui commence qu'en raison de la reconnaissance et de la sympathie que les catholiques éprouvent à l'égard de ceux qui, depuis bientôt trente ans, pourvoient avec un si grand désintéressement à leurs besoins spirituels.

La pluie n'empêcha pas cependant le R. P. Conrard, qui surveille les travaux de la construction, de faire les préparatifs de circonstance pour la cérémonie. L'allée conduisant de la route à l'emplacement de la bâtisse était décorée de jeunes feuilles de cocotier, et au lieu même où devait se dérouler la cérémonie, on avait érigé un bel arc de triomphe.

A l'heure fixée, le R. P. Brault, Vicaire général de Colombo, arrive, accompagné du R. P. J. Collin, Vicaire des missions, et les rites de la bénédiction s'achevaient quelques minutes après. La pierre angulaire bénite est un bloc de marbre, avec l'inscription de la date et autres indications d'usage.

La bénédiction terminée, le R. P. Collin adressa au R. P. Brault un discours que nous sommes heureux de reproduire, ainsi que la réponse qui l'a suivi.

Révérend Père Vicaire général,

« Je vous remercie très cordialement, en mon nom et au nom de toute la Congrégation des Oblats de Marie Imma-

culée, d'avoir bien voulu répondre avec empressement à notre invitation et d'être venu ici pour bénir la pierre angulaire de cette maison. Mes remerciements, en passant par vous, vont à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, qui vous a chargé d'accomplir, en son nom, cette bénédiction (1). Je vous prie donc d'offrir à Sa Grandeur l'hommage de ma reconnaissance pour les encouragements qu'Elle a bien voulu nous donner au sujet de cette entreprise.

« Les fondations déjà posées sont destinées au noviciat des Oblats de l'île de Ceylan. Deux autres constructions s'élèveront bientôt après celle-ci, l'une pour la chapelle, l'autre pour la résidence d'un certain nombre de Pères choisis pour se consacrer exclusivement aux travaux de missions et retraites dans les villes et les villages. Le ministère des missions est, en effet, la fin principale de notre Congrégation, le but premier de son origine. Jusqu'ici, le manque de prêtres séculiers nous a obligés de nous occuper du ministère paroissial, et nous-mêmes, en nombre insuffisant, nous n'avons pu donner des missions comme nous l'aurions voulu. Quelques missions en règle, il est vrai, ont été données, il y a bien des années, dans le nord de l'île, par les premiers Oblats venus à Ceylan, Mgr Séméria, les RR. PP. Bonjean et Chounavel. Les rares survivants de ces heureux temps s'en souviennent encore comme d'un événement et parlent avec enthousiasme des fruits merveilleux et consolants que produisaient les missions. Notre doyen, le R. P. Chounavel, aime, lui aussi, à parler de ce « bon vieux temps » — « le plus heureux », dit-il — et soupire après le jour où il lui sera donné de le voir revenir. J'espère qu'il n'aura pas trop à attendre. La bénédiction de la pierre angulaire est le premier pas fait dans la réalisation de son désir et du nôtre. Avec la grâce de Dieu, les encouragements de Monseigneur et l'aide généreuse de nos bienfaiteurs, cette maison s'élèvera bien vite et abritera un groupe de missionnaires zélés qui parcourront le pays en annonçant la parole de Dieu.

« Maison et chapelle sont dédiées à saint François Xavier, l'apôtre des Indes et de Ceylan, le patron et le

(1) Mgr Coudert, archevêque de Colombo, est allé vénérer le corps de saint François Xavier, à Goa (Indes Portugaises), au commencement du mois de décembre. Sa Grandeur n'était pas de retour le 8 décembre. (*N. D. L. R.*)

modèle des missionnaires, et sur les traces duquel nos Pères s'efforceront de marcher. Comme saint François Xavier, ils iront, la croix en main, faire connaître à tous l'amour, la miséricorde et les jugements de Dieu, appeler les pécheurs au repentir, annoncer Celui qui est le salut : Notre-Seigneur Jésus-Christ; faire briller la lumière de l'éternelle vérité à ceux qui sont assis dans les ténèbres, à l'ombre de la mort.

« Je remercie tous ceux qui, en dépit de l'inclémence du temps, sont venus assister à cette cérémonie. La sainte Ecriture nous dit que la charité est plus forte que la mort et que les grandes eaux ne sauraient l'atteindre, ni la submerger de leurs flots. Nous en avons ici un exemple, puisque le mauvais temps n'a pu arrêter la foule accourue en nombre considérable. Merci, de nouveau, mon Révérend Père, en mon nom et au nom de tous les Oblats, d'être venu bénir cette pierre angulaire. »

Le Révérend Père Vicaire général répondit :

« Mon Révérend Père provincial,

« L'absence de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque me donne le privilège de présider cette cérémonie. J'éprouve un vif plaisir de bénir la pierre angulaire du bâtiment destiné au Noviciat des Oblats de Marie Immaculée. Ce fait ouvre une ère nouvelle dans l'histoire de la Congrégation à Ceylan. Depuis le temps de leur arrivée à Ceylan et spécialement depuis que l'archidiocèse a été confié à leurs soins, les Oblats ont été si occupés à bâtir de nouvelles églises et de nouvelles écoles qu'ils n'ont pas eu le temps de penser à eux-mêmes. Tandis que les Frères des Ecoles chrétiennes et les Sœurs indigènes avaient leurs noviciats, nos novices n'ont pas eu jusqu'ici de demeure stable et, pendant ces 30 ans écoulés, les exercices du noviciat n'ont pu avoir lieu deux fois à la même place. Le bâtiment projeté a donc pour but de combler une lacune qui n'a duré que trop longtemps, et les séminaristes qui se sentiront inclinés à embrasser la vie religieuse auront une maison salubre où ils trouveront toute facilité pour étudier leur vocation et s'entraîner à l'accomplissement des observances religieuses.

« Je suis heureux de vous entendre dire qu'en outre du bâtiment qui s'élèvera ici, il y en aura un autre destiné à un groupe de missionnaires exclusivement voués à la pré-

dication des missions et des retraites dans les différentes parties de l'archidiocèse. Au nom de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, je souhaite vivement la réussite de ce projet. La prédication des missions est, d'ailleurs, une des principales fins de la Congrégation, et Monseigneur l'Archevêque connaît bien les grands avantages spirituels que ses ouailles retireront des saints exercices des missions. Les missions données à Jaffna, à Maggona, il y a quelques années, par Monseigneur lui-même, les retraites prêchées à Petah, Kotahena et ailleurs, prouvent combien les fidèles accueilleraient avec joie les fruits de bénédiction des missions et retraites et combien ils s'empresseraient de profiter, dans l'intérêt de leur salut, de ce puissant moyen de sanctification. Les missions donnent toujours occasion à des conversions extraordinaires et impriment un nouvel élan à la vie réellement chrétienne.

« Encore que quelques missions aient été données à des intervalles plus ou moins longs, le manque de prêtres nous a empêché de rien faire dans ce genre d'une façon méthodique et suivie. Pour commencer une œuvre aussi importante, il faut non seulement un groupe de bons prédicateurs, mais encore, dans les différentes paroisses un nombre suffisant de missionnaires, pour satisfaire au surcroît de travail que la prédication des missions entraînera après elle dans chaque district. On peut prévoir qu'elle augmentera environ de moitié le travail qui incombe présentement au clergé.

« Quoi qu'il en soit, j'espère que d'ici quelques années, avec le secours de nouveaux missionnaires de chez nous, et lorsque les séminaristes de Saint-Bernard auront été ordonnés, vous serez à même de réaliser un dessein si cher à Monseigneur l'Archevêque et que ses vénérés prédécesseurs, Mgr Bonjean tout particulièrement, avaient tant à cœur.

« Vous avez évoqué, et j'en suis heureux, le nom du R. P. Chounavel, pour l'associer à cette cérémonie. Je suis persuadé, en effet, qu'il est ici, de cœur, avec nous ce soir. Il y a plus de 53 ans, — c'était au mois de septembre 1857 — le R. P. Chounavel prêchait des missions avec le R. P. Bonjean, sous la direction de Mgr Séméria, de pieuse mémoire. Moi aussi, à notre cher doyen, qui jouit du privilège extraordinaire de sembler rajeunir de jour en jour, je souhaite de ne pas chanter son *Nunc dimittis* avant d'avoir encore pris part à une de nos missions.

« Comme vous m'en avez prié, Mon Révérend Père, j'of-

frirai avec plaisir à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, l'expression de votre reconnaissance ; je lui rendrai compte de l'intéressante cérémonie que j'ai accomplie en son nom. Je vous félicite d'avoir commencé une si belle œuvre et j'espère qu'avec les bénédictions de Dieu et l'aide de bienfaiteurs généreux, Monseigneur l'Archevêque aura bientôt la consolation de bénir la maison dont j'ai eu l'honneur et la joie de poser la première pierre. Je vous remercie, enfin, de la chaleureuse bienvenue que vous m'avez donnée. »

Ceyl. Cath. Messenger.

Visite du Kronprinz à Colombo.

Leurs Majestés Impériales la princesse et le prince héréditaire d'Allemagne ont séjourné trois semaines à Ceylan. Au nombre des établissements honorés de leurs visites, il faut mentionner le cercle allemand de Colombo, où se trouvaient les RR. PP. E. Vogel, curé de l'église de Tous les Saints à Borella, et P. Schmitz, professeur au collège de Saint-Joseph de Colombo.

Présenté par le Consul allemand, le R. P. Schmitz eut la faveur d'un entretien particulier avec le prince. Au cours de cet entretien Sa Majesté rappela les acclamations nourries dont elle avait été saluée, tant par les Professeurs que par les élèves, lors de son passage devant le collège Saint-Joseph, et exprima l'excellente impression que lui avait causée la vue de ces centaines de jeunes gens au visage épanoui de joie et de santé.

Avec beaucoup d'intérêt, le prince interrogea ensuite le Père sur le nombre d'élèves fréquentant le collège et sur le genre d'éducation qui y est donné. Il parut agréablement surpris en apprenant que les élèves étaient préparés aux examens de l'Université de Cambridge aussi bien qu'aux grades ès-arts et ès-sciences.

Sur de nouvelles interrogations, le P. Schmitz déclara qu'il appartenait à la Congrégation des Oblats de Marie

Immaculée dont le scolasticat allemand est à Hünfeld et à laquelle sont confiées les missions de la Préfecture apostolique de la Cimbébasie dans la colonie du Sud-Ouest Africain. Le Kronprinz voulut bien s'informer du nombre des Oblats à Ceylan, de la nature et de l'étendue de leurs travaux, de leur supérieur ecclésiastique, etc., puis passant à des questions d'ordre plus général, il se fit renseigner sur l'état du catholicisme à Ceylan, le nombre des fidèles, etc.

Avant de terminer l'entretien, Sa Majesté exprima son admiration de la beauté des quelques églises catholiques qu'elle a pu voir à Ceylan, de la cathédrale de Colombo, en particulier. *Du C. C. Messenger.*

VICARIAT DU SUD DE L'AFRIQUE

Vicariat apostolique du Transvaal.

Dans la réunion plénière tenue le 12 décembre 1910, il a paru opportun aux E. Pères de la Sacrée Congrégation de la Propagande, de séparer du Vicariat Apostolique du Transvaal, les 2 districts civils de Zoutpansberg et de Waterberg, pour en former la nouvelle Préfecture apostolique dite du Transvaal septentrional et confiée aux Révérends PP. Bénédictins de la Congrégation du Mont-Cassin, de la primitive observance.

Cette proposition ayant été approuvée par Sa Sainteté dans l'audience accordée au secrétaire de la Sacrée Congrégation le 20 décembre dernier, le décret a été signé le 22 du même mois, par S. E. le cardinal Gotti, préfet de la Propagande.

Nul doute que, comme l'indique le décret, par la création de cette nouvelle préfecture et l'augmentation du nombre des ouvriers, l'apostolat au nord du Transvaal ne se développe, et la sainte Eglise ne continue ses conquêtes.

KEEWATIN

Monseigneur Ovide Charlebois, o. m. i.

Evêque de Bérénice, Premier Vicaire apostolique de Keewatin.

Le nouvel évêque appartient à une de ces familles patriarcales et foncièrement chrétiennes, comme il en existe tant, Dieu merci, dans la province de Québec. Il naquit le 12 février 1862, à Oka, lac des deux montagnes, diocèse de Montréal, et dès le lendemain de sa naissance, il recevait le saint baptême.

Il fit ses études au collège de l'Assomption, puis il entra au novicat des PP. Oblats, à Lachine, près Montréal, le 13 août 1882.

La vie religieuse semble avoir un attrait tout spécial pour sa famille, et deux de ses frères, aujourd'hui prêtres oblats comme lui, ne tardèrent pas à le suivre au noviciat.

Le frère Ovide fit ses vœux perpétuels juste deux ans après sa prise d'habit, c'est-à-dire le 13 août 1884. Il n'était encore qu'étudiant en théologie. Ses études ecclésiastiques terminées, il fut ordonné prêtre le 17 juillet 1887.

Le même jour, il reçut son obédience pour le diocèse de St-Albert qui comprenait alors ce qui est depuis devenu le diocèse de Prince-Albert.

Quelque cinq mois plus tard, le 5 novembre, il arrivait au premier des deux postes qu'il ait jamais occupés dans le Nord-Ouest. C'était la mission St-Joseph au fort Cumberland, pays jusque-là en grande partie protestant.

Pendant seize ans il s'y dépensa sans compter, travaillant de ses mains quand ses faibles ressources ne lui permettaient point de se procurer de l'aide, prêchant et visitant les sauvages qui lui étaient confiés et faisant parmi eux de nombreuses conversions. De cette manière il se bâtit une église convenable et mit sa mission sur un bon pied.

Son zèle et ses talents de bon administrateur furent reconnus en 1890, lorsque ses supérieurs crurent pouvoir le mettre à la tête de toutes les missions avoisinantes.

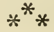
Dès lors il ajouta au soin des sauvages qui fréquentent le fort Cumberland celui des Indiens du Pas, du Grand Rapide et en général de la basse Saskatchewan. Tous les ans, il se rendait par eau à Prince Albert, d'où il descendait en bateau plat l'approvisionnement de ces différents postes.

Trois ans plus tard, 27 août 1903, il succédait au R. P. Paquette comme directeur de l'école de Duck Lake. Sous sa sage direction, la dette qui grevait l'établissement a été réduite à des proportions qui permettent de contempler l'avenir sans trop d'appréhension.

Il fit plus, St-Michel devint sous sa houlette une école modèle. Par sa bonté naturelle, son grand esprit de foi et le soin tout paternel avec lequel il veillait sur ses enfants, il réussit non seulement à faire supporter, mais même à faire aimer le séjour dans cet établissement à des enfants qui avaient grandi jusqu'à l'âge de raison en l'absence de toute contrainte.

Saint-Michel compte une centaine d'enfants indiens des deux sexes, et non seulement ceux-ci peuvent se vanter d'être animés d'un excellent esprit, mais on peut dire que le moindre scandale n'est jamais venu ternir le blason de cette belle institution.

Naturellement le R. P. Charlebois n'y fit pas tout : il a eu pour le seconder d'excellentes religieuses qui ne ménagent pas leurs peines. Mais chacun sait que les membres suivent généralement le mouvement imprimé par la tête.



Depuis quelque temps déjà, il était question de la formation d'un nouveau Vicariat apostolique, qui comprendrait la partie inférieure des terres arrosées par les tributaires de

la Baie d'Hudson, y compris la belle mission de Saint-Jean-Baptiste, à l'Ile à la Crosse — la plus ancienne de toutes les missions du nord, puisque la fondation remonte à l'an 1844.

Cette division, décidée en principe, devint un vicariat apostolique il y a quelque mois, et le 8 août dernier le R. P. Charlebois en était nommé le premier titulaire avec le titre d'évêque de Bérénice, en Lybie.

Son élévation à l'Episcopat est le digne couronnement de 23 ans d'une vie toute faite de dévouement, d'esprit de foi et d'humble simplicité, vie de fructueux développements dans le champ plus vaste qui vient d'être confié à son zèle.

Le sacre.

Mgr Ovide Charlebois a été sacré, le 30 novembre dernier, dans l'église paroissale de l'Assomption, — l'église du beau collège où il a fait ses études — sous le titre d'évêque de Bérénice, vicaire apostolique du Keewatin. La cérémonie du sacre qui a eu lieu en présence de Mgr l'archevêque de Montréal, assistant au trône, et qui réunissait une quinzaine d'évêques et plus de trois cents prêtres, a été présidée par Mgr Langevin, l'archevêque de Saint-Boniface, le métropolitain du nouvel évêque. Les évêques assistants de l'élu étaient Nos Seigneurs Archambeault, de Joliette, et Bernard, de Saint-Hyacinthe. Le Rév. Père Dozois, provincial des Oblats, prononça le discours de circonstance. M. l'abbé Ferréol Jobin, du collège de l'Assomption, eut l'honneur de lire en chaire les lettres de créance du nouvel évêque.

Si Mgr Charlebois n'eut pas la consolation d'avoir à la cérémonie son père et sa mère, qui sont morts, il vit autour de lui, outre ses frères et sœurs, plus de deux cents proches parents.

La cérémonie fut grandiose. Jamais sans doute l'Assomption n'avait vu pareille fête. Les bons paroissiens et les pieux écoliers se montrèrent dignes de l'honneur qu'on

leur faisait, par leur zèle, leur empressement et leur enthousiasme. Pourquoi n'ajouterions-nous pas, car le détail a son charme, que la quête, qui fut abondante, se faisait en faveur de la future cathédrale du Keewatin ? La *schola* du collège a exécuté le plain-chant et la musique avec une remarquable précision et un goût très sûr.

Au banquet, de remarquables discours furent prononcés par Mgr l'Archevêque de Montréal, par Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, consécrateur et métropolitain, et par M. le chanoine Villeneuve, supérieur du collège de l'Assomption. A chacun, Mgr Charlebois répondit avec distinction, et n'oublia personne dans ses remerciements.

Mgr Bruchési, en exprimant au nouvel évêque ses souhaits de longue vie et d'apostolat fécond, rendit un précieux hommage au mérite et au dévouement des fils de Mgr de Mazenod.

Mgr Langevin salua dans l'évêque qu'il venait de consacrer, les qualités du zèle avec lequel, simple missionnaire Oblat, le P. Charlebois avait su, à l'exemple de saint Paul, se faire tout à tous, évangéliser ses ouailles en s'adaptant à leurs usages et en parlant leurs langues sauvages pour les convertir et les conserver au bon Dieu. Il sera évêque catholique donc, et apostolique.

Avec une délicatesse tout à fait charmante, Monsieur le supérieur du collège rappela les liens qui unissaient l'évêque à son Alma Mater. Il eut plus d'un mot aimable à l'adresse de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Mgr Dontenwill, supérieur général, était représenté par le R. P. N. S. Dozois, assistant général et visiteur.

Le R. P. Grandin, vicaire des missions d'Alta-Sask, prit part également à la cérémonie. A son titre officiel, il ajoutait celui de neveu du regretté Mgr Grandin, qui a ordonné prêtre Mgr Charlebois.

Nous nous reprocherions, avec la semaine religieuse de Montréal, de ne pas citer au moins un passage de l'éloquent

sermon qu'avait prononcé à la cérémonie du sacre le R. P. Dozois, provincial. Nous avons gardé cette citation pour la fin, parce qu'elle nous permettra, en faisant nôtres les beaux souhaits, si chrétiens, qu'elle contient, d'offrir au nouvel évêque nos meilleurs vœux.

« Mes frères, l'Eglise n'est jamais plus belle que lorsqu'elle est persécutée, car alors elle s'empourpre du sang de son Dieu. Jésus-Christ n'a jamais été plus beau que sur le Calvaire et il savait si bien les charmes de ses larmes et de son sang qu'il prophétisait : « Quand je serai élevé entre le ciel et la terre, j'attirerai tout à moi ». De même l'évêque n'est jamais plus grand que dans la souffrance. Mgr Charlebois participera à la grandeur de son Maître crucifié. Il est préparé à la mission que le ciel lui confie aujourd'hui par l'épreuve et par le sacrifice. C'est ce que signifient les vingt-trois ans qu'il a passés au milieu des sauvages de l'Ouest. Au cours de ces vingt-trois années d'apostolat, je ne sache pas qu'il ait fait naufrage, ni qu'il ait été battu de verges, comme saint Paul, mais je sais qu'il a souffert de la faim, de la nudité, de la fatigue excessive, et surtout de l'isolement. Ceux qui ont eu l'avantage de lire ses édifiantes correspondances, et vous en êtes, savent combien le cœur affectueux du P. Charlebois a souffert de la solitude dans laquelle s'écoula sa jeunesse sacerdotale. Loin de ses parents, loin de tout confrère, loin de tout compatriote, loin de tout blanc, il a travaillé avec un zèle insurpassable, il a souffert en martyr, il a pleuré en saint. Et sa carrière n'est pas finie. Placé par Dieu à la tête d'un diocèse, d'un vicariat, qui n'offre rien aux convoitises humaines, il ira jusqu'au Calvaire. Allez, apôtre du crucifié ; votre cœur est plein de l'amour de Dieu, qu'il le déverse sur les âmes les plus abandonnées. Allez là-bas dans l'extrême nord, allez-y par Marie — *Ad Jesum per Mariam.* — C'est là que votre modèle divin vous attend. Votre cathédrale, ce sera la tente de toile, ou la voûte des

cieux ; pour véhicule, vous n'aurez que la misérable traîne à chiens ; votre peuple, ce sera le peuple indien ; allez au Calvaire, allez ! »

Indult pour les missions étrangères.

Ainsi qu'il apparaîtra de la lecture du texte, cet indult a été demandé et accordé en faveur des missions étrangères, pour permettre aux Provinciaux et Vicaires des missions d'obtenir par écrit le vote délibératif de leurs Consulteurs, soit pour l'admission aux vœux, soit pour quelque autre matière, lorsque la réunion des membres du Conseil n'est pas possible.

Il est publié ici, afin de ne point le séparer des observations que sa promulgation comporte.

1° Le but de cet indult n'est pas de suppléer dans les circonstances ordinaires aux réunions des Conseils provinciaux ou vicariaux telles qu'elles sont prescrites par nos saintes Règles et qui restent maintenant comme par le passé le mode normal d'administration des Provinces ou Vicariats ;

2° L'indult ne peut servir qu'en dehors de l'Europe « *in missionibus exteris* » et dans des circonstances exceptionnelles, pour des cas imprévus ou urgents, lorsqu'une impossibilité physique ou morale empêchera d'agir autrement « *quoties aliter fieri nequeat* » ;

3° Les décisions *motivées* des Consulteurs devront être données *par écrit* et conservées aux archives provinciales ou vicariales, pour être produites en cas de besoin ;

4° Une copie certifiée conforme des lettres dans lesquelles les Consulteurs auront fait connaître leurs votes motivés devra être jointe au dossier qui sera soumis à l'approbation du Supérieur Général et de ses Assistants ;

5° Les décisions du Conseil provincial ou vicarial ne sauraient être approuvées par le Conseil généralice si les

prescriptions ci-dessus n'ont pas été observées, et notamment si le Supérieur Général n'admet pas le bien-fondé des motifs qui ont donné lieu à la consultation par écrit.

C'est sous ces réserves et à ces conditions seulement que le Supérieur Général promulgue l'indult dont la teneur suit :

Beatissime Pater,

Vicarius Generalis Congregationis Oblatorum Beatæ Mariæ Virginis Immaculatæ ad pedes Sanctitatis Vestræ humillime provolutus exponit quod *in exteris Missionibus*, ob nimiam locorum distantiam non raro accidit ut impossibile prorsus sit cum Provinciali aut cum Missionum Vicario ejusdem consultores convenire, statutis a Constitutionibus temporibus. Unde, inter alia inconvenientia istud sequitur quod, cum juxta easdem Constitutiones requiratur votum deliberativum Concilii provincialis seu vicarialis pro admissione ad vota, vota ipsa debito tempore nuncupari non possint, addito etiam quod admissio confirmari debeat a Superiore Generali, qui in Europa sedem habet. Quapropter enixe petit Orator ut in dictis Missionibus, *quoties aliter fieri nequeat*, Provincialis seu Missionum Vicarius, salva validitate *tum in hac votorum materiæ, tum in alia quacumque,* Consultorum mentem per litteras exquirere valeat.

Et Deus...

Vigore specialium facultatum a SSmo Domino Nostro concessarum. Sacra Congregatio Negotiis Religiosorum Sodalium præposita, attentis expositis benigne adnuit pro gratia juxta preces. Contrariis quibuscumque non obstantibus. Datum Romæ 27 Augusti 1910.

Fr. S. C. Card. Vives, *præfectus.*

J. Cherubini, *subsecretarius.*

Concordat cum originali.

Romæ, 3 Septembris 1910.

Aug. Dontenwill, *O. M. I.,*
Arch. Ptolémaïs.

Médailles-scapulaires.

En attendant la publication du texte officiel du décret du 16 déc. 1910, dès aujourd'hui nous en donnons le résumé ainsi que des déclarations qui les suivent.

En vertu de ce décret, les fidèles pourront remplacer par une seule médaille métallique *tous* les scapulaires approuvés par le Saint-Siège, à l'exception de ceux des Tiers-Ordres. En portant cette unique médaille au cou, ou de toute autre façon convenable sur eux-mêmes, les fidèles jouissent de toutes les indulgences et de tous les privilèges appliqués aux dits scapulaires, y compris le privilège sabbatin.

Cependant le Souverain Pontife exhorte ardemment les fidèles à continuer de porter les scapulaires en étoffe : *Ssmus D. N. D. Pius divinâ P. P. X. Vehementer exhortat ut eadem scapularia, quo hucusque modo consueverunt, fideles deferre prosequantur.*

La médaille devra représenter au recto l'image de Notre-Seigneur montrant son divin Cœur et au verso celle de la très sainte Vierge. Cette médaille devra être bénite par autant de signes de croix qu'il y aura de scapulaires auxquels elle devra se substituer, après que ces scapulaires auront été imposés selon le rite ordinaire. Cette bénédiction peut être donnée par tout prêtre ayant le pouvoir d'imposer ces scapulaires.

Déclarations du même jour, 16 déc. 1910.

I. Les médailles bénites en vertu de pouvoirs antérieurs au décret ci-dessus, continueront à remplacer les scapulaires aux conditions qui ont été fixées quand les dits pouvoirs ont été accordés.

II. Tous les prêtres, séculiers ou réguliers, conservent pendant 5 ans — mais 5 ans seulement à compter du jour de la concession — les pouvoirs qui leur ont été accordés, soit

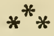
directement, soit par délégation. Ils pourront, pendant ce temps, même s'ils n'avaient pas les pouvoirs de bénir les scapulaires, bénir partout lesdites médailles, à condition pourtant de se conformer aux prescriptions du décret ci-dessus, quant aux effigies de la médaille, etc.

III. Quant à ceux qui jouissaient de la faculté de subdéléguer (accordée à notre R^me Supérieur général), il leur est notifié que cette faculté cesse par la promulgation dudit décret qui pourvoit suffisamment aux avantages spirituels des fidèles.

ECHOS DE LA FAMILLE

Le présent numéro contient le Décret du Saint-Siège sur l'âge d'admission des enfants à la première communion. Qu'il nous soit permis de faire remarquer, à cette occasion, que la doctrine et la pratique qui y sont rappelées étaient déjà suivies en 1833, par notre vénéré Fondateur.

On lit, en effet, dans les avis ajoutés à l'Ordo de cette année-là, pour le diocèse de Marseille, que Monseigneur l'Evêque recommande aux curés de ne pas attendre, pour admettre les enfants à la première communion, que ceux-ci aient atteint un âge fixé à l'avance, le même pour tous ; mais qu'on doit les préparer au plus tôt à la recevoir dignement dès qu'ils sont parvenus à l'âge de discrétion.



Après un voyage heureux en dépit d'une mer tourmentée, le R. P. N.-Servule Dozois, Assistant général, est arrivé à Winnipeg (Man) la veille de l'Immaculée Conception, pour la visite canonique du Manitoba. Depuis ce temps, *fervet opus :* 22 ou 23 maisons ou résidences à visiter. Le chemin

de fer, il est vrai, conduit à toutes les missions, sauf une ou deux pour lesquelles il faudra recourir à l'antique voiture. Et là-bas, la saison est rigoureuse. Le 24 décembre au matin, comme le R. Père Visiteur se rendait à Winnipeg, le thermomètre marquait près de 30 degrés centigrades au-dessous de zéro. A Rome, on jugerait qu'il fait froid...



Le R. P. Eugène Baffie, Assistant général, après avoir prêché les exercices de la retraite aux professeurs de l'établissement d'Immensée (Suisse), s'est dirigé vers la Belgique pour la visite canonique des maisons de la Province. Le R. Père Visiteur est rentré à Rome, en bonne santé, le 31 janvier.



C'est en la belle fête de l'Immaculée Conception le 8 décembre dernier, à San Antonio, Laurel Heights, qu'a été inaugurée la maison provinciale de la deuxième province des Etats-Unis.

La gravure qui a paru dans le Messenger suffit bien pour donner une idée de cette belle construction, mais ne permet pas d'en faire une description. On voit deux étages au-dessus du sol et l'ensemble paraît parfaitement adapté aux conditions du climat au Texas.

Un rapport détaillé suppléera, sans doute, au silence du journal. Toutefois si celui-ci n'entre dans aucun détail sur la maison, et les cérémonies de l'inauguration, il publie une note très sympathique sur l'œuvre accomplie par les Oblats de la Province et, on le conçoit, sur l'entreprenant Provincial qui la dirige.

Sans parler des missions mexicaines dont on ne peut rien dire en quelques lignes, notons à l'actif de la paroisse Sainte-Marie à San Antonio, la construction et l'aménagement aujourd'hui terminé d'une superbe école libre dont le coût s'élève à 60.000 dollars.

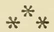


Au juniorat de Saint-Boniface, une fête tout intime, à laquelle n'ont pris part que des Oblats, a été célébrée le 15 décembre, en l'honneur du R. P. Dozois, visiteur.

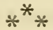
Des 53 junioristes qui suivent les cours du collège de Saint-Boniface, 28 sont canadiens, les autres se répartissent en 8 nationalités différentes. Ce seul fait montre bien que le Canada, sans cesser d'être lui-même, accueille des immigrants de toutes ou presque toutes les nations qui sont sous le ciel.



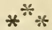
La retraite des Sœurs de la Sainte-Famille au couvent de Jaffna a été prêchée, cette année, par Sa Grandeur Mgr Joulain, évêque de Jaffna.



Nous apprenons avec regret, par les *Cloches de Saint-Boniface,* que Sa Grandeur Mgr Langevin a dû séjourner quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à la suite d'une indisposition aggravée d'une grippe. Les *Missions* et tous leurs lecteurs forment les vœux les plus ardents pour que Dieu rende, au plus tôt, la santé au méritant prélat.



On compte, cette année, 33 élèves au petit séminaire de Saint-Albert. Le R. P. Nordmann, supérieur, est assisté de 4 Pères Oblats et d'un prêtre séculier.



Un mot d'une lettre de remerciements écrite à notre Révérendissime Père.

Trois Pères Oblats et une Sœur de la Sainte-Famille, puis six autres frères et sœurs, en tout une couronne de

dix enfants entouraient la « bonne maman Simonin » âgée de 82 ans. Depuis 30 ans, telle réunion ne s'était point vue.

Les affaires terminées, le cœur content, chacun est retourné à son poste, plus décidé que jamais à se dépenser pour le salut des âmes.



Depuis quelques années, les Bulletins paroissiaux se répandent de plus en plus, un peu partout. Ce moyen d'apostolat, qui semble entrer dans les habitudes actuelles, ne pouvait être négligé par les nôtres, toujours prêts à s'adapter, dans les limites de notre sainte vocation, aux exigences de la situation.

Sans prétendre être complet, nous signalons les suivants, pour les avoir reçus avec plaisir :

Le Bulletin paroissial de Saint-Jean-Baptiste de Lowell, qui dès son apparition a pris les proportions d'une véritable brochure de défense et de propagande religieuse.

Avant lui et le plus ancien peut-être, est celui de Jersey, transformé depuis peu sous le titre de *En avant*.

Dans les pays de langue anglaise, la forme diffère parfois, mais le but poursuivi est le même : faire pénétrer dans les familles les avis du prêtre, intéresser les fidèles aux choses de la religion, spécialement dans la paroisse, etc.

A Natal, le bulletin s'intitule *Emmanuel Cathedral Magazine*.

A Leith, c'est le *Catholic parish Magazine*.

Dans les Missions Galloises, le R. P. Trébaol fait paraître son Messager de l'Eglise catholique, en deux langues : anglais et gallois.

Hebdomadaires ou mensuels, ces bulletins font beaucoup de bien et atteignent même ceux qui ne vont pas régulièrement aux offices de l'Eglise.



Nos *Petites Annales* ont déjà fait connaître que le feu avait entièrement détruit, la veille même du jour fixé pour leur bénédiction par Mgr Pascal, les ateliers de la presse du *Patriote de l'Ouest*, journal dirigé par le R. P. Morice. Aux pertes matérielles assez considérables s'ajoute la destruction de livres rares et de manuscrits précieux pour l'histoire du Canada.

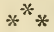


Une faute de ponctuation, dans l'impression de notre dernier numéro, a changé le sens d'une phrase du discours du R P. Tatin, au sujet de notre vénéré Fondateur, lorsqu'il présidait la méditation des scolastiques à Montolivet. « Asseyez-vous », s'adressait à tous. Puis « Frère un tel rendez-nous compte de votre méditation ».

Nous ne revenons pas sur la « coquille » qui a fait dire la messe au R. P. Tatin, le jour de son jubilé à 8 h. ½ du soir. Les lecteurs auront rectifié, sachant bien que le vénéré Père n'a jamais pensé, même à l'occasion de son cinquantenaire, à passer à un rite oriental.



Une note publiée dans le *C.C. Messenger de Colombo* constate un réveil religieux très consolant dans la mission de Maradana, à la suite d'une retraite prêchée dans l'église Saint-Joseph par le R. P. Milliner, et au cours de laquelle il a recommandé la communion fréquente, non seulement dans ses instructions mais encore dans des tracts distribués aux fidèles.



Dans le cours de l'année scolaire, septembre 1909-1910, 25 nouvelles écoles ont été ouvertes dans l'archidiocèse de

Colombo. Le nombre des élèves s'est accru de 2.819 enfants portant le total à 41.126, dont 34.886 catholiques, 422 protestants et 5.818 non chrétiens.



La Société de Saint-Vincent de Paul de Colombo a pu venir en aide, chaque mois, à 184 familles pauvres auxquelles environ 3.200 visites ont été faites, et près de 5.200 fr. de secours distribués dans le cours de l'année.



Cordial merci aux Annales de N.-D. du Rosaire au Cap ; à nos Petites Annales, à la Bonne Nouvelle, de M. le Chanoine Thiriet, et de toutes les revues qui ont demandé des prières pour la cause du Père Albini.

DÉCRETS DES S. CONGRÉGATIONS ROMAINES

I. — Lettre du Saint-Père sur le « Sillon » [1].

(*Acta Ap. Sedis.* Vol. II, p. 607.)

Lettre aux Archevêques et Evêques français.

PIE X, PAPE

Vénérables Frères, salut et Bénédiction Apostolique.

Notre charge apostolique nous fait un devoir de veiller à la pureté de la foi et à l'intégrité de la discipline catholique, de préserver les fidèles des dangers de l'erreur et du mal, surtout quand l'erreur et le mal leur sont présentés dans un langage entraînant, qui, voilant le vague des idées

(1) La portée doctrinale de cette Lettre n'est point restreinte aux seuls diocèses de France comptant des « *Sillons* » ; elle embrasse tout le modernisme politique et social, sous quelque nom qu'il se cache. (N. D. L. R.)

et l'équivoque des expressions sous l'ardeur du sentiment et la sonorité des mots, peut enflammer les cœurs pour des causes séduisantes mais funestes. Telles ont été naguère les doctrines des prétendus philosophes du dix-huitième siècle, celles de la Révolution et du libéralisme tant de fois condamnées : telles sont encore aujourd'hui les théories du *Sillon*, qui, sous leurs apparences brillantes et généreuses, manquent trop souvent de clarté, de logique et de vérité, et, sous ce rapport, ne relèvent pas du génie catholique et français.

Nous avons hésité longtemps, Vénérables Frères, à dire publiquement et solennellement notre pensée sur le *Sillon*. Il a fallu que vos préoccupations vinssent s'ajouter aux nôtres pour nous décider à le faire. Car nous aimons la vaillante jeunesse enrôlée sous le drapeau du *Sillon*, et nous la croyons digne, à bien des égards, d'éloge et d'admiration. Nous aimons ses chefs, en qui nous nous plaisons à reconnaître des âmes élevées, supérieures aux passions vulgaires, et animées du plus noble enthousiasme pour le bien. Vous les avez vus, Vénérables Frères, pénétrés d'un sentiment très vif de la fraternité humaine, aller au-devant de ceux qui travaillent et qui souffrent pour les relever, soutenus dans leur dévouement par leur amour pour Jésus-Christ et la pratique exemplaire de la religion.

C'était au lendemain de la mémorable Encyclique de notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII, sur la condition des ouvriers. L'Eglise, par la bouche de son chef suprême, avait déversé sur les humbles et les petits toutes les tendresses de son cœur maternel, et semblait appeler de ses vœux des champions toujours plus nombreux de la restauration de l'ordre et de la justice dans notre société troublée. Les fondateurs du *Sillon* ne venaient-ils pas, au moment opportun,mettre à son service des troupes jeunes et croyantes pour la réalisation de ses désirs et de ses espérances ? Et, de fait, le *Sillon* éleva parmi les classes ouvrières l'étendard de Jésus-Christ, le signe du salut pour les individus et les nations, alimentant son activité sociale aux sources de la grâce, imposant le respect de la religion aux milieux les moins favorables, habituant les ignorants

et les impies à entendre parler de Dieu, et souvent, dans des conférences contradictoires, en face d'un auditoire hostile, surgissant, éveillé par une question ou un sarcasme, pour crier hautement et fièrement sa foi. C'étaient les beaux temps du *Sillon*; c'est son beau côté, qui explique les encouragements et les approbations que ne lui ont pas ménagés l'Episcopat et le Saint-Siège, tant que cette ferveur religieuse a pu voiler le vrai caractère du mouvement silloniste.

Car, il faut le dire, Vénérables Frères, nos espérances ont été, en grande partie, trompées. Un jour vint où le *Sillon* accusa, pour les yeux clairvoyants, des tendances inquiétantes. Le *Sillon* s'égarait. Pouvait-il en être autrement? Ses fondateurs, jeunes, enthousiastes et pleins de confiance en eux-mêmes, n'étaient pas suffisamment armés de science historique, de saine philosophie et de forte théologie pour affronter sans péril les difficiles problèmes sociaux vers lesquels ils étaient entraînés par leur activité et leur cœur, et pour se prémunir, sur le terrain de la doctrine et de l'obéissance, contre les infiltrations libérales et protestantes.

Les conseils ne leur ont pas manqué; les admonestations vinrent après les conseils; mais nous avons eu la douleur de voir et les avis et les reproches glisser sur leurs âmes fuyantes et demeurer sans résultat. Les choses en sont venues à ce point, que nous trahirions notre devoir si nous gardions plus longtemps le silence. Nous devons la vérité à nos chers enfants du *Sillon* qu'une ardeur généreuse a emportés dans une voie aussi fausse que dangereuse. Nous la devons à un grand nombre de séminaristes et de prêtres que le *Sillon* a soustraits, sinon à l'autorité, au moins à la direction et à l'influence de leurs évêques; nous la devons enfin à l'Eglise, où le *Sillon* sème la division et dont il compromet les intérêts.

En premier lieu il convient de relever sévèrement la prétention du *Sillon* d'échapper à la direction de l'autorité ecclésiastique. Les chefs du *Sillon*, en effet, allèguent qu'ils évoluent sur un terrain qui n'est pas celui de l'Eglise; qu'ils ne poursuivent que des intérêts de l'ordre temporel

et non de l'ordre spirituel ; que le Silloniste est tout simplement un catholique voué à la cause des classes laborieuses, aux œuvres démocratiques, et puisant dans les pratiques de sa foi l'énergie de son dévouement ; que ni plus ni moins que les artisans, les laboureurs, les économistes et les politiciens catholiques, il demeure soumis aux règles de la morale communes à tous, sans relever, ni plus ni moins qu'eux d'une façon spéciale, de l'autorité ecclésiastique.

La réponse à ces subterfuges n'est que trop facile. A qui fera-t-on croire en effet que les Sillonistes catholiques, que les prêtres et les séminaristes enrôlés dans leurs rangs n'ont en vue, dans leur activité sociale, que les intérêts temporels des classes ouvrières ? Ce serait, pensons-nous, leur faire injure que de le soutenir. La vérité est que les chefs du *Sillon* se proclament des idéalistes irréductibles, qu'ils prétendent relever les classes laborieuses en relevant d'abord la conscience humaine, qu'ils ont une doctrine sociale et des principes philosophiques et religieux pour reconstruire la société sur un plan nouveau, qu'ils ont une conception spéciale de la dignité humaine, de la liberté, de la justice et de la fraternité, et que pour justifier leurs rêves sociaux, ils en appellent à l'Evangile interprété à leur manière, et, ce qui est plus grave encore, à un Christ défiguré et diminué. De plus, ces idées ils les enseignent dans leurs cercles d'études, ils les inculquent à leurs camarades ; ils les font passer dans leurs œuvres. Ils sont donc vraiment professeurs de morale sociale, civique et religieuse ; et, quelques modifications qu'ils puissent introduire dans l'organisation du mouvement silloniste, nous avons le droit de dire que le but du *Sillon*, son caractère, son action ressortissent au domaine moral, qui est le domaine propre de l'Eglise, et, qu'en conséquence, les Sillonistes se font illusion lorsqu'ils croient évoluer sur un terrain aux confins duquel expirent les droits du pouvoir doctrinal et directif de l'autorité ecclésiastique.

Si leurs doctrines étaient exemptes d'erreur, c'eût déjà été un manquement très grave à la discipline catholique, que de se soustraire obstinément à la direction de ceux qui ont reçu du Ciel la mission de guider les individus et les

sociétés dans le droit chemin de la vérité et du bien. Mais le mal est plus profond, nous l'avons déjà dit : le *Sillon*, emporté par un amour mal entendu des faibles, a glissé dans l'erreur.

En effet, le *Sillon* se propose le relèvement et la régénération des classes ouvrières. Or, sur cette matière, les principes de la doctrine catholique sont fixés, et l'histoire de la civilisation chrétienne est là pour en attester la bienfaisante fécondité. Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, les a rappelés dans des pages magistrales, que les catholiques occupés de questions sociales doivent étudier et toujours garder sous les yeux. Il a enseigné notamment que la démocratie chrétienne doit « maintenir la diversité des « classes qui est assurément le propre de la cité bien cons« tituée, et vouloir pour la société humaine la forme et le « caractère que Dieu, son auteur, lui a imprimés (1) ». Il a flétri « une certaine démocratie qui va jusqu'à ce degré « de perversité que d'attribuer dans la société la souverai« neté au peuple et à poursuivre la suppression et le nivel« lement des classes ». En même temps, Léon XIII imposait aux catholiques un programme d'action, le seul programme capable de replacer et de maintenir la société sur ses bases chrétiennes séculaires. Or, qu'ont fait les chefs du *Sillon?* Non seulement ils ont adopté un programme et un enseignement différents de celui de Léon XIII (ce qui serait déjà singulièrement audacieux de la part de laïques se posant ainsi, concurremment avec le Souverain Pontife, en directeurs de l'activité sociale dans l'Eglise); mais ils ont ouvertement rejeté le programme tracé par Léon XIII et en ont adopté un diamétralement opposé; de plus ils repoussent la doctrine rappelée par Léon XIII sur les principes essentiels de la société; placent l'autorité dans le peuple ou la suppriment à peu près, et prennent comme idéal à réaliser le nivellement des classes. Ils vont donc, au rebours de la doctrine catholique, vers un idéal condamné.

(1) « Dispares tueatur ordines, sane proprios bene constitutæ civi« tatis ; eam demum humano convictui velit formam atque indo« lem esse, qualem Deus auctor indidit. » (Encyclique « *Graves de* « *communi*. »

Nous savons bien qu'ils se flattent de relever la dignité humaine et la condition trop méprisée des classes laborieuses, de rendre justes et parfaites les lois du travail et les relations entre le capital et les salariés, enfin, de faire régner sur terre une meilleure justice et plus de charité, et, par des mouvements sociaux profonds, et féconds, de promouvoir dans l'humanité un progrès inattendu. Et certes nous ne blâmons pas ces efforts qui seraient, de tous points, excellents, si les Sillonistes n'oubliaient pas que le progrès d'un être consiste à fortifier ses facultés naturelles par des énergies nouvelles et à faciliter le jeu de leur activité dans le cadre et conformément aux lois de sa constitution, et, qu'au contraire, en blessant ses organes essentiels, en brisant le cadre de leur activité, on pousse l'être, non pas vers le progrès, mais vers la mort. C'est cependant ce qu'ils veulent faire de la société humaine; c'est leur rêve de changer ses bases naturelles et traditionnelles, et de promettre une cité future édifiée sur d'autres principes, qu'ils osent déclarer plus féconds, plus bienfaisants que les principes sur lesquels repose la cité chrétienne actuelle.

Non, Vénérables Frères, — il faut le rappeler énergiquement dans ces temps d'anarchie sociale et intellectuelle où chacun se pose en docteur et en législateur — on ne bâtira pas la cité autrement que Dieu ne l'a bâtie; on n'édifiera pas la société, si l'Eglise n'en jette les bases et n'en dirige les travaux; non, la civilisation n'est plus à inventer, ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est : c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique. Il ne s'agit que de l'instaurer et la restaurer sans cesse sur ses fondements naturels et divins contre les attaques toujours renaissantes de l'utopie malsaine, de la révolte et de l'impiété : *Omnia instaurare in Christo.*

Et pour qu'on ne nous accuse pas de juger trop sommairement et avec une rigueur non justifiée les théories sociales du *Sillon,* nous voulons en rappeler les points essentiels.

Le *Sillon* a le noble souci de la dignité humaine. Mais cette dignité, il la comprend à la manière de certains philosophes dont l'Eglise est loin d'avoir à se louer. Le premier

élément de cette dignité est la liberté, entendue en ce sens que, sauf en matière de religion, chaque homme est autonome. De ce principe fondamental il tire les conclusions suivantes : Aujourd'hui le peuple est en tutelle sous une autorité distincte de lui, il doit s'en affranchir : *émancipation politique.* Il est sous la dépendance de patrons qui, détenant ses instruments de travail, l'exploitent, l'oppriment et l'abaissent ; il doit secouer leur joug : *émancipation économique.* Il est dominé enfin par une caste appelée dirigeante, à qui son développement intellectuel assure une prépondérance indue dans la direction des affaires ; il doit se soustraire à sa domination : *émancipation intellectuelle.* Le nivellement des conditions à ce triple point de vue établira parmi les hommes l'égalité, et cette égalité est la vraie justice humaine. Une organisation politique et sociale fondée sur cette double base, la liberté et l'égalité (auxquelles viendra bientôt s'ajouter la fraternité), voilà ce qu'ils appellent Démocratie.

Néanmoins la liberté et l'égalité n'en constituent que le côté pour ainsi dire négatif. Ce qui fait proprement et positivement la Démocratie, c'est la participation la plus grande possible de chacun au gouvernement de la chose publique. Et cela comprend un triple élément, politique, économique et moral.

D'abord en politique, le *Sillon* n'abolit pas l'autorité ; il l'estime, au contraire, nécessaire ; mais il veut la partager, ou, pour mieux dire, la multiplier de telle façon que chaque citoyen deviendra une sorte de roi. L'autorité, il est vrai, émane de Dieu, mais elle réside primordialement dans le peuple et s'en dégage par voie d'élection ou, mieux encore, de sélection, sans pour cela quitter le peuple et devenir indépendante de lui ; elle sera extérieure, mais en apparence seulement ; en réalité, elle sera intérieure, parce que ce sera une autorité consentie. Proportions gardées, il en sera de même dans l'ordre économique. Soustrait à une classe particulière, le patronat sera si bien multiplié, que chaque ouvrier deviendra une sorte de patron. La forme appelée à réaliser cet idéal économique n'est point, affirme-t-on, celle du socialisme ; c'est un système de coopératives

suffisamment multipliées pour provoquer une concurrence féconde et pour sauvegarder l'indépendance des ouvriers qui ne seront enchaînés à aucune d'entre elles.

Voici maintenant l'élément capital, l'élément moral. Comme l'autorité, on l'a vu, est très réduite, il faut une autre force pour la suppléer et pour opposer une réaction permanente à l'égoïsme individuel. Ce nouveau principe, cette force, c'est l'amour de l'intérêt professionnel et de l'intérêt public, c'est-à-dire de la fin même de la profession et de la société. Imaginez une société où dans l'âme d'un chacun, avec l'amour inné du bien individuel et du bien familial, régnerait l'amour du bien professionnel et du bien public; où dans la conscience d'un chacun ces amours se subordonneraient de telle façon que le bien supérieur primât toujours le bien inférieur, cette société-là ne pourrait-elle pas à peu près se passer d'autorité, et n'offrirait-elle pas l'idéal de la dignité humaine, chaque citoyen ayant une âme de roi, chaque ouvrier une âme de patron? Arraché à l'étroitesse de ses intérêts privés et élevé jusqu'aux intérêts de sa profession, et plus haut, jusqu'à ceux de la nation entière, et plus haut encore, jusqu'à ceux de l'humanité (car l'horizon du *Sillon* ne s'arrête pas aux frontières de la patrie, il s'étend à tous les hommes jusqu'aux confins du monde), le cœur humain, élargi par l'amour du bien commun, embrasserait tous les camarades de la même profession, tous les compatriotes, tous les hommes. Et voilà la grandeur et la noblesse humaine idéale réalisées par la célèbre trilogie : Liberté, Egalité, Fraternité.

Or ces trois éléments, politique, économique et moral, sont subordonnés l'un à l'autre, et c'est l'élément moral, nous l'avons dit, qui est le principal. En effet, nulle démocratie politique n'est viable, si elle n'a des points d'attache profonds dans la démocratie économique. A leur tour, ni l'une ni l'autre ne sont possibles, si elles ne s'enracinent pas dans un état d'esprit où la conscience se trouve investie de responsabilités et d'énergies morales proportionnées. Mais supposez cet état d'esprit, ainsi fait de responsabilité consciente et de forces morales, la démocratie économique

s'en dégagera naturellement par traduction en actes de cette conscience et de ces énergies ; et de même, et par la même voie, du régime corporatif sortira la démocratie politique : et la démocratie politique et économique, celle-ci portant l'autre, se trouveront fixées dans la conscience même du peuple sur des assises inébranlables.

Telle est, en résumé, la théorie, on pourrait dire le rêve, du *Sillon*, et c'est à cela que tend son enseignement et ce qu'il appelle l'éducation démocratique du peuple, c'est-à-dire à porter à son maximum la conscience et la responsabilité civique de chacun, d'où découlera la démocratie économique et politique, et le règne de la justice, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

Ce rapide exposé, Vénérables Frères, vous montre déjà clairement combien nous avions raison de dire que le *Sillon* oppose doctrine à doctrine, qu'il bâtit sa cité sur une théorie contraire à la vérité catholique et qu'il fausse les notions essentielles et fondamentales qui règlent les rapports sociaux dans toute société humaine. Cette opposition ressortira davantage encore des considérations suivantes.

Le *Sillon* place, primordialement, l'autorité publique dans le peuple, de qui elle dérive ensuite aux gouvernants, de telle façon cependant qu'elle continue à résider en lui. Or Léon XIII a formellement condamné cette doctrine dans son encyclique « *Diuturnum illud* » du Principat politique, où il dit : « Des modernes en grand nombre, marchant « sur les traces de ceux qui, au siècle dernier, se don- « nèrent le nom de philosophes, déclarent que toute puis- « sance vient du peuple ; qu'en conséquence ceux qui « exercent le pouvoir dans la société ne l'exercent pas « comme leur autorité propre, mais comme une autorité à « eux déléguée par le peuple et sous la condition qu'elle « puisse être révoquée par la volonté du peuple de qui ils « la tiennent. Tout contraire est le sentiment des catho- « liques qui font dériver le droit de commander de Dieu, « comme de son principe naturel et nécessaire (1). » Sans

(1) « Imo recentiores perplures, eorum vestigiis ingredenties, qui « sibi superiore sæculo philosophorum nomen inscripserunt, omnem « inquiunt potestatem a populo esse : quare qui eam in civitate

doute le *Sillon* fait descendre de Dieu cette autorité qu'il place d'abord dans le peuple, mais de telle sorte qu' « elle « remonte d'en bas pour aller en haut, tandis que dans « l'organisation de l'Eglise le pouvoir descend d'en haut « pour aller en bas (1). » Mais outre qu'il est anormal que la délégation monte, puisqu'il est de sa nature de descendre Léon XIII a réfuté par avance cette tentative de conciliation de la doctrine catholique avec l'erreur du philosophisme. Car il poursuit : « Il importe de le remarquer ici ; « ceux qui président au gouvernement de la chose publique « peuvent bien, en certains cas, être élus par la volonté « et le jugement de la multitude, sans répugnance ni oppo- « sition avec la doctrine catholique. Mais si ce choix désigne « le gouvernant, il ne lui confère pas l'autorité de gouver- « ner ; il ne délègue pas le pouvoir, il désigne la personne « qui en sera investie (2). »

Au reste, si le peuple demeure le détenteur du pouvoir, que devient l'autorité ? une ombre, un mythe ; il n'y a plus de loi proprement dite ; il n'y a plus d'obéissance. Le *Sillon* l'a reconnu, puisqu'en effet il réclame, au nom de la dignité humaine, la triple émancipation politique, économique et intellectuelle, la cité future à laquelle il travaille n'aura plus de maîtres ni de serviteurs ; les citoyens y seront tous libres, tous camarades, tous rois. Un ordre, un précepte serait un attentat à la liberté, la subordination à une supériorité quelconque serait une diminution de l'homme, l'obéissance une déchéance. Est-ce ainsi, Vénérables Frères, que la doctrine traditionnelle de l'Eglise nous

« gerunt, ab iis non uti suam geri, sed ut a populo sibi mandatam, « et hac quidem lege, ut populi ipsius voluntate a quo mandata est « revocari possit. Ab his vero dissentiunt catholici homines, qui « jus imperandi a Deo repetunt veluti a naturali necessarioque « principio ».

(1) Marc Sangnier, *Discours de Rouen*, 1907.

(2) « Interest autem attendere hoc loco eos qui reipublicæ præfu- « turi sint posse in quibusdam caussis voluntate judicioque deligi « multitudinis, non adversante neque repugnante doctrina catholica. « Quo sane delectu designatur princeps, non conferuntur jura prin- « cipatus, neque mandatur imperium, sed statuitur a quo sit « gerendum ».

représente les relations sociales dans la cité même la plus parfaite possible ? Est-ce que toute société de créatures indépendantes et inégales par nature n'a pas besoin d'une autorité qui dirige leur activité vers le bien commun et qui impose sa loi ? Et si, dans la société, il se trouve des êtres pervers (et il y en aura toujours), l'autorité ne devra-t-elle pas être d'autant plus forte que l'égoïsme des méchants sera plus menaçant ? Ensuite, peut-on dire avec une ombre de raison qu'il y a incompatibilité entre l'autorité et la liberté, à moins de se tromper lourdement sur le concept de la liberté ? Peut-on enseigner que l'obéissance est contraire à la dignité humaine et que l'idéal serait de la remplacer par « l'autorité consentie » ? Est-ce que l'apôtre saint Paul n'avait pas en vue la société humaine à toutes ses étapes possibles, quand il prescrivait aux fidèles d'être soumis à toute autorité ? Est-ce que l'obéissance aux hommes en tant que représentants légitimes de Dieu, c'est-à-dire en fin de compte l'obéissance à Dieu, abaisse l'homme et le ravale au-dessous de lui-même ? Est-ce que l'état religieux fondé sur l'obéissance serait contraire à l'idéal de la nature humaine ? Est-ce que les Saints, qui ont été les plus obéissants des hommes, étaient des esclaves et des dégénérés ? Est-ce qu'enfin on peut imaginer un état social où Jésus-Christ revenu sur terre ne donnerait plus l'exemple de l'obéissance et ne dirait plus : Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ?

Le *Sillon* qui enseigne de pareilles doctrines et les met en pratique dans sa vie intérieure, sème donc parmi votre jeunesse catholique des notions erronées et funestes sur l'autorité, la liberté et l'obéissance. Il n'en est pas autrement de la justice et de l'égalité. Il travaille, dit-il, à réaliser une ère d'égalité qui serait par là même une ère de meilleure justice. Ainsi, pour lui, toute inégalité de condition est une injustice ou, au moins, une moindre justice ! Principe souverainement contraire à la nature des choses, générateur de jalousie et d'injustice et subversif de tout ordre social. Ainsi la démocratie seule inaugurera le règne de la parfaite justice ! N'est-ce pas une injure faite aux autres formes de gouvernement, qu'on ravale, de la sorte,

au rang de gouvernements de pis aller impuissants? Au reste le *Sillon* se heurte encore sur ce point à l'enseignement de Léon XIII. Il aurait pu lire dans l'Encyclique déjà citée du Principat politique que, « *la justice sauvegardée,* il « n'est pas interdit aux peuples de se donner le gouverne- « ment qui répond le mieux à leur caractère ou aux insti- « tutions et coutumes qu'ils ont reçues de leurs ancêtres (1) » ; et l'Encyclique fait allusion à la triple forme de gouvernement bien connue. Elle suppose donc que la justice est compatible avec chacune d'elles. Et l'Encyclique sur la condition des ouvriers n'affirme-t-elle pas clairement la possibilité de restaurer la justice dans les organisations actuelles de la société, puisqu'elle en indique les moyens? Or, sans aucun doute Léon XIII entendait parler, non pas d'une justice quelconque, mais de la justice parfaite. En enseignant donc que la justice est compatible avec les trois formes de gouvernement qu'on sait, il enseignait que, sous ce rapport, la Démocratie ne jouit pas d'un privilège spécial. Les Sillonistes qui prétendent le contraire, ou bien refusent d'écouter l'Eglise, ou se forment de la justice et de l'égalité un concept qui n'est pas catholique.

Il en est de même de la notion de la fraternité, dont ils mettent la base dans l'amour des intérêts communs, ou, par delà toutes les philosophies et toutes les religions, dans la simple notion d'humanité, englobant ainsi dans le même amour et une égale tolérance tous les hommes avec toutes leurs misères, aussi bien intellectuelles et morales que physiques et temporelles. Or la doctrine catholique nous enseigne que le premier devoir de la charité n'est pas dans la tolérance des convictions erronées, quelque sincères qu'elles soient, ni dans l'indifférence théorique ou pratique pour l'erreur ou le vice où nous voyons plongés nos frères, mais dans le zèle pour leur amélioration intellectuelle et morale non moins que pour leur bien-être matériel. Cette même doctrine catholique nous enseigne aussi que la source de l'amour du prochain se trouve dans l'amour de Dieu, père

(1) « Quamobrem, salva justitia, non prohibentur populi illud sibi « genus comparare reipublicæ, quod aut ipsorum ingenio aut « majorum institutis moribusque magis respondeat ».

commun et fin commune de toute la famille humaine, et dans l'amour de Jésus-Christ, dont nous sommes les membres, au point que soulager un malheureux c'est faire du bien à Jésus-Christ lui-même. Tout autre amour est illusion ou sentiment stérile et passager. Certes l'expérience humaine est là, dans les sociétés païennes ou laïques de tous les temps, pour prouver qu'à certaines heures la considération des intérêts communs ou de la similitude de nature pèse fort peu devant les passions et les convoitises du cœur. Non, Vénérables Frères, il n'y a pas de vraie fraternité en dehors de la charité chrétienne qui, par amour pour Dieu et son Fils Jésus-Christ, notre Sauveur, embrasse tous les hommes pour les soulager tous et pour les amener tous à la même foi et au même bonheur du ciel. En séparant la fraternité de la charité chrétienne ainsi entendue, la Démocratie, loin d'être un progrès, constituerait un recul désastreux pour la civilisation. Car si l'on veut arriver, et nous le désirons de toute notre âme, à la plus grande somme de bien-être possible pour la société et pour chacun de ses membres par la fraternité, ou, comme on dit encore, par la solidarité universelle, il faut l'union des esprits dans la vérité, l'union des volontés dans la morale, l'union des cœurs dans l'amour de Dieu et de son Fils, Jésus-Christ. Or cette union n'est réalisable que par la charité catholique, laquelle seule, par conséquent, peut conduire les peuples dans la marche du progrès vers l'idéal de la civilisation.

Enfin, à la base de toutes les falsifications des notions sociales fondamentales, le *Sillon* place une fausse idée de la dignité humaine. D'après lui, l'homme ne sera vraiment homme, digne de ce nom, que du jour où il aura acquis une conscience éclairée, forte, indépendante, autonome, pouvant se passer de maître, n'obéissant qu'à elle-même et capable d'assumer et de porter, sans forfaire, les plus graves responsabilités. Voilà de ces grands mots avec desquels on exalte le sentiment de l'orgueil humain ; tel un rêve qui entraîne l'homme sans lumière, sans guide et sans secours dans la voie de l'illusion, où, en attendant le grand jour de la pleine conscience, il sera dévoré par l'erreur et les passions. Et ce grand jour quand viendra-t-il ? A moins

de changer la nature humaine (ce qui n'est pas au pouvoir du *Sillon*) viendra-t-il jamais ? Est-ce que les Saints, qui ont porté la dignité humaine à son apogée, avaient cette dignité-là ? Et les humbles de la terre, qui ne peuvent monter si haut, et qui se contentent de tracer modestement leur sillon au rang que la Providence leur a assigné, en remplissant énergiquement leurs devoirs dans l'humilité, l'obéissance et la patience chrétiennes, ne seraient-ils pas dignes du nom d'hommes, eux que le Seigneur tirera un jour de leur condition obscure pour les placer au ciel parmi les princes de son peuple ?

Nous arrêtons là nos réflexions sur les erreurs du *Sillon*. Nous ne prétendons pas épuiser le sujet, car il y aurait encore à attirer votre attention sur d'autres points également faux et dangereux, par exemple, sur sa manière de comprendre le pouvoir coërcitif de l'Eglise. Il importe maintenant de voir l'influence de ces erreurs sur la conduite pratique du *Sillon* et sur son action sociale.

Les doctrines du *Sillon* ne restent pas dans le domaine de l'abstraction philosophique. Elles sont enseignées à la jeunesse catholique, et, bien plus, on s'essaie à les *vivre*. Le *Sillon* se regarde comme le noyau de sa cité future ; il la reflète donc aussi fidèlement que possible. En effet, il n'y a pas de hiérarchie dans le *Sillon*. L'élite qui le dirige s'est dégagée de la masse par sélection, c'est-à-dire en s'imposant par son autorité morale et par ses vertus. On y entre librement, comme librement on en sort. Les études s'y font sans maître, tout au plus avec un conseiller. Les cercles d'études sont de véritables coopératives intellectuelles, où chacun est tout ensemble maître et élève. La camaraderie la plus absolue règne entre les membres et met en contact total leurs âmes ; de là, l'âme commune du *Sillon*. On l'a défini « une amitié ». Le prêtre lui-même, quand il y entre, abaisse l'éminente dignité de son sacerdoce, et, par le plus étrange renversement des rôles, se fait élève, se met au niveau de ses jeunes amis et n'est plus qu'un camarade.

Dans ces habitudes démocratiques et les théories sur la cité idéale qui les inspirent, vous reconnaîtrez, Vénérables Frères, la cause secrète des manquements disciplinaires

que vous avez dû, si souvent, reprocher au *Sillon*. Il n'est pas étonnant que vous ne trouviez pas chez les chefs et chez leurs camarades ainsi formés, fussent-ils séminaristes ou prêtres, le respect, la docilité et l'obéissance qui sont dus à vos personnes et à votre autorité; que vous sentiez de leur part une sourde opposition, et que vous ayez le regret de les voir se soustraire totalement, ou, quand ils y sont forcés par l'obéissance, se livrer avec dégoût à des œuvres non sillonistes. Vous êtes le passé; eux sont les pionniers de la civilisation future. Vous représentez la hiérarchie, les inégalités sociales, l'autorité et l'obéissance : institutions vieillies, auxquelles leurs âmes, éprises d'un autre idéal, ne peuvent plus se plier. Nous avons sur cet état d'esprit le témoignage de faits douloureux, capables d'arracher des larmes; et nous ne pouvons, malgré notre longanimité, nous défendre d'un juste sentiment d'indignation. Eh quoi ! on inspire à votre jeunesse catholique la défiance envers l'Eglise, leur mère; on leur apprend que depuis dix-neuf siècles elle n'a pas encore réussi dans le monde à constituer la société sur ses vraies bases; qu'elle n'a pas compris les notions sociales de l'autorité, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de la dignité humaine; que les grands évêques et les grands monarques, qui ont créé et si glorieusement gouverné la France n'ont pas su donner à leur peuple, ni la vraie justice ni le vrai bonheur, parce qu'ils n'avaient pas l'idéal du *Sillon !*

Le souffle de la Révolution a passé par là, et nous pouvons conclure que si les doctrines sociales du *Sillon* sont erronées, son esprit est dangereux et son éducation funeste.

Mais alors que devons-nous penser de son action dans l'Eglise, lui dont le catholicisme est si pointilleux, qu'un peu plus, à moins d'embrasser sa cause, on serait, à ses yeux, un ennemi intérieur du catholicisme et l'on ne comprendrait rien à l'Evangile et à Jésus-Christ? Nous croyons bon d'insister sur cette question, parce que c'est précisément son ardeur catholique qui a valu au *Sillon*, jusque dans ces derniers temps, de précieux encouragements et d'illustres suffrages. Eh bien ! devant les paroles et les faits nous sommes obligé de dire que dans son action comme

dans sa doctrine le *Sillon* ne donne pas satisfaction à l'Eglise.

D'abord son catholicisme ne s'accommode que de la forme du gouvernement démocratique, qu'il estime être la plus favorable à l'Eglise et se confondre pour ainsi dire avec elle ; il inféode donc sa religion à un parti politique. Nous n'avons pas à démontrer que l'avènement de la démocratie universelle n'importe pas à l'action de l'Eglise dans le monde ; nous avons déjà rappelé que l'Eglise a toujours laissé aux nations le souci de se donner le gouvernement qu'elles estiment le plus avantageux pour leurs intérêts. Ce que nous voulons affirmer encore une fois, après notre prédécesseur, c'est qu'il y a erreur et danger à inféoder, par principe, le catholicisme à une forme de gouvernement ; erreur et danger qui sont d'autant plus grands lorsqu'on synthétise la religion avec un genre de démocratie dont les doctrines sont erronées. Or c'est le cas du *Sillon ;* lequel, par le fait, et pour une forme politique spéciale, en compromettant l'Eglise, divise les catholiques, arrache la jeunesse et même des prêtres et des séminaristes à l'action simplement catholique, et dépense, en pure perte, les forces vives d'une partie de la nation.

Et voyez, Vénérables Frères, une étonnante contradiction. C'est précisément parce que la religion doit dominer tous les partis, c'est en invoquant ce principe que le *Sillon* s'abstient de défendre l'Eglise attaquée. Certes ce n'est pas l'Eglise qui est descendue dans l'arène politique ; on l'y a entraînée, et pour la mutiler et pour la dépouiller. Le devoir de tout catholique n'est-il donc pas d'user des armes politiques qu'il tient en mains pour la défendre, et aussi pour forcer la politique à rester dans son domaine et à ne s'occuper de l'Eglise que pour lui rendre ce qui lui est dû ? Eh bien ! en face de l'Eglise ainsi violentée, on a souvent la douleur de voir les Sillonistes se croiser les bras, si ce n'est qu'à la défendre ils trouvent leur compte ; on les voit dicter ou soutenir un programme qui nulle part ni à aucun degré ne révèle le catholique. Ce qui n'empêche pas les mêmes hommes, en pleine lutte politique, sous le coup d'une provocation, d'afficher publiquement leur foi. Qu'est-ce à

dire sinon qu'il y a deux hommes dans le Silloniste : l'individu, qui est catholique; le Silloniste, l'homme d'action, qui est neutre.

Il fut un temps où le *Sillon*, comme tel, était formellement catholique. En fait de force morale, il n'en connaissait qu'une, la force catholique, et il allait proclamant que la démocratie serait catholique ou qu'elle ne serait pas. Un moment vint où il se ravisa. Il laissa à chacun sa religion ou sa philosophie. Il cessa lui-même de se qualifier de catholique, et à la formule : « la démocratie sera catholique », il substitua cette autre : « la démocratie ne sera pas anticatholique », pas plus d'ailleurs qu'antijuive ou antibouddhiste. Ce fut l'époque du *plus grand Sillon*. On appela à la construction de la cité future tous les ouvriers de toutes les religions et de toutes les sectes. On ne leur demanda que d'embrasser le même idéal social, de respecter toutes les croyances et d'apporter un certain appoint de forces morales. Certes, proclamait-on, « les chefs du *Sillon* « mettent leur foi religieuse au-dessus de tout. Mais peuvent-« ils ôter aux autres le droit de puiser leur énergie morale « là où ils peuvent ? En revanche, ils veulent que les « autres respectent leur droit, à eux, de la puiser dans la « foi catholique. Ils demandent donc à tous ceux qui veulent « transformer la société présente dans le sens de la démo-« cratie, de ne pas se repousser mutuellement à cause des « convictions philosophiques ou religieuses qui peuvent « les séparer, mais de marcher la main dans la main, non « pas en renonçant à leurs convictions, mais en essayant « de faire sur le terrain des réalités pratiques la preuve « de l'excellence de leurs convictions personnelles. Peut-« être sur ce terrain de l'émulation entre âmes attachées « à différentes convictions religieuses ou philosophiques, « l'union pourra se réaliser (1). » Et l'on déclara en même temps (comment cela pouvait-il s'accomplir ?) que le petit Sillon catholique serait l'âme du grand Sillon cosmopolite.

Récemment, le nom du *plus grand Sillon* a disparu, et une nouvelle organisation est intervenue, sans modifier,

(1) Marc Sangnier, *Discours de Rouen*, 1907.

bien au contraire, l'esprit et le fond des choses, « pour « mettre de l'ordre dans le travail et organiser les diverses « forces d'activité. Le *Sillon* reste toujours une âme, un « esprit, qui se mêlera aux groupes et inspirera leur acti- « vité ». Et tous les groupements nouveaux, devenus en apparence autonomes : catholiques, protestants, libres penseurs, sont priés de se mettre à l'œuvre. « Les camarades « catholiques travailleront entre eux dans une organisation « spéciale à s'instruire et à s'éduquer. Les démocrates pro- « testants et libres penseurs en feront autant de leur côté. « Tous, catholiques, protestants et libres penseurs auront « à cœur d'armer la jeunesse, non pas pour une lutte fra- « tricide, mais pour une généreuse émulation sur le terrain « des vertus sociales et civiques (1). »

Ces déclarations et cette nouvelle organisation de l'action silloniste appellent de bien graves réflexions.

Voici, fondée par des catholiques, une association interconfessionnelle, pour travailler à la réforme de la civilisation, œuvre religieuse au premier chef; car pas de vraie civilisation sans civilisation morale, et pas de vraie civilisation morale sans la vraie religion : c'est une vérité démontrée, c'est un fait d'histoire. Et les nouveaux Sillonistes ne pourront pas prétexter qu'ils ne travailleront que « sur le terrain des réalités pratiques », où la diversité des croyances n'importe pas. Leur chef sent si bien cette influence des convictions de l'esprit sur le résultat de l'action, qu'il les invite, à quelque religion qu'ils appartiennent, à « faire sur le terrain des réalités pratiques la preuve de l'excellence de leurs convictions personnelles ». Et avec raison, car les réalisations pratiques revêtent le caractère des convictions religieuses, comme les membres d'un corps jusqu'à leurs dernières extrémités reçoivent leur forme du principe vital qui l'anime.

Ceci dit, que faut-il penser de la promiscuité où se trouveront engagés les jeunes catholiques avec des hétérodoxes et des croyants de toute sorte dans une œuvre de cette nature? N'est-elle pas mille fois plus dangereuse pour eux

(1) Marc Sangnier, Paris, mai 1910.

qu'une association neutre? Que faut-il penser de cet appel à tous les hétérodoxes et à tous les croyants à prouver l'excellence de leurs convictions sur le terrain social, dans une espèce de concours apologétique, comme si ce concours ne durait pas depuis dix-neuf siècles, dans des conditions moins dangereuses pour la foi des fidèles et tout en l'honneur de l'Eglise catholique? Que faut-il penser de ce respect de toutes les erreurs et de l'invitation étrange, faite par un catholique à tous les dissidents, de fortifier leurs convictions par l'étude et d'en faire des sources toujours plus abondantes de forces nouvelles? Que faut-il penser d'une association où toutes les religions et même la libre-pensée peuvent se manifester hautement, à leur aise? Car les Sillonistes qui dans les conférences publiques et ailleurs proclament fièrement leur foi individuelle n'entendent certainement pas fermer la bouche aux autres et empêcher le protestant d'affirmer son protestantisme et le sceptique son scepticisme. Que penser enfin d'un catholique qui, en entrant dans son cercle d'études, laisse son catholicisme à la porte, pour ne pas effrayer ses camarades, qui « rêvant d'une action sociale désintéressée répugnent à « la faire servir au triomphe d'intérêts, de coteries ou même « de convictions quelles qu'elles soient ». Telle est la profession de foi du nouveau comité démocratique d'action sociale, qui a hérité de la plus grande tâche de l'ancienne organisation et qui, dit-il, « brisant l'équivoque entretenue « autour du *plus grand Sillon*, tant dans les milieux réac- « tionnaires que dans les milieux anticléricaux », est ouvert à tous les hommes « respectueux des forces morales et « religieuses et convaincus qu'aucune émancipation sociale « véritable n'est possible sans le ferment d'un *généreux* « *idéalisme* ».

Oui, hélas! l'équivoque est brisée; l'action sociale du *Sillon* n'est plus catholique; le Silloniste, comme tel, ne travaille pas pour une coterie, et « l'Eglise, il le dit, ne « saurait à aucun titre être bénéficiaire des sympathies que « son action pourra susciter ». Etrange insinuation vraiment! On craint que l'Eglise ne profite de l'action sociale du *Sillon* dans un but égoïste et intéressé, comme si tout

ce qui profite à l'Eglise ne profitait pas à l'humanité! Etrange renversement des idées : c'est l'Eglise qui serait la bénéficiaire de l'action sociale, comme si les plus grands économistes n'avaient pas reconnu et démontré que c'est l'action sociale, qui, pour être sérieuse et féconde, doit bénéficier de l'Eglise. Mais plus étranges encore, effrayantes et attristantes à la fois, sont l'audace et la légèreté d'esprit d'hommes qui se disent catholiques, qui rêvent de refondre la société dans de pareilles conditions et d'établir sur terre, par-dessus l'Eglise catholique, « le règne de la justice et de l'amour », avec des ouvriers venus de toute part, de toutes religions ou sans religion, avec ou sans croyances, pourvu qu'ils oublient ce qui les divise : leurs convictions religieuses et philosophiques, et qu'ils mettent en commun ce qui les unit : un *généreux idéalisme* et des forces morales prises « où ils peuvent ». Quand on songe à tout ce qu'il a fallu de forces, de science, de vertus surnaturelles pour établir la cité chrétienne, et les souffrances de millions de martyrs, et les lumières des Pères et des Docteurs de l'Eglise, et le dévouement de tous les héros de la charité, et une puissante hiérarchie née du Ciel, et des fleuves de grâce divine, et le tout édifié, relié, compénétré par la Vie et l'Esprit de Jésus-Christ, la Sagesse de Dieu, le Verbe fait homme, quand on songe, disons-nous, à tout cela, on est effrayé de voir de nouveaux apôtres s'acharner à faire mieux avec la mise en commun d'un vague idéalisme et de vertus civiques. Que vont-ils produire? qu'est-ce qui va sortir de cette collaboration? Une construction purement verbale et chimérique, où l'on verra miroiter pêle-mêle et dans une confusion séduisante les mots de liberté, de justice, de fraternité et d'amour, d'égalité et d'exaltation humaine, le tout basé sur une dignité humaine mal comprise Ce sera une agitation tumultueuse, stérile pour le but proposé et qui profitera aux remueurs des masses utopistes. Oui, vraiment, on peut dire que le *Sillon* convoie le socialisme l'œil fixé sur une chimère.

Nous craignons qu'il n'y ait encore pire. Le résultat de cette promiscuité en travail, le bénéficiaire de cette action sociale cosmopolite, ne peut être qu'une démocratie qui

ne sera ni catholique, ni protestante, ni juive ; une religion (car le Sillonisme, les chefs l'ont dit, est une religion) plus universelle que l'Eglise catholique, réunissant tous les hommes devenus enfin frères et camarades dans « le règne de Dieu ». — « On ne travaille pas pour l'Eglise, on travaille pour l'humanité. »

Et maintenant, pénétré de la plus vive tristesse, nous nous demandons, Vénérables Frères, ce qu'est devenu le catholicisme du *Sillon*. Hélas ! Lui qui donnait autrefois de si belles espérances, ce fleuve limpide et impétueux a été capté dans sa marche par les ennemis modernes de l'Eglise et ne forme plus dorénavant qu'un misérable affluent du grand mouvement d'apostasie, organisé, dans tous les pays, pour l'établissement d'une Eglise universelle qui n'aura ni dogmes, ni hiérarchie, ni règle pour l'esprit, ni frein pour les passions, et qui, sous prétexte de liberté et de dignité humaine, ramènerait dans le monde, si elle pouvait triompher, le règne légal de la ruse et de la force, et l'oppression des faibles, de ceux qui souffrent et qui travaillent.

Nous ne connaissons que trop les sombres officines où l'on élabore ces doctrines délétères, qui ne devraient pas séduire des esprits clairvoyants. Les chefs du *Sillon* n'ont pu s'en défendre; l'exaltation de leurs sentiments, l'aveugle bonté de leur cœur, leur mysticisme philosophique mêlé d'une part d'illuminisme les ont entraînés vers un nouvel évangile, dans lequel ils ont cru voir le véritable Evangile du Sauveur, au point qu'ils osent traiter Notre-Seigneur Jésus-Christ avec une familiarité souverainement irrespectueuse et que, leur idéal étant apparenté à celui de la Révolution, ils ne craignent pas de faire entre l'Evangile et la Révolution des rapprochements blasphématoires, qui n'ont pas l'excuse d'avoir échappé à quelque improvisation tumultueuse.

Nous voulons attirer votre attention, Vénérables Frères, sur cette déformation de l'Evangile et du caractère sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu et Homme, pratiquée dans le *Sillon* et ailleurs. Dès que l'on aborde la question sociale, il est de mode dans certains milieux d'écarter d'abord la Divinité de Jésus-Christ, et puis de ne parler

que de sa souveraine mansuétude, de sa compassion pour toutes les misères humaines, de ses pressantes exhortations à l'amour du prochain et à la fraternité. Certes Jésus nous a aimés d'un amour immense, infini, et il est venu sur terre souffrir et mourir pour que, réunis autour de Lui, dans la justice et l'amour, animés des mêmes sentiments de charité mutuelle, tous les hommes vivent dans la paix et le bonheur. Mais à la réalisation de ce bonheur temporel et éternel il a mis, avec une souveraine autorité, la condition que l'on fasse partie de son troupeau, que l'on accepte sa doctrine, que l'on pratique la vertu et qu'on se laisse enseigner et guider par Pierre et ses successeurs. Puis si Jésus a été bon pour les égarés et les pécheurs, il n'a pas respecté leurs convictions erronées, quelque sincères qu'elles parussent; il les a tous aimés pour les instruire, les convertir et les sauver. S'il a appelé à Lui, pour les soulager, ceux qui peinent et qui souffrent, ce n'a pas été pour leur prêcher la jalousie d'une égalité chimérique. S'il a relevé les humbles, ce n'a pas été pour leur inspirer le sentiment d'une dignité indépendante et rebelle à l'obéissance. Si son cœur débordait de mansuétude pour les âmes de bonne volonté, il a su également s'armer d'une sainte indignation contre les profanateurs de la maison de Dieu, contre les misérables qui scandalisent les petits, contre les autorités qui accablent le peuple sous le poids de lourds fardeaux sans y mettre le doigt pour les soulever. Il a été aussi fort que doux; il a grondé, menacé, châtié, sachant et nous enseignant que souvent la crainte est le commencement de la sagesse et qu'il convient parfois de couper un membre pour sauver le corps. Enfin il n'a pas annoncé pour la société future le règne d'une félicité idéale, d'où la souffrance serait bannie; mais, par ses leçons et par ses exemples, il a tracé le chemin du bonheur possible sur terre et du bonheur parfait au ciel: la voie royale de la Croix. Ce sont là des enseignements qu'on aurait tort d'appliquer seulement à la vie individuelle en vue du salut éternel; ce sont des enseignements éminemment sociaux, et ils nous montrent en Notre-Seigneur Jésus-Christ autre chose qu'un humanitarisme sans consistance et sans autorité.

Pour vous, Vénérables Frères, continuez activement l'œuvre du Sauveur des hommes par l'imitation de sa douceur et de sa force. Inclinez-vous vers toutes les misères, qu'aucune douleur n'échappe à votre sollicitude pastorale, qu'aucune plainte ne vous trouve indifférents. Mais aussi, prêchez hardiment leurs devoirs aux grands et aux petits; il vous appartient de former la conscience du peuple et des pouvoirs publics. La question sociale sera bien près d'être résolue, lorsque les uns et les autres, moins exigeants sur leurs droits mutuels, rempliront plus exactement leurs devoirs.

De plus, comme dans le conflit des intérêts, et surtout dans la lutte avec des forces malhonnêtes, la vertu d'un homme, sa sainteté même ne suffit pas toujours à lui assurer le pain quotidien, et que les rouages sociaux devraient être organisés de telle façon que par leur jeu naturel ils paralysent les efforts des méchants et rendent abordable à toute bonne volonté sa part légitime de félicité temporelle, nous désirons vivement que vous preniez une part active à l'organisation de la société dans ce but. Et à cette fin, pendant que vos prêtres se livreront avec ardeur au travail de la sanctification des âmes, de la défense de l'Eglise, et aux œuvres de charité proprement dites, vous en choisirez quelques-uns, actifs et d'esprit pondéré, munis des grades de docteurs en philosophie et en théologie, et possédant parfaitement l'histoire de la civilisation antique et moderne, et vous les appliquerez aux études moins élevées et plus pratiques de la science sociale, pour les mettre, en temps opportun, à la tête de vos œuvres d'action catholique. Toutefois, que ces prêtres ne se laissent pas égarer, dans le dédale des opinions contemporaines, par le mirage d'une fausse démocratie; qu'ils n'empruntent pas à la rhétorique des pires ennemis de l'Eglise et du peuple un langage emphatique plein de promesses aussi sonores qu'irréalisables. Qu'ils soient persuadés que la question sociale et la science sociale ne sont pas nées d'hier; que, de tous temps, l'Eglise et l'Etat, heureusement concertés, ont suscité dans ce but des organisations fécondes; que l'Eglise, qui n'a jamais trahi le bonheur du peuple par des alliances

compromettantes, n'a pas à se dégager du passé et qu'il lui suffit de reprendre, avec le concours des vrais ouvriers de la restauration sociale, les organismes brisés par la Révolution et de les adapter, dans le même esprit chrétien qui les a inspirés, au nouveau milieu créé par l'évolution matérielle de la société contemporaine : car les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs, mais traditionnalistes.

Cette œuvre éminemment digne de votre zèle pastoral, nous désirons que loin d'y faire obstacle, la jeunesse du *Sillon*, dégagée de ses erreurs, y apporte dans l'ordre et la soumission convenables un concours loyal et efficace.

Nous tournant donc vers les chefs du *Sillon*, avec la confiance d'un Père qui parle à ses enfants, nous leur demandons pour leur bien, pour le bien de l'Eglise et de la France, de vous céder leur place. Nous mesurons, certes, l'étendue du sacrifice que nous sollicitons d'eux, mais nous les savons assez généreux pour l'accomplir, et, d'avance, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont nous sommes l'indigne représentant, nous les en bénissons. Quant aux membres du *Sillon*, nous voulons qu'ils se rangent par diocèse pour travailler sous la direction de leurs évêques respectifs à la régénération chrétienne et catholique du peuple, en même temps qu'à l'amélioration de son sort. Ces groupes diocésains seront, pour le moment, indépendants les uns des autres ; et afin de bien marquer qu'ils ont brisé avec les erreurs du passé, ils prendront le nom de *Sillons catholiques* et chacun de leurs membres ajoutera à son titre de *Silloniste* le même qualificatif de *catholique*. Il va sans dire que tout Silloniste catholique restera libre de garder par ailleurs ses préférences politiques, épurées de tout ce qui ne serait pas entièrement conforme, en cette matière, à la doctrine de l'Eglise. Que si, Vénérables Frères, des groupes refusaient de se soumettre à ces conditions, vous devriez les considérer comme refusant par le fait de se soumettre à votre direction, et alors il y aurait à examiner s'ils se confinent dans la politique ou l'économie pure, ou s'ils persévèrent dans leurs anciens errements. Dans le premier cas, il est clair que vous n'auriez pas plus à vous

en occuper que du commun des fidèles; dans le second, vous devriez agir en conséquence, avec prudence, mais avec fermeté. Les prêtres auront à se tenir totalement en dehors des groupes dissidents et se contenteront de prêter le secours du saint ministère individuellement à leurs membres, en leur appliquant au tribunal de la Pénitence les règles communes de la morale relativement à la doctrine et à la conduite. Quant aux groupes catholiques, les prêtres et les séminaristes, tout en les favorisant et en les secondant, s'abstiendront de s'y agréger comme membres; car il convient que la milice sacerdotale reste au dessus des associations laïques, même les plus utiles et animées du meilleur esprit.

Telles sont les mesures pratiques par lesquelles nous avons cru nécessaire de sanctionner cette lettre sur le *Sillon* et les Sillonistes. Que le Seigneur veuille bien, nous l'en prions du fond de l'âme, faire comprendre à ces hommes et à ces jeunes gens les graves raisons qui l'ont dictée, qu'il leur donne la docilité du cœur, avec le courage de prouver, en face de l'Eglise, la sincérité de leur ferveur catholique; et à vous, Vénérables Frères, qu'il vous inspire pour eux, puisqu'ils sont désormais vôtres, les sentiments d'une affection toute paternelle.

C'est dans cet espoir, et pour obtenir ces résultats si désirables, que nous vous accordons de tout cœur, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 août 1910, la huitième année de Notre Pontificat.

PIUS PP. X.

II. — Motu Proprio contre le Modernisme et prescription du serment antimoderniste.

Motu Proprio
Quo quædam statuuntur leges ad modernismi periculum propulsandum.

(*Acta Apost. Sedis.* Vol. II, p. 665.)

Sacrorum Antistitum neminem latere arbitramur, vaferrimum hominum genus, modernistas, persona quam induerant illis detracta per encyclicas Litteras *Pascendi Dominici gregis* (1), consilia pacis in Ecclesia turbandæ non abjecisse. Haud enim intermiserunt novos aucupari et in clandestinum fœdus ascire socios, cum iisque in christianæ reipublicæ venas opinionum suarum virus inserere, editis libris commentariisque supresso aut mentito scriptorum nomine. Hæc audaciæ maturitas, per quam tantus Nobis inustus est dolor, si perlectis iterum memoratis Litteris Nostris, consideretur attentius, facile apparebit, ejus moris homines haud alios esse quam quos ibi descripsimus, adversarios eo magis timendos, quo propiores; ministerio suo abutentes ut venenatam hamis escam imponant ad intercipiendos incautos, doctrinæ speciem circumferentes, in qua errorum omnium summa continetur.

Hac lue diffluente per agri Domini partem, unde lætiores essent exspectandi fructus, quum omnium Antistitum est in catholicæ fidei defensione laborare, summaque diligentia cavere, ne integritas divini depositi quidquam detrimenti capiat, tum ad Nos maxime pertinet Christi Servatoris imperata facere, qui Petro, cujus principatum, licet indigni, obtinemus, dixit : *Confirma fratres tuos.* Hac nempe de causa, hoc est, ut in præsenti dimicatione subeunda confirmentur bonorum animi, opportunum duximus memorati Nostri documenti sententias et præscripta referre hisce verbis expressa (2) :

(1) Dat. d. VIII Septembr. MCMVII. Vide *Acta Pontificia,* ann. V, p. 374.

(2) Vide *Acta Pontificia* Vol. V, pag. 401.

« Vos oramus et obsecramus, ne in re tam gravi vigilan-
« tiam, diligentiam, fortitudinem vestram desiderari vel
« minimum patiamini. Quod vero a vobis petimus et expec-
« tamus, idipsum et petimus æque et expectamus a ceteris
« animarum pastoribus, ab educatoribus et magistris sacræ
« juventutis, imprimis autem a summis religiosarum fami-
« liarum magistris.

« I. Ad studia quod attinet, volumus probeque mandamus
« ut philosophia scholastica studiorum sacrorum funda-
« mentum ponatur. — Utique, *si quid a doctoribus scho-
« lasticis vel nimia subtilitate quæsitum, vel parum con-
« siderate traditum ; si quid cum exploratis posterioris
« ævi doctrinis minus cohærens, vel denique quoquo
« modo non probabile ; id nullo pacto in animo est ætati
« nostræ ad imitandum proponi* (1). Quod rei caput est,
« philosophiam scholasticam quum sequendam præscribi-
« mus, eam præcipue intelligimus quæ a sancto Thoma
« Aquinate est tradita : de qua quidquid a Decessore Nostro
« sancitum est, id omne vigere volumus, et qua sit opus
« instauramus et confirmamus, stricteque ab universis ser-
« vari jubemus. Episcoporum erit, sicubi in Seminariis
« neglecta hæc fuerint, ea ut in posterum custodiantur
« urgere atque exigere. Eadem religiosorum Ordinum mode-
« ratoribus præcipimus. Magistros autem monemus ut rite
« hoc teneant, Aquinatem vel parum deserere, præsertim in
« re metaphysica, non sine magno detrimento esse. *Par-
« vus error in principio*, sic verbis ipsius Aquinatis licet
« uti, *est magnus in fine* (2).

« Hoc ita posito philosophiæ fundamento, theologicum
« ædificium extruatur diligentissime. — Theologiæ stu-
« dium, Venerabiles Fratres, quanta potestis ope provehite,
« ut clerici e seminariis egredientes præclara illius existi-
« matione magnoque amore imbuantur, illudque semper
« pro deliciis habeant. Nam *in magna et multiplici disci-
« plinarum copia quæ menti veritatis cupidæ objicitur,
« neminem latet sacram Theologiam ita principem sibi*

(1) Leo XIII, Encycl. *Æterni Patris.*
(2) *De Ente et Essentia*, proëm.

« *locum vindicare, ut vetus sapientum effatum sit, ceteris* « *scientiis et artibus officium incumbere, ut ei inserviant* « *ac velut ancillarum more famulentur* (1). — Addimus « heic, eos etiam Nobis laude dignos videri, qui, incolumi « reverentia erga Traditionem et Patres et ecclesiasticum « magisterium, sapienti judicio catholicisque usi normis « (quod non æque omnibus accidit) theologiam positivam, « mutuato ab historia lumine, collustrare studeant. Major « profecto quam antehac positivæ theologiæ ratio est « habenda : id tamen sic fiat, ut nihil scholastica detrimenti « capiat, iique reprehendantur utpote qui modernistarum « rem gerunt, quicumque positivam sic extollunt ut scho- « lasticam theologiam despicere videantur.

« De profanis vero disciplinis satis sit revocare quæ « Decessor Noster sapientissime dixit : *In rerum etiam* « *naturalium consideratione strenue adlaboretis : quo* « *in genere nostrorum temporum ingeniose inventa et* « *utiliter ausa, sicut jure admirantur æquales, sic pos-* « *teri perpetua commendatione et laude celebrabunt* (2). « Id tamen nullo sacrorum studiorum damno ; quod idem « Decessor Noster gravissimis hisce verbis monuit : *Quo-* « *rum causam errorum, si quis diligentius investiga-* « *verit, in eo potissimum sitam esse intelliget, quod* « *nostris hisce temporibus, quanto rerum naturalium* « *studia vehementius fervent, tanto magis severiores* « *altioresque disciplinæ defloruerint : quædam enim* « *fere in oblivione hominum conticescunt ; quædam* « *remisse leviterque tractantur, et quod indignius est,* « *splendore pristinæ dignitatis deleto, pravitate senten-* « *tiarum et immanibus opinionum portentis inficiun-* « *tur* (3). Ad hanc igitur legem naturalium disciplinarum « studia in sacris seminariis temperari volumus.

« II. His omnibus praeceptionibus tum Nostris tum « Decessoris Nostri oculos adjici oportet, quum de Semina- « riorum vel Universitatum catholicarum moderatoribus et

(1) Leo XIII, Litt. Apost. X Dec. MDCCCLXXXIX.
(2) Alloc., *Pergratus Nobis* ad scientiar. cultores, VII Martii MDCCCLXXX.
(3) Alloc., ut supra.

« magistris eligendis agendum erit. Quicumque modo quo« piam modernismo imbuti fuerint, ii, nullo habito rei « cujusvis respectu, tum a regundi tum a docendi munere « arceantur; eo si jam funguntur, removeantur : item qui « modernismo clam aperteve favent, aut modernistas lau« dando eorumque culpam excusando, aut Scholasticam et « Patres et Magisterium ecclesiasticum carpendo, aut eccle« siasticæ potestati, in quocumque ea demum sit, oben« dientiam detrectando : item qui in historica re, vel ar« cheologica, vel biblica nova student : item qui sacras « negligunt disciplinas, aut profanas anteponere videntur. « — Hoc in negotio, Venerabiles Fratres, praesertim in « magistrorum delectu, nimia nunquam erit animadversio « et constantia; ad doctorum enim exemplum plerumque « componuntur discipuli. Quare, officii conscientia freti, « prudenter hac in re et fortiter agitote.

« Pari vigilantia et severitate ii sunt cognoscendi ac deli« gendi, qui sacris initiari postulent. Procul, procul esto a « sacro ordine novitatum amor; superbos et contumaces « animos odit Deus! — Theologiæ laurea nullus in poste« rum donetur, qui statum curriculum in scholastica philo« sophia antea non elaboraverit. Quod si donetur, inaniter « donatus esto. — Quæ de celebrandis Universitatibus « Sacrum Consilium Episcoporum et Religiosorum negotiis « præpositum clericis Italiæ tum sæcularibus tum regula« ribus præcepit anno MDCCCXCVI; ea ad nationes omnes « posthac pertinere decernimus. — Clerici et sacerdotes qui « catholicæ cuipiam Universitati vel Instituto item catho« lico nomen dederint, disciplinas, de quibus magisteria in « his fuerint, in civili Universitate ne ediscant. Sicubi id « permissum, in posterum ut ne fiat edicimus. — Episcopi, « qui hujusmodi Universitatibus vel Institutis moderandis « præsunt, curent diligentissime ut quæ hactenus impera« vimus, ea constanter serventur.

« III. Episcoporum pariter officium est modernistarum « scripta quæve modernismum olent provehuntque, si in « lucem edita, ne legantur cavere; si nondum edita, ne « edantur prohibere. — Item libri omnes, ephemerides, « commentaria quævis hujus generis neve adolescentibus

« in seminariis neve auditoribus in Universitatibus permit- « tantur : non enim minus hæc nocitura, quam quæ contra « mores conscripta; immo etiam magis, quod christianæ « vitæ initia vitiant. — Nec secus judicandum est de quo- « rumdam catholicorum scriptionibus, hominum ceteroqui « non malæ mentis, sed qui theologicæ disciplinæ exper- « tes ac recentiori philosophia imbuti, hanc cum fide com- « ponere nituntur et ad fidei, ut inquiunt, utilitates trans- « ferre. Hæ, quia nullo metu versantur ob auctorum « nomen bonamque existimationem, plus periculi afferunt « ut sensim ad modernismum quis vergat.

« Generatim vero, Venerabiles Fratres, ut in re tam « gravi præcipiamus, quicumque in vestra uniuscujusque « diœcesi prostant libri ad legendum perniciosi, ii ut exu- « lent fortiter contendite, solemni etiam interdictione usi. « Etsi enim Apostolica Sedes ad hujusmodi scripta e medio « tollenda omnem operam impendat; adeo tamen jam « numero crevere, ut vix notandis omnibus pares sint « vires. Ex quo fit, ut serior quandoque paretur medicina, « quum per longiores moras malum invaluit. Volumus « igitur ut sacrorum Antistites, omni metu abjecto, pru- « dentia carnis deposita, malorum clamoribus postha- « bitis, suaviter quidem sed constanter suas quisque partes « suscipiant; memores quæ Leo XIII in Constitutione « apostolica *Officiorum ac munerum* (1) præscribebat : « *Ordinarii, etiam tamquam Delegati Sedis Aposto-* « *licæ, libros aliaque scripta noxia in sua diœcesi edita* « *vel diffusa proscribere et e manibus fidelium auferre* « *studeant*. Jus quidem his verbis tribuitur sed etiam offi- « cium mandatur. Nec quispiam hoc munus officii imple- « visse autumet, si unum alterumve librum ad Nos detule- « rit, dum alii bene multi dividi passim ac pervulgari « sinuntur. — Nihil autem vos teneat, Venerabiles Fratres, « quod forte libri alicujus auctor ea sit alibi facultate « donatus, quam vulgo *Imprimatur* appellant : tum quia « simulata esse possit, tum quia vel negligentius data vel « benignitate nimia nimiave fiducia de auctore concepta,

(1) XXV Jan. MDCCCXCVII.

« quod forte postremum in Religiosorum ordinibus aliquando evenit. Accedit quod, sicut non idem omnibus « convenit cibus, ita libri qui altero in loco sint innocentes, « nocentes in altero ob rerum complexus esse queunt. Si « igitur Episcopus, audita prudentum sententia, horum « etiam librorum aliquem in sua diœcesi notandum censuerit, potestatem ultro facimus immo et officium « mandamus. Res utique decenter fiat, prohibitionem, si « sufficiat, ad clerum unum coercendo; integro tamen « bibliopolarum catholicorum officio libros ab Episcopo « notatos minime venales habendi. — Et quoniam de his « sermo incidit, vigilent Episcopi ne, lucri cupiditate, malam « librarii mercentur mercem : certe in aliquorum indicibus « modernistarum libri abunde nec parva cum laude proponuntur. Hos, si obedientiam detrectent, Episcopi, monitione præmissa, bibliopolarum catholicorum titulo privare « ne dubitent; item potioreque jure si episcopales audiant: « qui vero pontificio titulo ornantur, eos ad Sedem Apostolicam deferant. — Universis demum in memoriam revocamus, quæ memorata apostolica Constitutio *Officiorum* « habet, articulo XXVI : *Omnes, qui facultatem apostolicam consecuti sunt legendi et retinendi libros prohibitos, nequeunt ideo legere et retinere libros quoslibet « aut ephemerides ab Ordinariis locorum proscriptas, « nisi eis in apostolico indulto expressa facta fuerit « potestas legendi ac retinendi libros a quibuscumque « damnatos.*

« IV. Nec tamen pravorum librorum satis est lectionem « impedire ac venditionem; editionem etiam prohiberi « oportet. Ideo edendi facultatem Episcopi severitate summa « impertiant. — Quoniam vero magno numero ea sunt ex « Constitutione *Officiorum*, quæ Ordinarii permissionem « ut edantur postulent, nec ipse per se Episcopus præcognoscere universa potest; in quibusdam diœcesibus ad « cognitionem faciendam censores ex officio sufficienti « numero destinantur. Hujusmodi censorum institutum « laudamus quam maxime : illudque ut ad omnes diœceses « propagetur non hortamur modo sed omnino præscribimus. In universis igitur curiis episcopalibus censores ex

« officio adsint, qui edenda cognoscant : hi autem e gemino « clero eligantur, ætate, eruditione, prudentia commendati, « quique in doctrinis probandis improbandisque medio « tutoque itinere eant. Ad illos scriptorum cognitio defera« tur, quæ ex articulis XLI et XLII memoratæ Constitutio« nis prævio subsunt examini. Censor sententiam scripto « dabit. Ea si faverit, Episcopus potestatem edendi faciet « per verbum *Imprimatur*, cui tamen propenetur formula « *Nihil obstat*, adscripto censoris nomine. — In Curia « romana, non secus ac in ceteris omnibus, censores ex « officio instituantur. Eos, audito prius Cardinali in Urbe « Pontificis Vicario, tum vero annuente ac probante ipso « Pontifice Maximo, Magister sacri Palatii apostolici desi« gnabit. Hujus erit ad scripta singula cognoscenda censo« rem destinare. Editionis facultas ab eodem Magistro « dabitur necnon a Cardinali Vicario Pontificis vel Antistite « ejus vices gerente, præmissa, prout supra diximus, « approbationis formula adjectoque nomine censoris. — « Extraordinariis tantum in adjunctis ac per quam raro, « prudenti Episcopi arbitrio, censoris mentio intermitti « poterit. — Auctoribus censoris nomen patebit nunquam, « antequam hic faventem sententiam ediderit; ne quid « molestiæ censori exhibeatur vel dum scripta cognoscit, « vel si editionem non probarit. — Censores e religiosorum « familiis nunquam eligantur, nisi prius moderatoris pro« vinciæ secreto sententia audiatur : is autem de eligendi « moribus, scientia et doctrinæ integritate pro officii con« scientia testabitur. — Religiosorum moderatores de gra« vissimo officio monemus nunquam sinendi aliquid a suis « subditis typis edi, nisi prius ipsorum et Ordinarii facul« tas intercesserit. — Postremum edicimus et declaramus, « censoris titulum, quo quis ornatur, nihil valere prorsus « nec unquam posse afferri ad privatas ejusdem opiniones « firmandas.

« His universe dictis, nominatim servari diligentius « præcipimus, quæ articulo XLII Constitutionis *Officiorum* « in hæc verba edicuntur : *Viri e clero sæculari prohiben« tur quominus, absque prævia Ordinariorum venia, « diaria vel folia periodica moderanda suscipiant.* Qua

« si qui venia perniciose utantur, ea, moniti primum, priventur. — Ad sacerdotes quod attinet, qui *correspondentium* vel *collaboratorum* nomine vulgo veniunt, quoniam frequentius evenit eos in ephemeridibus vel commentariis scripta edere modernismi labe infecta ; videant Episcopi ne quid hi, contra quam siverint, moliantur, datamque potestatem, si oportet retractent. Idipsum ut religiosorum moderatores præstent gravissime admonemus : qui si negligentius agant, Ordinarii auctoritate Pontificis Maximi provideant. — Ephemerides et commentaria, quæ a catholicis scribuntur, quoad fieri possit, censorem designatum habeant. Hujus officium erit folia singula vel libellos, postquam sint edita, integre attenteque perlegere : si quid dictum periculose fuerit, id in sequenti folio vel libello corrigendum injungat. Eadem porro Episcopis facultas esto, etsi censor forte faverit.

« V. Congressus publicosque cœtus jam supra memoravimus, utpote in quibus suas modernistæ opiniones tueri palam ac propagare student. — Sacerdotum conventus Episcopi in posterum haberi ne siverint, nisi rarissime. Quod si siverint, ea tantum lege sinent, ut nulla fiat rerum tractatio quæ ad Episcopos Sedemve Apostolicam pertinent ; ut nihil proponatur vel postuletur, quod sacræ potestatis occupationem inferat : ut quidquid modernismum sapit quidquid presbyterianismum vel laicismum, de eo penitus sermo conticescat. — Cœtibus ejusmodi, quos singulatim, scripto, aptaque tempestate permitti oportet, nullus ex alia diœcesi sacerdos intersit, nisi litteris sui Episcopi commendatus. — Omnibus autem sacerdotibus animo ne excidant, quæ Leo XIII gravissime commendavit : *Sancta sit apud sacerdotes Antistitum suorum auctoritas : pro certo habeant sacerdotale munus nisi sub magisterio Episcoporum exerceatur, neque sanctum, nec satis utile, neque honestum futurum* (1).

« VI. Sed enim, Venerabiles Fratres, quid juverit jussa a Nobis præceptionesque dari, si non hæc rite constan-

(1) Litt. Encycl. « *Nobilissima* », VIII Febr. MDCCCLXXXIV.

« terque serventur? Id ut feliciter pro votis cedat, visum « est ad universas diœceses profere, quod Umbrorum Epis- « copi (1), ante annos plures, pro suis prudentissime decre- « verunt. *Ad errores*, sic illi, *jam diffusos expellendos « atque ad impediendum quominus ulterius divulgen- « tur, aut adhuc extent impietatis magistri per quos « perniciosi perpetuentur effectus, qui ex illa divulga- « tione manarunt; sacer Conventus, sancti Caroli Bor- « romæi vestigiis inhærens, institui in unaquaque diœ- « cesi decernit probatorum utriusque cleri consilium, « cujus sit pervigilare an et quibus artibus novi errores « serpant aut disseminentur atque Episcopum de hisce « docere, ut collatis consiliis remedia capiat, quibus id « mali ipso suo initio extingui possit, ne ad animarum « perniciem magis magisque diffundatur, vel quod « pejus est in dies confirmetur et crescat.* — Tale igitur « consilium, quod *a vigilentia* dici placet, in singulis diœ- « cesibus institui quamprimum decernimus. Viri, qui in « illud adsciscantur, eo fere modo cooptabuntur, quo supra « de censoribus statuimus. Altero quoque mense statoque « die cum Episcopo convenient : quæ tractarint decreverint, « ea arcani lege custodiunto. Officii munere hæc sibi de- « mandata habeant. Modernismi indicia ac vestigia tam in « libris quam in magisteriis pervestigent vigilanter; pro « cleri juventæque incolumitate, prudenter sed prompte et « efficaciter præscribant. — Vocum novitatem caveant, me- « minerintque Leonis XIII monita : *Probari non posse in « catholicorum scriptis eam dicendi rationem quæ, pra- « væ novitati studens, pietatem fidelium ridere videa- « tur, loquaturque novum christianæ vitæ ordinem, « novas Ecclesiæ præceptiones, nova moderni animi « desideria, novam socialem cleri vocationem, novam « christianam humanitatem, aliaque id genus multa* (2). « Hæc in libris prælectionibusque ne patiantur. — Libros « ne negligant, in quibus piæ cujusque loci traditiones aut « sacræ Reliquiæ tractantur. Neu sinant ejusmodi quæstio-

(1) Act. Consess. Epp. Umbriæ, Novembri MDCCCXLIX.
(2) Instruct. S. C. NN. EE. EE., XXVII jan. MCMII.

« nes agitari in ephemeridibus vel in commentariis fovendæ « pietati destinatis, nec verbis ludibrium aut despectum « sapientibus, nec stabilibus sententiis, præsertim, ut fere « accidit, si quæ affirmantur probabilitatis fines non exce- « dunt vel præjudicatis nituntur opinionibus. — De sacris « Reliquiis hæc teneantur. Si Episcopi, qui uni in hac re « possunt, certo norint Reliquiam esse subditiciam, fide- « lium cultu removeant. Si Reliquiæ cujuspiam auctori- « tates, ob civiles forte perturbationes vel alio quovis casu, « interierint; ne publice ea proponatur nisi rite ab Epis- « copo recognita. Præscriptionis argumentum vel fundatæ « præsumptionis tunc tantum valebit, si cultus antiquitate « commendetur; nimirum pro decreto, anno MDCCCXCVI « a sacro Consilio indulgentiis sacrisque Reliquiis cognos- « cendis edito, quo edicitur : *Reliquias antiquas conser-* « *vandas esse in ea veneratione in qua hactenus fue-* « *runt, nisi in casu particulari certa adsint argumenta* « *eas falsas vel supposititias esse.* — Quum autem de piis « traditionibus judicium fuerit, illud meminisse oportet : « Ecclesiam tanta in hac re uti prudentia, ut traditiones « ejusmodi ne scripto narrari permittat nisi cautione multa « adhibita præmissaque declaratione ab Urbano VIII san- « cita; quod etsi rite fiat, non tamen facti veritatem adse- « rit, sed, nisi humana ad credendum argumenta desint, « credi modo non prohibet. Sic plane sacrum Consilium « legitimis ritibus tuendis, abhinc annis triginta, edicebat : « *Ejusmodi apparitiones seu revelationes neque appro-* « *batas neque damnatas ab Apostolica Sede fuisse, sed* « *tantum permissas tanquam pie credendas fide solum* « *humana, juxta traditionem quam ferunt, idoneis* « *etiam testimoniis ac monumentis confirmatam* (1). « Hoc qui teneat, metu omni vacabit. Nam Apparitionis « cujusvis religio, prout factum ipsum spectat et *relativa* « dicitur, conditionem semper habet implicitam de veritate « facti : prout vero *absoluta* est, semper in veritate nititur, « fertur enim in personas ipsas Sanctorum qui honorantur. « Similiter de Reliquiis affirmandum. — Illud demum

(1) Decr. II Maii MDCCCLXXVII.

« Consilio vigilantiæ demandamus, ut ad socialia instituta itemque ad scripta quævis de re sociali assidue ac diligenter adjiciant oculos, ne quid in illis modernismi lateat, sed Romanorum Pontificum præceptionibus respondeant.

« VII. Hæc quæ præcepimus ne forte oblivioni dentur, volumus et mandamus ut singularum diœcesum Episcopi, anno exacto ab editione præsentium litterarum, postea vero tertio quoque anno, diligenti ac jurata enarratione referant ad Sedem Apostolicam de his quæ hac Nostra Epistola decernuntur, itemque de doctrinis quæ in clero vigent, præsertim autem in Seminariis ceterisque catholicis Institutis, iis non exceptis quæ Ordinarii auctoritati non subsunt. Idipsum Moderatoribus generalibus ordinum religiosorum pro suis alumnis injungimus. »

His, quæ plane confirmamus omnia sub pœna temeratæ conscientiæ adversus eos, qui dicto audientes esse renuerint, peculiara quædam adjicimus, quæ ad sacrorum alumnos in Seminariis degentes et ad instituti religiosi tirones referuntur. — In Seminariis quidem oportet partes omnes institutionis eo tandem aliquando conspirent ut dignus tali nomine formetur sacerdos. Nec enim existimare licet, ejusmodi contubernia studiis dumtaxat aut pietati patere. Utraque re institutio tota coalescit, suntque ipsa tanquam palæstræ ad sacram Christi militiam diuturna præparatione fingendam. Ex iis igitur ut acies optime instructa prodeat, omnino sunt duæ res necessariæ, doctrina ad cultum mentis, virtus ad perfectionem animi. Altera postulat ut alumna sacrorum juventus iis artibus apprime erudiatur quæ cum studiis rerum divinarum arctiorem habent cognationem ; altera singularem exigit virtutis constantiæque præstantiam. Videant ergo moderatores disciplinæ ac pietatis, quam de se quisque spem injiciant alumni, introspiciantque singulorum quæ sit indoles ; utrum suo ingenio plus æquo indulgeant, aut spiritus profanos videantur sumere ; sintne ad parendum dociles, in pietatem proni, de se non alte sentientes, disciplinæ retinentes ; rectone sibi fine proposito, an humanis ducti rationibus ad secerdotii dignitatem contendant ; utrum denique convenienti vitæ sanctimonia

doctrinaque polleant ; aut certe, si quid horum desit, sincero promptoque animo conentur acquirere. Nec nimium difficultatis habet investigatio ; siquidem virtutum, quas diximus, defectum cito produnt et religionis officia ficto animo persoluta, et servata metus causa, non conscientiæ voce, disciplina. Quam qui servili timore retineat, aut animi levitate contemptuve frangat, is a spe sacerdotii sancte fungendi abest quam longissime. Haud enim facile creditur, domesticæ disciplinæ contemptorem a publicis Ecclesiæ legibus minime discessurum. Hoc animo comparatum si quem deprehenderit sacri ephebei moderator, et si semel iterumque præmonitum, experimento facto per annum, intellexerit a consuetudine sua non recedere, eum sic expellat, ut neque a se neque ab ullo episcopo sit in posterum recipiendus.

Duo igitur hæc ad promovendos clericos omnino requirantur : innocentia vitæ cum doctrinæ sanitate conjuncta. Neve illud prætereat, præcepta ac monita, quibus episcopi sacris ordinibus initiandos compellant, non minus ad hos quam ad candidatos esse conversa, prout ubi dicitur : « Providendum, ut cælestis sapientia, probi mores et diu« turna justitiæ observatio ad id electos commendet... Sint « probi et maturi in scientia simul et opere... eluceat in eis « totius forma justitiæ ».

Ac de vitæ quidem probitate satis dictum esset, si hæc a doctrina et opinionibus, quas quisque sibi tuendas assumpserit, posset facili negotio sejungi. Sed, ut est in proverbiorum libro : *Doctrina sua noscetur vir* (1) ; utque docet Apostolus : Qui... *non permanet in doctrina Christi, Deum non habet* (2). Quantum operæ vero dandum sit addiscendis rebus multis equidem et variis, vel ipsa hujus ætatis conditio docet, nihil gloriosius efferentis quam lucem progredientis humanitatis. Quotquot igitur sunt ex ordine cleri si convenienter temporibus velint in suis versari muneribus ; si cum fructu *exhortari in doctrina sana, et eos, qui contradicunt, arguere* (3) ; si opes ingenii in Ecclesiæ utilitatem transferre, oportet cognitionem rerum assequan-

(1) *Prov.*, XII, 8. — (2) II Joan., 9. — (3) *Tit.*, I, 9.

tur, eamque minime vulgarem, et ad excellentiam doctrinæ propius accedant. Luctandum est enim cum hostibus non imperitis, qui ad elegantiam studiorum scientiam sæpe dolis consutam adjungunt, quorum speciosæ vibrantesque sententiæ magno verborum cursu sonituque feruntur, ut in iis videatur quasi quid peregrinum instrepere. Quapropter expedienda mature sunt arma, hoc est, opima doctrinæ seges comparanda omnibus, quicumque sanctissimis perarduisque muneribus in umbratili vita se accingunt.

Verum, quia vita hominis iis est circumscripta limitibus ut ex uberrimo cognoscendarum rerum fonte vix detur aliquid summis labiis attingere, discendi quoque temperandus est ardor et retinenda Pauli sententia : *non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem* (1). Quare, quum clericis multa jam satis eaque gravia sint imposita studia, sive quæ pertinent ad sacras litteras, ad Fidei capita, ad mores, ad scientiam pietatis et officiorum, quam *asceticam* vocant, sive quæ ad historiam Ecclesiæ, ad jus canonicum, ad sacram eloquentiam referuntur ; ne juvenes aliis quæstionibus consectandis tempus terant et a studio præcipuo distrahantur, omnino vetamus diaria quævis aut commentaria, quantumvis optima, ab iisdem legi, onerata moderatorum conscientia, qui ne id accidat religiose non caverint.

Ut autem suspicio segregetur omnis clanculum se inferentis modernismi, non solum omnino servari volumus quæ sub numero secundo superius præscripta sunt, sed præterea præcipimus ut singuli doctores, ante auspicandas ineunte anno prælectiones, Antistiti suo textum exhibeant, quem sibi quisque in docendo proposuerit, vel tractandas quæstiones, sive *theses ;* deinde ut per annum ipsum exploretur sua cujusque magisterii ratio ; quæ si videatur a sana doctrina discedere, causa erit quamobrem doctor illico amoveatur. Denique, ut, præter fidei professionem, jusjurandum det Antistiti suo, secundum adjectam infra formulam, et subscripto nomine.

Jusjurandum hoc, præmissa Fidei professione per formu-

(1) *Rom.*, XII, 3.

lam a s. m. Decessore Nostro Pio IV præscriptam cum adjectis definitionibus Concilii Vaticani, suo antistiti item dabunt :

I. Clerici majoribus ordinibus initiandi ; quorum singulis antea tradatur exemplar tum professionis fidei, tum formulæ edendi jurisjurandi ut eas accurate prænoscant, adjecta violati jurisjurandi, ut infra, sanctione.

II. Sacerdotes confessionibus excipiendis destinati et sacri concionatores, antequam facultate donentur ea munia exercendi.

III. Parochi, Canonici, Beneficiarii ante ineundam beneficii possessionem.

IV. Officiales in curiis episcopalibus et ecclesiasticis tribunalibus, haud exceptis Vicario generali et judicibus.

V. Adlecti concionibus habendis per quadragesimæ tempus.

VI. Officiales omnes in Romanis Congregationibus vel tribunalibus coram Cardinali Præfecto vel Secretario ejusdem sive Congregationis sive tribunalis.

VII. Religiosarum familiarum Congregationumque Moderatores et Doctores antequam ineant officium.

Professionis fidei, quam diximus, editique jurisjurandi documenta, peculiaribus in tabulis penes Curias episcopales adserventur, itemque penes Romanarum Congregationum sua quæque officia. Si quis autem, quod Deus avertat, jusjurandum violare ausus fuerit, ad Sancti Officii tribunal illico deferatur.

Jurisjurandi Formula

« Ego... firmiter amplector ac recipio omnia et singula, quæ ab inerranti Ecclesiæ magisterio definita adserta ac declarata sunt, præsertim ea doctrinæ capita, quæ hujus temporis erroribus directo adversantur. Ac primum quidem Deum, rerum omnium principium et finem, naturali rationis lumine per ea quæ facta sunt, hoc est per *visibilia* creationis opera, tamquam causam per effectus, certo cognosci, adeoque demonstrari etiam posse, profiteor. Secundo, externa revelationis argumenta, hoc est facta divina, in primisque miracula et prophetias admitto et agnosco

tamquam signa certissima divinitus ortæ christianæ Religionis, eademque teneo ætatum omnium atque hominum, etiam hujus temporis, intelligentiæ esse maxime accommodata. Tertio : Firma pariter fide credo, Ecclesiam, verbi revelati custodem et magistram, per ipsum verum atque historicum Christum, quum apud nos degeret, proxime ac directo institutam, eandemque super Petrum, apostolicæ hierarchiæ principem ejusque in ævum successores ædificatam. Quarto : Fidei doctrinam ab Apostolis per orthodoxos Patres eodem sensu eademque semper sententia ad nos usque transmissam, sincere recipio ; ideoque prorsus rejicio hæreticum commentum evolutionis dogmatum, ab uno in alium sensum transeuntium, diversum ab eo, quem prius habuit Ecclesia ; pariterque damno errorem omnem, quo, divino deposito, Christi Sponsæ tradito ab Eaque fideliter custodiendo, sufficitur philosophicum inventum, vel creatio humanæ conscientiæ, hominum conatu sensim efformatæ et in posterum indefinito progressu perficiendæ. Quinto : certissime teneo ac sincere profiteor, Fidem non esse cæcum sensum religionis e latebris *subconscientiæ* erumpentem, sub pressione cordis et inflexionis voluntatis moraliter informatæ, sed verum assensum intellectus veritati extrinsecus acceptæ ex auditu, quo nempe, quæ a Deo personali, creatore ac domino nostro dicta, testata et revelata sunt, vera esse credimus, propter Dei auctoritatem summe veracis.

« Me etiam, qua par est, reverentia, subjicio totoque animo adhæreo damnationibus, declarationibus, præscriptis omnibus, quæ in Encyclicis litteris « *Pascendi* » et in Decreto « *Lamentabili* » continentur præsertim, circa eam quam historiam dogmatur vocant. — Idem reprobo errorem affirmantium, propositam ab Ecclesia fidem posse historiæ repugnare, et catholica dogmata, quo sensu nunc intelliguntur, cum verioribus christianæ religionis originibus componi non posse. — Damno quoque ac rejicio eorum sententiam, qui dicunt, christianum hominem eruditiorem induere personam duplicem, aliam credentis, aliam historici, quasi liceret historico ea retinere quæ credentis fidei contradicant, aut præmissas adstruere, ex quibus conse-

quatur dogmata esse aut falsa aut dubia, modo hæc directo non denegentur. — Reprobo pariter eam Scripturæ sanctæ dijudicandæ atque interpretandæ rationem, quæ, Ecclesiæ traditione, analogia Fidei, et Apostolicæ Sedis normis posthabitis, *rationalistarum* commentis inhæret, et criticen textus velut unicam supremamque regulam, haud minus licenter quam temere amplectitur. — Sententiam præterea illorum rejicio qui tenent, doctori disciplinæ historicæ theologicæ tradendæ, aut iis de rebus scribenti seponendam prius esse opinionem ante conceptam sive de supernaturali origine catholicæ traditionis, sive de promissa divinitus ope ad perennem conservationem uniuscujusque revelati veri ; deinde scripta Patrum singulorum interpretanda solis scientiæ principiis, sacra qualibet auctoritate seclusa, eaque judicii libertate, qua profana quævis monumenta solent investigari. — In universum denique me alienissimum ab errore profiteor, quo *modernistæ* tenent in sacra traditione nihil inesse divini ; aut, quod longe deterius, pantheistico sensu illud admittunt ; ita ut nihil jam restet nisi nudum factum et simplex, communibus historiæ factis æquandum ; hominum nempe sua industria, solertia, ingenio scholam a Christo ejusque apostolis inchoatam per subsequentes ætates continuantium. Proinde fidem Patrum firmissime retineo et ad extremum vitæ spiritum retinebo, de charismate *veritatis certo,* quod est, fuit eritque semper in *episcopatus ab Apostolis successione* (1) ; non ut in teneatur quod melius et aptius videri possit secundum suam cujusque ætatis culturam, sed ut *nunquam aliter credatur, nunquam aliter* intelligatur absoluta et immutabilis veritas ab initio per Apostolos prædicata (2).

« Hæc omnia spondeo me fideliter, integre sincereque servaturum et inviolabiliter custoditurum, nusquam ab iis sive in docendo sive quomodolibet verbis scriptisque deflectendo. Sic spondeo, sic juro, sic me Deus, etc. »

(1) Iren., 4, c. 26. — (2) *Præscr.*, c. 28.

De Sacra Prædicatione

Quandoquidem præterea diuturna observatione sit cognitum Nobis, episcoporum curis ut annuntietur divinum Verbum pares non respondere fructus, idque, non tam audientium desidiæ, quam oratorum jactantiæ tribuendum putemus, qui hominis verbum exhibent magis quam Dei, opportunum censuimus, latine versum evulgare atque Ordinariis commendare documentum, jussu Decessoris Nostri fel. rec. Leonis XIII a Sacra Congregatione episcoporum et regularium editum die xxxi mensis Julii anno MDCCCXCIV et ad Ordinarios Italiæ atque ad religiosarum Familiarum Congregationumque moderatores transmissum.

1° « Et in primis quod ad ea pertinet virtutum ornamenta quibus sacri oratores emineant potissimum oportet, caveant ipsi Ordinarii ac religiosarum familiarum Moderatores ne unquam sanctum hoc et salutare divini verbi ministerium iis credant qui nec pietate in Deum nec in Christum Filium ejus Dominum nostrum caritate ornentur ac redundent. Istæ enim si in catholicæ doctrinæ præconibus desiderentur animi dotes, quavis tandem ii polleant dicendi facultate, aliud nihil profecto præstabunt quam *æs sonans, aut cymbalum tinniens* (1) : neque unquam id ipsis suppetet a quo evangelicæ prædicationis vis omnis ac virtus derivatur, studium videlicet divinæ gloriæ æternæque animorum salutis. Quæ quidem oratoribus sacris apprime necessaria pietas, eluceat oportet etiam in externa vitæ eorumdem ratione : ne sermone celebratis præceptis institutisque christianis disserentium mores refragentur : neve iidem opere destruant quod ædificant verbo. Ne quid præterea profani pietas ejusmodi redoleat : verum ea sit prædita gravitate, ut probet eos esse revera *ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei* (2). Secus enim, ut scite animadvertit Angelicus, *si doctrina est bona et prædicator malus, ipse est occasio blasphemiæ doctrinæ Dei* (3). — At vero pietati ceterisque christianis virtutibus comes ne

(1) Cor., XIII, 1. — (2) Cor., IV, 1. — (3) *Comm. in Matth.*, V.

desit scientia : quum et per se pateat, et diuturna experientia comprobetur, nec sapiens, nec compositum, nec frugiferum dicendi genus posse ab iis afferri, qui doctrina, præsertim sacra, non affluant, quique ingenita quadam freti celeritate verborum, suggestum temere adscendunt ac ferme imparati. Hi profecto aerem verberant, et inscii divina eloquia contemptui objiciunt ac derisioni ; plane digni quibus aptetur divina illa sententia : *Quia tu scientiam repulisti, repellam te, ne sacerdotio fungaris mihi* (1). »

2o « Igitur episcopi et religiosarum familiarum antistites divini verbi ministerium ne cui sacerdoti committant, nisi ante constiterit, ipsum esse pietatis doctrinæque copia rite instructum. Idem sedulo advigilent ut ea tantum pertractanda sumantur, quæ sacræ prædicationis sunt propria. Quæ vero ejusmodi sint Christus Dominus tunc aperuit quum ait : *Prædicate evangelium*... (2) *Docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis* (3). Ad quæ verba apte S. Thomas : *Prædicatores debent illuminare in credendis, dirigere in operandis, vitanda manifestare, et modo comminando, modo exhortando, hominibus prædicare* (4). Et sacrosanctum Concilium Tridentinum : *Annuntiantes eis vitia, quæ eos declinare, et virtutes quas sectari oportet, ut pænam æternam evadere et cælestem gloriam consequi valeant* (5). Quæ omnia fusiore calamo persequutus f. r. Pius IX, hæc scripsit : *Non semetipsos, sed Christum crucifixum prædicantes, sanctissimæ religionis nostræ dogmata et præcepta, juxta catholicæ Ecclesiæ et Patrum doctrinam, gravi ac splendido orationis genere, populo clare aperteque annuncient ; peculiaria singolorum officia accurate explicent, omnesque a flagitiis deterreant, ad pietatem inflamment, quo fideles, Dei verbo salubriter refecti, vitia omnia declinent, virtutes sectentur, atque ita æternas pænas evadere et cælestem gloriam consequi valeant* (6). Ex quibus omnibus perspicuum fit, symbolum Apostolorum, divinum decalogum,

(1) Os., IV, 6. — (2) Marc., XVI, 15. — (3) Matth., XXVIII, 20.
(4) *Loc. cit.* — (5) Sess. V, cap. II, *De Reform.*
(6) *Litt. Enc.*, IX nov. MDCCCXLVI.

Ecclesiæ præcepta, Sacramenta, virtutes ac vitia, sua cujusque conditionis officia, novissima hominis et cetera id genus æterna vera, hæc esse propria argumenta de quibus oporteat concionari. »

3° « Sed rerum talium copiam et uberrimam et gravissimam recentiores divini verbi ministri haud raro nil pensi habent; uti obsoletum quid et inane negligunt ac pæne abjiciunt. Hi nimirum quum probe compertum habeant recensita rerum momenta captandæ populari gratiæ, cui tantum inhiant, minus esse idonea; *quæ sua sunt quærentes non quæ Jesu Christi* (1), eadem plane seponunt; idque vel ipsis quadragesimæ diebus ac reliquis solemnioribus anni tempestatibus. Una vero cum rebus immutantes nomina, antiquis concionibus recens quoddam ac minus recte intellectum alloquendi sufficiunt genus, quod CONFERENTIAM dicunt, menti cogitationique alliciendæ magis aptum quam impellendæ voluntati atque instaurandis moribus. Hi profecto haud secum reputant conciones morales omnibus, *conferentias* vix paucis prodesse; quorum si moribus diligentius perspectum foret per inculcatam sæpe castitatem, animi demissionem, obsequium in Ecclesiæ auctoritatem, hoc ipso præjudicatas de fide opiniones exuerent lucemque veritatis promptiore animo exciperent. Quod enim complures de religione prave sentiunt, maxime inter catholicas gentes, id effrenatis animi cupidatibus potius est tribuendum, quam vitio aberrantis intelligentiæ, secundum divinam sententiam : *De corde exeunt cogitationes malæ... blasphemiæ* (2). Hinc Augustinus Psalmistæ referens verba : *Dixit insipiens in corde suo : non est Deus* (3), commentatur : *in corde suo, non in mente sua.* »

4° « Hæc tamen non ita sunt accipienda quasi sermones id genus per se omnino sint improbandi, quum contra, si apte tractentur, perutiles possint esse aut etiam necessarii ad refellendos errores, quibus religio impetitur. Sed amovenda omnino est a suggestu pompa illa dicendi, quæ in quadam rerum contemplatione magis quam in actione ver-

(1) Philip., II, 21. — (2) Matth., XV, 19. — (3) Psalm., XIII, 1.

satur; quæ civitatem spectat propius quam religionem; quæ denique specie nitet melius quam fructuum ubertate. Ea nempe omnia commentariis et academiis magis accommodata, dignitate atque amplitudini domus Dei minime congruunt. Sermones autem, seu *conferentiæ*, quæ propositam habent religionis tuitionem contra hostiles impugnationes, etsi quandoque necessarii, non omnium tamen humeris apti sunt, sed validioribus. Atque ipsis quidem oratoribus eximiis magna est adhibenda cautela, quod ejusmodi defensiones haberi non decet nisi ubi tempus aut locus aut audientium conditio eas necessario postulent, spesque adsit non fore fructu vacuas : cujus rei judicium legitimum penes Ordinarios esse ambiget nemo. Oportet præterea in sermonibus id genus probandi vis sacris doctrinis multo plus quam humanæ sapientiæ verbis innitatur, omniaque nervose dicantur ac dilucide, ne forte mentibus auditorum hæreant altius impressæ falsæ opiniones quam opposita vera, neve objecta magis quam responsa percellant. Ante omnia vero illud cavendum, ne talium sermonum frequentia moralium concionum dignitatem deminuat ab usuve removeat, quasi hæ inferioris ordinis essent ac minoris faciendæ præ pugnaci illo dicendi genere, adeoque concionatorum et auditorum vulgo relinquendæ; quum contra verissimum sit conciones de moribus plerisque fidelibus esse maxime necessarios; dignitate vero contentiosis disceptationibus minime cedere; ita ut vel a præstantissimis oratoribus, coram quovis elegantiori frequentiorique cœtu, saltem identidem summo cum studio essent habendæ. Quod nisi fiat, multitudo fidelium cogetur audire semper loquentem de erroribus, a quibus plerique ipsorum abhorrent; nunquam de vitiis ac noxis, quibus ejusmodi auditoria præ ceteris inficiuntur. »

5° « Quod si vitiis haud vacat argumenti delectus, alia, eaque graviora etiam, querenda occurrunt si animum quis referat ad orationis speciem ac formam. Quæ, prout egregie edisserit Aquinas, ut reapse sit *lux mundi, tria debet habere prædicator verbi divini : primum est stabilitas, ut non deviet a veritate : secundum est claritas, ut non doceat cum obscuritate : tertium est utilitas, ut quærat*

Dei laudem et non suam (1). At vero forma hodierna dicendi sæpenumero, non modo longe abest ab illa evangelica perspicuitate ac simplicitate quæ iisdem deberet esse propria, sed tota posita est in verborum anfractibus atque abditis rebus, quæ communem populi captum excedunt. Dolenda sane res ac prophetæ deflenda verbis : *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis* (2). Sed illud etiam miserius, quod sæpe his concionibus deest illa species religionis afflatus ille christianæ pietatis, illa denique vis divina ac Sancti Spiritus virtus interius loquentis et ad bonum pie permoventis animos : qua sane vi ac virtute sacris præconibus semper essent usurpanda Apostoli verba : *Sermo meus, et prædicatio mea, non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostentione spiritus et virtutis* (3). Iidem contra freti *persuasibilibus* humanæ sapientiæ verbis, vix aut ne vix quidem animum ad divina eloquia intendunt et ad Scripturas Sanctas, quæ sacræ prædicationi potiores uberioresque recludunt latices, uti diserte docebat nuper Sanctissimus Dominus Leo XIII hisce verbis gravissimis : — « Hæc propria et singularis Scripturarum virtus, a divino afflatu Spiritus Sancti, profecta, ea est quæ oratori sacro auctoritatem addit, apostolicam præbet dicendi libertatem, nervosam victricemque tribuit eloquentiam. Quisquis enim divini verbi spiritum et robur eloquendo refert, ille non loquitur *in sermone tantum, sed et in virtute, et in Spiritu Sancto, et in plenitudine multa* (4). Quamobrem ii dicendi sunt præpostere improvideque facere, qui ita conciones de religione habent et præcepta divina enunciant, nihil ut fere afferant nisi humanæ scientiæ et prudentiæ verba, suis magis argumentis quam divinis innixi. Istorum scilicet, orationem, quantumvis nitentem luminibus, languescere et frigere necesse est, utpote quæ igne careat sermonis Dei, eamdemque longe abesse ab illa, qua divinus sermo pollet virtute : *Vivus est enim sermo Dei, et efficax, et penetrabilior omni gladio ancipiti ; et pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritus* (5). Quamquam hoc etiam prudentiori-

(1) *Loc. cit.* — (2) Thren., IV, 4. — (3) I Cor., II, 4. — (4) I Thess., I, 5. — (5) Hebr., IV, 12.

bus assentiendum est, inesse in sacris Litteris mire variam et uberem magnisque dignem rebus eloquentiam; id quod Augustinus pervidit diserteque arguit (1), atque res ipsa confirmat præstantissimorum in oratoribus sacris, qui nomen suum assiduæ Bibliorum consuetudini piæque meditationi se præcipue debere, grati Deo, affirmarunt (2) ».

« En igitur eloquentiæ sacræ fons facile princeps, Biblia. Sed qui ad nova exempla componuntur præcones, dicendi copiam non e *fonte* hauriunt *aquæ vivæ*, sed abusu haud sane ferendo, se ad *humanæ sapientiæ cisternas dissipatas* convertunt, et seposita doctrina divinitus inspirata, vel Ecclesiæ Patrum et Conciliorum, toti sunt in profanorum recentiorumque atque adeo viventium scriptorum nominibus sententiisque proferendis : quæ sane sententiæ sæpe interpretationibus ansam præbent, aut ambiguis, aut valde periculosis. — « Alterum offensionis caput injiciunt qui ita de rebus religionis disserunt, quasi omnia caducæ hujus vitæ emolumentis commodisque metiantur, futuræ ac sempiternæ pene obliti : qui fructus quidem a christiana religione illatos hominum societati præclare persequuntur, officia vero ab iisdem servanda dissimulant; Christi Servatoris unam efferunt caritatem ; justitiam silent. Inde istius prædicationis exiguus fructus, qua audita profanus homo persuasionem secumfert, etiam non mutatis moribus se fore christianum, dum dicat : Credo in Christum Jesum (3) ». — Verum, quid ipsorum interest fructus colligere? Non id sane propositum habent, sed illud maxime, ut auditorum *prurientes auribus* iisdem assententur; dumque templa referta videant, vacuos animos remanere patiuntur. Hac nempe de causa mentionem injiciunt nullam de peccato, de novissimis, aliisque maximi momenti rebus, sed in eo toti sunt ut *verba placentia* effundant, tribunicia magis et profana eloquentia quam apostolica et sacra, ut clamores plaususque aucupentur; contra quos ita Hieronymus : *Docente in Ecclesia te, non clamor populi, sed gemitus suscitetur : auditorum lacrimæ laudes tuæ sint* (4). Quo

(1) *De Doctr., christ.*, IV, 6, 7. — (2) Litt. encycl. *de Studiis Script. Sacr.*, XVIII Nov. MDCCCXCIII. — (3) Card. Bausa, Archiep. Florentin., *ad juniorem clerum*, 1892. — (4) *Ad Nepotian.*

fit ut historum conciones, quum in sacris ædibus tum extra, scenicum quendam apparatum exhibeant, omnemque speciem sanctitatis et efficaciam adimant. Hinc ab auribus populi et plurium etiam e clero migravit voluptas omnis quæ a divino verbo hauritur; hinc bonis omnibus injectæ offensiones; hinc vel admodum exiguus, vel plane nullus aberrantium profectus, qui etiamsi interdum concurrant audituri verba placentia, præsertim si magnificis illis illecti centies resonantibus *humanitatis adscensum, patriam, scientiam recentius invectam*, postquam dicendi peritum effuso prosequuti sunt plausu, templo iidem qui antea discedunt, haud eorum absimiles, qui *mirabantur, sed non convertebantur* (1) ».

« Volens igitur hæc Sacra Congregatio, ex mandato Sanctissimi Domini Nostri, tot ac tam improbandos abusus cohibere, Episcopos omnes et eos, qui religiosis familiis institutisve ecclesiasticis præsunt tamquam supremi moderatores, compellat, ut apostolico pectore sese iisdem opponant omnique studio exstirpandos curent. Memores igitur eorum, quæ a SS. Concilio Tridentino præscripta sunt (2). — *Viros idoneos ad hujusmodi prædicationis officium assumere tenentur*, — in hoc negotio perquam diligenter cauteque se gerant. Si de sacerdotibus agatur suæ diœcesis impense caveant Ordinarii ne unquam iidem ad id muneris admittantur, quin *prius de vita et scientia et moribus probati fuerint* (3) hoc est nisi facto periculo aut alia opportuna ratione illos idoneos esse constiterit. Si vero de Sacerdotibus res sit alienæ diœcesis, neminem suggestum adscendere sinant, idque solemnioribus præsertim diebus, nisi prius ex testimonio scripto proprii Ordinarii vel religiosi Antistitis constiterit eosdem bonis moribus esse præditos eique muneris pares. Moderatores vero sui cujusque Ordinis, Societatis vel Congregationis religiosæ neminem prorsus ex propriæ disciplinæ alumnis obire sinant concionatoris munus, eoque minus litterarum testimonio commendent locorum Ordinariis, nisi ejusdem perspectam

(1) Ex Aug. *in Matth.*, XIX, 25. — (2) Sess. V, c. II, *De reform.* — (3) Conc. Trid., Sess. V. c. II, *De reform.*

habeant et morum probitatem et facultatem concionandi uti decet. Si quem vero commendatum sibi litteris oratorem exceperint ac subinde experti cognoverint, eum in concionando a normis præsentium Littirarum discedere, cito in obsequium adigant. Quod si non audierit, a suggestu prohibeant, iis etiam, si opus fuerit, adhibitis canonicis pœnis, quas res videatur postulare ».

Hæc præscribenda censuimus aut recolenda, mandantes ut religiose observentur, gravitate permoti succrescentis in dies mali, cui serius occurri non potest sine summo periculo. Neque enim jam res est, quemadmodum ab initio, cum disputatoribus prodeuntibus *in vestimentis ovium*, sed cum apertis infensisque inimicis, iisque domesticis, qui facto fœdere cum Ecclesiæ capitalibus hostibus, propositam habent fidei eversionem. Sunt hi nempe, quorum audacia adversus deductam cælo sapientiam quotidie consurgit, cujus corrigendæ sibi jus arrogant, quasi esset corrupta; renovandæ, quasi esset senio confecta; augendæ aptandæque sæculi placitis, progressionibus, commodis, quasi eadem, non levitati paucorum, sed bono societatis esset adversa.

Hisce ausibus contra evangelicam doctrinam et ecclesiasticam traditionem nunquam satis opponetur vigilantiæ aut severitatis nimium ab iis quibus commissa est sacri hujus depositi custodia fidelis.

Quæ igitur monita et salutaria mandata Motu hoc proprio ac certa scientia ediximus, ab universis catholici orbis quum Ordinariis tum etiam regularium Ordinum institutorumque ecclesiasticorum supremis Magistris religiosissime servanda, rata et firma consistere auctoritate Nostra volumus et jubemus, contrariis quibuslibet non obstantibus.

Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, die 1 mensis Septembris, anno 1910. Pontificatus Nostri octavo.

PIUS PP. X.

III. — S. Congrégation des Sacrements.

Admission à la Première Communion.
(*Acta Ap. Sedis.* Vol. II, p. 577.)

Décret sur l'âge d'admission à la Première Communion.

Les pages du saint Evangile attestent clairement avec quel amour de prédilection Jésus-Christ a traité les petits enfants durant le cours de sa vie mortelle.

Ses délices étaient de se trouver au milieu d'eux, de leur imposer les mains, de les embrasser, de les bénir. Aussi, ne put-il supporter sans indignation de les voir repoussés par ses disciples, qu'il reprit par ces graves paroles : « Laissez venir à moi les petits enfants et ne les éloignez pas, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent. » De même, il a assez fait voir le grand prix qu'il attachait à leur innocence et à la candeur de leur âme quand, ayant appelé auprès de lui un de ces petits, il dit à ses disciples : « Je vous le dis en vérité, si vous ne devenez comme des petits enfants, vous n'entrerez

Decretum de Ætate admittendorum ad primam communionem eucharisticam.

Quam singulari Christus amore parvulos in terris fuerit prosequutus, Evangelii paginæ plane testantur. Cum ipsis enim versari in deliciis habuit ; ipsis manus imponere consuevit ; ipsos complecti, ipsis benedicere. Idem indigne tulit repelli eos a discipulis, quos gravibus his dictis reprehendit : *Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis eos ; talium est enim regnum Dei* (1). Quanti vero eorumdem innocentiam animique candorem faceret, satis ostendit quum, advocato parvulo, discipulis ait : *Amen dico vobis, nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum. Quicumque ergo humiliaverit se sicut parvulus iste, hic est major in regno cœlorum. — Et qui susceperit unum par-*

(1) Marc, x, 13, 14, 16.

vulum talem in nomine meo me suscipit (2).

pas dans le royaume des cieux. Mais quiconque se sera humilié comme ce petit enfant, sera le plus grand dans le royaume des cieux. Et celui qui reçoit un de ces petits enfants en mon nom me reçoit moi-même. »

Hæc memorans catholica Ecclesia, vel a suis primordiis, admovere Christo parvulos curavit per eucharisticam Communionem, quam iisdem subministrare solita est etiam lactentibus. Id, ut in omnibus fere antiquis libris ritualibus ad usque sæculum XIII prescriptum est, in baptizando fiebat, eaque consuetudo alicubi diutius obtinuit; apud Græcos et Orientales adhuc perseverat. Ad summovendum autem periculum, ne lactentes præsertim panem consecratum ejicerent, ab initio mos invaluit Eucharistiam iisdem sub vini tantum specie ministrandi.

C'est guidée par ce souvenir que l'Eglise catholique, dès son origine, a pris soin d'amener les petits enfants à Jésus par la communion eucharistique, qu'elle avait coutume de donner même à ceux qui étaient encore à la mamelle. On peut voir dans presque tous les rituels anciens, jusqu'au XIII[e] siècle, la prescription de communierles petits enfants dans la cérémonie même de leur baptême, et cette coutume s'est continuée plus longtemps en certains pays ; elle est encore en vigueur chez les Grecs et les Orientaux. Toutefois, pour écarter le danger que surtout les petits enfants non encore sevrés ne rejetassent le pain consacré, la coutume s'introduisit, dès l'origine, de ne leur administrer la sainte Eucharistie que sous l'espèce du vin.

Neque in baptismate solum, sed subinde sæpius divino epulo reficiebantur

Et ce n'était pas seulement au jour du baptême, mais très souvent, par la suite, que

(1) Matth.; XVIII, 3, 4, 5.

les enfants étaient fortifiés par le divin aliment. La coutume était, en effet, dans certaines églises, de communier les tout petits enfants aussitôt après le clergé, et ailleurs, de leur donner les fragments qui restaient après la communion des adultes.

Cette coutume cessa ensuite dans l'Eglise latine et les enfants ne commencèrent à être admis à la sainte Table que s'ils avaient un certain usage de la raison naissante et quelque connaissance de cet auguste sacrement. Cette nouvelle discipline, déjà admise par quelques synodes particuliers, reçut une solennelle sanction au IVe Concile œcuménique de Latran en 1215, par la promulgation du célèbre canon 21e prescrivant en ces termes la confession sacramentelle et la sainte communion aux fidèles parvenus à l'âge de raison : « Tout fidèle de l'un et l'autre sexe, dès qu'il aura atteint l'âge de discrétion, devra confesser fidèlement, en personne, tous ses péchés, au moins une fois l'année, à son propre prêtre, et avoir soin d'accomplir, dans la mesure du possible, la pénitence qui lui aura été imposée, recevant de plus avec respect, au moins à Pâques,

infantes. Nam et ecclesiarum quarumdam consuetudo fuit Eucharistiam præbendi puerulis continuo post clerum, et alibi post adultorum Communionem residua fragmenta iisdem tradendi.

Mos hic deinde in Ecclesia obsolevit, nec sacræ mensæ participes fieri cœperunt infantes, nisi illucescentis rationis usum aliquem haberent et augusti Sacramenti notitiam quamdam. Quæ nova disciplina, ab aliquot Synodis particularibus jam recepta, solemni sanctione firmata est œcumenici Concilii Lateranensis IV, anno MCCXV, promulgato celebri canone XXI, quo fidelibus, postquam ætatem rationis attigerint, sacramentalis Confessio præcribitur et Sacra Communio hisce verbis : « Omnis utriusque sexus « fidelis, postquam ad an« nos discretionis perve« nerit, omnia sua solus « peccata confiteatur fide« liter saltem semel in « anno proprio sacerdoti, « et injunctam sibi pœni« tentiam studeat pro viri« bus adimplere, suscipiens « reverenter ad minus in

« Pascha Eucharistiæ sa-
« cramentum, nisi forte de
« consilio proprii sacer-
« dotis ob aliquam rationa-
« bilem causam ad tempus
« ab ejus perceptione duxe-
« rit abstinendum. »

Concilium Tridentinum (1), nullo pacto reprobans antiquam disciplinam ministrandæ parvulis Eucharistiæ ante usum rationis, Lateranense decretum confirmavit et anathema dixit in eos qui contra sentirent: « Si quis negaverit omnes « et singulos Christi fideles « utriusque sexus, quum « ad annos discretionis « pervenerint, teneri sin- « gulis annis, saltem in « Paschate ad communi- « candum, juxta præceptum « S. Matris Ecclesiæ, ana- « thema sit (2). »

Igitur vi allati et adhuc vigentis decreti Lateranensis, Christifideles, ubi primum ad annos discretionis pervenerint, obligatione tenentur accedendi, saltem semel in anno, ad Pœnitentiæ et Eucharistiæ sacramenta.

Verum in hac rationis, seu discretionis ætate sta-

le sacrement de l'Eucharistie, à moins que sur le conseil de son propre prêtre et pour un motif raisonnable, il ne soit amené à s'abstenir pour un temps de la réception de ce sacrement. »

Le Concile de Trente, sans avoir improuvé d'acune manière l'antique discipline de donner la sainte communion aux petits enfants avant l'usage de raison, a confirmé le décret du Concile de Latran et déclaré anathème contre ceux qui n'y conformeraient pas leur jugement : « Si quelqu'un nie que tous et chacun des fidèles de l'un et l'autre sexe soient tenus, lorsqu'ils ont atteint l'âge de discrétion, à communier chaque année, au moins à Pâques, conformément aux préceptes de leur sainte Mère l'Eglise, qu'il soit anathème. »

Donc, en vertu de ce décret toujours en vigueur du Concile de Latran, les fidèles, dès le moment même où ils ont atteint l'âge de discrétion. sont tenus obligatoirement de s'approcher, au moins une fois l'an, des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Toutefois, au cours des temps, beaucoup d'erreurs et

(1) Sess. XXXI *de Commun.*, c. IV.
(2) Sess. XIII *de Eucharistia*, c. VIII, can. 9.

d'abus déplorables se sont introduits dans la manière de déterminer cet âge de raison ou de discrétion. Les uns ont cru devoir distinguer un âge de discrétion différent, suivant qu'il s'agissait du sacrement de Pénitence ou du sacrement de l'Eucharistie. L'âge de discrétion requis pour le sacrement de Pénitence, jugeaient-ils, est celui où on peut distinger le bien du mal et, par suite, pécher. Mais pour l'Eucharistie, ils voulaient un âge plus avancé, où l'on pouvait obtenir de l'enfant une connaissance plus parfaite des choses de la foi et une préparation de l'âme plus sérieuse. Il en est résulté que, d'après la variété des usages ou des opinions, l'âge pour la première réception de l'Eucharistie a été fixé, ici à dix ou douze ans, là à quatorze ans ou même davantage, et en même temps, les enfants ou adolescents se sont vu interdire l'usage de la communion, tant qu'ils n'avaient pas atteint l'âge fixé.

Cette coutume qui, sous le prétexte de sauvegarder l'honneur dû au sacrement, en écarte les fidèles, a été la source d'un grand nombre de maux. Par elle, en effet, l'innocence du jeune âge, empê-

tuenda, haud pauci errores plorandique abusus decursu temporis inducti sunt. Fuerunt enim qui aliam sacramento Pœnitentiæ, aliam Eucharistiæ suscipiendæ discretionis ætatem assignandam esse censerent. Ad pœnitentiam quidem eam esse ætatem discretionis judicarunt, in qua rectum ab inhonesto discerni posset, adeoque peccari ; ad Eucharistiam vero seriorem requiri ætatem, in qua rerum fidei notitia plenior animique præparatio posset afferri maturior. Atque ita, pro variis locorum usibus hominumve opinionibus, ad primam Eucharistiæ receptionem hinc decem annorum ætas, vel duodecim, hinc quatuordecim vel major etiam est constituta, prohibitis interim ab eucharistica Communione pueris vel adolescentibus præscripta ætate minoribus.

Istiusmodi consuetudo, qua per speciem tutandi decoris augusti Sacramenti arceantur ab ipso fideles, complurium exstitit causa malorum. Fiebat enim ut puerilis ætatis innocentia

a Christi complexu divulsa, nullo interioris vitæ succo aleretur ; ex quo illud etiam consequebatur, ut prævalido destituta præsidio juventus, tot insidiis circumventa, amisso candore, ante in vitia rueret, quam sancta mysteria delibasset. Etiamsi vero primæ Communioni diligentior institutio et accurata sacramentalis Confessio præmittatur, quod quidem non ubique fit, dolenda tamen semper est primæ innocentiæ jactura, quæ, sumpta tenerioribus annis Eucharistia, poterat fortasse vitari.

Nec minus est reprobandus mos pluribus vigens in locis, quo sacramentalis Confessio inhibetur pueris nondum ad Eucharisticam mensam admissis, aut iisdem absolutio non impertitur. Quo fit ut ipsi peccatorum fortasse gravium laqueis irretiti magno cum periculo diu jaceant.

Quod vero maximum est, quibusdam in locis pueri nondum ad primam Communionem admissi, ne instante quidem mortis discrimine, sacro muniri Via-

chée de s'unir à Jésus-Christ, n'était nourrie d'aucun suc de vie intérieure; d'où il résultait que, privée d'un secours si puissant, la jeunesse, entourée de tant d'embûches, perdait la candeur de l'innocence et s'adonnait au péché, avant d'avoir goûté aux saints mystères. Or, même si une préparation et une confession sacramentelle soignée précèdent la première communion — ce qui d'ailleurs n'a pas lieu partout — il n'en faut pas moins toujours déplorer la perte de l'innocence baptismale, qui eût peut-être été évitée par la réception de la sainte Eucharistie dès les premières années.

On ne doit pas moins réprouver la coutume, en vigueur en plusieurs lieux, qui interdit aux enfants non encore admis à la table eucharistique la confession sacramentelle, ou du moins leur refuse l'absolution. De la sorte, il demeurent longtemps, au grand péril de leur âme, enserrés dans les liens de péchés peut-être graves.

Mais ce qui est exorbitant, c'est que, dans certaines contrées, les enfants non encore admis à la première communion se voient refuser le saint Viatique, même à l'article de

la mort, et, la mort survenue, sont portés à leur dernière demeure comme les petits enfants et privés ainsi des suffrages de l'Eglise.

Tels sont les dommages causés par ceux qui insistent plus que de raison sur la préparation extraordinaire à la première communion, ne remarquant peut-être pas assez que ce genre de prudence dérive de l'erreur janséniste qui soutient que la très sainte Eucharistie est une récompense et non le remède à l'humaine fragilité. Mais bien différent est le jugement du Concile de Trente quand il enseigne que l'Eucharistie est « l'antidote qui nous délivre des fautes quotidiennes et nous préserve des péchés mortels » ; et récemment, la Sacrée Congrégation du Concile a appuyé plus énergiquement encore sur cet enseignement, dans son décret du 20 décembre 1905, qui ouvre l'accès de la communion quotidienne à tous, jeunes ou vieux, quel que soit leur âge, sous une double condition seulement : l'état de grâce et la droite intention.

tico permittuntur, atque ita, defuncti et more infantium illati tumulo, Ecclesiæ suffragiis non juvantur.

Ejusmodi damna inferunt qui extraordinariis præparationibus primæ Communioni præmittendis plus æquo insistunt, forte minus animadvertentes, id genus cautelæ a Jansenianis erroribus esse profectum, qui Sanctissimam Eucharistiam præmium esse contendunt, non humanæ fragilitatis medelam.

Contra tamen profecto sensit Tridentina Synodus quum docuit, eam esse « antidotum quo liberemur a culpis quotidianis et a peccatis mortalibus præservemur (1) » ; quæ doctrina nuper a Sacra Congregatione Concilii pressius inculcata est Decreto die XXVI mensis Decembris an. MDCCCCV lato, quo ad Communionem quotidianam aditus universis, tum provectioris tum tenerioris ætatis patuit, duabus tantummodo impositis conditionibus, statu gratiæ et recto voluntatis proposito.

(1) Sess. XIII *de Eucharistia*, c. II.

Nec sane justa causa esse videtur quamobrem, quum antiquitus sacrarum specierum residua parvulis etiam lactentibus distribuerentur, extraordinaria nunc præparatio a puerulis exigatur qui in primi candoris et innocentiæ felicissima conditione versantur, mysticoque illo cibo, propter tot hujus temporis insidias et pericula indigent maxime.

Quos reprehendimus abusus ex eo sunt repetendi, quod nec scite nec recte definiverint, quænam sit ætas discretionis, qui aliam Pœnitentiæ, aliam Eucharistiæ assignarunt. Unam tamen eamdemque ætatem ad utrumque sacramentum requirit Lateranense Concilium, quum conjunctum Confessionis et Communionis onus imponit. Igitur quemadmodum ad Confessionem ætas discretionis ea censetur, in qua honestum ab inhonesto distingui potest, nempe qua ad usum aliquem rationis pervenitur ; sic ad Communionem ea esse dicenda est, qua Eucharisticus panis queat a communi dignosci ; quæ

Certes, alors qu'autrefois les restes des saintes Espèces étaient distribués aux enfants, même à ceux qui étaient encore à la mamelle, on ne voit pas de raison légitime pour exiger maintenant une préparation extraordinaire de la part d'enfants qui se trouvent encore dans la si heureuse condition de la candeur première et de l'innocence, et ont un besoin extrême de cette nourriture divine, à cause de tant d'embûches et de périls qui les entourent.

Ces abus que nous réprouvons proviennent de ce que ceux qui ont assigné un âge de discrétion différent pour la Pénitence et pour l'Eucharistie n'ont défini ni nettement, ni justement, ce qu'est l'âge de discrétion. Cependant, le Concile de Latran n'a fixé qu'un seul et même âge pour la réception des deux sacrements, puisqu'il impose conjointement l'obligation de la confession et de la communion. De même donc que l'on considère comme l'âge de discrétion, pour la confession, celui où l'enfant distingue le bien du mal, c'est-à-dire possède un certain usage de sa raison ; ainsi, pour la communion, on doit considérer comme âge de discrétion celui

où l'enfant peut distinguer le Pain eucharistique du pain ordinaire ; et c'est bien également l'âge où il a atteint l'usage de sa raison.

Et ce n'est pas autrement qu'en ont jugé les principaux interprètes et contemporains du Concile de Latran. L'histoire de l'Eglise établit, en effet, que plusieurs synodes tenus et décrets épiscopaux rendus dès le XIII[e] siècle, peu de temps après le Concile de Latran, ont admis les enfants à la première communion à l'âge de sept ans. Nous trouvons un témoignage de la plus haute autorité dans saint Thomas d'Aquin, qui s'exprime ainsi : « Quand les enfants *commencent* à avoir un *certain usage* de leur raison, de manière qu'ils puissent concevoir de la dévotion pour ce sacrement de l'Eucharistie, alors on peut le leur donner. » Ledesma commente ainsi ces paroles : « Je dis, et c'est le sentiment général, que l'Eucharistie doit être donnée à tous ceux qui ont l'usage de la raison, si précoce qu'arrive cet usage de la raison, quand bien même l'enfant ne comprendrait que confusément ce qu'il fait. »

rursus eadem est ætas in qua puer usum rationis est assequutus.

Nec rem aliter acceperunt præcipui Concilii Lateranensis interpretes et æquales illorum temporum. Ex historia enim Ecclesiæ constat, synodos plures et episcopalia decreta, jam inde a sæculo XIII, paulo post Lateranense Concilium, pueros annorum septem ad primam Communionem admisisse. Exstat præterea summæ auctoritatis testimonium, Doctor Aquinas, cujus hæc legimus : « Quando jam pueri « *incipiunt aliqualem* « usum rationis habere, ut « possint devotionem conci- « pere hujus Sacramenti « (Eucharistiæ), tunc po- « test eis hoc sacramen- « tum conferri (1). » Quod sic explanat Ledesma : « Dico ex omnium consensu, quod omnibus habentibus usum rationis danda est Eucharistia, quantumcumque cito habeant illum usum rationis ; esto quod adhuc confuse cognoscat ille puer quid

(1) *Summ. Theol.* III part., q. LXXX, a. 9 ad. 3.

faciat (1). » Eumdem locum his verbis explicat Vasquez : « Si puer semel ad hunc usum rationis pervenerit, statim ipso jure divino ita obligatur ut Ecclesia non possit ipsum omnino liberare (2). » Eadem docuit S. Antoninus scribens : « Sed cum est doli capax (puer), cum scilicet potest peccare mortaliter, tum obligatur ad præceptum de Confessione, et per consequens de Communione (3). » Tridentinum quoque Concilium ad hanc impellit conclusionem. Dum enim memorat Sess. XXI, c. IV : « Parvulos usu rationis carentes nulla obligari necessitate ad sacramentalem Eucharistiæ communionem », unam hanc rei rationem assignat, quod peccare non possint : « Siquidem, inquit, adeptam filiorum Dei gratiam in illa ætate amittere non possunt. » Ex quo patet hanc esse Concilii mentem, tunc pueros Communionis necessitate atque obligatione teneri quum gratiam peccando possunt amittere. His consonant Concilii Ro-

Et Vasquez, sur le même passage : « Dès que l'enfant est parvenu à l'âge de raison, il est aussitôt obligé de droit divin à communier, et l'Eglise même ne pourrait le libérer de cette obligation. »

Saint Antonin donne le même enseignement : « Lorsque l'enfant est capable de malice, c'est-à-dire qu'il peut pécher mortellement, il est tenu par le précepte de la confession et par conséquent par le précepte de la communion. »

Le Concile de Trente nous amène aussi à la même conclusion. Rappelant, en effet (sess. XXI, c. IV), que « les petits enfants privés de l'usage de la raison ne sont obligés, par aucune nécessité, à la communion sacramentelle », il donne pour unique raison qu'ils ne peuvent pas pécher. « Car, dit-il, à cet âge, ils ne peuvent perdre la grâce de fils de Dieu qu'ils ont reçue. » D'où il ressort clairement que la pensée du Concile est que les enfants sont obligés de nécessité à la communion lorsqu'ils peuvent perdre la grâce par le péché.

Dans le même sens encore

(1) In S. Thom. III part., q. LXXX, a. 9, Dub. 6.
(2) In III part., S. Thom., disq. CCXIV, c. IV, n. 43.
(3) P. III, tit. XIV, c. II § 5.

sont les paroles du Concile romain tenu sous Benoît XIII et qui enseigne que l'obligation de recevoir l'Eucharistie commence, « lorsque les jeunes garçons et les petites filles sont parvenus à l'âge de discrétion, c'est-à-dire à l'âge où ils sont capables de discerner cette nourriture sacramentelle, qui n'est autre que le vrai Corps de Jésus-Christ, du pain ordinaire et commun, et qu'ils savent s'en approcher avec la piété et la religion désirables. »

Enfin, le Catéchisme romain dit : « Quant à l'âge auquel les saints mystères doivent être donnés aux enfants, personne n'est mieux placé pour le déterminer que le père et le prêtre à qui l'enfant confesse ses péchés. C'est à eux qu'il appartient de rechercher en interrogeant les enfants s'ils ont quelque connaissance de cet admirable sacrement, et s'ils désirent le recevoir.

De tout ce qui précède, il résulte que l'âge de discrétion pour la communion est celui où l'enfant sait distinguer le Pain eucharistique du pain ordinaire et matériel, de ma-

mani verba, sub Benedicto XIII celebrati ac docentis, obligationem Eucharistiæ sumendæ incipere « postquam pueruli ac puellæ ad annum discretionis pervenerint, ad illam videlicet ætatem in qua sunt apti ad discernendum hunc sacramentalem cibum, qui alius non est quam verum Jesu Christi corpus, a pane communi et profano, et sciunt accedere cum debita pietate ac religione (1). » Catechismus romanus autem, « qua ætate, inquit, pueris sacra mysteria danda sint, nemo melius constituere potest quam pater et sacerdos cui illi confiteantur peccata. Ad illos enim pertinet explorare, et a pueris percunctari, an hujus admirabilis Sacramenti cognitionem aliquam acceperint et gustum habeant (2). »

Ex quibus omnibus colligitur ætatem discretionis ad Communionem eam esse, in qua puer pane eucharisticum a panem communi et corporali dis-

(1) *Istruzione per quei che debbono la prima volta ammettersi alla S. Communione*, Append. xxx, p. 11.
(2) P. II, *de Sacr. Euchar.*, n° 63.

tinguere sciat ut ad altare possit devote accedere. Itaque non perfecta rerum Fidei cognitio requiritur, quum aliqua duntaxat elementa sint satis, hoc est *aliqua cognitio;* neque plenus rationis usus, quum sufficiat usus quidam incipiens, hoc est *aliqualis usus rationis.* Quapropter Communionem ulterius differre, ad eamque recipiendam maturiorem ætatem constituere, improbandum omnino est, idque Apostolica Sedes damnavit pluries. Sic. fel. rec. Pius Papa IX litteris Cardinalis Antonelli ad Episcopos Galliæ datis die XII Martii anno MDCCCLXVI invalescentem in quibusdam diœcesibus morem protrahendæ primæ Communionis ad maturiores eosque præfixos annos acriter improbavit. Sacra vero Congregatio Concilii, die XV mensis Martii an. MDCCCLI Concilii Provincialis Rothomagensis caput emendavit, quo pueri vetabantur infra duodecimum ætatis annum ad communionem accedere. Nec absimili ratione se gessit hæc S. Congregatio de disciplina Sacra-

nière à pouvoir s'approcher avec dévotion de l'autel.

Donc, ce n'est pas la parfaite connaissance des choses de la foi qui est requise, puisqu'il suffit que l'enfant en possède quelques éléments, *une certaine connaissance ;* on ne peut exiger non plus qu'il ait atteint le plein usage de sa raison, puisqu'il suffit qu'il ait commencé à en avoir l'exercice, qu'il en ait *un certain usage.* Dès lors, il y a lieu de condamner, sans réserve, la pratique de différer la première communion et de fixer un âge plus mûr pour y admettre l'enfant. Et c'est ce qu'a fait, à plusieurs reprises, le Saint-Siège. Ainsi le pape Pie IX, d'heureuse mémoire, par une lettre du cardinal Antonelli aux évêques de France, en date du 12 mars 1866, a réprouvé énergiquement la coutume qui commençait à s'introduire dans certains diocèses, de reculer la première communion jusqu'à un âge plus avancé, le même pour tous.

De même la Sacrée Congrégation du Concile a, le 15 mars 1851, corrigé un chapitre du Concile provincial de Rouen, où il était interdit aux enfants au-dessous de douze ans de s'approcher de la sainte Table.

Cette Sacrée Congrégation de la discipline des Sacrements a tenu la même ligne de conduite au sujet d'une question de Strasbourg, le 25 mars 1910 : on demandait si les enfants pouvaient être admis à la première communion à douze ans ou à quatorze ans, et elle a répondu : « Garçons et filles doivent être admis à la sainte Table lorsqu'ils ont atteint l'âge de discrétion, c'est-à-dire lorsqu'ils ont l'usage de raison. »

Toutes ces raisons mûrement pesées, afin d'extirper complètement les abus signalés ci-dessus, pour que les enfants puissent s'unir à Jésus-Christ dès leur jeune âge, vivent de sa vie et trouvent une sauvegarde contre les périls de corruption, cette Sacrée Congrégation de la discipline des Sacrements, dans l'Assemblée générale tenue le 15 juillet 1910, a jugé opportun d'établir, au sujet de la première communion des enfants, les règles suivantes qui devront être appliquées partout.

I. — L'âge de discrétion, tant pour la confession que pour la sainte communion, est celui où l'enfant commence à raisonner, c'est-à-dire vers sept ans. C'est à ce mo-

mentorum in causa Argentinensi die XXV mensis Martii anno MDCCCCX ; in qua cum ageretur, admittine possent ad sacram Communionem pueri vel duodecim vel quatuordecim annorum, rescripsit « Pueros et puellas, cum ad annos discretionis seu ad usum rationis pervenerint, ad sacram mensam admittendos esse. »

Hisce omnibus mature perpensis, Sacer hic Ordo de disciplina Sacramentorum, in generali Congregatione habita die XV mensis Julii an. MDCCCCX, ut memorati abusus prorsus amoveantur et pueri vel a teneris annis Jesu Christo adhæreant, Ejus vitam vivant, ac tutelam inveniant contra corruptelæ pericula, sequentem normam de prima puerorum Communione, ubique servandam statuere opportunum censuit.

I. — Ætas discretionis tum ad Confessionem tum ad S. Communionem ea est, in qua puer incipit ratiocinari, hoc est circa septimum annum sive supra,

sive etiam infra. Ex hoc tempore incipit obligatio satisfaciendi utrique præcepto Confessionis et Communionis.

II. — Ad primam Confessionem et ad primam Communionem necessaria non est plena et perfecta doctrinæ christianæ cognitio. Puer tamen postea debebit integrum catechismum pro modo suæ intelligentiæ gradatim addiscere.

III. — Cognitio religionis quæ in puero requiritur, ut ipse ad primam Communionem convenienter se præparet, ea est, qua ipse fidei mysteria necessaria necessitate medii pro suo captu percipiat, atque eucharisticum panem a communi et corporali distinguat ut ea devotione quam ipsius fert ætas ad SS. Eucharistiam accedat.

IV. — Obligatio præcepti confessionis et communionis quæ puerum gravat, in eos præcipue recidit qui ipsius curam haberet debent, hoc est in parentes, in confessarium, in institutores et in parochum. Ad patrem vero, aut ad

ment que commence l'obligation de satisfaire au double précepte de la confession et de la communion.

II. — Une pleine et parfaite connaissance de la doctrine chrétienne n'est pas nécessaire pour la première confession et pour la première communion. Toutefois, l'enfant devra ensuite apprendre graduellement le catéchisme entier, selon la mesure de son intelligence.

III. — La connaissance de la religion qui est requise dans l'enfant, pour qu'il se prépare convenablement à la première communion, consiste à savoir, selon son degré d'intelligence, les mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen et à distinguer le Pain eucharistique du pain ordinaire et corporel, de manière à s'approcher de la sainte Eucharistie avec la dévotion que comporte son âge.

IV. — L'obligation du précepte de la confession et de la communion qui s'impose à l'enfant retombe principalement sur ceux qui ont le devoir de prendre soin de lui, c'est-à-dire les parents, le confesseur, les instituteurs et le curé. Mais, d'après le Caté-

chisme romain, c'est au père ou à ceux qui tiennent sa place et au confesseur qu'il appartient d'admettre l'enfant à la première communion.

V. — Les curés doivent avoir soin d'annoncer et de faire, une ou plusieurs fois dans l'année, une communion générale des enfants, et d'y admettre non seulement les nouveaux communiants, mais aussi ceux qui, auparavant, du consentement des parents et du confesseur, comme il a été dit plus haut, ont déjà été admis à la Table sainte. Pour les uns et pour les autres, on consacrera quelques jours à l'instruction et à la préparation.

VI. — Ceux qui ont charge des enfants doivent veiller avec le plus grand soin à ce que ceux-ci, après la première communion, s'approchent de la sainte Table assez souvent et même, si cela est possible, tous les jours, selon le désir de Jésus-Christ et de notre sainte Mère l'Eglise, y apportant la piété que comporte leur âge. De plus, ceux à qui incombe cette charge doivent se souvenir que c'est pour eux un très grave devoir de prendre les moyens pour que les enfants continuent à assister

illos qui vices ejus gerunt, et ad confessarium, secundum Catechismum Romanum, pertinet admittere puerum ad primam Communionem.

V. — Semel aut pluries in anno curent parochi indicere atque habere Communionem generalem puerorum, ad eamque, non modo novensiles admittere, sed etiam alios, qui parentum confessariive consensu, ut supra dictum est, jam antea primitus de altari sancta libarunt. Pro utrisque dies aliquot instructionis et præparationis præmittantur.

VI. — Puerorum curam habentibus omni studio curandum est ut post primam Communionem iidem pueri ad sacram mensam sæpius accedant, et, si fieri possit, etiam quotidie, prout Christus Jesus et Mater Ecclesia desiderant, utque id agant ea animi devotione quam talis fert ætas. Meminerint præterea quibus ea cura est gravissimum quo tenentur officium providendi ut publicis catechesis præceptionibus pueri ipsi interesse per-

gant, sin minus, eorumdem religiosæ institutioni alio modo suppleant.

VII. — Consuetudo non admittendi ad confessionem pueros, aut nunquam eos absolvendi, quum ad usum rationis pervenerint, est omnino improbanda. Quare Ordinarii locorum, adhibitis etiam remediis juris, curabunt ut penitus de medio tollatur.

VIII. — Detestabilis omnino est abusus non ministrandi Viaticum et Extremam Unctionem pueris post usum rationis eosque sepeliendi ritu parvulorum. In eos, qui ab hujusmodi more non recedant, Ordinarii locorum severe animadvertant.

Hæc a PP. Cardinalibus Sacræ hujus Congregationis sancita SSmus D. N. Pius Papa X, in audientia diei VII currentis mensis omnia adprobavit, jussitque præsens edi ac promulgari decretum. Singulis autem Ordinariis mandavit ut idem decretum, non modo parochis et clero significarent, sed

aux leçons publiques de catéchisme ; autrement qu'ils supplèent d'une autre manière à leur instruction religieuse.

VII. — La coutume de ne pas admettre les enfants à la confession ou de ne jamais les absoudre, alors qu'ils ont atteint l'âge de raison, doit être absolument réprouvée. C'est pourquoi les Ordinaires auront soin de la faire disparaître complètement, même en recourant aux moyens de droit.

VIII. — C'est un abus détestable de ne pas administrer le Viatique et l'Extrême-Onction aux enfants quand ils ont atteint l'âge de raison et de les enterrer suivant le rite réservé aux petits enfants. Que les Ordinaires prennent des mesures rigoureuses contre ceux qui ne renonceraient pas à cette coutume.

Ces décisions des Eminentissimes Cardinaux de cette Sacrée Congrégation ont été toutes approuvées, dans l'audience du 7 courant, par Notre Très Saint-Père le Pape Pie X, qui a ordonné de publier et promulguer le présent décret. Et il a prescrit à chacun des Ordinaires de porter ce décret à la connaissance non seulement des curés et

du clergé, mais encore du peuple chrétien auquel il veut qu'on le lise, chaque année, à l'époque du précepte pascal, en langue vulgaire. Les Ordinaires devront, de plus, tous les cinq ans, rendre compte au Saint-Siège de l'observance de ce décret, en même temps que des autres affaires de leur diocèse.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome, au palais de cette même Congrégation, le 8 août 1910.

D. Card. FERRATA,
préfet.

Ph. GIUSTINI, *secrétaire.*

etiam populo, cui voluit legi quotannis tempore præcepti paschalis, vernacula lingua. Ipsi autem Ordinarii debebunt, unoquoque exacto quinquennio, una cum ceteris diœcesis negotiis, etiam de hujus observantia decreti ad S. Sedem referre.

Non obstantibus contrariis quibuslibet.

Datum Romæ ex Ædibus ejusdem S. Congregationis, die VIII mensis Augusti anno MDCCCCX.

D. Card. FERRATA,
Præfectus.

Ph. GIUSTINI, *a secretis.*

IV. — S. Congrégation des Religieux.

Décret sur les Etudes pendant le Noviciat.
De aliqua in novitiatu studiis opera danda.

(*Acta Apostolicæ Sedis*, Vol. II, pag. 730).

Ad explorandum animum illumque religiosa perfectione gradatim imbuendum, Novitiatus institutus est, qui ideo per unum saltem annum, sub Magistro, spiritualibus tantum exercitationibus totus insumitur.

Quum autem experientia constet, adsiduis pietatis officiis, licet opportune variis, adolescentium præsertim defatigari mentem, et ad continuos per diem religionis actus minus intentam afferri, plerumque voluntatem; et quum in ipso Novitiatu moderata aliqua studiis assignatio possit Novitiis non parum utilitatis afferre, ne dediscant quæ didicerunt,

ac re ostendat quales sint ingenio, idoneitate et diligentia; Sacra Congregatio, Negotiis Religiosorum Sodalium præposita, in plenario Cætu Em.orum Patrum, die 26 Augusti 1910 ad Vaticanum habito, sequentia statuit, a singulis Ordinibus et Congregationibus Religiosis apprime servanda :

1. Novitii, privatim, unam horam singulis diebus, festis tantum exceptis, studiis dedicabunt.

2. Studiis præerunt Magister Novitiorum vel Vicemagister, qui respondente scientia pollere debent, vel, aptius, aliquis ex professoribus humaniorum litterarum, qui domi vel prope commoretur. Horum erit, non ultra ter in hebdomada, per unam horam, præter aliam, quotidie a Novitiis studiis privatim addicendam, Novitios in unum collectos, veluti in Schola, instruere aut saltem eorum progressus in studiis exquirere.

3. Quamvis hæc ut veri nominis schola censeri nequeat, non tamen veluti merum mortificationis exercitium habeatur. Ita igitur fiat, ut, inde, Novitii omni cum diligentia in eam incumbant ac verum fructum ex eadem percipiant; hinc autem, Magistri apta metodo studia moderentur, de uniuscujusque tyronis talento ac sedulitate judicium adipiscantur et progressum curent. Genus autem studiorum cujusvis Ordinis vel Congregationis naturæ respondeat. Linguæ patriæ, et pro Novitiis Ordini sacro destinatis, linguæ latinæ quoque ac græcæ studium commendatur, sive per repetitionem eorum, quæ jampridem Novitii didicerunt, præsertim grammatices, sive per lectionem eorum sanctorum Patrum et antiquorum Ecclesiæ auctorum, quos litteris quoque enituisse constet, v. g. S. Ambrosii, S. Augustini, S. Hieronymi, Lactantii, S. Joannis Chrysostomi, Eusebii et similium; item Evangelii S. Lucae et Actuum Apostolorum, græce conscriptorum.

Scripta quoque exercitia, v. g. extemporalia, exempla Mariana, magna cum utilitate accedere poterunt. Quæ quidem omnia et alia, sive patrio sive latino sermone redacta, ut Novitii e suggestu legant vel memoriter recitent summopere convenit, ad veram pronuntiationem et quamdam publice dicendi dexteritatem adquirendam. Item

opportunum erit, ut Novitii inter se colloquentes, loco patri sermonis, lingua aliquando utantur latina, qua poterunt etiam interdum breves sermones vel catecheticas instructiones ad sodales habere.

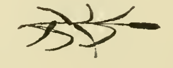
4. Qui scholæ præest adnotet, in scriptis, cujusvis Novitii diligentiam ac progressus, et horum, item scriptum, mittat ad Superiorem Generalem vel Moderatorem Provincialem testimonium, reliquis addendum, antequam Novitii, expleto Novitiatu, ad professionem votorum admittantur.

Quæ omnia Sanctissimus Dominus noster Pius Papa Decimus, referente infrascripto Subsecretario, confirmare dignatus est, die 27 Augusti 1910. Contrariis quibuscumque, etiam speciali mentione dignis, minime obstantibus.

Datum Romæ, ex Secretaria ejusdem Sacræ Congregationis, die 27 Augusti 1910.

Fr. J. C. Card. VIVES, *Præfectus.*

L. ✝ S. FRANCISCUS CHERUBINI, *Subsecretarius.*



IMPRIMATUR

Virduni, die 15 Martii 1911.

LIZET, *vic. gen.*

Bar-le-Duc. — Impr. Saint-Paul. — 1261,3,11.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 194. — Juin 1911.



PROVINCE DU MIDI

Rapport sur la Maison de Santa Maria a Vico.

Par le R. P. Blanc, supérieur.

Plusieurs fois déjà vous m'avez demandé pour les grandes Annales un compte rendu sur la maison de Santa Maria a Vico. Je veux bien, dans la mesure de mes forces, vous satisfaire.

C'est le R. P. Gaetano Destro qui en fut le Fondateur. Homme de grande énergie et de grande intelligence, il avait conquis brillamment le titre de docteur ès lettres à l'Université de la Sapience, à Rome. Ce titre, et les qualités particulières de son tempérament, le désignaient naturellement pour être mis à la tête d'une œuvre comme celle de Santa Maria a Vico où le collège tient une grande part. Malheureusement la santé faisait défaut. Il se donna sans compter. En peu de temps l'œuvre prit en ses mains un

développement extraordinaire. Les familles prenaient confiance, les enfants venaient. Mais le labeur qu'il s'imposait était au-dessus de ses forces. Il mourait sur la brèche le 5 avril 1905 après deux ans et demi à peine passés à Santa Maria a Vico. Aimé et regretté de tous, il a laissé la réputation d'un homme de valeur, et son nom n'est prononcé qu'avec estime et respect. Qu'il voie du haut du ciel où, je n'en doute pas, ses mérites l'ont déjà fait parvenir, l'œuvre qu'il a fondée, et qu'il la bénisse.

Je trouve dans ses papiers des notes qui vont me servir pour retracer à grands traits les commencements de la fondation. Voici le récit qu'il en fait lui-même.

« Il y a quelques années, nous avions au Juniorat de Rome un enfant de Santa Maria a Vico, neveu de Monseigneur Agostino Migliore, Protonotaire Apostolique et ex-Vicaire général du diocèse de Conza. Chargé de la direction du collège « Saint-Thomas d'Aquin », et voulant confier à d'autres cette œuvre, il écrivit dans ce but plusieurs lettres au R. P. Guillon, supérieur du Juniorat de Rome. La prudence du Père le renvoya de jour en jour pendant assez longtemps. Finalement il se rendit à ses instances, comme ce brave homme dont parle l'Evangile que les coups redoublés de son ami ne laissaient point dormir. Et un beau jour du mois de juin, le Rév. Père Supérieur m'invita à le suivre dans son voyage. On arriva, on vit, on revint; je fis un compte rendu, le R. P. Guillon en fit un autre, et... aucun des deux ne fut envoyé aux Supérieurs Majeurs. Un autre que moi aurait tiré de cet innocent oubli un mauvais augure pour une œuvre qui lui avait plu : moi j'attendis en philosophe pour la première fois de ma vie.

Enfin, au mois de septembre 1902, le Très Rév. Père Général et le Rév. Père Provincial du Midi vinrent visiter le local. Je ne vous ferai pas l'histoire des doutes, des craintes et des espérances de chacun de nous. Le fait est que l'œuvre fut acceptée, et le 17 octobre, le Rév. Père

Provincial, que j'accompagnais à Acerra, siège de l'Evêché, signait un contrat provisoire d'une année.

C'était une mauvaise journée, mais je vous avoue que j'étais content. C'était la fête de la bienheureuse Marguerite-Marie. Commencer ce jour-là était pour moi un encouragement (1). Sous une pluie battante le Rév. Père Provincial regagnait la gare de Cancello, et sous une pluie plus battante encore, les deux magnifiques chevaux de Mgr Migliore me transportaient dans ma nouvelle demeure.

En quittant le Rév. Père Provincial, j'éprouvai un vrai serrement de cœur. Pour la première fois de ma vie, après seize ans de vie régulière en communauté, je me trouvais seul. Heureusement un Père me fut promis; il devait me rejoindre bientôt. N'importe : les huit jours passés tout seul dans l'immense local furent longs. Mgr Migliore, je dois le dire, venait me voir tous les jours. Plusieurs prêtres me faisaient des visites très aimables. Mais j'étais seul même avec eux. Sans frères et sans livres, je passais mes heures à faire le tour de la maison, dressant des plans, méditant des projets. »

Finalement le Père vint. C'était le R. P. Trèves. Et le P. Destro de s'écrier : « Mes jours de solitude sont terminés. J'ai un compagnon. La communauté, ajoute-t-il, descend gravement dans le chœur derrière le grand autel, et nous psalmodions bravement nos Petites Heures. Il y avait cent ans et plus que la voix du religieux ne priait plus là au nom de l'Eglise entière; et deux pauvres Oblats remplaçaient, selon l'esprit et le mot de leur Règle, les anciens moines qui avaient été chassés de leur couvent pendant la période de trouble qui avait suivi en Italie la grande Révolution française. »

(1) C'est le R. P. Destro qui a traduit en italien l'ouvrage du R. P. Yenveux sur les révélations du Sacré-Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie. Il s'appliqua avec grand soin à ce travail. Il pouvait donc espérer que la Bienheureuse accorderait une spéciale protection à son œuvre naissante.

N'est-il point beau de voir les deux Pères, seuls dans la vaste maison, aller, à l'heure réglementaire, réciter en commun l'office divin dans le chœur de la vieille église? Leur ministère ne pouvait mieux commencer.

Je dois avant tout vous décrire le centre dans lequel ce ministère allait s'exercer.

Santa Maria a Vico est une petite ville de 7 à 8.000 habitants, située aux portes de Naples; 20 kilomètres seulement nous en séparent. Elle est disposée de façon très originale, comme du reste presque toutes les villes et villages de la Province de Caserte. C'est une longue rue, généralement bien pavée, ayant ses maisons alignées indéfiniment à droite et à gauche. Pour parcourir Santa Maria dans toute sa longueur, dit le P. Destro, il faut plus d'une demi-heure, mais pour la traverser dans sa largeur une enjambée suffit. Ajoutez que souvent, au lieu de la maison monotone, nous trouvons quelque beau jardin d'orangers, qui, en été, embaument notre tiède atmosphère du parfum de leurs fleurs et en hiver charment nos yeux de leurs fruits d'or; ajoutez encore que la campagne environnante est d'une fertilité merveilleuse, et vous admettrez que Santa Maria a Vico n'est point un pays désagréable.

Vous dirai-je aussi que nous nous trouvons dans un centre historique qui ne manque pas de grandeur? La rue qui parcourt le pays dans toute sa longueur porte un nom célèbre dans l'antiquité romaine. C'est la vieille Via Appia, la Regina Viarum, comme l'appelaient les Romains. Reliant Rome et Brindisi, et mettant ainsi en communication la métropole de l'univers avec l'Orient, elle vit passer sur ses dalles séculaires les conquérants que Rome envoyait à la tête de ses légions en Egypte et en Asie, mais aussi elle vit un jour venir de l'Orient des conquérants d'un autre ordre qui apportaient à Rome une civilisation plus haute et plus belle, les Pierre et les Paul. Il y a tout près de Santa Maria a Vico une petite localité, siège autrefois d'un évêché qui, suivant

une tradition très fondée, aurait été établi par saint Pierre lui-même.

Ajouterai-je que nous sommes à deux pas des « Fourches Caudines », le défilé célèbre où l'armée romaine essuya l'humiliante défaite que l'on sait ?

J'aime mieux rappeler le souvenir plus récent et plus doux à la fois de saint Alphonse de Liguori. C'est dans son diocèse que nous sommes. Il est vrai que Santa Maria a Vico n'appartient plus actuellement au diocèse de Sainte-Agathe-des-Goths, mais elle y appartenait du temps de saint Alphonse, et son souvenir est vivant dans nos régions. C'est même à Arienzo, notre chef-lieu de canton, résidence habituelle des dernières années de son épiscopat, qu'il se trouvait lorsque eut lieu le fameux miracle de bilocation que nous lisons dans sa vie. C'est là que le matin du 21 septembre 1774 ses domestiques le virent tout à coup entrer dans une profonde léthargie. Ils croyaient à une extase, mais le saint était à Rome assistant le Pape Clément XIV qui se mourait. La chambre où eut lieu ce prodige est transformée en chapelle. On y vénère encore le fauteuil sur lequel le saint était assis. Nous avons la ferme confiance qu'il voit d'un œil de bienveillance du haut du ciel les enfants de Mgr de Mazenod travailler au salut des âmes qu'il a lui-même évangélisées, et qu'il nous bénit. Notre vénéré Fondateur avait un culte si intense pour le grand Evêque missionnaire du XVIIIe siècle ! N'est-ce point lui qui fit écrire par un de ses enfants la première vie du saint qui ait paru en langue française, et qui contribua tant à répandre sa doctrine en France ?

Et maintenant un mot sur la maison que nous habitons. Vous en conviendrez bientôt, ce n'est point une maison ordinaire. Elle présente au premier coup d'œil un caractère de grandeur antique qui frappe. Qui l'a jamais visitée sans admirer ses quatre beaux corridors de 55 mètres de long, 4 de large et 5 de hauteur ? Quoique les vicissitudes du temps et un long abandon l'aient bien détériorée, elle con-

serve, telle qu'elle est, un cachet de majesté digne du roi qui la fit construire.

C'est une maison qui a son histoire. Elle est due à la munificence de Ferdinand Ier d'Aragon, roi de Naples, qui la fit construire en 1460. Les circonstances méritent d'être relatées.

Dès le commencement du xve siècle on trouve dans le bourg de Santa Maria a Vico, appelé alors Vico Novanese, un petit sanctuaire de la sainte Vierge. Une Madone y était vénérée déjà de longue date à cette époque-là. Des Pères Dominicains en avaient la garde.

Ferdinand Ier se trouvait à guerroyer dans la région. Son armée campait non loin du sanctuaire, et lui-même logeait dans le petit couvent des Pères. Un orage épouvantable survint. Le vent furieux arrachait les tentes des soldats ; les torrents, gonflés subitement, descendaient avec impétuosité des montagnes voisines, emportant hommes et chevaux. Le roi se vit perdu. Sur l'invitation du Père Prieur il alla se jeter aux pieds de la Madone, et il fit le vœu, si elle venait à son secours, de lui bâtir une église grande et belle et d'élever un magnifique couvent pour les Religieux qui avaient la garde de son sanctuaire. Aussitôt la tempête se calma, le vent tomba, l'armée fut sauvée.

Pénétré de reconnaissance, Ferdinand satisfit aussitôt royalement à son vœu. La maison fut un vaste quadrilatère de 55 mètres de côté ; elle n'eut qu'un étage, mais les pièces furent vastes, bien aérées, bien éclairées, bien orientées. L'église devint un grand édifice de 60 mètres de long, 30 mètres de large, en forme de croix latine, avec trois nefs, quinze autels et un chœur où pouvaient prendre place plus de 30 religieux. La statue de Marie fut transportée dans le transept de droite, où elle se trouve encore aujourd'hui. Un ouvrage en marbre finement ciselé l'encadre, tandis qu'on voit au-dessous le roi Ferdinand, vêtu de sa cuirasse, qui montre Marie, sa libératrice. Dès lors le sanctuaire prit un éclat et une importance extraordi-

naires. Le pays lui-même changea peu à peu de nom : il devint Santa Maria a Vico. C'est ainsi que nous devons à une grâce signalée de la sainte Vierge la belle église que nous desservons et la maison que nous habitons ; et que le pays lui-même doit son nom à la Madone qui se vénère dans notre église.

La famille Dominicaine aima, ce semble, singulièrement ce séjour.

Nous la voyons en effet en 1585, fidèle à ses traditions, faire dans le transept de gauche, en face de l'autel de Santa Maria a Vico, un autel du Rosaire qui est véritablement remarquable. C'est un ouvrage en bois sculpté et doré. Un rétable de toute beauté représente en haut la Madone donnant le chapelet à saint Dominique. Les mystères du Rosaire lui font couronne, et les principaux prophètes de l'Ancien Testament sont là contemplant Celle qu'ils ont entrevue et prédite de loin. On voit au-dessous une prédication de saint Thomas d'Aquin à la cour Pontificale qui est un chef-d'œuvre. Les figures y sont admirables de variété et d'expression. C'est un ouvrage classé par le ministère des Beaux-Arts. Il est d'un peintre de l'Ecole flamande que la tradition veut être le « Fiammingo » lui-même.

De 1613 à 1650 le couvent est presque entièrement refait à neuf. C'est ce qu'attestent les diverses dates que nous trouvons au rez-de-chaussée sur les portes qui donnent accès aux principales pièces.

En 1710 tout le cloître est décoré de peintures reproduisant l'histoire de saint Pie V. Malheureusement toutes ces peintures n'existent plus. Le temps les a détruites, et celles que le temps avait épargnées, le hideux badigeon les a fait disparaître. Deux seulement restent encore dans notre salle de réception, remises à jour par la patience de Mgr Migliore.

C'est ici le lieu de mentionner une vieille tradition du pays, selon laquelle saint Pie V lui-même, jeune religieux, aurait enseigné la théologie aux scolastiques de son ordre

dans notre couvent. Ce qui est certain c'est que les anciens documents parlent d'une salle de saint Pie V. C'est la salle de réception actuelle.

Ce fut, à cette époque, l'âge d'or du couvent.

En 1789, les Dominicains décorent encore toute l'église de stucs remarquables. Mais les temps vont changer. C'est d'abord un terrible tremblement de terre qui fait crouler la coupole de l'église, et endommage très sérieusement les côtés ouest et nord de la maison. Les religieux ont à peine le temps de faire le gros des réparations. L'heure de la persécution allait sonner pour eux. Les idées de la Révolution française avaient fait leur chemin en Europe, et c'est Joachim Murat qui se chargea de les mettre à exécution dans le royaume de Naples. Les religieux connurent les heures tristes de l'exil, comme notre Congrégation les a connues elle-même ces dernières années. Les Dominicains durent abandonner Santa Maria a Vico. C'était en 1809. Le local magnifique, sanctuaire de prière et d'étude, gémit alors dans la solitude et l'abandon. Les vampires, qui se trouvent toujours aux heures sombres pour dépouiller les victimes, sortirent au grand jour. La pioche se remit à la besogne pour enlever ce que le monastère avait de précieux. Dès lors le couvent ne fut plus que le lieu de retraite des oiseaux nocturnes, les ruines allaient s'accumulant tous les jours, les plantes sauvages, les ronces envahissaient les cloîtres où gisaient d'immenses amas de décombres.

Cela dura jusqu'en 1857. L'évêque d'Acerra, Mgr Romano, entreprit de restaurer quelques parties de l'édifice. Il en fit la maison de villégiature de son séminaire.

Mais le vrai restaurateur de l'ancien couvent des Dominicains, c'est Mgr Agostino Migliori, que le R. P. Destro nous a déjà fait connaître. Son ardeur infatigable, sa volonté indomptable, son travail opiniâtre réussirent en peu d'années à installer dans l'ancien local un collège qui devint rapidement florissant. C'est le collège qu'en 1902 il cédait à la congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Mais en nous donnant son œuvre, il n'a pas prétendu s'en désintéresser. Il l'aime toujours éperdument. C'est la prunelle de ses yeux. Il est resté de plus l'ami et le protecteur des Oblats. Il sait nous le témoigner en toute circonstance. Qu'il en reçoive ici l'expression publique de notre reconnaissance.

Voilà, mon Révérend Père, le cadre où se développent nos œuvres. Je me suis attardé peut-être un peu trop à vous le décrire. J'ai cru toutefois que ces quelques notions historiques ne manquaient pas d'intérêt. Mais il est temps de vous parler de nos œuvres. Je commence par l'église.



Le bien qui s'y fait est très grand. Trois Pères sont exclusivement consacrés à son service. Mais les jours de fête, et même souvent les simples dimanches, les Pères professeurs sont obligés de venir à leur aide pour les confessions. Les circonstances dans l'année sont nombreuses où trois ou quatre Pères occupent les confessionnaux de l'église, tandis que trois ou quatre autres confessent les hommes dans la sacristie, et cela trois ou quatre heures durant. C'est vous dire que les sacrements sont très fréquentés par le peuple qui nous entoure. Ce n'est pas d'ailleurs de Santa Maria seulement qu'on vient se confesser chez nous, mais de tous les environs. Nous sommes au milieu d'une population, simple encore, qui a la foi très vive, et, je le dirai à sa louange, généralement parlant, elle ne sépare pas la foi des œuvres. La foi, la pratique de la foi, des commandements de Dieu et de l'Eglise, c'est tout un pour elle.

Malheureusement, des meneurs cherchent à infiltrer des idées nouvelles. Daignent Dieu et la bonne Madone de Santa Maria a Vico lui conserver longtemps encore sa simplicité et sa foi. C'est là que vont tous nos efforts et notre vigilance.

C'est ce qui nous a induits à fonder ce qu'on appelle ici un « Ricreatorio » populaire pour les enfants et jeunes gens du pays. Ils viennent chaque soir, plus ou moins nombreux, suivant les jours et la saison, font une partie de jeux dans notre vaste cour de récréation, écoutant quelques sages conseils du Père qui les dirige, et s'en retournent chez eux meilleurs, plus obéissants, plus respectueux envers leurs parents, et surtout plus chrétiens. C'est le R. P. Centurioni qui est chargé d'eux. Les aptitudes spéciales de son tempérament, ses qualités morales et physiques, le désignaient tout naturellement pour ce genre d'œuvres. Il a su par sa patience, par son énergie, par sa constance donner à l'œuvre vie et force.

C'est surtout le dimanche que ces enfants viennent nombreux. Ils sont à peu près une cinquantaine. Ce jour-là la cour leur appartient à peu près exclusivement. Les jeux les plus variés sont mis à leur disposition. C'est le football qni avait jusqu'ici les préférences, mais la bicyclette est venue cette année lui faire une terrible concurrence. Trois bicyclettes, s'il vous plaît, que le P. Centurioni a pu se procurer pour un prix relativement minime, à la grande joie des enfants... petits et grands de la maison. On ne compte plus les « pelles » ramassées ni les pneus crevés.

Imaginez-vous que nos frères convers eux-mêmes se sont faits amoureux de cette bonne bécane ? Il a fallu les contenter. Et maintenant, en un rien de temps ils vont d'un bout à l'autre de Santa Maria a Vico faire nos commissions. C'est autant de gagné.

Que penseriez-vous si je vous disais que quelque Père n'a pas su lui-même résister à la tentation ? Mais tirons un voile là-dessus.

Le véritable avantage de ces joies et de ces divertissements est de moraliser la jeunesse qui nous entoure, de la faire croître à notre contact dans des sentiments de foi et de la tenir éloignée des influences pernicieuses.

***

Le R. P. Maiello, de son côté, s'efforce de donner aux autres œuvres de l'église tout l'essor dont elles sont susceptibles. L'Association de l'apostolat de la prière, grâce à son zèle, va tous les jours se développant. Elle n'existait avant lui que pour les femmes. Il l'a étendue aux hommes et aux jeunes gens ; et maintenant un groupe de 24 zélateurs, avec à leur tête un président, agit sous ses ordres. C'est sa garde, et quand il la fait donner, il est sûr d'arriver à ses fins.

L'Association compte actuellement près de 800 membres. Il est beau, chaque premier dimanche du mois, de voir cette masse compacte d'hommes et de femmes, portant ostensiblement sur leurs épaules le scapulaire d'agrégation, se serrer autour de l'autel du Sacré-Cœur où se dit la messe de l'Association, entendre le sermon du Père et s'avancer au moment de la communion pour recevoir le pain des forts. Bien peu manquent à l'appel.

***

L'Œuvre des catéchismes, organisée encore et dirigée par le P. Maiello, marche bien. Chaque dimanche, une centaine d'enfants, jeunes garçons et petites filles, viennent apprendre les premiers rudiments de la doctrine chrétienne. En somme nous cherchons à faire ce qui est en notre pouvoir pour procurer autour de nous le bien des âmes.

La population le sait bien. Nous avons son estime et son affection. Et lorsqu'elle entre dans son église (c'est ainsi qu'elle l'appelle avec une légitime fierté) et qu'elle la voit élégante et bien tenue, grâce aux soins intelligents et infatigables de notre frère sacristain, surtout quand elle peut admirer quelque innovation du P. Maiello, un cadre, un lustre, une applique, ne serait-ce qu'un agenouilloir, mais,

pour le coup, artistique, elle est aux anges, elle jubile et ne tarit pas de louanges à notre adresse. Le P. Maiello le sait, et il lui prodigue ce genre de satisfaction.



Ce serait ici le moment de vous dire un mot de notre incomparable fête de l'Assomption. Je ne voudrais pas être trop long, mais comment passer sous silence une solennité qui a ici un cachet si caractéristique? On n'a pas l'idée ailleurs de ce genre de fêtes. Qu'on ne se scandalise pas, mais si l'on ne dépense pas au moins 3 ou 4.000 fr. en musiques, illuminations, feux d'artifice, la fête n'est point belle. Quand en revanche deux ou trois bandes musicales jettent aux quatre coins de la ville leurs notes joyeuses et bruyantes, quand une illumination splendide inonde de reflets éclatants la façade de notre église et s'étend au loin dans les rues avoisinantes, quand les feux d'artifice sont beaux, nombreux et variés, alors la fête est belle, le peuple est joyeux, il porte aux nues ceux qui lui ont procuré ce régal.

Du reste, c'est le peuple lui-même qui en fait les frais. Quand il s'agit de l'*Assunta*, il n'est pas de famille, quelque pauvre qu'elle soit, qui ne fasse son offrande.

On serait tenté parfois de dire : *Ut quid perditio hæc?* Mais on risquerait, je crois, de s'attirer la désapprobation du Maître. Tout cela chez notre peuple est un acte de foi. C'est ainsi qu'il entend honorer la sainte Vierge. Que de fois j'ai vu de pauvres gens, présentant la figure même de la misère, tirer de leurs haillons une ou deux pièces blanches et les offrir... à la Madone, c'est-à-dire pour la fête! Pour la Madone on fait tout, disent-ils, et on sent que c'est le cœur qui parle.

***

A ce propos je veux vous raconter un petit fait qui vous fera comprendre les mœurs naïves de nos populations. Il y

avait peu de temps que j'étais arrivé à S. Maria a Vico. Je me trouvais un jour, en compagnie d'un Père, visitant l'église à une heure où généralement les églises sont désertes. C'était environ 3 heures de l'après-midi. Le temps de Noël approchait. Quelle n'est pas ma surprise de voir entrer dans le lieu saint une compagnie de musiciens, oh ! pas bien nombreux, — cinq ou six au plus — ni vêtus à la façon des artistes de l'Opéra ou de San Carlo de Naples. Ils se dirigent vers l'endroit où sera la future crèche, et là, très gravement, très religieusement même, ils commencent à jouer un petit air de musique. « Que font-ils ? demandai-je à mon compagnon. — Ils font la neuvaine. — La neuvaine ! Quelle neuvaine ? — La neuvaine de Noël. — Mais comment ça ? » Et on m'expliqua. Des personnes pieuses chargent la petite bande de venir les neuf jours qui précèdent Noël jouer une petite aubade à l'Enfant Jésus. C'est ce qui s'appelle offrir une neuvaine « al Bambinello ». Et comme chaque commettant veut avoir une aubade distincte, la bande, de bonne composition, recommence cinq, six fois de suite, et plus encore s'il y a lieu, son petit boniment. Que pensez-vous de cette manière d'honorer le divin Enfant ? Ne doit-il pas sourire du haut du ciel à cette musique naïve qui lui rappelle sans doute très agréablement le chalumeau des bergers de Bethléem ?



Mais je reviens à notre fête de l'Assomption. Je dois ajouter en effet que la fête strictement religieuse ne le cède en rien à la pompe extérieure. Pendant les deux jours qu'elle dure, le 15 et le 16 août, notre vaste église ne désemplit pas à toutes les messes qui se disent d'heure en heure, depuis 5 heures du matin jusqu'à midi ; les confessionnaux sont littéralement assiégés et la table sainte entourée de fidèles.

Cette année-ci, grâce au génie organisateur du P. Maiello,

la splendeur de la solennité a dépassé ce qu'on avait vu de longtemps. Aussi fallait-il être témoin de la joie de ce bon peuple.

Une commission laïque avait auparavant la direction de cette fête. Il y avait des inconvénients de plus d'un genre. Ce n'est pas sans difficultés que nous avons pu nous en rendre maîtres. Il est vrai qu'elle exige un travail écrasant.

Je termine par là mon rapport sur l'œuvre de l'église et passe aux autres œuvres de la maison : Juniorat et Collège.

(*A suivre.*) P. Euloge Blanc, *O. M. I., sup.*

PROVINCE DU NORD

Rapport sur la Maison du Sacré-Cœur de Dinant.

Monseigneur et Révérendissime Père,

La Maison de Dinant n'est point une inconnue pour les lecteurs de nos *Missions*, bien qu'elle n'ait pas fait parler d'elle bien souvent.

Sa fondation remonte à la seconde moitié de 1902. Par prévoyance, nos Supérieurs préparèrent à Dinant, diocèse de Namur, un abri sûr pour les membres de nos Communautés que la persécution menaçante devait bientôt forcer de chercher un refuge en territoire étranger. C'est à Dinant, en effet, que se réunirent les épaves de la Maison et du Juniorat de Notre-Dame de Pontmain et du Juniorat de Notre-Dame de Sion. C'est à Dinant qu'un grand nom-

bre de Pères vinrent faire un séjour plus ou moins prolongé, en attendant qu'à l'heure fixée par la divine Providence, ils puissent servir la Congrégation dans des fonctions et dans des postes, où, par leurs talents et leur mérite, ils seraient utiles à un plus grand nombre.

Dinant, une des dernières venues dans la famille, a donné à la Congrégation un Assistant général : le R. P. Baffie, arrivé ici un des premiers, pour souffrir le dénuement de la fondation et tous les tracas de l'adaptation de l'ancien Kursaal à une Communauté religieuse. — C'est elle encore qui a donné à la famille, pour y remplir la charge importante d'Econome général, le R. P. Favier, ancien Supérieur de Notre-Dame de Pontmain et deuxième Supérieur de Dinant. — Puis, le R. P. Lemius, Jean-Baptiste. Celui-ci, après avoir été le fondateur de la Maison et son premier Supérieur, l'a donnée au Sacré-Cœur de Jésus, comme sa propriété ; il y a établi solidement le culte du Sacré-Cœur dans la chapelle, et aussi le culte de Marie Immaculée par l'inauguration de la grotte de Notre-Dame de Lourdes. Mais il ne tarda pas à résilier ses fonctions de Supérieur local entre les mains du Rév. Père Favier, et, à l'expiration du provincialat du R. P. Brulé, à recueillir sa succession, en devenant provincial de la Province du Nord.

C'est encore cette maison qui fut choisie pour lieu de retraite de plusieurs membres de la famille, Pères et Frères, parmi lesquels le vénéré P. Soulerin, si aimé, si vénéré de tous ceux qui l'ont connu.

Chaque année, plusieurs Pères viennent à Dinant, au sortir du Scolasticat, pour se préparer dans la sainte atmosphère de la vie régulière, de la prière et de l'étude, aux premiers essais de la vie apostolique.

Notre maison de Dinant, située à l'extrémité sud de la ville, est assise sur les bords de la Meuse, qui en baigne les fondations. Elle se compose d'un ancien hôtel, transformé en maison religieuse, et d'une ancienne maison de

jeu, fermée par le Gouvernement. La salle de jeu est devenue la chapelle, et le logement, qui est attenant, fut aménagé pour recevoir le Juniorat.

Pour mettre un peu de clarté dans l'histoire de cette maison, je diviserai ce rapport en plusieurs points, qui donneront, je l'espère, une idée aussi exacte que possible de notre vie. Mais il est impossible pour moi, et il serait fastidieux pour vous d'entrer dans les mille et mille détails des huit années que j'ai à résumer.

La chapelle.

C'est une salle assez vaste et suffisamment élevée. Elle mesure 18 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur. Deux cents personnes peuvent y trouver place, sans être gênées. Pour le service habituel, cela suffit ; le nombre des chaises peut être augmenté les jours de fête.

Il a fallu, dès le début, modifier considérablement cette salle, autrefois salle de jeu, et lieu de perdition des âmes, pour la convertir en Maison de Dieu, en sanctuaire, où, chaque jour, le saint Sacrifice serait offert, où les âmes viendraient se recueillir devant Dieu, s'instruire des divins enseignements, se purifier de leurs fautes, se nourrir du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et s'affermir dans la voie du salut. Cette transformation fut faite aussi convenablement que le permirent les ressources des premiers jours et des premières années. Cette transformation n'était, du reste, que provisoire. Mais, malgré sa simplicité, cette salle, devenue chapelle publique, avait dès le principe quelque chose qui portait à la piété, dès qu'on en franchissait le seuil. C'est, sans doute, que cette chapelle avait été consacrée au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur dès le jour de son inauguration. Une statue monumentale au Sacré-Cœur, dominant l'autel principal, en rappelait le souvenir aux pieux visiteurs, et les invitait à l'adoration,

à la confiance et à l'amour. Elle semble dire à tous : « Venez à moi, vous tous qui souffrez... »

Deux autels de moindre dimension encadrent le maître-autel, dédiés l'un à Marie, Mère de miséricorde, l'autre à saint Joseph.

La chapelle est abondamment éclairée par de larges baies qui prennent entièrement un de ses côtés.

Un vestibule ou hall, aussi vaste, plus vaste peut-être que la chapelle, la précède immédiatement. Si, dans certains concours, les fidèles ne trouvent pas assez de places dans l'intérieur de la chapelle, ils en trouveront toujours dans le vestibule, qui est déjà un lieu saint. C'est là, en effet, qu'a été établie une grotte de Notre-Dame de Lourdes, érigée comme spontanément par la piété des fidèles ; il se passe bien peu d'heures dans la journée où Marie ne voie à ses pieds quelques personnes en prière. La dévotion envers Notre-Dame de Lourdes est universelle; elle est très grande à Dinant comme dans toute la Belgique. La guérison subite d'un enfant malade, après une neuvaine de visites à la grotte, et de nombreux ex-voto attestent que la confiance des Dinantais est très justifiée.

Deux Pères sont occupés habituellement au service de la chapelle. Chaque dimanche et jour de fête, il y a deux messes officielles avec instruction. Le soir un salut avec prédication. Les offices des dimanches et fêtes sont bien suivis.

Mais c'est le premier vendredi du mois qui est le jour particulièrement honoré par un plus grand nombre de communions. En ce jour, le Sacré-Cœur reçoit de plus nombreuses visites et des hommages plus pieux et plus empressés. Le Très Saint Sacrement est exposé dès la messe de 6 h. A partir de ce moment jusqu'au soir, c'est la prière publique, non interrompue, comme à Montmartre. Elle est toujours présidée par un Père. L'autel est paré comme aux jours de fête, car chaque premier vendredi est une vraie fête du Sacré-Cœur. Ce divin Cœur donne ses

audiences, et l'on vient nombreux et fervents pour l'honorer, lui parler, l'écouter et recevoir ses bénédictions.

La communauté avait rencontré, dès son arrivée, de précieuses sympathies parmi les familles les plus honorables de la ville. Elle a su mériter de les conserver. Et si le nombre des personnes, qui fréquentent notre chapelle, peut être regardé comme le thermomètre de la confiance des fidèles envers nous, on peut être assuré que nous gagnons chaque jour de nouvelles sympathies, parce que le nombre des fidèles qui visitent la chapelle, suivent nos exercices, ou s'approchent des sacrements va toujours en augmentant.

Nous en avons une preuve sensible dans l'embellissement tout récent de notre chapelle, sous la gestion habile et appréciée du R. P. Bailleau. Ce cher Père a fait un bien immense aux âmes qui se sont mises sous sa direction. Son dévouement à leur égard a déjà reçu un acompte sur la récompense qu'il a méritée : il a su trouver des ressources pour doter la chapelle de trois autels, en chêne sculpté, ornés de colonnes de marbre et rehaussés de magnifiques décorations en bronze doré. La chapelle tout entière a revêtu un vêtement tout nouveau, admirable par sa fraîcheur, sa délicatesse et son bon goût. Le R. P. Bailleau a eu à cœur l'embellissement de la maison de Dieu, comme la sanctification et le progrès des âmes. On peut dire de lui : *Zelus domus tuæ comedit me.* Il a quitté Dinant, mais son souvenir restera.

Il a été remplacé dans la direction de la chapelle par un Père, qui s'est dévoué dans ce ministère depuis 1903, et qui en remplit les fonctions avec un zèle au-dessus de tout éloge.

Deux Pères se sont succédé dans la charge de second chapelain.

Le Juniorat.

En 1903, au mois d'avril, arrivèrent à Dinant 12 junioristes de Notre-Dame de Pontmain et 5 de Notre-Dame de

Sion. Lorsqu'ils arrivèrent, sous la direction du R. Père Vernhet, aidé par deux Pères, le souvenir de tant de grâces reçues dans ces deux sanctuaires et le sombre avenir que l'on avait devant soi, serraient les cœurs et, instinctivement, on se demandait avec tristesse : Sion et Pontmain reverront-ils jamais les deux juniorats que la persécution vient de fermer? Aucune lueur à l'horizon ne permet d'espérer avant longtemps le retour des joies d'autrefois!

A leur arrivée à Dinant, les junioristes étaient peu nombreux : 17 seulement. Leur nombre ne s'accrut pas durant les 3 années que le juniorat fut maintenu ici. Les classes ne pouvant se faire complètement, l'emplacement pour les récréations faisant défaut, et le séminaire apostolique de Waereghem pouvant se charger de nos junioristes, réunis à ses élèves, junioristes et professeurs furent transférés à Waereghem en 1905. Notre sanctuaire perdit, par leur départ, ses petits chantres et ses enfants de chœur, et la maison un peu de sa gaîté. En ce moment, le nombre des junioristes de la Province du Nord à l'école apostolique de la Flandre occidentale est de 34.

La communauté.

La communauté, depuis sa fondation, se compose d'environ 15 Pères et de 5 ou 6 Frères convers. Dans ce nombre ne sont pas compris les membres, faisant partie de la maison de Dinant, mais dispensés de la résidence, parce qu'ils exercent ailleurs un ministère à poste fixe. A part les deux chapelains, les autres Pères sont missionnaires ou font ici leur stage. C'est à Dinant, en effet, que viennent se préparer, pendant un temps plus ou moins long, les jeunes Pères sortant du scolasticat. Ils trouvent ici le recueillement de la vie régulière, les longues heures de silence qu'il est facile de consacrer à l'étude et à la composition des sermons de missions et aussi à des prédications détachées ou à des travaux de courte durée qui les initient au minis-

tère plus actif et plus prolongé des missions proprement dites.

Mais à côté de ces jeunes Pères, il y a toujours eu à Dinant plusieurs missionnaires en pleine activité de vie apostolique. Comment faire connaître ici le travail accompli par eux ? Pendant les huit années qui viennent de s'écouler et qui représentent toute l'existence de la maison du Sacré-Cœur de Dinant, quarante Pères environ ont passé par cette maison et en sont partis. Le nombre des travaux qu'ils ont accomplis est considérable. Tous n'ont pas eu, sans doute, la même importance ; la disette de travail s'est même fait sentir parfois d'une façon très pénible : le pays qui nous donne l'hospitalité, ne peut nous donner l'occasion de nous dépenser et de nous dévouer dans la mesure qui serait nécessaire, et les centres, où le ministère des missions abonde, sont loin de nous. Nous ne sommes pas connus suffisamment, nous ne sommes donc pas demandés : cela se conçoit. Heureusement, nous ne sommes pas abandonnés. Nous avons des amis charitables, nous avons des frères qui sont heureux de nous faire partager leur abondance. Ces amis, ces frères nous appellent près d'eux, nous les aidons dans leurs missions. C'est quelquefois près de la Belgique, mais aussi, et le plus souvent, c'est au loin que nous allons porter notre concours. Peu importe ; les distances à franchir ne nous effraient pas. Nous sommes appelés dans des pays où la foi est encore vivace, où les habitudes chrétiennes, la fréquentation de l'église, la vraie vie de famille sont encore en honneur ; nous nous édifions dans ces milieux vraiment saints, où notre ministère est honoré et nos enseignements reçus avec avidité et bonheur. Mais nous rencontrons aussi des terrains ingrats, où il nous semble que nous jetons la divine semence sur des pierres, sur des chemins publics ou au milieu des buissons d'épines. Le labeur est dur alors, il offre par lui-même peu de consolation, mais il incline le missionnaire à penser davantage à Celui qui

est le Maître des cœurs et des vies, à s'humilier lui-même en face de son impuissance, à multiplier ses prières et ses visites au Saint Tabernacle, demandant pardon pour les pauvres pécheurs, implorant pour eux la grâce de la conversion. Il demandera cette grâce sans se lasser, et sans jamais se décourager, à la Mère de la miséricorde. Et généralement des conversions sincères et inespérées témoignent au missionnaire que, même dans les paroisses les moins chrétiennes, il ne faut pas désespérer de faire un bien réel, que la prière est le grand levier pour soulever les âmes, les toucher et les amener à penser utilement et courageusement à leur salut ; que le missionnaire n'est que l'instrument du Dieu infiniment miséricordieux, qui a proclamé qu'il était venu sur la terre, non pour appeler les justes, mais pour sauver les pécheurs. — Nous espérons que, par les nombreuses prédications données par nos Pères, un grand nombre d'âmes ont été touchées, réconciliées et sauvées.

Notre Codex historicus, qui, probablement, ne dit pas tout, nous apprend que le nombre des travaux donnés par les membres de la Communauté monte à près de 500. En voici l'importance :

42 missions données par nos Pères, ou missions auxquelles nos Pères ont donné leurs concours ;

48 retraites paroissiales, soit à l'époque du Carême et du temps pascal, soit à une autre époque de l'année ;

7 Carêmes complets ;

2 retraites d'ordination ;

48 retraites religieuses ;

23 retraites d'associations ou de Congrégations d'enfants de Marie ;

3 retraites de jeunes gens ;

10 retraites de pensionnats ;

4 neuvaines ;

70 adorations perpétuelles, précédées ou non d'un triduum préparatoire ;

66 retraites de première Communion ;

35 triduums ;

9 travaux à l'occasion de la Toussaint et du jour des morts ;

48 sermons de circonstance;

27 Jubilés.

Un Père a accompagné, comme prédicateur, le pèlerinage diocésain de Reims à N.-D. de Lourdes.

Il me semble, et vous le pensez aussi sans doute, que pour une maison qui n'a que quelques années d'existence, le nombre des travaux qu'elle a accomplis, représente une somme déjà considérable de bonne volonté et de dévouement.



A la date du 5 octobre 1902, la maison du Sacré-Cœur de Dinant avait pour Supérieur le R. P. J.-B. Lemius.

Il prêche le 1er novembre une profession à Bruxelles, le 5, premier Vendredi du mois, quoique la maison soit encore peu habitable et que la Chapelle soit remplie de décombres, le R. Père Supérieur bénit la maison et la consacre, par l'acte suivant, au Sacré-Cœur de Jésus :

« O Jésus-Christ, notre Souverain Seigneur et Roi, nous vous adorons, et nous confessons que vous êtes, comme Dieu et comme homme, le Roi de l'univers tout entier. Nous consacrons sans réserve à votre Très Sacré-Cœur la maison des O. M. I. de Dinant ; nous la déclarons votre domaine. Vous y régnerez en maître sur toutes les personnes, toutes les choses, toutes les œuvres. En reconnaissance de votre Suzeraineté, nous nous engageons à envoyer à votre Sanctuaire de Montmartre la somme annuelle d'au moins 50 francs. Nous vous promettons surtout de pratiquer nous-mêmes et de répandre en Belgique de toutes nos forces le culte de votre Très doux Cœur. — Notre-Dame de Lourdes, qui s'est dite être l'Immaculée Conception, sera la Reine des Oblats de Marie à Dinant. Qu'elle soit notre

médiatrice près de votre divin Cœur. Elle aussi, nous la ferons connaître et aimer de plus en plus de la catholique Belgique. Très Sacré-Cœur de Jésus-Christ, par Notre-Dame de Lourdes, bénissez-nous, protégez-nous à jamais. Ainsi soit-il. »

Le R. Père Supérieur passe en Angleterre, etc., tout ce mois de novembre. — Le 5 décembre, il inaugure le culte dans la chapelle. (Voir le récit qui a paru dans nos *Missions*, n° 160, décembre 1902.) En décembre, il prêche à Namur un sermon de charité dans l'église de Saint-Nicolas ; — puis deux retraites.

Le 11 janvier 1903, il est à Bruxelles, où il donne un sermon aux Associés de l'Adoration nocturne dans l'église des Pères du Saint Sacrement ; du 30 janvier au 2 février quatre sermons au collége de Belle-Vue à Dinant, à l'occasion de l'Adoration perpétuelle ; — les 7, 8, 9, il prêche à Saint-Christophe de Liége. — En février, il assiste à la réunion du Comité permanent eucharistique, qui s'est tenu à Paris, sous la présidence de Monseigneur l'évêque de Namur. — Il assiste pareillement au conseil des Pèlerinages de Lourdes. — Au commencement d'avril, il prêche la retraite aux Membres de l'Adoration nocturne chez les Pères du Saint Sacrement à Bruxelles. Il la clôture le 5, dimanche des Rameaux, et le mardi suivant il va prêcher à l'occasion de l'Adoration perpétuelle. — Le 19 avril, dimanche de Quasimodo, a eu lieu l'inauguration de la Grotte de Notre-Dame de Lourdes, élevée à l'entrée de notre chapelle. Comme nous l'avons dit, c'est la pieuse initiative de quelques personnes dévouées à Marie qui a conçu cette œuvre et l'a réalisée presque à notre insu. Beaucoup de monde est venu assister à cette fête mariale. Le R. P. Lemius a parlé en orateur consommé et en apôtre enflammé. Son discours a été plus qu'une œuvre oratoire, il a été une bonne œuvre. Ce jour mérite d'être inscrit en lettres d'or dans les diptyques de la maison. *Cod. hist.*) — Il passe le mois de mai dehors. — En juin,

il assiste au congrès d'Arlon, où il prononce un discours très remarqué, et dont la presse belge parle très élogieusement. Le congrès eucharistique diocésain a été très pieux. Du 20 au 25, il est à Metz, où il prêche les sermons de l'Adoration perpétuelle dans la cathédrale, et où il obtient un succès très consolant. — C'est le 11 juillet que le R. P. Lemius est remplacé dans sa charge de Supérieur. Nous le voyons encore cependant du 12 au 19 prêchant la grande octave de l'Immaculée Conception à Namur. Puis il quitte Dinant pour faire un séjour en Angleterre. Il y reviendra en août 1905, comme Provincial, et il y fixera sa résidence.

Le R. P. Baffie. — C'est le R. P. Baffie qui donna le premier sermon prêché par nos Pères à Dinant ; ce fut au Carmel, exilé de France, qui demeura très peu de temps à Dinant, le jour de sainte Thérèse ; il y prêcha une seconde fois le 1er novembre et une troisième fois à la fin du même mois. — Le 6 janvier 1903, le R. P. Baffie ouvre la retraite à notre Noviciat du Bestin. — Du 1er au 7 juin, il prêche la retraite d'ordination dans un grand Séminaire. — Au mois de septembre, il donne aux Sœurs de l'Espérance de Limoges et de Nevers les exercices de la retraite annuelle. — Du 17 au 21 novembre, il prêche un Triduum aux Religieuses de la Visitation des Abys ; — en décembre la retraite de nos Pères de Saint-Ulrich, du 16 au 23 ; — du 10 au 17 février 1904, la retraite annuelle à la maison générale, rue de Saint-Pétersbourg ; — du 10 au 19 mars, il est à la paroisse de Saint-Martin à Metz pour la neuvaine solennelle en l'honneur de saint Joseph. — En avril, c'est le R. P. Baffie qui prêche la retraite de la Communauté de Dinant, du 10 au 17. En mai, nous le voyons à Bas-Oha, au Noviciat des Sœurs de la Sainte-Famille, pour une retraite de prise d'habit qui eut lieu le 22. — En juillet, sur la demande du T. R. Père Général, le R. P. Baffie va prêcher la retraite de nos Pères de la Province britannique à Inchicore. — Il est élu délégué au chapitre provincial par

la communauté de Dinant réunie en chapitre local, et le 13 juillet, au chapitre provincial, il est élu délégué de la Province du Nord au Chapitre général. — A la fin du mois, il va prêcher la retraite d'ordination dans un grand séminaire. — Le 15 août, s'ouvre à Liège le Chapitre général, à la fin duquel le R. P. Baffie est élu Assistant général et Secrétaire général. Avant de s'installer définitivement dans ses nouvelles fonctions, il continue jusqu'à la mi-septembre de s'occuper du service de la chapelle, où il sera remplacé par le R. P. Favier, supérieur de la maison. C'est ainsi que Dieu prépare le R. P. Baffie à recevoir les honneurs, je veux dire, les responsabilités et les soucis, inséparables des dignités.

Il me serait très agréable de vous présenter ainsi les ouvriers qui ont si bien travaillé et vous dire la part de chacun d'eux dans ce mouvement intense d'apostolat.

Nous verrions l'extrême variété des travaux de nos Pères : depuis les exercices de missions prêchés dans d'infimes bourgades, jusqu'aux prédications de carême dans les cathédrales et les sermons donnés en présence d'évêques ; ici des retraites à des religieuses chassées de France et vivant dans la pauvreté en exil ; là : « Instructions, conférences, séances de projection, qui font accourir les paroissiens de toute catégorie. » — « Hélas ! ajoute le Père, au moins pour un cas : « C'est dans un terrain mal préparé : peuple sympathique au prêtre, il est vrai, mais tourné vers la terre ; il ne rend que peu de gloire extérieure à Dieu et de consolation sensible aux missionnaires. Et cependant ceux-ci reviennent contents : la mission s'est terminée par l'érection d'une Confrérie des Dames du Sacré-Cœur. Désormais le premier vendredi du mois sera célébré dans cette paroisse, et, avec la grâce de Dieu, ce petit groupe d'associés fera aimer le Dieu du tabernacle. »

Un autre a noté : instructions aux deux messes et sermon au cimetière. C'était le jour de la Toussaint. La veille il avait confessé. « Les enfants, les infirmes lui ont été confiés

a après ce principe que le curé, très gentil confrère, avait reçu d'un religieux, savoir : « Vos infirmes ne sont pas ceux qui ont le moins besoin d'un confesseur extraordinaire. »

Parfois, comme à Saint-Lambert de Liège, où se trouvent les Dames associées de Marie Immaculée, qui se réunissent toutes les semaines pour entendre une instruction, le travail de la retraite exige une préparation très sérieuse : plusieurs réunions par jour. Il s'agit de personnes libres de leur temps à qui on doit demander une large part de leur vie pour Dieu.

***

Il nous resterait à dire un mot des travaux accomplis par les Pères formant actuellement la communauté. Le Révérend Père Supérieur actuel a été installé le 9 fév. 1910 par le Révérend Père Provincial qui le choisit parmi les chapelains de St-Lambert de Liège.

Le Révérend Père économe provincial et local lui fut donné comme premier assesseur, et le R. P. Bailleau, précédemment supérieur, comme second assesseur. Au mois d'août suivant, le R. P. Bailleau quittait la maison de Dinant avec une obédience qui le nommait professeur au nouveau scolasticat de Turin. Il fut remplacé dans sa charge à Dinant par le R. P. Dru, nouvellement arrivé.

Depuis son installation à Dinant, le Révérend Père Supérieur a donné deux missions, une retraite pascale d'hommes, trois retraites de première communion, six sermons de circonstance, deux adorations, une retraite de communauté religieuse et une octave des morts.

Le R. P. Dru a prêché deux retraites de jeunes personnes, une retraite de communauté religieuse et fait un travail à l'occasion de la Toussaint et du jour des morts.

Sans qu'il soit possible de mentionner les jeunes Pères qui sont sortis récemment du scolasticat et ont dû commencer par fourbir leurs armes pour les bons combats, il faut reconnaître qu'après avoir brûlé du désir de se lancer

dans la mêlée, ils ont fait bonne besogne, qui dans 10 missions, qui dans 16, et dans toutes sortes de travaux. Ils ne dégénèrent pas de leurs aînés.

En résumé, bien que la liste des travaux soit déjà chargée, il est certain qu'elle aurait pu l'être davantage, si nos missionnaires n'avaient pas été condamnés quelquefois — dans les commencements surtout — à une inaction qui leur semblait trop longue. Les bonnes volontés en ont souffert, mais elles n'en ont pas été découragées. Nos Pères se sont rappelé, selon le conseil qui leur avait été donné, que si le temps qu'ils peuvent consacrer *orationi, recollectioni in interiori domus*, est beaucoup plus long que celui qu'il leur est donné de consacrer *missionum ministerio*, ils ne doivent pas se considérer comme disgraciés. Bien au contraire. Plus leur préparation sera actuellement complète, plus leur ministère deviendra fructueux, quand il sera plus actif.

La Communauté se compose à l'heure actuelle de 14 Pères et de 5 Frères convers : les F. Cornu, Ferré, Muller, Landry et Keriven.

Le F. Cornu, déjà un ancien et depuis longtemps envahi par les rhumatismes, est réfectorier ; mais il se dévoue aussi, à certains moments, comme portier, ce qui n'est pas une sinécure dans cette maison où les sonneries sont incessantes, où il faut répondre soit à la cloche de la maison, soit aux appels des personnes qui demandent un confesseur. Il a dû se dévouer bien souvent comme infirmier près des malades, qu'il a soignés avec une réelle affection. — Ce qui ne l'empêche pas, je crois, d'éprouver un secret et sincère regret d'avoir été arraché à ses lapins et à ses petits cochons. Mais ses rhumatismes lui rendraient, aujourd'hui, cette occupation trop pénible.

Le F. Ferré, que l'on appelle F. Pierre, est chambrier. Il a dépassé la soixantaine, mais il reste frais et robuste comme à 25 ans. C'est que ses obligations, comme ses fonctions, n'ont rien pour lui qui ne soit doux et agréable.

Le F. Muller est notre cuisinier depuis la fondation de la Maison. Il a appris son art à bonne école et il s'acquitte de son devoir avec intelligence et en bon religieux.

Le F. Landry est sacristain ; mais il cumule les emplois, car il est encore linger, commissionnaire, chargé de la cave ; toujours et en tout sérieux, dévoué et pieux.

Le F. Keriven n'a encore que des vœux temporaires. C'est le portier de la maison, toujours aimable, actif et soigneux. Il est rempli de bonnes qualités et de bonne volonté.

Jours de joie.

La première de ces journées fut celle de la fondation, qui est ainsi rappelée dans le premier acte de visite par le R. P. Lemius, provincial :

« Notre reconnaissance au Très Sacré-Cœur de Jésus doit et veut tout d'abord s'exprimer. Ici, plus qu'ailleurs, nous pouvons dire : *Per quem et propter quem omnia !* Tout est venu par l'amour de Notre-Seigneur, tout doit être dirigé à la plus grande gloire du Sacré-Cœur.

« Le Très Révérend Père Général nous avait chargé, en 1902, de créer un refuge pour nos missionnaires. Comment ? Nous ne pouvions même pas dire comme sainte Thérèse : « Jésus, Thérèse et un ducat ! » Le ducat faisait défaut, et surtout il n'y avait pas une sainte Thérèse. Mais il y avait Jésus, avec le trésor de son Cœur et sa promesse indéfectible : Je bénirai les entreprises... Notre-Dame de Lourdes était aussi avec nous.

« Transmettons aux générations futures les délicatesses du Sauveur. Le vœu de consacrer au Sacré-Cœur la maison et la chapelle fut un jour très nettement formulé en une heure d'angoisse. — Ce même jour, à la même heure, sans qu'aucune demande ait été formulée, une bienfaitrice insigne de la Congrégation se sentit poussée à donner, à elle seule, le prix total de la maison, 70.000 francs. Et elle en faisait instantanément la promesse formelle.

« Aussi le premier vendredi de novembre 1902, dans la chapelle encore en réparation, le premier acte de la Communauté fut de se consacrer et de consacrer par un vœu tout l'immeuble au Sacré-Cœur. Le Sacré-Cœur en fut proclamé le Roi et le souverain propriétaire... De plus, tous les membres de la Communauté promirent solennellement de pratiquer eux-mêmes et de répandre de toutes leurs forces en Belgique le culte de ce très doux Cœur de Jésus.

« Pour perpétuer ce souvenir et témoigner notre reconnaissance, la solennité du premier vendredi a été instituée, avec adoration du Très Saint Sacrement. Je remercie le Révérend Père Supérieur et toute la Communauté de la splendeur qu'ils donnent à cet hommage. Qu'on ne l'oublie pas : c'est la source des bénédictions pour la maison.

« Notre-Dame de Lourdes fut aussi notre Médiatrice. Le monument de la Grotte proclame notre reconnaissance et celle des fidèles. Chaque mois, un dimanche lui est consacré, pour faire mieux connaître Celle qui s'est proclamée l'Immaculée Conception et pour renouveler le témoignage de notre piété filiale. »

Ce jour fut véritablement un jour sacré. Chaque mois il est rappelé et comme renouvelé. Chaque premier vendredi et un dimanche du mois consacré à Notre-Dame de Lourdes sont vraiment des jours de grande fête et de sainte joie pour la Communauté et pour les fidèles qui viennent plus nombreux assister aux exercices et prier le Sacré-Cœur et Notre-Dame de Lourdes.

Le 30 mai 1904, arrivait à Dinant le vénérable Père Soulerin, expulsé comme les autres membres de la Maison générale. Il venait abriter à notre foyer sa vieillesse et les dernières années de sa vie. Sa présence parmi nous était un grand avantage. Ce Père apportait, non pas seulement la gloire de nombreuses années passées dans la Congrégation, mais une grande expérience, de solides vertus, qui faisaient de lui un modèle accompli et un conseiller sûr, et, ce qui le rehaussait encore, une amabilité qui lui gagnait la confiance

de tous. Aussi, le R. P. Soulerin était le Père spirituel de la Communauté et d'un grand nombre de prêtres de la ville et des environs.

La Communauté fêta le R. P. Soulerin deux fois d'une manière spéciale. La première fois, ce fut le 10 octobre 1907, à l'occasion du 60e anniversaire de sa profession religieuse. Voici le récit que le Codex historicus nous a laissé de cette fête : « Dès l'avant-veille la maison se transforme et prend sa parure des fêtes jubilaires. Guirlandes, festons, drapeaux, girandoles, gerbes de fleurs décorent avec un goût parfait la chapelle, le réfectoire, les escaliers et les abords de la cellule du héros vénéré de la fête. Voici le moment des premiers compliments. Sont présents : les Révérends Pères Charaux, Neyroud, etc. Les autres invités viendront demain. A un petit mot du Père Supérieur, notre bien-aimé Jubilaire répond avec une grâce et un à-propos parfaits. — Le lendemain à 5 h. 1/4, messe d'oblation, chant du cantique traditionnel, allocution de circonstance. Notre vénéré P. Soulerin s'approche de l'autel et, d'une voix ferme, comme au jour de sa profession, renouvelle ses vœux : rien de plus touchant que de voir ce bon vieillard à la barbe chenue, encore jeune malgré son âge, entouré de jeunes gens dont il pourrait facilement être le grand-père. Le *Te Deum* clôture cette première cérémonie. Nouvelle accolade et nouveaux souhaits au Jubilaire. Dans la matinée, arrivée du Révérend Père Supérieur du Bestin. Le cœur si bon de ce bon Père, aussi bien que son amour pour la Congrégation et pour le P. Soulerin, l'ont poussé à voyager toute la nuit pour assister à la fête. Voici le R. P. Thévenon; nous pensions qu'il nous amènerait le bon P. Rey. Déception. Ce cher Père vieillit et ne peut se résoudre à quitter Liège. Le Frère portier doit se tenir en permanence à la porte pour recevoir les nombreux cadeaux qui affluent, fleurs, fruits, linges d'autel, gâteaux, etc. Au dîner, supérieurement ordonné par le cher et actif Père Econome, la gaieté la plus franche et la moins bruyante

cependant règne, et donne à la fête un air de réserve et un cachet de distinction qui font honneur aux convives. Au moment du dessert, un télégramme! C'est le Saint-Père, qui, sollicité par le R. P. Baffie, s'associe à la fête et envoie sa bénédiction *con amore* au vénéré Jubilaire. Celui-ci se lève, remercie le Saint-Père et les organisateurs de la fête ; puis nous lit un de ces sonnets, nouvellement éclos et qui, à eux seuls, valent de longs poèmes. Commencées dans de joyeux devis, ces agapes se terminent dans la musique. Un Père a bien voulu apporter son phonographe; les opéras, les monologues, les saynètes les plus désopilantes vous font rire aux larmes. La journée est splendide; le Père Jubilaire permet qu'on le prenne en photographie. Déjà la cour se hérisse de piquets : c'est le feu d'artifice de ce soir qui se prépare. La bénédiction du Saint Sacrement sonne, l'assistance est très nombreuse; notre Jubilaire officie, le Père Supérieur fait diacre. Les chants sont parfaits. L'émotion de tous fut grande à la vue de ce bon vieillard, courbé par l'âge et les travaux, revêtu de la chape et gravissant péniblement les degrés de l'autel. Le souper est à peine terminé que la cour s'illumine de feux de bengale et de lanternes vénitiennes; puis les bombes éclatent, les fusées partent, les soleils brillent; le feu d'artifice réussit au delà de toute attente. Il est 9 heures; encore quelques pétards, c'est le couvre-feu. Tout retombe dans le calme et la paix; chacun remercie le bon Dieu des joies dont il a inondé notre bon Père Soulerin et souhaite à ce cher Père, après ces noces de diamant, des noces de rubis. L'année prochaine nous ferons ses noces de diamant de « prêtrise ».

Les prières et les vœux faits en faveur du R. P. Soulerin furent exaucés. Après ce premier Jubilé de 60 ans, il put en célébrer un second — 23 septembre 1908. — « Déjà le R. P. Soulerin a eu la rare fortune de célébrer ses noces de diamant de religieux, et voici un nouveau lustre à sa vie, la gloire de célébrer le soixantième anniversaire de son sacerdoce. Le protocole de ces réjouissances n'est point

rédigé en articles abstraits; c'est à l'amitié fraternelle d'ordonner le gros et le détail. Or, quand le cœur est de la partie, il se fait des métamorphoses soudaines. Voilà ce qui explique comment, en un instant, la maison a pu devenir un peu coquette sous les festons des guirlandes, l'éclat des draperies, etc. Donc, le mardi soir, avant le dîner, le R. P. Supérieur félicite très délicatement le Jubilaire dans une adresse où il commente un mot de Notre-Seigneur à saint Jean. La réponse est un hymne de reconnaissance au ciel, un merci au R. P. Bailleau et à ceux qui l'assistent.

« Le lendemain, à 8 heures, s'organise le cortège qui doit conduire processionnellement le vénéré vieillard au pied de l'autel. Cependant que s'achève le *Magnificat*, chacun se répand à droite et à gauche de l'autel, où le Rév. Père Supérieur va chanter la grand'messe.

« Les fidèles sont en nombre; c'est que, m'a-t-on dit, nos joies et nos deuils ont un écho jusqu'à leurs foyers. Mettons aussi un élément d'attraction, le renouveau de la chapelle du Sacré-Cœur. Depuis deux mois, elle restait mystérieusement fermée à toute inquisition. Depuis deux mois, elle se dépouillait de ses ornements fanés pour se revêtir de jeunesse. Et, précisément, le Père Supérieur avait ménagé la coïncidence de la fête du Jubilé avec l'ouverture de la chapelle. Ceci et cela faisait réclame, bien justement d'ailleurs, car la chapelle du Sacré-Cœur est un écrin et la cérémonie de la messe eut son cachet.

« A midi, déjeuner. En tout, 40 convives, et d'un rire si pressé et si franc! Du vénérable octogénaire et de ceux qui le touchaient de plus près, comme de tous les autres d'ailleurs, on pouvait dire : « Ils ont tant de gaieté qu'on ne sait jamais leur âge. » Il faut reconnaître que la joie coulait de partout.... il y en avait dans le menu..., il y en avait surtout dans les replis des tentures qui souriaient aux murs et dans les massifs de fleurs que des mains amies avaient envoyées.

« Vers la fin du déjeuner, les toasts. On s'y complut beaucoup. — On admira et on applaudit vivement cette trilogie au Christ, à la Vierge et à saint Joseph, où le vénérable Jubilaire avait rassemblé toute sa poésie et tout son cœur...

« La cérémonie de 5 heures réunit plus de monde encore que le matin ; qu'on n'en soit pas surpris : on avait réservé pour le soir « le grand sermon ». Le prédicateur esquissa l'idéal du missionnaire et en montra la réalisation dans le religieux que l'on fêtait. Ce discours est une belle page de religion et un délicat panégyrique. — Immédiatement après, le R. P. Soulerin donna le salut... Il était beau à voir, l'œil luisant, le front large où les rides n'osent se poser, et la barbe, qui jette sur l'ensemble de la physionomie des reflets de nacre. Beau vieillard ! Sous le choc d'émotions si intenses, il conserva jusqu'au soir cette mâle vigueur qui le soutient contre les décadences prématurées. — Que Dieu écoute le mot qui clôtura la journée, comme il avait clôturé déjà bien des discours et bien des vœux : *Ad multos annos !* Oui, qu'il vive toujours aimable et toujours aimé, le jubilaire du 23 septembre 1908 ! »

A une date plus récente, c'était le 15 août 1910, un Frère scolastique, sorti du scolasticat de Liège depuis quelques semaines seulement, faisait son oblation perpétuelle. C'est toujours un sujet de grande joie pour une communauté, comme pour la Congrégation, que cet acte solennel. Dieu reçoit sur la terre le sacrifice d'une victime volontaire et pure ; la famille compte un frère de plus et les âmes auront un nouvel apôtre. La joie était plus grande encore pour notre maison, car c'était la première oblation qui se faisait à Dinant.

Le même jour, le Frère était ordonné sous-diacre par Mgr Delalle, Vicaire apostolique de Natal. Le 21 du même mois, il était fait diacre par Mgr Christians, Récollet de Gand, et le 28, Mgr Delalle avait daigné revenir pour conférer le caractère sacerdotal à notre cher Père. Le len-

demain matin, à 8 heures, le nouvel élu célébra sa première messe, entouré de son père et de sa mère, d'un grand nombre de ses frères et de personnes de la ville, tous heureux de prendre part à ce premier sacrifice, de prier en union avec ce nouveau prêtre du Seigneur et de recevoir ses premières bénédictions. Cette première messe eut toute la solennité qu'il fut possible de lui donner; on y entendit de bien beaux chants, exécutés par des artistes.

Trois fois, depuis huit ans, le R. P. Provincial fit la visite canonique de la maison et, en 1906, au mois de novembre. elle eut l'avantage de la visite canonique du R. P. Baffie, délégué par le Très Rév. Père Général. Trois fois aussi, le Chapitre provincial, réuni pour nommer un délégué de la province au Chapitre général, se tint à Dinant en 1904, en 1906 et en 1908. Le Conseil provincial choisit aussi très souvent cette maison pour y tenir ses réunions.

Nombreuses ont été les visites faites à la communauté par d'illustres membres de la Congrégation. En 1903, Mgr Breynat, Vicaire apostolique du Mackensie, et du R. P. Anger, pro-directeur de la Sainte-Famille. — En 1904, le Très Rév. Père Général passe trois jours avec nous, à l'occasion de la retraite, et il préside la rénovation des vœux. Il nous revient en mai, en se rendant à Paris pour assister à l'expulsion de la Maison générale. — En août 1904, visites de Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface; du R. P. Lacombe; du Rév. Père Provincial des Etats-Unis, puis de Nos Seigneurs Pascal, Legal, Grouard et de plusieurs autres membres du chapitre général. Mgr Delalle vint également nous voir plusieurs fois. Avant de faire l'ordination du 15 août, il était venu célébrer au milieu de nous la fête de saint Henri, son patron.

Au mois de juillet 1910, notre Révérendissime Père Mgr Dontenwill nous a fait une visite, trop courte à notre gré. Mais nous devions avoir le bonheur de le retrouver bientôt à cette magnifique réunion de 240 Oblats, au Sacré-Cœur de Bruxelles.

Le R. P. Joseph Lemius, procureur général près le Saint-Siège, voulut bien aussi nous faire l'honneur d'une visite le jour de l'Assomption.

Enfin, chaque année, quelques Pères des différentes maisons viennent fraterniser avec nous et nous faire redire, au moins de cœur : « *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!* »

Jours de deuil.

Nous avons eu nos jours de joie à Dinant. Et cependant nos cœurs sont dans un état de deuil permanent. Comme les Juifs exilés à Babylone, nous ne pouvons oublier la patrie. Ce n'est pas par notre choix que nous sommes en pays étranger; c'est la violence qui nous a contraints d'y chercher un refuge. Et la persécution dure toujours. « *Illic sedimus et flevimus.* » Nous avons sans cesse devant les yeux nos maisons confisquées, nos communautés dissoutes, nos œuvres anéanties, nos Pères perquisitionnés, notre ministère traqué comme si nous faisions œuvre de malfaiteurs. Notre deuil, c'est celui de la Congrégation, c'est celui de l'Eglise en France, c'est celui du Cœur attristé et blessé de Jésus, et il nous atteint directement.

Nous avons conscience de la protection dont ce divin Cœur nous a couverts et des bienfaits immenses qu'il a répandus sur nous. Notre reconnaissance pour ses bénédictions est profonde, notre attachement et notre dévouement sont sans limites. Mais Lui, qui a voulu nous mériter le courage de supporter l'exil, en le subissant le premier, avec Marie et Joseph en Egypte, ne nous défend pas de sentir l'amertume du nôtre et de désirer que la fin de la persécution nous permette, à nous aussi, de reprendre le chemin de la patrie.

La maison de Dinant, comme tous les foyers, a eu ses jours particuliers de tristesse et de deuil, parce que la mort est venue la visiter plusieurs fois et y opérer des sépara-

tions qui, pour quelques-unes du moins, ont été aussi émouvantes qu'elles étaient imprévues.

Le Sacré-Cœur avait si visiblement béni cette maison qu'il fallait s'attendre à quelque épreuve. Elle ne tarda pas ; ce fut le Révérend Père Supérieur lui-même qui fut choisi pour rendre gloire à ce divin Cœur dans la souffrance. Au mois de mars 1903, il eut la douleur de perdre sa sœur, la Révérende Mère Saint-Pierre, Supérieure générale des Dames associées de la Sainte-Famille de Bordeaux. Il put assister à ses obsèques, mais il n'eut pas la consolation d'assister aux derniers moments de la mourante. Cette mort fut une perte bien sentie par la Sainte-Famille, elle fut un deuil cruel pour le R. P. Lemius, J.-B., et pour ses frères, les RR. PP. Joseph et François Lemius, deuil auquel s'associa la maison de Dinant d'une façon intime et sincère.

Le premier Oblat qui rendit son âme à Dieu dans la maison de Dinant fut le F. Delahaye, frère convers, excellent religieux, infirme depuis de nombreuses années. Il fit la mort d'un saint, le 12 juillet 1904.

Après le F. Delahaye, ce fut le R. P. Iungbluth. « Arrivé de Paris à Dinant, le 17 janvier 1905, pour assister au conseil provincial qui doit avoir lieu le lendemain, il se trouve subitement très fatigué. Néanmoins il assiste aux deux séances du conseil. Il est ensuite contraint de s'aliter. Le médecin, appelé le 19 au soir, constate une pneumonie commencée depuis quelques jours, pas grave en elle-même, mais inquiétante cependant par suite de l'état général du malade chez lequel il n'y a plus de force de résistance.

« Les soins n'obtiennent pas le résultat désiré et, le 22 au matin, le pauvre malade succombe presque subitement, sans qu'on ait eu le temps de lui administrer l'extrême-onction. Heureusement, il s'était confessé le 20 au soir et avait reçu la sainte communion le 21 au matin.

« Ses funérailles eurent lieu le 24 dans notre chapelle. Ses deux sœurs purent venir y assister, malgré leur extrême douleur. De nombreuses personnes de la ville et des dépu-

tations du clergé et des différentes communautés vinrent aussi y prendre part. Le R. P. Iungbluth repose maintenant dans le cimetière de Dinant, dans une réserve que nous avons achetée. » (Codex h.)

« Le 4 mars 1908 la grippe tombe sur la maison. Deux de nos Frères convers sont surtout frappés, le F. Chounavel et le F. Louis. Ces deux frères nous quittent pour ceindre la couronne; l'un meurt le 4 mars et l'autre le 6.

« Le 28 février, nous fêtions les noces d'or d'oblation du cher F. Chounavel. Les services rendus, la régularité et la sainteté de ce bon religieux lui avaient gagné tous les cœurs. Une allocution à la rénovation des vœux fut prononcée. Liège et le Bestin avaient envoyé quelques frères pour fêter notre héros. Le soir, à la bénédiction, notre bon F. Chounavel eut une syncope. Il reste cependant à genoux. On le porte à la sacristie, il revient à lui et donne des marques d'une patience et d'une mortification peu communes. Le médecin, appelé en toute hâte, constate que, vu la santé antérieure du malade, l'état est grave. Le Père Supérieur se fait un devoir d'avertir notre Frère de son état. « Tant mieux, s'écrie-t-il, ce n'est pas trop tôt! » Quelques instants après, un Père lui demandant s'il avait peur de mourir, il répondit que non ; car « il n'y a pas de plus beau jour pour mourir que le jour de ses noces d'or, et parce que si le bon Dieu ne donne pas son paradis à ceux qui en veulent, il ne sait pas à qui le bon Dieu le donnera. » Cette philosophie céleste fut tout le secret de la vie exemplaire et de la mort si sainte de notre F. Chounavel. Il reçut les sacrements avec une foi très vive, ne quitta pas un instant son chapelet, n'eut pas une plainte, et, sans efforts, dans un calme parfait, rendit son âme au bon Dieu. Pendant 48 ans, ce bon frère avait été sacristain, et Dieu sait avec quel soin il s'acquittait de sa charge; il a donc passé sa vie au pied de l'autel. C'est au pied de l'autel qu'il fut frappé à mort. C'est de là qu'il est allé chercher sa récompense. Qu'il prie pour ceux qu'il a édifiés !

« Le 6 mars, nous revenions du cimetière où nous avions rendu les derniers devoirs au F. Chounavel, quand le F. Louis, malade lui aussi d'une grippe dégénérée en pneumonie, donna des signes évidents de son désir de partir lui aussi pour le ciel. Le Révérend Père Supérieur n'eut pas de grands frais d'éloquence à faire pour lui apprendre son état. Le cher malade avait tout prévu, tout préparé ; il reçut les derniers sacrements avec la foi la plus ardente, et jusqu'au moment de sa mort ne cessa de prier. Un fait consolant : tout le monde sait que le F. Louis fut tourmenté pendant sa vie par une nuée de scrupules qui lui faisaient appréhender l'heure de sa mort. Or, les derniers jours de ce bon Frère furent d'une sérénité parfaite. Il vit venir la mort sans appréhension, il se sentit mourir, et, aux exhortations du Père Supérieur, il répondait d'un ton qui disait : Soyez tranquille, je ne veux pas manquer ma couronne. Il mourut dans la paix ; c'était à rendre jaloux. Si bien que les Pères et les Frères n'avaient qu'une parole sur les lèvres : Ce n'est pas bien difficile de mourir de cette manière. Non, sans doute ; mais pour mourir comme ces deux saints religieux, il faut vivre comme eux, ce qui n'est peut-être pas très commode. — Le service pour le F. Louis, comme pour le F. Chounavel, fut chanté dans notre chapelle. Nos fidèles habitués se firent un devoir de donner une dernière marque de sympathie à nos deux défunts et à la maison, en assistant nombreux à leurs obsèques. Ces deux bons Frères reposent dans le cimetière de Dinant dans le caveau de la communauté. Qu'ils prient pour nous. » (C. H.)

Terminons cette liste, déjà trop longue, par le récit de la mort si édifiante du R. P. Soulerin, comme nous le rapporte le Codex hist. :

« Le 10 mars 1909, vers 7 h. 1/2 du soir, le cher P. Soulerin rendait sa belle âme à Dieu.

« Depuis le 8 décembre, ce vénéré Père ne célébrait plus la sainte messe. Un cancer intestinal qui, depuis plus de six mois, le minait sourdement, prenait une allure plus

vive et occasionnait au malade des souffrances qui exigèrent plus de soins. A peine les médecins eurent-ils diagnostiqué le mal que le Père Supérieur fit comprendre au vénéré vieillard que, d'après les médecins, il était gravement pris, et, avec tous les ménagements d'usage, il lui annonça que sa vie était à ses derniers mois. Cette nouvelle ne parut pas surprendre notre malade, qui répondit par un acte d'abandon à la volonté du bon Dieu. Il pria le Père Supérieur d'écrire aux différentes personnes et communautés avec lesquelles il était en relation, de cesser toute correspondance et de se contenter de prier à ses intentions. A partir de ce moment, on peut dire que notre vénéré malade n'a plus vécu qu'en union avec le bon Dieu ; à chaque instant du jour, on le trouvait égrenant son chapelet, ou récitant son office, ou agenouillé à son prie-Dieu devant son crucifix. Ne pouvant plus assister aux bénédictions du Très Saint Sacrement, il y était de cœur ; il avait même pris l'habitude de s'unir si intimement à la communauté assistant au Salut, qu'il fredonnait, tout seul et à genoux, l'*O Salutaris*, puis un motet à la sainte Vierge, enfin le *Tantum ergo*. Quand il lui semblait que le moment de la bénédiction était arrivé, il inclinait profondément la tête pour recevoir la bénédiction de Celui qu'il aimait tant.

« Durant toute sa maladie, le P. Soulerin a fait preuve d'une foi ardente, d'une douceur et d'un abandon parfaits à la volonté de Dieu. Je prends les remèdes, disait-il souvent, parce que le bon Dieu veut qu'on obéisse aux médecins et parce que je ne veux pas mourir plus vite qu'il ne le voudra. Rien n'était plus facile que de le soigner. Content de tout, la moindre attention provoquait de sa part des remerciements si marqués, que l'on était presque gêné de tant de reconnaissance pour de si infimes délicatesses.

« C'est dans la sainte communion, qu'il recevait chaque matin, qu'il puisait la force d'être toujours joyeux ; il chantonnait parfois et faisait des mots pour oublier ses souffrances. Sa grande privation fut de ne pas pouvoir

célébrer la sainte messe. Plusieurs fois, le Père Supérieur dut presque user de son autorité pour le dissuader de monter à l'autel. Il se résignait; mais comme il était visible que son cœur ne quittait pas la divine Victime qu'il avait immolée 61 ans durant !

« Vers la fin de sa maladie, le temps lui paraissait long d'attendre sa récompense, et si parfois la résistance de son tempérament a pu lui donner l'illusion de la guérison prochaine, une parole de son Supérieur suffisait à le jeter dans l'abandon complet à la volonté de Dieu.

« Huit jours avant de mourir, il fallut se mettre au lit. Là encore, pas une plainte; le silence et la prière. Les médecins nous avertirent qu'il était prudent de l'administrer. Notre vénéré Père n'avait pas attendu ce moment. Dès le 25 janvier, en pleine connaissance et devant toute la communauté réunie, il reçut le saint Viatique, l'Extrême-Onction et renouvela ses vœux. Il était dès lors prêt pour le grand voyage. Les forces diminuaient, le cœur surtout faiblissait ; on ne le croyait pas si près de sa fin. Le 9 mars, le médecin lui donnait encore un mois et assurait le Père Supérieur qu'il était inutile de le veiller. Le 10 au matin, le cher malade demanda quelques instants au Père Supérieur, il se confessa avec des sentiments de foi et de charité à arracher des larmes, puis se tint plus que jamais uni au Sacré-Cœur. La journée se passa, comme toutes les autres, dans la paix et la souffrance. Vers 7 heures, le Père Supérieur, avant de descendre à l'oraison, vint prendre de ses nouvelles. « Je vais comme toujours, pas plus mal », lui fut-il répondu. « Allez prier pour moi. »

« Que s'est-il passé pendant l'oraison? Le fait est qu'après le souper, on trouva notre vénéré malade étendu par terre et mort. Une embolie au cœur, nous dit le médecin, a dû l'enlever. L'impression produite par la vue de ce cher Père inanimé fut poignante. Nous récitâmes les prières des agonisants; nous ne pouvions croire à un départ si inattendu.

« La nouvelle de la mort du P. Soulerin fut une vraie tristesse pour les nombreux prêtres qui lui avaient donné leur confiance. Pendant sa maladie, plusieurs se faisaient un devoir de venir prendre de ses nouvelles. Malheureusement, leurs occupations ne leur permirent pas d'assister aux obsèques. Nos Pères de Liège, Waereghem, du Bestin, tinrent à honneur de venir à l'enterrement. Le Rév. Père Maître des novices et Supérieur du Bestin, un vieil ami, a bien voulu chanter la messe, au milieu d'un concours remarquable de fidèles, heureux de manifester, une fois de plus, leur sympathie pour les exilés. Notre cher P. Soulerin dort son dernier sommeil en compagnie du P. Iungbluth et des FF. Louis et Chounavel. Il tenait une si grande place dans la communauté! Sa piété, son jugement droit, sa douceur, son bon esprit toujours en garde contre les nouveautés, son esprit religieux, fait d'obéissance et de charité, étaient pour la maison une continuelle prédication. Que, du haut du ciel, il prie pour ceux qu'il a aimés et édifiés sur la terre! »

Je termine. — Puissent ces quelques pages intéresser les lecteurs de nos *Missions* et les convaincre qu'il y a, à Dinant, une maison de vrais missionnaires Oblats de Marie Immaculée, pénétrés de l'esprit de leur vocation, et désireux d'en remplir les devoirs aussi saintement qu'ils le pourront.

Pour nous obtenir cette grâce à tous, pour me l'obtenir à moi en particulier, je vous prie, Monseigneur et bien-aimé Père, de nous bénir;

Et veuillez agréer l'hommage des sentiments de respect et de dévouement filial, avec lesquels,

J'ai l'honneur d'être,

de votre paternité,

Le fils obéissant en N.-S. et M. I.

AD. DRU, *O. M. I.*

Dinant, 13 février 1911, en la fête de la fuite en Egypte.

PROVINCE D'ALLEMAGNE

Maison de Saint-Charles.

(*Suite du rapport publié, n° de décembre 1910, p. 374, etc.*)

21 avril 1911.

II. — L'œuvre du juniorat.

La première partie de notre rapport avait surtout pour but de faire connaître le côté matériel, l'extérieur de Saint-Charles. Dans cette seconde partie nous avons à nous occuper de ce qui en forme comme le côté spirituel, sujet beaucoup plus important et bien plus digne de notre attention que le premier, puisque c'est l'œuvre par excellence de la Maison : le juniorat.

Elle est vraiment grande et belle, cette œuvre. Le Rév. P. Brulé, de douce mémoire, était directeur du juniorat de Sion, quand la petite caravane de 11 junioristes quitta la sainte montagne pour se rendre à Heer. Une dizaine d'années plus tard, il put faire lui-même le voyage de Hollande et voir Saint-Charles. Or, il fut émerveillé des proportions que cette maison avait prises, et, comparant les deux juniorats — *la mère et la fille,* comme il s'exprimait — il se serait écrié : « En vérité, la fille surpasse la mère. » L'ancien juniorat de Sion, dévasté par la persécution religieuse, n'est plus, tandis que, le juniorat de Saint-Charles n'a fait que grandir depuis, jusqu'à devenir « la pépinière la plus florissante de prêtres, de missionnaires et d'Oblats qui soit dans notre chère Congrégation. » (*Missions,* septembre 1910.) Ce que nous avons l'intention d'en dire montrera le bien-fondé de ces dernières paroles d'un témoin de nos fêtes jubilaires.

Pour procéder avec ordre, nous parlerons : 1° des junioristes, surtout au point de vue du nombre ; 2° de leur vie d'étude ; 3° de leur vie de piété ; 4° de leurs joies et délassements.

1. — Les junioristes.

a) Leur nombre. — Les Benjamins de notre famille, personne ne l'ignore, sont bien nombreux à Saint-Charles, si nombreux que leur nombre constitue à lui seul une des premières beautés de la maison. Les indications suivantes, que nous empruntons à notre *Maria Immaculata* (juillet 1910) et à notre *codex historicus,* donneront une idée de la rapidité avec laquelle ce nombre s'est accru en un laps de temps assez restreint.

Nous avons déjà rapporté ailleurs que le juniorat de Heer s'était ouvert, le 15 octobre 1882, avec 12 élèves. Or, le 15 octobre 1885, donc trois années plus tard seulement, quand on entra à Saint-Charles, il y avait 70 junioristes. En 1887 l'établissement compte 110 élèves ; en 1889, 130 ; en 1890, 150 ; en 1891, 170. A partir de 1894 les rentrées sont toujours, en moyenne et en chiffres ronds, de 190 ; celle de 1900 fut la plus forte : 208 ; celle de 1904 la plus faible : 160 seulement. La présente année scolaire (1910-1911) s'est de nouveau ouverte avec 205 élèves, et tout fait prévoir que ce beau chiffre se reproduira ou sera dépassé à la rentrée prochaine.

b) Leur pays d'origine. — *Unde te habemus, bone juvenis?* » Tob., v, 6.) Cette question, que le jeune Tobie fit à son aimable compagnon de voyage sans le connaître, le visiteur de Saint-Charles pourrait se la faire, lui aussi, en voyant pour la première fois la magnifique réunion de nos junioristes : D'où viennent donc tous ces braves jeunes gens, futurs missionnaires et Oblats de Marie Immaculée ?

Par la force des choses les deux nationalités allemande et française se trouvèrent mêlées durant les premières années à Heer. Mais l'élément allemand eut vite la prépon-

dérance, et l'on finit même par ne plus admettre d'élèves français ou hollandais, du moins pas d'élèves ne sachant pas l'allemand. Bref, depuis fort longtemps nos junioristes sont tous originaires des différentes parties de l'Allemagne : de l'Alsace-Lorraine, de la Bavière, du Wurtemberg, du grand-duché de Bade, de la Hesse, mais surtout des meilleures provinces du royaume de Prusse : de la province rhénane, de la province de Saxe, de la Silésie et de la Westphalie, sans oublier le Hanovre.

Et remarquons-le bien, de nos jours, il y a en Allemagne même des juniorats ou établissements similaires, appartenant à différentes sociétés religieuses, tandis qu'ici nous sommes après tout à l'étranger, en sorte que la plupart des enfants qui nous arrivent sont obligés de faire deux fois par an un assez long voyage, à leurs frais bien entendu. De plus, leur admission et leur séjour chez nous imposent d'autres sacrifices à leurs parents : ainsi, tous doivent fournir et entretenir leur trousseau, et payer au moins une partie de la pension, qui est de 400 marks. Enfin, outre les frais de voyage ils ont encore à couvrir les frais de bureau, de blanchissage, de couture, etc., alors que dans leur pays natal tel ou tel établissement ne manquerait peut-être pas de leur faire grâce de semblables charges.

Malgré cela ils s'adressent de préférence à nous ; chaque année, vers la fin de l'été, on les voit passer les frontières de la patrie aimée et gravir en foule nos hauteurs. Les demandes d'admission sont parfois si nombreuses qu'on se trouve forcé d'en refuser une partie.

c) Leur vocation. — Ce fait, se produisant dans des conditions qui semblent plutôt défavorables, est bien de nature à nous suggérer cette autre question : Qu'est-ce donc qui nous amène tant d'enfants de si loin ? Qu'est-ce qui les attire vers Saint-Charles perdu au milieu des campagnes de la Hollande ? Qui leur inspire la généreuse pensée de quitter le monde, même de s'expatrier pour un temps ?

On ne saurait en douter, c'est principalement le bon

Dieu qui les appelle dans un âge encore tendre ; c'est bien lui qui nous a envoyé les junioristes allemands de la première heure, à une époque où la persécution religieuse sévissait également dans le pays sous le nom de *Kultur-Kampf* (lutte pour la civilisation). Une fois imprimé, ce mouvement d'émigration d'un autre genre s'est toujours accentué, jusqu'ici du moins il ne s'est jamais ralenti. Pour le maintenir, c'est-à-dire pour faire entendre son âppel aux futurs Oblats de son Immaculée Mère, le Seigneur emploie des moyens de toutes sortes ; même, d'après l'une des méthodes de sa providence, il met parfois en jeu des causes apparemment insignifiantes. Ainsi, pour nos junioristes on voit souvent se reproduire ce que l'Evangile rapporte des premiers disciples de Jésus : le frère nous amène son frère, le cousin son cousin, l'ami son ami. D'autres fois, nos missionnaires, ces *piscatores hominum*, prennent dans leurs filets non seulement de gros poissons, mais encore de bons petits poissons, des âmes innocentes, des enfants de familles profondément chrétiennes, qui voudraient, eux aussi, devenir prêtres et missionnaires. A côté des nombreuses missions que nos Pères donnent en Allemagne avec un succès reconnu, ce sont nos annales, la *Maria Immaculata*, qui contribuent dans une grande mesure à faire connaître notre Congrégation et ses œuvres, et suscitent certainement plus d'une vocation.

Enfin, puisque la vocation à la vie de missionnaire vient en première ligne d'en haut, nous suivons ici la recommandation que le divin Maître fit lui-même à ses apôtres : *Rogate dominum messis ;* nous prions fréquemment dans le but d'obtenir de nombreuses et bonnes vocations, et il est bien permis d'espérer que ces prières, faites surtout dans l'action de grâces après la sainte communion, ne restent pas inefficaces.

d) Leur persévérance. — Pour être admis au juniorat, il faut avoir l'intention, la volonté sincère d'entrer plus tard dans la Congrégation, d'en faire partie comme reli-

gieux et prêtres, et de s'y livrer à l'œuvre des missions. Or, à supposer que tous les jeunes gens qui se présentent à Saint-Charles, aient réellement cette volonté au moment de leur admission définitive, tous cependant n'y persévèrent pas, tous n'arrivent pas à l'oblation perpétuelle ou à la prêtrise. Il en est de nos junioristes comme des élèves de tous les établissements du genre : chaque année, après mûr examen, on se voit dans la triste nécessité d'en congédier plusieurs, soit pour manque de talents ou de santé, soit pour défauts de caractère, etc., sans parler de ceux qui se retirent de leur propre initiative, aussi librement qu'ils sont venus. La vérité est que ce n'est pas même la majorité qui nous reste, et dans ce sens ce n'est ni exagérer ni surprendre personne que d'appliquer ici le *multi vocati, pauci vero electi*, de nos Saints Livres.

Mais ce « petit nombre d'élus », en d'autres termes, les résultats obtenus jusqu'ici suffisent encore à faire considérer Saint-Charles comme une belle pépinière d'apôtres. Qu'on en juge par les quelques données suivantes :

1° De 1897 à 1910 inclusivement, donc en l'espace de 14 années, Saint-Charles a fourni 289 rhétoriciens ou postulants novices, ce qui fait en moyenne 20 par an (exactement = 20, 9). Les chiffres partiels des sorties varient entre 27 (1899) et 13 (1905). Quant à la statistique des 11 années précédentes (de 1885 à 1896), notre *codex historicus* ne la donne qu'incomplètement. D'après la *Maria Immaculata* (juillet 1910), on aurait reçu, durant toute la période des 25 années, 1.312 élèves, dont 442 seraient entrés au noviciat, ce qui ferait pour chaque année une moyenne de 18 novices (exactement = 17, 17). Ces différents chiffres ne manquent pas d'une certaine éloquence.

2° Et combien de nos ex-rhétoriciens sont aujourd'hui prêtres Oblats? Voici la réponse. La province d'Allemagne compte actuellement 9 maisons, dont 5 en Hollande, 1 en Belgique et 5 en Allemagne même. Or, les Pères de ces

différentes maisons sont presque tous d'anciens élèves de Saint-Charles. Comme le remarque fort justement notre *Maria Immaculata* (ibid.), Saint-Charles fut donc vraiment le berceau de cette province d'Allemagne si bien constituée ; c'est aussi, en attendant, la principale sinon l'unique source de sa vitalité. Et qu'on ne l'oublie pas, cette source alimente en même temps les missions si difficiles de la Cimbébasie, colonie allemande au sud-ouest de l'Afrique ; car tous les Pères qui s'y dévouent sortent de Saint-Charles. Bien plus, jusqu'ici la sainte obéissance en a fait largement bénéficier nos autres missions étrangères : Ceylan, l'Afrique du Sud, la Colombie Britannique, le Canada, les Etats-Unis et le Mexique, en sorte que Saint-Charles est un excellent moyen de recrutement pour notre famille religieuse tout entière.

3°) Enfin, pourquoi ne pas le dire ? Même ceux qui n'ont point persévéré au Juniorat, ceux qui l'ont quitté pour un motif ou un autre, ne furent pas tous perdus pour la bonne cause, tant s'en faut. Beaucoup sont devenus ou prêtres séculiers ou instituteurs, ou bien ils se sont fait dans le monde quelque autre position honorable et avantageuse. Or, pour atteindre ces différents buts, ce qu'ils avaient déjà acquis de connaissances à Saint-Charles, ce commencement de formation intellectuelle et morale qu'ils y avaient reçu, leur fut d'un secours indiscutable. Aussi plus d'un garde de la maison le meilleur souvenir, le souvenir de la reconnaissance ; et quand par hasard on les rencontre sur le chemin de la vie, ils ne craignent pas d'avouer qu'ils ne regrettent pas précisément d'avoir passé quelque temps chez nous.

Le lecteur le croira volontiers, quand il se sera rendu compte avec nous de la vie qu'on mène au Juniorat de Saint-Charles.

2. — Vie d'étude au Juniorat.

Nos junioristes, nous l'avons déjà dit et il ne faut pas le perdre de vue, sont de futurs Oblats de Marie Immaculée, de futurs religieux, prêtres et missionnaires. Comme tels ils ont, par manière de préparation, un double travail à fournir. Ils doivent à la fois orner leur esprit des connaissances littéraires et scientifiques qui constituent ce qu'on appelle les humanités ou études classiques ; et former leur cœur à la vraie piété, aux solides vertus chrétiennes. Bref, dès leur entrée au Juniorat leur vie est une vie d'étude et une vie de piété. Voyons d'abord leur vie d'étude dans son état actuel.

a) Programme général des études. — Ici, au Limbourg hollandais, qui mériterait le nom de « paradis terrestre de la liberté religieuse », nous jouissons d'un avantage qu'on ne saurait trop apprécier, d'un bien pour lequel on s'enthousiasme tant de nos jours et que l'on rencontre néanmoins si rarement : c'est que pour la direction de notre Juniorat et les études à y faire, nous sommes entièrement indépendants vis-à-vis de l'autorité civile. Le gouvernement du pays ne nous impose aucun programme, n'exerce ni contrôle ni inspection, ne s'occupe pas plus de nous que si nous n'existions pas, en sorte que Saint-Charles est une maison d'éducation d'un caractère tout à fait privé, un établissement libre dans toute la force du terme. Sans avoir à craindre aucune gêne de qui que ce soit, nous pouvons tout régler comme nous l'entendons.

Aussi, nos Junioristes étant tous Allemands et devant exercer plus tard le saint ministère dans leur pays, nous profitons de notre liberté pour leur faire suivre, sans servilité, le programme d'études auquel sont astreints les collèges ou lycées de l'Etat en Allemagne; et si, à cause de notre situation particulière, notre programme n'a pas encore atteint une identité parfaite avec les systèmes en

vigueur dans les collèges allemands, il n'en est pas moins vrai que ce dernier forme dans son ensemble la base de notre enseignement. Nous nous y conformons, autant que faire se peut, et pour les matières à voir et pour la méthode ou la manière de les traiter.

Il n'en fut pas toujours ainsi à Saint-Charles, dans les commencements c'eût été même une impossibilité pratique; on n'y est arrivé que peu à peu, après de nombreux essais, et l'on est disposé, vu la nécessité des temps, non seulement à se maintenir à cette hauteur, mais encore à aller de l'avant, s'il le faut. Avec une pareille formation classique, nos enfants sont d'abord à même de lutter, sans trop de risque, avec leurs jeunes compatriotes qui fréquentent les écoles supérieures du gouvernement. Puis, lorsque, après leur prêtrise, leurs travaux apostoliques les mettront en contact avec les prêtres séculiers ou les gens du monde instruits, ils ne manqueront pas de faire aux yeux des uns honneur à notre congrégation et aux yeux des autres honneur à la sainte Eglise. D'ailleurs c'est dans les intentions formelles du Souverain Pontife que les instituts des deux clergés, où les adolescents se préparent à entrer dans la carrière sacerdotale, tâchent de rivaliser, en ce qui concerne les humanités, avec les établissements laïques des pays respectifs.

b) Durée des études. — Or, combien de temps nos junioristes emploient-ils pour devenir les dignes émules des collégiens ou des lycéens ? A Saint-Charles ils consacrent six années entières aux études classiques. C'est le point où jusqu'ici nous nous sommes le plus écartés du système allemand, en vertu duquel la durée des études est de neuf années. Mais l'écart est dans la réalité moins considérable qu'il ne paraît; nous parvenons à le diminuer dans une bonne mesure. D'un côté, en effet, notre règlement, dont nous parlerons plus bas, ou mieux toute notre organisation est telle qu'elle nous fait gagner beaucoup de temps. D'autre part nous recevons les élèves à un âge où

ils sont munis d'une instruction élémentaire presque complète, et il est notoire qu'en Allemagne l'instruction élémentaire est non seulement strictement obligatoire, mais encore très soignée ; par suite l'intelligence même de nos plus jeunes élèves est en général plus développée que celle des petits lycéens, et peut s'initier plus rapidement aux différentes branches de l'instruction secondaire.

Quoi qu'il en soit, conformément au nombre d'années qu'ils doivent passer ici, nos junioristes forment six classes ou cours distincts, pour lesquel on a adopté récemment les dénominations suivantes : *première, seconde, troisième supérieure, troisième inférieure, quatrième et cours préparatoire*. Les basses classes sont ordinairement les plus nombreuses, comme cela se voit surtout cette année, où il a fallu diviser le cours préparatoire en deux sections.

Il n'arrive jamais ou presque jamais qu'un élève *saute* une classe, comme nous disions autrefois en France ; c'est plutôt le contraire qui se produit de temps à autre. Si, à la fin d'une année scolaire, un élève ne possède pas suffisamment la matière de son cours, donc s'il est trop faible pour aborder avec chance de réussite la matière du cours suivant, on lui permet de *doubler* sa classe, de la refaire en entier, et dans ce cas il aura le plaisir, si c'en est un, de demeurer sept ans au juniorat. Mais cette permission n'est jamais accordée une seconde fois au même élève.

c) Heures de classe et d'étude. — Voyons maintenant notre jeunesse au travail, soit en classe, soit en étude. En semaine, il y a cinq classes par jour, trois le matin et deux le soir, à l'exception du mercredi et du samedi, où la promenade remplace les deux classes du soir. Chaque cours a donc 26 heures de classe par semaine ; le dimanche, il n'y a qu'une classe, qui est une classe de chant. Les classes ne durent jamais au delà d'une heure. Deux classes consécutives sont toujours séparées par quelques minutes de récréation. Pendant une classe, on ne s'occupe que d'une seule matière, par exemple seulement de latin, seulement

de français, etc., et cette matière est fixée au conseil des professeurs pour toute l'année.

Il y a en moyenne quatre heures d'étude obligatoire par jour, excepté le dimanche, où il n'y en a que deux avec des études libres ; et quand deux études se suivent, comme c'est le cas chaque soir, elles sont séparées par une courte récréation. Or, le temps des études sérieuses n'est pas précisément laissé à l'arbitraire des élèves. Ils y préparent les traductions qui se font ensuite de vive voix en classe, écrivent des devoirs, apprennent des leçons, s'exercent aux différents genres de composition, et tout cela est réglé d'avance par le professeur de la classe.

En résumé et en général, les junioristes de Saint-Charles ont en semaine neuf heures de travail par jour.

d) MATIÈRES A VOIR. — « Neuf heures de travail intellectuel en un jour, pourrait se demander plus d'un lecteur, n'est-ce pas, ce semble, un peu trop ? » Cette réflexion de l'un de nos confrères (*Maria Immaculata,* janvier 1911) nous revenait à l'esprit, pendant que nous envisagions nous-mêmes le labeur journalier de nos enfants. Et pourtant est-ce trop pour cultiver avec succès le vaste champ qu'ils ont devant eux ? Ce champ, ce sont les différentes branches des humanités, les différentes matières qui entrent dans notre programme et qui forment deux groupes distincts : les langues ou belles-lettres et les sciences.

Les *langues* sont l'allemand, le latin, le grec et le français ; l'allemand et le latin s'apprennent dans tous les cours, tandis que l'étude du français ne commence qu'en quatrième et celle du grec en troisième inférieure, pour se continuer jusqu'en première inclusivement. Autrefois les langues avaient l'honneur de s'appeler matières *principales.* Abstraction faite de cette appellation, c'est le latin qui occupa toujours et qui occupe encore la première place dans tout notre programme, en ce sens que c'est lui surtout qui fait pencher la balance quand il s'agit de l'avancement ou du non-avancement d'un élève. Aussi c'est au latin

qu'est réservé le plus grand nombre de classes par semaine : 10 au cours préparatoire, 8 en quatrième et 7 dans tous les autres cours. L'allemand partage la prépondérance avec le latin ; c'est la langue maternelle de nos junioristes, la langue officielle de l'établissement, la langue dans laquelle l'enseignement se donne, la langue des livres de lecture. Les élèves de Saint-Charles s'y exercent donc pour ainsi dire continuellement, en sorte qu'il y a par semaine moins de leçons d'allemand que de latin : 3 seulement dans les quatre cours supérieurs, 4 en quatrième et 6 au cours préparatoire. Le grec et le français ont sans doute une importance moindre ; mais jusqu'ici ces deux langues, d'une utilité incontestable, sont restées en honneur parmi nous, comme le prouve le nombre de classes qu'on leur consacre : 4 au grec dans tous les cours, 5 au français en quatrième et 3 dans les autres cours. De plus, les élèves des trois premiers cours font à tour de rôle la lecture du français pendant le déjeuner.

Bien entendu, à Saint-Charles, comme ailleurs, on étudie les quatre langues dans les chefs-d'œuvre et les fragments choisis des auteurs classiques les plus connus et les plus estimés, prosateurs et poètes, soit de l'antiquité, soit des temps modernes. Citons seulement pour le grec Platon, Xénophon, Démosthène, Homère et Sophocle ; pour le latin César, Cicéron, Tacite, Tite-Live, Horace, Ovide et Virgile ; pour le français Bossuet, Fénelon, Corneille, La Fontaine, Molière et Racine, auxquels nous avons ajouté cette année quelques auteurs contemporains de renom, entre autres F. Coppée ; enfin, pour l'allemand Lessing, Gœthe et Schiller. Ces noms montrent suffisamment que nos jeunes gens sont à bonne école pour s'initier aux belles-lettres et former leur goût. Dans le but de s'y perfectionner davantage, il est permis aux élèves des cours supérieurs de lire en particulier d'autres écrivains de marque ou ceux des ouvrages strictement classiques qui ne figurent pas au programme.

Quant aux *sciences* ou matières soi-disant *secondaires*, elles comprennent l'instruction religieuse, l'histoire profane, la géographie, les mathématiques, l'histoire naturelle et la physique. Ces sciences sont enseignées dans tous les cours sans exception ; un cabinet de physique bien monté, un beau petit musée d'histoire naturelle, de nombreuses cartes géographiques, que le juniorat de Saint-Charles possède, rendent cet enseignement facile aux professeurs et agréable aux élèves. Pour s'y aider, les uns et les autres ont à leur disposition les manuels les mieux rédigés qui sont en usage dans la plupart des collèges allemands (*Maria Immaculata,* janvier 1911). Cette dernière remarque s'applique également aux grammaires, aux recueils de thèmes et de versions, bref à tous les livres dont nous nous servons pour l'étude des langues. Chaque cours a en outre ses livres de lecture spéciaux, utiles ou agréables, que le professeur ordinaire fait distribuer en temps opportun. Il est bien entendu qu'aucun élève ne peut avoir de livres à soi sans l'autorisation du R. P. Supérieur ou le consentement du professeur.

e) Moyens d'émulation. — Virgile aurait dit : « *Dulces ante omnia Musæ.* » D'où il suit que les humanités, au moins dans leur partie poétique, devraient suffire toutes seules à provoquer parmi nos junioristes l'ardeur et l'enthousiasme si naturels au jeune âge. Mais, d'autre part, qui ne sait par expérience que si la science est une plante dont les fruits sont doux, les racines en sont amères, à cause des difficultés inhérentes à son acquisition et des sueurs qu'elle coûte ? Cela est vrai même de ces sciences d'un ordre inférieur qu'il faut étudier au juniorat. Oui, il y a de rudes combats à livrer pour que l'on devienne possesseur du beau domaine des humanités ; et nos enfants, tout comme les autres mortels, ne manquent certainement pas de ressentir souvent en eux cet *horror difficultatis,* ce *labor certaminis,* dont parle l'Imitation (I, 25, n. 3), et que ni les agréments de la poésie ni les beautés de la science

ne contrebalancent suffisamment. Pratiquement donc et quelle que soit par ailleurs la bonne volonté qui anime nos junioristes, ils ont besoin, pris en masse, d'être stimulés au travail.

Que faisons-nous dans ce but ? A Saint-Charles, il n'y eut jamais ni distribution de prix, ni concours avec les élèves d'autres établissements, deux choses qui, assurément, ne seraient pas sans valeur comme moyens d'émulation. Nos junioristes doivent plutôt travailler par conscience ; ce qui doit les guider et leur donner de l'élan, c'est la pensée que les études qu'ils font maintenant sont une préparation nécessaire à celles qui les attendent au scolasticat. Pourtant ces motifs si dignes de futurs prêtres peuvent être renforcés par un sentiment très légitime, par le sentiment de l'honneur bien placé ; et ce sentiment, nous tâchons de le tenir en éveil dans les jeunes cœurs par les usages suivants :

1°) Tous les lundis le R. P. Supérieur passe dans les différentes classes et fait connaître aux élèves de chacune les notes qu'ils ont méritées par leurs travaux de la semaine précédente. — 2°) Au commencement de chaque mois il fait la même tournée et communique aux élèves les notes que le conseil des professeurs leur a données pour l'application, soit en classe, soit en étude, durant tout le mois précédent. — 3°) L'année scolaire est actuellement divisée en trois trimestres, dont les termes sont Noël, Pâques et la fin de l'année. Or, à la fin de chaque trimestre, le R. P. Supérieur, entouré de tout le corps professoral, se rend à la grande salle d'étude, où tous les élèves sont réunis, et là il lit toutes les notes que chaque élève a obtenues dans toutes les matières (langues et sciences). Ces notes forment le bulletin ou certificat trimestriel, qui est envoyé aux parents. — 4°) Vers la fin de l'année scolaire, les élèves passent sur les trois langues latine, grecque et française un examen oral, dont les résultats sont également proclamés devant tous les Pères et junioristes réunis.

Ceux-ci appellent ces réunions « les grandes assises », comme qui dirait « jugement général ». Or, de même que le désir d'occuper au jugement général une place d'honneur, et la crainte d'en avoir une mauvaise sont de nature à nous maintenir dans la pratique du bien ; de même, la pensée de notes bonnes ou mauvaises qui seront portées à la connaissance de tous, professeurs, condisciples et parents, ne laisse pas d'influencer salutairement l'intelligence de nos enfants et de les faire triompher des tentations de la paresse.

Mais il est une autre source à laquelle le bon junioriste, celui qui veut à tout prix faire des études sérieuses et cela par devoir de vocation, puisera, mieux que partout ailleurs, l'émulation et la constance nécessaire ; une source, dont l'Apôtre affirme qu'elle est utile à tout et qui fécondera admirablement le labeur du jeune étudiant ; et cette source, c'est la piété : « *Pietas ad omnia utilis est.* » Nous sommes ainsi amenés à parler de la vie de piété au juniorat.

(*A suivre.*) *Le Chroniqueur de Saint-Charles.*

PROVINCE DU MANITOBA

Rapport sur la mission Sainte-Croix de Cross Lake.

C'est bien probablement pour la dernière fois que je vous adresse le rapport annuel de ma mission. Je veux y être fidèle jusqu'à la fin. Plusieurs des lecteurs de nos *Annales* ont bien voulu s'intéresser à nos œuvres et nous ont aidés de leurs prières, même d'aucuns de leurs aumônes.

Il y a longtemps qu'on a dit de votre pauvre serviteur : « *vieux avant l'âge* ». Maintenant, l'âge est venu, partant plus de forces ; la maladie m'a ruiné, il est bien temps de me reposer un peu et de me recueillir pour penser exclusivement aux besoins de mon âme.

Dans mon dernier rapport, j'annonçais l'arrivée des Sœurs Oblates du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée à notre pauvre mission du Keewatin. Imaginez-vous l'impression faite sur ces pauvres Indiens, naguère hérétiques et ignorants, à la vue de ces femmes saintes et dévouées uniquement pour l'amour de Dieu et des âmes. Malgré les mensonges des ministres de l'erreur et de leurs adeptes, aucun des nôtres ne douta de leurs vertus. Leur habit religieux, leur tenue, leur piété, leurs prières et leurs chants touchèrent profondément notre population. Malheureusement, l'amour désordonné de certains parents pour leurs enfants fit faire bien des fautes à ces pauvres gens, hier encore hérétiques. Beaucoup d'entre eux reprirent leurs enfants de l'école, ne comprenant pas l'importance de leur éducation chrétienne. Quelques-uns seulement

furent fidèles à laisser aux bonnes Sœurs le soin de leurs enfants.

Le R. P. Lecoq avait poussé le dévouement jusqu'à renoncer à sa belle paroisse de Sainte-Rose, dans l'Ouest, pour venir ici nous aider de son initiative et de toute son énergie pour faire prospérer notre mission. Le Rév. Père Provincial du Manitoba nous avait envoyé le Fr. Adolphe Gauthier, charpentier et ingénieur de première classe, pour établir une scierie à vent pour notre bois et une scierie à vapeur pour des planches. On passa l'hiver à préparer les emplacements et les matériaux de ces établissements.

Le P. Lecoq et le Fr. Gauthier passèrent plusieurs semaines dans les chantiers, campant dans le bois, sous la tente. Ils procurèrent aussi à la mission un autre avantage bien appréciable, ils allèrent en plein hiver camper deux semaines sur le fleuve Nelson, pas bien loin d'un rapide, et de là, sous la glace, ils tendirent des filets à esturgeons où ils eurent la chance de prendre presque une centaine de ces gros poissons dont le poids varie de 20 à 100 livres pièce. Il y eut abondance à la mission pour tout notre monde, Pères, Frères, Sœurs et pensionnaires.

Un jour, une lettre des autorités nous arriva; on nous y disait que le gouvernement canadien nous accordait une école-pensionnat catholique pour la réserve de Cross Lake. Cette nouvelle, en réjouissant notre population catholique, consterna les méthodistes. Tout allait bien. Des aumônes nous étaient nécessaires pour nous aider à faire face aux dépenses qu'allait exiger le projet de ces œuvres. Les bonnes Sœurs tenaient bien la maison et la chapelle, et cela avec un dévouement et une édification qui me rendaient le plus heureux des missionnaires. J'avais tant pâti, tant végété misérablement dans les fondations de plusieurs missions !

On me défendait de travailler, je n'avais plus qu'à jouir.

Le diable, cependant, travaillait de son côté pour empêcher la réussite de nos œuvres.

Le ministre méthodiste de l'endroit attirait à son école les enfants de quelques mauvais catholiques plus qu'indifférents et débitait les ordinaires calomnies de l'erreur pour déprécier nos œuvres.

Arrive le printemps. Le R. P. Lecoq et le Fr. Gauthier vont à Winnipeg pour acheter la machine à vapeur pour scie. Un ancien Supérieur du bon Frère donne gratis à la mission une paire de bœufs.

Ces bonnes nouvelles nous faisaient du bien. Mais voici les difficultés qui commencent. Les envois arrivent bien au Landing, c'est-à-dire à l'extrémité nord du lac Winnipeg. De là il y a deux voies ou chenaux pour descendre jusqu'à Cross Lake sur le fleuve Nelson : le chenal de l'ouest et celui de l'est. On ne peut penser au chenal de l'est, il n'est praticable que sur des barques de trente pieds qui doivent « sauter » quatre rapides. A l'eau haute, elles sautent avec toute la charge qui est de dix mille livres, grâce à l'habileté du pilote et des rameurs qui savent éviter les écueils et les grosses vagues. La difficulté pour notre chargement, ce n'est pas le poids, mais ce sont les dimensions; le volume empêche les hommes de se servir de leurs rames, et le saut des rapides dans ces conditions est impossible.

Quant au chenal de l'ouest, il est praticable, non sans difficultés, sur une longueur de soixante milles environ, d'abord, sur le « *Play Green Lake* », et ensuite il faut faire portage sur un chemin tracé dans la forêt, l'espace de cinq milles.

On commençait à prendre cette direction avec les pièces les moins grandes sur un bateau à vapeur d'une Compagnie de navigation; quand voilà que, dès le premier voyage, le bateau se brise sur un écueil inconnu du pilote. Il n'y eut heureusement pas d'autre malheur à déplorer ni aucune perte de vie, mais le bateau ne put être réparé. On constata d'ailleurs qu'il y avait impossibilité de transporter à travers le bois du portage la machine, etc. du

moulin ; on n'avait qu'une paire de bœufs pour ce service et il aurait fallu avoir plusieurs chevaux et d'autres attelages. C'est alors que les autorités renoncèrent au projet. Décision fut prise par l'autorité compétente de bâtir la scierie à Norway-House, d'y établir l'école-pensionnat et, par conséquent, d'y placer les religieuses.

A cette nouvelle, vous pouvez vous imaginer quelle fut la déception, je devrais dire, quelle fut l'indignation de la population de Cross Lake. Nos ennemis, pour augmenter le dépit de nos gens et les faire apostasier, leur disaient même que le prêtre ne reviendrait plus (j'étais absent alors) et que notre église catholique serait fermée pour toujours.

Déjà plusieurs parlaient, en effet, de retourner au méthodisme, quand j'arrivai de mon voyage. Je fus accablé de reproches, traité de menteur et le reste par les plus surexcités du village. Heureusement qu'un bon nombre comprirent mes explications et je leur fis espérer d'avoir un jour ce qu'ils regrettaient tant.

Quand nos bonnes Sœurs partirent pour aller résider à Norway-House, cela paraissait bien triste et vraiment lamentable. Je fis comprendre à nos gens que plusieurs d'entre eux méritaient bien d'être privés des bonnes Sœurs, puisqu'ils n'avaient pas voulu leur confier les enfants.

C'est ainsi qu'à nos dépens, la mission de Norway-House se trouve privilégiée. Il faut avouer qu'il y a là plus de mille sauvages ; c'est le chef-lieu du district ; c'est là que se trouvent l'agence du gouvernement, la police, le plus ancien établissement des méthodistes, avec une école-pensionnat. Seulement, il n'y a qu'un noyau de catholiques, vingt-cinq en tout ; peu de foin ; peu de bois.

Nous n'avons ici, à Cross Lake, que quatre cents sauvages, dont plus de la moitié catholiques. Il y a du foin et du bois comme pas ailleurs ; c'est surtout riche en poissons.

J'ai dû me résigner, après mes trente-six ans de mis-

sions, à venir résider ici seul pour garder nos fidèles, les encourager et continuer le ministère.



Dieu merci, le Souverain Pontife vient de nous donner un père et un pasteur dans la vénérée personne de Monseigneur Charlebois, premier Vicaire apostolique du Keewatin, que je recevais de la divine Providence comme socius, en 1887, quelques jours seulement après son ordination. C'est au Pas, où j'étais en mission, que j'eus le bonheur de rencontrer pour la première fois ce jeune prêtre Oblat à qui j'appris la langue crise.



Depuis mon dernier rapport, nous avons reçu encore quelques convertis du méthodisme. Les ministres du district coalisés ont fini par faire apostasier un des nôtres en faisant miroiter devant ses yeux l'appât de 400 dollars s'il voulait se joindre à eux et servir d'interprète et de maître d'école à la mission protestante du Fort Nelson. Ces révérends messieurs, après avoir reçu son consentement, s'empressèrent de l'inviter à un voyage pour Winnipeg avec sa famille, etc.

Je me trouvais sur le même bateau à vapeur, et le pauvre apostat évitait partout ma présence. Pendant notre controverse avec les ministres, en plein salon, il allait se cacher dans sa cabine et nous écoutait de là sans doute.

Au moment de partir pour le Fort Nelson, longtemps après leur retour de Winnipeg, l'apostat, qui n'avait jamais remis les pieds au temple depuis son apostasie, refusa le marché scandaleux ; et, un jour, il vint tout penaud et très marri me demander à rentrer dans l'Eglise catholique, m'avouant que le remords l'avait pris dès la première nuit qui suivit son apostasie.

Le dimanche suivant, il demanda publiquement pardon d'avoir scandalisé les catholiques de Cross Lake, et il suit fidèlement encore les commandements de l'Eglise catholique.

Un vieillard méthodiste me demanda au moment de la mort. Dès que la femme du ministre absent le sut, elle courut à la hutte ; elle y était déjà quand j'arrivai. Malgré elle et malgré sa parente qui ne voulaient pas sa conversion, je donnai le baptême et l'absolution sous condition à ce pauvre cher vieux.

Quelques enfants sont partis pour le ciel et les adultes qui nous ont quittés ont fait une mort très édifiante. Les protestants eux-mêmes sont venus me conter les beaux sentiments et les bonnes paroles des catholiques qu'ils ont vus mourir l'hiver passé dans leur pays de chasse.

Encore l'été passé, les meilleurs Indiens d'autres centres éloignés d'ici sont venus nous supplier de nouveau d'aller dans leur pays prêcher la religion catholique.

Je souhaite que Mgr Charlebois trouve les ressources et le personnel pour étendre notre sainte religion dans cet immense district peuplé par différentes tribus sauvages.



Je finis mon rapport en relatant la réception très sympathique que nous fit l'an passé à Norway House Son Excellence Lord et Lady Grey, nous félicitant et nous remerciant du bien que notre ministère fait au milieu des sauvages de la Baie d'Hudson.

Le gouverneur général du Canada parle bien français, et Lady Grey comme une véritable parisienne, sans aucun accent. Lord Grey, en partant pour la Baie d'Hudson, voulut bien traverser la foule sur le quai pour venir serrer la main à un pauvre vieux missionnaire catholique.

Cet incident, remarqué de tout le monde et surtout des sauvages, est tout à l'honneur des catholiques. Lady Grey

retourna de Norway House à Winnipeg et voulut bien accorder passage sur son bateau au R. P. Lecoq et à deux Sœurs Oblates.

***

En finissant ce rapport que j'écris au courant de la plume et qui probablement sera le dernier de votre humble serviteur, je souhaite que beaucoup de nos jeunes Oblats, frères scolastiques ou frères convers, méritent la grâce d'être envoyés un jour pour travailler dans ce vicariat apostolique du Keewatin où il y a tant à faire et où le démon sème tant d'obstacles par les ministres de l'erreur.

Prière aux lecteurs des *Annales* de vouloir bien se souvenir devant Dieu des besoins spirituels de votre très humble et affectionné en N.-S. et M. I.

Etienne Bonnald,
missionnaire O. M. I.

11 novembre 1910.

NOUVELLES DIVERSES

Propagation de la Foi

Lettre de Sa Sainteté le Pape Pie X. à M. Charles HAMEL

Président depuis 25 ans du Conseil central de Paris de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

C'est avec une double joie que nous publions la lettre suivante de Sa Sainteté Pie X à notre vénérable et très aimé Président du Conseil central de Paris de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Depuis vingt-cinq ans, M. Charles Hamel dirige ce Conseil avec une sagesse qui n'a d'égale que sa bienveil-

lance. Les Congrégations vouées à l'apostolat, les simples missionnaires connaissent comme nous sa bonté et son abord toujours affable. Tous aussi uniront leurs prières aux nôtres, afin que Dieu prolonge longtemps encore une vie tout entière consacrée à faire le bien.

A notre cher fils Charles Hamel, Paris.

PIE X, PAPE.

« Cher fils, salut et bénédiction apostolique.

« Combien Nous est particulièrement chère cette Œuvre bénie de la Propagation de la Foi, la plus féconde de toutes celles que les catholiques ont fondées, Nous n'avons pas besoin de le dire, car elle a pour but d'aider l'Eglise à remplir le mandat reçu de son divin Auteur : « Allez et enseignez toutes les nations ! » Aussi, avons-Nous appris avec une grande joie que, depuis vingt-cinq ans, la haute direction de cette Œuvre est l'objet de toute votre sollicitude. Bien que votre âme droite attende de Dieu seul la récompense de ses bonnes actions, Nous sommes bien sûr, cependant, que les félicitations du Vicaire de Jésus-Christ, s'ajoutant à la légitime satisfaction que vous donne la conscience du bien accompli, seront par vous grandement appréciées. Nous vous témoignons donc, du fond du cœur, toute notre satisfaction et Nous demandons à la divine Bonté de vous laisser longtemps encore travailler pour la sainte Eglise. Aussi, vous envoyons-Nous très affectueusement la Bénédiction apostolique. »

Son Eminence le Cardinal Gotti, Préfet de la Propagande, a également envoyé une lettre de félicitations au vénéré jubilaire.

Lettre pastorale de l'Episcopat allemand en faveur de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Chaque année se réunit à Fulda au tombeau de saint Boniface le Congrès des Catholiques allemands, auquel assiste tout l'épiscopat allemand. Dans une Assemblée générale, la questions des missions, de la nécessité de les soutenir sans distinction de nationalités et de partis a été largement traitée. L'Œuvre de la Propagation de la Foi, fondée à Lyon en 1822, et qui a deux centres, Lyon et Paris, a été hautement louée et voici la Lettre Pastorale importante rédigée à la clôture de cette Conférence épiscopale, le 25 août 1910 et lue dans toutes les églises d'Allemagne.

Daignent NN. SS. les Cardinaux, Archevêques et Evêques d'Allemagne, agréer nos remerciements respectueux.

La propagation de notre sainte foi, à laquelle tout catholique est obligé de participer dans la mesure de ses moyens, a pris de nos jours un développement qui, dans nos temps troublés, donne à l'Eglise des signes de consolation et d'espérance.

Partout où de nouveaux peuples sont découverts par les explorateurs, les messagers de l'Evangile s'empressent d'accourir pour leur donner les bienfaits les plus importants de la culture humaine par la propagation de la foi et des coutumes chrétiennes. Dans beaucoup d'endroits, les missionnaires ont même devancé les pionniers de la civilisation. Ils ont planté le signe de la Rédemption et groupé autour de lui les enfants de ces contrées sauvages. Quel consolant spectacle que ce développement de l'esprit chrétien !

Le soin de soutenir l'activité des missions étrangères incombe principalement, depuis de longues années, à

l'Œuvre de la Propagation de la Foi établie dans le monde entier. D'après une publication récente, elle soutient plus de 300 missions. En ces diverses missions, plus de 150.000 païens adultes ont reçu le Baptême, en 1909, sans compter les baptêmes d'enfants.

Il ressort de là combien il est important que cette Association dont l'activité s'étend à l'ensemble des Missions Catholiques du monde et qui consacre ses soins à pourvoir aux besoins des missionnaires sans considération de nation ou d'origine, reçoive de la généralité des catholiques les moyens de remplir son but.

Il est consolant aussi de voir que, tandis que, en quelques pays, se ralentit parfois le zèle pour les missions, dans d'autres, en Amérique, par exemple, la charité et la générosité des fidèles se développent considérablement. Il ne faut pas que le vieux monde reste en arrière et l'Allemagne particulièrement ne doit pas négliger l'intérêt des âmes dans les pays où elle fait pénétrer la civilisation.

Il est également consolant de voir combien, depuis quelques années, les catholiques allemands ont compris ce devoir. Dans leurs Assemblées et particulièrement dans le Congrès général, la question des missions a toujours trouvé une attention particulière et il en est résulté une nouvelle impulsion de leur activité dans ce domaine.

Pleins de joyeuse espérance, nous saluons ces efforts et nous attendons d'eux de plus grands résultats encore que ceux déjà obtenus.

Dans ce but nous ordonnons que, dans tous les diocèses où elle n'existe pas, cette association soit établie dans chaque paroisse.

Nous avons confiance que MM. les curés faciliteront l'organisation de cette Œuvre dans leurs paroisses et nous leur recommandons d'attirer l'attention des catholiques sur son importance.

Nous profitons volontiers de cette occasion pour recommander aussi la Sainte-Enfance, notre association de Saint-

Boniface, et celle de Saint-Joseph qui a pour but le soin des âmes de nos compatriotes à l'étranger.

Cet appel pourra être lu en chaire pour la fête de l'Epiphanie ou un autre jour.

L'ÉPISCOPAT RÉUNI A FULDA AU TOMBEAU
DE SAINT BONIFACE

(*Annales de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.*)

Recettes de l'Œuvre en 1910.

Les recettes de l'Œuvre, qui avaient été de 6.711.461 fr. 84 en 1909, se sont élevées en 1910 à 6.986.678 fr. 05, soit une augmentation de 275.216 fr. 20.

Le budget de 1910 arrive au second rang de tous ceux qu'il a été donné à l'Œuvre de recueillir depuis 1822, date de sa fondation. Un tel résultat montre que l'Eglise, toujours grande par le zèle de ses apôtres, est toujours grande aussi par la générosité des fidèles.

Dans le monde entier, dix diocèses seulement ont offert à l'Œuvre une contribution dépassant 100.000 fr. Ce sont les diocèses de :

1. New-York.	Fr.	503.636 35
2. Lyon.	»	424.668 94
3. Metz.	»	306.647 18
4. Strasbourg.	»	171.919 48
5. Cambrai.	»	167.072 25
6. Nantes.	»	147.077 15
7. Saint-Brieuc.	»	146.321 15
8. Boston.	»	145.959 50
9. Quimper.	»	133.080 65
10. Paris.	»	114.823 95

Si l'on tient compte de la population catholique de chacun de ces diocèses, New-York occupe encore le premier rang avec une moyenne de 0,41 par catholique.

PROVINCE BRITANNIQUE

Maison de Leith (Sainte-Marie, Etoile de la Mer).

Sous le titre « Les Oblats de Marie Immaculée », le R. P. J.-D. Clenaghan, *O. M. I.*, publie à grands traits, dans le bulletin paroissial de Leith, les origines et la fondation de la Congrégation. Bien que cet article soit destiné avant tout aux fidèles de Leith, il nous serait difficile de ne pas exprimer d'un mot la satisfaction que sa lecture nous a causée. On ne saurait condenser en moins de pages un résumé plus exact et — ce qui n'est pas de moindre mérite — plus chaud, plus vivant, plus sympathique. La piété filiale de l'écrivain, encore qu'elle évite le travers de s'afficher, n'en anime pas moins tout le récit et amène tout naturellement les esprits aux faits de l'établissement des Oblats en Grande-Bretagne et à l'énumération de leurs œuvres les plus importantes.

Mgr de Mazenod, y est-il dit, eut toujours la hantise de la conversion de l'Angleterre depuis le jour où, dans sa jeunesse, obligé de fuir le règne de la Terreur, il fut secouru par un homme de guerre anglais.

En 1848, les premiers Oblats arrivent en Angleterre. Ils s'engagent d'abord comme chapelains de quelques vieilles familles catholiques, mais ne tardent pas à abandonner ces fonctions pour un travail plus conforme à leur vocation : prêcher l'Evangile aux pauvres.

A Liverpool, où aujourd'hui est établie la mission de Holy Cross, la messe est d'abord célébrée dans une étable. Nos Pères exercent le ministère auprès de quelque dix mille Irlandais, que la famine avait forcés d'émigrer. En des circonstances à peu près semblables et en faveur des

mêmes classes infortunées, sont fondées les missions de St-Mary's à Leeds et de Tower Hill à Londres.

C'est en 1859 que les Oblats fondent à Leith leur première et jusqu'ici unique mission en Ecosse. Le R. P. Noble en est le premier supérieur, et le beau presbytère actuel, qu'il bâtit, témoigne encore de son zèle et de son bon goût. Il se noya dans le port. Sa mort fut regrettée de tous, protestants et catholiques, qui élevèrent dans l'église un monument à sa mémoire. Après lui, vient une série de noms honorés, de Pères aimés et pleins de zèle qui se sont succédé dans la charge de supérieur de la maison de Leith : les PP. Bradshaw, O'Carroll et Gaughren — l'évêque actuel de Kimberley. — Au commencement, la mission n'occupait que deux Pères, tandis qu'aujourd'hui le nombre croissant de la population catholique et le développement des œuvres rendent nécessaire la présence de cinq Pères pour s'acquitter du travail.

On aura une idée de l'augmentation du nombre des catholiques à Leith, de ce fait, qu'il y a 30 ans, 450 enfants fréquentaient nos écoles et qu'aujourd'hui il y en a plus de 1.200. Pour faire face aux exigences de la situation, le R. P. Eugène Callan, supérieur actuel, a dû entreprendre la construction de nouvelles écoles dont le coût dépasse 12.000 livres ou 300.000 fr.

De plus, dans le but de poursuivre leur marche en avant dans l'apostolat, les Pères ont résolu de se servir du moyen, aujourd'hui si puissant, de la presse, en publiant le « Catholic Parish Magazine ». Ce charmant bulletin mensuel, rédigé par les Oblats de Leith, est vraiment l'organe de l'Eglise catholique dans la mission. Puisse-t-il former un nouveau lien entre les pasteurs et les ouailles, et puisse-t-il, comme voix écrite, pénétrer en maintes places où la voix parlée du prêtre n'est que trop rarement entendue et parfaire ainsi un travail plus fructueux pour la gloire de Dieu et le salut des âmes !

PROVINCE D'ALLEMAGNE

Retraite annuelle des Pères de la province d'Allemagne à Maria Engelport.

Dans la pensée de son fondateur, le R. P. S. Scharsch, aujourd'hui Assistant général, la maison d'Engelport devait être une maison de retraite tant pour les Pères de la province que pour des étrangers. Ce n'est que dans les derniers temps, toutes les bâtisses une fois achevées, qu'on put commencer à réaliser ce plan et aménager la maison pour recevoir un nombre de retraitants quelque peu considérable. Le 10 février dernier, elle vit pour la première fois un grand nombre de Pères de la province réunis dans ses murs pour s'y livrer aux exercices de la retraite annuelle. Ils étaient en tout 27 Pères, accourus de presque toutes les maisons de la province. Il y aurait eu de la place pour une quarantaine, mais la question du chauffage — question pratique à une température de 10-15 degrés centigrades au-dessous de zéro — ne put être résolue à temps pour un si grand nombre d'hôtes. C'était avant tout une retraite de missionnaires. La majorité des Pères de la province d'Allemagne qui se livrent au ministère des missions était présente. Pour le matériel, le R. P. Helmer, économe de la maison, a trouvé moyen de contenter tout le monde et nos bons frères convers se montrérent d'un dévouement infatigable pour que rien ne manquât. Nos ouvriers apostoliques peuvent donc se consacrer de tout cœur à l'œuvre de leur rénovation spirituelle.

Le R. P. I. Watterott, supérieur de la maison de Saint-Nicolas et, jusqu'au mois d'octobre dernier, provincial de la province d'Allemagne, avait eu la bonté de se charger

des prédications. Puisant dans les trésors de sa riche expérience et de sa connaissance profonde de la vie spirituelle et des auteurs ascétiques, il tint ses auditeurs sous le charme d'une éloquence vraiment apostolique, nous montrant ce qu'est le prêtre, le missionnaire, l'oblat ; ce qu'il doit faire pour être le sel de la terre dans un temps où la lutte contre l'indifférence, l'hostilité même envers la religion exigent des ouvriers apostoliques une mesure peu commune de science, de prudence, de vertus religieuses.

La retraite avait commencé le 10 février et s'acheva, comme de coutume, par la rénovation solennelle des vœux, le 17 février au matin. Le R. P. Kassiepe, provincial, qui avait assisté à tous les exercices de la retraite, présida à cette cérémonie et tira de son cœur une chaleureuse allocution de circonstance.

La journée du 17 février aurait dû, semble-t-il, être consacrée aux joies de famille et à un repos bien mérité. Mais les missionnaires sont gens qui ne disposent pas de beaucoup de temps, et ils répètent volontiers la parole de saint François de Sales, que le ciel sera assez long pour s'y reposer. Donc après la rénovation des vœux et une récréation on se réunit à 9 h. 3/4 pour traiter, dans une conférence, plusieurs questions importantes relatives au ministère des missions. Le R. P. Provincial présida cette réunion. On s'occupa d'abord de quelques questions générales : ordre des missions, cérémonies et solennités, sujets à traiter dans les prédications, etc. Il faut autant que possible procéder avec unité.

L'heure de l'examen particulier ayant sonné sur ces entrefaites, il fallut interrompre la conférence. Elle fut reprise dans l'après-midi et dura de nouveau deux heures et demie. Cette fois, ce furent des questions d'une actualité spéciale qui furent traitées par quelques Pères désignés d'avance par le Révérend Père Provincial.

Le P. Kierdorf, de la maison de Hünfeld, parla d'abord de la meilleure méthode de faire de la propagande pour

notre congrégation. Notre revue, la *Maria Immaculata*, compte 9.000 abonnés; bien que ce soit un beau chiffre, elle reste, de ce chef, loin derrière ses rivales qu'elle dépasse sans conteste toutes par rapport à la valeur littéraire et artistique. Notre association, *Marianischer Missionsverein* a 50.000 membres, elle pourrait en avoir le double avec la même facilité. Aux missionnaires de faire connaître avec tact et discrétion ces deux œuvres, de les recommander, de trouver des zélateurs capables de recruter de nouveaux membres du *Missionsverein* Le P. Kierdorf, s'appuyant sur la longue expérience qu'il a comme membre de la rédaction de la *Maria Immaculata,* donna quelques indications précieuses à cet effet, qui furent accueillies avec reconnaissance par les assistants.

Le R. P. Eyerund exposa ensuite le devoir du missionnaire vis-à-vis des décrets du Saint-Siége sur la communion fréquente et la communion des enfants. Le missionnaire oblat doit se faire l'apôtre de la communion fréquente, en chaire et au confessionnal ; il doit dissiper les préjugés, éclairer les doutes qui retiennent tant d'âmes pieuses éloignées de la communion fréquente; il doit stimuler les indifférents et les pécheurs à fréquenter les sacrements; il doit surtout prêcher la communion fréquente à la jeunesse.

Une autre tâche plus délicate, c'est de déterminer le clergé séculier à faire de plus grands efforts dans ce sens, malgré le surcroît de travail qui en résulte dans les grandes paroisses des villes et des centres industriels.

Que doit faire le missionnaire pour combattre le modernisme ? C'est la question dont s'occupa le troisième conférencier, le P. Schwane. Nous avons certainement l'obligation de tenir compte des idées modernistes qui peuvent se rencontrer à des degrés divers dans nos auditoires : l'esprit de nouveautés, la méfiance envers l'autorité de l'Eglise, les fausses idées qu'on a sur la foi, ses sources, ses preuves. Est-il recommandable d'intercaler dans nos

missions un sermon spécial sur le modernisme? Généralement non; peut-être sera-t-il bon cependant de donner une instruction sur les sources de la foi, la tradition et l'Ecriture sainte. Mais il y a lieu de tenir compte des erreurs modernistes quand on parle de l'existence de Dieu et de la fin de l'homme; il faut surtout insister sur l'existence des miracles en face d'un public auquel toute intervention surnaturelle semble de prime abord suspecte. Ensuite, quand on traite de la foi, il faut montrer l'impuissance de la raison et l'instabilité de toutes les religions autres que le catholicisme; il faut expliquer la relation entre la foi et la science. Il est surtout important d'insister sur l'autorité du Souverain Pontife et sur le magistère infaillible de l'Eglise. Quand on parle des dangers pour la foi, mentionner la liberté avec laquelle on lit toute sorte de mauvais livres, rappeler les régles de l'Index et expliquer le bien-fondé de cette institution ecclésiastique.

Un quatrième conférencier, le R. P. Langer, traita la question *de onanismo conjugali*, rappela les principes de la théologie morale et montra comment il faut procéder avec les différentes espèces de pénitents pour les éclairer sur l'immoralité du vice et les en corriger. Tant au confessionnal qu'en chaire, dans les instructions spéciales qu'on donne aux gens mariés, il faut combattre franchement et énergiquement ce vice qui se répand de plus en plus.

Deux autres questions étaient encore sur le programme, on dut les renvoyer à plus tard.

La discussion sur les questions mentionnées fut très intéressante : les missionnaires y firent valoir leurs observations et leur expérience dans les différents milieux qu'ils évangélisent. Il est sûr que ces conférences ne furent pas seulement très instructives, mais qu'elles constituent aussi un puissant stimulant de travail pour l'avenir.

A la bénédiction du soir eut lieu la cérémonie du départ des missionnaires, telle qu'elle est décrite par notre cérémonial.

Le lendemain nos hôtes nous quittèrent dans diverses directions pour reprendre les travaux apostoliques que l'obéissance leur avait assignés.

P. F. Pietsch, *O. M. I.*
Supérieur.

VICARIAT D'ALTA-SASK.

Lettre du R. P. H. Leduc, O. M. I.
(*Une audience du Saint-Père.*)

Saint-Albert, Alta, 3 janvier 1911.

Depuis Noël me voici de retour dans nos chères missions de l'Ouest-Canadien et ma sœur doit avoir débarqué hier ou avant-hier à Durban, au Sud Africain, pour de là se rendre au Basutoland en deux jours de chemin de fer et deux jours de voiture. Elle arrive chez elle dans les plus grandes chaleurs de l'été et ici, à Saint-Albert, nous commençons l'année avec 50° centigrades au-dessous de zéro.

Quel bon et agréable souvenir ma sœur et moi, nous conserverons de ce voyage. J'avais reçu en effet une lettre de notre Révérendissime Père Général m'invitant à me rendre auprès de lui jusqu'à Rome, et ma sœur obtenait de ses Supérieures la permission de m'accompagner. C'est donc à Rome que nous nous sommes rendus avant de nous séparer de nouveau pour toujours sur cette terre. C'est donc à Rome que nous sommes allés raviver notre foi et aussi notre amour pour Dieu, pour l'Eglise et pour Pierre vivant dans son successeur, le pieux et auguste Pie X.

Que vous dire de l'audience si paternelle et si touchante que le Souverain Pontife a daigné nous accorder à tous les deux? C'était au milieu de novembre, un dimanche, à 10 heures et demie du matin. Nous étions depuis quelques minutes seulement au Vatican, dans l'antichambre de l'ap-

partement où le vicaire de Jésus-Christ donne ses audiences privées, quand le prélat introducteur nous fit signe d'approcher et d'entrer chez l'auguste Pontife. Aussitôt entrés, nous nous agenouillons devant le Représentant de Dieu lui-même sur la terre. Pie X est debout, resplendissant de douce majesté et d'une immense bonté. Il nous fait signe de la main d'approcher de son auguste personne : « *Accedite, accedite,* nous dit-il, approchez-vous, approchez-vous » ; puis nous montrant deux sièges tout à côté du sien : « *Accomodate,* nous dit-il encore, asseyez-vous », et il s'assied lui-même. Il m'adresse alors la parole en ces termes :

« Ah ! vous venez de bien loin, vous arrivez du Canada, du diocèse de Saint-Albert. Il y a bien longtemps que vous travaillez dans ces missions, parlez-moi de ces missions et de vos œuvres. Etes-vous content ?

— Très Saint-Père, lui répondis-je, lorsque j'arrivai à Saint-Albert, il y a 46 ans, nous n'étions guère alors qu'une demi-douzaine de prêtres, nous n'avions que quatre ou cinq petites chapelles, deux petites écoles et un petit orphelinat, écoles et orphelinat tenus par douze sœurs de charité, et c'était tout. Aujourd'hui cette mission de Saint-Albert forme trois grands diocèses ou vicariats apostoliques et dans ce qui fait aujourd'hui le seul diocèse de Saint-Albert nous sommes une centaine de prêtres missionnaires appartenant à plusieurs congrégations religieuses, nous avons une vingtaine de prêtres séculiers, une centaine d'églises ou chapelles, une centaine d'écoles, des pensionnats florissants pour la haute éducation des jeunes filles, de beaux et bons couvents, un séminaire diocésain et environ 400 sœurs de charité et de différentes congrégations pour diriger nos écoles et soigner nos malades dans nos nombreux hôpitaux...

— Ah, *bene, bene,* bien, bien, interrompit Pie X, ah ! vous avez bien travaillé, le bon Dieu vous a béni et vous bénira encore ; je vous bénis aussi et je vous félicite.

— Très Saint-Père, j'arrive du Canada, j'ai eu le bonheur d'assister au Congrès Eucharistique de Montréal.

— Ah! Montréal, Montréal. le Congrès Eucharistique de Montréal, *miracolo, miracolo* », et un éclair de joie passa sur les traits du pieux Pontife.

S'adressant alors à ma sœur :

« Et vous, *Poverina*, dit-il, il y a bien longtemps que vous êtes chez les Noirs, au sud de l'Afrique, vous avez, vous aussi, bien travaillé et bien souffert sans doute. Parlez-moi de vos travaux et de vos nègres.

— Très Saint-Père, il y a trente-six ans que je suis au Basutoland. La première mission et la première école venaient alors d'être fondées. Quelques catholiques, quelques enfants à l'école et rien de plus. Aujourd'hui, les missions se sont multipliées et nos écoles sont à présent déjà nombreuses et florissantes. Nous avons pu dans ces écoles préparer des milliers d'enfants et même d'adultes au baptême et à la première communion...

— Oh, *bene*, *bene*, vous aussi, ma pauvrette (*Poverina*), vous avez bien travaillé et vous avez beaucoup souffert au milieu de ces nègres infidèles, je vous félicite et vous bénis.

— Très Saint-Père, dis-je alors, je vous demande une bénédiction spéciale pour Mgr Legal, l'évêque de Saint-Albert, pour le diocèse, nos communautés religieuses, notre clergé...

— Oui, oui, oui, je bénis votre évêque, votre diocèse, vos communautés, toutes vos œuvres. Je bénis vos parents, vos bienfaiteurs, tous ceux que vous avez en vue, que vous avez dans la pensée, dites-leur que le Pape les bénit. Et vous, *Poverina*, je bénis votre Mère Générale, votre famille religieuse, tous ceux que vous voulez que je bénisse...

— Très Saint-Père, indulgences et bénédictions aussi sur tous ces objets de piété...

— Oui, oui, toutes les bénédictions et toutes les indulgences du Pape, oui, toutes les indulgences que vous désirez et que le Pape accorde. »

Le Souverain Pontife se lève, c'est la fin de l'audience. Nous sommes debout auprès de son Auguste personne. « Priez bien pour moi, me dit-il, priez bien pour moi, je me recommande à vos prières » ; (et à ma sœur) : « Vous aussi, *Poverina,* priez, priez bien pour moi, je me recommande à vos prières. »

Quelle condescendance, quelle humilité ! nous tombons à genoux, le Vicaire de Jésus-Christ nous bénit et nous adresse cette divine parole : « Je vous remercie de votre visite », comme si ce n'était pas lui, le Pape, le successeur de Pierre, le Chef suprême de l'Eglise de Jésus-Christ, qui nous accordait la plus grande faveur, le plus grand honneur que nous puissions ambitionner. Encore une fois quelle condescendance, quelle humilité !

Le lendemain, nous reprenions la route de Paris, où le jeudi suivant nous nous disions, ma sœur et moi, un dernier adieu ici-bas. Elle se rendait en Espagne, auprès de sa Supérieure générale, pour aller de là s'embarquer le 18 décembre pour l'Afrique, et ce même jour j'arrivais moi-même à Montréal.

H. Leduc, *O. M. I.*

VICARIAT DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE

Une nouvelle paroisse dans la mission de Fraser Mills.

A défaut d'une vue d'ensemble sur les mouvements des populations qui se produisent au Canada, soit par l'immigration venue des « vieux pays », soit par le simple déplacement de groupes de familles d'une province dans une autre, nous empruntons au « Western Catholic » le récit succinct de la formation d'une nou-

velle paroisse en Colombie Britannique. Les faits relatés ici ont paru, à la date du 16 décembre dernier, dans le journal que rédige à New-Westminster le R. P. Mc Cullough, *O. M. I.*

En octobre 1909, les propriétaires des « Mills » ou scieries du Fraser résolurent de remplacer la main-d'œuvre orientale par celle des Blancs — en d'autres termes de substituer des Canadiens aux Chinois ou Japonais employés dans cette industrie.

Le R. P. O'Boyle, désirant que les nouveaux venus fussent des catholiques, fit un voyage dans les provinces de l'Est, fit connaître au public la prospérité des affaires en Colombie Britanique et fut assez heureux pour décider bon nombre de familles de la province de Québec à venir s'installer dans la province occidentale.

Le R. P. Maillard, *O. M. I.,* leur fut donné comme pasteur, et — disons-le tout de suite — sous sa direction la petite colonie est florissante. Une église était nécessaire, une église commence à s'élever. Le 11 décembre dernier, les fondations étaient terminées. Un message est envoyé à Mgr Mc Neil, archevêque de Vancouver, pour le prier de venir bénir la pierre angulaire de l'église. Sans retard, le prélat fixe la cérémonie pour ce jour-là.

Pour l'arrivée de Sa Grandeur, le village avait pris un air de fête. Tous étaient là, vieux et jeunes, vêtus de leurs plus beaux habits, pour souhaiter la plus cordiale bienvenue à leur archevêque.

La cérémonie commence par une grand'messe solennelle chantée par le R. P. Maillard, en présence de Monseigneur l'Archevêque au trône, assisté du R. P. Lambot. La messe en plain-chant a été parfaitement exécutée par la population sous la direction de l'un d'entre eux, M. Rioux. Ce dernier eut, en outre, l'honneur d'offrir à Sa Grandeur l'hommage de la joie qu'éprouvaient tous ses compatriotes, en cette première visite officielle de l'Archevêque dans la colonie du Fraser.

Le prélat voulut bien remercier en français des gages

d'affection et de dévouement donnés à sa personne et à l'Eglise catholique par cette bonne population. Il espère qu'elle demeurera toujours fidèle à la pratique des devoirs religieux. Puis Mgr Mc Neil expliqua le sens de la cérémonie qu'il allait accomplir.

Le sermon terminé, Sa Grandeur, accompagné des RR. PP. Maillard et Lambot, sortit de l'enceinte provisoire et procéda à la bénédiction de la pierre angulaire, selon les rites usités en pareille circonstance, puis se rendant processionnellement autour de l'église, il la bénit.

Voici les dimensions de l'église dont les fondements seuls étaient posés au 11 décembre dernier : 33 m. de long, 12 de large et 8 de haut à l'intérieur ; le clocher s'élèvera à plus de 25 mètres.

Pour être complet, ajoutons que le R. P. Maillard a organisé un bazar dont le produit l'aidera à mener à bien la construction de l'église. En attendant, une couverture provisoire permet d'y célébrer les offices.

Une école tenue par des sœurs et qui compte déjà 90 enfants, a été ouverte dès les premiers mois de l'arrivée des familles de la colonie.

VICARIAT DE CEYLAN

S. E. le Délégué Apostolique à Chilaw.

Le 14 mars 1911, Chilaw était le théâtre de manifestations non moins enthousiastes que belles, à l'occasion de la première visite que faisait en cette ville S. Grandeur Mgr Zaleski, Délégué Apostolique des Indes Orientales.

Le respect témoigné par les fidèles du monde entier à

leur clergé, depuis le Vicaire de Jésus-Christ, Notre Saint-Père le Pape, jusqu'au plus humble clerc, est bien connu. Dans le clergé les catholiques voient les successeurs des Apôtres et, comme tels, le respectent et l'honorent. Notre-Seigneur lui-même n'a-t-il pas déclaré que ses prêtres y avaient droit quand il a dit : « Qui vous reçoit, me reçoit. Qui vous méprise me méprise » ?

Chilaw ayant la réputation d'être l'une des villes les plus catholiques de l'île, il n'y a rien de surprenant que la réception de Son Excellence, qui est le plus haut Dignitaire de l'Eglise Catholique à Ceylan, ait été une des plus enthousiastes qui se soient vues ici.

Le R. P. Jh Milliner, chargé de la paroisse, alla au-devant de Son Excellence qu'assistaient les RR. PP. Poulain et Griaux, jusqu'à Madampe où une voiture et son attelage attendait l'illustre Visiteur pour le conduire à Chilaw.

Aux approches des faubourgs de la ville, impossible d'avancer tant la route est noire de monde. Ceux d'entre la foule qui ont l'avantage de se trouver le plus près de la voiture, dételIent les chevaux, prennent leur place et conduisent ainsi, au milieu d'une poussée indescriptible, le vénérable voyageur, à travers les rues gaiement pavoisées, sous de nombreux arcs de triomphe, pour s'arrêter sous le dernier qui se dresse en face de l'église. Jusque-là, on a gardé un respectueux silence; mais quand le Délégué descend, étend la main pour bénir cette foule à genoux, les sentiments trop longtemps comprimés éclatent en tonnerres de hurrahs de bienvenue.

Son Excellence entre dans l'église décorée, s'agenouille et prie quelque temps en silence. Le Chœur de Sainte-Marie chante l'*Ecce Sacerdos Magnus* et, en réponse, Mgr Zaleski donne la bénédiction aux fidèles, selon les prescriptions du rituel.

Vers midi, le délégué est conduit dans ses appartements à la mission. Le R. P. Milliner, toujours délicatement atten-

tif à ce que ses hôtes ne manquent de rien, avait décoré, meublé et pourvu à tout ce qu'il fallait pour rendre le court séjour de Son Excellence aussi agréable que possible.

A 5 heures de l'après-dîner, Mgr Zaleski donne la bénédiction solennelle du Saint Sacrement en présence d'une foule si compacte qu'elle ne trouve pas l'espace nécessaire pour se mettre à genoux dans cette vaste église de Chilaw. Après la cérémonie, le programme appelait la lecture et la remise des adresses.

Voici celle que lut, au nom de tous les catholiques de la ville, M. Fernando qui était allé au-devant de Mgr Zaleski avec le R. P. Milliner :

« Les catholiques de Chilaw, en cette première visite de Votre Excellence dans leur ville, lui souhaitent avec respect la bienvenue. Nous sentons bien vivement notre impuissance à rendre cette réception digne de la haute charge que remplit Votre Excellence, comme représentant de notre Saint-Père le Pape Pie X. Pour la plus grande majorité d'entre nous, le bonheur de contempler face à face le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, reste un désir qui ne peut se réaliser. Le plus que nous puissions espérer est de Le voir dans la personne de son Représentant, aussi remercions-nous Votre Excellence de nous avoir permis de satisfaire ce désir si naturel au cœur de tout vrai enfant de l'Eglise.

Sincère affection envers notre Chef suprême, filial respect au Père de la chrétienté, sympathie aimante pour l'auguste prisonnier du Vatican, tels sont les sentiments qui jaillissent de nos cœurs en ce moment où nous offrons à Votre Excellence notre témoignage de catholiques sincères et fidèles.

Pour entrer dans notre ville, Votre Excellence a parcouru, en grande partie, une avenue bordée de chaque côté d'une suite presque ininterrompue de belles églises, monuments élevés en l'honneur de la foi immortelle et toujours conqué-

rante, foi plantée, arrosée et cultivée par le zèle inlassable des bons Pères Oblats de Marie Immaculée.

Nous prions respectueusement Votre Excellence qu'il lui plaise de transmettre à Sa Sainteté les remerciements que nous lui offrons du fond du cœur, de nous avoir procuré des pasteurs si zélés, si pieux, pour pourvoir aux besoins spirituels de nos âmes.

Nous ne pouvons, dans les limites restreintes d'une Adresse, tracer le tableau complet des œuvres de notre sainte Religion dans cette mission. Constatons seulement que les missionnaires qui se sont succédé dans la charge de la mission n'ont épargné aucune peine afin de procurer le bien-être spirituel des 6.000 catholiques qui s'y trouvent. Tenons-nous-en à un seul exemple ; la pratique de la communion fréquente, si conforme aux désirs du Saint-Père, a été l'objet des encouragements les plus efficaces de la part de notre bien-aimé pasteur, le R. P. Milliner. Nous pouvons assurer Votre Excellence que nos plus ardents efforts tendent, en ceci comme dans le reste, vers l'accomplissement entier, et jusqu'aux plus petits détails des désirs du Saint-Père. On a amplement pourvu à l'éducation de la jeunesse catholique de la mission ; puisqu'il s'y trouve, tant pour les garçons que pour les filles, 18 écoles indigènes et 2 écoles anglaises.

Nous souhaitons que Votre Excellence garde de cette visite une impression satisfaisante. Puisse t-elle, lorsqu'elle sera connue du Saint-Père, chargé du pesant fardeau du gouvernement de l'Eglise universelle, être une consolation à son cœur et une compensation à la peine qu'il éprouve de voir des nations autrefois fidèles à la Religion, aujourd'hui plongées dans les douleurs de la persécution et enserrées par les griffes de la franc-maçonnerie.

Chaque jour, nos prières montent vers le ciel pour demander le triomphe de l'Eglise et du Souverain Pontife. Que Dieu lui donne longue vie afin qu'il dirige en toute sûreté la barque de Pierre, à travers les flots tourmentés

en nos jours de tempêtes. Nous demandons également à Dieu, pour Votre Excellence, en sa qualité de zélé coopérateur du Souverain Pontife, de nombreuses années de travail fécond pour la sauvegarde des intérêts de l'Eglise.

En terminant, nous prions Votre Excellence, de porter aux pieds du successeur de Pierre, l'hommage de notre fidèle attachement, et d'obtenir de Lui une bénédiction spéciale pour notre ville.

Humblement, etc. *Les Catholiques de Chilaw.* »

Dans sa réponse, Son Excellence, après avoir déclaré qu'elle connaissait bien les sentiments de loyal attachement des fidèles de Chilaw à la Religion, retraça l'histoire de la mission, rappelant les travaux apostoliques des Pères Oratoriens et des Pères Sylvestrins, louant le zèle des Pères Oblats de Marie Immaculée, dont le diocèse de Colombo, est, au dire de Son Excellence, le mieux organisé de sa Délégation. La beauté artistique de l'Adresse et les sentiments qu'elle exprime plurent si vivement à Mgr Zaleski qu'il promit de l'envoyer au Saint-Père, ne doutant pas qu'un tel hommage, venu de si loin, ne saurait qu'être agréable à Sa Sainteté et consoler son cœur.

D'autres Adresses furent présentées par les enfants de l'école anglaise Sainte-Marie et au nom des écoles Singhalaises. Le cantique « Dieu bénisse le Pape » fut chanté par les élèves, et le Délégué voulut bien exprimer sa satisfaction de voir partout les écoles si nombreuses et si bien fréquentées.

Il faudrait mentionner les applaudissements, les ovations et la joie des populations enthousiastes, aimantes et respectueuses. Nous regrettons aussi de ne pouvoir décrire les illuminations et feux d'artifice qui offraient un si joli spectacle le soir de ce beau jour.

D'après le C. C. Messenger.

VICARIAT DE NATAL

Extrait d'une lettre du R. P. Le Texier au R. P. Scharsch, Assistant général.

L'humble missionnaire que vous avez trouvé dans les montagnes du Biggarsberg est toujours au même poste et il ne s'en plaint pas. Il veut aujourd'hui se rappeler à votre souvenir et vous dire que vos sages conseils ont porté leurs fruits dans la mission confiée à ses soins. A votre passage ici, les choses allaient déjà assez bon train, étaient de nouveau en voie de progrès. En 1907, nous avions seulement 11 baptêmes; en 1908, 25; en 1909, 26; mais cette année, nous en avons enregistré 53. Le nombre des confessions en 1907 était seulement de 12 par mois, il s'est aussi élevé à 100 en 1910. *Deo Gratias.*

L'année dernière surtout a été pour notre jeune mission une année de progrès et de bénédictions abondantes. Vous vous souvenez peut-être qu'en novembre 1909, j'étais seul à Dundee avec six religieuses dominicaines, qui n'avaient qu'une demi-douzaine de pensionnaires dans leur école. Aujourd'hui nous sommes ici deux prêtres bretons : le cher P. Gourlay prêche la tempérance aux braves mineurs écossais du district et je m'occupe surtout des noirs. Le bon Robert, mon catéchiste indigène, homme pieux, intelligent et zélé, travaille avec succès à l'évangélisation de ses frères. Je dois ajouter qu'au mois d'août dernier, je me suis payé un gentil poney basuto, que j'aime et qui m'aime. Voyez, mon très Révérend Père, que ce n'est plus la solitude et nous en remercions bien sincèrement Mgr Delalle, qui a été, comme toujours, notre bienfaiteur et notre guide.

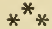
En juillet 1910, nous avons pris possession de notre nou-

velle église du Rosaire, dont l'ameublement, sans être riche, contraste avantageusement avec celui de la pauvre église que vous avez vue lors de votre passage. Le P. Chauvin, supérieur de Maritzburg, et le P. Belne de Newcastle, prirent part à la cérémonie d'ouverture. Les sœurs ont acheté à bon compte une grande maison et un joli terrain attenant à leur propriété, et leur nouvel établissement loge aujourd'hui 12 religieuses et près de 40 pensionnaires. L'ancienne église que vous connaissez sert de chapelle école pour les noirs et une sœur y fait la classe à près de 60 élèves de couleur. Vous voyez par là que nos écoles ont plus que doublé d'importance.

L'année dernière au mois de juin, la conversion de notre magistrat, homme pieux et fort intelligent, de sa femme surtout, parce qu'elle est la fille d'un ministre anglican, et de trois de leurs enfants sur quatre, a fait grand bruit et grand bien dans notre district. Les protestants ont vivement senti ces pertes et ce n'est pas sans jalousie qu'ils voient le développement de nos œuvres. Le démon n'a pas été sans susciter des troubles surtout quand il s'est agi de fonder l'œuvre des Cafres. La Vierge du Rosaire a su écraser la tête du serpent infernal et déjouer ses plus habiles manœuvres. Le jour de Noël, 150 Cafres assistaient à la sainte Messe, chrétiens et catéchumènes, tous convertis depuis votre visite. On ne pourra plus dire que le sol africain est une terre maudite.

Aussitôt que mes recettes dépasseront le chiffre du salaire de mon catéchiste, j'en aurai un autre pour Vryheid, car, là aussi, il faudra sous peu fonder une nouvelle mission. Nous avons dans ce dernier district plus de 100 catholiques dont la moitié sont Cafres, et l'on y exploite de nouvelles mines de charbon. L'avenir pour les missionnaires de Natal est chez les noirs. Envoyez-nous des apôtres pour les Zoulous. *Messis quidem multa, operarii autem pauci.* Il leur faudra tout faire avec le sou de Sainte-Thérèse, mais la bonne Providence du bon Dieu n'a pas changé.

Organisez pour nous dans les communautés religieuses et dans les paroisses ferventes, des croisades de prières.



Une histoire bien tragique que les indigènes du Zululand ne sauront oublier, vous intéressera peut-être. Je suis sûr que dans mon vieux pays de Bretagne, on se la raconterait volontiers pendant les longues veillées d'hiver.

Il y a près de deux ans, la femme du premier ministre de Cetshwayo, dernier roi des Zoulous, était sur son lit de mort. Elle appelle son fils près d'elle, Mkanduba, âgé de 40 ans. Mkanduba serait peut-être le type idéal du chef sauvage tant au physique qu'au moral. C'est un bel homme vraiment, avec sa grande taille, ses membres robustes et bien nourris. Il mange avec un appétit sauvage et ses dents belles comme l'ivoire le servent admirablement à déchirer le morceau de viande qu'il s'est choisi pour son repas : pas n'est besoin de couteau ni de fourchette. Le moral chez lui n'est guère attrayant. Il possède 20 femmes dans son harem et il a la réputation d'être dur et orgueilleux. Je n'ai pu voir aucun trait de franchise dans sa physionomie et l'on devine que cet homme ne pardonne pas.

Donc la vieille mère mourante, inspirée par l'esprit de superstition, dit à son fils :

« Tu voudrais dans tes terres des récoltes plus abondantes, offre un sacrifice au dieu des moissons.

— Dois-je lui immoler un bœuf, un mouton, ou une chèvre ? demanda le fils.

— Non, répondit la mère, pour rendre la divinité propice, il faut une victime humaine. »

Quelques mois après, Mgitshwa pouvait annoncer à un sorcier du pays qu'un beau chevreuil avait été trouvé, qu'une victime belle et grasse avait été choisie.

En novembre 1903, je crois, il y avait grande fête dans un des kraals de Mkanduba, en l'honneur de sa visite. Le festin était somptueux ! on avait tué plusieurs bêtes et le

djwala (bière cafre) circulait parmi les convives. Les gens de la tribu venaient tour à tour payer leurs respects au grand chef.

Après un pourparler assez long avec un de ses visiteurs, un vieillard de 70 ans, le cruel Mkanduba, appelle ses hommes et leur donne l'ordre de mettre à mort ce pauvre malheureux. Lugagane, un véritable hercule sans beaucoup de cervelle, fut le premier à obéir au signal : il frappe la victime et le vieux Ngaiyama, âme superstitieuse et servile, lui donne froidement la mort en lui tordant le cou. Puis le triste Lupondo opère sur le cadavre. Il arrache les yeux, coupe les lèvres (je tais le dernier détail) pour en faire la médecine chère au dieu des moissons. Le reste du corps coupé en morceaux est jeté dans les eaux du Pougola. Onze Cafres avaient trempé les mains dans cet horrible assassinat : sept d'entre eux ont été condamnés aux travaux forcés et les quatre que j'ai nommés expieront leur forfait à Maritzburg : ils y seront pendus cette semaine. Afin de faire disparaître du pays ces coutumes superstitieuses et sanguinaires, le gouvernement veut inspirer aux indigènes l'horreur de ces atrocités et leur donner une épouvantable leçon. Tous les chefs cafres de la région sont convoqués et devront assister à cette sinistre exécution.

Pendant quatre mois, j'ai fait de mon mieux à Dundee pour préparer à la mort ces quatre malheureux ; à Maritzburg le P. Ienn les baptisera et les assistera à leurs derniers moments.

Mon meilleur souvenir avec mes religieux respects au T. R. P. Belle et surtout au Révérendissime Père Général. Ici nous prions pour vous. N'oubliez pas vos enfants des montagnes qui ont besoin de vos prières pour faire du bien aux âmes et chasser de leur troupeau les loups dévorants.

Dundee, 17 février 1911.

G. L. Le Texier, *p.*
O. M. I.

VARIÉTÉS

Carnet d'un jeune missionnaire de l'Athabaska.

Départ du scolasticat.

Je venais de recevoir l'onction qui fait les prêtres du Christ, quand me fut remise ma feuille de route. « Vous « avez souvent manifesté le désir de consacrer votre vie « aux pauvres Indiens de l'Extrême-Nord, me disait mon « Supérieur. Eh bien, je suis heureux de combler vos « vœux en vous envoyant dans le vicariat d'Athabaska... « *Ad oves quæ perierunt domus Israel.* »

Cette obédience, en effet, comblait mes vœux, car je n'avais demandé à m'enrôler sous la bannière de l'Immaculée que pour pouvoir un jour traverser l'Atlantique et courir au Pôle nord. Aussi, n'eussent été les convenances... et le défaut de flexibilité de mon échine, j'en aurais sauté au plafond.

Après avoir reçu la bénédiction du Père Supérieur, je m'en fus recueillir les félicitations de mes confrères et amis : car il faut vous dire que la chose se passait au scolasticat de Liège, où se trouvaient une centaine de jeunes Oblats de Marie, n'attendant que leur ordination et un signal pour se disperser aux quatre coins du monde.

« Holà ! les amis ! si vous avez quelque commission pour « les vôtres, dépêchez-vous..., je pars demain matin !

« — Vous partez ? Où allez-vous ?

« — Au Pôle nord, mes amis...

« — ? ? ! !

« — Vous pensez que c'en est *une* (1) de plus ? Non,

(1) Une farce.

« cette fois, croyez-moi... Et puis, tenez, examinez ce « parchemin! »

Ah! les bonnes accolades! Et les amis qui ne veulent pas que je leur dise *adieu!* « Non, au revoir, et à bientôt! « On se reverra dans les neiges de l'Atha! »

« Va, disent les autres, moins sûrs de quitter l'Eu- « rope... On se retrouvera là-haut, au ciel : nous parlerons « de nos œuvres, et vous, vous nous conterez des histoires « de vos Peaux-Rouges..., et ainsi nous passerons plus « commodément l'éternité... »

Et je me faufile de groupe en groupe, faisant bien des jaloux et m'en souciant fort peu (qui n'a pas ses heures d'égoïsme?). D'ailleurs, ceux qui me portaient envie se gardaient bien de le laisser paraître...

Le lendemain matin, après avoir reçu les commissions de mes compatriotes et leur avoir bien promis que je n'oublierais aucun d'eux à l'autel du Sanctuaire national, je prenais le train qui, pour la dernière fois, m'emportait loin de Liège..., mais sans revenir tout droit à la maison paternelle. Il m'en eût trop coûté de ne pas revoir le cher Bestin, et la grande forêt des Ardennes, où Dieu avait placé le berceau de ma vie religieuse!

Au pays natal.

Le 20 mars, j'avais enfin le bonheur d'offrir, en présence de ma famille, le saint Sacrifice de la messe, dans l'église de ma première communion.

Les miens connaissaient déjà le grand sacrifice que Dieu imposait à leur esprit de foi. Ils le firent, je suis heureux et fier de le dire, d'un grand cœur et avec une entière bonne volonté. Nombreuses sont encore chez nous les familles qui s'honorent de compter un de leurs fils au service du Christ Jésus, et qui regardent comme une gloire de plus que cet enfant reçoive du ciel la vocation de missionnaire.

Ah! sans doute, il leur en coûte de se séparer, pour toujours peut-être, du jeune apôtre des sauvages; mais généreusement, comme Marie, le modèle des mères, elles le cèdent aux âmes!

D'autres, pour la grande œuvre de régénération et de conversion des peuples, donneront de leur or et de leurs bijoux; mais elles, elles donnent de leur sang pour avoir large part un jour à la promesse du Christ : « Quiconque aidera « l'apôtre, participera aux récompenses de l'apôtre! » Je donnerais ma vie pour témoigner à Dieu la reconnaissance que je lui dois pour m'avoir fait naître au sein d'une de ces familles foncièrement chrétiennes.

Mes supérieurs m'avaient donné quinze jours pour faire mes préparatifs et mettre ordre à mes affaires. Les circonstances se concertèrent pour m'octroyer plus d'un mois, prolongement dont personne ne se plaignit et qui me permit de voguer un peu sur toutes les routes : je laissais partout tant de parents et d'amis qui voulaient « s'arracher » les quelques heures dont je disposais!

Ainsi attendais-je l'heure des adieux : elle vint enfin, bien douloureuse, je vous assure! Ah! que le bon Maître ne décuple-t-il la souffrance du fils pour diminuer d'autant celle de la mère!...

Sur l'Océan.

Trois jours plus tard, par un beau jour d'avril, dans le port ensoleillé, le paquebot, refoulant de ses puissantes hélices les ondes du canal d'arrêt, s'ébranlait lourdement et majestueusement, comme il sied à un monstre de dix mille tonnes et quinze mille chevaux... Un dernier regard, bien sec (de par l'ordre de la volonté) à la terre natale, et je rejoignais, dans une cabine de première classe, gracieusement mise à notre disposition par le commissaire du bord, mes trois compagnons.

A propos, il faut que je vous les présente : le Père D.,

un de nos vétérans du Mackensie, où il retourne après avoir passé quelques mois dans les *vieux pays,* — une jeune religieuse qui est destinée à l'Université d'Ottawa, — un jeune homme qui s'en va retrouver dans la Saskatchewan deux de ses frères, colons déjà fixés sur des terres fertiles, et votre serviteur faisant le quatrième.

La vie à bord.

Je n'ai pas à vous décrire un transatlantique, ni à vous exprimer mon étonnement de trouver en mer tout le confort des hôtels de premier ordre ; je ne vous dirai rien non plus des passagers, pour la bonne raison que nous ne fîmes connaissance avec personne. Je sais seulement que nous pouvions être environ 1.500 personnes, dont un millier d'émigrants, pour la plupart italiens.

A quelqu'un qui me demanderait s'il est intéressant de vivre à bord, je répondrais négativement. A moins d'avoir reçu du Ciel une dose exceptionnelle de patience, ou une âme à tendances singulièrement poétiques, je crois qu'il est bien difficile de passer huit jours au large sans s'ennuyer un peu. L'immensité de l'Océan ne manque pas de charme ni de grandiose, je le veux bien, mais le moyen de ne pas s'en fatiguer bien vite, quand on ne voit que de l'eau verte et du ciel bleu, ou bien du ciel gris et de l'eau noire ?... Attendre que les flots s'élèvent en montagnes sous le souffle des tempêtes ? J'avoue que c'est déjà mieux et que, pour ma part, je préfère le roulis et le tangage du bâtiment au glissement des heures de calme plat.... Mais on se lasse bientôt aussi des « *mirabiles elationes maris* », d'autant plus que ces mouvements désordonnés et brutaux provoquent quelque part, entre les épaules et les genoux, des serrements, des élargissements, des tiraillements, des soufflements, et toutes sortes d'autres choses dont on se passerait volontiers.

J'en parle en connaissance de cause. L'Atlantique, ignorant sans doute qui j'étais, eut le front de me chercher noise, et il me fallut plus d'une heure de combat pour jeter par-dessus bord le terrible *mal de mer*... oui, terrible! ceux-là le savent qui l'ont éprouvé, et ceux-là seuls.

A part cette crise intestinale, à laquelle je m'attendais un peu, pas grand'chose ne vint rompre la monotonie de la traversée. De temps en temps, une vague plus grosse qui balaie le pont, ou bien un coup de vent plus furieux qui vous contraint d'interrompre vos cent pas, ou bien le passage d'un *iceberg* que les matelots se font un plaisir de vous indiquer dans le lointain de la mare bleue, ou bien le signalement d'un paquebot que vous allez croiser ou rejoindre, et c'est tout...

Que faire alors, à moins que de rêver? Oh! bien d'autres choses, tout de même!...

Le R. P. D..... n'ayant pas sa « chapelle, » nous sommes privés toute la semaine de la consolation d'immoler la Sainte Victime, quoique M. le Commissaire nous eût offert pour local le salon d'honneur et que plusieurs personnes se fussent présentées pour y assister. — Nous y suppléons par la récitation du Rosaire et du Bréviaire, récitation que nous faisons suivre d'une partie de *tonneau ;* ensuite, d'un pas presque marin, nous mesurons cent et deux cents fois la longueur du pont, quelque temps qu'il fasse, ce qui n'est pas toujours un exercice des plus aisés. Quand survient la fatigue, on prend place sur une berceuse, et l'on se met à lire... ou à rêver.... Après quoi on reprend ses cent pas, et ainsi passent les journées : c'est sempiternellement du mineur, et moi, je n'aime pas ce ton-là.

L'Amérique.

Aussi, je vous assure, fus-je bien content de saluer, avec l'aurore du 12 mai, la colossale statue de la Liberté dont se glorifie la ville de New-York.

Les formalités commencent. A Mr X...., il me faut déclarer sous la foi du serment que je ne suis ni galeux ni enragé, — à Mr Y...., que je n'ai pas encore de légitime, que j'ai sur moi ou dans ma malle une valeur d'au moins 100 francs, que je ne suis affilié à aucune société révolutionnaire européenne, etc..... — à Mr Z......, que dans ma valise il n'y a ni absinthe, ni alcool quelconque, ni non plus poudre, cartouches, balles ou armes.

Pendant les deux heures qu'il nous faut attendre et subir ces interrogatoires et y répondre, nos bagages ont été amenés dans l'immense hall où nous débarquons de plain-pied pour les chercher, les retrouver et les faire viser par un douanier. Celui-ci, nous ayant reconnu pour des prêtres Romains, se hâte de les tamponner sans inspection, en nous saluant aimablement d'un « *God bless you*, *Father* », Dieu vous bénisse, mon Père, le bonjour de l'Irlandais catholique.

Le R. P. n'ayant pu, malgré son dévouement et la compétence qu'il s'est acquise par un séjour de 35 ans en Amérique, réussir à terminer en ce jour l'enregistrement de nos colis, je dus accepter pour la nuit l'hospitalité tout aimable des RR. PP. Dominicains : ce contretemps me valut de pouvoir, le 13, célébrer la sainte Messe. Je goûtai et appréciai d'autant mieux ce bonheur que, pendant la traversée, comme je vous l'ai dit, j'avais été privé de cette consolation, — et le Bon Dieu sait combien le cœur d'un jeune prêtre y est sensible.

A travers le nouveau monde.

Mon confrère devant séjourner quelques semaines aux environs de la grande ville, je passais du même coup caporal, et j'étais chargé de « *piloter* » jusqu'à Ottawa la petite Sœur et jusqu'à Régina le brave petit colon.

Je me demandai un moment comment m'acquitter de

mon nouveau rôle à la satisfaction de tous, car ma connaissance de la langue anglaise se bornait au tout à fait rudimentaire, — et, supposé qu'il y eût à sauter d'un express dans un autre, je ne me voyais pas « *fixe* » du tout en face d'un employé ignorant ma langue plus parfaitement encore que moi la sienne.

Le soir pourtant, nous nous installions tous les trois dans un « *char* » de colons (char est ici le nom donné aux vagons de chemin de fer). — Pour ma part, j'étais armé d'un ticket, long d'une demi-brasse, qui m'autorisait à faire le trajet de New-York à Edmonton.

J'aurais aimé à saluer au passage, ne fût-ce que quelques heures, mes Frères Oblats, disséminés tout le long de la ligne du « *Canadian Pacific* » : j'aurais pu ainsi embrasser encore une fois d'anciens amis de Liège ou d'ailleurs, mais le P. avait craint que quelques jours de retard ne missent dans l'embarras le R. P. Husson, chargé de m'expédier au fond du Nord, et le billet qu'il me donna à mon départ de New-York ne me donnait droit à aucun arrêt. Il me fallut donc « *brûler* » Montréal, Ottawa, Hull, Saint-Boniface, Winnipeg, Régina, Calgary... toutes places qui sont aujourd'hui de grandes et belles villes, et où les Oblats, il y a 60 ans, ne trouvèrent guère que quelques huttes de sauvages et de métis.

Il est absolument impossible de se faire une idée tant soit peu exacte de l'immensité du pays que nous traversons à toute vapeur : ce sont chaque jour des milliers et des milliers de Ruthènes, de Silésiens, de Polonais, d'Italiens... qui viennent s'y fixer et demander, toujours une belle aisance, souvent une petite fortune à la fertilité incroyable de « *ces quelques arpents de neige* » dédaignés par Voltaire autrefois.

S'il vous plaisait de jeter les yeux sur une carte de l'Amérique du Nord, vous pourriez constater aisément que la distance séparant le point de départ du point d'arrivée de mon itinéraire est plutôt raisonnable. Aussi me fallut-il,

pour arriver à Edmonton, six jours et six nuits, sans arrêt de plus d'un quart d'heure, sauf naturellement ceux nécessaires pour les prises d'eau et de charbon, ou encore les attentes d'autres trains signalés comme déjà engagés sur notre voie. — Si j'ajoute à l'insomnie complète des trois premières nuits, l'insomnie quasi-complète des trois dernières (soixante centimètres carrés d'un banc de planches en guise de chaise et de couchette, — un mouchoir ou deux en guise d'oreiller : convenez qu'on pourrait trouver mieux pour se reposer), et à cela l'irrégularité des repas (un morceau de pain avec une légère tranche de jambon, le tout humecté d'un verre d'eau), vous serez persuadés, n'est-ce pas ? qu'en arrivant à Edmonton, je devais être à bout de forces ?

Edmonton.

Eh bien, non ! Sans doute, un large *halo* me cernait les yeux, mes mollets me paraissaient de plomb et mes reins me tiraillaient un peu... Mais enfin, je n'étais pas ce qu'on appelle un homme exténué. Même j'étais tout fier qu'on me traitât de fou pour avoir risqué, en de pareilles circonstances, un tour de force qu'aucun missionnaire ne s'est permis encore.

Le R. P. Cozanet, desservant de la mission de Saint-Joachim d'Edmonton, alarmé d'apprendre que j'étais à jeun depuis quatre heures du matin, (il était sept heures et demie du soir) me permit tout juste une accolade, et me conduisit immédiatement (*médiatement* plutôt, car nous dîmes bonjour au bon Dieu en nous y rendant) au réfectoire.

Le lendemain, je fis un peu la « *grasse matinée* » : mais, quand je me levai, la fatigue avait plus qu'aux deux tiers disparu... et le demi-repos de la journée se chargea du reste.

Malgré cela, je vous avoue que je fus bien aise d'en-

tendre le P. Husson (procureur des missions d'Athabaska et du Mackensie) m'annoncer que nous ne pourrions quitter Edmonton avant une dizaine de jours. Une grosse semaine, c'était plus qu'il n'en fallait pour les préparatifs du voyage (de trois semaines celui-là, et tout nouveau et très intéressant) qui me conduirait au lac Athabaska. — J'en profitai pour faire quelques visites. Un autre jeune missionnaire, qui avait quitté Liège trois semaines avant moi et que j'avais fort surpris en le rejoignant à Edmonton, le R. P. Rouvière, me tenait compagnie.

A Edmonton même, je me présentai le soir au R. P. Jan, alors Père curé de Strathcona (ville touchant Edmonton), où il avait pour vicaire un jeune Père, avec qui j'avais vécu quatre ans.

Saint-Albert.

Le lendemain, nous nous mettions en route pour Saint-Albert, où je devais rencontrer une bonne demi-douzaine d'anciennes connaissances : le P. Lebré, les FF. Lecret, Huys et Jahier, et quatre ou cinq autres, sans parler d'un couvent de religieuses...

Comme c'était pour me reposer que je m'étais offert cette promenade d'environ 20 kilomètres, j'acceptai aussitôt la proposition que me fit le F. Jahier : « Si vous n'êtes pas trop fatigué, nous allons faire un tour de chasse. » Nous partons tous les deux, aussitôt après le dîner, avec treize cartouches en poche.

A deux heures et demie, nous rentrions à l'Evêché, portant sur une longue perche douze lièvres et un « *suisse* », sorte d'écureuil. Ces chiffres, si surprenants qu'ils vous paraissent, je vous les garantis rigoureusement exacts. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire d'avoir l'adresse du « *champion* » d'Europe pour espérer de ces massacres : il suffit d'avoir de l'œil pour découvrir l'animal pelotonné sous du bois mort, et assez de courage pour le tirer souvent au posé et quelquefois presque à bout portant.

Nous remîmes nos victimes à la sœur cuisinière et nous passâmes en bonne compagnie les heures de l'après-midi... et de la soirée... et du lendemain. Nous avions tant de choses à nous communiquer ! Et qu'il fait bon de rencontrer à des milliers de lieues de son pays des compatriotes, voire même des amis d'enfance ! Comme le cœur... et la langue battent à l'aise dans l'intimité d'une étroite cellule, dont les murs entendent seuls les confidences échangées ! Ces deux jours passés à Saint-Albert comptent parmi les plus doux de ma vie.

Nous devions repartir à deux heures pour Edmonton. Le P. Rouvière, qui avait lui aussi un compatriote au petit Séminaire de Saint-Albert, et ne pensait pas plus que nous à s'ennuyer, finit tout de même par remarquer qu'il était tard. Il arrive chez nous en clamant le lugubre : « *Fugit interea tempus* » de Virgile Maron, et met fin aux épanchements : une dernière promesse de prières mutuelles, un dernier encouragement, et nous nous séparons... pour toujours, probablement. Frères et amis, soyez heureux et sauvez des âmes !

La cathédrale.

Vous savez peut-être que Mgr Legal, O. M. I., fait construire en ce moment une vraie cathédrale : elle présentera ceci de particulier et d' « *invu* » dans la contrée qu'elle sera en pierre, tout comme vos grands monuments d'Europe.

Avant de quitter Saint-Albert, nous allons offrir nos hommages au bon Dieu, qui y réside sacramentellement, bien que les travaux ne soient guère encore que souterrains. En sortant, nous nous trouvons en face de la cathédrale n° 1 (par ordre chronologique), aux proportions tellement minuscules que Mgr Grandin, dit-on, ne pouvait se servir de sa mitre épiscopale sans épousseter le plafond. On veut la conserver à titre de relique, — et aussi pour rappeler le passé au présent et au futur — précaution bien justifiée par

les changements qu'apportent chaque année à ce pays les milliers d'émigrants qu'y déverse une colonisation à outrance.

Il y a quelques années, Saint-Albert n'était qu'un beau trou dans la forêt : aujourd'hui, c'est une coquette petite ville, admirablement sise, qui s'honore de posséder un évêché, et d'avoir donné son nom à une province vingt-deux fois plus étendue que la Belgique, et riche d'avenir... Edmonton se composait de quelques huttes de métis et de sauvages : c'est maintenant une cité jouissant de tous les avantages de la civilisation la plus américaine, journaux, théâtres, tramways, immenses bazars, Parlement..... que sais-je encore ? — (Je ne parle pas de deux ou trois lignes de chemin de fer, qui la mettent en communication extra-rapide avec les Etats-Unis, avec l'Atlantique et avec le Pacifique, en attendant qu'une dernière voie vous facilite une excursion au Pôle Nord —), et il est incontestable que l'Alberta est encore dans les langes et à la première heure de sa prospérité matérielle. Que sera-ce quand seront venus et le plein jour, et les millions de colons que la fertilité du sol ne peut manquer d'y attirer, maintenant surtout que le mouvement est donné ?... — C'est la civilisation qui nous poursuit, nous qui nous sauvons devant elle (en lui aplanissant les voies, il est vrai), dans l'espoir de sauver quelques milliers d'Indiens qui, à en juger par les statistiques, ne peuvent co-exister avec elle !...

Un jeune missionnaire de l'Atha.

ECHOS DE LA FAMILLE

Le cinquantième anniversaire de la mort de notre vénéré Fondateur.

Le 5 décembre 1861, le Chapitre Général de la Congrégation décidait que le 21 mai de chaque année, un service anniversaire serait chanté, à la Maison générale, pour notre bien-aimé et regretté Père en Dieu, Mgr de Mazenod, décédé le 21 mai de la même année.

Cette prescription répondait trop à la piété filiale et à la reconnaissance des Oblats pour n'être pas suivie ponctuellement.

Autant sans doute pour donner plus de solennité aux cérémonies et au chant que pour accroître chez nos scolastiques l'amour de la Famille et de notre vénéré Fondateur, depuis nombre d'années, cette messe est célébrée dans l'un de nos scolasticats.

Le 21 mai dernier, 50 ans s'étant écoulés depuis le jour qui nous ravissait notre premier Père, cet anniversaire ne pouvait manquer d'être célébré plus solennellement que de coutume.

Monseigneur le Supérieur Général chanta la messe, en ornements blancs, puisque c'était le cinquième dimanche après Pâques. Pour obéir aux prescriptions de la sainte Eglise, il a bien fallu mêler aux chants une note funèbre, faire monter la supplication du *Requiem æternam dona ei Domine,* mais en même temps que cette prière liturgique, et non moins ardente qu'elle, s'élevait de nos cœurs une prière intime où l'espérance, la confiance et l'amour nous laissaient entrevoir notre vénéré Père, qui, dans le sein de Dieu, priait la Vierge Immaculée de faire retomber sur la Famille qu'il a fondée les grâces et les bénédictions dont elle a besoin.

A midi, un télégramme annonçait à Monseigneur que le R. P. Célestin Augier avait eu le bonheur d'offrir le saint sacrifice dans la chapelle de la Crypte de la Cathédrale, à Marseille, où repose le corps de Mgr de Mazenod. A Rome, le monument qui renferme le cœur de notre vénéré Fondateur avait été pieusement orné, ainsi que la « salle des souvenirs ».

Le soir de ce même jour nous réservait une belle cérémonie. A l'issue des Complies suivies d'un sermon de circonstance prêché par le R. P. Belle, la Communauté tout entière, à laquelle voulut bien se joindre Mgr Coudert archevêque de Colombo et le R. P. Griaux, se rendit en procession au fond de la cour, où une statue de la sainte Vierge fut bénite par Mgr Dontenwill.

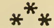
Au pied du reposoir de verdure, de lumières et de fleurs que dominait la douce image de leur Mère, une couronne d'Oblats s'était rangée; et à l'heure de la nuit tombante sous le feuillage un peu sombre des chênes, le chant des cantiques en l'honneur de l'Immaculée semblait plus suave et plus pur.

L'inscription gravée (1) au piédestal, et qui est prise du texte de nos Saintes Règles, rappellera à nos chers scolastiques que la dévotion envers la très sainte Vierge est la caractéristique des enfants de Mgr Mazenod, des Oblats de Marie Immaculée.



Visites : Les Révérends Pères Provinciaux du Midi, du Nord, d'Allemagne; Nos Seigneurs Breynat et Joussard ont fait une courte visite à la Maison Générale. Mgr Coudert. archevêque de Colombo, est arrivé à Marseille d'où Sa Grandeur a pris la route de Rome. Il y a quelque 10 ans que Mgr Coudert n'est point revenu en Europe.

(1) « DULCEM MARIAM PECULIARIS PROSEQUENTUR DEVOTIONIS AFFECTU »
A morte P. Fundatoris Anno L.



De la paroisse Saint-Sauveur de Québec. En 1910, il y a eu 818 baptêmes, 151 mariages, 525 sépultures. 474.500 Communions ont été distribuées, soit une moyenne de 1.300 par jour ; 1.663 petits enfants ont fait la première communion, selon les récentes instructions du Saint-Siège, pendant les mois de novembre et décembre, et Mgr Charlebois, dans sa visite à Saint-Sauveur, a conféré le sacrement de Confirmation à 500 d'entre eux. De tels chiffres interdisent tout commentaire.



Extrait des notes des R. P. Dawson sur les travaux apostoliques des Pères missionnaires de la Province britannique. RR. PP. Clarke et Matthews, une mission de 15 jours, à partir du 1er dimanche de Carême dans la paroisse Saint-Pierre à Drogheda (Armagh).

Pendant la semaine sainte les mêmes Pères ont prêché le 1er dans notre église de Liverpool, le second à Waterford.

Du 2 au 9 avril : Retraite à Rockferry prêchée par le R. P. J. O. Reilly, Provincial.

Du 19 mars au 7 avril, mission donnée par les RR. PP. Mc Sherry et Moran, paroisse de Bray (Dublin).

On a distribué 4000 communions ; chaque jour les Pères passaient 7 heures au tribunal de la pénitence.



Une autre mission de trois semaines, à Leith, sous la direction du R. P. Provincial assisté des Pères Clarke et Moran, commençait le 23 avril. Le même jour, deux autres missions de 15 jours s'ouvraient dans le diocèse de Dublin ; la première à Balbriggan par les RR. PP. Mac Sherry et Matthews, la seconde, dans l'église paroissiale de City Quay successivement par les Pères Wilkinson et M. O'Reilly.



En ce mois de juin, paraissent à Bruxelles : 1° le second numéro annuel de *l'Appel du Sacré-Cœur ;* 2° le premier numéro du *Cor Jesu,* bulletin mensuel de la Confrérie nationale dont le siège est à la Basilique. D'autres publications, nous écrit-on, sont à l'étude. Puissent-elles susciter un grand mouvement de piété envers le Sacré-Cœur de Jésus, et de générosité en faveur du monument grandiose que la Belgique doit élever à la gloire de ce divin Cœur !



On nous prie de signaler à nos lecteurs la publication flamande « Maria-Galm » qui est pour les populations de langue flamande ce que les Petites Annales et la Maria Immaculata sont pour leurs lecteurs français et allemands : une revue mariale d'apostolat. Les missonnaires parlant le flamand ne sont pas nombreux chez nous, mais la direction de la revue suppléera à l'insuffisance des correspondances en flamand par des traductions d'articles écrits en d'autres langues. Avis aux bonnes volontés et aux plumes fécondes. Pour décider celles-là et rendre plus alertes celles-ci, on ajoute que les dons qui pourraient être recueillis seront envoyés aux missionnaires correspondants.

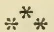
A condition de se garder des abus, il n'y a rien en cela qui ne soit recommandable.



De même que leurs frères de langue française du Scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa ont organisé une société littéraire de Saint-Jean-Baptiste, les scolastiques de langue anglaise viennent de fonder la leur sous le patronage de l'Apôtre Saint Paul. C'est même le jour de la conversion de l'Apôtre

des Gentils, 25 janvier 1911, 95e anniversaire de la fondation de la Congrégation, que les Frères Scolastiques ont inauguré leur Club par une séance. Le programme comprenait dans sa partie musicale : deux morceaux d'orchestre, une cantate et un chœur ; dans la partie littéraire, en outre de l'adresse d'ouverture, une récitation et une conférence sur des sujets du plus haut intérêt : « Comment la science chrétienne édifie », et « la Pensée catholique dans la littérature anglaise ».

Le R. P. Supérieur du Scolasticat, pour ne nommer que lui, a encouragé et félicité ses enfants. Puis la séance s'est terminée au chant de « O Canada » et « God save The King » précédé d'un vote de remerciements.



Le 2 février, dans la Chapelle du Sacré Cœur, Mgr Coudert, archevêque de Colombo, a conféré le sous-diaconat à 6 Oblats de Ceylan.



Le R. P. François Xavier Sandrasagra a l'honneur d'être le premier prêtre indigène de Jaffna. Il fut ordonné par Mgr Bonjean, il y a 35 ans. L'âge et les infirmités, sans parler des services rendus, lui donnaient droit à un repos bien mérité, mais le zélé missionnaire n'a exprimé qu'un désir à Mgr l'Evêque, celui de consacrer le reste de ses forces et de sa vie à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Partout où il a passé, à Kayts et autres îles, à Mantotte et Mullaitivu, le Père Sandrasagra a fait le bien. Pendant les épidémies de choléra à Passaiur et Mantotte, il s'est particulièrement dévoué. Et en plus des occupations de son ministère, il a travaillé avec Mgr Bonjean au catéchisme diocésain en tamoul. Avec le P. Guardian de Jaffna, nous faisons des vœux pour que Dieu accorde au cher Père de longs jours de paix et d'édification.



En 1891, Mgr Bonjean fondait à Ceylan la Congrégation de Saint-Vincent de Paul, dont les membres se dévouent à l'instruction de l'enfance. Dernièrement le Saint-Siège a délégué à Mgr Coudert les pouvoirs nécessaires à l'affiliation canonique de cette Congrégation au Tiers-Ordre de Saint-François. Les Frères auront même droit au nom de Frères Franciscains.

***

Colombo a désormais son organe spécial pour répandre et accroître la dévotion des fidèles au Sacré-Cœur de Jésus. Le R. P. Pahamunay en est l'éditeur.

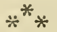


Au dernier bulletin paroissial de Saint-Joseph de Lowell était joint un tract signé par le R. P. Baron, contenant, en quatre petites pages, un exposé très clair de l'œuvre de la Propagation de la Foi, les motifs qui engagent les fidèles à en faire partie et les conditions à remplir. Au nom des Missions, toutes nos félicitations.



La paroisse Saint-Joseph de Greyville près Durban a son bulletin mensuel, tout comme la cathédrale, et même avant elle, puisque depuis deux ans il paraît régulièrement.

Nous n'avons pas signalé non plus « The Calendar », bulletin de la paroisse du Sacré-Cœur à Lowell et dont les principaux articles sont rédigés par les Pères et Frères scolastiques de Tewksbury.



Dans l'année 1910, il y a eu 21.000 immigrants au Manitoba, 29.000 en Saskatchewan, 42.000 en Alberta et 30.000

en Colombie Britannique ; soit près de 125.000 dans ces quatre Provinces, mais le nombre des catholiques ne nous est pas connu.



C'est le 22 février 1911 que Mgr Gauthier, précédemment archevêque de Kingston, a été intronisé archevêque d'Ottawa. Avec les Cloches de Saint-Boniface, qui nous informent de cette cérémonie, nous disons : *Ad multos et felicissimos annos !* au vénérable prélat dans le diocèse duquel la Congrégation a des œuvres si importantes.



Le vendredi 10 mars, à 3 heures de l'après-midi, un violent incendie se déclara au juniorat de la Sainte-Famille à Saint-Boniface. Les élèves étant alors en classe au collége, on n'a pas eu d'accident à déplorer, mais tout est détruit.



A la mission Saint-Eugène, Colombie britannique, l'ancienne école industrielle va être remplacée par une nouvelle qui pourra recevoir quatre-vingts enfants sauvages.



C'est dans la nuit de Noël que, pour la première fois, une messe a été célébrée dans la ville naissante de Powell River, diocèse de Vancouver. A défaut d'église, les offices ont été célébrés dans les bâtiments scolaires, mais la construction d'une chapelle est réclamée par la présence de 20 familles, soit 250 catholiques.

***

A Sainte-Marie, Mission City (Col. brit.), on se voit dans la nécessité d'agrandir la mission qui entretient plus de

quatre-vingts enfants indiens, confiés à nos Pères et aux Sœurs de Sainte-Anne.

Les travaux ont dû commencer avec le printemps.



En 1910, la population catholique de Vancouver a augmenté sensiblement. Malgré la division de la paroisse, l'église du Saint-Rosaire compte plus de 3.000 fidèles ; celle du Sacré-Cœur 1.600, en augmentation de 200 sur l'année précédente. Dans cette dernière église, en outre de 146 baptêmes d'enfants, il y a eu 30 baptêmes d'adultes convertis. Le *Western Catholic* signale aussi des conversions à Mount's Pleasant.

Il faut en rendre grâce, aprés Dieu, aux industries, au zèle de nos missionnaires. C'est ainsi qu'à Vancouver, église du Rosaire, tous les dimanches, pendant la saison d'hiver, un Père répond aux questions placées, au cours de la semaine, dans une boîte *ad hoc*. Des protestants en profitent pour s'éclairer sur quelques points douteux, controversés ou plutôt travestis par les ministres, et peu à peu, la lumière pénètre dans les esprits, soit d'une manière complète qui appelle la conversion, soit dans une mesure moindre mais suffisante pour atténuer les préjugés et dissiper plus d'une calomnie.



L'étendue du diocèse de Dallas (Texas) est de 118.000 milles carrés. Les catholiques de langue espagnole habitant cette vaste région sont, à l'exception de quelques comtés, confiés aux soins spirituels du R. P. Gagliardoni, qui a ses quartiers généraux à Dallas.

L'an dernier, il a eu à son actif 103 baptêmes, 107 premières communions en 2 préparations, 42 mariages, et 75 visites de malades pour lesquelles il a fallu souvent plu-

sieurs jours de voyage. En trois endroits différents il a prêché les exercices d'une petite mission de huit jours.



Dans le sud du Texas, à la résidence de Mission (autrefois La Lomita) une imposante cérémonie a eu lieu le 29 janvier dernier, à l'occasion de la dédicace de l'église que nos Pères ont construite : Notre-Dame de la Mission. Une belle statue de la sainte Vierge et une cloche ont été bénites le même jour. Huit Pères Oblats entouraient le R. P. Constantineau, provincial, qui prêcha en anglais. Le sermon en espagnol fut donné par le R. P. Piat.



Sa Grandeur Mgr Coudert, archevêque de Colombo, a célébré, le 10 avril dernier, le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale. (10 avril 1886.)

Les « Missions » prient le vénéré Prélat d'agréer leurs respectueuses félicitations et leurs souhaits les plus ardents de longue vie et de fécond apostolat.



Le 27 avril 1911, le R. P. J. Batayron célébrait ses noces d'or sacerdotales, dans la maison Saint-Charles de Jaffna. A l'heureux jubilaire — le premier à Jaffna, paraît-il — nous disons aussi de tout cœur : *Ad multos annos.*



On a fêté, le 2 mai dernier, à Bas-Oha (Province de Liège), le 50e anniversaire d'oblation du R. P. Lemasson, aumônier des Sœurs de la Sainte-Famille. Le scolasticat de Liège ayant pris part à la solennité, on en trouvera le

récit dans nos « Petites Annales ». Qu'il nous suffise de dire que Monseigneur le Supérieur général était représenté par le R. P. Favier, économe général, en ce moment en Belgique, et que nous nous unissons bien cordialement aux félicitations et aux vœux qui ont été offerts, en cette mémorable circonstance, au R. P. Lemasson. Puisse-t-il y voir les témoignages de gratitude pour le dévouement pieux et le tact parfait avec lesquels il a rempli, pendant presque toute sa vie sacerdotale, les importantes et délicates fonctions de sa charge d'aumônier et de père spirituel d'un grand nombre de Novices de la Sainte-Famille.



Rome, — changement du numéro de la Maison générale.

La municipalité de Rome a changé le numéro de la Maison générale.

Au lieu du nº 2 h, la maison porte maintenant le nº 5, de la *Via Vittorino da Feltre*.

On voudra bien tenir compte désormais de ce changement d'adresse. Autrement lettres et télégrammes courraient le risque de s'égarer ou de ne parvenir à destination qu'avec un retard qui peut être considérable pendant les mois de vacances, notre ancien nº 2 se trouvant aujourd'hui donné à une école.

NÉCROLOGIE

Le bon Père Rey.

L'annonce de la mort du R. P. Rey a causé dans toute la Famille une douloureuse émotion. On ne lira donc pas sans intérêt ni édification la belle lettre que le R. P. Thévenon, supérieur du scolasticat de Liège, adressait à Monseigneur le Supérieur général sur le deuil si sensible qui frappe la maison de Liège et la Congrégation.

Liège, le dimanche 30 avril 1911.

Monseigneur et Révérendissime Père,

Hier, samedi soir, la dépouille mortelle du bon P. Rey a quitté la maison de Liège, pour prendre le chemin de Marseille, nous laissant au regret de perdre, mort, celui que nous avions été si heureux de garder, vivant. Ce transfert du corps avait été obtenu et négocié par le P. Mélizan, il y a quelques années. Nous avons dû nous résigner à ce départ. — Le P. Aucheron, à qui le R. P. Lémius proposa d'accompagner le corps, accepta de lui rendre ce service et de nous représenter à Marseille.

Nous pleurons ce cher et vénéré Père, qui était, depuis plusieurs années, au milieu de nous, comme le vivant témoin des origines de notre Congrégation, l'enfant aimé de notre vénéré fondateur, et le modèle des vertus de l'Oblat. Nous aurions voulu le conserver longtemps encore : Dieu ne l'a pas voulu. Depuis un an, les facultés mentales avaient faibli, la mémoire surtout était blessée ; il y a un mois, il dut cesser de dire la sainte Messe, mais continua de communier tous les jours à la messe à laquelle il assistait. Les forces physiques se maintenaient dans un état relativement satisfaisant pour un vieillard de son âge. — Nous ne pensions donc pas le perdre si tôt, ni si inopinément.

Mercredi, 26 avril, comme d'habitude il fit sa promenade dans le parc ; — à 4 heures de l'après-midi, il prit sa tasse de lait chaud, et se coucha, se sentant un peu oppressé et fatigué. Rien ne faisait prévoir un dénouement fatal. Je priai cependant le frère infirmier de le veiller, pour être prêt à tout événement possible. A 11 heures du soir, le pouls s'affaiblit, la respiration devint plus lente et plus saccadée ; — à 11 heures et demie, on vint me chercher ; j'accours pour lui donner une dernière absolution et l'extrême-onction.

Hier matin, à 10 heures, nous avons chanté solennellement les obsèques. Toutes les maisons d'Oblats ou de Sœurs de la Sainte-Famille de Belgique avaient envoyé un représentant pour saluer une dernière fois, de leur sympathie, la dépouille vénérée de celui qu'ils avaient tant estimé et aimé.

Du haut du ciel, où il n'a pas tardé d'aller rejoindre notre vénéré Fondateur, il priera pour cette Congrégation qu'il a tant aimée, tant édifiée, et pour laquelle il s'est dévoué entièrement.

Nous avons fait prendre la photographie du bon P. Rey sur son lit de mort. — Nous gardons tous ses papiers, qui pourront peut-être contribuer encore à l'édification de notre Famille religieuse.

Veuillez, Monseigneur et Révérendissime Père, bénir votre Communauté de Liège, et agréer la nouvelle assurance de mon filial et respectueux attachement.

C. THÉVENON, O. M. I.



On lit dans le *Bulletin de l'Œuvre du Vœu National au S. C. de Jésus* (*Montmartre*) les lignes suivantes sur la mort du R. P. Rey.

Nous avons la douleur d'apprendre la mort du cher Père Rey qui fut pendant neuf années consécutives l'Apôtre

ardent du Sacré-Cœur de Jésus à Montmartre. Il y arriva au mois de janvier 1876 chargé par le cardinal Guibert, qui se connaissait en hommes, et avait déjà mis à l'épreuve, à Saint-Martin de Tours, ses éminentes qualités d'organisateur, d'y créer un puissant mouvement religieux. La tâche était rude; Montmartre n'avait pour ainsi dire pas de communications avec le centre de Paris; la Commune, par l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas, avait donné un sinistre renom à la colline qui, jadis, avait joui d'une grande célébrité, grâce à Dieu qui avait fait, de l'ancienne abbaye de Bénédictines, un centre religieux renommé en France. C'était la veuve d'un roi qui l'avait construite, un pape qui en avait consacré l'autel; tout Paris au xve siècle y allait en pèlerinage; la dévotion au Sacré-Cœur et au Saint et Immaculé Cœur de Marie y avait été en honneur; des ordres religieux, des Congrégations, y avaient reçu l'investiture divine; mais la Révolution avait passé, il n'en était pas resté pierre sur pierre; seule, l'ancienne chapelle, devenue l'église paroissiale de Montmartre, avait résisté à cette destruction satanique, sauvée par une utilisation passagère et publique; on avait, en effet, installé sur la tour un des premiers appareil de télégraphie.

Le Père Rey avait tout à créer, il créa tout. Aidé de trois prêtres seulement au début, les R. P. Augier, Roux et Yenveux, tous d'aimable et pieuse mémoire, il se fit à tout et à tous dans cette chapelle provisoire que le Comité du Vœu National venait de construire au sommet de la Butte, près des fondations de la Basilique du Sacré-Cœur. Son labeur fut immense, incessant, au-dessus des forces humaines, mais quel résultat! Lorsque, en raison de son état d'épuisement, il dut, en mai 1885, céder la place à un successeur, Montmartre était devenu le centre de la dévotion au Sacré-Cœur, non seulement en France, mais dans le monde entier. On y venait en pèlerinage de Paris, mais aussi de province, même de l'Etranger, de l'Amérique. Le mouvement avait commencé de suite. Ouverte le 3 mars 1876, la chapelle

recevait, le 9 mars, le premier pèlerinage paroissial, celui de Saint-Germain l'Auxerrois, le 13 celui de Saint-Pierre de Montmartre, le 14 celui de Sainte-Clotilde; toutes les autres paroisses de Paris suivirent dans l'année, plusieurs vinrent des environs; les diocèses eux-mêmes s'ébranlèrent, leurs évêques en tête; la première fête du Sacré-Cœur fut un triomphe. Il faut avoir vécu à cette époque pour se rendre compte de l'émotion générale causée alors par le Vœu National; nos *bulletins*, avec leurs interminables listes de souscription, en fournissent la preuve. La première messe y avait été dite par le cardinal Guibert, la seconde par l'archevêque de Larisse, depuis cardinal Richard, la troisième par celui qui, alors promoteur du diocèse, devait devenir le vénérable Coullié, archevêque de Lyon.

Le mouvement des œuvres marcha de pair avec celui des pèlerinages; le 10 mars 1876 avait lieu l'érection canonique de la Garde d'Honneur, la même année l'archiconfrérie du Sacré-Cœur de Montmartre était créée; ce fut ensuite l'archiconfrérie de la Sainte-Agonie, l'association du rosaire vivant, l'apostolat de la Prière, l'archiconfrérie réparatrice des blasphèmes et de la profanation du dimanche, la communion réparatrice; en même temps il développait avec un rare bonheur la Sainte Ligue du Vœu National, si riche d'indulgences. On le voit, le zèle ardent du supérieur de la chapelle provisoire et la confiance de son archevêque, lui permettaient de multiplier les œuvres de prières. L'œuvre par excellence de réparation nationale c'est celle de la construction, de l'achèvement de la Basilique du Sacré-Cœur; mais Dieu, qui a manifestement suscité les initiateurs du Vœu National, a, non moins certainement, inspiré l'œuvre de prière et de pénitence qui, née à Dijon, est devenue, d'abord, le troisième degré de l'archiconfrérie du Sacré-Cœur, puis fut érigée en archiconfrérie séparée; le R. P. Rey travailla avec ardeur à son développement.

Il apporta également son concours à l'établissement de

l'adoration perpétuelle à Montmartre, manifestement encore demandée par Notre-Seigneur. Nous avons donné l'historique de cette œuvre magnifique dans notre bulletin de Propagande d'octobre 1903 et ce serait dépasser les limites de cet article d'y revenir ici. Disons seulement que le R. P. Rey eut un grand rôle dans le résultat obtenu après des alternatives d'essai et de suspension qui firent place à une organisation définitive. Depuis le 1er juin 1881, c'est-à-dire depuis trente ans, nuit et jour, sans interruption, le Saint Sacrement est exposé et adoré dans la Basilique de Montmartre.

La dernière œuvre dont le Père Rey fut le promoteur incontesté fut la confrérie en l'honneur du sacerdoce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou *association de prières pour les prêtres et les religieux*. Il y mit tout son cœur, et le même « Bulletin » du mois de mai 1885 qui annonce son départ, en contient l'ordonnance d'érection, datée du 25 mars 1885, en même temps que le règlement.

Il ne nous est pas possible de suivre le Père Rey dans tous ses actes de 1876 à 1885 ; les habitués survivants de la chapelle provisoire n'oublieront jamais le religieux au cœur ardent qui en était l'âme, constamment en chaire, n'en descendant que pour être remplacé par le R. P. Roux, auquel il succédait encore dès que la fatigue se faisait sentir chez ce dernier.

La partie matérielle ne l'intéressait pas moins que la partie spirituelle, et, avec son cher ami Rohault de Fleury, tous deux dans une étroite union, rivalisant de zèle, s'ingéniant à trouver des ressources pour construire l'église, il avaient inauguré à Montmartre les concessions de pierres gravées au nom des donateurs, qui avaient produit à Saint-Martin de Tours des sommes considérables ; puis ce furent les colonnes, les piliers. « Donner des pierres, disait-il, c'est « se créér un mémorial pour toujours devant le Seigneur « qui se souviendra de la pierre qui lui a été offerte. Aimons « les pierres du Sacré-Cœur, ajoute-t-il, rivalisons de zèle et

« d'ardeur pour les entasser ; travaillons à cette nouvelle « tour qui sera la tour de l'union, de l'unité, de la paix. « Seigneur, vous vous lèverez, et vous aurez pitié de Sion, « le temps de la miséricorde venu, car vos serviteurs « aiment les pierres qui doivent former ses murs, s'écriait-il « avec le Psalmiste ; que les serviteurs du Sacré-Cœur « aiment les pierres de la future Basilique et le vœu de la « France repentante sera bientôt accompli ! »

Pour lui aussi le temps de la miséricorde est venu ; après bien des épreuves, il a reçu du Sacré-Cœur la couronne de gloire, et a retrouvé au ciel ses amis Legentil et Rohault de Fleury que son grand cœur avait compris et qu'avec son ardeur d'apôtre il avait secondés de tout son pouvoir. En quittant Montmartre, où son souvenir restera impérissable, il était allé à Notre-Dame de Sion, repos relatif, qui fut pour lui l'occasion de travailler encore, de créer, de développer, tout au moins, l'œuvre des juniorats ; de là il passa à Pontmain, où, au service de la Sainte Vierge, il donna un grand essor au pèlerinage. Puis nommé assistant général de sa congrégation, il revint à Paris, mais il en fut chassé bientôt par les lois de proscription et c'est à Liège que, le 2 avril dernier, il a achevé sa longue et belle carrière, belle au point de vue des résultats et de la gloire de Dieu, entouré de la vénération générale, pleuré par tous ceux qui l'ont connu car tous ceux-là l'ont aimé ; il était si bon ! On ne parlait de lui qu'en disant *le bon Père Rey*.

Nous demandons à tous les amis du Sacré-Cœur de prier pour lui ; il les a tant aimés, les amis du Sacré-Cœur, qu'ils se feront un devoir de piété et de reconnaissance de lui rendre son amour en prières qui retomberont sur eux en bénédictions.

DÉCRETS DES S. CONGRÉGATIONS ROMAINES

S. Congregatio S. Officii

(Sectio de Indulgentiis).

I. — De absolutione seu Benedictione Papalia tertiariis accipienda.

DECRETUM

DIE 15 DECEMBRIS 1910

(*Acta Apostolicæ Sedis*, Vol. III, pag. 22.)

SSmus D. N. Pius divina Providentia PP. X, in Audientia R. P. D. Adsessori S. Officii impertita, preces a nonnullis Tertiariorum Sodalitatum Moderatoribus pluries porrectas, benigne excipiens, quo facilius Tertiarii ex utroque sexu, cujuscumque Ordinis, iis non exceptis, qui vitam communem agunt, diebus statutis generalem Absolutionem seu Papalem Benedictionem recipere valeant, clementer indulsit, ut, quoties ipsi ad hunc finem una simul convenerint, et Sacerdos, cujus est illam impertiri, quacumque ex causa, abfuerit, eamdem Absolutionem seu Benedictionem accipere possint a quolibet Sacerdote, sive sæculari, sive regulari, qui ad sacramentales confessiones audiendas sit approbatus. Præsenti in perpetuum valituro. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

ALOISIUS GIAMBENE,

L. ✠ S. *Substitutus pro Indulgentiis.*

II. — De metallico Numismate pro lubitu fidelium Sacris Scapularibus ex panno sufficiendo.

DECRETUM

(*Acta Ap. Sedis*, Vol. III, pag. 22.)

Cum sacra, quæ vocant, scapularia ad fidelium devotionem fovendam sanctiorisque vitæ proposita in eis excitanda maxime conferre compertum sit, ut pius eis nomen dandi mos in dies magis invalescat, SSmus D. N. D. Pius divina providentia PP. X, etsi vehementer exoptet ut eadem, quo hucusque modo consueverunt, fideles deferre prosequantur, plurium tamen ad Se delatis votis ex animo obsecundans, præhabito Emorum Patrum Cardinalium Inquisitorum Generalium suffragio, in Audientia R. P. D. Adsessori hujus Supremæ Sacræ Congregationis Sancti Officii, die 16 Decembris anni currentis, impertita, benigne decernere dignatus est :

Omnibus fidelibus, tam uni quam pluribus veri nominis atque a Sancta Sede probatis scapularibus (exceptis quæ Tertiorum Ordinum sunt propria), per regularem, ut ajunt, impositionem jam adscriptis aut in posterum adscribendis, licere posthac pro ipsis, sive uno sive pluribus, scapularibus ex panno, unicum numisma ex metallo seu ad collum seu aliter, decenter tamen super propriam personam, deferre, quo, servatis propriis cujusque eorum legibus, favores omnes spirituales (*sabbatino*, quod dicunt, scapularis B. M. V. de Monte Carmelo *privilegio* non excepto) omnesque indulgentias singulis adnexas participare ac lucrari possint ac valeant ;

Hujus numismatis partem rectam, SSmi D. N. J. C. suum sacratissimum Cor ostendentis, aversam, Beatissimæ Virginis Mariæ effigiem referre debere ;

Idem benedictum esse oportere tot distinctis benedictionibus quot sunt scapularia regulariter imposita, queis, pro lubitu petentium, suffici velit ;

Singulas has, demum, benedictiones impertiri posse *unico crucis signo,* vel in ipso adscriptionis actu, statim post absolutam regularem scapularis impositionem, vel

etiam serius, pro petentium opportunitate, non interest an servato vel non diversarum adscriptionum ordine, nec quanto post temporis ab ipsis, a quovis Sacerdote, etiam ab adscribente distincto, qui respectiva scapularia benedicendi sive ordinaria sive delegata facultate polleat, firmis ceteroquin primitivæ facultatis limitibus, clausulis et conditionibus.

Contrariis quibuscumque, etiam specialissima mentione dignis, non obstantibus.

Datum Romæ, ex Ædibus S. Officii, die 16 Decembris 1910.

Aloisius Giambene,
Substitutus pro Indulgentiis.

L. ✝ S.

III. — Ad Decretum Supremæ Sacræ Congregationis S. Officii de metallico Numismate Sacris Scapularibus sufficiendo.

DECLARATIONES

(*Acta Ap. Sedis*, Vol. III, pag. 24.)

Circa numismata hucusque ad finem, de quo supra, benedicta, et circa facultatem ea benedicendi a SSmo Dno nostro, directe, vel per aliquod S. Sedis Officium, aut aliter quomodolibet jam concessam Idem SSmus mentem Suam aperuit, et quæ sequuntur adamussim servanda mandavit :

1. Numismata a facultatem habentibus rite jam benedicta, etiam in posterum scapularium loco gestari poterunt, eo modo et sub iis conditionibus, quibus constitit factam esse potestatem ;

2. Sacerdotes omnes, sæculares vel regulares, etiam conspicua fulgentes dignitate, ne amplius numismata sic benedicendi utantur facultate, quinquennio ab illa obtenta transacto. Poterunt interea, etiamsi scapularia respective benedicendi non polleant facultate, numismata ubilibet benedicere ; ea tamen lege, ut sive quod ad statutas eorum attinet imagines, sive quod ceteras, respicit conditiones, præscriptionibus in supra relato Decreto contentis omnino se conforment ;

3. Qui porro subdelegandi præditi erant facultate, hac

ipsa Decreti et Declarationum promulgatione, se illa noverint excidisse; satis enim per idem Decretum jam spirituali fidelium emolumento provisum est.

Datum Romæ, ex Ædibus S. Officii, die 16 Decembris 1910.

ALOISIUS GIAMBENE,

L. † S. *Substitutus pro Indulgentiis.*

IV. — De utili temporis spatio ad visitationem ecclesiæ vel oratorii instituendam, pro indulgentiis lucrandis.

(*Acta Ap. Sedis*, Vol. III, pag. 64.)

DIE 26 JANUARII 1911

SSmus Dnus noster D. Pius divina Providentia PP. X, in audientia R. P. D. Adsessori S. O. impertita, ut dubiis, difficultatibus et controversiis occurratur, quæ sæpe exorta sunt, ac forsitan et deinceps oriri possent, circa temporis determinationem, quo ecclesiæ vel oratorii visitatio institui valet, quum hæc requiritur ad Indulgentias lucrandas alicui diei adnexas, benigne concessit, ut utile ad id tempus habeatur et sit, non modo a media ad mediam noctem constituti diei, verum etiam a meridie diei præcedentis. Hoc autem declaravit fore valiturum, tam pro Indulgentiis plenariis quam pro partialibus, semel in die aut toties quoties adquirendis, usque ad hunc diem concessis vel in posterum concedendis, quacumque demum sub loquutione tempus sive dies designetur. Sartis tectis manentibus de cetero clausulis et conditionibus, in singulis quibuslibet concessionibus appositis. Contrariis quibuscumque, etiam specialissima et singulari mentione dignis, nonobstantibus.

ALOISIUS GIAMBENE,

L. † S. *Substitutus pro Indulgentiis.*

S. Congregatio Consistorialis.

DECRETUM

De vetita clericis temporali administratione.

(*Acta Ap. Sedis*, Vol. II, pag. 910.)

Docente Apostolo Paulo, *nemo militans Deo implicat se negotiis sæcularibus* (II TIM., II, 4), constans Ecclesiæ

disciplina et sacra lex hæc semper est habita, ne clerici profana negotia gerenda susciperent, nisi in quibusdam peculiaribus et extraordinariis adjunctis et ex legitima venia. « Cum enim a sæculi rebus in altiorem sublati locum « conspiciantur », ut habet SS. Tridentinum Concilium *Sess. XXII, cap. I de ref.*, oportet ut diligentissime servent inter alia quæ « de sæcularibus negotiis fugiendis copiose « et salubriter sancita fuerunt ».

Cum vero nostris diebus quamplurima, Deo favente, in Christiana republica instituta sint opera in temporale fidelium auxilium, in primisque arcæ nummariæ, mensæ argentariæ, rurales, parsimoniales, hæc quidem opera magnopere probanda sunt clero, ab eoque fovenda; non ita tamen ut ipsum a suæ conditionis ac dignitatis officiis abducant, terrenis negotiationibus implicent, sollicitudinibus, studiis, periculis quæ his rebus semper inhærent obnoxium faciant.

Quapropter SSmus Dominus noster Pius PP. X, dum hortatur quidem præcipitque ut clerus in hisce institutis condendis, tuendis augendisque operam et consilium impendat, præsenti decreto prohibet omnino ne sacri ordinis viri, sive sæculares sive regulares, munia illa exercenda suscipiant retineantve suscepta, quæ administrationis curas, obligationes in se recepta pericula secumferant, qualia sunt officia præsidis, moderatoris, a secretis, arcarii, horumque similium. Statuit itaque ac decernit SSmus Dominus Noster, ut clerici omnes quicumque in præsens his in muneribus versantur, infra quatuor menses ab hoc edito decreto nuntium illis mittant, utque in posterum nemo e clero quodvis id genus munus suscipere atque exercere queat, nisi ante ab Apostolica Sede peculiarem ad id licentiam sit consequutus. Contrariis non obstantibus quibuslibet.

Datum Romæ ex Ædibus Sacræ Congregationis Consistorialis, die 18 mensis Novembris anno 1910.

C. Card. De Lai, *Secretarius*.

L. ✠ S. S. Tecchi, *Adsessor*.

S. Congregatio de Religiosis.

Decretum de Religiosis, servitio militari adstrictis.
(*Acta Ap. Sedis*, Vol. III, pag. 37.)

Inter reliquas difficultates, quibus premitur Ecclesia Christi nostris temporibus, ea quoque recensenda lex est, qua ad militiam adiguntur etiam juvenes, qui in religiosis Familiis Deo famulantur.

Nemo sane non videt, quantum detrimenti ex hac infausta lege provenire possit, quum juvenibus, tum ipsis Sodalitatibus. Dum enim militiæ vacant religiosi tyrones, facile vitiis maculari possunt, quibus infecti, vel, neglectis, quæ emiserant, votis, ad sæcularia remigrabunt, vel quod longe pejus est, religiosam repetent domum, cum periculo alios contaminandi.

Ad hæc igitur præcavenda mala, Sacra Congregatio, Negotiis Religiosorum Sodalium præposita, in Plenario Cœtu Emorum Patrum Cardinalium, die 26 mensis Augusti 1910 ad Vaticanum coadunato, sequentia decrevit :

I. In Ordinibus Regularibus, in quibus vota solemnia emittuntur, juvenes, quos exemptos esse certo non constet a servitio militari activo, scilicet ab eo servitio, quod ipsi primitus ad militiam vocati ad unum vel plures annos præstare debent, admitti nequeunt ad Sacros Ordines vel ad solemnem professionem, quousque non peregerint servitium militare et, hoc expleto, saltem per annum, juxta infra dicenda, in votis simplicibus permanserint, servato quoad Laicos decreto *Sacrosancta Dei Ecclesia*, hac eadem die edito.

II. In Institutis votorum simplicium juvenes de quibus in articulo præcedenti, ad vota dumtaxat temporaria admitti poterunt usque ad tempus militaris servitii : nec illis, dum militiæ operam dant, professionem renovare liceat. — A militari servitio dimissi cum fuerint, professionem iterum, saltem ad annum, emittent, antequam professionis perpetuæ vinculo se obstringant.

III. — Caveant autem juvenes militiæ servientes, ne

sanctæ vocationis donum amittant ac ea semper modestia et cautela conversentur, quæ decet Religiosos viros. Quamobrem a locis et conventiculis suspectis abhorreant, a theatris, choreis aliisque spectaculis publicis abstineant; malorum commercium, lubricas conversationes, res a religione absonas, viros doctrinas suspectas profitentes, lectiones moribus aut fidei a S. Sedis dictatis contrarias ceteraque peccandi pericula evitent; ecclesias, sacramenta, quantum eis liceat, frequentare non omittant; circulos seu cœtus catholicos ad animi recreationem et instructionem adeant.

IV. Ubicumque eorum statio ponatur, si ibi domus suæ Religionis aut Instituti hebeatur, eam frequentent et sub Superioris immediata vigilantia sint. — Si vero domus prædicta non adsit, vel eam commode frequentare nequeant, sacerdotem ab Episcopo designatum adeant, ejus consiliis et consuetudine utantur, ut quando eamdem stationem deserere oporteat, testimonium in scriptis de observantia eorum omnium, quæ in articulo præcedenti præscripta sunt, ab eodem accipere valeant. — Quodsi sacerdos ab Episcopo designatus non habeatur, ipsi sibi eligant prudentem sacerdotem, statim indicandum Superioribus suis, qui ab Ordinario de moribus, doctrina et prudentia ejusdem sibi notitias comparabunt. Præterea, epistolarum commercium instituant ac, quantum fieri potest, sedulo persequantur cum suo respectivo Superiore aliove religioso seu sodali sui Instituti ad id designato, quem certiorem faciant de suæ vitæ ratione et conditione, de singulis mutationibus suæ stationis et præsertim illi notificent nomen et domicilium illius sacerdotis, cujus consuetudine et directione utuntur, ut supra præscriptum est.

V. Superiores Generales aut Provinciales etiam locales, juxta uniuscujusque Instituti morem, per se vel delegatum sodalem (qui sacerdotali ordine sit insignitus in clericalibus Institutis) de vita, moribus et conversatione alumnorum, perdurante militari servitio, inquirere omnino teneantur, opera præcipue sacerdotis vel sacerdotum, de quibus supra, per secretas epistolas, si opus sit, ut certiores fiant, an ii rectam fidei et morum viam servaverint, cautelas supra

præscriptas observaverint et divinæ vocationi se fideles præbuerint, graviter onerata eorum conscientia.

VI. Cum a militari servitio activo definitive dimissi fuerint, recto tramite ad suas quisque religiosas domus remeare teneatur, ibique, si certo constet de eorum bona conversatione, ut in articulo præcedenti dictum est, præmissis aliquot diebus sanctæ recollectionis, qui Institutis votorum simplicium addicti sunt, ad renovandam professionem temporariam admittantur; in Ordinibus vero Regularibus, inter juniores clericos seu professos, aut saltem in domo, ubi perfecta vigeat regularis observantia, sub speciali vigilantia et directione religiosi, pietate et prudentia commendabilis, qui in Institutis clericalibus sacerdos esse debet, collocentur. In eo statu integrum tempus (quod minus anno esse non poterit juxta dicta in articulis I et II) ad tramitem Apostolicarum Præscriptionum et propriæ Religiosæ Familiæ Constitutionum præmittendum votis solemnibus vel perpetuis, complere debent, ita tamen, ut computetur quidem tempus in votis simplicibus vel temporaneis transactum a prima votorum emissione usque ad discessum a domo religiosa, servitii militaris causa; non vero quod militiæ datum fuit.

VII. Eo tempore, studiis et regulari observantiæ dent operam; Superiores autem immediati ac sodales juniorum directioni præpositi eos diligentissime considerent, eorum mores, vitæ fervorem, placita, doctrinas, perseverandi studium perscrutentur, ut de eis ante ultimam professionem majoribus Superioribus rationem sub fide juramenti reddere valeant.

VIII. Si qui, perdurante militari servitio vel eo finito, antequam ad professionem solemnem aut perpetuam admittantur, dubia perseverantiæ signa dederint, vel prescriptis cautelis militiæ tempore non obtemperaverint, aut a morum vel fidei puritate deflexerint, a Superiore Generali de consensu suorum Consiliariorum seu Definitorum dimittantur, eorumque vota ipso dimissionis actu soluta habeantur. — Quodsi ipsi juvenes a votorum vinculo se relaxari desiderent aut sponte petant, facultas fit Superioribus prædictis, tamquam Apostolicæ Sedis delegatis, vota solvendi, si

agatur de Institutis clericalibus : si vero res sit de Institutis laicorum, vota soluta censeantur per litteras Superiorum, quibus licentia eis fit ad sæculum redeundi.

IX. Hisce præscriptis teneantur etiam ecclesiasticæ Societates quæ, licet non utantur votis, neque solemnibus neque simplicibus, habent tamen simplices promissiones, quibus earum alumni ipsis Societatibus adstringuntur.

X. Si quid novi in hoc Decreto non prævisum, vel si quid dubii in ipsius intelligentia occurrerit, ad hanc S. Congregationem in singulis casibus recurratur.

Quæ omnia Sanctissimus Dominus Noster Pius Papa X, referente Subsecretario, rata habere et confirmare dignatus est, die 27 ejusdem mensis Augusti 1910. Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Datum Romæ, ex Secretaria Sacræ Congregationis de Religiosis, die 1 Januarii 1911.

Fr. J. C. Card. Vives, *Præfectus.*

L. † S. † Donatus Archiep. Ephesinus, *Secretarius.*

Sacra Congregatio de Sacramentis.

Instructio ad ordinarios circa statum liberum ac denunciationem initi matrimonii.

(*Acta Ap. Sedis*, Vol. III, pag. 102.)

Perlatum haud semel est ad hanc S. Congregationem de disciplina Sacramentorum, in quibusdam regionibus parochos matrimoniis adsistere, præsertim advenarum, non comprobato rite ac legitime statu libero contrahentium, ejusque rei causa non defuisse qui alteras nuptias attentare sint ausi.

Haud pauci præterea Ordinarii conquesti sunt, initorum notitiam connubiorum, quæ vi decreti : *Ne temere*, editi a S. C. Concilii die 2 mensis Augusti anno 1907 (1), transmittenda est ad parochum baptismi conjugum, sæpe omni fidei testimonio esse destitutam debitisque indiciis carere

(1) Vide *Acta Pontificia*, Vol. V, pag. 335.

Ad hæc incommoda removenda Emi Patres hujus S. Congregationis in generali conventu habito in ædibus Vaticanis die 7 mensis Februarii 1911, præscribenda censuerunt ea quæ sequuntur :

I. In memoriam redigatur parochorum haud licere ipsis adesse matrimonio, *nisi constito sibi legitime de libero statu contrahentium, servatis de jure servandis* (Cfr. Decr. *Ne temere*, n. V, § 2) ; iidemque præsertim moneantur ne omittant baptismi testimonium a contrahentibus exigere, si hic alia in parœcia fuerit illis collatus.

II. Ut autem quæ n. IX, § 2 memorati Decreti præscripta sunt rite serventur, celebrati matrimonii denuntiatio, ad baptismi parochum transmittenda, conjugum eorumque parentum nomina et agnomina descripta secumferat, ætatem contrahentium, locum diemque nuptiarum, testium qui interfuerunt nomina et agnomina, habeatque parochi subscriptum nomen cum adjecto parochiali sigillo. Inscriptio autem accurata indicet parœciam, diœcesim, oppidum seu locum baptismi conjugum, et ea quæ ad scripta per publicos portitores tuto transmittenda pertinent.

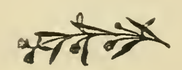
III. Si forte accidat ut, adhibitis etiam cautelis, de quibus n. I, baptismi parochus, in recipienda denuntiatione matrimonii comperiat alterutrum contrahentium aliis nuptiis jam esse alligatum, rem quantocius significabit parocho attentati matrimonii.

IV. Ordinarii sedulo advigilent ut hæc præscripta religiose serventur, et transgressores, si quos invenerint, curent ad officium revocare, adhibitis etiam, ubi sit opus, canonicis pœnis.

Ex Ædibus ejusdem S. C. die VI Martii MCMXI.

D. Card. Ferrata, *Præfectus*.

L. ✝ S. Ph. Giustini, *Secretarius*.



Bar-le-Duc. — Impr. Saint-Paul. — 1515,6,11.

272

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 195. — Septembre 1911.



PROVINCE DU MIDI

I. Rapport sur la Maison de Santa Maria a Vico.

Par le R. P. Blanc, supérieur.

(*Suite* 1.)

Ayant terminé le rapport sur nos occupations à l'église, je passe à un autre genre d'œuvres : les œuvres d'éducation. Et d'abord le Juniorat.

C'est notre œuvre de prédilection. Malheureusement, elle rencontre des difficultés de plus d'un genre. D'abord, le manque de ressources. L'œuvre doit vivre par elle-même. Les tristes événements de ces dernières années n'ont plus permis à la province de nous venir en aide. Nous devons être inflexibles au sujet de la pension. Ce n'est qu'autant

(1) Voir *Missions* juin 1911, p. 149.

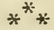
qu'elle est assurée entièrement par la famille ou par quelque rare bienfaiteur que l'enfant peut être admis. Impossible que la maison se soutienne sans cette précaution.

Une autre difficulté, c'est que notre Congrégation n'est pas encore assez connue dans ces régions. Il nous manque une escouade de vaillants missionnaires qui, rayonnant dans les provinces environnantes, nous recruteraient de bonnes et solides vocations. Le peu d'expérience que nous en avons fait suffit pour nous en convaincre. Les quelques travaux que nous avons donnés l'année dernière, nous ont amené un bon nombre d'enfants de tout point excellents. Or, ce qui s'est fait en un endroit se renouvellerait certainement ailleurs. Puisse la Providence nous venir en aide, et nous permettre au plus tôt de former un bon noyau de missionnaires. C'est le vœu que nous faisons depuis longtemps, bien conforme, celui-là, à l'esprit de notre vocation.

Tel qu'il est toutefois, le juniorat n'est pas sans nous donner des consolations. C'est toujours le « pusillus grex », c'est vrai, mais l'esprit en est excellent. C'est l'aveu de tous les Pères.

D'ailleurs, pour me convaincre que l'œuvre du juniorat n'a pas été inutile, je n'ai qu'à regarder autour de moi. La plupart des Pères de la maison en sont sortis.

N'oublions pas que nous avons affaire à des enfants, et si la légèreté est le propre de cet âge, ici plus que partout ailleurs, les qualités d'imagination et de sensibilité sont vives, mais la constance est une vertu qui ne se développe qu'avec les ans. Ce n'est qu'avec de la patience, des efforts continus, une méthode suivie, j'allais dire des traditions établies et respectées, que l'on peut arriver à des résultats sérieux.



Vient ensuite le collège. C'est l'œuvre, je l'ai dit, que nous a léguée Mgr Migliore.

Cette œuvre, elle aussi, rencontre de sérieuses difficultés.

Mais ici comme ailleurs, le grand ennemi, c'est l'esprit d'irréligion qui règne dans les hautes sphères gouvernementales. La jeunesse, c'est l'avenir. Et c'est pourquoi elle est le champ de bataille où se livrent les plus ardents combats. L'état athée et franc-maçon fait tous ses efforts pour s'emparer des jeunes intelligences et pour les former à sa guise. C'est ce qui nous encourage à la lutte, persuadés qu'en faisant un peu de bien à la jeunesse à l'heure actuelle, nous faisons une œuvre éminemment utile à la société et à l'Eglise. Les enfants sont actuellement 38 sans compter les externes, mais les progrès que nous réalisons chaque année nous permettent d'espérer que nous augmenterons encore notre nombre.

Leur esprit est en général très bon. Ils sont légers, c'est leur âge, mais les sacrements sont très fréquentés; j'ai établi parmi eux la communion réparatrice qu'ils font tour à tour très régulièrement. Un sermon tous les dimanches et jours de fêtes ne contribue pas peu à maintenir le bon esprit et l'esprit de piété.

Le niveau des études est généralement satisfaisant. La preuve en est dans les résultats que nous obtenons aux examens, passés devant les professeurs des collèges de l'Etat. Cette année-ci, j'ai la consolation de dire que tous ceux que nous avons présentés, au nombre de vingt, ont été approuvés.

C'est le R. P. Drago Joseph qui est le directeur de cette œuvre. Le titre de docteur ès-lettres, qu'il a lui aussi conquis avec grand honneur à l'université de La Sapience, ses aptitudes pédagogiques le désignaient tout naturellement à ce poste. Il s'y donne avec beaucoup de dévouement. Je ne doute pas que sous sa sage direction, le Collège ne prospère de plus en plus.

Mais on me permettra ici de signaler un desideratum. Il est nécessaire que d'autres Pères suivent son exemple. Si l'on veut faire ce genre d'œuvres, il est indispensable que des Pères prennent leurs grades académiques. On ne peut

indéfiniment recourir à des professeurs étrangers à la Congrégation. Nous y perdons du prestige, et nous sommes mal servis. Si l'on ne voulait point entrer dans cette voie, il serait mieux de renoncer franchement à des œuvres de cette nature.

Voilà, mon Révérend et bien cher Père, nos occupations à Santa Maria a Vico. L'Eglise, le Juniorat, le Collège, le « Ricreatorio », c'est le champ que le Père de famille nous a donné à cultiver. Inutile de vous dire que tous, nous y trouvons notre part de travail. La communauté comprend douze Pères, mais, je puis l'affirmer en connaissance de cause, nous ne sommes que le nombre strictement nécessaire, et si avec le temps, le nombre de nos enfants s'accroît, comme nous l'espérons, et d'autres cours sont établis, il faudra aussi que croisse notre nombre. Souvent, j'ai entendu des Pères se récrier et dire : Mais on est trop nombreux à Santa Maria a Vico. Ce qui me console, c'est que je n'ai jamais entendu prononcer cette parole par quelqu'un qui avait passé seulement huit jours à Santa Maria a Vico.



Il est un autre genre d'œuvres dont je voudrais pouvoir vous parler longuement : les œuvres de prédication. Je l'ai déjà dit : les Pères manquent qui puissent être consacrés exclusivement à ce ministère, et nous ne sommes pas suffisamment connus. De plus, nous trouvons la place fortement occupée par des missionnaires qui, il faut le dire, sont à la hauteur de leur tâche. Je ne nommerai que les Pères Passionnistes et les Pères Rédemptoristes. Néanmoins, le peu que nous avons fait en ce genre nous permet d'espérer que, avec le temps, nous pourrions nous-mêmes faire notre trouée le jour où nous aurions les Pères disponibles.

L'année dernière, divers travaux ont été donnés, et ils ont été consolants. Une mission de trois semaines fut d'abord prêchée à Matrice, province de Campobasso,

paroisse de 1.200 âmes, par trois de nos Pères. Le R. P. Stefanini qui était venu chez nous prêcher la retraite à nos enfants et la neuvaine de l'Immaculée Conception dans notre église consentit à en prendre la direction. Ce fut une véritable fortune pour la maison, car ce qui nous manque, c'est justement un Père missionnaire ancien, connaissant à fond la méthode que prescrivent nos saintes Règles, et pouvant pratiquement l'enseigner par l'exemple. A ce point de vue, la venue du P. Stefanini fut vraiment providentielle. Deux Pères de la maison, les RR. PP. Di Giovine et Centurioni partirent sous sa conduite. La mission réussit à merveille. Au dire du P. Stefanini lui-même, c'est une des plus touchantes qu'il ait jamais prêchées. A peine une cinquantaine de personnes résistèrent à la grâce, tandis que des pécheurs qui, depuis 10, 15 et 30 ans ne se confessaient plus, reprirent le chemin de l'église et la pratique des sacrements. La population fit aux Pères le jour de leur départ une ovation enthousiaste. Malgré l'heure matinale, 4 heures du matin, elle se trouva toute sur pied pour saluer les Pères une dernière fois et les accompagner à la gare. Le P. Stefanini qui voulut lui adresser la parole ne put maîtriser son émotion et dut se contenter de bénir cette foule qui éclata elle-même en sanglots. Ce qui prouve que vraiment on a été content de nos missionnaires, c'est qu'on les a rappelés, depuis, plusieurs fois.

A peine les Pères étaient de retour, qu'un carême me fut demandé pour Casalnuova Monterotarò, province de Foggia, paroisse de 6.000 âmes. Le P. Centurioni, à peu près le seul que ses occupations n'enchaînent pas de façon continue à la maison, fut désigné. Il sut par son entrain, son ardeur infatigable, son esprit d'initiative, donner à ce carême une allure de véritable mission. Son auditoire fut vite formé, et tous les soirs pendant le carême, 1.500 à 2.000 personnes venaient entendre son sermon qui durait à la manière italienne $^3/_4$ d'heure et quelquefois plus. Les dernières semaines, les places se trouvaient prises longtemps à l'avance; on fut

même obligé d'enlever les chaises pour permettre à l'église de contenir plus de monde. On avait compté à la dernière mission, prêchée en 1900, que 600 hommes à peu près avaient pu se confesser. On compta pendant ce carême que quelque 150 seulement ne firent point leurs Pâques sur les 2.500 ou 3.000 que comprenait la paroisse. On peut juger par là du travail énorme de confessions auquel dut vaquer le Père. Seule, sa santé de fer lui permit d'observer jusqu'à la fin le règlement que les circonstances lui imposaient : le matin, après la messe, confessions jusqu'à midi, et cela dès les premiers jours du carême, l'après-midi, catéchisme et chant des enfants, le soir sermon, et souvent encore confessions jusqu'à une heure avancée de la nuit. La dernière semaine, je dus lui envoyer un Père pour l'aider à confesser. Et c'est alors, me dit ce Père, que je connus ces séances interminables de confessional qui duraient de 6 heures à midi et de 3 heures à 11 h. ½ du soir. Les retours furent nombreux et très consolants. Il y eut même ceci de remarquable dans cette localité que la généralité des confessions étaient des retours. Comment s'explique ce fait? Hélas! le peuple a la foi, mais les raisons sont multiples et pas toujours faciles à dire qui l'empêchent de la pratiquer. A ce point de vue, ce carême fit un bien immense.

Ici encore, le Père a été rappelé plusieurs fois pour divers travaux, ce qui prouve qu'il y a laissé une empreinte durable.

Un autre résultat, très avantageux pour la maison, et qui montre ce que nous pourrions gagner à ce genre de travaux, a été la venue de plusieurs Convittori de ce pays-là, et surtout d'une escouade de huit petits junioristes, qui nous donnent jusqu'ici pleine satisfaction.

Deux autres carêmes ont été prêchés à Marseille, à la chapelle des Italiens, en 1909 par le R. Père Di Giovine, et en 1910 par le R. P. Nanni. Le R. P. Gallo a bien voulu donner cette marque de confiance à la maison en appelant deux fois de suite un des nôtres pour ce travail. Qu'il en

soit vivement remercié! Je profite de l'occasion pour le remercier aussi de toute la bienveillance qu'il porte à la maison de Santa Maria a Vico, et qu'il nous témoigne en toutes circonstances. Il y a trois ans, il a daigné venir prêcher la retraite à la Communauté. Il nous a tous profondément édifiés par sa parole simple, paternelle, pleine d'onction et de charité. Que Dieu garde longtemps encore à notre famille religieuse ce bon et vénéré patriarche, témoin des temps anciens.

Si vous ajoutez à la liste de ces travaux un certain nombre d'autres prédications faites un peu partout et surtout dans les environs : un mois du Sacré-Cœur à Rome dans l'église de Sainte-Bibiane, une neuvaine à Acerra, quelques triduums et plusieurs sermons de circonstance, vous aurez à peu près une idée exacte de notre bilan apostolique.

Nous faisons des vœux très ardents pour que la divine Providence vienne à notre secours et nous permette de nous livrer dans une plus large mesure au beau et fécond ministère des missions.

Et maintenant, vous dirai-je un mot des aménagements ou des améliorations apportés à notre séjour en ces dernières années?

Je dois mentionner d'abord l'achat d'un jardin attenant à la maison. Il avait fait souvent l'objet de nos convoitises. C'était l'ancien jardin du couvent, une superbe propriété de 79 ares, s'étendant sur les côtés ouest et sud de l'édifice. Nous ne pouvions le laisser aller en d'autres mains. Malheureusement, nous n'avons pu l'avoir en son entier. Il a fallu arriver à composition. Mais enfin le 29 juillet 1900, après des démarches et des pourparlers infinis, nous signions l'acte qui nous rendait propriétaires de la partie qui touche la maison, une bande de terrain de 35 à 40 mètres de large sur 90 mètres de long. Elle nous suffit amplement pour éloigner de nous des voisins indiscrets. Elle nous donne aussi abondamment fruits et légumes. C'est à la générosité

d'un bienfaiteur insigne que nous devons ce cadeau. Dirai-je ou tairai-je son nom ? *Secretum regis abscondere bonum est, opera autem Dei revelare honorificum.* C'est certainement une œuvre du bon Dieu que le Père a faite dans la circonstance. Je le nommerai donc : c'est le R. P. Célestin Augier. Etant venu il y a deux ans nous prêcher, lui aussi, la retraite, il daigna témoigner à la maison une bienveillance au-dessus de nos mérites, et il voulut nous laisser un souvenir de son passage parmi nous : il choisit le jardin. Qu'il en soit affectueusement remercié!

Un autre avantage, très précieux à tous les points de vue, a été l'introduction de l'eau du Serino dans la maison, l'eau célèbre et extrêmement salubre qui alimente la ville de Naples. C'était auparavant la bonne vieille « cisterne » des Dominicains qui étanchait notre soif. Elle s'acquittait assez bien de ce devoir : l'eau était suffisamment saine et très fraîche en été. Mais quel travail pour la mettre à la portée de nos lèvres, surtout pour l'élever jusqu'à l'étage supérieur de la maison! Les bras de nos bons Frères convers en savent quelque chose. Un beau jour, nous avions voulu avoir mieux : une pompe était venue remplacer le seau traditionnel. Système trop primitif encore! Elle était à bras, et elle ne répondit pas à notre attente, surtout à l'attente de notre cher F. Steck qui avait fait de cette pompe son rêve et sa chose. Il n'avait pas hésité à entreprendre un voyage en Allemagne et à se faire quêteur pour ce noble objet qui devait rendre de si grands services à sa communauté. Dieu exauça ses vœux et sa bonne volonté, mais d'une autre manière. La pompe fut vieille en peu de temps. Elle fut mise à la retraite. Et une installation en règle de l'eau du Sérino nous permet d'avoir aux quatre coins de la maison, sans fatigue aucune, une eau excellente.

Un premier bénéfice que nous avons retiré aussitôt de cette innovation a été une amélioration notable des cabinets de la maison. Un système plus moderne est venu remplacer celui qui existait; et si j'ajoute qu'une disposition

mieux conçue de ces locaux en rend l'aération beaucoup plus facile, vous comprendrez sans peine le réel progrès qui en est résulté.

Un autre travail, non encore terminé, absorbe actuellement les petites économies de notre budget. Déjà l'année dernière, la place disponible pour nos enfants était entièrement occupée. Il fallait songer à augmenter notre espace. De plus, la chapelle de la communauté, qui sert également aux enfants, répond mal à son but. Elle est humide, mal éclairée, très froide en hiver, trop exposée aux bruits de la porte. Une autre chapelle s'imposait. Il existait dans la maison un vieux local abandonné, l'ancien réfectoire des Dominicains, vaste pièce de 8 m. ½ de large sur 25 mètres de long. Malheureusement, le tremblement de terre de 1805 avait nécessité la construction de trois gros piliers qui la divisaient en deux et en rompaient l'harmonie. On ne pouvait songer à la rétablir dans son état primitif. Nous l'avons divisée dans le sens de la longueur, et nous y faisons d'un côté un dortoir, et de l'autre la chapelle dont nous avons besoin. Au dire de tous, elle sera bien mieux conditionnée que la précédente. Elle sera plus grande, mieux éclairée, plus recueillie. Nous serons nous-mêmes plus encouragés à l'embellir, et à en faire vraiment une chapelle de maison d'éducation invitant à la prière, habituant nos enfants au respect et à l'amour de Jésus dans l'Eucharistie.

C'est en faisant ces travaux que nous nous sommes aperçus d'un autre besoin beaucoup plus urgent et que nous étions loin de soupçonner. Un des piliers dont j'ai parlé avait fléchi, il ne supportait plus la voûte, très endommagée à cet endroit, qu'il était destiné à soutenir. Une catastrophe pouvait arriver d'un moment à l'autre. On est allé voir aux fondations. Elles ont été trouvées absolument nulles. Pauvres moines du temps passé! Eux aussi n'étaient pas à l'abri des tromperies et de la mauvaise foi de leurs architectes! Evidemment, cette réparation s'imposait avant

toute autre. Les fondations furent reprises en sous-œuvre et la voûte consolidée. Dieu soit béni qui nous a permis de conduire ce travail à bonne fin !

Si j'ajoute à cette liste les travaux faits à l'église : un autel du Sacré-Cœur, œuvre de goût, dessinée par le frère d'un de nos Pères, M. l'Ingénieur Tullio di Fausto; un tambour à l'entrée de notre église, œuvre grandiose et vraiment remarquable; la reconstruction du toit de la chapelle de l'Assunta qui depuis longtemps menaçait ruine, et le changement de l'armature des cloches dans notre vieux clocher : travaux qui ont été faits en grande partie avec les offrandes des fidèles, vous aurez à peu près une idée complète de l'œuvre matérielle accomplie à Santa Maria a Vico ces dernières années. Certes, tout n'est pas fait ; la maison est grande et la période d'abandon dont elle a souffert lui a été funeste, mais en procédant méthodiquement par étapes, selon les ressources dont on dispose, on peut arriver à tout.

Un mot maintenant du personnel, et j'achève mon trop long rapport. Ce que je tiens à dire d'abord, c'est que la vie religieuse est estimée et aimée de tous. Evidemment il faut, ici comme ailleurs, tenir compte de la faiblesse humaine, la même partout, mais à cela près, il n'est que juste de constater que la règle est observée parmi nous.

Je dois dire aussi qu'un véritable esprit de charité et d'union règne parmi les membres de la communauté. On l'a vu, les œuvres sont diverses, disparates même ; et on pourrait croire, à première vue, que cela est fait pour engendrer la division. Or, je suis heureux de le dire : il n'en est rien ; un parfait esprit d'harmonie règne parmi nous. Chacun y aime son œuvre particulière et s'y emploie de son mieux, mais sans détriment aucun pour l'œuvre différente qui se fait à côté de lui. C'est le seul moyen d'ailleurs pour que tout marche régulièrement. Les sujets dont on dispose sont limités, et les besoins sont grands. C'est l'éternel refrain : *Messis quidem multa, operarii autem pauci.* Ce n'est qu'autant que les forces seront réunies en un fais-

ceau harmonieux et puissant que l'on pourra faire ce qui doit être fait.

J'ai déjà nommé au cours de mon récit quelques-uns des Pères de la maison. Les voici par ordre avec leurs charges respectives :

Le R. P. Tammaro, premier assesseur, et professeur de mathématiques. Il est en outre préfet spirituel et professeur de français au séminaire d'Acerra où il se rend deux fois la semaine.

Le R. P. Maiello, deuxième assesseur, directeur de l'église.

Le R. P. Le Cunff qui, malgré les ans, conserve encore son bel entrain d'autrefois et fait un travail considérable. Il est professeur de français au gymnase supérieur et professeur de latin en première gymnasiale. Il est, de plus, préfet spirituel des enfants, j'allais dire de la communauté tout entière. Que le bon Dieu conserve longtemps à notre communauté et à nos enfants les exemples et le cœur de ce bon Père !

Vient ensuite le R. P. Di Giovine qui s'est attiré à un si haut degré l'estime de nos populations, par son dévouement à toute épreuve. C'est lui qui généralement va visiter les malades. A quelque heure qu'on l'appelle, quelque temps qu'il fasse, quelle que soit la distance, il part d'un pas alerte, son bâton sous le bras, à la manière évangélique. Tel le pasteur qui va à la recherche de la brebis en péril. Mais le nombre des brebis fidèles qui entourent son confessionnal, les jours de fête surtout, ne se comptent pas. Le Père fait là un travail considérable. Certaines localités près de Santa Maria a Vico ont également une grande part de son zèle. Mgr l'évêque d'Acerra nous a recommandé ces bonnes populations. Le R. P. Di Giovine s'y dévoue tout entier.

Entre temps, il ne dédaigne de faire quelque course apostolique, quand l'occasion s'en présente. C'est ainsi qu'il est allé l'année dernière prêcher une série de missions sur le théâtre de ses premiers exploits.

Après le R. P. Di Giovine, c'est le R. P. Centurioni, directeur du « Ricreatorio ». Il a de plus, comme je l'ai dit plus haut, donné de nombreux travaux de mission durant le cours de l'année dernière.

C'est ensuite le R. P. Drago Giuseppe, directeur du Collège, professeur de quatrième et cinquième gymnasiale.

Le R. P. Nanni qui partage son temps entre le professorat et le ministère des âmes.

Le R. P. Del Re qui vient de nous arriver de Rome et qui a pris en mains la direction de l'économat.

Le R. P. Di Fausto, professeur de seconde gymnasiale et maître de chapelle. Il est, de plus, chargé en grande partie de nos junioristes.

Le R. P. Anzalone Vincenzo, professeur de troisième gymnasiale. Il prépare en outre ses grades académiques.

Le R. P. Ferri Raffaele, censeur du Collège, professeur de sciences naturelles et d'histoire dans le gymnase supérieur.

Le R. P. Gentile, professeur de quatrième élémentaire. Ce Père partage avec le R. P. Di Fausta la surveillance des junioristes.

Il faut ajouter à cette liste le F. Barile, chargé de plusieurs heures de classe aux plus petits, et de la surveillance en étude de nos convittori, besogne qui ne demande pas peu de patience et d'énergie.

Vous voyez par cette simple énumération que chacun a un fardeau suffisant à porter. Personne certes ne se plaint. Chacun fait son œuvre avec entrain. Mais personne n'a pour emploi une sinécure.

Pourquoi faut-il qu'aux noms que je viens de citer, je n'aie pu en ajouter un autre qui eût été si bien à sa place et qui a si bien mérité de la maison? Je veux dire le R. P. Ioppolo Salvatore. Pendant de nombreuses années, il s'est donné avec un dévouement absolu à nos enfants. Hélas! peut-être n'a-t-il pas assez compté avec ses forces. Sa santé s'est ébranlée. Nous faisons les vœux les plus ardents pour

qu'il se remette au plus tôt, et qu'il vienne reprendre parmi nous la place qui lui est réservée.

Il me reste à vous dire un mot de nos chers Frères convers. Un très bon esprit règne aussi parmi eux. Leur labeur est grand, mais leur activité, leur intelligence, leur esprit religieux sont à la hauteur de leur tâche. Un vide, hélas! s'est fait, il y a deux ans, parmi eux. Le F. Joseph Fabbi, venu dans le courant de l'été 1908, s'éteignait après six mois passés parmi nous, de maladie de langueur. C'était un bon Frère, travailleur, parfait religieux. Il eût pu nous rendre de très grands services. Dieu a jugé qu'il était déjà mûr pour le ciel. Que sa volonté soit faite! Une prière pour le repos de l'âme de ce bon Frère.

Et j'ai fini. Qu'on me pardonne ma longueur. J'ai cru ne point dire trop pour résumer huit années de travail et d'efforts.

Veuillez agréer, mon Révérend et bien Cher Père, l'assurance de mon affectueux respect en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

Santa Maria a Vico, fête de saint Joseph,
19 mars 1911.

P. Euloge Blanc,
O. M. I., supérieur.

II. — Rapport sur la Maison d'Urnieta

(Espagne)

(par le R. P. Supérieur)

Un rapport sur la maison d'Urnieta ne saurait être très intéressant. La vie d'un juniorat est si monotone !

Depuis septembre 1905, nos « Missions » ont gardé le plus profond silence sur Urnieta. C'est donc avec cette date que commencera ce rapport. Il sera divisé en plusieurs parties aussi indépendantes que possible les unes des autres. La matière est sèche : il faut qu'on puisse nous lire sans fatigue.

Maison. — La maison matérielle n'a pas reçu d'agrandissement proprement dit ; elle n'est que trop grande déjà. On s'est contenté d'aménager peu à peu ses immenses salles, suivant les besoins.

Le premier travail de ce genre que nous ayons à présenter, — et qui a été exécuté vers la fin de l'année 1906 — concerne une sacristie que nous avons aménagée tout à côté de notre chapelle provisoire. Au dire de quelques-uns, elle est plutôt trop grande ; au dire de tous elle suffit à toutes les nécessités actuelles du culte.

Elle est tout entière le fruit d'une bonne œuvre. Une personne charitable d'Urnieta, à la vue du réduit plus que misérable qui nous servait auparavant de sacristie, et où les vents et la poussière entraient à leur gré, s'émut de pitié et nous remit de quoi aménager une salle convenable. Trois ans après la même personne nous fit cadeau d'un meuble pour les ornements, les fleurs et les candélabres,

de sorte que notre sacristie offre maintenant un aspect presque coquet.

L'année 1910 peut être considérée comme une année de constructions à l'intérieur. Elle nous a enrichis d'un escalier neuf, d'une salle d'études, d'un dortoir, etc.

A part le vieil escalier — peut-être séculaire, mais certainement étroit et incommode — de la maison des Demoiselles fondatrices, nous n'en avions aucun autre, dans tout le couvent, qui méritât vraiment le nom d'escalier. Tous ceux qui ont habité notre maison, ou qui l'ont simplement visitée, avant le mois de mai 1910, se rappellent ces « horreurs » par lesquelles nous nous rendions du rez-de-chaussée au premier étage (1). C'étaient tout simplement — soit dit pour ceux qui ne connaissent pas Urnieta — les escaliers rudimentaires dont s'étaient servis les maçons ou charpentiers lors de la construction du couvent.

C'est grâce au R. P. Baffie, assistant général, que nous avons maintenant un escalier fort convenable. Le Révérend Père, passant à Marseille au retour d'une visite à Urnieta, pressa quelque peu la bourse de l'économe provincial, et il en sortit de quoi nous faire cette amélioration indispensable.

Après l'escalier vint le dortoir, puis la salle d'études. Le R. P. Provincial, nourrissant le projet d'envoyer à Urnieta des junioristes français, l'étude et le dortoir en usage jusque-là ne pouvaient plus suffire. La Province nous donna des fonds, et on se mit à l'œuvre. Les affaires sont allées si bien que la salle d'études a pu être inaugurée le 31 décembre dernier, par le R. P. Provincial, alors en visite canonique chez nous. Elle peut contenir aisément à peu près 55 junioristes, chacun ayant son bureau séparé. — Le dortoir, bien qu'achevé avant la salle d'études, n'a été inauguré qu'à Pâques 1911.

(1) Il en reste encore en certains endroits de la maison pour l'édification des visiteurs de l'avenir.

De plus, durant la même année 1910, nous avons crépi et fermé notre « *tunnel* ». Nous appelons ainsi un passage, long d'une vingtaine de mètres, qui met en communication nos deux cloîtres par-dessous la bâtisse centrale du couvent. Ce long couloir était le désespoir des gorges délicates, à cause des courants d'air perpétuels qui y circulaient et y acquéraient une violence terrible les jours de tempêtes et de vents impétueux, si fréquents sur la côte cantabrique.

Ce *tunnel* est fermé maintenant à chaque bout par une porte vitrée à 3 battants. La lumière y pénètre aussi bien qu'avant, et... plus de courants d'air. Gorges délicates, vous pouvez revenir à Urnieta.

Tels sont les aménagements principaux qui ont été faits depuis 1906. Disons en terminant que tous les travaux exécutés en 1910 et 1911, et qui concernent planchers, plafonds, cloisons et crépissage, l'ont été exclusivement par nos Frères convers. Nous devons un hommage spécial au cher Frère Hernando et à son compagnon le Frère Thomas Herrero ; nous le leur donnons de tout cœur.

Personnel : *Pères.* — Les changements dans le personnel ont été assez importants. Des douze Pères qui se trouvaient à Urnieta, fin 1905, — époque où nous faisons commencer ce rapport — il n'en reste plus que quatre, qui sont, par ordre d'ancienneté dans la maison, les Révérends Pères Capuano, Durand, Muñiz, Sarret. Tous les autres, des obédiences successives les ont fait aller sous d'autres cieux ; un Père en 1906, deux en 1907, et en 1908, trois Pères dont le R. P. Pichon, atteint d'une maladie jugée incurable, demandait et obtenait d'aller jouir du climat plus doux de Diano Marina.

En 1909, aucun départ parmi les Pères, mais en 1910 en revanche nous avons eu le plus sensible de tous, celui du R. P. Agarrat, fondateur de notre Juniorat espagnol, et qui, après avoir semé à Notre-Dame del Soto cette pépinière

de futurs missionnaires, l'avait transplantée à Urnieta, et l'avait gouvernée toujours avec un dévouement inlassable, une affection vraiment paternelle. Qu'ils le disent ceux qui, dispersés maintenant sous divers climats, ont eu le bonheur d'être ses enfants, tant au Soto qu'à Urnieta !

Le R. P. Agarrat s'était voué entièrement à cette œuvre du Juniorat; disons mieux, il en était l'âme, il s'était identifié avec elle, au point de devenir inséparables l'un de l'autre dans l'opinion commune.

Sans doute, depuis septembre 1909, il n'en était plus le Supérieur. Rome inflexible avait refusé de le confirmer de nouveau dans sa charge. Néanmoins son esprit dominait toujours sur l'œuvre. Qu'il veuille bien, tout en dirigeant maintenant les destinées de la maison de Diano-Marina, ne pas oublier son œuvre d'Urnieta, et prier pour que son pauvre successeur, non seulement ne la détruise pas, mais lui conserve le bon esprit qu'elle a toujours eu et qui a fait durant de longues années l'édification de tous ceux qui la voyaient de près.



Après avoir parlé des départs, mentionnons les arrivées. Les voici en peu de mots et dans l'ordre chronologique. En mars 1906, c'est un jeune Père qu'on nous envoie du scolasticat de Liège. Aux vacances de 1908, c'est le R. P. Blanco, ancien junioriste d'Urnieta, qui, après avoir terminé ses études au scolasticat de Rome, revient à son berceau où il est doublement le bienvenu; de Rome encore, et quelques semaines après, nous arrive un troisième Père Les premiers jours du printemps de 1910, nous arrive de Saint-Pierre d'Aoste le vénérable et vénéré Père Besson. D'aucuns ont dit que la maison d'Aoste n'avait fait que nous le prêter : l'avenir est chargé de résoudre la question. Le R. P. Besson s'était fait précéder à Urnieta d'une magnifique cloche de près de 300 kilos. Il fallait bien l'installer.

Et qui, mieux que lui, pouvait se charger de ce travail délicat?

Il nous reste encore à signaler deux arrivées : celle d'un Père, qui a déjà à son actif un passé de missions sur la terre américaine; enfin celle d'un jeune Père que nous a envoyé récemment le nouveau scolasticat de Turin.

***

Frères convers. — Si maintenant des Pères nous passons aux Frères convers, les changements n'ont pas été moins nombreux.

Nous avons cédé quatre Frères à notre maison de Santa Maria a Vico; en mars 1907, le F. Fraile Léon; en février 1909, le F. Fraile Pedro; en décembre 1909, les FF. Pérez Damaso et Rodriguez Emeterio.

Sont partis également d'ici, pour Diano-Marina, les FF. Mielle Raphaël en 1906; Cuesta Faustino en 1909; Buron Eleuthère en 1910; — pour le scolasticat de Turin le F. Iglesias en 1910.

D'autre part nous avons reçu de Diano-Marina, en août 1909, le F. Herrero Thomas; et de Saint-Pierre d'Aoste, en septembre de la même année, le F. Hernando Cándido.

Concluons ce paragraphe en disant qu'actuellement — avril 1911 — la maison d'Urnieta compte 10 Pères et 10 Frères convers, auxquels nous ajouterons, pour donner un coup d'œil complet à notre personnel, un novice convers, deux postulants et 35 junioristes.

Œuvres. — La maison d'Urnieta abrite deux œuvres fort intéressantes : le Noviciat des Frères convers et le Juniorat. Pendant 4 ou 5 ans nous avons eu aussi un Noviciat pour les Frères scolastiques, mais depuis 1907 nous envoyons nos rhétoriciens sortants à Saint-Pierre

d'Aoste. Il nous a semblé qu'ils avaient tout à gagner à ce changement de milieu.

Le Noviciat va petitement : les demandes ne sont pas nombreuses. Nous devons même dire que la bonne moitié de nos novices convers sont d'anciens junioristes qui ont abandonné leurs études.

En janvier 1906, il y avait au noviciat 4 novices convers. Depuis il y a eu 14 prises d'habit jusqu'au 31 décembre 1910. Sur ce nombre, 10 ont fait leurs vœux d'un an, un est encore novice. Des 10 qui ont fait les vœux d'un an, un n'a pas persévéré, un autre est sous les drapeaux.

Nous avons eu aussi la joie, dans le même laps de temps, d'être témoins de 4 professions perpétuelles : celle du F. Fraile Pedro, envoyé depuis à Santa-Maria a Vico, celle du F. Bocos Angel, de la maison de Madrid, fruit, lui aussi, de notre noviciat; enfin celles des FF. López, Felipe et Echeverria Pedro, qui font encore partie de notre communauté d'Urnieta.



Le Juniorat semble avoir progressé lui aussi. En janvier 1906, il comptait 33 junioristes. Après une baisse à la rentrée des cours de cette même année, il est remonté en 1907 et les années qui ont suivi. Deux fois, — en novembre 1909 et en novembre 1910 — il a atteint le chiffre de 40, mais n'a pu s'y maintenir. Actuellement, avril 1911, après les éliminations nécessitées par les circonstances, il compte, ainsi qu'on l'a dit plus haut, 35 junioristes.

Il a fourni au noviciat 6 novices en 1906, 5 en 1908, 3 en 1909, 3 en 1910, soit en tout 17 novices, dont 11 ont persévéré jusqu'à ce jour.

Le Juniorat se recrute toujours de la même façon, c'est-à-dire, par l'intermédiaire soit des Sœurs de la Sainte-Famille soit de quelques prêtres de nos amis, mais surtout par le moyen des enfants eux-mêmes qui s'appellent les uns les autres.

La grande question est toujours la question des ressources, et c'est vrai, à Urnieta surtout, que nous devons attendre de la Providence le pain de chaque jour. La caisse provinciale, qui doit, dans les temps actuels, faire face à tant de besoins, après avoir vu tarir la source principale de ses revenus, ne nous accorde que de faibles secours. La grande ressource est et reste la charité des bonnes âmes.

Nous adressons des remerciements bien sentis au Révérend Père Supérieur de notre maison de Madrid, dont le cœur paternel veut bien s'intéresser à notre œuvre, et dont les aumônes généreuses sont venues si souvent nous aider à porter ce fardeau si lourd qu'est l'entretien de notre maison.

Nous devons aussi une mention spéciale à M. l'abbé Faneau, prêtre français retiré à Saint-Sébastien. Ancien missionnaire en Chine, son ardeur apostolique n'est pas éteinte, et ne pouvant plus par lui-même travailler à la conquête des âmes, il nous aide, en se privant, à former de futurs missionnaires.

Travaux. — On ne s'attend évidemment pas à ce qu'une maison comme la nôtre, où tous les Pères, sauf un, et exceptionnellement deux, sont professeurs, fournisse une liste longue et nourrie de travaux apostoliques. Néanmoins, grâce au zèle inlassable du R. P. Agarrat, soit pendant son long supériorat, soit après, grâce aussi à la bonne volonté de quelques autres Pères, nous pouvons dire que la parole de Dieu n'est pas restée prisonnière au-dedans de nous.

Voici, d'après le fidèle *Codex historicus*, la liste des travaux donnés depuis janvier 1906 jusqu'en décembre 1910. Notons en passant qu'ils se donnent tantôt en français, tantôt en espagnol.

1906. — La R. P. Agarrat, supérieur, prêche en janvier

une retraite aux Sœurs Franciscaines d'Usurbil (Guipúzcoa), non loin d'Urnieta.

En mai, deux retraites consécutives aux Sœurs de l'espérance de Valence et de Barcelone.

En juin, une retraite de première communion au pensionnat des Dames de l'Assomption, à Saint-Sébastien.

En août, une retraite aux Sœurs de la Providence, à Lectoure.

En août et septembre, trois retraites à trois communautés de Madrid.

En octobre, une petite retraite au collège des Marianites de Saint-Sébastien.

Le R. P. Maître prend part, en avril, à une petite mission de 15 jours dans une paroisse, puis prêche en août 2 retraites : la première aux Sœurs de Marie-Thérèse, à Hernani (Guipúzcoa) ; la deuxième à Fromista (Palencia) aux Sœurs de la Sainte-Famille ; enfin en novembre, une retraite de 10 jours aux petites Sœurs des Pauvres de Saint-Sébastien.

Un autre Père donne une petite retraite pascale de paroisse.

1907. — Le R. P. Agarrat, supérieur, prêche deux retraites aux Sœurs de l'Espérance de Bilbao, en mai et en août ; au mois d'août encore, une retraite aux Dames de l'Assomption de Saint-Sébastien ; en septembre, une retraite à l'Espérance de Perpignan et une autre à l'Espérance de Marseille ; enfin, en novembre deux autres retraites.

Le R. P. Maître des Novices prêche en août une retraite de première communion dans une paroisse, puis deux retraites, l'une à la suite de l'autre, aux Sœurs de la Sainte-Famille, à Pinto (Madrid) et à Guadalajara.

Le R. P. Durand prêche en août une retraite à Hernani. On a donné aussi un petit travail ailleurs.

1908. — Le R. P. Agarrat, supérieur, prêche deux retraites chez les Frères du Sacré-Cœur, à Ibarra (Guipúzcoa), la première aux Supérieurs, la seconde aux Novices; au mois d'avril il va donner, à Hortaleza (Madrid), la retraite aux Supérieures de la Sainte-Famille ; au mois de mai, 2 retraites consécutives aux Sœurs de l'Espérance, à Valence et à Barcelone ; enfin en août 2 retraites de 3 jours dans un diocèse voisin.

Le R. P. Maître donne en avril un triduum dans une paroisse ; puis, en juillet et août, deux retraites, à Madrid, aux Sœurs de la Sainte-Famille.

1909. — Le R. P. Agarrat, Supérieur, donne 3 retraites chez les Frères du Sacré-Cœur ; la première aux novices à Ibarra ; la seconde aux junioristes, à Rintená ; la troisième aux élèves du collège que ces Frères dirigent à Saint-Sébastien. Le même Père prêche ensuite 3 retraites consécutives aux Sœurs de la Sainte-Famille, dans les environs de Madrid, à Pinto, à Getafe, et à Aranjuez. Puis, c'est une retraite de 3 jours aux élèves du collège Saint-Bernard, à Saint-Sébastien, dirigé par les Frères des écoles chrétiennes ; ensuite, un triduum au pensionnat de Notre-Dame, à Saint-Sébastien ; enfin 2 retraites consécutives à Madrid.

Le R. P. Durand donne 2 retraites, au mois de mai, aux Sœurs de l'Espérance, à Valence d'abord, à Barcelone ensuite.

1910. — En mars, le R. P. Agarrat donne seul une petite mission de 15 jours. Ce travail achevé, il prêche 2 retraites de 3 jours. En août et septembre nous le trouvons donnant 3 retraites aux Sœurs de la Sainte-Famille.

Le R. P. Durand prêche au mois de mai une retraite aux Sœurs de l'Espérance de Saint-Sébastien, puis, en août, 2 retraites consécutives, à Frómista (Palencia), la première aux Sœurs de l'Immaculée-Conception, la seconde à leurs junioristes.

Le R. P. Besson donne 2 retraites chez les Frères du Sacré-Cœur : la première, en juillet, à leurs novices à Ibarra ; la seconde, en novembre, aux Supérieurs majeurs, à Renteria : toutes les deux de 10 jours. Le même Père donne en plus une retraite de 3 jours, au mois d'août, chez les Sœurs de Marie-Thérèse d'Hernani, puis une autre de 8 jours aux Sœurs de l'Immaculée-Conception à Tolosa (Guipúzcoa), puis en septembre, une autre de 4 jours, aux mêmes Sœurs à Elgoibar (Guipúzcoa) ; enfin en novembre, une retraite de 10 jours aux petites Sœurs des pauvres à Saint-Sébastien.

1911. — Nous n'avons à mentionner qu'une petite mission de 15 jours que vient de donner le R. P. Besson, du 2 au 16 avril.



A ces travaux de retraites religieuses ou de petites missions il convient d'ajouter les instructions mensuelles que nos Pères, tantôt l'un, tantôt l'autre, donnent aux Petites Sœurs des pauvres de Saint-Sébastien, ainsi que quelques sermons de circonstance dans diverses communautés de la même ville.

Pour être complet, ajoutons que presque chaque année nous avons prêté main-forte ou même remplacé tantôt quelques curés de paroisse dans un diocèse voisin, tantôt des aumôniers ou chapelains, soit à Saint-Sébastien, soit à Usurbil (Guipúzcoa), soit ailleurs.



Dirons-nous maintenant quelques mots de notre ministère dans notre chapelle ? Hélas ! il est bien restreint, disons même à peu près nul. La difficulté de la langue du pays — le basque — l'éloignement de la majeure partie des habitants, dispersés à travers la campagne, sont tou-

jours un obstacle à une fréquentation assidue de notre chapelle.

D'autre part, le clergé paroissial suffit amplement au bien spirituel des fidèles (4 prêtres pour 2000 âmes). D'où il suit que de longtemps, croyons-nous, les rapports sur la maison d'Urnieta n'auront à s'étendre longuement sur le chapitre qui nous occupe.

Sans faire du ministère proprement dit, nous travaillons cependant au bien des âmes par d'autres moyens, car n'est-ce pas travailler, et très efficacement, au bien des âmes que de répandre, par exemple, le scapulaire du Sacré-Cœur ? Depuis que Rome a confié à notre Congrégation la diffusion de ce scapulaire, nous nous sommes mis à l'œuvre pour la part qui nous correspond, c'est-à-dire l'Espagne et l'Amérique espagnole, nous avons eu le bonheur d'en répandre plus de 32.000 jusqu'à ce jour. Le R. P. Capuano a traduit en espagnol l'opuscule du R. P. J.-B. Lemius sur le scapulaire du Sacré-Cœur, et la quatrième édition est en train de s'épuiser, ce qui fait un total de 23.000 exemplaires.

Le même Père a traduit aussi un opuscule bien connu en France, œuvre d'un chanoine de Lyon : « Comment il faut aimer le bon Dieu ». Une première édition de 5.000 exemplaires s'est épuisée en deux ans. La seconde édition, de 5.000 exemplaires également, est presque épuisée elle aussi.

Nous avons essayé en outre de répandre le catéchisme sur le Modernisme, traduit en espagnol ; mais il n'a pas rencontré ici le même accueil que sous d'autres cieux. Si quelques-uns, en petit nombre, l'ont salué avec enthousiasme, le plus grand nombre a répondu que cette erreur n'ayant pas infesté l'Espagne, il n'y avait pas à s'occuper de la réfuter.

Visites. — Nous ne voudrions pas terminer ce rapport sans dire au moins un mot des visites qui ont été faites dans notre solitude et qui en ont égayé la douce monotonie.

Nous avons eu à deux reprises le bonheur de posséder parmi nous Monseigneur notre bien-aimé Père Supérieur Général, la première fois en mars 1909, la seconde au mois de février de la présente année 1911. Nous aurions bien voulu en parler avec quelques détails, mais nos Petites Annales l'ont fait dans leur numéro de juillet 1909. Il nous eût été trop difficile d'attendre ce rapport pour exprimer la joie et la reconnaissance que nous gardons de ces visites du Père aimé de la famille, dans notre humble maison d'Urnieta.

Il nous est impossible également de passer sous silence la visite que nous fit, en septembre 1909, le R. P. Baffie, assistant général. Nous avons dit plus haut quel en fut le résultat très pratique du côté matériel de la maison. Nous pouvons ajouter que le côté spirituel a eu sa large part, que les yeux ne voient point, mais que les cœurs gardent précieusement. Le R. P. Assistant, s'il lit ces lignes, nous comprendra.

Très encourageantes aussi et très appréciées sont les visites que nous fait fidèlement chaque année le R. P. Provincial, visites fort désirées toujours, et qui ont pour résultat une nouvelle ardeur dans l'accomplissement de nos devoirs religieux, et aussi un renouveau de courage qui nous permet d'affronter avec plus d'entrain les difficultés inhérentes à l'œuvre que nous dirigeons.

A nos vénérés et aimés visiteurs l'expression de notre profonde gratitude !

Nous prions en terminant ceux qui auront eu la patience de lire ce rapport, d'intercéder auprès de Dieu pour que ses meilleures bénédictions tombent abondantes sur les deux œuvres principales qui s'abritent sous notre toit, le juniorat et le noviciat espagnols, œuvres qui intéressent certainement l'avenir de notre chère Congrégation. En retour nous leur promettons les prières de nos enfants.

L. J. C. et M. I.

PROVINCE DU NORD

Rapport sur la mission de Jersey,

Par le R. P. Legrand.

(*Suite et fin.*) — (*Voir Missions, mars 1911, page 4.*)

L'œuvre de formation, commencée à l'école, se continue et s'achève dans les congrégations et associations, où nous cherchons à enrôler et à grouper nos jeunes gens et nos jeunes filles au sortir de l'école, pour les préparer plus spécialement aux devoirs de la vie réelle. Ces œuvres, qu'on appelle *postscolaires,* existent, et à Saint-Thomas tout particulièrement elles sont nombreuses et florissantes.

La Congrégation de Saint-Louis prend les jeunes filles au lendemain de la première communion pour les préparer à la *Congrégation de la Sainte-Vierge,* qui les admet à partir de l'âge de 16 ans. Chacune de ces deux congrégations est sous le direction d'un de nos Pères, qui préside les réunions dominicales et y fait un cours d'instruction religieuse, approprié à l'âge et aux besoins des membres de ces deux associations. Les réunions se tiennent au couvent de Saint-André, où les jeunes filles sont sous la surveillance des religieuses de cet établissement, qui prêtent toujours aux missionnaires Oblats un concours dévoué et efficace. — Chaque mois, une communion générale a lieu dans l'église paroissiale le premier dimanche pour les Enfants de Marie, le deuxième dimanche pour les Enfants de Saint-Louis.

Si nous donnons tous nos soins à la formation chrétienne des jeunes filles pour les préparer à remplir la grande

mission qui leur est confiée par la Providence au sein de la famille et dans la société, nous travaillons plus activement encore, s'il est possible, à former nos jeunes gens. — De nos jeunes gens nous voulons faire des chrétiens convaincus, des catholiques d'action. A ce but tendent les différentes associations qui fonctionnent dans la paroisse depuis nombre d'années et ont produit déjà des résultats appréciables.

Le rapport que le R. P. Faure, *o. m. i.*, a bien voulu rédiger sur les Œuvres de jeunesse dont il a la direction, et que nous insérons ici, après l'avoir adapté à nos « Missions », fera connaître à nos lecteurs, dans les grandes lignes, la nature, l'organisation, le fonctionnement de ces œuvres.

« Notre œuvre du *patronage* se compose de trois œuvres principales distinctes.

1° La première entre toutes, celle dont le patronage est justement fier, c'est notre *Jeunesse catholique*, fondée il y a plus de deux ans, au lendemain des exercices d'une retraite fermée, qui avaient été donnés dans la maison de Saint-Louis, le scolasticat des RR. PP. Jésuites. Cette œuvre est si vivace qu'elle a donné en juillet dernier comme un second rejeton, un second groupe de 12 membres, qui marchent vaillamment sur les traces de leurs aînés.

Ces deux groupes unissent intimement 30 jeunes gens catholiques de Saint-Hélier, qui ont atteint l'âge de 15 ans, pour rendre leur foi plus solide, leur intelligence plus éclairée, leur vie plus féconde pour le bien. Ils appartiennent à tous les milieux sociaux, mais doivent avoir une conduite et une vie catholique exemplaires.

A la tête de ces groupes se trouve le *bureau* élu pour un an par tous les membres actifs. Il est rééligible ; l'aumônier, qui est directeur du patronage et le chapelain de la brigade, représente l'autorité ecclésiastique et religieuse :

il est le conseiller journalier des groupes et de chacun de leurs membres.

Nos réunions sont hebdomadaires et se confondent avec les séances du cercle d'études, le dimanche : on y discute les mesures à prendre en vue de développer l'action des groupes pour le bien de leurs membres et celui de la paroisse.

Une retraite annuelle de trois jours en septembre et deux récollections en janvier et à Pâques de chaque année sont au programme des groupes. Les communions générales de l'Action Catholique de la Jeunesse jersiaise, où tous les membres doivent se grouper et porter leur insigne, ont lieu à Saint-Thomas le 1er vendredi et le 3e dimanche de chaque mois. C'est aux zélateurs de l'apostolat de la prière, réunis chaque mois sous la présidence de l'aumônier, d'étudier les meilleurs moyens de promouvoir et de stimuler la piété au sein des groupes.

C'est un spectacle tout nouveau qu'offre notre église depuis plus d'un an et qui doit grandement consoler le Sacré-Cœur : chaque jour des jeunes gens de la Jeunesse Catholique assistent aux messes matinales et s'approchent de la Table sainte, avant de se rendre au travail.

Dans cette œuvre comme dans la suivante, le R. Père Directeur du patronage est efficacement aidé par les frères scolastiques de la maison Saint-Louis.

2° La seconde œuvre, c'est le *patronage* proprement dit, œuvre de préservation, de formation surtout, d'éducation des enfants. Elle est multiple cette œuvre. En effet, 60 enfants la fréquentent, de 11 à 15 ans. Il faut si l'on veut leur faire du bien, beaucoup de bien, tenir compte de leur âge, de leur milieu, de leur instruction, ce qui a nécessité la création de 4 groupes distincts, mettant en œuvre des moyens divers pour atteindre le même but... Grâce au nombreux personnel fourni par la maison de Saint-Louis, la tâche a été rendue plus facile et nous comptons *4 Avant-gardes*. Chacun de ces groupes se compose d'une quinzaine

d'enfants qui ont leur bureau particulier et s'appliquent selon leurs facultés à réaliser le programme, formulé par ces mots : *Piété, Etude, Action.* Tous les 2 mois les diverses Avant-Gardes se réunissent en une séance solennelle, pour la réception des nouveaux membres.

Les Avant-Gardes ont aussi une retraite fermée, de trois jours, à Pâques, et une récollection annuelle, en septembre, à la maison Saint-Louis. La communion y est aussi en honneur, et à la suite de leurs aînés quelques enfants assistent aux messes matinales et communient avant de se rendre au travail.

3o Enfin, la 3e grande œuvre du patronage, c'est la *Brigade,* sorte de bataillon scolaire, fort en vogue à Jersey et en Angleterre. Le but de la Brigade est de discipliner nos jeunes gens, d'aviver le sentiment de l'honneur, et d'accroître en eux, avec l'endurance physique, la force morale, l'énergie de la volonté dans l'accomplisssement du devoir. Fondée à Saint-Thomas, il y a près de six ans, elle a produit déjà d'excellents fruits et nous pouvons en attendre de meilleurs encore. Les missions de Saint-Mathieu et de Saint-Martin ont suivi l'exemple donné par Saint-Thomas : elles aussi ont leurs brigades et si ces œuvres fonctionnent moins facilement dans les missions de la campagne, elles ne laissent pas cependant de rendre de bons services aux missionnaires qui les ont établies et qui y mettent tout leur cœur et tout leur dévouement. »

Parallèlement au grand patronage, dont s'occupe le rapport ci-dessus, fonctionne le petit patronage, pour les enfants qui n'ont pas encore fait la première communion. Il comprend 75 enfants environ, qui se réunissent chaque dimanche, dans le local de l'école Saint-Thomas, sous la direction du R. P. Hamoniaux, qui est aidé dans ses fonctions par quelques fréres scolastiques de la maison Saint-Louis. Là aussi l'agréable se joint à l'utile, dans des proportions convenables, pour intéresser et former nos

enfants et les acheminer tout doucement vers les œuvres de jeunesse, où ils seront admis plus tard, pour soutenir la cause du Christ et de son Eglise.

Nous ne bornons pas nos efforts et notre zèle à la formation de l'enfance et de la jeunesse, l'âge mûr réclame aussi nos soins et nous devons exercer notre ministère auprès des chefs de la famille, le père, la mère, aussi bien qu'auprès de leurs enfants ; auprès de ceux qui s'approchent du terme de la vie humaine, aussi bien qu'auprès de ceux qui ne font qu'entrer dans la carrière. Nous nous trouvons ici en face de difficultés particulières que nous ne sommes pas encore parvenus à surmonter, et notre ministère sur ce point est loin d'avoir produit encore les fruits que nous souhaitons ardemment.

Pour exercer sur les hommes une action vraiment efficace, il faudrait pouvoir les grouper, les réunir fréquemment, prendre contact avec eux... et rien n'est plus difficile que ce groupement, que ces réunions fréquentes et périodiques. Nos catholiques sont disséminés sur une vaste étendue de territoire et pour la plupart se livrent aux travaux pénibles de la culture des champs ou des jardins. Si nous n'avions affaire qu'aux catholiques domiciliés dans la ville de Saint-Hélier, la tâche serait sans doute plus facile. Mais il y a beaucoup plus de catholiques dans les campagnes que dans la ville, et pour ceux-là l'éloignement, la fatigue, et, disons-le, l'indifférence résultant d'une instruction religieuse trop rudimentaire ou de l'influence protestante, constituent l'obstacle où échouent nos efforts.

Le Cercle de Saint-Thomas, fondé dans les premières années de notre séjour à Jersey, pour grouper les catholiques de la ville de Saint-Hélier, a eu, dit-on, ses jours de splendeur, que je n'ai pas connus. Il était déjà sur le déclin, lorsque je suis arrivé à Jersey, en 1899, pour y prendre la direction de la mission de Saint-Thomas. On a essayé à plusieurs reprises d'infuser comme un sang nouveau à ce corps anémié : vains efforts ; le cercle de

Saint-Thomas, après avoir végété quelques années, s'est éteint comme de lui-même et sans exciter l'attention du public ; nous n'avons eu d'autre peine que celle de fermer une grande et belle salle presque complètement vide.

Cette salle cependant, restaurée et remise à neuf, formerait un splendide local pour les réunions paroissiales, si les difficultés dont j'ai parlé ci-dessus n'étaient pas si grandes. Elle nous rend de grands services pour les séances dramatiques qu'y donnent de loin en loin les jeunes gens du patronage. C'est aussi dans cette salle que se tient chaque année, au mois de novembre, le grand Bazar de charité qui nous fournit les ressources nécessaires pour le soutien des familles pauvres de la paroisse. C'est là aussi qu'ont lieu les distributions solennelles des prix aux élèves des écoles de Saint-Thomas et de Saint-André. Au cours du dernier trimestre de l'année 1910 nous avons, dans cette même salle, donné aux hommes une conférence sur Jeanne d'Arc, avec projections lumineuses... Le succès de cette séance aurait dû nous encourager à user plus fréquemment de ce moyen d'apostolat ; nous y avons pensé un instant, mais tant de circonstances sont venues entraver notre bonne volonté, que rien n'a été fait, à l'époque qui se prête le plus à ces sortes de réunions, c'est-à-dire dans les derniers mois de l'année. Nous serons peut-être plus heureux, ou mieux avisés, ou mieux outillés, l'hiver prochain.

Une œuvre fonctionne depuis plusieurs années dans l'église Saint-Thomas, qui a produit un bien réel parmi les hommes et a réappris à un certain nombre le chemin de l'église qu'ils paraissaient avoir oublié : c'est la *messe mensuelle des hommes*. Etablie au début de l'année 1904, elle a réuni chaque mois dans l'église paroissiale une moyenne de 200 hommes et jeunes gens. Les hommes aiment cette messe, *leur* messe ; ils y viennent volontiers, prennent part aux chants, écoutent avec un intérêt sympathique la courte allocution, où l'on s'applique à leur rap-

peler d'une manière intéressante et vivante les principales vérités de la religion et des devoirs essentiels de la vie chrétienne. A cette réunion du mois le concours des jeunes gens de notre brigade communique toujours une vie et un entrain particuliers.

Un des résultats les plus frappants et les plus appréciés de ces sortes de réunions, c'est de bannir le respect humain. Nos catholiques ne se sentent plus isolés et comme perdus dans la masse indifférente ou hostile : ils se groupent, ils prennent conscience de leur nombre et par suite de leur force; et à l'occasion des grandes solennités ils n'hésitent pas à affirmer publiquement leur foi et leurs convictions catholiques. C'est ce qui se produit, par exemple, en la solennité de la Fête-Dieu, où les hommes sont fiers d'accompagner le Saint Sacrement, durant la procession qui a lieu dans l'enclos de l'église, et de lui faire un cortège d'honneur. — C'est ce qui vient de se produire encore, au soir de la fête de Pâques, durant la procession traditionnelle qui se fait dans l'intérieur de l'église et où les hommes formaient la majeure partie du cortège triomphal, qui glorifiait le Sauveur ressuscité, voilé sous les espèces eucharistiques.

Le but que nous cherchons à atteindre, ce n'est pas seulement d'instruire les hommes, de leur donner de la religion une connaissance suffisante, de leur rappeler leurs devoirs et de les aider à les mieux remplir : nous voulons faire de ces chrétiens insouciants et négligents, des chrétiens pratiquants; de ces catholiques hésitants, sans résistance contre les entreprises du schisme et de l'erreur, des catholiques zélés, ardents, résolus à garder l'intégrité de leur foi pour eux-mêmes et pour leur famille, et à se faire les propagateurs de la foi pour reconquérir à l'Eglise catholique une population dont la majorité, détachée de la vraie Eglise, « erre à tout vent de doctrine ». Nous travaillons donc à les mettre en communication intime avec la source même de la vie et de la vérité, nous les exhortons

à la communion fréquente, nous les invitons à prendre part à la communion mensuelle des hommes qui a lieu le troisième dimanche du mois. Nos exhortations, si elles n'ont pas encore produit tout ce que nous attendons, n'ont pas été complètement stériles : nous avons la consolation de voir chaque mois un certain nombre d'hommes s'approcher régulièrement de la sainte Table. Je ne parle pas ici des jeunes gens nombreux, qui, chaque dimanche, et même plusieurs fois la semaine, viennent chercher dans la communion eucharistique le courage de résister aux adversaires de leur foi et de leur pureté. Sur ce point, il s'est accompli un progrès réel et sensible, depuis plusieurs années. Souhaitons que ce progrès aille toujours croissant.

J'ai dit ce qui se fait à Saint-Thomas pour les hommes et les jeunes gens : je ne voudrais pas laisser croire que les œuvres d'hommes ou de jeunes gens n'existent qu'à Saint-Thomas, et que ce genre d'apostolat soit inconnu dans les paroisses de Saint-Mathieu ou de Saint-Martin. Les Missionnaires Oblats qui desservent ces deux paroisses ont suivi l'exemple donné par leurs confrères de la ville : brigades, cercles, patronages fonctionnent, dans des proportions plus modestes, et produisent aussi des fruits consolants. Il faut reconnaître que les difficultés sont beaucoup plus grandes à la campagne qu'en ville, et que nos Pères, dans les deux paroisses de la campagne, ont à leur disposition des éléments de succès moins nombreux et moins efficaces ; mais ils ne se laissent pas décourager et ils sont toujours fidèles à la devise de la *C. B. Brigade : « Ne cede malis !* » Un jour le divin Rémunérateur les récompensera, non d'après leurs succès, mais d'après leurs efforts et d'après le travail fourni.

Et les femmes, les mères de famille, sont-elles délaissées ? Existe-t-il dans la paroisse des Associations appropriées à leurs besoins particuliers, où elles puissent trouver réconfort, lumière et direction ? Il n'y a point d'Association spé-

ciale pour les mères de famille, à Saint-Thomas du moins. On a bien essayé, il y a quelques années, d'établir dans l'église Saint-Thomas une Association de Sainte-Anne, pour les mères de famille : l'œuvre s'est heurtée à tant d'obstacles qu'après avoir végété pendant quelque temps, elle s'est éteinte tout doucement et sans bruit. Il faut d'autant moins s'en affliger que les femmes, les mères de famille, trouvent dans l'Association de l'apostolat de la prière tout ce qu'elles peuvent désirer pour alimenter leur piété, faire pénétrer et abonder dans leurs cœurs la sève de la vie chrétienne. Cette Association ouvre ses rangs à toutes les conditions et à tous les âges ; en fait elle est composée en majeure partie de femmes et de jeunes filles, qui, par la prière quotidienne, l'assistance aux réunions bi-mensuelles du premier et du quatrième dimanche du mois, la communion fréquente, travaillent à leur propre sanctification et à l'extension du règne de Dieu dans le monde. Cette Association est devenue florissante dans ces dernières années, grâce au zèle infatigable et à l'activité intelligente d'une religieuse de la Maison de Saint-André, à Saint-Hélier, qui, à force de démarches persévérantes, a réussi à réunir autour d'elle un groupe relativement nombreux de pieuses zélatrices, lesquelles, sous sa direction et celle du Supérieur de la Mission, travaillent efficacement à recruter des Associés nombreux et dévoués. Cette Association peut être considérée dans la paroisse comme un foyer intense de la dévotion au Sacré-Cœur, et par suite comme une source de bénédictions pour les familles et chacun des fidèles.

A Jersey, comme dans les autres parties du monde civilisé, l'adversaire du Christ et des âmes se sert de la presse, pour pervertir et corrompre les intelligences et les cœurs. Il ne réussit que trop dans cette œuvre néfaste. La mauvaise presse, dont le principal organe est le *Petit Parisien*, que viennent renforcer dans des proportions variées le *Journal*, le *Matin*, et quelques autres feuilles venimeuses de moindre importance, est colportée dans l'île avec une

activité infernale. A la mauvaise presse nous tâchons d'opposer la bonne presse ; mais sur ce terrain, comme sur beaucoup d'autres, nous luttons à armes inégales. Le grand obstacle, c'est la difficulté des communications avec le continent. Durant la plus grande partie de l'année, faute de ressources, nous ne pouvons assurer la distribution régulière des journaux qui ont la préférence des lecteurs catholiques, entre autres du *Nouvelliste de Bretagne*, que les catholiques d'origine bretonne accepteraient volontiers. Les journaux n'arrivent pas, ou bien arrivent avec des retards de deux ou trois jours ; et par suite de cette irrégularité les lecteurs se découragent, se désabonnent et facilement ont recours au mauvais journal, qui leur est offert à des conditions avantageuses, pour se tenir au courant de ce qui se passe dans le monde. En dépit de ces obstacles, la bonne presse trouve encore un nombre satisfaisant de lecteurs. Chaque semaine nous distribuons environ 250 *Pèlerins* accompagnés des *Causeries du Dimanche* (de la Maison de la Bonne Presse) et d'une petite feuille d'intérêt plutôt local et paroissial intitulée *le Semeur*, et qui rappelle de loin l'*Echo de Saint-Hélier*, supprimé en 1909 ; ajoutez à cela une centaine de *Croix des Côtes-du-Nord* et environ 60 *Croix du Dimanche*. Le journal quotidien est plus mal représenté : c'est à peine si nous arrivons à placer une vingtaine de *Croix quotidiennes* (de Paris) et de 30 à 50 *Nouvellistes de Bretagne*, selon les jours et les circonstances. Je ne dois pas oublier de mentionner ici une petite feuille mensuelle, organe de notre jeunesse catholique, et qui, rédigée par nos jeunes gens, porte le nom caractéristique de « *En avant* ». Elle est tirée à 400 exemplaires et sur ce nombre, grâce à l'activité de nos petits colporteurs, 250 exemplaires environ sont vendus chaque mois.

Notre grand désir c'est de pouvoir jeter à pleines mains la bonne semence dans le champ que le divin Laboureur nous donne à cultiver ; mais trop souvent nos efforts restent stériles, parce que la bonne semence fait défaut,

j'entends le bon journal, les publications de la bonne presse. Qu'il plaise à Dieu de multiplier la bonne semence et de donner aux ouvriers une activité persévérante, qu'aucun obstacle ne décourage !

Terminons ce trop long rapport par quelques détails sur une œuvre, qui, bien modeste à ses débuts, a pris rapidement des développements étonnants et est devenue l'une des plus importantes de cette mission de Jersey : l'*Orphelinat du Sacré-Cœur*. Fondé à la fin de l'année 1900 et établi provisoirement dans un immeuble pris en location, l'Orphelinat du Sacré-Cœur a été transféré, au mois de juillet de l'année 1901, dans la propriété actuelle, qui porte le nom de « Summerland », et, situé aux abords de la ville de Saint-Hélier, jouit tout à la fois des avantages de la ville et de la campagne. Les orphelins et les orphelines, alors peu nombreux, occupèrent l'ancienne maison d'habitation qui s'élevait au milieu des grands jardins potagers, dont une partie a été transformée en cour de récréation. A cette maison d'habitation ont été ajoutées successivement les constructions d'un aspect imposant, qui forment l'établissement actuel. Au faîte du bâtiment principal se dresse, dominant toute la ville, une statue monumentale du Sacré-Cœur qui protège et bénit.

L'Orphelinat du Sacré-Cœur accueille, à partir de l'âge de 2 ans, les enfants privés de leur père ou de leur mère, ou complètement orphelins : sous l'égide du Sacré-Cœur, ces pauvres enfants reçoivent une éducation chrétienne et une formation professionnelle qui leur permettra dans la suite de gagner honorablement leur vie. Jusqu'à l'âge de 13 ans, suivant la loi scolaire actuelle, les petites filles fréquentent l'école de Saint-André, les garçons celle de Saint-Thomas, où on va les conduire et où on va les reprendre deux fois le jour.

A partir de 13 ans, les jeunes filles sont formées à l'art ménager, se familiarisent avec les divers travaux que doit connaître et exécuter une bonne femme de ménage, une bonne mère de famille, et, suivant leur âge et leurs aptitu-

des, consacrent aussi une partie plus ou moins considérable de leur temps à travailler dans les divers ateliers annexés à l'Orphelinat.

Les garçons, habituellement à partir de 11 ans, quittent l'Orphelinat du Sacré-Cœur et sont hospitalisés dans l'établissement, contigu à celui de l'Orphelinat, et qui est connu sous le nom de « Saint Mary's House », précédemment « The Jersey Modern School ». — Lorsqu'ils ont cessé de fréquenter l'école élémentaire, ils sont formés à divers métiers, soit dans l'intérieur de l'établissement, soit au dehors : le plus grand nombre apprennent l'horticulture et l'arboriculture sous la direction d'un maître-jardinier, attaché à la maison Sainte-Marie.

Les deux établissements pourraient facilement hospitaliser 130 à 140 enfants. Actuellement le nombre des orphelins et orphelines atteint 110 environ. Dans l'Orphelinat du Sacré-Cœur, on compte 8 à 10 enfants au-dessous de 5 ans, une trentaine de petits garçons qui fréquentent l'école de Saint-Thomas, une quarantaine de petites filles qui fréquentent l'école de Saint-André et une quinzaine de jeunes filles qui ont quitté l'école et travaillent dans l'intérieur de la maison ou dans les ateliers. La maison de Sainte-Marie ne compte pour le moment qu'une quinzaine de jeunes gens, dont quelques-uns fréquentent encore l'école de Saint-Thomas ; les autres sont apprentis jardiniers, menuisiers, imprimeurs, etc.

Dans les ateliers de bonneterie et de tapisserie qui ont été créés à côté de l'Orphelinat, dans le but de fournir du travail aux orphelines et aux jeunes filles de la paroisse de Saint-Thomas, et qui ont pris un grand développement, travaillent actuellement une soixantaine d'ouvrières ; sur ce nombre 8 ou 10 orphelines au plus ; les autres viennent de la ville ou de la campagne. Cette œuvre, que le Sacré-Cœur bénit visiblement, deviendra de plus en plus prospère, nous l'espérons du moins, et sera la sauvegarde de bon nombre de nos jeunes filles.

Par quels moyens le R. P. Recteur de Saint-Thomas est-il parvenu à fonder, à développer, à soutenir les œuvres importantes qu'il vient d'énumérer? « *Secretum meum mihi! Secretum meum mihi!* » C'est là son secret ; qu'on lui permette de jeter un voile discret sur ce point. Tout ce qu'il peut dire c'est que la bonne Providence a bien voulu mettre à sa disposition des moyens d'une efficacité exceptionnelle; de ces moyens il s'efforce de tirer le meilleur parti possible et il continuera de les exploiter pour le plus grand bien des âmes aussi longtemps que le bon Dieu voudra.

Aux lecteurs qui auront eu la patience de me suivre jusqu'au bout, et qui ont pu constater avec moi les progrès réels réalisés par le catholicisme dans l'île de Jersey, depuis que ces missions ont été confiées à la Congrégation des Oblats, je demande le secours fraternel de leurs bonnes prières, pour que la bénédiction de Dieu continue de féconder le travail des Missionnaires, pour que l'île de Jersey, détachée violemment de l'Eglise catholique au XVI[e] siècle, retrouve, au XX[e] siècle, la foi que lui ont apportée ses premiers apôtres et redevienne l'enfant soumise de la sainte Eglise de Dieu et une portion privilégée du royaume du Sacré-Cœur et de la Vierge Immaculée.

L. LEGRAND. *O. M. I., supérieur.*

PROVINCE D'ALLEMAGNE

Maison de Saint-Charles.

(Suite du rapport publié, nos de décembre 1910, p. 371, et juin 1911, p. 190.)

3. — *Vie de piété au juniorat.*

En 1905, Saint-Charles vit son nom quelque peu modifié ; c'est à cette époque que l'on commença à l'appeler *Collegium Carolinum* au lieu de *Sankt Karl*. En cela on se rapprocha d'un usage suivi en Allemagne. Là-bas, en effet, on donne des noms de ce genre à des établissements, à des internats tenus par des ecclésiastiques ou des religieux. A Rome même, on le sait, les maisons où les jeunes clercs des différentes nations vivent comme internes, portent le nom de collège; et, sans aller aussi loin, le scolasticat des Pères Jésuites, qui se trouve dans notre voisinage, s'appelle collège Saint-Ignace, *Collegium Ignatianum*.

Quoi qu'il en soit de la nouvelle dénomination, saint Charles Borromée, *l'épithète Carolinum le dit*, reste le patron de notre chère maison, et cette maison ne sera jamais un collège au sens que l'on attache communément à ce nom en France ; non, saint-Charles est simplement et restera toujours un juniorat. L'esprit qui doit animer nos enfants, ces futurs prêtres et missionnaires, est tout autre que l'esprit d'un collège mondain et diffère d'un petit séminaire lui-même. S'il leur est permis d'égaler les jeunes étudiants du monde sur le terrain de la science, il est un autre terrain où ils doivent se distinguer d'eux et chercher à les surpasser, c'est celui d'une piété solide. Et cette piété,

c'est un dévouement sincère au service de Dieu, c'est la promptitude à faire tout ce qui plaît à Dieu, donc aussi à pratiquer dès maintenant les grandes vertus qui font les vrais apôtres ; c'est l'esprit de foi, l'esprit surnaturel, qui du reste a si facile prise sur des âmes encore tendres.

La piété réside avant tout dans le cœur, qu'elle échauffe et fortifie. Mais là elle a besoin d'être entretenue, et cela, selon les exigences de la nature humaine, par le secours des pratiques extérieures ; car ces pratiques, sans constituer l'essence de la piété ou de la dévotion, en sont néanmoins d'ordinaire l'aliment indispensable, comme le combustible pour entretenir le feu. Voyons donc ce qui se fait à Saint-Charles pour nourrir la piété dans le cœur de nos junioristes.

a) Exercices de piété. — Chaque matin, immédiatement après leur prière, qu'ils récitent tous ensemble, ils ont une petite méditation de dix minutes, faite par le R. P. Supérieur ou l'un des Pères professeurs. Ils assistent ensuite à la messe de communauté. Plusieurs fois en semaine et, en règle générale, à toutes les fêtes de double majeur, ils y chantent de pieux cantiques populaires à une ou plusieurs voix, qui alternent avec des prières vocales. Ces cantiques, usités la plupart en Allemagne et tous du meilleur choix, se trouvent maintenant dans un beau recueil intitulé : *Jubilemus Deo* et composé récemment par deux de nos Pères, les Pères Klein et Haim, artistes et maîtres dans la matière ; ils sont, de même que les prières, toujours en rapport avec la fête du jour, ou avec le saint sacrifice, ou avec la partie actuelle de l'année liturgique, et aident ainsi nos enfants, notamment les plus jeunes, non seulement à vivre de la vie de l'Eglise, mais encore à suivre la célébration de nos saints mystères dévotement, sans fatigue ni ennui (*Maria Immaculata,* mars 1911).

Dans le courant de la journée ils reviennent plusieurs fois encore à la chapelle, aux pieds du divin Maître. Ainsi, en dehors de la petite visite qu'ils font avec toute la com-

munauté après le dîner et le souper, ils ont leur visite particulière au Saint Sacrement et à la Sainte Vierge, visite, courte il est vrai, et combinée avec la récitation du chapelet. Le soir, à certains jours, ils ont le salut du Saint Sacrement, qui dure une demi-heure ou un quart d'heure ; ils y chantent généralement des motets latins, comme ce fut toujours la coutume dans nos maisons, et ces motets se trouvent également en grande partie dans le nouveau recueil mentionné ci-dessus.

Les soirs où, en semaine, il n'y a point de salut d'un quart d'heure, le R. P. Supérieur leur fait une petite lecture spirituelle ou conférence. Les anciens junioristes qui liront ces lignes savent en quoi cet entretien consiste : ils se rappelleront sans doute les avis pratiques qu'il y reçurent, et s'accorderont à avouer que cet exercice très intéressant contribue beaucoup à maintenir le bon esprit parmi la jeunesse studieuse.

Enfin, après la récréation qui suit le souper, les élèves se réunissent une dernière fois dans leur oratoire sous la présidence d'un Père pour y faire ensemble et à haute voix leur prière du soir. Ils terminent ainsi la journée comme ils l'ont commencée, c'est-à-dire avec Dieu et ses Saints, qui veilleront sur eux durant la nuit. Pas n'est besoin de rappeler que chaque jour ils font ensemble une petite prière avant et après les classes, avant et après les études, de même qu'avant et après les repas : ces petites prières sont en latin. Avant chaque promenade il font ensemble la visite d'usage ; et pour ce qui regarde les temps libres, il leur est permis et même conseillé d'en passer une partie à la chapelle.

Telle est leur vie de piété en semaine. Les dimanches et jours de fêtes chômées, jours spécialement consacrés au service divin, il y a à Saint-Charles, outre la belle messe de communauté, une grand'messe ordinaire ou une messe solennelle ; dans l'après-midi, vêpres solennelles, ou exercice pieux avec bénédiction, ou salut solennel. Les diffé-

rentes parties de la grand'messe ordinaire sont chantées alternativement par la communauté entière et un petit chœur de chantres (*soprani ou ténors*), et cela d'après les mélodies grégoriennes de la dernière édition vaticane. A la messe solennelle des plus grandes fêtes un nombreux chœur mixte ou de voix d'hommes exécutent le plus souvent les chefs-d'œuvre de Palestrina ou les meilleures compositions modernes du style de ce grand maître, entre autres celles de Mgr Neckes, chanoine d'Aix-la-Chapelle, qui jouit en Allemagne d'une juste renommée comme compositeur de bon goût. Ainsi, nos chants liturgiques, et il en est de même de nos magnifiques chants aux saluts solennels, sont tels que la Sainte Eglise veut les avoir, aptes non seulement à rehausser la beauté du culte, mais encore à captiver l'attention de nos élèves et à les intéresser plus vivement aux saintes cérémonies ; car, il faut leur rendre ce témoignage, ils sont amateurs de beaux chants et savent en général les goûter (*Maria Immaculata*, mars 1911.)

b) Fréquentation des sacrements. — A côté des pratiques journalières et hebdomadaires que nous venons d'indiquer, il est d'autres sources où la piété chrétienne puise de quoi se maintenir dans la ferveur et la fécondité ; ce sont les sacrements, ces grands moyens extérieurs de sanctification que Jésus-Christ a laissés à son Eglise, et en premier lieu les sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

Or, nos junioristes reçoivent ces deux sacrements avec assiduité. Ainsi, c'est la coutume qu'ils se confessent tous les huit jours, et cette confession fréquente, qui est pour eux comme pour nous religieux un si grand bienfait, leur est facilitée par la liberté qu'ils ont de s'adresser à plusieurs confesseurs. Ils communient plus souvent encore. Car chaque dimanche, chaque grande fête et chaque premier vendredi du mois il y a communion générale, et depuis le célèbre décret de la Sacrée Congrégation du Concile, il y en a qui s'approchent de la sainte table plusieurs fois par

semaine, en sorte que chaque matin il y a un bon nombre de communions.

On ne peut que s'en féliciter. Et qui douterait que, si nos enfants communient fréquemment, mettons même quotidiennement, mais avec les dispositions que l'Eglise elle-même demande, ils n'en retirassent les plus beaux fruits pour leur vocation et leur salut éternel! Evidemment, ceux qui communient bien, qui puisent souvent et avec un cœur pur *de fontibus Salvatoris*, ne sauraient se perdre, ni perdre les autres.

Cependant de peur qu'une pratique si excellente n'eût comme conséquence d'abréger outre mesure l'étude du matin, on avait établi, en 1908, que l'action de grâces des élèves ne se prolongerait plus en semaine jusqu'après l'élévation de la seconde messe, mais seulement jusqu'à l'offertoire; et au mois de février de la présente année il fut décidé que désormais le déjeuner aurait lieu dix minutes plus tard, et que deux classes du matin seraient diminuées de cinq minutes. On voit par là que nous sommes les maîtres ici et que personne ne nous gêne dans l'exercice de notre liberté des programmes.

c) Dévotions principales. — Mais continuons. Vers qui la piété de nos junioristes se portera t-elle de préférence pour avoir un nouveau réconfort? En d'autres termes, quelles seront leurs dévotions principales et en même temps pour eux autant d'écoles de vertu? C'est d'abord, on le devine, la dévotion, l'amour envers Celui qu'ils reçoivent si souvent, envers Notre-Seigneur, leur ami par excellence; c'est la dévotion si catholique à son Sacré-Cœur, telle qu'elle est approuvée et recommandée par la sainte Eglise. En l'honneur du Sacré-Cœur on a toujours fait à Saint-Charles le premier vendredi du mois. En ce jour, outre la communion générale dont nous avons déjà fait mention, il y a grand salut avec sermon, amende honorable et chant du cantique des gardes d'honneur. Nous faisons aussi le mois dit du Sacré-Cœur; chaque

soir du mois de juin nous nous réunissons tous à la chapelle autour de notre belle statue du Sacré-Cœur pour un petit exercice, lequel consiste dans le chant d'un cantique, une lecture édifiante et la récitation des nouvelles litanies. Cette année nous avons commencé à faire chaque vendredi du carême le chemin de croix, exercice souverainement agréable au divin Sauveur et fort avantageux à la piété compatissante que nous devons avoir envers lui.

Mais les bons junioristes ne sauraient séparer dans leur amour la sainte Vierge d'avec son divin Fils. A la récitation quotidienne du chapelet ils ajoutent en l'honneur de Marie les pratiques suivantes. De même qu'ils donnent le premier vendredi du mois au Cœur de Jésus, de même, d'après une coutume ancienne, ils consacrent spécialement le second samedi à sa sainte Mère. En ce second samedi la messe est toujours en couleur, on y chante, beaucoup y font la sainte communion, et le soir il y a grand salut. En 1897, à la clôture de la retraite annuelle, on inaugura solennellement la dévotion à Notre-Dame du Perpétuel Secours; l'image bien connue se trouve à l'entrée du chœur de notre chapelle, à droite, et une fois par mois, le dimanche, il y a exercice en l'honneur de la Vierge du Perpétuel Secours. Le mois de mai se fait à Saint-Charles de la même manière que le mois de juin, et au mois d'octobre nos enfants récitent chaque jour, mais sans aucune perte de temps, trois chapelets ou le rosaire entier.

Saint Joseph, qu'il ne serait pas permis d'oublier, complète dans notre dévotion la Trinité terrestre. Nous faisons son mois, le mois de mars, comme ceux de juin et de mai. Le troisième mercredi de chaque mois lui est spécialement consacré, et l'on fait en ce jour en son honneur ce qui se fait le second samedi en l'honneur de la sainte Vierge. Nous l'invoquons expressément avec elle au commencement des divers exercices, et nous célébrons solennellement sa fête le 19 mars.

Nous indiquons seulement les dévotions qui se pratiquent en commun par tous les junioristes. Quant à d'autres dévotions de moindre importance, elles sont laissées à leur libre choix, et il leur est permis à tous d'avoir des relations de sainte et confiante amitié avec leur ange gardien, ou leur saint patron, ou n'importe quel habitant de la cour céleste : *positis ponendis*, leur piété n'y perdra pas.

d) Fêtes religieuses. — Par leur caractère ces fêtes ne sont pas seulement de nature à faire succéder la sérénité aux nuages de tristesse qui pourraient parfois s'amonceler dans l'âme de nos junioristes; elles sont encore pour eux autant d'occasions de se retremper dans la piété. Telles qu'elles se sont célébrées de tout temps à Saint-Charles, elles fourniraient à elles seules la matière suffisante pour pour tout un long rapport, si nombreuses et si variées sont les descriptions que les chroniqueurs en ont laissées. Forcés de nous limiter ici à quelques détails, nous noterons surtout les particularités avec lesquelles nos fêtes reviennent chaque année.

Voici d'abord la délicieuse fête de Noël, pour laquelle nos sacristains construisent toujours une crèche monumentale. Après la splendide messe de minuit, où tous communient, on se rend au réfectoire pour le réveillon traditionnel. Puis on reste quelque temps autour de l'arbre de Noël, qui ne saurait manquer à la fête. Il est majestueusement planté au milieu de la salle, dont il touche le plafond; ses branches sont ornées de petites bougies et chargées de mille douceurs, que les amateurs se partageront ensuite comme des dépouilles opimes. On l'illumine, et tous, accompagnés d'un petit orchestre, chantent ces vieux airs de Noël, dont la beauté est toujours jeune. Vient, bientôt après, l'Epiphanie, avec ses nombreux rois de la fève, qui paraissent tout fiers de leur dignité si éphémère pourtant et si dangereuse.

Voici plus tard la Semaine sainte avec ses touchantes

cérémonies. Nos junioristes ont l'avantage de les voir toutes dans notre chapelle; ils entendent aussi le chant des deux Passions et des Lamentations, psalmodient l'office des Ténèbres avec les Pères, suivent, dans la mesure du possible, les pieux usages de la Congrégation ; et quand Pâques, la fête des fêtes, est venue, ils chantent l'*Alleluia* avec l'enthousiasme et la joie des vrais enfants de l'Eglise.

Le lundi de la Pentecôte ils font leur pèlerinage au tombeau de saint Gerlach, à l'église paroissiale ; là il y a grand'messe solennelle, célébrée et chantée uniquement par les Oblats de Saint-Charles. A la Fête-Dieu, après midi, ils sont heureux de pouvoir descendre au noviciat pour y assister à la procession du Saint Sacrement. Cette même procession se fait ici en la fête du Sacré-Cœur, notre fête titulaire, sous la présidence de M. le Curé de Houthem. On y déploie une pompe extraordinaire; on traverse, au chant de pieux cantiques, les allées du parc et du jardin potager, faisant halte à quatre gracieux reposoirs (*Maria Immaculata,* octobre 1910).

Nommons encore en passant les principales fêtes de Notre-Dame : l'Immaculée Conception, titulaire de notre Congrégation, la Nativité, l'Annonciation, la Purification; puis la saint Joseph, la saint Jean, la saint Pierre, la saint Charles, la saint Louis de Gonzague, au moins en partie, etc., fêtes dont le Concordat a renvoyé la solennité aux dimanches suivants, mais que les habitants de Saint-Charles chôment pour la plupart, à l'exemple de la bonne population limbourgeoise.

Nous ne saurions passer sous silence notre fête du 17 février et la clôture de la retraite annuelle; car pour nos élèves, qui y assistent, elles sont, comme pour nous, des occasions de se redonner tout entiers à Dieu et de s'affermir dans l'estime de leur vocation. Aussi, les orateurs de circonstance n'omettent jamais de leur adresser quelques bonnes paroles dans ce sens.

La chronique de la maison relate encore deux fêtes, qui

constituaient jadis de petits événements pour nous, mais qui sont devenues des faits purement historiques ; ce sont la prise de soutane par les élèves de première et la première communion. Depuis 1897 les élèves du premier cours ne se revêtent plus de la soutane qu'après leur postulance au noviciat ; et quant à la première communion, depuis 1907 nous envoyons ceux de nos élèves qui ne l'ont pas encore faite, chez eux, pour cette solennité, ce qui d'ailleurs n'aura plus lieu dorénavant, étant donnée la pratique prescrite tout récemment par Rome.

Or, ce qui signale nos fêtes religieuses, en particulier les fêtes de première classe, ce qui les rend aptes à nourrir la piété, c'est qu'on s'attache à leur donner le plus de solennité possible. Alors le chœur de la chapelle est magnifiquement orné. A la grand'messe avec diacre et sous-diacre, de même qu'au salut, une brillante phalange d'enfants de chœur remplissent le sanctuaire, formant couronne autour du tabernacle, et, pour nous servir de l'expression d'un brave lieutenant allemand de la colonie africaine, « évoluant comme un petit corps d'élite devant la majesté souveraine ». Les chants, eux aussi, sont de toute beauté, et parfois, comme c'est ordinairement le cas à la fête du Sacré-Cœur, le maître-autel disparaît comme dans un océan de lumières artistement disposées.

Voilà, en ses principaux traits, la vie religieuse, la vie de piété que les junioristes mènent à Saint-Charles depuis de longues années.

4. — *Joie et délassements au juniorat.*

Pareille vie n'est pas précisément pour les rendre tristes et maussades. Tout au contraire ; la piété bien comprise, bien dirigée et pratiquée dans une sage mesure est la source de la vraie joie, de la joie en Dieu, et c'est elle surtout qui fait que les années passées au Juniorat comptent parmi les années les plus charmantes dans la vie du mis-

sionnaire oblat. L'expérience prouve abondamment que les Junioristes les plus consciencieux au travail et les plus franchement pieux, sont aussi les plus heureux.

Cependant nous cherchons à procurer d'autres joies à nos enfants, des joies d'un ordre moins élevé sans doute, mais très légitimes et salutaires. Tout en combattant en eux la légèreté et la dissipation, nous voulons faire régner parmi eux cette gaîté de bon aloi qui semble être la compagne naturelle et inséparable du jeune âge. Et puis nous nous gardons bien d'oublier qu'à eux aussi il faut *mens sana in corpore sano*, qu'ils ont une vie et une santé corporelles à soigner, et qu'ils ont besoin de délassements. Joies et délassements au Juniorat de Saint-Charles, voilà ce dont nous allons entretenir le lecteur pour achever cette seconde partie de notre rapport.

a) Délassements de chaque jour. — Et d'abord quels sont les délassements et les petites joies de chaque jour ? Pour avoir une réponse à cette question, il faut suivre nos Junioristes au dortoir, au réfectoire et à la cour des récréations ; car les soins que nous consacrons à leur vie corporelle et à leur santé, peuvent se ramener à ces trois choses : sommeil, repas et jeux. Donc, d'après le règlement aujourd'hui en vigueur, nos enfants vont se coucher le soir à 8 h. 40 et se lèvent le matin à 5 h. 20 ; ils ont par suite autant d'heures de repos que de travail, un peu moins de 9 heures. Les dimanches, les jours de fêtes et en vacances ils ne se lèvent qu'à 6 heures, mesure qui a été étendue, il y a une demi-douzaine d'années, à toute la communauté pour les dimanches et les fêtes.

Ils se réunissent cinq fois par jour au réfectoire : le matin à 7 h. 40 pour le déjeuner ; à 10 h. 1/4 pour un second petit déjeuner, excepté les dimanches, les jours de fêtes et en vacances ; à midi pour le dîner ; à 4 h. 1/4 pour le goûter, et le soir à 7 h. 1/2 pour le souper. En général, à cet âge, l'appétit est excellent, et le temps passé au réfectoire n'est pas du temps perdu. « Honni soit qui mal y

pense ! » N'oublions pas que tout en faisant leurs études, nos enfants doivent se développer physiquement et refaire leurs forces usées au travail et au service du bon Dieu. Depuis trois années leur boisson de table est celle du curé Kneipp, sauf les dimanches et jours de fêtes, où on leur sert un verre de bière au dîner. Seuls les élèves des trois premiers cours servent au dîner et au souper et font la lecture à tour de rôle pendant les trois repas principaux. La chaire du lecteur peut être classée parmi les antiquités, les monuments historiques de Saint-Charles, car elle est l'ouvrage de notre bon Père provincial actuel.

Parfois, et c'est la règle générale pour les dimanches et fêtes, la lecture est remplacée par ce que nous appelons *Deo gratias*. Quand celui qui le donne, le motive en même temps, soit en communiquant une heureuse nouvelle, soit en souhaitant la bienvenue à quelque visiteur distingué, le *Deo gratias* est accueilli avec une grande explosion d'enthousiasme et des applaudissements à tout rompre : pensez donc, 200 paires de mains qui battent à l'envi, tandis que tous les visages rayonnent.

Les voici maintenant en récréation. Outre les courtes pauses qui viennent s'intercaler entre les heures de classe et d'étude, ils ont plusieurs récréations par jour : un quart d'heure avant la première messe du matin, trois bons quarts d'heure après le dîner, un quart d'heure après le goûter et une petite demi-heure après le souper. Les dimanches et jours de fêtes les récréations sont plus longues et deviennent en partie temps libre. Ces récréations, les élèves les prennent tous dans une même cour, de manière cependant que ceux de la même classe jouent ensemble, sans se mêler avec ceux d'une autre classe. La cour forme un vaste carré planté de châtaigniers sauvages et de tilleuls; elle se trouve, comme on l'a dit ailleurs, à l'est de l'aile droite, elle est donc bordée à l'ouest par cette aile, au sud et à l'est par un léger grillage en fil de fer et une haie de jeunes sapins, au nord par une grande halle, qui sert

d'abri en temps pluvieux. En été on permet aux élèves de prendre une partie des récréations au parc, qui leur offre plus de frais ombrage et de poésie que l'aire poudreuse de la cour. Ils se livrent, autant que possible, à des jeux mouvementés, au jeu de barres, à différents jeux de balles, voire à des jeux guerriers, etc.

Et il faut qu'ils jouent et se donnent du mouvement ; c'est pour eux de la plus grande importance tant au point de vue moral qu'au point de vue physique ; pour dire le mot, cela chasse la mauvaise humeur et le mauvais esprit. Et quand, à la fin d'une journée bien remplie, nos Junioristes prennent leurs derniers ébats, ils peuvent, eux aussi, *mutatis mutandis,* chanter avec le petit collégien qui contait ses peines :

Pourtant, malgré tant de misères,
Je mange, dors, m'amuse bien ;
Et s'il est des jours moins prospères,
Le soir il n'y paraît plus rien.

b) Promenades. — Les récréations ne sont pas leurs seuls délassements ; ils en ont de plus attrayants encore, ce sont les promenades. Chaque semaine il y en a deux de règle, et dans le courant de l'année un certain nombre dites de faveur. On les fait par trois groupes séparés, soit à travers les plateaux qui environnent Fauquemont, soit le long de la Gueul, dans laquelle nos jeunes hydrophiles sont si heureux de se jeter en été.

Ces promenades ne durent guère plus de deux heures. Parfois, pendant la belle saison, on accorde pour l'après-midi une excursion plus longue, dont le rendez-vous ordinaire est le *Rotzpark* de Fauquemont. C'est un emplacement aménagé pour des touristes, au versant de l'une des collines qui forment chaîne sur la rive gauche de la Gueul. Là, après un tour de promenade ou même un bain dans la Gueul, on prend un petit goûter, qui se compose pour l'ordinaire d'une tartine et d'un modeste flacon de bière. Nos

joyeux excursionnistes complètent ce menu par leurs chants, qui remplacent les morceaux de fanfare des anciens jours ; puis ils reforment leurs rangs et regagnent tout heureux les hauteurs de Ravensbosch.

Mais ce qui, en fait de sortie, l'emporte de beaucoup à leurs yeux, ce sont les grandes promenades, moins fréquentes que les excursions au Rotzpark, mais d'autant plus charmantes. Quel plaisir, en effet, de pouvoir s'en aller au loin par monts et par vaux, respirer le grand air des campagnes en fleurs, voir de nouvelles beautés de la nature, et cela toute une journée. Le départ a lieu après le déjeuner. Les élèves, endimanchés, débarrassés de tout souci, munis d'un léger viatique et de leurs cahiers de chants, s'avancent, classe par classe, sous la conduite de leur professeur ordinaire; la voiture, chargée de vivres, les suivra plus tard. Ils prennent différentes directions; pour le dîner et le goûter ils se réunissent dans quelque bosquet écarté, ou aux environs d'une ferme, dont le maître nous est sympathique, ou dans une villa que le riche patron a gracieusement mise à notre disposition. Entre temps on fait des digressions sur les bords de la Meuse ; on escalade quelque hauteur encore inexplorée; on risque même d'aller visiter la magnifique cathédrale de Maestricht ou une autre église renommée pour son architecture et son antiquité, et l'on rentre pour le souper.

Ces grandes promenades, nos Junioristes les font ordinairement à la manière des plus vaillants touristes, c'est-à-dire à pied, sans s'effrayer de la fatigue et de la sueur qu'il leur en coûtera; car *ubi amatur non laboratur*. Tous les sept ans nous les conduisons aussi en chemin de fer jusqu'à Aix-la-Chapelle, à l'époque où l'on fait l'ostension des grandes reliques. Ce voyage ayant lieu vers la fin de l'année scolaire, leur sert alors de prélude aux vacances d'été.

c) Vacances. — Des vacances? mot d'une puissance magique, chose à laquelle on songe si longtemps d'avance!

Des vacances? Eh bien! oui, nos Junioristes en ont, comme tous les étudiants de tous les pays en ont toujours eu; et ils en ont quatre fois par an : deux semaines à Noël, du 24 décembre au 6 janvier inclusivement; à Pâques une douzaine de jours, du mercredi saint au dimanche *in Albis*; toute l'octave de la Pentecôte, et six semaines en été, de la mi-juillet, fin de l'année scolaire, jusqu'à la rentrée, au commencement de septembre. Pour les grandes vacances d'été ils se rendent tous dans leurs familles; c'est depuis une douzaine d'années une règle qui ne souffre plus d'exception. Evidemment ils se soumettent bien volontiers à cette règle; d'autre part ils semblent être également heureux de rentrer, au jour marqué, dans leur seconde famille, qui est Saint-Charles : car en proportion de leur grand nombre les soi-disant défections sont très rares, bien rares aussi les victimes du mal du pays, que l'un ou l'autre avait oublié de laisser au delà de la frontière. Quant aux petites vacances de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, ils les passent ici, et fort agréablement. Ils reçoivent alors de nombreuses visites de leurs parents; ils n'ont ni études sérieuses ni classes, mais seulement des heures libres, de longues récréations, de fréquentes sorties, de nombreux exercices de chant et de musique *ad libitum*, et c'est principalement pour ces vacances que les différents cours organisent à tour de rôle des séances théâtrales. En somme ils se reposent aussi bien que chez eux; même ces jours de repos prolongé s'écoulent trop rapidement au gré de plus d'un.

d) Fêtes de famille. — Si toutefois ce n'est pas assez de délassements et d'innocents plaisirs, nos fêtes en comblent la mesure; non seulement nos fêtes religieuses, dont nous avons déjà dit un mot, mais encore nos autres fêtes, nos différentes réunions que l'on pourrait appeler fêtes et réunions de famille, parce qu'elles ont certainement pour résultat de rendre la vie de communauté agréable à nos Junioristes, d'entretenir cet esprit qui doit

caractériser les fils spirituels du vénéré Père de Mazenod, les Oblats de Marie Immaculée, et même les Oblats en herbe.

Ces fêtes et réunions ne manquent donc pas à Saint-Charles. Rappelons-en seulement quelques-unes. Notre plus belle fête, la journée la plus délicieuse sous ce rapport, est sans contredit la fête du Supérieur local ; il faut en avoir été témoin pour s'en faire une idée. C'est, comme on l'a dit en termes assez pittoresques, « jour de grand pardon, où toutes les libertés nous sont octroyées, hormis celle d'offenser le bon Dieu et de chagriner le prochain ». La veille de ce « grand jour », dans la soirée, les Pères et Frères convers, après avoir complimenté le héros de la fête dans sa chambre, le conduisent à la salle du théâtre. Les junioristes l'y attendent, et dès qu'ils le voient arriver, ce sont de leur part des applaudissements interminables. Dans une adresse bien rédigée, leur premier admoniteur, accompagné de deux enfants du cours préparatoire, se fait l'interprète des souhaits que leur amour et leur reconnaissance envers un Père bien-aimé leur ont inspirés pour la circonstance. Que de bonnes et gentilles choses renfermées chaque année dans cette adresse ainsi que dans la réponse du Supérieur ! De tout ce que le *codex historicus* en a conservé jusqu'ici, on pourrait faire une collection pour le moins aussi gracieuse que les bouquets de fleurs naturelles et de fleurs spirituelles dont les junioristes accompagnent chaque fois leurs souhaits. — Par les soins et sous la direction du Révérend Père Econome et d'un autre Père, le réfectoire se revêt, durant la nuit, d'une riche parure de guirlandes, de festons, de couronnes, d'armoiries, d'inscriptions, etc., qui en font vraiment un *cœnaculum grande stratum*. — A la messe de communauté, à la messe solennelle et au salut, on exécute les plus beaux chants avec un entrain sans pareil. — Le soir, à la représentation théâtrale, on joue de même l'une des plus belles pièces, et l'orchestre nous fait les honneurs de ses plus beaux mor-

ceaux. Bref, des cœurs dévoués et des mains diligentes mettent tout à contribution pour faire de cette journée une journée unique.

Une autre fête de famille, moins brillante, mais toujours très solennelle et saintement joyeuse, est celle du patron de la maison, saint Charles Borromée. C'est encore une fête, une réunion de famille que celle du 31 décembre, à laquelle tout se passe comme à la veille de la fête du Supérieur; celui-ci, entouré des Pères et des Frères convers, reçoit alors les vœux de bonne année des junioristes, et leur offre les siens sous forme d'avis salutaires. Ce sont pour nous autant de fêtes de famille que l'anniversaire du commencement de la Congrégation, le 17 février, la fête patronale du Très Révérend Père Général, du Révérend Père Provincial, de l'un des Pères de la maison. Celui-ci, à cette occasion, dit la messe de communauté ; en son honneur on délie les langues au déjeuner et au dîner; on l'acclame chaudement, et s'il est professeur ordinaire, ses élèves ont le privilège de se réunir la veille dans sa cellule pour le complimenter et être complimentés en attendant qu'on se revoie en classe.

Et ne sont-ce pas autant de charmantes réunions de famille que nos soirées récréatives, nos séances théâtrales, organisées non seulement pour la fête du supérieur local et la fête de la maison, mais encore pour les petites vacances, pour les adieux à la fin de l'année scolaire et d'autres circonstances? Depuis plusieurs années il est d'usage que les différents cours, le cours préparatoire y compris, se chargent successivement de tous les frais de ces séances. Les élèves s'y préparent longtemps d'avance sous la direction de leur professeur ordinaire; ils le font volontiers, et il est aisé de constater que tous s'efforcent d'égaler sinon de surpasser ceux qui les ont précédés sur la scène. C'est donc pour eux un moyen d'émulation *sui generis*; c'est aussi un excellent exercice, qui les habitue dès maintenant à paraître et à parler en public, sans

timidité, mais plutôt avec une certaine aisance. Les programmes de ces soirées offrent une grande variété : ce sont des chants, des poésies, des discours en différentes langues, des pantomimes, des pièces de théâtre qui y figurent. Ces dernières sont tantôt amusantes, tantôt sérieuses, comiques ou tragiques. On joue souvent, non sans succès, des pièces du théâtre classique, des compositions de Schiller, de Shaskespeare, de Caldéron et d'autres poètes de nom, en y faisant les modifications que nécessitent notre personnel et notre milieu. L'orchestre, qui compte un grand nombre d'exécutants, a toujours sa bonne part dans nos réunions au théâtre; nos jeunes virtuoses, en dignes émules de nos acteurs, s'essayent eux aussi aux chefs-d'œuvre des grands maîtres, tels que les Mozart, les Haydn, etc. Tous, chanteurs, orateurs, acteurs et musiciens, se tirent ordinairement si bien d'affaire que le R. P. Supérieur a la douce satisfaction de pouvoir les féliciter, tout en attirant leur attention sur la morale, sur les leçons pratiques qui se dégagent des pièces jouées. C'est ainsi que se vérifie toujours de quelque manière le dicton qui ornait autrefois le haut de la scène : *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.* (*Maria Imm.*, fév. 1911.)

Epilogue. — Le règlement de Saint-Charles.

Nous avons terminé la deuxième partie de notre article. Cependant, avant de quitter nos lecteurs, il nous faut, pour être fidèles à notre promesse, leur montrer le chemin que nos junioristes doivent suivre, non pour arriver de Fauquemont à Ravensbosch, mais pour atteindre le but même du juniorat; et ce chemin n'est autre que le règlement de la maison.

Or, en écrivant ce mot « règlement », nous nous rappelons une des plaintes de ce petit collégien, dont nous avons fait la connaissance précédemment. Il disait, le pauvre petit :

Lorsque le matin je sommeille
Entre mes draps bien chaudement,
Soudain la cloche me réveille :
Debout ! c'est là le règlement.

Pratiquement c'est le cas pour nos junioristes. En effet, d'après le règlement des jours ordinaires ils se lèvent, hiver et été, à 5 h. 20, alors que dans le monde il est loisible à plus d'un étudiant de rester encore dans les bras de Morphée. A 5 h. 40 ils ont leur prière du matin et leur petite méditation, à 6 h. la sainte messe, vers 6 h. 40 étude, et 7 h. 40 le déjeuner. Après le déjeuner ils vont mettre ordre dans les dortoirs et les vestiaires, et descendent en récréation. A 8 h. 20 a lieu la première classe, à 9 h. 20 la deuxième, à 10¼ le second déjeuner, à 10½ la troisième classe, à 11 h. 35 étude. A midi dîner, puis récréation ; à 1 h. ¾ étude, à 2 h. la quatrième classe, à 3 h. 10 la cinquième classe ; à 4 h. ¼ le goûter suivi d'une récréation, de la visite et du chapelet. De 5 h. à 7 ¼ il y a deux heures d'étude et à 7 h. ¼ lecture spirituelle ou salut. Suivent à 7 ½ le souper, à 8 h. la dernière récréation, à 8 h. ½ la prière du soir, à 8 h. 40 le coucher.

« Le règlement de Saint-Charles, lui aussi, a bien changé », penseront sans doute les anciens, quand ils auront lu ces lignes. Oui, il a bien changé, bien « évolué », pour parler à la moderne. Mais les changements par lesquels on l'a fait passer, de pair avec l'édifice matériel, pendant vingt-cinq années, furent des changements *de bono in melius*. Lorsqu'on le considère tel qu'il est aujourd'hui, avec les détails et les variantes que nous avons fait connaître en décrivant la vie de nos junioristes, on acquiert la persuasion qu'il forme un système d'éducation bien élaboré ; et quoiqu'il partage le sort commun des choses d'ici-bas, dont aucune n'est parfaite sous tout point, il n'en a pas moins fait ses preuves et produit des résultats satisfaisants. Ce règlement, on le voit, embrasse pour ainsi dire toute la journée du junioriste, le forçant à être sérieuse-

ment et utilement occupé du matin jusqu'au soir. A la vérité, c'est un joug, surtout pour les commençants, mais un joug salutaire, dont la prétendue pesanteur disparaît peu à peu. En se pliant volontiers à ce joug de la discipline, le bon junioriste se soustrait par le fait même à la tyrannie du caprice ; en suivant toujours le règlement, il ne perdra jamais son temps, trouvera même du temps libre, tout en évitant les dangers de l'oisiveté, et acquerra en un temps relativement court les mêmes connaissances auxquelles d'autres ne parviennent qu'après un plus grand nombre d'années : car rien de plus favorable au progrès dans les études qu'une vie bien réglée (*Maria Immaculata*, janvier 1911).

Du reste, en toutes choses il faut considérer la fin. Le règlement bien suivi donne aux junioristes le goût de l'ordre et leur fait faire l'apprentissage des vertus dont ils auront tant besoin comme religieux, de l'obéissance parfaite, du renoncement à la volonté propre, etc. Et quand ils seront parvenus au but de leur vocation, ils éprouveront eux-mêmes la vérité de cette parole du prophète, que nous redisions la semaine passée à l'office des Ténèbres :

« *Bonum est viro, cum portaverit jugum ab adolescentia sua.* »

Saint-Charles, le 21 avril 1911.

(*A suivre.*) *Le Chroniqueur de Saint Charles.*

VICARIAT DE CEYLAN

Rapport sur le Vicariat (19 mars 1911).

Le premier rapport officiel du vicariat de Ceylan est daté de juillet 1908, et a paru dans le N° de mars 1909 des « Missions ». Il est donc bien temps de présenter le second, et avec lui mes excuses pour ne l'avoir pas présenté plus tôt.

I. — Personnel.

Depuis le précédent rapport, 5 Pères nous ont quittés pour aller grossir, je n'en doute pas, les rangs de la communauté des Oblats du Ciel. 2 autres ont dû quitter le champ de bataille: les Pères Eyffon et Burke retenus en Europe par l'état de leur santé. Mais l'ordination de 7 nouveaux prêtres, et l'arrivée de 18 nouveaux missionnaires : « 14 Pères, 2 Frères scolastiques et 2 Frères convers », ont plus que comblé les vides, sans toutefois, et loin de là, suffire à porter notre personnel au chiffre demandé par la moisson de plus en plus abondante. Parmi les nouveaux missionnaires, qu'il me soit permis de mentionner aussi les 3 jeunes Pères qui, à l'université de Cambridge, se préparent, avec le dévouement le plus désintéressé, à prendre part à nos combats, dans le corps professoral de nos collèges de Saint-Joseph et de Saint-Patrick.

Notre nombre est donc monté de 172 à 187 Oblats dans le vicariat de Ceylan : Nosseigneurs les évêques, 2; 162 Pères ; 10 Frères scolastiques et 13 Frères convers.

II. — Nos chers défunts.

Donnons en commençant un souvenir fraternel aux vaillants qui, depuis 1908, ont achevé leur course, et sont allés recevoir la couronne de justice que le juste Juge ne manque pas de donner aux braves qui ont combattu le bon combat.

1. — *Le P. John Aloysius* naquit à Illavalai, près de Jaffna, en 1851; Mgr Séméria remarqua la piété et l'intelligence du servant de messe du P. Adrien Saint-Geneys, et le prit pour le petit séminaire qu'il voulait fonder. En 1874, le F. John Aloysius entrait au noviciat de Jaffna, et en 1877, il faisait son oblation perpétuelle. Peu après, Mgr Bonjean l'emmena au scolasticat d'Autun; mais craignant que sa santé ne pût supporter le climat d'Europe, il le ramena bientôt à Jaffna, où il lui imposa les mains le 18 déc. 1880. Après son ordination, le P. John Aloysius fut envoyé dans la maison de Wennappuwa, qui appartenait alors au diocèse de Jaffna, et où il fit ses premières armes sous la conduite de notre vétéran, le R. P. Chounavel. La douceur et la charité étaient les qualités distinctives du P. John, et secondaient admirablement son zèle. C'est grâce à elles qu'il put, bien que Tamil, réussir parfaitement dans les missions singalaises. En 1893, il fut rappelé à Jaffna et nommé curé de la cathédrale et consulteur du vicaire des Missions. Son ministère fut aussi fructueux dans le Nord que dans le Sud de l'île.

Le 25e anniversaire de son ordination fut célébré avec grand enthousiasme par les fidèles de Jaffna, en 1905. Le P. John était alors chargé de l'église Saint-Jacques à Jaffna et souffrait déjà beaucoup de la maladie qui devait l'emporter trois ans plus tard. Il resta cependant en charge de sa mission, qu'il ne quitta qu'un mois avant de mourir. Il s'éteignit doucement à la maison de Saint-Charles, le 16 octobre 1908.

2. — *Le P. Mathieu Lafarge* est né à Ribeyre, au diocèse de Clermont, le 20 septembre 1850. Ordonné à Clermont en 1877, et, nommé vicaire à Marat, il vit Mgr Bonjean en 1880 et, tombant sous le charme de son illustre compatriote, il entendit la voix de Jésus-Christ qui l'invitait à tout quitter pour le suivre. Il commença son noviciat à Notre-Dame de l'Osier, et, avec dispense de Rome, le termina à Jaffna où il fit son oblation, le 16 juillet 1881.

Le P. Lafarge était doué d'aptitudes qui lui valurent d'être administrateur du grand pèlerinage de Sainte-Anne, de 1889 à 1892, et assistant du directeur de l'orphelinat et réformatoire de Maggona, de 1903 à 1907. — Ce cher Père était un religieux exemplaire, un prêtre consciencieux et dévoué, un missionnaire courageux, que ni les privations, ni la maladie n'arrêtaient. Il eut bien des infirmités, pendant les dernières années de sa vie. La mission de Madampé, dont il fut chargé en 1907, lui donna beaucoup de tracas; il travailla cependant, jusqu'à ce que le mal le forçât à se coucher, pour ne plus se relever. Il mourut à la maison du Sacré-Cœur, Borella, le 21 juin 1909.

3. — *Le P. Joseph Marian* est né à Pulôli, près de Point-Pedro dans le diocèse de Jaffna, le 5 septembre 1860. Il fut un des premiers élèves du petit séminaire de Saint-Martin fondé par Mgr Bonjean. Ordonné prêtre par Mgr Mélizan, le 16 mars 1889, il entra au noviciat de Jaffna le 24 du même mois. Doué d'une piété tendre, de beaucoup d'activité et de zèle, il a certainement fait beaucoup de bien dans les cinq missions qu'il a desservies. Dans les dernières années de sa vie, il traduisit en tamoul, et publia à Jaffna, les conférences de Mgr Freppel sur la divinité de Jésus-Christ.

Le P. Joseph Marian était miné par la maladie depuis longtemps; il continuait cependant à desservir sa dure mission de Patchilapalli, remarquable surtout par ses sables, sa mauvaise eau et sa malaria; lorsque, se sentant plus mal, il demanda la permission de passer quelque temps à Puloli, espérant que la bonne eau de son village

natal le remettrait. Il était là depuis quelques jours seulement, lorsque le P. Rouvellac, dont il était l'hôte, s'aperçut qu'il baissait rapidement. Transporté à Jaffna, le 23 septembre, le malade demanda qu'on lui laissât dire la messe le lendemain, anniversaire de son baptême. Il avait un autre sacrifice à offrir, car, en cet anniversaire, il remettait son âme à Dieu (24 septembre 1909).

4. *Le P. René Gagneux. Consommatus in brevi, explevit tempora multa;* c'est la pensée qui me vient de suite au cœur et aux lèvres, en écrivant le nom de cette douce victime. Le P. René Gagneux naquit à Saint-Géréon, au diocèse de Nantes, le 31 juillet 1881. Ordonné prêtre à Nantes le 29 juin 1905, il fut professeur au collège d'Ancenis pendant un an. Entré au noviciat du Bestin le 28 septembre 1906, il y fit son oblation l'année suivante. Les médecins le trouvèrent alors atteint de la maladie moderne, l'appendicite, pour laquelle il dut subir une opération. Au commencement de 1908, les médecins le déclarèrent assez bien remis pour s'embarquer pour Ceylan. Le pauvre Père souffrit beaucoup pendant la traversée, mais sans se plaindre. Bien plus, il négligea d'avertir ses supérieurs, à son arrivée, que la plaie de son opération s'était rouverte. Envoyé à Kayts pour y apprendre les langues, le P. Gagneux y reprit des forces, et il paraissait bien remis, lorsque le P. Joseph Marian mourut, en septembre 1909; c'est pourquoi il fut envoyé prendre la place laissée vide à Patchilapalli. Hélas! est-ce le mauvais climat? est-ce l'anxiété causée par un état d'âme spécial? Quelle qu'en fut la cause, il y eut une recrudescence de la maladie. Au commencement de 1910, le cher Père fut envoyé à Colombo et mis entre les mains des médecins, qui le soumirent à de nouvelles opérations; mais tous leurs efforts, tous les soins des sœurs Franciscaines de Marie, qui nous sont si dévouées, ne purent arrêter le mal.

La patience du P. Gagneux était admirable; jamais nous n'entendîmes une plainte sortir de sa bouche. Le calme

revint en sa belle âme, et il s'étonnait lui-même de voir venir la mort avec tant de quiétude, lui qui en avait autrefois éprouvé une telle frayeur. Une pensée l'avait touché ; c'est que la mort du prêtre est sa dernière messe, comme il le rappelait quelques instants avant sa mort. Il s'éteignit doucement à Borella, le soir du 10 mars 1910.

5. — *Le P. Charles Collin*, né le 9 mars 1840, au diocèse de Bourges, se fit remarquer dès son enfance par sa calme et ferme douceur, et ses qualités ne firent que se développer avec l'âge, de sorte que, jeune homme, il gagnait la confiance de tous ceux qui le connaissaient, par sa forte et solide piété, son jugement très sûr, son caractère sérieux qui n'excluait pourtant pas la gaieté. Depuis ses plus jeunes années, il désirait se consacrer à Dieu dans la vie religieuse ; mais les circonstances ne lui permirent pas de suivre son attrait et il en fit le sacrifice par vertu, avec une générosité et un dévouement parfaits.

Lorsque la liberté lui fut rendue, ce fut dans le calme de la réflexion qu'il choisit la congrégation à laquelle il voulut demander, comme une grâce, de le recevoir dans son sein.

D'un côté, en lisant, dans les Annales de la Propagation de la Foi, les lettres de nos Pères, surtout des plages glacées de l'Amérique du Nord, il avait remarqué que ces missionnaires Oblats de Marie Immaculée, qu'il apprenait alors à connaître, semblaient animés de l'esprit de pauvreté. Cette qualité était, à son point de vue, de première importance. D'un autre côté, il avait été frappé de la belle conduite, au concile du Vatican, et de la parfaite pureté de doctrine de Mgr Bonjean. Ce grand évêque, aux vues si surnaturelles, était Oblat, appartenait à la même congrégation dont l'esprit vraiment évangélique avait déjà gagné son cœur ; il était vicaire apostolique d'un coin obscur de l'île de Ceylan, remarquable uniquement par sa pauvreté. Ce furent les raisons qui fixèrent le choix de M. Ch. Collin ; il partit pour se jeter aux pieds de son Ananie, le prier de

lui faire connaître la volonté de Dieu et d'être son guide dans la voie de la sainteté.

Le 21 septembre 1877, le F. Charles, comme on l'appelait, commençait son noviciat à Jaffna, sous la douce houlette du saint P. Pulicani. Le 18 décembre 1880, Mgr Bonjean l'ordonnait prêtre et le nommait maître des novices et modérateur des Oblats. Parmi ces novices se trouvait le Père Lafarge, dont la courte notice précède celle-ci. Le Père Modérateur donnait chaque semaine à ses oblats et novices réunis une instruction d'une élévation, d'une solidité et d'une piété qui les charmaient.

Au mois d'août 1883, Mgr Bonjean, devant prendre charge du diocèse de Colombo, emmena le P. Ch. Collin. Le reste est connu. Qu'il me suffise de dire que, si ce regretté Père a pu faire tant de bien, surmonter de si grosses difficultés, c'est parce qu'il se mettait toujours et uniquement au point de vue surnaturel et ne se recherchait jamais lui-même en rien. C'est ce qui le maintenait toujours dans la pleine possession de lui-même et lui permettait de faire tant d'ouvrage. Quel que fût son travail, et il fut énorme pendant bien des années, on pouvait aller le trouver à n'importe quel moment; il déposait sa plume, et écoutait patiemment, comme s'il n'avait eu rien autre chose à faire.

En mars 1910, le P. Ch. Collin déposa la lourde charge de recteur du collège Saint-Joseph. « J'ai demandé à Dieu », disait-il, « de me conserver la vie jusqu'à ce que le collège soit solidement établi, il m'a exaucé; je n'ai plus rien à faire sur la terre. » Cependant, on lui demanda d'écrire en anglais la vie de son cher maître, Mgr Bonjean. Il prit un jour de réflexion; puis il accepta avec joie, disant que ce labeur tout d'amour le rattacherait peut-être encore un peu à la terre. Mais il faut se hâter, répétait-il, « car je n'ai plus que bien peu de temps à vivre. » Et aidé du P. Labouré, il se mit à l'œuvre, je dirais presque avec acharnement. Il se sentait tellement pressé que, même les dimanches, il ne croyait pas devoir renoncer à son travail. Rien cependant,

à l'extérieur, ne venait confirmer ces sinistres pressentiments, et, à la mi-avril, je me mis en route pour Jaffna, sans la moindre inquiétude à son sujet. Le 30 avril, le P. Charles Collin travailla encore toute la journée, et le 1er mai, à midi, il remettait doucement son âme entre les mains de son Créateur.

III. — Ministère.

Je ne puis donner une liste des missions et retraites prêchées par nos Pères. Des *missions* proprement dites, nous n'en donnons pas encore, par suite de l'insuffisance de notre personnel, comme on le verra ci-après.

Des *retraites*, nos Pères en prêchent en grand nombre chaque année : aux religieux et religieuses, aux enfants, aux confréries, etc., ou des retraites générales de paroisse, soit dans leurs propres missions, soit dans celles de leurs confrères; mais tous sont si absorbés par le ministère ordinaire qu'aucun n'a pu encore en être détaché pour s'adonner à la fin spéciale de notre congrégation, et que ces retraites nombreuses sont, pour ainsi dire, des hors-d'œuvre et un surcroît de travail ajouté au ministère paroissial.

Voici quelques chiffres sur l'administration des sacrements dans le vicariat (c'est-à-dire dans les deux diocèses qu'il comprend), durant les trois dernières années :

Baptêmes donnés en 1908 : 12.859.
» » en 1909 : 12.313.
» » en 1910 : 12.064.

La diminution qui frappe ici tient à une notable diminution, dans le nombre de baptêmes donnés dans les hôpitaux. Ce nombre, qui s'était élevé à 1.480 en 1909, est descendu à 1.155 l'année dernière. C'est encore un chiffre bien respectable.

Mais ceci amène une autre remarque; les baptêmes

d'adultes dans les trois dernières années sont au nombre de 5.380 : 1.730 en 1908, 2.035 en 1909 et 1.615 en 1910. Sur ces 5.380 baptêmes d'adultes. 3.049 ont été donnés dans les trois hôpitaux confiés aux religieuses : 985 en 1908, 1188 en 1909, et 876 en 1910. Ces baptêmes dans les hôpitaux sont généralement des baptêmes *in extremis;* il ne reste que 2.331 baptêmes seulement donnés à des adultes en bonne santé, soit une moyenne de 777 par an; c'est un résultat qui ne nous satisfait pas. A quoi cela tient-il ? je réponds sans hésitation aucune : au manque de missionnaires. Nos Péres, absorbés pour la plupart par un ministère ordinaire écrasant, ne peuvent guère s'occuper directement de la conversion des infidèles. Comment un prêtre, chargé seul de l'administration, temporelle autant que spirituelle, de plusieurs églises formant ensemble une mission qui compte parfois de 5 à 6 mille chrétiens, et quelquefois même davantage, pourrait-il encore trouver le temps d'annoncer la bonne nouvelle aux bouddhistes et aux païens? Heureux s'il peut suffire à nourrir son troupeau et empêcher les loups d'emporter quelques-unes de ses brebis! De ce ministère, je ne relève qu'un point : les communions. Leur nombre augmente dans une proportion très consolante, qui montre bien avec quel zèle nos Pères ont suivi les instructions de notre glorieux Pape Pie X :

En 1908 : 680.787 communions ; en 1909 : 798.449 ; en 1910 : 991.166.

Cette année-ci, le million sera bien dépassé. Quel chiffre n'atteindrions-nous pas, si le nombre des ouvriers apostoliques était proportionné à celui de la population ?

IV. — Œuvre de la conversion des infidèles.

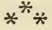
Je me suis plaint de ce que notre nombre est trop restreint, relativement à la population qui nous est confiée, pour que nous puissions nous occuper directement et

sérieusement de la conversion des infidèles. Cela ne veut pas dire que nos Pères la négligent. Bien rares sont ceux qui n'ont pas de temps à autre la consolation de régénérer dans les eaux du baptême quelques-unes de ces chères âmes. Les chiffres dont je me suis plaint protesteraient contre moi, si je donnais à entendre qu'il y a la moindre négligence de la part de nos missionnaires, car après tout, une moyenne de 777 baptêmes d'adultes par an hors des hôpitaux, et d'un bon millier dans les hôpitaux (et ceux-ci sont bien donnés aussi par nos Pères), c'est quelque chose.

Parmi les publications dont je dirai un mot plus loin et qui sont exclusivement l'œuvre des Oblats, il y en a plusieurs qui sont dirigées directement vers ce but de la conversion des infidèles.

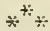
Nos collèges, écoles, orphelinats, atteignent aussi, plus ou moins directement, ce même but de la propagation de la foi.

Toutes mes plaintes reviennent donc à ceci que, si nous avions un personnel plus nombreux, nous pourrions faire beaucoup plus et exercer une action plus directe et plus puissante sur la masse infidèle qui nous entoure. Or, cette masse d'un million et demi d'infidèles nous étant confiée par le Pasteur suprême, il est de notre devoir de faire tout notre possible pour augmenter le nombre des ouvriers, afin de récolter cette abondante moisson. Voilà pourquoi je crie de toutes mes forces : *Mitte operarios*.



Pour donner une idée de ce qui pourrait se faire, je me permettrai de faire ici brièvement l'histoire d'une petite mission. La partie Nord de notre vicariat, qui compose le diocèse de Jaffna, est beaucoup moins peuplée que la partie Sud, qui compose l'archidiocèse de Colombo; sa population n'est que d'environ 450.000, dont à peu près 50.000 catholiques, desservis par 55 prêtres, tandis que la population de

l'archidiocèse est de 1.484.000 âmes, dont près de 250.000 catholiques, desservis par 117 prêtres. Les Pères de Jaffna sont donc, quant au nombre de fidèles, beaucoup moins surchargés que ceux de Colombo. C'est ce qui permit à Mgr Joulain de donner à un Père la charge exclusive de quelques petites chrétientés nouvellement formées au nord et à l'est de la ville. Elles furent érigées en missions distinctes le 29 septembre 1905, sous le nom de mission de Nallaour. Cette mission se composait de six centres, avec leurs chapelles respectives, et comptait environ 550 chrétiens. En ces cinq années, de la fin de 1905 à la fin de 1910, il y a eu au moins 500 conversions (y compris les enfants baptisés avec leurs parents). La mission compte à présent 10 centres, 1.271 chrétiens; 10 chapelles, 8 écoles — (il est vrai que la plupart des chapelles et toutes les écoles ne sont jusqu'ici que des hangars couverts de feuilles de cocotier) —, 270 enfants dans les écoles, dont une centaine sont catholiques. Un nouveau centre est en voie de formation; il y a 100 catéchumènes, dont 50 environ reçoivent l'instruction et la préparation prochaine au baptême. — On voit d'ici quelles victoires la grâce de Dieu remporterait, si nous pouvions partout, à Colombo comme à Jaffna, multiplier ces fondations.



Les lecteurs seront peut-être curieux de savoir comment le missionnaire s'y prend pour s'introduire au milieu de ces populations hindoues, si tenaces, si jalouses de toute ombre de changement à porter dans leurs vieilles coutumes? Quoique indigène lui-même, il ne saurait se présenter de prime-abord : sa soutane, son caractère de prêtre chrétien, seraient un obstacle insurmontable. Il a deux catéchistes, hommes de bonne caste, de bonnes manières et de vraie piété. Ces catéchistes pénètrent dans les villages que l'on veut attaquer, ils font connaissance avec quelques indivi-

dus; ils cherchent s'il n'y aurait pas quelques brebis égarées, quelque pauvre chrétien perdu au milieu de ces païens. S'ils en trouvent un, c'est un bon enjeu. Au fond, ce pauvre chrètien regrette l'état lamentable où il se trouve et serait bien heureux de pouvoir régulariser sa situation; il aidera les catéchistes. Par son entremise, ceux-ci entrent en relation avec les hommes influents du village. Bientôt, un petit terrain est loué et une maisonnette de feuilles y est élevée. Alors, les catéchistes vont chercher le missionnaire; il arrive avec son petit autel portatif, une table, une chaise, ses livres et sa natte. Il s'installe, dit la sainte messe chaque matin, fait ses exercices de règle avec toute la ferveur possible, mais ne sort pas de son ermitage.

Cependant, les catéchistes ne demeurent pas oisifs; ils visitent leurs nouvelles connaissances, leur disent qu'un *Guru* (Magister) chrétien est venu et ils les invitent à aller le voir. Les païens viennent timidement, un, deux ou trois à la fois. Il est préférable qu'ils viennent seuls au commencement; il est plus facile alors de les faire rentrer en eux-mêmes et de les toucher. S'ils font une seconde visite, c'est bon signe, il y a tout lieu d'espérer que la grâce a prise sur eux et qu'ils se convertiront. Plus tard, quand les catéchumènes sont raffermis, et qu'ils forment un petit groupe, le missionnaire, à ses visites, leur fait des sermons en règle, auxquels d'autres villageois viennent assister; puis, quand on a choisi un Patron pour la nouvelle chrétienté, on célèbre sa fête avec neuvaine préparatoire; on y invite les chrétiens des villages voisins, ou même de la ville, afin de lui donner le plus d'éclat possible; cela attire les païens, et on en profite pour leur annoncer la bonne nouvelle.

Les catéchistes n'ont pas seulement à préparer les voies au missionnaire; ils doivent aussi instruire les catéchumènes, veiller sur les néophytes, les visiter souvent, voir à ce qu'ils accomplissent leurs devoirs de chrétiens comme la récitation du chapelet, et des prières du matin et du soir dans leurs maisons, l'assistance à la messe le dimanche,

s'ils ne demeurent pas trop loin du village où est l'église, ou au moins une réunion à leur petite chapelle, etc.

Les néophytes aussi, quand ils sont assez intelligents, s'emploient avec succès à gagner des âmes. Pour ne citer qu'un exemple : le Père chargé de cette mission de Nallaour, m'écrit que l'un d'eux lui a amené 26 recrues, et un autre 30.

Ne suis-je pas obligé de conclure de ces faits que lorsque nous aurons assez de missionnaires pour en consacrer plusieurs à cette œuvre de l'évangélisation des infidèles, nous pourrons obtenir des résultats considérables. Que Dieu veuille que ce soit bientôt !

V. — Éducation.

Nos écoles catholiques sont une des gloires du vicariat. Elles sont maintenant au nombre de 599, avec 48.441 élèves, dont 39.685 catholiques et 8.756 non catholiques. Mais parmi toutes ces écoles, quelques-unes intéressent immédiatement la congrégation; ce sont : d'abord nos deux collèges de Saint-Joseph, à Colombo, et de Saint-Patrick à Jaffna; puis quatre écoles anglaises, qui ont chacune un Père oblat à leur tête.

1. — *Le collège Saint-Joseph* a achevé la quinzième année de son existence et est entré dans une nouvelle phase pleine de promesses. Il a perdu celui que le nouveau recteur a, dans son rapport de la distribution des prix, appelé le fondateur du collège, et dont il a dit que Saint-Joseph est son œuvre comme le tableau est l'œuvre du peintre; mais ce qui augmente encore son mérite, c'est d'avoir assis le collège sur des bases si solides que, lui venant à manquer, l'œuvre ne devait pas cesser de s'étendre et de progresser. Le R. P. Lytton a été nommé recteur du collège et supérieur de la maison, et le P. Nicolas préfet des études. 15 Pères oblats se dévouent à cette œuvre.

Le nombre des élèves était, au mois de décembre dernier, de 864, et il a encore augmenté depuis; 50 élèves ont passé, en 1909, l'examen de l'université de Cambridge, 33 comme *juniors* et 17 comme *seniors*.

Le P. Lytton se félicite surtout de la bonne conduite et du bon esprit des pensionnaires, particulièrement des « grands » dont le bon exemple exerce une excellente influence sur tous les élèves. Plusieurs des anciens élèves se préparent à présent en Angleterre à la profession qu'ils ont choisie, et ils font estimer le collège qui les a formés. C'est ainsi que le chef d'une institution de Plymouth écrivait de l'un d'eux : « Si ses compagnons de Saint-Joseph de Colombo lui ressemblent, je serais très heureux d'en recevoir beaucoup ».

Le secret de ce bon esprit qui s'est développé parmi les pensionnaires, il faut le chercher dans la formation sérieuse dont ils sont l'objet depuis les premiers jours du Collège et que le R. P. C. Collin a tant contribué à implanter. Avec son grand esprit de foi, et sa connaissance des jeunes gens, avant même que Pie X ait recommandé si instamment la communion fréquente, la communion fréquente était en honneur à Saint-Joseph.

2. — *Le collège Saint-Patrick* a aussi eu ses épreuves, qui n'ont cependant pas arrêté son progrès. La santé du jeune recteur, le P. Ch. Soubry Matthews, obligea ses supérieurs à l'envoyer refaire ses forces dans un climat plus vif. Son absence prolongée aurait porté un coup funeste au collège, si les deux provinces du Canada et de l'Allemagne n'étaient venues à son secours. A présent, le collège Saint-Patrick compte plus de 500 élèves, dont 140 pensionnaires. Là comme à Saint-Joseph, les enfants donnent toute satisfaction à nos Pères par leur bonne conduite et leur bon esprit, fruit d'une solide piété, alimentée par la la communion fréquente. Quatorze oblats se dévouent à cette œuvre : 9 Pères, 2 Frères scolastiques et 3 Frères convers. Saint-Patrick a aussi remporté de beaux lauriers aux

examens de Cambridge, l'année dernière : 8 élèves ont passé l'examen parmi les « seniors ». Je n'ai pas sous les yeux le nombre des « juniors ».

3. — L'école de Sainte-Marie, de Negombo, sous la direction du R. P. Breton, compte 338 élèves; celle de Chilaw, dirigée par le R. P. David Fernando, 90; celle de Mannar, dirigée par le R. P. Rodrigo, 80, et celle d'Anuradhapura, sous la direction du R. P. Gregory, en a 70.

Conclusion : en outre des 593 écoles que l'on pourrait appeler quasi-paroissiales, et qui, avec leurs 46.000 élèves, garçons ou filles, sont sous la direction plus ou moins immédiate des missionnaires, il y a, dans le vicariat, 6 écoles ou collèges dirigés uniquement par 28 Pères oblats qui s'y consacrent à l'éducation de 2.000 élèves.

VI. — Œuvres de presse.

Nos quatre imprimeries de Borella, Maggona, Jaffna et Colombogam continuent à fonctionner avec succès, et même à se développer. Aux cinq feuilles périodiques qui se publiaient déjà il y a trois ans, la presse de Borella en a ajouté une sixième : « *The Messenger of the Sacred Heart for Ceylon.* »

Les livres, brochures et tracts publiés depuis trois ans par nos quatre imprimeries sont trop nombreux pour que je puisse les mentionner dans ce rapport (la liste de ceux qui sont dus à la plume de nos Oblats est conservée aux archives.) Elle comprend des ouvrages d'apologétique, d'Ecriture sainte, de doctrine religieuse et d'histoire sainte, des livres de piété, des tracts rédigés en langues singalaise, tamoule, anglaise et française ; soit donc 65 publications dues à l'activité des Pères du vicariat pendant ces trois années et imprimées dans les ateliers dirigés par eux. Et dans ce nombre, je ne compte pas les mandements et circulaires de NN. SS. les Evêques, les revues annuelles de

nos deux colléges, les nombreux articles de journaux et de revues écrits par des Oblats, etc. Je ne parle pas des autres publications, livres de classe, etc., préparés par des prêtres séculiers, des religieux non oblats, ou des laïques; je ne m'occupe que des œuvres qui sont entiérement nôtres. Cette liste témoigne que nos Pères de Ceylan ne négligent pas les moyens modernes d'apostolat. Que ne feraient-ils pas si leur nombre était proportionné aux besoins !

VII. — Sociétés de jeunes gens.

Le désir que j'exprimais en 1908, et l'espoir que j'avais de voir ces sociétés croître et se multiplier, se réalise, grâce au zèle de nos Péres et de nos Fréres. Les sociétés déjà existantes se développent, et de nouvelles œuvres surgissent. La société de *All Saints*, Borella, Colombo, se bâtit une belle salle de réunion. A la cathédrale, Kotahena, une société a été formée et compte déjà plus de 200 membres ; les fondements d'une vaste salle de réunion ont déjà été posés, sur un terrain gracieusement mis à la disposition de l'œuvre par Mgr l'Archevêque. A Grand Pass, encore dans la ville de Colombo, une société de jeunes gens est en voie de formation.

A Jaffna, la *Catholic Library* s'est développée et est devenue *Catholic Club*. M. H. Sandasagra, avocat, neveu du Pére oblat de ce nom, a généreusement mis à sa disposition une belle maison qu'il venait de se bâtir.

J'espère qu'avant longtemps, nous verrons aussi à Colombo quelque société pour les jeunes gens de la classe ouvrière, comme celles que dirigent nos Frères de Jaffna, et qui sont un moyen si efficace de faire le bien.

VIII. — Conférences de St-Vincent de Paul.

On n'en compte encore que deux dans le vicariat, et même dans toute l'île de Ceylan; mais le bien qu'elles font, au spirituel comme au temporel, à leurs membres aussi bien qu'aux pauvres qu'ils assistent, me fait vivement désirer de les voir se multiplier dans les petites villes et dans chacune des paroisses des grandes villes.

La conférence de Kotahena compte 35 membres actifs et 300 membres honoraires. Dans le courant de l'année, 3.200 visites ont été faites à domicile, 184 familles ont été secourues mensuellement, et les secours donnés, surtout en nature, se sont élevés à une somme de 3.244 rs. — soit plus de 5.000 fr. — Cette conférence a, dans l'année, procuré d'honorables mariages à trois orphelines, réhabilité 28 unions illégitimes, pourvu à 10 enterrements chrétiens, ramené 26 personnes à leurs devoirs religieux, et amené 17 infidèles, qui se sont fait instruire et baptiser.

En outre, les membres actifs ont, par leurs visites et leurs exhortations, amené un bon nombre d'hommes du peuple à suivre les exercices des deux retraites pascales données pour eux, en singalais et en tamoul. Un millier environ ont suivi ces retraites.

De plus, ils font le catéchisme le dimanche, et s'occupent journellement d'une école du soir établie avec leur concours, pour les jeunes gens illettrés de langue tamoule.

Une autre œuvre spéciale de cette conférence, qui mérite notre attention, c'est le déjeuner gratuit donné toute l'année à 26 enfants pauvres des écoles.

La conférence de Jaffna se compose de 22 membres actifs, tous jeunes gens de la classe ouvrière; ils ont fait dans l'année 1650 visites à domicile, donné des secours à 33 familles et 16 personnes sans famille; les secours distribués pendant l'année, presque tous en nature, ont atteint

la somme de 775 rs. — soit plus de 1.280 fr. — Chaque dimanche, deux membres visitent l'hôpital. D'autres réunissent les enfants du quartier pour les conduire à l'église. Ils ont aussi fondé une nouvelle œuvre de jeunesse sur la paroisse de Saint-Jean et une école du soir sur la paroisse de Saint-Jacques. Leur petite bibliothèque roulante a prêté 405 volumes dans l'année, et distribué gratuitement 3.000 exemplaires d'un tract sur l'éducation des enfants[1], plusieurs autres tracts et de belles et grandes images du Sacré-Cœur.

Une œuvre originale, tout à fait dans les mœurs indiennes, c'est l'œuvre de la poignée de riz; c'est elle qui met en grande partie la pauvre conférence de Saint-Vincent de Paul de Jaffna à même de faire ses petites largesses; 320 familles prélèvent chaque jour une poignée de riz sur la quantité qui constitue la nourriture de la famille, et chaque mois les membres de la conférence passent et recueillent ce qui a été mis à part pour les pauvres.

IX. — Joyeux événements.

Il s'en rencontre, grâce à Dieu, sur le chemin de la vie, même en pays de mission; peut-être devrais-je dire : surtout en pays de mission.

Je ne parlerai pas de toutes les fêtes magnifiques, des processions splendides, des premières communions et confirmations de centaines d'enfants, pas même des bénédictions de nouvelles églises ou écoles. Si j'entreprenais cela, un numéro tout entier des *Missions* ne suffirait pas.

Je me contenterai de mentionner quelques fêtes de famille, quelques-uns de ces petits incidents qui vont plus droit au cœur, parce qu'ils touchent de plus près nos Frères et notre mère la Congrégation.

Passons les *noces d'argent* religieuses ou sacerdotales,

parce que, Dieu merci, elles deviennent trop nombreuses parmi nous pour être mentionnées.

1. — *Oblations perpétuelles.* Elles sont une source de joie intime bien vive, surtout en pays de missions, parce qu'elles élargissent le cercle de la famille bien-aimée, et sont une preuve de sa fécondité. Nous en avons eu 15 dans le cours de ces trois années : 2 Frères convers, le F. Y. Prigent le 8 décembre 1908, et le F. Tuß, le 15 août 1910, et 13 Frères scolastiques le 2 février 1910.

2. — *Noces d'or sacerdotales :* (*a*) du P. Y. Le Cam, célébrées à Negombo le 23 juin 1909. Elles ont été racontées dans le N° de décembre 1909 des *Missions*, je n'ai donc pas à en faire une nouvelle description ici ; je ne puis cependant résister au plaisir de dire que le vénéré jubilaire continue à donner l'exemple d'une assiduité admirable au confessionnal. (*b*) Du R. P. J. Batayron, le 16 mars 1911. Le carême a fait renvoyer la solennité après Pâques. J'espère qu'une jeune plume en fera la relation.

3. — *Noces de diamant religieuses* du R. P. C. Chounavel, célébrées le 16 janvier 1910. Les *Missions* de mars de la même année en ont donné une courte notice. Ce brave et joyeux vétéran se prépare à célébrer, en janvier prochain, ses noces de diamant sacerdotales. En attendant, il continue à travailler comme il y a soixante ans. La chaire et le confessional ne suffisent pas à épuiser son zèle ; sa plume a gardé toute son activité, comme en font foi les 9 publications qu'il a fait paraître en ces dernières années. Que le bon Dieu nous conserve encore, *ad multos annos,* un si bon modèle d'Oblat, parfait religieux et parfait missionnaire.

4. — *Pose de la première pierre* de notre maison de Colombo. J'ai gardé cet heureux événement pour la bonne bouche, car c'est pour nous tous, Oblats de Ceylan, et pour ceux de nos Frères qui suivent de plus près les progrès de la Congrégation dans cette île, un des plus joyeux et des plus riches d'espérances. En effet, depuis plus de 25 ans,

nos Pères travaillaient dans l'archidiocèse, avec un zèle admirable et un succès qui répondait à leur zèle; ils bâtissaient des églises et des écoles sans compter; mais, comme l'a si bien dit le R. P. Vicaire général dans son discours (reproduit dans les *Missions* de ce mois de mars), ils n'avaient pas trouvé le temps de songer à eux-mêmes et de s'assurer un gîte. Les bases de cette œuvre si importante sont maintenant fortement assises, grâce au dévouement et au talent de notre Procureur vicarial.

Il y avait deux ans que nous cherchions un emplacement convenable pour notre établissement sans pouvoir le trouver. Ce n'était pas chose facile, en effet, à cause de l'accroissement rapide de la ville de Colombo et de l'élévation du prix des terrains qui en est la conséquence. (Le chiffre de la population est monté en dix ans de 150.000 à 211.000.) Cependant, l'année dernière, notre cher Père Procureur, grâce sans doute à saint Antoine de Padoue qu'il avait mis de la partie, nous trouvait un terrain qui offrait toutes les qualités désirables. C'est un parallélogramme de 10 acres ¾ (soit 4 hectares 30 ares) de superficie, situé entre l'océan d'un côté et la grande route de Galle de l'autre, dans les limites de la municipalité, à 1 kil. d'une station de chemin de fer, et 1 kil. ½ de l'église paroissiale, dans le quartier de Bambalapitiya, vers lequel la population se porte de plus en plus.

Le corps de bâtiment destiné au noviciat est en voie de construction. Il se compose de six salles; le dortoir de 10 m. 50 sur 5 m. 40, une salle d'exercices et un réfectoire, chacun de 7 m. 50 sur 5 m. 40, et trois chambres, chacune de 5 m. 40 de côté, et des dépendances. Le tout est bien éclairé et aéré et protégé du soleil par des vérandas.

Notre Père Procureur aurait bien voulu commencer de suite l'aile destinée aux missionnaires; mais les fonds lui manquent, il faut patienter.

Nous aurions désiré mettre sous le vocable de notre Mère Immaculée cette maison des Oblats à Colombo. Malheureu-

sement, elle se trouve sur le territoire de la paroisse de Bambalapitya, dont l'église est dédiée à l'Immaculée Conception. Il ne nous a pas paru possible de donner le même titre à notre chapelle et d'avoir ainsi une concurrence de deux fêtes patronales le même jour dans la même paroisse. Ainsi privés du titre qui naturellement s'imposait, de notre Patronne, nous avons cru ne pas pouvoir mieux faire que de nous mettre sous la protection de l'apôtre des Indes, Patron des missionnaires, en prenant le vocable de saint François-Xavier. J'espère que notre Patron nous obtiendra la grâce de nous faire part de son zèle et de ses succès pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et le bien de notre chère Congrégation.

J. COLLIN, *O. M. I.*,
Vicaire des Missions.

NOUVELLES DIVERSES

Propagation de la foi.

Lettre de Sa Grandeur Mgr Dontenwill,

Archevêque de Ptolémaïs, Supérieur général
de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée.

A Messieurs les Présidents des Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, à Paris et à Lyon.

Rome, le 23 juin 1911.

Vénérés Messieurs,

Veuillez me permettre de vous offrir le témoignage de ma profonde reconnaissance. Je viens d'apprendre, en effet, que sur le produit des recettes de l'an dernier, les Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi ont bien voulu attribuer, à l'ensemble des missions desservies par les Oblats de Marie Immaculée, une allocation s'élevant à deux cent quatre-vingt mille francs.

Il me semble que vous trouverez bon que le Père se fasse le porte-parole et le garant de ses fils bien-aimés, et qu'en leur nom, il vous exprime la gratitude qui nous est commune à tous.

Pourquoi ne l'avouerais-je pas? J'ai ressenti une grande joie à la pensée de rassurer nos missionnaires sur les inquiétudes que leur zèle rendait plus poignantes. La plupart de nos chefs de missions m'avaient confié leurs graves appréhensions que, par suite des difficultés des temps que nous traversons, ils ne soient obligés, faute de ressources, à restreindre le développement de leurs œuvres d'apostolat.

Or, revenir en arrière, abandonner ne fût-ce même qu'un

poste à l'ennemi, laisser sans réponse un appel des âmes, quand précisément les progrès du mal ou les dispositions favorables pour le bien poussent les missionnaires à étendre leurs conquêtes, est une peine qui ne peut se décrire : on la ressent sur place.

Grâce à vous, après Dieu, vénérés Messieurs, j'ai à leur annoncer qu'au lieu de la diminution redoutée, non seulement vous leur maintenez les secours de l'an dernier, mais encore vous leur permettez de faire face à de nouveaux besoins par une augmentation sensible sur l'allocation précédente.

Soyez-en remerciés, vénérés Messieurs, soyez-en bénis avec la divine Providence dont vous êtes l'instrument choisi pour accomplir ces grandes choses que sont l'extension du royaume de Dieu et le salut des pauvres âmes abandonnées.

Je suis sûr d'être l'interprète de nos missionnaires en vous donnant l'assurance que, conscients des efforts et des sacrifices que représentent les généreux secours que vous leur octroyez, ils se dévoueront avec plus de zèle et d'ardeur que jamais, ils se montreront de plus en plus dignes de la bienveillance dont vous les honorez, et mériteront ainsi l'abondance des bénédictions du ciel, qui donneront à leur apostolat le succès et la fécondité.

Mais nous ne laisserons pas nos missionnaires s'acquitter seuls de ce grand devoir de la reconnaissance envers l'Œuvre de la Propagation de la Foi, envers les vénérés membres de ses Conseils, car toute la famille des Oblats ne forme qu'un cœur et qu'une âme pour adresser la même prière à Dieu de vous rendre le bien qui, grâce à vous, s'opère dans toutes les missions du monde.

Veuillez agréer, je vous prie, vénérés Messieurs, l'hommage de mon respect et de ma profonde gratitude en N.-S. et M. I.

† A. DONTENWILL, *O. M. I.*,
Arch. de Ptolémaïs, Supérieur général.

ROME

Indulgence attachée à la récitation de « Laudetur Jesus Christus, et Maria Immaculata ».

BEATISSIME PATER,

Augustinus Dontenwill, archiepiscopus Ptolemaid, superior generalis Oblatorum B. M. V. Immaculatæ, ad pedes Sanctitatis vestræ humillime provolutus, exponit quod invocatio : « Laudetur Jesus Christus et Maria Immaculata » propria est suæ Congregationi, cujus alumni pluries quotidie eam in communi recitare solent, sæpissime privatim per modum jaculatoriæ. Quapropter implorat Indulgentiam trecentum dierum pro recitatione publica, centum vero pro privata, utramque animabus in Purgatorio detentis applicabilem, in favorem omnium et singulorum ejusdem Congregationis alumnorum, non exclusis novitiis, postulantibus, scholarum apostolicarum juvenibus. Et Deus...

Die 12 Junii 1911.

SSmus D. N. D. Pius divina Providentia PP. X, per facultates R. P. D. Adsessori S. Officii impertitas, utramque Indulgentiam pro invocatione de qua in precibus semel tantum in die lucrandam, ad septennium benigne concessit. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

L. S. ALOISIUS GIAMBENE, SUB. PRO INDULG.

N° 2074/11 (S. Congregatio S. Officii)
(Sectio de Indulgentiis).

Concordat cum originali,

JOS. LEMIUS, *O. M. I.*,
proc. gen.

DEUXIÈME PROVINCE DES ÉTATS-UNIS

La retraite annuelle.

Bien que les lignes suivantes soient extraites d'une lettre privée du R. P. Henri Wattelle, nous croyons devoir en faire part à nos lecteurs pour leur édification.

San Antonio, Texas, 17 juillet 1911.

Je suis depuis huit jours l'hôte de nos Pères de la deuxième province des Etats-Unis où je prêche la retraite annuelle. Il m'a fallu trois jours et trois nuits de chemin de fer pour me rendre ici de Lowell. Mais les fatigues du voyage se sont toutes dissipées devant le bon accueil qui m'a été fait.

Il règne dans cette province un esprit de famille difficile à peindre, tant il est plein d'abandon et d'intimité ; on y a conservé toutes les traditions de notre famille religieuse, et à ce point de vue la retraite annuelle est un spectacle des plus édifiants. Il n'y a pas de noviciat ou de scolasticat où les exercices se fassent mieux ni avec plus de ferveur.

Presque tous les Pères sont jeunes, ce qui ne les empêche pas de fournir un travail que j'ai entendu hautement vanter par Mgr l'Evêque de San Antonio. Et qu'il y a cependant de missions pauvres, difficiles, et qui demandent pour être desservies comme elles le sont, une vertu qui dépasse l'ordinaire !

Je remercie le bon Dieu de m'avoir réservé la faveur de passer ici quelques jours. Il me semble que j'en partirai plus Oblat.

H. Wattelle, *O. M. I.*

VICARIAT DE CEYLAN

Lettre du R. P. V. Huctin, O. M. I.

Mannar, le 7 juin 1911.

Mon Révérend Père,

Vous voudrez bien excuser le petit retard que je mets à répondre à votre lettre; depuis que je suis à Mannar, je suis tellement absorbé par l'étude de la langue tamoule et... anglaise, que je prends à peine le temps de pourvoir à ma correspondance. J'ai toute la journée à ma disposition un brave jeune homme qui a passé ses examens dernièrement et qui attend chaque jour une place dans les chemins de fer. — Je l'exploite autant que je puis !... et si je continue de la sorte, j'ai confiance qu' « avant longtemps je serai capable de soulager le bon Père Supérieur », ainsi que vous me le souhaitez... Il en a bien besoin, car il est accablé de besogne, et le soir il me paraît parfois bien fatigué. — Jusqu'à présent, je n'ai guère pu l'aider qu'en courant aux extrêmes-onctions et en accomplissant toutes les cérémonies où n'interviennent pas les difficultés de la langue. — Je prends également la direction de la petite confrérie de Saint-Aloysius, et pour chaque réunion, je me propose de leur donner une petite instruction; ce me sera, je pense, un excellent exercice ; et par ailleurs, les pauvres enfants, il me semble qu'ils ont un peu besoin d'être excités, car il s'en faut qu'ils soient réguliers. Quelle joie ce serait pour moi si bientôt je pouvais offrir à Notre-Seigneur une belle couronne d'enfants, venant assister au très saint sacrifice de la Messe; pour cela, veuillez, mon Révérend Père, me prêter le concours de vos bonnes prières.

Il y a huit jours, le R. P. Favril, ayant trois messes chantées consécutives, avec vêpres, neuvaine, etc., obtint du Rév. Père Supérieur de m'emmener à Vankalai pour l'aider; j'en suis revenu très édifié, et sincèrement, je ne savais comment exprimer mon admiration. Les cérémonies ont été très touchantes, ses petits enfants de chœur sont certainement aussi bien dressés que ceux de la cathédrale et ils chantent à la perfection... Par ailleurs, l'assistance aux offices a été de jour en jour plus nombreuse; ajoutez à cela les narrations toujours si intéressantes du Père touchant ses chères ouailles; bref! tout cela ranimait mon zèle et me montrait comment, parmi ces gens, quelquefois si rudes en apparence, on peut, avec l'aide de Dieu et un peu de bonne volonté, arriver à des résultats vraiment surprenants! — Pendant mon séjour à Vankalai, j'ai eu l'occasion de faire une longue promenade dans Mantotte, pour une extrême-onction.

Et maintenant, mon Révérend Père, que vous dirai-je de ma nouvelle résidence? Oh! évidemment, que je suis on ne peut plus heureux... Sans doute, il n'y avait rien à Point-Pedro dont je pusse me plaindre, mais au fond, je souffrais beaucoup à cause de cette pauvre langue tamoule..., et personne avec qui m'habituer à parler. — Ici, je suis très favorisé à ce point de vue, parfois même il m'arrive de parler tamoul sans y penser, tant je suis absorbé par l'étude ou la conversation.

Quant au Rév. Père Supérieur, comment ne pas être heureux avec un si bon « papa »?... De ce côté, je n'entrevois même pas la possibilité d'un ennui!!

Mais je suis par trop bavard! excusez-moi et veuillez agréer, mon Révérend Père, l'expression des sentiments respectueux avec lesquels je reste

Votre enfant très soumis et très affectionné en N.-S. et M. I.

VAL. HUCTIN,
O. M. I.

VICARIAT DE KEEWATIN

1° Erection du vicariat de Keewatin.

Voici la lettre par laquelle Monseigneur le Supérieur Général fait part de l'érection du Vicariat des missions du Keewatin et de la nomination de Mgr Charlebois comme vicaire des missions.

*Aux religieux Oblats de Marie Immaculée
du vicariat apostolique de Keewatin.*

Rome, le 21 juin 1911.

Nos Révérends Pères et nos bien chers Frères.

Le Saint-Siège ayant érigé, il y a un an, le territoire de Keewatin en vicariat apostolique, nous avons pensé qu'il y avait utilité à grouper nos Pères qui y exercent le saint ministère en un vicariat des missions qui aurait les mêmes limites que le vicariat apostolique.

De l'avis de nos assistants, Nous avons donc nommé vicaire des missions Mgr Ovide Charlebois.

Son conseil vicarial comprendra :

Le R. P. Marius Rossignol, comme premier consulteur, et le R. P. Jean-Marie Pénard comme deuxième consulteur.

Recevez, nos bien chers Pères et Frères, avec notre paternelle bénédiction, la nouvelle assurance de nos sentiments les plus affectueux et les plus dévoués en Notre-Seigneur et M. I.

✠ Augustin Dontenwill, *O. M. I.*,
Archev. de Ptolémaïs, Sup. gén.

II° Arrivée de Mgr Ovide Charlebois, O. M. I., dans son vicariat apostolique.

1. — Réception à la mission du Pas.

Le nouveau vicariat apostolique, en ne tenant compte que de la terre ferme, couvre un territoire aussi étendu que celui de la province de Québec et renferme une population indienne d'environ dix à douze mille âmes. Les blancs sont si peu nombreux qu'il ne vaut pas la peine de les compter. Les Cris, les Montagnais et les Esquimaux sont les trois principales tribus sauvages. Six mille environ appartiennent à la foi catholique. Les autres sont protestants ou infidèles. Les deux premières tribus ont seules entendu la bonne nouvelle. Les missionnaires n'ont pu encore la porter aux Esquimaux qui habitent le nord. Un missionnaire leur a fait une première visite récemment, et le nouvel Evêque compte poursuivre dès l'été prochain l'œuvre de leur conversion. Tous ces sauvages vivent de chasse et de pêche et sont très pauvres. Loin de pouvoir procurer des ressources aux missionnaires, ceux-ci sont obligés de les secourir bien souvent. Aussi ces missions ne vivent que des aumônes de la Propagation de la Foi et de la charité des fidèles.

Le nouveau vicariat compte, outre l'évêque et le prêtre qui l'accompagnera, treize missionnaires, tous Oblats de Marie-Immaculée. Six Frères convers Oblats aident les Pères dans les divers postes. Il y a aussi six sœurs Grises de Montréal à l'Ile-à-la-Crosse et trois missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée à Norway-House.

Les sauvages sont en général très bons, pleins de respect et de docilité, tiennent le missionnaire en grande estime, prient bien et sont très attachés à la religion. Le blasphème

est inconnu parmi eux et il n'y a pas de mots blasphématoires dans leur langue. Ceux qui apprennent parfois à blasphémer au contact de mauvais blancs sont obligés de se servir de mots anglais ou français.

Il n'y a pas encore d'autre moyen de locomotion dans tout le vicariat que la raquette et la traîne à chiens en hiver et le canot d'écorce en été. Bientôt un chemin de fer sera construit jusqu'au Pas, résidence de l'évêque. Actuellement il n'existe dans cette mission qu'une pauvre chapelle faite de troncs d'arbres.



Le 8 mars 1911, a commencé une ère nouvelle pour les missions sauvages du Keewatin et pour celle du Pas en particulier. La veille Sa Grandeur Mgr Ovide Charlebois, O. M. I., nommé évêque de Bérénice, et premier vicaire apostolique du Keewatin, par bref du 8 août 1910, arriva au Pas. Le R. P. Turquetil, O. M. I., de la mission du lac Caribou, accompagnait Sa Grandeur. A la station, le R. P. Renaud, de passage ici, vient recevoir Monseigneur, et avec lui presque tous les catholiques de l'endroit.

Dans cette première rencontre avec le premier pasteur, les moindres détails vont droit au cœur : et le baiser de l'anneau, et les cordiales poignées de main, la simplicité, le sourire spontané et bienveillant dont Sa Grandeur a le secret. N'est-il pas connu de tout le monde, cet évêque missionnaire ? Il nomme chacun par son nom ; huit ans d'absence n'ont pu refroidir l'amour qu'il portait à tout ce peuple au bien duquel il a tant travaillé. Sa vue réjouit, fortifie, enthousiasme ce petit troupeau. Petit troupeau sans doute, puisque jusqu'ici il n'y avait pas même de prêtre résidant au Pas. Et c'est un évêque qui arrive aujourd'hui, non plus de passage, mais de résidence en ce petit village naissant.

La joie, le bonheur de tout ce monde semble se commu-

niquer, et vous pourriez voir nombre de nos frères séparés, leur pasteur en tête, se montrer pleins de respect et de déférence envers Sa Grandeur. Que Dieu conserve cette joie, cette force et ce bonheur au cœur de tous nos catholiques !

Aujourd'hui nous aurons grand'messe avec lecture des bulles de Sa Sainteté le Pape Pie X. C'est, en effet, le jour de l'intronisation du premier vicaire apostolique du Keewatin. Nous l'appellerons un grand jour, mais grand seulement aux yeux de la foi ! Comme grande et belle sera la cérémonie, mais de cette grande et belle simplicité et pauvreté qui font l'apanage et l'honneur des vrais apôtres missionnaires !

La pauvreté ! elle est partout. Voyez plutôt ce qui a le nom de palais épiscopal.

Il est dix heures. Sa Grandeur quitte la maison dans laquelle l'hospitalité lui a été généreusement offerte par un catholique anglais et se rend à la mission. Le vent, la tempête lui font cortège. Qui donc songerait aux processions d'honneur par un temps pareil ! Et puis la mission, c'est-à-dire le palais actuel, le voici : un abri de quatorze pieds carrés, à toit légèrement incliné, appuyé à l'arrière de l'église, voilà tout pour la description architecturale. A l'intérieur, deux bancs, une chaise, une caisse vide qui sert de table, deux malles contenant le linge ou les vivres du Père qui séjourne ici de temps à autre, un petit poêle de cuisine, voilà pour l'ameublement et le confort intérieur. De décorations pour la circonstance, vous n'en trouverez pas d'autres, en ce petit logis, que quelques caisses arrivées à l'adresse de Monseigneur.

A son entrée au palais, Sa Grandeur rencontre quelques catholiques canadiens, anglais, français, métis et sauvages. A chacun de s'asseoir ou de rester debout comme il peut et où il peut.

Au milieu de ce petit monde Monseigneur trône assis sur une caisse. Une autre caisse sert de table au R. P. Turquetil pour traduire les bulles en français et en anglais.

Le R. P. Renaud, moitié à genoux, moitié assis sur le plancher, écrit sur un banc. Il prend une copie de l'adresse qu'il doit présenter à Sa Grandeur.

La cathédrale.

Il n'est toujours que dix heures ! Du palais, c'est-à-dire de l'unique pièce qui est tout à la fois salle à manger, cuisine, chambre à coucher, office, dépôt, etc., Monseigneur se rend à sa cathédrale. Le trajet n'a pas été long. Voici donc une bâtisse rectangulaire, de 7 mètres de long sur un peu moins de 5 de large — 22 pieds sur 14 — en billots équarris, recouverts d'une mince couche de chaux, et c'est tout. Nous ne sommes pas à Saint-Pierre. Sa Grandeur avait elle-même bâti cette petite chapelle il y a plusieurs années, alors qu'elle était à la mission du Cumberland. Abattre les arbres, les équarrir, en faire un radeau, le conduire sur place grâce au courant, transformer le bateau plat en plancher, le plancher en mur et la chapelle fut faite, et tout était bien, presque beau pour une chapelle de mission. Mais aujourd'hui qu'il faut une cathédrale, on trouve que la pauvreté règne en maîtresse un peu trop absolue. Ecoutez cependant la grande voix de la tempête qui remplace le carillon des cloches absentes, des cloches à venir. Entrons à l'intérieur, les parois que, par habitude, nous appelons des murs, sont misérablement nues. Vous trouverez là tout juste de quoi permettre à trois prêtres de célébrer la sainte messe, mais sans tabernacle, sans ostensoir, sans ciboire. Et d'où lui vient donc, à cet évêque, cet air de bonheur si pur et si vrai qui se lit sur son visage ? De Dieu et de Dieu seul sans doute, car Dieu seul sait faire goûter de si grandes choses, le bonheur dans la perspective de privations, la joie dans l'attente des souffrances.

Messe Pontificale.

Monseigneur, revêtu des ornements pontificaux, commence la grand'messe au trône. Le trône, entendons-nous, ce n'est plus une caisse, c'est une chaise toute simple, et encore prêtée pour la circonstance par un catholique de l'endroit.

Le R. P. Renaud l'assiste à l'autel, répond la messe et dirige les cérémonies fort simples d'ailleurs. Un enfant porte la mitre, l'autre la crosse. Tous les deux se sont mis dans leurs plus beaux atours du dimanche, car personne ne s'étonne qu'à la cathédrale du Keewatin, il n'y ait pas encore d'habits pour les enfants de chœur. N'importe, ils sont fiers de leurs fonctions, au point de ne pas comprendre ni même apercevoir les signes du Maître des cérémonies. Excusez-les, ils sont si jeunes, tout est si nouveau pour eux, et personne ne les a formés encore à de si hautes fonctions.

La messe continue, recueillie et solennelle. Le R. P. Turquetil dirige le chant, sans orgue, cela se conçoit, et, hélas ! aussi, sans harmonium, et c'est regrettable. Du moins, les nombreuses voix de l'assistance s'unissent à lui, sympathiques et enthousiastes.

Après la messe, Sa Grandeur revient au trône, et le R. P. Turquetil donne lecture des bulles de notre Saint-Père le Pape Pie X, qui nomment Mgr Ovide Charlebois, O. M. I., premier vicaire apostolique du Keewatin. Pendant cette lecture on n'entend pas le moindre bruit, ni le moindre mouvement. Cette voix qui résonne et redit les paroles du vicaire de Jésus-Christ, captive toute l'attention. Dans cette misérable église où la pauvreté et le dénuement l'emportent sur tout le reste, entre ces quatre murs privés de tout ornement s'accomplit quelque chose de grand, de solennel. Oui, c'est vraiment un jour de fête et de grande fête. La lecture terminée, le R. P. Renaud présente une adresse à

Sa Grandeur au nom de tous les missionnaires. Il dit à Monseigneur la joie et le bonheur que son arrivée procure à tous ses prêtres, le courage et la force que sa présence inspire à tous les missionnaires, qui, laissés à eux-mêmes, ont tant souffert de la solitude ; il exprime l'espoir, la certitude du succès que l'expérience, le zèle du Prélat assure aux pauvres mais tant aimées missions sauvages ; enfin, il promet à Sa Grandeur le concours généreux et actif de tous ses confrères, pour l'aider à conduire toutes les âmes à Jésus par Marie. *Ad Jesum per Mariam.*

Après lui, le Dr Larose, le plus ancien résidant du Pas, lit à Monseigneur une magnifique adresse.

Les métis ont à cœur, eux aussi, d'exprimer à Sa Grandeur toute la joie qu'ils ressentent à son arrivée définitive parmi eux, joie qu'ils expriment dans leur propre langue, le cris.

Monseigneur se lève tout ému, répond tour à tour en français, en anglais et en cris. Il dit, — et le ton de sa voix plein d'émotion et de sincérité, le fait bien comprendre — il dit comment il nous porte tous dans son cœur de Père, sans aucune distinction de nationalité ou de langage. A tous de vivre en véritables enfants de Dieu, en vrais fidèles également soumis au même pasteur qui les aime d'un même amour. Là est la force, le bonheur, là est le secret de gagner toutes les âmes à Jésus et à Marie.

Et tous s'inclinent, recueillis, émus, sous la main bénissante de leur Pasteur.

Te Deum : Toutes les voix disent bien haut le merci de la reconnaissance envers Dieu qui a daigné se souvenir de son peuple et le visiter.

II. — Mission du Cumberland.

Le samedi 11 mars 1911, c'était au tour de la mission St-Joseph de Cumberland de se mettre en fête pour la réception de Mgr Charlebois. Sur le lac, une haie de sapinette fait

un chemin d'honneur ; à l'église, les cloches carillonnent joyeusement, et, jusqu'à la mission, on ne voit qu'oriflammes et drapeaux qui se balancent au vent, tandis que la fusillade, vive et nourrie, semble vouloir le disputer au bruit de la tempête qui fait rage.

Il n'est point difficile de se rendre compte de la joie et du bonheur qu'apporte la visite du premier Pasteur au milieu des fidèles qu'il évangélisa autrefois.

Monseigneur arrivait après un voyage de deux jours effectué en traîne à chiens pendant lequel il avait dû coucher à la belle étoile.

Nous voici à l'église. Elle est propre et coquette et joyeuse dans ses décorations. Monseigneur s'assied au trône improvisé où brille son écusson avec la devise : *Ad Jesum per Mariam.*

Adresses.

Tour à tour, le R. P. Boissin, O. M. I., les enfants de l'école Charlebois et les métis de l'endroit, présentent des adresses en français, en anglais et en cris.

Comment analyser ou apprécier ces adresses ? Ecoutez plutôt la réponse de Monseigneur :

« Mes chers enfants, je suis trop ému aujourd'hui, je vous répondrai demain. »

Et Sa Grandeur ne peut retenir ses larmes. Cette mission a laissé dans son cœur tant de souvenirs si doux ! Elle lui rappelle et les prémices de sa vie sacerdotale et apostolique et tout un long passé de fatigues et de combats. Comme le disait chaleureusement tout à l'heure le R. P. Boissin, « aujourd'hui c'est bien le retour du Père bien-aimé parmi ses enfants chéris. C'est lui, ce Père si bon, qui a dépensé ses premières années de sa vie sacerdotale pour le bien de tout ce monde, en seize années de souffrances. »

« C'est lui qui revient aujourd'hui, grand chef de la prière, diriger les plus jeunes, se mettre à leur tête, encourager par

son exemple, embrasser une vie plus dure encore, parce que le champ est beaucoup plus vaste, et de tous les côtés encore couvert de ronces et d'épines. Et cette vie de sacrifices et d'apostolat plus intenses, combien durera-t-elle ? Ah ! si le bon Maître daignait exaucer les vœux de tous, missionnaires et fidèles, elle durerait jusqu'à l'accomplissement de la parole du divin Pasteur : « Il n'y aura plus qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur. »

« Cette allusion au grand nombre de nos frères séparés, au plus grand nombre encore d'idolâtres qui, dans cet immense vicariat, n'ont pas encore entendu la voix du divin Maître, met en son plein jour tout l'ensemble des sacrifices, des souffrances, des misères réservés au premier pasteur de ces lointaines contrées, les plus difficiles de toutes peut-être à évangéliser et à visiter, eu égard aux énormes distances qui séparent les missions les unes des autres et les mettent toutes en dehors des avantages et du confort du monde civilisé.

« Voilà donc la tâche immense, surhumaine, imposée à notre pasteur bien-aimé. Il l'a acceptée et nous a adoptés pour enfants. Nos cœurs lui en disent merci. Et cette vie si pénible, faite tout entière de travail et de peine, nous lui souhaitons de la vivre de longues et bien nombreuses années ; car nous sommes sûrs de son courage ; son dévouement et son zèle nous sont connus. Et nous, nous sentons en nos cœurs aimants un grand désir de le suivre, de le consoler par notre bonne volonté, et de l'aider de tout notre pouvoir à conduire les âmes à Jésus par Marie. *Ad Jesum per Mariam.* »

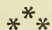
Retraite.

Monseigneur donne ensuite la bénédiction du Très Saint Sacrement et rentre à la mission. Nos gens ne se lassent pas de le voir, de l'entendre. Et lui, laissant déborder son cœur, parle familièrement avec chacun, comme jadis aux

beaux jours de la vie de missionnaire. Sa Grandeur annonce qu'elle prêchera elle-même la retraite de huit jours aux sauvages, du 12 au 19 mars. La joie et le bonheur de ces pauvres gens ne peut se décrire !

Qu'ils soient du moins pour tous une efficace et salutaire impulsion au bien ! Que le bon Maître daigne lui-même exciter et fortifier tous les cœurs ! Daigne-t-il aussi accorder à Sa Grandeur, en retour de ses peines, de ses travaux, de l'amour qu'elle porte à toutes ces âmes, la grâce de les conduire *ad Jesum per Mariam*.

A. Turquetil, *O. M. I.*,
Missionnaire au Lac Caribou.



De toutes les adresses qui furent présentées à Mgr Charlebois, nous ne voulons reproduire que celle des sauvages Cris, parce qu'elle est la plus caractéristique du nouveau vicariat.

Traduction de l'adresse composée et présentée par les sauvages Cris.

A notre grand Chef de la prière que nous aimons.

Il nous semble que c'est un grand jour de fête aujourd'hui dans notre pays, ici au Pas, en te voyant venir à nous, Monseigneur, étant revêtu de la grandeur de Grand Chef de la prière. Depuis longtemps, nous entendions dire qu'on voulait te faire grand Chef de la prière dans ce pays du Nord. C'est pourquoi nous étions dans l'ennui de te voir arriver bientôt dans notre pays. Enfin, aujourd'hui, il arrive que nous te voyons. Vraiment, nous nous réjouissons et nous remercions (sommes reconnaissants).

Autrefois, tu nous as bien traités pendant que tu étais prêtre. Tu as eu bien soin de nos âmes. Bien des fois, tu as souffert beaucoup pour venir nous visiter. Bien des fois aussi, tu nous as enseigné la bonne vie (bonne conduite).

Maintenant, tu consens encore à venir prendre soin de nos âmes ! Vraiment, nous te remercions de tout cœur. Jadis, nous t'avons respecté ; à plus forte raison maintenant que tu es évêque. Nous allons te regarder comme notre premier père.

A présent, plaise à Dieu que tous tes enfants, les métis qui sont ici t'affectionnent et te soient obéissants. Nous supplions le Grand Esprit pour qu'il te donne une longue vie et que tu puisses diriger nos âmes sur cette terre de manière à les faire parvenir à la vie éternelle. Réellement, du fond du cœur, nous nous réjouissons de te revoir sur cette terre, et nous remercions Celui qui donne la vie d'avoir permis de nous rencontrer tous en ce jour.

Tels sont les sentiments de tous les catholiques qui se trouvent en ce moment au Pas.

LOUISON MARSOLAIS.

ECHOS DE LA FAMILLE

La Saint Augustin.

Une coutume, écrite dans le cœur des enfants, veut que la fête du père soit un jour de bonheur pour toute la famille. Quand cette famille est chrétienne, au rayonnement de la joie vient s'ajouter l'élan de la prière.

Notre Famille religieuse a conservé pieusement cette tradition : le jour de la fête du Très Révérend Père Supérieur Général est demeuré parmi nous un jour de joie et un jour de prières.

Assurément bien diverse est la manifestation de cette joie : plus expansive sinon plus gaie parmi les jeunes ; plus calme mais non moins douce parmi nos vénérés anciens ; puissante et féconde chez ceux qui sont dans la force de leur carrière, puisqu'ils participent à l'ardeur de la jeunesse et à la tranquillité de l'âge mûr.

Il ne faudrait pas d'ailleurs juger de la fête par l'éclat qui se montre au dehors. Quelle pompe extérieure peut-on déployer dans la pauvre cabane d'un missionnaire isolé, ou dans l'humble résidence où l'on compte deux ou trois Oblats quand tout le monde est là ? A la chapelle peut-être ? Mais, même en sortant toutes les richesses, le Tabernacle, hélas ! rappelle trop souvent le dénuement de Bethléem. Non, notre joie est tout intime, et, à de rares exceptions près, elle ne sort guère de l'intimité.

Qu'importe, au surplus, la diversité des formes extérieures, dès lors qu'une seule et même pensée les anime et les confond : l'amour de la Famille et de son Chef, l'union de tous les Fils autour de leur Père.

Ce jour-là, l'isolement semble moins complet au milieu des steppes de l'ouest canadien ; et dans les contrées moins

inhospitalières, les réunions ont quelque chose de plus doux ; les cœurs se sentent à l'aise; c'est la fête du Père.

En nos jours où l'égoïsme tend à prévaloir et cause tant de luttes et de maux, c'est un spectacle bien réconfortant de voir, dispersés sur la face du monde, des hommes dont le cœur bat à l'unisson pour fèter le Chef qui les commande et célébrer le Père qui les chérit.

Il y a pourtant un spectacle plus beau, plus réconfortant encore que l'union des cœurs, c'est la communion des âmes dans la prière, surtout dans la prière de fils pour leur Père.

Et cette prière nous l'avons tous faite.

De tous les points de la terre — des cinq parties du monde — où s'est trouvé un enfant de la Famille, une ardente prière est montée au ciel, portée par la piété et l'affection filiale.

Sur les treize cents autels — du pôle à l'équateur — où, ce jour-là, les Oblats Prêtres ont immolé la Victime sainte, le sacrifice d'action de grâces et de supplication a été offert à l'intention du chef de la Famille, ou tout au moins, son nom, son souvenir a été mêlé à l'offrande et aux prières du saint Sacrifice.

Bon nombre des nôtres ont voulu faire davantage. Non contents de prier eux-mêmes, ils ont demandé de prier aux personnes qu'ils connaissent et aux enfants qu'ils instruisent.

Monseigneur ne peut envoyer personnellement et par écrit à tous le merci de sa reconnaissance, mais veut qu'ils soient assurés que rien ne pouvait lui causer un plus vif plaisir. Son désir le plus ardent est que tous les Oblats avec lui rendent grâces des bénédictions que Dieu s'est plu à répandre sur la Congrégation par la main de notre Mère Immaculée, et qu'ils demandent instamment la continuation et l'accroissement des mêmes grâces qui conserveront à notre chère Famille religieuse sa place privilégiée auprès du Cœur sacré de Jésus et de sa très sainte Mère.



Le 27 juin dernier, Mgr le Supérieur Général quittait Rome pour Turin, où, le jour de la fête des saints apôtres Pierre et Paul, il ordonnait deux prêtres au nouveau scolasticat de la Province du Midi. — De Turin, Sa Grandeur s'est rendue à Liège pour l'ordination de 17 prêtres qui eut lieu le dimanche 9 juillet.



A Hünfeld, 11 Pères étaient ordonnés par S. G. Monseigneur l'évêque de Hünfeld, le même jour qu'à Liège. Les « Missions » n'ont pas reçu de renseignements précis sur les ordinations de nos autres scolasticats.



Le scolasticat de Rome a compté, cette année, sans parler des autres grades, 5 doctorats en théologie, dont l'un obtenu par le R. P. Bassek, avec la mention « *Summa cum laude* » et 6 doctorats en philosophie. Si le dernier Frère qui doit subir l'examen de doctorat à l'académie de Saint-Thomas à la fin des vacances le fait avec succès, le total des docteurs, en l'année 1911, s'élèvera donc à 12.



La traduction allemande de nos saintes Règles à l'usage des Frères convers est terminée. L'impression de la traduction française s'achèvera avec les vacances ; et la traduction anglaise s'effectuera sans retard.

Les RR. PP. Provinciaux et Vicaires des Missions sont priés d'avoir à faire connaître, s'ils ne l'ont encore fait, au R. P. Favier, économe général, le nombre d'exemplaires qu'ils désirent.

* * *

Les Pères de la province du Midi ont assisté aux exercices de la retraite générale que leur a prêchée, dans notre

scolasticat de Turin, à deux reprises, le R. P. Baffie, assistant général. — Les Pères de la province du Nord se sont réunis dans le même but à Dinant (Belgique).

***

Les Pères et Frères qui auraient été omis dans le dernier Personnel sont instamment priés de le faire savoir sans retard.

***

Le R. P. J.-B. Lemius, provincial du Nord, a assisté au Congrès eucharistique international qui s'est tenu à Madrid, du 25 au 29 juin 1911.

***

De la Province britannique, nous aurions à signaler, du mois de mai au commencement d'août, bon nombre de consolants travaux apostoliques, tant du genre des missions que du genre des retraites.

C'est ainsi que la mission de Balbriggan terminée le 7 mai a compté 3.400 communions. Le 21 du même mois les RR. PP. Mc Sherry et Matthews déployaient leur zèle dans le diocèse de Clogher, pour y commencer une mission.

Du 4 juin au 9 juillet, 7 missions ont été prêchées avec succès, dont 2 par le Révérend Père Provincial lui-même.

Parmi ces travaux nous devons une mention particulière à la mission prêchée à Tynam, diocèse d'Armagh, par les RR. PP. Donnelly et Phelan et qui se terminait le dimanche 9 juillet. Son Eminence le cardinal Logue prit part à la procession solennelle du Très Saint Sacrement, le jeudi avant la clôture. S. Em. n'a pas ménagé ses louanges ni en public, ni en particulier à l'adresse des ouvriers apostoliques.

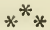
***

Passons aux retraites : 3 ont été prêchées aux Sœurs de la Sainte-Famille par le R. P. Wilkinson à Liscard près de Birkenhead, terminée le 24 juillet ; par le R. P. Mc Sherry,

à Kilburn, chez les Sœurs de l'Espérance, et commencée le 31 juillet; par le R. P. Clarke à Rockferry, commencée le 2 août. Le même Père avait terminé le 31 juillet une retraite religieuse prêchée aux Sœurs de la Merci à Doon. Enfin deux retraites de Congréganistes ont été prêchées à Dublin, aux Enfants de Marie, par les RR. PP. Clarke et Mc Sherry, suivies chacune par 300 personnes.



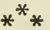
Mgr Coudert, accompagné du R. P. Griaux, a quitté Rome au commencement de juillet. Sa Grandeur comptait rester en France jusqu'après la rentrée des séminaires.



En la fête de Notre-Dame Auxiliatrice, le 24 mai dernier, le Frère convers S. Manuel prononçait à Jaffna ses vœux perpétuels. Nous croyons que c'est le premier Frère convers indigène de Ceylan qui ait fait ses vœux perpétuels.



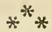
Pendant l'absence de Mgr Coudert, c'est Mgr Joulain qui qui a ordonné diacres 6 Frères Oblats indigènes. La cérémonie a eu lieu le 4 juin dernier, en la chapelle de Borella-Colombo.



Quelques jours avant de quitter Rome, Mgr Stagni, délégué apostolique au Canada, voulut bien répondre à l'invitation à dîner que lui avait adressée Mgr Dontenwill, notre Révérendissime Père Général. Son Excellence est arrivée à Ottawa le 24 mars dernier et a pris possession aussitôt de l'importante charge à laquelle la confiance du Saint-Père l'a appelée.



Le R. P. J.-B. Lemius, arrivé à l'expiration du second triennat de sa charge de provincial du Nord, a pour successeur le R. P. Marcel Bernad, de Liège.



Le R. P. C. Thévenon, Supérieur depuis 6 ans du scolasticat de Liège, est nommé Supérieur du scolasticat de Rome, en remplacement du R. P. Fabre dont le sexennat est expiré.

⁂

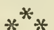
A Liège, le R. P. Thévenon est remplacé en qualité de Supérieur par le R. P. Neyroud, professeur de dogme. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons pas encore les noms des nouveaux professeurs du scolasticat de Liège.

⁂

Après être resté neuf ans comme Supérieur du scolasticat de Hünfeld, le R. P. Huss est remplacé dans ses fonctions par le R. P. Pietsch, précédemment Supérieur de la Maison de Maria-Engelport. Le R. P. Huss est nommé Supérieur de Saint-Ulrich.

⁂

Le 24 juillet dernier, le R. P. Lacasse, O. M. I., commençait la prédication des exercices de la retraite sacerdotale pour le clergé séculier du diocèse de Prince-Albert (Sask.).



Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, annonçait le 5 juin 1909 aux fidèles de l'archidiocèse l'érection d'un petit séminaire. La pierre angulaire fut bénite par le nonce du Pape, au Congrès eucharistique de Montréal, le 18 septembre 1910 ; et les travaux sont poussés avec activité. Le petit séminaire, placé sous le patronage du Bienheureux Curé d'Ars, comprendra un corps principal de 60 mètres de long sur 15 de large, et 2 ailes carrées de 15 mètres de côté.



« *Vers Lui* » de F. Anizan a été traduit en italien par l'abbé Antonio de Francesco, de la paroisse de Notre-Dame du Mont à Marseillle. L'édition italienne est en vente chez Biancardi à Lodi (Italie).

DÉCRETS DES S. CONGRÉGATIONS ROMAINES

Acta summi Pontificis.

MOTU PROPRIO

De diebus festis.

(*Acta Ap. Sedis*, Vol. III, page 305.)

Supremi Disciplinæ Ecclesiasticæ custodes et Moderatores Pontifices Romani, si quando christiani populi bonum id Ipsis suaderet, sacrorum Canonum sanctiones relaxare benigne consueverunt. Nos quidem Ipsi, quemadmodum jam alia, ob mutatas temporum et civilis societatis conditiones, immutanda existimavimus, ita etiam in præsens ecclesiasticam legem de festis diebus ex præcepto servandis, ob peculiaria ætatis adjuncta, opportune temperandam censemus. Lata enim terrarum marisque spatia, mira nunc celeritate homines percurrunt, facilioremque per expeditiora itinera aditum ad eas nationes nanciscuntur, quibus minor est festivitatum de præcepto numerus. Aucta etiam commercia, et citatæ negotiorum tractationes videntur ex interposita frequentium festorum dierum mora aliquid pati. Succrescens denique in dies rerum ad vitam necessariarum pretium stimulos addit, ne sæpius servilia opera ab illis intermittantur quibus est victus labore comparandus.

His de causis iteratæ preces, præsertim postremis hisce temporibus, Sanctæ Sedi adhibitæ sunt ut festivitatum de præcepto numerus minueretur.

Hæc omnia Nobis animo repetentibus, qui unam christiani populi salutem cordi habemus, opportunum maxime consilium visum est festos dies ex Ecclesiæ mandato servandos imminuere.

Itaque, Motu Proprio et matura deliberatione Nostra, adhibitoque consilio Venerabilium Fratum Nostrorum S. R. E. Cardinalium qui ad Ecclesiæ leges in Codicem redigendas incumbunt, hæc quæ sequuntur de festis diebus edicimus observanda.

I. Ecclesiastico præcepto audiendi Sacri et abstinendi ab operibus servilibus hi tantum, qui sequuntur, dies subjecti manebunt : Omnes et singuli dies dominici, festa Nativitatis, Circumcisionis, Epiphaniæ et Ascensionis Domini Nostri Jesu Christi, Immaculatæ Conceptionis et Assumptionis Almæ Genitricis Dei Mariæ, Beatorum Petri et Pauli Apostolorum, Omnium denique Sanctorum.

II. Dies festi Sancti Joseph, Sponsi Beatæ Mariæ Virginis, et Nativitatis Sancti Joannis Baptistæ, uterque cum octava, celebrabuntur, tamquam in sede propria, prior, Dominica insequente diem XIX Martii, immoto permanente festo si dies XIX Martii in Dominicam incidat; alter, Dominica quæ festum Sanctorum Petri et Pauli Apostolorum antecedat. Festum vero Sanctissimi Corporis Christi, idemque cum octava privilegiata, Dominica post Sanctissimam Trinitatem, tamquam in sede propria, celebrabitur, statuta pro festo Sacratissimi Cordis Jesu feria VI intra octava.

III. Ecclesiastico præcepto, quod supra diximus, dies festi Patronorum non subjacent. Locorum autem Ordinarii possunt solemnitatem exteriorem transferre ad Dominicam proxime sequentem.

IV. Sicubi aliquod festum ex enumeratis legitime sit abolitum vel translatum, nihil inconsulta Sede Apostolica innovetur. Si qua vero in natione vel regione aliquod ex abrogatis festis Episcopi conservandum censuerint, Sanctæ Sedi rem deferant.

V. Quod si in aliquod ex festis quæ servata volumus, dies incidat abstinentiæ vel jejunio consecratus, ab utroque dispensamus ; eamdemque dispensationem etiam pro Patronorum festis, hac nostra lege abolitis, concedimus, si tamen solemniter et cum magno populi concurso ea celebrari contingat.

Novum Apostolicæ sollicitudinis argumentum hujusmodi præbentes, spem Nos certam fovemus, fideles universos iis etiam diebus, quos nunc de numero festivitatum præcepto obstrictarum expungimus, suam in Deum pietatem et in Sanctos venerationem, non minus quam antea, fore testaturos, ceterisque diebus festis, qui in Ecclesia servandi

supersunt, diligentiore, quam antehac, studio observandum præceptum curaturos.

Contrariis quibusvis, licet speciali et individua mentione dignis, non obstantibus.

Datum Romæ, apud S. Petrum, die II mensis Julii MCMXI, Pontificatus Nostri anno octavo.

PIUS PP. X.

Litteræ apostolicæ.

De proposito fine precum operumque pro reditu ad Ecclesiæ unitatem a Sodalitate Principe Sulpiciana ultra Britanniam proferendo.

(*Acta Ap. Sedis*, Vol. III, page 59.)

PIUS PP. X

Ad perpetuam rei memoriam. — Quoties animum subit cogitatio admotarum a Christo precum æterno Patri, quæ a Joanne Apostolo referuntur in evangelio c. XVII, toties vehementer commovemur ac desiderio incendimur intuendæ multitudinis credentium eo caritatis adductæ ut iterum fiat *cor unum et anima una* (*Acta ap.* C. IV, 32). Hæc fraterna conjunctio quam fuerit in votis divino Magistro, fuse primum pro apostolis ab Eo preces plane declarant : *Pater sancte, serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi ut sint unum sicut et nos.* Verum non in solo apostolorum cœtu consistere, sed ad omnes Christi asseclas debere hanc unitatem proferri, adjecta mox verba satis ostendunt : *Non pro eis autem rogo tantum, sed et pro eis qui credituri sunt per verbum eorum in me, ut omnes unum sint sicut tu, pater, in me et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint; ut credat mundus quia tu me misisti.* Quam denique arcta debeat esse hujusmodi conjunctio. ignitis hisce significat verbis : *ego in eis et tu in me, ut sint consummati in unum.*

Hæc Nobiscum reputantes, quibus, licet indignis, demandata cura est confirmandi fratres pascendique agnos et oves, incredibilem hausimus lætitiam, quum a supremo moderatore Sulpicianæ Congregationis Parisiensis eodemque præside sodalitatis principis precum piorumque operum

pro Britanniæ reditu ad Fidei unitatem, plane consentaneos votis Nostris vidimus exhiberi supplices libellos duorum Patrum Cardinalium ac plurium sacrorum antistitum, qui, utrique, Canadensi eucharistico cœtui adfuissent. Hi enim flagitabant ut memorata sodalitas a sa. me. Decessore Nostro Leone XIII, sub patrocinio Beatæ Mariæ Virginis perdolentis, instituta Parisiis ad S. Sulpicii, Litteris apostolicis *Compertum est* die XXII mensis Augusti anno MDCCCXCVII, propositum sibi finem latius proferret, ita ut, non modo Britannia, sed regiones omnes, quæ cum hac essent ejusdem linguæ societate conjunctæ, communi earum precationum beneficio fruerentur.

Ad hanc precum conspirationem augendam, præter ipsam rem per se maxime optabilem, haud mediocriter Nos impulerunt et inclinatæ per hos dies voluntates in reditum et auctoritates hominum sanctitate, doctrina, dignitate præstantium, qui, Pauli a Cruce ejusque recentis alumni Dominici a Matre Dei ardorem studiumque fecundissimum admirati, unitatis bonum, quæque inde exspectandæ sunt utilitates, modis omnibus, excitata præsertim in Deo exhorando sollertia, maturandum esse censuerunt.

Quamobrem, auctoritate Nostra apostolica, vi præsentium Litterarum, Sodalitatem principem precum ac piorum operum pro reditu Britanniæ ad unitatem Fidei, sub patrocinio B. M. Virginis perdolentis, in Sulpicianis ædibus a decessore Nostro Leone XIII, superius memoratis apostolicis Litteris constitutam, dum in reliquis sarctam tectamque manere volumus, propositum sibi finem sic jubemus extendere, ut fundendis præcibus, non Britanniæ tantum filios, Nobis usque carissimos, complectatur, sed populos omnes qui anglica utantur lingua tamquam vernacula. Non obstantibus Constitutionibus et ordinationibus apostolicis ceterisque speciali licet atque individua mentione dignis contra facientibus quibusvis.

Datum Romæ, apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die II mensis Februarii anno MDCCCCXI, Pontificatus Nostri octavo.

R. Card. MERRY DEL VAL,

L. ✠ S. *a Secretis Status.*

S. Congregatio de Religiosis.

I°. — DECRETUM

De methodo servanda in ferenda sententia expulsionis vel dimissionis ab Ordinibus et Institutis Religiosis.

(*Acta Ap. Sedis*, Vol. III, pag. 235.)

Quum singulæ præscriptiones ac solemnitas a jure statutæ, præsertim ab Urbano VIII, ad ferendam sententiam expulsionis vel dimissionis ab Ordinibus et Institutis Religiosis, commode servari nequeant, huic Sacræ Congregationi opportunum visum est alias statuere præscriptiones, magis expeditas et hodiernis temporum ciscumstantiis melius accommodatas.

Quare E.mi Patres Cardinales ejusdem Sacræ Congregationis, in Plenario Cœtu die 3 Martii 1911 ad Vaticanum habito, sequentia statuere decreverunt, nempe :

1. Curiam competentem vel Tribunal competens ad ferendam sententiam constituunt Superior seu Moderator Generalis et Definitores vel Consiliarii seu Adsistentes, non minus quatuor ; si qui deficiant, eorum loco totidem Religiosos eligat Præses Curiæ vel Tribunalis, de consensu aliorum Consiliariorum.

In Congregationibus Monachorum Tribunal constituunt Abbas Generalis cum suo Consilio. Si aliqua Abbatia nulli adnexa sit Congregationi, recurrendum ad Sanctam Sedem in singulis casibus.

2. In qualibet Curia seu Tribunali constituatur a Consilio Generali Promotor Justitiæ pro juris et legis tutela, qui sit Religiosus ejusdem Ordinis vel Congregationis.

3. Processus dumtaxat Summarius in posterum instituatur in expellendis vel dimittendis Religiosis, qui vel vota solemnia in Ordinibus, vel vota perpetua in Congregationibus vel Institutis professi sunt, vel, si vota tantum temporanea emiserint, tamen in Sacris sunt constituti ; salvis specialibus privilegiis, quibus aliquis Ordo vel Institutum gaudeat.

4. Ad Processum instruendum deveniri nequit, nisi postquam trina et data monitio et inflicta correctio incassum cesserint, salvis exceptionibus sub *num. 17 et 18.*

5. Monitio facienda est a legitimo Superiore etiam locali de mandato tamen vel licentia Superioris Provincialis seu quasi-Provincialis ; qui postremæ monitioni opportune adjunget expulsionis vel dimissionis comminationem. Ad effectum expulsionis vel dimissionis non valet monitio vel correctio, nisi ob grave aliquod delictum data fuerit.

6. Monitiones repeti nequeunt, nisi delictum repetitum fuerit, sed in delictis continuatis seu permanentibus intercedat necesse est inter unam et alteram monitionem spatium saltem duorum dierum integrorum. Post ultimam monitionem sex dies integros erit exspectandum, antequam ad ulteriora progressus fiat.

7. Ex Processu constare debet de Conventi reitate, necnon de gravitate et numero delictorum, de facto triplicis monitionis, et de defectu resipiscentiæ post trinam monitionem.

8. Ut de Conventi reitate constet, tales probationes afferendæ sunt, quæ animum viri prudentis moveant. Hæ probationes desumi possunt ex rei confessione, ex depositione duorum saltem testium fide dignorum, juramento firmata, atque aliis adminiculis roborata et ex authenticis documentis.

9. Gravitas delicti desumenda est non tantum a gravitate legis violatæ, sed etiam a gravitate pœnæ a lege sancitæ, a gravitate doli, et a gravitate damni, sive moralis sive materialis Communitati illati.

10. Ad effectum, de quo agitur, requiruntur ad minus tria crimina gravia ejusdem speciei, vel, si diversæ, talia, ut simul sumpta manifestent perversam voluntatem in malo pervicacem, vel unum tantum crimen permanens, quod triplici monitione virtualiter triplex fiat.

11. Ut constet de facto triplicis monitionis regulariter de hoc afferri debet authenticum documentum. Proinde oportet :

a) ut hæc fiat vel coram duobus testibus, vel per epistolam a publicis tabulariis inscriptam, exquisita fide receptionis vel repudii ;

b) ut documentum redigatur de peracta monitione, a dictis testibus subscriptum et in Regestis, vel tabulario, servandum ; vel ut exemplar conficiatur supradictæ epistolæ, a duobus item testibus pro conformitatis testimonio ante expeditionem subscriptum et in Regestis vel Tabulario pariter asservandum.

12. Defectum resipiscentiæ probant novum crimen, post trinam monitionem commissum, vel pervicax et obdurata agendi ratio delinquentis.

13. Superior Provincialis vel quasi-Provincialis Religiosi delinquentis, postquam monitiones et correctiones incassum cesserint, omnia acta et documenta, quæ de hujus Religiosi reitate exstant diligenter colliget et ad Superiorem Generalem transmittet, qui ea tradere debet Procuratori Justitiæ, ut ea examinet et suas accusationes, si quas proponendas existimabit, proponat.

14. Accusationes a Procuratore Justitiæ propositæ et Processus resultantia accusato notificari debent, eidemque tempus congruum, arbitrio Judicis determinandum, concedi, quo suas defensiones, sive per se, sive per alium ejusdem Ordinis vel Instituti Religiosum, exhibere valeat ; quod si accusatus ipse proprias defensiones non præsentaverit, Curia vel Tribunal defensorum alummum respectivi Ordinis vel Instituti ex officio constituere debet.

15. Curia seu Tribunal, diligenter perpensis allegationibus sive Promotoris sive Rei, si quidem eas adversari judicaverit Convento, sententiam expulsionis vel dimissionis pronuntiare poterit ; quæ tamen, si condemnatus intra decem dies a sententiæ notificatione rite ad Sacram Congregationem de Religiosis appellaverit, executioni demandari nequit, donec per eamdem Sacram Congregationem judicium latum fuerit.

16. Non obstante autem appellatione, reus poterit ad sæculum statim remitti a Moderatore supremo vel Abbate Generali, cum consensu sui Capituli vel Consilii, si ex ejus præsentia periculum vel gravissimi scandali vel damni item gravissimi Communitati eorumque alumnis immineat. Interim habitum dimittat et maneat suspensus, si in Sacris constitutus sit.

17. Qui reus fuerit etiam unius tantum delicti, ex quo periculum gravis scandali publici vel gravissimum detrimentum toti Communitati immineat, poterit, etiam a Superiori Provinciali vel Abbate, ad sæculum item remitti, habitu religioso illico deposito ; dummodo certo constiterit de ipso delicto et de Religiosi, cui illud imputatur, reitate ; et interim instituatur Processus ad sententiam expulsionis vel dimissionis ferendam. Qui in Sacris constituti sunt, pariter suspensi maneant.

18. Item contra quædam delicta censetur veluti lata a jure pœna expulsionis vel dimissionis. Quæ delicta sunt :

a) publica apostasia a Fide Catholica ;

b) apostasia ab Ordine vel Instituto, nisi intra tres menses Religiosus redierit ;

c) fuga a Monasterio, suscepta secum muliere ;

d) et multo magis contractus, ut aiunt, civilis, vel attentatio aut celebratio matrimonii, etiam validi, seu quando vota non sint solemnia vel non habeant solemnium effectum.

Sufficit in istis casibus, ut Superior Generalis vel Provincialis cum suo respectivo Consilio emittat sententiam declaratoriam facti.

19. Sententia expulsionis vel dimissionis, quocumque modo lata, si agatur de Religioso in Sacris, illico communicanda erit Ordinario originis et Ordinario loci, ubi ille moratur, aut sedem suam statuere velle dignoscatur.

20. Omnes Religiosi, de quibus agitur, in Sacris constituti, qui expulsi vel dimissi fuerint, perpetuo suspensi manent, donec a competente Auctoritate, post emendationem vitæ, dispensationem obtinuerint. Religiosi, vel Clerici, non in Sacris, expulsi vel dimissi, prohibentur, quominus ad superiores Ordines ascendant sine venia Sanctæ Sedis. Omnes autem expulsi vel dimissi, etiamsi sese vere emendaverint, ad suum vel ad alium Ordinem vel Congregationem admitti non poterunt, absque speciali licentia Sedis Apostolicæ.

21. Ad expellendas Moniales, vota sive solemnia sive simplicia in Ordine proprie dicto professas, et ad dimittendas Sorores, quæ vota perpetua emiserunt in Institutis

Religiosis, exiguntur graves causæ exteriores, una cum incorrigibilitate, judicio Abatissæ vel Superiorissæ cum suo Consilio, respective manifestando per secreta suffragia, experimento prius habito, ita ut spes resipiscentiæ evanuerit et ex continuis culpis Monialis vel Sororis incorrigibilis damna immineant Monasterio vel Instituto. Causæ minus graves requiruntur ad dimittendas Sorores votorum simplicium in Ordinibus Religiosis. Justæ et graves causæ probari debent ab Ordinario loci et, si Monasterium Regularibus subjectum sit, etiam a Superiore Regulari. Insuper accedat necesse est confirmatio Sacræ Congregationis, ita ut expulsio vel dimissio ex parte Ordinis vel Instituti, juridicum effectum non sortiatur, antequam a Sacra Congregatione confirmata fuerit. Solummodo in casu gravis scandali exterioris, Episcopo loci approbante, Monialis vel Soror statim ad sæculum remitti possit, ita tamen ut Sanctæ Sedis confirmatio absque mora petatur.

Quibus omnibus Sanctissimo Domino Nostro Pio Papæ Decimo relatis ab infrascripto Sacræ Congregationis Secretario die Octava Martii 1911, Sanctitas Sua Decretum hoc approbare et confirmare dignata est; contrariis non obstantibus quibuscumque.

Datum Romæ, ex Secretaria Sacræ Congregationis de Religiosis, die 16 Maii 1911.

Fr. I. C. Card. Vives, *Præfectus.*

L. ✝. S. Donatus Archiep. Ephesinus, *Secretarius.*

II°. — Dubia de manuscriptis religiosorum typis edendis.

(*Acta Ap. Sedis*, Vol. III, pag. 270.)

Quæsitum est ab hac Sacra Congregatione de Religiosis :

I. An Religiosi pertinentes ad Instituta votorum simplicium iisdem teneantur legibus ac Regulares votorum solemnium, quoad *Imprimatur* seu beneplacitum a suis Superioribus expostulandum, quoties aliquod suum manuscriptum in lucem edere cupiunt?

II. An Religiosi, quoties eis a suis Moderatoribus publi-

catio alicujus manuscripti fuerit interdicat, vel *Imprimatur* denegatum, possint idem manuscriptum alicui typographo tradere, qui illud publicet cum *Imprimatur* Ordinarii loci, suppresso auctoris nomine?

E.mi autem Cardinales Sacræ Congregationis de Religiosis, in plenario Cœtu ad Vaticanum habito die 2 mensis Junii 1911, suprascriptis Dubiis responderunt:

Ad I. Affirmative.

Ad II. Negative.

Quam E.morum Patrum responsionem Sanctissimus Dominus Noster Pius Papa Decimus, referente infrascripto Sacræ Congregationis Secretario, ratam habuit et confirmavit, die 11 Junii 1911.

Datum Romæ, ex Secretaria Sacræ Congregationis de Religiosis, die 15 Junii 1911.

Fr. I. C. Card. Vives, *Præfectus.*

L. ✝ S. Donatus Archiep. Ephesinus, *Secretarius.*

S. Congregatio Sancti Officii.

DECRETUM

De concessionibus Indulg. Portiunculæ prorogandis et obtinendis.

Portiunculæ, quam vocant, Indulgentiæ lucrandæ redeunte jam die, innumeræ propemodum Apostolicæ Sedi preces undequaque gentium oblatæ sunt aliæque offerendæ prævidentur tum ad jam obtentarum hac in re concessionum prorogationem tum ad novarum elargitionem impetrandam. Cum igitur supremæ hujus Sacræ Congregationis Sancti Officii, cui indulgentiarum moderandarum munus incumbit, mens sit certas ac fixas super præstantissimo hujusmodi spirituali favore normas præstituere, ne forte alicubi fideles, dum hæ parantur, eo fraudari contingat, Emi ac Rmi DD. Cardinales Inquisitores Generales in plenario conventu habito feria IV die 24 hujus mensis generali

Decreto, *usque ad novam dispositionem valituro*, statuendum censuerunt :

1° Omnes et singulæ tam pro fidelibus in sæculo viventibus quam pro piis communitatibus antea a Sancta Sede factæ et jam nunc expiratæ vel in posterum expiraturæ de Portiunculæ Indulgentia concessiones prorogatæ habeantur sine die, firmis, quoad cetera clausulis et conditionibus præcedentis Indulti habitaque ratione, quoad utile sacris visitationibus peragendis tempus novissimi hujus ejusdem Supremæ Sacræ Congregationis Decreti diei 26 Januarii anni currentis (1).

2° Quod ad novas concessiones quam pro fidelibus in sæculo videntibus quam pro piis communitatibus, providendum pariter sine die committitur respectivis Ordinariis cum facultatibus necessariis et opportunis, salvis tamen clausulis et conditionibus *Motu Proprio* die 11 Junii anni elapsi præscriptis (2).

3° Itidem, demum, respectivis Ordinariis prorogatur sine die facultas, præfato *Motu Proprio* superiore anno eisdem concessa, statuendi ad supradictam Indulgentiam lucrandam, loci diei secundæ Augusti Dominicam proxime insequentem, servatis clausulis et conditionibus ibidem appositis.

Quæ omnia SSmus D. N. D. Pius divina providentia

(1) Quo decreto conceditur, ut utile tempus habeatur, non modo a medic ad mediam noctem constituti diei, verum etiam a meridie diei præcedentis. (*Missions, juin 1911*, p. *265*.)

(2) **SUMMI PONTIFICIS PII PP. X**

MOTU PROPRIO

De indulgentia « Portiunculæ » septimo ab instituto Fratrum Minorum Ordine sæculo expirante.

Sacris solemniis ob septem ab instituto amplissimo Fratrum Minorum Ordine revoluta sæcula jam ad finem feliciter vertentibus, ut tam fausti eventus jugis memoria perseveret ac fructus, piis fidelium votis pro faciliori Portiunculæ, quam vocant, Indulgentiæ consecutione ex animo obsecundantes, quæ sequuntur, motu proprio atque ex certa scientia, suprema Nostra apostolica auctoritate statuimus ac decernimus :

Firmis, scilicet, de memorata Indulgentia antea quomodocumque

PP. X, in solita audientia R. P. D. Adsessori sequenti die impertita, benigne adprobare ac suprema Sua auctoritate confirmare dignatus est.

Contrariis quibuscumque, etiam specialissima atque individua mentione dignis non obstantibus.

Romæ, ex ædibus S. O., die 26 Maii 1911.

L. ✝ S. ALOYSIUS GIAMBENE,
Substitutus pro Indulgentiis.

factis, quæ nondum expiraverint, concessionibus, facultatem facimus omnibus et singulis locorum Ordinariis unam aut plures, pro rei opportunitate, in quovis propriæ ditionis loco ecclesias aut publica vel semipublica oratoria designandi, ubi fideles, rite confessi et Sacra Synapsi refecti ac devote juxta Nostram intentionem orantes, a vesperis diei primæ ad solis occasum diei secundæ mensis Augustis anni currentis, *toties quoties* ea visitaverint, haud secus ac si aliquam Ordinis Minorum ecclesiam visitassent, *Indulgentiam Plenariam*, animabus etiam quas purgatorius ignis emundat, applicabilem, lucrari possint ac valeant.

Hanc vero eamdem Indulgentiam, iisdem sub conditionibus eademque ratione lucrifieri posse concedimus a fidelibus utriusque sexus communem vitam agentibus qui propriam ecclesiam vel, si careant, proprium domesticum oratorium, ubi SSma Eucharistia asservatur, ut supra, visitaverint.

Ne cui demum, præstantissimo hoc spirituali beneficio, ob peculiaria fortassis rerum adjuncta, fruendi copia desit, benigne indulgemus iisdem locorum Ordinariis, ut ad supradictam Indulgentiam lucrandam statuere possint tam pro in sæculo quam pro piis in communitatibus viventibus fidelibus loco diei secundæ Augusti, Dominicam proxime insequentem, a vesperis Sabbati ad solis occasum ipsius Dominicæ, hac tamen sub lege ut nequeat quis eadem concessione bis frui.

Optamus autem vehementer ac summopere commendamus, ut in ecclesiis oratoriisve, ut supra, designatis, die ad Indulgentiam lucrandam statuta speciales publicæ ad Deum supplicationes pro Summo Pontifice, Ministris Sanctuarii universaque militanti Ecclesia peragantur ; eæque, præmissa invocatione Seraphici Patriarchæ ac Litaniis Sanctorum, Benedictione Eucharistica absolvantur.

Ita volumus, decernimus, sancimus, mandantes, ad quos spectat, ut ad fidelium notitiam hæc omnia tempestive deducenda curent. Præsentibus hoc anno et occasione tantum valituris. Contrariis quibuscumque, etiam speciali mentione dignis, non obstantibus.

Datum Romæ apud S. Petrum, die IX Junii MCMX, Pontificatus Nostri anno septimo.

PIUS PP. X.

Bar-le-Duc. — Impr. Saint-Paul. — 1647,9,11.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 196. — Décembre 1911.



PREMIÈRE PROVINCE DES ÉTATS-UNIS

Rapport sur la Maison Saint-Joseph de Lowell Mass,

par le R. P. Brullard, *O. M. I.*

§ *Ier Août 1907. — Octobre 1909.*

(R. P. Campeau, Supérieur.)

Notre dernier rapport sur la Maison Saint-Joseph de Lowell, paru dans les « *Missions* » en septembre 1908, s'arrêtait aux mesures prises par le R. P. Campeau, nommé Supérieur de la maison pendant la retraite des Péres à Buffalo, du 18 au 24 août 1907.

Deux nouvelles fondations auxquelles se dévoua le nouveau Supérieur ont surtout signalé son administration.

Seuls, ceux qui ont l'honneur et la charge de diriger une maison, savent ce qu'il en coûte pour commencer une nouvelle œuvre, même quand aucune difficulté spéciale ne se présente : quels tracas, quelles négociations préparatoires

et stériles, quels échecs bouleversant les plans les mieux combinés précèdent toujours les fêtes qui inaugurent une nouvelle fondation, et pendant ce temps les simples sujets, sans aucun souci, n'ont qu'à s'acquitter des emplois imposés par l'obéissance avec zèle et exactitude.

Mais quelle joie aussi quand le pénible labeur et de persévérants efforts sont enfin couronnés par le succès. Le R. P. Campeau, pendant les deux années de son administration, a connu et ces fatigues et ces joies.

Ses deux grandes œuvres simultanées furent l'établissement d'un orphelinat et l'érection d'une nouvelle paroisse de langue française dans le quartier Middlesex.

L'orphelinat. — Il était désiré et attendu depuis bien des années, l'orphelinat franco-américain de Lowell. Que de pères, que de mères frappés par la mort laissent de nombreux et jeunes enfants privés de leurs soins! Et le plus souvent, l'ouvrier qui n'est plus n'avait que son salaire pour nourrir sa famille et n'a pu ou su mettre quelques économies en réserve. Que vont devenir les pauvres petits?

Ce fut aux premiers jours de l'année 1907 que le projet, souvent discuté, commença à se réaliser. Le chapitre provincial autorisait le nouvel orphelinat, et à la fin du même mois, les Sœurs Grises de Québec en acceptaient en principe la direction. C'était dans ce but que le R. P. Campeau s'était rendu à Québec pour faire appel à leur dévouement.

Au mois de mai suivant, toujours disposé à encourager nos œuvres, Mgr Williams, archevêque de Boston, approuvait le nouvel établissement et nous autorisait à acheter un terrain dans le quartier de Pawtuckettville et à y bâtir un orphelinat.

La même approbation fut renouvelée par le successeur de Mgr Williams. Mgr O'Connell. Il fut décidé qu'une maison nous appartenant recueillerait de suite et provisoirement les enfants.

Le 7 mars 1908, les Sœurs Grises de Québec visitèrent cette maison et ne purent l'accepter ; elle leur parut de suite des plus incommodes et des plus étroites; d'autant plus que les orphelins devaient être très nombreux.

C'était un nouveau retard à la réalisation de désirs bien légitimes ; retard qui pouvait se prolonger longtemps, quand la divine Providence vint à notre secours. Une magnifique maison, ayant droit vraiment à être appelée un palais, se trouva à notre disposition à des conditions assez avantageuses. Il n'y avait pas seulement la maison, mais encore une belle et grande prairie. Tout était à souhait, le site étant aussi peu éloigné de notre presbytère.

Les négociations aboutirent. Le 13 mai, Monseigneur l'Archevêque donnait son approbation et, le 24 juin, le R. P. Campeau annonçait la bonne nouvelle qu'accueillirent d'unanimes applaudissements.

Avant, il s'était encore rendu à Québec pour conclure les derniers arrangements avec les Sœurs Grises, mais, hélas ! le mal implacable qui devait l'emporter se faisait déjà sentir. Notre Supérieur dut s'aliter à notre maison de Montréal et était loin d'être rétabli quand il nous revint pour continuer de se dévouer aux œuvres qui lui étaient si chères.

Le 1er septembre, les quatre premières Sœurs Grises chargées de l'orphelinat arrivaient et, quinze jours après, prenaient possession de la maison. Inutile de dire que de nombreux travaux durent être exécutés pour approprier la somptueuse demeure d'un riche américain à sa nouvelle destination.

Le 7 octobre 1908, quatre autres religieuses venaient compléter le personnel et, le lendemain, la première messe était dite dans la nouvelle chapelle où Jésus-Christ devait résider dans son sacrement.

Enfin, le 11 octobre, notre orphelinat devenait une réalité. Notre population put le visiter; les enfants furent

présentés et inscrits. En un jour, une soixantaine d'enfants furent déclarés admis.

Une quarantaine étaient présents le 16, jour de l'ouverture définitive de leur nouvelle demeure. Et pour la première fois, le 18, ils recevaient la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Jésus aime les enfants et surtout les orphelins. C'est lui qui les confie à ses religieuses, devenues pour eux de véritables mères ; elles en ont l'amour et, mieux que bien des méres, savent les élever pour le bon Dieu.

Notre orphelinat a prospéré. On put constater de suite que, toute spacieuse qu'était la maison, elle serait bientôt trop étroite et qu'il fallait travailler à de nouveaux agrandissements.

Le 14 janvier 1909, le bureau civil de charité de la ville visitait l'orphelinat et rendait pleine justice à sa bonne tenue et à son excellente organisation dues au zèle expérimenté des religieuses, ses directrices. Une parole d'un des visiteurs remplace bien des louanges. « En trois mois, disait-il, les Sœurs ont accompli le même ouvrage pour lequel il aurait fallu quinze ans aux établissements similaires de l'Etat. »

Le R. P. Lefebvre, le chapelain de l'orphelinat, a sa part méritée dans un si bel éloge. Après avoir occupé les plus hautes charges dans la Congrégation, il est heureux de consacrer ses vieilles années à cette maison à laquelle il donne, avec son cœur, son travail et les trésors accumulés pendant une longue vie religieuse.

La nouvelle paroisse de Notre-Dame de Lourdes. — En même temps que le R. P. Campeau travaillait à la fondation de l'orphelinat, il s'occupait d'une œuvre, elle aussi bien importante.

Dans un quartier de la ville, appelé le quartier Middlesex, on réclamait depuis longtemps soit une nouvelle paroisse, soit au moins une chapelle de secours. Ce n'est pas que ce

quartier, du moins dans sa plus grande partie, fût bien éloigné de nos églises, mais, hélas ! le zèle se refroidit et la même distance qui pour des catholiques fervents ne paraît pas considérable devient pour d'autres un obstacle sérieux. Et l'Eglise en bonne mère s'efforce de faciliter à tous l'accomplissement des devoirs religieux.

Depuis plusieurs années la question était agitée et la solution ne faisait pas de progrès. Les ressources manquaient et les familles attendaient un commencement d'exécution avant de consentir à des sacrifices pécuniaires.

Cela ne pouvait durer. Aussi aux premiers jours de l'année 1907, le conseil provincial prenait une décision grave. Considérant que l'œuvre principale de la Congrégation est les missions, qu'il était plus utile de favoriser les nouvelles maisons fondées dans d'autres Etats de la confédération américaine au lieu de s'immobiliser dans une ville, il fut décidé de remettre ce quartier à Monseigneur l'Archevêque pour qu'elle fût confiée au clergé séculier.

Une pareille mesure devait être ratifiée par l'Ordinaire : Mgr Williams approuva, au mois de mai, ce projet en réservant son autorisation définitive. Son successeur, Mgr O' Connell, voulut étudier la question de près et, après mûre réflexion, à la fin du mois de novembre, nous fit connaître sa décision.

Monseigneur s'opposait à notre départ. Il voulait une chapelle-école desservie par les Pères Oblats. « Il faut que vous soyez là, nous dit-il, au moins pendant dix ans. » Les Supérieurs s'inclinèrent devant une résolution aussi flatteuse pour nous : preuve de la haute estime de Monseigneur pour notre Congrégation.

Ce n'est pas tout de prendre un parti, il faut le réaliser. Choisir un terrain dans un site favorable, bâtir ensuite, demande du temps, et les assemblées tenues par les hommes du quartier Middlesex nous montraient leur vif désir d'obtenir de suite et une église et une école.

Comme pour l'orphelinat, la Providence nous tira d'em-

barras. Nous sûmes par des conversations privées que les Baptistes protestants consentiraient à vendre leur église à des conditions avantageuses. Bientôt des pourparlers furent engagés et finirent par aboutir. L'église dite des Tabernacles était à nous. On aurait dit qu'elle avait été bâtie tout exprès, tant son emplacement au centre de la nouvelle paroisse était favorable, sans compter une grande salle annexée à l'église, salle qui pouvait facilement être partagée en plusieurs classes.

Avec l'approbation de Monseigneur l'Archevêque, la paroisse Notre-Dame de Lourdes était érigée ; l'édifice acheté aux protestants devenait une église catholique. Les travaux commencèrent de suite, pour qu'on pût le plus tôt possible y célébrer le saint Sacrifice.

Elle était bénite et ouverte au culte, le 6 septembre 1908, par le R. P. Campeau délégué de Monseigneur. Le R. P. La Chapelle, supérieur des Maristes de Boston, nous donna le concours de sa parole éloquente et appréciée. Il nous rappela les œuvres accomplies déjà dans cette ville par notre Congrégation en attendant celles que l'avenir nous permettait d'espérer.

L'église de Notre-Dame de Lourdes est spacieuse et commode, l'autel est à la vue de tous, et dès les premiers jours on aimait à venir assister à ses offices et prier devant son plus bel ornement, après le tabernacle, la blanche et belle statue de la Vierge de Lourdes.

La maison Saint-Joseph, dit avec raison le codex historicus, a fait le sacrifice de deux de ses meilleurs Pères pour la nouvelle paroisse. Le R. P. Dubreuil en était le curé et son assistant fut le R. P. Viaud. Tous les deux furent regrettés, surtout par les congrégations dont ils étaient les vigilants directeurs.

Les deux Pères nous quittaient le 30 octobre pour prendre possession de leur presbytère. Une nouvelle maison d'Oblats était fondée à Lowell. Ne nous occupant que de la nôtre, nous laisserons à un autre le soin d'en écrire l'histoire.

Visite du Très Rév. Père Supérieur général. — Nous avons suivi avec le plus vif intérêt les différents événements survenus depuis quelques années dans notre famille religieuse. Ses deuils sont nos deuils et ses joies sont nos joies ; nous prenons part à ses succès comme à ses revers. Et nos prières n'ont cessé de demander pour elle, dans toutes les circonstances, les secours du Dieu qui l'a appelée à prendre rang dans l'armée de l'Eglise.

En 1906 nous avions salué avec bonheur l'avènement du R. P. Lavillardière, dont en janvier 1908 nous déplorions la perte. Nous avons attendu avec confiance l'élection de son successeur. Le délégué de notre maison, le R. P. Lamothe, devenait le délégué de la province au Chapitre général de 1908.

La nouvelle assez imprévue de l'élection comme Supérieur général de Mgr Dontenwill nous fut d'autant plus agréable que nous pûmes espérer bientôt sa visite. L'Archevêque élu de Vancouver allait bientôt revoir cette terre américaine à laquelle jusque-là il avait consacré toutes ses sollicitudes.

C'est dire avec quelle joie les Oblats attendirent à la gare leur premier Supérieur, le 15 juillet 1908. Mgr Dontenwill est resté tant à Lowell, dans nos différentes maisons, qu'à Tewskbury, jusqu'au 27 juillet, nous prodiguant à tous sa bienveillante affabilité et s'informant avec le plus vif intérêt de tout ce qui pouvait contribuer au bien de tous.

Le 25 juillet, Mgr notre Révérendissime Père voulut bien officier pontificalement à l'église Saint-Jean-Baptiste, entendre le récit de nos œuvres fait par notre Supérieur et adresser à notre population, accourue en masse pour le voir, les conseils de sa paternelle sagesse et des paroles de félicitations et d'encouragement.

Quelques jours auparavant, le 21, presque tous les Oblats de Lowell et de Tewskbury se réunissaient dans notre cottage de Marblehead pour passer quelques heures avec

notre Père bien-aimé. Oh! la charmante et l'inoubliable réunion qui nous fit encore mieux aimer notre congrégation!

Le meilleur compte rendu que nous puissions en faire est de citer ces notes écrites au codex historicus par le R. Père Campeau, encore sous la vive impression de cette fête : « Quelle journée plaisante! Tout marche à merveille : les Pères sont enchantés. *Deo gratias.* » Nous nous reprocherions de ne pas mentionner ce qui suit. « Les frères Levasseur et Bedelle ont fait leur grande part de travail pour préparer le dîner. »

Mgr Dontenwill nous quitta très satisfait en nous promettant de revenir. Il tint parole.

Autres faits à mentionner. — Mentionnons encore quelques faits des plus importants survenus pendant l'administration du R. P. Campeau. Nous ne dirons rien des magnifiques fêtes des noces d'or sacerdotales du R. Père Lefèvre. Merci aux « Missions » d'avoir bien voulu publier le récit détaillé de ces solennités.

Depuis plusieurs années les Pères vont pendant les chaleurs de l'été se reposer de leurs fatigues dans un cottage situé sur les rives de l'Océan, à Marblehead. Nous sommes devenus propriétaires de cette modeste maison de campagne, où nous pouvons tous les matins célébrer le saint Sacrifice dans un appartement très convenable. Quant au terrain, un bail à longue échéance le laisse à notre disposition.

Signalons encore deux autres faits qui ont donné une nouvelle preuve de la vitalité de nos catholiques. Le premier est la bénédiction du clocher de la chapelle de South-Lowell, bénédiction qui attira un grand concours de fidèles. Le sermon sur la croix surmontant le clocher, sermon prêché par le R. P. Viaud, produisit une grande impression.

C'était le 24 août 1908. Le 30, les Forestiers catholiques

avaient choisi Lowell pour leur réunion annuelle. Une réunion d'une puissante société de secours mutuels est toujours pour une ville des Etats-Unis une grandiose manifestation à laquelle tous s'associent; il en fut ainsi à Lowell, d'autant plus que les cours de cette société y sont très florissants. Grand'messe, parades, réunions avec discours à la magistrale éloquence, rien n'y manqua. L'idée religieuse, et c'est pourquoi nous en parlons, fut l'idée dominante de cette fête.

Donnons un souvenir reconnaissant au R. P. Gavary, venu deux fois du Canada pour nous prêter main forte. A deux reprises nous avons pu apprécier sa parole apostolique et littéraire. Le R. P. Watelle est venu de Buffalo pour prêcher une de nos retraites. C'était la Providence qui nous l'envoyait pour lui permettre de faire connaissance avec la paroisse dont il devait être le pasteur.

Mort du R. P. Mangin. — Depuis 1904, le R. Père Mangin avait quitté notre maison Saint-Joseph dont il avait été le Supérieur aimé depuis 1898. Il était resté à Lowell, au presbytère de la paroisse de l'Immaculée-Conception où il ne cessa jusqu'à son dernier soupir d'exercer son zèle pour le salut des âmes et la pratique des vertus religieuses.

La mort le trouva prêt à paraître devant Dieu; il s'y était préparé avec la résignation obéissante du bon ouvrier qui a mis sa confiance en la divine bonté. Un voyage au Canada, entrepris sur le conseil de ses Supérieurs, n'apporta aucune amélioration à une santé depuis longtemps chancelante, et le 22 août 1909 le R. P. Mangin mourait de la mort des justes avec tous les secours de la religion.

Sa mort fut un deuil pour la paroisse, comme l'attestèrent ses funérailles. Les journaux français et anglais qui firent son éloge donnèrent la preuve la plus incontestable de l'estime de tous pour l'Oblat défunt. C'était un hommage bien mérité rendu à l'ancien Modérateur de notre scolas-

ticat d'Ottawa, à l'ancien Supérieur de la maison Saint-Joseph.

Mort du R. P. Campeau. — En écrivant sur le *Codex historicus* l'éloge de R. P. Mangin, dont il avait été le collaborateur, le R. P. Campeau ne se doutait pas qu'une nouvelle victime allait tomber, et que cette victime était lui-même; et que, pouvant encore compter sur un long avenir et d'éclatants succès, il serait bientôt couché dans un cercueil.

Emporté par son amour pour les siens, le R. P. Campeau pensait beaucoup aux autres, pas assez à lui-même ; il ne se préoccupait guère des avertissements que lui donnaient des souffrances toujours endurées avec courage. A un de ses voyages à Québec, il s'était trouvé déjà gravement atteint et n'avait pas tenu grand compte de l'altération survenue dans sa santé.

Se trouvant plus malade encore à la fin du mois d'août 1909, il nous quitta pour ne plus nous revoir et, après un séjour de peu de temps au Michigan, sur le conseil des médecins, il alla demander sa guérison à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

C'est là que la mort attendait notre Supérieur. Il ne se faisait pas illusion, et put, en toute liberté, faire son sacrifice. Ses pensées suprêmes furent pour cette maison de Lowell et cette paroisse de Saint-Joseph qu'il avait tant aimées. Il fut assisté pendant sa dernière maladie par le R. P. Pelletier, supérieur de la maison de Plattsburg ; et tous ceux qui furent témoins de ses dernières heures passées sur cette terre ne purent qu'être édifiés de sa piété et de son courage. Il rendit son âme à Dieu le 25 octobre 1909.

C'était bien à Lowell que le P. Campeau devait reposer avec tous ses paroissiens endormis dans la paix du Seigneur. Le 28 au soir, en dépit de l'heure tardive, la population canadienne était à la gare et attendait l'arrivée du train qui apportait la dépouille mortelle de son pasteur.

Nous n'oublierons jamais l'imposant cortège funèbre qui, le soir, escortait jusqu'à l'église celui dont tous déploraient la perte. Toutes les délégations de nos sociétés — et elles sont nombreuses — avaient tenu à honneur d'en faire partie; et, conduisant le deuil, marchaient la mère et la sœur du regretté défunt.

Il faut avoir assisté aux funérailles du R. P. Campeau pour en avoir une idée. Lowell sait honorer ses Oblats aux jours de leurs anniversaires comme aux jours de leurs obsèques. Il faut avoir vu le long défilé de tous ceux qui accoururent pour contempler, pour la dernière fois, les traits du Père enlevé par la mort.

Mgr l'archevêque de Boston ne voulut céder à personne l'honneur de rendre à notre Supérieur le dernier hommage de son estime. « Le R. P. Campeau, dit-il, était le modèle du religieux et du curé. Son souvenir sera impérissable. » Monseigneur paraissait surpris des pompes déployées pour parer l'église de ses décorations funèbres. Il avait constaté quel grand amour la paroisse Saint-Joseph sait témoigner à celui auquel elle a donné son cœur.

La ville s'associa à notre deuil. Les cloches, destinées à signaler les incendies, tintèrent le glas : 44 coups, autant que le nombre des années vécues par le R. P. Campeau et distancés de demi-minute en demi-minute, annoncèrent que le cortège des funérailles sortait de l'église.

Elles furent un triomphe, si on peut décerner un tel nom aux honneurs rendus à un mort. Le char qui le portait était entouré par les gardes militaires canadiennes et, pendant plus d'une heure, le long défilé des voitures arrêtait la marche des tramways. Beaucoup de magasins et des plus importants étaient fermés.

Les paroles prononcées par le R. P. Lamothe sur le cercueil qui allait disparaître ne furent pas la dernière manifestation de nos regrets. Bien des prières s'élevèrent vers le ciel pour le repos de cette âme si regrettée. Contentons-nous de signaler les deux trentains de messes

grégoriennes demandés par les ouvrières des manufactures.

Pas plus que celui du R. P. André Garin le nom du R. P. Joseph Campeau ne sera oublié. Et c'est à bon droit. Après avoir exercé le saint ministère au Portage du Rat dans l'Ouest-Canadien et avoir doté cette paroisse d'une église, notre Supérieur s'était donné tout entier d'abord au noviciat de Tewskbury, puis à la ville de Lowell qui a su si bien l'apprécier.

§ *IIe. A partir du 8 décembre 1909.*

(R. P. WATELLE, SUPÉRIEUR.)

Pendant près de deux mois, le R. P. Lamothe administra la maison et la paroisse Saint-Joseph avec sagesse, en attendant la nomination du nouveau Supérieur.

Le 8 décembre 1909, le R. P. Provincial présentait à la communauté son nouveau chef, le R. P. Henri Watelle, directeur du juniorat de la maison des Saints-Anges de Buffalo.

Cette nomination était inattendue, et les faits qui vont suivre prouveront une fois de plus que la voix des Supérieurs est la voix même de Dieu. Quand une branche se détache d'un arbre vigoureux une autre repousse de suite, et le bien continue dans toute son expansion pour le salut des âmes.

Dévotion au Sacré Cœur. — Ne se rendant que trop compte des difficultés de sa tâche, le nouveau Supérieur, en se mettant à l'œuvre, se demanda, anxieux, comment il s'acquitterait de sa lourde mission. La réponse lui fut donnée bien vite.

Le R. P. Watelle se rappela les promesses du Sacré Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie : « Je bénirai, a

dit Notre-Seigneur, le ministère des prêtres qui propageront la dévotion à mon Cœur sacré. » Il n'y avait donc pas à hésiter, c'était à ce Cœur divin qu'il fallait se confier, en le faisant connaître et aimer encore plus.

Depuis longtemps déjà le premier vendredi du mois était pour notre paroisse un grand jour de fête. Cette fête allait encore être plus solennelle, les prières plus nombreuses et ferventes, et le culte du Sacré Cœur devait se déployer avec un incomparable éclat.

Les efforts et le zèle du R. P. Supérieur devaient être récompensés par le succès. Une neuvaine de prières enfantines prépara une nouvelle effusion des grâces divines et le premier vendredi du mois de mai 1910, un événement inattendu avait émerveillé la paroisse. Peu nombreux étaient les hommes qui le premier vendredi du mois assistaient au salut du soir. Ce jour-là à eux seuls ils remplissaient l'église et pas une place n'était vide. Il avait fallu auparavant réunir pour un exercice spécial les femmes et les jeunes filles. Et en dépit des prévisions pessimistes attribuant ce succès au seul attrait de la nouveauté, il en fut toujours ainsi. La nouvelle œuvre était fondée et devait toujours se maintenir dans son épanouissement.

Les « Missions » ont déjà rendu compte de nos premiers vendredis du mois, de ses communions nombreuses, de l'adoration des orphelins, de midi à une heure, du concours empressé de toute la population pour prier le Sacré Cœur, de ses deux nombreux saluts à la fin du jour; nous n'y reviendrons pas.

Disons seulement que les deux Pères passent au confessionnal les deux jours qui précèdent et que, pendant plus d'une demi-heure, la communion est donnée aux hommes à l'église supérieure, aux femmes et aux jeunes filles à l'église inférieure ; sans compter les messes dites à Saint-Joseph et la messe réservée aux enfants plus jeunes.

Pour rendre plus intense la dévotion qui lui était chère, le R. P. Watelle voulut qu'un triduum fût célébré pour pré-

parer la paroisse à la fête du Sacré Cœur, qui, cette année, était le premier vendredi du mois de juin. Le prédicateur, le R. P. Géna de la Congrégation du Très Saint Rédempteur, obtint un succès mérité. Deux mois après, la parole ardente de l'apôtre du Sacré Cœur, à Saint-Sauveur de Québec, le R. P. Lelièvre, remuait tous les cœurs. Le même Père avait déjà conquis tous les suffrages à la retraite des dames de Sainte-Anne.

L'œuvre du premier vendredi du mois est fondée, et le Rév. Père Supérieur peut maintenant en toute confiance compter sur la réalisation des promesses du Sacré Cœur.

Bulletin paroissial. — Dans la vigne du Seigneur un nouveau travail s'impose toujours au zèle religieux et sacerdotal ; une nouvelle œuvre est toujours à créer pour le bien des âmes. Ne faut-il pas triompher de difficultés nouvelles suscitées par l'esprit du mal ?

On connaît l'importance de la presse et les services que rend une feuille catholique bien rédigée, destinée spécialement à la paroisse. On s'intéresse mieux à ce qu'on connaît de plus près, les prédications peuvent s'oublier et même être entendues d'une oreille plus ou moins distraite. Un bulletin paroissial les remet sous les yeux du lecteur, surtout de celui qui n'est pas venu à l'église.

Le premier numéro de notre Bulletin paroissial mensuel date de mai 1910. Il compte une année d'existence et sa seconde année vient de commencer. Grâce à son rédacteur, le R. P. Baron, il a obtenu un légitime succès, dû à la variété de ses articles, dans lesquels rien n'est oublié, pour jeter dans les âmes la bonne semence. Sa couverture lui donne un aspect très agréable et ses 64 pages se lisent avec agrément et utilité.

Paraître seulement une fois par mois n'était pas pour satisfaire sa clientèle, et, sur les nombreuses demandes qui lui furent faites, son rédacteur publie maintenant un supplément hebdomadaire. Il ne sera pas moins goûté..

Procession du Très Saint Sacrement. — Jusqu'à présent, au dimanche de la solennité de la fête du Très Saint Sacrement, Notre-Seigneur ne sortait pas de l'église. Certain de l'approbation universelle, et après s'être assuré qu'aucun obstacle ne s'opposerait à l'exécution de son pieux dessein, le R. P. Watelle ne voulut plus qu'il en fût ainsi.

Ce fut une grande et belle journée que celle où, pour la première fois, se déployèrent dans nos rues les splendeurs de la procession du Très Saint Sacrement. Toutes les maisons avaient rivalisé de magnificence dans leur parure sur le passage de la théorie sacrée. Précédé et suivi de toute la population, Notre-Seigneur passa et, du haut d'un riche reposoir, bénit la foule agenouillée et recueillie.

Les protestants eux-mêmes, témoins de cette fête, ne purent que l'admirer. Plaise à Dieu qu'elle leur fasse mieux connaître la véritable Eglise !

Mgr Fallon et Mgr Dontenwill. — Dans les premiers mois de 1910, le Saint-Père nomma notre Rév. Père Provincial, le R. P. Fallon, évêque de London (Ontario). Ce choix est un grand honneur pour notre Congrégation et pour le Supérieur éminent qui s'en était rendu digne.

Notre nouveau Provincial fut le R. P. Smith, curé de la paroisse du Sacré-Cœur de Lowell.

A la fin du mois de mai nous fûmes heureux de recevoir de nouveau notre vénéré Supérieur général, Mgr Dontenwill.

Monseigneur voulut bien donner à nos enfants le sacrement de confirmation. Pour lui rendre hommage, les hommes de la paroisse organisèrent en son honneur une réception solennelle dans laquelle une adresse fut lue. Notre Supérieur général se montra fort sensible à l'éloge de ses Oblats, remercia la population de l'accueil qu'il avait reçu et assura que, de son côté, il ferait tout ce qu'il pourrait pour le maintien des traditions du passé et leur progrès

dans l'avenir. — Peu après, Mgr Dontenwill s'embarquait pour l'Europe : nous ne saurions trop le remercier de la bonté qu'il nous a témoignée pendant ses deux visites.

Congrès eucharistique de Montréal et visite des congressistes. — Lowell ne pouvait rester indifférent au grand événement religieux qui a fait l'admiration du monde entier : le Congrès eucharistique de Montréal. Une des gardes militaires de notre paroisse, la garde Frontenac, ne recula pas devant les fatigues d'un long voyage pour assister en corps à la procession qui fut le splendide couronnement des fêtes du congrès. — Seule, elle représenta dans la grande ville canadienne toutes les gardes franco-américaines des Etats-Unis : ce fut pour reconnaître son dévouement que Mgr Bruchési lui donna la bannière qui avait flotté sur l'arc de triomphe élevé par les sociétés canadiennes de l'Amérique.

Le Rév. Père Supérieur et plusieurs autres Pères, ainsi qu'un grand nombre de nos paroissiens, allèrent à Montréal et revinrent ravis des solennités dont ils avaient été les témoins. Tous furent heureux d'entendre le récit enthousiaste de ce mémorable congrès fait par le R. P. Watelle.

Deux mois après, nous recevions le R. P. Lemius, provincial de la première province du Nord et membre du bureau permanent des Congrès.

Ce n'était pas assez pour l'éminent Oblat d'avoir eu sa part, remarquée, dans la grande manifestation eucharistique : il avait accepté l'invitation qui lui avait été faite de toute part dans le Dominion canadien de parler des deux grandes causes auxquelles il a consacré sa vie apostolique, l'Eucharistie et le Sacré Cœur.

Tout fatigué qu'il était après de nombreuses prédications, le R. P. Lemius ne nous a rien refusé. Tous ceux qui entendirent ses multiples et éloquentes instructions purent apprécier son zèle ardent pour le Sacré Cœur et constater que la réputation du célèbre orateur est plus que justifiée.

Celui qui, en France, fut son disciple et son compagnon d'armes et qui, aujourd'hui à Lowell, n'a pu l'écouter, est heureux d'affirmer, comme l'a si bien dit une adresse lue à l'église par un de nos principaux citoyens, que le R. P. Lemius a conquis tous les suffrages et a réussi à nous faire mieux connaître et aimer le Cœur sacré de notre Rédempteur.

Le R. P. Delouche, Provincial de Belgique, est venu aussi nous voir.

En disant que l'agrément et l'intérêt de sa conversation charment tous ceux qui peuvent en jouir, nous ne ferons que répéter ce que chacun sait.

Une attaque et une victoire. — Quand on veut le bien et qu'on réussit à l'accomplir, il ne faut pas croire que tout sourira à la bonne volonté. L'homme ennemi veille, toujours prêt à tirer parti de toutes les occasions pour accomplir son œuvre néfaste.

Il se trouva donc dans la paroisse un ancien journaliste doué d'un certain talent, qui, pour de l'argent, accepta le triste mandat de publier contre nous une petite revue diffamatoire qu'il n'osait pas même signer. Il eut l'audace, dans plusieurs numéros de sa publication, de nous accuser de dilapider l'argent de la paroisse pour favoriser des églises d'une autre langue.

Sans doute, ce triste personnage était méprisé de tous à cause de son intempérance ; sans doute, ses inspirateurs étaient inconnus. Cependant, le calomniateur était habile, et sa perfidie pouvait séduire des gens trop crédules. On sait, d'ailleurs, avec quelle facilité le peuple se laisse tromper, et dans les âmes peuvent se trouver de mauvaises tendances n'attendant qu'un signal pour se manifester.

Il fallait agir vigoureusement. Le R. P. Supérieur protesta énergiquement en chaire, fit connaître l'auteur de ces libelles, révéla le chantage odieux auquel il s'était livré en nous demandant d'acheter son silence, mit en garde nos

paroissiens contre de tels agissements que tout honnête homme devait flétrir.

Magnifique furent la réponse de notre population et l'éclatant témoignage qu'elle nous donna de sa fidélité et de son indignation contre ceux qui demandaient notre départ. Sur le simple avis d'une convocation, sans aucune publicité, et dès le surlendemain, les hommes accouraient en foule à une assemblée de protestation.

La grande salle du collège ne peut les contenir ; il n'y en a pas d'assez grande dans la paroisse : on se réunira à l'église supérieure.

Les hommes la remplissent bientôt. Un bureau est installé avec son président et son secrétaire. Plusieurs orateurs se lèvent; tous tiennent le même langage et veulent répondre par l'éloge de leurs Pères à l'injure reçue.

Un acte de protestation est rédigé et voté séance tenante. Une députation composée des plus anciens membres est envoyée pour chercher le R. P. Curé et ses collaborateurs et lecture leur est faite de l'adresse.

D'unanimes applaudissements saluèrent les réponses de remerciement du R. P. Watelle et du R. P. Lefebvre. Comme on l'a très bien dit, une attaque injustifiable avait été l'occasion d'une grande manifestation qui avait permis à tous de nous montrer leur reconnaissance. Une fois de plus, un plus grand bien était sorti du mal, et la réponse au méchant pamphlet était une éclatante victoire. Nous pouvions compter sur nos paroissiens.

Inutile de dire que la *Petite Revue* — tel était son titre — ne put survivre à cet écrasement. Quelques mois après, son rédacteur signait une rétractation à laquelle un notaire donnait toute authenticité. Il reconnaissait ses mensonges : c'est tout dire.

Vie paroissiale.

Les faits principaux que nous venons de relater, dans la pensée qu'ils intéresseront nos frères, ne peuvent faire connaître l'intensité de notre vie paroissiale.

Dans notre rapport précédent nous avons essayé d'en donner une idée : nous n'y reviendrons pas. Ce sont les mêmes œuvres et le même labeur pour le salut des âmes — œuvres qui deviennent plus nombreuses, labeur plus absorbant.

Aux messes à dire s'est ajoutée celle de l'orphelinat. Celle du matin en semaine, avancée d'un quart d'heure, permet à un grand nombre de travailleurs de faire la sainte communion. Aussi, conformément aux si pressantes exhortations du Saint-Père, le nombre des personnes qui s'approchent de la sainte Table a augmenté dans de notables proportions.

Jadis nous n'entendions les confessions que le samedi après-midi et le soir. Maintenant il a fallu réserver pour les enfants toute la matinée de ce jour. Il a fallu ensuite être à notre poste les vendredis soirs.

Toutes les sociétés dont nous avons parlé sont florissantes et comptent bien plus de membres. Le R. P. Baron dirige le tiers-ordre qui réunit l'élite de la paroisse. Plusieurs fois un Père Franciscain est venu procéder, dans toutes les règles de l'Ordre, à la visite canonique, prêcher une retraite spéciale et se réjouir des résultats obtenus.

Le R. P. Baron est aussi le directeur des demoiselles de Notre-Dame de Lourdes, le R. P. Graton se consacre aux Enfants de Marie et le R. P. Denizot aux Associés de l'Ange gardien. La puissante congrégation des dames de Sainte-Anne est dirigée dans le chemin de la perfection par le R. P. Gustave Bernèche, et son frère, le R. P. Arthur Bernèche, est le chef de la société de la Sainte-Famille qui unit les jeunes gens et les hommes mariés.

Toutes ces sociétés ont eu comme toujours leurs retraites spéciales et toutes ont fait un grand bien.

La Garde des Saints-Anges, grâce au zèle du R. P. Ouellette, se distingue toujours par son allure martiale. Elle nous fait grand honneur quand, à certains jours, elle défile dans les rues de la cité; d'autres gardes ne sauraient l'éclipser et elle est toujours remarquée.

Nous avons déjà parlé de la Garde Frontenac : ajoutons qu'elle a triomphé au grand concours de Manchester des autres Gardes franco-américaines du Massachusetts. — D'autres rivalisent avec elle dans notre paroisse d'ardeur et de bonne volonté.

Bien d'autres sociétés de secours mutuels animées du meilleur esprit attestent la vitalité de la race française canadienne à Lowell. Un Père, dont Monseigneur s'est réservé la nomination, est leur chapelain.

Dimanche prochain, les membres des cours des Forestiers catholiques se rendront en corps de leurs salles à l'église pour accomplir le devoir de la communion pascale : bientôt les dames de Bon-Secours les imiteront quand elles célébreront leur patronne Notre-Dame Auxiliatrice, et le jour de la fête du Sacré Cœur ce sera le tour de l'Association catholique.

Chaque année les quatre grandes retraites destinées pendant le carême aux femmes, aux jeunes filles, aux jeunes gens et aux hommes mariés ont été prêchées d'abord par nos Pères du Canada, puis, pendant deux ans, par les RR. PP. Capucins, et cette année par les Pères Rédemptoristes; elles ont produit des fruits de salut.

La chapelle école de South-Lowell est prospère et donne les plus légitimes espérances. Elle aussi a eu tous les ans, à la fin du carême, sa retraite donnée par nos Pères.

La paroisse est restée au premier rang pour la Propagation de la foi.

L'orphelinat est devenu trop étroit pour contenir les enfants privés de leurs parents. Cette éventualité était pré-

vue et la maison voisine avait aussi été achetée : les petits garçons en prirent bientôt possession.

Ce qui n'empêche que la place fait encore défaut pour répondre à toutes les demandes; les Supérieurs sauront y pourvoir.

L'œuvre par excellence est celle des écoles : elle seule garantit l'avenir. Grâce à Dieu nos écoles paroissiales sont loin de décliner : les décisions énergiques de notre R. Père Supérieur, proclamant le devoir essentiel des parents de nous confier leurs enfants à moins de circonstances particulières à examiner, n'ont pas peu contribué à leur donner une plus grande extension.

Les succès de nos écoliers et de nos écolières aux examens pour l'école supérieure et les mentions accordées par l'autorité diocésaine sont toujours plus nombreux : preuve du dévouement et de la valeur pédagogique de l'enseignement de nos religieux et de nos religieuses.

Nous avons ouvert au quartier de Pawtucketville une nouvelle école paroissiale : et les enfants l'ont bientôt remplie.

Une grande fête appelée fête champêtre a été organisée il y a deux ans par le R. P. Barette et l'année dernière par le R. P. Gustave Bernèche, secondé par le R. P. Racette. Elle réussit à merveille. Son Honneur le maire de Lowell voulut bien présider à l'ouverture de la fête, fixée toujours au 4 juillet, fête de la proclamation de l'Indépendance des Etats-Unis.

Des attractions diverses attirent les curieux dans la prairie de l'orphelinat, prairie illuminée le soir. Dire les concours organisés et toutes leurs complications me paraît impossible.

De nombreuses représentations dramatiques et musicales en faveur des œuvres paroissiales manifestent aussi le désir et la volonté de nous seconder. Citons seulement deux pièces jouées par les anciens élèves du Collège : « Les Francs-Tireurs de Strasbourg » et la « Malédiction »; la

première sous la direction du R. P. Ouellette, et la seconde du R. P. Denizot. Elles réunirent de nombreux spectateurs.

Le R. P. Watelle donna aussi plusieurs conférences avec projections sur Notre-Dame de Lourdes, dont il fut plusieurs fois l'heureux pèlerin : c'est dire qu'elles firent merveille. Le R. P. Soubry-Matthews, délégué de Ceylan au Congrès eucharistique, nous parla aussi de ses missions, et les projections nous mettaient sous les yeux les sites et les monuments de l'île appelée à bon droit la perle des Indes.

Nos orphelins, eux aussi, se sont mis à l'œuvre ; on aurait pu croire, à cause de l'inexpérience de leur jeunesse, qu'ils ne pouvaient parler en public : c'est le contraire qui est la vérité. Limpide, naturelle et expressive était leur diction. Un drame et une comédie exécutés par eux ont fort intéressé l'auditoire et grand fut le succès.

On le voit, nos paroissiens répondent à nos efforts. Ils conservent la foi profonde des aïeux et remplissent avec exactitude leurs devoirs religieux, le plus grand nombre du moins, car il y en a toujours trop qui, sur cette terre américaine, oublient les traditions canadiennes et abandonnent la foi de leur enfance. Ce n'est pas l'esprit catholique du dévouement, du zèle et de la pénitence qu'on respire aux Etats-Unis.

Et même nous avons de sérieuses inquiétudes sur l'avenir à cause surtout de l'attitude des jeunes gens. Ce sont eux les plus tentés ; ce sont aussi eux qui se laissent plus facilement entraîner, sur eux qu'il faut veiller avec une extrême sollicitude.

Trois œuvres nouvelles.

Pour sauver les âmes, le secours de la grâce divine est indispensable. C'est l'œuvre de Dieu par excellence, et cette œuvre, Dieu seul peut l'accomplir. Voilà pourquoi, tout d'abord, sur la demande expresse de Mgr l'Archevêque de Boston, l'Heure sainte a été établie.

L'Heure sainte. — Depuis quinze jours, tous les mardis, le Saint Sacrement est exposé, et une heure entière est consacrée à l'adoration et surtout à la réparation pour tous les péchés commis dans la paroisse. Le R. Père Supérieur est en chaire. On l'écoute avec attention ; quand il demande de prier, on s'agenouille, et, en silence, chacun parle à Jésus de ses peines, de ses désirs, de ses inquiétudes. La mère recommande en les nommant chacun de ses enfants, l'épouse demande pour son mari une sincère conversion ou la persévérance.

Les priants, partagés en deux chœurs, récitent à haute voix le chapelet, et, entre chaque dizaine, le Père recommande des intentions spéciales et dit quelques mots sur le mystère correspondant.

On aurait dit que la paroisse n'attendait que le signal pour répondre à notre appel, et que tous désiraient cette réparation. Dès le premier jour, l'église était comble ; déjà les places manquent et peut-être faudra-t-il établir deux Heures saintes chaque semaine : une pour les hommes, l'autre pour les femmes.

L'Heure sainte nous fait espérer une nouvelle floraison religieuse.

Première communion. — Nous avons accueilli avec joie le décret libérateur du Souverain Pontife sur la première communion et de suite nous en avons suivi les instructions. L'enfance ne sera donc plus éloignée de ce sacrement de l'amour, si nécessaire pour sa préservation. Les préjugés routiniers de jadis ont vécu.

Encore quelques jours, et nous verrons une communion générale d'enfants, que personne jusqu'alors n'avait contemplée. Parmi ceux qui recevront leur Dieu, les uns n'auront pas encore sept ans et cependant répondent très bien à toutes les questions du catéchisme ; d'autres ont l'âge, appelé l'âge de raison, d'autres plus grands l'ont dépassé. Ceux-ci ont déjà communié bien des fois à une messe basse,

sans aucune solennité, à côté de leurs parents; pour ceux-là c'est vraiment la première communion, avec ses douces joies et son parfum de pureté.

Une retraite les préparera, et une société nouvelle les accueillera. Aux premiers vendredis du mois ils se présenteront de nouveau au Dieu protecteur de leurs années printanières, et ils trouveront de nouveau dans l'union eucharistique la lumière, le courage et l'amour.

Comme l'a décidé le premier pasteur du diocèse, ils ne seront confirmés qu'à l'âge de treize ans, et jusqu'alors devront suivre un cours de catéchisme. Nous nous efforcerons ensuite de les garder pour le divin banquet.

Et l'avenir nous permettra de comparer les résultats et du système de jadis et de la pratique nouvelle.

Grotte de Notre-Dame de Lourdes. — Une grotte de Notre-Dame de Lourdes à Lowell : telle fut la pensée de notre R. Père Supérieur en voyant pour la première fois le terrain de l'orphelinat.

Il se dit d'abord que ce serait l'œuvre de l'avenir et il n'en parla que comme d'un projet à réaliser plus tard. Mais une paroisse qui aime la sainte Vierge comme la nôtre ne l'entendait pas ainsi. La grotte de Lourdes, on la voulait de suite.

Deux bienfaitrices voulurent immédiatement payer la statue de la Vierge immaculée. Elle fut donc achetée, bénite solennellement et attend à l'église le jour où elle pourra prendre possession du trône choisi par la Reine du ciel. Elle est bien belle, l'image de Notre-Dame de Lourdes, surtout quand, pendant les offices, elle est entourée de lumières. Et devant elle on aime à prier.

Pour la grotte, bien des séances récréatives ont été données, et elles continueront. C'est pour elle que nos jeunes gens ont joué une pièce des plus dramatiques et que nos orphelins viennent de toucher tous les cœurs par le charme et le naturel déployés dans une séance qui faisait couler les larmes.

Le plan de la future grotte est tracé; elle sera exactement semblable à celle de Massabielle. Quelle fête que celle de son inauguration et quel présage de faveurs! (*Voir aux Nouvelles diverses.*)

Travaux au dehors.

Nous n'avons que peu de mots à dire de nos travaux au dehors : bien maigres les épis que nous avons moissonnés et nous nous demandons si le mieux ne serait pas de n'en rien dire.

Il en est ainsi probablement, nous le pensons du moins, parce que les demandes ont été peu nombreuses, vu qu'au su de tous, le ministère de la paroisse nous absorbe et prend tout notre temps. D'ailleurs, nos Pères du Canada ont donné des missions dans beaucoup de paroisses du Massachusetts et des Etats voisins.

Voici, sauf omission, les travaux accomplis. Le R. P. Barette a prêché la retraite des Enfants de Marie à Suncosk et le R. P. Arthur Bernèche celle de la première communion à Somersworth (N. H.). Les conférences du R. P. Barette contre l'alcoolisme, spécialement celle qui fut dialoguée à Sainte-Marie de Manchester, lui ont acquis la renommée d'orateur populaire. Nous avons secondé le R. P. Lewis de la maison de Plattsburg, à Derry et à Concord (N. H.), et nous avons aussi donné des retraites à la paroisse de Fitchburg et aux religieuses de Norshua. Le R. P. Dubreuil a remplacé, à Providence, le R. P. Le Vacon, tombé malade. Le R. P. Watelle est allé à Duluth pour donner le sermon de circonstance aux fêtes jubilaires de la fondation de la paroisse. Il va se remettre en route pour d'autres travaux apostoliques au Texas.

Le personnel.

Il est de toute justice de nommer les Pères qui se sont dépensés pour le salut des âmes dans cette paroisse. Ils

ont plus que droit au souvenir et à la gratitude de ceux qui ont apprécié leur zèle et profité de leurs bons exemples.

Plusieurs Pères nouveaux sont entrés dans nos rangs depuis notre dernier rapport et ont été ensuite appelés à un autre poste. Le R. P. Erhard, venu de Jersey au commencement de l'année 1908, nous a quittés pour les missions du Wisconsin au mois d'août de l'année suivante, emportant avec lui les sympathies de tous. Le R. P. Barette est arrivé de Calgary au mois de mai 1908, a dirigé la Congrégation des Dames de Sainte-Anne avec un grand zèle, et en janvier 1910 est parti pour Plattsburg. Le R. P. Joseph Magnan, des missions du Nord-Ouest canadien, a d'abord, en 1909, rempli les fonctions de directeur de l'orphelinat Saint-Pierre à Manchester, pendant que ce poste était vacant, puis fut un des nôtres. Peu après, il était nommé à notre maison de Notre-Dame de Lourdes, où les travaux du ministère réclamaient un troisième Père. Nous eûmes l'honneur de posséder parmi nous l'ancien recteur de l'Université d'Ottawa, le R. P. Emery, mais, quelques mois après, il était nommé Supérieur de la maison de Plattsburg.

Nous avons déjà dit que les RR. PP. Dubreuil et Viaud furent les premiers Pères de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes. Sont venus aussi pour faire partie du personnel de notre maison le R. P. Arthur Bernèche, de notre maison de Montréal, au mois d'août de 1909; les RR. PP. Gustave Bernèche et Julien Racette, de la maison de Plattsburg, en janvier 1910; et de notre noviciat de Tewskbury, au mois d'août de la même année, le R. P. Charles Denizot.

Voici le personnel de la maison au commencement de mai 1911 : Supérieur, le R. P. Watelle, dont les deux assesseurs sont le R. P. Lamothe, curé de la paroisse Notre-Dame de Lourdes, et Baron. Le R. P. Lefebvre, nommé Consulteur provincial, occupe la seconde place. Puis viennent par rang d'oblation les RR. PP. Amyot, Brullard, Arthur Bernèche, Graton, Gustave Bernèche, Racette, Ouellette et Denizot.

Les Frères convers sont les mêmes ; ce sont les Frères Levasseur et Bedelle, toujours irréprochables dans leur service.

Tous d'ailleurs, membres de la même famille, quel que soit leur titre, quelles que soient leurs fonctions fixées par l'obéissance, n'ont qu'un désir, accomplir leur devoir, travailler à leur sanctification et au salut des âmes sous la direction de leur Supérieur, et par là même à la plus grande gloire de Dieu, avec les grâces du Sacré Cœur de Jésus et le secours de la Vierge Immaculée.

P. Brullard, *O. M. I.*

11 mai 1911.

DEUXIÈME PROVINCE DES ÉTATS-UNIS
(Sud-Ouest.)

Chronique de la Province.

Un rapport circonstancié devra nécessairement faire connaître aux lecteurs des Missions les événements importants dont la Province du Texas vient d'être le théâtre, et mieux encore, ceux qui semblent à la veille de s'y accomplir.

En attendant, il ne sera pas sans intérêt de voir, dans leurs grandes lignes, les fondations nouvelles que les détails feront ensuite connaître plus exactement.

Diocèse de Galveston.

Les Oblats travaillaient dans le diocèse de Galveston, il y a 60 ans. Ce fut même la plus ancienne mission de la congrégation au Texas.

Mgr Gallagher, l'évêque actuel de Galveston, désire beaucoup le retour des Oblats dans son diocèse, parce qu'il y a un ministère d'évangélisation que seuls les missionnaires des pauvres peuvent remplir. L'évêque voudrait, en conséquence, nous confier non seulement les missions des Mexicains assez nombreux dans le diocèse et complètement dépourvus de secours religieux, mais encore les missions des Italiens dont, dans un seul endroit, on compte 150 familles, sans un seul prêtre parlant leur langue. C'est dire que, comme les Mexicains, les pauvres Italiens sont bien abandonnés au point de vue religieux.

Toujours, d'après les offres de Mgr Gallagher, les Oblats prendraient en outre la direction des deux pénitenciers de l'Etat, dans lesquels se trouvent un bon nombre de catholiques, surtout de Mexicains.

Indépendamment d'une paroisse que nos Pères auront à desservir, le centre de la nouvelle fondation sera fixé tout près de la populeuse ville de Houston à cause de la facilité de rayonner de là dans les différentes missions des Mexicains et des Italiens. Sur ce nouveau champ d'action, chacun de nos missionnaires pourra dire en toute vérité : *Evangelizare pauperibus misit me.*

Un autre avantage de l'établissement des Oblats dans le diocèse de Galveston est que dans cette ville se trouve le port de débarquement pour la plupart des missionnaires envoyés d'Europe. Ils auront donc, à peu de distance du port, un pied-à-terre, et ils y trouveront une maison où ils seront reçus comme des frères. Enfin, le diocèse de Galveston se développe rapidement et le manque d'ouvriers évangéliques s'y fait sentir. Le seul fait, d'ailleurs, qu'il y a dans ce vaste diocèse des âmes à sauver, est une raison plus que suffisante pour que les Oblats s'y établissent, puisque notre principale mission et notre raison d'être dans l'Eglise c'est de sauver les âmes les plus abandonnées.

Collège de Puebla.

La ville de Puebla étant abondamment pourvue d'écoles et de collèges dont le nombre s'est accru en proportion de l'augmentation de la population, l'abandon du « Colegio Pio de Ciencias y Artes » semblait s'imposer depuis assez longtemps. Durant ces trois ou quatre dernières années, il en avait été plusieurs fois question et, dans l'état de trouble et de malaise qui règne dans la République du Mexique et qui durera probablement plusieurs années encore, aucune solution ne paraissait possible.

Toutefois, pour ne rien précipiter dans une affaire si importante, puisqu'elle est directement liée à la grande cause de l'éducation de la jeunesse, aucune décision n'avait été prise avant ou durant la crise de la dernière révolution qui a sévi au Mexique pendant les premiers mois de l'année 1911. Ce ne fut que le 15 juillet dernier, que la fermeture de l'établissement fut définitivement décidée. A cette époque les 7 Pères et les 2 Frères qui constituaient le personnel enseignant n'avaient en tout que 75 élèves appartenant au collège proprement dit (indépendamment des 32 jeunes élèves de l'école enfantine annexée). Telle était la situation présente. Pour l'avenir, il y a peu ou pas d'espoir de voir ce nombre augmenter sensiblement, tandis que quelque nouveau mouvement révolutionnaire peut le réduire considérablement ou même amener l'abandon forcé de l'établissement.

La fermeture, définitivement décidée le 15 juillet, fut officiellement annoncée aux professeurs du collège, par le R. P. Provincial, le 8 septembre dernier, comme devant s'effectuer le 1er novembre, c'est-à-dire à la fin de l'année scolaire. Profitant de la présence du R. P. Provincial, bon nombre de familles les plus distinguées lui ont exprimé la vive peine que leur causait le départ des Pères dont elles

ont appris à apprécier le dévouement et le zèle, durant les dix années de leur séjour à Puebla.

Conformément à l'annonce qui en avait été faite le 8 septembre, les 7 Pères et les 4 Frères qui se dévouaient à l'œuvre du collège l'ont définitivement quitté pour recevoir du R. P. Provincial différentes destinations selon les besoins si grands de cette immense Province.

Fondation de Tulancingo.

Si nos Pères ont abandonné Puebla, ils n'ont pas abandonné le Mexique, cet immense champ où il y a tant de pauvres âmes délaissées et complètement privées de secours spirituels! La première conséquence de la fermeture du collège a été l'acceptation d'une nouvelle et importante fondation dans le diocèse de Tulancingo. Ce diocèse est un peu plus étendu que l'Etat de Hidalgo (Mexique) qu'il embrasse tout entier avec ses 15 districts. Monseigneur Herrera y Pina, évêque actuel de Tulancingo, désirait ardemment avoir les Oblats dans son diocèse. Il en avait fait la demande non seulement au R. P. Provincial, mais il avait encore renouvelé ses instances dans une lettre adressée à S. G. Mgr le Révérendissime Père Général.

Un immense champ d'action s'ouvre devant les missionnaires; en effet, il y a dans le diocèse une population catholique de 1.200.000 âmes et à peine 100 prêtres pour subvenir à leurs besoins. Dans un seul district, il y a 105.000 âmes confiées à 7 prêtres seulement! — En outre, il est nécessaire ou du moins très désirable d'avoir une deuxième maison, — à défaut de celle de Puebla n'existant plus — près de la ville de Mexico, sans quoi les Pères établis dans la capitale seraient vraiment trop isolés.

Des différents postes offerts par Mgr Herrera, le choix s'est fixé sur Metepec, dans le district de Tulancingo. C'est le poste le plus connu et celui qui offre les meilleures espé-

rances pour l'avenir. Les Pères de Mexico y ont prêché des missions, et sont enchantés que ce poste ait été offert aux Oblats. Le R. P. Repiso y prêchait encore l'année dernière et donna, dans ces parages, des missions qui durèrent deux mois. A la mission de Metepec, il distribua 3.619 communions et régularisa 150 mariages. Il eut la consolation d'y constater de très nombreux retours, dont les principaux sont : 5 de 60 ans ; 7 de 50 ans ; 30 de 40 ans ; 33 de 35 ans ; 41 de 30 ans ; 12 de 26 ans ; 101 de 25 ans ; 30 de 21 ans ; 137 de 20 ans ; 50 de 18 ans ; 60 de 15 ans ; 31 de 14 ans ; 30 de 12 ans, et les autres de 10 ans, 8 ans, etc.

Pour débuter, la desserte d'une paroisse serait assurée aux Oblats à Metepec : de là, il serait facile de rayonner dans les villages qui en dépendent.

Metepec n'est qu'à 5 heures de chemin de fer de Mexico : plusieurs lignes le relient à la capitale.

Pour commencer, une résidence a été établie à Metepec, avec les PP. Rose (directeur), Stuhlmann et Metzger, tous les trois du collège de Puebla. Tout fait espérer que c'est là le commencement d'une grande et belle fondation où de nombreux missionnaires viendront travailler pour la gloire de Dieu et le salut d'un très grand nombre d'âmes vraiment abandonnées. Là, plus que partout ailleurs, on peut dire : « La moisson est abondante et les ouvriers sont peu nombreux. »

VICARIAT DU KEEWATIN

I. Mission N.-D. de la Visitation. Portage la Loche.

27 MARS 1911

Extrait du rapport du R. P. PÉNARD, à Mgr CHARLEBOIS, O. M. I., Vic. Apost. du Keewatin.

MONSEIGNEUR ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Je me mets enfin, aujourd'hui, en devoir de rédiger mon rapport sur la mission de la Visitation, rapport demandé et promis depuis si longtemps, mais que des raisons diverses m'ont empêché de rédiger jusqu'à ce jour. Je m'étais bien promis de tenir ma promesse aussitôt après Noël. Mais, ainsi que je vous l'ai écrit, la maladie m'en a empêché.

Le dimanche même, c'est à peine si je pouvais dire une messe basse dans la petite chapelle intérieure de la mission !

Dans le mois de février, mes chasseurs de caribous vinrent me rappeler la promesse que je leur avais faite, d'aller parmi eux. Me trouvant en assez bonne santé, et le voyage, jusqu'au premier camp, devant se faire à petites journées de marche, sans m'essouffler, et sans me faire traîner par les chiens, je partis donc avec ces braves gens. J'ai visité deux camps de chasseurs. Dans le premier, où il y avait une trentaine de personnes, j'ai passé huit jours, instruisant les enfants et les grandes personnes aussi souvent que les circonstances le permettaient, et dans l'intervalle allant de temps en temps jeter un coup d'œil du côté des caribous. Plus heureux que l'année dernière, j'ai pu en

voir en grand nombre, et d'assez proche. En ai-je tué? j'ai tiré dessus avec les autres, et il y en a qui sont tombés. Est-ce moi ou les autres qui leur ont fait mal? Je préfère penser que ce sont les autres, afin de ne pas charger ma conscience de ces meurtres.

Après avoir donné à tous les chasseurs de ce camp et à leurs familles l'avantage de s'approcher deux fois des sacrements, je suis parti pour le camp voisin, à une journée de là. Là, il y avait plus de monde, environ une soixantaine, en comptant les enfants. Mais, je n'ai pu y passer que trois jours, parce qu'ils étaient pressés de lever le camp, les caribous se faisant rares dans les environs.

A une petite journée de là, il y avait encore un autre camp, au moins aussi considérable que celui-ci. Je me proposais de le visiter également. Mais la dernière journée de mon séjour, je retombai malade, et ne pus entendre les confessions que bien difficilement. De sorte que le quatrième jour, au lieu de prendre le chemin du dernier camp, je repris celui de la mission, où je ne parvins pas sans bien des difficultés. Le temps, du reste, s'est mis de la partie. Notre second jour de voyage était agrémenté d'une grosse poudrerie, qui a duré toute la journée, et rendait la marche des chiens très difficile. Le lendemain, il faisait un froid très vif, qui me saisissait, malgré tous les efforts que je faisais pour m'envelopper de mon mieux dans mes couvertures. Enfin le samedi 11 mars, vers midi, j'arrivai à la mission. Il n'y avait pas grand monde aux alentours, presque tous étant à la chasse aux caribous. Il n'était guère resté que les malades. Le bon F. Pioget lui-même avait été assez souffrant pendant mon absence; heureusement il était un peu remis à mon arrivée. Quant à moi j'en eus pour une grande semaine à garder la chambre.

Actuellement, il ne me reste qu'une grande faiblesse et une fatigue générale qui me rend encore pénible le travail. Bien que mon voyage se soit terminé trop tôt, puisque je n'ai pu voir tous les gens que je voulais voir, je suis cepen-

dant assez satisfait de ma tournée au point de vue des résultats pratiques. Ainsi que je vous le disais dans une de mes dernières lettres, je voudrais pouvoir consacrer plus de temps à ces visites dans les camps de chasseurs tous les hivers. C'est le seul moyen de les instruire et de les former aux pratiques de la vie chrétienne. Malheureusement, étant seul, je ne puis m'absenter de la mission pour bien longtemps, car on peut avoir besoin de mon ministère sur d'autres points.

Cette mission est, en effet, très étendue et très difficile à desservir, c'est ce qui rend l'exercice du ministère si pénible.

L'établissement de la mission se trouve placé sur le côté est du lac la Loche, à 150 milles de la mission de l'Ile à la Crosse, dans la direction nord-ouest. Autour de la mission, sur un rayon de deux milles, il y a, pendant presque tout l'été, environ 200 personnes à demeure à peu près fixe. Le lac les fournit de poissons et de canards, et les bois environnants leur permettent de chasser le caribou et l'orignal. De l'autre côté du lac, à sept ou huit milles d'ici, il y a deux autres petits villages, donnant ensemble environ 80 ou 100 personnes. Pendant l'été, ceux-ci peuvent également venir assez régulièrement à la mission. Mais aussitôt que l'automne arrive, tout ce monde se disperse, pour aller à la chasse, c'est-à-dire faire provision de fourrures et de viande. Cette année et l'année dernière, ainsi que toutes les fois que le caribou du nord vient proche, c'est à peine s'il reste 60 ou 70 personnes autour du lac, tout le reste se disperse à deux, trois et quatre journées d'ici.

En outre de ces trois ou quatre petits villages, situés assez proches de la mission, j'ai à desservir :

1o Les gens qui se trouvent à l'embouchure de la Rivière la Loche, ou Bull house, à 30 ou 50 milles d'ici, en venant de l'Ile à la Crosse. La différence de distance dépend du temps où se fait le voyage. En hiver, il n'y a que trente milles. Mais en été, il faut suivre en canot tous les capricieux contours de la rivière la Loche, et les 50 milles y sont

bien comptés. C'est le seul poste que je visite en canot pendant l'été. Il y a là assez peu de monde, trois ou quatre familles seulement, mais pendant l'hiver, beaucoup de jeunes gens y viennent faire la pêche. C'est de plus le lieu de passage des batteurs pour la Compagnie de la Baie d'Hudson et pour la société Revillon Frères. Aussi généralement, est-ce loin d'être une place d'édification. D'autant plus que les braves gens qui y demeuraient autrefois ont presque tous abandonné la place. Ceux qui y demeurent maintenant sont des métis venus du lac Vert, ou bien des jeunes ménages, pour lesquels la religion n'est malheureusement pas le premier des soucis.

2º A l'ouest du lac la Loche, à environ 25 milles d'ici, nous trouvons le lac Poisson Blanc. Impossible de s'y rendre par eau en été. Il faut porter à dos chapelle et bagages, et presque tout le temps voyager dans des marais et des terrains mouvants, où l'on enfonce souvent jusqu'aux genoux et même plus. En hiver, le chemin n'est guère plus agréable, ces marais étant formés en grande partie de buttes de mousses (dites têtes de femmes), dans lesquelles on enfonce le pied trop facilement en été, mais qui, une fois durcis par la gelée, font un chemin bien raboteux pour les traînes.

Si au moins le bon esprit de la population dédommageait des difficultés de la route ! Mais malheureusement, il est loin d'en être ainsi. Les 50 ou 60 habitants de la bourgade sont, sans contredit, les plus mauvais de mes paroissiens. Etant en rapports fréquents avec les gens du Fort Mc Murray et du lac la Biche, ils rapportent de cette population mêlée de cris, métis, etc., et même juifs, tout autre chose que de bons exemples. D'autant plus, qu'ils ont toujours été très orgueilleux, que leurs rapports avec les étrangers les font se croire bien plus malins que les autres et même que le Père. Cependant ils sont au moins aussi ignorants que les autres en fait de religion, et de plus, pour le grand nombre, outre l'ignorance, il y a la mauvaise volonté, ou

plutôt une volonté déterminée de ne pas tenir compte des préceptes de la morale chrétienne. De sorte que j'ai, là, une sorte de petite sentine de corruption que je ne sais trop comment assainir.

3° A 40 milles au sud-ouest du lac Poisson Blanc, nous trouvons le Petit lac Brochet, quatre ou cinq familles. Ce sont d'assez braves gens, mais très ignorants en fait de religion, voyant rarement le prêtre, venant tantôt ici, tantôt allant au fort Mc Murray, tantôt au lac de Cœur, passant par le lac Poisson Blanc pour venir ici, et dans tous ces centres subissant plus de mauvaises influences que de bonnes, de telle sorte qu'il n'y a qu'une chose étonnante, c'est qu'ils ne soient pas plus mauvais qu'ils ne sont. Il y aurait certainement quelque chose à faire avec eux, mais pour cela il faudrait pouvoir les visiter plus souvent, et surtout, les empêcher de fréquenter aussi souvent le lac La Biche et le Fort Mc Murray, ce qui semble bien difficile, puisqu'ils ont accepté cette dernière place pour y traiter leurs affaires, et qu'ils doivent s'y rendre tous les étés pour y rencontrer l'agent. Ils ne sont d'ailleurs pas dans notre vicariat. Le Petit lac Brochet se trouve dans le vicariat d'Athabaska ou dans le diocèse de Saint-Albert, je ne sais, mais certainement pas chez nous.

Plus au sud, il y a le grand lac Brochet, à 30 milles du Petit. Il y avait là autrefois une petite bourgade que je visitais. Maintenant, il n'y a presque plus personne, à part en hiver quelques familles de chasseurs du lac la Biche et du lac de Cœur, lesquelles viennent ordinairement me rencontrer au Petit lac Brochet, lorsque je m'y rends, ainsi d'ailleurs que beaucoup de sauvages du Fort Mc Murray et des environs. Mais ce ministère de rencontre n'est guère consolant, et je crains bien que ces brebis errantes ne fassent plus de mal à mes paroissiens que je ne leur fais de bien à elles-mêmes.

4° Au nord du lac la Loche, à 60 milles d'ici, se trouve le lac du Cygne. C'est le grand centre de la chasse pendant

l'hiver. Mais pendant l'été, il n'y a que quatre ou cinq familles à y demeurer. Impossible de la visiter en canot pendant l'été. Il faut se servir du même genre de locomotion que pour aller au lac Poisson Blanc. Le chemin n'est pas si mauvais, mais il est plus long. Ces quatre ou cinq familles ne voient donc aussi que bien rarement le prêtre, et conséquemment sont très ignorantes, en fait de religion. Je crois qu'on pourrait en faire de bons chrétiens, si l'on pouvait les instruire plus sérieusement.

5o A l'est, à 35 milles d'ici, nous avons le Détroit du Bouleau, six ou sept familles. Jusqu'à ces derniers temps, c'était le pendant du lac Poisson Blanc. Puis, subitement, depuis deux ans les choses ont changé, sans que, naturellement, je puisse trouver aucune raison valable de ce brusque changement. Maintenant, c'est certainement celui de mes postes éloignés qui me donnera le plus de consolation. Ils ne sont pas très instruits, mais j'ai trouvé là un brave homme que j'ai chargé d'apprendre le catéchisme aux enfants, et qui met une réelle bonne volonté à s'acquitter de sa tâche. De plus il ne se gêne pas pour sermonner même les grandes personnes lorsqu'il y en a qui ne marchent pas droit. Et si quelqu'un ne veut pas écouter, il me le dénonce publiquement lorsque je vais visiter la place, et je lave consciencieusement la tête au coupable ou à la coupable. Je ne doute pas que ces petites admonestations publiques ne soient un des bons moyens de retenir ces grands enfants dans le devoir. Si je pouvais établir cela partout, ça irait certainement mieux. Mais je n'en trouve pas beaucoup de la trempe de mon bon Michel Wapousweyon parmi mes Montagnais. Si je pouvais voir plus souvent ces braves gens, et leur procurer la grâce de fortifier leurs bonnes dispositions par la réception plus fréquente de l'Eucharistie, il n'y a aucun doute que j'aurais là, sous peu, des chrétiens modèles. Hélas ! une bonne moitié de mes gens ne peuvent jouir de la grâce de la communion fréquente, et c'est ce qui me fait le plus de peine.

Car, il n'y a pas à dire, Pie X nous a montré le grand moyen de faire du bien aux âmes : la communion fréquente, l'union constante à Jésus dans l'Eucharistie.

D'après ce que j'ai dit de chacun des postes que je visite, il est clair que tout n'y est pas précisément parfait. Loin de là. La nature sauvage de nos gens ne les dispose que trop à l'immoralité; leur insouciance les pousse à la paresse et au jeu ; leur amour des jouissances les incline à l'abus des liqueurs fortes que l'apparition des blancs, plus fréquente que par le passé, les met à même de se procurer plus facilement. Jusqu'ici cependant, j'ai pu, à force de sévérité, empêcher à peu près le fléau de l'ivrognerie de s'introduire parmi eux. Il arrive bien quelque cas, comme c'est arrivé justement ces jours-ci. Mais alors, je sévis impitoyablement contre les coupables, et nous en avons pour un temps à rester tranquilles. Le jeu et le bal sont deux autres moyens de démoralisation pour les sauvages. Pour le jeu, je ne puis qu'en empêcher l'abus trop criant. Le jeu de main, accompagné des pratiques superstitieuses des Cris, a à peu près complètement disparu. Malheureusement, beaucoup se livrent au jeu de cartes d'une façon désordonnée, et je suis obligé de tonner assez souvent contre cet abus. Pour la danse et le bal, je me montre au moins aussi sévère que contre l'abus des liqueurs fortes. Car, sans m'occuper si, chez les blancs, il y a ou non des danses honnêtes, je sais qu'il n'y en a certainement pas parmi les sauvages, pas parmi les miens, du moins. Car, une expérience de vingt-trois ans m'a appris, à n'en pouvoir douter, que toute réunion, où hommes et femmes se trouvent mêlés, était condamnable au premier chef : à plus forte raison toute sauterie. C'est tellement vrai, et les Montagnais ont tellement conscience de cela, que dans tout festin un peu solennel, les hommes mangent à part et les femmes à part. Aussi les danses sont-elles contraires à toutes leurs traditions. C'est un produit de la civilisation, comme bien d'autres choses de ce genre! Mais je dois dire à la louange

de mes gens, que, depuis bien longtemps, il n'y a eu ni danse ni bal parmi eux, excepté au lac Poisson Blanc, où il y en a ordinairement deux ou trois par année. Même là, depuis quelque temps, il y a beaucoup de gens, même parmi les jeunes, qui s'en abstiennent. Ceux qui continuent à s'y livrer ont d'ailleurs bien d'autres peccadilles sur la conscience. Mais le grand mal, la source de tous les autres, parmi les Montagnais, tant d'ici que d'ailleurs, ce sont les conversations déshonnêtes et les propos licencieux. Depuis plus de vingt ans, je lutte contre cela, sans avoir pu arriver à un résultat appréciable, du moins jusqu'à ces derniers temps. Sans vouloir faire la leçon à personne, je crois que l'on devrait insister davantage sur la gravité des péchés de cette sorte. Sans cela, c'est bien en vain que l'on s'élèvera contre les actes d'immoralité, si l'on ne se met pas en peine de moraliser les désirs et les conversations. Je sais bien que la plupart des missionnaires sont dans mon cas, c'est-à-dire qu'ils ne voient pas leurs sauvages assez souvent pour pouvoir les instruire à fond ; que bien souvent, ils ne parlent pas la langue montagnaise assez parfaitement pour pouvoir dire tout ce qu'ils voudraient surtout sur ce sujet délicat ; et qu'enfin, ils n'ont pas été mêlés assez à la vie des sauvages pour se douter de la gravité du mal. Car les Montagnais sont tellement imbus de cette idée que les péchés de paroles et de désirs sont sans gravité, que, si on n'y veille pas, on ne parvient pas à les faire s'en accuser en confession, ou, s'ils s'en accusent, c'est comme de bagatelles insignifiantes. Et, ici, je ne parle pas seulement de mes gens, je parle de tous les Montagnais. Ils sont tellement ancrés dans ce préjugé, qu'ils ont longtemps regardé, et que beaucoup regardent encore, mes défenses, sous ce rapport, comme une nouveauté de mon invention, pour embêter les gens et les empêcher de se divertir.

Il y a quelques années, il y avait ici, pendant la mission, quelques sauvages des missions environnantes : entre autres un vieux de plus de soixante ans, qui avait la réputa-

tion d'être un des meilleurs chrétiens et des mieux instruits de sa religion, parmi les gens de sa place. Or, depuis son arrivée parmi mes gens, qui sont pourtant loin d'être prudes, hélas! eh bien, ce vieux scandalisait même nos moins fervents par ses propos. Justement je donnai des instructions sur ce sujet. A la fin de la mission, le vieux vint me trouver pour me remercier de ce que j'avais dit. « Il y en a, dit-il, une bonne part pour moi, et d'après tes explications, je vois bien que tu as raison, c'est même clair comme le jour, mais *jamais*, je n'avais entendu parler de cela, et, j'étais trop bête pour le deviner tout seul. » C'était, de fait, un bon chrétien, car pendant tout le reste du temps qu'il passa parmi mes gens, je n'entendis plus dire qu'il se livrât à des propos déshonnêtes. J'ai été loin de réussir aussi bien et aussi vite auprès de beaucoup de mes paroissiens.

A cette idée fausse des Montagnais sur la gravité des péchés de paroles et de pensées, correspond leur ignorance de la nécessité des dispositions intérieures pour pratiquer la religion. Pour la plupart d'entre eux, la religion consiste surtout dans l'observance plus ou moins parfaite de certaines pratiques extérieures, et c'est tout. Pourvu qu'extérieurement, on garde les apparences, et surtout qu'on puisse cacher au missionnaire la connaissance de ses manquements, cela suffit. Le bon Dieu ne signifie pas grand'-chose; l'importante affaire, c'est d'être bien avec le Père. Aussi arrive-t-il que ceux qu'à première vue, on regarde comme les meilleurs chrétiens, sont tout simplement les plus habiles à cacher leurs défauts. J'ai plusieurs bons chrétiens de cette sorte, et n'en suis pas plus fier pour cela.

Cette sorte de dissimulation tient, sans doute, un peu à leur nature, et il y en a qu'on ne parviendra que bien difficilement à faire changer sous ce rapport. Mais ici encore, cela vient surtout de l'ignorance de ce qu'est la religion. Ils ont trop de respect extérieur pour le prêtre qu'ils voient et pas assez pour Dieu qu'ils ne voient pas.

Pour être juste, je dois dire que, sous ce rapport, ainsi du reste, que sous le rapport de l'immoralité, les choses ont bien changé, depuis quelque temps parmi la population qui se tient en temps ordinaire aux alentours de la mission, c'est-à-dire la bonne moitié de mes gens. Depuis que je suis de résidence ici, c'est-à-dire depuis le commencement de l'établissement de la mission comme résidence en 1895, sauf les quatre années que j'ai passées à l'Ile à la Crosse (1898-1901), je me suis fait un devoir de donner tous les dimanches un sermon aux adultes, à la grand'-Messe, et de faire le catéchisme aux enfants dans l'après-midi. Mais les progrès étaient assez lents. Depuis que Pie X a insisté davantage sur la nécessité d'instruire les fidèles et de faire le catéchisme aux enfants, je me suis décidé, voilà quatre ans environ, à essayer de faire d'une pierre deux coups. Au lieu de faire deux exercices différents du catéchisme des enfants et des autres exercices du dimanche soir, j'ai établi que le catéchisme se ferait immédiatement avant la récitation du chapelet et la bénédiction du saint Sacrement, et j'ai obligé tont le monde à y assister. Au commencement, ça froissait un peu les hommes et les jeunes gens qui voulaient faire les hommes. Ils trouvaient déshonorant pour eux de venir assister au catéchisme fait pour les petits enfants. Si bien que souvent le côté des hommes était presque vide pendant le catéchisme, et ne commençait à se remplir que pendant le chapelet, beaucoup même profitaient de l'occasion pour manquer tous les exercices. Le diable riait vraiment trop fort; il fallait changer cela. Alors, un beau jour, à la grand'messe, au lieu de faire un sermon, je me mis à interroger les grands jeunes gens, et même quelques hommes, sur la leçon de catéchisme du dimanche précédent. Ils sont tous restés muets, ou bien ont répondu des sottises, comme je m'y attendais. J'ai interrogé ensuite ceux des enfants de la science desquels j'étais le plus sûr, et ils répondirent assez bien. De là, je partis pour faire un sermon à ma façon, dont les

intéressés ne furent pas très flattés, mais qui produisit l'effet voulu. Depuis lors, tout le monde assiste au catéchisme, et de temps en temps, j'interroge un grand jeune homme ou une grande jeune fille, pour m'assurer qu'ils écoutent les explications, et cela surtout quand je m'aperçois qu'il y en a qui commencent à s'absenter. D'ailleurs, tout mon monde commence à y prendre intérêt, ce n'est pas difficile à voir, à l'attitude de l'assistance, qui est bien différente de ce qu'elle était les premiers dimanches où ils venaient un peu malgré eux. Cette assistance aux catéchismes a plus fait pour l'instruction de la population depuis trois ans que tous les sermons que je lui ai prêchés depuis vingt ans. Cela se voit à la manière dont ils se confessent et, surtout, à la manière dont ils reviennent sur leurs confessions passées. Mais, malheureusement, tous mes gens ne peuvent point profiter de ces sermons et catéchismes du dimanche. Pendant l'été, il y a encore une assistance assez considérable, tous les gens d'autour la mission (environ deux cents), et ceux de l'autre bord du lac, qui peuvent y venir presque tous les dimanches, s'ils ont bonne volonté, ça fait de 250 à 300, qui peuvent se faire instruire pendant tout l'été. Le reste de la population ne voit guère le prêtre que quand il va les visiter, c'est-à-dire très rarement, à Noël et à Pâques. Quant au degré d'instruction qu'on peut donner, ça ne dépasse guère zéro. Dans ces deux circonstances, il y a toujours grande affluence, car outre mes gens, viennent un grand nombre d'étrangers de l'Ile de la Crosse, du lac la Biche, du lac Froid et surtout d'Athabaska. Il faut confesser en un jour tout ce monde dont la plupart ne savent guère se confesser, et n'ont pas une idée suffisante des dispositions requises pour recevoir l'absolution. Cela peut vous donner une idée de la bonne besogne qu'on peut faire.

Il ne reste donc que la grande retraite du mois de juin. Là, les choses se font un peu plus sérieusement. A peu près tous mes gens y viennent avec leur famille, et de plus

beaucoup d'étrangers. La retraite dure deux semaines pleines. Pendant ces deux semaines, il y a un jour pour la communion générale de chaque catégorie de personnes : les jeunes gens, jeunes filles, femmes mariées, hommes, et la communion générale le dernier dimanche, jour de la clôture. Chaque jour il y a sermon le matin et le soir, et dans l'après-midi, instruction pour une des quatre catégories mentionnées plus haut. En outre, avant midi, il y a une heure de catéchisme pour les enfants. Le dernier vendredi, je fais passer les examens aux enfants de la première et de la deuxième communion, et je me montre surtout sévère pour ceux qui passent ce dernier examen, qui est comme le diplôme de fin d'études. Après la clôture de la retraite des adultes, je donne trois jours de retraite aux enfants de la première et de la deuxième communion, qui a ordinairement lieu le jeudi, aussi solennellement que nos faibles moyens peuvent le permettre. Jusqu'ici, j'admettais à la première communion à partir de dix ans, quand l'enfant était suffisamment instruit. Beaucoup me trouvaient pas mal osé, et voilà que le Pape est encore bien plus osé, et que je vais être obliger de changer toutes les dispositions que j'avais prises. C'est d'ailleurs sans regret aucun, que j'abandonne cette limite de dix ans comme âge minimum de l'admission à la première communion. Déjà j'ai admis, à partir de Noël, un grand nombre de petits enfants à la communion, et depuis lors, ceux qui demeurent proches d'ici, s'approchent très souvent de la Sainte Table. Cependant, je ne voudrais point renoncer à mes examens, ni à la retraite spéciale pour les enfants. J'ai déjà un plan d'ébauché pour réglementer cela. Mais j'attends la visite de Votre Grandeur pour le lui soumettre et prendre les dernières dispositions.

Je crois donc que cette retraite, tant pour les adultes que pour les enfants, se fait sérieusement, et produirait de bons résultats, si elle pouvait avoir un lendemain. Mais, les gens des places éloignées s'en retournent chez eux aussitôt la retraite finie, et, au milieu de leurs occupations

et de leurs conversations généralement pas édifiantes, ont vite fait d'oublier les instructions qu'ils ont entendues, d'autant plus qu'ici, comme partout, les mauvais ont le verbe bien plus haut que les bons. Il faudrait pouvoir les visiter souvent, et surtout leur procurer des livres où ils puissent relire l'exposé des vérités qu'ils ont entendues pendant la mission. Sans cela, il est impossible de rien faire de sérieux parmi les sauvages éloignés du centre des missions. Or les livres montagnais font complétement défaut, car je n'appelle pas livres de lecture l'exposé sec et plus ou moins compréhensible du mot à mot du catéchisme, suivi et précédé de quelques formules de prières, et d'un fouillis de cantiques, auxquels les sauvages ne comprennent rien la plupart du temps. Il faut cela, sans doute, mais il faudrait surtout autre chose. Ça peut suffire à la rigueur pour des néophytes, mais ça ne suffit pas pour former des chrétiens. Or, voilà près de 70 ans que nous avons des néophytes, il serait temps de prendre les moyens d'en faire de bons chrétiens.

Il y a longtemps que je m'efforçais d'amener mes sauvages, au moins ceux qui se tiennent près d'ici, à la réception plus fréquente des sacrements. Je voulais commencer par les amener à la communion mensuelle, pour les conduire de là à la communion bi-mensuelle, et peu à peu, pour quelques-uns du moins, à la communion hebdomadaire. Je l'avoue, là s'arrêtait mon ambition. J'avais essayé d'établir la communion du premier vendredi. Mais, comme un fait exprès, il arrivait presque toujours que j'étais obligé de m'absenter ce jour-là, ou bien que les plus fervents de cette dévotion ne pouvaient communier. Bref, après avoir végété péniblement un an ou deux, cette excellente pratique finit par tomber. Les gens se confessaient aux grandes fêtes et pendant la mission, les plus fervents ne s'approchaient des sacrements que tous les deux mois, et beaucoup, même de ceux qui vivent autour de l'église, ne s'approchaient des sacrements qu'une ou deux fois l'an. A la publication du décret sur la communion quotidienne, j'essayai de ravi-

ver un peu la flamme. Mais ici, je dois accuser un gros manque de confiance. Je voulais être plus sage que le Pape, et je ne réussis à rien. Me rappelant mes échecs précédents, je n'osais croire à la possibilité d'établir tout de suite la pratique de la communion quotidienne ni même hebdomadaire. Je repris mon ancien thème de la communion mensuelle et bi-mensuelle, avec autant de succès que précédemment. Finalement, voyant que je ne pouvais arriver à rien, je me résolus à essayer de faire ce que disait le décret, pour voir si ça réussirait mieux. Après avoir prêché de mon mieux sur l'Eucharistie et la communion pendant tout le carême de 1909, à Pâques je parlai hardiment sur la pratique de la communion fréquente, au moins hebdomadaire, et j'exhortai vivement mes gens à se confesser tous les huit jours, et à faire ce que leur conseillerait leur confesseur par rapport à la communion. Je m'attendais presque à une révolution. De fait, il y eut bien des hésitations, quelques ricanements, il y en a encore. Mais c'est incroyable la facilité avec laquelle la chose a été acceptée, non par quelques saintes âmes, mais par la grosse majorité de la population environnante. Chose remarquable, ceux qui s'y montrent le plus réfractaires, sont les plus fidèles pratiquants de l'ancienne communion mensuelle. Maintenant, presque tout le monde se confesse tous les huit jours, beaucoup font la communion plusieurs fois la semaine. Il n'y a pas encore de communions quotidiennes proprement dites, quoique j'y pousse fortement certaines âmes : les anciens préjugés les retiennent encore un peu. Mais j'espère qu'avant peu, j'aurai plusieurs âmes qui pratiqueront la communion quotidienne ou quasi quotidienne.

Voici les chiffres comparés des confessions et communions pendant quelques années, et qui vous permettront de juger des progrès réalisés :

Années :	1902	1904	1908	1909	1910.
Confessions :	1129	1455	1471	1549	2058.
Communions :	898	1125	1206	1637	3036.

J'espère que, cette année, la progression va continuer, car les plus fidèles à la confession hebdomadaire sont les petits enfants qui viennent de faire leur première communion, et qui, presque tous, se montrent de plus en plus avides de se nourrir du pain de vie. Or, j'espère que dans le courant de l'été, le nombre de ces petits amis de Jésus-Eucharistie va augmenter considérablement. Les adultes, en général, se montrent aussi très empressés de s'approcher de la Sainte Table. De sorte que, maintenant, ceux qui passent deux mois sans se confesser, sont bien rares.

Aussi le changement qui s'est opéré dans l'état moral de la population est vraiment merveilleux : j'ai été le témoin de véritables résurrections spirituelles, qui me semblaient en quelque sorte impossibles, et qui de fait l'étaient, sans le secours de la sainte communion. Malheureusement, ici encore, je dois pousser le même cri de détresse qu'à propos de l'instruction. Il est impossible de faire profiter du bienfait de la communion fréquente les populations éloignées du centre de la mission. Oh ! Monseigneur, quand pourrez-vous me donner ce compagnon que je réclame depuis si longtemps, et qui pourra aller, ou me permettre d'aller porter plus fréquemment le vrai pain de vie à ces pauvres sauvages, dont beaucoup en sont avides, mais n'ont personne pour le leur rompre.

Je crois, Monseigneur, que c'est à peu près tout ce qu'il y a à dire sur l'état spirituel de la mission. Votre Grandeur trouvera, sans doute, que le tableau n'est pas enchanteur. De fait j'aurais pu le faire plus riant. Il aurait suffi de laisser dans l'ombre les défectuosités, et de faire ressortir davantage les beaux côtés. Ça aurait été plus consolant, mais moins véridique. Pour résumer, je crois que cette mission de 450 âmes, plus 100 ou 150 venant des diverses missions environnantes auprès desquelles j'exerce le ministère chaque année, est une des missions montagnaises qui offrent le plus de garanties pour l'avenir. D'abord, c'est, à ma connaissance, la seule mission sauvage où la

population, au lieu de diminuer, augmente, et assez rapidement. Ensuite, au point de vue moral, il y a certainement un fond solide, mais qui demande à être défriché et entretenu au prix de bien des travaux et des difficultés.

Pour le temporel, mon rapport sera moins long : nous n'avons rien, et sommes à peu près dans l'impossibilité absolue de rien avoir. Je pourrais arrêter ici mon rapport sur le temporel de la mission et vous en auriez à peu près une idée exacte, mais vous trouveriez peut-être que c'est un peu court. De fait, nous sommes peut-être les plus mal placés pour nous procurer ce dont nous avons besoin. Vous pourrez vous faire une idée de la difficulté des transports, quand vous saurez que les vivres et effets, que j'avais demandés pour l'automne 1909, ne sont pas encore tous rendus ici. Le chemin de Prince-Albert à ici est sans contredit le plus mauvais chemin de transport qui existe sous le soleil. Aussi manquons-nous constamment des choses les plus nécessaires, que nous sommes obligés de nous procurer dans les magasins d'ici, en les payant le double de leur valeur, et encore, la plupart du temps, ne peut-on les trouver, car les marchands ne sont pas logés à meilleure enseigne que nous.

Cependant depuis l'arrivée du bon Frère Pioget, je suis un peu mieux sous le rapport du temporel : ce bon Frère s'efforçant de tirer tout le parti possible du peu de ressources dont nous disposons ; et de plus s'occupant de tous les travaux manuels, depuis le soin des animaux jusqu'au charroyage du bois et du foin en hiver, du jardinage en été, de la pêche, etc..., etc... Ce n'est pas précisément une sinécure qu'il a ici.

Je termine enfin ce trop long rapport, en priant Votre Grandeur de vouloir bien accorder une bénédiction spéciale à mes pauvres sauvages, ainsi qu'à vos missionnaires.

J.-M. Pénard, *prêtre*, *O. M. I.*

II. Rapport sur la Mission Saint-Jean-Baptiste, Ile à la Crosse,

par le R. P. Raper, au T. R. P. Supérieur Général.

Révérendissime Seigneur
et bien-aimé Père,

Je cherche des excuses depuis un an bientôt et je n'en trouve pas; alors donc, après avoir prononcé mon *mea culpa...*, *mea maxima culpa*, j'entre en matière. Mais veuillez m'excuser, si je remonte au déluge, car nous avons eu le nôtre au commencement du siècle : l'arche seule n'a pas été construite, mais peu s'en est fallu. Je dois vous dire que le lac de l'Ile à la Crosse est le grand déversoir des eaux venant de l'est, du sud et de l'ouest; des pluies torrentielles ayant gonflé lacs et rivières d'en haut, nous voilà subitement inondés, au point de voir le grand lac monter de huit à neuf pieds, ce qui permet de venir débarquer à la porte de l'église, presbytère et couvent, même en grand chaland. L'Ile à la Crosse était devenue une petite Venise, sans aucun des attraits de la grande. Sur ces entrefaites, une visitatrice générale des Sœurs Grises accoste au rivage. Cette bonne et dévouée Mère arrivée ici, en l'absence du directeur de la mission, parti pour Prince Albert via Big River, fut sur le point de nous enlever toute sa chère famille, d'autant plus que tous les éléments semblaient se soulever à l'occasion de sa visite. Le diable nous en voulait, mais le Seigneur permit que la Révérende Mère reprît courage devant la bravoure du bon Père Simonin, des chers Frères et de ses Filles dévouées.

S. G. Mgr Pascal, revenue du lac Caribou, rencontre à Prince Albert même la bonne Mère de retour de l'Ile à la Crosse, et notre bon pasteur prend aussitôt la route de la

mission Saint-Jean-Baptiste. Le voici au milieu de nous : il nous bénit, nous encourage et repart après avoir proposé aux bonnes religieuses certains compromis qui n'aboutissent pas, car le dernier mot doit venir de là-bas et il faut attendre ce qu'il sera. En attendant, Monseigneur reprend le chemin de Prince Albert, via Mission Saint-Julien, lac Vert.

Notre bon Frère charpentier et son socius nous sont ravis, pour aller construire, sur le beau plateau du lac Vert, église et presbytère. Ici nous sommes dans la souffrance, mais à quelque chose malheur est bon, puisque le bon Frère Teston va voir ses bicoques culbutées, et remplacées par du beau et du solide.

En ce que l'inondation nous regarde, tout en nous résignant à la volonté de Dieu, nous prévoyons facilement que cette crue subite des eaux (comme on n'en a pas vu de mémoire d'homme) va nous faire perdre sans tarder notre couvent et notre école. Une seule décision, qui ne fut pas prise, aurait pu nous sauver.....

Passons rapidement, afin de secouer les idées noires. — L'année 1905 voit le départ des bonnes Sœurs Grises, qui ont travaillé pour le bien de notre chère mission depuis bientôt un demi-siècle. Nous les voyons s'éloigner bien malgré elles, avec de très grands regrets. Les bonnes et compatissantes sœurs de Saint-Joseph de Lyon arrivées ici d'hier, pour les remplacer, nous offrent leurs sincères sympathies. La douleur partagée est sans doute bien amoindrie, mais il en reste encore assez. Les bonnes religieuses partantes ont demandé à se faire accompagner jusqu'à Prince Albert. De là, on prit le chemin de la France, puis de Rome pour avoir la consolation de voir le Pape et la Ville éternelle. Jours inoubliables que ceux-là. Je renonce à en rien dire, sinon notre reconnaissance à Dieu, au saint Père et à nos bons Pères de la maison de Rome. Le cœur se souvient de tous, encore que la plume ne les nomme pas. Merci à tous.

Mais revenons par l'esprit et le cœur vers l'Ile à la Crosse où les chères arrivantes de France se sont installées dans une maison où elles pourront dire, durant un long hiver : « *Benedicite gelu et frigus Domino...* » Avouons en toute justice, que la dose a été un peu forte, pour un commencement, et si, plus tard, elles se découragent, soyons prêts à les absoudre, car ce n'est qu'au ciel qu'on peut rester toujours sublime...

Et maintenant, saluons en passant la fin de l'année 1906 qui voit un de nos missionnaires méritants prendre le chemin de Rome, pour assister aux grandes assises du Chapitre. Le bon Père Pénard, arrivé du portage La Loche en toute hâte, nous quitte bientôt en compagnie du jovial Père Simonin, venu jusqu'ici de Notre-Dame de Pontmain (lac Maskeg), pour le prévenir et hâter son départ. En montant la rivière aux Castors, nos aimables compagnons sont tout surpris de rencontrer leur Seigneur et Père Mgr Pascal qui descend vers la mission Saint-Jean-Baptiste avec le désir de servir d'intermédiaire entre l'agent du gouvernement et les Indiens. Par concomitance, il est escorté du digne major de Prince Albert, deux officiers et un caporal...

Ici, que votre paternité me permette une courte revue rétrospective. Après tout, si on juge à propos de mettre ces lignes sous presse, le rédacteur de nos annales pourra élaguer ici et là à grands traits, dans cette prose languissante, car avec la vie de missionnaire ambulant, les règles de la littérature sont bien vite oubliées... « En l'année 1870 et de nouveau en 1885, métis et Indiens, lésés dans leurs droits, s'étaient dressés contre le gouvernement, en lui disant : « Halte-là !... rendez justice aux premiers occupants... » A Ottawa et ailleurs, on finissait par comprendre que ces braves gens avaient un peu raison, et déjà, dans plusieurs places, on avait fait droit à de justes réclamations. Ainsi, les populations des districts à l'entour de notre mission, avaient conclu des arrangements avec le gouvernement. C'était notre tour. Nos Indiens savent déjà qu'on va

leur promettre comme à d'autres monts et merveilles. L'assemblée plénière se réunit donc pour traiter de la grave question... « Voyons, chef des Indiens, dit le représentant du gouvernement, consens-tu à ouvrir ton pays devant mon maître, à la condition qu'il vous protégera contre toute agression injuste, et, sans vous enlever votre liberté, prendra soin de vous en temps ordinaire et surtout en temps de disette et de maladie? » L'enfant des bois répond : « Grand chef des blancs, bourgeois de l'argent; tu nous dis là des choses qui sont bien trop belles, pour être absolument vraies. Prends garde, tu pourrais bien tout d'un coup chercher à t'élever du côté du ciel et passer à côté, quoique tu paraisses dégourdi. » — « N'ayez pas de doute sur la droiture de nos paroles », riposte le visage blanc. Et le brun de répondre : « Il vous est arrivé maintes fois de tromper nos parents et amis qui ont eu affaire à vous. » — Sans doute, répond l'agent du gouvernement; il a pu se faire qu'avec certaines gens un peu difficiles à diriger, nos employés aient parfois outrepassé leurs droits à l'insu du gouvernement. » Bref, après cette première passe d'armes, le chef des Indiens dit à l'illustre représentant du gouvernement : « Si notre liberté nous est laissée, et que nous puissions avoir pour nos enfants une école sous le contrôle des missionnaires, tenue par les bonnes religieuses, nous acceptons vos propositions... » Les conditions étant écrites et signées de part et d'autre, la banque ambulante s'ouvrira bientôt et chaque membre de la famille recevra 15 dollars... Sur cette somme figurent 10 piastres d'arrérages, vu que la déclaration d'un traité général avec tous les enfants des bois date d'environ trois ans... La somme de 55 dollars par an ne les fera pas sortir de l'*aurea mediocritas*.

Les Indiens ayant accepté les offres du gouvernement, on passera tantôt aux métis qui ont droit à une concession de 240 acres de terre, dès l'âge de 21 ans; et en dessous, plus ou moins selon l'âge du possesseur. Ces braves gens se

réjouissent, mais bien plus grande encore est la joie de tous ces marchands, qui nous assiègent, attirés par l'*auri sacra fames*... Ici, on ferme la parenthèse, car rien que de parler de l'or, on est exposé à se brûler et pis encore.

Bientôt, les membres de la Commission se dirigent vers le portage La Loche... Monseigneur est là, et votre serviteur... Toutes les personnes qui n'ont pas encore reçu le sacrement de confirmation sont instruites et confessées... *Sursum corda!*... Monseigneur l'Evêque administre le grand sacrement qui fait les soldats du Christ, et le départ est sonné. Ici aussi, les confirmants sont préparés, et leur nombre venant s'ajouter à ceux de la mission Visitation se monte à 170.

Voici que la grande Commission retourne se reposer sous ses lauriers... Sa Grandeur nous quitte, mais elle n'est pas seule... De fait, le transfert de l'école-pensionnat à La Plonge est chose décidée depuis plusieurs mois : c'est l'exode qui commence...

Nos bons Frères charpentiers, J. Burnouf et Auguste Duclaux sont là-bas depuis longtemps déjà, travaillant beaucoup et dormant peu, manquant parfois du nécessaire dans le site charmant où ils ont construit l'école... Ils ont été installés là-bas, par le R. P. Lecorre, supérieur du district et fondateur insigne de la nouvelle mission, que la vieillesse a forcé de quitter à la fin de l'année 1905... Le bon et dévoué Frère Ancel nommé principal, nous laisse, emportant nos regrets bien sincères; le cher Frère Balweg ne nous appartient déjà plus; les trois quarts des membres de la communauté des religieuses et de l'école escortent Sa Grandeur, qui va veiller à l'installation, tout en faisant route vers Prince Albert... Le second et dernier contingent s'ébranlera en peu de jours... Adieu! et au revoir... *Non sejungit distantia quos Christi nectit amor*... Cette même journée du départ de la dernière escouade, nous quittons la boutique à bois retirée des eaux durant le déluge, et qui nous a servi de presbytère depuis lors. Nous voilà d'ur-

gence dans le couvent. Dans cette grande maison, nous pouvons facilement nous compter... Le bon Père Cochin reste ici pour nous égayer avec ses histoires et ses symphonies : il est l'apôtre et l'oblat modèle que tous ici aiment et vénèrent ; à côté du bon Père se trouve le brave Frère Pouliquen qui sera notre factotum très habile : il est pour le moment surchargé d'ouvrage ; et puis voilà votre serviteur. La nouvelle communauté est presque réduite à sa plus simple expression : trois. Puisse-t-elle mériter d'être bénie et consolée par la Très Sainte Trinité !... A côté de nous, tout est désert... On n'est plus réjoui par les cris joyeux de la bande enfantine, on a cessé d'entendre ces voix qui se mêlaient tous les jours à celles des bonnes religieuses pour prier et chanter, élevant nos cœurs et nos esprits vers le Seigneur : elles ont pris fin, ces belles cérémonies de l'église si pieusement et dignement célébrées avec leur concours ardent... Heureusement, Jésus est toujours là : Lui ne nous abandonnera jamais, si nous lui restons fidèles.

Nous avons passé par de rudes épreuves, mais une mission-sœur a surgi à trente milles d'ici, souriant à son aînée. Que Dieu la garde et la bénisse, car l'épreuve ne lui manquera pas à elle aussi, et nous saurons la faire nôtre !...

Les bonnes sœurs de Saint-Joseph y passent un peu plus de deux années. Durant ce laps de temps arrivent certains accidents imprévus et incontrôlables. On commence peu à peu à penser et l'on dit enfin : « Voici la débâcle ! » De fait, elle arrive en juin 1909... Nos religieuses nous quittent et voilà les enfants orphelins... Heureusement que le Père du ciel qui est le père surtout des pauvres orphelins ne les abandonnera pas ; puis, ils ont avec eux un Père principal dont le cœur est grand et saura les consoler, et des bons Fréres tout dévoués. Le bon Père E. Lacombe, qui est devenu mon socius depuis environ deux ans, conduit les sœurs jusqu'au terminus du chemin de fer d'où il reviendra. Quant à ces chères religieuses, elles partent et s'arrêtent un peu avant d'arriver à l'océan... que Dieu les garde !... Pendant

ce temps, quelques personnes dévouées, à la tête desquelles se place Mme Deschambeault, ex-institutrice à Cross Lake, consentent à prendre pour un temps la place des religieuses, mission bien difficile. Cet état de choses est parfaitement approuvé par l'inspecteur des agences chargé de toutes les écoles du district. Les membres des Compagnies anglaise et française, et les personnes de la place abondent en ce sens. Nos supérieurs majeurs nous disent : « Faites pour le mieux... marchez ainsi si vous pouvez... A la garde de Dieu et en avant! »

De toutes parts, on commence à soupirer après le retour des Sœurs Grises, dont le bon souvenir ici est plus vivace que jamais, mais elles ne reviendront pas toutes seules. Il faut que le bon Dieu opère un miracle, presque de premier ordre... Muni de la permission du bon et dévoué Père Vicaire des missions que l'on va solliciter à Saint-Albert, après avoir recommandé notre position au saint Mgr Grandin qui a tant aimé l'Ile à la Crosse, puis au vénéré Mgr Taché, le fondateur de cette mission, qu'il protège encore du haut du ciel, on file vers Montréal sur les ailes de la vapeur... Des prières ont été demandées un peu partout... Apparemment, elles montent ardentes vers le ciel, car les premières démarches faites à la Maison-Mère de la rue Guy ne sont pas absolument repoussées, comme on le craignait... Il est même permis d'espérer. Entre temps, une visite est faite aux bonnes religieuses du Précieux Sang à Nicolet. « Père missionnaire, dit la vénérable supérieure, faites toutes vos demandes au nom du Précieux Sang, et soyez sûr, vous serez exaucé... Nous ne manquerons pas de prier et d'offrir des pénitences à vos intentions. » D'autres congrégations ont promis aussi le secours de leurs prières... Religieux, religieuses, laïcs, enfants des écoles, tout un peuple crie vers le bon Dieu, ici et là-bas. De retour à Montréal, la digne et vénérable supérieure générale nous dit : « J'ai demandé un signe au bon Dieu ; si je le vois, comptez sur des sœurs... »

Faisons un pélerinage à Sainte-Anne de Beaupré, et grâce à l'intercession de notre très puissante grand-Mère, le signe paraîtra sans doute. On y vole... C'est le dimanche du Rosaire, et la très sainte Vierge, qui a été invoquée ces jours derniers au cap de la Madeleine, donne ici sa réponse en même temps que sa Mère vénérée. Le signe demandé se montre d'une manière évidente, grâce aux prières et intercessions de NN. SS. Langevin et Pascal et des Révérends Pères Grandin et Lacombe. Le bon et digne Père Lecoq, supérieur des Sulpiciens, a, lui aussi, intercédé pour nous. Que le bon Dieu et ses amis en soient mille fois remerciés !... Voilà l'heureux missionnaire de retour à Montréal, où aujourd'hui tout paraît lui sourire. Saint-Pierre a souri dès le commencement et offert une hospitalité toute fraternelle... Pères et novices de Notre-Dame des Anges ont tenu fidèlement les promesses, qui avaient grandement consolé le missionnaire à un moment de découragement, découragement qui avait complètement cessé au cap de la Madeleine... Merci à Marie et à ses oblats. Saint-Sauveur, où nous avions assisté à des cérémonies inoubliables, nous avait électrisé... Oui ! Cœur sacré de Jésus, j'ai confiance en vous... Merci, merci à tous... Mais hâtons-nous de revenir à Montréal, pour visiter et remercier les dignes religieuses de la rue Guy... Ici tout le monde se réjouit, ainsi qu'à Nazareth et ailleurs... Un grand merci du cœur est offert à la bonne Mère générale et à ses assistantes, sans oublier nos sœurs parties de l'Ile à la Crosse pour le ciel et qui, auprès de Dieu, n'ont pas manqué d'intercéder pour nous...

Des arrangements sont faits, pour fixer l'époque du retour des bonnes Sœurs Grises, vers La Plonge qui signifie aussi l'Ile à la Crosse... Nos bonnes auxiliaires seront à Prince Albert vers la mi-janvier, c'est là que nos bons frères iront les rencontrer en compagnie d'un Père... Et maintenant, voici le retour... On est certain d'être dans la bonne direction, car les bons Pères Gauvreau et Laganière s'en sont mêlés... On touche légèrement, en passant, Saint-

Boniface, Duck Lake et Prince Albert, où tous nos bons Pères et Frères, et les dévouées religieuses partagent notre joie... Bref, voici La Plonge... Il est midi, mais toutes les fourchettes tombent des mains lorsqu'on entrevoit le voyageur qui se hâte de gravir la colline... Réjouissez-vous, nous avons des sœurs, et ce sont nos Sœurs Grises. Merci! Merci!

L'automne est arrivé, mais on sourit à ses frimas... Noël et le jour de l'an se passent pleins d'espérance et de consolations. Puis on se met en route par un temps idéal et agrémenté par les prières et les cantiques, sans parler du dévouement de la part de nos bons Frères, s'unissant agréablement au courage et à la gaieté des Sœurs... Voici La Plonge! On devine aisément le reste... Nos dévouées auxiliaires fêteront cette année même les noces d'or de leur première arrivée à la mission de l'Ile à la Crosse... En attendant que le bon Père principal vous envoie un rapport détaillé et documenté, disons en passant que sous sa direction et avec des Frères, qui devinent même si on oublie de parler, des petites merveilles ont surgi...

Un moulin à scie, mis en mouvement par une chute d'eau, a permis de construire une magnifique maison d'école et un coquet presbytère à deux pas, ainsi que plusieurs dépendances; une pompe aspirante et foulante fait parvenir à la résidence les eaux limpides de La Plonge d'où sortira bientôt l'électricité. Les travaux préliminaires sont déjà exécutés... Dans cette belle résidence à la campagne, la communauté des Oblats compte un Père et trois Frères, et les religieuses sont au nombre de 6 dans l'école qui sert en même temps de couvent... Une troupe charmante d'environ 50 enfants tant métis que sauvages forme la couronne, etc., etc.

Vous allez peut-être me demander, mon Révérendissime Père : Et chez-vous, a-t-on construit quelque chose depuis le déluge?... Grâce au dévouement de nos chers Pères Cochin et Lacombe, et aussi de notre bon Frère Pouliquen, grâce

aussi à la générosité de nos métis et sauvages et d'autres amis, nous avons bâti un presbytère de 30 pieds sur 28, placé sur un fondement de grosses pierres qui vaut le béton... L'ancienne buanderie construite en grosses pièces de bois a été exhaussée et mise au niveau voulu pour ne former qu'une seule maison avec le presbytère, ce qui nous donne un appendice de 36 pieds sur 22 et revêtu de la même robe extérieure que le presbytère. Nous nous plaisons à nommer ceci le futur couvent.

Heureuses les missions qui possèdent des religieuses! L'expérience est faite amplement. Il faudrait les multiplier, et augmenter aussi le nombre des apôtres.

Permettez-moi, mon Révérendissime Père et vénéré Seigneur, d'ouvrir ici une nouvelle parenthèse, et de vous faire entendre les premiers mots d'une requête qui sera soumise à notre nouveau et bien-aimé Pasteur, lors de sa première visite, c'est-à-dire bientôt.

La jeunesse de l'Ile à la Crosse, depuis le départ des religieuses, s'en retourne passablement vite vers la barbarie. Sans doute, quelques-uns des enfants métis sont et pourront être toujours reçus à l'école de La Plonge, bien que cette école soit spécialement pour les Indiens, mais les trois quarts et plus continueront forcément de faire l'école buissonnière. Seul, un couvent peut attirer l'enfance, la grouper, l'instruire et la sauver. C'est le désir des parents et même des différents employés du gouvernement des Compagnies. En quelques mots, je dois vous dire maintenant comment notre population est distribuée, et il vous sera aisé de voir que deux missionnaires peuvent bien difficilement faire face à la moitié de la besogne. Onze familles de métis sont groupées autour du clocher, non loin des magasins des Compagnies Revillon et baie d'Hudson. Au centre du village, va se trouver la Compagnie des pêcheries. Trois milles plus loin, au sud de la mission, habitent quinze familles. Quinze autres familles sont fixées à l'ouest, au nord et à l'est de la mission, à une distance variant d'un demi-

mille à cinq milles. Nous comptons en outre environ quatorze familles aux environs de La Plonge, ce sont encore des métis. Pour parvenir à ces divers points, il faut franchir des nappes d'eau considérables.

Durant plusieurs jours à l'automne, avant la solidification des glaces; au printemps, lorsqu'elles se désagrègent; de plus, en été, lorsque les eaux du grand lac sont soulevées par la tempête, et dans les grandes poudreries de l'hiver, les communications sont impossibles et parfois dangereuses. Il n'est guère facile d'instruire et de catéchiser ces enfants éparpillés ici et là, à moins d'un couvent.

Nous avons, en outre, environ cent familles, quelques-unes métisses, et d'autres crises et montagnaises, éparpillées le long des lacs et des rivières, dans une dizaine de villages dont le plus rapproché est à dix-huit milles en hiver et trente-cinq en été, tandis que le plus éloigné est à environ cent milles en hiver et cent quarante en été ; et encore ces villages se fractionnent lorsque les Indiens quittent leurs pénates pour aller chasser sur une grande échelle l'orignal, le caribou et les bêtes à fourrure... Alors, il y a un grand village qui se forme à cent cinquante milles d'ici... C'est à soupirer vers les aéroplanes, car le chemin de fer ne nous atteindra pas de sitôt.

Excusez-moi si j'abuse de votre bonté, Révérendissime Père et Seigneur, c'est l'enfant qui parle à son père et cet enfant vient du midi. Sans doute il a vu la Cannebière, mais il va raconter ce qu'il voit et touche depuis plus de trente ans... Tout récemment, lors de la fête de Pâques, le missionnaire apprend que des malades ont besoin de lui. Malheureusement, ils sont presque aux antipodes. Après avoir chanté l'*Alleluia* durant lequel il a distribué deux cent quarante communions, le Père se met en route. Trois jours de marche durant lesquels il confesse, chante la messe sans omettre le sermon qui est bientôt suivi de la communion, le conduisent au village où se trouve la malade qui, heureusement, va mieux : — « Merci, mon Père, d'être venu

de si loin par de tels chemins. Le bon Dieu a eu pitié de moi et me voilà bien. » — Ah ! qu'elle est heureuse, cette malade, de se joindre à ses parents et amis qui sont fiers de profiter du passage du Père pour remplir leurs devoirs de chrétiens. Les voilà tous réconfortés, le bon Jésus est avec eux, et le missionnaire repart avec ses conducteurs pour retourner à la mission. Mais voici qu'après deux jours de marche, il apprend qu'une des malades se meurt dans un village voisin. On s'y rend par des chemins affreux : ne lisez pas chemin, car il consiste seulement en quelques coups de hache donnés de distance en distance pour ôter l'écorce des arbres. Heureusement, il y a seulement 30 milles à faire, et le quart du chemin sera passable. On peut faire des cures à la Kneip, un peu ébréchées. On finit par arriver chez la malade, après douze heures de marche : elle regarde le prêtre, le sourire sur les lèvres en lui disant : « Je ne croyais pas avoir le bonheur de vous voir sitôt. Merci, mon Dieu ! Mon Père, entendez ma confession, et je serai contente de mourir. » Le lendemain, elle reçoit le saint Viatique en présence de tous les habitants du village, très heureux de faire escorte à ce divin Sauveur; le soir venu, la malade demande et reçoit avec calme et piété le sacrement de l'extrême-onction... « Bien vite, dit-elle, je serai avec le bon Dieu s'il daigne avoir pitié de moi. » Deux jours après, elle expirait en paix... Ses parents et amis qui avaient prié pour elle, et l'avaient assistée jusqu'au dernier moment, conduisirent ses dépouilles mortelles à l'ombre de la croix du cimetière... Qu'elle repose en paix ! Mais, déjà le missionnaire était reparti visiter la dernière malade, quarante-cinq milles plus loin. Ici, la pauvre infirme voyant que le Père tardait d'arriver, avait demandé au bon Dieu de ne pas mourir sans voir le prêtre, et le Seigneur, se laissant toucher, lui avait rendu la santé... Dès lors, le missionnaire rentre au confessionnal, entend les jeunes et les vieux, dont pas un ne manque à l'appel. Le lendemain, après avoir chanté la messe, donné quelques conseils à ces

braves enfants, et distribué la sainte communion, le missionnaire reprend le chemin de la mission où il arrive le surlendemain après dix jours d'absence, durant lesquels il a parcouru 275 milles, fait 4 baptêmes, entendu 300 confessions et distribué la sainte communion à 165 personnes. Le voilà à son poste et prêt à voler là où les âmes auront besoin de lui... Ici, le missionnaire est obligé de parcourir tous les ans environ 1.500 milles : la tournée complète autour de la paroisse est de 518 milles, à part les visites aux malades qui sont parfois très fréquentes, et pour lesquelles ces braves enfants des bois se mettent volontiers à la disposition du prêtre.

Ces chers Indiens, pour la plupart, ne peuvent venir ici qu'une fois l'an, au printemps. Ils ont alors le bonheur de faire une semaine de retraite, et même pendant cette semaine, il leur arrive d'être bien troublés, car alors la population à l'entour du clocher devient passablement hétérogène, surtout à l'arrivée des marchands et autres... Plusieurs d'entre eux reviennent de très loin pour les fêtes de Noël et de Pâques, et alors ils ont passablement de misère pour trouver un gîte, où ils seront tassés les uns contre les autres... Eux-mêmes, ainsi que leurs missionnaires, voient en cela une multitude d'inconvénients, et c'est pour cela qu'ils ont demandé d'avoir le prêtre chez eux. N'est-ce pas, mon Révérendissime Père et Seigneur, que cela est une demande bien juste et conforme à notre devise : « *Evangelizare pauperibus misit me.* » Dieu veuille que nous puissions dire bientôt « *Pauperes evangelizantur* », car jusqu'à présent, ils ne l'ont été qu'à demi...

Veuillez croire,

Monseigneur et vénéré Père,

à mon affection toute filiale, et acceptez mes sentiments de respect et de reconnaissance, avec lesquels je suis, de votre Paternité, le fils très humble et dévoué.

P. Rapet, *prêtre*,
O. M. I.

VICARIAT DE CEYLAN

Rapport sur l'œuvre des jeunes Hindous au collège de Saint-Patrice à Jaffna.

Origine et objet. — Le pensionnat spécial pour les jeunes Hindous a été ouvert en février 1907. Le collège se développant et devenant de mieux en mieux connu, les Hindous de haute caste et les plus influents me demandèrent bientôt que leurs enfants fussent admis avec les nôtres dans notre internat. Ce qui les poussait surtout à venir à nous c'était, comme ils le disaient ouvertement entre eux et à plusieurs de nos amis, l'éducation morale qu'ils étaient sûrs de trouver chez nous et qu'ils ne pouvaient se procurer dans aucun autre collège, pas même (et surtout) dans celui qui leur est propre.

D'après les décrets de la Propagande, nous ne pouvions recevoir ces enfants comme internes dans le même local que nos catholiques. Nous en avions déjà cependant un bon nombre parmi les externes et nous remarquions dans plus d'une de ces pauvres âmes des signes de vertu non équivoques. Il y avait là certainement quelque chose à faire. Je me mis en rapport plus intime avec nos grands jeunes gens hindous et je fus on ne peut plus édifié de voir certains d'entre eux foncièrement religieux et très bien conservés jusqu'à l'âge de 17 et 18 ans.

D'un autre côté, dans bien des quartiers hindous nous étions absolument inconnus. Ce que ces pauvres gens avaient entendu sur notre compte c'étaient les calomnies viles et parfois obscènes des protestants. Je me demandai dès

lors s'il n'y avait pas là un nouveau champ de travail qui nous donnerait plus tard des fruits de consolation et de salut.

Une autre raison plus grave me poussait à proposer un acheminement de ce côté, et la voici : les protestants ont chez eux la majorité des enfants hindous, et leur influence est des plus désastreuses. Une fois sortis de chez eux, ces pauvres jeunes gens deviennent les pires ennemis de notre sainte religion. On leur a dit brutalement que leurs croyances sont ridicules, on les a forcés à pratiquer le protestantisme auquel ils ne croient point, et ils sortent de ces écoles véritablement athées, ayant de plus au cœur la haine du christianisme qu'ils identifient avec l'enseignement qu'ils ont reçu. De plus les ministres protestants ne se font point faute de nous calomnier, et le résultat de tout ceci est une opposition de plus en plus sentie à l'entrée de nos missionnaires dans les quartiers qu'habitent les jeunes gens sortis des écoles protestantes.

Les Hindous nous pressaient donc tous les jours davantage de les accepter. Pendant deux années entières le projet fut discuté et envisagé sous toutes ses faces. Enfin nous fîmes une promesse d'un internat spécial pour ces pauvres enfants. Des empêchements survinrent au dernier moment et nous fûmes obligés d'en remettre l'exécution à plus tard. Nous recevions cependant des lettres de plus en plus pressantes. Le père d'un de nos élèves alla même jusqu'à nous promettre de louer une maison à ses frais et de payer les domestiques dont nous aurions besoin au début. Malgré tous ces encouragements ce ne fut que trois ans après la première conversation sur cette affaire que nous fûmes à même de commencer. Le projet soumis à Sa Grandeur Mgr Joulain fut approuvé.

Ici un mot pour mettre clairement au jour le but que nous avions et les espérances que nous entretenions en fondant cet internat. Comme je le disais plus haut, nous étions absolument inconnus dans beaucoup de quartiers

hindous. Il était certainement à désirer que l'entrée de nos missionnaires fût facilitée par un contact plus immédiat entre ces pauvres gens et le prêtre catholique. Il était nécessaire aussi par ailleurs d'arracher des mains des protestants les enfants des meilleures familles pour contrebalancer l'effet des calomnies des ministres et faire tomber les préjugés qui tenaient éloignée de nous une partie très considérable du pays. De plus nous avions l'espoir d'avoir quelques conversions parmi nos jeunes gens. Telles furent les raisons qui nous déterminèrent. La fondation de cette œuvre a eu par conséquent un but absolument surnaturel, le salut des âmes.

Enfin nous commençâmes.

En février 1907 nous louâmes une maison à proximité du collège et nous ouvrîmes notre internat. Nous avions encore certains doutes et nous nous demandions surtout quel effet allait avoir sur nos catholiques le contact désormais plus fréquent avec les Hindous. Je puis dire maintenant, après cinq années d'expérience, que non seulement nos catholiques ne souffrent pas de l'influence des Hindous ; mais qu'au contraire ces derniers, depuis qu'ils nous voient de plus près, admirent notre sainte religion, respectent le prêtre beaucoup plus même que nous n'osions l'espérer et ne se permettent jamais le moindre mot capable de blesser ou de scandaliser nos enfants. Ils sont d'ailleurs maintenant dans de nouveaux bâtiments élevés par la générosité de Sa Grandeur à environ 300 mètres du pensionnat catholique, et n'ont de rapport avec les autres pensionnaires que dans la cour de récréation et en classe. De plus, comme nous le verrons plus tard en parlant de la discipline, la moindre parole immorale, le moindre manquement de respect à nos croyances sont causes d'expulsion. Nous avons rencontré au début quelques rares cas de ce genre ; mais à présent, grâce au choix que nous faisons pour l'admission et au bon esprit qui règne, nous n'avons aucune raison de craindre.

Choix des enfants. — Nous ne recevons pas tous les enfants qui nous sont présentés. Tout d'abord nous tenons à ce que ceux qui sont reçus appartiennent à des familles respectables et soient bien conservés. Nous prenons donc des informations sur la famille et si le candidat a déjà passé par quelque autre école, nous exigeons un certificat de bonne conduite. De plus ayant toujours en vue le double but de l'Institution, c'est-à-dire, l'influence à acquérir dans les quartiers hindous et la conversion du sujet lui-même, si possible, nous évitons de recevoir les enfants des familles sans influence s'ils n'ont pas de leur côté quelques qualités qui nous font espérer d'atteindre le second but. A cet effet si un tel sujet nous est recommandé, nous l'acceptons à l'épreuve, et si au bout de quelque temps nous voyons qu'il sera inutile de compter sur sa conversion, vu que d'un autre côté il appartient à une famille qui ne nous sera d'aucun secours pour notre futur travail d'évangélisation, nous donnons sa place à un sujet qui promet davantage. Le choix peut paraître un peu arbitraire ; mais le fait est que nous avons beaucoup plus de demandes que nous n'en pouvons satisfaire. Les Hindous ont une si grande confiance en notre éducation que si nous ouvrions nos portes indifféremment à tous les candidats, leur nombre dépasserait bientôt celui de nos catholiques. Nous avons dès lors cru bon de n'accepter que les meilleurs sous tous les rapports.

Discipline. — Comme nous l'avons vu plus haut, les Hindous sont dans des bâtiments absolument réservés, à environ 300 mètres de l'internat catholique. Ils ont pour les surveiller deux prêtres du collège, qui sont constamment avec eux, en étude, en récréation, au réfectoire et au dortoir. Leur discipline est sous certains rapports beaucoup plus stricte que celle des catholiques. Pour ces derniers, comme il n'y a que notre collège où ils puissent recevoir une éducation chrétienne, nous les gardons tant que leur présence ne devient pas un danger pour leurs compagnons.

Pour les Hindous, une paresse incorrigible, une habitude de mensonges sérieux, un manque habituel de bon esprit, une insubordination qui semblerait volontaire, la moindre parole déshonnête sont autant de causes d'expulsion. Ils le savent et, à part quelques rares cas où nous avons sévi sans pitié, je puis dire que leur conduite est réellement excellente. Ce que tout le monde remarque aussi, c'est qu'ils ont un très grand respect pour toute autorité, mais surtout pour le prêtre catholique.

Instruction religieuse. — L'Hindou est foncièrement religieux. Il y a, il est vrai, dans sa religion telle qu'il la pratique, tout un tissu de superstitions ; mais pour lui la vie tout entière n'a aucun sens sans religion. Nos enfants sont réellement avides d'instruction religieuse, ils causent entre eux des sujets traités dans nos conférences et sacrifient volontiers une récréation et même un congé plutôt que de manquer l'une d'elles. De là pour nous une grande facilité pour travailler à les mener peu à peu à la connaissance de la vérité. Nous avons donc établi un cours d'instruction religieuse qui se tient tous les dimanches à la même heure que la classe de catéchisme des catholiques.

L'Hindou, ai-je dit, est très religieux. Il est, de plus, très attaché à sa religion qu'il croit sincèrement être la meilleure et, fort dans sa foi (je parle de l'Hindou qui a quelque instruction), il s'éloignera de vous du jour où vous lui direz simplement et sans détours que son culte est faux. Ne lui montrez pas tout d'abord que vous voulez le convertir : tout serait perdu. De là pour nous la nécessité de n'avancer que très prudemment. Si nous faisions comme les protestants, nous arriverions aux mêmes résultats, c'est-à-dire que les enfants réellement et sincèrement religieux nous quitteraient, les autres deviendraient des hypocrites. D'autre part, ils croient en un seul Dieu, Esprit pur, Esprit parfait, Maître de tout, qu'ils désirent servir plus cependant par crainte que par amour. Ils croient à la

spiritualité et à l'immortalité de l'âme, etc..., mais tout cela mêlé de notions philosophiques et théologiques fausses. Nous développons ces points et bien d'autres qui leur sont communs avec nous, nous leur donnons les principes (à leur portée) de philosophie nécessaires et nous séparons doucement la vérité qu'ils possèdent des erreurs dont elle est mêlée. Nous leur enseignons surtout la nécessité et les conditions de la prière, nous les faisons prier, et nous laissons à la grâce et à la miséricorde divine le travail intérieur, ce qui, peu à peu, nous permet d'arriver à leur montrer la vérité dans toute sa lumière. Ils prennent bientôt l'habitude de la prière, et quand sincèrement ils s'adressent à leur Père, leur prière nécessairement atteint son but, car évidemment nous n'enseignons pas à ces enfants une religion purement naturelle ; nous ne leur prêchons pas le déisme.

Conférences publiques. — Nous avons des conférences tous les dimanches. Nous commençons par les points nombreux qui nous sont communs, et de là nous tirons peu à peu les conclusions qui sont la fondation et la préparation du dogme catholique pur et simple. Ces conférences sont publiques et obligatoires pour tous. Elles se font d'après la méthode platonicienne : nous posons des questions seulement. Les enfants les discutent, nous les dirigeons et les amenons ainsi à découvrir par eux-mêmes les vrais principes. Ils ont plus confiance en ce qu'ils trouvent ainsi qu'en ce qu'on leur enseignerait par toute autre méthode. De plus, ils savent d'avance quel sujet sera traité. Ils causent entre eux en dehors des conférences tant sur ce qu'ils ont vu que sur ce qu'ils ont à voir. Je puis dire que l'intérêt qu'ils montrent à la préparation et l'espèce d'avidité avec laquelle ils écoutent le développement de tout point de doctrine ayant trait à Dieu ou à leurs âmes sont réellement édifiants.

Résultats. — Comme nous nous y attendions, les Hindous commencent à se rapprocher de nous. Après l'agitation qui a été excitée chez eux dans ces dernières années, vous comprenez, j'en suis sûr, l'importance de ce point. Nous avons acquis parmi les hautes classes une considération plus grande que par le passé. Il n'est pas rare maintenant de voir de hauts Hindous entrer en rapports (quelquefois même assez cordiaux) avec les missionnaires qui travaillent dans leurs parages. Les enfants vont rendre visite aux prêtres des missions pendant les vacances ; quelques-uns même restent en correspondance avec eux quand ils sont ici. Des gens bien élevés et très respectables m'ont avoué qu'ils nous avaient envoyé leurs enfants avec une certaine défiance à cause des histoires que des ministres protestants leur avaient racontées ; mais que depuis qu'ils étaient en rapport avec nous, notre esprit et nos manières leur avaient été une véritable révélation. Je me permets de vous citer un fait qui montre la confiance que nous avons gagnée. Les autorités du grand collège hindou de Vanapanaï, voyant l'élite de leurs coreligionnaires envoyer leurs enfants chez nous, se mirent en campagne en janvier dernier et allèrent de maison en maison pour tâcher par toutes sortes de moyens de nous arracher nos pensionnaires. Ils ont réussi à nous enlever six élèves (auxquels d'ailleurs nous ne tenions guère) ; dans tous les autres cas ils ont été ignominieusement mis à la porte par les pères de famille qui nous ont eux-mêmes raconté les faits.

Nous avons tout droit d'espérer que les enfants qui nous sont confiés et qui nous donnent toute satisfaction seront mieux disposés à recevoir plus tard le missionnaire catholique dans leurs villages. Et comme nous recevons ici les fils de l'élite de la société hindoue, tels que chefs de pays, gros commerçants, avocats, médecins et autres, tous gens influents, il semble naturel de supposer que le travail d'évangélisation sera facilité dans les localités où s'établira cette nouvelle génération. Il est à noter de plus que beau-

coup de nos élèves viennent des plus gros centres d'Hindouisme, endroits où jusqu'ici nos missionnaires n'ont encore pu pénétrer.

Nous commençons aussi à voir la différence entre nos anciens élèves et les pauvres malheureux sortis de chez les protestants. Nos enfants nous restent attachés après nous avoir quittés, et plusieurs d'entre eux continuent dans le monde les études religieuses qu'ils ont commencées avec nous.

Quant à notre espoir de conversions, nous ne faisons nul rêve enthousiaste. Mais nous espérons que comme résultat des conférences religieuses et de l'effet inévitable du milieu où ils se trouvent, quelques-uns ici même, d'autres, après nous avoir quittés, lorsqu'ils seront libres, embrasseront la vérité. Cet espoir lui aussi commence à se réaliser.

Le résultat naturel de nos conférences c'est que les enfants viennent ensuite voir les pères en particulier pour leur exposer leurs doutes, leur demander de plus amples explications, et c'est dans ces tête-à-tête que tombe d'habitude le dernier voile et qu'ils expriment le désir d'appartenir à une religion qui leur paraît si pure et si sainte.

Le nombre de nos catéchumènes est de sept. Deux sont dans le monde, attendant d'être libres pour suivre la voix du Maître, persévérant d'une manière édifiante dans leurs études de la religion et leur piété. Nous en avons baptisé un troisième après un an et demi d'absence. Son père s'opposait fanatiquement à sa conversion. Il continua à étudier et à prier et, aussitôt son père mort, il vint nous supplier de l'admettre dans notre sainte religion. Il est depuis en butte à de rudes persécutions, mais se montre très généreux et encourage même par ses lettres ceux de nos jeunes gens qu'il a connus ici à embrasser avec générosité la vérité. Nous en avons quatre autres qui ont manifesté leur désir sincère d'embrasser le catholicisme et qui étudient et prient attendant avec impatience le jour où ils pourront mettre à exécution leur dessein. Le dernier d'entre eux est un jeune

homme de dix-neuf ans qui, au retour de ses vacances où il avait emporté le catéchisme du P. Schoup, les conférences de Mgr Freppel sur la divinité de Jésus-Christ, et l'Imitation de Jésus-Christ, vint m'annoncer avec bonheur que Dieu avait enfin exaucé sa prière et lui avait donné sa divine lumière.

Nous avons eu le bonheur aussi de sauver un autre enfant, fils d'apostat, que son père voulait forcer à vivre en Hindou. Le pauvre petit fut amené comme Hindou. Il ignorait son baptême. Mais quand il apprit sa propre histoire, il étudia son catéchisme et résolut de rester catholique. Il a depuis fait sa première communion, a été confirmé et reçoit maintenant la communion fréquente. Il a refusé courageusement à son père de retourner chez lui tant qu'il n'aura pas l'assurance de pouvoir vivre en catholique.

Tels sont les fruits déjà produits ; ils sont modestes, mais je crois que vu les difficultés vaincues et l'organisation établie nous avons lieu d'espérer. L'œuvre est longue et délicate et demande patience et dévouement.

Je finis en vous demandant d'avoir chaque jour à l'autel un mémento pour ces pauvres petites âmes rachetées comme les nôtres par le sang de Jésus-Christ.

Charles Beaud, *O. M. I.*

NOUVELLES DIVERSES

PREMIÈRE PROVINCE DES ÉTATS-UNIS

Inauguration de la grotte Notre-Dame de Lourdes à l'orphelinat de la paroisse Saint-Joseph de Lowell.

Lourdes à Lowell, c'est bien le seul mot qui puisse résumer cette splendide journée du 4 septembre ; elle est, sans contredit, la plus belle manifestation religieuse que notre ville ait vue jusqu'ici. Elle a pris spontanément les grandioses proportions des plus superbes processions de Lourdes. Peut-être, ceux qui liront ces lignes les trouveront-ils exagérées, mais non pas ceux qui ont vécu ici les heures de cette journée.

L'idée d'une grotte monumentale en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes.

Il y a juste un an que l'idée a été lancée, mais bien vague, presque en hésitant, rien que pour tâter le terrain, pour voir si la population de la Paroisse St-Joseph y serait favorable. Le Bulletin paroissial présentait la chose sous une forme très humble dans un article qui avait pour titre : « Est-il réalisable, ce rêve ? »

Le rêve, c'était d'élever une Grotte en l'honneur de N.-D. de Lourdes sur le terrain de l'orphelinat, mais une grotte monumentale, qui, par ses proportions et ses détails, rappelât celle de Lourdes. Le but, c'était de donner aux pauvres orphelins une image de leur Mère du Ciel et de leur faire

oublier, autant que possible, qu'ils n'ont plus de mère sur terre.

Il arriva que le rêve fut pris au sérieux et qu'un grand nombre de personnes, un très grand nombre, le plus grand nombre, voulait le réaliser.

Dans l'idée de ses promoteurs, le rêve ne devait se réaliser, au plus tôt, qu'au bout de cinq ou six ans. En moins de six mois, grâce au concours généreux de tout le monde, le rêve devenait réalisable. Il est maintenant réalisé. la Grotte est maintenant debout dans sa forte armature de fer et de ciment, et la statue de Notre-Dame de Lourdes, don gracieux de deux sœurs généreuses, l'illumine de sa blancheur et de son céleste sourire. Oh! que les rêves, même les plus audacieux, vont vite leur chemin à Lowell!

Les préparations.

C'est vers la fin de juin que l'on pensa à faire de la bénédiction de la Grotte un événement. L'idée parut tout d'abord hardie. Le Rév. Père Watelle envoya une lettre collective à toutes les sociétés pour prendre leur avis — toutes acceptèrent l'idée, et un comité fut nommé. Le projet s'élabora dès lors sur un plan aussi sage que solide. Les préparatifs commencèrent, et les critiques aussi. — Comment éviter ces critiques! Quand le démon sait que quelque part la Sainte Vierge doit être honorée, il multiplie ses ruses. C'est son métier de toujours chercher à mordre au talon Celle qui lui écrase la tête. Mais que pauvres et pitoyables sont ceux qui lui servent d'instrument! Et comme c'est à hausser les épaules d'entendre leurs arguments!

Nous ne pouvons essayer de rendre compte des efforts faits pour préparer la Procession. Mais ils furent unanimes, et, nous osons le dire, spontanés. Ils ont été d'autant plus méritoires que le travail manque un peu partout et que les bourses sont plates.

Nous nous en voudrions cependant de ne pas mentionner

l'habileté et le tact des membres du comité général et de ne rien dire du zèle qu'ont apporté nos paroissiens de Pawtucketville.

Le grand jour.

Il avait plu toute la semaine précédente. La procession s'annonçait mal. On se demandait avec une véritable anxiété si le mauvais temps n'allait pas tout gâter. On se décourageait presque à la pensée qu'après tant de travail et d'efforts, tout allait échouer à cause du mauvais temps.

Le lundi matin le ciel est pur ; pas un nuage : on respire, la journée va être de toute beauté. Dès trois ou quatre heures, les rues s'animent. Les marteaux frappent. Les maisons sont ornées, et avec quel goût ! sur le parcours de la procession. Un air de fête et de bonheur passe partout ; on se sent à l'aise, on est heureux. Le succès sera complet. Pendant toute la matinée, c'est dans toutes les rues une animation extraordinaire. Les étrangers arrivent. Et dans la foule, les gardes jettent la joyeuse note de leurs pittoresques habits. Du côté de l'orphelinat, l'animation est plus grande encore : c'était comme un flot humain ; on a peine à se frayer un chemin. L'orphelinat, lui-même, se transforme à vue d'œil. Les décorations y sont nombreuses, riches et d'un goût excellent, et elles tranchent sur les autres décorations froides, banales que nous voyons aux jours des fêtes légales. A l'intérieur, c'est comme une ruche d'abeilles, un va-et-vient fiévreux et plein de gaieté ; on fait la toilette des orphelins dont le costume de page a coûté tant de travail aux bonnes religieuses. Dans le parc, les congréganistes servent des repas aux étrangers. Plus loin, on habille les chars des orphelines. Dans un coin, les Enfants de Marie prodiguent les rubans et les bouquets pour orner le leur. Et dans le fond, la Grotte dresse sa forte masse toute noire.

La procession.

Vers une heure et demie, les rues qui avoisinent le quartier général du comité de la procession sont à ce point bondées de monde qu'on ne peut plus avancer. Les chars allégoriques et les sociétés se rendent en ordre au point qui leur a été assigné. Les capitaines passent la revue de leurs gardes. Un long ruban où miroitent toutes les couleurs serpente à travers la foule. On murmure de tous côtés : Ce sont les petits orphelins; qu'ils sont beaux!

Tout à coup le clairon sonne. Les cloches de l'Hôtel de ville jettent dans les airs leurs notes solennelles comme pour les grandes circonstances : c'est le signal. Et avec un ordre admirable et une exactitude qui ne diffère pas d'une minute, la procession avec le maréchal en chef, le chef d'état major et l'aide en chef, montés à cheval, en tête, se met en marche.

Nous nous trouvons en ce moment à quelques pas de l'Hôtel de ville. Nous nous retournons. Le spectacle est de toute beauté. Les fenêtres sont noires de monde. Les trottoirs débordent, et la rue, cependant si large, est toute remplie presque à perte de vue par le deuxième régiment de la brigade des volontaires franco-américains et les autres gardes venues de partout. C'est une fourmilière de fusils et de sabres au clair que dominent les drapeaux. Les fanfares éclatent. On applaudit partout. Cest la première division qui avance.

A l'Hôtel de ville, le maire, entouré des membres de son conseil et d'autres dignités, attend pour passer la procession en revue. Son Honneur se montre des plus affables et des plus prévenants quand arrivent en automobile les RR. PP. Watelle, Lefebvre et Paquette. Il leur fait donner des fauteuils tout en avant pour qu'aucun détail de la procession ne leur échappe.

Le long et pittoresque défilé des quatre divisions de la

procession arrive. C'est d'abord le deuxième régiment qui avance dans un ordre parfait, et tandis qu'ils passent devant les autorités religieuses et civiles, les soldats, tête à droite, saluent de l'épée.

Voici la deuxième division, celle de nos sociétés nationales. C'est ici que commence le défilé des chars allégoriques. Ils représentent l'Histoire du Canada, surtout en ce qui touche la dévotion à la sainte Vierge. On nous a demandé lequel de ces chars nous avait davantage plu. Nous ne pouvons nous prononcer. Ils étaient tous d'un goût exquis, et le char représentant la foi, l'espérance et la charité, et le char rappelant Jacques Cartier plantant la croix en débarquant sur les bords du Saint-Laurent, et celui où Champlain consacre Québec à la sainte Vierge.

Enfin voici entouré de quatre gardes, tiré par six chevaux blancs conduits par six hommes costumés en habit du moyen âge, le char de la statue de Notre-Dame de Lourdes. Sur son passage, tous les fronts se découvrent. Elle est si belle, qu'en la voyant la prière monte aux lèvres. Elle a vraiment l'air d'une reine sur ce char qu'elle orne de sa blancheur.

De ses mains jointes pendent des guirlandes de lis dont les orphelins debout à ses pieds portent les extrémités : c'est le seul ornement qu'on a souffert autour de la statue, mais il s'harmonise si bien avec l'ensemble qu'on le remarque à peine. Nous oserions même dire qu'elle fait oublier les quarante orphelins, habillés en pages et poudrés, et cependant si beaux, rangés sur les gradins du char. On dirait de grands bouquets de fleurs, tellement leurs costumes, qui ont coûté tant de travail aux religieuses et que deux bonnes demoiselles ont contribué à enrichir, sont superbes et variés. Mais ce sont des fleurs vivantes d'où s'échappe, à flots continus, l'harmonie des cantiques.

Il fallait tout un effort pour se rappeler que sous les splendides habits de fête de ces orphelins battait un cœur en deuil. Mais non, ils n'étaient pas en deuil, ce jour-là, les

cœurs des orphelins, puisque leur mère du ciel tout à côté, sur son trône, les caressait de son sourire. Chers abandonnés, avec quelle naïveté, ils disaient le soir aux religieuses : « Ma sœur, la sainte Vierge doit être bien contente, car nous avons chanté tout le temps. »

L'arrivée de la procession sur le terrain de l'orphelinat.

Ce fut un moment solennel entre tous. Nous avons vu alors bien des yeux se mouiller de larmes. Près de quinze cents jeunes filles, les Congréganistes, les Enfants de Marie, sont là rangées, avec leurs insignes et leur voiles, et chantent à pleine voix le cantique de l'Apparition tandis que meurt le bruit des fanfares. Les gardes font la haie et saluent de l'épée. Quatre-vingts orphelines, vêtues de bleu, remplissent la grande allée par rangs de quatre. Aussitôt que le char de la statue, le seul qui ait pénétré sur le terrain, a franchi les limites de la propriété de l'orphelinat, désormais le domaine de Notre-Dame de Lourdes, les orphelins entonnent le *Magnificat*, et les orphelines font la présentation des couronnes. On met ainsi presque une demi-heure avant d'arriver à la Grotte. La foule y est immense mais très respectueuse; c'est de tous côtés une poussée d'*Ave Maria*, de chants et de prières. Impossible d'arriver à l'uniformité. Mais c'est d'un spectacle grandiose. Le char est maintenant devant la Grotte. Les orphelines font encore une fois la présentation des couronnes au chant de « Bonne Marie, je te confie... ». Les orphelins descendent et vont se masser devant l'autel. En deux minutes la statue est placée, et le char s'éloigne. La Grotte a maintenant son dernier ornement, et la sainte Vierge sourit à l'immense foule. Le R. P. Watelle est en chaire. Epuisé de fatigue, il ne peut dire que quelques mots, mais c'est une ardente prière. « Oh! que de fois, dit-il, mon cœur a été navré de tristesse au pied du lit d'une mère mourante. Je n'ai jamais pu dominer mon émotion quand, les mains

glacées par l'approche de la mort, les yeux pleins des dernières larmes, les lèvres déjà blêmes, ces mères me disaient : « O mon Père, pour moi, mourir ce n'est rien. « Mais, mes pauvres enfants, que vont-ils devenir quand « ils n'auront plus de mère ! » J'ai voulu donner aux orphelins, qui sont ici devant vous, l'image de leur Mère du ciel. Il m'a semblé qu'ils seraient moins tristes quand ils pourraient venir voir tous les jours l'image de leur Mère du ciel. Et voilà pourquoi, encouragé par votre générosité, j'ai construit cette Grotte. »

La courte allocution finie, la foule entonne de nouveau le cantique des Apparitions. Pendant ce temps, la procession s'organise pour aller prendre le Saint Sacrement à la chapelle de l'orphelinat. Et quand le cortège repasse, le dais entouré des quarante petits pages, la foule s'agenouille. La bénédiction est donnée à l'autel de la Grotte par Mgr Prévost de Fall River. Après la bénédiction, qui est chantée par les congréganistes, le R. P. Watelle fait les grandes invocations et les acclamations qui sont d'usage à Lourdes. La foule les répète avec enthousiasme. La première cérémonie est maintenant finie. On se retire lentement, mais en se promettant de revenir le soir pour la procession aux flambeaux.

La procession aux flambeaux.

Elle avait été annoncée pour huit heures. A ce moment, le terrain, cependant immense, de l'orphelinat déborde du monde accouru de partout. Il est absolument impossible de donner un chiffre même approximatif. Les Enfants de Marie et les Demoiselles de Notre-Dame de Lourdes, un cierge à la main, se font, mais avec peine, un chemin dans la direction de la Grotte. Bientôt les orphelines et les orphelins arrivent, leur cierge déjà allumé. Ils disent le chapelet à haute voix. La procession commence aussitôt.

On jugera de la beauté et de la longueur de cette procession aux flambeaux par ce détail. Partie de la Grotte à huit heures, quand la tête de la Procession y retourna une heure et quart plus tard, les dernières personnes en partaient à peine. Ce fut donc pendant plus de deux heures un long défilé de feux, de cantiques et d'Ave à travers le parc. Les rues avoisinantes de l'orphelinat étaient pleines de monde : on n'avait jamais rien vu de pareil à Lowell. C'est Lourdes au soir de ses plus grandes fêtes. Pendant que la procession s'achève, les orphelins font au pied de la Grotte l'exercice qu'ils viendront y faire à perpétuité pour leurs bienfaiteurs vivants et défunts. Un moment, les cantiques et les prières cessent. Les orphelins sont à chanter le *De Profundis*. Quelle religieuse tristesse dans les versets du psaume des morts chantés dans le religieux silence de la nuit ! Une émotion profonde empoigne toutes les âmes.

Le R. P. Graton adresse quelques mots pleins de feu et d'ardente dévotion. Il finit par des invocations que la foule répète après lui. La cérémonie est finie. Mais un attrait impérieux fait qu'on ne peut pas s'éloigner de la Grotte. Et longtemps, longtemps encore, on reste là à chanter et à prier. On voudrait que ces heures près de la Grotte s'éternisent : on s'y trouve si heureux !

Vers onze heures du soir, la foule est presque écoulée. Les lumières s'éteignent une à une dans le parc. Le silence se fait. Mais tout là-bas les cierges qui continuent à brûler autour de la Grotte éclairent encore la statue de la sainte Vierge. Elle nous apparaît alors plus belle que jamais. Dans les immenses dortoirs les orphelins sommeillent. Ils peuvent dormir en paix, les pauvres enfants : Notre-Dame de Lourdes veille désormais sur eux et les bénit.

(*Supplément du Bulletin.*)

PROVINCE DU MANITOBA

I. — Le 70e anniversaire de l'ordination du R. P. Dandurand, o. m. i.

Soixante-dix ans de prêtrise ! Ce seul mot évoque un événement rare, un événement dont un petit nombre d'hommes sont témoins dans leur vie et dont bien peu de prêtres sont les héros. Cet événement, peut-être unique dans les annales du sacerdoce canadien, a été célébré sur les rives de la rivière Rouge le 12 septembre dernier. Il y avait ce jour-là soixante-dix ans bien comptés que le vénérable P. Damase Dandurand avait reçu l'ordination sacerdotale des mains du saint évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget, d'illustre et regrettée mémoire. La fête eut lieu à l'Hospice Taché, de Saint-Boniface, dont l'heureux jubilaire est encore l'aumônier actif à l'âge de 93 ans révolus.

Le jubilaire célébra la messe à 7 heures, et — détail à noter — cette messe fut la dernière dans cette maison qui maintenant ne forme qu'un tout avec la nouvelle Maison-Vicariale.

Les orphelines firent entendre des chants du ciel pendant la messe et elles donnèrent ensuite une petite séance qui tira les larmes des yeux du jubilaire et de beaucoup d'autres. Dans une touchante adresse elles rappelèrent la carrière de celui qu'elles appellent leur bon Père et terminèrent ainsi : « Le vieillard s'incline avec amour vers l'enfant. Au soir comme à l'aurore de votre vie sacerdotale, les pauvres sont votre partage. Plus privilégiées que les premiers, nous orphelines, nous recueillons le fruit de vos glorieux labeurs. De nos doigts enfantins et de nos cœurs reconnaissants, nous tressons ce diadème formé d'années d'argent, de rubis,

d'or, de diamant et de radium. couleur sombre, mais bien précieuse. Du tout nous formons la couronne de grâce, en attendant celle de gloire. Que cette dernière, c'est notre vœu, se fasse attendre longtemps, bien longtemps, pour le bonheur de vos petits enfants. »

Deux anges gracieux vinrent ensuite déposer aux pieds du jubilaire une superbe couronne de fleurs qu'ils lui apportaient du ciel de la part des évêques Bourget et de Mazenod.

Le vénérable nonagénaire se leva pour répondre à l'adresse et remercia ses chères enfants de ce que leur bon cœur venait de lui dire. Comme il le fit remarquer lui-même, il était fort ému, mais maîtrisant son émotion il rappela les diverses étapes de sa longue carrière avec une fraîcheur de souvenirs qui en doublait le charme. L'espace nous manque pour résumer cette intéressante causerie. Nous devons nous contenter de publier le texte de l'allocution écrite qu'il prononça à l'issue du banquet donné en son honneur à midi à l'Archevêché. Par déférence pour ses confrères de langue anglaise, le bon Père leur exprima ensuite ses remerciements en un anglais tout aussi poétique que le français qu'on va lire.

Tout le clergé de Saint-Boniface et de Winnipeg était largement représenté à ces agapes intimes et faisait couronne à l'heureux jubilaire. Mgr le Vicaire général, en l'absence de S. G. Mgr l'Archevêque, alors en visite pastorale, se fit l'interprète des sentiments et vœux de tous et le bon Père y répondit dans les termes suivants : « Que d'automnes ont vu tomber toutes leurs feuilles depuis le jour de mon ordination ! Soixante-dix années se sont écoulées depuis le 12 septembre 1841. C'est bien long. *Certus quod velox est depositio tabernaculi mei* (Saint-Pierre, IIe épître, I, 14). Je sais que je lèverai bientôt la tente de la vie.

« Il ne m'est pas possible de dire en termes convenables combien je suis sensible à cette belle démonstration et au

concert de vœux et de félicitations qui acclame aujourd'hui le soixante-dixième anniversaire de mon ordination sacerdotale. Je vous en remercie bien cordialement. Cette époque solennelle remue profondément mon cœur tout confus de tant de témoignages de sympathie. C'est pour moi un jour beau et touchant, que votre amitié rend gracieux.

« En ce jour d'ineffables souvenirs, je suis heureux de pouvoir remercier Dieu de m'avoir fait son ministre, son prêtre, et de m'avoir toléré jusqu'à ce jour béni. *Magnificat anima mea Dominum ! Quid retribuam Domino ?* Ce jour est une fête de souvenirs. Une date précieuse plane en ma mémoire. O beau jour du 12 septembre 1841 ! Sur les ailes du temps il s'est envolé ; mais aujourd'hui il semble être revenu avec le cortège de ses sourires.

« Aidez-moi à remercier le Bon Dieu pour les faveurs dont il m'a comblé pendant ma longue carrière sacerdotale. Cordial merci pour toutes les aimables choses que vous avez bien voulu me dire. Les témoignages d'estime que vous m'offrez me sont d'autant plus précieux qu'ils me viennent de ce clergé de Saint-Boniface qui, par ses lumières, ses vertus et son zèle apostolique, a contribué à faire des fidèles de ce diocèse un peuple privilégié. Combien me dois-je estimer heureux d'appartenir à ce clergé depuis trente-six ans ! Je compterai à bon droit parmi les grandes consolations qui me sont réservées au déclin de ma vie les bonnes paroles que vous m'avez adressées. Merci, merci. »

Puisse l'heureux jubilaire, qui porte si allégrement le poids des ans et qui continue à travailler à la vigne du Seigneur avec une jeunesse renouvelée comme celle de l'aigle, fêter le centenaire de sa naissance avant d'aller recueillir la récompense de ses labeurs ! Dieu sait comme le vénérable nonagénaire s'est toujours donné sans compter à la tâche assignée et avec quel zèle il l'a toujours remplie. Loin de l'inviter au repos sa vieillesse semble lui être un nouveau motif de se dépenser.

Ad centesimum annum !

A cet intéressant récit emprunté aux *Cloches de Saint-Boniface*, nous ajoutons quelques lignes sur le vénéré jubilaire, doyen de la Congrégation.

Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, a auprès de lui, dans sa résidence de l'archevêché, le doyen de tous les Oblats du monde, le R. P. Dandurand. C'est une vraie merveille pour son âge, car bien qu'il soit âgé de quatre-vingt-douze ans, il voit et entend bien et jouit du parfait usage de toutes ses facultés. Un de ses confrères l'a appelé une « encyclopédie vivante ». Il consacre maintenant une grande partie de son temps à la lecture, ce qui ne l'empêche pas de remplir à la perfection ses fonctions d'aumônier à l'hospice Taché de Saint-Boniface.

Le P. Dandurand est né à La Prairie, sur les bords du fleuve Saint-Laurent, en face de Montréal. Il a soixante-dix ans de sacerdoce et a fait sa profession religieuse en 1842. Pendant deux ans, il assista les premiers Missionnaires Oblats venus au Canada, dans les missions qu'ils prêchèrent, et en 1844 il fut préposé à l'administration de la paroisse de Bytown, aujourd'hui Ottawa. Quand le typhus éclata en 1847, il se dévoua entièrement au service des Irlandais pauvres qui furent plus particulièrement éprouvés par l'épidémie. Il raconte qu'une nuit, par un beau clair de lune, il était assis sur une pierre en plein air, occupé à entendre les confessions des membres d'une famille qui expiraient l'un après l'autre sous ses yeux. Pendant qu'il confessait la mère, il sentit deux petites mains entourer son cou. C'étaient celles du plus petit et dernier des enfants qui venait d'expirer. Quand il s'éloigna de ces pauvres victimes, il aperçut une gentille petite fille de quinze mois étendue sur le gazon. Désireux de la soustraire au danger il l'emporta pour la confier à la sœur Thibodeau, Sœur Grise tenue en haute vénération à Ottawa ; mais, chemin faisant il rencontra une dame qui le délivra de son fardeau et devint une mère pour cette enfant.

Le P. Dandurand devint, en 1848, vicaire général de

Mgr Guigues, premier évêque d'Ottawa. Ce n'est qu'en 1875 qu'il se rendit à Winnipeg où il prit charge de la paroisse Sainte-Marie. Il était, en 1876, chargé de la paroisse Saint-Charles et finalement, en 1900, à l'âge quatre-vingt-un ans, il devint l'aumônier de l'hospice Taché, ayant sa résidence à l'archevêché.

II. — Chez les Polonais et les Ruthènes de Gimli.

La visite pastorale de Mgr Langevin chez les Polonais et les Ruthènes de Gimli a revêtu une importance spéciale au point de vue de la question ruthène. Le 6 juillet, Monseigneur, accompagné des RR. PP. Kawalski et Nandzick, *O. M. I.*, est allé par le chemin de fer à Gimli, où il a été reçu par le R. P. Grochowski, qui desservait provisoirement la mission polonaise.

De la gare, Sa Grandeur — précédée de deux cavaliers polonais en grand costume et d'un jeune cycliste polonais — se rendit à la mission distante de quatre milles. A quelques arpents de l'église polonaise, une magnifique procession d'hommes, de femmes et d'enfants, en très bon ordre, ayant six beaux drapeaux religieux portés les uns par des jeunes gens et les autres par des jeunes filles, se porta à la rencontre de Mgr Langevin.

Aussitôt de joyeux vivats et le chant de la foule traduisirent la joie dont ces cœurs pleins de foi débordaient. Plus de cent personnes, hommes, femmes et enfants, étaient venus de Pleasant Home éloigné de plusieurs milles, pour rencontrer le chef du diocèse.

Le lendemain, 7 juillet, fête des saints Cyrille et Méthode, patrons de l'église, il y eut un grand nombre de communions, une grand'messe en plein air et cent soixante-trois confirmations d'enfants et d'adultes, dont quelques-uns de quarante, cinquante et même soixante ans et plus !

Une partie du chœur de l'église du Saint-Esprit de

Winnipeg, dirigée par le R. P. Nandzick, fit les frais du chant pendant la grand'messe. Monseigneur fut plusieurs fois accompagné processionnellement du presbytère à l'église sous un dais et escorté, au bruit de fusils, par des porte-drapeaux.

Sur la demande expresse des principaux fidèles de la paroisse, le zélé pasteur consentit à aller, dans l'après-midi du même jour, visiter une église ruthène. La route se fit à travers des chemins affreux, et des nuées de maringouins, assoiffés de sang, n'eurent d'égards pour personne.

Là aussi, une procession nombreuse attendait Sa Grandeur. Drapeaux polonais et ruthènes mêlaient fraternellement leurs plis pour attester sans doute la fraternité dans laquelle vivent ces peuples loin de la mère patrie. Un enfant de chœur sonnait la cloche et plusieurs autres portaient de gros cierges allumés. Après les vivats les plus chaleureux, une douce mélodie, pieuse et plaintive, s'éleva vers le ciel comme le chant de la vieille foi des saints Cyrille et Méthode, apôtres des Slaves et auteurs de la liturgie ruthène en langage primitif populaire conservé jusqu'à nos jours. A l'entrée de l'église, Monseigneur bénit le pain et le sel présentés sur deux plateaux et toucha les clefs de l'église, symbole de son autorité reconnue. Il adressa ensuite la parole aux fidèles et leur rappela la prédication des saints Cyrille et Méthode, leurs pères dans la foi, et l'établissement par eux de la liturgie ruthène acceptée, approuvée et protégée par le Saint-Siège. Il signala le magnifique tableau du Sacré Cœur, qui orne le maître-autel, comme un signe d'orthodoxie catholique.

Les vivats des Ruthènes et leur empressement à baiser l'anneau de Monseigneur démontrèrent combien ils étaient ravis de joie et Sa Grandeur eut bien vite oublié la chaleur intense, les chemins atroces et les vilains maringouins, pour remercier Dieu des consolations si douces de cette belle journée. Vraiment la foi de ces populations est admirable. Le schisme et l'hérésie ne les ont pas encore entamées.

Il y a cinq églises polonaises dans la région de Gimli et autant d'églises ruthènes. Les RR. PP. Basiliens de Winnipeg ne viennent que tous les deux mois, dans l'église visitée. S'il y avait au centre de cette région une communauté de cinq ou six prêtres capables de s'occuper des Polonais et des Ruthènes, cette population serait conservée à l'Eglise catholique.

C'est le P. Steuer, *O. M. I.*, de l'église du Saint-Esprit de Winnipeg, qui a bâti l'église actuelle après l'incendie de la première chapelle.

(D'après *Les Cloches de Saint-Boniface.*)

VICARIAT D'ALBERTA-SASKATCHEWAN

Bénédiction de la nouvelle église de Saskatoon.

Le dimanche, 6 août, S. G. Mgr Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, a béni solennellement la magnifique église de Saskatoon construite par le R. P. Vachon Léandre, O. M. I., curé. Il a fallu tout le zèle, le prestige et la popularité du Révérend Père et sa confiance dans la générosité de ses paroissiens pour entreprendre, avec un petit nombre de catholiques, une construction de plus de 200.000 fr. dans une ville naissante, mais qui a fait en peu d'années de merveilleux progrès.

S. G. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, assistait au trône à la messe pontificale chantée par Mgr Pascal.

On remarquait parmi l'assistance le R. P. N. S. Dozois, assistant général et visiteur, son frère le R. P. J. Dozois, provincial de la province du Canada, le R. P. Cahill, provincial du Manitoba, ainsi que plusieurs autres membres du clergé.

Mgr Langevin prononça le sermon de circonstance. Il parla de la primauté de saint Pierre et des Pontifes de Rome, ses successeurs. Grand nombre de protestants étaient présents. Plusieurs ont souscrit des centaines de piastres pour la construction de la nouvelle église.

La messe triomphale de Gounod fut admirablement rendue par de vrais artistes, soutenus par un orchestre de tout premier ordre. Dans la soirée Mgr l'évêque de Prince-Albert administra le sacrement de confirmation à un bon nombre d'enfants.

A 7 heures un grand banquet fut offert dans le soubassement de l'église et l'on porta des toasts au Pape, etc. L'éloge des Oblats fait par Mgr l'Archevêque, avec des accents de filiale affection, produisit une très grande impression. Cette journée restera mémorable dans les annales de Saskatoon. Elle fut un grand triomphe pour la sainte Eglise de Dieu.

(D'après *Les Cloches de Saint-Boniface.*)

VICARIAT DE L'ATHABASKA

Extrait d'une lettre de Mgr Joussard au Rév. Père Favier, Econome général.

Mission Saint-Bernard, 16 octobre 1911.

Me voici depuis quelque temps à mon poste après avoir fait déjà plusieurs voyages, entre autres celui de la mission Wabaska, d'où j'arrive. Nous avons mis six jours à cheval pour y aller et sept pour revenir. Je vous prie de croire qu'à mon arrivée au Wabaska on ne m'aurait jamais pris pour un évêque, aussi le P. Batie avait peine à nous reconnaître tellement nous étions, le P. Jaslier et moi, dans un état indescriptible de toilette. La pluie pendant six jours, des marais à y rester dedans, et la dernière journée (nous nous en souviendrons longtemps), dans l'eau jusqu'à la ceinture, pendant plus d'une heure, appelant, criant qu'on vienne nous aider à traverser, et pour bouquet, durant 4 heures de nuit à travers des fondrières sans nom, des ponts coupés par le milieu, où mes chevaux se lançaient pour atteindre l'autre bord et s'engouffraient dans des tourbillons de vase gluante d'où il fallait les arracher, presque sans les voir. Plus d'une fois, dans ce beau voyage, mes chevaux nous ont descendus ou nous ont fait descendre de selle, cependant doucement et sans scandale ; parfois même ces pauvres bêtes s'anéantissaient tellement sous nous que, les deux pieds à terre, nous pouvions en reculant quitter notre siège sans même toucher à la selle.

Le P. Jaslier que je menais à Saint-Martin disait une fois arrivé : J'y suis, j'y reste. Il est resté, mais moi je m'en

suis retourné. Jamais de ma vie de missionnaire je n'ai vu pareils bourbiers, si profondes fondrières. Cependant j'ai été dédommagé de mes aventures par le plaisir que j'ai causé aux deux communautés par ma visite et surtout par le précieux présent du bon père Jaslier. Pauvre mission, elle avait été tellement éprouvée qu'elle méritait bien cette consolation. J'ai été heureux de tout ce que j'ai vu et entendu ; le bien se fait. On s'en donne la peine.

VICARIAT DU KEEWATIN

Lettre du R. P. Julien Thomas au Révérendissime Supérieur Général.

Norway-House, 3 octobre 1911.

Monseigneur et Très Révérend Père,

Je regrette bien de n'avoir pas eu le bonheur de vous voir lors de votre passage à Winnipeg. Il est toujours utile et consolant de pouvoir s'entretenir avec ses supérieurs, de recevoir leurs conseils et leurs encouragements. Mais cela est plus vrai encore lorsqu'il s'agit du Père de toute la Famille, de celui qui étend son affection à tous ses enfants.

Privé de la joie de votre présence, j'aurais pu me dédommager en vous écrivant. Je ne chercherai pas à m'excuser de ne l'avoir pas fait. Un religieux est-il excusable d'ailleurs de ne pas confier ses joies et ses peines, de ne point raconter ses travaux et ses espérances à son Père ? Tout de même les voyages, les missions, les occupations très diverses et très nombreuses sont autant de circonstances atténuantes à une négligence qui cesse parfois d'être volontaire.

Cette négligence, Monseigneur, je voudrais la réparer en essayant de vous retracer rapidement ce que j'aurais dû vous écrire plus au long. J'ai fait mes premières armes à Cross-Lake avec le R. P. Bonnald. Je restai quatre ans avec lui, l'aidant dans sa mission et faisant des voyages de côté et d'autre pour visiter les sauvages catholiques et les protestants du Nord. Depuis plusieurs années, je dessers la mission du Fort-Nelson qui se trouve à environ 250 milles d'ici. Là il y a de bons sauvages, bien disposés, qui aiment le prêtre et qui sont pieux, se conduisent bien. J'ai eu le bonheur d'y enregistrer plusieurs conversions. Malheureusement les visites sont courtes, tandis qu'un ministre protestant réside habituellement dans cette réserve. Deux fois par an, je visite cette mission : hiver et été. Toujours le voyage est pénible, mais consolant. Je vous fais grâce des détails. De temps à autre, je visite aussi d'autres réserves où les sauvages désirent voir le prêtre. L'obéissance m'ayant envoyé à Norway-House, je continue encore à desservir la mission du Fort-Nelson, seulement le voyage est plus pénible.

Ici, à Norway-House, la mission a été fondée par le R. P. Bonnald. Les résultats ne sont pas en proportion avec la peine que ce bon Père s'est donnée. Les catholiques ne sont pas encore nombreux, cependant chaque année amène quelques conversions. L'année dernière, j'ai reçu l'abjuration d'une famille entière de métis anglais : j'ai baptisé deux petits protestants dont un est mort maintenant. J'espère avoir le bonheur de recevoir encore bientôt plusieurs abjurations. Ça va lentement, vu le nombre de protestants qui habitent ici, environ neuf cents, mais je ne désespère pas de la conversion de ces pauvres sauvages. A l'Est, il y a des centaines de sauvages païens que je n'ai pu encore visiter. Oh ! que je voudrais pouvoir aller les évangéliser. Dans d'autres réserves, on nous demande : Oxford-House, Gods-Lake, Island-Lake, Sandy-Lake, Splitt-Lake, etc. Mais les ouvriers manquent, un seul

Père ne peut aller partout. Le P. Bonnald est miné par l'âge, les travaux et les privations.

Le P. Lecoq, malgré son grand âge, ne peut s'occuper beaucoup des missions étant, par ailleurs, surchargé de travail. Cependant il m'a remplacé cet été au Fort-Nelson. Je ne vous dirai pas tout ce qu'il a souffert. Ce pays étant très difficile d'accès, les vivres manquent par conséquent. Le Père a dû se procurer un rets, faire la pêche, mettre des collets à lièvre pendant deux mois pour se procurer de la nourriture. Heureux encore lorsque les chiens ne mangeaient pas les lièvres dans ses collets. Ce bon Père, qui dépasse la soixantaine, est admirable de dévouement.

Un événement qui a beaucoup impressionné les sauvages, c'est la visite de Mgr Charlebois en tournée de confirmation. Sa Grandeur est arrivée ici en bonne santé, malgré les fatigues d'un si long voyage. C'est la première ois qu'un évêque visite ce pays. Il en résultera, je l'espère, un grand bien.

L'hiver dernier, il nous a été impossible de nous rendre à Winnipeg pour y voir le R. P. Dozois, Visiteur, qui, de son côté, ne pouvait s'avancer jusqu'à Norway-House. En revanche, j'ai eu le plaisir de le rencontrer cet été et de m'entretenir avec lui.

Je termine, Monseigneur et Très Révérend Père, en vous priant de me bénir et d'agréer l'hommage de ma filiale affection en N.-S. et M. I.

Julien THOMAS, *O. M. I.*

VICARIAT DU BASUTOLAND

MISSION DE BÉTHANIE

Extrait d'une lettre du R. P. Hoffmeier au R. P. Scharsch, Assistant général.

. . . .

Spécialement consolants sont les succès dans la nouvelle mission de Béthanie. Comme vous le savez probablement, l'école y est approuvée par Monseigneur l'Evêque et par le gouvernement et actuellement on s'occupe de la construction d'une église (24 mètres sur 10) qui sera terminée dans 6 mois. Les conversions sont toujours nombreuses quoique je n'y puisse faire le service divin qu'une fois par mois.

Le dimanche des Rameaux le bon Dieu m'envoya, afin qu'il fût reçu dans le sein de la véritable Eglise, l'ancien maître de l'église protestante qui se trouve à côté de la nôtre à Béthanie. Plus de 20 ans, il a déployé toute son activité au profit de l'erreur, aujourd'hui il a trouvé la vérité. Avant son admission je l'ai laissé adresser quelques paroles aux gens. Il se comparait à Nicodème qui, en secret, pendant la nuit, en qualité de docteur de la loi, venait à Jésus, car, lui aussi, en qualité d'ancien maître, et sans avoir averti les pasteurs et ses coreligionnaires, il est venu chez nous. Sa femme l'avait précédé.

Quelle a été l'occasion de cette conversion? Vous ne le devineriez jamais. Les protestants se prennent dans leurs propres filets. La pauvre femme avait enfreint la loi protestante en mangeant de la viande à un repas donné à l'occasion d'un mariage qui s'était conclu selon la coutume, moyennant des bœufs et des vaches. Pour être logiques, ces messieurs ne devraient-ils pas aussi défendre

de boire le lait de ces vaches ou de labourer avec les bœufs donnés pour le mariage? Ce n'est pas ainsi qu'on corrige les mœurs d'un peuple, car il est clair qu'une telle rigueur et une telle loi ne sont pas comprises par la plupart des Basutos qui sont très attachés à leurs traditions. Par cette raison seule déjà le calviniste est détesté ici, tandis que la religion catholique est beaucoup aimée. Hélas! la moisson est grande mais les ouvriers trop peu nombreux. Envoyez-nous quelques-uns de ces derniers, mais des vaillants et des robustes qui puissent prendre la place des anciens et seconder les faibles. Gardez à nos missions du Basutoland pauvres, mais riches en succès, votre bienveillance et aidez-nous par votre prière, votre conseil et votre activité.

Les protestants perdent de leur influence d'une année à l'autre, tandis que les catholiques en gagnent immensément, grâce au bon Dieu et aux amis et bienfaiteurs de la mission. Il n'y a qu'une chose qui nous inquiète, c'est le bouleversement politique du Basutoland qui, nécessairement, entraînera aussi un bouleversement religieux.

Hoffmeier, *O. M. I.*

ECHOS DE LA FAMILLE

Monseigneur le Supérieur général, dans le voyage qu'il a fait pendant les vacances, a eu l'occasion d'assister au Congrès des catholiques allemands à Mayence et aux fêtes du 40e anniversaire de Notre-Dame de Pontmain. Sa Grandeur a assisté également au Chapitre général des Sœurs de la Sainte-Famille et à la retraite des Supérieures.



Le R. P. Dozois, Assistant général, rentrait à Rome le 16 novembre 1911 de retour de la visite canonique qu'il a faite des provinces du Canada, du Manitoba et du Vicariat d'Alberta Saskatchewan. Il a pu faire également une petite apparition en Colombie Britannique pendant la retraite de nos Pères. Son absence de Rome a duré un an et dix jours.



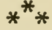
Après une série de travaux apostoliques donnés durant les vacances, le R. P. Baffie, Assistant général, est rentré à Rome dans la première quinzaine de novembre.



A la même date devait rentrer, après avoir prêché une série de retraites, le R. P. Scharsch, Assistant général. Mais à la veille de commencer son dernier travail, la maladie l'a contraint à se remettre entre les mains des médecins. L'opération ayant heureusement réussi et la convalescence suivant son cours normal, le Révérend Père Assistant rentrera incessamment à la maison générale.



Les RR. PP. Favier, Econome général, et J. Lemius, Procureur général, ont aussi occupé le temps des vacances aux travaux apostoliques, tandis que le R. P. Belle, Assistant général, se dévouait à l'expédition des affaires courantes.



Le R. P. Bruno Roy a été nommé Recteur de l'Université d'Ottawa, en remplacement du R. P. W. Murphy.



C'est au 5 novembre qu'a été fixée la cérémonie du sacre

de Mgr Mathieu, ancien Recteur de l'Université Laval, nommé premier évêque de Régina.

Nombreuses et importantes sont les œuvres des Oblats de Marie Immaculée dans le diocèse du nouveau prélat auquel nous offrons nos vœux les plus sincères de long et fructueux épiscopat.

***

Les 8, 9 et 10 août 1911, les catholiques allemands de l'Ouest-Canadien se sont réunis en assemblée générale à Régina, pour discuter de leurs intérêts religieux et nationaux. Le nouvel évêque de Régina n'étant pas encore nommé, c'est Mgr Pascal, évêque de Prince Albert, qui a présidé la cérémonie de clôture. Dans toutes ces réunions où d'excellentes motions ont été adoptées, nos Pères de Régina, tant de la paroisse allemande que de la paroisse polonaise, ont payé de leurs personnes avec le plus grand zèle.



Les travaux de construction du premier corps de bâtiment de la maison provinciale de Ceylan à Colombo ont été menés avec rapidité. En décembre 1910, la première pierre a été bénite ; fin d'août le bâtiment était achevé.

En l'absence de Monseigneur l'Archevêque de Colombo, la cérémonie de la bénédiction a été faite le 20 septembre 1911 par Mgr Joulain, évêque de Jaffna, en présence du Rév. Père Vicaire des Missions, des RR. PP. Vicaires généraux de Colombo et de Jaffna, des RR. PP. Oblats de la Ville, des Sœurs de la Sainte-Famille, des Séminaristes, etc.

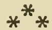
La nouvelle construction est spacieuse, solidement bâtie, et d'une élégante simplicité. Elle fait honneur au R. P. Conrard sous la direction duquel elle a été élevée.



Le 7 septembre, l'église de Sainte-Marie de Négombo était en fête, à l'occasion du baptême d'un carillon de

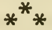
quatre cloches pesant ensemble 3.000 kilos, dont 1.700 pour la première.

Les cérémonies de la bénédiction se sont déroulées très solennellement, en présence d'une grande foule de fidèles attirés par la circonstance et par la fête patronale de l'église qui avait lieu le lendemain 8 septembre. Après avoir béni les cloches, Mgr Joulain présida les premières Vêpres de la Nativité, et, le jour de la fête, célébra la Messe pontificale pendant laquelle il prêcha un sermon tamoul : « *Monstra te esse Matrem* », qui fit grande impression sur la foule.

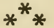


Le Rév. P. C. Cox, *O. M. I.*, Vicaire des Missions d'Australie, vient de fournir une nouvelle contribution aux lectures destinées aux âmes qui se consacrent à Dieu par la vie religieuse. Ce nouvel ouvrage qui a pour titre : « Short chapters for religious », est publié avec l'approbation et les encouragements de Monseigneur le Supérieur général comme l'atteste la lettre publiée en tête du volume.

Un juge compétent en donne l'appréciation suivante : « Ecrit dans un style simple et sans prétention, ce livre contient des instructions fort utiles aux personnes auxquelles il est destiné. Nul doute qu'il ne soit hautement apprécié et ne produise un grand bien dans les âmes. »



A l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, les Pères et les Frères scolastiques de Rome ont donné une séance académique fort réussie. Le privilège incomparable de la très sainte Vierge a été glorifié une fois de plus par ses Oblats.



Le 21 décembre dernier, fête de saint Thomas, était le centième anniversaire de l'ordination sacerdotale de notre

vénéré fondateur. En mémoire de ce grand jour, la « salle des souvenirs » avait été décorée et fleurie ; mais, ce qui est mieux encore, elle fut pieusement visitée, du matin au soir, par tous les Oblats de Rome.



Le même jour, Mgr Morel, directeur des Missions Catholiques, célébrait son jubilé d'or sacerdotal. Nos lecteurs demanderont au bon Dieu de conserver longtemps ce digne prélat à la tête des œuvres qu'il dirige avec tant de zèle et de dévouement.

VARIÉTÉS

ROME

I. — Le cardinal Billot.

Le Consistoire du 27 novembre dernier en augmentant le Sacré-Collège de 18 cardinaux à réjoui tout particulièrement le scolasticat de Rome et tous les Oblats qui par le passé firent leurs études dans la ville éternelle. Sa Sainteté Pie X, en élevant le P. Billot au cardinalat, prive sans doute l'Université grégorienne d'un de ses meilleurs professeurs, mais couronne dignement le théologien et le philosophe qui s'est acquis pour toujours la vénération et la reconnaissance de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

« Depuis plus d'un quart de siècle le Rév. P. Billot occupait la première chaire de dogme à l'Université grégorienne. Il y fut appelé et rappelé par Léon XIII, qui vit toujours en lui l'un des plus purs et des plus fermes soutiens du

grand mouvement aujourd'hui triomphant de la philosophie thomiste. La réputation mondiale de son enseignement, une importante et discrète collaboration aux principaux actes doctrinaux du Saint-Siège désignaient depuis longtemps le P. Billot au choix du Souverain Pontife. L'humble et savant religieux est le seul étonné de cette exaltation si méritée.

« La pourpre cardinalice, comme l'ajoute l'*Univers*, ne pourra manquer d'attirer davantage encore l'attention et de donner plus d'autorité, s'il est possible, aux ouvrages de l'éminent professeur. »

II. — Carnet d'un jeune Missionnaire de l'Athabaska.

(Voir *Missions*, Juin 1911, p. 235.)

Réception au lac Athabaska.

Arrivons donc au lac Athabaska. Nos sauvages, venus au Fort pour suivre les exercices de la mission qui se donne chaque année à cette date, et aussi pour recevoir des agents du gouvernement canadien l'argent du traité, ont aperçu se balançant fièrement sur les ondes de notre petite mer, le « *Saint-Joseph* », qui porte, arborés à l'avant, au centre et à l'arrière, trois pavillons, un pour chaque missionnaire. L'alerte est immédiatement donnée dans toutes les huttes et dans toutes les loges. (Il ne s'agit pas ici de loges de francs-maçons, évidemment.)

Juste à cet instant, passe une bande de canards. Jonas, sans aucune arrière-pensée, saisit son arme, et... coup double !

Or, il faut vous dire que, d'après l'usage, des passagers du steamer ne doivent se servir du fusil, quand ils peuvent

être entendus du Fort. que pour signifier que Monseigneur est à bord.

Jonas n'y pensa qu'en voyant la « boucane » ou fumée sortir des canons de son arme. Il était un peu tard. Aussi, quoi que leur en disent les Pères de la mission qui savent pertinemment que notre Vicaire apostolique vient en effet, mais juste du côté opposé et plus tard, voilà nos Métis, nos Montagnais et nos Cris jetant leur poudre aux quatre coins du ciel, en l'honneur... de pauvres hères tout confus d'une aussi bruyante réception. On m'a parlé de plusieurs, qui, pour leur compte, n'avaient pas brûlé moins de 50 et 60 cartouches. Jugez, d'après ce chiffre, du vacarme total.

A quelques mètres de l'Evêché, sur un rocher du rivage, un drapeau flotte : les couleurs canadiennes, portant au centre le Divin Cœur et le monogramme des Oblats, *O. M. I.*, que les enfants de notre école traduisent par « on mange ici ».

Nous atterrissons presque au pied du mât, pour trouver grands ouverts les bras du R. P. Le Doussal, du R. P. de Chambeuil, du R. P. Laffont, et de nos bons Frères Hemon, Bihan, Cadoret. Le temps de les saluer tous, et déjà nous nous trouvons entourés de nos Indiens, chef en tête. Une bonne poignée de mains à tous et à chacun, ce n'est pas trop, n'est-ce pas ? pour les remercier du chaleureux accueil qu'ils ont fait aux petits missionnaires du Bon Dieu.

C'était pour moi la station terminus. Le R. P. Rouvière ne trouvant pas que quelques centaines de lieues fussent une distance suffisante entre la civilisation et lui, nous quittait le surlendemain. Il est allé au Fort Good-Hope, à quelques jours seulement du Pôle Nord.

Arrivée de Monseigneur.

Peu après le départ du « *Saint-Joseph* », nous arrivait Mgr Grouard, mais en quel accoutrement, grand Dieu !

Un Benoît Labre n° 2... Pour moi, Sa Grandeur se complétait : j'avais admiré la majesté du Pontife le jour où il me conférait le Diaconat, j'avais maintenant sous les yeux l'Apôtre, le Missionnaire qui s'occupe, sans penser déchoir, des choses les plus matérielles, dès lors qu'elles rentrent dans l'ordre de l'utile et du nécessaire.

Le « gibus » surtout se distinguait, entre toutes les pièces de l'habillement épiscopal, tellement que le R. P. Le Doussal (qui pourtant n'est pas un partisan du luxe de toilette) crut devoir pour une fois user d'autorité. Il imposa donc à son Supérieur de porter un couvre-chef plus convenable, et notre Vicaire apostolique se promenait dès le lendemain avec une sorte de huit-reflets. D'ailleurs, expliquait-il, quand c'est faisable, je préfère avoir du fourniment propre, mais allez donc, vous, vous habiller en gentleman pour passer deux ou trois semaines dans un chaland plein de sacs de farine, de bœufs et de vaches !

Le fait est que, étant données les circonstances........

Nos Peaux-Rouges avaient dépensé presque toute leur poudre : Monseigneur n'eut que la musique de la grosse cloche, — il n'y en a qu'une, en effet, et il ne m'en coûterait pas beaucoup de la lever avec une main. — Tout le personnel de la mission, cela va de soi, s'était porté sur le rivage, et les Pères et les Frères, de même que les Sœurs, les enfants de l'école et les « grands enfants » sauvages reçurent la bénédiction du Pontife.

Mes hommes.

Le soir même, Monseigneur me présentait au chef des Montagnais en lui disant : « Je te le donne pour petit Père », et s'adressant à moi Sa Grandeur ajoutait : « Le « Père de Chambeuil vous enseignera la langue de ces bons « sauvages, les meilleurs qui soient dans l'Extrême-Nord. »

Voilà fixé mon avenir de missionnaire, et délimité mon champ d'action.

J'étais heureux, bien heureux de ce qu'on me confiait les Montagnais... et fier aussi, parce que, voyez-vous, ce sont eux qui sont les « hommes ».

Voici qui n'est pas flatteur pour notre civilisation : mais à entendre nos Montagnais, les Français sont des gens qui portent des boutons ; les Anglais, des individus qui habitent dans des maisons de roches, les Américains, du monde à la ceinture de qui pendent de grands couteaux,... les Cris sont des ennemis... mais eux, Montagnais, sont les Dénés, et les Dénés sont les hommes. De sorte que le missionnaire, pour expliquer l'Incarnation du Verbe, doit nécessairement dire que la seconde personne de la sainte Trinité s'est faite Montagnais ou sauvage Déné !..... Il y avait le livre : c'est la Bible ; la ville : c'est Rome... voilà trouvés « les hommes ! »

Ceci me rappelle ce que mes condisciples de Liège m'ont raconté, qu'au tout premier commencement du monde, Notre-Seigneur et saint Pierre faisaient l'inspection de leurs pommiers. Tout à coup, Notre-Seigneur de dire : « Tiens ! si nous faisions l'homme « à notre image et ressemblance ? »

« Pour le sûr », approuva le Portier du Paradis.

Alors donc le Créateur prit une poignée de boue, dont il façonna la plus belle statue qu'oncques l'on n'avait vue... Il souffla dessus, et incontinent, Adam, le premier Breton, et le premier homme d'emboîter le pas... Mais, de même que, sur la table où le boulanger a pétri sa miche, il reste souvent un peu de pâte, de même quand Jésus eût pétri son chef-d'œuvre, il restait quelques pincées de limon. Ce que remarquant, Simon Pierre sollicita de son Maître la permission d'essayer un imitation..... L'autorisation fut bénévolement accordée ; le disciple humecte la poussière, tourne et retourne le mortier, comme il l'avait vu faire au Maître, mais sans arriver tout de même à réussir très bien. A telle

enseigne qu'il ne sortit de ses mains qu'un pauvre Français..... Et voilà, mes chers amis, que les Montagnais nous rendent la pareille.

Je gage que mes Montagnais, quelque jour, revendiqueront pour leur tribu la priorité d'existence et l'honneur d'être sortis des mains du Créateur... Evidemment, puisque ce sont eux les hommes, et qu'il est de foi que le premier homme a été créé par Dieu !.... Tant pis alors pour la gloire de nos vieux Bretons !

Voulez-vous savoir quel nom ils m'ont donné, mes Montagnais ? Je m'appelle Yaltriy Koréyazi, et cela depuis que j'ai mis pied à terre sur la grève du lac Athabaska. Avant, même, puisque le chef (Alexandre Laviolette, d'origine canadienne incontestée, mais dont la généalogie est perdue) me baptisa ainsi pendant que j'étais encore dans le « squiff » ou esquif.

Son père, le vieil Antoine, eût préféré me dénommer d'après la couleur de mes cheveux mais Alexandre tint bon, et comme c'est lui « le chef », il a gagné sa cause.

Donc Yaltriy Koréyazi, c'est le jeune priant qui est large, trapu, gros, carré.... Ces adjectifs seraient peu flatteurs en Europe : ici, c'est du superlatif.

Un jeune missionnaire de l'Atha.

CEYLAN

III. — Un Voleur de Paradis.

(St.-Vincent's Home, Maggona.)

Le 18 juillet 1908, dans la soirée, le R. Père Guglielmi, alors supérieur de l'Institution de Saint Vincents' Home, admettait au « Réformatoire » un jeune homme d'environ quatorze ans, appelé Jérémias de Silva.

Le père de Jérémias, occupé dans une plantation qui est située loin de Colombo, absent presque toute l'année, n'avait guère de loisirs pour s'occuper de l'éducation de son fils; aussi laissait-il à sa femme le soin de cette affaire pourtant capitale. Comme toute sa famille, Jérémias était bouddhiste. Il ne connaissait donc pas le frein de la religion chrétienne pour résister aux mauvais instincts de la nature. Il grandit sans surveillance dans les rues de Colombo et fut bientôt victime des dangers qu'offre la ville aux paresseux et aux oisifs. Préférant le jeu à l'école, le plaisir au devoir, il trouva bien vite de mauvais camarades et devint lui-même un triste garnement. Habitudes vicieuses, santé délabrée, tels furent bientôt les funestes effets de cette jeunesse sans guide et sans éducation chrétienne.

Un jour Jérémias commit un vol avec effraction. Il fut arrêté et conduit devant le juge. Ses parents, loin de prendre sa défense, exprimèrent le désir de le voir placé dans un de ces établissements où il serait surveillé, admonesté, voire même puni, et où il pourrait peut-être apprendre un métier. En conséquence Jérémias fut envoyé pour trois ans au « Réformatoire » de Maggona, où on lui fit apprendre l'agriculture et refaire, au moins en partie, son éducation manquée.

Le changement radical de vie, l'obligation de faire régulièrement, à chaque jour et à chaque heure, les mêmes choses, le lever matinal, le travail manuel et intellectuel, une discipline sévère, un état de choses où rien n'est laissé au caprice ou à la fantaisie, que d'amertumes pour une nature indomptée! Apprendre à lire et à compter (chose que la plupart ignorent en arrivant), garder le silence pendant de longues heures, s'appliquer à l'ouvrage, se récréer modérément, quel contraste avec l'école buissonnière! Jérémias souffrit, mais sa nature n'était pas entièrement revêche, il comprit et il nous aima. Il comprit qu'il était aimé et que notre désir était de le relever à ses propres yeux et aux yeux de ses semblables. Il constata tous les jours le dé-

vouement et l'attachement de nos chers frères convers, se soumit au règlement, s'attacha lui aussi à l'Institution et sut gré aux bons frères de cette impartiale sévérité que tempère toujours une paternelle sollicitude.

La santé délabrée de Jérémias ne lui permit pas cependant de travailler longtemps au jardin. Il fallut l'employer bientôt à des travaux moins pénibles à l'intérieur de la maison. Malgré ces ménagements Jérémias ne cessait de se plaindre de sa faiblesse, négligeait le peu qu'il avait à faire ; tant et si bien que les frères et moi en fûmes mécontents. « Qu'as-tu donc encore ? » lui demandais-je, quand je le trouvais à l'infirmerie, et sa réponse était invariablement la même : « Je n'ai pas de forces ! » Cette torpeur, cette prostration était paresse au dire des uns, vraie faiblesse au dire des autres ; toujours est-il que ni le médecin de la maison, ni les frères, ni personne ne réussirent à le sortir de cet état. Quand il allait au jardin avec ses camarades, on le voyait s'accroupir sur ses talons et regarder béatement les autres travailler, et s'il restait à l'intérieur on le trouvait habituellement adossé à quelque pilier et tout rêveur. Sa vue m'inspirait de la tristesse, parfois même du dégoût. Le temps passait, aucune amélioration ne se produisait, tous les efforts tentés pour lui faire du bien semblaient perdus. Encore deux mois et Jérémias allait quitter l'établissement et alors,.... c'était de nouveau le dévergondage et, qui sait, peut-être la mort à brève échéance.

Le Directeur de l'Instruction publique vint faire son inspection trimestrielle de la maison. Comme à l'ordinaire les nouveaux admis lui furent présentés ainsi que ceux des anciens qui devaient être licenciés pendant le trimestre suivant. Jérémias ce jour-là se trouvant plus faible que de coutume eut mille peines à gravir la petite colline où est bâtie la résidence des Pères et où le Directeur attendait les enfants. Jérémias s'étant accroupi devant ce fonctionnaire il fut dispensé de l'interrogatoire habituel et renvoyé à

l'établissement. Je devins dès lors de plus en plus inquiet à son sujet. Le médecin le vit tous les jours, on lui donna un régime spécial et le frère Crouzeix fit tous ses efforts pour lui rendre assez de santé, afin qu'il pût au moins retourner chez lui lors de son prochain licenciement. Mais le Bon Dieu avait d'autres desseins sur cet enfant.

Le dimanche de la Sainte Trinité, en faisant ma ronde habituelle, je passai à l'infirmerie. Cette fois Jérémias était couché. Dès qu'il m'aperçut, il se leva sur son séant et me dit : « Père, je voudrais que vous me baptisiez, je veux embrasser votre religion ! » — « Mais la connais-tu suffisamment ? » — « Oui, Père ! » Et en effet, étant intelligent, Jérémias avait pu facilement, à la chapelle et à l'école, s'instruire des vérités fondamentales. Profondément touché de cette requête je promis à Jérémias de lui envoyer mon assistant le Père Dominic, et je recommandai qu'on le préparât à sa prochaine régénération. L'état du malade ne m'inspirait aucune crainte sérieuse.

Dans la matinée le Père Dominic se rendit auprès de Jérémias et le prépara d'une manière plus immédiate encore à recevoir le saint Baptême, tout en complétant son instruction religieuse. Je n'avais même pas cru devoir m'informer durant la journée de la santé de mon malade, lorsqu'à sept heures du soir, le frère Crouzeix me fit prévenir que Jérémias était beaucoup plus mal et qu'il serait bon de le baptiser et d'envoyer immédiatement chercher le docteur. J'envoyai donc rapidement chercher le médecin, tandis que le Père Dominic administrait le sacrement de baptême à notre malade dont la lucidité d'esprit était encore parfaite et les dispositions excellentes. Dès lors j'acquis la conviction que le Bon Dieu voulait se choisir un élu parmi les pauvres enfants de notre établissement. Le jour me semblait si bien convenir ! Aussi quand, après la prière du soir, vers neuf heures, je me rendis au « Réformatoire », je demandai à la Sainte Trinité de vouloir bien parfaire son œuvre.

Puisque Jérémias était devenu l'enfant du Bon Dieu, ne lui était-il pas expédient de quitter ce bas monde pour entrer dans ce royaume dont il était maintenant l'héritier?

L'esprit rempli de ces pensées je rentrai dans l'établissement. Jérémias était fortement oppressé, mais avait encore sa pleine connaissance; il me reconnut aisément : « Eh bien! te voilà devenu l'enfant du bon Dieu? Es-tu content? » — « Oui, Père. » — « Voudrais-tu aller au ciel? » — « Oh! oui. » — Et il ouvrit de grands yeux. « Tu sais, quand tu seras au ciel, il faudra prier d'une façon toute spéciale pour la maison, pour ceux que tu vas quitter, pour nos bons frères Oblats. » — « Je n'y manquerai pas. » — Prolonger l'entretien me parut imprudent, à cause de l'oppression du pauvre malade.

Vers neuf heures et demie le docteur arriva. Le pouls de Jérémias était bien faible, un poumon complètement perdu, et le cœur gravement atteint Le médecin fit au malade une injection d'éther, dernière ressource pour prolonger une vie qui s'en va; puis le docteur se retire, et Jérémias, la tête relevée sur son oreiller, les yeux grands ouverts, le visage serein et comme embelli par un reflet de la grâce, semble attendre le signal du départ pour le ciel. Cependant il lui manquait encore quelque chose et je me disposai à lui administrer les derniers sacrements. Quoique très faible, il avait conscience de ce que je faisais. L'Extrême-Onction finie, je vis qu'il fallait se hâter : le pauvre enfant tombait en agonie. Je lui donnai de suite l'indulgence plénière *in articulo mortis;* nous nous mîmes tous à genoux et commençâmes à réciter le chapelet. Je ne quittais pas des yeux le cher moribond. A la fin de la deuxième dizaine il rendit le dernier soupir. Nous dîmes encore une dizaine et nous nous relevâmes pour fermer les yeux à celui dont l'âme venait de s'envoler au ciel. Je laissai nos bons frères prendre quelques dispositions au sujet du cadavre et me retirai le cœur débordant de reconnaissance envers la Sainte Trinité qui avait daigné en ce jour faire à notre institu-

tion une faveur insigne en transformant si soudainement un pauvre jeune homme, en illuminant le même jour une âme infidèle des lumières de la foi et des splendeurs de la gloire.

En règle générale une mort dans cette maison est une excellente prédication pour les pauvres païens. C'est qu'ils touchent alors de plus près notre religieux dévouement. En voyant les uns s'improviser gardes-malades, les autres rendre les derniers devoirs au mort, d'autres faire le cercueil, creuser la tombe, conduire le cadavre à sa dernière demeure, ils comprennent toute l'affection des Pères et Fréres Oblats pour les malades et la haute idée que les catholiques se font de la mort. Jérémias étendu sur son lit funèbre avait un air transfiguré. Ceux qui s'étaient si souvent apitoyés sur son air triste et langoureux étaient tout étonnés de le trouver maintenant si beau, si serein.

A cinq heures et demie, après les formalités d'usage, les restes du cher enfant furent transportés sur la colline du Calvaire et inhumés au pied de la croix monumentale en attendant la résurrection. Cette chère colline du Calvaire se peuple ainsi petit à petit des dépouilles mortelles de jeunes enfants baptisés sur leur lit de mort. Objets d'une prédilection toute spéciale du bon Dieu, et prédestinés par son infinie miséricorde à être des élus, ils sont aussi de puissants protecteurs célestes de Saint-Vincent's Home. Bien des fois déjà j'ai rappelé à Jérémias la promesse qu'il m'a faite quelques instants avant de mourir de veiller sur notre Institution, d'être un de ses anges gardiens. Puisse la divine Providence nous combler encore de ses délicatesses et nous donner souvent de telles consolations !

J'ai appelé Jérémias un voleur de paradis; de ces voleurs nous n'en aurons jamais assez. Nous avons ici dans notre Institution plus de deux cents infidèles, puissent-ils tous y apprendre comment on vole le Paradis !

C. Croctaine, *O. M. I.*

DÉCRETS DES S. CONGRÉGATIONS ROMAINES

Acta Pii PP. X

LITTERÆ APOSTOLICÆ (1).

Confraternitas S. Missæ reparatricis in templo S. Crucis vulgo « Dei Lucchesi » in urbe erigitur in archiconfraternitatem cum facultate aggregandi.

PIUS PP. X

Ad perpetuam rei memoriam. — In templo S. Crucis vulgo « dei Lucchesi » in Urbe, apud moniales Societatis Mariæ Reparatricis, compertum Nobis est mense Julio superioris anni canonice institutam esse Confraternitatem S. Missæ Reparatricis hoc quidem consilio ut congregati, statis religionis exercitationibus fungentes, injuriam resarcire studeant, quam inferunt Deo ii omnes, qui nulla justa causa gravissimum illud Christianorum officium prætermittunt Sacro adstandi diebus festis. Itaque, cum laudabile hujusmodi studium vehementer Nobis probetur utpote nostris hisce temporibus maxime opportunum, quumque Consilium Moderatorum ejusdem Confraternitatis enixas Nobis preces adhibuerint, ut illam titulo ac privilegiis Archisodalitatis augere velimus ; Nos ad ubertatem fructuum provehendam, quam in dies abundantiorem futuram esse et Moderatorum eorumdem solertia et ipsa rei apta ratio animo præsagire sinunt, supplicantium votis, amplissima fultis commendatione dilecti Filii Nostri in hac alma Urbe Vicarii In spiritualibus Generalis, satisfacere ultro statuimus. Apostolica igitur Nostra auctoritate, per has Litteras, perpetuumque in modum, confraternitatem S. Missæ Reparatricis in Templo S. Crucis vulgo « dei Lucchesi », apud moniales Societatis Mariæ Reparatricis in Urbe rite institutam, in archiconfraternitatem erigimus,

(1) Acta Ap. Sedis, III, p. 409.

evehimus, constituimus, ac consuetis honoribus privilegiisque ornamus. Archisodalitatis autem hujus, sic per Nos erectæ, Moderatoribus atque offficialibus præsentibus et futuris, item auctoritate Nostra, hisque litteris concedimus, ut ipsi alias sodalitates ejusdem nominis et instituti, quæ exorituræ sint intra Italiæ atque insularum adjacentium fines, servatis forma Constitutionis Clementis P. P. VIII, Decessoris Nostri fel. rec., aliisque Apostolicis Ordinationibus desuper editis, sibi aggregare et cum illis omnes ac singulas indulgentias, peccatorum remissiones ac pœnitentiarum relaxationes eidem Archisodalitati a Sede Apostolica concessas, quæ sint communicabiles, communicare licite possent ac valeant. Decernentes præsentes Nostras Litteras firmas, validas, efficaces semper existere et fore, suosque plenarios effectus sortiri et obtinere, illisque ad quos spectat et in posterum spectabit in omnibus et per omnia plenissime suffragari : sicque in præmissis per quoslibet judices ordinarios vel delegatos judicari et definiri debere, atque irritum esse et inane, si secus super his a quoquam, quavis auctoritate, scienter vel ignoranter contigerit attentari. Non obstantibus constitutionibus et ordinationibus Apostolicis etiam speciali et individua mentione ac derogatione dignis, ceterisque omnibus in contrarium facientibus quibuscumque.

Datum Romæ apud S. Petrum, sub annulo Piscatoris, die xxx Junii MCMXI, Pontificatus Nostri anno octavo.

R. Card. MERRY DEL VAL,
a Secretis Status.

Saint-Office (Section des Indulgences).

I

7 sept. 1911.

Uniformisation des indulgences pour toutes les Confréries et Archiconfréries de la Messe réparatrice.

(Die 7 Septembris 1911, A. Ap. S. V° III, p. 476.)

SSmus D. N. D. Pius divina Providentia Papa X, quum ex variis Apostolicæ Sedis Indultis, non uno tempore

datis, inter Archiconfraternitates et Confraternitates, a S. Missa Reparatrice nuncupatas, plurimisque in locis erectas, desiderabilem uniformitatem deesse consideravit, hujusmodi incommodo occurrere volens, per facultates Supremæ huic S. Congregationi S. Officii impertitas, abrogatis omnibus et singulis Indulgentiis, quibus hucusque prædictæ Consociationes gavisæ sunt, quomodocumque demum fuerint concessæ, novas, defunctis quoque applicabiles, in favorem tam existentium quam in posterum erigendarum, quibusvis in locis Archiconfraternitatum, nec non item existentium vel erigendarum quæ ejusmodi Archiconfraternitatibus aggregatæ fuerint, Confraternitatum, elargiri dignatus est. Sunt autem :

A) Plenariæ, pro Christifidelibus rite in Sodalitatem cooptatis, si confessi ac S. Communione refecti aliquam Ecclesiam vel publicum Oratorium visitaverint, ibique ad mentem Summi Pontificis oraverint : — 1º Die eorum ingressus in Sodalitatem ; — 2º In festis : *a*) Nativitatis, Circumcisionis, Epiphaniæ, Resurrectionis, Ascensionis et SS. Cordis D. N. J. C. ; *b*) Pentecostes, SS. Trinitatis et SS. Corporis Domini ; *c*) Immaculatæ Conceptionis, Nativitatis, Purificationis, Annuntiationis et Assumptionis B. M. V. ; *d*) Omnium Sanctorum ; *e*) S. Norberti, Ep. C. ; S. Tharsicii, M. ; S. Paschalis Baylon, C. ; S. Julianæ de Cornillon, V. ; *f*) Titularis Ecclesiæ, in qua quælibet Sodalitas erecta est ; — 3º Bis in singulis annis, diebus a respectivis Ordinariis, semel pro unaquaque Sodalitate designandis ; — 4º Semel in anno, die ad cujuslibet Sodalis arbitrium eligendo.

B) Plenaria in mortis articulo (defunctis non applicabilis), pro iisdem Sodalibus, si confessi ac S. Synaxi refecti, vel saltem contriti, SSmum Jesu nomen, ore, si potuerint, sin minus corde, invocaverint, et mortem tamquam peccati stipendium de manu Domini patienter susceperint.

C) Partialis centum dierum, pro consociatis, qui aliquod pietatis opus, ad finem Sodalitatis assequendum, peregerint.

Tandem Idem SSmus indulsit, ut in locis in quibus, diebus festis de præcepto servandis, unica celebratur Missa,

Sodales valeant, loco alterius Missæ juxta Consociationis leges audiendæ, huic obligationi satisfacere, ante vel post Sacrum de præcepto, per aliquod temporis spatium ante SSmam Eucharistiam pie orantes.

Præsentibus in perpetuum valituris absque ulla Brevis expeditione. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

Aloisius Giambene,
Substitutus pro Indulgentiis.

II

12 sept. 1911.

Sanation générale pour le Scapulaire, le Chapelet et la Confrérie des Sept-Douleurs.

(Acta Ap. Sed. V° III, p. 478.)

Beatissime Pater,

Prior et Procurator Generalis Ordinis Servorum B. M. V. ad pedes Sanctitatis Tuæ provoluti, exponunt se compertum habere, quosdam, hic illic, in cooptandis christifidelibus Confraternitati Septem Dolorum B. M. V. irrepsisse errores, tum in benedictione Scapularis et Coronæ precatoriæ a Septem Doloribus B. M. V. nuncupatæ; tum, demum, in adnotatione nominum christifidelium in albo Confraternitatis facienda : quapropter, ne ob has seu alias irregularitates christifideles indulgentiis priventur, instanter postulant, ut S. V. omnes præfatas receptiones hucusque factas, et aliquo vitio laborantes, benigne sanare seu convalidare dignetur.

Et Deus, etc.

Die 12 Septembris 1911.

SSmus D. N. D. Pius divina Providentia Papa X, per facultates R. P. D. Adsessori S. Officii impertitas, benigne petitam sanationem concessit. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

Aloisius Giambene,
Substitutus pro Indulgentiis.

S. C. du Concile.

18 sept. 1911.

(Acta Ap. S. V° III, p. 480.)

Les Vigiles encore observées des fêtes récemment supprimées continueront d'être observées.

Relato ab infrascripto S. C. Concilii Præfecto in Audientia diei 15 Septembris 1911 SSmo Domino Nostro Pio Papa X dubio a pluribus Episcopis eidem S. C. proposito, an post Motu Proprio *Supremi disciplinæ* diei 2 Julii 1911 adhuc servari debeant Vigiliæ Festorum suppressorum, ex præcepto aut ex voto hucusque servatæ, Sanctitas Sua jussit respondere : *Affirmative.*

Datum ex Secretaria S. C. Concilii die 18 Septembris 1911.

C. Card. Gennari, *Præfectus.*
J. Ferro, *Adjut.*

S. Congregatio Rituum.

Dubia circa Dies Festos recenti Motu Proprio « Supremi disciplinæ » suppressos.

(*Acta Ap. Sedis*, vol. III, p. 391.)

Sacræ Congregationi Concilii circa interpretationem eorum quæ nuperrimo Motu Proprio *De diebus festis* a Sanctissimo Domino Nostro Pio Papa X die 11 mensis Julii hoc anno 1911 (1) edito constituta sunt, dubia quæ sequntur enodanda proposita fuerunt :

I. An in festis nuperrimo Motu Proprio suppressis quoad forum nempe Ssmi Corporis Christi, Purificationis, Annuntiationis et Nativitatis B. M. V., S. Joseph, Sponsi ejusdem B. M. V. ; S. Joannis, Apostoli et Evang., et Patroni cujusque loci vel diœcesis, obligatio remaneat Sacrum faciendi pro populo.

II. An in Ecclesiis Cathedralibus et Collegiatis omnia in prædictis festis suppressis servanda sint prout in præsenti

(1) Voir *Missions*, Septembre 1911, p. 373.

sive quoad officiaturam choralem, sive quoad solemnitatem tum Missarum tum Vesperarum.

III. An festa ex voto vel constituto, auctoritate etiam ecclesiastica firmato sancita, a numero festorum cum obligatione sacrum audiendi vigore novissimæ hujus legis expungantur.

IV. An eadem lex novissima de diebus festis servandis immediate vigeat.

S. C. Concilii omnibus mature perpensis, ex speciali facultate a Ssmo D. N. Pio Papa X tributa, ad omnia hæc dubia respondendum censuit : *Affirmative.*

Datum Romæ ex Secretaria S. C. Concilii, die 8 Augusti 1911.

C. Card. GENNARI, *Præfectus.*

L. ✠ S.

B. POMPILI, *Secretarius.*

DUBIUM

(*Acta Ap. Sedis*, vol. III, p. 397.)

Quum ex *Motu Proprio* Sanctissimi Domini Nostri Pii Papæ X diei 2 elapsi mensis Julii, Festum Nativitatis S. Joannis Baptistæ, a die 24 Junii perpetuo translatum, assignatum fuerit Dominicæ ante Solemnia SS. Apostolorum Petri et Pauli, tamquam in sede propria, nonnulli Rmi Episcopi, paragraphum quartum ejusdem *Motus Proprii* perpendentes, quo cautum est in locis peculiari Indulto Apostolico utentibus nihil esse innovandum inconsulta Sede Apostolica, huic dispositioni obtemperantes, ipsam Sanctam Sedem adierunt, reverenter postulantes a Sacra Rituum Congregatione :

Utrum Diœceses ubi hucusque Festum Nativitatis S. Joannis Baptistæ quotannis celebratum est die 24 Junii cum Apostolica dispensatione a Feriatione, possint hunc diem retinere, vel potius debeant sumere præfatam Dominicam in Kalendario Universali nuper assignatam Nativitati Sancti Præcursoris Domini ?

Et Sacra eadem Congregatio, ad relationem subscripti Secretarii, attento novissimo *Motu Proprio* « De diebus festis » una cum subsequentibus declarationibus, propo-

sitæ quæstioni rescribendum censuit : *Negative ad primam partem ; affirmative ad secundam.*

Hanc vero resolutionem Sanctissimus Dominus Noster Pius Papa X ratam habuit, probavit atque servari mandavit.

Die 7 Augusti 1911.

Fr. S. Card. MARTINELLI, *Præfectus.*

L. ✠ S.

† PETRUS LAFONTAINE, Episc. Charystien., *Secretarius.*

S. C. Consistoriale.

(Acta Ap. S. V° III, p. 568.)

1er sept. 1911.

La « Storia della Chiesa antica » de Mgr Duchesne [1].

Il est à la connaissance du Saint-Siège que l'ouvrage de Duchesne, *Storia della Chiesa antica,* a pénétré dans certains Séminaires et qu'il a été mis entre les mains des élèves, sinon comme manuel de classe, du moins comme texte à consulter.

Si on avait pris garde à ce que durent reconnaître, au cours d'une récente polémique, ceux mêmes qui ont publié cet ouvrage, — à savoir, que c'est *un livre réservé aux savants, aux hommes d'une forte culture, à ne point propager dans les Séminaires* — on aurait sans doute mis plus de prudence à l'admettre.

Mais, en dehors de cet aveu des intéressés, je dois porter à la connaissance des Révérendissimes Ordinaires diocésains un jugement beaucoup plus grave. En effet, comme on nous avait posé la question : Peut-on admettre ou au moins tolérer dans les Séminaires la *Storia della Chiesa antica* de Duchesne ? je demandai, comme c'était mon devoir, l'avis de consulteurs compétents, non seulement restés étrangers à la récente polémique, mais de plus extrêmement pondérés ; et leur suffrage a été totalement négatif.

Car, en raison des réticences étudiées et continuelles

(1) La circulaire que nous traduisons ici de l'italien est adressée aux Evêques d'Italie et ne vise strictement que l'édition italienne de l'*Histoire de l'Eglise*, mais les « considérants » s'appliquent à fortiori à l'édition française.

(*Note de tous les journaux catholiques.*)

(reconnues d'ailleurs par l'auteur lui-même), parfois en matière de première importance, particulièrement si elles ont trait au surnaturel; en raison du doute qu'il jette sur les autres sujets, ou de la manière dont il les expose : non seulement l'auteur ne donne pas le véritable concept de l'histoire de l'Eglise, mais il le fausse et le défigure énormément, en présentant l'Eglise comme à peu près dépouillée de ces charismes surnaturels sur lesquels elle se fonde et sans lesquels elle ne peut se développer.

Ajoutez à cela son tableau des martyrs : non seulement il diminue leur grand nombre, mais encore il les représente souvent comme atteints de fanatisme, ébranlant ainsi le grand argument que leur héroïsme surnaturel fournissait en faveur de la foi, — alors qu'au contraire il présente les persécuteurs comme des hommes de génie, poussés aux persécutions par un grand idéal politique.

Les Pères de l'Eglise eux-mêmes, ces véritables génies de l'humanité, sortent de cette histoire diminués, et, dans quelques cas, réduits à néant. C'est ainsi que les luttes épiques pour la foi contre les hérétiques, l'auteur aime à les faire passer souvent pour des litiges de sophistique, effet de malentendus qu'on pouvait aisément dissiper : comme s'il n'y avait pas eu de différences essentielles entre la foi des Pères de l'Eglise et celle, par exemple, d'Arius et d'autres. Et beaucoup d'autres points d'une importance capitale, comme le culte de la très sainte Vierge, l'état de l'Eglise romaine, l'unité de l'Eglise, etc., n'apparaissent pas moins maltraités.

C'est pourquoi la lecture de cette histoire a été jugée souverainement *dangereuse* et parfois *même mortelle*, de telle sorte qu'on doit en interdire absolument l'introduction dans les Séminaires, même comme *simple texte à consulter*.

L'affaire ayant été rapportée au Saint-Père, Sa Sainteté a *pleinement approuvé* cet avis et m'a ordonné de faire les communications opportunes aux Révérendissimes Ordinaires d'Italie : ce dont je m'acquitte par la présente.

Rome, le 1er septembre 1911.

G. Card. De Laï, *Secrétaire*.

OBLATIONS

Année 1905 (omise)

No 2557 *bis* DONEGAN, Richard (F. C.) 22 juillet 1905, Inchicore.

Année 1908 (omise)

No 2783 *bis* SAULENAS Joseph (F. C.) 11 mai 1908. Mc Cook. Neb.

Année 1910

2920 WILLIAM, (Don) John, 2 février 1910, Colombo.
2921 CROOS, Clément-Valérien, 2 février 1910, Colombo.
2922 PERIES, Boniface-Philippe, 2 février 1910, Colombo.
2923 CAJETAN, Joseph-Maria, 2 février 1910, Colombo.
2924 SAVERIMUTTO, Emmanuel, 2 février 1910, Colombo.
2925 PERERA, Nicolas-Joseph, 2 février 1910, Colombo.
2926 DE SILVA, (Don) Théodore, 2 février 1910, Colombo.
2927 PHILIP, Nicolas, 2 février 1910, Colombo.
2928 PERERA, Joseph-Gaspard, 2 février 1910, Colombo.
2929 FERNANDO, Andrew, 2 février 1910, Colombo.
2930 THOMAS, Antony, 2 février 1910, Colombo.
2931 JAYEMANNE, Arthur-Marie-Bart., 2 février 1910, Colombo.
2932 DE SILVA, Richard-Antony, 2 février 1910, Colombo.
2933 KLINCKAERT, François (F. C.), 17 février 1910, Bruxelles.
2934 BAZAN, Georges-Marie (F. C.), 17 février 1910, Hünfeld.
2935 FEITEN, Léonard (F. C.), 17 février 1910, Rome.
2936 COMBALUZIER, Julien, 17 février 1910, Rome.
2937 BOULANGER, Nicolas-Jean, 17 février 1910, Hünfeld.
2938 CABE, Pierre (F. C.) 12 mars 1910, Inchicore.
2939 PAPENCORD, Etienne (F. C.), 19 mars 1910, Hünfeld.
2940 KLINKENBERG Nicolas (F. C.), 27 mars 1910, Engelport.
2941 BORGHESE, Dominique (F. C.), 5 mai 1910, Rome.
2942 MIELE, Raphaël (F. C.), 24 mai 1910, Diano-Marina.
2943 PÉRON, Louis-Joseph-Marie, 3 juin 1910, Liége.
2944 MESSAGER, François-Marie, 3 juin 1910, Liége.

2945 Guynot, Charles-Joseph, 3 juin 1910, Liége.
2946 Le Jeune, Joseph-Félix-Jean, 3 juin 1910, Liége.
2947 Neubrand, Joseph (F. C.), 12 juin 1910, Windhuk.
2948 Brabenec, Thomas (F. C.), 24 juin 1910, Saint-Charles.
2949 Köpgen, Lambert, (F. C.), 29 juin 1910, Saint-Nicolas.
2950 Langehenke, Jean (F. C.), 29 juin 1910, Epukiro.
2951 Echeverria, Pierre-Joseph (F. C.), 16 juillet 1910, Urnieta.
2952 Fonder, Cyrille-Pierre-Joseph (F. C.), 15 août 1910, Le Bestin.
2953 Altendorf, Jean (F. C.), 15 août 1910, Saint-Gerlach.
2954 Tufi, Dominique (F. C.), 15 août 1910, Jaffna.
2955 Robert, Maurice-Eugène-Albert, 15 août 1910, Dinant.
2956 Collier, Daniel-Alphonse-Marie, 15 août 1910, Belmont.
2957 Künker, Henri, 15 août 1910, Hünfeld.
2958 Wigge, Ernest-Frédéric-Guillaume, 15 août 1910, Hünfeld.
2959 Alonso, Emile, 15 août 1910, Rome.
2960 O'Farrell, Marc-Joseph, 15 août 1910, Belmont.
2961 Feldmann, Hugo, 15 août 1910, Hünfeld.
2962 Knipp, Jules-Joseph, 15 août 1910, Hünfeld.
2963 Kohler, Eugène, 15 août 1910, Rome.
2964 Hück, Ernest-Charles-Marie, 15 août 1910, Liége.
2965 Hennes, Jean-Christian, 15 août 1910, Hünfeld.
2966 Andres, Paul-Antoine, 15 août 1910, Hünfeld.
2967 Buron, Félix, 15 août 1910, Rome.
2968 Teunissen, Pierre-Paul-Henri, 15 août 1910, Liége.
2969 Hüllweg, François-Jean, 15 août 1910, Rome.
2970 Daly, John, 15 août 1910, Belmont.
2971 Rosenthal, Paul, 15 août 1910, Hünfeld.
2972 Gasmann, Charles, 15 août 1910, Hünfeld.
2973 Ahern, Maurice-Patrick-Gérard, 15 août 1910, Belmont.
2974 Trunk, Valentin, 15 août 1910, Hünfeld.
2975 Ebert, Werner-Robert, 15 août 1910, Hünfeld.
2976 Balzola, François-Valérien, 15 août 1910, Turin.
2977 Rörig, Joseph, 15 août 1910, Hünfeld.
2978 Lahondès Jean-Baptiste-Marie, 15 août 1910, Rome.
2979 Butler, Michael-Joseph, 15 août 1910, Belmont.
2980 Kress, Victor-Jean, 15 août 1910, Hünfeld.
2981 Dusseau, Arthur-Charles, 18 août 1910, San Antonio.
2982 Frenski, Joseph-Jean (F. C.), 8 septembre 1910, Puebla.

2983 Boylan, John-Columba (F. C.), 8 sept. 1910, Philipstown.
2984 Altmann, Joseph (F. C.), 8 sept. 1910, Saint-Gerlach.
2985 Renaud, Ernest-Joseph, 8 septembre 1910, Ottawa.
2986 Péalapra, Louis-Adrien-Clément, 8 sept. 1910, Ottawa.
2987 Haley, William-Patrick, 8 septembre 1910, Tewksbury.
2988 Fallon, Charles-Augustin, 8 septembre 1910, Tewksbury.
2989 Loftus, Térence-Jérome-Joseph, 8 sept. 1910, Tewksbury.
2990 Perreault, Wilbrod-Ulric-Alexis, 8 sept. 1910, Ottawa.
2991 Villeneuve, Eugène-Joseph, 8 septembre 1910, Ottawa.
2992 Mc Laughlin, James-Dennis, 8 sept. 1910, Tewksbury.
2993 Côté, Valère-François de Sales, 8 septembre 1910, Ottawa.
2994 Jalbert, Joseph-Rosario, 8 septembre 1910, Tewksbury.
2995 Archambault, Alphonse-François, 8 sept. 1910, Ottawa.
2996 Saint-Georges, Léopold-Joseph-Maxime, 8 septembre 1910, Ottawa.
2997 Le Bas, Guillaume-Pierre-Marie, 8 sept. 1910, Le Bestin.
2998 Maillery, Jean-Marie-Joseph, 29 septembre 1910, Liége.
2999 Leray, Emile-Jules, 29 septembre 1910, Liége.
3000 Dufau, Maurice-Bernard, 29 septembre 1910, Liége.
3001 Vankeirsbilck, Firmin-Edmond, 29 septembre 1910, Liége.
3002 Hueber, Henri, 29 septembre 1910, Liége.
3003 Monnier, Pierre-Marie, 29 septembre 1910, Liége.
3004 Burns, William-Michael, 30 octobre 1910, Rome.
3005 Clesius, Guillaume, (F. C.), 1er nov. 1910, Saint-Charles.
3006 Scherer, Frédéric-Guillaume, 14 novembre 1910, Hünfeld.
3007 Sage, Théodore (F. C.), 21 novembre 1910, Usakos.
3008 Rau, Jean (F. C.), 8 décembre 1910, Nyangana.
3009 Prause, Otto (F. C.), 8 décembre 1910, Saint-Charles.
3010 Schulz, Joseph (F. C.), 8 décembre 1910, Saint-Charles.
3011 Jahier, Théophile (F. C.), 25 décembre 1910, Edmonton.
3012 Trabert, François-Joseph (F. C.), 25 décembre 1910, Engelport.

Année 1911

Dupassieux François-Marie, 6 janvier 1911, San Antonio.
Esteban, François-Félix, 2 février 1911, Urnieta.
Jutras, Alfred (F. C.), 17 février 1911, Tewksbury.
Balmès, Hilaire-Jean-Marie, 17 février 1911, Turin.
Allaire, Joseph-Roch, 17 février 1911, Ottawa.

LAY, Edmond (F. C.), 1er mai 1911, Maria-Engelport.
BURLAFINGER, Florian (F. C.) 1er mai 1911, Maria-Engelport.
MANUEL, Santiago (F. C.), 24 mai 1911, Jaffna.
LEBEDNIK, John (F. C.), 10 juin 1911, Tewksbury.
BOLK, Hermann (F. C.), 24 juin 1911, Saint-Charles.
STENZEL, Joseph (F. C.), 24 juin 1911, Hünfeld.
HERDA, Aloysius-Marie (F. C.), 24 juin 1911, Hünfeld.
SCHENDZIELORZ, Charles (F. C.), 15 août 1911, Saint-Gerlach.
SOTO, Gumersindo (F. C.), 29 septembre 1911, Urnieta.
STOLL, Jean (F. C.), 1er octobre 1911, St-Franç-Xavier (Atha).
ANGIN, Joseph-Amédée, 6 octobre 1911, Liége.

OBÉDIENCES

données en 1911.

Pour :

Maison Générale.

R. P. Chanal, Lucien, de la Province belge.

Scol. de Rome.

R. P. Thévenon, Charles, de la Province du Nord (Liège).

Prov. Britannique.

R. P. Danaher, Joseph, du scolast. de Rome.

Prov. d'Allemagne.

RR. PP. Bassek, Raphaël, du scolast. de Rome.
Hölscher, Bernard, du scolast. de Hünfeld.
Amann, Georges, » »
Rosenbach, Jean, » »
Heck, Mathias, » »
Montag, Joseph, » »
Schardt, Georges, » »
Kröll, Jean, » »
Hagel, François, » »
Oswald, Jean-Bapt., de la Province belge.

Prov. belge.

F. Scol. Cotarmanach, Charles, du scolast. de Liège.
R. P. Hoornaert, Hector, » »

Prov. du Canada.

RR. PP. Marcotte, Xavier, du scolast. de Rome.
Jodoin, Victor, du scolast. d'Ottawa.
Côté, Lévi, » »

1re Prov. des Etats-Unis.

RR. PP. Plaisance, Walter, du scolast. de Rome.
Wood, Thomas, du scolast. de Tewksbury.
Roche, Jean, » »
Chaput, Edouard, » »
O'Brian, John, » »

2e Prov. des Etats-Unis.

RR. PP. Labbé, Constant, du scolast. San Antonio.
Eckhardt, Laurent, » »
Pothmann, Hermann, » »
Couturier, Anthime, » »
Limon, Louis, » »
de Anta, Etienne, » »
Pelletier, Joseph, de la 1re Prov. des Etats-Unis.

Prov. du Manitoba.

RR. PP. Gauthier, Célien, du scol. d'Ottawa.
O'Donnell, Frédéric, du scol. de Liège.
Heintze, Bruno, du scol. de Hünfeld.
Von Amerongen, Max, de la Prov. du Manitoba.
Larivière, Albert, du scol. d'Ottawa.
Baillargeon, Eugène, » »

Vicariat d'Alta-Sask.

RR. PP. Roux, Philippe, du scolast. de Hünfeld.
Gelsdorf, Guillaume, » »
Deman, Camille, de la Prov. belge.

Vicariat d'Athabaska.

RR. PP. Serrand, Paul, du scolast. de Liège.
Rault, Alphonse, » »
F. C. Eigner, Francois, de la Prov. d'Allemagne.

Vicariat du Mackensie.

R. P. Le Roux, Guillaume, du scol. de Liège.
F. C. Berens, Léopold, de la Prov. du Nord.

Vicariat du Yukon.

R. P. Wolf, Charles, du scol. de Liège.

Vicariat de Ceylan.

RR. PP. Gueguen, Pierre, du scol. de Liège.
Perrot, Louis, » »
Siebert, Auguste, du scol. de Hünfeld.

Vicariat du Sud de l'Afrique.

R. P. O'Leary, David, du scol. de Liège.

Basutoland.

RR. PP. Vialard, Gabriel, du Vicariat du Sud de l'Afrique.
Closset, Louis, du scolast. de Hünfeld.
F. C. Kaltenhaüsen, Joseph-Ch., de la Prov. d'Allemagne.

Cimbébasie.

RR. PP. Dohren, Jean, de la Prov. d'Allemagne.
Koch, Jean, du scolast. de Hünfeld.
Wüst. Joseph, » »
FF. CC. Anhuth, Joseph, de la Prov. d'Allemagne.
Spiegel, Charles, » »
Altmann, Joseph, » »

Vicariat de Natal.

R. P. Van der Laenen, de la Prov. belge.

Vicariat d'Australie.

R. P. Hayes, Thomas, du scol. de Liège.

Keewatin.

RR. PP. Husson, Auguste, du Vicariat d'Athabaska.
Fafard, François, de la Prov. du Canada.

NÉCROLOGE DE L'ANNÉE 1910-1911

783. R. P. Comerford, Jacques, de la Province Britannique, décédé à Colwyn Bay, le 18 novembre 1910, à l'âge de 71 ans, dont 36 de vie religieuse.
784. R. P. Hugonenc, Henri, du Vicariat du Basutoland, décédé à Roma, le 2 décembre 1910, à l'âge de 40 ans, dont 16 de vie religieuse.
785 R. P. Barret, Justin, du Vicariat du Natal, décédé à Durban, le 11 janvier 1911, à l'âge de 85 ans, dont 61 de vie religieuse.
786. F. C. Allen, Patrice, du Vicariat de la Colombie Britannique, décédé à New-Wesminster, le 13 février 1911, à l'âge de 79 ans, dont 48 de vie religieuse.
787. F. Sc. Küffler, Joseph, de la Province d'Allemagne, décédé à Hünfeld, le 15 février 1911, à l'âge de 32 ans, dont 3 de vie religieuse.
788. R. P. Hennessy, Roger, de la Province Britannique, décédé à Philipstown, le 16 mars 1911, à l'âge de 45 ans, dont 25 de vie religieuse.
789. R. P. De la Couture, François, de la Province du Nord, décédé à Toulouse, le 19 mars 1911, à l'âge de 78 ans, dont 53 de vie religieuse.
790. R. P. Mélizan, Vincent, de la Province du Midi, décédé à Diano-Marina, le 23 mars 1911, à l'âge de 68 ans, dont 15 de vie religieuse.
791. R. P. Caron, Charles, du Vicariat de l'Alberta-Sask, décédé à Calgary, le 31 mars 1911, à l'âge de 60 ans, dont 4 de vie religieuse.
792. F. C. Fortin, Onésime, de la Province du Canada, décédé à Québec, le 22 avril 1911, à l'âge de 55 ans, dont 28 de vie religieuse.
793. R. P. Rey, Achille, de la Province du Nord, décédé à Liège, le 27 avril 1911, à l'âge de 83 ans, dont 66 de vie religieuse.

794. F. Sc. Fernandez, Jacques-Amédée, de la Province du Midi, décédé à Madrid, le 2 juin 1911, à l'âge de 24 ans, dont 3 de vie religieuse.

795. F. C. Herrero, Thomas, de la Province du Midi, décédé à Urnieta, le 17 juillet 1911, à l'âge de 41 ans, dont 3 de vie religieuse.

796. R. P. Moughty, Jacques, de la Province Britannique, décédé à Leith, le 23 juillet 1911, à l'âge de 30 ans, dont 9 de vie religieuse.

797. F. C. Cornu, Vital, de la Province du Nord, décédé à Dinant, le 29 juillet 1911, à l'âge de 60 ans, dont 29 de vie religieuse.

798. R. P. Baudot, Emile, du Vicariat de Ceylan, décédé à Pettah, le 3 août 1911, à l'âge de 51 ans, dont 29 de vie religieuse.

799. R. P. Fernando, David, du Vicariat de Ceylan, décédé à Colombo, le 7 août 1911, à l'âge de 39 ans, dont 17 de vie religieuse.

800. R. P. Deggiovanni, Pompeo, de la Province du Midi, décédé à Diano-Marina, le 8 août 1911, à l'âge de 24 ans, dont 5 de vie religieuse.

801. F. C. Biller, Jean-Baptiste, de la 1re Province des Etats-Unis, décédé à Tewksbury, le 18 septembre 1911, à l'âge de 46 ans, dont 15 de vie religieuse.

802. F. C. Guillet, Célestin, du Vicariat de l'Alberta-Sask., décédé à Edmonton, le 30 septembre 1911, à l'âge de 69 ans, dont 31 de vie religieuse.

803. F. C. Lafoy, François, de la Province du Nord, décédé à Paris, le 5 octobre 1911, à l'âge de 56 ans, dont 17 de vie religieuse.

804. F. C. Basset, Vincent, de la Province du Nord, décédé à Jersey, le 19 novembre 1911, à l'âge de 74 ans, dont 40 de vie religieuse.

805. F. C. Malone, Patrice, de la Province Britannique, décédé à Philipstown, le 25 novembre 1911, à l'âge de 73 ans, dont 48 de vie religieuse.

BIBLIOGRAPHIE

En Lui : par M. l'abbé Félix Anizan. 520 p. — Prix 3 fr. 50. — Librairie Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.

Lettre de Sa Grandeur Mgr Augustin Dontenwill, archevêque de Ptolémaïs, supérieur général des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, à l'abbé Félix Anizan.

Rome, 23 juin 1911.

Bien cher Monsieur l'Abbé,

Votre premier ouvrage, *Vers Lui*, contenait la dogmatique du Sacré Cœur. Le succès qu'il a obtenu, les approbations qu'il a emportées prouvent et sa valeur et son mérite.

Aujourd'hui vous nous offrez un nouveau livre : *En Lui*. Ce livre, nous l'attendions. Après avoir étudié le Sacré Cœur dans les élévations lumineuses du dogme, nous voulions le contempler plus près de nous, le voir encore sous les traits de l'âme qui lui est dévouée et qu'il pénètre de ses vivifiantes vertus.

D'ailleurs votre premier travail exigeait cette œuvre nouvelle. Sur la base que posait l'ouvrage précédent, il fallait dresser l'édifice. — L'édifice est debout.

Vos connaissances en morale, en ascétisme, en mystique, ne le cèdent en rien à votre science des principes. Dans votre premier livre, vous aviez réussi à nous faire voir dans le Sacré Cœur, tout Jésus, Verbe incarné et Rédempteur. Dans celui-ci, vous mettez à la portée d'un grand nombre d'âmes les traités de la Providence et de la prédestination, de la grâce, des vertus et des dons de l'Esprit-Saint, toujours envisagés au point de vue du Sacré Cœur. Et je vous félicite tout particulièrement de ce que dans l'application de la doctrine aussi bien que dans son exposé, l'Ange de l'école soit resté votre guide préféré, votre auteur de prédilection.

De plus — et combien vous avez raison d'en agir ainsi — vous n'avez point voulu négliger, dans un tel livre, les données de l'expérience.

En puisant aux sources théologiques les plus profondes et les plus fécondes de la vie chrétienne et de la vie parfaite ; en appuyant très à propos vos données de l'exemple et des sentences, soit des saints, soit des âmes privilégiées de Dieu, vous avez composé sur la pratique de la dévotion au Sacré Cœur, un livre qui sera d'autant plus goûté qu'il convient également à l'esprit et au cœur, qu'il est aussi pieux qu'instructif, et qu'il joint à la beauté de la pure doctrine l'attrait d'une forme soignée.

Je pourrais vous signaler, dans l'ensemble qui m'a beaucoup plu, quelques-uns des chapitres qui m'ont particulièrement satisfait. Je préfère vous féliciter simplement de la bonne œuvre que vous avez faite, en écrivant ce livre, pour la plus grande gloire du Sacré Cœur et le salut des âmes.

Que les âmes viennent nombreuses y chercher, avec un aliment à leur piété, le désir ardent de reproduire en elles les traits du modèle que vous leur offrez. — Attirées par cet idéal, elles progresseront dans les voies de la sainteté et formeront en l'étendant le règne du Sacré Cœur.

Je vous bénis très affectueusement, bien cher Monsieur l'abbé, et vous prie d'agréer, avec mes remerciements, l'expression de mon dévouement en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

† A. DONTENWIL, *O. M. I.*

Archevêque de Ptolémaïs, sup. gén.

TABLE DES MATIÈRES

Mars.

Juin.

Septembre.

Décembre.

Publié avec la permission de l'autorité ecclésiastique.

Bar-le-Duc. — Impr. Saint-Paul. — 4617,1,12.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES

Missionnaires Oblats

DE MARIE IMMACULÉE

49e ANNÉE

No 196. — Mars 1912.



ROME

MAISON GÉNÉRALE

5, Via Vittorino da Feltre.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 197. — Mars 1912.



BREF

Confirmant la participation perpétuelle des Oblats aux Indults, Privilèges, Indulgences et Facultés accordés aux Rédemptoristes.

PIUS PP. X

Ad perpetuam rei memoriam. — Conspicua Oblatorum Mariæ Immaculatæ merita plane sunt Nobis comperta et explorata, utpote qui sub glorioso hoc titulo exorti, tantæ Matris honorem et cultum in omnem terrarum locum propagare potissimum intendant. Quibus laudibus permotus rec. : me : Leo Papa XII, Decessor Noster, per Sacram negotiis et consultationibus Episcoporum et Regularium Congregationem die vicesimo tertio Aprilis anno MDCCCXXVI præclaram, quam supra memoravimus, Oblatorum familiam præcipuis est privilegiis gratiisque prosequutus. Nunc vero, cum Venerabilis Frater Augustinus Dontenwill, Archiepiscopus Ptolemaidensis, ac supremus ejusdem Oblatorum Congregationis Moderator, suppliciter Nos rogaverit, ut hujusmodi favores per Nostras Litteras, Piscatoris anulo obsignatas, confirmare dignaremur : Nos piis hisce votis, quantum in Domino possumus, libente quidem animo

obsecundamus. Quare prædictam Oblatorum Congregationem a Deipara Virgine labis nescia nuncupatam, peculiari benevolentia complectentes, harum Litterarum vi, Apostolica Auctoritate Nostra, ejus tum sodalibus, tum Ecclesiis, Sacellis et Domibus perpetuum in modum omnia ac singula indulta, privilegia, indulgentias, facultatesque communicamus et largimur, quæ ab hac S. Sede Congregationi Presbyterorum sæcularium a SSmo Redemptore impertita fuere. Decernentes præsentes Litteras firmas, validas et efficaces semper existere et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere, illisque ad quos spectat, vel in posterum spectare poterit, in omnibus et per omnia plenissime suffragari : sicque in præmissis per quoscumque judices ordinarios et delegatos judicari et definiri debere, atque irritum esse et inane, si secus super his a quoquam, quavis auctoritate, scienter vel ignoranter, contigerit attentari. Hæc omnia denique tribuimus, derogantes de Nostro Motu Proprio, die septimo Aprilis anno MCMX edito, quod ad necessitatem indulgentiarum concessiones per supremam Sacram Congregationem S. Officii recognoscendi, ac non obstantibus Constitutionibus et Sanctionibus Apostolicis, ceterisque omnibus in contrarium facientibus quibuscumque. Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die XIII Februarii MDCCCCXII Pontificatus Nostri Anno Nono.

Locus ✝ Sigilli.

R. Card. Merry del Val.
a Secretis Status.

BREF

Confirmant la Faculté perpétuelle pour les Oblats de conférer le Scapulaire de l'Immaculée Conception (scapulaire bleu).

PIUS PP. X

Ad perpetuam rei memoriam. — Quum inter eximia Deiparæ Virginis privilegia, illud quidem principem obtineat locum, quo culpæ originalis immunis concepta fuerit, grata sunt Nobis religiosa Sodalitia quæ ab hoc pretioso B. Mariæ dono nuncupata, sancti hujusmodi mysterii cultum et gloriam promovere studeant. Quod laudis præconium jure meretur Missionariorum Oblatorum Congregatio, quæ ab ipsa Maria Immaculata nomine capto, peculiaribus gratiis a Romanis Pontificibus sæpenumero locupletata fuit. Nunc vero, cum Venerabilis Frater Augustinus Dontenwill, Archiepiscopus titularis Ptolemaidensis ac supremus ejusdem Congregationis Moderator, a Nobis flagitaverit, ut per Aplicas Litteras Piscatoris anulo obsignatas, ratam habere velimus facultatem religioso suo Ordini ab Apostolica Sede jamdiu factam, sive cærulea scapularia, prout Clericis Regularibus, quos Theatinos vocant, concessum fuit, fidelibus imponendi, sive Sodalitates instituendi in honorem Immaculatæ Conceptionis : Nos piis hisce precibus benigne censuimus annuendum. Præsentium igitur tenore potestatem Apostolica Nostra Auctoritate integre confirmamus, jam a fel : rec : Pio Papa IX Decessore Nostro per S. Congregationem Christiano nomini propagando, die vicesimo primo Septembris anno MDCCCLVI eidem Oblatorum Immaculatæ Virginis Mariæ Congregationi tributam, ex qua omnes et singuli Sacerdotes ad eam pertinentes, scapularia cærulei coloris, de Immaculata Conceptione dicta, dummodo sint confecta ad normam ab hac S. Sede probatam, et ii eadem, qua Presbyteri sæculares Sanctissimi Redemptoris, formula

utantur, cum adnexis indulgentiis benedicere, eaque utriusque sexus Christifidelibus, secundum leges a præfatis Presbyteris servatas, ubi non sunt prædictæ Theatinorum Congregationis Sodales, imponere libere ac licite queant. Pari autem Auctoritate Nostra privilegium, jam memoratæ Oblatorum Congregationi impertitum, hisce Litteris renovamus, ex quo Confraternitates sub titulo Immaculatæ Conceptionis erigere item licite possit ac valeat. Præsentibus perpetuo valituris. Decernentes præsentes Litteras firmas, validas atque efficaces semper existere et fore, suosque plenarios atque integros effectus sortiri ac obtinere, illisque ad quos spectat, vel in posterum spectare poterit, in omnibus et per omnia plenissime suffragari; sicque in præmissis per quoscumque judices ordinarios vel delegatos judicari ac definiri debere, irritumque esse atque inane, si secus super his a quoquam, quavis auctoritate, scienter vel ignoranter contigerit attentari. Hæc denique largimur, derogantes de Nostro Motu Proprio diei septimi Aprilis anni MCMX, quod ad necessitatem per Supremam Sacram Congregationem Sancti Officii concessas indulgentias recognoscendi, ac non obstantibus Nostra et Cancellariæ Aplicæ regula de jure quæsito non tollendo, aliisque Constitutionibus et Sanctionibus Apostolicis ceterisque omnibus in contrarium facientibus quibuscumque.

Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die XIII Februarii MDCCCCXII, Pontificatus Nostri Anno Nono.

Locus ✝ Sigilli.

R. Card. Merry del Val,
A Secretis Status.

PROVINCE DU NORD

Scolasticat de Liège

Rapport sur la Maison de Liège.

PREMIÈRE PARTIE

Par le R. P. Ch. Thévenon, Supérieur.

Liège, le 10 juillet 1911.

Monseigneur et Révérendissime Père,

Plusieurs fois déjà, vous m'avez demandé un rapport officiel sur la Maison et le scolasticat de Liège; il me serait pénible de résister plus longtemps à un désir si légitime et si paternellement exprimé.

Si j'en ai bien compris l'expression, c'est moins le compte rendu historique des événements écoulés depuis 1905 (date de ma nomination dans la charge de Supérieur) qu'il vous agréerait de connaître; au reste, ma plume inculte et inhabile ne saurait revêtir d'aucun charme ce récit que d'autres pourtant auraient eu le talent de présenter avec art et intérêt. Celui à qui je passe aujourd'hui avec plaisir et confiance les rênes du gouvernement de cette nombreuse communauté saura sans doute réparer, dans un prochain avenir, des lacunes dont je suis le premier à gémir.

Vous sollicitez surtout *l'état* actuel de notre communauté de Liège, tant des œuvres que du personnel : sous ce rapport, je serai mieux qualifié qu'un autre, puisque je détiens depuis plusieurs années les registres où noms, chiffres et statistiques ont renfermé leur muette et incom-

parable éloquence; et comme l'état actuel d'un être, chose, personne ou société, est inéluctablement conditionné par les antécédents d'un passé disparu en lui-même, il ne sera peut-être ni inopportun, ni hors de propos, ni contraire à votre désir, de mettre en relief quelques faits particulièrement importants, chaînons principaux de notre histoire et de notre chronique vécue.

Matériel. Construction. Terrain.

Je n'ai presque rien à dire de la partie matérielle de la communauté, si ce n'est que notre propriété territoriale n'a point diminué, mais au contraire, par suite d'acquisitions successives que les circonstances ont imposées et favorisées, elle s'est agrandie et arrondie. L'Administration du ministère de la Guerre belge a mis en vente de vastes terrains du fort de la Chartreuse, déclassés et improductifs; nous ne pouvions pas ne pas nous laisser tenter par le bon marché (100 fr. l'hectare) de ces terrains, contigus aux limites de notre propriété. Nous n'avons pas eu à regretter cette fructueuse opération : grâce à l'intelligent labeur des Révérends Pères Economes, ces sommets, naguère encore dénudés et stériles, ont revêtu un riche vêtement de verdure et d'arbres fruitiers, et dans quelques années (si Dieu les leur donne ici), nos scolastiques y trouveront l'ombre et la fraîcheur que nous donne déjà à profusion notre magnifique parc.

A l'ouest de notre maison et de notre église Saint-Lambert, nous nous sommes aussi rendus propriétaires d'un terrain assez considérable, avec l'intention non de le conserver, mais de le vendre par parcelles à des personnes de notre choix. L'affaire s'est effectuée lentement, mais sûrement; un cercle catholique a été confortablement érigé et de nombreuses et gracieuses habitations s'élèvent dans la rue, que l'Administration communale de Grivegnée,

mieux inspirée alors que depuis, a spontanément appelée la rue des Oblats (1).

La Maison de Liège reste toujours une des plus importantes de la Congrégation, au point de vue de l'étendue territoriale (9 hectares) et des immeubles qui l'occupent. Je ne dis rien du Casino lui-même, demeure de la communauté ; rien de la splendide église dont le R. P. Delouche a réussi à enrichir le quartier Saint-Lambert, au prix de quel dévouement et de quelles fatigues, Dieu et lui le savent, et ceux qui ont été les témoins étonnés et réjouis de son inlassable activité ! rien du parc et des dépendances qui environnent l'église et la communauté et donnent tant de charme à cette habitation. Nos Grandes et Petites Annales en ont donné d'amples descriptions, qu'il est inutile de répéter, et les membres de la Congrégation, venus à Liège pour le Chapitre général de 1904, ont pu s'en rendre compte *de visu*.

Ce que nous devons répéter, et après nous tous les Oblats élevés au scolasticat de Liège, c'est *un merci* très cordial à la divine Providence, qui a réservé à nos chers scolastiques un établissement aussi beau, sain, salubre, aussi approprié à tout ce que l'on peut désirer dans une maison d'études, située dans une grande ville : *Deus nobis hæc otia fecit.*

(1) Au lendemain de l'exécution de Ferrer, les conseillers de Grivegnée — eux aussi ! — se hâtèrent d'enlever les plaques de la rue principale conduisant au scolasticat, et avec non moins de hâte, les remplacèrent. L'avenue du Casino devenait, naturellement, l' « avenue Francesco Ferrer ».

Malgré la décision des édiles de Grivegnée, on peut encore se servir de l'ancienne adresse, « 21, avenue du Casino, à Liège ». Pour tourner la difficulté, on met 41, rue Soubre, la maison donnant sur deux rues.

Œuvres.

Ce magnifique et confortable immeuble répond naturellement à l'importance des œuvres qui sont la raison d'être de notre Maison de Liège.

Deux œuvres principales en occupent le personnel : le Scolasticat et l'Eglise publique. Je laisse de côté les œuvres qui n'ont point de poste fixe par elles-mêmes, comme par exemple les transfert et siège de la maison générale à Liège après les dernières expulsions de France ; cette installation à Liège n'était que provisoire, elle a pris fin en novembre 1905, quand les membres de l'Administration générale prirent le chemin de Rome.

Je signale aussi en passant la direction et l'administration des Petites Annales, dont le siège est à Liège : cette revue, toujours si intéressante pour le public catholique, a reçu tout son éclat religieux, artistique et littéraire de trois de nos Pères qui se sont succédé dans la direction de cette revue.

L'œuvre sans contredit première, foncière, principale de notre communauté de Liège, c'est le Scolasticat.

On le sait, le scolasticat de Liège n'est autre que le scolasticat de Montolivet, fondé en 1854, établi à Autun en 1862, émigré en Irlande en 1880, transplanté en Hollande, sur la frontière allemande, en 1888, et définivement installé à Liège en octobre 1891.

Recrutement.

Comme le scolasticat d'Autun, le scolasticat de Liège n'est pas une maison d'étude et de formation réservée à une seule province ou à une seule nationalité.

Liège a donc ouvert ses portes et les tient toujours largement abordables aux recrues que nous envoient les

noviciats alimentés par la France, la Belgique, la Grande Bretagne, la Hollande, et naguère encore, l'Italie et l'Espagne. L'Allemagne a créé depuis plusieurs années son scolasticat national et homogène, où ne sont reçus que les Oblats de langue et de nationalité allemandes : scolasticat plein de vie et d'espoir, et que le bon Dieu a merveilleusement béni. Depuis un an, l'Italie et l'Espagne ont aussi appelé, à Turin, leurs sujets respectifs, confiés aux soins de la province du Midi.

Grâce à Dieu, les vocations ne sont pas taries. Depuis son transfert à Liège, depuis vingt ans, par conséquent, le scolasticat a reçu *564* novices scolastiques; dans le même laps de temps (1862-1881), Autun en recevait 251; — l'Irlande, en huit ans (1881-1888), 74 ; — et Saint-François (Hollande), en quatre ans (1888-1891), 87. Ce qui donne à notre actif, depuis la fondation d'Autun, le joli chiffre de 976 (près d'un millier) Oblats formés, ou plutôt accueillis dans le premier scolasticat de la Congrégation !

Sans doute (et qui s'en étonnerait !), tous ceux qui ont frappé à notre porte n'ont pas persévéré : plusieurs ont regardé derrière eux et décidé eux-mêmes de leur avenir, d'autres ont reçu leur congé régulier, quelques-uns sont morts ou ont quitté plus tard la Congrégation. Il reste cependant à la gloire du scolasticat de Liège d'avoir vu passer, dans ses murs, au temps de leur jeunesse cléricale, un contingent assez important d'Oblats de Marie.

Où sont-ils maintenant ? — Là où l'obéissance les a appelés : sous tous les climats, dans tous les postes, dans tous les ministères, ils s'efforcent, à mérite inégal sans doute, de travailler à leur propre sanctification et à celle des âmes qui leur sont confiées, et de rendre religieusement fier et glorieux le berceau de leur vie sacerdotale.

Durant les six années (1905-1911) du supériorat de celui qui rédige ces lignes, 133 scolastiques sont entrés à Liège : 80 ont déjà reçu leur obédience, 55 pour les missions étrangères, 25 pour le ministère de nos provinces d'Europe.

Puisse le scolasticat de Liège se recruter dans l'avenir dans les mêmes proportions que par le passé ! La France a eu jusqu'ici la plus large contribution à cette levée d'apôtres et de missionnaires Oblats de Marie. Conservera-t-elle son rang ? La persécution qui a frappé nos œuvres et leur personnel n'aura-t-elle pas de funeste contre-coup sur nos maisons françaises de recrutement ? J'ignore les desseins de Dieu, mais je ne désespère pas, et si la France, patrie natale de notre chère Congrégation, cessait (*quod Deus avertat*) d'être la pépinière féconde de jeunes apôtres qu'elle a été jusqu'ici, Dieu saurait y suppléer. N'a-t-il pas appelé déjà d'autres nations à partager cette gloire ? Et, en me limitant au seul scolasticat de Liège, la Belgique, où notre Congrégation était à peine connue, il y a vingt ans, abrite aujourd'hui de nombreux essaims d'Oblats, et nos vœux sincères appellent sur le noviciat de la jeune province les bénédictions les plus abondantes.

Entretien.

Nous pouvons donc espérer, Monseigneur et Révérendissime Père, que le scolasticat de Liège n'est pas à la veille de fermer ses portes : au contraire, il ouvre grands ses bras, il dilate son cœur et sollicite à grands cris de nombreux enfants pour les nourrir et les élever.

Je dis : pour les nourrir... Je touche ici à une grave question, à une sérieuse préoccupation. Il est clair que les scolastiques ne vivent pas de l'air du temps, bien qu'à Liège, paraît-il, il soit plus substantiel qu'ailleurs. La bonne santé de leurs corps doit être un de nos soucis et réclame un régime qui, sans être recherché ni délicat, soit cependant suffisant, et largement. Il faut en convenir, c'est une lourde charge, qui pèse sur l'Administration générale et, pour une quote-part proportionnelle au nombre de leurs sujets, sur les différentes provinces représentées au sco-

lasticat de Liège. Il y a beau temps que le million (depuis 20 ans) a été dépassé pour l'entretien ordinaire et régulier des scolastiques et du personnel du scolasticat, Pères Directeurs et Frères convers. Ce chiffre suffit à montrer quelle importance a pour nous cette question d'argent ; et devant les sacrifices accumulés soit au dedans, soit au dehors de la Congrégation, pour réaliser cet effort pécuniaire, nous nous sentirions coupables de le gaspiller et nous tenons à le ménager et à l'employer avec piété et réserve religieuse.

Toutefois, nous ne sommes pas inquiets : vous-même, Monseigneur et Révérendissime Père, nous avez rassurés en élevant nos cœurs jusqu'au sein de la divine Providence, qui ne manquera pas de proportionner les ressources aux besoins qu'Elle-même aura suscités ; chaque sujet que nous recevrons sera comme une traite, une lettre de change à effectuer sur le trésor de l'inépuisable prodigalité.

Règlement.

Le règlement du scolasticat de Liège est toujours, au fond, le règlement du scolasticat d'Autun et ressemble beaucoup au règlement des grands séminaires. Ce qui ne saurait guère surprendre, puisque la vie d'étude et de piété que l'on pratique dans ces maisons d'éducation ecclésiastique a en substance les mêmes exigences et n'admet guère que de légères et accessoires modifications.

Les exercices de piété, prescrits par la Règle, sont naturellement le cadre normal de l'horaire journalier. Cependant, la récitation en commun du saint Office est limité à sexte et none, vêpres et complies : depuis longtemps, l'autorisation des Supérieurs majeurs nous a mis en règle pour la récitation en particulier du reste du bréviaire.

L'objet des cours est imposé par le but à atteindre. Les matières ecclésiastiques, prescrites par nos saintes Règles :

Théologie dogmatique et morale, Droit canon, Ecriture sainte, Histoire ecclésiastique, Liturgie, Philosophie, Sciences, Eloquence sacrée, Plain-Chant, Anglais, composent notre programme et remplissent intégralement nos journées de travail intellectuel.

Il ne serait guère possible d'augmenter, sans le surcharger, un programme déjà si complexe : serait-il bien opportun de sacrifier quelques parties pour céder la place à d'autres questions plus modernes et plus éloignées de l'objet de l'éducation cléricale ?

Voici un aperçu de la distribution des matières dans le cours d'une semaine scolaire :

Dogme, 6 heures ; Morale, 4 h. ½ ; Philosophie, 8 heures ; Histoire ecclésiastique, 2 heures ; Ecriture sainte : Exégèse, 2 heures ; Herméneutique, 1 heure ; Sciences, 4 heures ; Droit canon, 2 heures ; Anglais, 1 heure ; Chant, 1 heure ; Liturgie, une demi-heure ; Eloquence, 2 heures. — Deux fois par semaine, une demi-heure d'examen pour les théologiens et pour les philosophes. Deux examens semestriels par an.

Dans toute l'année, trois mois de vacances : quinze jours à Noël, huit à Pâques, le reste aux grandes vacances.

Comme on le voit, au point de vue de l'étude et de la piété, le règlement du scolasticat est bien adapté au double but qu'il poursuit essentiellement : la formation religieuse et la formation intellectuelle sacerdotale.

Est-ce à dire qu'il soit absolument parfait ? qu'on ne puisse y introduire des modifications intéressantes ? qu'il soit un moule *ne varietur* dans lequel doivent être coulées toutes les générations d'Oblats, à quelque époque, à quelque nation qu'ils appartiennent ? Je n'oserai certes pas le soutenir, et la commission d'études, que tous souhaitent voir bientôt établie dans notre Congrégation, pourrait sans doute dire son mot et imposer son avis.

Personne n'ignore la campagne menée par certains éducateurs, même prêtres et religieux, pour infuser à nos

établissements ecclésiastiques un sang nouveau, proposer une méthode, un outillage, une activité plus modernes. — Qu'y a-t-il à prendre, qu'y a-t-il à laisser dans cette campagne de réformes ? La compétence me manque pour accepter le débat; je puis sans doute, comme tout le monde, du reste, garder à ce sujet une opinion personnelle et essentiellement subjective; mais c'est évidemment aux supérieurs qu'il appartient de dire leur pensée et de maintenir les méthodes du passé, de les modifier, de les améliorer dans la mesure du possible. Nous sommes certains que leurs décisions seront toujours conformes aux désirs exprimés, à l'orientation imposée au clergé catholique par notre bien voyant, bien avisé et bien aimé Pontife Pie X.

Sans prétendre que tout soit pour le mieux, que chacun des scolastiques en particulier, et le scolasticat dans son ensemble, aient atteint dans la perfection une limite infranchissable, il faut cependant avouer qu'il y a beaucoup de bien et beaucoup de bon. Ne pas en convenir serait une erreur autant qu'une injustice.

Beaucoup travaillent sérieusement à devenir de vrais religieux et de bons missionnaires par l'accomplissement exact de tous leurs devoirs de règle, par l'acquisition des vertus de leur état, par la mise en pratique des conseils du véritable ascétisme. Beaucoup prennent au sérieux ces six années de formation intellectuelle et religieuse en utilisant sagement tout le temps — trop court — qui leur est octroyé pour préparer leur ministère futur et s'affermir dans la pratique des vertus du religieux missionnaire.

Peut-être pourrait-on désirer une conviction plus éclairée, un goût plus prononcé pour quelques observances de la Règle : sur le silence, la pratique du recueillement extérieur ? Peut-être serait-on plus édifié encore, en pénétrant dans la maison, de trouver chez nos scolastiques cet air, ce cachet même extérieur de piété, de distinction simple, de gravité sérieuse qui convient à une communauté religieuse et la distingue d'un bon collège ou d'un sémi-

naire fervent? Peut-être pourrait-on souhaiter une plus large mesure de renoncement à soi-même, de fusion charitable entre tous les membres de la communauté, une formation plus éclairée et plus ferme de la conscience pour se gouverner en tout sans fléchir par la considération souveraine du devoir, une plus filiale soumission aux dispositions des supérieurs qui entraîne l'obéissance intérieure et fuit comme la peste la moindre critique de leurs ordres?...

Notre vénéré Fondateur, apparaissant au milieu des scolastiques de Liège, trouverait-il en tous des religieux animés de son esprit, copies vivantes des saintes règles qu'il nous a laissées, travaillant à remplir, autant du moins que le permet la faiblesse humaine, cet idéal de perfection atteint par lui-même et proposé à tous les membres de la Congrégation dans cette admirable préface du livre de nos saintes Règles?

Je laisse à d'autres le soin de répondre. Mais si, par hasard, le scolasticat de Liège le cédait à d'autres en certains points de la culture intérieure de l'esprit et de la formation religieuse, il doit revendiquer au moins l'égalité avec tous pour son amour et son attachement à notre famille religieuse. A cause de cela, ceux qui seraient tentés de le condamner pour ses défauts lui appliqueront les paroles du divin Maître : « Il lui a été beaucoup pardonné parce qu'il a beaucoup aimé. » « *Dimittuntur ei peccata multa, quia dilexit multum...* » Je ne veux point, par là, excuser les défauts que l'on pourrait y signaler, mais je veux provoquer l'indulgence et exciter pour l'avenir une large espérance : un enfant qui aime sa mère ne saurait tarder à tout subir, à tout sacrifier pour lui faire plaisir.

Me sera-t-il permis d'exprimer ici un triple désir, bien simplement, bien modestement et bien franchement?

Ne pourrait-on pas avoir un peu plus souvent au scolasticat des visites canoniques, si favorables à la discipline régulière et à la correction des abus, où chaque sujet peut

sans crainte confier au visiteur tout ce que sa conscience lui dicte au sujet soit de ses égaux, soit de ses inférieurs, soit de ses supérieurs immédiats ?

Ne pourrait-on pas se montrer plus sévère aux noviciats dans l'acceptation de certains sujets qui ne paraissent pas avoir une véritable vocation religieuse et dès lors sont un poids mort pour le scolasticat qui, après un an ou deux, doit s'en débarrasser ?

Serait-il possible de n'envoyer au scolasticat, soit comme directeurs des scolastiques, soit comme personnel adjoint, que des religieux stables et expérimentés, absolument irréprochables à tous les points de vue, qui, par leur exemple et leur direction ferme, éclairée et douce, veilleraient avec sollicitude à cette délicate formation de jeunes étudiants religieux ?

Je m'en voudrais de trop insister. Du reste, je sais que l'on ne fait pas toujours tout ce que l'on voudrait, et que la perfection ne se rencontre jamais dans les œuvres humaines.

Personnel.

Le personnel immédiatement attaché au scolasticat se compose du supérieur, de six professeurs et de l'économe. Tous comprennent la grande importance de la charge qui leur a été confiée et de la fonction qu'ils doivent remplir envers les jeunes Oblats, avenir de la Congrégation.

Les RR. PP. G. et B. furent supérieurs durant sept ans chacun. Celui qui m'a précédé immédiatement reprit avec plaisir la chaire de morale qu'il avait déjà illustrée durant plusieurs années, jusqu'au jour où il fut appelé au provincialat.

Depuis 1891, le scolasticat a vu arriver et partir plus de 20 professeurs et directeurs, ce qui n'indique pas une très grande stabilité dans le corps professoral et peut-être pourrait nuire à sa compétence pédagogique dans le double

ordre intellectuel et ascétique. C'est ici, sans doute, que l'on ne peut pas toujours faire ce que l'on voudrait.

La mort a frappé là aussi : en 1903, le P. Mauss et en 1905, le P. Maillet, ont été ravis à l'estime, à la reconnaissance et à l'affection de leurs confrères et de leurs élèves, et ont laissé des regrets unanimes que le temps n'a pas effacés.

Chapelle.

L'œuvre du scolasticat, bien que la plus importante, n'est pas la seule confiée à la sollicitude des Pères de la Maison de Liège.

La chapelle publique occupe constamment trois Pères chapelains. Consacrée en 1896 par Mgr Doutreloux, évêque de Liège, elle a rendu au quartier Saint-Lambert tous les services que l'on demande à une chapelle de secours : messes de dimanche, sermons, associations pieuses.

Tous les jours, on y dit quatre messes basses. Le dimanche, six ou sept messes sont célébrées pour faciliter aux fidèles l'accomplissement du précepte dominical ; le soir, office avec sermon, salut, selon la formule consacrée.

De temps à autre, quelque solennité plus grandiose attire la foule en masses plus serrées et plus compactes : telles les fêtes en l'honneur du Sacré Cœur, de la sainte Vierge, de la bienheureuse Jeanne d'Arc, dont les pompes sacrées, débordant l'enceinte trop étroite de l'intérieur de l'église, animent de pieux chants et de prières publiques les allées ombragées de notre parc.

Trois œuvres sont établies dans notre église Saint-Lambert et confiées au zèle des Révérends Pères chapelains : 1° L'Association des Dames de Marie Immaculée, qui se réunissent toutes les semaines, ont une communion générale tous les mois et une retraite de trois jours chaque année. 2° La Confrérie du Sacré-Cœur, dont la fête mensuelle se célèbre le premier dimanche de chaque mois par

l'exposition du Très Saint Sacrement pendant toute la journée, et la fête patronale, un des dimanches du mois de juin, revêt un éclat particulier et attire une exceptionnelle affluence de fidèles. L'Association comprend deux sections, celle des hommes et celle des femmes. 3° Le Cercle Saint-Lambert, qui mérite une mention spéciale.

Ainsi que dans toutes les œuvres de ce genre, les membres du cercle Saint-Lambert se réunissent pour passer honnêtement leur temps plusieurs fois par semaine, dans un local que la Congrégation a bâti elle-même et gracieusement mis à la disposition des messieurs qui composent le cercle. Plusieurs sections : dramatique, chorale, etc., des jeux divers, des conférences, ont été organisés pour intéresser à l'œuvre les membres affiliés et faire rayonner le bien, la saine gaieté et l'amour de l'art chrétien.

Résultats.

Le bien se fait dans ce quartier Saint-Lambert de la bonne ville de Liège; les fidèles trouvent chez nous tout ce qu'il leur faut pour maintenir et développer dans leur âme la dévotion et la ferveur chrétienne. Nos Pères se dévouent pour multiplier à tous les secours de la religion et travailler selon leur pouvoir à maintenir, dans le quartier Saint-Lambert, la religion, la piété, la morale, la fréquentation des sacrements.

Il serait juste de rappeler ici les noms des Pères si méritants dont les fidèles garderont le souvenir reconnaissant. Depuis l'ouverture de l'église en 1896, huit Pères ont passé en faisant le bien ou continuent de se dépenser pour le salut des âmes. Tous ont mis en valeur les qualités diverses de religieux, de prêtres, de pasteurs que le bon Dieu leur a dévolues; tous ont travaillé dans le champ du Père de famille avec des talents évidemment inégaux, des méthodes subjectivement diverses, des effets proportion-

nellement différents, tous, dans une mesure variable, ont concouru à l'œuvre apostolique qui nous est confiée dans ce quartier de la populeuse cité de Liége.

Eux non plus, sans doute, n'ont pas la prétention de croire que la perfection est atteinte et ne pensent même pas que tout soit sans défaut dans les œuvres pies de l'Eglise, dans la marche du cercle Saint-Lambert. Ils connaissent trop bien les conditions dans lesquelles le bien se fait à notre époque, et les obstacles de toutes sortes qui paralysent souvent les meilleures volontés et arrêtent l'essor du zèle. Ils reconnaissent volontiers qu'une plus grande ferveur, une plus grande assiduité aux offices de l'église est encore désirable; que la fréquentation des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ne s'élève pas au niveau rêvé ; que les vertus dont doivent être ornés les membres d'un cercle catholique ne brillent pas toujours d'un assez vif éclat. Preuve ajoutée à tant d'autres que la perfection n'est pas d'ici-bas et qu'il faut savoir supporter, tout en la regrettant, la médiocrité morale de ceux à qui on voudrait tant de bien.

L'ouvrier apostolique ne sera pas récompensé en proportion des résultats acquis, mais des efforts et de l'intention surnaturelle de son travail. Vérité consolante toujours bonne à répéter et à opposer aux désirs imprudents, au découragement moral et à l'insuccès apparent des œuvres.

Au point de vue matériel, la situation n'est pas de nature à exciter la jalousie. On ne pourra jamais accuser les chapelains de Saint-Lambert de s'être engraissés du sang des victimes. puisque, pour eux, ne se vérifie même pas le mot de saint Paul, que l'ouvrier évangélique doit vivre de son travail et que celui qui sert à l'autel doit vivre de l'autel.

(*A suivre.*)

C. Thévenon, *O. M. I.*,
Supérieur.

PROVINCE D'ALLEMAGNE

MAISON DE SAINT-ULRICH

Rapport du R. P. Léglise au Très Révérend Père Supérieur Général.

Monseigneur et bien-aimé Père,

Au commencement d'octobre 1905 une lettre du R. P. Watterott, provincial, me notifiait la décision du Conseil me nommant supérieur de Saint-Ulrich.

Je me trouvais à Montmartre, prêchant les exercices de la retraite aux orphelins de la rue Saint-Rustique. J'allai demander au Sacré Cœur de bénir ma charge nouvelle et la maison que j'aurais bientôt à diriger pendant les six ans qui viennent de s'écouler, à l'expiration desquels j'ai remis entre bonnes mains la charge de supérieur.

Cinq Pères composaient alors la communauté : c'étaient, avec le Père Supérieur, les RR. PP. Bach, Ravaux, Hofer, Grosse, et les trois Frères convers : Schmalz, Braun, Möller. Mais bientôt nous arrivait d'Arnhem le R. P. Bonicho, de Maria Engelport, le R. P. Hagen, tous deux anciens déjà de Saint-Ulrich, connus en Lorraine et dont le retour fut salué avec joie.

Trois années plus tard, en août 1908, le R. P. Hagen nous quittait pour devenir un des premiers Pères qui fondèrent la nouvelle résidence de Strasbourg. Il nous revenait au bout d'un an, chargé cette fois de l'économat, pour repartir de nouveau au mois de novembre 1910 à Rome, où le T. R. Père Supérieur Général lui confia la fonction délicate et difficile de préfet spirituel à la maison d'Immensée.

en Suisse, non loin de Lucerne. C'est Pie X lui-même qui avait demandé qu'un Oblat fût chargé de ce poste. Un an plus tard, le R. P. Hagen retournait à Strasbourg.

En août 1906 nous vient d'Engelport le Frère convers, Adolphe Hentzienne, et quelques mois plus tard, fin de novembre, le F. Joseph Gérard. Ce dernier, à cause de son ignorance de la langue allemande, était allé faire son noviciat au Bestin, après entente avec le R. P. Lemius, provincial. Ce Frère arrivait à propos pour remplacer l'excellent F. Möller, qu'une obédience envoyait au Basutoland. Il était ici depuis sept années et remplissait les fonctions de cuisinier et de portier. Il fut toujours pour la communauté un modèle de piété et de régularité, un vrai religieux. Dieu devait, comme pour Abraham, se contenter de son sacrifice. Il contracta sur le bateau qui le conduisait en Afrique le germe d'une fièvre qui devint mortelle quelques mois après son arrivée à la préfecture du Basutoland. Il mourait le 19 mars, regretté et pleuré par toute la communauté de Roma et surtout par le vénéré préfet apostolique, aujourd'hui Mgr Cénez, qui avait de suite reconnu son mérite et ses vertus, et fondait sur lui de réelles espérances.

Le 2 février 1908, arrivée du F. Joseph Mertz. Il venait de prononcer ses premiers vœux, mais n'était pas un inconnu à Saint-Ulrich. Il y avait passé quelque temps comme postulant avant de faire son service militaire. Il remplaça à la basse-cour et au jardin notre cher et bon F. Braun, envoyé à la nouvelle fondation de Strasbourg. Depuis douze années, ce Frère était avec nous, travaillant autant que sa faible santé le lui permettait, mais avec toute sa meilleure bonne volonté, aussi je lui redis notre sincère reconnaissance.

En 1909, le 18 février, le R. P. Landsberg vient renforcer le nombre de nos missionnaires. Il ne demeure au milieu de nous que dix-huit mois et part pour le noviciat de Saint-Gerlach dont il est nommé le supérieur. En même temps que lui, le R. P. Grosse, après un séjour de

10 années à Saint-Ulrich, partait pour la Hollande à la maison de Arnhem.

Heureusement qu'avant ces départs nous était venu de Saint-Nicolas le P. Antoine Dindinger, excellent missionnaire à qui il ne manquait qu'une santé meilleure. Tout récemment l'obéissance l'a envoyé subitement à la maison nouvellement créée de Mayence. Il n'avait passé que 3 ans à Saint-Ulrich.

Ces Pères ont eu comme remplaçants les jeunes Pères Gatter, Nicolaus et Bour, venus de diverses maisons d'Allemagne et dont la bonne santé et les meilleures dispositions nous promettent un actif ministère. Mentionnons enfin le R. P. Metzinger, ancien supérieur du juniorat de Saint-Charles, qui passa ici comme un météore rapide. A peine arrivé, à peine connu, et déjà aimé, il s'enfuyait pour diriger une création nouvelle d'œuvres à Neuss, près de Cologne.

Beaucoup plus tôt, un autre départ avait eu lieu, mais cette fois pour un monde meilleur. Je veux parler du R. P. Bach, de vénérée et sainte mémoire, endormi pieusement du sommeil de la mort le 23 juin 1908. C'est lui qui me reçut, il y a vingt-quatre ans déjà à Saint-Ulrich, qui fut mon premier supérieur, toujours un ami fidèle, aussi c'est avec un attendrissement tout filial que je vais lui consacrer quelques lignes.

Le R. P. Bach naquit à Achen, petit village de la Lorraine allemande, le 1er mai 1831. Il appartenait à une de ces familles lorraines aux fortes convictions religieuses chez lesquelles Dieu, la religion, le devoir, sont au premier rang. Quoi d'étonnant que la Providence fût venue choisir dans ce foyer trois vocations ? Un jeune frère suivit plus tard le R. P. Bach au grand séminaire de Metz. Un autre était entré au noviciat des Frères des Ecoles chrétiennes.

Au collège de Bitsch, où il fit ses premières études, le R. P. Bach comptait comme condisciples deux élèves qui devaient s'élever plus tard aux premières dignités.

Mgr Louis Fleck, coadjuteur du vénéré et saint Mgr Dupont des Loges, et ensuite son successeur, Mgr Karst, protonotaire apostolique, vicaire général sous l'épiscopat de ces évêques. Tous deux conservèrent au R. P. Bach une estime et une amitié fidèles. Ordonné prêtre en 1855, l'abbé Bach devint vicaire de Sarralbe, puis curé de Spichern, où eut lieu la première bataille de 1870. Six ans plus tard, il allait frapper à la porte du noviciat des Oblats à Nancy.

A part quelques mois passés en Angleterre durant la guerre franco-allemande, le ministère du R. P. Bach s'exerça constamment en Lorraine, soit qu'il résidât à Nancy, ou à Notre-Dame de Sion, ou à Saint-Ulrich.

C'est le 15 novembre 1880 qu'il arriva ici, en compagnie du bon F. Dreyer.

La maison, complètement abandonnée depuis 12 années, n'offrait que le spectacle de ses ruines. La chapelle du pèlerinage était lamentable. Le R. P. Bach se mit à l'œuvre, fonda la maison, fonda la communauté, lui donna de solides bases de régularité et de travail. Il n'était pas un missionnaire brillant, mais un apôtre infatigable, d'une doctrine sûre en même temps que simple, faisant surtout le bien au confessionnal. Est-il une seule paroisse du diocèse de Metz qu'il n'ait évangélisée ?

Toujours il fut un religieux dans toute la sincérité et l'ampleur de l'expression : rude pour lui-même, le premier à tous les exercices, d'un esprit de pauvreté, porté parfois à l'extrême, d'une humilité rare, d'une obéissance exemplaire, d'une piété qui ne connut aucun fléchissement. Quand, vers la fin de sa vie, ses jambes s'ankylosaient, quels efforts pénibles il savait faire pour se rendre aux exercices, pour s'agenouiller devant le Très Saint Sacrement, pour se tenir debout à l'autel ! Dieu le purifia avant sa mort par une épreuve pénible. Durant deux longues années, le pauvre Père fut cloué sur sa chaise, dans une immobilité complète. Jamais l'ombre d'une plainte, ni même une expression d'impatience ne parut sur ses lèvres.

Il avait eu le privilège de célébrer ses noces d'or sacerdotales quelques années auparavant, c'était le 12 août 1905. Dans sa grande modestie il avait défendu toute réunion, toute solennité. Il fallut agir en secret pour organiser ce jour une petite fête de famille. A dessein le conseil provincial s'était tenu la veille à Saint-Ulrich. Mgr Karst, vicaire général, vint rehausser de sa présence les agapes fraternelles. Les curés du voisinage étaient venus apporter leurs félicitations au vénéré jubilaire. Tout fut simple, mais tout fut beau, cordial et charmant.

Ce fut le 23 juin 1908 que le R. P. Bach rendit sa belle âme à Dieu, dans l'Octave du Saint Sacrement, dont il avait prêché le culte si souvent durant les fêtes de l'Adoration perpétuelle, si solennelle en Lorraine, la veille de la fête de saint Jean-Baptiste, précurseur du Christ, dont il fut aussi l'envoyé ; l'avant-veille de la fête du Sacré Cœur, qui était sa grande dévotion.

De très nombreux prêtres, des archiprêtres de la contrée, des délégués des diverses maisons religieuses du diocèse, franciscains, rédemptoristes, honorèrent ses funérailles, qui furent présidées par M. le chanoine Erman, secrétaire général de l'évêché.

Son corps repose dans notre petit cimetière à l'ombre de notre sanctuaire, auprès des restes du R. P. Mauss, qui fut son premier et fidèle compagnon de mission.

Nos travaux.

Dans des rapports précédents j'ai parlé du genre de nos labeurs apostoliques : rarement ce sont de grandes missions comme en France et en Allemagne. Au diocèse de Metz, les fêtes de l'Adoration perpétuelle sont célébrées avec une splendeur peu commune. Elles durent trois jours, toute la paroisse est en fête et en prières. Beaucoup de paroissiens communient les trois jours ; toujours ces fêtes

sont précédées de cinq, huit, quinze jours de prédications. Ainsi, de cinq en cinq ans, chaque paroisse se renouvelle chrétiennement. Mais comme ces fêtes n'ont pas d'arrêt, été et hiver il nous faut être sur la brèche. Les communautés religieuses sont nombreuses, et il en est comme celles de Peltre, de Saint-Jean de Bassel, dont nous prêchons toutes les diverses retraites de pensionnat, de noviciat, des supérieures, et les grandes retraites d'automne.

Quelquefois, mais rarement, nos Pères allemands vont prêter leur concours aux autres maisons d'Allemagne, et plus rarement encore les Pères de langue française passent la frontière de Belgique ou de France pour aller porter la parole divine sur un autre terrain. Quand, comme celui qui écrit ces lignes, on évangélise le même diocèse depuis bientôt un quart de siècle, ces sorties sont vraiment des jours de repos et de vacance.

Dans 324 paroisses du diocèse, la prédication se fait en langue allemande; dans 261 en langue française.

Enfin il y a 45 paroisses, toutes paroisses de ville ou de centres industriels qui sont mixtes et où il faut prêcher dans les deux langues. Ces chiffres montrent comme il est urgent et indispensable de préparer pour la maison de Saint-Ulrich des Pères aptes à parler en langue française. D'autant plus que dans beaucoup de paroisses, de communautés religieuses, de pensionnats, vu l'émigration, on nous demande un Père qui puisse prêcher simultanément en français et en allemand. *Caveant consules.*



Nous avons à desservir le sanctuaire de Saint-Ulrich, pèlerinage qui a près d'un millier d'années d'existence.

Les pèlerins sont de plus en plus nombreux, nos deux grandes fêtes des 4 et 16 juillet, fêtes de saint Ulrich et de Notre-Dame du Mont-Carmel attirent un concours immense

de pèlerins; la chapelle suffit à peine pour contenir ceux qui se confessent et communient : six Pères sont employés à ce ministère toute la matinée. Les offices solennels et les prédications se font en plein air.

En juillet 1909 ces fêtes revêtirent un éclat extraordinaire. Mgr Cénez, enfant de la Lorraine, qui était venu passer au milieu de nous les mois qui précédèrent son sacre, voulut bien chanter la messe pontificalement le 4 juillet, et le 16 présider la fête. Soixante-dix prêtres l'entouraient.

Ces jours firent époque, et on aime de temps en temps au pays à en rappeler le souvenir. Nos *Missions* ont donné la description de cette belle journée du 1er mai 1909, où eut lieu à la cathédrale de Metz le sacre de Mgr Cénez par Sa Grandeur Mgr Dontenwill, assisté de Mgr Schrod, de Trèves, et de Mgr Breynat.

Ce compte rendu était tiré du journal *Le Lorrain* et dû à la plume si appréciée de M. le chanoine Collin.

Mgr Benzler, évêque de Metz, se trouvant alors souffrant, pria le nouveau vicaire apostolique de le remplacer pour sa tournée de confirmation. Mgr Cénez accepta ce qu'il regardait comme un devoir de reconnaissance; partout il fut reçu avec ravissement et allégresse qui se traduisirent par une générosité marquée.

Nos retraites annuelles ont été prêchées régulièrement dans le cours de ces six années : d'abord par le remplaçant du R. P. Yungbluth, que la mort venait de frapper quelques jours avant sa venue au milieu de nous, et d'autres Pères.

Le bon P. Isler, de Saint-Charles, et le R. P. X., prêchèrent nos deux dernières retraites. Je dis dernières, car le R. P. Kassiepe, provincial, vient d'inaugurer des retraites générales pour tous les Pères de la province, lesquelles ont lieu à Maria Engelport, et c'est là que se rendent désormais nos Pères, soit en février, soit en juillet, époque où ont lieu ces exercices.

***

Quatre Frères convers s'occupent de nos travaux manuels.

Le F. Schmalz a la charge de la chapelle, de la sacristie, du jardin, des courses à la ville de Sarrebourg.

Au mois de juin dernier, nous avons célébré ses noces d'argent de résidence à Saint-Ulrich. Si ses cheveux ont blanchi, il n'a rien perdu de ses forces, et sa voix a conservé son ampleur et sa sonorité. C'est lui qui chaque dimanche dirige le chant à nos offices.

Le F. Hentzienne est cuisinier et portier ; il remplit ces deux fonctions avec conscience. Il est chargé en même temps de notre petit magasin d'objets de piété.

Au F. Gérard est confié le réfectoire, la cave, la propreté des chambres, de la maison, le blanchissage du linge. C'est beaucoup, néanmoins ce bon Frère sait faire face à toutes ces fonctions, et grâce à ses mains diligentes une propreté remarquable règne dans toute la maison et à la lingerie.

Le F. Mertz est second jardinier et a toute la basse-cour, vache, poules, lapins, chien, etc., confiée à sa garde et à ses soins.

Que ces excellents Frères soient remerciés de tout leur dévouement !



Saint-Ulrich est un lieu charmant en été. Frais ombrages, air pur, montagnes des Vosges, qui élèvent non loin de nous leurs cimes vertes et élancées. Aussi chaque année quelques visiteurs nous arrivent.

De Rome ce furent les RR. PP. Dozois et Scharsch, qui passèrent ici le mois de juillet 1903. L'an dernier, le 25 août, c'est vous, Monseigneur, qui, en quittant l'Alsace, votre pays d'origine, nous fîtes votre première visite de supérieur général. Nous nous souvenons avec plaisir de ces beaux

jours passés en votre compagnie et de la fête de saint Augustin qu'il nous fut donné de célébrer solennellement et filialement.

Votre visite a fait un bien réel à la communauté. Puisse la Providence la renouveler encore !

C'est sur ce souhait que je termine mon rapport, en vous priant de nous bénir et de recevoir l'hommage de nos très respectueux et affectueux sentiments en Notre-Seigneur et en Marie Immaculée.

C. Léglise, *O. M. I.*

Maison de Saint-Charles.

(*Suite du Rapport publié, nos de décembre 1911, p. 374, juin 1911, p. 190, et septembre 1911, p. 311.*)

III. — De ceux qui ont bien mérité de Saint-Charles.

Ab effectu ad causam, disent avec raison les philosophes ; des effets on remonte aux causes, et la vue d'une œuvre fait penser à l'ouvrier. Il est donc tout naturel, c'est même, on le comprendra, un devoir de justice, qu'après avoir esquissé aux lecteurs des Missions l'œuvre qui s'appelle le Juniorat de Saint-Charles, nous leur en présentions aussi l'ouvrier, ou, si l'on veut, *les ouvriers*.

Nous disons : l'ouvrier. Car, pour être très court, il nous suffirait de dire ici avec le Psalmiste : *A Domino factum est istud*. Oui, Saint-Charles, ce magnifique juniorat de la belle province d'Allemagne, est en première ligne l'œuvre du bon Dieu. Son histoire tout entière lui donne une place d'honneur parmi ces innombrables faits qui permettent de toucher comme du doigt l'action à la fois douce et forte de

la divine Providence dans la marche des événements et nous montrent comment cette Providence sait admirablement tirer d'un grand mal un bien pour le moins proportionné ; car il restera toujours vrai que la fondation du juniorat de Heer, lequel devint ensuite le juniorat de Saint-Charles, a été occasionnée par la persécution religieuse en France. Donc, au bon Dieu la gloire, *ipsi gloria !* *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.*

Mais qui l'ignore? Dieu, cause première, auteur principal de tous les biens, se sert ordinairement des hommes comme d'autant d'instruments pour l'exécution de ses desseins ici-bas. Or, ils sont bien nombreux ceux qui furent ses instruments, *les hommes de sa droite,* dans l'œuvre de Saint-Charles, c'est-à-dire ceux qui, par leur travail personnel, ou par leurs encouragements, ou par leur bienfaisance, ou par leur sympathie, ou de n'importe quelle autre manière, ont contribué à l'admirable développement de notre juniorat ; en d'autres termes, tous ceux qui ont bien mérité de cette chère maison. Ce sont précisément ces *bene meriti* que nous devons passer en revue dans cette troisième partie de notre rapport.

Pour ne pas nous perdre dans la foule et ne faire tort à aucun en l'oubliant, nous les réunirons en quatre groupes différents : 1° les Supérieurs de tout rang ; 2° les Pères professeurs ; 3° les Frères convers ; 4° les étrangers.

1. Les Supérieurs.

a) Les Supérieurs locaux. — Parlons d'abord de ceux des Supérieurs qui furent le plus immédiatement à l'œuvre pendant la période des 25 premières années, c'est-à-dire des supérieurs locaux ou directeurs du juniorat. Il y en eut quatre. Voici sur chacun d'eux quelques détails que nous empruntons au *Codex historicus* et à la *Maria Immaculata.*

1° *Le R. P. Léon Legrand.* — Le premier en date est l'inoubliable P. Legrand. Ce Père, des voix autorisées l'ont dit maintes fois, doit être considéré comme le fondateur, créateur et organisateur de Saint-Charles. Homme intelligent, aux vues larges, à la volonté forte et courageuse, au cœur dévoué, religieux modèle et profondément pieux, il fut vraiment dans les mains de Dieu un digne instrument, apte à réaliser de grandes choses. En 1884, il avait succédé au bon P. Rousseau comme supérieur de la maison du Sacré-Cœur à Heer. Au mois de mars de l'année suivante, quand on acquit la propriété de Ravensbosch, il signa, avec le R. P. Voirin, provincial du Nord, et le R. P. Brulé, l'acte d'achat comme copropriétaire ; puis, au mois d'octobre 1885, il conduisit et installa la communauté de Heer dans sa nouvelle demeure, qui s'appelait Saint-Charles. Nous avons vu précédemment (*Missions,* déc. 1910, p. 377) en quel état précaire il trouva la maison ; mais, actif comme il était, il eut vite mis ordre à tout : l'aménagement était achevé au bout de quelques mois.

A cette époque, le lecteur peut s'en rappeler (*Missions, ibid.*), l'aile droite était moins longue que maintenant et n'avait qu'un étage. Or, le nombre des élèves ne cessant d'augmenter, on agrandit cette aile en 1888, vers le nord, de manière à avoir trois nouvelles salles de classe au rez-de-chaussée et au 1er étage un dortoir, qui est la grande étude actuelle. L'espace ainsi gagné ne tardant pas à devenir insuffisant, le supérieur résolut d'élever l'aile droite d'un second étage, ce qui eut lieu en 1890 ; il fit construire en même temps, à l'extrémité sud, un nouveau réfectoire beaucoup plus spacieux, avec deux étages supérieurs pour le logement des Pères, en sorte que toute l'aile droite, telle que nous la voyons aujourd'hui, avec ses grandes divisions intérieures, est l'œuvre du R. P. Legrand.

En 1891 et 1892, il fit exécuter d'autres travaux, dans le but de rendre le train de maison moins dispendieux et plus indépendant des étrangers ; il s'agissait d'installer, dans

des constructions basses, à l'ouest de la maison d'habitation, un moulin, une buanderie pourvue de différentes machines, une dynamo pour l'éclairage électrique et un moteur à vapeur ayant pour fonction la mise en activité des machines. En 1895 il fit donner à l'extrémité sud de l'aile gauche la hauteur et les proportions actuelles, comprenant un rez-de-chaussée et deux étages, tout comme la partie correspondante de l'aile droite; là devaient se trouver les ateliers des Frères convers, tels que menuiserie, imprimerie, reliure, cordonnerie, couture, etc., de plus leur salle de lecture, la salle des exercices pour toute la communauté et quelques autres pièces, lesquelles devinrent, en ce qui concerne le rez-de-chaussée et le premier étage, la salle du théâtre d'aujourd'hui (V. *Missions,* déc. 1910, p. 383). A l'ouest de ce nouveau grand bâtiment, on en construisit un autre plus petit destiné à recevoir un nouveau moteur à vapeur avec générateur plus fort et volant plus lourd. Tout cela c'était, pour nous servir de l'expression originale du R. P. Legrand lui-même, autant de coups d'épaule, de vraies poussées de géant, que du reste le bon Dieu semblait l'inviter à donner : « *Dilata locum tentorii tui* » (Isai., LIV, v. 2), élargis ta maison, fais de la place pour ces enfants qu'il me plaît de t'envoyer en nombre toujours croissant, *filii multi.*

Cependant ce ne fut pas seulement pour le développement matériel qu'il déploya une activité infatigable; il eut plus encore à cœur de promouvoir le bien spirituel — intellectuel et moral — du juniorat, employant dans ce but tous les moyens et y consacrant toutes les ressources possibles. Là également il révéla en lui le maître, l'homme pratique qui sait se plier aux circonstances. C'est ainsi que pour l'enseignement des sciences et des lettres il adopta franchement la méthode allemande, si différente de ce qui s'était pratiqué jusque-là dans nos juniorats. En 1888 on fit une première modification qui consistait à faire faire les études en six ans, à diviser par suite les élèves en six cours, à diminuer la

durée des classes et à en augmenter le nombre pour les élèves des trois cours inférieurs. En 1891 on introduisit un changement plus radical encore, car il amena la mise en vigueur de tout le système actuel, au moins dans ses lignes principales, tel que nous l'avons décrit dans la seconde partie de notre rapport (*Missions,* juin 1911, p. 196-200). C'est encore sous le R. P. Legrand que l'on commença à monter le cabinet de physique ; les premiers instruments arrivèrent en 1890, et presque tous ceux dont notre collection se compose aujourd'hui datent de son temps.

Pour procurer à nos enfants des délassements plus propres à les remettre des fatigues de l'année scolaire, il décida, dès 1888, de leur faire passer au moins une partie des grandes vacances chez eux, et cela après trois années de séjour dans l'établissement ; c'était un essai, mettons même une innovation qui rompait elle aussi avec le passé, mais de laquelle, grâce à Dieu, ni lui, ni ses successeurs, n'eurent à revenir dans la suite (Cf. *Missions*, sept. 1911, p. 324). Puis, pour entretenir parmi eux la vie, l'entrain, la bonne gaieté, il favorisa de tout son pouvoir la musique, le chant, les belles séances théâtrales, les grandes excursions, etc.

Enfin, il avait l'œil et la pensée à tout. Il s'entendait à enthousiasmer les junioristes pour leur vocation et à leur faire aimer notre famille religieuse ; mais aussi, il veillait à ce qu'ils fussent formés à ce bon esprit, à cette piété solide, à ces mâles vertus qui conviennent à des futurs Oblats missionnaires, et qu'il leur faisait puiser principalement dans la dévotion au Sacré Cœur et dans la communion fréquente. D'une main ferme, qui inspirait une crainte salutaire, mais sous laquelle on sentait l'affection d'un père bien intentionné, il faisait régner la discipline et le bon ordre parmi son jeune monde, ne lui épargnant ni exhortations, ni avis, ni remontrances ; et, comme a écrit quelqu'un, ces aliments spirituels, toujours servis dans la belle langue de Bossuet et de Fénelon, étaient sou-

vent assaisonnés d'un sel gaulois très piquant, mais non moins salubre (Cf. *Maria Immaculata*, oct. et nov. 1910).

Parmi les nombreuses occupations que lui créait l'œuvre toujours progressive du juniorat, le R. P. Legrand trouva le loisir de se livrer fréquemment au ministère de la parole divine, de donner, tantôt en Belgique, tantôt en France, des retraites, des triduums, des octaves, des neuvaines, voire des stations quadragésimales, et d'autres travaux qui lui fournissaient l'occasion de faire connaître son œuvre au dehors et d'y intéresser des âmes zélées. Mais il lui importait par-dessus tout d'atteindre ces mêmes résultats en Allemagne, pays d'origine des junioristes de Saint-Charles, c'est-à-dire d'y faire connaître toujours davantage et le juniorat, et la Congrégation entière, et les missions qui lui étaient confiées dans les différentes parties du monde. Un des moyens de propagande les plus efficaces sous ce rapport serait, pensait-il, une publication mensuelle dans le genre de nos *Petites Annales* ; et ce fut précisément la *Maria Immaculata*, fondée au mois d'oct. 1893, à Saint-Charles même, où la rédaction siégea jusqu'à son transfert au scolasticat de Hünfeld en 1897. Quelques mois après — mai 1894 — les rédacteurs de la *Maria Immaculata* fondèrent le *Missionsverein*. C'est une association pieuse approuvée par Léon XIII ; elle a également son centre à Hünfeld, et est devenue d'une extrême importance pour la province d'Allemagne et pour toutes nos missions : car les membres, qui dépassent aujourd'hui le chiffre de 50.000, s'engagent à prier chaque jour pour nos œuvres et à verser chacun la modeste cotisation annuelle de 50 cent., ce qui amène pour tous à la fin de chaque année la somme ronde de 25.000 fr. (Cf. *Maria Immaculata*, juill. 1910).

Pour la province d'Allemagne, disions-nous. En effet, l'établissement de la Congrégation des Oblats dans ce vaste empire, tel fut après tout le grand but, le but principal que poursuivait le R. P. Legrand de concert avec ses fidèles collaborateurs, et qui, étant donné le grandiose

développement du juniorat, finirait par s'imposer comme une nécessité dans un avenir plus ou moins rapproché. Les négociations, pour en arriver là, étaient ouvertes dès 1891. Ce n'est pas ici le lieu de montrer par quelles voies, nous allions dire par quels longs détours, il fallut les mener à cause de la situation politique d'alors, ni de relater tous les voyages et toutes les démarches que fit le premier supérieur de Saint-Charles pour leur heureux aboutissement. Qu'il nous suffise de constater que la fondation de la province d'Allemagne, effectuée en 1895, fut en partie son œuvre : ce dont cette province et la Congrégation entière lui sauront toujours gré (Cf. *Maria Immaculata, ibid.*).

Presque tous ses projets avaient été mis à exécution quand l'obéissance, qui demande souvent de grands sacrifices, l'appela à un autre poste ; c'était au mois de juin 1896, dans la douzième année de son supériorat, en comptant l'année de Heer. Il accepta le sacrifice généreusement, imitant le preux officier de marine, le capitaine désintéressé, qui, heureux de voir son navire rendu en bon état au port, le quitte d'un cœur soumis et tranquille quand l'officier supérieur lui fait signe à cette fin. Et en vérité, le R. P. Legrand, en habile et bon capitaine, avait conduit le navire de Saint-Charles au port de la prospérité ; il l'avait fait arriver à un point qui lui permettait d'être content. Pourtant, nous dit ici la chronique, lui, cet homme à l'âme si forte et d'une énergie de fer, réussit mal à cacher son émotion, lorsque, le matin du 25 juin, accompagné de la communauté de ses bien-aimés junioristes, il se dirigea pour la dernière fois vers la gare de Fauquemont. C'est qu'un jour, remerciant ces mêmes junioristes de leurs souhaits de bonne fête, il leur avait dit cette mémorable parole, qui est tout à son honneur : « Si vous pouviez ouvrir mon cœur, vous y verriez le nom de Saint-Charles. » Et maintenant il fallait s'en séparer !

Or, que le nom de cette chère maison fût vraiment gravé

en caractères indélébiles dans le cœur du R. P. Legrand, celui-ci nous l'a prouvé lui-même, en la revoyant plusieurs fois dans la suite. Quelques mots encore à ce sujet. — 1° Au mois de juin 1898, il nous surprit agréablement en venant avec le R. Père Supérieur et deux Pères de Liège, où il desservait alors comme premier chapelain la belle église Saint-Lambert. — 2° Le 2 janvier de l'année suivante, la communauté étant déjà réunie au réfectoire pour le repas de midi, nous vîmes tout à coup la porte de la salle s'ouvrir large et livrer passage à notre Père Legrand. On croirait entendre encore les applaudissements frénétiques et interminables que son apparition soudaine provoqua. En son honneur la promenade de règle fut remplacée par une gracieuse petite séance improvisée. Ce n'était, disait le Rév. Père Supérieur, en nous le présentant et en le faisant acclamer comme l'auteur de toutes les magnificences que nous admirions à Saint-Charles, ce n'était qu'un faible témoignage de notre reconnaissance envers lui. De son côté, le bien-aimé visiteur remercia en quelques mots venus du cœur, avouant que la charmante heure qu'on venait de lui faire passer lui avait vivement rappelé les mille douces jouissances autrefois goûtées ici par lui. — 3° Au mois de mai de la même année 1899, il voulut, par une délicate attention, nous faire une troisième visite en compagnie du R. P. Mac-Intyre, avant de se rendre à Saint-Thomas de Jersey dont il devenait le supérieur pour une douzaine d'années. Lorsqu'en juin 1904, il célébra là-bas son premier jubilé ou noces d'argent de prêtrise, la communauté de Saint-Charles s'y associa de la manière qui lui fut possible. C'était trop modeste à notre gré ; mais nous allions pouvoir nous dédommager. — Car : 4° le mois suivant, à l'occasion d'un voyage sur le continent, le jubilaire lui-même reparut au milieu de nous. Alors nous lui fîmes une fête en règle, conformément au grand cérémonial de Saint-Charles, avec joyeuse excursion au Rotsparc de Fauquemont. Dans sa belle réponse au toast que le

Rév. Père Supérieur lui porta pendant le dîner, il se dit heureux d'avoir pu voir de ses yeux ce qui s'était fait ici depuis son départ, c'est-à-dire depuis huit ans; la réalité, ajoutait-il, dépassait ce que d'autres lui en avaient rapporté. Puis, aux applaudissements de toute la communauté, il exprima le désir le plus sincère que Saint-Charles se maintînt constamment dans le même état de prospérité, afin de rester la source abondante où s'alimente la jeune et florissante province d'Allemagne. — 5° Notre retraite annuelle (octobre 1904) nous le ramena encore, car il avait accepté de la prêcher; et grande fut la joie, profonde l'édification que ses excellentes conférences causèrent à ses auditeurs, pour la plupart ses anciens junioristes. — 6° Sa dernière visite, celle dont nous ne devions pas être privés, il nous la fit au mois de juillet 1910, lors des fêtes jubilaires de la maison. Ces fêtes ayant été suffisamment décrites dans les *Missions* (sept. 1910, p. 283-287) et dans la *Maria Immaculata* (août 1910), nous nous en tiendrons à ce seul souvenir en ce qui concerne le R. P. Legrand.

Il y a environ vingt-deux ans (août 1890), une fête d'un autre genre réunissait dans la grande salle de Saint-Gerlach les membres de nos trois communautés du Limbourg, junioristes, novices et scolastiques. Après un brillant discours que Sa Grandeur, Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, alors le P. Langevin, prononça vers la fin du dîner, et qui lui valut des applaudissements enthousiastes, le R. P. Legrand demanda, lui aussi, la parole : « Je bois à l'avenir », dit-il; et ce fut tout son toast. En la mémorable journée du 21 juillet 1910, en laquelle 43 prêtres Oblats d'Allemagne, de Hollande, de Belgique, de France et de Jersey, se trouvèrent réunis au grand réfectoire de Saint-Charles, autour de leur Révérendissime Général, Mgr Dontenwill, avec 28 Frères convers et 200 junioristes, le même P. Legrand vit cet avenir devenu présent, mais un présent parfait, tel sans doute qu'il l'avait rêvé jadis; et alors il acheva son toast par ces

paroles bien dignes de lui : « Je bois au plus-que-parfait de Saint-Charles. »

Eh bien ! que ce plus-que-parfait devienne à son tour une réalité présente, jamais, néanmoins, il ne saurait faire oublier celui qui en a posé les fondements dans le passé. Car son œuvre, visiblement bénie de Dieu, a produit des fruits trop beaux et trop durables ; il est de ceux à qui l'on peut appliquer le mot de nos saints Livres : *Laudent eum opera ejus*. Et s'il pouvait, lui aussi, ouvrir les centaines de cœurs qu'il a formés comme supérieur de Saint-Charles, il y lirait également un nom écrit en lettres ineffaçables : le sien.

2° *Le R. P. Nicolas Ravaux.* — Son successeur dans le juniorat fut son aide assidu, son *alter ego* pour le dévoûment à l'œuvre : j'ai nommé le R. P. Nicolas Ravaux, que connaissent fort bien beaucoup de lecteurs des *Missions*.

Ce Père, originaire de la Lorraine et ancien junioriste de N.-D. de Sion, avait été professeur à Heer depuis une année, quand le juniorat passa de là-bas à Ravensbosch ; il fut donc un des premiers professeurs de Saint-Charles, et resta jusqu'en 1888, enseignant surtout l'allemand. Or, durant ce laps de temps, il fit plusieurs voyages qui devaient avoir les plus heureuses conséquences pour l'œuvre du juniorat, et qui méritent d'être signalés ici. Nous laisserons parler le R. P. Legrand lui-même, chroniqueur de cette époque.

Donc, vers la fin du mois d'août 1887, le R. P. Ravaux fut envoyé à Trèves pour assister au congrès des œuvres catholiques et tâcher d'intéresser à nos œuvres quelques éminents catholiques de l'Allemagne. Il s'acquitta de cette importante mission avec beaucoup de zèle et d'intelligence, et obtint les plus précieux encouragements de NN. SS. de Trèves et de Luxembourg. A force de démarches il parvint même à s'introduire auprès de son Excellence M. de Windhorst, et lui parla avec tant de chaleur et de

conviction que l'illustre orateur et chef du Centre se décida à recommander à la bienveillance des catholiques allemands les œuvres de notre Congrégation, notamment le juniorat de Saint-Charles.

Au commencement de janvier 1888, le Père se rendit au nom de son supérieur auprès de Mgr l'archevêque de Cologne, pour lui demander une lettre d'approbation, l'autorisation nécessaire pour faire des sermons de charité et des quêtes dans son diocèse en faveur de notre juniorat. Monseigneur, après avoir lu attentivement les lettres de recommandation données précédemment par NN. SS. de Trèves et de Ruremonde, accorda l'autorisation demandée, et même voulut bien, par quelques lignes écrites de sa main, recommander l'œuvre du juniorat à la charité de ses diocésains.

Le 4 mars de la même année le R. P. Ravaux retourna à Cologne pour donner, dans le même but, une conférence devant le *Volksverein* (célèbre association populaire). C'était pour la première fois qu'un Oblat de Marie Immaculée allait parler devant un public allemand, en Allemagne même. La conférence fut écoutée avec une très grande attention et publiée ensuite sommairement par plusieurs journaux; l'orateur reçut les félicitations du président de l'assemblée, M. Meisser, et de M. Benger, alors vicaire de la cathédrale et maintenant curé de la paroisse de Quadrath, ami fidèle et dévoué, qui appelle souvent les nôtres pour le saint ministère. Le lendemain, 5 mars, le Père fit une seconde conférence dans une réunion de quelques notabilités.

Enfin, à partir de là jusqu'au mois de juin, il donna, soit dans les villes soit dans les paroisses rurales du diocèse de Cologne, toute une série de sermons de charité. Et c'est ainsi que ce bon Père, plusieurs années avant la fondation de la *Maria Immaculata,* contribua à faire connaître l'œuvre du juniorat en Allemagne, au moins dans l'immense province rhénane, qui forme une des parties choisies de l'empire ;

c'est ainsi qu'il gagna à notre chère famille de nombreuses et très utiles sympathies, et recueillit, Dieu aidant, d'abondantes ressources. Comme s'exprime un autre chroniqueur, « dans ce sens il fut avec le R. P. Legrand un des créateurs de Saint-Charles. Car, pendant que celui-ci fondait, bâtissait, faisait grandir le juniorat, le R. P. Ravaux, lui, l'ouvrier, nous allions dire le *coureur* infatigable, faisait venir l'eau au moulin, lui, le batailleur intrépide au service de la bonne cause, procurait le nerf de la guerre à son chef. »

Cela étant, son changement éventuel de résidence ne pouvait avoir que le caractère d'une vraie perte, d'un dur sacrifice pour la communauté de Saint-Charles. Or, ce sacrifice lui fut imposé au mois de septembre 1888. Cette année, l'ancien scolasticat d'Autun, installé en Irlande depuis les expulsions de France (1880), fut transféré au couvent des Pères Franciscains à Bleyerheide, au sud du Limbourg, à deux pas de la frontière allemande. La chapelle du couvent était une chapelle publique, et réclamait un desservant qui connût bien l'allemand pour pouvoir confesser et prêcher. Le R. P. Ravaux réunissant seul alors les conditions exigées, le T. R. Père Général lui donna son obédience pour le nouveau scolasticat. « C'est avec peine, écrit de nouveau le R. P. Legrand au *Codex historicus*, que nous avons vu partir ce cher confrère. Pendant plus de quatre ans il s'était complètement dévoué à l'œuvre du juniorat ; sa piété, sa connaissance de la langue allemande lui avaient permis de rendre au juniorat les plus grands services et de faire à nos enfants un bien qui sera durable. Le bon Dieu nous l'enlève ; que sa sainte volonté soit faite. » Le Père quitta Saint-Charles le 19 septembre 1888 pour se rendre à son nouveau poste, « accompagné, ajoute le même chroniqueur, de nos meilleurs souhaits ».

Ces souhaits ne furent pas stériles. Car là-bas, à Bleyerheide, au centre d'une population toute catholique et pratiquante, il exerça un ministère aussi fructueux qu'absor-

bant, et il s'y livrait avec un vrai zèle d'apôtre, avec une ardeur toute juvénile (1). On se pressait en rangs serrés autour de son confessionnal, on accourait en foule à ses instructions bien composées et bien à la portée du peuple croyant ; il était aimé et bien vu de tous, tant du clergé des alentours que des simples fidèles, dont beaucoup, même après vingt ans, se souviennent encore parfaitement du *Père Recteur*, comme on l'appelait.

Du reste, son séjour à Bleyerheide ne fut pas un temps entièrement perdu pour le juniorat. Il donna plusieurs sermons et fit plusieurs sorties au profit de l'œuvre; parfois aussi il put diriger ses pas vers Saint-Charles soit pour y prêcher aux enfants ou les confesser, soit pour assister aux fêtes de la maison, auxquelles sa présence apportait toujours un surcroît de charmes et de bonheur. Mais le bonheur à Ravensbosch fut extrême, lorsque, le scolasticat ayant dû quitter Bleyerheide pour aller s'établir à Liège, et les Pères Franciscains rentrant en possession de leur couvent et de leur chapelle, l'administration générale voulut bien rendre le R. P. Ravaux à sa première communauté. Il y retourna le 22 octobre 1891, après trois années d'absence, prêt à se dévouer de nouveau pour le juniorat.

Et il le fera avec la même activité, avec la même générosité que précédemment, bien que sur un autre terrain que celui de l'enseignement; car désormais il sera missionnaire dans toute la force du terme. C'est lui qui partagea avec les Pères Loos et A. Hess l'honneur de prêcher, pendant le carême de 1893, la première grande mission que les Pères Oblats aient donnée en Allemagne; c'était à Sinzig-sur-Ahr, diocèse de Trèves : un fait que le bon vieux curé était fier de rappeler à tous les Pères qui passaient chez lui plus tard.

D'après le *Codex historicus* cette première mission fut

(1) Le R. P. Ravaux était dans sa 30e année, quand il fut envoyé au scolasticat de Saint-François. Aujourd'hui il est l'Oblat le plus ancien d'âge et de profession de la province d'Allemagne.

bientôt suivie d'une autre en 1893, de cinq en 1894, de deux et d'un retour en 1895. Le R. P. Ravaux les donna toutes, avec un ou deux confrères, dans les diocèses de Trèves, de Cologne et de Paderborn; généralement elles étaient fort belles, avaient les résultats les plus consolants et faisaient avantageusement connaître la Congrégation.

Cependant une autre mission également noble, également digne aussi d'un cœur qui ne demande qu'à s'immoler pour la gloire de Dieu et le bien d'âmes privilégiées, attendait le R. P. Ravaux. Au milieu de ses labeurs et courses apostoliques, l'autorité supérieure vint le chercher pour lui donner la succession du R. P. Legrand comme directeur du juniorat de Saint-Charles. Après un intérim de cinq jours il entra définitivement en charge le mardi 30 juin 1896, donc sous l'égide du Sacré Cœur, devant lequel la communauté se réunit le soir pour une bénédiction solennelle. Les mérites aussi bien que les talents du nouveau supérieur, — si du moins il est permis de parler de mérites dans ces cas — les services insignes qu'il avait rendus jusque-là, bref tout ce que la maison lui devait semblait l'avoir désigné naturellement pour le poste, et sa nomination fut accueillie avec joie par tous.

Marchant sur les traces de son prédécesseur, il promut le développement ultérieur de la maison sous tout le rapport *matériel*. Car, pour ne rappeler que les points principaux, c'est sous lui que l'on fit le grand travail de consolidation de l'aile droite (*Missions*, déc. 1910, p. 382), — sous lui que l'on fit l'acquisition des premières terres (*ibid.*, p. 378), — sous lui que l'on commença la construction de la chapelle et qu'eut lieu la pose de la première pierre (*ibid.*, p. 389). Il eut l'honneur et la joie de présider cette cérémonie et sut en faire une magnifique solennité, un des plus beaux événements dans l'histoire de Saint-Charles, donnant à la fin un de ces saisissants et chaleureux sermons de circonstance dont il avait le secret.

Au point de vue *spirituel* ensuite. Ici également nous ne

voulons toucher qu'un des points les plus saillants et résumer seulement ce que la chronique en rapporte très au long. *Alius quidem sic, alius vero sic,* dit l'Apôtre. A sa manière donc, le R. P. Ravaux s'attachait lui aussi à cultiver dans l'âme de nos enfants la piété, telle qu'elle doit fleurir dans un juniorat : la dévotion au Sacré Cœur, à la sainte Vierge (1), au bon saint Joseph, etc. Véritablement pieux, il tenait lui aussi à la beauté extérieure du service divin, à la splendeur de nos fêtes religieuses, lesquelles furent parfois dans leur ensemble toutes ravissantes. Avec son bon goût, il savait lui aussi apprécier les vraies beautés de la littérature, les beautés des chants sacrés ou profanes et de la musique, les faisant remarquer en temps opportun aux élèves, adressant des félicitations et des encouragements à ceux qui en avaient procuré la jouissance à la communauté. Lui aussi, qui maniait bien la parole et trouvait le chemin du cœur, il s'entendait à charmer notre jeunesse, soit la veille de sa fête ou du nouvel an, soit après les séances théâtrales, soit même au réfectoire, par ses petits discours pleins d'à-propos, nourris de traits intéressants, donnés avec âme et avec l'éloquence d'un orateur. — Et tout cela c'était, sans contredit, travailler dans une bonne mesure à la formation intellectuelle et morale de ses jeunes auditeurs ; c'était donner à ces futurs porteurs de la parole divine d'utiles leçons, les leçons de l'exemple.

Puis, pour unir, lui aussi, l'agréable à l'utile, le R. P. Ravaux, qui unissait dans sa personne le tendre ami de l'enfance au supérieur consciencieux et à l'homme de la règle, octroyait de temps à autre à nos benjamins une de ces faveurs pour lesquelles la jeunesse studieuse du monde entier a un faible et qui provoquent chez elle des explosions de joie et des applaudissements tout spontanés, faisant penser à la gracieuse parole de saint Augustin : *Nuces*

(1) C'est le R. P. Ravaux qui inaugura à Saint-Charles la belle dévotion à Notre-Dame du Perpétuel Secours pratiquée encore aujourd'hui. (V. *Missions*, sept. 1911, p. 316.)

puero demonstrantur, et trahitur, commentaire de celle du poète : *Trahit sua quemque voluptas.* Montrez en un jour de classe la clef des champs au petit étudiant, *et trahitur,* et il accourt pour la prendre à deux mains.

Enfin le R. P. Ravaux eut encore ce trait de ressemblance avec son prédécesseur : souvent il descendait des paisibles hauteurs de Ravensboch pour combattre dans la tumultueuse plaine du monde les combats du Seigneur, en d'autres termes les loisirs que lui laissait l'exercice de sa charge, *otia vitæ,* il les consacrait en partie au ministère de la prédication et des confessions. Ainsi, en laissant de côté nombre de travaux de moindre importance et de moindre durée, le *Codex historicus* marque à son compte, entre les années 1896 et 1899, 9 missions prêchées avec d'autres Pères et 9 retraites, en moyenne 6 grands travaux par an. Or, on le sait, les travaux des missions, avec leurs longues séances au confessionnal, surtout dans les villes et les centres industriels, étaient alors comme aujourd'hui très fatigants, même écrasants. Mais notre P. Ravaux ne se ménageait pas, prêt à aller jusqu'à la mort, *internecionem,* quand il s'agissait du bien des âmes ; il pratiquait à la lettre le dévouement de l'Apôtre, qui joignait courageusement aux soucis des communautés chrétiennes les fatigues de continuelles pérégrinations. De plus, les travaux extérieurs ne laissaient pas de tourner quelque peu à la prospérité du juniorat. Car tandis que le R. P. Ravaux y associait nos bons junioristes en les faisant prier pour leur réussite, ces travaux à leur tour attiraient par leurs mérites les bénédictions du ciel sur l'œuvre ; les anciennes sympathies se maintenaient, de nouvelles se formaient, et il n'est pas douteux que bien des secours ne soient venus de cette source.

Cependant on était arrivé à la mi-juillet 1899, à la fin de l'année scolaire, dont les examens avaient été des plus satisfaisants. Il y avait alors trois ans et trois semaines que le R. P. Ravaux se trouvait à la tête de l'importante

communauté de Saint-Charles ; le temps ordinaire du supériorat, tel que le fixaient nos saintes Règles, était donc passé pour lui. Le Seigneur, qui connaissait son bon et si méritant serviteur, n'avait pas réservé aux habitants de Saint-Charles la joie de le posséder plus longtemps ; il leur enleva donc le R. P. Ravaux pour la seconde fois, et celui-ci, autant religieux sincère et fidèle sujet que digne supérieur, les quitta le 17 juillet 1899, en la petite fête de l'Humilité de la sainte Vierge, dont il était le fervent Oblat. Ayant toujours bien travaillé, il pouvait tranquillement dire avec le grand Apôtre : *Cursum consummavi ;* et quoique, semblable en cela au bien-aimé de l'Ecriture, il eût achevé sa carrière de supérieur avec le temps régulier, qui est un temps relativement court, *consummatus in brevi,* ce que nous en avons fait connaître aux lecteurs des *Missions* autorise suffisamment à ajouter pour lui : *Explevit tempora multa.* Et nous sommes loin d'avoir tout dit ; en particulier nous sommes très loin d'avoir dit tout le bien accompli par lui pendant 14 années (de 1885 à 1899), en faisant la part des trois années de Bleyerheide ; Celui qui seul sait tout a tout inscrit au livre de vie, et au jour des grandes rétributions rien ne sera oublié.

Le cher Père n'aura pas manqué, lui non plus, d'expérimenter qu'il en coûte tout de même de se séparer d'une maison, d'une œuvre de juniorat, pour laquelle on s'est sacrifié, comme lui l'avait fait si généreusement pendant de longues années, les premières et les plus belles de sa vie sacerdotale. Par contre il aura certainement éprouvé une douce consolation en se voyant rendu entièrement à l'œuvre des missions, son œuvre de prédilection, pour laquelle il est si bien outillé. Quant à ceux qu'il laissait ici, dont les cœurs battaient pour lui, et que son départ contrista, ils l'ont accompagné, comme jadis le R. P. Legrand, de leurs souhaits et de leurs prières, qui étaient après tout le meilleur gage de leur reconnaissance et de leur affection : prière au Sacré Cœur de bénir son apôtre dévoué ; prière à

la Vierge Immaculée de protéger son Oblat et de lui obtenir la grâce de faire beaucoup de bien aux âmes vers lesquelles il allait maintenant au nom de l'obéissance.

Du reste il est agréable de constater que la bonne Providence, qui nous l'avait pris si tôt, semble avoir voulu nous dédommager quelque peu en le ramenant de temps en temps dans nos parages. Pour achever ce qui le concerne, notons encore brièvement ce que la chronique de la maison nous apprend à ce sujet. Nous eûmes donc le plaisir spécial de revoir le R. P. Ravaux aux occasions suivantes : 1° Au mois de juin 1900, lors de la consécration de notre chapelle : ayant été le premier à la peine, aux travaux de construction, il ne pouvait manquer aux honneurs. 2° Le 15 mai 1902, lors du conseil provincial qui se tint au noviciat de Saint-Gerlach. Dans l'après-midi de ce jour, il monta à Saint-Charles avec le R. P. Léglise, autre consulteur provincial, ne voulant faire cette fois qu'une courte visite. Mais au moment de repartir, il se trouva en face de nos junioristes qui revenaient de promenade et lui barrèrent impitoyablement le passage. Un bon nombre le connaissaient encore, et tous de faire au cœur de leur bien-aimé supérieur d'autrefois et à celui de son compagnon, une violence si forte que nos deux visiteurs n'y résistèrent pas et consentirent à rester nos hôtes. Il y eut, en signe de joie universelle, un salut extraordinaire, que le R. P. Ravaux dut présider. Au souper ce furent de longues et vives acclamations comme dans les circonstances les plus solennelles. Le lendemain, le R. P. Ravaux dit la messe de communauté, la première fois dans la nouvelle chapelle, et les enfants y chantèrent de tout cœur quelques-uns de ces beaux cantiques qu'il aimait tant. 3° Au mois de février 1903, lors d'un voyage qu'il dut faire à Aix-la-Chapelle pour le saint ministère, il vint nous saluer, nous procurant de nouveau le bonheur de le posséder quelques heures, heures fugitives, sans doute, comme toutes les joies d'ici-bas. 4° Vers la fin de mars 1905, lors d'une retraite qu'il venait de prêcher à Liège. Alors il

prolongea davantage son séjour au milieu de nous, ce qui nous permit de nous acquitter de notre dette de reconnaissance d'une façon plus solennelle. 5° Au mois de mai 1908, lors du chapitre provincial dont il était membre comme délégué de la maison de Saint-Ulrich ; il était déjà venu en 1904 pour le même cas comme consulteur provincial. 6° Au mois d'octobre 1908 il vint nous donner une de ces bonnes retraites annuelles dont il est si prodigue envers d'autres. 7° Enfin, au mois de juillet 1910, lors de nos fêtes jubilaires, où sa place était toute marquée, de même et plus encore qu'à la dédicace de la chapelle.

Puissent ces visites du R. P. Ravaux, second supérieur de Saint-Charles, se renouveler encore à l'avenir, sans même qu'une fête y donne occasion. Car, il le sait, à elles seules déjà ses visites seront autant de fêtes qui feront luire le soleil de la joie dans la communauté, réconfortant les esprits et dilatant les cœurs ; à ce titre elles seront pour nous des bienfaits très appréciables. Et c'est par ces bienfaits, ajoutés à tant d'autres, que celui qui en sera l'auteur continuera à vivre dans notre souvenir comme dans notre affection.

Saint-Charles, 11 février 1912.

Le Chroniqueur de Saint-Charles.

VICARIAT D'ALBERTA-SASKATCHEWAN

Rapport sur la Paroisse de l'Immaculée-Conception à Edmonton,

par le R. P. Louis Culérier, O. M. I.

Longtemps il n'y eut à Edmonton qu'une seule église de mission ou de paroisse, celle de St-Joachim.

Enfin, en 1904, il fallut établir une paroisse distincte, pour les Catholiques du rite ruthène. Cela changeait peu de chose dans l'antique groupe de Catholiques du rite latin. Toutefois, le courant d'immigration qui avait créé le groupement ruthène avait amené une augmentation remarquable dans la population latine, de sorte que l'église St-Joachim, qui avait été suffisante tant à cause de son emplacement qu'à cause de ses dimensions, commença en 1904 à devenir trop étroite.

En outre, les nouveaux venus du rite latin s'étaient choisi leur résidence à trois quarts d'heure de marche de St-Joachim, une seconde église de rite latin s'imposait. Nos Pères firent les démarches nécessaires pour fonder d'abord une chapelle succursale, puis la paroisse de l'Immaculée-Conception. Les Révérends Pères Jean et Hêtu, alors vicaires à St-Joachim, se partagèrent cette besogne durant quelques mois. En 1906 le Rév. P. Hêtu resta seul chargé de la chapelle, tout en continuant à résider à l'ancien presbytère de St-Joachim. L'importance du groupe de catholiques l'obligea peu après à résider au milieu de ses ouailles.

De nouveaux progrès réclamaient un nouvel arrangement.

En 1907, le Rév. P. Lemarchand fut nommé curé de l'Immaculée-Conception. Ses premiers soins furent de faire bâtir un modeste presbytère, puis de persuader aux commissaires d'école de construire un édifice scolaire à proximité de l'église, enfin il engagea la Rév. Mère Provinciale des Fidèles Compagnes de Jésus, à fonder un Couvent, voisin de l'école.

Au début il y eut une trentaine de jeunes enfants à l'école, — alors une construction provisoire en bois ! — Les commissaires contractèrent un emprunt, et élevèrent un édifice en briques, contenant quatre salles de classe. Cet édifice fut prêt en 1909. Le nombre des écoliers monta de trente à cent trente en deux ans. Et récemment, au cours de l'été 1911, le même édifice a été augmenté de quatre nouvelles salles. Le nombre des élèves dépasse deux cents, déjà !

Quant au couvent des Fidèles Compagnes il fut ouvert au mois de janvier 1910.

Voilà, pour l'organisation extérieure.

Passons à l'organisation intérieure.

La population croissante de l'Immaculée-Conception est fort mélangée.

Trois langues principales s'y trouvent représentées. L'anglais domine par le nombre de ses adhérents. Le français embrasse une cinquantaine de familles, soit environ deux cents âmes. L'allemand comptait aussi un groupe de fidèles, pour lesquels, vers 1906-1907, on donnait une fois par mois une instruction en langue allemande. Il y avait donc déjà trois langues vivantes employées à l'église. De loin, cette diversité paraît une nouvelle Pentecôte. Mais sur place, elle multiplie les occupations et les ennuis.

Les paroissiens de langue allemande ont compris l'embarras de cette situation, et vu que la plupart d'entre eux comprenaient l'anglais, ils ont renoncé à l'instruction mensuelle qui leur était donnée en allemand.

Dans le même temps l'élément polonais révélait son existence.

Pour une dizaine de familles polonaises, lesquelles ne comprenaient pas d'anglais du tout et encore moins, si possible, de français, il fallut faire quelque compromis. Le Rév. Père Paul Kulawy vint quatre fois par an pour entendre les confessions, et les instruire.

Mais aussi restaient les fidèles de langue anglaise et ceux de langue française.

A tour de rôle, on prêchait chaque langue et cela fit fort bien l'affaire durant trois ans. Mais le jour vint, où les gens pratiques firent observer : « que plus de trois cents fidèles n'entendaient rien, en fait d'instruction, toute la moitié de l'année. » Cette remarque avait sa valeur. Elle amena un doublement des messes paroissiales.

Il y eut une grand'messe vers 9 h. 30, à laquelle le sermon se donnait en français. Il y eut la grand'messe de 11 h. où on prêchait en anglais.

Ce nouvel arrangement parut plus satisfaisant. Mais, comme toute chose humaine, il est susceptible d'amélioration. Ceux qui doivent venir à la messe de 9 h. 30 proclament qu'ils ont un sacrifice à faire : se lever de bonne heure pour assister à une messe matinale. Ils aspirent à avoir une chapelle à eux où leur langue primera, parce qu'elle sera exclusive.

Ce désir est légitime, autant que respectable le sentiment qui l'inspire, à condition toutefois que sentiment et désir ne soient jamais exclusifs. Et ainsi la paix régnera parmi les catholiques de toute langue et de toute nation de l'Alberta !

Une autre question se pose.

Les Oblats ont rempli le rôle de pionniers depuis soixante ans dans le pays albertain, et ils le feront encore aisément durant un autre demi-siècle.

Il est des localités où d'autres facteurs sont requis. St-Joachim, qui réclamait il y a quinze ans les services

d'un seul prêtre, réclame maintenant les bons services de trois prêtres. La ville d'Edmonton n'est plus une vulgaire bourgade, demi-sauvage, demi-aventurière, assise au bout du monde civilisé, sur les frontières de la barbarie ! (Je parle au sens grec.)

Edmonton d'après le dernier recensement officiel (1911) a une population de 25.000 habitants. On y trouve, de la base au sommet de l'échelle sociale, tout ce que les grandes villes européennes et américaines offrent à l'ouvrier, au commerçant, à l'homme de lettres, au magistrat, au prêtre, au visiteur, au touriste, etc... Bref, le clergé séculier a un rôle à jouer dans cette ville. Dès longtemps, quelques membres du clergé séculier ont paru surpris qu'une paroisse ne leur fût pas encore confiée ! Pauvre humanité !

Il y avait bien un noyau de douze familles sur les confins mêmes de la ville. Mais qui eût voulu exercer le ministère apostolique, dans les circonstances présentes ? Ce sont des religieux, qui ont accepté ce nouveau poste, ni convoité, ni enviable !

Enfin, les Oblats, ne pouvant être partout, ont dû se retirer d'un poste qui, d'un côté, servait à disperser leurs forces, et, d'un autre, les faisait ressembler à des accapareurs. Dans ces conjonctures, la paroisse de l'Immaculée-Conception vient d'être remise à Mgr l'Evêque de Saint-Albert qui l'a confiée à des membres du clergé séculier.

Ce fait a eu déjà de nombreux précédents dans le passé, et dans d'autres diocèses. C'est une nécessité heureuse sous plusieurs rapports, puisque, c'est une preuve d'abord du développement manifeste du diocèse, et ensuite que l'on n'a pas cessé de nous regarder comme des missionnaires, des pionniers, des ouvriers de la première heure.

Que nos Frères, sous d'autres climats, ne soient nullement surpris ni humiliés à la nouvelle de retraites semblables à celle qui vient d'être esquissée ! Il reste acquis que la Congrégation a noblement travaillé, peiné, semé dans les pleurs, à l'Immaculée-Conception d'Edmonton entre 1904 et

4

1911, et que la sainte Eglise de Dieu a étendu ses conquêtes. Réjouissons-nous d'être jugés dignes toujours de notre belle devise : *Evangelizare pauperibus misit me* : C'est aux pauvres que Dieu nous a envoyés annoncer l'Evangile.

(*Carnet d'un Albertain.*)

LOUIS CULERIER, *O. M. I.*

21 novembre 1911.

VICARIAT D'ATHABASKA

MISSION SAINT-FRANÇOIS XAVIER

Lac Esturgeon, mars 1911.

Rapport sur la mission Saint-François Xavier, Lac Esturgeon.

L'expédition de ce premier rapport sur la mission de St-François Xavier au Lac Esturgeon a subi un petit retard qu'on voudra bien me pardonner, eu égard aux difficultés de ma position ; ma lettre, du moins, prouvait ma bonne volonté.

Le lac Esturgeon a été tiré l'été dernier de sa tranquille obscurité par le douloureux événement que tous nos frères connaissent. Mais qu'est-ce donc que le lac Esturgeon ? Il me semble entendre la réponse de ceux qui ont l'avantage de pouvoir lire les Petites Annales : « Evidemment, c'est une mission perdue parmi les Esquimaux. » Eh bien ! non, pas tout à fait, et la preuve, c'est que nous sommes à plus de 3.000 kil. du pays des Esquimaux. Prenons une carte, s'il

vous plaît, une vraie, une récente, de l'immense Dominion du Canada, comme le gouvernement canadien en distribue pour rien à qui lui en fait la demande, et partons d'Edmonton, la capitale de la province d'Alberta, ville de 30.000 âmes au prodigieux développement et destinée, dit-on, à un avenir plus extraordinaire encore.

Je ne ferai pas injure à vos connaissances géographiques en parlant plus longuement de cette reine du Nord-Ouest canadien, centre de plusieurs réseaux de chemins de fer qui étendent sans cesse leurs mailles sur tout le pays, et qui est sise sur la branche nord de la rivière Saskatchewan au 53° ½ de latitude nord et au 113° ½ de longitude ouest. Montons de là vers le Nord jusqu'à Athabaska Landing, limite sud du vicariat d'Athabaska, puis nous dirigeant vers le nord-ouest par la rivière Athabaska et la petite rivière des Esclaves, et traversant dans toute sa longueur le petit lac des Esclaves, faisons une petite halte à Grouard où se trouve la mission Saint-Bernard ; redescendons ensuite un peu vers le Sud-Ouest. Nous avons fait un parcours de 400 milles anglais, c'est-à-dire 600 kil. pour arriver au lac Esturgeon. C'est le chemin battu jusqu'à présent et vous pourriez le voir en ce moment encombré, à la suite d'une tentative de colonisation à destination de la Grande Prairie, comparable à la poussée d'aventuriers qui se ruaient, il y a une douzaine d'années, à l'assaut du Klondyke.

Mais voici que le gouvernement fait ouvrir un nouveau chemin qui abrégera de moitié la distance en attendant que les chemins de fer viennent nous jeter, nous, paúvres sauvages, en pleine civilisation. Partant d'Edison, station sur la ligne du Grand Tronc Pacifique à l'ouest d'Edmonton, le nouveau chemin monte droit vers le Nord et, après avoir traversé la rivière Athabaska et la branche est de la rivière Boucane, aboutit au lac Esturgeon dans l'angle nord-est formé par l'intersection du 55° de latitude nord avec le 118° de longitude ouest, à 150 milles environ,

c'est-à-dire 225 kil. de la plus proche station de chemin de fer.

Le lac Esturgeon est loin d'être une mer intérieure, c'est un bien modeste, mais joli petit lac de 9 kil. de diamètre, entouré de forêts de trembles et de sapins et contenant, à la vérité, plusieurs sortes de poissons, mais surtout, en assez grande abondance, de cet excellent poisson qu'on appelle « poisson blanc » et que Dieu a créé pour empêcher de périr les 250 sauvages environ qui vivent groupés sur les bords de ce lac ; mais d'esturgeon, par exemple, ne confondons pas. Il y a esturgeon et esturgeon : le nom et la chose ou poisson. Suivant l'habitude des Cris, habitude d'ailleurs commune aux autres tribus de sauvages, d'emprunter les noms des animaux, ce serait un vieux sauvage d'antan nommé Namew, c'est-à-dire esturgeon, qui aurait ainsi passé à l'immortalité en donnant son nom au lac.

Ce n'est qu'en 1896 que le regretté Mgr Clut donna saint François Xavier pour patron à la mission du lac Esturgeon, alors station visitée par les Pères de la mission Saint-Bernard. Depuis, un Père y fut placé en résidence, et ce fut le R. P. Girard en 1902. Hélas ! nous savons comment le défaut de santé peut paralyser le courage et le zèle les plus indomptables. C'était alors le cas du R. P. Girard. En conséquence, il vint prendre ma place à Saint-Augustin, rivière la Paix, et je pris la sienne au lac Esturgeon en 1905. Alors je pus dire comme le R. P. Conrard, de douce mémoire, à N.-D. de Sion : « Nous n'étions pas dix, nous n'étions pas cinq, nous n'étions qu'un. » J'avais trouvé, à mon arrivée au lac Esturgeon, une petite église non terminée, mais que les Frères Dumas et Denner qui m'accompagnaient venaient achever, ce qui me valut un mois de transition avant d'être plongé dans la plus entière solitude. J'avais trouvé également une petite maison nouvellement bâtie ; celle qui nous abrite encore (savoir deux Pères, le P. Jaslier et moi, et un Frère convers, le cher

F. Stoll), et mesurant 25 pieds de longueur sur 20 de largeur.

Comment, dira-t-on, deux Pères et un Frère convers, rien que cela, pour une paroisse de 250 âmes, sans mission ni station aucune à desservir? Attendez un peu, et si les raisons qui vont suivre méritent quelque considération, vous vous étonnerez moins, car il est évident qu'en toute autre circonstance, une paroisse de 250 âmes n'a pas de quoi épuiser les forces d'un seul missionnaire ayant tant soit peu de zèle. Tout d'abord, pensons sérieusement à la situation d'un Père tout à fait seul à une distance d'au moins 100 kil. de la mission la plus proche, et puis ajoutez à cette raison celle-ci, à savoir que nous avons un couvent et une école. Ah ! j'entends le spirituel auteur de l'article « Pour nos missions », dans le nº de décembre 1910 (ceci soit dit sans malice, car je ne le connais point et il peut être assuré qu'il n'a pas de plus grand admirateur que moi), je l'entends dire : Encore un coin du monde où on s'escrime après une école, non pas même de 75 élèves, mais de 38! Je crois volontiers, je crois sincèrement qu'on s'escrime fort à Ceylan après les écoles, plus que dans nos pays du Nord, mais mon Dieu ! quelle différence d'escrime! C'est un point brûlant et tellement brûlant que la vérité demande à ce que je l'aborde sérieusement et prudemment, sinon mon rapport n'a presque pas de raison d'être. Me vanterai-je, moi aussi, à ma façon ! Eh bien, oui, nous nous escrimons, mais en pioupous, avec un vulgaire sabre de bois, tandis qu'ailleurs on s'escrime en gentilshommes avec des fleurets de bon acier trempé, à poignée solide. La suite fera saisir davantage la comparaison.

Pour l'instant, revenons à l'année 1905. Je restai seul pendant un an jusqu'à l'arrivée, au lac Esturgeon, du R. P. Hautin qui me fut adjoint comme socius. Déjà, il était question de faire venir des religieuses pour tenir l'école qu'on se proposait de bâtir. Il faut dire, pour définir la situation, que les écoles parmi les sauvages étaient le

terrain de la lutte entre le protestantisme et le catholicisme. Or, il est facile de comprendre que, étant donné le chiffre infime de notre population, celui qui parvient le premier à réaliser la promesse de bâtir une école, surtout s'il est aidé par le gouvernement pour un certain nombre d'élèves, celui-là reste maître de la situation.

L'acharnement des ministres protestants était vif; pensez donc, ils avaient autrefois devancé le prêtre catholique au lac Esturgeon, mais Mgr Grouard, accompagné du Rév. P. Fahler, avaient compris que toute hésitation de leur part équivaudrait à laisser tomber le lac Esturgeon entre les mains des ministres. En conséquence, l'école catholique fut décidée en principe et acceptée, ce qui rend notre situation unique, je crois, dans le vicariat, puisque toute notre population est catholique, étant déjà tout entière baptisée par le prêtre catholique et que les ministres n'ont point osé jusqu'ici venir nous chercher noise.

Est-ce à dire que s'ils venaient un jour ou l'autre avec les moyens qui leur sont propres, essayer de semer la zizanie parmi le troupeau fidèle, ils ne réussiraient pas à faire quelques adeptes? Avec le caractère de nos sauvages et la foi encore trop faiblement implantée dans leurs âmes, je crois que la chose serait trés possible.

Toujours est-il que l'exécution suivit de près le dessein, que je préparai le terrain matériellement et moralement, et grâce à la mission Saint-Bernard, notre couvent-école fut bientôt en état de recevoir les Sœurs de la Providence de Montréal et les éléves pour la rentrée des classes, en 1907. Quelques mois auparavant nous était arrivé le cher F. Nicolas qui a aidé puissamment à la fondation de la mission Saint-François Xavier. Dans le courant de l'hiver, nous fut adjoint le cher F. Stoll, venu d'Europe en même temps que le F. Nicolas.

Encore une fois qu'on ne s'étonne pas que deux Péres et deux Frères soient occupés et même surchargés d'ouvrage dans une si petite mission.

L'école, au début, était dirigée par trois religieuses et comptait 25 élèves. Successivement, le nombre des élèves s'accrut, bien que nous fussions obligés de le restreindre, par suite de l'exiguïté du local, la pénurie des ressources et le manque de bras. Aujourd'hui, au lieu de trois religieuses, il y en a cinq qui dirigent l'école, ont soin du linge et de la cuisine.

Quelles sont les attributions des Pères et des Frères? Attributions matérielles, attributions spirituelles; les premières écrasent et paralysent les secondes, et, la cause? l'école.

Au début, les religieuses qui acceptèrent la direction des écoles dans le vicariat, le firent sans conditions préalables, quitte à les déterminer plus tard. C'était un dévouement qui ne pouvait pas durer indéfiniment.

En tout cas, notre situation est celle-ci :

Avec les secours que nous alloue Monseigneur le Vicaire Apostolique sur les aumônes de la Propagation de la Foi, de la Sainte Enfance, avec le concours que se prêtent les missions entre elles, nous bâtissons des couvents et des écoles, puis nous entretenons Sœurs et élèves, car il ne s'agit pas d'écoles ordinaires ou externats; nos écoles sont des pensionnats, seules écoles pratiques pour les sauvages. Et alors qu'arrive-t-il? Il arrive que la plupart de nos élèves sont entièrement à notre charge, vu qu'ils ne paient pas et que personne ne paie pour eux. Quand, pour certains d'entre eux, nous recevons un secours, l'allocation ne représente pas, à beaucoup près, la somme de dépenses et de sacrifices que nous sommes obligés de nous imposer pour ces enfants.

Quelle ne fut pas ma désolation quand j'appris par Monseigneur qu'il n'y avait pas d'autre expédient pour remédier à notre situation que celui de réduire le nombre de nos élèves! Triste et dure nécessité pour le cœur d'un missionnaire dont le plus grand moyen, presque le seul moyen humain, d'atteindre ses gens, est l'école. Je veux

espérer, que dis-je, j'espère que la divine Providence viendra à notre secours.

Il n'en reste pas moins vrai que le fardeau matériel paralyse nos efforts vers le spirituel. Peut-être recevrons-nous un Frère pour remplacer notre cher F. Nicolas si inopinément et si tragiquement ravi à notre mission le 30 juin 1910 ; mais je n'en serai pas moins obligé de payer de ma personne. Depuis la mort de nos Frères, je joins à la direction de la mission les travaux et les occupations d'un Frère convers. Pour soutenir nos écoles, tout en sauvegardant le décorum du prêtre et la liberté qu'exige son saint Ministère, il nous faudrait un personnel auxiliaire double de celui que nous avons, ou bien des ressources beaucoup plus considérables afin de pouvoir recourir à la main-d'œuvre nécessaire. La raison pour laquelle nous ne nous faisons pas aider davantage c'est précisément la modicité de nos ressources et la cherté de la main-d'œuvre. On ne trouve pas un ouvrier, un manœuvre à moins de 7 fr. par jour et, en plus, la nourriture.

Nous sommes des colons, mais à la différence de ces moines du moyen âge qui ont défriché le sol de l'Europe, par la Croix et la charrue : *Cruce et aratro*, nous ne sommes pas assez nombreux. Et pour éviter les dépenses considérables que causerait la main-d'œuvre étrangère, les directeurs de missions ou, si la mission est assez considérable, les économes sont pris peu à peu dans l'engrenage des travaux manuels.

Ce n'est certes pas par plaisir; le travail, le travail matériel surtout, répugne toujours à la nature, mais la nécessité et l'engrenage aidant, celui qui est à la tête d'une mission, avec un personnel trop restreint et des ressources insuffisantes, se voit obligé de faire à peu près le travail d'un Frère convers. Or, je puis bien l'affirmer sans crainte d'être démenti, nulle part peut-être, les Frères convers n'ont à fournir, avec moins de confort, une somme de travail plus grande que dans nos contrées, je ne dirai pas

tout à fait ingrates, mais plus ou moins dures à rendre le profit qu'on veut en tirer. Il résulte de là qu'il y a, parmi les Pères, comme deux camps en présence. Tous sont d'accord sur les principes et diffèrent seulement sur les moyens ou l'opportunité : les anciens, ou directeurs de missions, qui sont attelés à la tâche et ne peuvent se résoudre à imposer un travail de mercenaires à leurs jeunes collaborateurs ; ils temporisent et, pour se rassurer, ils se redisent de bonne foi : Ne brusquons rien, peut-être que la situation changera, et en attendant, ils pâtissent. Voici, par exemple, ce que m'écrivait le R. P. Leserrec à l'occasion de la mort de nos chers FF. Nicolas et Welsch : « S'il ne dépendait que de moi, j'irais de suite au lac Esturgeon, remplacer le bon Frère que vous avez perdu ; je puis encore rendre quelques services matériels. » Je connais assez le vénérable directeur de la mission Saint-Augustin pour affirmer qu'il était sincère. J'en pleurai, et je ne saurais dire quel sentiment l'emportait dans mon âme. Je fis à mon ancien supérieur cette réponse que tout autre, je crois, eût faite en ma place : « Mon Révérend Père, je vous remercie et je suis touché au delà de toute expression, de vos marques de sympathie, mais croyez bien que pour rien au monde, avec l'affection et la reconnaissance que je vous dois, je ne consentirais à un tel renversement de rôles. »

Les jeunes, à leur tour, dont le sang bout, ne peuvent se résoudre à voir leurs aînés se livrer à un travail opiniâtre, tandis qu'ils sont relégués dans leurs cellules à étudier langues et théologie, avec, comme diversion, un ministère bien restreint comme on le comprend, et seulement deux à trois heures de travail manuel par jour, et ils pâtissent.



Dans nos missions, vous le savez, Monseigneur et bien-aimé Père, nous recevons vivres et effets un an à l'avance,

pour les besoins des missions et pour payer en nature les frais de transport et la main-d'œuvre étrangère à laquelle on est obligé d'avoir recours pour suppléer au manque de bras; l'argent d'ailleurs est si rare, et les denrées si chères dans le pays, qu'il n'est guère possible de faire autrement. D'autre part, nous avons affaire à de si pauvres gens qu'il faudrait avoir le cœur bien dur pour leur refuser un service, quand ils viennent nous trouver et nous dire : « J'ai faim, je suis nu, ne pourrais-tu pas me prêter ceci ou cela ? les traiteurs sont absents ou ils n'ont pas ce dont j'ai besoin, je te paierai en travail ou de quelque autre façon. »

Pour revenir à la mission Saint-François Xavier, voici notre règlement de vie. Lever à 5 heures, prières et méditation; messes à 6 heures; déjeuner à 7 heures; midi, dîner; midi et demi, examen particulier; 6 heures, oraison et chapelet quand il n'y a pas salut ; 8 h. ½, prière du soir et lecture du sujet de méditation; 9 heures, coucher.

La retraite mensuelle a lieu tous les premiers vendredis de chaque mois; le Saint Sacrement étant exposé au couvent toute la journée, nous y faisons notre heure d'adoration. La retraite annuelle se fait habituellement du 10 au 17 février; nous l'avons faite chez nous. En principe, elle est établie pour les Pères et Frères du district, à Saint-Bernard, mais dans l'application, il y a nécessairement des exceptions, et pour ces exceptions des circonstances atténuantes. Il arrive, non pas par suite du ministère, mais du travail, que le Frère et même un Père soit absent de la maison, un jour, deux jours, huit jours, surtout à l'époque des fenaisons et des charroyages en hiver; évidemment, l'esprit religieux en souffre. Combien je regrette de n'avoir pas de chapelle portative ! Les Petites Annales, paraît-il, ont bien voulu parler en notre faveur, puissent-elles réussir ! Au moins, quand la chose serait possible, nous pourrions avoir la messe dehors comme quand nous sommes à la maison. Les travaux spirituels, en dehors de l'école et

de l'église, se réduisent à bien peu de chose, évidemment, étant donnée l'exiguïté de la paroisse. L'école est donc le centre de la vie religieuse de la paroisse, comme elle l'est de nos énergies physiques. Chaque Père, à tour de rôle, prêche et chante la messe les dimanches et jours de fête. Que les sauvages soient ou non dans le bois pour leur saison de chasse, il reste toujours bien quelques âmes à ne point lever le camp, pour me servir de l'expression reçue. En général, nos sauvages sont fidèles à l'assistance aux offices, mais ils ont besoin d'être secoués de temps en temps. Il y a plusieurs occasions où ils se confessent et communient ; à Pâques, ou un peu plus tard quand ils sont de retour du bois, en septembre, avant de partir pour la chasse, à la Toussaint et à Noël pour ceux qui ne sont point partis ou qui viennent passer le temps des fêtes. Pâques et Noël sont des jours de confessions et communions générales. De-ci, de-là, durant l'année, quelques-uns s'approchent aussi des sacrements. Sans doute, il y a loin encore de cette pratique aux recommandations du Souverain Pontife, mais l'idée est en germe et elle produira des fruits avant longtemps. A peine est-il besoin de dire que nous espérons plus de la nouvelle génération que de celle qui est sur son déclin, convertie d'hier et circonvenue par l'hérésie, en même temps que plus ou moins imbue encore des idées et pratiques superstitieuses de l'infidélité.

Les enfants à l'école reçoivent l'instruction religieuse du catéchisme tous les jours pendant trois quarts d'heure. Pour nous conformer au décret sur la communion des enfants, j'ai décidé de faire préparer à la communion, pour le jour de Pâques, tous les enfants de l'école qui n'ont pas encore fait leur première communion, à partir de l'âge de sept ans. Monseigneur nous a adressé une lettre circulaire nous informant des décrets sur la communion quotidienne et la communion des enfants. Nous nous efforcerons de nous y conformer le plus parfaitement possible, après avoir déjà essayé d'en faire l'application graduellement.

Reste le couvent où il y a la messe tous les jours, la confession hebdomadaire et, tous les trois mois, la présence du confesseur extraordinaire, puis une instruction tous les mois, et une retraite de huit jours tous les ans.

Les gens reçoivent la visite du prêtre assez régulièrement, je ne dirai pas aussi souvent qu'ils le voudraient, ni telle qu'ils le désireraient, car, si on les écoutait, on ne cesserait pas de jaser et de rire. Les malades sont suivis de près, d'autant plus qu'avec le tempérament des sauvages qui vous appellent souvent pour un rien et ne dédaignent pas la médecine corporelle tout en faisant beaucoup de cas de la spirituelle, on pourrait s'exposer à des mécomptes sur la gravité des cas.

Aussi bien, nos sauvages du lac Esturgeon sont-ils, pour le moment, singulièrement favorisés au sujet de la santé. Chose extraordinaire, en effet, parmi les sauvages, depuis quatre ans, nous n'avons eu aucun décès d'adulte à enregistrer.

En résumé, nous faisons un peu de bien autour de nous. Dieu aidant, nous en ferions incomparablement plus — autant que l'on peut faire fonds sur les prévisions humaines — sans les obstacles et inconvénients de l'ordre matériel que j'ai signalés.

J. Calais, *O. M. I.*

NOUVELLES DIVERSES

ROME

En souvenir du bon P. Rey.

On lit dans les *Petites Annales* du mois de février une demande qui s'adresse au public, sans doute, mais plus encore, semble-t-il, aux membres de la Famille.

Nous avons annoncé, au mois de mai dernier, la sainte mort du premier chapelain de Montmartre et du fondateur de l'Œuvre spirituelle du Vœu national, le R. P. Achille Rey, Oblat de Marie Immaculée.

Les *Petites Annales* ont publié, dans leur numéro d'août, une courte biographie de cet éminent religieux qui fut, dans toute l'acception du mot, un homme « puissant en œuvres et en paroles ».

La ville de Tours où il imprima à l'Œuvre de Saint-Martin une si vigoureuse impulsion ; Montmartre dont il fut le premier chapelain et où il sut allumer et attiser un foyer si ardent d'amour envers le Cœur Sacré de Jésus ; Pontmain, où il travailla avec une inlassable ardeur à l'achèvement et à l'embellissement du sanctuaire de Marie, gardent pieusement le souvenir de son esprit de foi, de son activité, de son exquise amabilité. Des légions d'âmes attirées, nous pourrions dire séduites par l'attirante bonté de son âme, candide comme celle d'un enfant et devenue comme celle d'un martyr, électrisées par le feu de sa parole si chaleureuse, surtout quand il parlait de Notre-Seigneur ou de sa sainte Mère, lui gardent un culte filial et remercient Dieu de l'avoir mis sur leur route pour qu'il fût l'ange Raphaël de leur vie.

Il n'est donc pas étonnant, qu'à l'extérieur comme à l'intérieur de sa famille religieuse, ait été exprimé, et dès les jours qui suivirent immédiatement sa mort, le désir de voir mis sous les yeux du public la vie de cet apôtre qui, durant soixante ans, donna toute son intelligence et tout son cœur pour faire connaître et aimer Notre-Seigneur.

Ce désir a été entendu.

Mais, pour qu'il soit pleinement réalisé, la collaboration des enfants spirituels du P. Rey, des amis que Dieu mit à ses côtés et des âmes qui ont bénéficié de sa direction est absolument nécessaire.

Nous prenons donc la liberté de leur adresser à tous une humble mais bien instante prière : celle de se dessaisir momentanément des lettres ou des écrits de ce vénéré Père au profit du biographe qui aura mission de peindre son âme et de raconter sa vie.

La « Semaine religieuse » de Tours, le « Bulletin du Vœu national », les « Annales » de Pontmain ou celles de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée ont parlé fréquemment de l'apostolat du R. P. Rey et, en mettant bout à bout leurs articles, le chercheur qui les compulse peut se faire une idée à peu près exacte de l'étendue et des œuvres entreprises et des difficultés qu'elles soulevèrent. Mais il ne sait que bien imparfaitement ce que fut l'homme qui réalisa de si longues et si épineuses entreprises.

Ses écrits peuvent seuls apporter cette révélation à ceux qui n'ont pas eu l'avantage de vivre longtemps dans son intimité. Ses lettres de direction, par exemple, se chiffrent par milliers. Baucoup, le plus grand nombre sans doute, sont introuvables aujourd'hui parce que leurs destinataires ne sont plus de ce monde. Malgré ces vides, la famille spirituelle du bon P. Rey est encore bien compacte ici-bas et nous espérons que sa fraternelle ou filiale reconnaissance écoutera avec faveur l'appel que nous lui adressons.

D'ailleurs, toutes ces lettres et tous ces écrits seront fidèlement et promptement retournés à leurs possesseurs qui

peuvent compter sur la discrétion la plus délicate et la plus absolue du religieux qui recevra leur envoi et qui le leur restituera après utilisation.

Toutes les communications relatives à la vie du bon P. Rey doivent être adressées, et sous pli recommandé, au R. P. Eugène Baffie, 5, Via Vittorino da Feltre, Rome.

Dès aujourd'hui, nous disons à ces collaborateurs inconnus, mais sympathiques et dévoués, un cordial merci, en même temps que nous les assurons de notre persévérant souvenir devant Dieu.

IIe PROVINCE DES ETATS-UNIS

Extrait d'une Lettre du Rév. P. G.-E. Lecourtois au Révérendissime Père Supérieur Général.

Mexico, 20 décembre 1911.

Monseigneur et Bien-aimé Père.

La résidence de San Jéronimo que vous connaissez par votre visite du 12 novembre 1909 n'a pas changé relativement au logement des Pères, dont vous avez comparé la pauvreté à celle de Nazareth. Les circonstances n'ont pas encore permis les améliorations désirables. La décoration de l'église a été améliorée et le culte, déjà très consolant, lors de votre passage, a augmenté d'une manière très sensible. Les 3 Pères chargés de l'église ont entendu pendant le cours de cette année plus de 30.000 confessions et distribué 60.000 communions. Les associations de femmes et de jeunes filles se sont développées. L'Adoration perpétuelle compte plus de 1.000 membres inscrits. La garde d'honneur du Sacré Cœur a passé de 160 à 700 associés. Chaque pre-

mier vendredi du mois se célèbre avec toute la solennité possible et environ 400 communions. — La garde d'honneur de l'Immaculée a doublé ses rangs... Les autres associations, Saint-Antoine, — Enfant Jésus de Prague, — Catéchisme — sont restées florissantes.

Selon le désir que vous avez exprimé, nous nous sommes efforcés d'attirer les hommes. Nous comptons actuellement sur 80, qui viennent fidèlement le 1er dimanche de chaque mois. Nous nous proposons de travailler pendant l'année nouvelle à développer ce petit noyau.

La Communauté s'efforce de se montrer en tout digne de notre chère Congrégation, et rien n'est venu, pendant le cours de l'année qui s'achève, troubler l'esprit d'union et de charité qui y règne.

De nombreux fidèles ont gardé le plus doux souvenir de votre visite et me chargent de solliciter de nouveau, pour eux et leurs familles, votre Bénédiction paternelle.

Cette Bénédiction, vos humbles enfants de Mexico la sollicitent d'une manière toute spéciale pour eux et pour les œuvres qui leur sont confiées. — Ils se réjouissent de savoir que bientôt, grâce à la nouvelle fondation que vous avez eu la bonté d'approuver, ils ne seront plus seuls, à plus de 2.000 kilomètres de leurs frères les plus proches.

Emile Lecourtois, *O. M. I.*

VICARIAT DE L'ALBERTA-SASKATCHEWAN

Lettre du F. Guibert à un Romain.

Mission du Sacré-Cœur (Alta), 12 janvier 1912.

Mon Révérend Père,

Je vous envoie deux exemplaires du petit journal sauvage que j'imprime ici à Secred Heart. Vous allez être un peu surpris d'un pareil journal, car je pense que vous n'en soupçonnez pas même l'existence. Ce petit journal, au dire des missionnaires d'Alberta, Saskatchewan, Keewatin, Athabaska et Manitoba, fait beaucoup de bien, et est d'un grand secours pour le missionnaire. Il y a beaucoup de places où le missionnaire ne va qu'une ou deux fois l'an, et ces pauvres sauvages, entourés comme ils le sont de ministres protestants, sans parler de leurs sorciers, seraient bien exposés à abandonner la religion si de temps en temps notre petit journal n'arrivait pas pour leur parler de la doctrine catholique, la leur expliquer et combattre leurs superstitions. Une chose écrite fait beaucoup d'impression sur nos sauvages et a souvent beaucoup plus de valeur que la parole.

Il n'est pas rare de voir des sauvages païens se laisser gagner et aller trouver le missionnaire pour demander le baptême, après avoir lu dans le journal l'explication de la religion et le mal fondé de leurs superstitions.

Nous envoyons le journal à 500 sauvages Cris, mais 5.000 au moins le lisent, car quand la petite feuille de 16 pages arrive dans une place de sauvages, tout le monde veut connaître tout ce qu'il y a dedans. Celui qui le reçoit est bien fier lui-même de le faire passer à tout le monde. Ce qui les amuse, ce qui les intéresse surtout et ce qu'ils

aiment beaucoup : ce sont les images. Malheureusement c'est chose bien difficile de nous en procurer, car les plaques coûtent très cher, et nous sommes très pauvres. Mon Révérend Père, je vous serais bien reconnaissant si vous pouviez me procurer des images qui puissent me servir de modèles, en aussi grande quantité que vous pourrez et de toutes les sortes, mon couteau se chargera de les graver sur bois, ce qui nous réussit assez bien et ne nous coûte pas trop cher. Ne connaissant pas le dessin, je suis obligé de me servir d'un modèle pour me guider.

Si dans de vieilles revues et journaux, vous trouvez des images, veuillez ne pas les mettre au feu, mais pensez que ces petits morceaux de papier peuvent servir au bien des pauvres sauvages de l'Amérique du Nord.

Le R. P. Boulenc, qui est allé en France il y a quelques mois, vient d'avoir son obédience pour cette mission. Le R. P. Balter va au lac La Biche, à 100 milles d'ici. C'est lui qui rédige les articles pour le journal sauvage. Cela va être un peu ennuyeux pour moi, car il devra m'envoyer les articles par la poste, ainsi que les épreuves pour la correction, jusqu'à ce que le R. P. Boulenc connaisse suffisamment le cri pour cela.

Veuillez, etc.

F. Guibert, *O. M. I.*

COLOMBIE BRITANNIQUE

Les origines de nos missions de l'Orégon,

d'après un mémoire du P. Ricard.

Le Vicariat actuel des Missions de Colombie Britannique a commencé sous le nom de « Missions de l'Orégon », du vivant de notre vénéré Fondateur.

A l'occasion du jubilé qui a été célébré l'an dernier pour le cinquantenaire de l'arrivée des Oblats à New-Westminster, on ne lira pas sans intérêt les mémoires du premier missionnaire de l'Orégon.

Obédience.

En janvier 1847, le R. P. Ricard, supérieur de Notre-Dame des Lumières, relevait à peine d'une maladie assez grave. Plein de zèle pour son juniorat naissant, il caressait des projets d'améliorations matérielles, lorsqu'il reçut la lettre suivante de notre vénéré Fondateur :

« Il s'agit bien d'autre chose, mon cher Père Ricard, que « de hangar et de salle de récréation pour Lumières. Vous « êtes destiné à de plus hautes fonctions que celles d'archi- « tecte et de maçon.

« Mgr Blanchet, évêque de Walla Walla, frère de Monsei- « gneur l'Archevêque de l'Orégon, veut confier son intéres- « sante mission à notre Congrégation. Il désire que les « Pères de notre société concourent avec lui à étendre le « royaume de Jésus-Christ dans les régions confiées à sa « sollicitude. Par ce choix de prédilection, les travaux de « la Congrégation s'étendront d'une mer à l'autre, et en « nous échelonnant nous communiquerons par là du Canada « aux Etats-Unis.

« Le nouveau diocèse de Walla Walla (1) est dans un très « beau pays où surtout la récolte des âmes sera très abon- « dante. Il me faut pour mettre à la tête de cette mission, « un homme mûr et d'expérience que je puisse offrir au « nouvel évêque, déjà de nos amis, comme un religieux « sûr et de bon conseil, puisque nos Pères forment pour le « moment à peu près tout son clergé. J'ai besoin de mon « côté de ne confier la direction des nôtres qu'à un ancien « de la famille sur lequel je puisse me reposer entièrement, « devant être placé à cette grande distance de moi, avec « des membres choisis de notre société. Ainsi, mon cher « Père, voilà à quoi la divine Providence vous appelle.

« Vous vous rendrez auprès de moi vers la fin de la « semaine prochaine pour prendre mes instructions ; vous « partirez ensuite d'ici avec vos compagnons de voyage de « façon à pouvoir vous embarquer, avant la fin du mois, « au Havre, pour vous trouver à Montréal au commence- « ment de mars auprès de Mgr Blanchet, avec lequel vous « vous acheminerez vers son diocèse, dont les missions vous « sont confiées.

« Je ne vous dis rien de ce qu'a de magnifique aux yeux « de la foi, le ministère que vous allez remplir. Il faut « remonter jusqu'au berceau du christianisme pour trouver « quelque chose de comparable. Les mêmes merveilles qui « furent opérées par les premiers disciples de Jésus-Christ « se renouvelleront de nos jours par vous, mes chers « enfants, que la Providence a choisis parmi tant d'autres « pour annoncer la Bonne Nouvelle à tant d'esclaves du « démon qui croupissent dans les ténèbres de l'idolâtrie et « ne connaissent pas Dieu. C'est là le véritable apostolat « qui se renouvelle de notre temps. Remercions le Seigneur « d'avoir été jugés dignes d'y concourir d'une manière si « active.

« Je présume que vous aurez vu le P. Léonard qui

(1) Le diocèse de Walla Walla est devenu ensuite le diocèse de Nesqually et finalement le diocèse de Seattle, Etats-Unis.

« parcourt la France pour recruter de bons soldats à « l'armée dont vous êtes élu pour être un des généraux. « Répondez avec joie à l'appel ; soyez fidèle à votre vocation ; comptez sur les bénédictions les plus abondantes « de Dieu, et sur une récompense proportionnée à l'excel- « lence de la grande mission que vous allez remplir.

« Adieu, mon cher P. Ricard, en quittant Lumières, « emportez tout ce qui est à votre usage, parce que vous « n'y repasserez pas en vous dirigeant vers votre destina- « tion.

« Je vous salue affectueusement en attendant de vous « embrasser et de baiser les pieds evangelizantium pacem « evangelizantium bona.

† C.-J.-EUGÈNE, *Evêque de Marseille.* »

Le 8 janvier 1847.



Voilà comment Mgr de Mazenod donnait alors une obédience à ses Oblats et en quels termes vibrants il leur parlait de l'apostolat. L'évêque de Walla Walla avait traité l'affaire avec le P. Guigues, alors supérieur des Oblats au Canada. C'est sur la demande de ce dernier que Mgr de Mazenod résolut d'accepter la nouvelle mission et d'y envoyer le P. Ricard.

A la réception d'un tel ordre qu'il n'attendait nullement, le P. Ricard, convalescent, et profondément attaché au sol de Provence, fut sur le point d'écrire au Fondateur pour lui exposer ses représentations. Sur les conseils du P. Léonard qui se trouvait alors à Lumières, il se rendit à Marseille pour y faire ses observations de vive voix, bien résolu de s'en tenir à la décision du Supérieur Général.

Départ.

Le P. Ricard fit donc ses adieux aux Pères, aux Frères et à une vingtaine d'enfants qui formaient alors le juniorat. D'aucuns l'auraient suivi volontiers, mais pour quitter le poste il eût fallu un ordre, et c'est seul qu'il alla de Lumières à Marseille. Il exposa au Supérieur Général combien il serait difficile à un convalescent de supporter les fatigues d'un tel voyage. Et d'ailleurs, de quelle utilité pouvait-il être, à son âge, dans les missions sauvages ? Le Fondateur cependant crut devoir passer outre, et décida même que le nouvel apôtre de l'Orégon partirait dans le plus bref délai. Le P. Ricard devait en effet rejoindre au plus tôt l'évêque de Walla Walla à Montréal et se trouver, au mois de mai, à Saint-Louis, sur le Missouri, pour profiter de la compagnie des caravanes qui partait à cette époque pour l'Orégon.

On fit à la hâte les préparatifs du voyage et, le 22 janvier 1847, le P. Ricard, muni du titre de Supérieur des missions de l'Orégon, partait pour Paris et Le Havre, accompagné de trois frères scolastiques, les FF. Blanchet, Chirouse et Pandosy, et d'un frère convers, le F. Vernet.

Nos voyageurs s'arrêtèrent à Avignon, à Lyon et à Paris, tant pour saluer quelques membres de leurs familles que pour se munir de divers objets indispensables. Ils gagnèrent rapidement Le Havre, et, le 4 février, ils s'embarquaient à bord du « Zurich » bâtiment, de la compagnie « l'Union ».

« Jusqu'alors, nous dit le P. Ricard dans ses notes, nous n'avions cessé d'être gais ; nous avions traversé la France, toujours occupés des incidents de notre route ; à Marseille, à Paris, au Hâvre même, les préparatifs de notre long voyage avaient si bien pris tous nos moments que notre esprit était tout au présent et à l'avenir.

« La veille du départ, nous avions même composé quelques couplets d'adieu que nous nous proposions de chanter au moment où l'on déploierait les voiles. Mais lorsqu'on leva

l'ancre notre enthousiasme s'évanouit, le passé, tout le passé se déroula sous nos yeux, le cœur l'emporta sur l'imagination : nous quittions la patrie!

« Le ciel couvert, l'horizon sombre, la neige tombant à gros flocons, le froid de l'atmosphère et plus encore le froid du cœur, le pays qui fuyait à nos regards, tout cela nous arracha les larmes, et, au lieu des chants que nous avions préparés, il n'y eut qu'un morne silence que je n'oublierai jamais.

« Que ceux qui liront ces lignes ne s'en étonnent pas : si la religion a ses droits, la nature a aussi les siens. Au reste la religion n'ôte pas le cœur à l'homme, et quand Jésus-Christ a dit de renoncer à tout pour le suivre il n'a pas voulu dire d'étouffer les sentiments de la nature. Tout ce que Dieu demande c'est que nous lui donnions la toute première place. Qu'on ne soit donc pas étonné de l'état de nos âmes au moment solennel où nous laissions notre patrie, nos parents, nos amis, tout ce que nous avions de plus cher au monde. »

Voyage sur mer.

« Notre traversée du Havre à New-York fut longue et insipide : nous restâmes 51 jours en mer, et à part une belle aurore boréale, nous ne vîmes rien qui pût nous distraire et nous égayer. Sans courir de grands dangers, nous eûmes cependant plusieurs jours de tempête. Il y avait avec nous en première classe cinq passagers, tous protestants. Le capitaine, bon enfant pourtant, était assez superstitieux pour croire que s'il restait si longtemps en mer c'était à nous qu'il devait cette malchance. En partant du Havre, un de ses amis ne lui avait-il pas dit qu'à cause de nous, il n'arriverait jamais à destination ! Quoi qu'il en soit, le vendredi saint, 2 avril 1847, nous débarquions à New-York.

« Nous trouvâmes l'évêque de New-York à la cathédrale, où il prêchait la Passion. A l'évêché, Sa Grandeur nous

remit une lettre de l'évêque de Walla Walla et une du P. Allard, nous indiquant tous deux la route que nous avions à suivre pour nous rendre à Montréal. Nous serions partis aussitôt, mais le mauvais temps et la difficulté des communications nous retinrent jusqu'au lundi. Il y avait dans ce contretemps une attention de la Providence, car nous apprîmes le lendemain que l'évêque de Walla Walla avait quitté Montréal et s'était mis en route pour Saint-Louis. Nous renonçâmes donc à passer par le Canada. »

A travers les Etats-Unis.

« Le mardi 6 avril, nous nous dirigeâmes vers Saint-Louis, via Philadelphie, Baltimore, Wheeling, pour descendre l'Ohio et remonter le Missouri. Les évêques des Etats-Unis que nous eûmes l'honneur de voir nous comblèrent de marques d'estime et de bienveillance. Ce fut chez tous un accueil vraiment paternel. Le pauvre évêque de Richemond était à Wheeling, où il remplissait les fonctions de curé : dès qu'il apprit que nous étions dans un hôtel, attendant l'arrivée d'un bateau à vapeur, il nous fit tous venir chez lui et nous prodigua ses bontés. A Louisville, nous apprîmes que l'évêque de Walla Walla nous précédait seulement de cinq ou six heures, ce qui nous causa une grande joie. Le 15 avril, en effet, nous étions à Saint-Louis, aux pieds de notre évêque. Il avait avec lui M. Brouillet, en qualité de grand-vicaire, M. Rousseau, diacre, et M. Leclair, sous-diacre.

« Monseigneur de Walla Walla n'attendait que deux Oblats et fut fort surpris de voir que nous étions cinq. Il décida cependant que nous partirions tous pour Walla Walla et ajouta que, puisque son frère, l'archevêque d'Orégon City, manquait d'ouvriers, deux d'entre nous resteraient dans le diocèse de Walla Walla et que les trois autres seraient offerts à son frère. On ne pensa plus qu'aux préparatifs de notre long voyage de Saint-Louis à l'Orégon, et, en atten-

dant le départ, nous reçûmes l'hospitalité au collège des Jésuites où nous restâmes douze jours.

« Vers quatre heures du soir, le 27 de ce mois d'avril, nous nous mettons de nouveau en route, remontons le Missouri jusqu'à Kansas, où nous arrivons vers six heures du soir. Nous avions à peine mis pied à terre qu'un Canadien m'aborde :

« Père, me dit-il, nous aurons la messe demain ?

— Et comment sais-tu que je suis prêtre ? lui répondis-je (j'étais en lévite).

— Oh ! reprit le Canadien, ça se voit bien !

— Eh bien, continuai-je, en lui montrant l'évêque de Walla Walla, ce n'est pas une, mais deux messes que l'on célébrera demain ! »

« Il y avait à Kansas une centaine de catholiques, la plupart canadiens : un prêtre irlandais faisait le service de cette petite paroisse et en desservait en même temps deux autres.

« Ce fut à Kansas que, pour la première fois, nous vîmes des sauvages. Sur quinze, 12 au moins étaient ivres ! Le dimanche, 2 mai, nous célébrons les offices de notre mieux, et le 3, nous partons de Kansas pour nous rendre à Westport. C'est là que nous devions nous organiser pour notre voyage par voie de terre. M. Brouillet, grand vicaire de l'évêque de Walla Walla, nous avait déjà quittés à Saint-Louis et s'était rendu à Indépendance pour acheter des bœufs. De notre côté, nous nous étions procuré, à Saint-Louis, des provisions nécessaires ainsi que des wagonnets (charrettes à deux roues). En attendant que tout fût prêt, nous étions logés dans une maison de campagne qu'un brave homme nous avait cédée.

« Sur ces entrefaites, le curé de Kansas, absent lors de notre passage, rentre. Dès qu'il apprend que nous sommes encore à Westport, il m'écrit pour me prier de venir donner une retraite de quelques jours à ses Canadiens. J'accepte volontiers. La retraite dure quatre jours et tous

les Canadiens de la paroisse, une quarantaine environ, s'approchèrent des sacrements. Le curé ne comprenait que très peu le français ; pour ma part, je ne savais pas deux mots d'anglais : on parla latin. Sans m'attendre, mes compagnons de voyage avaient pris de l'avance et étaient allés camper à quelques milles de Westport. Grâce à l'amabilité d'une bonne dame de Kansas, qui mit son fils et son cabriolet à ma disposition, je rejoins mes compagnons le 9. Ce fut notre premier campement ; c'est-à-dire que pour la première fois nous couchâmes sous la tente et sur la dure.

« Nous étions déjà loin de l'Ohio, de la « belle rivière », comme l'appellent les Canadiens français. Nous en avions fini avec la dangereuse navigation sur le Missouri, dont les eaux cachent des bancs de sable et roulent des troncs d'arbres, et cependant plusieurs mois encore nous séparaient du jour où nous devions poser les pieds sur le terrain de notre apostolat. »

Vers l'Orégon.

« Le 11 mai. nous quittâmes les environs de Westport, et jusqu'au 15 septembre, jour où nous arrivâmes au fort Walla Walla, nous marchâmes littéralement à travers un désert.

« Il y aurait beaucoup à dire sur les peines, les misères, les ennuis et les dangers de ce long voyage fait à pas de bœufs ; mais comment le missionnaire oserait-il se plaindre, alors que tant d'émigrants, pour des motifs tout humains, s'exposent aux mêmes périls ? Nous trouvons sur notre route quatre forts, c'est-à-dire quatre maisons où les blancs traitent avec les sauvages, le fort Laramie, le fort Bridger, le fort Hall et le fort Boisé. Nous franchissons quantité de rivières, entre autres : la rivière Plate, la rivière Verte, la rivière des Serpents. Nous suivons longtemps, mais sans la traverser, la rivière à l'Ours.

« Ce qui fend le cœur du missionnaire, c'est de rencontrer tant de sauvages sans prêtres : en effet, depuis Kansas jusqu'à Wallamet, il n'y a d'autres missions que celles des RR. PP. Jésuites chez les Têtes Plates, comme on le sait par les lettres du R. P. de Smet.

« Il y avait en notre compagnie les deux fils de M. Grant, bourgeois du fort Hall. En arrivant au fort Bridger, nous rencontrons un Canadien, que M. Grant avait envoyé avec des chevaux au-devant de ses fils. Le Fr. Blanchet et moi nous profitons de l'aubaine, et avec ces messieurs nous prenons les devants et arrivons au fort Hall le 4 août, trois jours avant les autres.

« Le bourgeois du fort Hall était sur le point d'envoyer ses gens au fort Vancouver pour y porter les peaux de traite. Mgr Blanchet jugea qu'il serait bon de profiter de cette occasion et que quelqu'un de nous devançât les autres, dans son diocèse, pour voir ce qu'il y aurait à faire. Il se décida à partir lui-même avec M. Rousseau. Je crus devoir l'imiter et je pris avec moi le Fr. Blanchet. Partis le 14 avec les hommes de M. Grant, nous passions le 18 à cent milles du fort Hall, près d'une chute de la rivière aux Serpents ; le 22, nous étions auprès d'une de ces sources d'eau chaude où l'on ne peut tenir la main plus de trois secondes sans se brûler ; le 25, nous faisions halte au fort Boisé, et enfin, le 5 septembre, nous arrivions au fort Walla Walla, où M. Mac Bean, bourgeois du fort, nous reçut comme les envoyés de Dieu. »

La Mission Sainte-Rose.

« C'est ici, à proprement parler, que commence l'histoire de nos missions à l'Orégon.

« Monseigneur et moi n'avions pris les devants que pour examiner le pays et voir où il conviendrait le mieux de s'établir. Sur les terres de Cayuses, il y avait un chef qui aimait beaucoup les prêtres. Il était connu sous le nom de

jeune chef. Son nom sauvage était Taouatoué. Monseigneur décida de se fixer sur les terres de ce jeune chef qui, pour lors, était absent. On examina ensuite où les Oblats pourraient s'établir. On en parla à Pispi Mackmack, chef de Walla Walla, connu par les blancs sous le nom de « serpent jaune ». Peu disposé d'abord à recevoir les prêtres sur ses terres, il finit par nous offrir d'assez bon cœur un terrain sur la rive droite de la Colombie, à l'embouchure de la Yakama. Monseigneur jugea l'emplacement favorable. Les Oblats évangéliseraient les sauvages de cette rive, tandis que lui et ses prêtres prendraient soin des sauvages de la rive gauche. Je me rendis donc sur les lieux, et je rencontrai là quelques sauvages pleins de si bonnes dispositions que, malgré la pauvreté du terrain et le manque de bois, je résolus de m'y fixer. J'avais promis de mettre la première mission des Oblats en Orégon sous la protection de sainte Rose de Lima. J'appelai donc le pays Sainte-Rose, et ma mission « Mission Sainte-Rose ».

« Il y avait autour de Walla Walla, à trente milles environ, chez les Nez-Percés, plusieurs missions presbytériennes, dirigées, l'une, par le docteur Whitman, et l'autre, par M. Spalding. Quand ils eurent vent de notre arrivée, les protestants se mirent à parcourir les loges des Cayuses, disant à tous les sauvages de ne pas recevoir les prêtres, et débitant toutes sortes de mensonges pour les mettre en défiance vis à-vis de nous.

« Cependant, le 5 octobre, tout le monde arriva enfin au fort Walla Walla. J'avais pu me procurer entre temps, à très bon compte, une charrette et deux paires de bœufs. Dès le 11 octobre, sans guide, sans interprète, n'ayant pour provisions qu'une vingtaine de livres de farine, à peu près la même quantité de viande et un minot de pommes de terre, nous traversâmes la Colombie et allâmes coucher sur l'autre rive. Le lendemain, nous prenions possession de notre terrain. Les sauvages, prévenus de notre arrivée, vinrent à notre rencontre et nous aidèrent à manger le peu

que nous avions. Il nous restait encore un sac de blé que nous pensions garder comme semence, il fallut l'attaquer. Quant au peu de poudre que nous avions encore, nous l'échangeâmes pour du saumon, dont nous fîmes notre seule nourriture jusqu'au retour du Fr. Blanchet, au commencement de novembre.

« J'avais envoyé ce frère à Wallamet chercher des vivres. La compagnie l'avait comblé de politesses. M. Douglas et M. Ogden lui avaient avancé tout ce dont nous pouvions avoir besoin. Mais quand le bonheur entrait par la porte, tous les malheurs entraient par les fenêtres. La saison était avancée, le froid se faisait sentir ; les vents étaient si violents que plusieurs fois ils avaient brisé les piquets de notre tente et nous étions sans abri. Les sauvages avaient bien promis de nous amener du bois des rapides, mais c'étaient des grosses pièces dont nous ne pouvions ni ne savions tirer parti. Nous étions presque décidés à retourner au fort pour passer l'hiver quand arrivèrent deux Canadiens, Lorty et Gervais. Je les pris à mon service pour m'aider à construire une cabane. »

Les protestants.

« A Walla Walla, Monseigneur attendait le retour du jeune chef Taouatoué. Je m'y rendis et mes frères me conseillèrent de rester au fort jusqu'à ce que la cabane de Sainte-Rose fût achevée. Sa Grandeur quitta le fort le 27 novembre et alla fonder la mission Sainte-Anne sur les terres du jeune chef qu'il avait fini par voir et avec lequel il s'était arrangé. Les hommes qu'il avait à son service lui réparèrent une maison que la compagnie avait fait construire pour le jeune chef, mais dont celui-ci ne s'était jamais servi, parce que les sauvages préfèrent une loge à une maison.

« Jusque-là nos bons anges n'avaient cessé de veiller sur nous et d'aplanir les difficultés qui se présentaient, mais voilà que soudain tous les diables de l'enfer semblèrent se

liguer contre nous et vouloir nous arrêter. Les protestants dont nous avons déjà parlé ne cessaient de déblatérer contre nous. Leur faux zèle devint bientôt une véritable folie. M. Spalding avait gribouillé une espèce d'échelle sur laquelle deux routes étaient tracées, l'une conduisant au ciel, l'autre à l'enfer. Sur la route du ciel, peinte en blanc, on ne voyait personne, mais sur le chemin de l'enfer s'entassaient les catholiques et à leur tête le Pape. Le massacre de la Saint-Barthélemy n'y pouvait manquer. Il y avait aussi l'image de l'idolâtrie et de toutes les superstitions dont les protestants accusent les catholiques. Notre homme parcourait les camps des sauvages, leur montrant son échelle et leur donnant les plus amples explications. Le docteur Whitman prophétisait de son côté. Un jour même qu'il venait de tuer un bœuf, il prit une échelle, et répandit sur l'échelle le sang de ce bœuf en disant aux spectateurs : « Si vous écoutez les prêtres, votre pays sera ainsi inondé de sang. » Ce n'est que dans la suite que nous eûmes connaissance de toutes ces choses. »

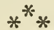
Le massacre.

« Tandis que les uns cherchaient à établir l'œuvre de Dieu et les autres à le détruire, une maladie éprouvait les sauvages. C'était, je pense, une espèce de fièvre typhoïde. Beaucoup en mouraient. Le docteur Whitman crut se grandir dans l'estime des sauvages en leur donnant des remèdes. Seulement voici ce qui arriva : les malades après avoir pris la médecine faisaient souvent tout le contraire de ce que le docteur avait prescrit, par exemple, au lieu de se tenir au chaud, ils allaient se jeter dans l'eau froide, et y trouvaient la mort. Bien plus, loin de s'en prendre à eux-mêmes, ils se mirent en tête cette idée que le docteur les empoisonnait. Un certain métis espagnol, nommé Louis, domestique du docteur, accrédita l'erreur disant que les Américains empoisonnaient tous les sauvages des pays

dont ils voulaient s'emparer. Il leur citait à l'appui les Etats-Unis et le Wallamet où déjà il n'y avait presque plus de sauvages. Il ajouta même qu'il avait entendu son maître dire aux Américains qui étaient avec lui : « Encore « un peu de temps et il n'y aura plus de sauvages par ici ; « voyez ces belles terres, ces nombreux troupeaux de che- « vaux et de bœufs ; patience ! Tout cela sera bientôt à « vous. » Il alla même jusqu'à dire que dans une conversation, le docteur, sa femme, et M. Spalding s'étaient concertés sur le moyen à prendre pour faire disparaître les sauvages, et que le poison avait été choisi, parce que plus expéditif.

« Sur ce, la mort du docteur, de sa femme et de M. Spalding fut résolue, car les sauvages se montent facilement la tête. Ils n'en voulaient pas d'abord aux autres Américains, mais comme dans la suite il y eut trois nouveaux morts et qu'ils ne crurent pouvoir tuer le docteur sans massacrer les autres, la perte de tous fut arrêtée, et il y avait là une vingtaine de familles américaines.

« Le 29 novembre, les sauvages, dissimulant leurs armes sous leurs couvertures, arrivent : les uns pénètrent dans la maison, tandis que les autres entourent les Américains qui tuaient un bœuf. En quelques instants, le docteur, sa femme et huit Américains sont massacrés, plus deux hommes du moulin et deux malades. C'est presque malgré eux qu'ils épargnèrent les femmes et les enfants et les emmenèrent en esclavage dans leurs camps. »



« Ni au fort Walla Walla, ni ailleurs, on n'avait eu connaissance de cette horrible conspiration. Ce ne fut que vers le 30 qu'un pauvre Américain, échappé au massacre, nous apporta cette triste nouvelle. Monseigneur ne le sut que deux jours après. M. Brouillet était parti de Sainte-Anne pour visiter les sauvages qui étaient aux environs

de la maison du docteur. A trois milles de l'endroit, il apprit le massacre, se hâta et trouva les cadavres couverts de sang et gisant çà et là. Grâce à un métis qui comprenait un peu le français, il put faire entendre aux sauvages qu'il fallait donner aux morts l'honneur de la sépulture, puis il se hâta de rentrer à la mission Sainte-Anne. M. Spalding se trouvait heureusement à Sainte-Anne depuis quelques jours et avait passé plusieurs heures à l'évêché le jour même du massacre. M. Brouillet s'adressa à son propre interprète, le priant de lui obtenir grâce auprès des meurtriers. Le sauvage alla donc consulter ses compagnons. Mais sans perdre un instant, M. Spalding, mis au courant de ces horribles attentats, prit le parti le plus sage, celui de fuir. Le sauvage ne tarda pas à revenir et, ne trouvant plus M. Spalding, il se mit à sa poursuite. Grâce à un brouillard épais et à la faveur de la nuit, le fugitif put échapper momentanément aux recherches des meurtriers.

« J'étais au fort avec M. Mac Bean, quand, à 7 heures, l'Américain nous apporta la nouvelle du massacre accompli. A 11 heures, nous arrive tout essoufflée une sauvagesse catholique, nous annonçant que les Cayuses avaient résolu de venir au fort et d'y tuer tous les blancs. A cette annonce peu rassurante, tout le monde du fort, c'est-à-dire M. Mac Bean, le Fr. Pandosy, trois engagés et moi, nous fermons les portes, chargeons les canons et préparons la défense. Ce fut heureusement en vain, car les Cayuses ne parurent pas. Néanmoins, par mesure de précaution, nous tînmes désormais les portes fermées. D'autres sauvages vinrent nous conter des récits plus ou moins exacts du massacre. M. Mac Bean envoya en toute hâte un exprès au fort Vancouver et j'en profitai pour écrire à l'archevêque. »

***

« Dès que M. Douglas et M. Ogden eurent connaissance des faits, ils firent partir une berge. M. Ogden se rendit lui-même au fort Walla Walla avec quinze hommes ; il y arriva le 19. Il fallait avant tout arracher les femmes et les enfants des victimes des mains des meurtriers. Il envoya donc, le lendemain de son arrivée, des exprès aux chefs des Cayuses ainsi qu'à l'évêque, les priant de se rendre au fort. Tous y vinrent. Il y eut des discours de part et d'autre. Les meurtriers ne manifestèrent pas grand regret de leurs crimes, et le jeune chef, qui n'avait trempé qu'indirectement dans l'affaire, dit que les vieux n'étaient plus écoutés. Il fut enfin convenu, grâce aux ménagements de M. Ogden, que les femmes et les enfants seraient rendus sur l'engagement de fournir soixante couvertures, des fusils et mille autres choses. La même promesse fut faite aux Nez-Percés, s'ils rendaient M. Spalding et les siens qu'ils avaient pris et retenaient prisonniers dans leur camp. Tout réussit à merveille. Le 29 décembre, les veuves et leurs enfants arrivèrent et, le 1er janvier, vint le tour de M. Spalding avec toute sa famille.

« Le fort était rempli de sauvages et M. Ogden donna tout ce qu'il avait promis. Sur le soir, les sauvages entonnèrent leur chant de guerre : c'était à en frémir. On jugea que, vu l'inconstance des sauvages, il n'y avait pas de temps à perdre, et M. Ogden avertit tout le monde de se tenir prêt à partir le lendemain. »

Ordination.

« Durant le temps des négociations pour le rachat des captifs, M. Ogden offrit à Monseigneur et à moi passage sur les berges. J'acceptai, de même que Monseigneur, car je voulais voir l'archevêque.

« Il fallait pourtant résoudre une difficulté avant mon départ et ne pas laisser la mission Sainte-Rose et les Frères oblats sans prêtre. Je priai donc Monseigneur, malgré les difficultés présentes, d'ordonner prêtres les FF. Chirouse et Pandosy. L'ordination fut tout à fait apostolique. Après quelques jours de retraite, les deux Frères scolastiques furent ordonnés sous-diacres le 26 décembre, diacres le 1er janvier et prêtres le lendemain 2, qui était un dimanche. Nous n'avions pas d'aubes pour les assistants de l'évêque ni pour les ordinands. Savez-vous avec quoi on confectionna une aube au P. Chirouse? Eh bien, on arrangea tout simplement une chemise de M. Mac Bean, et la cérémonie se fit, on le devine, avec toute la solennité que permettaient les circonstances. Le même jour, à midi, nous partions. Malgré le froid, la neige et la glace, nous fîmes un heureux voyage. Aux Dalles, nous rencontrâmes une compagnie d'Américains, plus loin encore, d'autres compagnies, venant toutes faire la guerre aux Cayuses. Le 8, nous étions au fort Vancouver, et le 12, à Orégon City. C'est là que M. Ogden remit les femmes et les enfants aux soins du gouverneur. La caravane de 84 personnes était arrivée sans encombres. Quant à mes Oblats, ils quittèrent Walla Walla et rentrèrent à Sainte-Rose. »

Nouvelles alarmes.

« Aourhaï, chef des Yakamas, était venu nous trouver au fort Walla Walla avant notre départ, curieux de savoir ce qui s'était passé. Nous avions déjà rencontré ce chef sur notre route, mais faute d'interprète, nous n'avions pu connaître ni sa résidence, ni ses sentiments.

« Ayant appris le méchant dessein des Cayuses de faire du mal aux prêtres, il désirait nous offrir un asile sur ses terres. Informations prises, je décidai la fondation d'une mission chez les Yakamas et j'envoyai le Frère

Blanchet pour examiner les lieux. Il en revint bientôt, enchanté d'avoir trouvé des sauvages si bien disposés et s'en retourna avec le Fr. Vernet pour jeter les fondements de la mission. Soudain, la guerre éclata : les sauvages de Sainte-Rose s'enfuirent ou prirent les armes. Le bruit courait que les Américains en voulaient autant aux prêtres qu'aux Cayuses ; bref, les esprits n'étaient guère aux choses de la religion. M. Brouillet crut devoir abandonner Sainte-Anne et écrivit aux Oblats de se rendre au fort Walla Walla pour deviser ensemble sur ce qu'il y aurait de mieux à faire. De son côté, le P. Chirouse écrivit au Fr. Blanchet, mais celui-ci crut pouvoir rester chez les Yakamas, et si plus tard il descendit au Wallamet comme les autres, ce fut pour fuir le danger. En effet, M. Brouillet, M. Leclair et les PP. Chirouse et Pandosy, manquant de vivres, quittèrent le fort Walla Walla, et je les rencontrai au fort Vancouver, d'où moi-même, sans avoir rien pu conclure avec les évêques, je me proposai de retourner à Sainte-Rose. Les Fr. Blanchet et Vernet arrivèrent, eux aussi, au fort Vancouver et tous me dissuadèrent de partir en ce moment à la mission. Je décidai donc d'attendre le dénouement de la guerre et d'aller au Wallamet avec mes compagnons. Une espèce de circulaire fut adressée aux prêtres par un des commissaires, leur défendant de continuer les missions chez les Cayuses et les Walla Walla. La circulaire ne parlant pas des Yakamas, nous crûmes pouvoir continuer cette mission. Monseigneur, de son côté, renonça à Sainte-Anne, résolut de se fixer aux Dalles et d'y établir son siège. »

(*A suivre.*)

VICARIAT DE CEYLAN

I. — *Une Grotte de Lourdes à Maggona.*

Lettre du R. P. Croctaine au R. P. J. Collin, vicaire des Missions.

Maggona, St-Vincent's Home, 5 novembre 1911.

Mon Révérend et bien-aimé Père,

Je dois une réponse à votre si bienveillante lettre du 28 septembre dernier. Je l'ai différée quelque temps, voulant vous donner un petit compte rendu de l'inauguration de notre Grotte de Lourdes et par là rendre ma réponse plus agréable et plus intéressante. La statue tant désirée est arrivée quinze jours environ avant votre lettre, de sorte que nous avons eu un mois et demi pour préparer les fêtes des 3 et 4 novembre.

Plus que personne, le R. P. Conrard doit être heureux que Marie ait sa Grotte de Lourdes à St-Vincent's Home. Pourquoi cela ? Je viens d'apprendre que pendant son supériorat il avait promis de bâtir une Grotte de Notre-Dame de Lourdes si une épidémie qui désolait alors l'orphelinat cessait. La sainte Vierge agréa la promesse, rendit la santé aux orphelins, mais le bon Père reçut son changement avant d'avoir pu payer sa dette de reconnaissance à Marie. Je suis enchanté que la protection dont la sainte Vierge couvrit alors l'orphelinat ait l'ex-voto auquel elle avait droit.

L'argent nécessaire a été recueilli en grande partie par un cher frère franciscain, originaire de l'Inde, et très dévoué à la sainte Vierge. Ce bon frère appartient à la Société des Frères Franciscains dont la maison-mère est à Saint-

Vincent's Home. La date choisie pour la bénédiction de la Grotte était le soir du 3 novembre, 1er vendredi du mois, de sorte que la grotte fût prête pour la célébration de la sainte messe le 4 novembre, 1er samedi du mois, et fête de saint Charles, saint très honoré ici. Aussitôt le jour fixé, le travail des décorations fut réparti entre les différentes branches de l'Institution. Aux Frères Franciscains de décorer la place de la chapelle et d'ériger un arc de triomphe sur le penchant de la colline où est bâtie la chapelle. Les Frères convers se chargeaient de la chapelle, de la statue et de l'intérieur de la Grotte. Les orphelins auraient à élever leur arc de triomphe, sous la direction du F. Renaud, au bas de la colline. Les internes du Réformatoire furent priés de préparer leur arc de triomphe en face de l'hôpital ; les normaliens élèveraient le leur derrière la colline, et comme la distance entre les arcs de triomphe du Réformatoire et de l'Ecole normale était longue, on en éleva un second près de l'endroit où l'ancienne route gravit les pentes du Calvaire. Donc Marie passerait sous cinq arcs de triomphe, et il y aurait cinq relais dans la procession. Plus de 10 jours avant la fête, chaque entrepreneur d'arc de triomphe avait mûri son plan et s'était pourvu de matériaux pour la construction de son monument. Le F. Renaud, O. M. I., découpait ses feuilles de cartons, collait, dessinait, imitait un arc de triomphe de la maison Ferry de Nancy ; le frère directeur de l'Ecole normale travaillait surtout sur un genre de mousse ou plutôt bruyère dont les feuilles ont la structure des flocons de neige et qui, une fois desséchées, peuvent être peintes en différentes couleurs. Le frère directeur des Frères Franciscains préparait ses toiles de l'Apparition de Notre-Dame de Lourdes pour en décorer son arc de triomphe ; le F. Crouzeix avait installé ses artistes à l'hôpital, et là, avec des feuilles tendres de cocotier tressées et fixées à des châssis, ils préparaient un ravissant arc de triomphe.

Dès le lundi précédent, le travail dans les ateliers se

ralentit presque jusqu'au chômage ; on avait l'esprit à la fête de la Grotte, on ne parlait que de cela, on y travaillait avec un entrain croissant.

Le temps seul s'obstinait à être mauvais. La mousson changeait ; de là des perturbations atmosphériques, des orages, des rafales de pluie qui menaçaient de rendre et décorations et fête impossibles ; mais on comptait sur Marie, on tint bon, on eut raison. Ce qu'il y avait de plus piteux, c'est la route qui relie Saint-Vincent's Home à Maggona. Depuis la fin de septembre on l'avait rechargée d'une sorte de terre glaise qui ne se durcit très bien qu'après avoir été trempée et réduite en une boue jaune et gluante. Or comme il ne cessait de pleuvoir, la route ne cessait d'être boueuse, et les voitures qui osaient s'y risquer y laissaient de profonds sillons. Heureusement sur le parcours que devait faire la procession, il n'y avait ni mares d'eau, ni boue à redouter, les accidents de terrain facilitant le prompt écoulement des eaux de pluie. Le jeudi 2 novembre, la pluie et le tonnerre redoublèrent d'intensité; les hommes à foi chancelante allaient répétant : « S'il pleut ainsi demain, personne ne viendra »; les hommes de foi disaient au contraire : « Il pleut aujourd'hui pour trois jours, donc il fera beau demain et après-demain » ; ces derniers ne se trompaient pas. Vers l'*Angelus*, il cessa de tonner et de pleuvoir ; le lendemain, pour 3 heures de l'après-midi, la route de la procession était en parfait état, le gazon était bien sec, le feuillage des arbres semblait plus vert ; dès le matin, pas de brume et de nuages pour nous cacher la vue du Pic d'Adam (Adam's Peak), comme s'il avait voulu jouir du coup d'œil et assister à la marche triomphale de la Reine des cieux. Les prémices de la journée du 3 novembre (1er vendredi du mois), furent offertes au Sacré Cœur de Jésus ; ce jour devait être un jour plein de consolation pour le Cœur de Jésus, parce qu'en ce jour Marie devait recevoir des hommages extraordinaires. A 6 h. $\frac{1}{4}$, la communauté était réunie à la chapelle aux pieds de Jésus exposé dans le

Saint Sacrement à la piété de ses enfants ; tous faisaient la sainte communion et recevaient la bénédiction du Saint Sacrement. Quelle meilleure préparation pour fêter Marie pourrait-on imaginer? Aucune. Vers 8 heures, après le déjeuner, Saint Vincent's Home ressemblait à une fourmilière en pleine activité. Petits et grands, vieux et jeunes, orphelins et internes, religieux et laïques, allaient, venaient, donnaient des ordres, ou les exécutaient ; tous voulaient faire leur part de besogne et avoir leur quote-part des bénédictions réservées par Marie à ceux qui se dévouaient si volontiers à son service. Nos bons Frères convers, sous la direction du F. Tillet, notre sacristain, ornaient la chapelle et le brancard sur lequel on devait transporter la statue. Avec quelle foi, quel respect, quel amour ils s'acquittaient de leur besogne, leur Mère Immaculée qui les contemplait pourrait seule nous le dire. Les Frères Franciscains, avec leur soutane de bure, entouraient de guirlandes la place de l'église et montaient les pièces de leur arc de triomphe sous les feux du soleil.

Les petits orphelins ramassaient les feuilles mortes tombées sur la route, préparaient leurs oriflammes de papier de couleur, tendaient les cordeaux pour y suspendre ensuite des banderoles ou des feuilles de cocotier ; naturellement ils causaient, riaient, faisaient plus de tapage que de besogne. Cependant ils avaient conscience de faire quelque chose, et quand le supérieur passait, leurs regards cherchaient un geste d'approbation de sa part. Les 230 enfants du Réformatoire étaient disséminés un peu partout. Les uns emportaient les branches mortes, coupaient les herbes mauvaises ou trop grandes, de façon que cette pelouse, avec ses rangées bien alignées de cocotiers, ait plus de grâce et de fraîcheur ; d'autres plantaient de jeunes aréquiers ou autres arbres au gai feuillage dans la cour de récréation, à travers laquelle devait cheminer la statue, et en quelques heures ils créaient un boulevard en miniature ; d'autres, les artistes, finissaient leur arc de triomphe,

d'autres desséchaient un fossé bordant la route et où l'eau de pluie s'était accumulée; en un mot, à l'hôpital, au Réformatoire, en dehors, le long du parcours de la procession, ces pauvres païens travaillaient avec entrain et bonne volonté pour la sainte Vierge, car le plus grand nombre d'entre eux connaissent un peu Marie. Si tous ne l'aiment pas et ne la prient pas, tous du moins respectent son image et tous sont heureux de mettre à son service leur travail et leurs aptitudes. Marie, j'en suis sûr, se souviendra d'eux. N'y a-t-il pas lieu d'admirer le bon esprit de ces 230 enfants, la plupart infidèles — il n'y a que 30 catholiques — et leur attachement à Saint-Vincent's Home? En de telles circonstances, c'est-à-dire quand la surveillance est nécessairement incomplète, quand gardes et frères sont affairés, au milieu d'un va-et-vient continu, dans une vaste propriété très accidentée et non fermée, combien il serait facile de se cacher, de s'enfuir soit isolément, soit en groupes! Oh! combien je remercie la sainte Vierge du bon esprit qui règne parmi eux et de ce que ces jours de fête n'ont été attristés par aucun incident regrettable!

Comme nos Normaliens sont de solides gaillards, je leur avais confié l'arc de triomphe le plus éloigné; ils bravèrent la fatigue sans broncher, et, malgré le soleil et la distance, leurs décorations furent bien réussies. Les grands orphelins se trouvaient surtout aux abords de la Grotte. Au-dessus du rocher dans lequel la grotte et la niche ont été creusées, ils élevèrent un mât de cocagne de plus de 20 mètres de haut. Le long des cordages qui le maintenaient, ils attachèrent des drapeaux et oriflammes aux couleurs variées; au sommet flottait le drapeau portant l'image du Sacré Cœur. Ces drapeaux et oriflammes qui flottaient au vent bien au dessus des jeunes cocotiers, à mi-hauteur entre la grotte et la croix qui surmonte la colline du calvaire, produisaient un joli effet. D'autres orphelins ornaient de guirlandes l'esplanade qui a été aménagée en face de la grotte; c'est là où la foule devait se réunir, c'est là où Marie allait

fixer sa demeure, c'est là où le saint Sacrifice allait être offert pour la première fois ; il fallait donc orner le mieux possible ce coin désormais privilégié de Saint-Vincent's Home : ce fut fait avec goût et soin par les grands orphelins et les Frères indigènes. Les jeunes gens du Réformatoire avaient fait auparavant le gros œuvre : rouler les débris d'un roc colossal qui barrait la vue de la Grotte et qu'on avait fait sauter à la dynamite, combler une portion de la rivière qui fait face à la Grotte, et transformer ainsi un marais en une jolie place où des milliers de pèlerins peuvent se tenir à l'aise ; couper et brûler les plantes épineuses qui poussaient dans les fissures des rochers, drainer l'eau qui suinte de la colline du calvaire et creuser un puits où les pèlerins pourront faire les ablutions dont ils sont coutumiers. Quand l'herbe aura repoussé, les arbres grandi, les rosiers fleuri, quand les plantes grimpantes recouvriront en partie le rocher, une transformation semblable à celle qui s'est opérée aux Roches Massabielle se sera opérée ici, en ce lieu autrefois si inculte, si désert. Et si Marie est aimée ici comme elle l'est à Lourdes, que de faveurs célestes se répandront sur cette institution !

A 2 heures je fis une dernière inspection pour m'assurer que tout était en bon ordre, que les arcs de triomphe étaient tous montés et que notre cloche pouvait lancer ses appels aux échos d'alentour. Le Révérend Père Provincial, accompagné du Révérend Père Procureur Général, étaient arrivés depuis le matin. J'avais appris que le Révérend Père Vicaire Général ne pouvait venir pour raison de santé présider la cérémonie. A 2 h. ½ les Révérends Pères du district arrivèrent, suivis de leurs paroissiens en grand nombre, les enfants des écoles portant de petites oriflammes suspendues à des croix légères. Notre prédicateur était attendu par le train de 2 heures ; mais, hélas ! notre voiture envoyée à sa rencontre revint vide. C'eût été une amère déception si le R. P. Boyer, Procureur général, n'eût accepté

de célébrer les grandeurs de la sainte Vierge, ce qu'il fit avec aisance et onction.

A 3 h. ½, une foule considérable remplissait la chapelle ou stationnait sur la place de l'église ; d'autres fidèles arrivaient encore de différentes directions ; mais comme il fait nuit à 6 heures, il était urgent de sonner le dernier coup. Le Révérend Père Provincial ayant béni la satue au chant de l'*Ave maris stella*, la procession se mit en marche, pendant que le premier groupe de porteurs amenaient la statue devant le portail de la chapelle, ce qui permit aux fidèles qui stationnaient sur la place d'admirer et de contempler Marie sur son riche char de triomphe. La croix ouvrait la marche, suivaient les internes du Réformatoire sur deux files, conduits par le F. Crouzeix ; venaient ensuite les orphelins avec leurs oriflammes, puis les enfants des écoles, eux aussi, porteurs de banderoles aux couleurs vives, puis les petites filles en blanc, les femmes, les frères indigènes avec les chantres, le clergé, la statue, escortée par les hommes.

J'avais désigné à l'avance les groupes de 8 personnes qui, à tour de rôle, devaient porter la statue ; mais j'avais compté sans l'enthousiasme qui s'empare de nos chrétiens en pareilles circonstances ; au lieu de 8 personnes, plus de 40 se pressaient autour de la statue et s'efforçaient d'atteindre le brancard pour offrir un concours pieux mais inutile. Je laissai libre cours à leur foi. Voici donc que la Vierge Immaculée, vers laquelle montent les prières des enfants et des femmes et les louanges de nos chantres, descend majestueusement les onze marches d'escalier devant la chapelle, traverse la place, bénissant à sa droite le noviciat et l'école des Frères Franciscains, à sa gauche le couvent de ces mêmes frères, jetant un regard maternel sur les deux orphelinats assis devant elle, sous l'ombre des jackiers et cocotiers ; puis elle descend la colline de la chapelle qu'elle va alors contourner pour se diriger bientôt, à angle droit, vers le Réformatoire. Pendant que le clergé descendait en

ses détours la colline de la chapelle, on pouvait voir le commencement de la procession contourner la colline du calvaire située à 500 mètres environ à vol d'oiseau, mais bien plus élevée que la colline de la chapelle.

Les processions à Ceylan offrent toujours un coup d'œil pittoresque à cause de la variété des costumes, de la richesse des décorations, des couleurs vives des oriflammes qui flottent au vent et de nos cocotiers qui forment au-dessus des routes un dôme de verdure. A tous ces charmes s'ajoutait ici la configuration pittoresque de la propriété.

Partie de la chapelle la procession côtoya quelque temps la vallée qui sépare la colline de la chapelle du Réformatoire, puis traversa cette vallée, franchit la cour de récréation des prisonniers, puis, après avoir décrit une courbe gracieuse autour du Réformatoire, monta en pente douce à l'hôpital pour atteindre ensuite le pied de la colline du calvaire. Après avoir décrit presque une circonférence entière autour de cette colline que domine l'image du Rédempteur des hommes, la procession descendit à la Grotte.

Qu'on se figure alors cette foule en habits de fêtes, ces centaines d'enfants avec oriflammes et banderoles, cheminant le long des courbes gracieuses de la route, les uns montant, d'autres descendant, tous chantant ou priant; qu'on se représente Marie sur son riche brancard, élevée au-dessus d'une masse humaine, attentive aux innombrables requêtes qui lui sont adressées, prenant possession officielle de l'Institution, recevant sous forme d'arcs de triomphe le tribut des Frères Franciscains, des orphelins, des enfants du Réformatoire et des élèves de l'Ecole normale, et portée successivement par des représentants de ces quatre communautés qui composent l'Institution Saint-Vincent's, et alors on comprendra l'émotion qui faisait verser des larmes de joie à un de nos bons frères qui précédait la statue et veillait sur elle avec amour.

Quoique le trajet fût seulement de 3 kilomètres environ,

il fallut 1 h. ½ pour atteindre la grotte. Là aussi le panorama était charmant au possible. En avant de la grotte, une foule considérable : à droite les enfants avec leurs oriflammes, sur les flancs de la vallée, à l'ombre des cocotiers, à droite, les internes du Réformatoire, à gauche des groupes de bouddhistes venus pour jouir d'un spectacle nouveau.

Un dernier *Ave maris stella* est chanté en masse pendant qu'on place la statue dans la niche. Cela fait, le prédicateur, dans une superbe improvisation, nous parle de Marie Secours des chrétiens et Refuge des pécheurs. Puissent ses paroles avoir éclairé les infidèles et les bouddhistes présents! daigne Marie exaucer bientôt la prière touchante que le prédicateur lui adressa en terminant et que la foule émue écouta à genoux !

Après la bénédiction du Saint Sacrement, quelques prières furent récitées les bras en croix pour Monseigneur l'Archevêque, pour la Congrégation et les bienfaiteurs. On aurait désiré prier davantage, chanter encore, mais il fallait congédier la foule venue de loin et permettre aux enfants de rentrer avant que la nuit fût venue. Tous étaient contents, ravis de tout ce qu'ils avaient vu et entendu, heureux d'avoir participé à un splendide triomphe de leur Mère du ciel, et emportant avec un doux souvenir de la fête quelques témoignages nouveaux de l'amour et de la protection de Marie.

Le 4 au matin il y eut de nouveau rendez-vous à la grotte. Sur l'autel, — un monolithe dressé sur quatre colonnes de granit, — devait se célébrer la sainte messe pour la première fois. A toute la communauté s'étaient joints de nombreux pèlerins des environs.

En quelques mots j'indiquai à nos enfants l'usage qu'ils devaient faire de la grotte, les bienfaits qu'ils pouvaient attendre de Celle représentée par la statue qu'ils auraient souvent le bonheur de contempler. Je leur demandai d'offrir leur première communion à la Grotte à Marie, qui connaît

si bien nos besoins. Ce bouquet lui serait très agréable, et son parfum ne s'évanouirait pas. Un autre bouquet lui fut aussi présenté. Un ex-élève du Réformatoire, qui n'avait pas voulu rester dans sa famille bouddhiste et qui était entré à l'orphelinat, avait reçu le baptême la veille et allait faire sa première communion à la Grotte. Quelle joie maternelle a dû faire battre le Cœur de Marie! comme ses regards ont dû s'abaisser avec tendresse sur cette jeune âme vêtue de sa robe baptismale et sur le Réformatoire, qui avait tant contribué à sa conversion !

Notre Grotte de Lourdes est avant tout pour Saint-Vincent's Home, même pour la partie infidèle. Cette coïncidence entre la bénédiction de la Grotte et la conversion d'un ancien élève est de bon augure. La confiance que nous mettons ici en Marie ne sera pas confondue.

P.-S. — 1º Cédant aux instances que me faisait un groupe de nos jeunes gens tamouls, je leur fais acheter une douzaine de livres de prières. Puissent-ils, eux aussi, goûter le bonheur d'aimer la sainte Vierge !

2º On avait ménagé à l'intérieur de la Grotte, du côté droit, un trou dans le granit ; on avait, dès le début, espéré que la sainte Vierge, après son installation à la Grotte, nous enverrait de l'eau là ; depuis 2 jours il y a un peu d'eau. Marie s'est donc laissé toucher, il ne lui reste plus qu'à faire quelques miracles.

Qu'il en soit ainsi pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des infidèles de Ceylan et plus spécialement du district de Maggona.

Daignez agréer, etc...

C. Croctaine, *O. M. I.*

ECHOS DE LA FAMILLE

Les deux brefs qu'on a lus en tête de ce numéro des « *Missions* » doivent être considérés comme des témoignages signalés de bienveillance, accordés par Notre Saint-Père le Pape à notre famille religieuse, non seulement à à cause de la solennité qu'ils confèrent à nos deux principaux privilèges, mais surtout parce qu'ils en ont confirmé la perpétuité à un moment où celle-ci périclitait. On remarquera la dispense de revision par le Saint-Office de ces mêmes privilèges.

Il va sans dire que le bref concernant la participation aux indults, facultés, indulgences, etc. des Rédemptoristes lève tous les doutes qui avaient pu s'élever sur la validité de cette participation. L'inventaire qui se fera auprès desdits religieux, des richesses spirituelles dont s'accroît de ce chef notre trésor de famille, sera communiqué à la Congrégation.

***

Du 3 au 10 janvier dernier, Monseigneur le Supérieur Général a visité les maisons du sud de l'Italie : Santa Maria a Vico, Maddaloni et Naples, qui, depuis trois ans, n'avaient pas eu cet avantage.



Parmi les illustres visiteurs qui sont descendus à la Maison générale, nous ne voudrions pas omettre Mgr J.-B. de Santi, évêque d'Ajaccio, qui fit sa visite *ad limina ;* le Rév. Père Provincial du Midi, venu pour les affaires de sa province, etc.

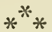
***

Mgr Bégin, archevêque de Québec, au sacre de Mgr Mathieu, premier évêque de Régina, a, dans son discours,

glorifié l'Œuvre de la congrégation et ses plus illustres enfants en des paroles que l'histoire conservera pieusement, mais qu'il ne nous appartient pas de publier ici, comme étant des louanges, encore qu'elles soient méritées.



Mgr Pascal, évêque de Prince Albert, venu depuis peu du Canada, est resté du 7 au 18 février l'hôte de la Maison générale. Avant son départ de la ville éternelle, il a été grandement réjoui par l'audience empreinte d'une paternelle bonté que daigna lui accorder le Saint-Père.



A l'occasion de la retraite annuelle des Oblats du diocèse de Jaffna, le *Catholic Guardian* a eu la pieuse pensée de demander les prières des fidèles. Ces saints exercices, suivis par 39 Pères et 6 Frères, du 24 au 31 janvier, ont été prêchés par Mgr Joulain, évêque de Jaffna.



C'est au mois de novembre prochain que les Oblats du Basutoland célébreront le cinquantenaire de leur arrivée dans ce pays.

De la première caravane de missionnaires placés sous la houlette de Mgr Allard, le P. Gérard reste seul témoin — oh! combien vénéré! — de ces temps héroïques. Dieu, dans sa bonté, lui a donné de voir la moisson jaunissante, après l'avoir soutenu durant les longs travaux des semailles.

Toute la Famille unira ses actions de grâces à celles de nos Frères du Basutoland pour remercier Dieu et la Vierge Immaculée des bénédictions abondantes qu'Ils ont répandues sur ces missions. De plus, nous demanderons : pour le Chef intrépide et les vaillants soldats qui bataillent actuellement pour Dieu et pour les âmes, des grâces et des succès en proportion de leur valeur, de leur courage et de

leur bonne volonté; pour ceux qui sont tombés déjà au champ d'honneur de l'apostolat durant ces 50 ans, la couronne de gloire éternelle, en récompense de leurs travaux, de leurs mérites et de leurs sacrifices.



Mgr Dontenwill, notre Révérendissime Père Supérieur Général, a reçu, le 17 février dernier, selon le cérémonial traditionnel, la rénovation des vœux de tous les Oblats présents à Rome. Parmi eux se trouvait Mgr Pascal, évêque de Prince Albert, que son rang d'oblation appelait immédiatement après le R. P. Tatin, notre vénéré doyen.



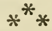
Les Annales de « l'Œuvre apostolique », en publiant le relevé des dons recueillis et leur répartition entre les diverses missions pendant l'année 1911, rappellent avec instance aux missionnaires :

1º De bien indiquer la congrégation à laquelle ils appartiennent :

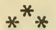
2º De donner l'adresse d'un correspondant à Paris pour la remise des paquets ;

3º De faire apostiller les demandes par les procureurs ou économes ou par les vicaires apostoliques.

Par suite de l'omission de l'une ou l'autre de ces prescriptions, des demandes ne sont pas accueillies, ou des paquets restent en souffrance au siège de l'Œuvre.



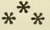
Au nombre des trois conseillers que Mgr Mathieu, évêque de Regina, a choisis pour l'aider dans la direction de son diocèse, se trouve l'un des nôtres, le R. P. Suffa, de Regina.



Dix diocèses canadiens ont contribué à l'Œuvre de la Propagation de la foi : Saint-Boniface pour 1.892 fr. 35, Montréal 1.207 fr. 60, Québec 1.139 fr. 70, Ottawa 700 fr. 85, Saint-Albert 612 fr., Prince Albert 515 fr., Vancouver 375 fr. 50, etc. « Les diocèses de l'ouest qui ont reçu dans le passé des millions de francs de Lyon, remarquent *les Cloches* de Saint-Boniface, savent se souvenir et commencent à témoigner leur reconnaissance d'une manière tangible. » Ces résultats ne pourront que grandir, si, comme on peut le croire, il se trouve des prêtres et des missionnaires qui recommandent cette œuvre providentielle à la générosité des fidèles.



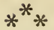
Au commencement de janvier, Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska, est allé dans le diocèse de Providence, dans l'intérêt de ses missions et de la colonisation de la région de la Rivière la Paix.



A la même époque s'ouvrait au Pas, une école catholique. La résidence de Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin où tout est à créer, s'organise donc peu à peu.



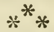
Le 5 décembre 1911, en l'église Sainte-Marie de Winnipeg, Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, a ordonné prêtres les deux frères scolastiques Larivière et Baillargeon qui avaient déjà reçu leur obédience pour le Manitoba.



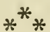
Après un séjour de quelques mois en Europe, Mgr Coudert, archevêque de Colombo, s'embarquait à Marseille, le 17 décembre dernier, pour retourner à Ceylan. Sa rentrée dans sa ville archiépiscopale fut un triomphe et mieux qu'un triomphe, puisque c'était la manifestation spontanée du respect, de l'attachement de tout un peuple envers son Pasteur et son Père bien-aimé.



Le 6 janvier 1912, fête de l'Epiphanie, en la cathédrale de Jaffna avait lieu l'ordination de quatre frères scolastiques indigènes de Ceylan. C'est Mgr Joulain qui a eu la consolation d'ordonner tous ces nouveaux prêtres. Il faudrait ajouter que la cérémonie de la première messe a été une vraie fête religieuse pour les paroisses où elles ont été célébrées.



Le même jour, à Colombo, 10 séminaristes prenaient part à l'ordination. De ce nombre, deux diacres Oblats ont reçu la prêtrise des mains de Mgr l'Archevêque. Cette belle cérémonie était la première fonction publique de Mgr Coudert depuis son retour d'Europe.



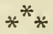
Au congrès général de la Bonne Presse, le Bulletin paroissial de Saint-Joseph de Lowell vient d'avoir les honneurs d'un rapport très élogieux. Ce rapport est, en même temps, un hommage aussi précieux qu'impartial rendu à l'œuvre des Oblats à Lowell. Nous en publierons prochainement de larges extraits qui seront une révélation pour beaucoup de nos lecteurs.



Dans leur intéressante chronique du sanctuaire, les Annales du cap de la Madeleine mentionnent, avec une particulière complaisance, la retraite annuelle que les Frères de la Province du Canada ont faite, en novembre dernier, dans le sanctuaire et sous le regard maternel de Notre-Dame du saint Rosaire.

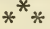
Le jour de la clôture, à la cérémonie de la rénovation des vœux, Mgr Grouard a adressé la parole aux retraitants sur le point de se disperser du lac Saint-Jean au Témiskamingue, pour reprendre, avec une nouvelle ardeur, dans nos diverses missions, leur vie de piété et de travail, de sacrifices et de dévouement.

A deux reprises, le chroniqueur invite les jeunes gens à répondre à l'appel de Dieu, et à s'enrôler sous la bannière de Marie Immaculée, soit comme prêtre missionnaire, soit comme frère convers. Qu'il en soit ainsi.



Le livre « Qu'est-ce que le Sacré-Cœur » de Félix Anizan, dont nous avons annoncé la publication, vient d'être traduit en italien par M. l'abbé A. de Francesco, du clergé de Marseille.

« Che Cosa è il Sacro Cuore » éditeur : G. Biancardi à Lodi (Italie).



A ajouter à la liste déjà longue des Bulletins paroissiaux rédigés par les Oblats celui de Mattawa (Ont.) : « Le Messager du foyer », qui paraît en deux langues, chaque mois, sous forme d'une jolie petite brochurette.



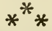
Le plus curieux de tous ces Bulletins est, sans contredit, le « Kitchitwa-Mitch-Atchimomasinahiganisa », ce qui en cris signifie, paraît-il : « Journal du Sacré Cœur ». Dans quel genre faut-il classer les caractères employés, et qu'y a-t-il d'intéressant dans les seize pages que contient le numéro ? C'est le secret des cris. Quant aux illustrations elles sont assez originales et fort bien réussies, surtout si l'on songe que, comme l'écrit le Fr. Guibert, un couteau et un morceau de bois en font tous les frais.



Mgr Joulain, évêque de Jaffna, a nommé membre de son conseil épiscopal le R. P. Matthews, recteur du collège de Saint-Patrice, à Jaffna.



L'idée ou plutôt la pratique des retraites fermées pour les laïques fait son chemin. Après les vieux pays, les nouveaux suivent, et les Oblats du Canada ne veulent pas rester en arrière. Aux Pères du scolasticat d'Ottawa revient l'honneur d'avoir commencé, dans l'Ontario, cette œuvre d'apostolat. Du 4 au 8 août, durée de la petite retraite, les Pères se sont partagé les instructions, méditations, conférences, etc. Dieu aidant, on recommencera. L'œuvre est fondée ; grâces en soient rendues au Sacré Cœur et à notre Mère Immaculée qui la protégeront.



La province du Manitoba a acheté dernièrement le pensionnat des sœurs du Saint Nom de Jésus et de Marie, à Saint-Boniface, pour y installer le juniorat de la Sainte-Famille et servir en même temps de résidence au Rév. P. Provincial.

***

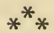
D'une lettre de Mgr Breynat, vicaire apostolique du Mackensie à Monseigneur le Supérieur général : « Les circonstances étant très favorables et pour prévenir les ministres protestants, j'ai envoyé tout seul le R. P. Rouvière passer l'été, et peut-être l'hiver, dans une tribu « d'Esquimaux (1.000 environ) qui habitent à l'Est du grand « lac des Ours, et n'ont encore jamais eu de relations avec « les blancs. Elle se trouve à proximité des sauvages « Peaux-de-lièvre », chez qui, du même coup, il pourra « encore exercer un peu de ministère. J'espère avoir de ses « nouvelles au mois de février et je me ferai un devoir de « vous les communiquer. En attendant, je vous demande « une prière et une bénédiction toute spéciale pour le cher « Père qui a généreusement accepté cette mission. »



Le départ du R. P. D. Wilkinson de la maison d'Inchicore pour Kilburn-Londres, a été l'occasion pour les fidèles d'Inchicore, d'une belle manifestation de leur affectueux attachement et de leurs regrets. Dans un meeting où les notabilités se confondaient avec le peuple, on remit au Père des adresses et une souscription en hommage de reconnaissance.



L'église de l'Annonciation, à Prince Rupert, est terminée et est très belle. A proximité, on bâtit un hall paroissial et une salle de cercle. Dans la même ville, deux autres sites ont été choisis pour y construire des églises, ce qui indique assez les grandes espérances du R. P. Bunoz pour l'avenir du catholicisme dans le chef-lieu de sa préfecture apostolique.



La veille de l'Immaculée Conception, dans l'église Saint-Pierre à New-Westminster, il y eut une abjuration du protestantisme, en présence des professeurs et étudiants du collège Saint-Louis. Par cette cérémonie simple et émouvante, l'Immaculée brisait, une fois de plus, la tête du serpent infernal.

***

Série de travaux apostoliques dans la province Britannique :

Le dimanche du Rosaire, ouverture d'une mission de trois semaines, au diocèse de Kilmore.

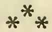
Le 5 octobre, clôture d'une retraite de 3 jours, au réformatoire de Philipstown.

Le 15 octobre, clôture d'une retraite aux orphelins des Sœurs de la Charité, à Sandymont, Dublin.

Le 22 du même mois, ouverture d'une mission de 15 jours, au diocèse de Clogher.

Le 5 novembre, les RR. PP. Mac Sherry et Clarke clôturent une mission très réussie à Moy, diocèse d'Armagh.

En novembre, le R. P. Matthews a prêché, à Inchicore, deux retraites pastorales suivies par une cinquantaine de prêtres ; il s'est acquitté de ce travail difficile et important d'une manière digne de louanges.



Le 12 novembre, ouverture, en l'église Saint-Jean, à Waterford, d'une mission de quinze jours, prêchée par les PP. Wilkinson et Moran.

Parmi ces travaux, citons en un que les PP. Mac Sherry et Clarke ont terminé le dimanche 10 décembre, dans l'octave de l'Immaculée Conception, à Inchicore, pour le peuple du quartier et des environs. Chaque soir, l'église était

bondée, le chœur même était envahi par la foule. Les enfants ont eu leur triduum spécial, les 27, 28 et 29 novembre. Ils sont venus en grand nombre et nombreuses ont été les communions des tout petits, en conformité avec les nouveaux décrets de Rome. Il y a eu, durant ces quinze jours, plus de 2.500 communions.

***

Dans le numéro de décembre 1911, à la page 478. les *Missions* ont signalé l'apparition du livre d'ascétisme intitulé « *Short Chapters for Religions* », par le R. P. Cox, vicaire des missions d'Australie. On peut se procurer ce livre chez Washbourne, à Londres, 1-2-4 Paternoster Row, ainsi que dans les librairies Benziger frères, à New-York, Cincinnati. Nous ajoutons bien volontiers que les appréciations que nous avons entendues corroborent le jugement que les Missions en ont donné.

***

On lit dans les *Cloches de Saint-Boniface*, qu'à la fin de septembre 1911, 2 Pères Oblats de la province d'Allemagne sont allés en Galicie pour y apprendre la langue et passer au rite ruthène. Ces Pères sont destinés à l'œuvre des Ruthènes dans l'ouest canadien.

***

Par une lettre pastorale du 16 janvier dernier, Mgr Coudert, archevêque de Colombo, annonçait à son peuple que le 15 février 1912 ramenait le soixantième anniversaire de l'ordination sacerdotale du R. P. Chounavel, missionnaire à Ceylan, depuis le 24 avril 1852. Les *Missions* en reparleront. En attendant, elles souhaitent de grand cœur au vénéré jubilaire : *Ad multos et felicissimos annos.*

Personnel 1911 — Rectifications.

II

Omis :

942 R. P. Lecorre, Auguste, 1839-76-70, Vannes.
F. C. Calvez, Ildult, 1887 ·· — Quimper.

III. — Province Britannique.

Omis :

819 R. P. Furlong, Thomas, 1852-72-76, Kildare.

Portés à tort (sortis) :

1407 R. P. Callan, Stephen, 1867-89-93, Armagh.
1615 R. P. O'Brien, Michael, 1874-93-97, Westminster.

IX. — Province du Manitoba.

Omis :

577 R. P. Mc Carthy, Joseph, 1839-62-69, Dublin.

X. — Vicariat d'Alta-Sask.

Omis :

567 R. P. Gasté, Alphonse, 1830-61-55, Laval.
32. *Athabaska-Landing P. O. (Alta).*
1060 R. P. Desmarais, Alphonse, 1851-80-84, St-Hyacinthe.
33. *Gleichen (Alta).*
1485 R. P. Simonin, Gustave, 1869-90-94, Nancy.
34. *Scott (Sask).*
2080 R. P. Schweers, Théodore, 1875-99-03, Cologne.
35. *Rosthern (Sask).*
2416 R. P. Minwegen, Pierre, 1881-03-07, Trèves.

Modifications dans l' « Ordo 1912 ».

En vertu du « *Motu proprio de diebus festivis* » et des « *Declarationes S. Congr. Rituum* », les modifications suivantes sont à faire dans l'*Ordo 1912* :

19 Martii : Commemoratio Solemnis S. Joseph, Sponsi B. Mariæ V. I., Patroni totius Congregationis (Reliqua ut in Ordine).

28 Aprilis : Solemnitas S. Joseph, Sponsi B. M. V. I., Ecclesiæ Universalis Patroni (Reliqua ut in Ordine).

4 Maii : ..... Vesp. de seq., com. præc., S. Pii V, et Dom.

5 Maii : ..... Octava Solemnitatis S. Joseph. Dupl. maj. (Reliqua ut in Ordine).

1 Junii : ..... Vesp. de seq. com. Dom. tant.

2 Junii : SS. Trinitatis. Dupl. 1 cl. Nil de Ss. Mart. (Reliqua ut in Ordine).

6 Junii : ..... Commemoratio Solemnis SS. Corporis D. N. J. C. (Reliqua ut in Ordine).

22 Junii : ..... Vesp. de seq. com. Dom. tant.

23 Junii : Dom. IV post. Pent. *Nativitas S. Joannis Bapt.* Dupl. 1 cl. cum oct. A. 9a lect. Dom. cuj. com. in L. et M.; in qua Credo et ult Evang. Dom. In Vesp. com. Dom.

24 Junii : De Octava. Sem. A. Omnia ut in festo. Lect. 1i noct. de Script. occur., 2i et 3i noct. hoc anno de festo. Vesp. de seq. com. octav.

29 Junii : ..... In Vesp. com. seq. (e 1is Vesp. festi), omn. Ss. Apost. et Dom.

30 Junii : D. V post. Pent. Octava S. Joannis Bapt. Dupl. maj. A. Incipit lib. 2us Regum; lect. 2i et 3i noct. e die 1a Julii; 9a lect. Dom. Com. Dom. et octav. Ss. Apost. in L. et M. (Præf. Apost.) ult Evang. Dom. In Vesp. com. seq., S. Petri et Dom.

1 Julii : Commemoratio S. Pauli Apost. (heri) Dupl. maj. R. Com. S. Petri in L. et M. Vesp. de seq. com. S. Jos.. præc. et S. Petri.

En vertu de la Constitution Apostolique « *De nova Psalterii dispositione* », la modification suivante est déjà obligatoire pour cette année 1912 :

1 Novembris : ..... In Vesp. post Benedicamus Domino dicuntur Vesp. defunctorum (rit. dupl.) ut in Brev. Brev. Completorium dicitur tantum defunctorum (ut in novo Psalterio : Psalmi de feria 6a; Reliqua ut in novo Officio defunct.)

2 Novembris : Commemoratio omn. Fidelium Defunctorum. Dupl. Nig. (De Octava quoad officium et quoad Missam nihil amplius) Officium ad Matut., ad Laud. et ad Horas tantummodo de Defunctis (ut in novo Psalterio). Vesp. de seq. com. S. Jos., octav. et Dom. (Ant. *Vidi*).

DÉCRETS DES S. CONGRÉGATIONS ROMAINES

Acta summi Pontificis.

CONSTITUTIO APOSTOLICA

De nova Psalterii in Breviario romano dispositione.

(*Acta Ap. Sedis*, Vol. III, pag. 633.)

PIUS EPISCOPUS

SERVUS SERVORUM DEI

Ad perpetuam rei memoriam.

Divino afflatu compositos Psalmos, quorum est in sacris litteris collectio, inde ab Ecclesiae exordiis non modo mirifice valuisse constat ad fovendam fidelium pietatem, qui offerebant *hostiam laudis semper Deo, id est, fructum labiorum confitentium nomini ejus* (1); verum etiam ex

(1) *Hebr.*, XIII, 15.

more jam in vetere Lege recepto in ipsa sacra Liturgia divinoque Officio conspicuam habuisse partem. Hinc illa, quam dicit Basilius, nata *Ecclesiæ vox* (1), atque psalmodia, ejus *hymnodiæ filia*, ut a decessore Nostro Urbano VIII appellatur (2), *quæ canitur assidue ante sedem Dei et Agni*, quæque homines, in primis divino cultui addictos docet, ex Athanasii sententia, *qua ratione Deum laudare oporteat quibusque verbis decenter* confiteantur (3). Pulchre ad rem Augustinus : *Ut bene ab homine laudetur Deus, laudavit se ipse Deus ; et quia dignatus est laudare se, ideo invenit homo, quemadmodum laudet eum* (4).

Accedit quod in Psalmis mirabilis quædam vis inest ad excitanda in animis omnium studia virtutum. Etsi enim *omnis nostra Scriptura, cum vetus tum nova, divinitus inspirata utilisque ad doctrinam est, ut scriptum habetur...* ; *at Psalmorum liber, quasi paradisus omnium reliquorum* (librorum fructus) *in se continens, cantus edit, et proprio insuper cum ipsis inter psallendum exhibet*. Hæc iterum Athanasius (5), qui recte ibidem addit : *Mihi quidem videtur, psallenti Psalmos esse instar speculi, ut et seipsum et proprii animi motus in ipsis contempletur, atque ita affectus eos recitet* (6). Itaque Augustinus in confessionibus : *Quantum*, inquit, *flevi in hymnis et canticis tuis suave sonantis Ecclesiæ tuæ vocibus commotus acriter! Voces illæ influebant auribus meis et eliquabatur veritas in cor meum et excæstuabat inde affectus pietatis et currebant lacrimæ et bene mihi erat cum eis* (7). Etenim, quem non moveant frequentes illi Psalmorum loci, in quibus de immensa majestate Dei, de omnipotentia, de inenarrabili justitia aut bonitate aut clementia de ceterisque infinitis laudibus ejus tam alte prædicatur ? Cui non similes sensus inspirent illæ pro

(1) Homil. in Ps. I, n. 2.
(2) Bulla : *Divinam psalmodiam*.
(3) Epist. ad Marcellinum in interpret. Psalmor, n. 10.
(4) In Psalm., CXLIV, n. 1.
(5) Epist. ad Marcell., cit., n. 2.
(6) Op. cit., n. 12.
(7) Lib. IX, cap. VI.

acceptis a Deo beneficiis gratiarum actiones, aut pro expectatis humiles fidentesque preces, aut illi de peccatis clamores pœnitentis animæ? Quem non admirationem psaltes perfundat, cum divinæ benignitatis munera in populum Israel atque in omne hominum genus profecta narrat, cumque cælestis sapientiæ dogmata tradit? Quem denique non amore inflammet adumbrata studiose imago Christi Redemptoris, cujus quidem Augustinus (1) *vocem in omnibus Psalmis vel Psallentem, vel gementem, vel lætantem in spe, vel suspirantem in re* audiebat?

Jure igitur optimo provisum est antiquitus, et per decreta Romanorum Pontificum, et per canones conciliorum, et per monasticas leges, ut homines ex utroque clero integrum Psalterium per singulas hebdomadas concinerent vel recitarent. Atque hanc quidem legem a patribus traditam decessores Nostri S. Pius V, Clemens VIII, Urbanus VIII in recognoscendo Breviario Romano sancte servarunt. Unde etiam nunc Psalterium intra unius hebdomadæ spatium recitandum foret integrum, nisi mutata rerum condicione talis recitatio frequenter impediretur.

Etenim procedente tempore continenter crevit inter fideles eorum hominum numerus, quos Ecclesia, mortali vita defunctos, cælicolis accensere et populo christiano patronos et vivendi duces consuevit proponere. In ipsorum vero honorem Officia de Sanctis sensim propagari cœperunt, unde fere factum est, ut de Dominicis diebus deque Feriis Officia silerent ideoque non pauci neglegerentur Psalmi, qui sunt tamen, non secus ac ceteri, ut Ambrosius ait (2) *benedictio populi Dei laus, plebis laudatio, plausus omnium, sermo universorum, vox Ecclesiæ, fidei canora confessio, auctoritatis plena devotio, libertatis lætitia, clamor jucunditatis, lætitiæ resultatio.* De hujusmodi autem omissione non semel graves fuerunt prudentum piorumque virorum querimoniæ, quod non modo hominibus sacri ordinis tot subtraherentur præsidia ad laudandum Dominum et ad intimos animi sensus ei significandos

(1) In Ps. XLII, n. 1.
(2) Enarrat. in Ps. I, n. 9.

aptissima ; sed etiam quod optabilis illa in orando varietas desideraretur, ad digne, attente, devote precandum imbecillitati nostræ quam maxime opportuna. Nam, ut Basilius habet, *in æqualitate torpescit sæpe, nescio quomodo, animus, atque præsens absens est : mutatis vero et variatis psalmodia et cantu per singulas horas, renovatur ejus desiderium et attentio instauratur* (1).

Minime igitur mirum, quod complures e diversis orbis partibus sacrorum Antistites sua in hanc rem vota ad Apostolicam Sedem detulerunt, maximeque in Concilio Vaticano, cum hoc inter cetera postularunt, ut, quoad posset, revocaretur consuetudo vetus recitandi per hebdomadam totum Psalterium, ita tamen ut clero, in sacri ministerii vinea ob imminutum operariorum numerum jam gravius laboranti, non majus imponeretur onus. Hisce vero postulationibus et votis, quæ Nostra quoque ante susceptum Pontificatum fuerant, itemque precibus, quæ deinceps ab aliis Venerabilibus Fratribus piisque viris admotæ sunt, Nos equidem concedendum duximus, cauto tamen, ne recitatione integri Psalterii hebdomadæ spatio conclusa, ex una parte quicquam de Sanctorum cultu decederet, neve ex altera molestius Divini Officii onus clericis, immo temperatius evaderet. Quapropter, implorato suppliciter *Patre luminum,* corrogatisque in id ipsum suffragiis sanctarum precum, Nos vestigiis insistentes decessorum Nostrorum, aliquot viros delegimus doctos et industrios, quibus commisimus, ut consiliis studiisque collatis certam aliquam reperirent rei efficiendæ rationem, quæ Nostris optatis responderet. Illi autem commissum sibi munus e sententia exsequentes novam Psalterii dispositionem elaborarunt ; quam cum S. R. E. Cardinales sacris ritibus cognoscendis præpositi diligenter consideratam probassent, Nos, utpote cum mente Nostra admodum congruentem, ratam habuimus in rebus omnibus, id est, quod ad ordinem ac partitionem Psalmorum, ad Antiphonas, ad Versiculos, ad Hymnos attinet cum suis Rubricis et Regulis, ejusque editionem authenticam in Nostra

(1) Regulæ fusius tractatæ, interrog. XXXVII, n. 5.

typographia Vaticana adornari et indidem evulgari jussimus.

Quoniam vero Psalterii dispositio intimam quamdam habet cum omni Divino Officio et Liturgia cunjunctionem, nemo non videt, per ea, quæ hic a Nobis decreta sunt, primum Nos fecisse gradum ad Romani Breviarii et Missalis emendationem : sed super tali causa proprium mox Concilium seu Commissionem, ut ajunt, eruditorum constituemus. Interim, opportunitatem hanc nacti, nonnulla jam in præsenti instauranda censuimus, prout in oppositis Rubricis præscribitur ; atque imprimis quidem ut in recitando Divino Officio Lectionibus statutis sacræ Scripturæ cum Responsoriis de tempore occurrentibus debitus honor frequentiore usu restitueretur ; dein vero ut in sacra Liturgia Missæ antiquissimæ de Dominicis infra annum et de Feriis, præsertim quadragesimalibus, locum suum recuperarent.

Itaque, harum auctoritate litterarum, ante omnia Psalterii ordinem, qualis in Breviario Romano hodie est, abolemus ejusque usum, inde a Kalendis Januaris anni millesimi nongentesimi decimi tertii, omnino interdicimus. Ex illo autem die in omnibus ecclesiis Cleri sæcularis et regularis, in monasteriis, ordinibus, congregationibus, institutisque religiosorum ab omnibus et singulis, qui ex officio aut ex consuetudine Horas canonicas juxta Breviarum Romanum, a S. Pio V editum et a Clemente VIII, Urbano VIII, Leone XIII recognitum, persolvunt, novum Psalterii ordinem, qualem Nos cum suis Regulis et Rubricis approbavimus typisque Vaticanis vulgandum decrevimus, religiose observari jubemus. Simul vero pœnas in jure statutas iis denuntiamus, qui suo officio persolvendi quotidie Horas canonicas defuerint ; qui quidem sciant se tam gravi non satisfacturos officio, nisi Nostrum hunc Psalterii ordinem adhibeant.

Omnibus igitur Patriarchis, Archiepiscopis, Episcopis, Abbatibus ceterisque ecclesiarum Prælatis, ne Cardinalibus quidem Archipresbyteris patriarchalium Urbis basilicarum exceptis, mandamus, ut in sua quisque diœcesi, ecclesia vel cœnobio Psalterium cum Regulis et Rubricis, quemad-

modum a Nobis dispositum est, constituto tempore inducendum curent : quod Psalterium quasque Regulas et Rubricas etiam a ceteris omnibus, quoscumque obligatio tenet recitandi vel concinendi Horas canonicas, inviolate adhiberi ac servari præcipimus. Interim autem quilibet et capitulis ipsis, modo id major capituli pars sibi placere ostenderit, novum Psalterii ordinem, statim post ejus editionem, rite usurpare licebit.

Hæc vero edicimus, declaramus, sancimus, decernentes has Nostras litteras validas et efficaces semper esse ac fore ; non obstantibus constitutionibus et ordinationibus apostolicis, generalibus et specialibus, ceterisve quibusvis in contrarium facientibus. Nulli ergo hominum liceat hanc paginam Nostræ abolitionis, revocationis, permissionis, jussionis, præcepti, statuti, indulti, mandati et voluntatis infringere, vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attentare præsumpserit, indignationem omnipotentis Dei, ac beatorum Petri et Pauli, Apostolorum ejus, se noverit incursurum.

Datum Romæ apud S. Petrum anno Incarnationis Dominicæ millesimo nongentesimo undecimo, Kalendis Novembribus, in festo Sanctorum omnium, Pontificatus Nostri anno nono.

A. Card. AGLIARDI — *S. R. E. Cancellarius.*

Fr. Seb. Card. MARTINELLI — *S. R. C. Præfectus.*

Loco ✝ Plumbi.

VISA

M. Riggi C. A., *Not.*

Reg. in Canc. Ap. N. 571.

Rubricæ in recitatione Divini Officii et in Missarum celebratione servandæ ad norman Constitutionis Apostolicæ « Divino afflatu ».

(*Acta Ap. Sedis*, Vol. III, p. 639.)

TITULUS I. — *De ratione Divini Officii recitandi juxta novum Psalterii ordinem.*

1. In recitatione Divini Officii, juxta Romanum Ritum, Psalmi quotidie sumendi sunt, ad singulas Horas canonicas, de occurrente hebdomadæ die, prout distribuuntur in Psalterio noviter disposito ; quod deinceps, loco veteris dispositionis, in novis Breviarii Romani editionibus vulgandum erit.

2. Excipiuntur tamen omnia Festa Domini eorumque integræ Octavæ, Dominicæ infra Octavas Nativitatis, Epiphaniæ, Ascensionis et Corporis Domini, Vigilia Epiphaniæ et Feria VI post Octavam Ascensionis, quando de eis persolvendum sit Officium ; itemque Vigilia Nativitatis ad Laudes et ad reliquas Horas minores usque ad Nonam, et Vigilia Pentecostes ; nec non omnia Festa Beatæ Mariæ Virginis, SS. Angelorum, S. Joannis Baptistæ, S. Joseph et SS. Apostolorum et Duplicia I et II classis, eorumque omnium integræ Octavæ, si de eis fiat Officium, quod recitandum erit prout assignatur, vel in Breviario, vel in Proprio Diœcesis vel Instituti, hac lege tamen ut Psalmi ad Laudes, Horas et Completorium semper sumendi sint ex Dominica, ut in novo Psalterio ; ad Matutinum vero et ad Vesperas dicantur ut in Communi, nisi speciales Psalmi sint assignati. — Tribus autem ultimis diebus majoris hebdomadæ, nil erit innovandum, sed Officium integre persolvendum erit, prout nunc habetur in Breviario, sumptis tamen ad Laudes Psalmis de Feria currenti, ut in novo Psalterio, excepto Cantico Sabbati Sancti, quod etiamnum est « *Ego dixi : In dimidio* ». Ad Completorium sumantur Psalmi de Dominica, uti in novo pariter Psalterio.

3. In quolibet alio Festo Duplici, etiam majore, vel Semiduplici, vel Simplici, et in Feriis Tempore Paschali

semper dicantur Psalmi, cum Antiphonis in omnibus Horis, et Versibus ad Matutinum, ut in Psalterio de occurrenti hebdomadæ die; reliqua omnia, et Antiphonæ ad *Magnificat* et *Benedictus*, ut in Proprio aut Communi. Quod si aliquod ex Festis hujusmodi proprias vel peculiariter assignatas habeat Antiphonas in aliqua Hora majori, eas in eadem ipsa retineat cum suis Psalmis, prout habetur in Breviario : in ceteris Horis Psalmi et Antiphonæ dicantur de Feria occurrente.

4. Lectiones ad Matutinum in I Nocturno semper legendæ erunt de Scriptura occurrente, licet aliquando in Breviario Lectiones de Communi assignentur, nisi sit Festum Domini aut Festum cujusvis ritus B. Mariæ Virginis, vel Angelorum, vel S. Joannis Baptistæ, vel S. Joseph, vel Apostolorum, aut Duplex I vel II classis, aut agatur de Festo, quod vel Lectiones habeat proprias, non vero de Communi, vel occurrat in Feriis Lectiones de Scriptura non habentibus, ideoque Lectiones de Communi necessario recipiat. In Festis vero, in quibus hucusque erant Lectiones de Communi, Responsoria vero propria, retineantur eædem Lectiones cum propriis Responsoriis.

5. Porro sic erit persolvendum Officium in Festis Duplicibus et Semiduplicibus superius non exceptis :

Ad Matutinum Invitatorium, Hymnus, Lectiones II et III Nocturni ac Responsoria trium Nocturnorum propria, vel de Communi : Antiphonæ vero, Psalmi et Versus trium Nocturnorum, nec non Lectiones I Nocturni de Feria occurrente.

Ad Laudes et ad Vesperas Antiphonæ cum Psalmis de Feria ; Capitulum, Hymnus, Versus et Antiphona ad *Benedictus* vel ad *Magnificat* cum Oratione aut ex Proprio, aut de Communi. Ad Horas minores et Completorium Antiphonæ cum Psalmis semper dicuntur de occurrente Feria. Ad Primam pro Lectione brevi legitur Capitulum Nonæ ex Proprio, vel de Communi. Ad Tertiam, Sextam et Nonam Capitulum, Responsorium breve et Oratio pariter sumuntur vel ex Proprio, vel de Communi.

6. In Officio S. Mariæ in Sabbato et in Festis Simplicibus sic Officium persolvendum est : ad Matutinum Invitatorium

et Hymnus dicuntur de eodem Officio vel de iisdem Festis ; Psalmi cum suis Antiphonis et Versu de Feria occurrente ; I et II Lectio de Feria, cum Responsoriis propriis, vel de Communi ; III vero Lectio de Officio vel Festo, duabus Lectionibus in unam junctis, si quando duæ pro Festo habeantur : ad reliquas autem Horas omnia dicuntur, prouti supra, n. 5, de Festis Duplicibus expositum est.

7. In Feriis et in Festis Simplicibus Psalmi ad Matutinum, qui in novo Psalterio in tres Nocturnos dispositi inveniuntur, dicantur sine interruptione cum suis novem Antiphonis usque ad tertium Versum inclusive, omissis Versibus primo et secundo.

Titulus II. — *De Festorum præstantia.*

1. Ut recte dignoscatur quale ex pluribus Officiis sit præstantius et proinde sive in occurrentia, sive in concurrentia, sive in ordine repositionis aut translationis præferendum, sequentes præstantiæ characteres considerandi sunt :

a) Ritus altior, nisi occurrat Dominica, vel Feria, vel Octava privilegiata, vel etiam quælibet dies Octava juxta Rubricas.

b) Ratio Primarii aut *Secundarii.*

c) Dignitas Personalis, hoc ordine servato : Festa Domini, B. Mariæ Virginis, Angelorum, S. Joannis Baptistæ, S. Joseph. SS. Apostolorum et Evangelistarum.

d) Sollemnitas externa, scilicet si Festum sit feriatum, aut celebretur cum Octava.

2. In occurrentia, et in ordine repositionis aut translationis alius quoque character considerandus est, nempe :

e) Proprietas Festorum. Dicitur Festum alicujus loci proprium : si agatur de Titulo Ecclesiæ, de loci Patrono etiam secundario, de Sancto (in Martyrologio vel in ejus appendice approbata descripto), cujus habetur corpus vel aliqua insignis et authentica reliquia, vel de Sancto, qui cum Ecclesia, vel loco, vel personarum cœtu specialem habeat rationem. Igitur Festum quodvis istiusmodi proprium, ceteris paribus, præfertur Festo Universalis Eccle-

siæ. Excipiuntur tamen Dominicæ, Feriæ, Octavæ et Vigiliæ privilegiatæ, nec non Festa primaria Duplicia I classis Universalis Ecclesiæ, quæ uniuscujusque loci propria considerantur et sunt. Festum autem Universalis Ecclesiæ, cujusvis ritus, quia est præceptivum, ce teris paribus, præferri debet Festis aliquibus locis ex mero Indulto S. Sedis concessis, quæ tamen propria, sensu quo supra, dici nequeunt.

Titulus III. — *De Festorum occurrentia accidentali eorumque translatione.*

1. De Dominicis majoribus I classis, quodvis Festum in eis occurrat, semper faciendum est Officium : Dominicæ vero II classis cedunt tantummodo Festis Duplicibus I classis, quo in casu de Dominica fit commemoratio in utrisque Vesperis, Laudibus et Missa cum IX Lectione ad Matutinum.

2. De Dominicis minoribus, seu per annum, semper fieri debet Officium, nisi occurrat Festum quodcumque Domini, aut aliquod Duplex I vel II classis, aut dies Octava Festorum Domini, quo in casu in Officio Festi vel diei Octavæ fit commemoratio Dominicæ in utrisque Vesperis et Laudibus et Missa cum IX Lectione ad Matutinum. Si Dominica infra Octavam Nativitatis occurrat in Festo S. Thomæ Ep. M. aut in Festo S. Silvestri P. C., fit Officium de ipsa Dominica cum commemoratione Festi occurrentis ; quo in casu die 30 Decembris, in Officio diei infra Octavam, Lectiones I et II Nocturni sumuntur e Festo Nativitatis, cum Responsoriis Dominicæ. Quoad Dominicam vero, quæ occurrit a Festo Circumcisionis usque ad Epiphaniam, nihil innovetur.

3. Duplicia I et II classis, quæ seu ab aliqua Dominica majori, seu a nobiliori Officio impediuntur, transferenda sunt in proximiorem insequentem diem, quæ libera sit ab alio Festo Duplici I vel II classis, vel ab Officiis hujusmodi Festa excludentibus ; salvo tamen privilegio a Rubricis concesso Festivitatibus Purificationis et Annuntiationis B. M. V., nec non Commemorationis solemnis S. Joseph.

4. Festa duplicia majora cujusvis dignitatis et Duplicia minora Doctorum Ecclesiæ non amplius transferri possunt, sed quando impediuntur, de eis fiat commemoratio, uti de aliis Duplicibus minoribus impeditis Rubricæ disponunt (salvo quod numero sequenti statuitur de omittenda in Dominicis IX Lectione historica), nisi forte occurrant in Duplicis I classis, in quibus nullius Officii agenda est commemoratio, nisi de occurrenti Dominica, vel de Feria, aut Octava privilegiata.

5. Porro si in Dominica majori occurrat Officium Duplex majus aut minus, vel Semiduplex, vel Simplex, fiat de Dominica cum commemoratione Officii occurrentis in utrisque Vesperis (de Simplici tamen in primis Vesperis tantum), Laudibus et Missa, sine IX Lectione historica. Idem fiat in Dominicis minoribus, nisi in eis occurrat Festum quodcumque Domini, aut quodvis Duplex I vel II classis, aut dies Octava Festorum Domini, quo in casu, ut supra n. 2 dictum est, fiat de Festo, vel de Octava cum commemoratione et IX Lectione Dominicæ.

6. Dies, in qua celebratur Commemoratio omnium Fidelium Defunctorum, excludit translationem cujusvis Festi.

Titulus IV. — *De Festorum occurrentia perpetua eorumque repositione.*

1. Festa omnia ritus Duplicis sive majoris sive minoris, aut Semiduplicis, si perpetuo impediantur, reponuntur in primam diem liberam, juxta Rubricas.

2. Festa Duplicia I et II classis perpetuo impedita reponuntur, tamquam in sedem propriam, in primam diem liberam ab alio Festo Duplici I aut II classis, vel ab aliqua die Octava, vel ab Officiis hujusmodi Festa excludentibus, salvo privilegio Festivitati Purificationis B. M. V. concesso.

3. Dominicæ majores excludunt assignationem perpetuam cujus Festi Duplicis etiam I classis : Dominicæ vero minores assignationem excludunt cujuscumque Duplicis majoris aut minoris, nisi sit Festum Domini, Festum SS. Nominis Mariæ perpetuo assignatur diei duodecimæ mensis Septembris.

4. Dies IIa Novembris excludit tum Festa occurrentia quæ non sint Duplicia I classis, tum Festa perpetuo reponenda cujusvis ritus.

TITULUS V. — *De concurrentia Festorum.*

1. Dominicæ majores Vesperas habent integras in concurrentia cum quovis Festo, nisi sit ritus Duplicis I aut II classis : ideoque in primis Vesperis sumuntur Antiphonæ cum Psalmis de Sabbato ; in Adventu tamen dicuntur Antiphonæ de Laudibus Dominicæ cum iisdem Psalmis de Sabbato.
2. Dominicæ minores cedunt Vesperas, tum Duplicibus I aut II classis, tum omnibus Festis Domini, tum diebus Octavis Festorum Domini : integras autem habent Vesperas in concursu cum aliis Festis, sumptis in I Vesperis Antiphonis et Psalmis de Sabbato.
3. Leges, quibus ordinantur Vesperæ infra Octavam Nativitatis Domini, immutatæ manent.

TITULUS VI. — *De Commemorationibus.*

1. In Duplicibus I classis non fiat commemoratio de præcedenti, nisi fuerit aut Dominica quævis, etiam per annum, aut Duplex I vel II classis, aut dies Octava alicujus Festi Domini primarii, aut dies infra Octavam privilegiatam, aut Feria major. In occurrentia fiat tantum commemoratio de Dominica quacumque, de Octava privilegiata et de Feria majori. De sequenti vero Officio (etiam ad modum Simplicis redacto) fiat semper commemoratio, minime autem de die infra Octavam non privilegiatam aut de Simplici.
2. In Duplicibus II classis de præcedenti Officio semper fieri debet commemoratio, nisi fuerit de aliquo Festo Semiduplici, vel de die infra Octavam non privilegiatam. In occurrentia fit commemoratio de quavis Dominica, de quolibet Duplici vel Semiduplici ad modum Simplicis redacto, de Octava privilegiata, de Feria majori et de Vigilia : de Simplici vero fit tantum in Laudibus et in

Missis privatis. De sequenti autem Officio quolibet, etiam Simplici vel ad modum Simplicis redacto, fit semper commemoratio, ac etiam de die infra Octavam, si in crastino Officium de ea agendum sit ; et tunc cum Antiphona et Versiculo et I Vesperis Festi.

3. Licet Festa Domini eorumque Octavæ privilegio gaudeant ut in occurrentia prævaleant Dominicis minoribus, nihilhominus, quando plures fieri debeant commemorationes (cauto quod in Vesperis semper fiat prima commemoratio de Officio concurrenti, cujusvis ritus et dignitatis), tam in Vesperis, quam in Laudibus et Missa hic ordo servetur : 1° de Dominica qualibet ; 2° de die infra Octavam Epiphaniæ aut Corporis Christi ; 3° de die Octava ; 4° de Duplici majore ; 5° de Duplici minore ; 6° de Semiduplici ; 7° de die infra Octavam communem ; 8° de Feria VI post Octavam Ascensionis ; 9° de Feria majori ; 10° de Vigilia ; 11° de Simplici.

Titulus VII. — *De conclusione propria Hymnorum et Versu proprio ad Primam, de Suffragiis Sanctorum, de Precibus, de Symbolo Athanasiano et de tertia oratione in Missa.*

1. Quando eadem die occurrunt plura Officia, quæ propriam habeant conclusionem vel proprium Versum ad Primam, conclusio et Versus dicantur, quæ propria sunt Officii, quod ea die recitatur.

2. Deinceps, quando facienda erunt Suffragia Sanctorum, unum tantum fiet Suffragium, juxta formulam propositam in Ordinario novi Psalterii.

3. Symbolum Athanasianum additur ad Primam in Festo SS. Trinitatis et in Dominicis tantummodo post Epiphaniam et post Pentecosten, quando de eis persolvendum est Officium salva exceptione, de qua n. sequenti.

4. Quando in Dominica fit commemoratio de aliquo Officio Duplici, vel de die Octava, vel de die infra Octavam, omittuntur Suffragium, Preces, Symbolum *Quicumque* et tertia Oratio in Missa.

Titulus VIII. — *De Officii votivis deque aliis Officiis additit<ins></ins>iis.*

1. Cum per hanc novam Psalterii dispositionem causæ cessaverint Indulti Generalis d. d. 5 Julii 1883 pro Officiis votivis, hæc ipsa Officia, et alia similia ex particularibus indulta concessa, tolluntur omnino et sublata declarantur.

2. Cessat pariter obligatio recitandi in Choro, diebus a Rubricis hucusque vigentibus præscriptis, Officium parvum B. Mariæ Virginis, Officium Defunctorum, nec non Psalmos Graduales ac Pœnitentiales. Capitula vero, quæ ad ista Officia addititia ex peculiari constitutione aut legato tenentur, a Sancta Sede eorum commutationem impetrabunt.

3. In festo S. Marci et in Triduo Rogationum integrum manet onus recitandi Litanias Sanctorum, etiam extra Chorum.

Titulus IX. — *De Festis Dedicationis ac Tituli Ecclesiæ et de Patronis.*

1. Festum Dedicationis cujuslibet Ecclesiæ est semper primarium, et Festum Domini.

2. Anniversarium Dedicationis Ecclesiæ Cathedralis et Festum Titulare ejusdem celebranda sunt sub ritu Duplici I classis cum Octava per totam Diœcesim ab universo Clero sæculari et etiam regulari Kalendarium Diœcesanum adhibente : a Regularibus vero utriusque sexus in eadem Diœcesi commorantibus ac proprium Kalendarium habentibus, pariter sub ritu Duplici I classis, absque tamen Octava.

3. Quum Sacrosancta Lateranensis Archibasilica omnium Ecclesiarum Urbis et Orbis sit mater et caput, tum ipsius Dedicationis Anniversarium, tum Festum Transfigurationis Domini, quod, præter magnam Resurrectionis Dominicæ sollemnitatem, tamquam Titulare ab ipsa recoli solet, ab universo Clero tam sæculari quam regulari, etiam ab illis qui peculiarem ritum sequuntur, sub ritu Duplici II classis deinceps celebrabitur.

4. Festum Patroni principalis Oppidi, vel Civitatis, vel

Diœcesis, vel Provinciæ, vel Nationis, Clerus sæcularis, et regularis ibi degens et Kalendarium Diœcesanum sequens sub ritu Duplici I classis cum Octava celebrabit : Regulares vero ibidem commorantes et Kalendarium proprium habentes, idem Festum, quamvis feriatum numquam fuerit, eodem ritu celebrabunt, absque tamen Octava.

Titulus X. — *De Missis in Dominicis et Feriis deque Missis pro Defunctis.*

1. In Dominicis, etiam minoribus, quodcumque Festum occurrat, dummodo non sit Festum Domini, vel ejus dies Octava, aut Duplex I vel II classis, Missa semper dicenda erit de Dominica cum commemoratione festi. Quod si Festum commemorandum sit Duplex, tunc omittenda est III Oratio.

2. In Feriis quadragesimæ, Quatuor Temporum, II Rogationum, et in Vigiliis, si occurrat fieri Officium alicujus Festi Duplicis (non tamen I vel II classis) aut Semiduplicis, Missæ privatæ dici poterunt ad libitum, vel de Festo cum commemoratione ultimoque Evangelio Feriæ, aut Vigiliæ, vel de Feria aut Vigilia cum commemoratione Festi : prohibentur tamen Missæ votivæ privatæ, aut privatæ pro Defunctis : quæ item prohibentur in Feria, in qua anticipanda vel reponenda est Missa Dominicæ. In Quadragesima vero Missæ privatæ Defunctorum celebrari tantum poterunt prima die cujuscumque hebdomadæ libera in Kalendario Ecclesiæ, in qua Missa celebratur.

3. Si alicubi aliquod Festum impeditum a Dominica minore, celebratur ex voto, vel cum populi concursu (cujus rei judex erit Ordinarius), Missæ de eodem festo impedito celebrari poterunt, dummodo una Missa de Dominica ne omittatur. Quoties extra ordinem Officii cantetur vel legatur aliqua Missa, si facienda sit commemoratio aut Dominicæ, aut Feriæ, aut Vigiliæ, semper de hisce etiam Evangelium in fine legatur.

4. Ad Missam Dominicæ etiam minoris, cum commemoratione Festi Duplicis tum majoris tum minoris ac diei infra Octavam quomodolibet celebrandam, retinetur color

proprius Dominicæ, cum Præfatione SSmæ Trinitatis, nisi adsit propria Temporis, vel Octavæ alicujus Festi Domini.

5. Leges pro Missis Defunctorum in cantu, immutatæ manent. Missæ vero lectæ permittuntur in Duplicibus tantummodo in die obitus, aut pro die obitus, dummodo ne sit Festum de præcepto, aut Duplex I vel II classis, vel Feria excludens Duplicia I classis. Quoad vero Missas lectas Defunctorum dicendas diebus ritus Semiduplicis aut Simplicis, in posterum numquam celebrari poterunt in Feriis n. 2 enumeratis, salva tamen exceptione ibidem admissa. Licebit tamen in hujusmodi Missis de Feria orationem addi pro Defunctis, pro quibus Sacrificium applicatur, pænultimo loco, prout permittit Rubrica Missalis. Cum autem ut applicari possint Indulgentiæ Altaris privilegiati, Missæ Defunctorum debuerint hucusque in nigris celebrari, Summus Pontifex easdem indulgentias in posterum benigne concedit, licet Missa dicatur de Feria, cum oratione pro Defunctis. In reliquis autem Feriis per annum n. 2 non exceptis, nec non in Semiduplicibus, infra Octavas non privilegiatas et in Simplicibus, Missæ Defunctorum sicut et aliæ Missæ votivæ dici poterunt juxta Rubricas.

Titulus XI. — *De Collectis in Missis.*

Quod ad Collectas ab Ordinariis locorum imperatas attinet, deinceps prohibentur (nisi sint pro re gravi præscriptæ) non tantum in Vigiliis Nativitatis et Pentecostes et in Duplicibus I classis, sed etiam in Duplicibus II classis, in Dominicis Majoribus, infra Octavas privilegiatas, et quandocumque in Missa dicendæ sint plus quam tres Orationes a Rubrica eo die præscriptæ.

Titulus XII. — *De Missis Conventualibus.*

In Ecclesiis, in quibus adest obligatio Chori, una tantum Missa cum assistentia Choralium semper celebretur ; et quidem de Officio diei, nisi aliter Rubricæ disponant ; aliæ Missæ, quæ hucusque cum prædicta assistentia celebrabantur, in posterum extra Chorum legantur, post propriam

Horam Canonicam ; excipiuntur tamen ab hac regula Missæ in Litaniis majoribus et minoribus, et Missæ in Festo Nativitatis Domini. Excipiuntur pariter Missæ in anniversariis Creationis et Coronationis Summi Pontificis, Electionis et Consecrationis seu Translationis Episcopi, nec non in anniversario ultimi Episcopi defuncti, et omnium Episcoporum aut Canonicorum ; omnesque Missæ ex fundatione.

Titulus XIII. — *De Commemoratione Omnium Fidelium Defunctorum.*

1. In Commemoratione omnium Fidelium Defunctorum, omissis Officio et Missa diei currentis, fit tantum Officium cum Missa pro Defunctis, prout in Appendice novi Psalterii præscribitur.

2. Si die 2 Novembris occurrat Dominica vel aliquod Duplex I classis, Commemoratio Defunctorum celebrabitur die proxime sequenti, similiter non impedita ; in qua, si forte occurrat Duplex II classis hoc transfertur juxta regulam traditam Tit. III, n. 3.

Præscriptiones Temporariæ.

I. Kalendaria uniuscujusque Diœceseos, aut Ordinis seu Congregationis Breviario Romano utentium, pro anno 1913, ad Regulas supra traditas omnino redigenda sunt.

II. Diebus Dominicis, quibus in Kalendariis proximi anni 1912 inscribuntur, sub ritu Duplici majori vel minori, Festa Sanctorum, vel Angelorum, vel etiam B. Mariæ Virginis, vel dies Octava, quæ non sit Festorum Domini, tum Officium in privata recitatione, tum Missæ lectæ erunt ad libitum, vel prout notatur in Kalendario anni 1912, vel de Dominica cum commemoratione duplicis majoris aut minoris. In Feriis quoque, de quibus Tit. X, n. 2, Missæ privatæ celebrari poterunt, ut ibi adnotatur.

III. Quod Tit. XIII harum Rubricarum dispositum est quoad Commemorationem Omnium Fidelium Defunctorum, inde ab anno 1912, in usum omnino deducendum est.

IV. Usque dum nova correctio Breviarii et Missalis Romani, a Sanctissimo Domino Nostro decreta, vulgetur :

a) Kalendaria perpetua Sacræ Rituum Congregationi reformanda et approbanda deferri non debent ;

b) De Festorum augendo ritu, vel de Festis novis invehendis nulla fiat postulatio ;

c) Festa particularia, sive B. Mariæ Virginis, sive Sanctorum aut Beatorum, ritus Duplicis majoris aut minoris, Dominicis diebus assignata, locorum Ordinarii seu Superiores Regularium, aut in utrisque Vesperis, Laudibus et Missa commemoranda præscribant ; aut in aliam diem, validis S. R. C. oblatis argumentis, transferenda curent ; aut potius omittant.

d) Nulla interim facta correctione Rubricarum, Regulæ superius traditæ in novis Breviariis et Missalibus post Rubricas generales inserantur, omissis S. R. C. Decretis, quæ hucusque in principio Breviarii incerta inveniuntur.

e) In futuris Breviarii editionibus mutentur, ob novam Psalterii reformationem, sequentes Antiphonæ in Laudibus :

In Dominica Sexagesimæ :

Ant. 5. In excelsis * laudate Deum.

In Dominica III Quadragesimæ :

Ant. 3. Adhæsit anima mea * post te, Deus meus.

In Dominica IV Quadragesimæ :

Ant. 3. Me suscepit * dextera tua, Domine.

In Feria IV Majoris Hebdomadæ :

Ant. 3. Tu autem, Domine, * scis omne consilium eorum adversum me in mortem.

Ant. 5. Fac, Domine, * judicium injuriam patientibus : et vias peccatorum disperde.

MOTU PROPRIO

De trahentibus clericos ad tribunalia judicium Laicorum.

(*Acta Ap. Sedis,* Vol. III, pag. 555.)

Quantavis diligentia adhibeatur in condendis legibus, sæpe non licet dubitationem præcaveri omnem, quæ deinceps ex earum callida interpretatione queat existere. Ali-

quando autem jurisperitorum, qui ad rimandam naturam vimque legis accesserint, tam diversæ inter se sunt sententiæ, ut quid sit lege constitutum, non aliter constare, nisi per authenticam declarationem, possit.

Id quod videmus contigisse, postquam Constitutio *Apostolicæ Sedis* promulgata est, qua Censuræ latæ sententiæ limitantur. Etenim inter scriptores, qui in eam Constitutionem commentaria confecerunt, magna orta est de ipsius Capite VII controversia ; utrum verbo *Cogentes* legislatores personæque publicæ tantummodo, an etiam homines privati significentur, qui judicem laicum, ad eum provocando actionemve instituendo, cogant, ut ad suum tribunal clericum trahat.

Quid valeret quidem hoc Caput, semel atque iterum Congregatio Sancti Officii declaravit. — Nunc vero in hac temporum iniquitate, cum ecclesiasticæ immunitatis adeo nulla solet haberi ratio, ut non modo Clerici et Presbyteri, sed Episcopi etiam ipsique S. R. E. Cardinales in judicium laicorum deducantur, omnino res postulat a Nobis, ut quos a tam sacrilego facinore non deterret culpæ gravitas, eosdem pœnæ severitate in officio contineamus. Itaque hoc Nos Motu Proprio statuimus atque edicimus : quicumque privatorum, laici sacrive ordinis, mares feminæve, personas quasvis ecclesiasticas, sive in criminali causa sive in civili, nullo potestatis ecclesiasticæ permissu, ad tribunal laicorum vocent, ibique adesse publice compellant, eos etiam omnes in Excommunicationem latæ sententiæ speciali modo Romano Pontifici reservatam incurrere.

Quod autem his litteris sancitum est, firmum ratumque esse volumus, contrariis quibusvis non obstantibus.

Datum Romæ, apud S. Petrum, die 9 mensis Octobris 1911, Pontificatus Nostri anno nono.

PIUS PP. X.

URBIS ET ORBIS

(*Acta Ap. Sedis*, Vol. III, pag. 340.)

Evulgato *Motu proprio* (1) Sanctissimi Domini Nostri Pii Papa X *De diebus festis*, diei 2 Julii vertentis anni, nonnulli Sacrorum Antistites, ne accidat, ut dies Octava S. Joseph, in Dominicis privilegiatis Quadragesimæ occurrens, nullam in Officio et Missa commemorationem accipiat, et Officium dierum infra Octavam, Tempore Passionis adveniente, sæpius omitti debeat, ab Ipso Sanctissimo Domino Nostro instantissime petierunt, ut ad augendum cultum erga S. Joseph, Ecclesiæ Universalis Patronum, Festum Ejus die 19 Martii sine feriatione et sine Octava recolatur ; Festum vero Patrocinii Ejusdem juribus et privilegiis omnibus, quæ Patronis principalibus competunt, augeatur, et sub ritu duplici primæ classis cum Octava celebretur, prout jam in aliquibus locis et institutis recoli legitime consuevit ; eo vel magis quod Tempus Paschale aptius recolendæ solemnitati conveniat, et Festum idem in Dominica III post Pascha numquam impediri valeat.

Item Rmi Episcopi, quoad Solemnitatem Sanctissimi Corporis Christi, ab Eodem Sanctissimo Domino Nostro humillimis precibus postularunt, quod, remanente feria V post Dominicam SSmæ Trinitatis Ejus Festo, absque tamen feriatione, externa Solemnitas ad insequentem Dominicam transferatur.

Sanctissimus Dominus Noster, referente infrascripto Sacrorum Rituum Congregationis Secretario, audito Commissionis Liturgicæ suffragio, hujusmodi votis clementer deferens, firmo remanente *Motu Proprio* quoad reliqua Festa, statuit et decrevit :

I. Festum Natale S. Joseph, die 19 Martii, sine feriatione et sine Octava, sub ritu duplici primæ classis recolatur adhibito titulo : *Commemoratio Solemnis S. Joseph, Sponsi B. M. V., Confessoris.*

(1) Voir *Missions*. N° septembre 1911, p. 373.

II. Festum Patrocinii Ejusdem S. Joseph Dominica III post Pascha, sub ritu duplici I classis cum Octava, addita Festi primarii qualitate, recolatur sub titulo : *Solemnitas S. Joseph, Sponsi B. M. V., Confessoris, Ecclesiæ Universalis Patroni.*

III. Diebus infra Octavam et die Octava Solemnitatis S. Joseph adhibeatur Officium, uti prostat in Appendice Octavarii Romani.

IV. Festum Sanctissimæ Trinitatis, Dominicæ I post Pentecosten affixum, amodo sub ritu duplici primæ classis recolatur.

V. Festum Sanctissimi Corporis Christi celebretur, absque feriatione, sub ritu duplici primæ classis et cum Octava privilegiata, ad instar Octavæ Epiphaniæ, Feria V post Dominicam SSmæ Trinitatis, adhibito titulo : *Commemoratio solemnis Sanctissimi Corporis Domini Nostri Jesu Christi.*

VI. Dominica infra Octavam hujus festivitatis, in Ecclesiis Cathedralibus et Collegiatis, recitato Officio cum relativa Missa de eadem Dominica, unica Missa solemnis cani potest, uti in Festo, cum *Gloria*, unica Oratione, Sequentia, *Credo* et Evangelio S. Joannis in fine. Ubi vero non adsit Missæ Conventualis obligatio, addatur sola commemoratio Dominicæ sub distincta conclusione ejusque Evangelium in fine. Hac vero Dominica peragatur solemnis Processio cum SSmo Sacramento, præscripta in Cæremoniali Episcoporum, lib. II, cap. XXXIII.

VII. Feria VI post Octavam celebretur, ut antea, Festum Sacratissimi Cordis Jesu, sub ritu duplici primæ classis.

Valituro præsenti Decreto etiam pro Familiis Regularibus et Ecclesiis, ritu latino a Romano diverso utentibus. Contrariis non obstantibus quibuscumque, etiam speciali mentione dignis.

Fr. S. Card. Martinelli, *Præfectus.*

Die 24 Julii 1911.

L. † S.

† Petrus La Fontaine. Episc. Charystien., *Secret.*

DECRETUM

(*Acta Ap. Sedis*, Vol. III, pag. 352.)

Ad quasdam liturgicas questiones de diebus Festis nuper propositas enodandas, inspecto *Motu Proprio* Sanctissimi Domini Nostri Pii Papæ X diei 2 Julii vertentis anni 1911 (1), una cum subsequenti Decreto *Urbis et Orbis* Sacrorum Rituum Congregationis diei 24 ejusdem mensis et anni, Sacra eadem Congregatio, ad relationem subscripti Secretarii, audito Commissionis Liturgicæ suffragio, atque approbante Ipso Sanctissimo Domino Nostro, hæc statuit ac declaravit :

I. Quum Festum Nativitatis S. Joannis Baptistæ in posterum celebrandum sit Dominica immediate antecedente Festum Sanctorum Apostolorum Petri et Pauli, ac proinde duæ Octavæ simul occurrere possint ; hoc in caso agatur Officium de Octava Nativitatis S. Joannis cum commemoratione Octavæ Ss. Apostolorum.

II. Vigilia Nativitatis S. Joannis Baptistæ affigatur Sabbato ante Dominicam quæ præcedit Festum Ss. Apostolorum Petri et Pauli. Quando in hoc Sabbato simul occurrant Vigilia Nativitatis S. Joannis et Vigilia Ss. Apostolorum, fiat Officium de prima, cum commemoratione alterius in Missa tantum. Si vero in hoc Sabbato incidat Festum sive Officium ritus duplicis aut semiduplicis, nona lectio erit de Vigilia Nativitatis S. Joannis, et in Missa fiat commemoratio utriusque Vigiliæ.

III. In Ecclesiis Cathedralibus et Collegiatis, in casu præcedenti, dicatur post Nonam Missa de Vigilia Nativitatis S. Joannis cum commemoratione Vigiliæ Ss. Apostolorum. Si vero occurrat Festum IX lectionum dicantur duæ Missæ Conventuales una de Officio currenti post Tertiam, altera de Vigilia Nativitatis S. Joannis post Nonam, cum commemoratione Vigiliæ Ss. Apostolorum.

IV. Si Festum Nativitatis S. Joannes Baptistæ incidat in diem 28 Junii, secundæ Vesperæ integræ erunt de hac

(1) Voir *Missions*, N° septembre 1911, p. 373.

solemnitate, cum commemoratione sequentis Festi Ss. Apostolorum, juxta Rubricas.

V. Quum ex Decreto supracitato diei 24 Julii 1911, ad instar Octavæ Epiphaniæ sit privilegiata Octava Commemoratione solemnis Sanctissimi Corporis D. N. J. C., infra hanc Octavam prohibentur etiam, tum Missæ votivæ pro sponsis, tum Missæ cum cantu de Requie pro prima vice post obitum, vel ejus acceptum nuntium ; die vero Octava prohibentur Missæ privatæ de Requie, quæ die, vel pro die obitus alias cum exequiali Missa permittuntur.

VI. Missa cum cantu de Requie die, vel pro die obitus, aut depositionis, præsente, insepulto, vel etiam sepulto, non ultra biduum, cadavere, vetita est in sequentibus Festis nuper suppressis, nempe Commemorationis solemnis Sanctissimi Corporis Christi, Annuntiationis B. M. V., Commemorationis solemnis S. Joseph, et Patroni loci.

VII. Item prædicta Missa inhibetur in Festis Solemnitatis S. Joseph, Sanctissimæ Trinitatis, et in Dominica in quam trasfertur solemnitas externa Commemorationis Ssmi Sacramenti.

Contrariis non obstantibus quibuscumque, etiam speciali mentione dignis.

Fr. S. Card. Martinelli, *Præfectus.*

Die 28 Julii 1911.

L. ✠ S.

✠ Petrus La Fontaine, Ep. Charystien., *Secret.*

Nihil Obstat.

Romæ, 1ª Martii 1912.

✠ A. Dontenwill, O. M. I.,
Arch. Ptolemaid.,
Sup. gen.

Publié avec la permission de l'autorité ecclésiastique.

Bar-le-Duc. — Impr. Saint-Paul. — 5169,3,12.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 198. — Juin 1912.

PROVINCE DU CANADA

Rapport sur le Scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa

AVANT-PROPOS

Le Scolasticat Saint-Joseph n'a peut-être pas pris dans nos *Missions* toute sa part d'héritage. Sans en étudier les motifs, essayons de réparer en un seul coup les lacunes du passé. Le présent rapport, pour faire suite à son unique aîné, devrait commencer avec l'année 1904. Nous croyons pourtant devoir le faire précéder du *Précis historique du Scolasticat des Oblats de Marie Immaculée au Canada*, extrait de la brochure : *Souvenir des fêtes jubilaires du Scolasticat célébrées en* 1910, actuellement sous presse· Cet extrait s'étend depuis l'arrivée des premiers scolastiques au Canada, en 1843, jusqu'à la nomination du supérieur actuel du Scolasticat Saint-Joseph, le R. P. G. Charlebois, en 1906.

Plusieurs des choses narrées sont des événements qui restent dans l'ordinaire, et ils sont peut-être d'un intérêt

plutôt local. Pourtant, le scolasticat est une maison-mère, et chacun des traits qui s'y rapportent doit émouvoir, semble-t-il, les fils déjà en nombre respectable qui se sont détachés de son sein pour se disperser dans la vigne du Seigneur. Cette persuasion nous pousse à y aller largement, satisfaits si nous répondons aux désirs filiaux de nos anciens, et au sympathique et fraternel intérêt de tous les membres de la Congrégation pour notre bien-aimé Scolasticat Saint-Joseph.

I. — Origines.

Il y avait juste vingt-cinq ans que Dieu avait fait naître notre Institut sous le ciel de Provence quand son premier rejeton vint prendre racine en terre canadienne.

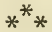
On sait l'unanime « *Ecce ego, mitte me* » qui sortit de la bouche de tous les Oblats, lorsque le Fondateur voulut les consulter avant d'accepter des missions lointaines. Ce dévouement intrépide et cet esprit tout apostolique ne pouvaient demeurer sans récompense. A partir de ce moment, en effet, la petite vigne plantée par le Seigneur en son Eglise toujours féconde commença d'étendre ses sarments pour en couvrir en quelque sorte l'univers : « *Tunc vinea ista quam plantavit dextera Dei extendit palmites suos ad mare et usque ad flumen propagines ejus* » (1).

Le jour même de leur arrivée à Montréal, 2 décembre 1841, nos Pères trouvaient une nouvelle recrue dans la personne du R. P. Dandurand. A partir de ce moment, outre les nombreuses vocations d'Europe provoquées par nos œuvres d'Amérique, du Canada même, de dignes sujets vinrent grossir les rangs clairsemés de nos missionnaires. Ce sera l'objet particulier de cet historique d'en montrer la progression successive.

(1) Lettre de Mgr Mazenod, 17 février 1853.

Puisque nous ne parlons que du scolasticat d'Ottawa, nous n'aurons pas à mentionner dans ce travail les Oblats canadiens entrés dans la Congrégation après leur sacerdoce, non plus que ceux d'Europe arrivés au pays déjà prêtres. Pourtant, un souvenir à part est dû à l'illustre Mgr Taché, venu au noviciat de Longueil vers la fin de 1844, sous-diacre seulement, mais que l'appel de Dieu devait prématurément conduire à la Rivière Rouge, où il fut comme la semence du grand arbre que forme actuellement notre famille religieuse au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest.

Nous ne nous occuperons donc que des scolastiques, étudiants en philosophie et en théologie, que la Congrégation enrégimenta dans ses cadres apostoliques et conduisit elle-même au sacerdoce. Nous suivrons donc le scolasticat canadien, depuis la période d'organisation jusqu'à son entier développement.



Deux ans à peine s'étaient écoulés depuis que les premiers Oblats avaient mis le pied à Montréal, et le scolasticat canadien commençait. En effet, parmi les envoyés de la deuxième heure, on trouve les FF. Nicolas Laverlochère et Auguste-Albert Brunet, tous deux simples scolastiques. Ils avaient fait voile pour l'Amérique sous la garde du P. Telmon, qui revenait du Chapitre général, et arrivèrent à Longueil, notre unique établissement d'Amérique à cette époque, vers la fin d'octobre 1843, pour y reprendre leurs études théologiques.

Ce scolasticat embryonnaire était faible mais viable, comme on le verra. Prémices de riche augure, religieux de forte trempe aussi, que ces futurs Pères Laverlochère, l'apôtre du Témiscamingue et de la Baie d'Hudson, et Brunet, que la desserte des chantiers et les rigueurs d'un

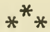
emprisonnement encouru pour la cause de la foi conduisirent au ciel en même temps qu'au tombeau.

Qu'ils fussent de haute valeur apostolique, ces deux premiers scolastiques de la Congrégation au Canada, rien en cela qui doive nous étonner, car, ils étaient à bonne école. Ce fut sous la direction du R. P. Allard qu'ils achevèrent leurs études cléricales et leur préparation au sacerdoce, commencées en France. Or, le R. P. Allard était par nature et par grâce conducteur d'âmes dans la double voie de la sagesse et de la sainteté. A cette époque, en même temps qu'il remplissait les fonctions de Modérateur, il était le premier Directeur spirituel de la Congrégation naissante des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, auxquelles chaque jour il faisait des conférences pédagogiques et des instructions spirituelles : il moulait ainsi l'esprit de cet Institut d'enseignement, universellement répandu à l'heure présente dans l'Amérique du Nord, et dont il fut « *une providence* », au témoignage des chroniques de cette Congrégation. Plus tard évêque de Natal, il démissionna, puis mourut à Rome en 1889, laissant une grande réputation de vertu.

Par suite de l'ordination du F. Laverlochère, le 7 mai 1844, le scolasticat n'a plus qu'un seul sujet, à moins que le F. Mignault, novice, n'y suivît quelque cours en même temps. Mais ce ne devait pas être de longue durée. Presque aussitôt, au mois d'août, arrive le F. Garin, déjà diacre, c'est vrai, mais qui n'a point terminé sa théologie. Destiné d'abord à l'Angleterre, et hâtivement promu aux ordres majeurs dans ce but, il a vu son obédience se tourner subitement vers le Nouveau-Monde, où il se dirigea en compagnie des RR. PP. Guigues et Pierre Aubert.

Le F. Brunet étant ordonné un mois après, le F. Garin forme tout le scolasticat. Pourtant le F. Mignault alors a sûrement suivi le cours de ses études qu'il continuera jusqu'en 1849, ce qui fait une chaîne ininterrompue, si réduite soit-elle, dans l'existence du scolasticat. Elle se

fortifie un peu plus tard par l'arrivée des deux frères J. Ryan et Thomas Fitzhenry, que Monseigneur de Montréal se hâtera d'ordonner, le 29 août 1847, à cause de l'épidémie du typhus qui sévit en ce moment. Ils sont aussitôt dirigés sur Bytown, pour y donner leur dévouement et même leur vie, s'il le faut, au soin des contagieux, à côté de leurs aînés vraiment héroïques.



Le F. Cauvin est arrivé à Longueil cette même année, déjà diacre lui aussi. Il y est vraisemblablement sous la direction du P. Allard, jusqu'à la fin de septembre 1848, époque où il suit les PP. Telmon et Gaudet, à Pittsburg : ils vont prendre la direction du séminaire diocésain. Au mois de mai suivant, il en revient ; c'est sous la direction du P. Gaudet qu'il achève son scolasticat, jusqu'à son ordination, en septembre.

Un peu auparavant, 15 août 1849, le R. P. Allard a été appelé à Bytown : il y est supérieur de la communauté. Mgr Guigues vient d'ouvrir un séminaire, établi dans la maison même de l'évêché : le P. Allard aura sans doute à s'en occuper. Quant au scolasticat, il a suivi, ou peut-être même précédé le P. Allard, dès 1848, à Bytown, pour rendre service au collège que Mgr Guigues vient aussi d'ouvrir et de confier aux Oblats. Sous la direction du P. Chevalier, le collège utilise les services des FF. Tisserant et Mignault. Ce dernier sera bientôt prêtre, à la fin de 1849, et il succèdera au P. Chevalier comme directeur des élèves, puis comme supérieur du collège l'année suivante. Les séminaristes, dès cette époque, aussi bien que les scolastiques, donnent leur quote-part, chaque jour, aux travaux de l'enseignement au collège.

Quels sont les autres scolastiques vers ce même temps ? Voici ce que l'on en peut préciser. Le F. Déléage, diacre arrivé en Canada en juillet 1848, se présente à l'ordination,

la première faite par Mgr Guigues, le 29 octobre. Le F. Arnault est ordonné le 1er avril suivant. C'est à la fin de cette année 1849 que le F. Mignault est devenu prêtre, mais il n'a pas dû laisser le scolasticat sans sujet. Si le F. Tisserant s'est retiré, d'autre part il y a le F. Corbett, ordonné le 25 mai 1850, et le F. Tabaret, venu la même année, qui se présente à son tour le 21 octobre pour recevoir l'onction sacerdotale.

Tous les scolastiques de Maryvale, élément d'une province anglaise en formation, eurent ordre de passer au Canada, où ils arrivèrent en mars 1851. Qui furent-ils ? On ne saurait le dire exactement. Le F. Babel, ordonné le 27 juillet de cette année, peut-être ? Plus sûrement, le F. Mc Donagh, prêtre à la même date, et le F. Coopman, ordonné au mois de juin qui suit. Il y a aussi le F. Andrieux, investi du sacerdoce au mois de janvier 1852, mais venu de Marseille. Le F. Pinet, canadien d'origine, doit aussi faire ses études, en ce même temps, de 1849 à 1852.

En tout cas, il est sûr que le Modérateur des scolastiques a été remplacé, puisque le R. P. Allard s'est embarqué pour Natal, en l'année 1851. Mais qui lui succéda dans cette fonction officieuse comme du reste à peu près toutes les charges secondaires, à cette époque d'organisation quelque peu primitive ? Ce fut le R. P. Aubert, son remplaçant comme Supérieur, comme Grand Vicaire du diocèse, et directeur du séminaire, du moins aussi longtemps que les Frères scolastiques sont demeurés à l'évêché. Ceux-ci passèrent ensuite sous la direction du Supérieur du collège, le Révérend P. Tabaret, jusqu'à l'arrivée, en 1858, du R. P. Tortel, aussitôt nommé Modérateur.

Le P. Dandurand, qui a enseigné la philosophie en 1850, et les RR. PP. Trudeau et Burtin, directeurs du séminaire après le départ du R. P. Aubert, ont dû voir nos scolastiques suivre leurs cours. D'ailleurs quelques années durant, à la suite de 1852, les Oblats étudiants sont peu nombreux, s'il en est. Au collège, à part les Pères, on ne

mentionne que des séminaristes comme professeurs. Il ne paraît pas venir de scolastiques européens, et le noviciat, à Montréal depuis la fermeture de Longueil, en 1849, n'a pas fourni de sujets persévérants autres que des prêtres.

Le 1er mai 1855, le F. Joseph Lefebvre, qui a fini son noviciat, s'en vient au scolasticat ; il sera prêtre le 18 avril 1858. Il n'a pas de compagnon d'abord, mais plus tard, il est rejoint par le F. James Mc Grath, arrivé dans le cours de l'année 1857, du collège de Galveston, Texas, et ordonné au mois de juillet 1859. Les FF. Richer et Beaudin, le premier ordonné en 1861 et le second en 1862, sont leurs plus prochains successeurs.

II. — Première organisation.

Nous voici dans de l'histoire plus assurée. A partir de 1858, c'est sûrement et sans interruption le R. P. Tortel qui a charge du scolasticat, à Ottawa, jusqu'en 1868. Le P. Tortel était une personnalité remarquable. Quand il prit la direction du scolasticat et du séminaire, il avait déjà treize ans d'expérience sacerdotale; l'ascétisme de sa vie aussi bien que l'exemple de ses vertus ne pouvaient que favoriser chez ses subordonnés le dévouement sans limites et la piété à toute épreuve. Outre de fréquentes prédications, il donne régulièrement une classe de morale et de philosophie : c'est le P. Lefebvre qui fait le dogme. Ils ont succédé dans ce double professorat aux PP. Trudeau et Burtin. Comme on avait fait à Marseille, dans les commencements de la Congrégation, ainsi fait-on à Ottawa : scolastiques et séminaristes se mêlent habituellement, situation du reste inévitable à cette époque.

Quand la fonction de Modérateur lui échoit, le P. Tortel doit avoir comme scolastiques d'abord les FF. Mc Grath, Richer et Beaudin; au mois de mai 1861, le rapport du R. P. Tabaret, supérieur du collège, mentionne les trois

Frères Derbuel, Beaudin et Genin, parmi les professeurs. Cette même année arrivent d'Irlande, les FF. Barrett et Mc Carthy. Le F. Chaborel à son tour vient renforcer le corps professoral du collège où il va se signaler dans l'enseignement de la musique, de l'escrime, et dans la surveillance des élèves. Il s'efforcera même de les plier à sa discipline toute militaire. Le F. Burque, son compagnon d'oblation, le 10 août 1864, s'en ira faire son scolasticat à Autun. On ne saurait omettre de dire ici, en effet, que si le Scolasticat canadien s'est enrichi souvent de sujets européens, il a bien lui-même en échange fourni quelques recrues à celui de France. Le P. Trudeau, l'unique oblat canadien ordonné par notre vénéré Fondateur, avait été conduit en Europe par la maladie : il s'en allait à Rome quand un arrêt à Marseille le jeta dans les liens bénis de la Congrégation. Le P. Lavoie fut à Autun de 1862 à 1864. Après le P. Burque qui ne revint qu'au mois de janvier 1869, deux autres frères y furent envoyés vers 1873.



A partir de cette heure, les vocations canadiennes deviennent plus nombreuses. Le pays a déjà donné seize oblats à la Congrégation, d'après le rapport du Visiteur en 1864. Et l'évêque de Montréal rend à nos Pères des témoignages si élogieux, il fait des vœux si favorables, que leur expansion ne peut qu'en profiter. En 1866, au cinquantenaire de la fondation de notre Institut, il leur disait publiquement dans la chapelle intérieure de Saint-Pierre de Montréal :

« C'est un témoignage que je suis heureux de vous rendre, « et que vous saurez mériter de mes successeurs... Après « Dieu, c'est à vous, mes Pères, que je dois la conservation « de mon diocèse... Par toute l'Amérique, au Texas, au « Mexique, dans la Colombie Britannique, à la Rivière-« Rouge, au Mackenzie, dans les campagnes canadiennes du « St-Laurent, il y a des populations qui tendent vers vous

« des bras suppliants, qui demandent votre concours, vous « disent : *Adjuva nos*... Demandons au Maître de la moisson « qu'il bénisse toute la Congrégation comme je vous bénis. »

Ces louanges et ces désirs du pieux évêque qu'on a appelé le saint François de Sales du Canada, et qui fut vraiment pour notre Congrégation un second Père, ne restèrent point sans effet. En 1866, le F. Fournier termine son noviciat à Lachine et passe à Ottawa. L'année suivante, les FF. Lauzon, Z. Durocher et Louis de G. Gladu font de même.

En 1868, le R. P. Vanderberghe, provincial, compte six scolastiques, à Ottawa, mêlés aux séminaristes, et chargés d'enseigner quelque matière chaque jour. On est content de leur bon esprit, en ces difficiles circonstances. Ce doivent être les FF. Barrett et Mc Carthy, déjà connus ; les FF. O'Riordan et Mac Kennan amenés d'Irlande en 1868 par le R. P. Provincial ; enfin les FF. Durocher et Gladu, les deux FF. Fournier et Lauzon ayant été ordonnés au mois de mai de cette même année.

Peu après viennent encore du Noviciat les FF. Dazé, Duhaime, Lecomte et G. Marion.

Mais à ce moment, le R. P. Tortel, Modérateur des scolastiques et directeur du séminaire (qui occupe une aile du collège), est appelé à la direction de notre établissement de Buffalo, et le scolasticat va passer aux mains du R. P. Lepers.

Ne faisons pas pourtant nos adieux au R. P. Tortel sans admirer son esprit d'organisation, et sans reconnaître ses efforts pour doter les scolastiques qui lui étaient confiés d'une formation plus régulière que les circonstances antérieures ne l'avaient permis. Ses successeurs n'auront qu'à avancer dans la même voie.

***

Le Rév. P. Lepers, auquel était dévolue la lourde et grande charge de former les séminaristes et les scolastiques, était comme fait exprès pour ces fonctions Sa vertu consommée, faite d'une foi très vive, d'une fermeté irréductible et d'une charité généreuse et universelle quoique toujours discrète; son savoir dans toutes les questions de dogme, de philosophie, de droit canonique et d'histoire, qui lui étaient familières jusqu'aux plus récentes décisions, son expérience enfin, puisqu'il avait été successivement second maître des novices, à Notre-Dame de l'Osier puis supérieur du scolasticat de Montolivet et d'Autun. Au juniorat de Notre-Dame des Lumières, il comptait à son actif des prédications assez nombreuses, et, pendant les trois ans déjà passés au Canada, la rude desserte des chantiers. La divine Providence l'avait donc bien préparé à cette charge. Aussi pendant dix ans, c'est-à-dire presque jusqu'à sa mort, arrivée en 1878, le scolasticat prit-il, sous son impulsion sage et efficace, de rapides élans de progrès.

Il donna ses premiers soins aux cours ecclésiastiques auxquels il traça des cadres fixes et déterminés. Jusque-là on n'avait consacré aux cours de dogme et de morale, les seuls antérieurement institués, qu'une durée de trois ans; vers 1871 il porta la durée des études à quatre ans.

Il ajoute, dès son arrivée, un cours hebdomadaire d'éloquence sacrée, qu'il donne en plus de ses classes de morale, pendant que le R. P. Froc enseigne le dogme. Un an après s'ouvrent des cours réguliers d'Ecriture Sainte et d'Histoire Ecclésiastique, celui-ci confié au R. P. Paillier, celui-là au R. P. Froc.

Avant longtemps, aussi, la philosophie retiendra-t-elle nos Frères pendant deux ans au lieu d'un. Le cours de la première année, dans la mesure du possible, et jusqu'à meilleur arrangement, sera donné à la suite des exercices du

noviciat, à Lachine, où s'abritent déjà les classes d'un juniorat naissant; le R. P. J. Lemoine, puis le F. Paré, en seront chargés. La seconde année, on suivra les cours du R. P. Filliâtre, au collège d'Ottawa, en attendant que tout se fasse régulièrement au scolasticat même. Toutefois, les scolastiques devront être à même de se pénétrer des principes de la raison chrétienne, tant le Modérateur a le coup d'œil juste et prévoyant en fait de formation apostolique.

Leur formation religieuse ne lui donnait pas de moindres soucis. Sa correspondance avec le Maître des novices, le R. P. Boisramé, et ses ouvertures, sagaces autant qu'impartiales, au R. P. Soullier, à la visite de 1876, le manifestent abondamment. Aussi le Visiteur rend-il hommage à sa détermination de procurer l'unité de direction, la vigueur de la discipline et le religieux respect de l'autorité. Son grand fonds de sagesse et de discrétion, l'un des traits saillants de sa vie, lui inspire d'heureuses suggestions. Il est question des efforts du P. Modérateur pour favoriser l'unité de direction... chez les scolastiques. C'est que leur présence au collège, leur fréquent emploi dans l'enseignement, créaient une situation souvent épineuse, et occasionnaient des divergences de vues entre les deux autorités, guidées l'une et l'autre par des principes de zèle véritable, mais placées de manière à ne pas voir les choses sous le même angle.

Aussi le P. Lepers ne manquera-t-il pas de hâter l'ère d'un scolasticat absolument détaché du séminaire et du collège. Ce mouvement s'accentue d'autant plus que le nombre des scolastiques croît sensiblement. Au chapitre de 1873, le Provincial du Canada compte 4 sujets fournis annuellement par le scolasticat, depuis 1868. En 1877, le P. Paillier, Supérieur, accuse un personnel de 20 scolastiques au collège. Mais c'est déjà l'heure où le saint Modérateur achève sa course de voyageur sur la terre. Dès 1873, un affaiblissement de poitrine l'avait forcément soumis au repos, le Père Froc, puis le Père Fournier se chargeant

de le suppléer. Un mieux relatif le maintint au poste, où il ne put rester pourtant qu'au prix d'une énergie héroïque et presque miraculeuse ; elle lui faisait oublier ses souffrances et ses insomnies pour le clouer au devoir sans que jamais la velléité lui vint d'une exemption, soit pour un exercice de Règle, soit pour une classe, même supplémentaire. Il dut céder enfin, à son grand regret, à celui des scolastiques et des séminaristes aussi, qui l'affectionnaient profondément, et s'en aller à Saint-Pierre de Montréal, y déposer au tombeau sa dépouille mortelle, vers la fin de 1878.



Le R. P. Mangin, son compagnon de traversée, en 1865, devint son successeur. C'est au cours de la fondation du scolasticat Saint-Joseph que les qualités du nouveau Supérieur se révéleront en leur plein ; nous nous réservons de leur rendre alors le témoignage mérité.

Toutefois, notons dès maintenant que le nombre des scolastiques va monter jusqu'à 25 et même 30 avant leur translation au nouveau local, ouvert en 1885, bien que le courant d'immigration des scolastiques européens soit relativement minime. Ce résultat portera à la centaine les Oblats qui auront jusque-là reçu en partie ou en totalité leur formation cléricale au Scolasticat canadien. Toujours soumis au même régime de gêne perpétuelle, étant donné l'exiguïté de leur département au collège d'Ottava, avec les mille autres incommodités qui en résultaient, et la fréquente présence des séminaristes au milieu d'eux ; souvent occupés aussi par des travaux au profit des élèves, ils ont gardé dans leur physionomie religieuse cette trempe de sacrifice, cette abnégation sans réserve qui avait marqué l'âme de leurs premiers devanciers à Longueil.

Aussi comprend-on qu'ils aient formé une génération d'apôtres dévoués, dont plusieurs ont fourni une carrière surabondante en œuvres de bien. A la forte école qui les

avait formés et au ministère si lourd qui les attendait à leur sortie, il ne leur pouvait arriver que de deux choses l'une : ou fléchir sous le poids du jour, ou bien s'affermir à jamais sous le joug du Seigneur. Les persévérants, furent des intrépides, parmi lesquels nous sommes heureux de citer le R. P. N.-Servule Dozois, aujourd'hui Assistant général, et celui qui, venu quelque temps ensuite, devait être, après un laborieux ministère dans le Vicariat de la Colombie Britannique, Mgr Aug. Dontenwill, archevêque de Vancouver, à l'heure présente notre Révérendissime et Bien-Aimé Père Général.

III. — Le Scolasticat Saint-Joseph.

1885-1910.

Construction du nouvel édifice.

L'heure était venue d'une organisation définitive du scolasticat, dans un local à part, suivant toutes les exigences de cette œuvre et pour répondre parfaitement à l'esprit de nos Constitutions. Il devait alimenter en outre de la province déjà si prospère du Canada, celle des Etats-Unis, bientôt détachée de la première. Les Vicariats de l'Ouest ouvraient à son zèle leurs vastes champs de missions : il le fallait donc régulièrement et fortement constitué pour affermir les progrés antérieurs et assurer la satisfaction des besoins nouveaux.

La confusion avec les séminaristes n'avait été que du provisoire longtemps prolongé. La charge de professeurs confiée à nos scolastiques leur offrait sans doute de réels avantages de formation pédagogique et même générale, mais elle n'était cependant pas sans préjudice pour leur achèvement complet dans les études ecclésiastiques ; en tout cas, elle exigeait d'eux un surcroît d'effort et de dévouement, peu favorable à leur santé, s'il pouvait l'être à leur

vertu. Les sages et clairvoyants directeurs l'avaient compris depuis longtemps. Ils ne manquaient pas de prendre à leur propre compte les sévères et justes protestations du bon vieux Rodriguez contre l'emploi des religieux de sa Compagnie dans l'enseignement, pendant la seconde année de leur noviciat : ce qui prouve bien que la coutume de faire plier la théorie aux nécessités présentes est ancienne, et même légitime dans une mesure relative. On répondait donc : *Omne quod est bonum non expedit.* Il fallait trouver des ressources, il fallait un emplacement, il fallait un personnel... Bref, était-ce vraiment possible ?

Le 30 août 1883, le conseil provincial, réuni à Ottawa, après la retraite générale, trouva bon d'escompter les fonds de la Providence, en délibérant d'une façon pratique sur la nouvelle fondation. L'administration générale promettait du secours quant au personnel. De la province du Canada, on pouvait espérer quelque générosité pécuniaire, vu sa grandissante prospérité.

Trois projets s'offraient au choix ! laisser au scolasticat l'aile gauche de l'ancien édifice du collège, — maintenant détruit par l'incendie de 1903 — et construire une aile à l'extrême droite, pour l'usage des élèves, en compensation ; ou encore bâtir pour les scolastiques sur le terrain déjà acquis derrière l'église Saint-Joseph ; enfin prendre l'emplacement magnifique que le collège possédait au sud-est de la ville, au bord de la rivière Rideau, et qui avait servi depuis longtemps de campagne aux collégiens pour les congés : on y ajouterait dix arpents de terre circonvoisins, régularisant ainsi la propriété ; on y aurait la solitude et des ombrages feuillus ; ce serait notre Nazareth, puis notre Béthanie que la Congrégation chérirait comme la maison de son cœur au Canada...

Etait-ce un vain espoir ? — L'économie se prononçait pour le premier projet ; la prudence inclinait vers le deuxième ; une libéralité sage et prophétique fit adopter le dernier. Qu'il soit permis de rendre ici un nouvel hommage

au R. P. Tabaret pour sa sagacité et la précision de ses vues toujours larges et sûres, et que les circonstances ont si souvent manifestées. C'est son avis qui, dans une deuxième séance du conseil provincial, tenue à Montréal au mois d'octobre, fit pencher la balance dans le sens de cette décision, restée en suspens jusque-là. Son génie éducateur ne pouvait que partager les desseins proposés avec insistance par le P. Mangin, heureusement membre du conseil en qualité de consulteur extraordinaire. Il fut également secondé par le bon P. Lefebvre, alors supérieur de Montréal, qui ouvrait par là la série de ses faveurs à l'égard du Scolasticat Saint-Joseph.



Le rêve si longtemps caressé allait devenir un fait. Saint évêque du Natal, qui jadis aviez porté en votre main la première semence du Scolasticat Canadien, aviez-vous entrevu dès lors le grand arbre qu'il deviendrait, — tous les oiseaux du ciel qui s'abriteraient sur ses fortes branches? Vous, vénéré P. Lepers, de là-haut, comme vous deviez sourire de voir enfin le dessein auquel vous aviez donné la première impulsion, aboutir dans le sens de l'organisation définitive d'une œuvre qui vous avait ravi le cœur et enfin coûté la vie? Le P. Tortel, sur la terre américaine, apprendrait avec satisfaction, lui aussi, l'épanouissement des sillons qu'il avait tracés autrefois? Décidée en principe depuis la visite du R. P. Soullier, en 1876, au témoignage du R. P. Antoine Provincial, lors du Chapitre général de 1879, la nouvelle construction devait être l'œuvre de gloire de ce fécond provincialat : trop longtemps le Père Provincial avait souffert de voir trente et plus de ses scolastiques, emprisonnés dans un espace qui aurait dû en contenir quinze, avec des cellules devenues inévitablement autant d'infirmeries. Il sanctionna avec impatience les résolutions du Conseil, l'entreprise dût-

elle coûter les 40.000 dollars que l'on pouvait approximativement prévoir.

On se mettait bientôt à l'œuvre. Le R. P. Gendreau, économe du collège, accordait ses services pour la surveillance des travaux. Quant au P. Mangin, il prouva par une activité pressante sa hâte de voir ses espérances se changer en réalité.

Ce fut presque un rite liturgique que celui par lequel en cet automne de 1883, le Modérateur du scolasticat donnait lui-même les premiers coups de pioche du creusage des fondations, en présence de toute sa communauté réunie. On devine si pareil exemple rendait légers pics et pelles au bras des scolastiques, stimulés en même temps par la perspective du scolasticat, construit dès cette heure dans les désirs de chacun. Il arrivait bien quelques menues fois que tous les travaux d'édification proposés par les scolastiques ne s'achevaient pas sans quelque accroc à la régularité : mais l'ardeur et l'impatience en ces conjonctures ne sont point absolument hors de mise. Compter les pierres, mesurer du sable, aux moments du repos, et bel et bien en faire des murs solides aux heures de travail, ce furent là des soucis constants jusqu'au printemps qui suivit.

Les murs sortirent de terre,... s'élevèrent à quatre étages,... se couvrirent. On y traça des divisions spacieuses, aérées ; les différentes pièces se dessinèrent avec leur physionomie propre ; des salles communes, des classes, des dortoirs, un réfectoire, une cuisine, une chapelle, commençaient à laisser deviner leur destination future. Et c'était déjà 1885. Pour le coup, malgré l'état encore nu et même inachevé de la nouvelle habitation, on devait y entrer incontinent : c'est là que s'ouvrirait le cours de la prochaine année.

(*A suivre.*)

PROVINCE D'ALLEMAGNE

Maison de Saint-Charles.

(Suite du Rapport publié, nos de décembre 1911. p. 371, juin 1911, p. 190, septembre 1911, p. 311, et mars 1912, p. 27.)

III. — De ceux qui ont bien mérité de Saint-Charles. — Les Supérieurs.

(Suite.)

3o *Le R. P. Ignace Watterott.* — Après le départ du R. P. Ravaux, on ne devait pas rester orphelins à Saint-Charles. Le même jour, c'est-à-dire le 17 juillet 1899, le Rév. Père Provincial, arrivé de Hünfeld pour la circonstance, faisait savoir aux Pères et aux Frères d'abord, ensuite aux junioristes, qu'il leur avait donné un nouveau père ; et ce père, comme on va le voir, n'était pas un inconnu pour eux ; car c'était le R. P. Ignace Watterott.

Natif de la province de Saxe, du diocèse de Paderborn, qui a déjà fourni beaucoup de sujets à la Congrégation, ce Père fut un des premiers junioristes de Saint-Charles ; il avait même été junioriste à Heer depuis Pâques de l'année 1884. Après son noviciat, qu'il termina le 17 juillet 1890, il fut immédiatement envoyé à Saint-Charles et y travailla comme professeur jusqu'en 1898, sans avoir jamais passé par le scolasticat. Pendant les quatre premières années, il fut successivement chargé de différentes classes inférieures ; les quatre années suivantes, savoir de 1894, année où il reçut la prêtrise à Liège, jusqu'en 1898, il professa la rhétorique. Il fut toujours estimé comme l'un des meilleurs maîtres du juniorat, faisant sa classe avec dis-

tinction, habile surtout à bien expliquer les auteurs et à les rendre intéressants.

Au mois de juillet 1898, il eut le bonheur d'assister, au scolasticat de Liège, à l'ordination sacerdotale de son frère, Oblat comme lui et futur missionnaire de la Cimbébasie, puis de l'assister ici même à sa première messe et de l'accompagner au pays natal. Mais au lieu de nous revenir à la fin des vacances, il s'achemina, au nom de la sainte obéissance, vers Hünfeld pour renforcer la phalange des missionnaires qui y résidaient alors. Plusieurs fois déjà il avait pris part à leurs travaux, y déployant, non sans succès, le même zèle et le même talent dont il avait fait preuve dans le professorat ; déjà, il s'était pris à aimer ce genre de travaux et semblait ne plus songer à la vie retirée et plus uniforme des classes, lorsque, au commencement de janvier 1899, il fut appelé à prendre, comme supérieur et maître des novices à St-Gerlach, la place du regretté P. Voltz, malade et parti depuis quelques semaines.

Et c'est là, dans cette solitude de Saint-Gerlach, que, six mois plus tard, l'autorité compétente lui ordonna de remonter à Saint-Charles, non plus cette fois comme simple professeur, mais pour recueillir la succession du R. P. Ravaux et devenir ainsi l'âme d'une des plus grandes maisons de la Congrégation. C'était le 16 juillet, jour anniversaire de son oblation perpétuelle ; il avait trente ans, juste l'âge de perfection. Singulier cadeau d'anniversaire que ce nouveau supériorat, qui, tout en faisant honneur à l'élu, n'en formait pas moins un fardeau bien plus lourd que le précédent. Mais le Père avait de robustes épaules ; sa belle intelligence, son bon jugement, son esprit calme et résolu, sa longue expérience des choses d'enseignement et d'éducation permettaient d'espérer qu'il saurait porter le fardeau sans fléchir. Et ne venait-il pas de faire un apprentissage de la conduite des âmes ? *Ars artium, regimen animarum ?*

En attendant, il devait rester plusieurs semaines encore

à Saint-Gerlach, afin de servir comme de mentor ou d'initiateur à celui qui lui succédait là-bas. Aussi, dans l'après-midi du 17 juillet, la communauté de Saint-Charles, musique en tête, descendit elle-même au noviciat pour y saluer et fêter une première fois son nouveau supérieur. Celui-ci monta le lendemain chez elle, mais seulement pour présider la conférence où furent discutés et rédigés les certificats des élèves quant à leur application et à leur conduite ; ce fut son premier acte de supérieur. Le 8 août, il vint assister à la petite fête du départ pour les vacances, et profita de cette occasion pour donner de salutaires conseils aux junioristes, leur recommandant surtout de ne pas oublier leur Mère du ciel, tandis qu'ils auraient le bonheur de séjourner près de leurs mères de la terre. Enfin le 15 août, en la belle fête de l'Assomption, il prit congé de la communauté du noviciat et nous arriva dans la soirée pour s'installer définitivement au milieu de nous. Il va sans dire que les demeurants lui firent un accueil aussi solennel et joyeux que possible.

Durant les cinq années qu'il fut à la tête du juniorat de Saint-Charles, il se montra partisan de ce sage conservatisme que recommandait l'Apôtre : *Quod bonum est tenete*, se conformant, autant que faire se pouvait, aux bonnes traditions de ses devanciers et maintenant le bien créé par eux. D'autre part, il les imita aussi en continuant à mener l'œuvre dans la voie du progrès, où ils s'étaient hardiment engagés. Ainsi, sous lui on ne se contenta pas — ce qui du reste s'imposait — d'achever la chapelle, la cour des récréations avec son arrangement actuel et les grandes dépendances ; de son supériorat datent encore les quatre tours, le revêtement en ciment et la toiture entièrement renouvelée de l'aile droite; puis l'installation du paratonnerre, la remise ajoutée aux écuries, et d'autres améliorations importantes à l'intérieur et à l'extérieur de la maison (V. *Missions*, déc. 1910, p. 382, 395 et 396; sept. 1911, p. 321). Voilà pour le matériel.

Voici maintenant pour le spirituel. Dans la réunion où les junioristes lui offrirent, pour la première fois, leurs souhaits de bonne année, le R. P. Watterott attira précisément leur attention sur le progrès matériel qui s'était fait jusque-là autour d'eux et en somme pour eux. Puis il leur rappela un autre progrès qu'ils étaient appelés à faire eux-mêmes ; c'était, disait-il, « le progrès dans les sciences, dont aucune branche ne doit être dédaignée ou traitée de purement secondaire » ; c'était « le progrès dans les vertus, dont aucune ne doit être négligée par eux » ; c'était, en particulier, « le progrès dans les trois vertus caractéristiques du vrai junioriste, la piété, la docilité et l'amour de sa sainte et sublime vocation comme moyens d'y persévérer ». C'était, on le voit, le progrès spirituel. Eh bien ! c'est à ce progrès que le troisième supérieur de Saint-Charles travailla de toutes ses forces, comme l'avaient fait les deux premiers. Pour les études il insistait surtout, et avec raison, sur l'importance que les élèves devaient attacher aux matières prétendues secondaires ou sciences, et il ne pouvait tolérer qu'on vînt à les négliger volontairement.

Et pour la vertu donc ou la bonne conduite ! Dans une autre réunion de la veille de l'an, l'admoniteur chargé de lire l'adresse avait eu la gracieuse pensée de comparer le juniorat à un jardin, dont les junioristes étaient les arbres et les plantes, et leur vénéré supérieur le jardinier. Or, ce jardinier, il est vrai, était par ailleurs un père pour eux ; il connaissait la légèreté, la faiblesse, le feu du jeune âge ; il savait temporiser, être modéré dans ses jugements et user de clémence envers nos benjamins. Mais si dur que cela fût à son cœur de père, en bon jardinier, il émondait les jeunes arbres ou les redressait quand il le fallait ; il n'écartait pas seulement ceux qui occupaient inutilement la place, c'est-à-dire qui étaient incapables de se développer et de porter des fruits de science ; il arrachait sans hésitation ni crainte aucune les herbes dûment reconnues

pour mauvaises, préférant la qualité au nombre et sauvegardant ainsi l'intégrité morale de l'établissement.

Pour contribuer plus efficacement encore au bien spirituel de notre chère jeunesse, il publia en 1902 un petit traité pédagogique — pédagogie pratique — ayant pour titre : « Education et enseignement dans les internats ecclésiastiques. » Ce traité, par son contenu, répond parfaitement au but que l'auteur se proposa. Ecrit avant tout pour des professeurs de juniorat, il montre excellemment à ceux-ci la manière de bien former leurs élèves, tant au point de vue du caractère qu'au point de vue des facultés intellectuelles, et nous apparaît ainsi comme un bon guide d'enseignement et d'éducation. Mais les solides principes et les sages conseils qui s'y trouvent réunis, peuvent également avoir une large application dans toutes sortes d'établissements ecclésiastiques ou religieux. Aussi, l'apparition du petit opuscule, le premier sorti de la plume de l'auteur, a été saluée avec joie, non seulement à Saint-Charles, mais encore la presse elle-même s'en est occupée et en a relevé la valeur incontestable, dont on se convainc aisément par une lecture attentive.

Soucieux du bien-être moral de nos enfants, le R. P. Watterott ne l'était pas moins de leur bien-être physique; et à ce propos nous ne voulons noter ici que deux changements qui furent faits au règlement sous lui. Premièrement : à partir de 1901, les junioristes furent obligés d'aller tous chez eux pour les grandes vacances, tandis que jusque-là ceux qui le voulaient pouvaient passer ces vacances à Saint-Charles même. Deuxièmement : à partir de janvier 1903, le Rév. Père Supérieur, dans sa sollicitude pour la santé de nos élèves, accorda un second déjeuner, plus léger sans doute que le premier, ce qu'on avait dû permettre auparavant à ceux de nos enfants d'une constitution plus faible. Ces innovations, bien entendues, marquaient un vrai progrès, n'eût-ce été qu'à cause du profit qui en revenait aux santés. Pour ce qui est en

particulier des vacances, il n'est pas seulement avantageux que tous les enfants aillent respirer pendant quelques semaines l'air du pays natal; eux étant tous partis, il y a aussi pour tous les Pères professeurs possibilité de jouir d'un délassement, d'un repos complet, bien mérité et nécessaire.

Enfin, il est encore une chose dont le nom est venu plusieurs fois déjà sous notre plume, et qui, sans être strictement nécessaire, ne manque pas d'utilité, même dans un juniorat, c'est la musique. C'est un des beaux arts, un art d'agrément, un art récréatif, pour lequel les jeunes gens, pour si peu qu'ils en aient le goût et le talent, s'enthousiasment facilement. Cultivé sagement et modérément, cet art ne sera pas seulement pour nos enfants une source d'innocentes jouissances; il peut encore nourrir ou développer en eux le sens du beau, et c'est là un vrai bien, loin d'être chose déplacée chez de futurs prêtres ou missionnaires. Aussi le R. P. Watterott, ayant constamment en vue le plus grand bien du juniorat, portait un vif intérêt et prêtait un puissant appui à la musique soit vocale, soit instrumentale, et pour cette dernière à l'orchestre et à la fanfare, mais principalement à l'orchestre, qui prit sous lui un grand essor.

Pour lui, comme pour ses deux prédécesseurs, nous n'avons donné qu'en abrégé ce qui est épars dans les cahiers de la chronique locale. D'après la même chronique, nous pourrions ajouter, *ad abundantiam,* que les travaux du saint ministère ne lui furent pas complètement étrangers. Au contraire, nous le voyons de temps à autre aller au secours d'une paroisse en détresse, prendre part à des missions, soit comme prédicateur, soit comme confesseur, prêcher des retraites, donner des conférences dans les communautés du voisinage, y remplir les fonctions de confesseur ordinaire ou extraordinaire. On estimait et l'on goûtait ses conférences sérieusement faites, pleines de logique, de bon sens et de saine spiritualité. L'année der-

nière (1911), il en fit paraître, chez Herder, en Bade, un beau recueil intitulé : « Vie religieuse et esprit religieux ». Différentes revues en ont parlé en termes très élogieux, et la meilleure preuve qu'il a été bien accueilli, c'est que la première édition a été épuisée en moins d'un an.

Mais ce saint ministère, qu'il n'avait jamais cessé d'aimer, pour lequel il se sentait même un attrait particulier, le R. P. Watterott allait bientôt pouvoir l'exercer sur une plus haute et plus vaste échelle. Voici comment. Au mois d'août 1904, il se rendit, comme représentant de nos missions de la Cimbébasie, au Chapitre général de Liège. Dans ce Chapitre, le R. P. Simon Scharsch, jusque-là provincial d'Allemagne, fut élu assistant général; d'où nécessité de lui donner un successeur dans le gouvernement de la province qu'il devait quitter. Or, le 25 septembre, on reçut à Saint-Charles la nouvelle officielle que ce successeur était le R. P. Ignace Watterott. Provisoirement, il n'avait que le titre de vice-provincial, mais tous les droits d'un provincial. Sa nomination définitive comme provincial d'Allemagne arriva à la fin du même mois, et c'est comme provincial que nous le retrouverons plus tard dans notre rapport.

Que l'administration générale ait dit précisément au R. P. Watterott : *Ascende superius*, ce fut assurément pour la maison de Saint-Charles autant que pour lui un insigne honneur. Mais c'est plus encore un devoir pour elle de ne jamais oublier le bien que cet excellent Père lui a fait pendant les huit années de son professorat et les les cinq années de son supériorat.

4° *Le R. P. Jean-Nicolas Metzinger.* — Un des premiers actes du R. P. Watterott, devenu provincial, fut de se donner un successeur dans la charge de supérieur local, de donner un nouveau directeur au juniorat de Saint-Charles. Il le choisit parmi les Pères de la maison même en la personne du R. P. Jean-Nicolas Metzinger.

Ce Père, originaire, lui aussi, de la Lorraine, était déjà entré au juniorat de Heer en 1883, et fut, comme le R. P. Watterott, un des premiers junioristes de Saint-Charles. Après deux années de scolasticat, dont l'une à Bleyerheide et l'autre à Liège, il reçut son obédience pour la maison de Saint-Charles, où il arriva au mois d'août 1892. Jusqu'en 1896, il y remplit les différentes fonctions de professeur, achevant entre temps ses études théologiques et recevant les ordres sacrés, le sous-diaconat et le diaconat en 1894, et la prêtrise en 1895 au scolasticat de Liège.

Au mois d'août 1896, il fut nommé économe de la maison, et il le resta pendant plus de huit ans, professant conjointement les mathématiques et la physique dans les classes supérieures. Dès les premiers jours, remarque le chroniqueur, il donna des preuves de son savoir-faire, s'annonçant comme un maître dans sa carrière ; et cette carrière, il la fournira vaillamment. C'est que, pour parler avec notre *Maria Immaculata* (juillet 1910), cet économe, jeune encore, bien doué, homme à initiatives et au jugement droit, était doublé d'un architecte, d'un entrepreneur, d'un bon financier et d'un habile administrateur. C'est lui qui dirigea tous les travaux que nous avons mentionnés en parlant des PP. Ravaux et Watterott. Autant que possible, il les faisait exécuter par nos bons et dévoués Frères convers ; et tout en déployant une grande activité, tout en se montrant infatigable, il tenait sagement compte des ressources disponibles pour le moment : de cette manière, il avançait sans précipitation, mais sûrement, dans la réalisation graduelle de ses plans, à l'exemple, sans doute, de ces braves anciens qui n'ont point bâti Rome en un jour. A la direction des travaux de construction, il joignait encore, d'une part, la surveillance de ce qui devait se faire à la ferme : bon entretien des grandes dépendances, bonne culture des champs ; de l'autre, la besogne et les soucis quotidiens que donne à tout économe la marche régulière et satisfaisante d'une communauté, surtout

quand il s'agit d'une communauté aussi nombreuse que celle de Saint-Charles. Enfin, depuis 1900 jusqu'en 1904, le R. P. Metzinger était encore membre du conseil local comme deuxième assesseur.

Par là, il fut parfaitement initié aux affaires si compliquées de la maison et à leur difficile maniement; il était bien au courant de tout; comme on a coutume de dire, il connaissait bien la situation, et cela non seulement pour le côté matériel, mais encore pour le côté spirituel. Car, nous l'avons dit, il faisait en même temps partie du corps professoral et se trouvait aussi fréquemment en contact avec les élèves qu'avec les Frères convers; et quant au domaine si étendu des Lettres et des Sciences, ce n'était nullement pour lui une terre inexplorée. Ainsi, lorsque le R. P. Watterott dut se décharger du supériorat de Saint-Charles, il savait sur quelles bonnes épaules il en mettait le fardeau en en chargeant celles du R. P. Metzinger; et c'est ce qu'il fit le 2 octobre 1904, en la fête du Très Saint Rosaire, sans causer par là de surprise à personne.

Désormais donc le R. P. Metzinger sera le représentant officiel du bon Dieu parmi nous. « Si, avec l'aide de Dieu et avec l'appui efficace des supérieurs, disait-il le jour de son installation, il a pu jusque-là, simple économe, faire progresser l'œuvre du juniorat, il est maintenant plus que jamais résolu à marcher dans la même voie; il usera de tous ses droits de supérieur et de tous les moyens que la Providence mettra à sa disposition, pour perfectionner, si c'est possible, ce que ses devanciers ont si brillamment commencé. » Or les travaux et les faits qui ont signalé son supériorat prouvent surabondamment que sa résolution au début a été bien sérieuse et ferme; nous n'en citerons que les principaux dans l'ordre chronologique. Donc, coup sur coup, on vit se succéder : en 1904 (octobre), nouveau dallage de la grande galerie qui passe devant la chapelle; — en 1905, nouvelle et troisième grande fournée de briques, nouveau dallage du long corridor de l'aile droite, installa-

tion de l'éclairage à l'acétylène ; en 1906, reconstruction de l'aile gauche sur l'emplacement de l'ancienne chapelle pour les différents ateliers et les machineries, nouveau petit cimetière, jonction du bâtiment central avec l'aile droite ; — en 1907, second achat de terres, installation d'un nouveau moteur, jonction du bâtiment central avec l'aile gauche et par suite achèvement de la grande façade, installation du chauffage central à vapeur ; — en 1908, grenier de l'aile droite aménagé pour vestiaires ; crépissage en ciment de la grande façade ; — en 1909, achèvement de la nouvelle salle du théâtre commencé l'année précédente ; — en 1910, achèvement de la double serre du jardin potager commencée l'année précédente, installation des orgues à la chapelle.

En considérant tout ce qui s'est fait ainsi sous le R. P. Metzinger comme économe et supérieur local, on peut affirmer, avec le chroniqueur de la *Maria Immaculata* (juillet 1910), que la maison de Saint-Charles lui doit son cachet, sa forme architecturale actuelle. Les détails de cette forme, le R. P. J.-B. Lemius, provincial du Nord, les sut habilement grouper et mettre en relief dans le spirituel toast qu'il porta au R. P. Metzinger au dîner des fêtes jubilaires, et qui fut joyeusement applaudi de tous les convives. Et plus tard son successeur dans la direction du juniorat lui dira avec raison qu'ici tout est comme son œuvre, qu'il n'y a pas une motte de terre, pas une pierre qui ne proclame son nom.

Pourtant la prospérité matérielle, le développement des bâtiments avec leurs murs froids et inanimés, n'était pour lui, pas plus que pour ses trois prédécesseurs, le but principal. Il visait avant tout au perfectionnement spirituel de notre beau juniorat ; et c'est bien là ce qui le porta même à faire au règlement ou aux coutumes de la maison quelques modifications très intéressantes et utiles. L'une de ces modifications regardait les vacances. Jusqu'en 1905, les grandes vacances avaient duré deux mois entiers, disons neuf semaines. De ces neuf semaines les élèves passaient les

trois premières ici, puis on les envoyait chez eux pour les six semaines suivantes. Or, à partir de l'été de 1905, les grandes vacances ne devaient plus durer que six semaines, et les enfants partaient immédiatement après la clôture de l'année scolaire. Quant aux trois semaines qu'ils avaient précédemment en plus, elles étaient réparties sur l'année scolaire même : ainsi les vacances de Noël se prolongeaient toujours jusqu'à l'Epiphanie ; il y avait huit jours de vacances après le premier semestre, vers le 17 février, et l'on donnait congé toute l'octave de la Pentecôte. De cette manière les enfants avaient de plus fréquents et de plus longs délassements au milieu de leurs travaux, et pendant les grandes vacances ils étaient moins exposés à s'ennuyer ici ou chez eux. — De plus, jusqu'en 1907, les ex-rhétoriciens ou élèves de première n'allaient plus en vacances ; en attendant leur postulance, qui commençait trois semaines plus tard (8 août), ils restaient ici, sans manquer tout de même de divertissements. A partir de 1907, on leur accorda de nouveau la faveur de revoir encore une fois les leurs et de se reposer au pays natal, avant d'entrer au noviciat.

Une seconde modification avait rapport à la marche des études, notamment aux examens. Depuis de nombreuses années déjà jusqu'en 1908, l'année scolaire était divisée en deux semestres. A la fin de chaque semestre il y avait des examens oraux sur les trois langues latine, grecque et française ; huit jours avant ces examens oraux avaient lieu les examens écrits sur toutes les matières : pour chacune des matières secondaires ou sciences on faisait faire un travail, et pour chacune des quatre langues trois petites compositions, dont une sur la grammaire. Et l'on s'en tenait toujours rigoureusement à ce système. Or, au mois de juillet 1908, on le modifia une première fois, dans ce sens que, pour chacune des quatre langues, on ne demanderait plus que deux compositions, le travail sur la grammaire étant supprimé, et ceux qui obtenaient l'une des deux

premières notes pour l'écrit étaient dispensés de l'oral. Au mois de juin de l'année suivante (1909), on mitigea encore : les examens écrits sur les matières secondaires ne se faisaient plus huit jours avant l'examen oral, mais tout le long du mois qui précédait cet examen ; le jour était laissé au choix du professeur. Au mois de décembre 1909 on en vint tout simplement au système que nous avons indiqué dans la seconde partie de notre rapport (*Missions*, juin 1911, p. 202) : l'année scolaire était divisée en trois trimestres, il n'y avait plus ni examen écrit ni examen oral, sauf à la fin du dernier trimestre un examen oral sur les langues latine, grecque et française.

Autres modifications. — Jusqu'en 1905 les séances théâtrales étaient données par des élèves pris dans différentes classes, et tout se faisait sous la direction du même Père. A partir de 1905 (janvier), les différentes classes organisaient ces séances à tour de rôle, comme nous l'avons marqué ailleurs (*Missions*, sept. 1911, p. 326), et chacune sous la direction de son professeur ordinaire ; on ne faisait exception que pour la fête du R. P. Supérieur ou quelque grande circonstance analogue. — Enfin, jusqu'en 1908, d'après une très ancienne coutume, les promenades ordinaires avaient lieu le lundi et le jeudi. Mais depuis septembre 1908 elles restèrent fixées au mercredi et au samedi, conformément à l'usage suivi par les écoles primaires en Allemagne ; il y avait ainsi un repos plus long au milieu de la semaine, et le samedi il était plus facile aux Pères professeurs de s'absenter en cas de besoin pour le saint ministère.

On le voit, la plupart de ces changements avaient pour effet partiel d'alléger quelque peu le fardeau qui est placé sur les jeunes épaules de nos enfants et de ménager leurs forces et leur santé ; ils pouvaient par suite, s'ils le voulaient bien, se livrer à l'étude avec d'autant plus d'énergie et de constance. Mais, abstraction faite de ce bon résultat, le R. P. Metzinger, plein de bonté et de condescendance

pour eux, ne manquait pas de leur rendre la vie agréable et de gagner leurs cœurs d'autres manières encore. Eux, qui célébraient la Saint-Jean-Baptiste, sa fête patronale, avec tant de magnificence et une indicible allégresse, il les payait avec usure, non seulement en paroles, mais encore en actes, parsemant leur année scolaire de petites et de grandes joies, lesquelles sans doute étaient parfois le triomphe de leur diplomatie. Aussi, quand, dans les réunions ou après les séances, il leur parlait en un langage vigoureux et il leur faisait la morale avec des compliments, c'était plaisir de les voir tous massés autour de lui, l'écoutant avec avidité et l'acclamant avec chaleur.

Nous ne voudrions point passer un point, où le R. P. Metzinger nous apparaît comme le digne imitateur de ses devanciers par rapport au bien moral de nos junioristes. Est-il besoin de le dire ? Lui qui suivait consciencieusement la marche de toute la communauté et donnait l'exemple, il inculquait assidûment à nos futurs Oblats l'exacte observance de leur réglement, surtout d'un certain article qui est si nécessaire dans un bon internat et si avantageux : nous voulons dire le silence. Ne s'écarter aucunement de la ligne tracée par le règlement, c'est pour de braves junioristes comme pour le vrai religieux le propre de l'obéissance parfaite. Mais cette obéissance, l'excellent Pére Metzinger la voulait chez nos enfants non pas forcée, comme l'obéissance des esclaves ou des hypocrites, *ad oculum servientes,* mais spontanée, joyeuse, pratiquée par conscience et pour Dieu seul, dont la voix nous appelle en tout. Or, cette obéissance, cette fidélité exacte au devoir, unie à la charité fraternelle et à la piété, qu'il leur faisait puiser dans la communion fréquente, était, pensait-il avec raison, une condition essentielle de cette bonté et de cette fermeté de caractère dont on parle tant de nos jours, et pour nos junioristes le gage de leur persévérance dans leur vocation : car l'obéissance mène à la victoire finale sur tous les obstacles et préserve l'obéissant

de la lâcheté, de la honte et de l'ingratitude attachées à la désertion.

Tel fut, pour taire le reste, le travail du R. P. Metzinger dans l'intérieur de la maison. Quant à l'extérieur, il est allé quelquefois prêter main forte à nos missionnaires pour les confessions. Ses autres sorties ou voyages se résument à ceux que demandait sa qualité de consulteur provincial, ou que tout supérieur peut être appelé à faire soit en vertu de sa charge, soit pour les intérêts de sa communauté ; et ces intérêts, pour le dire en passant, le R. P. Metzinger les servit encore en pratiquant une généreuse hospitalité envers nos visiteurs, et en entretenant de bonnes relations avec les anciens amis et bienfaiteurs, ecclésiastiques ou laïques.

Au mois de septembre 1908 il eut le grand honneur et le rare bonheur de faire le voyage de Rome comme délégué de la province d'Allemagne au chapitre général. Il lui fut ainsi donné de voir Notre Saint-Père le Pape Pie X et de contempler les merveilles de la Ville Eternelle. Mais ni ces merveilles, ni les longs travaux du chapitre ne purent l'empêcher d'imiter vis-à-vis de ses enfants de Ravensbosch la conduite de l'Apôtre, qui écrivait aux Colossiens : Bien qu'absent de corps, je suis de cœur avec vous : *Etsi corpore absens sum, sed spiritu vobiscum sum.* A son retour, qui eut lieu le 4 novembre, en la fête de la maison, par une magnifique journée d'automne, on lui fit une réception si belle en son genre, qu'à ses yeux elle l'emportait sur tout ce qu'il avait vu de beau durant tout son voyage.

A côté de cette joie extraordinaire il eut celle de nous faire célébrer deux grands jubilés, l'un au commencement, l'autre vers la fin de son supériorat. Le premier, au mois de décembre 1904, coïncidait avec la fête patronale de notre Congrégation ; c'était le 50e anniversaire du beau jour où le glorieux Pie IX proclama solennellement le dogme de l'Immaculée Conception. Le soir de ce mémorable jubilé, à la cour des récréations, nous eûmes des feux d'artifice très variés

et des mieux réussis ; l'orchestre joua plusieurs beaux morceaux et, à la fin, la statue de la Vierge fut splendidement illuminée de feux de Bengale. Pour les feux d'artifice et l'illumination on avait fait venir un connaisseur d'Aix-la-Chapelle, un tout vieil ami de la maison, M. Farber, père de l'un de nos meilleurs missionnaires. — Le second jubilé, au mois de juillet 1910, c'était le 25e anniversaire de la fondation de Saint-Charles, déjà connu des lecteurs. Aux fêtes organisées pour cet anniversaire on n'avait invité à dessein que des Oblats ; on s'était réservé de réunir, à des époques plus favorables, les membres du clergé voisin, ainsi que les amis et bienfaiteurs de l'établissement, d'autant plus que pour des étrangers les petites réunions ont leur charme particulier. Or, la réunion des membres du clergé eut lieu au commencement d'octobre 1910, et fut telle qu'on l'avait espéré ; tous les prêtres des environs non retenus par le saint ministère nous firent le plaisir de s'asseoir à notre table.

Le 15 du même mois, fête de sainte Thérèse, était le 25e anniversaire réel de la fondation de la maison ; on accorda grand congé aux élèves et on leur fit visiter pour la première fois les nouvelles catacombes de Fauquemont. — Le 28 octobre suivant, le R. P. Metzinger bénit solennellement nos nouvelles orgues, qui venaient d'être achevées ; et le 12 novembre il bénit de même une belle et grande croix élevée au fond du nouveau cimetière, d'où elle semble couvrir de son ombre protectrice tout le domaine de Saint-Charles et ses heureux propriétaires.

Or, l'érection de cette croix devait être la fin et comme le digne achèvement de tous les travaux du R. P. Metzinger. Quelqu'un, dont il nous faut encore taire le nom, l'a dit avec beaucoup d'à-propos : depuis le départ du R. P. Legrand, le navire de Saint-Charles, déjà très avancé à cette époque, ne cessa de rivaliser dans la voie du progrès avec les gigantesques vaisseaux des temps modernes, en prenant les admirables développements que nous lui voyons ; et ces

développements sont tous, à un titre ou à un autre, l'œuvre du R. P. Metzinger. Celui-ci, en capitaine distingué comme le R. P. Legrand, a heureusement conduit le navire, le ramenant, à travers toutes sortes de difficultés, dans le même port, mais plus élargi ; et il l'a conduit, il a été au gouvernail pendant six ans. Il a donc atteint la limite extrême du service régulier. Aussi, son amiral, forcé lui-même par la consigne, ne tardera pas à l'appeler à la retraite, disons mieux à un repos temporaire bien mérité.

En effet, dans la matinée du 22 novembre 1910, le R. P. Kassiepe, notre vénéré provincial actuel, arriva au milieu de nous, la première fois depuis sa nomination, et annonça aux Pères et Frères réunis à la salle des exercices, et aux junioristes au réfectoire qu'il était venu pour remplir un des devoirs les plus pénibles de sa charge ; nos saintes Règles exigeaient qu'il nous enlevât un ami personnel, un fidèle collaborateur dans l'administration provinciale, un Père qui a fait prospérer le juniorat de Saint-Charles pendant 4 années de professorat, 8 années d'économat et 6 années de supériorat, donc un Père à qui la Congrégation entière et la province d'Allemagne en particulier sont redevables de tant et de si grands biens ; et ce Père, c'était notre bon Père Metzinger.

Mais en remplissant ce devoir inéluctable, le R. P. Provincial sut en adoucir délicatement les douloureuses conséquences, et voulut que la dernière journée que le supérieur partant passait ici, fût autant que possible une journée de fête, d'une vraie fête de famille en son honneur ; ce devait être comme la preuve extérieure de notre affection et de notre gratitude envers lui. La séance des adieux, qui eut lieu dans la soirée, à la salle du théâtre, sous la présidence du R. P. Provincial, fut vraiment des plus touchantes et par suite des plus belles. Trois orateurs y prirent la parole : le premier admoniteur, au nom des junioristes ; le R. P. Weber, le nouveau supérieur, au nom de toute la communauté ; et le Supérieur partant. Les choses qu'ils nous

dirent tous les trois, furent de celles dont le grand Bossuet pensait qu'on ne fait que les affaiblir en les répétant. Nous les laisserons donc deviner au lecteur ; il devinera également les émotions dont elles remplirent tous les cœurs, et les larmes qu'elles arrachèrent aux yeux de celui qui ne nous parlerait plus, et de ceux qui allaient le perdre.

Le lendemain, 23 novembre, pour la dernière fois il dit la messe de communauté dans cette belle chapelle qu'il avait aidé à bâtir, et distribua aux junioristes la sainte communion, dont il leur avait si souvent recommandé la fréquente réception. Bientôt après, ce fut le moment du dernier adieu : l'accolade aux Pères et aux Frères, la main aux enfants réunis devant l'entrée principale, et la voiture emporte le quatrième supérieur de Saint-Charles vers la station de Fauquemont. Mais nos braves junioristes ne peuvent se résigner à laisser partir seul un Père si ardemment aimé : tous, gardant le silence le plus profond, le suivent jusqu'à la gare, dont le chef leur laisse le libre accès. Et tout le long de ce trajet, de Saint-Charles à la gare, la bonne nature exerce, plus fortement encore que la veille, tout son empire sur le cœur de celui que l'obéissance séparait de nous ; ce cœur, prêt pourtant au sacrifice depuis longtemps, saigne surtout maintenant ; et en saignant il se sent réellement attaché par toutes ses fibres au beau juniorat de Saint-Charles, il sent qu'une séparation même purement extérieure ne peut être que déchirante après 18 années d'affectueux dévoûment et de travail.

Vers 9 h. le train d'Aix déroba le bien-aimé Père Metzinger à nos regards ; et si, ce qu'à Dieu ne plaise, nos cœurs ne suffisaient pas à perpétuer son souvenir parmi nous, eh bien ! cette grande croix blanche, naguère érigée par lui au milieu de nos morts, nous le rappellerait sans cesse avec la plus touchante éloquence.

Voilà ce que furent les quatre premiers supérieurs de Saint-Charles ; voilà comment ils ont travaillé à cette

grande œuvre providentielle. Jamais, ainsi que notre Père Provincial le disait si justement aux junioristes en leur parlant du bon Père Metzinger, jamais on ne saura tout ce que celui-ci et ses trois prédécesseurs ont mis d'intelligence, d'énergie, d'expérience et de dévoûment au service de cette chère maison, tout ce qu'ils ont dépensé de forces et tout ce qu'ils ont entrepris pour la faire prospérer. Que de labeurs, de fatigues et de sueurs ! que de soucis, d'ennuis et de tracas ! Mais aussi quelle somme de mérites et que de magnifiques résultats !

Une des pages illustrées de la *Maria Immaculata* (juillet 1910) représente le groupe des bâtiments de Saint-Charles ; tout autour, comme pour servir d'encadrement, se trouvent les portraits des quatre supérieurs locaux, dont ils sont l'ouvrage. A côté de ces bâtiments, qui peuvent disparaître un jour comme tout ce qui est terrestre, ces quatre bons ouvriers du Seigneur ont élevé un autre monument, mais celui-là indestructible, dans nos cœurs ; et ce monument, Dieu le sait, porte l'inscription :

« Honneur et vénération, amour et reconnaissance à tout jamais aux Pères Léon Legrand, Nicolas Ravaux, Ignace Watterott et Jean-Nicolas Metzinger ! »

Saint-Charles, 11 février 1912.

Le Chroniqueur de Saint-Charles.

COLOMBIE BRITANNIQUE

Les origines de nos missions de l'Orégon,

d'après un mémoire du Père Ricard.

(*Suite. Voir Missions, mars 1912, p. 67.*)

Quelques Fondations de Missions.

Je pense qu'on lira avec plaisir une amusante aventure qui servit comme de prélude à l'étroite amitié qui s'établit entre le R. P. Accolti, jésuite, supérieur de Saint-François Xaxier, et moi.

Dès le premier voyage de janvier, comme il faisait froid, M. Rousseau et moi quittâmes le bateau à la Butte, un peu en dessous du campement de Sable, et nous nous dirigeâmes par terre vers Saint-Paul. Ayant perdu la vraie route, nous n'arrivâmes qu'à une heure assez avancée dans la soirée ; les évêques étaient à table, et le P. Accolti se trouvait ce soir-là au nombre des invités. On nous introduit dans une salle voisine de la salle à manger, puis, bientôt, la porte s'entr'ouvre ; un personnage (c'était le Père Accolti) vient à moi, et, les bras ouverts, me presse sur son cœur tout comme un frère. Sans distinguer qui c'était, et pensant me trouver dans les bras de l'archevêque, je tombe à genoux et demande une bénédiction. Tout cela se passait sur le seuil de la porte et égayait vivement les convives. « Allons, relevez-vous, me dit le P. Accolti, voici l'archevêque. Et il me conduisit auprès de Sa Grandeur.

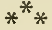
Je passai la nuit à l'archevêché, et, dés le lendemain, le P. Accolti m'emmenait à son établissement de St-François

Xavier. Depuis lors, le P. Accolti fut pour moi un conseiller et un guide. J'en avais grand besoin dans un pays tout nouveau et dans des circonstances assez difficiles.

Ce fut à St-François Xavier, à la suite d'une retraite, que je conçus le projet de fonder une maison du côté de Nesqually. La guerre, en effet, ne nous permettait pas de retourner chez les Walla-Walla. D'autre part, les PP. Chirouse et Pandosy suffisaient pour la mission des Yakamas, et l'archevêque n'avait demandé personne pour son diocèse proprement dit. Dès le début pourtant, Sa Grandeur nous avait parlé de la Baie Puget, où, disait-il, il y avait beaucoup de sauvages. Mgr Demers, premier évêque de Victoria, en Colombie britannique, préparait son voyage en Europe et semblait, de son côté, disposé à appeler, à son retour, les Oblats dans son diocèse. Je crus donc que les Oblats n'auraient à s'occuper utilement qu'en remontant vers le nord. Ainsi un établissement du côté de Nesqually nous conviendrait parfaitement, et là, bien plus qu'à Sainte-Rose, nous pourrions communiquer avec les supérieurs. Et puis, pensai-je encore, si la guerre devient générale, les Oblats ne pourront pas même rester chez les Yakamas. Je réunis donc mes frères en conseil et leur fis part de mon projet d'un établissement où, en cas de besoin, ils trouveraient un asile. Le projet rencontra l'approbation de tous.

Il y avait encore peu d'Américains du côté de Nesqually, mais le pays n'en était pas moins sous la protection du gouvernement. L'avenir nous paraissait là, bien plus sûr qu'à l'est de la chaîne des Cascades. En conséquence, malgré les efforts de l'évêque pour me retenir, et tandis que mes frères remontaient chez les Yakamas, je pris la route de Nesqually et j'arrivai au fort de ce nom le 30 mai. L'archevêque avait cru devoir me donner pour compagnon de voyage M. Veyret, qu'il envoyait se fixer dans l'île Whisby. M. Tolmie, bourgeois du fort, nous accueillit très bien.

Comme en ce pays les colons se plaçaient où ils voulaient et prenaient possession des terrains libres à leur convenance, je voulais moi aussi — rien n'empêchant un prêtre d'être colon — prendre un lot d'un mille carré près du fort et m'y établir. J'arrivais trop tard : la compagnie était censée posséder douze milles carrés autour du fort, et comme en ce moment on croyait que le gouvernement américain ne tarderait pas à acheter toutes les terres et tous les établissements de la compagnie, les agents ne crurent pas pouvoir m'accorder ce que je désirais. Sur ce, j'appris que les Américains avaient construit un moulin sur la Baie, à un endroit appelé New-Market. Le 16 juin, j'y allai avec un guide, et, grâce aux Américains, je visitai la Baie en canot. Le paysage, quoique magnifique, était peu engageant pour un missionnaire. On ne voit partout que des forêts aux arbres énormes. Néanmoins je me décide à fonder une mission sur la Baie, à quatre milles au-dessous de la chute New-Market, bien qu'il n'y ait encore dans ces parages que cinq ou six familles et quelques Américains. Un accord avec deux de ces derniers fut conclu pour la construction de la maison, et l'on se mit à l'œuvre sans retard. Après avoir placé cette mission sous la protection de saint Joseph, je quittai bientôt le fort Nesqually avec un homme de service pour revenir ensuite dans la nouvelle mission de Saint-Joseph.



Les PP. Chirouse et Pandosy, les FF. Blanchet et Vernet, avec deux hommes de service, étaient, de leur côté, arrivés chez les Yakamas le 6 juillet. Ils y construisirent une maison et appelèrent leur mission « la Conception ». C'était sur les terres de Tiaïès et d'Aourrhaï. Un autre chef, nommé Kamaïarkan, manifesta à son tour un vif désir d'avoir des prêtres sur ses terres, situées en dessous des possessions de Tiaïès et toujours près de la rivière Yakama. Le P. Chi-

rouse lui répondit que, devant aller vers la fin du mois chercher des effets à Nesqually, il soumettrait le projet à son supérieur. Il vint donc m'entretenir du désir de Kamaïarkan, et, sur ma remarque que nous n'avions pas les moyens de fonder ce nouvel établissement, il me dit qu'il se chargerait de tout si la permission lui était accordée. Je lui laissai donc toute liberté. L'évêque approuva également et mit aussi cette mission sous la protection de saint Joseph. Le P. Pandosy resta à la Conception avec le F. Vernet, et le P. Chirouse se fixa à Saint-Joseph. Le F. Blanchet étant descendu à Nesqually avec le P. Chirouse, je le retins avec un engagé pour un an.

L'archevêque tenait à avoir quelques prêtres séculiers sur la Baie, et, en l'absence de M. Veyret, qui, faute de moyens de subsistance, était retourné au Wallamet vers la fin d'août 1848, il envoya M. Langlois et M. Jayol. M. Langlois retourna lui aussi au Wallamet, et M. Jayol me demanda à entrer chez nous comme novice. Ce M. Jayol, originaire du diocèse de Lyon, était arrivé comme diacre en Orégon. Ce fut le premier prêtre ordonné dans le pays. Il devint Oblat et un saint Oblat.

Ce ne fut pas sans peine que les Oblats continuèrent leur œuvre. La révolution venait d'éclater en France, et la « Propagation de la Foi » ne pouvait presque plus venir au secours des missions. M. Douglas et M. Ogden reçurent de Londres l'ordre de ne plus consentir d'avances aux missionnaires. L'ordre était formel et sans exception, aussi évêques et religieux se trouvèrent tout à coup sans ressources. J'avais écrit déjà bien souvent à mes supérieurs en cours de route, et depuis mon arrivée en Orégon, mais les réponses ne parvenaient pas. Ce ne fut qu'au printemps 1849, que je reçus une lettre du Supérieur général, lettre qui ne venait améliorer en rien la situation dans laquelle on se trouvait. Le P. Tempier avait ajouté quelques lignes donnant des espérances de secours, qui vinrent quelque temps après. En attendant, M. Douglas nous accorda un crédit de 500 piastres.

C'était bien peu, vu les circonstances et les besoins. Dans l'été de 1848, on venait de découvrir les mines de la Californie, et en 1849 tout était devenu horriblement cher. En arrivant à Walla-Walla nous avions acheté quelques paires de bœufs et de chevaux. Les Pères qui se trouvaient chez les Yakamas se virent dans la nécessité de tuer une partie de leur bétail, pour ne point mourir de faim, tandis qu'à Saint-Joseph, près de New-Market, on avait semé des pommes de terre. En février 1849, nous étions si pauvres que nous ne pûmes payer alors les gages de Gervais, qui partit pour la Californie. Notre pauvreté était un véritable obstacle au bien que l'on espérait faire aux sauvages.

Difficultés de l'évangélisation.

En général les sauvages de l'Orégon ne sont pas méchants; au premier abord même on les croirait très bons et tout à fait bien disposés à profiter des lumières de l'Evangile. Le prêtre paraît-il dans quelque tribu? Aussitôt il est reçu avec des démonstrations de joie et des marques d'estime. A part les jongleurs et quelques mauvais sujets, tous prient le prêtre de rester chez eux, et ce n'est qu'avec le temps qu'on découvre les vrais motifs d'intérêts matériels qui les ont fait parler. Ils s'imaginent que les prêtres sont tous des chefs très riches et très généreux et que leur établissement dans le pays leur apportera tout en abondance. C'est cet espoir qui les portait à faire tant d'instances pour avoir des prêtres. Quel ne fut pas leur désappointement quand ils ne virent dans les Oblats que des hommes pauvres, n'ayant rien à donner, et manquant même du nécessaire, au point de manger du cheval et du saumon plus qu'à moitié gâté. Le P. Chirouse et le P. Pandosy manquaient de vêtements : l'un s'était fait une soutane avec un vieux manteau, l'autre, n'ayant pas de manteau, s'était également fait une

soutane avec une « couverte » bleue. Heureusement que M. Ménètre, prêtre séculier, donna au P. Chirouse une de ses soutanes.

Les sauvages, incapables d'apprécier le dévouement des Oblats, ne s'empressèrent pas d'embrasser une religion prêchée par des hommes si pauvres. A peine quelques-uns de Sainte-Rose se firent-ils baptiser ; mais chez Tiaïès et chez Kamaïarkan aucun adulte ne voulut recevoir le baptême. Le ministère, assez longtemps, se borna donc à ne baptiser que des enfants. Je n'eus pas plus de consolations à Saint-Joseph. Les sauvages vinrent m'écouter quelques dimanches, mais bientôt je ne vis plus personne. « Pourquoi, demandai-je à un sauvage un peu plus fidèle, pourquoi les autres ne viennent-ils pas ? » — « Oh ! me répondit-il, c'est qu'après la prière tu ne leur donnes pas à manger. » — « Eh bien, répliquai-je, s'ils ne viennent que pour manger, et non pour s'instruire et servir Dieu, ils peuvent rester chez eux. » Je ne fis donc aussi de mon côté que quelques baptêmes. Ce qui retient les sauvages ce n'est pas la difficulté de croire le dogme, mais celle de mettre en pratique la morale chrétienne. Généralement ils ont la connaissance des principaux mystères, et l'on peut les supposer assez instruits pour recevoir bientôt le baptême. Le plus grand obstacle à leur conversion, c'est assurément la polygamie.

Ce n'était pas cependant la seule difficulté : avec la pauvreté, nous avions encore à redouter les ennemis de la vérité qui ne manquaient aucune occasion de médire des prêtres. Ils disaient aux sauvages que les prêtres étaient des hommes privés de tout dans leur pays et venus chez eux pour prendre des terres, et s'enrichir à leurs dépens. Ils attaquaient même leur moralité, et finissaient évidemment par dire que les ministres protestants feraient bien mieux chez eux que les prêtres catholiques. Aourrhaï prêtait trop volontiers l'oreille à ces discours. Pourtant, l'antipathie des sauvages contre les Américains, surtout depuis qu'on avait pendu cinq Cayuses à Orégon City, ne permit pas que

ces médisances eussent d'autre résultat appréciable que celui de laisser les sauvages dans leur premier état.

L'évêque de Walla-Walla ayant vu un jour Aourrhaï, lui dit que puisqu'il ne voulait pas écouter le prêtre et en parlait mal, le prêtre serait rappelé. Monseigneur proposa au P. Pandosy la mission des Cayuses et des Walla-Walla. Le Père m'en parla et je n'acceptai qu'à une condition, à savoir que l'évêque ou les sauvages construiraient une église et un logement pour le missionnaire. Personne ne pouvant supporter les frais, le P. Pendosy se rendit auprès du P. Chirouse. Tout ceci se passait durant l'été de 1850.

C'est à cette même époque qu'arrivèrent le P. d'Herbomez avec les FF. Surel et Janin. En août 1851, le P. d'Herbomez et le Fr. Vernet me quittèrent pour aller chez les Yakamas afin de permettre aux deux Pères de cette mission de visiter les sauvages des environs. Les Yakamas de Tiaïès, humiliés de ne plus avoir de prêtre, allèrent trouver le P. Pandosy, le priant de retourner chez eux et lui promettant de devenir bons. Dans l'hiver de 1850 à 1851, le P. Pandosy se rendit à leurs désirs ; il baptisa plusieurs adultes et releva cette mission qui lui donna assez de consolations.

L'année 1850 fut remarquable et par les secours que nous reçûmes et par le dénouement de bien des affaires. L'argent et les effets que l'on nous envoya nous permirent de vivre plus tranquilles.

Ce qui est mieux : à deux milles de Saint-Joseph, sur la Baie Puget, on jeta les fondements de la ville d'« Olympia (1) ». Je me servis à cet effet d'une partie des secours que m'avait envoyés le P. Tempier. Pour 60 dollars, nous eûmes quatre lots ; puis on acheta quelques planches dont nous fîmes nous-mêmes deux maisons de 16 pieds sur 20.

A cette même époque (août 1850), l'évêque de Walla-

(1) Ce fut sur l'avis du P. Ricard qu'on choisit ce nom pour la ville naissante.

Walla recevait ses bulles de translation au siège de Nesqually ; Mgr Demers avait une entrevue avec Mgr de Mazenod à Paris ; et le pape, à l'instigation des évêques de l'Orégon, défendait par bref aux prêtres séculiers de cette province, d'embrasser l'état religieux (1). Au mois de mars 1851, l'évêque de Nesqually étant allé quêter dans le Mexique, je demandai en juin à M. Brouillet, administrateur du diocèse en l'absence de l'évêque, l'autorisation de construire une église à Olympia. On me l'accorda avec plaisir, mais il fallait encore des fonds. Mes supérieurs ne pouvaient m'en fournir pour le moment, et en juillet 1850, une lettre de notre vénéré Fondateur, loin de m'assurer des fonds, me fit savoir que la prudence lui défendait d'envoyer de nouveaux sujets, étant donné que les Oblats qui se trouvaient déjà dans l'Orégon n'avaient pas de quoi se nourrir. Notre zèle était paralysé. J'écrivis à M. le capitaine Ménes lui demandant une avance de six cents piastres. Il ne put répondre à mon désir. Quant à la compagnie de la Baie d'Hudson, elle ne voulait plus depuis longtemps consentir aucun prêt. Il fallut donc attendre.

Croyances et coutumes.

Malgré les difficultés, je garde bon espoir pour les missions sauvages. Ces sauvages sont fort peu nombreux en Orégon et répandus sur un trop vaste espace. Ils sont tous jaloux de leur indépendance et on ne parviendra jamais à réunir plusieurs tribus sur un point central. Chaque jour, leur nombre diminue et probablement, en peu de temps, il n'en restera que quelques-uns qui serviront de témoins pour attester qu'autrefois il y eut des sauvages en Orégon. Il est regrettable qu'actuellement, ils montrent si peu de

(1) L'entrée dans la Congrégation de M. l'abbé Jayol ne fut point étrangère, on le pense, à ce décret tout à fait exceptionnel.

goût pour la religion. Chose surprenante, on a trouvé chez eux beaucoup de jongleries, mais personne n'a pu dire si les blancs, à leur arrivée parmi eux, découvrirent des traces de culte et l'idée du vrai Dieu. Les sauvages gardent cette tradition, qu'autrefois leurs pères ne savaient ni prendre le poisson, ni trouver les racines bonnes à manger. Ils ajoutent qu'un jour un homme leur apparut, sans qu'ils connussent qui il était, ni d'où il venait ; que cet homme extraordinaire leur apprit à faire des dards et des flèches, leur montra les herbes bonnes à manger et leur enseigna également à faire des canots. Il leur laissa diverses prescriptions, telles que de ne pas couper le poisson par tranches, mais de l'ouvrir dans sa longueur, de ne jamais jeter les restes dans l'eau. Après cela, il disparut et ne revint plus jamais.

Ce que l'on ne découvre pas, c'est une tradition rappelant ce que l'homme doit faire pour Dieu. Certaines cérémonies pourtant prouvent qu'ils ont l'idée des esprits, mais elle est enveloppée de tant d'obscurité, qu'on est porté à croire qu'ils n'ont aucune notion du vrai Dieu ou qu'ils sont manichéens. Ils doivent avoir l'idée d'un esprit bienfaisant et d'un autre malfaisant ; s'ils manifestent de quelque manière leur culte, c'est autant pour l'un que pour l'autre. Bien plus, certaines superstitions prouvent qu'ils craignent plus le mauvais esprit qu'ils n'aiment le bon. J'ai entendu dire que, dans quelques-unes de leurs grandes assemblées, un des actes de religion était de jeter une bouffée de fumée en bas et une autre en haut ; qu'à cette occasion encore, s'ils avaient quelque animal à manger, ils prenaient le cœur, le partageaient en deux et le mettaient de côté sans plus y toucher. On n'a pas su me donner le sens de ces cérémonies, et le peu d'explication que j'ai pu obtenir me porte à croire qu'ils avaient en vue le bon esprit pour qu'il leur fît du bien, et le mauvais pour qu'il ne leur fît pas de mal.

Quand les sauvages passent par des endroits dangereux

et se trouvent surpris par la tempête, ils jettent de l'eau en l'air et poussent des hurlements. Ils n'osent dire pourquoi ils le font, mais je pense que c'est pour calmer l'esprit mauvais ou le repousser. Le P. Chirouse vit un jour un endroit, au milieu de la chaîne du mont Rainier, où les sauvages qui vont à pied ont l'habitude de déposer une pierre Après avoir payé ainsi ce tribut, ils repartent aussi frais et dispos que s'ils n'avaient pas encore marché, et continuent leur course sans fatigue.

Les sauvages ont un grand respect pour les morts. Ils entourent le corps du défunt de tout ce qu'il possédait. Généralement, ils le déposent dans un canot et suspendent autour du canot tous les instruments qui étaient à son usage. Les sauvages qui n'habitent pas les bords de la mer ou des rivières ensevelissent leurs morts. Outre le grand deuil accompagné de chants, de hurlements et de pleurs qui a lieu au jour des funérailles, il y a aussi un jour spécialement destiné à pleurer les morts. Quand les parents ou les amis viennent visiter les amis du défunt, ils arrivent dans un morne silence, restent quelque temps sans rien dire, puis tout à coup et tous ensemble, se mettent à pousser des cris, des lamentations. Ordinairement, les hommes ne pleurent pas, mais les femmes s'en chargent et chantent des airs lugubres. Ce qu'elles disent est presque semblable à ce que disait David pleurant la mort d'Absalon : elles rappellent les qualités qu'avait celui qu'elles pleurent et répètent toujours : O mon fils ! ô mon enfant ! ou bien : O mon père ! ô ma mère ! ô mon frère ! ô mon ami !

Ce qui est surprenant, c'est la peur que tous les sauvages ont des morts. Les plus courageux n'oseraient passer la nuit auprès d'un cadavre. Jamais non plus, ils ne campent près du lieu où un mort est enseveli. Ils viennent bien pendant le jour faire leurs lamentations, mais jamais pendant la nuit. Dès que quelqu'un a rendu le dernier soupir, ils l'enveloppent aussitôt et le transportent au plus vite.

Dès qu'on l'a enlevé, les parents et assez souvent tout le camp changent de place. Ces pratiques indiquent que les sauvages croient à l'immortalité de l'âme, mais ils n'ont pas une idée juste de l'autre vie, surtout des peines ou des jouissances éternelles. Ils croient que l'âme voltige assez longtemps autour du lieu où le corps a été déposé et qu'elle finit par aller on ne sait où. Quelques histoires ou fables accréditées chez les sauvages feraient supposer qu'ils croient à la métempsycose. Quand ils voient des oiseaux, des animaux plus intelligents que les autres, ils pensent que l'âme de quelque sauvage est entrée dans cet oiseau ou cet animal. Aussi, ils ne tueront jamais une corneille ou un geai. Dans la plupart de leurs maladies, ils croient que quelque mauvais génie est entré dans leur corps, et que leurs jongleurs ont le pouvoir de leur envoyer ces mauvais génies, comme aussi de les faire sortir. C'est là-dessus que roule toute la jonglerie, avec ses sorciers et ses magiciens.

Chose remarquable : un jongleur ne réussit-il pas à guérir le malade? Bah! il ne s'embarrasse pas pour si peu; il déclare tout simplement ceci : « Mon génie n'est pas aussi fort que celui du jongleur qui a envoyé la maladie. » Et on s'en contente. Telles sont les croyances ou superstitions des sauvages, superstitions si enracinées qu'il est impossible de les détruire, au moins quant à présent.

J'ai souvent demandé aux sauvages, si avant l'arrivée des blancs dans le pays, ils avaient connaissance du grand chef qui avait tout créé. Leur réponse a toujours été négative. Pourtant les sauvages n'ont eu aucune peine à croire tout ce que les blancs et les prêtres leur ont dit de Dieu. Leur faible intelligence et les superstitions dont ils étaient les esclaves ne leur permettaient pas de remonter à la première cause. Il est pourtant incontestable qu'ils ont toujours cru à l'existence de bons et de mauvais esprits et à la survivance de l'âme puisque, pour eux, tout ne finit pas avec la mort.

Les sauvages ne sont en général ni avares, ni prévoyants. L'hospitalité est toujours pratiquée chez eux et entre eux, et si parfois ils paraissent exigeants envers les blancs, c'est pour obtenir quelque chose qui leur fait plaisir. Les blancs qui n'ont rien sont quand même bien reçus, les chefs même se feraient un plaisir et un honneur de leur donner leurs filles en mariage.

A part les chefs, les sauvages de l'Orégon sont généralement pauvres ; leur vêtement consistait autrefois en une peau de bête; depuis l'arrivée des blancs, ils ont des couvertures. Ils cherchent d'ailleurs plutôt à se garantir contre le froid qu'à se couvrir par bienséance.

Les sauvages achètent leurs femmes et les payent plus ou moins, suivant que la jeune fille appartient à un pauvre ou à un riche. Plusieurs sauvages ne se marient jamais, parce qu'ils n'ont pas occasion de gagner des couvertures, des chemises, des fusils ou des chevaux là où c'est l'usage de payer ainsi les parents de la jeune fille. Comme je l'ai dit, tout dépend de la condition de celle-ci, mais le moins qu'elle soit vendue, c'est toujours quatre couvertures et quelques bagatelles. Il y en a qui sont vendues jusqu'à vingt couvertures ou même dix chevaux.

Les sauvages ne restent pas longtemps à la même place : ils changent de campement suivant que l'on est à la saison de la pêche ou à la saison des fruits et des racines. Ils ne pourraient d'ailleurs rester longtemps au même endroit, dévorés qu'ils sont par la vermine et — puisqu'il faut dire la vérité — empestés par leurs propres ordures. J'en demande pardon à mes lecteurs, mais ces pauvres gens sont aussi sales que bien des animaux et ne dédaignent pas comme nourriture ou comme dessert de manger leur peu propre vermine. On comprend bien que Dieu seul peut nous demander le sacrifice de vivre avec ces pauvres sauvages.

A l'époque de la pêche ou de la récolte des fruits, ils font leurs provisions pour l'hiver, car ils se nourrissent de poissons, de coquilles, de racines et de fruits sauvages,

tels que les mûres qui viennent sur les ronces et les prunelles de l'épine blanche. Pour les saumons, après en avoir enlevé la tête et l'arête, ils les enfilent dans des brochettes et les font sécher au soleil ou devant le feu. Ils ignorent toutes les recettes de l'art culinaire et sont fort peu délicats dans leurs goûts. Le pain, ou plutôt l'espèce de pain qu'ils fabriquent, est fait de fruits secs ou d'œufs de saumons.

J'ai le regret d'ajouter, au point de vue de la morale, que, en général, les sauvages sont menteurs et voleurs; la crainte seule peut les empêcher de voler.



Dans le recensement de 1851, le nombre des blancs était de douze mille en Orégon, dont douze cents sur la rive droite de la Colombie jusqu'au delà de Nesqually.

Les prêtres sont généralement bien vus partout. Quelques méthodistes et presbytériens cherchent bien à les inquiéter, mais ils sont rares, et leurs calomnies sont étouffées par la sympathie du plus grand nombre.

Parmi les émigrants, il y a, hélas! bien peu de catholiques; aussi, pour le moment, le ministère sacerdotal, en Orégon, ne trouve guère à s'exercer. Les ministres protestants ne sont pas beaucoup plus heureux. C'est l'usage, chez les Américains, de ne pas se presser pour choisir une religion. Ils ne font pas baptiser leurs enfants sous prétexte que chacun doit par lui-même choisir sa religion; et en attendant, ils s'en passent. C'est ainsi que la plupart vivent et meurent sans avoir eu le loisir de se prononcer pour aucune religion. Leur civilisation ne leur permet pas d'ignorer qu'il y a un Dieu, mais il est difficile de savoir le culte qu'ils lui rendent pour exprimer leur dépendance de l'Etre suprême. Il faut pourtant reconnaître qu'ils aiment, à l'occasion, à entendre prêcher la parole de Dieu.

P. Ricard, *O. M. I.*

Nota. — Les Oblats s'étant peu à peu retirés de l'Orégon (territoire qui comprenait les deux états de l'Orégon actuel et de Washington), ils allèrent se placer sous la juridiction de Mgr Demers, évêque de Victoria.

Le diocèse de Victoria embrassait alors toute la Colombie Britannique, c'est-à-dire l'île de Vancouver et la partie continentale qui s'étend entre les 49e et 60e degrés de latitude Nord. Les Oblats exercèrent le saint ministère dans l'une et l'autre partie du diocèse.

En 1863, Mgr Demers obtint le démembrement de son diocèse. Il conserva pour lui l'île de Vancouver, qui prit le nom de diocèse de Victoria, la capitale, où il établit son siège. Quant au reste (dont on n'espérait alors que très peu), il devint le Vicariat apostolique de la Colombie Britannique, avec le R. P. d'Herbomez, O. M. I., pour premier vicaire apostolique.

Après ce partage, les Oblats se retirèrent tous du diocèse de Victoria pour se dévouer uniquement à l'évangélisation du nouveau Vicariat. Ils abandonnaient le collège très florissant de Victoria et en fondaient un à New-Westminster : le collège Saint-Louis, qui est resté sous la direction de nos Pères.

Il a semblé dur aux premiers missionnaires de l'Orégon de se retirer du coin de la vigne qu'ils avaient commencé à défricher ; mais le sacrifice, si pénible qu'il fût, a été entièrement consommé. Ce n'est que cinquante ans après (1910), sur les instances réitérées et le pressant appel de Sa Grandeur, Mgr O'Dea, évêque de Seattle (Etat de Washington), que les Oblats sont rentrés dans le diocèse de Walla-Walla, devenu plus tard celui de Nesqually et actuellement celui de Seattle.

VICARIAT DU KEEWATIN

Chronique historique de la Mission Saint-Pierre du lac Caribou, depuis 1846 jusqu'à nos jours, 1912.

Par le R. P. A. Turquetil, O. M. I.

En attendant la publication prochaine de son remarquable travail sur sa nouvelle mission des Esquimaux, le R. P. Turquetil a voulu offrir aux lecteurs des *Missions* le résumé des travaux de ses devanciers dans la mission qu'il vient lui-même de quitter et où il s'est montré digne des aînés dont il rappelle les vaillants exploits.

« Au mois d'août 1846, les deux missionnaires destinés à fonder la mission de l'île à la Crosse, Mr Laflèche et le R. P. Taché, O. M. I., arrivaient au Portage Fort de Traite. Ce poste, visité la première fois en 1776, par des blancs, Mr Frobisher et ses hommes, n'avait jamais vu de prêtre. Les missionnaires rencontrèrent là quelques Indiens, Cris des environs et Montagnais du lac Caribou, tous malades de la rougeole, et qui partaient pour l'autre vie sans s'inquiéter nullement du mal qu'ils avaient fait en celle-ci. » (Notice sur la mission du lac Caribou, par Mgr Taché.)

Du 6 août au 1er septembre, les deux Pères firent 18 baptêmes, dont 10 de métis, et 8 d'enfants Montagnais. Les Cris manifestaient plus d'éloignement pour la religion, ce qui explique la fondation plus tardive des missions chez ces tribus pourtant plus rapprochées de la civilisation. Les bonnes dispositions des Montagnais souriaient au zèle de nos deux missionnaires, qui entrevoyaient déjà la possibi-

lité d'une mission au lac Caribou et cela avant même de s'être rendus à l'île à la Crosse. Mr Thomas, commis du fort du lac Caribou (extrémité Sud du lac) et Mr Mc Kenzie, bourgeois de la compagnie de la baie d'Hudson, croyaient avec raison qu'une mission au lac Caribou y attirerait les sauvages et leurs pelleteries; ils pressaient même le R. P. Taché de s'y rendre de suite. Ce dernier ne pouvant accéder à leurs désirs, Mr Thomas promit d'intervenir auprès des sauvages mangeurs de caribous, et de les préparer à la visite du Père. Nos deux missionnaires continuèrent donc leur route ensemble et fondèrent la mission de l'île à la Crosse.

« Trois mois après, une lettre de Mr Thomas leur apprend que les sauvages du lac Caribou désirent le prêtre. Mr Mc Kenzie répond à ce commis qu'il ait à envoyer un homme de confiance au lac Laronge, en hiver, et en même temps recommande à son fils, Mr Samuel Mc Kenzie de ne pas manquer sa visite annuelle à l'île à la Crosse, afin de pouvoir, à son retour, emmener avec lui le missionnaire. » Ainsi Dieu fait tourner à sa gloire les motifs humains de commerce et d'intérêt.

1847. — Le 9 mars 1847, le R. P. Taché quitte l'île à la Crosse, en compagnie de Mr Mc Kenzie fils. Il se repose quelques jours au lac Laronge, car, dit-il, « par pauvreté, il a dû choisir les chiens les moins chers, c'est-à-dire les moins bons, et sur les quatre qui devaient traîner son bagage, deux étaient tellement fatigués, même avant de partir, qu'ils ne furent d'aucune utilité ». Du lac Laronge au lac Caribou, il eut pour compagnons les deux hommes envoyés par Mr Thomas, et le 25 mars 1847, un prêtre pénétrait pour la première fois sur les bords du lac Caribou. Une salve de marci (pour merci), répétée par deux ou trois femmes Montagnaises qui se trouvaient au fort, et une cordiale poignée de mains, échangée avec le commis, fut tout le cérémonial de cette réception.

Le R. P. Taché nous dit encore toute l'attention dont il fut l'objet de la part de Mr Thomas. Une table et une chaise furent faites exprès pour lui. Cette chaise était la seule dans le fort, de sorte qu'on peut se figurer aisément la richesse et le luxe de l'endroit.

Une autre difficulté, et celle-là, bien plus grande, venait de l'ignorance de la langue. « En particulier, le missionnaire qui n'avait eu que cinq mois d'étude sans livre ni maître, mêlait quelques mots de cris et montagnais et parlait à moitié par gestes. » Le dimanche, c'était un supplice ; le P. Taché parlait en anglais ou en français, Mr Thomas l'interprétait en cris, et l'un des montagnais des plus mauvais, mais le seul qui possédât assez le cris, traduisait à son tour en montagnais. Ainsi se passèrent les deux mois de séjour du P. Taché, au fort du lac Caribou : il eut la consolation d'enregistrer 49 baptêmes.

1848. — L'année suivante fut plus heureuse encore. Le 8 mars, le P. Taché quittait l'île à la Crosse et arrivait le 26 à l'entrée du lac Caribou, après avoir gagné des douleurs de jambes qui lui durèrent plus d'un mois, et lui méritèrent quelques consolations, dit-il. Les sauvages Montagnais vinrent en grand nombre, quelques-uns par pure curiosité, d'autres même dans l'espoir que le missionnaire les paierait. Mais leur courage à supporter les privations de la famine, car ils jeûnaient rigoureusement, fit comprendre au missionnaire qu'un bon nombre étaient prêts aux plus grands sacrifices pour acquérir la connaissance de la religion. Ces bons Montagnais le pressent de traverser le lac, et de visiter leur pays, l'assurant que l'abondance des vivres leur permettrait de séjourner près de lui plus aisément et plus longtemps. Ils s'engagent même à envoyer des guides au printemps suivant, pour traverser le lac, et promettent de se réunir nombreux à l'extrémité Nord du lac. Le P. Taché, plein d'espoir pour l'avenir, promet tout ce qu'on lui demande, et retourne à

l'île à la Crosse; il avait cette année un total de 71 baptêmes.

1849. — Le voyage projeté ne put aboutir. Le R. P. Taché arrive en mars à la rivière Rapide. Là, un de ses hommes tombe malade. Puis Mr Thomas du fort Caribou lui apprend que les Montagnais n'ont pas envoyé de guide, qu'il est impossible d'en trouver dans tout le pays. Il fallut toute l'autorité de M. Laflèche, supérieur, pour obliger le P. Taché à renoncer à ses projets de traverser le lac Caribou. Au lieu d'aller de l'avant, il rebrousse chemin, le cœur gros de regrets, la conscience agitée par l'appréhension de n'avoir pas fait tout ce qui dépendait de lui, et aujourd'hui, qu'il écrit ces lignes, il ne sait trop s'il est irrépréhensible à cet égard. (Notice sur lac Caribou. Mgr Taché.)

1850. — Le P. Taché reste seul à l'île à la Crosse, ne peut promettre de reprendre en 1850 ce qu'il n'avait pu réaliser l'année précédente, mais il écrit à Mr Thomas qu'il se rendrait au Portage Fort de Traite et invite les Montagnais à s'y rendre. Ceux-ci vinrent, mais en bien petit nombre, et le voyage du P. Taché se réduisit à fort peu de chose. Pour se dédommager, le zélé missionnaire promet aux sauvages qu'un Père irait en 1851 à l'autre bout du lac. Le registre donne un total de 23 baptêmes.

1851. — Le P. Taché, bien décidé à se faire Montagnais, fut fait évêque cette année-là. En juillet, il quitte l'île à la Crosse en compagnie du R. P. Maisonneuve, arrivé dans le pays l'été précédent. Au Portage Fort de Traite, plusieurs Montagnais assurent de nouveau les missionnaires de l'opportunité du voyage, de l'arrivée des guides, de l'abondance des vivres. Tout semblait assurer le succès de l'entreprise.

Le rapport du P. Maisonneuve ne fut guère ce qu'atten-

dait le P. Taché. Je le résume ainsi : A l'entrée du lac, délicates attentions de Mr Thomas, mais extrême pauvreté ; sur le lac, difficultés avec le guide trop exigeant pour le paiement ; 15 longs jours de traversée à cause de la glace qui barre le chemin, et oblige à des détours immenses, à des portages imprévus, et par suite du retard, à la famine. Le poisson est très rare et bien pauvre, pas de gibier de chasse. Point de bois de construction, à peine quelques bois de chauffage à l'embouchure de la rivière. Pas un pouce de terre cultivable pour le foin. Si tous les sauvages portaient fusils, ils ne trouveraient guère de quoi faire assez abondantes provisions de bourres. Le vieux fort de la compagnie a dû être abandonné, faute de poissons. Pour comble de malheur, les sauvages ne vinrent pas rencontrer le Père, et pis encore, le pauvre explorateur eut à peine à digérer les quelques œufs plus ou moins avancés qu'il put enfin se procurer après de longs jours de jeûne, de là le nom de « pointe du père qui s'étouffe », donné et conservé jusqu'aujourd'hui, à l'une des nombreuses pointes qui s'avancent dans le lac.

On comprend qu'un voyage en pareilles conditions n'était guère fait pour exciter l'enthousiasme du jeune Père envoyé à la découverte. De ce pays désolé il ne put entrevoir aucun habitant ; ne voyant que difficultés et misères, il n'osa se montrer optimiste ni imposer à ses frères un tel fardeau, et rapporta tout ce qu'il avait vu.

Le P. Taché transcrit tout au long ce rapport et ajoute : La lettre précédente prouve deux choses, la première que le missionnaire qui l'a écrite a eu beaucoup à souffrir dans cette expédition, la seconde, qu'il est moralement impossible d'établir une mission au lac Caribou. La prudence défend à un supérieur d'exposer ses sujets à une situation extrême. Et pourtant !

1852. — En 1852, Mgr Taché passa au Portage Fort de Traite. Il y vit quelques Montagnais qui lui parurent peu

zélés. Il eut même la douleur d'apprendre que quelques autres avaient demandé un ministre protestant, parce qu'ils regardaient pour certain qu'ils n'auraient jamais de prêtre catholique. « Il est possible que le lac Caribou devienne la proie de l'hérésie. Puisse la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, n'être pas redevable à la justice divine de ce malheur, s'il arrivait. Puissent les membres de cette congrégation, et en particulier celui qui écrit ceci, ne s'être pas mépris dans les décisions prises à cet égard, et que les circonstances semblent imposer. »

Là s'arrête la notice sur la mission du lac Caribou, que le P. Taché a écrite à la première page de ses registres. La grande âme du missionnaire s'y révèle tout entière, surtout dans cette mélancolique appréhension de s'être trompé. Le P. Taché, en effet, ne connaissait pas le pays des Montagnais, mais il avait vu ses habitants, et du premier coup d'œil, les avait jugés. Et cette œuvre qu'il avait faite sienne, ne pouvant, devenu évêque, la reprendre, il n'ose non plus l'imposer à ses frères, dès qu'on la lui représente comme impossible.

De 1852 à 1859. — Mgr Taché attendit donc des circonstances plus favorables pour reprendre et continuer l'œuvre commencée avec tant et de si belles espérances, mais il attendit en homme actif. Il eut une grande part dans la détermination prise en 1857, par le chef de district de l'Ile à la Crosse (Cie de la Baie d'Hudson), d'établir à l'extrêmité nord du lac Caribou, un poste de vivres, là même où on avait tenté de fonder la mission. Ce poste devait ravitailler les brigades des berges, en leur fournissant la viande et le pemmican de caribou. Le bourgeois était Mr G. D'Eschambeault ; il confia le nouveau poste à un brave métis Canadien Français, P. Morin, catholique lui aussi.

Le petit poste fit merveille à l'été de 1858. On pouvait donc vivre là-haut ; on pouvait y bâtir aussi, quelque pau-

vrement que ce fût. Mgr Taché n'en demandait pas davantage. Dès l'hiver 1859, il enjoignit au R. P. Végreville de faire une nouvelle visite au lac Caribou, dès le printemps suivant. (Notes du P. Gasté.)

1860. — Le P. Végreville était un missionnaire de la trempe de celui qui l'envoyait. Aux premiers jours de juin, il arrive à l'entrée du lac, rencontre quelques familles Crises et Montagnaises, fait 17 baptêmes et se dispose à traverser le lac. Pierre Morin arrive du Nord, représente au Père que les Montagnais non prévenus sont déjà repartis à la poursuite du caribou, sur les terres ; nom général qui désigne les marais incultes, bancs de sable et de roches, dépourvus de toute végétation, que les Montagnais appellent pays des Esquimaux. (*Id.*)

Le Père apprend aussi que le ministre protestant du lac Laronge, avait en quelques visites faites à l'entrée du lac Caribou, projeté un voyage au Nord, parmi les Montagnais. C'en fut assez pour ôter au P. Végreville toute perplexité ; il fait promettre à P. Morin de construire un abri quelconque pour les pères, à l'extrémité nord du lac Caribou, lui-même s'engage à revenir au plus tôt, et retourne à la hâte vers son évêque, lui exposer la situation, l'urgence d'une fondation, et s'offrir lui-même pour cette œuvre renaissante.

Mgr Grandin élu évêque, en 1857, arrivait à l'Ile à la Crosse sur ces entrefaites. De concert avec son coadjuteur, sur le rapport du P. Végreville, Mgr Taché décida de fonder la mission du lac Caribou dès les premières glaces de l'hiver. (*Id.*)

Nous voyons, en effet, par les registres, que le P. Végreville était de retour à l'entrée du lac le 20 décembre. Une lettre du R. P. Séguin, à notre vénéré Fondateur, nous dit que le P. Végreville quitta l'Ile à la Crosse le 29 novembre 1860. (Cfr. Missions des O. M. I.)

1861. — Nous ne savons si le P. Végreville arriva à l'extrémité Nord du lac Caribou, à la fin de décembre 1860, ou seulement en janvier 1861. Il était là cependant la première semaine de janvier. Son séjour fut de deux mois, mais ce ne fut nullement un séjour à la maison, qui d'ailleurs n'existait pas encore, ce fut une course rapide dans les camps des sauvages. Le Père se rend en février jusqu'au Lac Brochet pour y voir par lui-même les sauvages, et les assurer de la fondation projetée. Au mois de mars, sans arrêt, nous le retrouvons au Lac des Bois, à mi-chemin entre le Portage Fort de Traite et le lac Pélican. Ce voyage donna 25 baptêmes.

Le 16 septembre de la même année, le Père Végreville quittait le Portage Fort de Traite, pour se rendre au Lac Caribou, cette fois, pour une fondation en règle. Le R. P. A. Gasté, O. M. I. nouveau profès du mois de juin précédent, et qui avait reçu son obédience immédiatement en arrivant à l'Ile à la Crosse, et était reparti de suite, sans repos, était son compagnon. Avec eux, le frère Péréard, O. M. I., dont Mgr Grandin disait dans une lettre : le frère Péréard qui avait ruiné sa santé en travaillant à l'établissement de la mission du lac des Esclaves, va repartir pour aider les PP. Végreville et Gasté au lac Caribou. Là il dépensera les forces qu'il a recouvrées. (Cfr. *Missions O. M. I.* 1861.)

Nos trois Oblats missionnaires arrivent le 21 septembre à l'entrée du lac et le 4 octobre à l'autre bout.

Pierre Morin avait construit une résidence pour les pères. C'était un presbytère tout d'une pièce, 5 mètres sur 5 mètres, fait de grosses perches superposées, légèrement encochées l'une dans l'autre, et bousillée, c'est-à-dire recouvertes d'un enduit de boue détrempée. Le toit fait de petites perches rondes avait reçu d'abord une couche de sable que le vent avait emportée. Les trésors et richesses de nos apôtres consistaient en deux vieux châssis apportés de l'Ile à la Crosse, pour remplacer les peaux de par-

chemin de caribou qui avaient servi de vitres d'abord, mais dont les loups et les chiens du voisinage avaient fait régal depuis longtemps.

Que fut pour nos trois Oblats cette première année de résidence au pays des Montagnais ?

A peine installés, et il fallut bien quelques semaines pour rendre cette habitation habitable pour l'hiver, le R. P. Végreville, sachant bien qu'il faut courir après les brebis errantes, commence ses voyages. Le 11 décembre, nous le voyons loin au Nord, à la limite des bois, puis à la rivière du petit poisson, vers le lac la Loche. Au mois de mars, c'est le P. Gasté qui se rend au bout du lac, revient en mai. A cette même époque, le P. Végreville apparaît à la rivière Rapide pour communiquer avec ses supérieurs de l'Ile à la Crosse.

Au mois de novembre et décembre, les Montagnais vinrent en grand nombre au poste. Ils étaient plus d'un mille alors. Mais leur ignorance de la religion les rendait indifférents. Le peu de relations qu'ils avaient eues avec les blancs, en vendant leurs fourrures ou la viande de Caribou, leur faisait voir le gain matériel en toutes choses et avant tout. Connaissant les projets du ministre du Lac Laronge, ils se tenaient sur la réserve, pour se donner au plus offrant. Ils se trouve aussi un peu partout des hommes pour qui tous les moyens sont bons ; et de tels hommes avaient fait courir le bruit que les prêtres catholiques ne font que paraître un instant, puis s'en retournent, que d'ailleurs ils allaient être chassés du pays. Les sauvages repartirent sans donner beaucoup de consolations aux missionnaires. Le P. Végreville les suit à la raquette à sept jours de marche. Son zèle fut récompensé, car nous voyons pour cette année un total de 40 baptêmes.

1862. ***Vie à la maison.***

On nous permettra de citer un passage des notes du P. Gasté qui montrera ce qu'était la vie à la maison de ces intrépides missionnaires. Quand le plus important fut achevé, nous nous installâmes dans notre château. Son unique appartement nous servait à la fois de chapelle, de salle de cuisine, de communauté, réfectoire, dortoir, et salle de réception des sauvages. L'ameublement était à l'avenant. Notre unique table, en planches grossières et mal jointes, nous servait d'autel le matin ; aussitôt la messe terminée elle était dépouillée de ses ornements de circonstance, et reprenait sa simplicité et son usage ordinaire. Nos sièges étaient les trois malles qui renfermaient notre linge de corps. Du poisson, encore du poisson, toujours du poisson, et rien autre chose, faisait tous les frais de la table. Le frère Péréard faisait la pêche tous les jours, et chargé de la cuisine, devait apporter à dos le bois de chauffage car nous n'avions pas encore de chiens. Le bois de chauffage servait encore à l'éclairage, et chacun, le soir, pouvait jaser, lire écrire à la lueur du feu qui brillait dans la cheminée. Le Père Gasté souffrait surtout de la difficulté d'apprendre les langues : point de livres, ni de sauvages, aux alentours de la mission, tout était désert, le Père Végreville était plus souvent en voyage qu'à la maison. Au fort de la Compagnie, il y avait une cuisinière pêcheuse qui parlait le Montagnais, mais le pauvre père n'en pouvait tirer autre chose que ces mots : nedesttha ille, soit, je ne te comprends pas. On montre encore la roche plate sur laquelle le père Gasté allait laver le linge de la petite communauté.

Aux premières glaces, nous dit encore le père Gasté, nous vîmes une grande quantité de sauvages, dans un état de pauvreté extrême, qui n'avaient qu'un braguet pour les

couvrir et les protéger du froid. Ils comprirent à notre façon de vivre qu'ils avaient peu à attendre de nous, sous le rapport matériel, et désillusionnés pour la plupart, se tinrent sur la réserve, attendant le ministre dont ils espéraient recevoir davantage. Sans nous étonner nous comprîmes ces dispositions, et c'est ce qui décida le Père Végreville à les suivre à la raquette.

Genre de voyage des premiers missionnaires.

Nos sauvages sont bons marcheurs, écrit le Père Gasté, et le Père Végreville les étonna grandement en les suivant si loin sans se laisser distancer par eux; ils précipitaient cependant leur marche pour essayer sa valeur comme marcheur.

Le Père Taché, qui avait voyagé en meilleure compagnie, cependant, nous parle des peines et fatigues inséparables d'une marche forcée de onze jours. Et ailleurs : une quantité de neige rendait les chemins difficiles, certains jours, le missionnaire se trouvait tellement fatigué, le soir, qu'il lui eût été impossible d'aller plus loin. La fatigue lui causa des douleurs de jambe qui l'incommodèrent pendant un mois.

Cependant la confiance en l'avenir ne manquait pas à nos missionnaires.

Nous les voyons abattre les arbres, équarrir, scier, et monter la charpente d'une allonge en 1862 c'est-à-dire dès l'été qui suivit leur arrivée au lac Caribou.

1863. — Le Père Végreville s'était fait missionnaire ambulant. En mars 1863 il traverse le lac pour rencontrer le chef Montagnais qui devait accompagner et guider le ministre protestant dans son voyage parmi les Montagnais. Il réussit à le faire changer d'avis, revient à la mission, puis repart dans les camps pour fortifier ses chrétiens et

faire de nouvelles conversions. A la fin d'avril, sans repos ni arrêt, il reprend ses raquettes, donne la mission au bout sud du lac, se rend au Portage Fort de Traite, puis de là, en canot, à l'Ile à la Crosse. Le but de ce voyage était de ramener quelque engagé qui pût aider le frère Péréard surchargé d'ouvrage.

Le cœur de Mgr Taché dut tressaillir de bonheur en voyant le courage, les travaux, les succès de ses frères. La mission était établie, ses fondateurs, des hommes d'apostolat intense qui la feraient réussir. La moisson comptait 301 baptêmes dont 121 faits depuis la fondation, c'est-à-dire en moins de dix-huit mois.

Le Père Végreville obtint facilement ce qu'il désirait, et de suite reprit le chemin du lac Caribou. Il y arriva avec les berges en septembre 1863.

L'allonge projetée était terminée. Nos pères purent loger l'engagé et sa famille, mais surtout leur premier soin fut de préparer une demeure au Dieu Hostie. Vivant près de Dieu, dans la maison de Dieu, et avec Lui, nos apôtres n'en auront que plus de courage à surmonter les difficultés qui pouvaient se présenter. Ces difficultés arrivèrent à l'improviste, et à la course. Les quelques ballots de marchandises commandées à la Rivière Rouge ne parvinrent pas à destination. Les Pères du Lac Caribou ne reçurent qu'un poêle. Ils n'avaient rien dès lors pour payer leurs engagés de travail ou de voyage, rien pour acheter la viande dont ils pouvaient avoir besoin, et surtout, les rêts épuisés par deux ans d'usage étaient hors de service. Les bouches à nourrir étaient plus nombreuses. Or survint la famine, le caribou prit une direction inaccoutumée, pas de viande. Les vieux rêts laissaient passer le poisson. Il fut alors décidé que le R. P. Végreville garderait seul la mission, et que le Père Gasté se rendrait à l'Ile à la Crosse avec le frère Péréard dont la santé était déjà bien ébranlée.

Ce voyage dont la première raison était qu'il serait plus facile à un qu'à plusieurs de vivre au temps de famine,

avait une autre utilité, et celle-là de premier ordre aux yeux de nos missionnaires. Voici les faits : à l'automne précédent, un maître d'école envoyé par le ministre du Lac Laronge avait passé au Lac Caribou, pour se rendre au Lac la Hache. La neige et le froid qui prit la rivière l'empêchèrent de se rendre de suite aux petites maisons élevées pour lui au Lac la Hache. Notre pédagogue fixe son camp sur le chemin d'hiver des sauvages. Ces derniers se rendant au poste pour y traiter la viande, sont arrêtés en chemin, reçoivent bon prix pour leurs vivres. Par excès de zèle, notre jeune prédicant s'avise même de régaler les sauvages avec cette même viande qu'il a achetée à bon prix. Son intention était, sans doute, d'empêcher ces pauvres gens de se rendre à la mission, peut être aussi, de se concilier les esprits, car, il avait failli être victime de la colère d'un indien dans un moment de querelle. Il se rendit ensuite au Lac la Hache quand la glace fut assez prise pour porter. Mais alors les sauvages eurent vite fait d'oublier la générosité du prédicant qui n'avait plus rien pour payer. Puis le caribou faisant défaut, le maître d'école dut battre en retraite; il arriva au Lac Caribou, exténué et n'ayant pas mangé depuis trois jours. De là, il devait descendre directement au Lac Laronge. Le P. Gasté partit en même temps, ce qui lui permit de contrebalancer l'influence que le voyage de ce sous-ministre pouvait avoir eu sur les sauvages du Sud. Le fait est que ce fut là le premier et dernier essai de ces messieurs au lac Caribou. C'est à cela que fait allusion Mgr Taché quand il dit dans son livre : *Vingt années de missions :* « jamais nos pères, vrais pasteurs des âmes, n'ont trouvé plus vrai le proverbe qui dit : La faim fait sortir le loup des bois ».

Le P. Gasté se rendit donc à l'Ile à la Crosse, en 18 jours de marche; son arrivée causa beaucoup de surprise, les nouvelles de la famine n'étaient guère rassurantes; mais l'enthousiasme du jeune père, sa confiance en l'avenir, sa joie de voir les Montagnais échapper au danger de l'héré-

sie, eurent vite rassuré tous les cœurs, à tel point qu'on lui permit de prendre avec lui à son retour, un autre engagé en remplacement du Fr. Péréard dont la santé était ruinée.

Le P. Gasté nous dit aussi quels jours heureux il passa en la compagnie de Mgr Faraud, nouveau Vicaire Apostolique élu du Mc. Kensie, quel immense profit il put retirer de cette rencontre, car il put copier, en entier, le Nouveau Testament écrit en Montagnais par ce grand Evêque missionnaire. A son retour, il put se procurer du fil à rets, surveiller, au Portage Fort de Traite, l'embarquement des pièces de la mission. Là, il rencontre une autre famille de métis qu'il n'hésite pas à engager encore.

Il y a plus : le père eut une entrevue avec le chef Montagnais qui avait résolu de confier ses deux enfants au ministre pour les faire instruire, et réussit si bien près de lui que ce chef lui remit de suite ses enfants, disant : « Garde les bien, c'est mon cœur que je te donne ».

Le P. Végreville ne fut pas peu surpris et heureux à la fois, de voir son compagnon en si nombreuse compagnie. Sept bouches de plus à nourrir auraient dû compter, ce semble, à la table de ces pauvres qui venaient à peine d'échapper à la famine. Et ils ne firent que se réjouir, tant il est vrai que nos apôtres voyaient le doigt de Dieu dans cette épreuve et redoutaient moins que jamais les privations.

Le Supérieur, en effet, n'avait pas trop souffert de la faim ; entre temps il avait pu faire 15 nouveaux baptêmes; le P. Gasté en avait fait 8 autres au bout du lac, et le total de l'année donnait 41.

Ce n'est pas que tout fût rose cependant : le P. Végreville, dans ces incessants et longs voyages, avait contracté des rhumatismes aigus qui l'obligèrent à se décharger sur le P. Gasté de la direction de la mission. Puis, avec la permission de ses supérieurs, il se rendit à la rivière Rouge. Il emmenait avec lui les deux enfants du chef confiés au P. Gasté. Ce voyage du missionnaire usé avant le temps

par ces fatigues excessives eut une autre utilité : il sauva la mission que menaçait une nouvelle épreuve.

Nos succès, écrit le P. Gasté, n'étaient pas sans exciter la bile de nos adversaires. Parmi eux, se faisait distinguer le chef de district qui avait remplacé à l'ile à la Crosse, Mr G. D'Eschambeault. Ce Monsieur rêvait du lac Caribou pour ses coreligionnaires. Au point de vue financier, la mission attirait les sauvages chrétiens qui chassaient les fourrures au Sud, tandis qu'au Nord, c'était plutôt un poste de vivres. Ce fut le prétexte invoqué pour supprimer le poste. Les missionnaires n'auraient qu'à plier bagages, ne pouvant faire eux-mêmes leurs transports. Les PP. Végreville et Gasté ne s'émurent pas trop de ces bruits, car il leur suffisait d'en appeler au gouverneur de la Compagnie, et en cas d'insuccès d'appeler des traiteurs libres dans le pays. Le voyage du Père réussit à merveille et au delà de toute espérance. Ce même Mr. d'Eschambeault, chef de district, si renommé pour sa droiture et son attachement à la religion, et qui se trouvait alors en congé, consentit à la prière de Mgr Taché, de venir prendre charge du Lac Caribou. Il fit de ce poste un poste de fourrures, et par l'appui moral de ses exemples et de sa bonne entente avec les pères, ne contribua pas peu à affermir la mission naissante.

Ce même été, 1864, le P. Gasté se rend à l'Ile à la Crosse, pour y rencontrer le T. R. P. Vanderbergue, visiteur de missions au nom du T. R. P. Général, Mgr Taché et Mgr Grandin. Ce dut être une grande joie pour le jeune Oblat isolé dans ce coin retiré du Nord, de passer quelques jours en la compagnie de ses supérieurs majeurs réunis.

A son retour au lac Caribou à l'automne, le P. Gasté fut reçu par Mr d'Eschambeault dont nous avons parlé.

1865. — Les notes du P. Gasté, cette année, nous disent la peine qu'il éprouvait de ne pas assez posséder la langue, pour faire tout le bien désirable. L'église aussi ne pouvait

contenir tous les sauvages, autre source d'indifférence. La mission du printemps produisit d'assez heureux résultats, puisque nous voyons un total de 98 baptêmes cette année.

Après cette mission, tous les sauvages se séparent et partent à la suite du caribou. C'est la solitude et le repos après l'affluence et le surmenage. Le repos que prend le père consiste à descendre au Portage Fort de Traite, avec les berges, visiter les chrétiens disséminés sur le chemin.

Là, il voit deux jeunes animaux que le R. P. Moulin, nommé directeur de la mission, a amenés avec lui. Mais lui-même, le P. Moulin était descendu à la rivière Rouge. Le P. Gasté attendit. La première brigade des berges amène un frère convers pour la mission. Avec la seconde brigade, arrive Mgr Faraud, et le P. Gasté pousse jusqu'à l'Ile à la Crosse avec sa Grandeur.

Le retour ne fut pas si agréable. L'épidémie de rougeole sévissait de partout, depuis la rivière Rouge, jusqu'aux confins de la grande rivière (Mackenzie). Déjà bien des victimes ont succombé. Le chef que nous avons vu confier ses enfants au P. Gasté arrivait de la rivière Brochet (Norway-House), terrassé par la maladie, il se dispose à mourir en recevant le baptême des mains du P. Gasté.

Vu les circonstances, il tardait au Père de gagner sa mission au plus tôt. Il part sans attendre son supérieur, et arrive au lac Caribou le 3 septembre. Il trouve la maladie installée dans chaque famille. Pour comble de malheur, nombre de sauvages arrivent des terres pour rencontrer les berges, et succombent au mal. La mission est transformée en hôpital. Le père put sauver la moitié des malades, et ceux-ci, par reconnaissance, s'opposent au voyage du prêtre parmi eux. Ils redoutaient pour lui les mauvais portages dans l'eau froide et profonde. Ils repartirent seuls au grand désespoir du P. Gasté, amenèrent la contagion et la mort parmi les camps. Cette année fut marquée du nom de la grande rougeole.

Le P. Moulin, de son côté, nous donne une preuve de

cette activité qui le distingue en voyage. Nous voyons des actes de baptême, faits au lac Bourbon (aujourd'hui lac des Cèdres), le 16 septembre, et le 2 octobre au lac Caribou.

1866. — Le P. Moulin, supérieur, marche sur les traces du P. Végreville, son prédécesseur, et accompagne les Montagnais à la poursuite du caribou sur les terres. On parle encore aujourd'hui des voyages du joyeux P. Moulin, plus dur à la fatigue que les sauvages eux-mêmes. Le 4 novembre, le Père était encore sur Kazan Lake, et la semaine suivante, Mgr Grandin arrivait mourant de faim, le nez et le menton gelés, les jambes hors de service. C'était la première visite de l'évêque à cette mission lointaine. Mgr Grandin avait un grand cœur qui comprenait et ressentait les souffrances de ses frères plus que les siennes propres. C'est une de nos plus difficiles missions, écrivait-il. Elle l'est beaucoup plus selon moi, que celle de Goodhope. Dans cette contrée, le transport des approvisionnements est si difficile que c'est à peine si on peut faire passer aux missionnaires ce qui est strictement nécessaire pour les empêcher de mourir de faim.

Sa Grandeur eut la douleur de voir tant de fatigues et de privations, unies à tant de zèle, méconnues des sauvages. Il y avait peu ou point d'adultes convertis, et cette première visite de l'évêque donne seulement 4 communiants et 7 confirmations. Cette année, 37 baptêmes.

1867. — Le R. P. Moulin se rend à l'Ile la Crosse, où il arrive juste à temps pour voir les ruines fumantes de cette mission (mars 1867).

Le R. P. Legoff lui succède au lac Caribou en septembre de la même année. Le P. Legoff est par excellence le missionnaire des Montagnais, il n'a pas d'égal pour la connaissance de la langue, et ses ouvrages parleront pour lui après sa mort. Il faut connaître la langue Montagnaise avec

tous ses caprices et ses difficultés pour apprécier le mérite des ouvrages du P. Legoff, et la mission du lac Caribou revendiquera toujours l'honneur de lui avoir fourni les premières armes en cette étude qui a été l'œuvre de sa vie, et a assuré tant de fruits à son ministère et à celui de tous ses frères.

Cette année marque 18 mariages. En feuilletant avec soin les registres, on découvre cependant que dans la plupart des cas, il s'agit de jeunes gens baptisés quelques années auparavant, ou encore de mariages contractés avec dispense de disparité de culte. Les adultes résistaient encore.

1868. — Alors le P. Gasté reprend la tactique des PP. Végreville et Moulin. Il suit à son tour les Montagnais dans leurs pérégrinations sur les terres, et le premier des missionnaires et des explorateurs aussi, il pousse jusqu'au Doobant Lake à une distance de plus de 200 lieues au nord du lac Caribou. Il faudrait un rapport spécial pour décrire ce voyage à lui seul. Nous nous permettons de renvoyer le lecteur à ce qu'en a écrit le P. Gasté dans les missions des O. M. I., décembre 1870. Disons seulement que les exemples de patience et de charité héroïque que donna le missionnaire en cette occasion ne furent pas perdus. Quand sonna l'heure de la grâce pour ces pauvres Montagnais, ils se rappelèrent tout ce qu'ils avaient vu, ils en furent touchés et d'un commun accord demandèrent le baptême. Ils crurent à une religion qui inspire tant de dévouement.

Dans ce voyage aussi, le P. Gasté rencontra les Esquimaux, et depuis ce jour ne cessa de travailler au salut de ces pauvres païens, car depuis lors les Esquimaux ne manquaient jamais de venir chaque année au lac Caribou pour traiter leurs fourrures. Qu'eût pensé alors le zélé missionnaire, si on lui eût dit que son successeur qui devait entreprendre cette mission des Esquimaux n'était pas encore né ? Sans doute, il eût désespéré de voir jamais l'évangélisation de ces pauvres païens. Et pourtant 32 ans plus tard, c'était lui

qui recevait au lac Caribou le jeune prêtre, l'initiait à la vie de missionnaire, à la langue, lui encore qui dirigeait ses premiers travaux, et aujourd'hui même que la fondation de la mission est décidée, c'est lui qui se montre plein d'activité et de zèle pour aider à parfaire ce qu'il avait commencé il y a 44 ans. L'année 1868 nous donne un total de 38 baptêmes et 6 mariages.

1869. — L'année 1869 est marquée par le voyage du P. Legoff à Saint-Boniface. A son retour, le Père amène un postulant convers, le F. C. Guillet, qui devait être l'âme de la mission Saint-Pierre, au point de vue matériel, et dont le souvenir restera, avec celui du P. Gasté, à jamais gravé dans le cœur des Montagnais du lac Caribou.

1870. — J'ai reçu les nouvelles que vous m'avez données de la mission du lac Caribou. Pauvres Pères, pauvres Pères, que de privations, que de souffrances! Mon Dieu, venez à leur aide, consolez-les, fortifiez-les par votre grâce... Ainsi parlait le T. R. P. Fabre, deuxième supérieur général des Oblats, dans une lettre à Mgr Grandin.

Ne nous étonnons pas de voir Mgr Grandin de retour au lac Caribou en 1870. Sa Grandeur y passe même trois mois, avril, mai, juin. Elle put constater par Elle-même, comme Elle le désirait, ce qu'était la vie des Pères au lac Caribou. Devant l'indifférence des Montagnais, Monseigneur résolut de retirer les Pères, mais il ne put résister aux prières du P. Gasté qui demandait du temps encore pour ses chers sauvages. Mgr Grandin le laissa seul avec le F. Guillet, permit même d'élever une maison chapelle, moins par confiance dans l'avenir que pour améliorer la condition des missionnaires, ne fût-ce que pour quelques mois seulement.

Le dévouement admirable du P. Gasté ne fut pas sans récompense. Mgr Grandin venait à peine de quitter le lac Caribou (juin 1870) quand, le 5 novembre suivant, Dieu

voulut manifester ostensiblement à son missionnaire combien ses prières et ses sacrifices lui étaient agréables.

Ce jour-là, le Père célébrait le service anniversaire pour les membres défunts de la Congrégation. Le célébrant revêt les ornements sacrés et s'avance à l'autel. Aussitôt, les assistants aperçoivent à quelques pieds de l'autel, au-dessus de la crédence, de légers nuages de fumée, au travers desquels se dessine une figure humaine, noircie par le feu, les traits accusent la souffrance résignée. Sur la poitrine, la croix d'Oblat, et sur le col de la soutane, un petit collier de perles blanches imitant le collet romain. Seuls, le P. Gasté et le F. Guillet qui sert à l'autel, n'ont rien aperçu. La figure devient blanche et radieuse à l'élévation, autour de la tête, un nimbe lumineux qui fait briller les nuages environnants. La vision suit tous les mouvements du prêtre à l'autel; à l'absoute, elle se tourne vers le catafalque, faisant face aux assistants, et après la dernière prière, disparaît légèrement et avec grâce, laissant aux spectateurs l'impression d'une âme grandement réconfortée et joyeuse. Chacun s'empresse de faire mille questions au P. Gasté qui ne soupçonnait rien de la grâce signalée dont ses fidèles avaient été l'objet. Le Père fait une enquête, tous les assistants, sous la foi du serment, témoignent de la vérité de leurs dires. Interrogés séparément, leurs assertions concordent parfaitement, le doute n'est plus permis. Or le visage, les traits, le collier de perles, tels que le décrivaient les témoins, tout semblait indiquer qu'il s'agissait du R. P. Mestre, ancien maître de novices à Saint-Boniface. C'est sous sa direction que le P. Gasté avait fait son noviciat. Mais on ne savait pas qu'il fût mort. On devine l'émotion et la joie du P. Gasté quand le courrier de février lui apporte la nouvelle de la mort du P. Mestre, décédé au mois d'août précédent.

On ne saurait croire tout ce que fit alors le P. Gasté pour la conversion des Montagnais. Il les pressait à temps et à contre-temps, leur représentant avec bonté que Monseigneur

Grandin menaçait de retirer les Pères; il essayait de toucher ces natures sauvages et froidement égoïstes. A ces invitations pressantes, le Père joignait d'effrayantes pénitences corporelles dont son compagnon avait surpris le secret.

C'est qu'en effet, si le Bon Dieu voulait bien témoigner d'une manière sensible qu'il agréait les prières de son apôtre, lui, cependant redoublait de crainte et d'anxiété : cette année ne lui donne que 31 baptêmes.

1871. — Profitant de l'arrivée du P. Moulin que Mgr Grandin envoie de nouveau à son secours, le P. Gasté reprend de longs et pénibles voyages, mais n'obtient que 33 baptêmes d'enfants.

En 1872 les PP. Moulin et Gasté luttent de courage et couvrent tout le pays du nord au sud et ne peuvent enregistrer que 15 baptêmes, dont 6 d'adultes cependant.

L'année 1873 donne 22 baptêmes, dont 3 d'adultes seulement. A l'été arrive le P. Blanchet qui devait laisser au lac Caribou un autel en bois découpé, digne des meilleurs ouvriers.

1874. — L'arrivée du P. Blanchet avait aussi pour but de remplacer le P. Moulin, qui, voyageur infatigable, avait à desservir les Montagnais de l'extrême-Nord, jusque sur les terres des Esquimaux, et en même temps était chargé de suivre les Cris des prairies à la chasse au buffalo. Nous voyons ainsi le joyeux petit Père partant du lac Caribou, visiter le lac Pélican, Cumberland, Le Pas, Grand Rapide, Lac Winnipeg, Fort-Pitt, Saint-Albert, et de là, suivre les Cris à la prairie. Le Père Gasté descendit avec lui jusqu'au Grand Rapide, et rentra au lac Caribou, pour courir de suite, aux premières glaces, jusqu'aux dernières limites du bois.

Cette année donne un total de 45 baptêmes dont la majorité est de métis ou de Cris visités au Sud.

Le 1er novembre, le P. Gasté bénit la nouvelle chapelle, y célèbre la première messe, et érige le chemin de Croix.

1875. — L'année 1875 fut une année de grâces et de bénédictions pour les missionnaires et leurs sauvages, tant païens que fidèles, et aujourd'hui, missionnaires et chrétiens profitent des fruits de salut que le Bon Maître accorda si généreusement alors à la mission Saint-Pierre.

Le 18 juillet, Mgr Grandin, dans sa troisième visite, donnait la confirmation à 14 chrétiens ; à la mission le P. Gasté n'écoutant que sa charité s'était chargé de sept orphelins, sur lesquels il déversait les trésors de son affection, et que le F. Guillet civilisait, instruisait, et qui seraient bientôt d'excellents catéchistes.

Le P. Blanchet avait quitté le lac Caribou. A cette époque, apparaît le R. P. Bonnald qui devait bientôt consolider et développer l'œuvre d'apostolat commencée par les missionnaires du lac Caribou parmi les Cris du Sud, au lac Pélican et Cumberland. L'itinéraire que suivit le P. Bonnald nous donne une idée des travaux des Pères d'alors. Nous le voyons à Prince-Albert, le 25 mai, à Cumberland le 2 juin, le 16 au Pas, le 21 au Grand Rapide. En juillet, il est de retour au Cumberland, puis, après avoir visité tous les fidèles du district, monte au lac Pélican, et de là au lac Caribou, ou il arrive le 26 septembre.

Le P. Gasté, en rentrant d'un voyage au Nord, 24 décembre 1875, eut le bonheur, dont lui seul put comprendre et goûter toute la suavité, de baptiser, au lendemain des fêtes de Noël, le chef des Montagnais, nommé la Tête-Rouge, qui reçut au baptême le nom d'Etienne. Le nouveau converti était, on peut le dire, le premier né des Montagnais, le premier par son autorité incontestée et qui décida la conversion de toute la tribu; bientôt 50 adultes le suivaient de près au baptême ; la mission avait produit ses fruits, nos

apôtres entonnèrent le chant de la reconnaissance envers Celui qui tient les cœurs dans sa main et les change à son gré.

Ainsi, il fallut 15 ans de solitude, de privations, de pénibles travaux et voyages, pour amener la conversion du chef de la nation Montagnaise, et ce ne fut que près de 20 ans après la fondation de la mission que nos Pères purent amener toute la tribu dans le sein de l'Eglise.

Le plus grand pas était fait. La conversion du chef répondait du succès. Nos apôtres vont-ils se reposer de leurs fatigues et chercher une existence plus confortable ?

Ils ne sauraient oublier toutes ces âmes qu'ils ont visitées de temps à autre dans leurs voyages au Sud, comme en font foi les registres de la mission Saint-Pierre, qui s'étendait de Doobant Lake au nord, jusqu'au lac Winnipeg, au sud, soit une distance de près de 1.000 milles, soit 400 lieues. Ces missionnaires étaient les seuls, en effet, à voyager sur tout ce parcours, exerçant le ministère, durant leurs voyages, quand la nécessité le demandait ; ils avaient formé ainsi au lac Pélican, à Cumberland, au Pas, et au Grand Rapide, des centres chrétiens qu'ils s'imposaient volontiers de visiter ; tout le ministère exercé sur cet immense parcours était noté aux registres de la mission Saint-Pierre.

Aussi, la tribu Montagnaise étant pratiquement gagnée, nos apôtres, comme s'ils avaient peur de devenir prêtres résidents, et perdre leur titre de missionnaires, s'occupent-ils activement de ces chrétiens éloignés.

1876. — Dès l'année 1876, le P. Gasté envoie son compagnon, le P. Bonnald, au lac Pélican en vue d'y établir une mission permanente. Ce seul fait nous dit qu'il y avait là déjà un centre de chrétiens assez nombreux. Nous pouvons dès lors nous faire une idée du zèle et des travaux de ces missionnaires auxquels il avait suffi d'une visite de temps à autre parmi ces gens pour former et conserver un

noyau de fidèles qui déjà méritaient d'avoir leur église et leur prêtre à eux, tout aussi bien et presque en même temps que les Montagnais plus favorisés depuis de longues années.

En mars 1876, le Fr. Labelle, arrivé l'année précédente avec le P. Bonnald, traverse deux fois le lac Caribou. D'abord, pour porter les provisions et bagages du Père à l'extrémité sud du lac, ensuite pour conduire le Père, qui du Fort Charley, se rend en canot au lac Pélican. Ces voyages ne se faisaient pas avec tout le confort désirable, puisque le pauvre Frère perdit alors deux chiens qui périrent de misères et de fatigues. Le P. Gasté visita lui-même le lac Pélican l'été 1876, et comprenant qu'il ne fallait pas songer à approvisionner le lac Pélican par le Lac Caribou, décida de fonder aussi la mission de Cumberland.

Pour cela, le P. Gasté devait envoyer au Cumberland le jeune Père qui viendrait lui tenir compagnie en remplacement du P. Bonnald qu'il avait cédé si généreusement au lac Pélican.

1877. — Ce sacrifice n'était pas au-dessus du courage du P. Gasté. Le P. Paquette arrivait en 1877, et de suite, le P. Gasté envoie le Fr. Labelle pour aider aux constructions. Ce Frère écrivait au P. Gasté le 2 septembre : Mr Bélanger nous a fait préparer une petite maison pour hiverner, en attendant que la nôtre soit construite. Il n'y a rien ici, ni planches, ni pièces pour la charpente, ni perches de couverture, ni chevrons. Pour les portes et châssis, le bois promis est encore debout, de sorte qu'il faudra employer du bois vert, ou bien renoncer à bâtir cette année.

1878. La maison s'éleva en été 1878. Ainsi le P. Gasté restait au lac Caribou, le P. Bonnald seul au lac Pélican, et le P. Paquette seul au lac Cumberland. Cela seul suffit à nous dire ce qu'étaient ces hommes qui entreprenaient et acceptaient de tels travaux, sans même songer à la solitude

qui s'imposait à chacun d'eux par suite des énormes distances qui les séparaient.

1879. — Une lettre du P. Bonnald, dans nos missions, nous dit qu'il reçut alors pour la première fois l'allocation de la mission du lac Pélican. Jusque-là cette mission avait vécu des secours que lui prodiguait la mission Saint-Pierre. Nous ne savons s'il en était de même pour la mission Saint-Joseph de Cumberland, tout porte à le croire cependant; cette dernière, n'existant que depuis un an, était redevable de sa fondation au missionnaire du lac Caribou, tout comme celle du lac Pélican.

(*A suivre.*) A. TURQUETIL, O. M. I.

NOUVELLES DIVERSES

La Propagation de la Foi.

En 1910, les recettes de l'Œuvre de la Propagation de la foi s'étaient élevées à 6.986.678 fr. 05 avec une augmentation de 275.216 fr. 21 sur celles de l'année précédente. Nous sommes heureux d'annoncer qu'en 1911, elles ont été de 7.274.226 fr. 59. C'est donc une somme de 287.548 fr. 54 à inscrire en plus dans le budget annuel de l'apostolat. C'est la plus forte offrande recueillie depuis la fondation de l'Œuvre.

Voici par ordre les sommes les plus importantes contenues dans cet imposant total :

Diocèses de France : 3.025.788 fr. 89;
» des Etats-Unis : 1.401.675 fr. 90 ;
» d'Allemagne : 537.612 fr. 31 ;
» d'Alsace-Lorraine : 392.950 fr. 23;

Diocèses de Belgique : 359.952 fr. 87;
» d'Italie : 253.257 fr. 52;
» de l'Argentine : 242.302 fr. 93;
» d'Espagne : 220.947 fr. 73;
» d'Irlande : 134.117 fr. 20.

Tandis que l'an dernier, dix diocèses seulement avaient offert à l'Œuvre une contribution dépassant 100.000 francs, cette année, douze diocèses ont franchi cette étape glorieuse :

1. New-York : 547.315 fr. 30;
2. Lyon : 481.137 fr. 20;
3. Metz : 222.244 fr. 73;
4. Boston : 175.817 fr. 75;
5. Strasbourg : 170.705 fr. 50;
6. Saint-Brieuc : 165.353 fr.;
7. Nantes : 153.828 fr. 40;
8. Cambrai : 148.696 fr. 55;
9. Trèves : 136.188 fr. 45;
10. Quimper : 131.241 fr. 20;
11. Paris : 120.837 fr. 30;
12. Cologne : 113.596 fr. 24;

En tenant compte de la population catholique de chacun de ces diocèses, New-York occupe encore le premier rang avec 0 fr. 44 par catholique; 2° Metz avec 0 fr. 41 par catholique; 3° Lyon avec 0 fr. 33 par catholique; 4° Saint-Brieuc avec 0 fr. 27 par habitant.

ROME

I. — Cause du P. Albini.

Le 30 avril dernier, la Sacrée Congrégation des Rites, en session plénière des Em. cardinaux, a procédé à la revision des écrits du P. Charles-Dominique Albini.

C'est le premier pas que fait officiellement la Cause en Cour de Rome.

Que l'on ne s'étonne pas de cette lenteur. Aux Rites, sauf de rares exceptions, les premiers arrivés passent les premiers. Or, la série est longue des causes qui attendent leur tour pour la canonisation.

Puis, Rome, surtout en matière si délicate, pousse la prudence à l'extrême : tout y est long parce que tout y est minutieux.

La revision dont il s'agit, qui est une opération assez simple en elle-même, présuppose une étude faite par le cardinal ponent, et celle-ci des investigations scrupuleuses opérées par des théologiens *ad hoc*, lesquels paraissent se donner comme mission d'exagérer encore la prudence et la lenteur romaines.

On sait que le cardinal ponent dans la cause du P. Albini est l'Em. cardinal Vivès de l'Ordre des Frères Mineurs capucins, préfet de la Sacrée Congrégation des religieux.

Le résultat de la revision n'a pas encore été publié officiellement, mais des renseignements très sûrs nous permettent d'annoncer que les écrits du serviteur de Dieu sont sortis triomphalement de cette épreuve.

La revision des écrits ne vise à rien de plus, du reste, qu'à s'assurer de leur parfaite orthodoxie et qu'il ne s'y rencontre rien qui puisse faire obstacle à la canonisation. C'est, avec le procès *de non cultu* qui se fera prochainement à Vico en Corse, ce qu'on peut appeler le côté négatif de la cause.

Les procès diocésains *de fama sanctitatis et miraculorum* (dans l'espèce ceux d'Ajaccio et de Nice), en forment la base positive, du moins quant aux préliminaires de l'introduction.

Inutile de décrire la longue filière qu'ont traversée les procès. A ce point de vue, voici où en sont les choses.

Les interrogatoires des témoins dûment examinés, apostillés, classés, ce que l'on appelle l'*Information* et qui n'est autre chose que la thèse fondée sur les interrogations et tendant à démontrer la recevabilité de la demande d'Introduction ; les Lettres postulatoires des cardinaux, archevêques, évêques, chefs d'Ordres ou de Congrégations, au nombre de plus de deux cents (le tout imprimé en un fort volume), se trouvent déjà depuis quelque temps aux mains du promoteur de la foi : quand ce dernier, vulgairement appelé l'avocat du diable, aura formulé ses objections et que l'avocat de la cause y aura répondu, tout sera prêt pour la Congrégation plénière qui aura à se prononcer sur l'Introduction.

Nos lecteurs voudront bien prier, afin que, grâce à un tour de faveur, notre vénéré P. Albini puisse être déclaré *Vénérable* dans le courant de l'année prochaine.

Un mot encore pour remercier les Pères qui ont bien voulu se faire les intermédiaires du postulateur auprès de plusieurs évêques pour en obtenir des Lettres postulatoires.

II. — Indult pour la bénédiction collective du scapulaire du Sacré-Cœur.

Le Supérieur Général vient d'obtenir l'indult dont la teneur suit :

Beatissime Pater,

Augustinus Dontenwill, Archiepiscopus titularis Ptolemaidensis, Superior generalis Oblatorum B. M. V. Immãe,

ad pedes Sanctitatis Vestræ humillime provolutus, suppliciter petit ut singuli ejusdem Congrégationis Presbyteri, tempore Missionum et Exercitium spiritualium, immo extra illud tempus, quotiescumque aliter nonnisi cum difficultate fieri potest, ob concursum Fidelium, valeant benedicere Scapulare SSmi Cordis Jesus (dictæ Congregationi a S. Sede commissum) adhibendo formulam in numero plurali atque ita ut ipsi singuli fideles illud sibimetipsis imponant.

Et Deus.....

Die 11 maii 1912.

SSmus D. N. D. Pius Div. Prov. PP. X, per facultates D. Card. Secretario S. Officii impertitas, benigne annuit pro gratia juxta preces, ad septennium, servatis ceteris de jure servandis.

Contrariis quibuscumque non obstantibus.

De mandato D. Card. *Secretarii,*

L ✝ S.

ALOISIUS GIAMBENE.
Subtitus pro Indulgentiis.

III. — Pauperes evangelizantur.

On lit dans l'*Osservatore romano,* les lignes suivantes sous le titre : « Une colonie agricole reçue par le Saint-Père. »

Le dimanche 21 avril dernier le Saint-Père a daigné paternellement admettre en son auguste présence une nombreuse députation de la colonie agricole de Porta Furba, ressuscitée depuis peu à une nouvelle vie.

C'est une œuvre sainte, accomplie par les bien méritantes sœurs Ursulines de la très sainte Vierge, qui, avec l'aide de quelques Pères Oblats de Marie Immaculée, et tout particulièrement du très zélé P. Aristide Ferri, qui y exerce continuellement le ministère, ont inauguré et poursuivent

parmi les pauvres habitants de la région une œuvre de régénération religieuse et morale.

La bénédiction de Dieu et la bienfaisance du Saint-Père ont fait que les labeurs apostoliques des uns comme des autres ont produit des fruits abondants et précieux. Il y a là 80 familles, soit un ensemble de 500 personnes, qui, abritées dans de pauvres cabanes, étaient, il y a peu de temps encore, absolument dépourvues de toute assistance religieuse. Les paternelles sollicitudes du Saint-Père, à qui n'échappent pas les besoins spirituels des plus humbles parmi ses enfants, et l'arrivée au milieu d'eux de ces vrais anges consolateurs sous forme humaine, ont accompli le miracle de l'heureuse transformation de cette colonie.

Dans la modeste maison habitée par les sœurs et dans la petite chapelle dédiée à Notre-Dame du Bon Conseil et desservie par les Missionnaires, affluent nombreux les enfants, qui fréquentent l'école, apprennent le catéchisme et accomplissent régulièrement leurs devoirs religieux.

Récemment, à l'occasion des solennités pascales, bien édifiant a été le concours des hommes aussi bien que des femmes à la sainte Table, de laquelle on a vu s'approcher, à la grande édification de tous, des personnes qui, depuis plusieurs dizaines d'années, s'en tenaient éloignées, et d'autres qui, déjà avancées en âge, ne s'étaient jamais approchées des sacrements. C'est vraiment toute une reflorescence de vie chrétienne qui est venue transformer et rendre moins dure l'existence de ces pauvres habitants de la campagne romaine.

Bientôt la petite chapelle, devenue insuffisante pour abriter les fidèles toujours plus nombreux, sera remplacée, moyennant la générosité du Saint-Père, par une petite église plus spacieuse, adaptée aux besoins de la colonie.



Ce matin donc une députation de Porta Furba : 160 personnes, parmi lesquelles 40 petites filles qui avaient fait

leur première communion, ont été présentées par les sœurs et par les missionnaires au Saint-Père, qui a daigné leur accorder une audience particulière qui fut très émouvante.

Sa Sainteté entra dans la salle où ces personnes se trouvaient réunies et, s'arrêtant au milieu d'elles, agenouillées tout autour, leur adressa des paroles tout empreintes de paternelle bienveillance. Le Pape les exhorta à marcher toujours dans le chemin de la vertu et appela sur eux l'abondance des bénédictions célestes. Après la bénédiction apostolique trois charmantes fillettes s'avancèrent, et la plus âgée d'entre elles lut avec beaucoup de grâce quelques paroles d'affectueux dévouement, après quoi, les deux plus petites, qui se tenaient à ses côtés, offrirent au Saint-Père, l'une un bouquet de fleurs de leurs champs, et l'autre une petite corbeille qui contenait deux blanches tourterelles, symbole de la candeur de leurs âmes innocentes. Le Saint-Père agréa l'offrande en souriant, caressa les enfants en ajoutant d'autres paroles affectueuses.

Les petites filles s'étant retirées, le président du futur cercle de la jeunesse de la colonie vint se prosterner aux pieds du Saint-Père, et prononça quelques paroles bien senties, remerciant le Saint-Père d'avoir pourvu avec tant de charité au besoin de leurs âmes.

A lui aussi, le Saint-Père daigna répondre en accueillant les sentiments qui venaient de lui être exprimés, exhorta ces jeunes gens à rester fermes dans leurs bonnes résolutions, et de nouveau il les bénit.

Pendant que le Saint-Père se retirait au milieu de l'émotion générale on distribua à tous une petite médaille en souvenir de ce jour.

PREMIÈRE PROVINCE DES ÉTATS-UNIS

A propos du « Bulletin paroissial » de Saint-Joseph de Lowell Mass.

Lowell est une ville d'à peu près 100.000 habitants, chef-lieu du comté de Middlesex, au nord des Etats-Unis. Elle fait partie de l'archidiocèse de Boston.

Cette cité, très industrieuse, très active, fut fondée en 1821 par des émigrants venus de Boston. On y remarque des filatures, des fabriques d'étoffes, de tapis, de flanelles, des usines pour la construction des machines à vapeur.

Quelques Canadiens, originaires de la province de Québec, attirés par le bruit d'industries naissantes, vinrent, il y a cinquante ans, se fixer à Lowell. Les gages étaient bons, le travail facile à trouver ; aussi, dès que la chose fut connue, de nombreux Canadiens accoururent rejoindre leurs compatriotes. Vers 1865, plus de 50.000 Canadiens étaient établis dans la Nouvelle-Angleterre.

Devant ce flot d'émigrants, qu'ils se sentaient incapables d'arrêter, les évêques du Canada, pour conserver ces âmes à la foi catholique, firent appel au dévouement d'une jeune Congrégation religieuse, fondée par Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, les Oblats de Marie Immaculée. Ces religieux commencèrent par prêcher des missions dans les régions occupées par les Canadiens. Ils obtinrent un immense succès. On était alors en 1868. Les supérieurs décidèrent, pour répondre aux désirs de Mgr Williams, archevêque de Boston, d'établir une paroisse franco-canadienne à Lowell, et, le 19 avril de cette année, les PP. Garin et Lagier se fixèrent définitivement dans la ville.

Impossible d'entrer dans tous les détails de cette fondation. Nous ferons simplement remarquer qu'il s'agit d'une paroisse spécialement destinée aux Canadiens, paroisse de langue française, créée dans le but de grouper les émigrés du Canada pour conserver leur foi catholique, leur esprit national et leur langue maternelle. D'autres paroisses catholiques existent à Lowell, entre autres celle de Saint-Patrice, réservée aux émigrés irlandais.

La paroisse établie par les Pères Oblats fut mise sous le vocable de saint Joseph : le P. Garin fut le premier curé. Aujourd'hui, sous la direction *d'un seul curé*, le R. P. Watelle, elle comprend deux paroisses : Saint-Joseph et Notre-Dame de Lourdes, celle-ci ouverte le 6 septembre 1908.

Saint-Joseph a deux églises paroissiales : Saint-Joseph, l'église primitive, et Saint-Jean-Baptiste. De plus, on a dû ouvrir une chapelle succursale : Sainte-Marie de South-Lowell, qui sert à une population canadienne de 500 personnes, sur lesquelles il y a 318 communiants.

En 1911, cette mission franco-américaine de Saint-Joseph de Lowell groupe 14.885 habitants. Elle est dirigée par 11 Pères Oblats, aidés de 43 professeurs, Frères, religieuses et institutrices laïques. Les écoles libres, à la charge des Pères, possèdent 2. 367 élèves, et les écoles publiques 405.

Tous ces détails, un peu longs, nous l'avouons, étaient cependant nécessaires. Ils nous aideront à comprendre l'organisation de la presse paroissiale à Lowell et les magnifiques résultats obtenus grâce à elle parmi cette population profondément catholique.

Le *Bulletin* date de mai 1910. Il est mensuel et forme une brochure in-8°, d'aspect attrayant, sous une couverture voyante dont la couleur varie chaque mois. Le papier est excellent. Le nombre des pages n'est pas fixé, tantôt plus, tantôt moins, mais toujours une cinquantaine au minimum.

. . . .

Entrons maintenant dans l'étude des détails. Laissons le

R. P. Watelle, supérieur des Oblats de Lowell et curé de Saint-Joseph, nous exposer le programme de son *Bulletin :*

« Ce n'est pas, nous dit-il, un programme de combat. Nous avons à en remercier Dieu, notre population est bonne, elle est restée profondément chrétienne, et quiconque se lèverait pour attaquer notre religion serait tout aussitôt méprisé. Nous n'avons pas d'adversaires sérieux : inutile donc de combattre.

« Ce que nous avons à faire, c'est de maintenir et de fortifier nos fidèles dans la foi, de leur donner des convictions religieuses de plus en plus inébranlables ; c'est de les mettre en garde contre les erreurs qui pourraient venir du dehors.

« Ce que nous voulons faire encore, c'est de mieux grouper nos gens autour de leurs prêtres, de les mettre en rapports plus intimes avec eux ; c'est de fortifier l'esprit de paroisse, qui est un esprit de famille : la paroisse, c'est la grande famille du bon Dieu... »

Quel moyen sera employé pour la réalisation de ce beau programme ? La dévotion au Sacré-Cœur. Le R. P. Watelle est un apôtre du Sacré-Cœur, et vraiment en lisant le *Bulletin* de Lowell, on constate la réalisation textuelle des promesses faites par Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie (1). A Saint-Joseph, c'est une pluie de grâces et de bénédictions qui se répand sur les fidèles, sur leurs familles et sur toute la paroisse. Nous voudrions avoir le temps et la place nécessaires pour faire de larges emprunts au Bulletin afin d'encourager nos confrères à implanter d'une manière intensive cette dévotion dans leurs paroisses. Contentons-nous de signaler les observations suivantes :

« Il y a eu des premiers vendredis du mois, en 1910, où nous avons distribué plus de *cinq mille* communions.

(1) La dévotion envers la Très Sainte Vierge y est également florissante. Nos lecteurs se souviennent de l'inauguration récente de la grotte de Notre-Dame de Lourdes. (*N. d. l. R.*)

« La dévotion au Sacré-Cœur, dans ce grand élan qu'elle a créé vers la sainte Communion, a eu des manifestations qu'il est bon de signaler, celle, par exemple, de la messe des hommes à 5 heures. On ne manquerait certainement pas de nous accuser d'exagération si nous disions que chaque premier vendredi nous avons à cette messe de 5 heures de douze à quinze cents hommes qui s'approchent de la sainte Table, et cependant le fait est là. Ce qui n'empêche pas que le soubassement de l'église est rempli à la même heure d'une foule si grande qu'elle s'y trouve à l'étroit.

« Les communions se continuent plus nombreuses encore aux messes de 5 h. 45 et de 7 heures.

« Le soir a lieu le pieux exercice de l'heure sainte. A 6 h. 15, les femmes et les jeunes filles arrivent en foule. Presque toutes sortent des manufactures et n'ont pas soupé. On ne pense pas à ce détail quand il est question d'adorer le Sacré-Cœur.

« A 7 h. ½, c'est le tour des hommes. Le premier vendredi d'août, l'heure sainte a été présidée par le R. P. Lelièvre, O. M. I., de la résidence de Québec. Ce religieux apostolique a parcouru tous les moulins de Québec, a parlé aux ouvriers de l'Ouvrier de Nazareth, s'est adressé à leur cœur et les a conquis. Aussi ont-il répondu à cet appel, et tous, en habit de travail, sont venus à Saint-Sauveur adorer le Sacré-Cœur et entendre parler de son amour et de leurs devoirs.

« Ils ont voulu que dans tous les moulins il y eût une statue du Sacré-Cœur, et le premier vendredi la statue est illuminée par de nombreux becs électriques. Les patrons protestants eux-mêmes ont consenti à contribuer aux frais.

« A Lowell, les hommes ont mis encore plus d'empressement à venir adorer le Sacré-Cœur ; ils persévéreront comme ceux de Québec, et, comme à Québec aussi, ils obtiendront d'insignes faveurs. »

Sept ou huit cents recommandations sont lues chaque premier vendredi devant le Saint Sacrement exposé. Un bon nombre sont insérées dans le Bulletin ; elles sont d'une piété touchante.

. . . .

Chaque catégorie de fidèles forme un groupe spécial placé sous la direction de l'un des Pères et toutes ces Associations rivalisent de piété, de zèle et de généreuse charité. Le Tiers-Ordre de Saint-François marche en tête avec un nombreux groupement. Puis les Enfants de Marie. Au mois de mai dernier, cette Congrégation comptait huit cent cinquante membres, et le Bulletin nous dit que c'est une vraie pépinière de vocations religieuses. Les mères de famille ont la société des Dames de Sainte-Anne. Les chefs de famille ont la société de la Sainte-Famille. Pour les jeunes enfants, voici la Congrégation des Anges gardiens. Lorsqu'ils auront grandi, ils feront partie de l'association catholique de la Jeunesse canadienne, sœur de notre vaillante A. C. J. F.

Nous en oublions certainement, mais c'est un volume qu'il faudrait écrire sur les œuvres de cette paroisse privilégiée. Dès maintenant, tirons une conclusion pratique de tout ce que nous venons d'exposer si imparfaitement. Ce qui fait la force des catholiques de Saint-Joseph de Lowell, c'est leur union ; ils ne sont pas éparpillés, isolés, anéantis, comme chez nous ; ils sont réunis par groupes compacts et solides, et sur ces associations, le respect humain ne peut avoir aucune prise. Groupons-nous, nous serons forts ; formons sans tarder le bloc du bon Dieu !

Nous avons dit que les catholiques de Saint-Joseph sont généreux, non seulement, et nous le verrons plus loin en détail, pour leurs œuvres paroissiales, mais ils donnent d'une façon magnifique aux œuvres générales. Un seul exemple : Mgr l'archevêque de Boston appelle Saint-Joseph

de Lowell la paroisse porte-étendard de la Propagation de la Foi, et Sa Grandeur ajoute : « Elle l'est du diocèse de Boston et peut-être du monde entier. » Saint-Joseph, en effet, a versé, en 1910, à la Propagation de la Foi, la somme de 9.700 francs.

Entrons maintenant dans le détail de la rédaction du *Bulletin* de Lowell. Nous n'insisterons pas sur les genres d'articles que l'on retrouve dans toutes les feuilles paroissiales; cependant, il serait injuste de ne pas faire remarquer avec quel goût parfait le R. P. Baron, directeur du *Bulletin de Saint-Joseph,* choisit ou raconte les historiettes qui abondent dans cette publication. Nous en avons déjà reproduit plusieurs dans la *R. B. P.* L'empressement que nos lecteurs ont mis à les donner dans leurs *Bulletins* nous fait prendre la résolution de puiser et encore souvent à cette source précieuse.

Doctrinales, paternelles et d'une piété communicative, les notes pastorales du curé, le R. P. Watelle; charmantes, spirituelles et pleines de vie, les causeries du P. Lamothe. Après avoir signalé, hélas! en passant, l'histoire singulièrement intéressante de la paroisse depuis sa fondation par le P. Garin en 1868, nous parlerons brièvement des articles spéciaux au *Bulletin* de Lowell.

Sous ces titres : *Conseils à un jeune homme; Conseils à une jeune fille,* voici toute une série de sages et de pieux avis, aimablement présentés, qui pourraient être reproduits ou au moins imités dans tous nos *Bulletins* paroissiaux. La *Page des petits* donne surtout de délicieuses histoires parfaitement appropriées à l'intelligence et au cœur des plus jeunes lecteurs. A propos de ces articles, disons que nos *Bulletins* français se tiennent trop dans les généralités. Nous écrivons pour tous nos paroissiens, et bien souvent nous n'atteignons personne. Donnons donc des articles bien diversifiés, s'adressant à chaque catégorie de nos fidèles. Que chacun désormais, père, mère, jeune homme, jeune

fille, enfant, trouve dans nos *Bulletins* un article qui lui soit spécialement destiné.

Le *Saint du mois* est encore une excellente innovation du *Bulletin* de Lowell. Nous donnons bien des articles sur les fêtes liturgiques, mais, chaque mois, nous devrions publier la vie de l'un des saints que l'Eglise propose à notre vénération et surtout à notre imitation.

Il serait fort utile, pensons-nous, de faire dans nos *Bulletins* une large place aux réflexions, aux désirs, aux questions de nos lecteurs. Le *Bulletin* de Lowell, sous ce rapport, nous donne deux modèles à suivre : le *Concours littéraire* et la *Tribune des abonnés*.

Le *Concours littéraire*, initiative du P. Brullard, a pour but de faire traiter par les paroissiens un sujet intéressant, pratique, et de permettre au rédacteur, en corrigeant ces travaux, de redresser quelques inexactitudes, d'affirmer la vraie doctrine sur les points proposés à l'étude des concurrents.

Voici les principaux sujets proposés au *Concours littéraire* du *Bulletin* de Lowell :

Pourquoi j'aime la Sainte Vierge ;
Mon pèlerinage au cimetière ;
Mes étrennes à l'Enfant Jésus ;
Mes lectures ;
Vos désirs à propos du « Bulletin » ;
La vertu que je préfère.

Tous nos *Bulletins* peuvent très facilement proposer ces sujets à l'étude de leurs lecteurs. C'est avec regret que nous supprimons dans ce rapport déjà trop long quelques extraits pris par nous dans les travaux primés à ce concours. Si, comme nous osons l'espérer, dans l'intérêt du bien, nos vénérés confrères adoptent cette idée de concours littéraires, nous donnerons dans la *R. B. P.* un article complet reproduisant questions, réponses et critiques d'un sujet traité dans le *Bulletin* de Lowell.

La *Tribune des abonnés*. — Le P. Baron, en créant cette rubrique dans sa publication paroissiale, donne les raisons suivantes de cette initiative :

« Dans les familles ou règnent la paix et l'union, on met ses idées en commun, chacun a bien le droit de dire son petit mot, de faire part aux autres de ce qu'il pense et même quelquefois de faire charitablement de petites remarques dont on s'empresse de tenir compte. Tout est pour le mieux, dès lors que tout se dit avec l'approbation du chef de la famille, le père, et que les enfants sont toujours prêts à s'en rapporter, en fin de compte, à son jugement. Bien que nous nous réservions, nous aussi, le droit de juger ce qu'il convient de mettre ou d'omettre dans notre *Bulletin*, nos abonnés, cependant, rendront à nous et à nos lecteurs un réel service en nous communiquant ce qu'ils pensent en ce qui regarde le bien de la paroisse ou le bien des âmes en général.....

Toutes les réflexions ont un cachet personnel, une marque de franche confiance, une liberté d'allures et d'expressions qui ne seraient peut-être pas acceptées partout ; mais, *positis ponendis*, l'exemple est bon à suivre, et, en atténuant certains termes, presque tous nos confrères pourront adopter cette rubrique dans leurs feuilles paroissiales.

. . . .

Nous arrivons maintenant à la partie : administration, du *Bulletin* de Lowell.

Comme nous l'avons dit, il est mensuel et paraît le dernier dimanche de chaque mois pour le mois suivant. L'abonnement pour les paroissiens est de 1 fr. 25 par an, et pour les étrangers de 2 fr. 50. Le numéro est vendu un sou.

Chaque abonné reçoit douze coupons, portant chacun le nom d'un mois de l'année. Pour avoir un numéro du *Bulletin*, il n'y a qu'à présenter le coupon correspondant.

Depuis le 7 mai, le *Bulletin* a un supplément hebdomadaire de huit pages, grand in-4°, qui ne paraît pas le

dimanche où se distribue le *Bulletin* mensuel. Au 14 mai, le *Bulletin* tirait à 2,500 exemplaires et le Supplément à 1.500 (1).

Les dépenses pour le *Bulletin* se sont élevées, en 1910, à 6.250 francs, et les recettes à 6.997 fr. 30.

Les abonnements ne fournissent qu'une minime partie de ces ressources, d'autant qu'il est donné gratuitement aux œuvres un assez grand nombre d'exemplaires. Ce sont les annonces qui, en réalité, payent le *Bulletin*. Nous sommes en Amérique, et la réclame prend là des proportions encore inconnues dans notre vieille Europe. Dans le *Bulletin* de Lowell, le verso de presque toutes les pages est garni d'annonces, mais d'annonces soigneusement choisies, présentant toutes un parfait caractère d'honnêteté, et les Pères, sans crainte d'être contredits, recommandent chaleureusement les annonces aux lecteurs de leur *Bulletin* :

... Dès que vous avez besoin [dit le P. Watelle] d'un article pour votre ménage, consultez le B. P., c'est un guide de commerce sûr, et bien renseigné, et bien complet..... Vous avez le droit [ajoute-t-il] de croire que ceux qui refusent de soutenir vos œuvres paroissiales ne tiennent pas à votre pratique.

Le *Bulletin* de Lowell, dans son supplément, reçoit des annonces gratuites : objets perdus, offres et demandes d'emplois. Cette publicité est excellente, et nous avons constaté avec plaisir qu'elle tend à se généraliser chez nous.

Il faut se taire, bien que nous ayons à peine effleuré notre sujet. Nous souhaitons en avoir assez dit pour montrer quel heureux parti les Pères Oblats de Lowell tirent de leur *Bulletin* pour la défense, le maintien, l'accroissement de l'esprit catholique et national dans leur paroisse. Que les différentes initiatives de ces saints et vaillants religieux nous servent de modèles : concours

(1) Le tirage actuel est de 4.000 exemplaires. (*N. d.-l. R.*)

littéraires, tribune des lecteurs, surtout; nos *Bulletins* seront plus vivants, plus attrayants, et par là même plus efficaces pour le salut des âmes qui nous sont confiées.

« *L'action Catholique.* »

2e PROVINCE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Lettre du R. P. Lecourtois au T. R. P. Général.

Mexico, 29 mars 1912.

Monseigneur et bien-aimé Père,

Vos enfants de Mexico se sont proposé, pour contribuer, dans la mesure de leur pouvoir, à obtenir du ciel les secours nécessaires dans la crise si grave que traverse en ce moment le Mexique, de propager dans tout le pays le « scapulaire du Sacré-Cœur » confié aux Oblats... Il est encore à peu près inconnu ici. Avec la chaude approbation du R. P. Provincial à qui j'ai exposé mon plan, je vais commencer une campagne active pour la diffusion de ce scapulaire. Après avoir demandé à Monseigneur l'Archevêque de Mexico quelques mots d'encouragement, j'écrirai aux 2.000 Prêtres du Mexique pour les inviter à travailler dans ce but, pendant le mois du Sacré-Cœur.

Je vous prie donc, Monseigneur et bien-aimé Père, sachant que vous approuverez aussi cette campagne, de vouloir bien me faire adresser, à la réception de cette lettre, un premier envoi de 150 facultés ou pouvoirs pour bénir et imposer le scapulaire du Sacré-Cœur, déjà signées et où je n'aurai qu'à inscrire le nom des destinataires — et de me faire savoir en même temps si je dois demander une aumône pour chacune de ces facultés.

Combien de scapulaires pourrons-nous répandre ainsi, je ne le sais, mais j'espère vous annoncer à la fin de l'année que notre campagne a été des plus fructueuses.

Depuis huit jours je travaille, en prêchant dans notre église, des exercices spirituels réservés aux hommes seuls, à la réalisation du désir que vous aviez exprimé lors de votre passage dans notre belle ville : la formation d'une Association pieuse d'hommes.

De 150 à 170 ont répondu à mon appel et ce soir même je vais leur proposer de les réunir en une Association d' « Hommes du Cœur eucharistique de Jésus », dont le réglement imposera à chacun :

Une heure d'adoration par mois — qui se fera, par groupe, les dimanches, de 3 heures à 8 heures.

L'assistance à la messe de l'association, avec communion le premier dimanche de chaque mois... et le soir, cérémonie de réparation avec procession du Très Saint Sacrement.

Tout me fait espérer que cette œuvre, que vous avez inspirée, réussira et se développera de plus en plus.

Votre bénédiction spéciale, que nous sollicitons pour ces deux nouvelles entreprises de vos enfants de Mexico, sera pour eux un gage assuré de succès.

Croyez, Monseigneur et bien-aimé Père, à la filiale affection et à l'entier dévouement de vos humbles fils en Jésus-Christ et Marie Immaculée.

Emile Lecourtois, *O. M. I.*

VICARIAT DE L'ALBERTA SASKATCHEWAN.

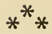
Noces d'or d'oblation des RR. PP. Leduc et Tissier.

Le jour anniversaire de l'approbation de nos Saintes Règles ramenait aussi le 50e anniversaire de l'Oblation des Pères Leduc et Tissier, qui ont fait profession le 17 février 1862.

La cérémonie, faite en l'église Saint-Joachim à Edmonton, eut un caractère tout intime, encore qu'elle fût honorée de la présence de Mgr Grouard, Vicaire Apostolique d'Athabaska, arrivé la veille de Montréal ; du R. P. Grandin, Vicaire des Missions ; du R. P. Lacombe, toujours intrépide ; des Procureurs des missions d'Alberta, d'Athabaska et du Mackensie ; et, cela va sans dire, des Pères de la maison Saint-Joachim.

Mgr Grouard, si bien placé pour parler des privations, des souffrances, et de l'isolement que l'apostolat impose dans ces immenses régions, mit tout son cœur à en retracer le tableau fidèle, non pas seulement tel qu'on le voit aujourd'hui, mais comme il était à cette époque déjà lointaine de 50 ans. L'Evêque missionnaire rendit hommage au courage persévérant des jubilaires au milieu de tant de difficultés qu'ils ont rencontrées et surmontées.

Plusieurs fois, ils ont vu la mort de bien près : sans médecin, sans remèdes, sans aide, sans secours, seuls enfin, et pourtant, ils fêtent aujourd'hui le cinquantenaire de cette vie ! Dieu les a gardés, la Vierge Immaculée les a protégés. Ils sont là, pour l'encouragement des nouveaux venus qui, certes, ne voudraient pas se plaindre, en regardant ces vénérés jubilaires, toujours vaillants, toujours contents, en raison même de leurs travaux, de leur pauvreté et de leur dévouement.

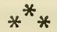


Le Père Tissier, fut d'abord envoyé à la Rivière la Paix et y fonda Dunvegan, qui, à en croire les journaux de là-bas, aspire aujourd'hui à devenir une ville, une grande ville! Il est bon, en tout cas, de le consigner ici ; c'est bien le Père Tissier qui en est le fondateur, lui qui le premier eut la hardiesse de commencer et la persévérance de mener à bonne fin la création d'un petit jardin pour subvenir à ses besoins.

Longtemps, il y fut seul, chargé de visiter les sauvages au pied des montagnes, en Colombie, et en aval vers le Fort Vermillon. Durant ces courses où il contracta des rhumatismes et des infirmités, le Père faillit mourir de froid et de faim. C'était, entre autres fois, en 1871 : il était allé chercher des provisions laissées dans une cache à 16 jours de marche de la mission Saint-Charles; il se gela les pieds et eut, de plus, un doigt écrasé à la suite d'un accident, ce qui l'obligea à rester longtemps parmi les sauvages.

Une autre fois, en 1882, la mission se vit dans la dure nécessité de vendre ses 4 chiens, et le Père Tissier fut contraint de s'atteler lui-même au traîneau pour le transport des provisions. Il s'épuisa au point qu'il dut quitter Dunvegan pour aller consulter un médecin. De nouveau, il vit la mort de près et ne rentra à Saint-Albert qu'en juillet 1885.

Sa dernière obédience, datée de 1908, le charge de la desserte des missions de Spruce-Grove, Winterburn et Stony-Plain.



Le Père Leduc n'avait pas encore 20 ans lorsqu'il fit son Oblation perpétuelle. Il quittait le scolasticat de Marseille, en 1864, et était envoyé au Canada. D'abord professeur pendant 2 mois à l'Université d'Ottawa, puis en décembre, chargé des

missions situées le long de la rivière Gatineau, il partit le 25 avril 1865 pour les missions du Nord-Ouest.

Le voyage d'Ottawa à Winnipeg, qui, actuellement, se fait en 2 jours, dans de confortables Pullmanns, offrait alors matière à sérieuse considération. On avait recours à des moyens de transport aussi variés qu'incommodes. Pour effectuer ce trajet jusqu'au fort Garry, il fallut au P. Leduc un mois, dont 15 jours passés dans les grinçantes et historiques charrettes de la Rivière Rouge.

La première mission confiée au dévouement apostolique du jeune missionnaire fut celle de Pembina, sur la frontière sud du Manitoba. Il y séjourna deux ans et, le 5 juin 1867, partit pour Edmonton et Saint-Albert qui semblaient alors des missions perdues au bout du monde. Il passa successivement 8 ans à Saint-Albert, 4 ans au Lac La Biche, et revint à Saint-Albert jusqu'à la fin de 1884. De 1885 à 1893, il demeure à Calgary, reprend le chemin de Saint-Albert pour la 4e fois, y passe 3 ans, puis 9 ans à Edmonton et enfin, depuis 1906, il reste à Saint-Albert, soit 46 ans d'apostolat.

Notons que lors de son récent voyage en Europe, le R. P. Leduc rencontra, pour la première fois depuis 46 ans, sa sœur, religieuse de la Sainte-Famille, au Basutoland depuis 1864.

Aux vénérés Jubilaires nos meilleures félicitations.

Ad multos annos.

VICARIAT DU MACKENSIE

I. — Lettre du Rév. P. X.-G. Ducot, à Monseigneur le Supérieur général.

Mission de Sainte-Thérèse (Mackensie), le 22 janv. 1912.

Cette lettre, pas plus que les antres, n'était destinée à la publicité. Toutefois, en raison de son intérêt et surtout de l'édification qu'elle ne manquera pas de produire, le vénéré Chef de la famille a bien voulu la communiquer aux lecteurs des « *Missions* ».

Monseigneur et Très Rév. et bien-aimé Père,

Je ne veux pas laisser passer le courrier sans vous envoyer l'expression de ma piété filiale et vous renouveler l'assurance de ma soumission la plus entière à toutes vos décisions ; c'est aussi dans ce but que je veux vous dire quelques mots de notre petite mission.

Cette année-ci, nous ne sommes que deux Pères. Notre Frère convers, après un séjour ici de deux années, est remonté en été à la *Providence*, pour se préparer par la retraite à son oblation perpétuelle.

Il nous a été impossible, malgré plusieurs tentatives, de nous procurer un engagé pour les travaux manuels qui sont assez considérables ici, soit en hiver, soit surtout en été et à l'automne. Je ne puis guère plus m'occuper de ces genres de travaux, ni même entreprendre de voyages pour visiter les camps. Tout retombe ainsi sur les bras de mon cher confrère. Mais le travail, même de stricte nécessité, comme la préparation des repas, le charriage et le débitage du bois de chauffage, et les travaux inévitables du saint ministère en ce temps-ci surtout, étaient au-dessus de ses forces.

Nous avons d'autant plus souffert de ce manque de

Frères convers, que le Révérend Père et moi sommes tombés malades de l'influenza en même temps. Les fatigues aussi causées par les Indiens venus pour la Noël, exercices quotidiens préparatoires à la fête, instructions, préparation au catéchisme des enfants et grandes personnes m'avaient complètement épuisé. C'est après cela que j'ai été malade de l'influenza. Fatigués ou malades, il a bien fallu aller de l'avant. C'est ce qu'on a fait. La divine Providence n'a pas permis qu'il nous arrivât pire. Et le Rév. Père mon compagnon et moi, nous commençons à nous rétablir. Est-ce assez dire, Monseigneur et bien-aimé Père, combien nous aurions besoin d'un bon, saint, solide et dévoué Frère convers pour nous aider dans l'œuvre que nous poursuivons ? Tant que nous en serons privés, outre les inconvénients ci-dessus, il sera absolument impossible à mon socius de visiter nos Indiens dans leurs camps. Ils en ont pourtant bien besoin, et c'est là surtout, chez eux, éloignés des blancs, que l'on peut leur faire le plus de bien. Car chez eux, on jouit de tout son temps, on est tout à eux, et ils sont tout à nous, de cœur et d'esprit, plus que partout ailleurs.

L'été dernier, Sa Grandeur Mgr Breynat, prenant en considération nos renseignements et notre demande, s'est décidé à envoyer un Père en visite chez nos Esquimaux habitant les terres au delà du grand lac d'Ours, qui devaient, pour la première fois, s'aboucher avec nos Indiens Peaux-de-Lièvres et Flancs-de-Chiens. Déjà il y a une trentaine d'années, j'avais sollicité et obtenu l'autorisation de visiter ce nouveau peuple. Mais jamais il n'avait été possible de trouver une occasion favorable. Nos Indiens et ces Esquimaux se redoutant mutuellement, quand les premiers s'aventuraient sur les terres de ceux-ci, dès qu'ils apercevaient la fumée de leurs campements, ils se hâtaient de rebrousser chemin. Les Esquimaux, de leur côté, aussitôt qu'ils entendaient les coups de feu de nos chasseurs, se retiraient sans tambour ni trompette,

le plus prestement possible. Avec ce système, comment espérer de jamais les voir ? Mais les choses ont changé.

L'hiver passé, quelques touristes, une famille d'anciens serviteurs de la compagnie de la Baie d'Hudson et un explorateur envoyé par le gouvernement canadien, se sont rencontrés au fond du lac d'Ours. Les uns avaient à leur service des Esquimaux, d'autres quelques-uns de nos Indiens. Que s'est-il passé ? Je ne le sais trop, mais nos Indiens et les Esquimaux convinrent de se rencontrer en été. C'est ce qui eut lieu, et c'est à cette rencontre que fut envoyé le R. P. Rouvière, monté tout exprès ici de Good Hope.

Malheureusement, quand le Rév. Père arriva au fond du lac d'Ours, la rencontre avait eu lieu. Tout s'était bien passé. Les deux partis avaient échangé des présents en signe d'amitié, mais s'étaient retirés sur leurs territoires respectifs. Le Rév. Père en fut désolé, d'autant plus qu'il dut attendre plusieurs semaines encore le touriste qui devait l'aider à retrouver les Esquimaux. Il ne s'est pourtant pas découragé, et finalement, après plusieurs jours de grosses fatigues pour remonter une rivière sans eau (la rivière Dease), et après avoir eu beaucoup d'anxiété, il a fini par découvrir, tout providentiellement, presque miraculeusement, un camp esquimau où il fut reçu avec une joie, un respect, un enthousiasme et de tels signes d'admiration et de reconnaissance, qu'il dut en pleurer de bonheur, quoiqu'il ne me le dise pas dans sa lettre.

Toutefois, la saison étant avancée, il ne put les voir que peu de jours, il se hâta ensuite de se bâtir une cabane pour l'hiver (ce n'est qu'un travail de quelques jours), afin de pouvoir se mettre à la poursuite des autres camps esquimaux, selon, sans doute, les renseignements reçus des premiers.

Depuis cette époque, nous n'avons plus reçu de nouvelles de notre cher confrère. Mais comme personne n'est encore venu ici du fond du lac d'Ours, nous sommes sans

inquiétude à ce sujet. Nous recevrons certainement une lettre de lui, ou au moins nous en entendrons parler quand, les jours devenus plus longs et moins froids, nos Indiens du fond du lac feront, à Sainte-Thérèse, leur visite habituelle. C'est vers la date du 7 septembre que le R. P. Rouvière nous a envoyé plusieurs lettres, dont l'une est adressée à Sa Grandeur Mgr Breynat. D'après ce que me dit le Rév. Père dans celle à mon adresse, il a écrit beaucoup plus longuement à Sa Grandeur. Je suppose que notre bien-aimé Vicaire ne manquera pas de la communiquer à votre paternité.

Quelques jours après la réception de ces lettres, nous fîmes notre récolte de pommes de terre. Mais les travaux de bousillage de la maison et le manque de bras firent retarder la récolte, qui était fort belle. Malheureusement, elles durent geler en terre ou en les arrachant, car elles pourrirent bientôt dans notre cave et nous dûmes en jeter la moitié.

Le 2 novembre, nous dîmes, pour la dernière fois (nous le croyions du moins), la messe dans notre église extérieure où nous avions commencé à la dire le 1er juin, et nous célébrâmes désormais la messe dans notre chapelle intérieure. Mais au bout de quelques jours, un accident nous obligea à célébrer encore dans la grande église extérieure. C'était le 12 et 13 novembre. Heureusement, le temps était exceptionnellement doux. Nous n'eûmes pas beaucoup à souffrir du froid. Mais il nous aurait été impossible de célébrer seulement deux jours plus tard.

Au commencement du mois de décembre s'ouvrit notre retraite annuelle, qui se termina le 8 décembre, fête de notre très sainte et très aimable Mère Marie Immaculée. Quel beau temps que celui d'une retraite annuelle ! C'est bien le plus agréable, le plus utile et le plus consolant de l'année. Quel beau temps pour mourir que le jour de la clôture ! L'Oblat qui, ce jour-là, ne serait pas prêt à paraître devant Dieu, le serait-il jamais ? En ce beau jour,

mon très Révérend et bien-aimé Père, nous avons prié beaucoup pour vous, ensemble le Rév. Père et moi, et en particulier, et aussi beaucoup pour notre chère famille religieuse.

Quelques jours après, nos Indiens ont commencé à arriver de divers côtés pour se préparer à la fête de Noël ; alors on a commencé les exercices préparatoires à cette fête. Et au fur et à mesure que le nombre des assistants augmentait, leur piété et leur ferveur semblaient croître aussi, elles ont été en augmentant jusqu'au jour de la fête. La journée de Noël s'est passée tout entière dans la prière et le recueillement. Car cette fête est pour tout le Mackensie le jour d'adoration du Très Saint Sacrement, en union avec Montmartre. A chaque demi-heure, nos Indiens se succédaient à la chapelle et récitaient à haute voix des prières ou chantaient des cantiques. A la bénédiction du soir, tous étaient présents : vieillards, jeunes gens, enfants (voire même quelques protestants). La chapelle était toute bondée. Avec quel silence, quelle piété, quelle sainte avidité ils écoutaient la parole du Rév. Père qui leur expliquait l'Acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus ! Avec quel entrain ils répétaient dans leurs langues : Oui, toujours nous vous aimerons ; à jamais nous nous donnons à votre divin Cœur ! Vraiment, c'était un beau jour pour ces chers enfants. On sentait qu'ils étaient heureux. On en était heureux soi-même et on oubliait toutes les fatigues que leur préparation avait causées.

Heureux ceux qui, dès le lendemain de cette belle fête, purent se retirer dans la neige de leurs forêts, le cœur tout plein et tout embaumé des grâces que le divin Cœur de Jésus répandit sur eux durant ces jours si favorables pour eux et pour nous !

Je termine, Monseigneur et bien-aimé Père, en vous priant de nous bénir tous, mon confrère, mes Indiens et ma personne. Comme Isaac, vous n'avez pas, mon bien-aimé Père, des bénédictions que pour les meilleurs de vos

fils, vous en avez aussi pour les moindres de tous, ne nous ne les refusez pas. O bien-aimé et très Révérend Père, soyez respecté, écouté, béni et aimé de tous vos enfants.

Xav.-Georges Ducot, *O. M. I.*

II. — Extrait d'une lettre du Rév. Père C.-A. Giroux au R. P. Baffie, Assistant général.

Providence, 2 novembre 1911.

Mon Révérend Père,

Je suis d'autant plus heureux de vous envoyer cet acte d'oblation que le frère est un excellent religieux, doué de qualités précieuses pour nos parages si difficiles. Je recommande ce frère à vos prières d'une façon spéciale à l'occasion de son Oblation.

J'espère vous envoyer plus tard l'acte d'oblation de 5 novices qui, eux aussi, pourront rendre d'appréciables services dans les différentes missions où ils seront envoyés, sans parler de ceux qui resteront ici sur place.

Nous avons eu toujours grand besoin de frères dévoués, généreux, qui ne reculent pas devant le sacrifice ; mais aujourd'hui le besoin s'en fait sentir davantage, puisque nous avons une école de 72 enfants et un hôpital entièrement à notre charge et que nous sommes obligés de construire pour un agrandissement considérable. Nous ne pouvons compter sur le secours des sauvages du pays : c'est donc une entreprise hardie, vu le manque de ressources et les nombreuses difficultés du pays. Mais Dieu ne nous a jamais fait défaut, et nous espérons que sa providence nous viendra en aide, en nous donnant des frères comme les anciens. Plus que l'âge, les infirmités les ont mûris pour le ciel où leur récompense sera grande.

Détail qui vous semblera prosaïque mais qui, pourtant,

en nos régions désolées, a son importance, la récolte des pommes de terre a manqué au point que nous n'avons pas eu le double de la semence. Heureusement que le bon Dieu a permis que la pêche d'automne fût plus abondante, car le froid s'est fait attendre cet année. Le résultat est que notre poisson est passablement faisandé. Nous tâcherons de prendre au collet quelques lièvres pour varier l'ordinaire et ne pas effaroucher trop vite le goût délicat de nos novices parisiens. D'ailleurs si cette nourriture suffit à entretenir des religieux bien portants, elle laisse trop à désirer pour des malades. Et pourtant nous voudrions bien soigner les nôtres, surtout que ce sont des enfants bien dévoués à la Famille.

En recommandant à vos bonnes prières, etc.

C.-H.-A. Giroux, *O. M. I.*

Note. — Mgr Breynat et les Oblats du Mackensie viennent de faire une perte sensible dans la personne du docteur J. Francis Rymer, qui était tout à la fois pour eux un ami sincère et un précieux auxiliaire.

Né à Croydon (Angleterre) en 1863, diplômé en 1887, il exerça son art pendant 8 ans à la Chartreuse de Parkminster, Sussex. Abandonnant alors la civilisation, ce catholique genéreux eut l'héroïsme d'aller au Mackensie pour y être le premier médecin résidant chez les sauvages de l'extrême-nord. Au nombre des articles qu'il écrivit sur nos Missions du Mackensie nous citerons seulement « Amid eternal ice and snow » (Parmi les glaces et neiges éternelles), et la relation publiée par nos Petites Annales en janvier dernier.

L'héroïque docteur a succombé à une seconde attaque d'angine de poitrine survenue pendant qu'il écrivait une ordonnance pour un pauvre sauvage, le 11 janvier. Il a pu envoyer chercher le R. P. Duport au Fort Résolution et recevoir les derniers sacrements avant de rendre son âme à Dieu. R. I. P. Iv.-Dan.

VICARIAT DE KEEWATIN

Extrait d'une lettre du R. P. J. Thomas, à Monseigneur le Supérieur Général.

..... Je quittai la mission de Norway House le 21 janvier dernier pour aller passer un mois chez les métis du Grand Rapide, au nord-ouest du Lac Winnipeg.

Le voyage fut des plus pénibles. Que de difficultés ne rencontrai-je pas à trouver un homme pour m'accompagner et des chiens pour me conduire ! C'est qu'en ce moment la maladie exerçait ses ravages à Norway House et je dus me contenter de partir avec un homme, un de nos catholiques, à moitié malade. Il fallait le ménager le plus possible, et travailler à sa place : marcher continuellement dans la neige devant les chiens pour leur frayer le passage. Malgré toute ma bonne volonté, le pauvre homme prit chaud et froid, juste la veille d'arriver, et faillit mourir. Vous devinez mon embarras. Enfin, après bien des péripéties, nous arrivâmes au Grand Rapide où le malade resta plus de huit jours.

Il y a, en cet endroit, environ soixante catholiques, la plupart métis canadiens-français.

Je ne dirai pas leur joie de voir le prêtre. Ils assistèrent bien régulièrement à la retraite, aux instructions et accomplirent leurs devoirs religieux. Les enfants ne connaissaient pas beaucoup leurs prières ni leur catéchisme ; je leur fis régulièrement la classe deux fois par jour. Enfin tous profitèrent du séjour du missionnaire parmi eux. J'étais bien content de voir l'empressement, la bonne volonté de ces pauvres délaissés (ils ne voient le prêtre que deux fois l'an).

Au point de vue matériel ce n'était pas aussi intéressant. On manquait de filets, donc pas de poissons. Pas de viande non plus, personne ne faisant la chasse. La cuisine ne fut pas fameuse; heureusement qu'étant continuellement occupé avec mes métis, je trouvai que le temps passait vite.

Le 23 mars je me rendis au Pas, en un voyage de quatre jours, pendant lequel je baptisai un enfant. Au Pas, j'eus le plaisir de rencontrer Mgr Charlebois, mais l'entrevue ne fut pas longue. Sa Grandeur se préparait à partir le lendemain de mon arrivée. J'en fis autant et pris le train pour mon voyage en Europe.

En passant à Winnipeg et à Ottawa, je donnai quelques conférences sur nos missions. Enfin j'arrivai à New-York, bien fatigué. Il y avait de quoi, d'ailleurs. Parti de Norway House, le 21 novembre, j'étais allé à Nelson House (400 kil. au Nord), marchant toujours devant les chiens pour battre le chemin; couchant plus de dix fois à la belle étoile par 50 degrés centigrades et plus; et après avoir visité les sauvages au delà de Nelson House, je revenais à Norway House après Noël. Quinze jours passés à la mission, le temps était venu de faire le voyage au Grand Rapide ou j'eus assez de misère. Il faut ajouter à cela les nuits d'insomnie sur les banquettes du Chemin de fer Pacifique. Cependant je ne tenais pas à rentrer fatigué au pays. La traversée fut excellente, sur le bateau « La Savoie ». Réfractaire au mal de mer, je me remis un peu des fatigues de mes voyages précédents et j'arrivai ici bien disposé.

Il vient de m'arriver mon obédience pour Cross-Lake et je devrai y être seul en attendant un compagnon qui, je le crains bien, ne viendra pas de sitôt. Malgré tout je suis content, et d'ici, je pense souvent à mes pauvres sauvages en me trouvant heureux et fier d'être Oblat.

Daignez, etc.

J. Thomas, O. M. I.

VICARIAT DE CEYLAN (COLOMBO)

I°. — Jubilé de diamant du Révérend Père Chounavel, O. M. I., missionnaire de Ceylan.

Le 16 janvier dernier, Sa Grandeur Mgr Coudert, Archevêque de Colombo, adressait au clergé et aux fidèles de son Diocèse la circulaire suivante :

« Le 4 mai 1902, plusieurs milliers de catholiques, plus de « 50 prêtres, et, à leur tête, l'Archevêque de Colombo et « trois autres évêques, se réunissaient dans la cathédrale « Sainte-Lucie, pour commémorer un des plus rares « événements qui puissent se produire sous un climat tro- « pical, comme celui de Ceylan, le 50me anniversaire d'or- « dination sacerdotale d'un de ses missionnaires. Ce mis- « sionnaire était le R. P. Chounavel qui, par son zèle vrai- « ment apostolique, les nombreux travaux accomplis dans « l'île, ses talents littéraires et sa vie exemplaire, exerça une « influence exceptionnelle sur le clergé et les catholiques « de Ceylan, et fut l'objet de leur profonde estime, de leur « admiration et de leur affection. La splendeur et l'enthou- « siasme qui marquèrent la solennité de ce jubilé d'or, « furent sans précédent dans le passé, et témoignèrent « éloquemment et de la saine popularité dont jouissait le « vénérable jubilaire, et de la foi et de la générosité des « catholiques de Ceylan.

« Dix ans se sont écoulés depuis ce mémorable événe- « ment, et, aujourd'hui, Nous sommes heureux de vous « rappeler que le jubilé de diamant du R. P. Chounavel est « proche. Si les noces d'or d'un prêtre missionnaire sont « chose rare, les noces de diamant sont chose plus rare « encore : si rare même que, à notre connaissance, aucun

« prêtre, à Ceylan, n'y est encore parvenu. Le R. P. « Chounavel n'a pas seulement vécu pour les voir, mais il « est encore aussi bien portant, aussi vigoureux et actif « aujourd'hui, qu'il l'était il y a 10 ans. Puisque l'on ne « célèbre que si rarement le jubilé de diamant d'un mis- « sionnaire, et que de plus le P. Chounavel est un prêtre « qui, par le bien qu'il a opéré, les âmes qu'il a converties, « les fatigues qu'il a endurées et l'exemple qu'il a donné, a « bien mérité non seulement de cet archidiocèse, mais « encore de l'Eglise entière de Ceylan, il est de toute con- « venance que le 60me anniversaire de son ordination sacer- « dotale et de son arrivée à Ceylan, soit célébré avec la « joie, la solennité et les actions de grâces qu'un tel événe- « ment comporte.

« Nous n'avons pas besoin de donner ici le récit détaillé « des travaux apostoliques du P. Chounavel, car ils sont « bien connus de vous tous. Depuis le jour (24 avril 1852) « où il quitta les rivages de France, il y a 60 ans, pour « travailler dans cette île lointaine, jusqu'à ce moment, le « vénérable missionnaire s'est dépensé avec un dévoûment, « un désintéressement et une activité sans égale. Il a « arrosé de ses sueurs presque toutes les missions des « diocèses de Jaffna et de Colombo, et sa voix a retenti « dans chacune des églises, depuis Mantotte jusqu'à Batti- « caloa, dans le Nord, et depuis Puttalam jusqu'à Galle, « dans le Sud, tandis que, par les livres édifiants qu'il a « composés ou publiés, il a rendu un service signalé aux « catholiques de tout Ceylan.

« Un prêtre dont la carrière apostolique est remplie de tant « de bonnes œuvres, et qui, en dépit des 87 printemps qui « pèsent sur ses épaules, est encore tout disposé à se « dépenser pour le salut des âmes, a un droit incontestable « à votre respect et à votre vénération.

« C'est pourquoi, dans le dessein de montrer l'estime et « l'admiration que nous avons pour le P. Chounavel, et pour « rendre grâces à Dieu de la longue et fructueuse carrière

« dont il a daigné le favoriser, Nous avons décidé que la « célébration publique de son jubilé aura lieu le jour même « du 60[me] anniversaire de son ordination, c'est-à-dire le « 15 février prochain, dans notre cathédrale, à Kotahena. « Ce jour-là, le vénérable jubilaire chantera la grand'messe « avec assistance pontificale, en présence de tous les mis- « sionnaires qui cette année, termineront leur retraite « annuelle, le 15 février, et, nous l'espérons, d'un grand con- « cours de fidèles. Tous nous offrirons à Dieu, en cette solen- « nelle circonstance, nos ferventes prières, pour qu'Il répande « sur le P. Chounavel ses plus précieuses bénédictions, « et prolonge encore son existence pour le bien des âmes « et l'édification de tous. »

Conformément à cette circulaire, le 15 février, jour anniversaire du 60[me] anniversaire de son ordination sacerdotale, le R. P. Chounavel a célébré solennellement son jubilé de diamant. Le matin, il a chanté la grand'messe, avec assistance pontificale, dans la cathédrale Sainte-Lucie, à Colombo. Y assistaient tous les Pères Oblats qui avaient pris part aux exercices de la retraite annuelle, les frères Oblats convers de Maggona, les Frères des Ecoles Chrétiennes de l'Institut de Saint-Benoît, les élèves du grand et du petit séminaire, les religieuses des différentes communautés de la ville et une nombreuse assemblée de fidèles. Le vénérable jubilaire, qui est enfant de la Lorraine, était assisté à l'autel par deux autres Péres également « Lorrains » : les RR. PP. Conrard et Croctaine (1).

Les élèves du collège Saint-Benoît ont exécuté le chant et enlevé avec un véritable succès la « Messe Royale » de Dumont. Une circonstance particulière a rehaussé l'éclat de la fête : durant la bénédiction du Très Saint Sacrement donnée par le vénérable Jubilaire, les 70 Pères Oblats qui

(1) Détail assez curieux, les noms et prénoms de ceux qui se trouvaient à l'autel commencent par un C : Constant Chounavel, Charles Conrard, et Charles Croctaine.

se trouvaient dans le sanctuaire ont renouvelé devant lui leurs vœux de religion. La bénédiction s'est terminée par le chant fervent et enthousiaste du *Te Deum*, par tout le clergé, pour remercier Dieu des faveurs célestes accordées au P. Chounavel, et par lui à un grand nombre d'âmes, pendant ces 60 ans.

A l'issue de la grand'messe, Monseigneur l'Archevêque, revêtu de la *Cappa Magna*, ayant à sa droite le P. Chounavel, et précédé par tout le clergé, s'est rendu en procession à la résidence des Pères de la cathédrale. Là, Sa Grandeur, s'adressant au Jubilaire, a fait ressortir, en termes éloquents, le double sentiment qui remplissait les cœurs de tous les prêtres présents à cette belle cérémonie : la joie et la reconnaissance. Comment ne pas se réjouir, en effet, et comment ne pas remercier Dieu, en jetant un regard sur le passé, et en constatant le progrès merveilleux que Ceylan a fait au point de vue religieux, pendant 60 ans ? En 1852, lorsque le P. Chounavel arrivait à Ceylan, comme prêtre nouvellement ordonné, il n'y avait dans l'île que 125.320 catholiques, 34 missionnaires européens, 149 églises, 31 écoles avec 725 enfants, pas de prêtres indigènes ni de Frères des écoles chrétiennes, pas de Frères convers ni de religieuses, pas une seule institution catholique.

En 1912, il y a 322.165 catholiques, 167 missionnaires européens, 66 missionnaires indigènes, 712 églises, 725 écoles avec 59.862 élèves, 122 Frères, 512 religieuses et 30 institutions catholiques.

Le P. Chounavel a non seulement été le témoin d'un développement si étonnant ; il y a encore pris lui-même une part active et prééminente par ses prédications, son zèle infatigable, ses travaux littéraires et artistiques, et, par-dessus tout, par l'exemple d'une vie vraiment apostolique vouée tout entière à l'honneur de Dieu et au salut des âmes. C'est à sa vie exemplaire, à l'emploi consciencieux et régulier de son temps et à son dévouement sans bornes, qu'il faut, après Dieu, attribuer son succès, comme mis-

sionnaire, à Ceylan. N'y a-t-il pas là de bien justes motifs non seulement de se réjouir, mais encore de remercier Dieu grandement? Sa Grandeur termina en exprimant le souhait que le P. Chounavel puisse continuer pendant bien des années encore à faire le bien par ses travaux et son exemple.

Le P. Chounavel, dont la modestie est bien connue, remercia Sa Grandeur, par quelques mots que lui dicta son cœur d'apôtre. — Il reçut ensuite les félicitations de ses frères dans le sacerdoce et la vie religieuse, des frères de l'Institut de Saint-Benoît, des religieuses et de plusieurs autres personnes. A la fin du dîner servi à l'Archevêché, et auquel prirent part tous les Pères qui avaient assisté à la cérémonie du matin, le R. P. Jules Collin, vicaire des Missions, proposa la santé du P. Chounavel, dans un petit discours plein de sève, faisant particulièrement ressortir l'exemple vraiment admirable que le vénérable Jubilaire n'a cessé de donner comme Oblat. Si la longue carrière qu'il a fournie, comme missionnaire, n'a cessé d'être si fructueuse, c'est moins à ses talents naturels qu'il faut l'attribuer, qu'à sa vie exemplaire ; car comme prêtre et comme religieux, il a toujours été digne d'être proposé à ses frères comme modèle de vie religieuse et sacerdotale.

Le R. P. Jeandel, représentant de Sa Grandeur Mgr Joulain, évêque de Jaffna, paya ensuite un tribut de louanges aux vertus, aux travaux apostoliques et à l'esprit religieux du vénérable Jubilaire, et lui souhaita de vivre assez longtemps pour voir son 90me et même son 100me anniversaire.

Répondant à tous ces souhaits avec sa simplicité et sa gaieté accoutumées, le P. Chounavel ne parla plus de ses *fiasco,* comme il l'avait fait, à l'occasion de ses noces d'or, mais bien de ses miracles. Seulement, il conclut, non sans malice, en disant : « Voilà, mes bien chers Pères, les seuls « miracles que j'ai pu faire ; si vous voulez un jour être « canonisés, je vous conseillerai de mieux vous y prendre, « et d'en faire de plus sérieux. »

⁂

Quelques jours après, c'est-à-dire le lundi, 28 février, l'église Saint-Joseph de Wennappuwa célébrait à son tour le jubilé de diamant du P. Chounavel. Il avait tant travaillé pour cette église et pour tout le district s'étendant du Maha Oya au Deduru Oya ! Ce district, qui formait alors une seule mission confiée à la sollicitude du vénérable Jubilaire, est aujourd'hui un champ d'action où 20 missionnaires, pleins de vaillance, suffisent à peine au travail. Les grandes églises de Wennappuwa et de Maravila sont son ouvrage. Plusieurs autres églises sont fières de posséder, l'une un autel admirablement ciselé, une autre une chaire imposante et finement travaillée, une troisième les stations du chemin de la Croix ; tous ces chefs-d'œuvre dus aux mains adroites du R. P. Chounavel. Enfin, c'est grâce à son zèle, que de tous les districts de Ceylan, celui de Wennappuwa (et Chilaw), compte la plus forte majorité catholique. Les chrétiens de tout ce district n'avaient rien oublié de tout cela, et, désireux de profiter d'une circonstance aussi solennelle pour témoigner une fois de plus leur sincère reconnaissance à leur ancien missionnaire, ils vinrent nombreux (au moins 10.000) à la suite de leurs zélés missionnaires, dont pas un ne manqua à l'appel, prendre part à la fête. Nombreuses aussi furent les communions que le vénérable Jubilaire eut le bonheur de distribuer pendant sa messe qui fut chantée et très solennelle. Après la messe, plusieurs adresses et présents jubilaires furent offerts au héros de la fête. Les catholiques de Wennappuwa lui remirent une généreuse offrande, pour l'aider à publier sa traduction singhalaise de la vie des saints.



Pour mieux faire connaître à nos lecteurs l'Oblat accompli et le missionnaire hors ligne qui vient de célébrer ses

noces de diamant, nous donnons de sa vie la courte esquisse suivante que le R. P. Flaugier, *O. M. I.*, a bien voulu tracer.

« Comme l'a fait remarquer le R. P. Vicaire, dans son toast, parmi les 70 prêtres qui entouraient le vénérable jubilaire, 3 ou 4 à peine étaient nés lorsque le Père Chounavel fut ordonné prêtre. Il naquit en effet le 9 avril 1825, à Socourt diocèse de St-Dié, dans le beau pays de Lorraine. Il commença ses études primaires dans l'école de son village. Son curé lui enseigna les premières notions de latin, et il put entrer au séminaire d'Autrey en 1844. Après 4 ans passés dans cet établissement, il entra au grand séminaire de son diocèse, où il ne fit que commencer ses études théologiques, car après un an, se sentant appelé à la vie religieuse, il obtint son admission au noviciat de Nancy.

« En 1850 il fit sa profession religieuse au grand séminaire de Marseille, dirigé alors par les Oblats, et deux ans plus tard il était ordonné prêtre, par le vénéré Fondateur, qui ne laissait à aucun autre la joie d'imposer les mains à ses enfants. La même année il recevait son obédience pour Ceylan, et disait adieu à la France qu'il ne devait plus revoir. Ce voyage, qui se fait aujourd'hui en 15 ou 16 jours, ne devait pas durer alors moins de 5 mois, car, parti de Marseille le 24 avril, il ne débarquait à Jaffna que le 25 septembre.

« Le voilà maintenant dans sa patrie d'adoption, dans cette île charmante et pittoresque qui fait l'admiration des touristes. Mais notre missionnaire n'était pas précisément venu en touriste, et si pendant 60 ans il parcourt cette île en tous sens, ce n'est point pour en admirer la beauté, mais pour courir après les brebis perdues, à l'exemple du divin Maître.

« Les ouvriers faisant défaut, à cette époque surtout, on ne les laissait pas moisir sur place, comme dira notre Jubilaire. Dès qu'ils savaient bégayer quelques mots de singhalais ou de tamoul, ils partaient en campagne. Aussi,

arrivé en septembre 1852, nous trouvons déjà le bon Père à Batticaloa au commencement de 1853. De là, il passe à Trincomalie, à Mantotte, et fait un assez long séjour dans le Vanni.

« A cette époque, Mgr Sémeria inaugura les missions proprement dites, et le Père Chounavel, en compagnie du Père Bonjean, fut un des premiers ouvriers. Jusqu'en 1861 il sera employé à ce consolant, mais fatigant ministère.

« A partir de 1863 nous le trouvons à Wennappuwa, à Chilaw, à la résidence épiscopale de Jaffna, puis à Waikkal. Retour à Wennappuwa en 1872, de là il part pour les Out-Stations de Kurunegala. Nouveau retour à Wennappuwa, cette fois comme Supérieur du district.

« En 1883 il passe au diocèse de Colombo, et devient consulteur. La connaissance du singhalais et du tamoul l'avait fait choisir par Mgr Bonjean comme interprète dans ses visites pastorales. Mais c'est la vie de mission qu'il lui fallait. Il reprend donc son bâton de voyageur, et sera tour à tour chargé des missions de Bolawalane, et de Mutwal. En 1886 il est curé de la cathédrale, et remplit en même temps les fonctions de Vicaire général. En 1889 il prend charge de l'importante mission de Sea-Street, puis de Moratuwa, d'où il revient à résidence archiépiscopale, pour reprendre sa mission d'interprète dans les visites pastorales, tout en étant chargé de la mission de Borella. En 1907, comme un jeune missionnaire, et prêt à aller partout où l'enverra l'obéissance, il part pour Kurunegala, revient pour quelque temps à Kotahena, et retourne enfin à son cher Wennappuwa, où, malgré ses 88 ans, il travaille encore avec l'ardeur et le zèle qu'il a toujours déployés partout, prêchant quelquefois, non seulement tous les jours, mais plusieurs fois par jour, sans compter les longues séances au confessionnal. »

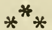
***

Puisque la vocation du vrai missionnaire oblat est d'évangéliser les pauvres par la prédication tout apostolique de la parole de Dieu, on peut affirmer, sans aucune crainte de se tromper ou d'exagérer, que le P. Chounavel a admirablement correspondu à sa vocation. Il fut toujours un prédicateur zélé et infatigable, et, maniant tour à tour avec une égale facilité le singhalais et le tamoul, il exerça sur les auditoires ceylanais, toujours compacts et souvent très nombreux, une action difficile à décrire. On était étonné d'abord d'entendre une voix si puissante sortir d'un organe en apparence si faible et d'un corps si petit, mais on était aussitôt ravi de la pureté des accents de cette voix. A ce premier charme succédait bien vite l'action sur les cœurs, car le zélé missionnaire ne se prêchait jamais lui-même, mais uniquement Jésus-Christ. Son unique ambition était donc de produire dans les âmes des fruits de conversion et de salut, et il y réussissait à merveille. Tel il fut au début de sa carrière de prédicateur, alors que sous la sage direction de Mgr Sémeria il rivalisait d'ardeur et de zèle avec le P. Bonjean, pour ébranler les foules et convertir les âmes, par le ministère si fructueux des missions, tel nous le retrouvons aujourd'hui, après 60 ans de prédications. La vaste église de Wennappuwa, qu'il a, pour ainsi dire élevée de ses mains, retentit encore des accents de sa voix, comme aux plus beaux jours. Qui dira surtout la force et l'entraînement de sa parole, lorsqu'en vrai Oblat de Marie Immaculée, comme il le fut toujours, il subjuguait et gagnait les cœurs à la Reine des anges, pour conquérir plus sûrement les âmes à Jésus-Christ? Toujours prêt à publier et exalter, par sa parole, les glorieuses prérogatives de l'auguste Mère de Dieu, il apporta toujours un zèle et une ardeur enthousiastes à faire célébrer dignement ses neuvaines et ses fêtes, et à propager son culte. Et lorsque

la voix de ce digne Oblat de Marie Immaculée aura cessé de se faire entendre, les livres qu'il a composés, en perpétueront les échos à travers les âges, et multiplieront les fruits de ses prédications.

Travailleur infatigable, outre le travail de mission, si pénible, si absorbant, on se demande comment il a pu, et où il a trouvé le temps nécessaire pour publier tant d'ouvrages et s'occuper de tant de traductions. Nous ne pouvons pas ici donner la liste de ses ouvrages singhalais et tamouls, qui ont fait tant de bien dans les missions, ni parler de ses tableaux, « car il était peintre à ses heures ».

Malgré une santé qui paraît dès l'abord si délicate, il a pu travailler tous les jours, de 4 h. du matin jusqu'à 11 h. du soir, sans jamais ressentir la moindre fatigue. Il a pu traverser des époques épidémiques, même de choléra, sans la moindre atteinte de mal. De repos? jamais durant ses 60 ans de travail. Une seule fois, par obéissance sans doute, il quittait sa mission pour aller se reposer dans les montagnes en compagnie de plusieurs Pères. Alors la fièvre, le trouvant désœuvré, en profita pour lui faire sa visite. Il revint dès le lendemain à son cher bureau et à son travail de missionnaire, il était guéri. Curieuse médecine, la seule qu'il ait jamais employée, durant tout le cours de sa vie.



Pour clore dignement les solennités de son jubilé de diamant en lui laissant un souvenir bien cher à son cœur d'apôtre, le P. Chounavel a reçu la bénédiction apostolique du Saint-Père qui a daigné apposer sa signature au bas d'une belle et grande photographie de Sa Sainteté. Le grand Pontife qui gouverne si glorieusement l'Eglise sait aussi bien discerner le mérite caché : il lui a donc plu de donner « *peramanter* » ce précieux témoignage au vétéran missionnaire de Ceylan qui, depuis 60 ans, se dépense sans compter pour le bien de l'Eglise et l'honneur de la Congrégation.

Que Dieu daigne exaucer nos vœux et conserver longtemps parmi nous ce modèle achevé pour qu'il serve d'exemple vivant aux nouvelles recrues qui viennent grossir nos rangs !

Ad multos annos !

II. — Les retraites pascales.

Extrait d'une lettre du R. P. Favril, O. M. I.

Le Révérend Père Supérieur m'exprime votre désir d'avoir un compte rendu des différentes retraites données dans le district de Mannar à l'occasion du devoir pascal. Il me semble que le rapport devrait être fait par chaque missionnaire du lieu où la retraite a été donnée.

Cependant, puisque vous demandez mes impressions, je m'exécute.

Notre bon Père Supérieur m'avait demandé de venir donner trois sermons à Mannar. Cette population Mannarienne, négligente et passablement indifférente, est assez difficile à remuer. Les trois sermons devaient être donnés le soir, les 3 jours précédant la fête de saint Joseph.

Vers 5 h. du soir, le Père Supérieur et son vicaire parcouraient les rues de la ville, pressant le peuple de la voix et du geste, d'aller à l'église.

Malgré leurs efforts, le 1er et le 2e jour, l'affluence du peuple ne fut pas considérable.

La veille de la fête de saint Joseph, comme il y avait vêpres et feux d'artifice, l'église était trop petite pour contenir la foule. Ce fut un bon moment pour le prédicateur.

Durant ces trois jours, nous eûmes à peine 200 confessions à Mannar et c'était juste de quoi ne pas se décourager.

Pendant la grande semaine, les Pères de Mannar eurent plus de 600 confessions, ce qui les consola grandement. Le bien de la retraite, pour n'avoir pas été visible sur-le-champ, n'en était pas moins réel.

A Vankalai, où je suis de résidence, le bon P. Stanislas, malgré des accès de fièvre, avait pris sur lui de prêcher, pendant trois jours. Le Père Supérieur était venu pour nous aider à entendre les confessions. Nous eûmes là un bon coup de filet, puisque plus de 500 personnes remplirent leur devoir pascal. Le missionnaire local eut bien à s'exposer plus d'une fois aux chauds rayons du soleil, pour faire venir les paroissiens au confessionnal et aux instructions. On n'obtient rien sans peine, et la fatigue ne se sent plus quand on voit le bien qui en résulte.

Nos travaux de retraite pascale devaient s'en tenir là, lorsque le P. Leblay, missionnaire de Pesâlai, s'apercevant de la négligence de son peuple à remplir le devoir pascal, parla de son embarras. Demain, dit-il, plus de 100 de mes pêcheurs quittent leur village pour aller, à 120 milles de là, pêcher dans un pays très éloigné d'une résidence de missionnaire. Si vous venez nous pourrons peut-être les arrêter pour un jour et les confesser. Je ne pouvais lui refuser ce service. Aussitôt arrivés à Pesâlai, nous envoyons le sacristain porter la nouvelle qu'une retraite serait donnée durant trois jours et que les hommes auraient à se confesser le lendemain. Le soir, l'affluence du peuple n'était pas considérable et le missionnaire local en fut passablement attristé. Les 2/3 des hommes en partance remplirent leur devoir et le total des confessions et communions pascales s'éleva à 250.

Au moment où je vous écris, je suis de retour de Arippu où le P. William m'avait prié de venir pour lui rendre le même service qu'au missionnaire de Pesâlai et en même temps de prêcher une retraite de première communion.

Les anciens paroissiens étaient assez heureux de revoir leur ancien Père et ne se firent pas prier pour venir aux instructions.

En ce moment, le village est calme : le manque de poisson les corrige du défaut de boire qui était autrefois leur péché mignon.

Je ne crois pas qu'il s'y trouve de retardataires pour le devoir pascal, et ma confiance est que notre pêche à Arippu a été un succès.

Tel est, mon Révérend et bien cher Père, le récit succinct des travaux qui ne sont pas de l'ordinaire dans nos missions. Nul doute qu'il s'y fait beaucoup de bien et que le bien se ferait sur une plus grande échelle si nous pouvions consacrer plus de temps à ces travaux.

Le grand nombre de nos stations à visiter durant le temps pascal est pour nous l'obstacle à surmonter.

Dieu aidant, nous espérons pour l'année prochaine un meilleur succès, supposant que les fièvres et autres maladies ne nous minent pas trop.

Agréez, etc.

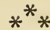
A. Favril, *O. M. I.*

ECHOS DE LA FAMILLE

Sa Grandeur Monseigneur le Supérieur Général se rendra aux scolasticats de Turin et de Liège, pour y ordonner ses fils, les 29 juin et 7 juillet prochain.



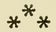
Durant ces derniers mois, à l'occasion des visites *ad limina*, plusieurs Evêques sont venus faire une visite à Mgr le Supérieur Général. Leurs Eminences les Cardinaux Mercier, archevêque de Malines, et Billot, S. J., ancien professeur de dogme à l'Université grégorienne, ont bien voulu s'asseoir à la table généralice, le 5 mars dernier.



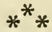
A noter le passage à Rome du R. Père Delouche, provincial de Belgique, venu pour demander des faveurs spirituelles (qu'il a obtenues) pour l'Œuvre de la Basilique du Sacré-Cœur, à Bruxelles; et du R. Père Conrard, économe vicarial et directeur de l'œuvre de la Presse à Colombo, dont l'état de santé nécessitait le retour au pays natal aprés 25 ans de séjour à Ceylan.



Le 26 février 1912, les Pères Conrard, Coumoul et Bougarel, missionnaires de Ceylan, ont célébré, dans l'intimité, le 25e anniversaire de leur ordination sacerdotale.



Un autre anniversaire de 25 ans, qui n'a pas fait beaucoup de bruit, c'est celui de l'installation du scolasticat de Rome dans le local actuel. La maison a été ouverte, le jour de Pâques 1887, pour la célébration de la première messe du R. P. Loos, aujourd'hui Supérieur de Strasbourg.

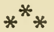


En vertu d'un indult du 25 mars dernier, le noviciat, qui depuis 1909 est établi à Brownsville (Texas), sera transféré à Mission (autrefois La Lomita), dans un local plus spacieux et spécialement destiné à un noviciat. La construction qui promet d'être belle dans sa simplicité, devra être achevée assez tôt pour recevoir 8 novices au mois d'août prochain.



Le R. P. Ortolan, dont le travail sur *l'Histoire de la Congrégation* est déjà fort avancé, s'embarquera au Havre,

dans les derniers jours du mois de mai. Il ira en Amérique, compléter sur place, par l'étude de nos œuvres du Canada et des Etats-Unis, les longues recherches qu'il poursuit, depuis plusieurs années, dans les Archives de la Maison générale.



Il y a lieu de croire que le premier volume de *l'Histoire de la Congrégation* paraîtra dans le courant de l'année prochaine. Les autres suivront, à intervalles réguliers, de façon que l'ouvrage soit terminé à l'époque où notre chère famille religieuse célébrera les fêtes du centenaire de sa fondation.



Pendant le Carême, les Pères missionnaires de la Province Britannique ont continué la série de leurs travaux apostoliques. Du 1er au 2e dimanche, le P. Matthews à Holy-Head. Du 10 au 24 mars, le même Père avec le P. Clarke ont donné 15 jours de prédication à Bray, diocèse de Dublin ; Les Pères Clarke et Moran ont prêché une retraite paroissiale, du 21 au 28 avril, à Dungannon (Armagh). Enfin le R. P. Mac Sherry et les Pères déjà nommés ont prêché des retraites aux enfants de Marie, en divers endroits pendant le Carême ; le R. P. Moran en a prêché une pendant la semaine de Pâques, au couvent de Mallingard (Irlande.)



A Houston, diocèse de Galveston (Texas), où nos Pères ont, en outre de la desserte du Pénitencier, la charge de 4.000 pauvres Mexicains, dispersés dans la ville et privés de secours religieux, il faut construire une église et une école pour les Mexicains, et aussi une résidence pour les Pères qui s'occuperont d'eux. On a commencé les travaux par la construction de l'église qui devra, pendant quelque

temps du moins, servir d'école. Un exemple entre beaucoup, de la pénurie de secours spirituels dont souffre cette population si digne d'intérêt, c'est qu'actuellement 150 enfants attendent pour leur première communion, sans avoir de local où ils puissent se réunir.



Le noviciat Saint-Joseph de la province du Nord ne tardera pas à quitter la propriété du Bestin, pour aller s'installer à Thy-le-Château. On travaille déjà à l'aménagement de la nouvelle résidence qui, comme l'ancienne, se trouve dans le diocèse et la province de Namur (Belgique). Sa situation paraît cependant plus avantageuse que celle du Bestin, tant à cause de sa proximité de la frontière française, qu'en raison de plus grandes facilités de communications, Thy-le-Château ayant une station de chemin de fer.



Le Catholic Guardian de Jaffna a, dans son numéro du 20 avril dernier, commencé la publication d'un excellent travail dû à un Oblat de Marie Immaculée sur l'Eglise catholique à Ceylan.



On a appelé noces de rubis et même de radium les fêtes célébrées à l'occasion du soixante-dixième anniversaire (70e) de l'ordination sacerdotale du R. P. Damase Dandurand, O. M. I., notre vénéré doyen d'âge, de sacerdoce et de profession religieuse. Il est né en 1819, a été ordonné en 1841 et a fait ses vœux perpétuels en 1842.

En la belle fête de Noël, cette année, il y aura 70 ans que le P. Dandurand est Oblat pour l'éternité. Si rares que soient, malheureusement, les communications qui parviennent aux « *Missions* » de la province du Manitoba,

nous voulons espérer qu'il se trouvera au moins une plume dont la charité l'emportera sur tout le reste pour écrire la relation d'une cérémonie qui n'a eu jusqu'ici, dans la Congrégation, qu'un seul précédent (le R. P. Martin).



Nos lecteurs ont lu plus haut le communiqué du Rév. Père Procureur général près du Saint-Siège, au sujet de la cause du P. Albini.

En attendant que Monseigneur le Supérieur général en fasse officiellement la demande à la Congrégation, toute la famille, tous nos amis, toutes les âmes sur lesquelles nous avons quelque influence, voudront prier avec ferveur pour l'heureuse marche de la cause du Serviteur de Dieu.



On lit dans les *Missions Catholiques* du 22 mars dernier :

« Nous avons la joie d'annoncer à nos lecteurs que M. le chanoine Théodore Robert, directeur diocésain de l'Œuvre de la Propagation de la foi, à Nantes, a été nommé récemment prélat domestique de Sa Sainteté Pie X.

Nous joignons nos félicitations à celles de tous les amis du nouveau prélat, et des missionnaires pour lesquels il travaille avec tant de zèle depuis 25 ans.

VARIÉTÉS

Carnet d'un jeune Missionnaire de l'Athabaska.

(Voir *Missions,* juin 1911, p. 235, et décembre 1911, p. 480.)

En route pour l'Extrême-Nord.

Rentrons bien vite à Edmonton, faisons-y nos paquets et hâtons-nous de pénétrer dans l'immensité sauvage, quittes à fuir plus loin encore, si votre fameux progrès s'avise de venir nous relancer jusqu'au fond de nos bois.

Donc, avec la première aurore du mois de juin, — le Divin Cœur nous protège ! — nous partions en charrette, les PP. Husson, Rouvière, le F. Kraut et moi. Trois jours nous suffirent pour franchir, par d'abominables chemins de forêts, les cent milles qui séparent Edmonton d'Athabaska-Landing.

Vous ne sauriez, mes bons amis, vous faire une idée de l'intérêt que ce voyage présente aux jeunes missionnaires qui le font pour la première fois. Tout est nouveau pour eux, et naturellement, tout excite leur curiosité, depuis la forêt usée de siècles jusqu'aux lacs peuplés de canards. Ni hôtels, ni restaurants, bien entendu : à 11 heures ou midi, dès qu'on rencontre un étang ou un ruisseau, première halte.

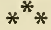
Le P. Husson abat quelques arbres morts que je transporte sur mes épaules pendant que le P. Rouvière s'en va puiser un seau d'eau et que le F. Kraut déballe nos instruments de cuisine : chaudière à thé, poêlon pour faire frire le lard, pot de graisse et couverts en métal......

A un mètre du brasier, le vieux missionnaire à la barbe fleurie pique, un peu en biais, une perche à laquelle il suspend la chaudière à thé, de telle façon que le poids de celle-ci fasse incliner le tout au-dessus des flammes... et voilà retrouvé le trépied de notre aïeul à tous!

Un quart d'heure après, assis sur le gazon, nous prenons joyeusement et promptement notre premier dîner, pour ensuite nous remettre en route plus gaillardement.

Notre phaéton vous offre un siège sur son chariot : si vous avez tant soit peu le désir de vous déguiser en Nervien du temps de Jules César, gardez-vous de décliner l'invitation. — D'ailleurs, si vous connaissez passablement les règles de la gymnastique, vous arriverez aisément à grimper sur ce camion, et même à vous tenir entre les caisses, ballots, barils et bottes de foin, au milieu desquels vous vous serez juché..... Et puis, savez-vous, quand vous en aurez assez d'être projeté de droite à gauche, d'une botte de foin sur l'angle d'une caisse, il vous sera toujours loisible de sauter à terre pour vous reposer de ces secousses et contre-coups.

Vous vous y résoudrez bientôt peut-être : c'est ce que nous fîmes nous-mêmes, pour pouvoir plus commodément réciter le saint office.



Avant d'aller plus loin, laissez-moi vous dire un mot de notre tabac, que vous ne connaissez sans doute pas. Ce n'est ni du Colorado, ni du Levant, ni du Melior. D'où vient-il? Je n'en sais rien. Mais ce que je veux vous faire remarquer, c'est que par ici le tabac coupé en filoches est à peu près inconnu. Pour la plus grande facilité du consommateur, les feuilles sont posées les unes sur les autres, et tellement pressées qu'elles semblent collées. C'est un vrai bloc que vous prendriez pour une planche.

Les « *torquettes* » (c'est leur nom) affectent toujours la

figure du rectangle, mais les tailles varient. Vous trouverez du 15 × 8, du 12 × 6, du 12 × 4, du 8 × 6, l'épaisseur se maintenant à 12 ou 13 millimètres. Deux torquettes de 15 × 8 pèsent une livre et se vendent 3 fr. 75 à Edmonton et 6 fr. 25 à Athabaska.

Voulez-vous bourrer votre pipe? Coupez à même dans votre torquette, comme si vous faisiez de minuscules tranches de pain pour mettre dans votre soupe. Frottez et émiettez ces tranches avec votre main droite au fond de votre gauche, et mettez le feu à cette poussière de tabac.

Il y en a qui aiment ces petites opérations préliminaires. Moi, elles m'horripilent : aussi, je « *hache* » d'une seule fois une torquette entière. Cela me demande un quart d'heure de travail ce jour-là; mais les jours suivants, mon tabac se trouve prêt, et, quand il me plaît de fumer une pipe, je puis me satisfaire *illico*. — Pour l'instrument comme pour le reste, tous les fumeurs ne partagent pas les mêmes goûts. D'aucuns préfèrent se servir d'un couteau de poche — c'est plus portable — et les autres, d'une petite hache bien effilée : il m'a semblé que c'était plus expéditif, et je m'y suis rallié.

Quant au goût de notre tabac, il faut en dire ce qu'on dit de toutes choses. Si on y mettait le prix, ou trouverait de la bonne machandise. Il y a du « *nigger head* » ou « *tête de moricaud* » : c'est pour ceux qui aiment le « *raide* », de l' « *orinocco* », pour les amateurs de tendre et de doux, du « *T and B* » (prononcez : *ti end bi*), pour qui veut se tenir dans un juste milieu.

Et, fume-t-on beaucoup dans le nord-ouest Canadien? Plus, à mon avis, que nulle part ailleurs. « Oiseau rare », celui de nos Métis ou de nos Indiens qui n'ajoute pas celle-là à ses autres bonnes qualités! Ce qui plus est : Mesdames Métisses et Sauvagesses se feraient un jeu de soutenir un duel à la pipe contre les premiers fumeurs des pays flamands, hollandais ou autres.

Fermons la parenthèse; mais encore fallait-il l'ouvrir

pour vous faire connaître la vérité sur le tabac comme sur le reste. Je vous expliquerai plus tard que c'est une nécessité dans ces pays de maringouins.

Haltes consolantes.

Pendant trois heures, nous avons marché, prié, chanté, fumé. « Faisons chaudière », c'est-à-dire collationnons : un quart de thé bien chaud avec une tartine de beurre, et les chevaux auront un peu de répit. Ensuite nous pourrons, en égrenant notre rosaire dans ou derrière le chariot, attendre de trouver une bonne place pour y passer la nuit. C'est que, voyez-vous, toutes les places n'offrent pas les mêmes facilités pour le campement : il est telle et telle condition à réaliser, et pour lesquelles nos voyageurs sacrifieront, selon les cas, plusieurs heures de repos ou plusieurs heures de marche. La proximité du bois sec et de l'eau (rivière ou lac) est une de ces conditions, la plus importante peut-être.

Quand donc le conducteur a reconnu un lieu de campement avantageux, on s'arrête, on donne aux chevaux la liberté avec une brassée de foin ou quelques livres d'avoine, on soupe, on se récrée, on prie, et chacun de s'enrouler dans ses couvertures. Pour réparer les forces et remettre en bon état les membres un peu abîmés par les cahots et les kilomètres de la journée, vive le sommeil, surtout le sommeil au grand air! Rien de tel, pas même les *pastilles Valda !*

Il arrive aussi, une fois ou l'autre, que vous fassiez halte non loin d'une hutte de Métis. Entrez-y sans façon, distribuez à droite et à gauche les poignées de main, en prenant bien garde de n'oublier personne, car la vieille femme (*squaw*) qui, au coin du feu, fume son bout de pipe au nom irrévérencieux, ne vous pardonnerait pas de priver de ce témoignage d'amitié son arrière petit-fils : vous le

trouverez caché dans un pan de la couverture dont sa petite-fille (de la vieille) se couvre les épaules.

La figure de ces braves gens, plus encore que leurs paroles (supposé qu'ils soient à même de s'entretenir avec vous), vous exprime assez qu'en venant prendre sous leur toit un demi-mètre carré pour y passer la nuit, vous leur avez causé un plaisir énorme : ils s'en feront un honneur dans la suite auprès de ceux qui vous imiteront.

Surtout, ils seront heureux de pouvoir le lendemain matin assister à la messe, et y faire leurs dévotions, si vous avez été capables de les y préparer. — Le bon Dieu veuille donner un jour à quelques-uns d'entre vous de goûter aux émotions de cette messe, sous la cabane de l'habitant des bois ! Oh ! comme il est aisé de prier le Verbe qui s'est incarné pour enrichir les pauvres, quand tout, autour de vous, est pauvreté, dénuement et misère ! Et, quand on débute dans sa vie de missionnaire, comme l'on pénètre bien mieux le sens des paroles liturgiques, du « *Munda cor meum* » en particulier, et du « *Dominus sit in corde meo !...* » Ah ! oui, que le Seigneur Jésus nous purifie le cœur et donne à nos lèvres d'annoncer dignement l'Evangile du pardon et de l'amour aux âmes qu'il se réserve de nous confier !

Athabaska-Landing (1).

Je vous l'ai dit déjà, nous arrivâmes à Athabaska-Landing le soir du troisième jour.

Le *village* (future ville, dit-on, quand le chemin de fer y passera, ce qui pourrait fort bien arriver dans un an ou deux), le village d'Athabaska-Landing, où nous voici, n'est

(1) « *Landing* » est quelque chose comme le participe présent du mot anglais « *land* » qui signifie terre, pays. Joint à un nom propre, comme ici, on peut le traduire par « *embarcadère* » ou « *débarcadère* ».

donc, somme toute, qu'un petit port, un chantier de constructions navales... Je parle très sérieusement : ainsi, quand nous allons nous enquérir de la date du départ auprès de M. *Fosseneuve,* armateur, il nous montre du doigt une demi-douzaine de grandes toues (bateaux plats) inachevées encore, mais autour desquelles une vingtaine d'ouvriers au moins sont à la tâche, celui-ci clouant, celui-là calfeutrant, un troisième goudronnant, un quatrième préparant les rames.

Les *rames !* il faut bien leur donner ce nom-là, puisqu'ainsi elles s'appellent. Mais, de grâce, ne vous représentez pas de ces petits avirons, sortes de grosses plumes, dont on se sert chez nous pour lancer l'embarcation : ce sont tout simplement des pieds d'arbres, grossièrement équarris à la hache, que vous auriez beaucoup de peine à soulever de terre. Elles peuvent mesurer 7 mètres de long, largeur de la *palette* et grosseur du bras à l'avenant. Moitié plus forte encore la rame-gouvernail, appelée *souipe*, de l'anglais *sweep*. La vue de ces *battoirs* géants faillit m'effrayer.

Grands préparatifs.

Nos *barques* sont des bateaux à fond plat de 16 mètres sur 4 (1 mètre de profondeur).

Pendant les deux jours qui suivirent notre arrivée au Landing, nous fûmes du matin au soir occupés à l'embarquement des pièces de toutes nos missions de l'Athabaska-Mackenzie.

Vous n'ignorez pas en effet que l'approvisionnement de tous ces postes est des plus coûteux et des plus difficiles. Ce n'est qu'une fois par an que le Père Procureur peut opérer l'expédition des articles utiles ou nécessaires, sacs de farine, lard, riz, haricots, instruments de menuiseriè, de culture, poêlés, étoffes, filets, plomb, poudre, balles, etc..... Si, par malheur, le Père en charge d'une mission oublie

dans sa liste d'allocation (remise chaque année à Monseigneur le Vicaire apostolique) un objet dont il aura besoin, ou bien qu'en cours de route les envois soient perdus ou endommagés, le pauvre Père devra prendre patience pendant près de deux ans, à moins que la nécessité ne l'oblige à se procurer ces articles aux provisions de la Compagnie ou du traiteur..... Partout il fait bon être prévoyant, ici plus que nulle part, ou bien alors, gare la bourse, si peu garnie déjà !.....

Donc, pour nous reposer du voyage d'Edmonton au Landing, nous passons des heures et des heures à entasser au fond de nos bateaux des centaines de sacs et ballots de tout genre. Nous nous installons aussi confortablement que possible au milieu de tout ce train, et... vogue la galère !...

Sur l'Athabaska.

Nous nous abandonnons au courant de la rivière. Pas besoin de ramer. La fonte des neiges a provoqué une crue assez grosse qui dispense nos hommes de ce travail pendant les neuf dixièmes du temps. Seul est à son poste celui à qui le *capitaine* a confié le gouvernail. Les autres hurlent une chanson crise, en s'accompagnant du tambour sauvage, ou bien cuvent l'*eau de feu* dont ils ont absorbé plus que de raison.

Notre flotte se compose de sept unités. Le chef de l'escadre est ce métis canadien-français dont je vous ai déjà parlé, M. *Fosseneuve*. D'Edmonton au Pôle Nord, on connaît de vue ou au moins de réputation le capitaine *Shot*, on ne le désigne pas autrement.

C'est un excellent homme, qui a rendu et se propose de rendre encore à nos missions du Nord des services que nos Evêques et notre Procureur se plaisent à reconnaître. Il y a des années déjà qu'il a mis à la disposition des missionnaires son expérience de *vieux loup d'eau douce*, et,

comme il se charge du transport de nos pièces à des prix réduits, il a bien un peu droit à notre reconnaissance. Il est, à sa manière, un vrai bienfaiteur.

Il fut pour nous (le P. Rouvière, le Fr. Kraut et moi) plein d'attentions pendant le voyage, Le bateau n° 7 (cela va de soi) devint *vaisseau-amiral*, du moment que nous y prîmes place. *Shot*, qui avait déjà jeté ailleurs sa couverture, se la fit apporter *chez nous*, signifiant qu'il y établissait domicile, lui aussi. Bien volontiers, il venait avec moi, à l'arrière du chaland, fumer sa pipe et chanter.

De temps en temps, il nous parlait de nos anciens, du P. Taché, du P. Grandin, du P. Faraud, du P. Grouard, du P. Clut, du P. Pascal (tous revêtus depuis de la dignité épiscopale), du P. Laity, du P. Lecorre, de tous les braves qu'il avait connus, — puis de ses enfants, de robustes jeunes gens, dont il est fier, — puis de ses exploits, comme chasseur ou voyageur, — puis de toutes sortes de choses.

Sa compagnie, vous le pensez bien, était loin de me déplaire : n'acquiert-on pas toujours, à les écouter, un peu de l'expérience des anciens ?

Arrêt forcé : le portage Pélican.

Nous voici au *portage Pélican* : c'est comme qui dirait la *gare* de la mission du *Wabaskaw*, qui s'en trouve distante d'environ 50 milles. Nous n'y devions d'abord rester que les deux heures nécessaires pour déposer les marchandises de cette mission entre les mains du Fr. Poulain, arrivé la veille pour s'en occuper. Mais le temps étant devenu subitement impossible, le capitaine nous fit savoir que la halte serait au moins d'un plein jour.

La nouvelle se répandit bientôt aux alentours que *Shot* descendait deux jeunes missionnaires et, à onze heures et demie du soir, on nous apportait un petit être qu'il s'agis-

sait d'enrôler parmi les enfants du bon Dieu. — Le R. P. Rouvière étant mon ancien, j'aurais peut-être dû lui céder l'honneur : mais au lieu de donner à ses quelques brins de barbe cette marque de déférence, je fis valoir que seul j'avais obédience pour le vicariat d'Athabaska, donc seul juridiction au portage Pélican, conséquemment à quoi il me revenait d'ouvrir mon ministère par le baptême de ce sauvageon... Mon confrère se mit à sourire, — mais d'un sourire de concessionniste — et, un quart d'heure après, le Fr. Poulain, qui nous avait servi d'interprète, inscrivait sur son carnet, pour en référer au P. Dupé, supérieur du Wabaskaw, les nom et prénoms de son nouveau paroissien.

Après quelques moments de repos sous la tente, nous célébrâmes la sainte Messe, au grand bonheur des catholiques (une douzaine) qui n'ont que deux ou trois fois par an la consolation d'assister au divin Sacrifice. — Je suis d'ailleurs bien aise d'ajouter en passant que nous avons pu chaque jour immoler la sainte Victime. Pour cela, nous avons dû sacrifier les douceurs du sommeil, à deux ou trois heures du matin, mais, n'est-ce pas ? c'est vraiment acheter le Ciel pour rien !

Le portage Pélican a sa célébrité. Il y a une dizaine d'années, un brave homme quelconque y débarquait. L'histoire n'a conservé ni le nom de l'individu, ni le pourquoi de sa halte. On sait seulement qu'en se promenant sur la rive, il voulut allumer sa pipe. Son allumette provoqua une épouvantable explosion. Le fumeur en fut quitte pour une grosse peur et quelques légères blessures, qui ne l'empêchèrent pas de se rendre à Edmonton (ou ailleurs). Il raconta l'aventure : une société se forma avec un joli capital, dit-on, et une équipe d'ouvriers descendit au portage.

On creusa un puits... pour constater la présence d'un lac de pétrole. Mais, avant d'exploiter cette *huile de terre* (c'est ainsi que dans le pays on appelle le pétrole), il faudra attendre que des milliers et millions de mètres cubes de gaz se dépensent ou s'évaporent. Pour hâter ce jour, on a

mis le feu à l'orifice. Voilà près de dix ans que flambe cette immense torche, permettant de lire en pleine nuit à près d'un kilomètre... Et l'on dit encore que le Nord-Ouest reste plongé dans les ténèbres!... Ce n'est pas la faute du portage Pélican, au moins !...

Les rapides.

Quelques jours plus tard, nous arrivions aux grands rapides : la rivière Athabaska (appelée aussi, dans cette partie de son cours, *rivière La Biche*), peut avoir une largeur moyenne de 2 kilomètres et elle roule un volume d'eau considérable. De chaque côté, s'élèvent des rives de pierres mollasses qui surplombent, et semblent menacer la tête du voyageur. Leur hauteur doit atteindre 30 ou 40 mètres. Au-dessus du rapide, elles sont plus élevées encore. Ces énormes blocs, minés par le temps et rompus par les glaces, ont formé au milieu de la rivière une masse compacte, recouverte d'alluvions et de sable, où poussent de grands sapins. Cette île, en interceptant le cours du fleuve, a forcé l'eau à s'ouvrir violemment un passage de chaque côté. Le courant étant déjà très fort au-dessus de l'île, l'eau vient se briser sur les blocs énormes qui lui servent de contreforts, puis retombe en mugissant, et forme des cascades qui se succèdent jusqu'au bas de l'île, où les deux bras de la rivière se réunissent, présentant à leur confluent des houles de 2 à 3 mètres de haut. Les eaux s'entrechoquant et se brisant contre les rochers font un bruit à la fois sourd et strident, plus fort que cent coups de canons de calibre et partant tous ensemble (1)...

Sans accident, grâce à la merveilleuse adresse des gouvernails, tous nos chalands viennent aborder à l'extrémité

(1) Cette description est de Mgr Faraud, le premier Européen et peut-être même le premier homme qui ait osé franchir cet obstacle, il y a 42 ans.

sud de l'île... Je dis *merveilleuse*, parce que véritablement l'opération est des plus délicates, le chenal affectant la la forme de Z consécutifs et étant bordé de gros rochers entre lesquels souvent il n'y a que tout juste assez de place pour la largeur de l'embarcation.

Le lendemain et les jours suivants, toutes les pièces sont transportées par le moyen d'un wagon rudimentaire roulant sur de vrais rails, à l'autre bout de l'île (2 petits kilomètres), et avec nos *bateaux* ainsi allégés, nos hommes se livrent au gros courant, et *sautent* les rapides. Nous aurions bien voulu, le P. Rouvière et moi, nous joindre à l'une des brigades de *sauteurs*, histoire de goûter au délicieux frisson, mais nous étions fort occupés quand les six premiers exécutèrent le mouvement, et le capitaine Shot ne sut pas nous trouver quand vint le tour du septième.

Nous aurons d'ailleurs encore l'occasion de *sauter* des rapides, car désormais le fleuve Athabaska en est pour ainsi dire semé. Il y en a de superbes, un notamment que l'on appelle la *grande cascade.* Les eaux se trouvant relativement hautes à l'époque de notre voyage, la chute proprement dite n'était guère que de 2 ou 3 mètres. Deux hommes, partis quelques heures avant nous pour reconnaître l'état des lieux, vinrent nous l'annoncer. Le capitaine décida alors que toutes les *barges* sauteraient, avec tout le chargement. Mais, au lieu de se contenter de quatre ou cinq hommes par bateau, il doubla ou tripla l'escouade, éliminant les jeunes, et confiant les rames aux plus robustes de la troupe.

Grâce à ces précautions, dictées par la prudence aussi bien que par l'expérience, nous effectuâmes le *saut* sans le plus léger accident, car les quelques paquets d'eau que nous cueillîmes en passant rentrent dans l'ordre des inévitables... Je ne sais pas si beaucoup de blancs oseraient risquer le coup, mais certes, c'est un des plus beaux instantanés qui soient imaginables. Dommage que je n'aie pas

d'appareil ! Autrement, j'aurais pressé le bouton, et je vous enverrais une épreuve...

A l'avant, un homme, armé d'une longue perche, qu'il tient pointée, tel un long javelot, dans la direction à suivre. Au milieu, quatre ou huit autres, qui rament de toutes leurs forces, et avec un ensemble parfait. A l'arrière, le *guide*, un hercule de 35 ans. Ses yeux ne quittent pas un instant la perche de l'homme d'avant. Celle-ci dévie-t-elle, en raison d'un récif qui vient de se montrer à fleur d'eau, immédiatement le pilote doit imprimer à l'embarcation la nouvelle direction. Aussi faut-il à ce gaillard un coup d'œil et une énergie plus qu'ordinaires. Il doit en même temps être assez leste pour sauter instantanément trois ou quatre fois de suite par-dessus son gouvernail, sans le lâcher, bien entendu. Quelquefois il s'y fait attacher, pour n'être pas emporté par une lame de retour...

L'homme à la perche indique l'endroit de la rivière où le courant atteint la plus grande rapidité, une sorte de porte à deux pans de murailles liquides et bouillonnantes. En vertu de la loi physique qui régit la déperdition progressive du mouvement donné à un corps, la proue du bateau, après avoir passé la cascade proprement dite, poursuit son chemin quelques mètres encore dans le vide... Nous nous trouvons ainsi à une bonne brasse au-dessus de l'eau. Nos rameurs alors étendent les rames pour amortir le choc, et, dès que celui-ci s'est produit, déploient de nouveau toutes les forces de leurs biceps, pour sortir au plus tôt du remous. Autrement, celui-ci ramènerait sous la cascade le bateau qui serait mis en pièce et coulé à fond... On enregistre déjà un assez bon nombre d'accidents pour ces différents rapides. La protection toute spéciale dont la très sainte Vierge entoure ses Oblats nous permit de faire tout ce voyage dans les meilleures conditions.

En steamer.

Le 18 ou le 20 (ma mémoire n'est pas sûre d'elle-même), nous arrivions au *Fort Mac-Murray*. Le R. P. Croisé, chargé des sauvages qui visitent ce poste, nous y attendait, avec les FF. Charbonneau et Crenn, le premier, chauffeur, le second, cuisinier à bord du *Saint-Joseph* : c'est le steamer de la mission. Il peut avoir 17 mètres sur 5 ; les engins et machineries sont évalués à 16 chevaux-vapeur· Ces chiffres, comparés à ceux de vos plus petits transatlantiques, vous font sourire de pitié peut-être. N'empêche qu'avec ses deux grandes roues à bâbord et à tribord, notre vapeur nous rend des services inappréciables. J'aurai sans doute l'occasion de vous en reparler.

Le lendemain, nous donnions au digne capitaine *Shot* et à ses hommes la poignée de main de l'au revoir, et, en compagnie d'Oblats cette fois, nous nous remettions en route pour une petite semaine encore, — pas la moins intéressante — vers le lac Athabaska.

Un jeune missionnaire de l'Athabaska.

Nihil Obstat.

Romæ, 1a Junii 1912.

† A. Dontenwill, O. M. I.,
Arch. Ptolem., Sup. Gen.

Publié avec la permission de l'autorité ecclésiastique.

Bar-le-Duc. — Impr. Saint-Paul. — 5241,6,12.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 199. — Septembre 1912.



PROVINCE DU CANADA

Rapport sur le Scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa

Par le R. P. P.-R. Villeneuve, O. M. I.

(Suite.) — Voir Missions de juin 1912, page 131.

Prise de possession.

Aux vacances de 1885, comme d'habitude, les scolastiques prenaient leur repos à notre mission de Notre-Dame du Désert, Maniwaki, à 90 milles d'Ottawa. C'était de tradition. Dès 1866, le P. Ryan, Supérieur du Collège, note que les trois Frères scolastiques d'alors y sont allés chercher un agrément réparateur. Depuis lors sans doute, très régulièrement, on s'y rendait pour juillet et août. Les dernières années, le nombre des scolastiques, les progrès de la mission, et la toujours croissante cordialité de l'hospitalier P. Pian, Supérieur, rendaient le séjour vraiment enchanteur. Et puis on y jouait à de sérieux jeux de rame en canot

d'écorce et de portage dans les montagnes, voire même de chasse et de pêche, d'expéditions lointaines et de dures nuitées, qui donnaient de l'endurance au corps et du courage au cœur, pour les saintes luttes de l'apostolat à venir.

Or donc, cette année-là, quand septembre s'annonça, le bruit courut à la campagne que de Bethléem le Scolasticat irait non point en Egypte mais en un délicieux Nazareth.

Laissons le P. Duvic nous raconter ce qu'il en advint : « A cette heureuse nouvelle, on fait à la hâte les préparatifs de départ, les canots sont remis à l'eau et on descend à toute vitesse la rivière Gatineau. Déjà nos voyageurs sont en route depuis près de trois jours, ils n'ont plus que 9 milles pour atteindre le terme du voyage : ils font un de leurs derniers portages en suivant la route qui longe la rivière, lorsque tout à coup ils aperçoivent, à quelque distance, la voiture du scolasticat et celles des Pères de Hull, venant au-devant d'eux. Leur joie est à son comble lorsque, arrivés à l'extrémité du portage, ils trouvent sur le bord de la rivière, à l'île Wright, toute une communauté d'Oblats. C'est le R. P. Mangin, jusque-là leur Modérateur et désormais leur Supérieur ; le R. P. Fayard et son compagnon, arrivés tous deux récemment en Canada, et venant, le premier de Belcamp-Hall, le second de Rome ; puis, le R. P. Cauvin, l'ami dévoué et l'un des généreux bienfaiteurs du scolasticat, et le R. P. Harnois, tous deux de la maison de Hull ; quelques Frères scolastiques qui prenaient leurs vacances au Collège, et enfin plusieurs Frères convers. Se revoir et s'embrasser était pour tous une joie inexprimable : ceux qui ont eu part à ces douces effusions n'en perdront jamais le souvenir. Après avoir pris de nouvelles forces et un peu de repos, on se remit en marche et on arriva au scolasticat vers le coucher du soleil. Les Frères donnèrent en arrivant une joyeuse accolade à leur nouvel économe, le R. P. Van Laar, qui les

attendait sur le seuil de la maison : puis leur première visite fut pour la chapelle. Notre-Seigneur eut sans doute pour agréables les actions de grâces que lui offrirent ses jeunes Oblats : et, pour les engager à supporter avec courage les privations inséparables d'une nouvelle installation, ce divin modèle avait voulu leur donner lui-même l'exemple, car la pauvreté régnait dans sa demeure comme dans tout le reste de la maison. »

Le P. Van Laar, économe nommé, s'était d'abord installé dans la maison, avec quelques Frères convers : au 1er septembre, il y avait célébré solennellement le saint Sacrifice. Le 4, le Supérieur en prenait possession *sine strepitu*. Le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, 28 scolastiques y faisaient leur entrée toute jubilaire, et 5 autres Frères le lendemain arrivaient du noviciat.

Parlons de ce lendemain, 9 septembre. Il en vaut la peine, puisqu'on pendit la crémaillère *ad morem pauperum*. Car, si l'on était déjà heureux du chez soi, le luxe n'existait point : l'ameublement en était complet à ce point que pour passer d'un exercice à l'autre, chacun devait transporter avec lui sa chaise, de la classe au réfectoire, ou du réfectoire à la salle commune. On montait l'eau à force de bras, on se chauffait surtout de zèle et de patience. Mais quand même, comme on l'aimait cet asile béni, et comme on pressentait les bonheurs qu'un quart de siècle vient de couronner !

Dans cette cérémonie d'inauguration, que la plume de l'unique survivant des premiers directeurs s'est chargée de peindre au naturel, on put voir sous quels auspices de charité religieuse et de surnaturel bonheur, la nouvelle communauté commençait son existence. Pour respecter la teneur toute chaude et personnelle de cette lettre nous devons la citer intégralement.

Lettre d'un ancien Directeur.

A mes Vénérés Pères et chers Frères du Scolasticat d'Ottawa.

Mes chers Amis,

J'arrive trop tard pour les noces d'argent du cher Scolasticat d'Ottawa. Je suis loin, vous le savez bien, du cours sinueux du Rideau. Mais je serai là, présent d'esprit et de cœur, à votre solennité jubilaire. Si, au dernier jour de ce mois d'août, je porte l'austère parole de la retraite annuelle à de bons prêtres, je prêterai quand même l'oreille aux échos venus de l'au delà de l'Océan, et je mêlerai mes prières et mes actions de grâces aux vôtres. La Vierge Immaculée, pour qui les distances n'existent plus, fera de tout cela une gerbe odorante et suppliante, qu'elle déposera devant le trône de l'Eternel.

Et j'ai bien le droit d'être là-bas avec vous, en ce jour jubilaire. Merci à vous d'avoir reconnu ce droit, malgré qu'il vous fût notoire que je ne pouvais être là qu'en esprit. Je fus un ouvrier de la première heure, à cet établissement fécond du scolasticat canadien. Et seul je demeure parmi ces zélés directeurs qui étaient là, aux premiers jours de septembre de l'an 1885. Ils sont partis, leur noble tâche achevée, partis pour l'éternité, ce grave Père Mangin, premier Supérieur, ce pieux et bon Père Fayard, cet aimable P. Van Laar, providence de la jeune famille qui venait s'abriter sous le toit du frais édifice.

Si je me souviens bien, c'est le 9 septembre, au lendemain du jour de la Nativité de la Vierge, qu'eut lieu la bénédiction et l'inauguration solennelle du nouveau scolasticat. Jusque-là, nos jeunes Frères avaient reçu leur formation au Collège d'Ottawa et suivaient les cours du Séminaire. On avait jugé à bon droit que, dans cette

ruche universitaire, les futurs Oblats ne pouvaient avoir cette vie de recueillement et de prière, cet isolement absolu du monde qu'exigeait leur vocation apostolique et religieuse. Il leur fallait une vie bien à eux, des maîtres tout à eux, un ensemble d'exercices aptes à les préparer à leur sublime idéal. Le nouveau scolasticat allait leur donner tout cela, il serait la pépinière de saints ouvriers évangéliques. Gloire et actions de grâces à Dieu ! Louange éternelle à la Vierge Sainte, qui ouvrait son manteau maternel pour couvrir et abriter les futurs apôtres, au jour même où elle réjouit le monde par sa bienheureuse naissance !

C'est dire comme elle fut saintement joyeuse notre fête d'inauguration, au lendemain même de l'arrivée des scolastiques. Ils étaient là nombreux autour des nouveaux directeurs, les doctes professeurs de l'Université, plusieurs, jadis les maîtres de nos chers scolastiques, d'aucuns, leurs condisciples, en tête l'illustre P. Tabaret, qui avait contribué pour sa grande part à la fondation de ce nouveau séminaire apostolique. Un vieillard aux cheveux blancs présidait la fête, alerte, vif, aimable et toujours modèle des vertus religieuses : c'était le R. P. Antoine, Provincial du Canada, délégué du Supérieur Général. Lui, il était allé chercher en Europe deux des professeurs.

Autour de ces vétérans de l'apostolat ou de l'enseignement, se groupaient nos jeunes Frères, heureux d'avoir un *home* bien à eux, et quel séjour ! Un magnifique établissement, l'une des beautés de la banlieue métropolitaine. Et la Providence leur avait fait la part libérale : outre l'édifice de pierres, spacieux, bien aéré, buvant la lumière par de larges ouvertures, il y avait ces champs potagers, ce jardin aux plates-bandes débordant de melons, de salsifis, de rhubarbe et de céleri : ce parc favorable aux méditations solitaires ; cette prairie faisant bordure à un quart de mille de rivière où, baigneurs intrépides, ils pourraient rivaliser avec les naïades et les tritons. Même, tout près de cette vétuste Maison Blanche, seul reste de l'antique campagne

du Collège, il y avait cet enclos aux mélancoliques thuyas, le cimetière de famille, où ils pourraient venir verser leurs prières sur des tombes aimées et ils y viendraient souvent, comme a chanté le poète Gerbet,

Par prémices,
Goûter la mort !...

Car la pensée de la mort est douce à un jeune cœur dépris du monde. « *Mourir, c'est voir Dieu* », comme disait Mgr Gay.

Ils devaient donc dire, eux aussi, dans un enthousiasme plus justifié et plus personnel, ce qu'exclamait jadis le vieux Balaam, à la vue des pavillons d'Israël : « *Quam pulchra tabernacula tua, Jacob ! et tentoria tua, Israel !* »

La joie était unanime, et comme toute joie religieuse, elle eut son premier écho au pied des autels. Elle était bien modeste, plutôt austère dans son dénuement, dépourvue de toute prétention au style, cette chapelle de l'Immaculée, qui ce jour-là, pour la première fois, reçut sa bénédiction, vit le premier sacrifice, entendit les premiers chants et les premières prières. Mais dès ce moment elle fut bien chère à nos cœurs : en est-il un qui ne puisse dire, après une longue et douce expérience : « *Illic mandavit Deus vitam et benedictionem* » ?

La fête s'achevait dans des apages fraternelles, où notre bon économe et ses cuisiniers improvisés firent bien les choses, dans de joyeuses causeries et des ébats à travers tout le domaine. Nos jeunes gens faisaient déjà, et avec quelle complaisance, le tour du propriétaire !

Ainsi finit cette journée tout embaumée du parfum de la prière et de la joie : c'était l'aube d'un radieux avenir.

Dès le lendemain commençait la vie sérieuse. Cette vie intime d'un scolasticat pleine de silence, de prière et d'étude, je ne veux pas la décrire. La monotonie du tableau ferait croire à la monotonie d'une existence, où

pourtant la joie est profonde et l'activité intense. Louis Veuillot a écrit un beau chapitre, sous ce titre : « Est-ce qu'on s'ennuie au couvent ? » S'il eût pénétré dans notre Thébaïde des bords du Rideau, il eût sans doute ajouté de nouveaux traits à la gracieuse esquisse que sa plume si gaie et si chrétienne a brossée, en réponse à l'impertinente question. C'est le *fervet opus,* dans sa plus énergique expression. Là, dans la prière et dans l'étude, de la chapelle à la récréation, sous une discipline acceptée de tous, dans un joyeux acquiescement aux exigences d'un règlement qui ne laisse rien à l'imprévu, se réalise le mâle dessein que la sainte Liturgie assigne à la formation des élus : « *Scalpri salubris actibus — Et tunsione plurima, — Fabri polita malleo — Hanc saxa molem construunt, — Aptisque juncta nexibus — Locantur in fastigio.* » Oui, *tunsione plurima,* vous le savez, vous qui avez passé sous cette enclume, dans le laboratoire sacré où l'on fabrique des prêtres-missionnaires !

Là se bornait le travail fécond du scolasticat, dans une ombre douce de silence et de piété. La prière alternait avec les classes et les longues heures d'études, que venaient soulager d'opportunes récréations et deux promenades hebdomadaires. En ce temps-là les visites étaient rares, si rares qu'en huit ans je ne fus appelé que deux fois au parloir. Nous, professeurs, nous nous adonnions uniquement à notre tâche, qui nous paraissait suffisamment noble et douce, faire l'éducation d'ouvriers évangéliques. Bien rarement l'on quittait la solitude, pour aller porter au dehors la parole de Dieu.

Au début, nous n'étions que quatre Directeurs. Le P. Mangin, supérieur, cœur chaud sous une enveloppe de glace, enseignait la théologie morale et l'éloquence sacrée : il savait défendre ses pupilles contre les emballements oratoires ! Le P. Fayard professait la théologie dogmatique et le droit canon : si son passage fut court parmi nous, il laissa le souvenir d'un homme d'étude et

d'oraison, bon et religieux modèle. Le P. Van Laar, Batave mâtiné d'Américain, prédestiné par son tempérament à gérer nos finances où il n'y avait que des *dépenses* et point de *recettes,* professait les cours alors appelés secondaires, l'Ecriture sainte et l'Histoire ecclésiatique, en même temps qu'il était le préfet spirituel des Frères convers. Il mettait dans ses cours un brio et une originalité de langage, qui égayaient sa classe et donnaient du charme à des matières arides. Quant à moi, le dernier venu, on m'avait confié la philosophie.

Autour de nos chaires modestes se groupèrent bientôt une quarantaine et plus de disciples, Canadiens-Français, Irlandais-Américains, et quelques Français des Vieux Pays. L'un de ces derniers a passé comme ces jeunes saints dont la Compagnie de Jésus est justement fière, les Stanislas de Kostka, les Louis de Gonzague, les Jean Berchmans : ce fut le bon frère Dumet, venu de Lyon, que la mort moissonna dès notre première année. Sa douce mémoire, faite d'intelligence et de candeur, de piété ardente et de simple amabilité, ne s'effacera point de la pensée de ceux qui l'ont connu et aimé. Il fut le premier à prendre le chemin de l'enclos solitaire, où nos morts attendent le grand réveil. *Consummatus in brevi...*

Quand on essuie les plâtres d'une maison neuve, on paie le *denier à Dieu.* Nous le payâmes par plus d'une épreuve. Bien des choses manquaient à ces débuts, le régime était souvent ultra-frugal, et surtout... l'hiver vint nous surprendre, sans feu ! Cela en dit long, au Canada. Quand enfin la vapeur circula dans nos tuyaux, nouvel accident qui nous causa une vive alerte. La chaufferie était alors dans le sous-sol de notre maison, en sorte qu'il y avait sous nos pieds comme une fournaise d'enfer. Or, un jour, — c'était un dimanche, 25 janvier — la cheminée prit feu et la flamme se communiqua au premier étage. Il était à peu près 9 heures du matin. Dieu en soit béni, car si l'ac-

cident avait eu lieu la nuit, ciel ! quel effroyable holocauste ! Un brave scolastique, qui venait me consulter, — c'était le frère J. Campeau, lui aussi passé maintenant dans un meilleur monde — découvrit ce commencement d'incendie. Il courut chez le P. Mangin, tout affolé : — *Mon Père, le feu, le feu !* — Et celui-ci, avec sa placidité habituelle : *Le feu ! eh bien, il faut l'éteindre.* — Mais ce disant, il était pâle d'émotion. En effet, on réussit à éteindre cet incendie qui pouvait tout dévorer, et, à midi, tout péril était conjuré. Mais une partie du corridor avait été défoncée, et, en attendant les réparations nécessaires, le chauffage dut être suspendu. Le froid était si intense que, pendant deux jours, les cours furent interrompus, nos scolastiques passant le temps à se réchauffer à la Maison-Blanche.

***

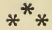
Telles sont, chers amis, à vingt-cinq ans de distance, mes réminiscences de nos débuts au scolasticat d'Archville. Chère solitude, je lui dus bien des joies mêlées aux épreuves ; encore aujourd'hui je vis sur un capital accumulé alors de bénédictions célestes et d'études fécondes. Et quand, huit ans plus tard, l'obéissance m'appela sur un autre champ d'action, il m'en coûta bien des déchirements intimes, il fallut, pour me rassurer, la voix divine qui me commandait.

Dès cette aurore de la vie du scolasticat se formèrent ces saintes traditions de piété et de travail, de régularité et d'union fraternelle, d'amour de Dieu, des âmes, de la sainte Eglise et de notre chère Congrégation, que ceux de la première heure léguèrent à leurs successeurs.

O mes frères de là-bas, laissez-moi vous redire la parole de saint Paul à Timothée : *Depositum custodi.*

21 août 1910. *Un ancien Directeur.*

Les Frères qui composaient la communauté étaient ainsi répartis : le F. A. Chaumond, diacre ; les FF. J. Magnan et J. Jacob, sous-diacres ; les FF. A. Dumet, J.-H. Emard, H. Legault, A. Caron



Supériorat du R. P. Mangin.

(1885-1893.)

Le 13 septembre, fête du S. Nom de Marie, avait lieu la première émission de vœux perpétuels. Elle fut bien douce au cœur des témoins, cette oblation faite par celui-là même qui devait être le troisième Supérieur de la communauté, le F. Guillaume Charlebois, avec pour compagnons les FF. X. Portelance, O. Cornellier et A. Desilets. Peu de jours après, quelques ordinands scolastiques se présentaient à la cathédrale, ce qui, avec la reprise régulière mais non point monotone des exercices et des cours, donnait au scolasticat l'extérieur qu'il a gardé depuis ; toujours le même et toujours aimable dans son austérité, pour tous ceux qui le voient avec des yeux de fils éclairés par la foi et l'esprit religieux.

De temps en temps quelque événement nouveau rompt la trame uniforme des jours : tel par exemple, le 11 mai 1886, une cloche qui vient habiter le clocheton jusque-là silencieux et vide du scolasticat, pour lui donner de l'âme, une voix qui chante souvent, qui pleure parfois, qui commande avec fidélité et douceur tous les jours ; pressante

---

et J. Pelletier, minorés ; les FF. O. Charlebois, H. Gervais, A. Giroux, E. Emerson, G. Charlebois, X. Portelance, A. Thérien, O. Cornellier, A. Désilets, T. Sullivan, P. Gagnon, A. Hébert, H. Roy, A. Gratton, C. Desrochers, J. Campeau, D. Dubois, E. David, J. Tranchemontagne, J. Allaire, H. Brunette, F.-X, Brulé, A. Naassens, J. Dacey, C. Lefebvre, H. Roy, L. Favreau et M. Desjardins, simples Oblats. En plus, six Fréres convers : les FF. Proulx, Foret, Capel, Dubois. Bélanger et Verret.

Nous ne pourrons évidemment désormais mentionner nommément tous leurs successeurs, mais ces premiers-nés de la nouvelle maison méritent de passer à la postérité.

voix du devoir qu'on ne saurait entendre en vain sans endurcir son cœur : *Si vocem Domini audieritis*... Cet airain de 525 livres était dû à la munificence du Supérieur de Bethsiamits, le R. P. Charles Arnaud.

Une pensée délicate voulut associer à ce timbre qui vibrerait chaque jour aux oreilles des futurs missionnaires, le souvenir ému des deux PP. Fafard et Marchand, massacrés dans leur mission du Nord-Ouest, un mois plus tôt, le 2 avril, à l'occasion des troubles insurrectionnels.

Les noms de ces vaillants martyrs du devoir, anciens scolastiques d'Ottawa, méritaient d'être coulés dans un airain bénit pour pouvoir se graver dans les cœurs et servir d'exemple aux générations successives de scolastiques, en leur rappelant l'héroïsme des aînés.

La croix du P. Fafard, encore teinte de son sang, fut aussi exposée peu après dans la salle commune des scolastiques pour leur parler de devoir et de sacrifice.

La cérémonie de cette bénédiction, accomplie par Mgr Grandin, de pieuse mémoire, fut suivie d'une représentation, œuvre du F. J. Bédard, bien propre à émouvoir et à enflammer : on reproduisit quelques scènes relatives au massacre de nos deux chers Oblats. Un premier acte mettait en scène le conseil de guerre du lac la Grenouille et les sauvages se rangeant à la révolte ; un deuxième faisait assister aux cérémonies du Jeudi Saint dans l'église de la Mission, rappelait les recommandations suprêmes des deux Oblats martyrs et l'envahissement subit du lieu saint par les Indiens rebelles ; enfin au troisième acte, on voyait les corps mutilés des deux victimes, on entendait le récit de leur fin héroïque, on apprenait le remords de quelques-uns de leurs bourreaux, le repentir et la conversion au catholicisme des autres : premiers fruits du sang versé pour la cause de Dieu. Et la grande leçon qui se dégage pour nous, c'est que la seule mesure du dévouement de l'apôtre est le don de sa vie, même jusqu'à l'effusion du sang.

***

Au mois de juillet suivant, la communauté, pour la dernière fois, prenait ses vacances complètes à Maniwaki, non sans faire entre temps œuvres de zèle : les scolastiques concouraient aux exercices d'une mission prêchée par le P. Brunet, de Montréal; ils rehaussaient l'éclat des cérémonies de la visite pastorale dans toutes les missions voisines ; et, se distribuant les offices, ils préparaient aussi les enfants du catéchisme pour la première communion et la confirmation.

Pendant ce temps, resté avec quelques compagnons à Ottawa, le bon F. Dumet remettait paisiblement son âme au Maître qui, après l'avoir appelé à travailler dans sa vigne, voulait le récompenser dès la première heure du jour. Il s'en alla dormir dans notre petit cimetière de famille, sur la propriété, au bout du jardin, où reposaient déjà, sous leur modeste croix noire, le P. Déléage, les FF. scolastiques Bresson, Ward, et les FF. convers Girardin et Cooney. Les PP. Bennett et Pascal, les Frères Martel, scolastique, et Chalifoux, convers, iront successivement les rejoindre, au cours de la présente période. En 1890, on y transportera la dépouille mortelle des Pères Tabaret, Vincens, Dugas et Gigoux, déposée jusque-là dans la crypte de l'église Saint-Joseph. C'est là que depuis vingt-cinq ans ils sont visités, nos chers morts, d'un salut d'espérance chrétienne et de charité fraternelle par nos quotidiens *De Profundis.*

Si le ciel devait faucher prématurément quelques épis, il mûrissait aussi de fécondes moissons. Le Noviciat de Lachine a fourni le principal contingent des scolastiques d'Ottawa. Pourtant, la nouvelle Province des Etats-Unis, de son noviciat ouvert en 1884, a donné ses prémices, et chaque année, jusqu'à la fondation de son scolasticat de Tewksbury en 1906, elle a envoyé des sujets, tantôt cana-

diens, le plus souvent irlandais américains. C'était pour la maison non seulement un appoint, mais encore une source d'énergie nouvelle et comme un stimulant pour le premier élément qui se trouvait ainsi renforcé bien que rendu moins homogène. Cette généreuse infusion d'une vie supérieure aux différences de races et de langues, elle vint aussi des contingents de scolastiques européens que la persécution et les lois scélérates chassaient hors de France. De telles immigrations portent le nombre de nos Frères à 42 en septembre 1886, pour monter jusqu'à 48 au moment du Chapitre général de 1893, indépendamment de 7 Pères professeurs et de 8 Frères convers. Tout ce monde butine industrieusement le miel de la vertu et de la science qui s'épanouissent en cet Eden de la vie religieuse.



Pendant ce temps, la maison s'achève et devient plus commode. En septembre 1886, on construit un édifice à part pour contenir les chaudières à vapeur (perpétuel danger d'incendie jusque-là), avec une cheminée monumentale en briques. Et, disons-le en passant : les scolastiques en ont creusé les fondations, ce qui montre bien que le travail manuel est toujours en honneur.

Parmi les améliorations notables dans l'ameublement et la décoration intérieure, à noter que la chapelle s'enrichit d'un harmonium, la bibliothèque de livres, et la sacristie de divers objets de culte dont plusieurs offerts par le R. P. Sardou, économe général.

A l'extérieur, les travaux de transformation ne sont pas moindres : tracés d'ornementation régulière des abords de la maison, ce qui suppose le nivellement des buttes et le comblement des marais qui couvrent une partie de la propriété ; puis plantations et transplantations d'arbustes par centaines, défrichement de la prairie et du bosquet pour y ménager des sentiers sinueux et des allées aux gra-

cieuses courbures : travaux, à la vérité, considérables, qu'inspire activement le R. P. Supérieur et que les scolastiques exécutent laborieusement sous l'impulsion du R. P. Duvic, depuis son arrivée en 1887.

Mais si l'on prie avec ferveur, si l'on se livre fièvreusement à l'étude, et enfin si l'on pousse le défrichement avec vigueur, on se réjouit de même fort gaiement, aux heures opportunes. La fanfare, fondée jadis au collège et qui continue sa vie active, vient mettre de l'éclat à toutes les fêtes; cependant que d'autres artistes ne négligent point les harmonies plus douces des instruments à cordes, des bois et des claviers. On s'en sert aux grandes fêtes, à la suite de la partie religieuse de ces solennités. Car déjà des traditions s'établissent, indépendamment de celles qu'on a conservées de l'ancien séjour, mais avec un déploiement de pompes et un appareil jusque-là impossibles.

Faudra-t-il nommer la Noël avec ses messes nocturnes, le réveillon, la visite à la Crèche édifiée annuellement par nos chers Frères convers dans leur salle commune, autour de laquelle on chante les naïfs couplets d'antan ; l'anniversaire de l'approbation de nos saintes Règles, le 17 février, et le dîner à Hull ; la saint Joseph, fête patronale du Supérieur et de la maison ; la saint Patrice, si chère à nos Frères irlandais ; le mois de mai avec sa prédication quotidienne par les scolastiques ; la Fête-Dieu, etc. ; toutes ces fêtes religieuses laissent dans les âmes des souvenirs bien doux.

Les philosophes ont leur fête de la sainte Catherine, et les théologiens celle de saint Thomas, où les thèses et les contre-thèses exercent à l'escrime de la pensée, sans compter, à l'occasion, d'autres joutes oratoires.

Et puis les oblations, et puis les ordinations, toujours précédées de longues retraites, où l'on vit dans les clartés et les ivresses du Thabor. Un jour de fête couronne ces silences prolongés : on y a souvent à table, outre le Père prédicateur, quelques Pères de nos communautés voisines,

du Collège, de la maison de Hull ou du juniorat, fondation cadette de la nôtre, dans la ville. L'affection de ces bons Pères est un réconfort et une félicité pour une institution telle qu'un scolasticat, qui a toujours besoin de s'appuyer sur la tendresse et les ressources de l'âge de la sagesse.



A vrai dire, ces sympathies et ces visites ne nous sont point rares. Outre celles de nos vénérés Visiteurs extraornaires, le R. P. Martinet, en 1891, par exemple, celles plus fréquentes des RR. PP. Provinciaux, celles de nos illustres évêques et valeureux missionnaires de l'ouest, en route vers l'est du Canada ou même vers l'Europe, viennent mettre liesse en notre studieuse atmosphère. Quelquefois, néanmoins, ils nous font des déprédations qui nous rendraient sombres, sans les lumières vives de la foi, et les consolations intimes de la grâce. Ils ont des regards d'envie en présence de cette fraîche couronne de jeunes missionnaires, et, faute de patience ou crainte de rivaux, il leur arrive de cueillir les fleurs encore en boutons. On embrasse les élus, on leur baise les pieds devant l'autel, on les laisse partir et s'éloigner ou plutôt nous précéder dans la carrière apostolique. Quand celui qui part ainsi revient couvert de la mitre et portant la crosse pastorale dans sa main de missionnaire, tel Mgr Ovide Charlebois, son *Alma Mater* tressaille d'allégresse. En entendant sa parole simple et sublime d'évangélisateur, des yeux de nos jeunes gens jaillissent des larmes, et de leurs âmes généreuses de vifs désirs d'apostolat. Toujours, du reste, ces glorieux Pontifes dont la miséricorde de Dieu nous a faits les cadets dans les liens de la religion, et les humbles conscrits sous la bannière de l'Immaculée, toujours, quel que soit leur nom, ils ravissent l'enthousiasme de nos cœurs et l'admiration de nos pensées.

D'autres fois, c'est Mgr Duhamel, notre archevêque, qui

vient nous témoigner sa paternelle affection. Elle est généreuse, elle est confiante. Ce vénéré Pasteur, qui a reçu le sacerdoce de notre Congrégation, en quelque sorte, se plaît à le déverser maintenant qu'il en a la plénitude, sur nos ordinands avec surabondance et prédilection. Il aime aussi à venir les voir de près produire le fruit de leurs travaux. Aux examens semestriels, il préside souvent une séance principale, entouré de nos doctes professeurs de l'Université, et sourit des embarras que causent aux élèves les objections des interrogateurs. Nous avons, nous aussi, des Docteurs : on ne saurait voisiner avec l'Université sans en éprouver les glorieux rejaillissements.

Depuis que le Père Martinet, Visiteur, a fait du scolasticat, quant aux études, une partie intégrante de l'Université d'Ottawa, les Frères se présentent annuellement pour y conquérir les grades universitaires en philosophie et en théologie. Le doctorat, soit en philosophie, soit en théologie, est communément hors de portée pour nos élèves, puisque le premier exige trois années de cours et le second six; voilà pourquoi, ce sont des diplômes de licenciés et de bacheliers, qui envahiraient la communauté, si nous ne nous contentions pas le plus souvent, à cet égard, d'un simple *jus ad rem.* Deux de nos étudiants ont obtenu le titre de Docteur en philosophie, et ils l'ont bien mérité.

A la suite des efforts dépensés pour atteindre les hauteurs de la métaphysique, une détente pour l'esprit s'impose ainsi que le travail pour les muscles. On ne va plus à Maniwaki passer les vacances, excepté peut-être dans une courte promenade, mais en revanche les excursions se multiplient : tantôt aux Grandes Chutes de la rivière Le Lièvre, tantôt sur le canal Rideau, vers Sainte-Brigitte.



Les années courent à ce train de vie. N'y a-t-il pas à cette époque de notre relation, déjà 8 ans que le scolasticat

St-Joseph a eu ses commencements ? Le P. Fayard est parti depuis six ans déjà prendre le rectorat de l'Université, et ensuite travailler à la Colombie Britannique qui le rendra à l'Europe comme Procureur Général de la Congrégation. Le P. Van Laar a porté son zèle d'économe fondateur à Liège, puis sa vaillance d'apôtre en Afrique; il a trouvé un deuxième successeur dans le jeune Père Guillaume Charlebois, après le dévoué P. Brault. Il a fallu combler ces vides. C'est en 1887 que les PP. Duvic, Poli et Valence ont pris possession des places laissées vacantes par ces départs. Le dernier partage avec son collègue le double cours de philophie, ainsi rétabli en deux années successives, comme antérieurement. Le P. Poli enseigne principalement le dogme, après le P. Fayard, et jusqu'à ce qu'il prenne la direction du Séminaire en 1896. Le R. P. Duvic continue d'enseigner la morale, depuis plusieurs années déjà, et poursuivra son cours au moins vingt ans encore.

Pendant ce temps le P. Mangin a toujours tenu le gouvernail. Le Chapitre Général de 1893 l'a vu siéger comme délégué de la Province du Canada : il en revient avec une obédience qui lui confie la direction du Séminaire d'Ottawa, comme successeur du futur archevêque de Saint-Boniface, Mgr Langevin. Et c'est ainsi qu'il couronne ses fonctions de modérateur, qu'il a exercées pendant 15 ans, à savoir 7 ans au Collège d'Ottawa et 8 ans à Ottawa-Est. Maintenant qu'il repose dans la tombe, sa modestie ne nous empêchera pas de lui rendre un dernier hommage. Ce fut une figure inoubliable que cet impassible P. Mangin, austère il est vrai, mais d'une bonté vive quoiqu'elle ne connût pas les débordements, trop souvent factices et éphémères; ce fut un homme intérieur, apte à tremper les caractères, et qu'on ne pouvait connaître sans l'estimer, et aussi l'aimer quand cette connaissance allait jusqu'à son cœur. Peu bruyant, il avait l'esprit droit, la volonté ferme, et exerçait une influence calme mais irrésistible sur tout son entourage. Il fut la cheville ouvrière de la fondation du

scolasticat St-Joseph. Les liens de ceux qui furent ses fils sont demeurés aussi forts qu'ils étaient peu fondés sur la faiblesse et sur une superficielle attirance. On le regretta. On l'eût regretté plus encore, si on ne lui avait donné pour successeur celui qu'on se plaît universellement à appeler le *bon* Père Duvic.

(*A suivre.*) P.-R. Villeneuve, *O. M. I.*

VICARIAT DE KEEWATIN

I. Chronique historique de la Mission Saint-Pierre du lac Caribou,

depuis 1846 jusqu'à nos jours, 1912.

(*Suite* [1].)

Par le R. P. A. Turquetil, O. M. I.

Quoique le P. Gasté soit demeuré supérieur de district, jusqu'en 1884, époque de la dernière visite de Mgr Grandin, cependant nous laisserons dès maintenant à chaque mission ce qui lui revient de travaux, de peines ou de succès. Chacune, en effet, avait ses registres séparés, son allocation et son directeur.

Il nous reste à voir dans les grandes lignes ce que fut la mission Saint-Pierre, de 1880 jusqu'à nos jours.

De 1880 à 1884, nous enregistrons 259 baptêmes et 41 mariages. Le P. Gasté n'eut pas tant à voyager parmi les Montagnais durant ces quatre années, et il ne le pou-

1. Voir *Missions* de juin 1912, page 177.

vait guère. Il était le seul prêtre résidant à la mission, autour de laquelle s'étaient groupés un certain nombre de sauvages ; à la maison se trouvaient trois Frères convers à diriger. D'ailleurs, nous voyons les Pères et Frères des trois missions voyager de l'une à l'autre, suivant que les intérêts des nouvelles fondations l'exigent, et aussi pour permettre à ces vaillants missionnaires de se confesser au moins une fois l'an.

C'est le P. Gasté qui descend en 1880, chez ses voisins les plus proches, 270 milles, soit plus de 80 lieues.

Puis c'est le P. Paquette qui le vient visiter en 1881, et lui amène du renfort en la personne du Fr. Gagnon. Ce dernier ne devait paraître qu'un instant. Il mourait d'accident le 25 octobre suivant, 6 semaines après son arrivée.

L'année suivante, 1882, le P. Gasté s'absente 3 mois encore pour pouvoir faire sa confession annuelle.

Enfin, en 1883, il reçoit un compagnon en la personne du P. Ancel, mais seulement après avoir fait le voyage du lac Caribou à Cumberland, au printemps.

L'année 1884 fut marquée par la quatrième et dernière visite de Mgr Grandin. Sa Grandeur fut vivement consolée et édifiée de voir tout ce qui s'était fait depuis 1875.

A différentes reprises, de 1865 à 1875, écrit Mgr Grandin, nous avons passé au Pas, au Fort Cumberland. Ces postes étaient au moins aussi habités qu'aujourd'hui, mais les habitants étaient abandonnés et partout grande indifférence pour notre sainte religion. Jamais nous n'y avions exercé de ministère si ce n'est pour baptiser quelques enfants. Cette fois nous avons eu la consolation de distribuer la sainte communion à une soixantaine de personnes et d'en confirmer au moins trente, dont 15 venues du Pas.

En la mission du lac Caribou qui, pendant 20 ans, a si peu répondu aux soins dévoués de ses zélés missionnaires, quel changement nous voyons aujourd'hui ; la bonne volonté égale l'indifférence d'autrefois. Il y a 600 chrétiens et bons

chrétiens ; et dans le temps où les missionnaires avaient le moins de consolation, combien d'âmes n'ont-ils pas envoyées au ciel parmi ces sauvages en apparence si apathiques? (Lettre de Mgr Grandin, juillet 1884.)

Nous nous plaisons, écrit encore le vénéré évêque, a rendre témoignage au dévouement du cher Fr. Nemoz, qui, grâce à sa bonne volonté et à son énergie, vous a construit des habitations et des chapelles convenables.

Qui pourrait aussi supposer que le cher Fr. Guillet fût étranger au bien qui s'est fait et se fait encore au lac Caribou ? Malgré tout son travail, sa bonne volonté lui fournit encore le moyen de rendre service à d'autres frères. (*Id.*)

C'est alors que, en raison des énormes distances, Mgr Grandin détache la mission Saint-Joseph Cumberland, et la mission Sainte-Gertrude lac Pélican de la mission Saint-Pierre lac Caribou. Le P. Lecoq de résidence à Cumberland sera supérieur des deux missions de Sainte-Gertrude et Saint-Joseph. Le P. Gasté sera supérieur au lac Caribou, avec le P. Ancel pour compagnon.

Nous avons vu ce qu'étaient ces missionnaires du Nord, ce qu'ils ont fait de 1846 à 1884.

Qu'étaient donc ces Montagnais qui se montrèrent si longtemps rebelles, indifférents et apathiques?

Nous avons entrevu, au début de ces notes, le caractère de ces pauvres sauvages, qui, dénués de tout, cherchaient d'abord à améliorer leur condition matérielle et ne voyaient que le profit pécuniaire.

Leurs mœurs n'offrirent jamais d'obstacle bien sérieux à l'Evangile, quoiqu'ils aient eu bien des réformes à faire, dans leurs us et coutumes, même en ce qui concerne le mariage. Ainsi, celui-ci se contractait plutôt à titre d'essai. L'épouse qui avait la joie de donner des enfants à son mari, surtout si ces enfants étaient des petits garçons, était acceptée et généralement conservée. Dans le cas con-

traire, il ne restait à la malheureuse répudiée d'autre parti que d'essayer ailleurs une alliance plus heureuse. De là au divorce et à la polygamie, il n'y avait qu'un pas.

De religion, ces païens n'en avaient pas à proprement parler. Quelques rites superstitieux, quelques simulacres de magie blanche, c'était à peu près toute la science des Montagnais en spiritisme et communications avec les esprits de l'autre monde. Mais ces traditions, ces usages superstitieux leur tenaient à cœur autant qu'à d'autres peuples leurs idoles chéries. C'est vraiment curieux, me disait récemment encore une de nos chrétiennes les plus instruites ; ces récits de l'Evangile et de l'Ancien Testament, que je crois, que j'aime et étudie souvent, je n'ai pu encore en faire entrer un seul dans ma tête ; après les avoir lus si souvent, je ne pourrais pas en réciter deux lignes par cœur, et ces vieilles légendes Montagnaises, dont nous rougissons aujourd'hui, je les ai entendues une fois ou deux dans mon enfance, et je pourrais encore les débiter tout au long, sans y changer un mot.

Ce que disait la bonne vieille de sa mémoire, appliquez-le à la foi et au cœur des vieux païens, et vous aurez la clé : Un sauvage entendait le P. Gasté parler du Ciel et de ses habitants. « Ta ta ta, fit-il, nous savons bien ce qu'ils valent ces gens d'en haut. Deux des nôtres y sont allés, à ce qu'en disent nos traditions, et ils y ont vu du propre ! »

Tout allait bien quand les enseignements de la religion semblaient correspondre aux traditions et coutumes du pays. Ainsi la confession, dont une imitation était en usage parmi eux, ne les surprit pas du tout, mais par contre, ils comprenaient moins bien la nécessité de la contrition et du ferme propos.

En vertu des vieilles traditions, aussi, ils n'admettaient guère la nécessité de la confession en dehors de maladie grave.

Par la même raison ils admettaient beaucoup de choses de

la Bible, sans les croire d'une foi qui méritât le nom de foi : ainsi il croyaient au déluge non à cause de la révélation, mais parce qu'ils avaient quelques traditions plus ou moins informes à ce sujet. Plusieurs même se seraient volontiers autorisés du texte de la Bible, pour se prouver à eux-mêmes, qu'ils connaissaient déjà tout cela malgré de légères différences, et que, par suite, ils n'avaient rien à changer à leurs mœurs.

Cette disposition de vouloir rester Montagnais, tels qu'ils étaient, c'est-à-dire de garder leurs traditions, était bien plus accentuée par le fait que la plupart de leurs supertitions concernaient spécialement le caribou qui est leur seul moyen de subsistance. Ce sont de ces préjugés ridicules, enfantins, sans relation aucune avec l'effet supposé, mais qui sont bien difficiles à déraciner. A telle époque de l'année, il ne faut pas manger telle ou telle partie de la bête, il ne faut pas couper tel ou tel membre avec la hache ; frapper le caribou, l'achever avec un bâton, ce serait s'aliéner toute la race des reindeers qui irait pâturer ailleurs et laisserait les Montagnais mourir de faim. Prendre un caribou vivant pour l'apprivoiser serait un crime énorme, et ils s'y sont toujours opposés. J'ai eu moi-même maille à partir avec un sauvage pour avoir pris le gras d'un caribou pris au collet. Il paraît que ma manière de faire devait amener inévitablement la disette. Ils n'en fut rien, mais la raison en fut que j'étais un blanc, un prêtre, et que le caribou était bien libre, sans doute, de ne pas s'offenser de mon ignorance. Combien de fois le P. Gasté a-t-il demandé à ces pauvres gens pourquoi ils coupaient immédiatement le nez du caribou qu'ils venaient d'abattre ! A l'endroit du caribou, c'était un vrai culte. Leurs traditions, d'ordinaire si inoffensives pour la morale, nous parlent de celui que sa grand'mère a élevé. C'était un être moitié homme et moitié caribou. Il aimait les Montagnais ses frères, c'est lui qui faisait venir à son gré les caribous, leur a tracé le chemin au pays des Montagnais et a donné à ce

peuple les règles de la chasse dont nul n'osera jamais s'écarter, de crainte de mourir de faim.

Faut-il ajouter que les prétendus sorciers étaient les plus fermes appuis de ces superstitions ? La religion, la prière, pouvaient être bonnes pour l'âme, mais cela nuisait au succès de la chasse. Ils auraient voulu d'une religion qui ne leur parlât que du « caribou ». « Allons donc, vous autres, est-ce que la viande n'est pas bonne comme cela, est-ce que vous ne l'aimez plus? voilà que vous priez avant de manger! » et un autre : « Femme, si on avait écouté le P. Gasté, nous n'aurions pas toute cette viande-là pour l'hiver. » — C'était une mauvaise plaisanterie d'un sauvage tournant en dérision le mariage. Il suffisait que le fils illégitime tuât le caribou à volonté, pour que ces sortes d'unions devinssent légitimes à ses yeux.

Les sorciers aidant, on en venait vite à croire que la religion faisait mourir, les sacrements étaient médecine trop forte pour des mangeurs de caribou, croyait-on, on en mourait, etc., etc., et on citait volontiers l'exemple de ce premier chef qui avait confié ses enfants au P. Gasté. L'un des enfants était mort d'accident, l'autre avait succombé à la rougeole, comme leur père, mais en tout cela on ne voyait que l'effet du baptême.

Ces sortes de jongleries qui accompagnaient toujours les pratiques de magie ne se font pas sans tambour. Ainsi tambour et sorcellerie devenant synonymes, par le baptême, il fallait renoncer à l'un et à l'autre. Le croirait-on ? Ces jeux insensés de passe-passe, où non le hasard mais l'habileté du filou a tout à faire, ces jeux, dis-je, avec accompagnement de tambour eurent beaucoup de peine à disparaître. A qui connaît la simplicité d'esprit, l'apathie et la force de la routine chez un sauvage, et plus spécialement chez un Montagnais, toutes ces puérilités, ces craintes imaginaires qui viennent à l'esprit, quand il s'agit d'abandonner les traditions, les us et coutumes de ses ancêtres et de son pays, tout cela devenait un obstacle

sérieux qui retarda pour beaucoup l'heure de la grâce, autant et peut-être plus qui ne l'aurait fait l'habitude des vices les plus honteux.

Il nous reste maintenant à voir ce que fut jusqu'au bout la tactique du P. Gasté; nous comprendrons mieux son œuvre.

De suite après son arrivée, le P. Ancel fait son premier voyage au Nord, afin de se familiariser avec la langue; le jeune Père ne s'était pas fait Oblat et il n'était pas venu dans le Nord pour y cueillir des roses.

J'ai été le confident de ses premiers exploits, les sauvages m'en ont souvent parlé, et il fallut au jeune missionnaire une grande charité et un grand dévouement pour accepter de bon cœur les différentes épreuves du début. Les circonstances étaient plutôt pénibles, vu surtout l'état d'esprit des sauvages, mais le Père apprit la langue, et se mit ainsi en état de faire du bien aux âmes.

A cette époque, le P. Gasté obtint des Esquimaux un jeune orphelin qu'il se chargea d'élever, d'instruire. Son but était d'en faire un catéchiste, et de l'employer plus tard à la conversion de ses compatriotes. L'enfant grandit, apprit le français qu'il parlait couramment au bout de quelques années : le montagnais et le cris étaient devenus sa langue. Mais il oublia sa langue, il n'eut pas non plus le courage de retourner en son pays. Le peu qu'il voyait de la vie esquimau, quand il en venait quelques-uns à la mission, lui fit peur. Il préféra se faire Montagnais, et onze ans plus tard, se choisit une compagne parmi les filles de cette tribu.

Reprenons la suite des événements : **En 1890**, nous avons à signaler la visite du P. Ovide Charlebois, O. M. I., missionnaire au lac Pélican, le même qui, 22 ans plus tard, devait revoir la mission Saint-Pierre, comme Vicaire Apostolique.

1891. — Nous arrivons au temps où toutes les missions dont nous avons parlé furent détachées pour former le vicariat de Saskatchewan. Mgr Pascal, nouveau Vicaire Apostolique, avait été missionnaire, lui aussi; il comprenait la vie de missions, et la décrivait, par la parole et par la plume, avec une réalité saisissante.

De 1892 à 1910, Mgr Pascal put visiter la mission Saint-Pierre deux fois par lui-même et une fois par son délégué.

1892. — En 1892, Mgr Pascal visita presque tout son Vicariat, mais ne put se rendre jusqu'au lac Caribou. Le R. P. Gasté descendit au lac Pélican, afin d'y rencontrer, pour la première fois, le nouveau Vicaire Apostolique, et recevoir sa bénédiction.

De là, le P. Gasté se rend en France, comme délégué du vicariat au Chapitre général de 1893.

1893. — Nous avons dans ce voyage du P. Gasté, une preuve de sa sollicitude pour sa chère mission. Le Père quitte le lac Caribou, en janvier 1893, arrive à Prince Albert, à la fin du mois, s'embarque au mois de mars, assiste au chapitre en mai, et de suite reprend le chemin du lac Caribou, où il arrive l'été de la même année. On ne dira pas que le Père, fatigué d'une longue solitude au pays des Montagnais, prit de longues et agréables vacances à cette occasion. Il savait son compagnon seul, il aimait sa mission, ses frères, ses sauvages; il revint à la hâte, aussitôt le devoir accompli.

Deux ans plus tard, **1895**, avait lieu la visite du R. P. Rapet, délégué de Mgr Pascal. On pourra voir le compte rendu dans les annales des O. M. I., 1896. Ce rapport parle assez peu de la mission Saint-Pierre, et nous ne savons pourquoi. Les sauvages présents, malgré leur grand désir de voir le grand Priant lui-même, se laissèrent conduire par l'esprit de foi, et profitèrent de la médecine du Bon

Dieu qui rend le cœur fort. 31 d'entre eux reçurent le sacrement de confirmation avec joie et reconnaissance.

Enfin, en **1897**, tous, pères, frères, sauvages eurent la consolation de recevoir pour la première fois leur nouvel évêque. Il est vrai qu'on ne voit pas le cœur, me disait longtemps après un sauvage, mais lui, le grand priant, quand il parle, on le voit, son cœur. Après avoir attendu si longtemps, les sauvages étaient fous de joie de voir le Grand Priant, qui avec toute sa bonhomie et simplicité parlait leur langue, entendait leurs histoires aussi bien que leurs confessions, et donnait des avis touchant leur bien-être matériel avec autant de charité que les remontrances et encouragements spirituels.

Nos deux missionnaires sont seuls de nouveau. Le sage directeur de la mission songeait aux moyens d'affermir dans le bien ses bons chrétiens. Il eût voulu procurer aux Montagnais le bienfait d'une école. Les temps étaient durs ; pas de frère qui puisse se charger de cette œuvre, point de maîtres laïques. Le P. Gasté choisit une enfant de la tribu des Montagnais qu'il envoya au couvent, puis à l'école. Il espérait, si l'enfant montrait d'heureuses dispositions, en faire une institutrice ou maîtresse d'école à la mission Saint-Pierre. Cette œuvre demandait bien des années pour réussir, années de sacrifice pour les Pères du lac Caribou qui devaient retrancher sur leur modeste allocation le montant de la pension de cette enfant.

A cette époque, nous voyons encore le R. P. Gasté sauver la mission du lac Caribou, et tous ses sauvages de la ruine et de la misère.

Les sauvages, décimés par la terrible maladie dont nous avons parlé presque au début, avaient encore diminué considérablement depuis. Chaque année, ils contractaient le germe de nouvelles maladies, provenant pour la plupart de l'abus du thé et du tabac, et surtout du mauvais usage qu'ils faisaient des vêtements de la civilisation. Leur mal-

propreté légendaire alla bien tant que dura l'âge des peaux de caribou, et de demi-nudité. Avec nos vêtements de laine, de coton ou de drap, ce fut autre chose. Ils disparaissaient avec une rapidité qui déconcertait. De 1861 à 1898, ils étaient tombés de 1.000 à 600. Triste progrès !

Quelques commis de la Compagnie crurent avoir trouvé une idée de génie pour remédier à cet état de choses. Evidemment, ils ne considéraient que le point de vue financier. Ils étaient de ceux dont parle Mgr Grandin : « négociants, hérétiques, ennemis de nature, habiles à me donner des soucis les plus amers », et ailleurs : « Le sauvage, cette bête moins estimée du trafiquant Européen que la bête qu'il lui faut tuer pour en avoir la peau. »

Ce sont des hommes de cette trempe qui inventèrent le remède génial que voici : supprimer le poste; les sauvages, par suite, seront obligés de se rendre à quelque autre poste. Là, on recueillera leurs fourrures, s'ils en ont, sans faire plus de frais, et les dépenses qui se font pour approvisionner le poste du lac Caribou n'existeront plus.

On ne calculait pas évidemment ce que cette expulsion forcée de leur territoire coûterait de sacrifices et de misères aux malheureux Montagnais.

Le Père Gasté le comprit. Il comprit aussi le danger où ils étaient de perdre leur foi en se dispersant de tous côtés parmi des milieux protestants. Le Père court à Prince-Albert, avertit de la position les autorités compétentes et concurrentes. Ses démarches aboutirent à la venue de traiteurs libres dans le pays. Aujourd'hui, les deux plus grandes compagnies de fourrures du Canada ont leurs représentants au lac Caribou. Ceci montre ce qu'il y avait de fondé dans la crainte de ces Messieurs d'autrefois, de ne pouvoir couvrir leurs frais de dépense, alors que les sauvages étaient plus nombreux qu'aujourd'hui. Les sauvages n'eurent qu'à gagner à la compétition, la mission elle-même se trouva bien de cet état de choses, car ces trai-

teurs, contents de leur profit, aidèrent la mission dans une large mesure, tant que dura leur commerce; ils ne se retirèrent qu'en 1904, à l'arrivée d'une compagnie plus puissante.

En 1900, arrivait le P. Turquetil, O. M. I. Le jeune Père eut le bonheur inappréciable d'aller de suite sans arrêt, au lac Caribou, y jouir de la présence et de l'expérience du R. P. Gasté. Là aussi il trouva le bon P. Ancel qui en était à sa dix-septième année. C'est dire l'unité d'action, et aussi la parfaite entente, et par suite le succès qui ne pouvait manquer de couronner les efforts de nos missionnaires réunis.

1901. — Malheureusement, la santé du P. Gasté laissait beaucoup à désirer. Mgr Pascal lui demande alors de faire le plus grand sacrifice de sa vie : quitter le lac Caribou. Il avait tant compté mourir parmi ses chers Montagnais! Le Père eut le courage de cacher aux sauvages le caractère de cette obédience, qu'il redoutait être définitive; pour adoucir la séparation, il laissa entrevoir la possibilité d'un retour. Ce retour était possible, sans doute, mais combien peu probable!

A Prince-Albert, le P. Gasté remplit les fonctions de supérieur local, d'administrateur, vicaire général, aumônier des Sœurs, sans pouvoir oublier sa mission. « Chez nous » signifiait invariablement le lac Caribou. Aujourd'hui même, en 1902, nos bons sauvages s'étonnent que leur Vénérable Père puisse encore leur écrire de si longues et si belles lettres en leur propre langue, et en caractère à eux. C'est que le cœur ne vieillit pas, et rien ne saurait détruire les pures et saintes affections qui sont nées de 40 ans de labeurs et de souffrances au pays de missions.

Le R. P. Ancel, directeur de la mission, connaissait trop bien la tactique du R. P. Gasté et ses succès pour avoir à innover.

En décembre 1901, il envoie son compagnon qui com-

mençait à balbutier la langue, à sept jours de marche au Nord. Le but de ce voyage du P. Turquetil était de le familiariser avec la langue, aussi de rencontrer quelques Esquimaux attendus en ces parages. Le Père revint à Pâques. Il possédait maintenant assez la langue pour exercer le ministère sans contrainte, il s'était même initié, durant le trajet, aux éléments de la langue esquimau. Ce voyage lui assura une grande influence sur les mangeurs de caribous, et il fut aussi le point de départ de ces démarches qui aboutissent aujourd'hui à la fondation d'une mission pour les Esquimaux, au Chesterfield Inlet, côte ouest de la Baie d'Hudson.

1902. — Mgr Pascal fit cet été sa seconde et dernière visite au lac Caribou. Elle porta d'heureux fruits. Ce fut comme le coup de mort de ces vilains jeux de passe-passe dont nous avons parlé. Ils essayèrent bien de reparaître encore, mais sans succès. Par délicatesse, Mgr Pascal demande au P. Turquetil de se rendre si possible à Prince Albert, l'hiver suivant. On y ferait la fête du R. P. Gasté, saint Alphonse, 23 janvier, et le Père serait si heureux d'entendre les nouvelles de sa chère mission!

1903. — Ce plan fut exécuté. De retour au lac Caribou, le P. Ancel envoie son compagnon tenter un essai d'apostolat chez les Esquimaux.

Le voyage ne réussit pas. L'un des hommes du Père tombe gravement malade, le missionnaire ne peut se résoudre à abandonner sur le chemin ce pauvre mourant, il reste avec lui, l'instruit, le baptise sous condition (c'était un protestant venu de Churchill). Le baptême rendit la vie du corps et de l'âme à la fois. Mais il était trop tard pour aller chez les Esquimaux. Le P. Turquetil revient à la mission, et, sans arrêt, part aussitôt pour Prince Albert, la santé ne permettant pas à son supérieur de faire ce voyage qu'exigeaient les intérêts de la mission.

1904. — Outre les voyages dans les camps, dont chacun a sa part, nous voyons le P. Turquetil à Prince Albert, encore, pour mêmes raisons que précédemment.

1905. — Cette année, c'est un rendez-vous général de tous les missionnaires du Vicariat à Prince Albert, pour les fêtes jubilaires des RR. PP. Gasté et Moulin. Le compte rendu de ces belles fêtes a été publié dans nos *Missions*. On peut remarquer et on remarquera certainement l'adresse des Montagnais mangeurs de caribou à leur Vénérable Père. Elle dit ce qu'avait eu à souffrir le missionnaire dans ces contrées, elle dit aussi ce que furent sa charité et sa patience dans les épreuves. Sa bonté, son zèle ouvrirent les yeux de ces païens ; aujourd'hui qu'ils sont ses enfants, ne pouvant avoir son corps, ils demandent un Christ, de grandeur naturelle, qui puisse leur rappeler toujours son souvenir à eux et à leurs enfants. C'est ce Christ qu'on voit à gauche au coin de la chapelle de la sainte Vierge. L'état actuel de l'église, en voie de réparation, n'a pas permis de lui donner la place d'honneur qui lui est réservée.

Au retour de ces fêtes magnifiques, le P. Turquetil eut la douleur de perdre son supérieur, le R. P. Ancel, qui fut chargé de la direction de la mission de l'île à la Crosse, sa santé ne lui permettant pas plus longtemps de supporter le régime du Nord.

Le R. P. Egenolf, O. M. I., de l'île à la Crosse, fut donné comme compagnon au P. Turquetil, et tous deux, en compagnie du Fr. Pioget, chargé de l'école depuis l'année précédente, reprirent le chemin du lac Caribou.

Le P. Egenolf pourrait nous dire ce qu'est un voyage en canot de Prince Albert au lac Caribou. Il le fit pour la première fois, non en bourgeois, mais en homme de canot. Ce furent trois semaines de travaux forcés, à l'aviron, à la perche, montant ou sautant les rapides, faisant portage et n'ayant pour toute consolation qu'une demi-nuit de voile sur le lac. C'est pendant cette dernière nuit, que nous

vînmes à pleines voiles toucher un récif, le vent soufflait avec violence, et c'est ce qui nous sauva, les vagues énormes, roulées en spirales au-dessus de ces roches, prirent le canot et, d'un bond, le transportèrent de toute sa longueur au delà du rocher à fleur d'eau; l'aviron seul et la main du Père qui gouvernait eurent à souffrir de la présence de ces malencontreux rochers.

En avril **1906**, le P. Turquetil quitte la maison et ne rentre qu'au mois de novembre. Ce fut son grand voyage aux Esquimaux de l'Intérieur. Là, il apprit à connaître et à aimer ces pauvres païens, car il eut la consolation d'exercer son saint ministère et de régénérer quelques enfants dans les eaux du baptême. Là, et là seulement, est la source de charité qui unit le prêtre aux âmes qui lui sont confiées. Le ministère une fois exercé, le prêtre devient le père, et ces âmes, qui sont siennes, il les aimera jusqu'à la mort.

Il en fut de même pour notre missionnaire en cette occasion. Il sentit que l'œuvre de Dieu commencée devait se continuer. Une fois de plus, la mission du lac Caribou jetait des semences qui portaient fruit.

Sur ces entrefaites, le très Rév. Père Général des Oblats de Marie Immaculée, cédant aux instances de Mgr Pascal, l'avait déchargé du fardeau de vicaire de missions. Ce fut le R. P. Grandin, vicaire de missions d'Alberta, qui cumula la charge de vicaire des deux vicariats.

En hiver **1907**, le P. Turquetil laissait encore une fois seul son compagnon, que la solitude ne saurait effrayer, et partait pour rencontrer, à Prince-Albert, le nouveau vicaire, prendre sa direction et ses avis.

La réunion des deux vicariats en un seul étant provisoire, la question des Esquimaux dut être ajournée, les supérieurs majeurs n'osant imposer de nouvelles charges au nouveau vicaire dont on attendait la nomination dans un avenir prochain.

Le P. Turquetil reprit le chemin de sa mission, contristé de ces circonstances malheureuses, mais dégagé de toute responsabilité à l'égard de cette œuvre. Il continua dès lors, avec son compagnon, à soutenir et à fortifier les Montagnais dans leurs bons sentiments.

Ce n'est pas que de temps à autre quelque faiblesse ne vînt révéler la part du vieil homme chez ces pauvres sauvages. Quelques Montagnais d'Athabaska, grands joueurs de tambour, avaient séjourné parmi eux. Le tam-tam tendait à reprendre une nouvelle vie, la paresse, les querelles entre joueurs, entre époux aussi, par suite de la misère qu'amène toujours le jeu avec ses risques et l'abandon du travail régulier, tels étaient les points qui laissaient le plus à désirer.

Le tambour rappelait la sorcellerie des anciens temps, et les chants des jongleurs de jadis revenaient à la mémoire des vieux et se gravaient dans celle des plus jeunes. Le Père usa de fermeté, et l'abus qui menaçait de renaître disparut, grâce à la bonne volonté de ces grands enfants.

Un autre danger vint à menacer nos chrétiens à leur insu. Avec le commerce, s'introduisent, dans le pays, des trafiquants qui, parfois, ne cherchent que le plaisir. La danse allait devenir à la mode parmi les métis et les sauvages de la place. Qui oserait condamner la danse en elle-même? Personne, sans doute, mais il est telle ou telle circonstance qui la rendent mauvaise, assurément. Or, ces pauvres gens du Nord n'ont jamais dansé ni vu danser. Que connaîtraient-ils de cet art? Ceux qui les poussent à la danse cherchent plutôt le plaisir, la sensualité. Les premières impressions plutôt fâcheuses se répandirent vite. Le Père qui veillait à l'intérêt de ses enfants leur représente le danger, il les laisse libres de choisir, mais se réserve le droit de punir quand il y aurait faute manifeste. Tous, d'un commun accord, s'engagent à renoncer à ces plaisirs malsains, et tous depuis ont été fidèles à leur promesse. L'un d'eux, que l'on pressait vivement de

coopérer à ces jeux, répondit librement : Je préfère rester sans ouvrage que d'être indigne d'aller à l'église. Vous avez là, d'un seul trait, le caractère de ces chrétiens, leur attachement à la religion, leur confiance dans la direction de leurs missionnaires.

Pendant l'été de 1907, le gouvernement offrit de traiter avec les sauvages. Ceux ci acceptèrent. Ce fut pour eux une occasion de venir chaque année à la mission. Le Père ne laissa pas tomber cette occasion, et, chaque été, vous voyez les exercices de la mission, tels ou à peu près qu'ils se pratiquent dans les vieux pays, assidûment suivis par un grand nombre de sauvages. Puis, raffermis dans la foi, mieux instruits, purifiés de leurs fautes, fortifiés par la sainte communion, nos chrétiens attendent du gouvernement les quelques secours matériels qui leur sont accordés chaque année.

En outre, chaque hiver, les camps sont tous visités, selon le besoin et l'opportunité des circonstances. Ces voyages ne sont pas toujours assez fructueux, car le séjour dans les camps, en hiver surtout, est chose pénible. Les sauvages n'ont pas de maisons. Ils commencent cependant à bâtir quelques cabanes, d'autres vivent sous des tentes, qui sont plus confortables que les loges pour le séjour d'un missionnaire. Il y a bien des répugnances à surmonter dans ces séjours au camp, mais il n'y a pas d'autre moyen sérieux de maintenir nos gens dans leurs bonnes dispositions.

Outre ces travaux d'un ordre spirituel, le missionnaire doit aussi s'occuper du matériel. Il n'a pas de Frère pour l'aider et les engagés sont rares. Il lui faut donc se faire chasseur, pêcheur, homme de chantier ou bûcheron, charpentier, menuisier, maçon, etc. S'il peut se suffire, sans négliger le spirituel ni exposer son compagnon à la souffrance, si ensemble ils peuvent adoucir, par le charme des relations fraternelles, les conditions d'existence qu'ils ont acceptée de bon cœur, si enfin ils peuvent continuer le

bien qui s'est fait grâce à l'héroïque dévouement de leurs prédécesseurs, ils seront heureux et contents comme ceux-ci l'ont été. Puisse le bon Maître leur accorder cette grâce !

Nous arrivons en **1910**. Au mois d'août, Sa Sainteté Pie X nomme le R. P. Ovide Charlebois, O. M. I., Vicaire apostolique du Keewatin, et quelque temps après, Mgr Dontenwill, Supérieur général des Oblats de Marie Immaculée, nomme Sa Grandeur vicaire des missions de ce vicariat.

Le premier acte du nouveau Vicaire apostolique concernant la mission du lac Caribou fut d'envoyer le P. Turquetil en voyage d'information sur les côtes ouest de la baie d'Hudson, afin de voir ce qu'on pourrait faire pour les Esquimaux. Le P. Egenolf, qui avait accepté de bon cœur la solitude pendant le voyage de son supérieur à Prince-Albert, en hiver 1911, reste seul depuis Pâques jusqu'à la mi-juillet.

A cette époque, Sa Grandeur Mgr O. Charlebois, en tournée pastorale, fit la visite de la mission. Cette visite a produit de grands fruits. Ce sont spécialement l'application pratique plus intense des décrets de Pie X sur la communion fréquente et la communion des enfants. Seuls les prêtres, qui ont charge d'âmes, peuvent réaliser, plus que les fidèles eux-mêmes, peut-être tout le bien que produit la mise en pratique de ce décret angélique.

Le P. Turquetil, de son côté, rencontrait, à Churchill, les Esquimaux des environs et ceux du Nord (Chesterfield, Inlet et Fullerton). Le rapport qu'il fit de son voyage, les informations qu'il obtint sur le nombre des Esquimaux, leurs dispositions, la possibilité de fonder une mission au centre de ce peuple nombreux, l'urgence même de cette fondation, et, sans nul doute, les prières ferventes qu'adressaient au ciel toutes les âmes généreuses qui, connaissant son voyage, désiraient la propagation de l'Evangile en ces contrées, tout cela décida la Congrégation des

Oblats de Marie Immaculée à se charger de l'apostolat de ces pauvres païens. Le bras de Dieu n'est pas raccourci, et la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, qu'il avait choisie pour évangéliser les immenses territoires du Nord-Ouest, garde à cœur d'accomplir jusqu'au bout la noble tâche dont le divin Maître l'avait jugée digne. *Evangelizare pauperibus misit me.*



Voilà, en résumé succinct, l'abrégé fidèle des travaux accomplis par les RR. PP. O. M. I., missionnaires au lac Caribou, depuis 1847 jusqu'en 1912.

Pendant ces 75 ans, peu de Pères se sont succédé à la mission Saint-Pierre. Deux apparaissent à ses débuts, avant la fondation de 1847 à 1861, le P. Taché et le P. Maisonneuve ; depuis la fondation jusqu'à nos jours, nous voyons le P. Végreville, qui est le fondateur, l'âme des premiers jours, mais dont la santé n'égale point le zèle apostolique ; puis, comme en passant, soit pour diriger, soit pour aider, le R. P. Moulin et le R. P. Legoff, et toujours, de 1861 à 1901, le R. P. Gasté, qui, tantôt seul, tantôt avec un compagnon, continue pendant 40 ans cette œuvre d'abord si ingrate, mais si belle et si consolante ensuite.



On aimera à avoir une idée de l'état actuel de la mission.

Au matériel, ce que disait Mgr Grandin de la difficulté d'approvisionnement en 1866 est aujourd'hui plus vrai que jamais. La compétition des compagnies de fourrures a fait monter la paie des hommes de berge. Sans doute, les compagnies se compensent en forçant les prix de transport de leurs marchandises. Mais le missionnaire, lui qui doit payer le plein prix, n'a pas cette ressource de se rattraper au magasin. Le transport revient aujourd'hui à

plus de 10 dollars, soit 50 fr. les 100 livres. On devine quel tour de force doit faire le missionnaire pour ne pas dépasser chaque année la faible allocation qui lui est accordée : il a à peine une piastre par jour pour vivre, faire vivre son compagnon, les orphelins qu'il élève, faire la charité de temps à autre et subvenir aux dépenses courantes inévitables.

Cette pauvreté se fait sentir dans les bâtisses. Et cependant la maison au poisson, le dépôt, les bâtisses de pêcherie, ont dû être remplacés, le toit de l'église a dû être enlevé et changé. Tous ces travaux, avec ceux du jardin qui demande une grande clôture pour le protéger des chiens, retombent sur le missionnaire, qui ne peut trouver personne et ne pourrait d'ailleurs payer des ouvriers. L'église tout entière a besoin d'être retouchée pour être habitable en hiver. La partie neuve (transept) a été bâtie à la hâte, et on n'y est guère mieux que dehors. La partie ancienne demande qu'on remplace les solives pourries, probablement aussi les lambourdes, ainsi que les deux premières rangées des pièces du bas, à ras du sol. Le meilleur plan, à mon avis, le plus expéditif et le moins coûteux, serait de fermer la partie nouvelle, l'abattre, équarrir les pièces dont l'écorce n'a pas même été enlevée, puis rebâtir sans transept. Le bois est encore bon, puisque cette partie ne date que de sept ans. L'église serait encore assez grande, et le bois du transept serait, l'année suivante, utilisé pour remplacer les pièces de la partie ancienne. Ce plan demanderait deux étés de travail, permettrait d'avoir toujours une église debout pour le culte, et serait infiniment moins coûteux que de tout refaire, car le bois est rare dans un pays où on paie 7 fr. 50 une planche.

Au spirituel, nos sauvages se divisent en deux camps : ceux du Nord, les plus nombreux et peut-être aussi les moins fervents, et ceux de l'Ouest. Sans distinction de camp, on les diviserait mieux en deux classes : ceux qui

fréquentent la mission et séjournent assez longtemps, au moins de temps à autre, et ceux qui ne viennent qu'aux grandes fêtes et ne voient le prêtre qu'en passant. Les premiers comprennent assez bien la religion et sont de vrais chrétiens à foi vive et pratique, malgré les défauts communs à tous les sauvages qui sont et seront toujours de grands enfants.

Quant aux autres, leur religion paraît être plutôt une religion de respect humain. Ils sont poussés par la masse. La tribu des Montagnais est si peu nombreuse aujourd'hui (de 350 à 400), que le moindre écart de conduite est su de tout le monde, jugé et critiqué à l'envi. La bonne conduite, les observances religieuses même proviennent ainsi trop souvent du désir naturel de n'être pas méprisé, ni montré du doigt, et pas assez de vraie conviction religieuse. Cette seconde classe de sauvages ne travaille guère pour le Bon Dieu qui entre bien peu dans leur religion. Ils ne sont pas prosélytes : j'ai entendu des paroles comme celle-ci : Mon mari a péché et oublié le Bon Dieu, cela le regarde, son âme n'est pas la mienne, je fais attention à la mienne et ne m'occupe pas du reste. Il n'y a guère de vrai christianisme là dedans, il faut l'avouer. Ces mêmes sauvages négligent beaucoup l'éducation religieuse de leurs enfants, et surtout des orphelins qu'ils gardent ; on dirait qu'ils ne reconnaissent pas d'âme à ces pauvres enfants. Nous avons, par ce fait, beaucoup de difficultés à généraliser partout l'usage de la prière en commun dans les familles.

Ces pauvres sauvages sont-ils la majorité ? Pour donner une réponse assez juste, il faut encore subdiviser cette classe de chrétiens si peu fervents.

Je connais fort peu de sauvages qui n'ont qu'une religion d'apparence dans tout l'ensemble de leur vie, et rien autre chose, mais j'en connais beaucoup qui semblent n'avoir de vraie foi surnaturelle et pratique que dans les grandes circonstances, et j'ai pensé souvent à la difficulté que nous avions de les diriger, et à la nécessité où nous étions de

laisser le Bon Dieu juge de leur simplicité et bonne foi. Car ceux dont je parle croient généralement en faire assez d'observer la loi naturelle, beaucoup d'entre eux même ne pèchent que par omission. Ceci, étant donné la nature faible du sauvage, l'extrême liberté de la vie des camps, et la fréquence des occasions en voyage, semble indiquer un secours positif de la grâce. Car ce ne sont pas les convenances sociales, ni le simple respect humain qui donneront au sauvage la force de volonté de mener une vie naturellement si honnête et si proche de la vie chrétienne. Tout au plus, peut-on mettre sur le compte du respect humain l'observation des préceptes religieux, tels que réception des sacrements, observance du dimanche, etc.

Les premiers sont réellement de bons chrétiens qui surprennent par l'intelligence qu'ils ont des quelques vérités religieuses qu'ils connaissent.

Mais tous s'abstiennent des vices honteux d'autrefois. Les Montagnais, mangeurs de caribou, n'ont jamais été en contact avec les blancs, l'ivresse est chose inconnue, ils en ont horreur, n'en connaissent que les effets dégradants qu'ils ont observés chez les autres. Pour la moralité, ils soutiendraient avantageusement la comparaison avec n'importe quelle autre tribu. Les registres signalent à peine deux enfants illégitimes dans une période de dix ans.

Par contre, ces mangeurs de caribou sont assez peu civilisés. De blancs, ils ne connaissent que les marchands de fourrures. Le sauvage, fin observateur, a remarqué de suite combien le blanc était avide de ses fourrures. De son côté, il ne peut rien sans les blancs, mais il croit que le blanc a besoin de lui. Au temps de la prospérité, il se montre plein de suffisance presque insultante. Dans le besoin, il est quêteur sans dignité ni vergogne.

La vérité oblige à dire que certains trafiquants manquent souvent de dignité avec les sauvages, devant lesquels ils s'abaissent pour avoir la fourrure. Heureusement ils sont exception. Mais il y a là certainement une raison

du peu de civilisation qu'on rencontre parmi les sauvages.

Reprenez un Montagnais de sa malpropreté. Bah ! dit-il, nos pères ont vécu de même et n'en sont pas morts, c'est ce qu'il pense du moins, s'il ne le dit pas toujours.

Je donnerai un dernier trait de leur caractère, ou plutôt un de leurs défauts contre lequel le missionnaire a beaucoup à lutter.

La femme autrefois était esclave, on la prenait de gré ou de force, et on la gardait ou répudiait de même. Par le mariage chrétien, la condition de l'épouse s'est trouvée améliorée. Mais il semble que l'on va aux extrêmes. Dans la plupart des ménages, c'est la femme qui commande. D'ou vient cet excès ? La femme a-t-elle abusé, ou bien est-ce manque de volonté chez l'homme qui, pour avoir la paix, laisse passer inaperçues toutes les saillies de caractère de son épouse ? La femme montagnaise est assez généralement capricieuse, se laisse aller à la joie, à la colère, au chagrin jusqu'à convulsion hystérique, et cela pour des riens. Quoi qu'il en soit, elle domine et commande le plus souvent, et l'homme qui abdique toute autorité au foyer, lui, par contre, entend n'obéir à personne dès qu'il met les pieds hors de sa maison. Il n'y a pas de chef qui ait un semblant d'autorité. Faire des réunions dans le but d'obtenir une entente générale sur un point est parfaitement inutile ; ces indépendants ne s'entendront jamais ensemble pour mieux réussir à la chasse, ou profiter d'un avantage : chacun pour soi, non par égoïsme, puisqu'ils s'entr'aident beaucoup en cas de besoin, mais par amour de l'indépendance, pour avoir le plaisir de faire chacun à sa tête. Nous luttons contre cette tendance malheureuse qui est contraire au bon ordre et à la charité chrétienne, en ce qu'elle engendre facilement des jalousies et des petites inimitiés.

Voilà ce que sont nos sauvages. Il y a beaucoup de bien à consolider chez eux, beaucoup de bonnes dispositions à

surnaturaliser, et bien des imperfections à déraciner. L'instruction à l'église ne suffit pas, puisque la plupart vivent dans les camps à de grandes distances. Il faut aller au camp, y séjourner, de façon à pouvoir donner au sauvage, grand enfant, avis, remontrances, encouragements, à chaque fois qu'il en a besoin. Il ne peut rester avec nous, c'est à nous de rester avec lui.

Espérons que les visites fréquentes, régulières, avis de vive voix, ou par écrit, et la sage direction du Vicaire apostolique si expérimenté et zélé qui nous gouverne, aussi l'application des décrets de S. S. Pie X, mettront vite le missionnaire à même de faire rendre à cette portion de la vigne du Seigneur tous les fruits qu'Il en attend pour sa plus grande gloire et le salut des âmes.

Lac Caribou, mission Saint-Pierre, décembre 1911.

A. Turquetil, O. M. I.

II. Chez les Esquimaux du Keewatin.

Par le R. P. A. Turquetil, Oblat de Marie Immaculée.

I. — Notions générales.

Géographie. — Population. — Historique.
Changement du genre de vie selon les saisons.

Les Esquimaux habitent l'extrême nord de l'Amérique. Ils ne descendent pas actuellement plus bas, au sud et à l'est, que le 54e degré de latitude, à Hamilton Inlet, sur la côte du Labrador, baignée par l'Atlantique.

Vers l'ouest, sur la côte orientale de la baie d'Hudson, on les voit au sud jusqu'au 54e degré et 15′, au cap Jones, à l'entrée de la baie James.

Sur la côte occidentale de la baie d'Hudson, ils s'étendent à partir de Churchill au 57e degré 30′ sur les bords de la mer du Nord, peuplant partout les rivages de la baie d'Hudson et de la mer Arctique jusqu'à l'Alaska, et visitant presque toutes les îles de l'archipel polaire, jusqu'au delà du 85e degré de latitude, soit à moins de cinq degrés du pôle.

La population esquimaude disséminée sur une côte dont l'étendue déjà considérable s'augmente encore du fait de sinuosités sans nombre, comprend dans le seul Vicariat apostolique du Keewatin, environ quatre mille âmes, dont onze ou douze cents du côté est de la baie d'Hudson (Labrador Ungava) et le surplus (deux mille huit cents) à l'ouest de la même baie, sur les bords de la mer et dans l'intérieur des terres sur un rayon de distances plutôt raisonnables.

Voici le dénombrement le plus approximatif que j'ai pu obtenir :

I. — A l'est de la baie d'Hudson :

1o du Labrador au côté nord du détroit d'Hudson...	400
2o le long du détroit Davis........................	500
3o nord de la terre de Baffin........................	200
II. — A l'ouest de la baie d'Hudson (Keewatin) :	
4o de Churchill au golfe Rankin....................	260
5o du golfe de Rankin à la pointe de Melville.......	1.100
6o à l'intérieur sud-ouest de Chesterfield (Ennadai, lac Doobant Kasan et rivière Ferguson)....	700
7o à l'intérieur, nord-ouest de Chesterfield, jusqu'à Backs River (mer Arctique)................	700
Total...........	3.860



Autrefois cependant les Esquimaux s'avançaient plus au sud. Lors de la découverte de l'Amérique et jusque vers 1630, on les voyait répandus sur toute la côte du Labrador

et même remonter le golfe Saint-Laurent à de grandes distances.

Tous les peuples qui vinrent jadis d'Asie en Amérique eurent à soutenir de longs combats pour établir leurs foyers et les défendre contre les nouveaux arrivants ou les voisins jaloux. Chacun cherchait sa place au soleil et cherchait aussi la meilleure. Dans cette lutte pour l'existence, le plus faible dut céder au plus fort et reculer au sud comme au nord, laissant le vainqueur maître des contrées les plus fortunées. Les traditions de toutes les différentes tribus nous disent ces combats. L'histoire des premiers jours qui ont suivi la découverte du nouveau monde, nous raconte, elle aussi, que les peuples du centre de l'Amérique du Nord, étaient les guerriers les plus valeureux en tout ce pays. Outre la supériorité dans la lutte, ils avaient une plus haute idée de leur force comme société et tribu, vivaient en des villes fortifiées et reconnaissaient une autorité et des lois.

De tous côtés, au nord, au sud, à l'ouest de ce peuple vainqueur qui est au centre, les tribus inférieures se font suite les unes aux autres comme des cercles se rapprochant ou s'éloignant du centre en raison de leur importance numérique et de leur valeur guerrière.

Plusieurs d'entre elles ont été divisées, et leurs membres, rejetés à la fois vers le nord et le sud, se trouvent séparés par d'énormes distances. Ethnologistes et linguistes reconnaissent à certaines races de l'Amérique du Sud, une origine commune avec les nations voisines des Esquimaux, comme si, vaincues sur un point, ces tribus avaient essayé de se reprendre ailleurs et tenté de se frayer un passage au milieu des tribus environnantes.

L'Esquimau, lui, habite le nord exclusivement et vous ne le rencontrerez nulle part ailleurs.

***

Comment un peuple si fort, si industrieux, si riche en belles et grandes qualités, comme nous le verrons, a-t-il pu être refoulé exclusivement et pour toujours vers le nord ? Quelle fut son infériorité dans la lutte de jadis et à quoi faut-il l'attribuer ?

Immigrants de la dernière heure, les Esquimaux vinrent en Amérique à une époque relativement plus récente. Aussi le nez, les yeux, le teint même n'ont-ils rien perdu de leur caractère asiatique. Leurs traditions, mœurs et coutumes bien conservées ne laissent pas de doute sur leur pays d'origine, alors que nous n'avons que des conjectures et des opinions sur les autres tribus sauvages du nord.

Malgré les énormes distances qui les séparent de l'est à l'ouest, les Esquimaux ont conservé partout la même langue. Ceux du Labrador comprennent facilement leurs frères de l'Alaska.

Ainsi l'Esquimau, arrivant le dernier, dans sa marche vers le sud à la recherche de pays plus fortunés, rencontre des ennemis parmi les premiers occupants. Et ces ennemis l'emportent à la longue, parce que les premiers, ils ont vu les Blancs qui se servent d'armes à feu. La lutte est inégale, l'Esquimau se retire jusqu'aux terres stériles, « barren land », vrai désert de glace. Son ennemi plus ancien dans le pays, habitué à un climat plus tempéré, ne peut le suivre jusque-là. Surpris, il regarde l'Esquimau vivre sans feu et il l'appelle « mangeur de cru ».

Le « mangeur de cru » avait-il séjourné plus ou moins longtemps au nord avant sa première apparition vers le sud ? Nous ne saurions l'affirmer ni le nier. Mais il nous paraît indubitable qu'il était un des derniers immigrants, vu les raisons données plus haut, et son apparition tardive vers le sud semble confirmée par le fait qu'il s'est replié

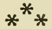
aussitôt et exclusivement vers le nord, ce qu'il n'aurait pas fait s'il avait trouvé la place libre.

Aujourd'hui le Montagnais semble plutôt craindre l'Esquimau et l'appelle l'ennemi du « barren land ». Celui-ci nomme le Cri, l'Iroquois et les autres tribus du sud : « les ennemis ». Quant au Montagnais, l'Esquimau se contente de le mépriser en l'appelant : « larve ou lente de vermine. »



Faut-il croire que, rejeté de partout, dès sa première entrée dans la lutte, impuissant à tenir tête même au plus faible de ses voisins, l'Esquimau n'a jamais plus depuis osé lever la tête ?

Mais lui, ce peuple brisé, rebut et jouet supposé de tous ses voisins ou ennemis, incapable d'aucun effort guerrier, lui qui n'a pu se faire sa place au soleil, il a su pourtant se créer une existence en ces déserts de glace qui lui sont échus en partage. Le suivre dans les vicissitudes de sa vie est pour nous un sujet d'étonnement et d'admiration.



L'hiver et l'été sont les deux seules saisons qui diffèrent assez entre elles pour nécessiter un changement complet dans la vie de l'Esquimau.

Maisons de neige, vêtements doublés de fourrures de caribou, traîneau à chiens, en un mot tout l'attirail d'hiver disparaît aux premières chaleurs pour faire place aux loges ou tentes en peau de phoques ou de caribous, aux habillements légers, au kayak ou canot qui répondent mieux aux exigences de la belle saison.

Malgré ces changements dans le genre de vie en été et en hiver, l'existence de l'Esquimau paraît plutôt une vie de routine et de monotonie parfaite. Ainsi juge l'étranger qui regarde en simple curieux et en passant; ainsi juge l'homme

civilisé que ses approvisionnements et sa demeure confortable garantissent contre les incertitudes de la chasse et le caprice des saisons.

Il n'en va pas ainsi cependant.

La période de froid intense dure régulièrement cinq mois, de décembre à avril. L'été, libre de glace compte à peine deux mois. Entre ces limites extrêmes, il y a une période intermédiaire de transition. Avril et mai d'une part, octobre de l'autre, sont des mois de demi-saison qui répondent assez mal à l'idée que nous nous faisons du printemps et de l'automne.

Ces demi-saisons laissent peu de champ libre à la routine et à l'habitude. Elles sont plutôt des alternatives assez brusques de froid et de chaud, de calme et de tempête, de pluie et de neige : véritable lutte des éléments entre eux qui échappe à toute prévision et défie toute expérience.

Le gibier, lui aussi, change ses quartiers, et ses mœurs et coutumes paraissent tout autres.

Ainsi la vie de l'Esquimau, qui doit se régler d'après les caprices des saisons et dépendre de la chasse, est essentiel- une vie pleine d'imprévu, de nouveau et d'intérêt.



A la fin de juin jusqu'à la mi-juillet, la glace, en partie désagrégée, secouée par la double marée de chaque jour, se détache enfin du rivage. Les canards, les oies arrivent. Le caribou, harcelé par les mouches, approche de la côte ; l'ours blanc abandonne les glaces flottantes, pour chercher sa nourriture le long du rivage ; le phoque se joue dans les eaux peu profondes. Sur les glaçons, au large, le morse aime à se reposer, ou bien encore aborde aux rochers de la côte. La baleine blanche, en quête de menus poissons, remonte les cours d'eau aussi loin que se fait sentir la marée montante. Partout, avec le soleil, c'est la vie, le mouvement et la joie.

Et l'Esquimau ne fait pas exception. Son canot est là, toujours prêt à flotter, sa lance, ses harpons sont aiguisés, son fusil, il en répond, car il a le coup d'œil sûr de l'expert. Que lui manque-t-il? Le beau temps? Il ne s'en soucie guère, à vrai dire.

Le beau mois de juillet, le plus beau de l'année, n'est pourtant pas un mois de plaisir. Le vend du nord, nord-est et nord-ouest, qui souffle continuellement, imprègne l'atmosphère de froid et d'humidité qu'il emprunte aux glaces flottantes de la mer, et aux glaciers de l'intérieur. Brouillard, pluie et grosse mer sont encore de ses méfaits.

A Churchill, limite extrême-sud des terres stériles « barren land » la neige à terre n'a complètement disparu que vers la mi-juillet, et il n'y a pas de semaine, que je sache, où l'on puisse se passer de feu. Pendant les deux mois que l'on est convenu d'appeler mois d'été, je n'ai pas compté plus de trois jours qui aient mérité ce nom.

Mais, en dépit des changements subits de température, cette saison de mi-juillet-mi-août est la plus féconde en ressources. La chasse bat son plein. De temps à autre, les menus agréments de quelque poisson frais, quelques menues graines ou fruits sauvages apparaissent : délicatesses d'autant plus appréciées qu'elles sont plus rares. Chaque jour ajoute à la provision d'huile et de peaux nécessaires pour l'année.



Septembre approche. Sur les terres, le caribou s'avance en bandes serrées et hardies, sans nul souci du chasseur, car en cette saison l'instinct lui fait oublier sa timidité et sa prudence naturelle. L'animal est gras à pleine peau, sa chair, par suite, plus délicate et plus substantielle. Le poil nouveau, court et serré, à racines profondes dans la peau encore épaisse, offre alors le vêtement idéal d'hiver.

L'Esquimau abandonne la côte pour s'enfoncer dans l'in-

térieur. Plus souvent, il remonte les fleuves et les rivières, l'homme dans son kayak, la femme et les enfants côtoyant le rivage.

La chasse commence. Sur terre, le fusil ou la flèche font bien des victimes. Le caribou traverse-t-il à la nage les rivières et les lacs qui s'opposent à sa marche rapide vers le sud ? Le canot léger gagne de vitesse sur lui, et un râle d'agonie répond à chaque coup de la lance meurtrière. Les cadavres flottent de partout. Nombre de ces animaux qui ne doivent leur salut qu'à la multitude de la bande, semblent plutôt courir sur l'eau. Les yeux hagards et les narines dilatées, ils abordent enfin, affolés de terreur, s'élancent et bondissent sur le rocher qui résonne et font voler en poussière la mousse sous leurs sabots grands ouverts.

L'hiver, cependant, s'avance rapidement. La température s'abaisse, les nuits sont froides. La neige, molle et fondante d'abord, se congèle et acquiert bientôt une certaine consistance, ce qui permet de s'en servir pour remplacer la loge par une maison de neige provisoire ou à titre d'essai. Si les murs faiblissent et que le dôme menace, l'enceinte circulaire de blocs de neige recevra un toit plus léger en peau de caribou. Cette maison provisoire suffit à protéger ses habitants contre les intempéries jusqu'à l'arrivée des grands froids. Ce sera l'époque de la maison de glace définitive dont nous reparlerons plus loin.

Pour le moment, supposons nos Esquimaux installés dans leur palais de neige et à l'abri du froid. Il reste une grande tâche à accomplir, pour le père de famille. Il doit pourvoir à la subsistance des siens, et là il montre une activité continuelle et fournit une somme de travail étonnante.

Il fera d'abord plusieurs voyages au camp d'automne où il a mis dans des caches la viande qu'il s'est procurée en chassant le caribou. De tels voyages, en traînes à chiens, à grandes distances, aux jours courts et par les temps les

plus rigoureux ne s'effectuent pas avec la rapidité des express ou de l'automobile, et encore moins avec le confort des wagons modernes.

Heureux notre intrépide chasseur, s'il peut achever ces transports pour les premiers jours de janvier. Heureux, s'il a pu apporter à la famille les provisions en quantité suffisante, au moins pour jusqu'au mois de février, car décembre et janvier sont les mois les plus riches en difficultés et misères de toutes sortes pour les Esquimaux du bord de la mer.

La glace, en effet, ne s'étend pas loin du rivage, les tempêtes continuelles l'empêchent de se former au large. Même celle qui est prise est plutôt en mouvement perpétuel sous l'action des vagues énormes qui la secouent, la brisent, et parfois même la jettent à la côte, sous forme de grosses banquises ou à la façon des icebergs.

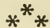
Malheur à l'Esquimau qui n'a pas su prévoir ces temps de disette et se prémunir de vivres en abondance, car le caribou est parti bien loin au sud et le phoque, dernière ressource, n'osant se fier à cette glace traîtresse, se tient au large, à l'abri des tempêtes de glaces et des coups de harpon.

II. — La chasse au phoque.

Chasse à la carabine sur la glace.
Chasse au harpon sous la glace. — Chasses diverses.

En février, les jours grandissent, le temps est plus froid encore, mais aussi plus calme. La glace prend sur de grandes distances et acquiert bien vite une grande épaisseur. Maintenant le phoque s'approche de la côte, car il lui faut une glace bien franche et sûre pour y percer sa maison de neige ou de glace, où il déposera bientôt ses petits. Il se fraie donc un passage au travers de la glace. Ce passage, à la surface, s'élargit et prend la forme d'une chambre ronde

avec toit en dôme. Pour respirer, le phoque se contentera de pratiquer un tout petit trou à peine perceptible à la surface de la couche glacée.



Vous aimeriez, sans doute, à assister à cette chasse au phoque sur la glace.

Choisissons une de ces belles journées, belles surtout parce qu'elles sont rares, où le temps est clair, où le soleil brillant semble vouloir donner en lumière ce qu'il refuse en chaleur.

Prenez vos habits d'hiver, sans oublier les souliers en peau de phoque, à l'épreuve de l'eau ; armez-vous d'une bonne paire de jumelles, et surtout de beaucoup de patience, et... en route !

Et le fusil, la carabine ? Vous n'en aurez guère besoin.

Nous arrivons au rivage. Prenez garde à ces énormes bancs de galets que la mer a roulés et déposés de-ci de-là, aux jours des grandes marées (1). Ces cailloux se dérobent, roulent sous le pied qui se ressent de leur dureté au travers de la mince semelle des souliers mous et plats du pays. Les hommes nous ont devancés et sont sur la mer. Si nous nous avançons, nous ne trouverons partout que bancs de neige trempée d'eau, ou encore de profondes crevasses entre les glaçons d'où jaillit avec force le flot de la marée montante qui bientôt va couvrir toute la glace.

A quoi bon patauger ? Les chasseurs ne sont pas loin ; nous pouvons les examiner à l'aise du haut de ces rochers. De tous côtés, on aperçoit des taches noires immobiles,

(1) Plus vraisemblablement, la mer a dû couvrir autrefois tous ces rivages sur une assez grande distance. La formation de la terre l'indique bien, et surtout les traces d'hivernement des navires (baleiniers), où aujourd'hui un canot peut à peine passer à marée haute.

d'inégales dimensions, qu'on prendrait volontiers pour des rochers qui émergent de la couche de glace. Ces taches noires, ce sont les chasseurs et le gibier.

Il ne s'agit pas ici de lutter de vitesse avec un animal qui s'enfuit, encore moins de braver un fauve qui attaque le chasseur; il faut opposer la patience, l'habileté et la ruse à l'instinct de timidité et surtout de défiance du phoque.

Complaisamment étendu sur la glace, le phoque semble jouir du soleil, de sa lumière, sinon de sa chaleur. Il s'endort même d'un sommeil véritable, mais intermittent, qui dure à peine quelques secondes pour se réveiller soudain, inspecter, flairer, écouter tout à l'entour, et sans jamais quitter le bord de sou trou, toujours prêt à y rentrer en se laissant glisser au premier indice du danger.

Le chasseur, accroupi ou assis sur un glaçon, examine sa proie dont il connaît si bien l'instinct. Parmi tous ces phoques qui dorment et veillent tour à tour, il jette son dévolu sur celui dont les allures et les manières semblent accuser moins de défiance, ou mieux encore, s'il a la chance d'en voir, il choisit l'un de ces phoques de la grande espèce qui atteignent jusqu'à quatre mètres de longueur et plus.

Alors commence le combat avec ses péripéties toutes spéciales.

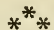
Si l'animal qu'il a choisi est à une grande distance, quatre cents ou cinq cents mètres par exemple, le chasseur, profitant du sommeil momentané du phoque, ira droit à lui, aussi vite que possible, mais sans avancer bien loin chaque fois, car ceux des phoques qui veillaient l'ont déjà aperçu et glissé dans leurs froides demeures. Et le dormeur a-t-il soupçonné quelque chose? Il a soudain levé la tête, il regarde, flaire, écoute avec défiance. Le chasseur se tient immobile. Quelques secondes d'attente, et le phoque rassuré, — il ne l'est pas toujours, mais je continue — se livre de nouveau au sommeil. L'homme reprend sa marche, ses

mouvements répondant au sommeil de l'animal, comme son immobilité parfaite répond à l'état de veille du gibier. Après bien des alternatives de ce manège, voici le chasseur arrivé à 200 mètres de sa victime. Il ne se lèvera plus, il ira désormais à quatre mains (ou à quatre pattes) et encore, à mesure qu'il approchera davantage, il se traînera à plat ventre, s'aidant de ses coudes et de ses genoux pour avancer.

Le dormeur semble-t-il se réveiller pour ne plus dormir, restant plus longtemps à épier les mouvements du chasseur? Ce dernier, pour lui enlever toute crainte et défiance, gratte la glace avec ses mains et ses pieds, imitant le bruit du phoque qui joue inconsciemment sur la glace, ou bien encore, il produit un son guttural plus ou moins semblable à un ronron de chat, et qui imite bien la respiration bruyante du phoque quand il jouit du soleil, heureux et sans défiance ni crainte du danger. Même il ira jusqu'à pousser devant lui un glaçon, lequel, percé au milieu d'un petit trou, lui permet d'observer tous les mouvements du gibier, sans en être aperçu. Quand enfin il a pu s'approcher à 50 ou 60 mètres environ, le chasseur, profitant une dernière fois d'un moment de sommeil du phoque, épaule la carabine et, dès que l'animal lève la tête, le coup part et porte presque toujours, c'est vrai, mais souvent, hélas ! inutilement. C'est, qu'en effet, si le phoque ne tombe pas roide, frappé d'une mort foudroyante, en un dernier mouvement, il se glisse dans son trou, va mourir sous la glace et coule au fond. Voilà pourquoi il faut s'approcher autant que possible pour bien distinguer la tête du reste du corps et frapper juste.

Il arrive aussi bien souvent que, avant que le coup parte, le phoque a flairé le danger et disparu. Alors, au lieu du coup de fusil, vous entendrez une sorte de grognement guttural, « yackr », qui témoigne du désappointement du chasseur. Se remettre à l'affût et attendre meilleure chance, voilà quelle sera son occupation toute la journée. Du matin

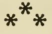
au soir, il restera là immobile, au milieu des phoques qui l'entourent, mais à de trop grandes distances où le coup ne serait pas assez sûr et n'aurait pour résultat que de les faire disparaître tous. Tuer un ou deux phoques par jour c'est faire bonne chasse, vu la quantité de viande et d'huile que fournissent ces animaux. Mais il faut, à cette chasse, une patience que seule la nécessité a su faire acquérir à l'homme.



Pour se faire une idée complète de l'habileté que déploient les Esquimaux dans la chasse au phoque, il suffit de savoir que ceux qui n'ont pas de fusil réussissent à approcher l'animal d'assez près — deux mètres environ — pour le percer de leur lance ou de leur harpon, comme nous le disions tout à l'heure.

Ce genre de chasse dure autant que la glace le permet. Même, il arrive que des Esquimaux campés au large, avec leur famille, se laissent surprendre par la débâcle et sont emmenés en mer sur des glaçons flottants. Souvent, ils abordent de nouveau, poussés par un vent favorable, après quelques jours ou même quelques semaines de navigation forcée, au hasard des flots ; parfois aussi, comme il est bien facile de l'imaginer, ils ne reviennent jamais.

D'autres incidents moins tragiques, ce sont les rencontres imprévues d'un ours blanc, ou bien encore d'une baleine, lorsque le chasseur a établi son affût tout près de l'eau, sur le bord de la glace.



Lorsque la saison ou d'autres circonstances ne permettent pas de chasser le phoque au fusil ou à la carabine, l'Esquimau a recours à la chasse au harpon. Dans ces deux manières de chasser, beaucoup de procédés se ressemblent ; la dernière, cependant, offre des particularités qui, semble-t-il, méritent d'être notées.

Cette fois, le phoque ne se trouve plus sur la glace, attendant le soleil ; il est caché dans son trou. L'Esquimau se sert d'un chien pour découvrir ce trou, puis il s'installe patiemment à l'affût. Pour arme, il a son harpon qui est une curiosité dans son genre et d'invention remarquable.

Le chasseur harponne-t-il le phoque ? Il doit donner un coup sec et rapide, mais le mouvement de l'animal blessé qui cherche à fuir n'est pas moins violent ni moins brusque et le choc qui en résulte suffit pour faire glisser la bride de sûreté. La tête du harpon se détache de la tige à laquelle elle ne tient que par frottement ; et comme à cet hameçon une corde est attachée, elle va se dérouler jusqu'à l'extrémité qui est nouée autour du corps même du chasseur (1).

Sans cette ingénieuse disposition du détachement automatique de la tête du hameçon, le chasseur devrait laisser échapper le manche qui se briserait à tout coup sous les efforts violents de l'animal blessé.

Ainsi donc, harpon à la main droite et la gauche tenant la corde, l'Esquimau attend patiemment que le phoque vienne respirer jusqu'à la surface de son trou. Il attendra parfois des heures, voire même des journées entières ; et c'est alors qu'il faut à ces hommes une patience et une énergie indomptables pour rester sur la glace, exposés au froid extrême, et dans l'immobilité la plus complète, le moindre mouvement suffisant à éventer l'animal qui peut-être en ce moment s'approchait de son trou pour respirer.

(1) Le harpon se compose de quatre parties : 1°) la tête mobile ou hameçon barbelé, taillé en forme de lance avec crochet. Sa base qui est creuse lui permet de s'adapter sur la tige. Au centre, un trou a été ménagé pour passer et attacher la corde qui doit retenir l'animal blessé. Cette tête est en ivoire, en silex ou en fer. 2°) Une tige d'environ 40 à 50 centimètres dont une extrémité porte la tête et l'autre est solidement fixée au manche. 3°) Le manche, qui a de 60 à 70 cent. de long, est assez gros pour permettre au chasseur de l'empoigner solidement et être sûr de son coup. 4°) Enfin, à l'extrémité du manche se trouve un tranche-glace qui sert à évaser les trous dans la glace.

On ne le voit pas, on ne l'entend pas venir, et il faut bien, pour avoir quelque chance de succès, se comporter toujours comme si on le voyait épier le chasseur d'un air soupçonneux et défiant. C'est pour cette raison aussi que l'Esquimau ne touchera ni n'agrandira jamais le trou de respiration du phoque. Le vent l'a presque totalement recouvert de neige congelée qui empêche de voir dans quelle direction il va. L'ouverture est si petite qu'à peine la tête pourra y pénétrer et il faut assurément une grande habitude au chasseur pour ne pas manquer le gibier quand enfin il se présente.

Le voici. Il ne se doute de rien puisqu'on entend sa respiration bruyante. Lancé d'une main habile et sûre, le harpon, rapide comme la flèche, a déjà pénétré les chairs. Le phoque blessé s'enfuit. Déjà le chasseur a rejeté le manche qu'il tenait en main et donne de la corde à l'animal. Et ceci demande une grande promptitude pour éviter de se faire emporter quelque doigt, tant le phoque plonge avec violence et rapidité. La corde longue d'au moins dix mètres est au bout. Le chasseur la retient de toute la pesanteur de son corps et la force de ses bras, l'animal tirant jusqu'à épuisement en sens inverse. Pendant quelques instants le combat est violent ; peu à peu cependant l'effort est moins intense. Le phoque blessé, à bout de souffle, doit venir respirer encore à ce même trou où cette fois l'attend la mort. Car déjà le chasseur a ressaisi le manche du harpon et à peine l'animal donne-t-il le premier « puff » que la tige qui surplombe le manche lui perce le crâne et en fait un cadavre.

Le tranche-glace sert alors à agrandir le trou afin de pouvoir sortir la bête, travail considérable parfois, vu l'épaisseur de la couche et les dimensions de ces animaux qui atteignent parfois jusqu'à douze pieds ou quatre mètres de long.

***

Ce même harpon servira à la chasse à la baleine, en été ; mais la corde ne se fixe pas au léger canot, le chasseur n'essaye pas de la retenir non plus, ce qui mettrait inutilement ses jours en danger.

Au bout de la corde sont disposés des flotteurs faits de peaux de phoque cousues ensemble en forme de sac et gonflées d'air. Ces flotteurs opposent une grande résistance à l'animal blessé qui veut fuir et essaie de plonger le plus souvent à pic. Les efforts qu'il fait déchirent la plaie profonde causée par le harpon barbelé, la douleur excite l'animal qui redouble ses efforts et s'épuise ainsi très vite. A peine quelques minutes et il lui faut revenir respirer à la surface. Ces mouvements n'échappent pas au chasseur qui se guide sur les déplacements des flotteurs, et, dès que la bête blessée reparaît, la lance meurtrière pénètre jusqu'au cœur et y porte la mort.

Lorsque l'on sait combien les kayaks ou canots recouverts de peaux de phoque sont dangereux et versants, on comprend dès lors toute l'habileté que déploie l'Esquimau pour lutter de vitesse avec ces monstres marins, et aussi pour s'attaquer à eux, les harponner, ensuite les darder, sans perdre l'équilibre et surtout sans s'exposer par une fausse manœuvre à subir le contre-coup des bonds violents et des ébats désordonnés de ces brutes que la douleur affole.

(*A suivre*.) A. TURQUETIL, O. M. I.,
Missionnaire des Esquimaux.

NOUVELLES DIVERSES

Œuvre de la Propagation de la Foi.

Compte rendu de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, 1911.

En 1910, les recettes de l'Œuvre de la Propagation de la Foi s'étaient élevées à 6.986.678 fr. 05, avec une augmentation de 275.216 fr. 21 sur celles de l'année précédente. Nous sommes heureux d'annoncer qu'en 1911 elles ont été de 7.274.226 fr. 59. C'est donc une somme de 287.548 fr. 54 à inscrire en plus dans le budget annuel de l'apostolat. C'est la plus forte offrande que nous recueillons depuis la fondation de l'Œuvre ; pour la seconde fois, les recettes dépassent 7 millions. En 1890, lorsque, à l'occasion de son jubilé, Sa Sainteté Léon XIII avait, dans son encyclique, recommandé au monde catholique l'Œuvre de la Propagation de la Foi, nous avions atteint ce chiffre encourageant ; mais nous sommes aujourd'hui en avance de près de 200.000 fr.

Un tel résultat montre que, si l'Eglise est toujours grande par le zèle de ses apôtres, elle sait inspirer à ses fidèles une générosité que les épreuves, que les mille créations nouvelles et nécessaires de la charité ne sauraient affaiblir. Aussi remercions-nous de tout cœur ceux dont le zèle inlassable a contribué à agrandir l'œuvre de Dieu : directeurs diocésains et paroissiaux, chefs de dizaines, dévouements obscurs et cachés, tous ont droit à notre reconnaissance.

Dans ce budget de l'apostolat, les nations de la vieille Europe ont, malgré les crises persistantes d'aujourd'hui et les menaces de demain, offert des sommes égales, souvent même supérieures à celles de 1910. Parmi ces dernières, l'Angleterre et l'Irlande, l'Espagne et l'Allemagne sont au premier rang dans cette progression consolante de l'Œuvre.

Si nous portons nos regards vers les autres continents et si nous consultons le tableau des offrandes recueillies pour l'Œuvre, nous voyons avec joie que plusieurs pays de missions ont tenu à contribuer à la propagation du règne de Jésus-Christ. Qu'elles sont touchantes ces petites sommes que nous offrent ces pauvres néophytes, hier encore païens ! C'est le denier de la veuve de l'Evangile ! C'est le *sou* du pauvre qui, gagné à la foi, veut être conquérant à son tour.

Les espérances que nous donnait l'Amérique se réalisent. La délégation des Conseils aux Etats-Unis continue, en effet, ses succès sous la direction intelligente et active de Mgr Freri, avec les concours si dévoués de M. l'abbé Juillard, missionnaire apostolique, de Mgr Dunn, directeur diocésain à New-York, et du Révérend M. Mc Glinckey, notre directeur à Boston, ancien élève du Séminaire américain à Rome et successeur du dévoué M. l'abbé Walsh, appelé à la direction du Séminaire fondé en Amérique pour les missions.

En Angleterre, M. l'abbé F.-E. Ross a secondé, avec bonheur, les intentions des Conseils centraux et du Comité de Londres ; aussi constatons-nous, de ce chef, une importante augmentation de recettes.

M. Dehaene et M. de Franceschi, de la Congrégation de la Mission, commencent, de leur côté, à s'affermir au Brésil comme mandataires de l'Œuvre. C'est également par un travail incessant que les Pères Blancs dans la République Argentine, les Pères des Missions Africaines au Mexique, les Lazaristes au Chili, ont pu recueillir, malgré tous les obstacles provenant de fréquentes révolutions intérieures, des sommes bien précieuses.

Quelques-uns, parmi nos délégués, ont dû interrompre, à leur grand regret, leur dur et difficile travail ; à ceux-là nous envoyons nos remerciements pour le passé et nos vœux pour l'avenir ; mais, dans les familles religieuses auxquelles ils appartiennent, le dévouement est de tradi-

tion, et si un soldat tombe, d'autres s'empressent de recueillir sa glorieuse succession.

Mais, malgré ces résultats, la charité catholique a-t-elle dit son dernier mot en faveur de nos chères missions? Nous répondrons par ces paroles empruntées au discours que Mgr Demimuid, directeur général de la Sainte-Enfance, prononça, le 3 mai 1898, dans la cathédrale de Saint Jean :

« Sans doute, lorsqu'on pense à toutes les charges qui incombent à présent à la charité et qui vont s'aggravant de jour en jour, on ne saurait trop l'admirer et la louer. Mais qu'à côté de ce chiffre, on mette celui qu'inscrivent, tous les ans, sur leurs listes de souscription, les Sociétés de propagande protestante. Je vais peut-être étonner plus d'un de mes auditeurs, car la comparaison, trop facile à faire, cependant, n'est pas assez souvent présentée au public chrétien. Le budget de votre Œuvre de la Propagation de la Foi, en y joignant celui, de moitié plus modeste, de la Sainte-Enfance, s'élève, dans les années les plus prospères, comme celle qui vient de s'achever, à 10 millions environ, et celui que les Sociétés bibliques mettent annuellement à la disposition des ministres de l'hérésie dépasse 100 millions !

« Il est bien vrai qu'il convient de mettre, dans les plateaux de la balance, auprès de l'apport relativement si inégal de la charité catholique, le dévouement et l'abnégation de nos missionnaires, surtout la force incomparable de la vérité et de la grâce divine. N'importe ! Si les ressources étaient plus abondantes, le bien se ferait dans une plus large mesure. Et il sera toujours vrai de dire avec Joseph de Maistre : « Si l'on donnait au Pape, pour être « consacré aux besoins des Missions catholiques, l'argent « que les Sociétés protestantes dépensent en Bibles, il « aurait fait aujourd'hui plus de chrétiens que ces Bibles « n'ont de pages. »

***

Lettre de S. G. Mgr Dontenwill, Supérieur Général de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée à M. le Président du Conseil Central de l'Œuvre de la Propagation de la foi à Lyon et Paris.

Vénéré Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous avez bien voulu me faire connaître que, sur le produit des recettes de l'an dernier, les Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi ont alloué à l'ensemble des Missions desservies par les Oblats de Marie Immaculée, une somme totale de deux cent quatre-vingt-cinq mille francs.

Ce m'est un devoir très doux à remplir que de vous offrir l'hommage de notre reconnaissance, et je vous l'offre dès aujourd'hui, au nom de nos chefs de missions, au nom de leurs missionnaires et en mon nom personnel, puisque vous m'obligez moi-même en venant au secours de mes enfants et de leurs œuvres.

Oui, vénéré Monsieur le Président, je tiens à vous exprimer notre reconnaissance et vous donner en même temps l'assurance que, grâce aux allocations que vous leur accordez, nos Missionnaires maintiennent et propagent la Foi dans la portion de la vigne du Seigneur qui leur a été confiée.

A dessein, j'ai dit « propager la Foi », et c'est un bonheur pour moi de vous faire connaître que la vraie foi continue ses conquêtes, que ses apôtres vont plus loin et plus haut qu'ils ne sont jamais allés. Si héroïques, en effet, que depuis 60 ans et plus se soient montrés nos Pères, ils durent bien s'arrêter là où la vie semblait à peine possible,

subissant, dans les déserts de glace du Nord américain, ce que Mgr Grandin, de vénérée mémoire, appelait le martyre à coups d'épingles.

Or, je le déclare avec une joie et une fierté paternelles que vous comprendrez : non seulement les demandes pour ces postes sont plus nombreuses qu'il ne faut, mais encore quelques-uns de nos Pères n'eurent pas plutôt appris l'existence, en dehors du rayon de leurs courses habituelles, de quelques milliers d'âmes rachetées par le sang de Notre-Seigneur et privées des lumières de la vérité, qu'ils firent les instances les plus pressantes et multiplièrent les requêtes auprès de leurs supérieurs pour en obtenir la permission d'aller fonder des missions chez les Esquimaux. C'est ainsi que, dans le Keewatin, un centre de mission établi à 64 degrés de latitude va rayonner à 4 ou 500 kilomètres, et qu'au Mackensie le cercle polaire arctique se trouve franchi.

Toutefois, à quoi servirait le dévouement de ces apôtres, si, avec la grâce de Dieu, ils ne recevaient par surcroît les secours de votre œuvre providentielle ? Un détail sur cette fondation esquimaude du Keewatin m'en fournit une nouvelle preuve : c'est que pour se protéger contre le froid qui dure 10 mois de l'année, il faudra pour le combustible une dépense annuelle de 5.000 fr. de pétrole.

L'ardeur apostolique de mes fils n'est pas moindre sous les autres latitudes. Permettez-moi de vous en donner un témoignage aussi autorisé qu'impartial, celui de Son Excellence le Délégué Apostolique des Indes Orientales, qui classe nos Missions de Ceylan parmi les plus belles et les plus consolantes : missions dont les ouvriers apostoliques « sont de bons missionnaires, simples, dévoués, travaillant pour Jésus Christ, sans bruit et sans ostentation ». Evêques, supérieurs, religieux se voient décerner par Son Excellence d'autres louanges, mais celles-ci suffisent à vous expliquer, Vénéré Monsieur le Président, pourquoi j'ose affirmer au nom de mes enfants qu'ils utilisent, pour la gloire de Dieu

et le salut des âmes, les généreux secours que vous leur octroyez, et sans lesquels leur zèle serait paralysé.

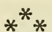
A la reconnaissance, nous ajoutons la prière, ou plutôt, la prière s'élève de nos cœurs pour traduire les accents de notre gratitude. Nous prions pour vous, vénéré Monsieur, qui êtes l'âme de cette œuvre par excellence ; nous prions pour vos collaborateurs et pour tous les membres de l'Œuvre ; nous prions pour tous les bienfaiteurs dont le dévouement et les aumônes ont grandi avec les difficultés des temps.

Veuillez agréer, je vous prie,

Vénéré Monsieur le Président,

l'hommage de mon respect et de ma profonde reconnaissance en N.-S. et M. I.

† A. DONTENWILL, *O. M. I.*
Arch. de Ptol., Sup. Gén.



Œuvre de la Sainte Enfance.

Lettre de Mgr Demimuid, Directeur de l'Œuvre de la Sainte Enfance, à Mgr le Supérieur Général.

Paris, le 14 juin 1912.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en raison de mon état de santé, j'ai dû résigner mes fonctions de directeur général de la Sainte Enfance, et prier le Conseil cental de cette œuvre de me donner un successeur.

Ce successeur vient d'être nommé par le Conseil et agréé par le Saint-Siège. C'est Mgr de Teil, Camérier secret de Sa Sainteté et chanoine de Notre-Dame de Paris, qui entrera en fonctions le 1er juillet prochain.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien, à partir de

cette époque, communiquer directement avec lui pour tout ce qui concerne l'Œuvre.

Veuillez agréer, Monseigneur et Révérendissime Père, l'expression de mes respectueux sentiments.

M. Demimuid,
Proton. ap., chan. hon.

A cette lettre, M. le Supérieur Général répondit ce qui suit, tant en son nom personnel qu'au nom des vénérés Chefs de Missions et des Missionnaires qui ont eu des rapports avec le vénéré Directeur de l'Œuvre de la Sainte Enfance :

Monseigneur,

Permettez-moi de vous exprimer mon profond regret de la résignation de vos fonctions de Directeur général de la Sainte Enfance, ainsi que la peine que je ressens de l'état de votre santé qui vous a dicté cette détermination.

Je ne voudrais pas vous laisser déposer le fardeau sur les épaules de votre successeur sans venir vous offrir, au nom de la Famille dont je suis le Père, le témoignage de notre profonde reconnaissance pour tout le bien que vous avez fait à nos Missionnaires et à nos Missions.

Quand, Monseigneur, vous embrassez du regard le chemin parcouru par l'Œuvre à laquelle vous vous êtes voué, depuis le jour où vous la prîtes en main jusqu'au moment où vous allez en céder la direction, ce doit vous être une consolation bien douce, bien capable de vous aider à supporter les épreuves de la maladie. Mais vous seriez bien plus consolé encore, Monseigneur, s'il vous était donné d'entendre les actions de grâces qui, des régions les plus infortunées de la terre se sont élevées vers le ciel, de voir les milliers et les milliers de petits anges qui jouent au pied du trône de l'Agneau avec leurs couronnes et qui sont redevables de cette couronne après Dieu à l'Œuvre de la Sainte Enfance, à vous, Monseigneur. Quant à nous, nous n'oublierons jamais l'exquise bonté avec laquelle vous avez

accueilli les requêtes de nos Missionnaires, et veuillez croire, Monseigneur, que nos prières, nos supplications et notre reconnaissance vous suivront dans votre retraite. Que le bon Dieu et la Vierge Immaculée vous la rendent douce et salutaire, qu'Ils vous fassent goûter la suavité de leurs consolations, comme gage de la récompense qui vous est préparée dans un monde meilleur.

Veuillez agréer, je vous prie, Monseigneur, l'hommage de ma gratitude et de mon respect en N.-S. et M. I.

† A. DONTENWILL, *O. M. I.*,
Arch. de Ptol., Sup. Gén.

Par retour du courrier, le vénéré Directeur de l'Œuvre écrivait à notre Révérendissime Père :

Paris, le 22 juin 1912.

MONSEIGNEUR,

Je suis plus touché que je ne le saurais exprimer, de la lettre que Votre Grandeur a eu l'extrême bonté et m'a fait l'honneur de m'écrire, à l'occasion de ma démission de Directeur de la Sainte Enfance. Ce m'est un grand réconfort, au moment de quitter, non sans quelque serrement de cœur, une œuvre à laquelle j'ai été attaché pendant plus d'un quart de siècle, de recevoir, des vénérés chefs de nos grandes Congrégations, ces témoignages de trop grande bienveillance à mon égard ; mais je puis bien affirmer que nul, parmi ces témoignages, ne m'a plus ému et ne me laissera une plus profonde et plus douce impression, que celui que Votre Grandeur a daigné m'adresser et dont je la remercie du fond du cœur.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

M. DEMIMUID,
Proton. apost., chan. hon.



Société Saint-Pierre Claver.

Pendant l'année 1911, les aumônes recueillies par la Société se sont élevées à une somme totale de 294.000 francs, soit une augmentation de 69.000 francs, sur l'exercice 1910.

Sur cette somme ont été attribués :

2.306 fr. au vicariat de la Cimbébasie;
4.998 fr. 76 au vicariat du Natal;
3.012 fr. 63 au vicariat du Basutoland;
4.061 fr. 92 au vicariat de Kimberley;
113 fr. 06 de frais divers;

soit un ensemble de 14.493 fr. 05.

PROVINCE DU CANADA

La Journée du Sacré-Cœur de Jésus, à Saint-Sauveur de Québec.

La fête du Sacré-Cœur à Saint-Sauveur est une fête collective, la fête générale, la fête de famille par excellence, de la grande famille qu'est cette belle paroisse. C'est, à n'en pas douter, l'impression de tous ceux qui ont eu la joie de vivre la splendide journée du 14, impression que tous les épisodes, toutes les cérémonies, toutes les manifestations de cette fête concourent à rendre plus intense et plus profonde. Le simple compte rendu le dira mieux qu'aucune paraphrase.

Dès cinq heures du matin l'église était comble et, pendant trois heures, deux ou trois prêtres ont, presque cons-

tamment, distribué la sainte communion. Rarement, même aux plus grandes fêtes de l'année, on avait constaté pareille affluence à la sainte Table. C'est la caractéristique bien consolante de cette journée, où, sans doute, les demeures vont se pavoiser et les rues se parer pour le Divin Maître, mais où, d'abord, les cœurs s'ouvrent pour l'accueillir.

Nous ne dirons rien de la grand'messe, solennelle comme aux grands jours, du concours de fidèles devant le Saint Sacrement dans la journée. C'est un autre cachet surnaturel de la fête, et bien dans l'esprit de ceux qui l'ont voulue et préparée. Le R. P. Lelièvre est de ceux-là et en première ligne : il faut le voir parcourir la paroisse, heureux de l'ardeur apportée aux préparatifs du pavoisement et de l'illumination, stimulant les timides, encourageant d'un mot gai et affectueux les plus zélés, joyeux de voir beaucoup de décorations concentrées vers une statue ou une image du Sacré-Cœur. De fait, la paroisse a sa parure de fête et les rues où doit passer la procession, notamment la rue Massue, ont grand air. Signalons parmi les très belles décorations, celle du Couvent des Sœurs de Notre-Dame, celle du Collège des Frères qui ont très ingénieusement tiré profit du retrait de leur bâtiment, des arbres de leur parterre, de l'élévation du perron, en n'épargnant ni ornements ni lumières pour faire un splendide reposoir.

Le temps est exceptionnellement beau, et une légère brise fait chatoyer, en agitant la multitude des pavillons, les couleurs vives dont s'embellissent les façades.

A trois heures, les dames et les jeunes filles se rendent en très grand nombre à leur heure d'adoration. Le R. P. Lelièvre stimule leur foi et leur entrain à la prière en montrant les grâces à demander, les faveurs obtenues déjà et les rapports établis par là entre le Sacré-Cœur et les épouses, les mères, les filles chrétiennes de Saint-Sauveur, lesquelles, bien souvent, ont été l'intermédiaire et l'instrument des grâces de guérisons, de conversions, de bonne mort, accordées aux ouvriers. L'infatigable apôtre du Sacré-

Cœur semble pourtant avoir hâte d'arriver à la cérémonie du soir, qui va être le point culminant de la « journée du Sacré-Cœur ». Peu importent ses peines, ses travaux et ses fatigues ; il lui faut pour le Cœur de Jésus une glorification solennelle, et il l'aura.

Dès sept heures, les hommes se pressent dans l'église, beaucoup n'y peuvent pénétrer ; tous portent l'insigne spécial de la fête et que l'on voit aujourd'hui sur toutes les poitrines. Du haut de la chaire le R. P. Lelièvre leur inspire les sentiments dans lesquels ils vont, tout à l'heure, faire l'escorte, la garde d'honneur du Sacré-Cœur dans les rues et autour du monument, gage de leur gratitude, brillamment illuminé ce soir, grâce à eux ; viennent ensuite les avis relatifs au bon ordre de la procession, et enfin le départ du cortège.

Il n'y a plus un souffle dans l'air, le Bon Dieu a, de son côté, fait grandement les choses, et, en vérité, les ouvriers le méritent bien. En rangs serrés, recueillis et conscients de leur devoir, ils marchent au nombre de 6 à 8.000 — le nombre est difficile à fixer — devant le T. Saint Sacrement. Tous ont un cierge allumé à la main et chantent ou prient : leur défilé, sur le trop petit parcours de la procession, dure plus d'une heure. Il aboutit à un groupement, à l'intérieur du parterre réservé pour eux, autour du monument du Sacré-Cœur.

Là, le coup d'œil devient féerique : au milieu, la statue du Sacré-Cœur se dresse surmontée d'une énorme couronne lumineuse, d'où partent quatre cordons de lumière qui encadrent tout le centre du parterre ; en avant, l'autel resplendit de plusieurs centaines d'ampoules électriques ; les milliers de feux des cierges et les flammes de bengale, qui brûlent en arrière, complètent l'illumination. Ce plan, conçu par le R. P. Legault et exécuté sous sa direction, est du plus bel effet; par cette nuit claire, il est plus beau encore. Dans ce cadre, d'où s'élèvent en un puissant unisson ces milliers de voix mâles soutenues par des instruments de

cuivre, le Sacré-Cœur va entrer en contact plus intime que jamais avec ses fidèles ouvriers, tandis qu'il est là sur l'autel, dans l'ostensoir.

M. l'abbé Hallé, directeur du Collège de Lévis, donne du haut de la chaire le mot d'ordre du Sacré-Cœur. L'orateur dit l'admiration provoquée par le spectacle qu'il a sous les yeux; et au Dieu de l'Eucharistie : « Maître du Ciel, dit-il, regardez sur la terre. » Et Dieu répond : « Mon cœur et mes yeux sont là »; et l'orateur, au nom du divin Maître, adresse à tous deux simples mots : Merci, et : En avant ! Merci pour le culte rendu au Cœur de Jésus dans cette paroisse : culte social réclamé dès le début par le Sauveur à la Bienheureuse Marguerite-Marie, vainement alors, mais qui se répand aujourd'hui, suscité par des manifestations comme celles-ci; culte domestique : au foyer où règne l'image du Sacré-Cœur, à l'atelier où la présence de ce gardien divin réduit les besoins de la surveillance, dans la paroisse dont on sent bien que le Divin Cœur est le maître et l'âme ; culte individuel de piété et de sanctification par la fréquentation des sacrements et l'assiduité aux premiers vendredis du mois. Mais aussi : En avant ! En avant contre les ennemis de l'ouvrier ; guerre à l'ignoble intempérance, guerre à l'indifférence, plus redoutable, certes, au peuple canadien-français que le protestantisme qui ne l'entamera point; guerre au hideux blasphème, cette révolte absurde et impie de l'être infime que nous sommes contre Dieu si grand, si puissant, si bon. Il faut donc recueillir ce mot d'ordre du Sacré-Cœur et lui promettre la fidélité à nos engagements.

M. J.-A. Langlois, le député des ouvriers, lit ensuite, au nom de tous, la belle consécration suivante, distribuée à tous les assistants.

Consécration des ouvriers au Sacré-Cœur de Jésus.

« Cœur Sacré de Jésus, vous voyez ici groupés autour de Vous tous vos fidèles ouvriers, heureux de cette belle fête qui est leur œuvre et de ce triomphe qui est la récompense de leur confiance dans votre miséricorde.

Nous sommes réunis devant ce monument de votre gloire et de notre reconnaissance pour proclamer bien haut et et dans toute l'ardeur de nos âmes chrétiennes votre souveraine royauté. Nous la proclamons ce soir par ce diadème éclatant dont nous sommes heureux de surmonter votre statue ; mais comme ce symbole ne suffit pas à notre amour, nous venons vous demander par un acte solennel que votre règne arrive.

Cœur Sacré de Jésus, régnez donc entièrement sur nos intelligences, sur nos cœurs, sur nos familles, sur notre paroisse, sur notre ville, sur notre patrie.

Soyez le Roi et le Maître de nos intelligences, daignez répandre sur nous la lumière de la vérité. Rendez notre foi docile aux ordres et aux directions de notre Mère la sainte Eglise ; préservez-nous de toutes les erreurs ; tenez-nous en garde contre les idées de la franc-maçonnerie et du socialisme dont cherchent à nous séduire, sous couleur de progrès social, les adversaires de votre sublime doctrine d'amour et de fraternité chrétienne.

Cœur Sacré de Jésus, soyez le Roi de nos cœurs, faites que, vous aimant toujours davantage, notre zèle nous porte à augmenter le nombre de vos consolateurs le premier vendredi de chaque mois, le matin à la table sainte, et le soir à l'heure d'adoration des ouvriers.

Cœur Sacré de Jésus, soyez le Roi de nos familles : ne nous laissez pas oublier nos devoirs de catholiques ; présidez Vous-même à l'éducation chrétienne de nos chers enfants, et faites que nous les conduisions toujours sur le chemin de l'honneur et du ciel, par notre fidélité à nos promesses de tempérance.

Cœur Sacré de Jésus, soyez le Roi de tout ce que nous sommes et de tout ce que nous possédons.

Régnez sur nos ateliers où déjà trône à la place d'honneur votre image vénérée, bénissez nos instruments de travail que beaucoup d'entre nous n'ont laissés ce soir que pour venir vous acclamer ici ; éloignez de nous les grèves, les différends entre patrons et ouvriers, afin que nous puissions gagner notre pain quotidien honnêtement et paisiblement.

Cœur Sacré de Jésus, soyez à jamais béni et remercié pour toutes les faveurs que nous avons reçues de Vous depuis le 30 juin 1905, jour inoubliable de votre fête où, pour la première fois, nous quittions nos ateliers en habits de travailleurs pour former à Saint-Sauveur votre garde d'Honneur, ô Jésus Ouvrier.

Daignez répandre encore sur nous de nouveaux bienfaits.

Bénissez-nous, convertissez-nous, sauvez-nous !

Faites, ô Cœur très miséricordieux de Jésus, que nous vivions toujours en état de grâce pour vous consoler en ce monde et vous aimer éternellement dans le ciel. »

Puis le R. P. Lelièvre prend la parole : il est l'artisan de cette glorieuse journée ; mais il lui faut un résultat pratique. Il y a 7 ans, le 30 juin 1905, lui-même le rappelle, il est passé dans les manufactures, pour recruter des adhérents au culte du Sacré-Cœur : le mouvement créé alors s'est étendu et développé pour aboutir à des actes comme celui de ce soir. Ce monument au Sacré-Cœur, ce sont les ouvriers qui l'ont élevé, ce diadème de lumière, c'est eux qui l'en ont couronné : cela ne suffit pas.

Ceux qui ont dit que le prêtre perdait la confiance du peuple canadien en ont menti. Le prêtre est aimé, car il est l'homme et le représentant de Dieu. De par Dieu, il y a trois cœurs faits pour être unis et portés l'un vers l'autre : le Cœur de Jésus, le cœur du prêtre et le cœur de l'ouvrier. Cela les Canadiens-Français ne l'oublieront pas, car leur acte de baptême signé à Reims au baptême de Clovis a été

apporté sur le sol de la Nouvelle France par Jacques Cartier, ratifié par Samuel Champlain et sanctionné par Jésus-Christ lui-même. Aussi ils ne se laisseront entamer ni par la Franc-maçonnerie ni par le socialisme. Eux les pauvres et les affamés dont le Sauveur a pitié, ils continueront à le consoler, ils demeureront étroitement unis en même temps qu'ils iront au pain de vie qu'il leur offre.

Alors, le spectacle grandit jusqu'au sublime : ce prêtre frêle et physiquement faible devient un chef écouté et obéi ; il s'empare du souffle d'enthousiasme qui secoue cette masse d'hommes, il leur montre la croix de tempérance scellée par eux dans le monument, il leur montre l'ostensoir resplendissant sur l'autel :

« Promettez-vous, s'écrie-t-il, d'être fidèles au premier vendredi du mois ?... Promettez-vous de garder les règlements de la tempérance ?... Promettez-vous d'être toujours les amis du Divin Cœur de Jésus ? » Et dans l'émotion grandissante ces milliers de voix proclament avec force : « Oui nous le promettons... Oui nous le promettons ! »

Voilà la réponse à ceux qui ont prétendu que le mouvement inauguré en 1905 ne serait qu'un feu de paille ! ils se sont trompés, ils doivent en convenir.

C'est fini ! après la bénédiction du T. S. Sacrement, un dernier chant, un dernier merci dit par le P. Lelièvre, on se sépare aux accents du chant national : « O Canada », heureux d'avoir vécu cette journée inoubliable, d'en avoir recueilli les salutaires enseignements et d'avoir, pour sa part, contribué à faire au Divin Cœur de Jésus cette triomphante apothéose.

(*L'Action Sociale du 20 juin 1912.*)

VICARIAT D'ALBERTA-SASKATCHEWAN

I. — Extrait d'une lettre du R. P. Th. Ortolan à Monseigneur le Supérieur Général.

Edmonton, Alta, 11 juillet 1912.

Monseigneur et bien-aimé Père,

Vous avez reçu, je pense, la lettre que je vous ai envoyée de « la Savoie » la veille de notre arrivée à New-York. Depuis, j'ai eu plusieurs fois la pensée de vous écrire ; mais cela m'a été impossible à mon grand regret, car j'ai presque toujours été en courses. Et quelles courses !... Vraiment interminables !

A Montréal, je ne me suis arrêté que quelques jours. J'en ai profité pour visiter Lachine et le Cap de la Madeleine en compagnie du Révérend et aimable Père Dozois, provincial du Canada. A peine étais-je au Cap depuis quelques heures, que j'y ai reçu un télégramme du P. Grandin, me priant de venir à Edmonton sans tarder. Ce télégramme m'a un peu surpris, puisqu'on m'avait dit à Rome que la première retraite de Winnipeg aurait lieu avant celles de l'Alberta. Néanmoins, je suis parti aussitôt. — A Winnipeg, j'ai eu le mot de l'énigme : le P. Grandin y était venu pour s'entendre avec le P. Cahill et changer les dates. On devait commencer par Edmonton, mais seulement le 8 juillet, de sorte qu'avant cette époque j'avais le temps de me rendre à Grouard. A Edmonton, je trouvai le P. Grandin qui, appelé subitement à Saskatown pour une affaire urgente, ne peut venir à Grouard, et me prie de le remplacer pour le discours qu'il devait prononcer à la grand'messe le jour de la fête du cinquantenaire de Mgr Grouard. C'était me prendre un peu au dépourvu, car je n'avais nullement

pensé qu'il me faudrait traiter ce sujet si spécial. Pour un autre sujet, j'aurais toujours été plus ou moins prêt, mais pour celui-là !... Enfin, je vis bien que je ne pouvais refuser, et j'acceptai.

Le lendemain de mon arrivée à Edmonton, je partis donc pour le petit lac des Esclaves en compagnie de quelques Pères ; le voyage nous a demandé dix-sept jours pour l'aller et retour. Mais quel voyage ! Par quels chemins ! Par quels moyens de transport ! Je vous dirai simplement qu'au retour, nous n'avons trouvé, pour faire les cent soixante kilomètres qui séparent Athabaska-Landing d'Edmonton, qu'une petite voiture découverte, trop étroite pour nous contenir tous, de sorte que nous avons dû nous mettre les uns sur les autres. Les chemins étaient affreux, car il avait plu depuis plusieurs jours ; la route était plutôt une série de marécages et de lacs qu'il fallait traverser en passant presque continuellement dans l'eau et la boue. Pour comble d'infortune, la pluie s'est remise à tomber, et nous l'avons eue sur le dos pendant deux jours et deux nuits, n'ayant, pour nous en préserver, qu'un petit parapluie pour trois ; c'était le mien, car les autres n'en avaient pas apporté. Nous sommes arrivés ici trempés et gelés. C'était le matin même de l'ouverture de la retraite, et depuis quatre nuits nous n'avions pas dormi, ou presque pas. Mais je suis heureux d'avoir goûté à la vie de missionnaire. Je pourrai en parler en connaissance de cause. Aucun de nous n'a été malade, quoiqu'il y eût de quoi prendre une fluxion de poitrine. Dieu protège ses enfants. J'ai pu commencer mes prédications, et nous voilà déjà au 3e jour de notre retraite. La semaine prochaine, je me rendrai à Winnipeg pour le même travail, puis à Calgary, etc. Jusqu'à présent, tout paraît bien aller, la santé est bonne et l'on paraît content.

Les fêtes de Grouard se sont bien passées. Vous en recevrez bientôt le compte rendu. Grouard est un site vraiment beau et plein d'avenir. La ville est destinée à être

la capitale de l'Alberta du Nord qui s'ouvre grandement à la civilisation jusqu'à l'Athabaska et la Rivière la Paix. Le chemin de fer y arrivera bientôt. Plusieurs lignes mêmes sont déjà projetées. Ce sera bien probablement un second Edmonton.

Pardonnez-moi de ne pas écrire plus longuement cette fois, car j'ai quatre sermons par jour, sans parler du reste. Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments de profonde reconnaissance et de filial respect.

Th. ORTOLAN, O. M. I.

II. — Extrait d'une lettre du R. P. Levern.

Chez les Pieds Noirs.

D'une lettre adressée de Cluny (Alta) à Monseigneur le Supérieur général par le R. P. J.-L. Levern, le 3 décembre 1911, nous ne voulons citer qu'un mot.

Bien souvent, on aime à publier le récit enthousiaste de conversions, à dresser les statistiques des conquêtes de l'Evangile et des triomphes de la foi ; rien, en effet, n'est plus puissant pour encourager les jeunes gens pleins d'ardeur et de bonne volonté.

Il ne faudrait pas cependant regarder l'apostolat seulement sous ce côté avantageux. Il faudrait aussi se rappeler que le bon Dieu a son heure, que la grâce, qui parfois sollicite si longtemps nos cœurs, ne renverse pas toujours tous les obstacles sur son passage. Les jeunes missionnaires doivent savoir que des difficultés très graves les attendent, afin qu'ils ne soient pas trop surpris lorsqu'ils se trouvent en face d'elles. A plusieurs reprises, nos Annales, petites et grandes, ont réclamé des prières pour quelques-unes de nos Missions les plus difficiles, celles des Pieds Noirs en particulier. Ce n'est pas sans raison.

Dans la mission de Cluny, il y a un Père dévoué qui « se trouve parmi les Pieds Noirs depuis son arrivée au

Canada en 1900 », et qui, malgré les peines et les souffrances de toutes sortes qu'il y a endurées, « ne saurait comment remercier Dieu et ses supérieurs de l'avoir choisi pour être le missionnaire de ces chers païens ».

Le Fr. Barreau est là pour les travaux d'intérieur et l'ouvrage de la mission. De plus, 6 sœurs de la Providence de Montréal secondent le missionnaire de leur mieux par leur dévouement à l'égard des sauvageons du pensionnat.

Avec de tels moyens pour faire le bien, ne serait-on pas en droit d'espérer quelque résultat ? Hélas, quelle douleur pour le missionnaire de constater la stérilité à peu près complète de son ministère, stérilité qui semble plutôt aller toujours en augmentant. Les sauvages, en effet, se montrent de plus en plus indifférents à l'égard de notre sainte religion et s'adonnent plus que jamais à l'ivresse, à la débauche, aux danses et à leurs stupides superstitions. Si, du moins, les rares catholiques montraient un peu de bonne volonté... mais sur les 10 familles qui, avec les 40 élèves du pensionnat, composent toute la mission catholique, une seule persévère jusqu'ici et est à peu près irréprochable ; deux autres viennent de loin en loin à la messe, et satisfont à leurs principaux devoirs ; quant aux 7 autres familles, elles n'ont plus guère de catholique que le nom. Les élèves eux-mêmes s'empressent de secouer le joug du Seigneur dès leur sortie de l'école ; un seul manifeste quelque velléité de persévérer, mais comme il n'est sorti qu'en juillet dernier, il ne faut pas encore chanter victoire.

Baptiser quelques nouveau-nés, administrer parfois le baptême à quelques moribonds aux dispositions douteuses, catéchiser les sauvages du pensionnat et les admettre aux sacrements assez fréquemment, voilà le bilan du ministère d'un pauvre missionnaire des Pieds Noirs. — Ne croyez pas que, du cœur de l'apôtre, s'échappe une plainte contre l'obstination des sauvages : non, « il s'inquiète, il craint d'être un obstacle aux desseins miséricordieux de Dieu sur

ces pauvres âmes et il prie le Seigneur de lui inspirer quelque industrie bénie de Lui-même pour mieux faire son œuvre »; et il me semble, écrit-il, l'entendre enfin me répondre « *Vade ad Ananiam* ». Une suggestion, venant de vous, vénéré Père, avec les encouragements que Mgr Legal et le R. P. Vicaire me prodiguent, feront le plus grand bien à ma chère mission, etc.

En terminant cette lettre, j'ose vous demander de prier et de faire prier pour la conversion des pauvres Pieds Noirs.

J.-L. Levern, *O. M. I.*, *prêtre.*

VICARIAT D'ATHABASKA

Noces d'or sacerdotales de Mgr Grouard.

Un journal nous fait connaître que les 29 et 30 juin 1912, on célébrera les noces d'or sacerdotales de Mgr Grouard, et que la population de la ville du même nom a déjà commencé les préparatifs de cette fête, unique jusqu'ici dans la région du Lac des Esclaves.

A l'heure actuelle, les *Missions* ne savent absolument rien de ce jubilé, si ce n'est que Sa Sainteté Pie X a voulu envoyer au vénéré jubilaire une bénédiction spéciale pour cette fête.

Il y a 49 ans que Mgr Grouard est dans le nord, chez les Indiens. A cette époque, seuls les agents de la compagnie de la baie d'Hudson, quelques trappeurs et l'un ou l'autre représentant du gouvernement avaient visité la région du lac des Esclaves. Il n'y avait pas de police à cheval (ni à pied) et les faces pâles (les blancs) étaient pour les Indiens une nouveauté aussi rare que peu aimée.

Depuis, il est vrai, la vallée de la Rivière la Paix a attiré

des colons, et Mgr Grouard, dans le sud de son Vicariat, n'est plus isolé : mais plus que personne, il a contribué à ce nouvel état de choses.

C'est lui qui a fait construire le premier bateau à vapeur qui ait fendu les flots du Petit Lac des Esclaves et de la Rivière la Paix ; c'est à lui que l'on doit la première scierie et le premier moulin de la région ; c'est lui qui, le premier, a labouré le sol fertile de la Rivière la Paix et qui a fondé la ville de Grouard.

Nous sommes très heureux que soient reconnus les talents dont la Providence a doué le vénérable Mgr Grouard, on cite à l'appui qu'il a orné, de sa main, de très belles peintures les quatre églises de Grouard, Athabaska-Landing, Fort Vermillon, et Dunvegan, qu'il est excellent écrivain, orateur puissant, qu'il connaît outre le français et l'anglais 7 ou 8 dialectes indiens.

Il est plus difficile de suivre le journaliste quand il affirme que Mgr Grouard a 77 ans — bien que né en 1840, etc. — Quoi qu'il en soit, c'est le 3 mai 1862 que le P. Grouard a reçu l'onction sacerdotale à Boucherville.

Sa vie tout entière, consacrée à l'évangélisation des sauvages, dans des conditions exceptionnellement difficiles, mérite d'être citée et montrée en exemple aux jeunes missionnaires.

Nous espérons qu'elle le sera. En attendant, les *Missions* s'unissent de grand cœur aux prières et aux vœux qui ont marqué ce jubilé, et en offrent le respectueux hommage à Mgr Grouard.

Ad multos annos.

VICARIAT DU YUKON

Extraits de lettres du R. P. Coccola au T. R. Père Supérieur Général, et du R. P. Wolfe au R. P. Bunoz, Préfet Apostolique et Vicaire des Missions du Yukon.

Mission du lac Stuart.
Fort Saint James B. C.

Monseigneur et bien-aimé Père,

Vous savez que le vicariat du Yukon marche à grands pas dans la voie de la civilisation. Des chemins de fer sont en construction, et, le long des lignes, des maisons surgissent comme par enchantement. Il faut pourtant bien l'avouer ; il reste encore beaucoup à faire pour que le progrès soit vraiment complet ; et pendant cette période d'organisation, le missionnaire qui doit visiter ses fidèles se trouve exposé à bien des mésaventures qu'il supporte le plus gaiement du monde pour l'amour de Dieu et des âmes.

Parti d'ici, le lendemain de Noël, pour le lac Fraser, etc., par un froid de 56 degrés au-dessous de zéro, je poussai, à mon retour, jusqu'à Burns Lake à travers des chemins impossibles, dans l'espoir de goûter un peu de repos à mon arrivée à la maison.

Mon espoir fut déçu. Depuis 4 jours, les traîneaux des « Babines » m'attendaient pour me conduire chez eux. Il fallait donc repartir au plus vite, non, toutefois, sans avoir visité les malades et procuré à ces bonnes populations la faveur de s'approcher des sacrements.

Une fois chez les Babines, je me trouvais trop près d'Hazelton — 125 kilomètres — pour me priver du bonheur de rencontrer deux de mes frères en religion. Je désirais aussi me confesser, ce que je n'avais pu faire depuis le mois de juillet.

Deux jours après, un télégramme du R. Père Préfet m'appelait à Prince-Rupert. Sans calculer les difficultés d'un si long trajet en pareille saison, j'arrête un traîneau à 6 chevaux et nous voici bientôt en face d'un chemin de fer en construction dont les attirails barrent le passage. Mon conducteur ne s'embarrasse pas pour si peu. Il me plante là, m'exprime le regret qu'il a de ne pouvoir aller plus loin et fait volte-face. Comment continuer le voyage ? Il y a bien là, une voie ferrée en construction, mais la compagnie refuse d'admettre les voyageurs, avant le complet achèvement, pour ne pas encourir la responsabilité des accidents qui pourraient survenir. N'importe, il fait trop froid pour demeurer ainsi dans la neige, j'escalade un wagon à outils, je m'y blottis de mon mieux et attends qu'on vienne m'en déloger. A 6 heures, les travaux cessent, le train se retire lentement mais sûrement, et c'est dans cet appareil que j'arrive heureusement à la station terminus où un train régulier me dépose le lendemain soir à Prince-Rupert.

Je passai 6 jours chez le R. Père Préfet qui me donna pour compagnon le jeune Père Wolfe avec lequel je fis route pour revenir à la mission (1).

Aussitôt remis de nos fatigues, nous avons prêché les exercices préparatoires aux fêtes pascales. Mes Indiens me parlent souvent de vous, Monseigneur, et demandent s'ils doivent désespérer de vous revoir. Vous connaissez d'ailleurs combien ils sont dévoués au Prêtre, les Babines surtout, très désireux d'avoir un prêtre résidant parmi eux.

Voici d'ailleurs quelques nouvelles qui vous intéresseront, je l'espère.

La réserve du Fort George a été cédée à la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, l'automne dernier. Cette année, ce chemin de fer ne sera pas loin du Fort George à l'est; à l'ouest, il touchera Aldermere, laissant entre les

(1) Ce sont les péripéties du voyage de retour que le jeune Missionnaire a décrites dans la lettre suivante adressée au Rév. Père Préfet.

deux un intervalle de 300 kilomètres à construire l'an prochain. Il paraît que le Gouvernement va établir deux villages pour nos Indiens : le premier sur la rivière Fraser, à 15 milles plus haut que le Fort George, et l'autre sur la Nechaco, à 25 milles environ de l'embouchure.

Nos gens seront ainsi plus éloignés de la mauvaise influence qu'une nouvelle ville exerce sur les sauvages. Et remarquez que c'est au nom de la civilisation, du progrès, qu'on déloge ces pauvres Indiens. Et l'on se voit obligé de les soustraire à l'influence des « pionniers de la civilisation » ! de les éloigner de leurs vices.

Le Gouvernement nous aiderait à construire une école pensionnat pour les Indiens, à la condition de bâtir le long de la voie ferrée; car « Stella » sur le lac Fraser est regardé, pensons-nous, comme un point stratégique. Nous faudra-t-il alors abandonner notre cher lac Stuart ? Joseph Prince, le chef Chô et ses sauvages ne veulent pas en entendre parler. Attendons.

En vous priant de nous bénir, etc.

N. Coccola, *O. M. I.*

Mon Révérend Père Préfet.

Veuillez me permettre de vous adresser quelques mots sur notre voyage, de Prince-Rupert au Lac Stuart. Le 13 mars, nous nous installions confortablement dans un beau wagon, et nous franchissions ainsi fort aisément les 100 premiers milles de notre course. C'était trop beau... ou trop monotone pour durer. En effet. A Vanarsdol, tout le monde descend ; mais tout le monde n'est pas content. Comment parvenir à Hazelton ? Soixante milles nous en séparent, et il faut les franchir dans la neige, ici encore très épaisse. Nombreux sont les voyageurs qui s'enquièrent du train. A toutes les demandes, les employés répondent invariablement : « Il n'y a plus de train. »

Nous aurions partagé l'infortune de tous nos compagnons si la Providence, toujours bonne pour le missionnaire, n'avait disposé les choses autrement. Avant même que nous ayons mis pied à terre, le chef des travaux de la ligne, ancien ami du P. Coccola, était venu nous promettre de faire l'impossible pour nous aider à passer. Toutefois, pas un mot ; le public ne doit rien savoir ; les ordres sont sévères. Comme en définitive, il ne s'agit pas de prêcher, mais de sortir d'ici, rien de plus facile : on se taira. En attendant le départ, nous assistons à un spectacle peu banal. Il est 9 heures du soir ; tous les voyageurs, résignés forcément à attendre au lendemain, sont descendus dans un soi-disant grand hôtel où chacun se prépare, du mieux qu'il peut, ce qui lui servira de lit pour la nuit.

Quant à nous, prévenus d'avoir à nous tenir prêts pour 11 heures, nous prenons place à l'heure dite dans la voiture réservée au chef d'un train de marchandises. A 6 heures du matin, changement de train, mais, toujours sur la recommandation du bienveillant ami du P. Coccola, nous nous installons de la même façon dans la voiture du conducteur.

Cette manière de voyager est assez curieuse, non seulement parce que c'était un train de marchandises et que nous nous trouvions au milieu des ouvriers, mais encore parce que les rails étaient simplement posés sur la glace et la neige. En certain endroits où le soleil donnait en plein, nous passions dans la boue, ce qui n'était peut-être pas sans danger, en dépit de la lenteur extrême du convoi. Il nous a fallu une nuit et un jour pour franchir 60 milles !

A 5 milles de Hazelton, nous nous arrêtons dans une vieille baraque, pompeusement appelée Grand Hôtel Terminus. Des lits, ou ce qui en tient lieu, y sont entassés pour les conducteurs de diligences et les voyageurs.

On se lève donc au petit jour ; le traîneau est attelé et en route ! On monte, on descend, les cheveux glissent, tombent,

se relèvent jusqu'à ce qu'on arrive à trois milles de Hagoulget, par New-Hazelton.

Ici, la réception est chaleureuse; les Pères Godfroy et Lebert, entourés de leurs Indiens, viennent à notre rencontre. Quatre jours se passent vite en cette mission hospitalière et nous continuons notre route vers Babine, non plus en chemin de fer mais en traîneau à chiens. C'est moins moderne mais toujours bon. Chemin faisant, nous campons deux nuits dehors, la première, au bord d'un beau ruisseau glacé, la seconde sur le sommet des glaciers. Inutile de dire qu'il n'y faisait point chaud.

A partir de ce moment, nous n'avons plus qu'à descendre jusqu'à Babine, où nous trouvons beaucoup de femmes, mais quelques hommes seulement, les autres étant partis pour la chasse.

Ici, également, nous faisons une halte de quatre jours ; le Père Coccola prêche, confesse, distribue la sainte Communion, visite les malades, leur prodigue ses soins, se montrant en même temps pour eux médecin de l'âme et médecin du corps. C'est ainsi que j'apprends à exercer le ministère.

Je renonce à décrire toutes les péripéties de la dernière partie de notre voyage. Pour aller au fort Saint-James, il y a 150 milles à parcourir. En trois jours et demi on franchit le lac Babine de 100 milles de long, puis vient le portage. Nous tombons d'un trou dans un autre, piquant en avant, piquant en arrière, penchant à droite, penchant à gauche ; la glace ou neige gelée cède sous les pieds des chevaux qui ont parfois de l'eau jusqu'au poitrail. Il arrive même aux conducteurs de prendre leur part : que le siège cède, il tombe dans l'eau avec celui qu'il porte. Cela ne fait pas beaucoup de mal et l'on se console en riant de l'aventure. Quoi qu'il en soit, le mercredi soir, hommes et chevaux n'en peuvent plus. La nuit, heureusement, nous remet un peu et nous atteignons le lac Stuart. Les derniers 40 milles sont franchis et le vendredi, à 4 heures du soir, nous arrivons

sains et saufs. Quelle joie pour les Indiens de revoir leur cher Père Coccola ! ils se réjouissent aussi d'avoir un prêtre de plus et en expriment leurs remerciements.

Pour nous, remercions Dieu, la Très Sainte Vierge et Saint Joseph de nous avoir protégés tout le long de notre voyage.

Je ne vous dirai rien de notre habileté de cuisiniers ; il y a bien parfois des surprises qui prouvent que nous ne sommes pas forts, mais on mange de bon appétit. J'ai commencé l'étude de la langue de nos Indiens et fais ce que je peux pour aider le Père Coccola ; j'ai déjà prêché deux fois par interprète.

En terminant, je me recommande à vos bonnes prières, afin que le bon Dieu m'aide et bénisse mon ministère ; à mes côtés, se trouve un missionnaire modèle ; puissé-je l'imiter et marcher sur ses traces !

Veuillez...

Ch. Wolfe, *O. M. I.*

VICARIAT DU KEEWATIN

Lettre du R. P. A. Gasté, O. M. I., à Monseigneur le Révérendissime Père Général.

Monseigneur et bien-aimé Père,

Permettez-moi de vous remercier de nouveau et de tout cœur de l'importante décision que vous avez bien voulu prendre, relativement au Keewatin et au projet de fondation de mission chez les Esquimaux. Par cette décision si bienfaisante et si opportune, le R. P. Turquetil et votre humble serviteur et fils, voyons enfin nos vœux exaucés

ou du moins sur le point de l'être. Ces vœux datent déjà de bien loin, puisque dès 1869, ils déterminaient le long voyage que je fis alors jusqu'au lac Rond, presque vis-à-vis, mais à une distance considérable, de Chesterfield Inlet, siège de la nouvelle mission ; ces vœux, dis-je, avaient déjà l'approbation de Mgr Taché. Avec les encouragements de Sa Grandeur, je reçus encore ceux du bon et saint P. Legeard, de l'île à la Crosse. Ce voyage, qui me prit près de huit mois, avait pour but d'aller rencontrer nos Esquimaux de l'intérieur des terres, de les déterminer à venir faire la traite de leurs pelleteries au poste de la compagnie, voisin de notre mission Saint-Pierre du lac Caribou. Cela nous aurait permis de jeter les premiers jalons de leur évangélisation, en nous procurant le moyen de les voir, sinon tous les ans, au moins de temps en temps, de faire plus ample connaissance avec eux, et de les amadouer ainsi peu à peu en attendant que possibilité nous fût donnée de pouvoir travailler directement à leur évangélisation. Car, à cette époque, celle de nos Montagnais, connus sous le nom de « mangeurs de caribou », qui était encore à son début, ne nous laissait guère le temps de nous occuper sérieusement d'autre chose.

Monseigneur et bien-aimé Père général, soyez assuré que vous n'aurez point à regretter cette décision favorable que vous avez bien voulu donner à cette fondation. En la désirant avec tant d'ardeur, nous n'avions en vue avant tout que la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, et des âmes les plus abandonnées, ce qui entre si bien dans l'esprit de notre sainte vocation. En outre, quel honneur cette fondation n'est-elle pas appelée à procurer à notre chère Congrégation ! quel attrait nouveau ne va-t-elle pas fournir aux vocations ! Cela est tellement vrai, qu'à Liège, m'a dit notre cher P. Le Blanc, lorsqu'on a su son obédience et à son départ, il s'est produit comme un renouvellement de sainte ardeur pour les missions étrangères et en particulier pour celle du Keewatin, j'oserai presque

dire une explosion de sainte envie et de sainte jalousie. De l'aveu de notre vénéré Fondateur, n'est-il pas vrai que l'envoi de nos premiers Pères au Canada et surtout dans le nord-ouest, cette contrée si rude, si pauvre, si froide, si pénible sous tous les rapports, fut précisément le signal de vocations multiples qui ne cessèrent depuis de venir vers nous ?

Un autre fait tout récent, à l'appui de la même conclusion, se trouve constaté dans les Annales de la Congrégation des sœurs d'Evron. J'avais été invité à assister à la cérémonie de départ de la première escouade de ces religieuses qui allaient partir pour le nord-ouest canadien. Les vocations étaient alors en décroissance sensible et la bonne Supérieure générale en était tout attristée. « Soyez sans crainte, ma bonne Mère, lui dis-je alors, ces religieuses que vous envoyez là-bas vous attireront des vocations nombreuses. » A quelque temps de là, j'eus l'occasion de revoir cette bonne Mère générale. Une des premières paroles qu'elle m'adressa fut celle-ci : Mon Révérend Père, vos pronostics se sont réalisés à la lettre, et j'en suis très heureuse. Les vocations, depuis le départ des religieuses que j'ai envoyées au Canada, se sont multipliées d'une manière surprenante. « Donc, Monseigneur, bonne espérance pour vous aussi et pour notre chère Congrégation. »

La bonne Providence m'a ménagé le vif plaisir de faire la connaissance du bon et vaillant P. Le Blanc, le compagnon si bien choisi du R. P. Turquetil. Sur les conseils de notre Révérend et bien-aimé Père Provincial, le cher P. Le Blanc a eu la bonté de venir nous demander l'hospitalité en se rendant dans sa famille, et, à son retour, il a bien voulu nous consacrer deux jours. J'en ai profité pour le conduire en pèlerinage à Avenières et à Pontmain, afin d'attirer sur nos deux vaillants et héroïques apôtres, et sur leur œuvre si méritoire, les faveurs, la protection et le secours de notre bonne Mère du ciel. — Je l'ai aussi présenté dans nos communautés encore subsistantes afin de

lui ménager, à lui et à son supérieur, le secours de leurs bonnes prières et de leurs aumônes, et procurer à ces communautés le plaisir de connaître *de visu* le compagnon du P. Turquetil, dont elles avaient déjà lu des lettres édifiantes que je leur avais communiquées. Et, bien qu'elles m'eussent déjà remis de généreuses aumônes pour cette mission si difficile qu'ils vont établir, elles ont encore voulu en ajouter de nouvelles, et promettre de continuer les saintes prières qu'elles font déjà depuis longtemps pour le succès de ces deux hérauts de la bonne nouvelle. Bien plus, dans une de ces communautés, la Supérieure, de son propre mouvement, s'est engagée à faire faire à tour de rôle, la communion chaque jour par un des membres de la communauté pour cette belle œuvre. En outre, j'ai voulu recommander notre cher P. Le Blanc, à plusieurs de nos bienfaiteurs qui, eux aussi, ont fait de nouvelles offrandes et ont paru bien heureux de voir un des deux vaillants apôtres des Esquimaux. Le bon P. Le Blanc gardera, j'en suis sûr, un souvenir reconnaissant de la générosité qu'il a partout rencontrée ici. — Grâce aux offrandes qui m'avaient été faites précédemment, et à quelques petites économies, j'ai pu envoyer une offrande pour cette fondation qui sera certainement onéreuse. Ma bonne vieille sœur a bien voulu, pour sa part, offrir un secours. J'ai également rempli deux caisses d'ornements, de linges d'autel, calices, ciboire, chandeliers d'autel, souches, vêtements de corps. Le P. Le Blanc en prendra la charge à son embarquement.

Monseigneur et très vénéré Père général, ne pouvant plus faire autre chose pour notre chère Congrégation, je me fais un devoir d'essayer de la servir encore en lui venant en aide autant qu'il m'est possible de le faire.

Veuillez agréer, etc.

A. Gasté, *O. M. I.*

VICARIAT DE CEYLAN

La dévotion à Notre-Dame de Lourdes, à Ceylan.

La dévotion à l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge a toujours été chère aux catholiques ceylanais, surtout depuis que, dans une proportion de 80 %, ils ont été confiés à la sollicitude et au zèle infatigable des fils de Mgr de Mazenod, les missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Grâce à ce zèle, le 50e anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception a été célébré en 1904, avec beaucoup d'éclat et un véritable enthousiasme, par les 280.000 catholiques desservis par les Oblats, à Ceylan. Transportés de joie en apprenant les merveilles qui ne cessent de s'accomplir sur les lieux honorés par l'apparition de celle qui, de sa bouche auguste, a fait savoir qui elle était, en disant : « Je suis l'Immaculée Conception », les catholiques ceylanais auraient bien voulu, eux aussi, visiter ces lieux bénis et être témoins de ces merveilles. Très peu d'entre eux ont pu réaliser ce désir de faire le pèlerinage jusqu'à Lourdes, mais la masse des catholiques s'est dit : « Puisque nous ne pouvons pas aller « à Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame de Lourdes viendra chez nous. » Aussi, dans le seul diocèse de Colombo, le nombre des églises et des grottes érigées en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, augmente d'année en année, surtout depuis 4 ou 5 ans. Sans compter la belle église construite, non loin de Colombo, il y a environ 30 ans, et dédiée à Notre-Dame de Lourdes, église qui a toujours été le rendez-vous de nombreux pèlerins depuis 1909, il n'y a pas eu moins de 3 belles grottes érigées en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes.

***

La première a été élevée tout près de l'église Sainte-Croix à Kalutara, petite ville qui est le chef-lieu du district du même nom, admirablement située sur la côte et à l'embouchure de la grande rivière « Kalu Ganga », à environ 45 kilomètres sud de Colombo. Le 8 décembre 1909 fut un jour de fête vraiment extraordinaire, pour les catholiques de ce district et des districts voisins. Entouré d'une large couronne de missionnaires, et en présence d'une multitude recueillie de fidèles, Monseigneur l'Archevêque de Colombo bénit solennellement la statue de Notre-Dame de Lourdes et inaugura la grotte qui, dès ce moment, devint le rendez-vous de nombreux pèlerins. La fête annuelle a été célébrée en 1910 et 1911 avec beaucoup de solennité. Quant au nombre des pieux visiteurs, il devient de plus en plus grand.

Le nombre des communions distribuées à la grotte atteste la piété des pèlerins qui éprouvent une consolation toute particulière à venir recevoir Jésus eucharistique sous les regards de son Immaculée Mère.

Cette année-ci, l'affluence a été encore plus considérable que les années précédentes, la bénédiction solennelle d'une statue ayant donné à la fête un nouveau relief. Le programme de cette fête fixée, cette année-ci, au 14 avril (1er dimanche après Pâques), marquait pour la veille au soir, bénédiction solennelle de la statue par Monseigneur l'Archevêque, vêpres pontificales suivies d'un sermon par Sa Grandeur et de la bénédiction du Très Saint Sacrement, et enfin une procession aux flambeaux; pour le dimanche 14, messe pontificale suivie de la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

Les pluies torrentielles des jours précédents cessèrent le samedi à 3 heures de l'après-midi et, à partir de ce mo-

ment, les pèlerins commencèrent à se presser en foule auprès de la grotte.

Toutes les parties du programme furent exécutées avec une solennité et un ordre parfaits. Lorsque la statue fut découverte, la foule contempla avec admiration sa douce figure, douceur qui n'était cependant qu'un pâle reflet de la douceur incomparable et toute céleste de l'Immaculée.

Après vêpres, Monseigneur l'Archevêque fit le récit de sa dernière visite à Notre-Dame de Lourdes, parla de Bernadette et d'un miracle attribué à ses prières, et termina par une chaleureuse exhortation à une dévotion encore plus confiante et filiale à Notre-Dame de Lourdes qui ne manquerait pas de protéger particulièrement le district de Kalutara et ses habitants. Les paroles du premier pasteur du diocèse sont tombées sur un auditoire trop bien disposé pour qu'elles ne portent pas de fruits et n'exercent pas la plus salutaire influence sur cette partie du troupeau confié à ses soins.

La procession aux flambeaux vint clore le programme du samedi soir, et elle fut vraiment magnifique. De la colline où est bâtie l'église et où a été érigée la grotte, la procession descendit dans la plaine et, après avoir suivi la grand'route sur une assez longue distance, elle contourna la colline pour la gravir par où elle en était descendue. Pendant tout le parcours, la foule compacte et recueillie ne cessa de prier ou de chanter l'*Ave Maria* de Lourdes.

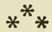
Le lendemain, dimanche 14, dès 5 heures du matin, commencèrent les messes basses pendant lesquelles furent distribuées de nombreuses communions. Dans l'intervalle, la foule des pèlerins ne cessa de grossir et, lorsque Monseigneur l'Archevêque commença la grand'messe, une petite partie seulement de cette foule put trouver place dans l'enceinte de l'église, tandis que des milliers de fidèles, restés au dehors et exposés aux ardeurs du soleil, étaient absorbés par la prière et la beauté des cérémonies de cette messe si solennelle.

Après l'Evangile, un des missionnaires présents (R. P. Figurado) célébra d'une manière fort éloquente les gloires de Notre-Dame de Lourdes. La messe terminée, la bénédiction du Très Saint Sacrement donnée par Monseigneur l'Archevêque clôtura cette belle cérémonie.

La foule énorme de pèlerins accourus de toutes parts avait à peine commencé à s'écouler que la pluie recommença à tomber par torrents.

Tous les heureux témoins de cette fête magnifique en emportèrent le plus consolant souvenir dans leurs cœurs avec la ferme résolution d'honorer, plus encore que par le passé, Notre-Dame de Lourdes.

Le zélé missionnaire de Kalutara, le R. P. Hérel, dont la piété filiale envers l'Immaculée avait surmonté tous les obstacles et toutes les fatigues, voyait enfin cette magnifique manifestation religieuse du 14 avril 1912, comme celle du 8 décembre 1909, couronnée d'un plein succès. Le digne Oblat était ainsi amplement dédommagé et consolé par Notre-Dame de Lourdes qu'il s'était efforcé de faire mieux connaître et mieux aimer.



A une dizaine de kilomètres sud de Kalutara s'élèvent, à environ 1 mille de distance du rivage de l'Océan, une série de collines dont la principale est couronnée par un calvaire monumental, tandis que sa voisine, au nord, forme un plateau occupé tout entier par la résidence centrale du vaste établissement de Maggona, avec la nouvelle chapelle et 6 grandes constructions disposées symétriquement, et qui fournissent un ample local aux Pères et Frères Oblats, au noviciat des Frères indigènes, aux salles de classes et aux ateliers de l'école industrielle.

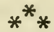
A peu de distance de ce plateau central, et formant le triangle, s'élèvent les maisons de l'Orphelinat de Saint-

Vincent, de l'Ecole normale et du Réformatoire qui, à lui seul, couvre un grand espace.

Tous ces établissements et la vaste propriété qui les entoure, forment un ensemble ravissant auquel il ne manquait plus qu'une grotte de Lourdes. Le R. P. Croctaine, Supérieur de l'Œuvre, y a magnifiquement pourvu, en élevant sur un site charmant, à proximité de toutes les parties de l'établissement, la grotte tant désirée, où une très belle statue de l'Immaculée a été installée en grande pompe.

Comme cette petite colonie compte un personnel de près de 400 personnes, dont 350 enfants ou jeunes gens, il ne se passe pas d'heure du jour où l'Immaculée ne voie à ses pieds quelques-uns de ses enfants désireux de l'honorer, de l'invoquer et de lui témoigner une confiance toute filiale.

La grotte de Notre-Dame de Lourdes à Saint-Vincent de Maggona est l'épanouissement et le fruit d'une dévotion sans cesse croissante envers l'Immaculée Mère de Dieu, dévotion qui a toujours été cultivée avec soin par les Pères et les Frères Oblats qui ont eu à se dévouer et ne cessent de travailler au développement des œuvres multiples et si importantes concentrées dans ce bel établissement.



Si nous quittons le sud, pour nous transporter, en suivant toujours le littoral, vers le nord de Colombo, nous traversons le populeux district de Négombo. Nous trouvons dans ce district, non plus 14.000 catholiques, comme dans celui de Kalutara, mais bien 54.000. Parmi eux aussi la dévotion à l'Immaculée est en honneur et sur les 58 églises ou chapelles que compte le district, nous n'en trouvons pas moins de 18 érigées et sous son vocable, et rappelant sans cesse et d'une manière plus directe aux 24.000 catholiques qui les fréquentent, son Immaculée Conception, sa

divine maternité, ses autres glorieux privilèges et son amour.

Depuis un certain temps, les catholiques du district de Négombo portaient envie à ceux du district de Kalutara dotés, comme on l'a vu, de 2 grottes de Lourdes. Cette sainte envie promettait des fruits : le premier vraiment beau et grandiose a été l'érection d'une grotte admirablement située au pied de la colline où est construite l'église de Kimbulapitiya, dédiée elle-même à Notre-Dame de Lourdes. Ce village est situé à 4 milles sud-est de Négombo.

La soirée du samedi 4 mai, ce village présentait un spectacle sans exemple dans les annales de son histoire et de son église. Une foule de plusieurs milliers de catholiques était pieusement en attente devant la grotte nouvellement érigée et attirant les regards par le site pittoresque et charmant qu'elle occupe : c'est presque le vrai Lourdes pyrénéen en petit. Sur tous les visages il était facile de lire la joyeuse avidité avec laquelle était attendue la statue de l'Immaculée. Elle devait occuper la niche qui lui avait été préparée dans la grotte et de là comme, d'un trône vraiment beau de simplicité, devait devenir le doux aimant destiné à attirer les regards et les cœurs de milliers de pèlerins.

Cette statue, qui mesure tout près de 2 mètres, est un chef-d'œuvre d'exécution et d'art français. Elle est en fonte colorée avec un goût exquis. Conformément au programme de la fête, elle avait été d'abord transportée dans la vaste et belle église de la Purification à Bolawalane, résidence du Supérieur du district, et centre d'une mission importante dans le voisinage de Négombo, à 2 milles et demi de Kimbulapitiya.

Le samedi soir, à 4 heures les cloches annonçaient, par de joyeuses volées, l'arrivée de Mgr l'Archevêque à Bolawalane. La vaste église non seulement était comble, mais encore la place qui s'étend devant la façade et les avenues étaient occupées par une foule compacte. Sur un brancard monumental et richement décoré apparaissait la magnifique

statue de Notre-Dame de Lourdes. 10.000 fidèles l'entouraient, prêts à s'ébranler au premier signal pour lui faire un cortège d'honneur jusqu'à son trône au milieu des rochers. Mgr l'Archevêque, revêtu des ornements pontificaux et entouré d'une nombreuse couronne de Missionnaires, fit la bénédiction de la Statue et inaugura la cérémonie. Le son des cloches, les bruyantes détonations semblables à un feu nourri d'artillerie, faisaient résonner les échos d'alentour; plusieurs fanfares jouaient, tandis que les douces voix de milliers d'enfants, se mêlant harmonieusement aux voix plus graves des hommes, faisaient monter vers la Reine des Anges l'expression de leur joie et de leurs louanges en chantant : « *Ave! Ave! Ave Maria!* »

La procession qui venait de se mettre en marche couvrait un espace de plus de 2 kilomètres de long. Elle était formée d'une foule compacte d'hommes, de femmes et d'enfants marchant en bon ordre sur plusieurs rangs. Elle s'avançait majestueusement sur une route bordée des deux côtés de fougère et de verdure interceptée, de distance en distance, par des arcs de triomphe élevés, avec un goût artistique et en styles variés, à de grandes hauteurs.

Les belles et précieuses bannières des confréries des différentes missions du district se balançaient gracieusement au souffle de la brise du soir, et des milliers d'oriflammes s'agitaient doucement dans les mains des petits enfants, tandis que la Vierge Immaculée, portée sur son trône mouvant, abaissait ses regards pleins d'amour sur tout ce peuple dont elle allait bientôt mettre à l'épreuve la foi et la loyauté.

En effet, la procession ne s'était pas encore avancée bien loin, qu'un vent violent s'étant levé, amoncela les nuages dispersés qui bientôt se réduisirent en copieux torrents de pluie. Tous furent mouillés jusqu'aux os, et aucun de ceux qui composaient cette grande multitude ne laissa échapper de ses lèvres une seule parole de regret ou de murmure. Sans se débander, ils continuèrent leur marche, en chan-

tant des hymnes et en récitant des prières et des litanies, suivant en cela l'exemple de leurs vaillants missionnaires qui, eux-mêmes, trempés de part en part, accompagnaient à pied les fidèles de leurs missions respectives.

Citons les Pères qui conduisirent si bravement cette mémorable procession : c'étaient les RR. PP. Coumoul, supérieur du district, Milliner, Breton, Comès, Collorec, Julien, Lefebvre, Sichet, Tabart, Bougarel et Guesnon. C'était un spectacle émotionnant et une vraie leçon de choses, où s'affirmèrent admirablement l'amour et la loyauté de ce peuple envers l'auguste Reine du ciel.

Nul doute que les hymnes et les prières n'aient été pour ses oreilles une harmonie d'une douceur exceptionnelle, durant cette mémorable soirée. Il est vrai que la pluie torrentielle nuisit à la beauté et à l'entrain de la cérémonie extérieure ; mais, il n'en est pas moins vrai que le courage montré ce soir-là par ces fidèles enfants de Marie fortifie bien des cœurs chancelants et arrache à des lèvres non catholiques des paroles d'admiration et de surprise.

Vers 7 heures la procession arrive au pied de la grotte. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, avec le clergé qui l'entourait, s'avança à sa rencontre et procéda ensuite à la bénédiction solennelle de la grotte. La statue fut alors placée dans sa niche, au milieu des chants joyeux et des acclamations de tout un peuple. Sa Grandeur ne voulut point se séparer de cette multitude de fidèles, sans exprimer par des paroles touchantes les sentiments de bonheur et de joie que lui avait causés la démonstration publique d'amour et de fidélité de ses enfants envers la Reine du ciel. De son trône sublime, elle abaissait des regards pleins de tendresse sur eux tous qui étaient rassemblés autour de son trône de la terre. Son cœur maternel ne pourrait oublier leur amour et leur fidélité que même le plus fâcheux contre-temps n'avait pu ralentir, et ne manquerait pas de les en récompenser, en faisant de cette grotte la source et le centre d'où

les bénédictions spirituelles et temporelles ne cesseraient de se répandre sur eux avec abondance.

Après avoir reçu la bénédiction du Pontife, la foule pieuse se dispersa, sans toutefois s'éloigner car, jusqu'aux premières heures du matin, nombreux furent ceux qui visitèrent la grotte, en récitant des prières et en chantant de pieux cantiques.

Le dimanche matin, le ciel était beau et sans nuages. A toutes les messes dites à l'église et dans la grotte, l'assistance fut nombreuse. Mgr l'Archevêque célébra ensuite solennellement à la grotte, devant laquelle s'était massée une multitude aussi nombreuse que la veille. Après l'Evangile, le R. P. Agaccio, dans un éloquent sermon sur les gloires de la Vierge Immaculée de Lourdes, montra la réalisation de ces paroles : Vous êtes toute belle, ô Marie, et la tache originelle n'est point en vous. « *Tota pulchra es Maria, et macula originalis non est in te.* » Le nombre de ceux qui s'approchèrent de la sainte Table fut considérable et, bien que Monseigneur ait dû se faire aider par un des prêtres présents, la distribution du pain des forts dura longtemps. Après la sainte messe, le Saint Sacrement était exposé à la grotte, et un acte de consécration à l'Immaculée, spécialement composé pour la circonstance, fut lu par un membre du clergé. L'invocation : « O Marie conçue sans péché ! priez pour nous qui avons recours à vous », fut chantée par toute la foule et la bénédiction du Très Saint Sacrement vint clore heureusement une cérémonie dont le pieux souvenir demeurera gravé d'une manière ineffaçable dans le cœur des heureux fidèles qui ont eu la joie d'y prendre part.

Les catholiques du district de Négombo sont grandement redevables à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Colombo pour le don magnifique de la belle statue de la Vierge Immaculée de Lourdes. Ceux de Kimbulapitiya, en particulier, ne cesseront d'en témoigner à Sa Grandeur la plus vive reconnaissance.

Le succès de cette fête inoubliable est dû, pour la plus grande partie, aux efforts combinés et persévérants des Pères missionnaires du district. Ils n'ont rien épargné pour organiser et mener à bonne fin l'imposante manifestation de foi et de piété qu'ils ont rehaussée par leur présence, ne cessant de marcher, comme des chefs vaillants et intrépides, à la tête des nombreuses phalanges formées par leurs chrétiens. Notre-Dame de Lourdes se sera plu à reconnaître en eux de dignes Oblats de Marie Immaculée.

L. J.-C. et M. I.

ECHOS DE LA FAMILLE

Fête de saint Augustin.

C'est une vieille habitude pour nos *Missions* de se faire l'interprète des vœux et des souhaits de leurs lecteurs auprès du Révérendissime Père Supérieur Général, à l'occasion de sa fête.

Qu'elles expriment ces vœux plus ou moins longuement, avec plus ou moins d'art, une chose, du moins, ne varie guère : l'assurance des bonnes et saintes prières par lesquelles se traduisent les sentiments de tous les enfants à l'égard de leur Père.

Les *Missions* ne voudraient point manquer à cette tradition, qui, pour elles, est plus qu'un devoir ; c'est pourquoi elles demandent à leurs lecteurs d'unir en une ardente supplication vers le ciel leurs meilleures prières, leurs vœux les plus sincères comme ils unissent et confondent leurs cœurs dans le respect, la piété filiale qu'ils portent au chef vénéré, au père aimé de la famille.

Ces prières sont toujours nécessaires : dans toutes les conjonctures, le secours de Dieu est indispensable à celui qui a la responsabilité de conduire des hommes ; mais dans les circonstances actuelles, elles sont plus nécessaires que jamais.

Monseigneur le Supérieur Général est, en effet, à la veille de partir pour un voyage qui, quoique réduit le plus possible, sera encore bien long, bien fatigant et pendant lequel périls et dangers de plus d'une sorte seraient à redouter si la protection tutélaire de « l'Etoile de la mer » et de la « Bonne Mère du missionnaire » n'était assurée, d'une manière toute spéciale, à l'illustre visiteur.

C'est par de nombreuses et ferventes prières que nous obtiendrons de Dieu, par l'intercession de la Très Sainte Vierge, l'heureuse issue de ce voyage, tant au point de vue de la santé de notre Père bien-aimé qu'au point de vue de la visite des œuvres si importantes de Ceylan.



Le 20 octobre 1912, Mgr A. Dontenwill, Supérieur Général, s'embarquera à Marseille pour la visite canonique des missions de Ceylan.

Notre Révérendissime Père sera accompagné pendant le voyage par le R. P. Conrard, Econome Vicarial de Ceylan, et par 4 des nouveaux missionnaires à destination de cette mission. Les 2 autres Pères qui ont eu cette année leur obédience pour Ceylan partiront d'Angleterre au commencement du mois d'octobre.



Avec le numéro de décembre prochain (le 200e numéro trimestriel), les *Missions* accompliront la 50e année de leur existence.

Fondées en mars 1862, elles subirent une interruption d'un an en 1871 : 50 ans se seront donc écoulés depuis leur fondation.



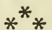
Sans entrer, aujourd'hui, dans aucun détail, nous pouvons cependant faire connaître à nos lecteurs que, sans changer en rien leur caractère, les *Missions*, dès l'ouverture de leur deuxième cinquantenaire, réserveront une partie de leurs pages à nos chers défunts.

Ce ne sera plus la longue notice biographique d'autrefois qui équivalait à une brochure, mais plutôt un résumé succinct de la vie de nos chers missionnaires, tel qu'il est publié dans la plupart des Semaines religieuses, à la mort des prêtres séculiers.

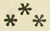


L'Osservatore Romano du 31 juillet 1912 publiait l'information suivante : Le Saint-Père a daigné nommer à l'archevêché de Vancouver (Col. brit.) Mgr Timothée Casey, évêque de Saint-Jean, Nouveau Brunswick (Canada).

On sait que le siège de Vancouver était vacant par suite du transfert de Mgr Mc Neil à l'archevêché de Toronto.



Par les soins du R. P. Guinet, Supérieur du juniorat de Waereghem (Belgique), une nouvelle notice sur la congrégation a été publiée. De l'avis de tous, elle ne laisse rien à désirer. Texte, illustration et disposition, tout est réussi.



Les 13 et 14 juin dernier, le scolasticat d'Ottawa a célébré solennellement la fête du Sacré-Cœur. La statue a été portée en procession par les Frères scolastiques depuis la maison Saint-Joseph jusqu'à l'église de la Sainte-Famille. Nombreuses communions, et toute la journée exposition du Saint Sacrement.



Le bulletin officiel du Saint-Siège (*Acta Apostolicæ Sedis*), en son numéro 10 du 31 mai 1912, porte : que Notre Saint-Père le Pape, Pie X, en une audience du 2 mai 1912, a daigné accepter la démission de Mgr Miller, évêque titulaire de Tumène, de sa charge de Vicaire apostolique du Transvaal.

***

Le R. P. Martin, dont les études à Cambridge sont terminées avec succès, a voulu, avant de s'embarquer pour la mission de Ceylan-Colombo, prêcher une retraite pascale pendant la semaine sainte dans le pays de Galles.



Une lettre venue de là-bas nous apprend qu'à Llanrwst, il y a eu cette année plus de 50 communions pascales contre 6, il y a quelque dix ans.

Ces progrès sont d'autant plus consolants qu'ils ont été plus longtemps attendus et chèrement payés. Présagent-ils un retour du pays à la foi catholique? Espérons-le de la toute-puissance de Dieu et de la miséricordieuse bonté de Marie. En tout cas, à l'hostilité farouche que la population protestante montrait au prêtre catholique lors de l'arrivée du P. Trébaol, a succédé un courant de sympathie que l'on ne cherche plus à cacher. Le « Messenger » que le Père rédige avec tant de soin, en anglais et en gallois, est lu avec beaucoup d'intérêt, non seulement par les catholiques, mais encore par les protestants qui le trouvent « plein de choses donnant à réfléchir ».



Les RR. PP. Clarke et Matthews ont terminé une mission de quinze jours, le 19 mai, à Haggardstown (diocèse d'Armagh).

Le 26 mai, ils commençaient une mission à Beragh

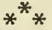
(Comté de Tyrone), dans le même diocèse ; et ils ont terminé le 16 juin un travail de huit jours à Moy (diocèse d'Armagh).

***

Cette même semaine, le R. P. Moran prêchait une retraite aux enfants de l'Ecole industrielle, Convent of Mercy, Inchicore. Il a clôturé, le dimanche de la Pentecôte, une retraite de huit jours prêchée dans l'église des Franciscains, Merchants'Quay, Dublin, à la « Brigade catholique ». Il prêchera également la retraite annuelle des élèves du collège de Sainte-Marie, dirigé par les Sœurs de l'Immaculée-Conception, à Leeds.



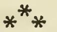
On lit dans les « *Cloches* » de Saint-Boniface : « Le P. G. Simard, du juniorat d'Ottawa, est allé dans l'Ouest recueillir les souvenirs des vieux Oblats, particulièrement du R. P. Dandurand, en vue de l'histoire des débuts de la Congrégation au Canada.



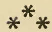
Quand paraîtront ces lignes, on aura terminé l'expédition des livres reliés contenant la traduction française de nos saintes Règles. L'édition anglaise est également terminée.



En route pour la mission des Esquimaux. Le 12 juillet, le départ est proche, écrit le P. Le Blanc. On a commencé aujourd'hui à charger nos bagages qui pèseront bien 40 tonnes (il est vrai de dire qu'il y aura 20 tonnes de charbon, et 10 tonnes de planches).



Il y a eu fort à faire pour les derniers préparatifs. La mission a suscité de nombreuses sympathies à Montréal et dans les environs, sympathies qui ont valu aux missionnaires des caisses de provisions pour l'hiver prochain.



La prochaine édition de notre « Manuel de prières et Cérémonial » devra subir quelques changements par suite de l'insertion des privilèges personnels, pouvoirs, etc., dont nos missionnaires ont l'occasion de se servir dans l'exercice du saint ministère. Les derniers exemplaires étant épuisés, les Pères et Frères qui en désirent de nouveaux sont priés de patienter un peu.

***

Le 28 avril, fête du patronage de Saint-Joseph, Mgr Coudert, archevêque de Colombo, a solennellement béni une statue de saint Joseph destinée à être placée à l'entrée principale du Collège qui, depuis son origine, porte le nom du glorieux patriarche et a reçu de lui tant de gages de sa puissante protection.

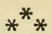
***

Ce même jour, l'église de Wennappuwa dédiée à saint Joseph a célébré avec un éclat inaccoutumé la fête du patronage de son saint Protecteur. La cérémonie fut rehaussée par l'érection d'un chemin de croix monumental, offert par des bienfaiteurs de la paroisse. Nombreux sont les fidèles qui ont assisté à la cérémonie de la bénédiction et qui ont pris part à l'exercice du chemin de la croix.



Unicuique suum. Le « Catholic Times » décernait à tort l'honneur d'être le plus ancien missionnaire d'Asie à un prêtre de l'Inde, né en 1826 et envoyé en mission en 1855.

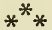
Cet honneur revient incontestablement à notre vénéré P. Chounavel, dont le jubilé de diamant était relaté dans les Missions, numéro de juin. Il est né en 1825, il a été envoyé à Ceylan en 1852 où il arriva après plusieurs mois d'un voyage qui s'effectua en doublant le Cap de Bonne Espérance.



L'orphelinat Saint-Joseph de Colombogam, au diocèse de Jaffna, célébrait, le 28 avril dernier, le 50e anniversaire de sa fondation ; Mgr Bonjean en ayant été le fondateur en 1862 et le premier directeur.

Depuis cette époque, l'établissement dont fait partie une école industrielle florissante a toujours été dirigé par nos Pères. C'est actuellement le R. P. Gautier qui, depuis plusieurs années déjà, se consacre avec un inaltérable dévouement à la direction et aux progrès de cette œuvre. Il est bien secondé, dans son travail, par 30 Frères de la Congrégation indigène de Saint-Joseph.

La fête du cinquantenaire, rehaussée de la présence de Mgr l'Evêque de Jaffna, laissera un profond souvenir dans l'âme de tous les assistants.



C'est avec une grande joie que nous faisons connaître à nos lecteurs la création de trois nouvelles missions dans les districts de Chilaw et de Kurunegala, diocèse de Colombo.

La fondation de ces missions constitue un nouveau progrès consolant accompli en vue de l'évangélisation des bouddhistes. Dans ces contrées de l'intérieur, où la population indigène est moins nombreuse que dans le voisinage de la côte, nos zélés missionnaires pourront travailler plus directement et d'une manière plus suivie à la conversion des infidèles.



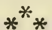
7000 confirmations ont été administrées par Monseigneur l'Archevêque de Colombo dans la visite pastorale qu'il vient de faire de 10 missions de son diocèse, qui en compte 50.

⁂

Dans ce chiffre, ne sont pas comprises les confirmations données dans les chapelles particulières. Nous n'en parle-

rions pas, si l'une de ces cérémonies n'avait été particulièrement touchante, la Confirmation donnée dans la chapelle des lépreux à Hendele.

La présence du premier Pasteur du diocèse, au milieu de ces pauvres infortunés, les a remplis de consolations. Avec quel soin ils avaient décoré de verdure leur jolie chapelle, ses alentours et le chemin qui y conduit ! L'un d'eux a exprimé dans une adresse leurs sentiments de joie et de reconnaissance. Mgr Coudert, après avoir confirmé douze d'entre eux, leur a adressé des paroles pleines de bienveillance et d'encouragement. Ce fut une journée de bonheur pour les pauvres lépreux.



A signaler, dans la visite de son diocèse par Mgr Joulain, la réception particulièrement brillante et enthousiaste que lui fit la mission de Mullaitivu, le 18 mai. Après la visite des deux églises de Sainte-Marie et de Saint-Pierre où eurent lieu les cérémonies de la Confirmation, Monseigneur de Jaffna eut la consolation d'offrir le premier le saint Sacrifice dans l'église nouvellement restaurée de Sainte-Anne à Sullavatai.



Brillants résultats aux examens de Cambridge pour nos deux collèges de Ceylan. Saint-Joseph occupe, cette année, le premier rang parmi tous les collèges des colonies anglaises, avec 68 admissions contre 49 l'an dernier. Le collège Saint-Patrice de Jaffna a 27 admissions, contre 17 l'an dernier.



Le Scolasticat de Rome a compté aux examens de fin d'année : *en théologie*, 4 docteurs, 2 licenciés, 7 bacheliers ;
en philosophie, 4 docteurs, 2 licenciés, 1 bachelier ;
en droit canon, 2 bacheliers,
soit en tout 22 grades ; chiffre considérable, eu égard au petit nombre de nos scolastiques de Rome.

DÉCRETS DES S. CONGRÉGATIONS ROMAINES

S. Congregatio Consistorialis.

DECRETUM

Cum semper et ubique cavendum sit ne quis Scripturas Sanctas contra eum sensum interpretetur, quem tenuit ac tenet sancta Mater Ecclesia (S. Trid. Syn., Sessio IVa); id maxime necessarium est in Seminariis inter alumnos qui in spem Ecclesiæ adolescunt. Hos enim præ ceteris oportet sanis doctrinis imbui, quæ venerandæ Patrum traditioni sint conformes et a legitima Ecclesiæ auctoritate probatæ; arceri autem a novitatibus, quas in dies audax quisque molitur, quæque quæstiones præstant magis quam edificationem Dei, quæ est in fide (Ia ad Tim., cap. IVo); si vero insolitæ legitimeque damnatæ, in destructionem sunt et non in edificationem.

Jam vero evulgatum nuper est Paderbornæ opus quod inscribitur « *Kurzgefasstes Lehrbuch der speziellen Einleitung in das Alte Testament* » auctore *D. Carolo doct. Holzhey*, in quo juxta neotericas rationalismi et hypercriticæ theorias de libris Veteris Testamenti fere omnibus, ac potissimum de Pentateucho, de libris Paralipomenon, Tobiæ, Judith, Esther, Jonæ, Isaiæ et Danielis, sententiæ audacissimæ propugnantur, quæ antiquissimam Ecclesiæ traditionem, venerabili SS. Patrum doctrinæ et recentibus Pontificæ Commissionis Biblicæ responsis adversantur et authentiam atque historicum valorem sacrorum librorum nedum in dubium revocant, sed pene subvertunt.

Hunc itaque librum S. hæc C. de mandato SSmi D. N, Papæ prohibet omnino, quominus in Seminaria introducatur, ne ad consultationem quidem.

Cum vero alia habeantur similis spiritus commentaria in Scripturas Sanctas tum Veteris tum Novi Testamenti, ceu scripta plura *P. Lagrange* et recentissimum opus, cui titulus : *Die Heilige Schrift des Neuen Testaments,* editum Berolini an. 1912, auctore *Dr. Fritz Tillmann,* hæc quoque expungenda omnino esse ab institutione clericorum SSmus. D. mandat et præscribit, salvo ampliore de iis judicio ab illa auctoritate ferendo ad quam de jure pertinet.

Datum Romæ, ex ædibus Sacræ Congregationis Consistorialis, die 29 junii, 1912.

C. Card. De Lai, Episcopus Sabinen., *Secretarius.*
(*Communiqué à fin d'insertion.*)

VARIÉTÉS

Carnet d'un jeune Missionnaire de l'Athabaska.

(Voir *Missions*, juin et décembre 1911 et juin 1912, p. 248.)

La nourriture du missionnaire à Athabaska.

La question du « liquide » n'est pas difficile à résoudre : nos gobelets de fer-blanc galvanisé (galvanisé n'est pas le mot exact; je ne l'emploie que faute de savoir ce qu'est l'espèce de vernis dont ce fer-blanc est recouvert) ne connaissent que l'eau du lac, ou le thé.

L'eau du lac est facile à trouver... Le thé peut durer longtemps, si on sait s'y prendre. Les dimanches et jours de fête, depuis quelque temps, notre thé est légèrement sucré.

Le café ne paraît sur notre table qu'aux grandissimes solennités.

Le vin, la bière, le cidre ne nous réjouissent que dans nos souvenirs ; le champagne ne mousse ni ne pétille que dans notre mémoire. Jamais ils n'ont consenti à venir jusqu'à nous.

***

Le «solide», au contraire, exigerait de longues explications.

Vous savez peut-être ce que c'est que le « pémikan », la viande sèche, la viande pilée, le poisson sec, etc... Vous avez entendu Mgr. Grandin ou Mgr. Grouard ou d'autres missionnaires de par ici vous en exposer et la préparation et l'usage... Vous en avez vu peut-être ? Qui sait ? peut-être même avez-vous eu le courage (ou la curiosité) d'en casser un morceau avec votre hache ou votre marteau... et, ce

morceau, vous l'avez rejeté, après avoir essayé en vain de le mâcher.

Le goût, d'ailleurs, n'étant pas des plus fins, je ne m'étonne pas que vous ayez dédaigné notre manger sauvage. Vous pouviez avoir mieux, vous...

Les missionnaires, eux, durent longtemps s'y résigner, et (vous en serez surpris) ils ne sont pas rares, les « *vieux* » qui regrettent l'âge de la viande sèche : « Les dents se fai-
« saient à cette nourriture, assurent-ils, et, comme elle
« était très fortifiante, on finissait par l'aimer... Oui, c'est dommage qu'elle disparaisse. »

Le fait est que, depuis cinq ou dix ans (1), nos « cordons-bleus » nous en offrent assez rarement. Nous devenons friands et difficiles. Il nous faut des pommes de terre, quelquefois du riz et de la viande fraîche... et même du pain à chaque repas.

Oui, le pain, le vrai pain, fait avec de la vraie farine (et non plus, comme il y a quelques années encore, avec des œufs de poissons pétris avec des patates et toutes sortes d'autres choses), le vrai pain a fini par apparaître sur notre table, et on lui a fait si bon accueil qu'il s'est cru obligé d'y rester en permanence.

D'abord, on n'en voyait qu'aux jours de fête, puis les rations (car chacun avait son morceau, coupé et mesuré d'avance) se firent plus fréquentes ; puis elles devinrent quotidiennes, et, enfin, tout d'un coup, il fut décrété qu'à l'avenir, s'il plaisait à Dieu, chacun pourrait manger du pain à la mesure de son appétit.

Dans l'histoire de nos missions d'Athabaska, je ne connais pas de tournant plus décisif : ce fut une vraie révolution.

La cause ? Il faudrait plusieurs pages pour l'exposer complètement.

(1) Il faut remarquer ici que le narrateur parle d'une grande mission centrale, où il y a école et couvent de sœurs, ce qui a fini par améliorer le régime de tous. Mais la plupart des missions du Nord-Ouest sont encore loin d'en être là. (*Note de la Rédaction.*)

Jusqu'en 1893, bon gré mal gré, le transport de nos marchandises devait être confié à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Celle-ci, tout en déclarant qu'elle n'assumait aucune responsabilité et qu'elle se soustrayait d'avance à tout recours aux tribunaux pour le cas où les articles qu'elle acceptait seraient perdus ou endommagés, fût-ce même du fait de l'insouciance ou de la malhonnêteté de ses employés, en était arrivée à faire à notre Vicariat des conditions absolument intolérables.

« C'était, écrit Mgr Grouard, un monopole, avec les « inconvénients ordinaires, c'est-à-dire un tarif exorbitant « qui absorbait toutes nos ressources et nous réduisait à « l'impuissance. Or, il n'y avait qu'un moyen de sortir de « ce triste état, c'était d'entreprendre nous-mêmes de « transporter nos approvisionnements annuels. De là le « projet de nous procurer deux petits bateaux à vapeur. Il « y avait bien quelque témérité dans de semblables projets : « je crus néanmoins de mon devoir d'essayer de les réaliser, « mais sans grever le budget de nos missions, car, en cas « d'insuccès, c'eût été courir à la ruine... Je profitai d'un « voyage en Europe pour intéresser à nos œuvres la charité « des fidèles, et les aumônes que je pus recueillir furent « consacrées à l'achat des machines et autres matériaux.

« Les débuts ne répondirent pas à nos espérances. Il nous « fallut subir l'humiliation de voir nos ennemis et nos « envieux triompher de notre insuccès. Cependant le bon « Dieu ne nous abandonna pas : il soutint notre courage « et nous suscita de généreuses sympathies. Nos efforts « furent enfin couronnés d'une réussite complète...

« Depuis lors, ces petits steamboats ont continué leurs « courses chaque été, et le résultat pratique a été une éco- « nomie qui m'a permis d'abord de fonder et de maintenir « des œuvres de la plus haute importance (nouvelles mis- « sions et couvents-écoles, notre grande arme de défense « contre le protestantisme qui voudrait nous envahir) et « ensuite d'améliorer le régime si peu substantiel de nos

« missionnaires du Nord, en les tirant de l'état de gêne « dans lequel ils vivaient depuis trop longtemps déjà... »

Et voilà comme quoi, à la Mission de la Nativité, les Oblats de Marie Immaculée mangent du pain, tout comme vous... depuis plusieurs années déjà.

Et « entre votre pain et votre pouce »? comme disent nos bons paysans. Eh bien, voyez-vous, cela dépend de toutes sortes de choses, surtout de la saison, et du pays...

Ainsi, au fond du Lac, où il y a des orignaux en masse, nous avons de la viande pendant la moitié de l'année, et, en nous contentant d'une pomme de terre à chaque repas, nous pouvons finir les « vieilles » quand les « nouvelles » arrivent : le calcul a été fait.

A la Nativité, où il n'y a d'orignaux que ceux que nos Frères vont chercher au Fond du Lac, le plat de résistance ordinaire, *pendant toute l'année,* c'est le poisson : ce n'est pas aussi agréable, mais enfin on ne meurt pas de faim avec...

Les traînes à chiens.

A la fin de novembre, excepté au large des Grands Lacs, tout le Nord-Ouest n'est plus qu'un énorme bloc, alternativement de terre et de glace. Le froid a lancé ses ponts sur nos rivières et nos marais (*maskegs*). Nous n'avons donc qu'à remiser, jusqu'à la débâcle, nos esquifs, steamboats, canots et embarcations de toute sorte. Désormais les traînes et traîneaux seront nos véhicules, et nos chiens remplaceront rames et avirons : c'est le moment de nous entretenir quelque peu de ce moyen de locomotion, dont nous avons le monopole.

Voici comment le F. Leroux a fabriqué la traîne dont il se sert.

Sous prétexte que les planches de bouleau, dont longtemps on s'est servi dans le pays, ne sont pas assez solides et ne glissent pas aussi bien, les planches de chêne commencent à être employées de plus en plus, malgré leur prix élevé.

Le Frère en demanda une paire au R. P. Le Doussal :

elles pouvaient mesurer un peu plus de 3 mètres de long sur 18 à 20 centimètres de large. En prenant bien garde au « sens » du bois, l'artiste, à coups de hache et de rabot, réduisit ces deux planches, à l'une des extrémités, à 10 cent. de largeur.

Cette opération préliminaire achevée, il fit passer ses deux planches dans la vapeur d'eau, jusqu'à ce qu'elles eussent acquis assez de malléabilité pour accepter la forme ordinaire ; à l'extrémité diminuée, il releva en volute la tête des planches, en les tenant étroitement serrées l'une contre l'autre. Enfin pour que ce « chaperon » restât indéfiniment tel quel, il le réunit au « plat » de la traîne au moyen de deux solides cordes.

Il laissa passer ensuite plusieurs semaines sans s'en occuper; puis un beau jour, constatant que toute la vapeur d'eau qui s'était logée dans le bois avait disparu, il fit courir tout le long de la traîne, en la fixant aux traverses qui retenaient les deux planches réunies, une lanière de peau de bœuf. Enfin, de deux planchettes taillées en biseau (50 cent. de haut, il constitua un dossier, qui fut rattaché au plat et au chaperon au moyen de cordes.

Restait l'enveloppe : un sac de 3 mètres de long sur un et demi de tour, ouvert dans le sens de la longueur... C'est là-dedans que vous mettrez vos poissons, votre train de bagages, vos couvertures et... votre personne. Nos métis l'appellent carriole.

A l'endroit où la volute commence, au bas, se trouve un anneau formé par la lanière de bœuf et auquel on attache les traits des chiens.

Voilà une traîne...



Il y a longtemps que les Oblats du Nord-Ouest ont corrigé le naturaliste Buffon : « La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite... », etc., etc... C'est, pour eux, celle de l'animal dont la queue a eu l'honneur d'une mention dans nos saints Livres.

A remarquer d'ailleurs que ce sont les Montagnais qui, les premiers, ont introduit implicitement cette modification en donnant au cheval le nom de « gros chien »...

Autrefois il paraît que l'on ne connaissait que les harnais de provenance sauvage et de peau d'orignal. Encore une mode qui a fait son temps. Les attelages européens, en cuir, sont aussi solides ; on n'a besoin que de les acheter, c'est du « butin » des « grands pays »... voilà bien assez de raisons pour se déterminer, n'est-ce pas ? Aussi ne trouveriez-vous plus que quelques sauvages qui restent fidèles au système des aïeux...

Les harnais se composent d'un collier fermé, juste assez grand pour que la tête de l'animal puisse s'y introduire en forçant un peu, et de deux traits, qui sont maintenus à bonne hauteur sur les flancs du coursier par une double dossière et une sous-ventrière. Ces traits partent du collier du chien nº 1 pour s'accrocher au harnais du nº 2, et ainsi pour les autres, car l'attelage ne se met pas de front, mais de file, sur une ligne parfois assez longue, et les traits des nºs 4, 5 ou 6 (selon que vous avez de chiens), s'accrochent, comme je l'ai dit plus haut, dans les « tires » de la traîne...

Nos métis aiment beaucoup à voir sur le dos de leurs chiens des tapis brodés, soit avec des fausses perles de toutes les couleurs, soit avec de la fausse soie, aux nuances les plus variées; au sommet du collier, des aigrettes ; sur la dossière d'avant, une douzaine de grelots; et enfin, à l'endroit où la sous-ventrière rejoint les traits, deux ou quatre sonnettes dorées ou argentées... C'est à qui, bien entendu, se fera remarquer : vos châtelains ne sont pas plus fiers de leurs pur-sang que nos métis et sauvages de leurs « mâtins ».

Somme toute, comme vous le voyez, c'est, pour le harnais et ses différents ornements, une reproduction en petit de ce que vous faites pour vos chevaux. Il n'y a pas jusqu'aux commandements qui ne soient les mêmes ou à peu près.

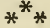
« Marche », et ça part; « hue », et ça tourne à droite; « dia », et ça tourne à gauche; « ho », et ça stoppe.

Ici, comme partout, l'important c'est le dressage. Mais, s'il faut en croire les gens qui s'attribuent un brevet d'expérience, on se tromperait grossièrement, si l'on prétendait arriver à dompter par la douceur une traîne à chiens.

En tout cas, je vous prie de le croire, nos chiens du Nord-Ouest connaissent plus le fouet que les caresses, et d'ordinaire, le conducteur n'est pas porté à la clémence. Gare à la pauvre bête qui excitera sa bile, soit en faisant la paresseuse, soit en s'entêtant.....! Le fouet, chargé de grains de plomb, va tournoyer et s'abattre sur le derme du coupable, avec un claquement que les hurlements de la victime ne couvriront pas...

Les premières fois, je vous avoue que je trouvais le châtiment un tantinet sévère..... Pour un peu, j'aurais traité l'homme de sans cœur, de bourreau, de barbare, de sauvage, de cruel, de brutal... etc..... : tous les synonymes y eussent passé. Encore un point sur lequel j'ai modifié ma manière de voir. Le peu d'expérience que j'ai acquise dans le métier m'a convaincu que nos chiens, pour être extérieurement pareils aux vôtres, n'en doivent pas moins dériver d'une race différente, à moins que le traitement ne leur soit entré dans le sang.....

Ce m'est un vrai plaisir de faire une exception pour les chiens du Fr. Crenn. Sa traîne passe pour être une des meilleures qui soient dans tout le nord, et pour la force, et pour la rapidité; et pourtant il est fort rare que le fouet sorte de la carriole..... Les autres Frères, et surtout nos jeunes gens, se demandent s'il n'a pas un truc... Je vous le dis, ce petit frère-là, c'est un maître homme, sur toute la ligne!



Quelques chiffres, à titre de renseignement : une traîne neuve se paie soixante francs; quatre harnais, cent; une

enveloppe, quarante; une grelottière, vingt; quatre sonnettes, six; une aigrette, dix; quatre tapis, deux cents..... Pour quatre chiens passables, il faut quatre cents francs; et ce chiffre n'est qu'un minimum : je connais un chien de devant qui a été vendu 425 francs, il n'y a pas trois semaines; les trois autres ont été livrés pour plus de six cents francs... Il est vrai, et vous ne l'ignorez pas, que, dans nos contrées, l'argent a bien moins de valeur qu'en Europe, moitié moins peut-être.....

La charge moyenne est de 50 kgs par chien; mais, bien entendu, il faut tenir compte de bien des choses. De jeunes chiens qui seraient trop chargés le premier hiver resteraient abîmés pour le reste de leurs jours; avec des bêtes de deux ou quatre ans au contraire, vous pouvez aller jusqu'à près de 100 kgs, et, tant que votre traîne portera sur la neige durcie d'un chemin déjà battu, vous aurez quelque peine à suivre votre attelage, même au pas accéléré.

Le mot chemin appelle une explication. Nos immensités (est-il besoin de le dire?) ne connaissent ni les voies nationales, ni les routes même vicinales : nos fleuves et nos lacs en tiennent lieu, tant qu'ils sont praticables en canot; quand ils ne le sont plus, s'ouvrent les chemins d'hiver, sur la neige ou la glace. Ceux qui relient deux points très fréquentés, par exemple la mission au Fort ou à la maison de pêche, deviennent bientôt très durs, aussi durs que nos rues macadamisées. Mais ces sentiers n'ont pas un demi-mètre de largeur; si vous vous en écartez, soit en raison des ténèbres, soit parce qu'ils sont recouverts de neige nouvelle, vous vous en apercevez aussitôt, car à droite et à gauche vous avez de quoi vous ensevelir.

S'agit-il de vous rendre dans un endroit de nos forêts où rarement l'on passe? Alors un homme devra marcher devant les chiens : ceux-ci, lancés de but en blanc dans la neige molle, s'enfonceraient pour le moins jusqu'au poitrail, et seraient à peine capables de se tirer d'affaire avec une traîne vide. Il faut absolument qu'on leur aplanisse la diffi-

culté. Le coureur s'en chargera en frayant un chemin à la raquette.

Vous savez ce que sont nos raquettes? Des espèces de planches ajourées, suspendues aux gros orteils par un lacet de cuir souple qui vient ensuite nous emprisonner le talon. L'intérieur de ces planches est fait de cordes et de lanières solidement tressées en forme de grillage. Leurs dimensions sont très variables : les raquettes d'enfant ont environ 65 centimètres sur 25, tandis que celles des chasseurs ont parfois deux mètres sur un. Ces chiffres me dispensent de vous dire qu'avec ces souliers originaux on ne risque pas de se noyer dans la neige.

Mais il faut y être accoutumé pour pouvoir s'en servir sans trop de fatigue. Je n'ai pas encore eu bien souvent besoin de les chausser, mais je sais déjà quand même ce que c'est que de rouler dans la neige, accident qui arrive assez fréquemment aux novices, soit parce qu'ils oublient de tenir les jambes suffisamment écartées, soit parce qu'ils sont bientôt fatigués de se balancer pendant des heures de droite à gauche et de gauche à droite.

Plusieurs fois, de dépit, j'ai voulu me libérer les pieds de ces meubles embarrassants, et essayer de marcher ainsi, dans la neige, jusqu'au genou... et plus haut encore : c'était sauter de la poêle dans le feu, comme disent les Anglais, et, bon gré, mal gré, il me fallait reprendre mes souliers à neige.

Un jeune missionnaire de l'Athabaska.

Nihil Obstat.

Romæ, 1ª Septembris 1912.

† A. DONTENWILL, O. M. I.,
Arch., Ptol., Sup. Gén.

Publié avec la permission de l'autorité ecclésiastique.

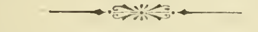
Bar-le-Duc. — Impr. Saint-Paul. — 5531,8,12.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 200. — Décembre 1912.



PROVINCE DU NORD

Rapport sur la Maison de Liège.

SECONDE PARTIE.

Par le R. P. E. NEYROUD, Supérieur.

(Liège, le 28 août, en la fête de Saint Augustin 1912.)

MONSEIGNEUR ET RÉVÉRENDISSIME PÈRE,

Il est très rare, dans nos Annales, de voir un Supérieur commencer un rapport sur sa maison, puis ravi à son champ d'action par les sages exigences du Droit Canon, passer la plume à son successeur pour la partie « à suivre ».

Cette exception paraîtra doublement regrettable à ceux qui auront lu avec l'attention qu'elles méritent les pages élégantes publiées dans le n° de mars 1912, et voudront bien parcourir les notes suivantes.

Le R. P. Thévenon n'a pu s'empêcher de le constater lui-même : il était mieux qualifié que tout autre pour nous

donner une idée claire et complète non seulement « de l'état actuel », mais aussi de l'histoire du Scolasticat. Depuis 1887 jusqu'à 1911 le scolasticat n'a pas fait un pas dans sa course errante à travers l'Irlande, la Hollande, la Belgique, n'a pas accompli un progrès au point de vue moral, intellectuel ou matériel, n'a pas traversé une épreuve, n'a pas goûté une joie, sans que le R. P. Thévenon, auteur ou témoin, puisse dire : *Quorum pars magna fui.* Sa vie s'est comme identifiée avec celle du scolasticat.

Et c'est pour cela même que cette regrettable exception ne sera pas sans quelque avantage.

Pour habitués que nous soyons aux subtiles abstractions, il nous arrive d'unir dans la vie réelle ce que la stricte raison voudrait distinguer (n'est-ce pas le propre de l'amour de détruire ainsi les distances ?) et de traiter nos amis comme l'humilité admet ou commande de nous traiter personnellement.

Or c'est de tout temps que les saints, l'œil fixé sur un idéal chaque jour plus parfait, se sont accusés durement de rester trop loin de ce que leur amour avait rêvé. Monseigneur de Mazenod, arrivé au terme d'une longue carrière toute consacrée à la poursuite de la perfection, n'écrit-il pas dans son testament : « Les innombrables infidélités que j'ai à me reprocher et qui ont refroidi la charité dans mon âme, malgré les grâces dont j'ai été comblé toute ma vie, me font redouter la longueur et la sévérité de mon purgatoire. » Est-il nécessaire d'être arrivé aux sommets de la perfection pour sentir ce besoin de s'accuser, et tout vrai religieux, dans la mesure même où il est fidèle à sa vocation, n'éprouve-t-il pas cette désillusion en constatant la distance entre ce qu'il a accompli et l'idéal même imparfait et incomplet sur lequel son œil se fixe avec envie.

Mais l'historien impartial qui constate les efforts déployés, les progrès accomplis, la distance mise entre ces héros et les vulgaires grandeurs de ceux qui paraissent être quelque chose selon le monde, reconstitue la véritable perspective et

présente, pour autant qu'ils reproduisent la sainteté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les saints comme modèles à notre faiblesse.

Le R. P. Thévenon, s'indentifiant avec le scolasticat, a fait large, plus large que la Règle ne demande à un supérieur, même en cas de visite canonique, la part de la faiblesse humaine. Il s'est accusé sans ménagement, disons mieux, avec une sévérité qu'un œil moins habitué à contempler les splendeurs rayonnantes de l'idéal, jugerait volontiers exagérée.

En admirant cet acte d'humilité, je ne puis que me réjouir du très doux devoir qui me reste, de rendre bon témoignage au scolasticat tel que me l'a laissé, il y a un an, le R. P. Thévenon : depuis un an, je jouis de ce que j'oserai bien appeler « ma lune de miel », sans qu'un nuage soit venu en voiler l'éclat. C'est avec une joie profonde que j'ai vu le changement de Supérieur s'opérer au milieu des plus affectueux regrets pour l'ancienne administration, de la plus immédiate et la plus parfaite cordialité à l'égard de la nouvelle. Quiconque est au fait de ce qu'est une communauté, de l'importance qu'y revêtent les moindres détails, de la force des habitudes acquises, et enfin de ce qu'il faut de vertu vraie et surnaturelle pour passer joyeusement, du jour au lendemain, sous la dépendance d'un nouveau supérieur dont la mentalité sera peut-être fort différente de celle de l'ancien, jugera aussitôt qu'un scolasticat où ces sortes de changements ne servent qu'à réveiller l'esprit de foi, n'est pas indigne de continuer le scolasticat fondé par Monseigneur de Mazenod. Concluons donc par la formule du Pontifical : *Quantum humana fragilitas nosse sinit, et scio et testificor ipsis dignos esse.*

L'un ou l'autre témoin pourrait sans doute donner un assentiment prématuré ou se laisser aveugler par l'affection : c'est donc avec une reconnaissance profonde que nous avons entendu des voix autorisées nous dire que les scolastiques font une bonne impression, que l'on retrouve en eux

l'esprit et l'attitude d'autrefois ; et enfin un de nos vénérables anciens, un des derniers témoins de Montolivet, a été charmé de retrouver dans le scolasticat de Liège, le scolasticat de son temps. Pardonnez-moi, bien vénéré et très cher Père Lemasson, de recueillir ici cette parole que vous m'avez dite dans l'intimité : elle nous a trop fait plaisir pour que nous la laissions perdre. Il y a 50 ans que, les larmes aux yeux, nos prédécesseurs durent quitter Marseille. Bien des petits détails ont dû varier depuis ce jour : ce ne sont pas ces détails qui changent une institution, pas plus que les molécules se succédant dans un corps vivant, n'en altèrent la substantielle unité : nous avons conservé l'esprit de simplicité, la charité entre nous, le respect et l'admiration de nos anciens, le zèle pour les âmes ; en un mot l'amour de Dieu avec la caractéristique de l'oblat : cinquante ans après, c'est la même vie qui anime ce corps, c'est bien le même corps : Dieu en soit béni !

J'ai parlé de zèle : on ne me pardonnerait pas, si je ne disais un mot de nos missionnaires. Elle est restée fameuse dans notre histoire cette consultation adressée par notre vénéré Fondateur à la Congrégation tout entière, sur l'acceptation des missions étrangères. La joie calme et recueillie qui répond aux obédiences pour les plus rudes missions, la sainte envie de ceux qui restent, la « Veillée des armes » qu'on se plaît à passer avec ceux qui partent dans des conversations où les martyrs des Catacombes reconnaîtraient leurs frères, les larmes qui tombent sur leurs pieds avec le baiser des lèvres, là dans le silence de la nuit, en dehors de toute pompe officielle, les relations de prières et de mérites qui continuent à unir ceux que d'immenses distances séparent ; tout nous permet de croire qu'ici encore le Fondateur, revenant sur terre, reconnaîtrait ses enfants, vivant de son esprit, au scolasticat de Liège.

Merci, Monseigneur, de l'espèce de privilège que vous

voulez bien nous accorder ; merci de jeter sur nous vos regards paternels quand vous avez besoin, pour une mission plus difficile, d'hommes à forte trempe religieuse : on nous a appelés « les fournisseurs de l'Extrême Nord Américain ». Ce titre nous est précieux, non moins que les compliments qui nous viennent de nos vénérés chefs de missions. Nous nous croirions injustes envers les autres scolasticats si nous nous les appropriions exclusivement : mais nous ne croirions pas répondre assez à la grâce de Dieu si nous ne conservions précieusement cette faveur en nos cœurs et ne travaillions à nous tenir à la hauteur où elle nous suppose.

Tout ce qu'il me reste à dire pourra se grouper autour d'un événement relativement considérable : le scolasticat de Liège, placé jusqu'ici sous la dépendance immédiate du Supérieur Général, allait être, comme toute autre maison régulière, attribué à une province.

Je n'étonnerai personne en disant que ce transfert n'était pas généralement désiré : comme autrefois sous la crosse des abbés, nous trouvions qu'il faisait bon vivre sous la main paternelle de nos supérieurs majeurs. Selon la formule « *quieta non movere*, » nous savions ce dont nous jouissions ; en dehors de toute question de personne nous ne connaissions pas ce qui nous attendait.

Hâtons-nous d'ajouter que cette appréhension n'était que le produit de notre ignorance : quand nous vîmes à l'œuvre l'activité inépuisable de notre nouveau Provincial, nous comprîmes vite que loin d'avoir rien à redouter, nous ne pouvions, à ce nouveau régime, que gagner une fidélité plus exacte aux traditions, un surcroît de vie intellectuelle, un renouveau de vie religieuse.

Nos difficultés toutefois n'étaient pas purement d'ordre sentimental. Sans doute l'idéal de la Règle est que chaque province soit constituée avec tous ses organes, et pour un être vivant est-il rien de plus nécessaire que les racines

par lesquelles il s'entretient et se perpétue ? Sans doute encore le Chapitre de 1906, puis celui de 1908 avaient insisté sur cette idée de décentralisation. Mais le scolasticat de Liège ne se trouvait pas dans les conditions ordinaires. Quatre provinces lui apportaient leur contingent d'étudiants, tels les quatre fleuves qui arrosaient le Paradis terrestre. On ne pouvait songer à exiger d'elles qu'elles se désintéressassent de la formation de leurs sujets. Comment dès lors régler les relations des différentes provinces avec leurs scolastiques sans nuire à l'unité nécessaire de l'établissement, sans priver personne de sa légitime part d'action ? Une autorité supérieure aux uns et aux autres aurait toujours plus de prestige pour s'imposer, et sans gêner l'initiative locale, donner une direction sans hésitation et sans tiraillements.

De par ailleurs, s'il fallait faire un choix, à qui donner la préférence ? Sept villes grecques se vantent d'avoir été illustrées par la naissance d'Homère ; Catane et Syracuse revendiquent sainte Agathe pour compatriote ; et que de fois dans l'antiquité chrétienne la possession des reliques des saints a mis aux prises les villes et les peuples !

Le scolasticat de Liège est l'ancien scolasticat de Montolivet d'Autun, le scolasticat de la province du Midi en principe.

En fait, le plus grand nombre de ses élèves lui venait de la province du Nord. Et s'il fallait en appeler à la géographie, n'était-il pas enfermé dans les limites de la province de Belgique, jeune il est vrai, mais aspirant à ne le céder à aucune de ses devancières ?

Pour ces raisons et pour d'autres sans doute, rencontrées dans l'exécution pratique, on pouvait croire que l'idéal resterait à l'état de projet dont la réalisation serait renvoyée aux calendes grecques, quand le 31 décembre 1908, répondant aux souhaits de bonne année de notre interprète ordinaire, le R. Père Supérieur parut avoir du nouveau à nous manifester. Enigmatique un peu plus que d'habitude, il

nous donna les raisons qui le faisaient bien augurer de l'année qui allait s'ouvrir. La dernière, longtemps tenue en suspens, était que ce soir-là même, à minuit, le scolasticat cessait d'être placé sous la dépendance immédiate du Très Révérend Père Général, et était rattaché à l'administration de la province du Nord.

Quatre jours après, le R. P. J.-B. L., Provincial du Nord, venait faire acte officiel de supérieur et, comme il voulait bien nous le dire aimablement, quelque temps plus tard, entrait *en jouissance* du scolasticat.

Il ne sera pas indiscret, j'espère, de le révéler : la connaissance approfondie de la communauté qu'il acquit aussitôt, surtout au cours d'une visite canonique, lui fut une agréable surprise.

Quelques améliorations étaient depuis longtemps dans les vœux de tous : énumérons rapidement celles dont le scolasticat a bénéficié depuis.

La première question pour tout homme, et à plus forte raison, pour tout religieux, est celle de ses relations avec Dieu : cela est vrai des sociétés comme des individus.

Dès l'apparition du Décret *Sacra Tridentina Synodus*, la communion fréquente et quotidienne, déjà à peu près en usage auparavant, était devenue la pratique de tous les scolastiques, heureux d'aller puiser à la source de toutes grâces le principe de leur sanctification et de leur dévouement. Les leçons données dans ce cœur à cœur quotidien avec Jésus dans l'Eucharistie, les reproches adressés, les encouragements prodigués, il n'appartient à aucun œil humain de le sonder.

Pour augmenter la pureté du cœur et la rectitude de l'intention, le R. Père Provincial voulut donner un nouvel élan à la dévotion au Sacré-Cœur : une solennelle consécration du scolasticat et de chacun de ses membres à ce Cœur divin fut la prise de possession de l'administration provinciale.

Il convenait d'en perpétuer le souvenir : le scolasticat de

Montolivet, transporté à Autun, s'était trouvé, grâce aux Visitandines à qui nous succédions, et pour se distinguer de la maison de Saint-Jean, désigné par l'appellation de « Sacré-Cœur ». On résolut de revendiquer ce nom comme un bien de famille. Le scolasticat de Liège serait donc désormais le scolasticat du Sacré-Cœur : *nomina sunt signa conceptuum :* puisque c'était ainsi que nous le concevions, c'était ainsi qu'il fallait le nommer. Espérons que la réalité correspondra aussi à nos idées, vérifiant l'autre partie de la doctrine scolastique : *conceptus sunt signa rerum.*

Quand nos missionnaires ont constaté dans une paroisse le nombre d'hommes ou de femmes qui ont répondu à leur voix, ils ont par là-même pris le niveau religieux de la paroisse : ils savent à quoi s'en tenir sur sa valeur. Il ne saurait en être de même en communauté, où l'on se trouve, par la force des choses, entraîné à faire ce que fait tout le monde, surtout si l'impulsion supérieure est un peu accentuée. Aussi, plus qu'à ces manifestations extérieures, est-ce aux initiatives spontanées, parallèles à l'action officielle, qu'on peut juger du résultat. Cette initiative, favorisée et contrôlée, a produit des résultats que la statistique ne saurait enregistrer, mais qui n'en restent pas moins précieux pour la bonne marche de la communauté et la formation des futurs missionnaires. Nous en bénissons le Bon Dieu.

Après la formation morale et religieuse, la première question dans une maison comme la nôtre est celle des études. Le mouvement intellectuel ecclésiastique de ces dernières années avait été trop bruyant pour qu'il fût possible d'en arrêter les échos à notre porte. Ne pouvait-on craindre que les clameurs élevées si haut en faveur de ce que saint Paul a appelé *falsi nominis scientiam*, la science frelatée, n'eut trouvé quelque entrée au Casino ? Le Décret *Lamentabili*, suivi à brève distance par l'Encyclique *Pascendi*, devait provoquer chez nous un de ces examens de

conscience toujours utiles, même quand ils se terminent par une sentence de « non-coupable ». Grâce à Dieu, il fut aisé au R. Père Provincial de constater qu'aucune réforme grave ne s'imposait. Déjà avant son arrivée, quelques livres permis autrefois à la lecture des scolastiques avaient été retirés de la circulation. Notre Manuel d'histoire (Funk-Hemmer), à l'esprit naturaliste, lui parut à bon droit inquiétant. Il n'est que juste de constater que le R. Père Professeur d'histoire en avait lui-même signalé des passages franchement mauvais : faute de savoir où trouver le Manuel parfait, il s'était chargé de corriger par l'enseignement oral et nous prenions patience. Enfin, au début de cette année 1911-1912 nous avons pu mettre entre les mains de nos élèves le Manuel Albers-Hedde, d'esprit parfait : si certains détails de rédaction peuvent paraître défectueux aux professionnels, c'est là un bien mince détail qu'il est facile au professeur de modifier. Nous sommes ainsi rentrés, même sur ce point, dans la plus pure tradition de la Congrégation et exécutons à la lettre le texte de la Règle : tous les livres mis entre les mains des élèves devront respirer le plus pur dévouement, la dévotion envers la Chaire de Pierre. Ce n'est pas seulement la soumission aux Décrets officiels du Saint-Siège qu'il s'agit d'inspirer à nos élèves : nous regardons comme notre plus sacré devoir de les imprégner tellement de l'esprit de l'Eglise qu'ils puissent mériter le bel éloge que le Bréviaire fait de saint Vincent de Paul : *Serpentes errores simul sensit et exhorruit*. Le Jansénisme du XVIIe siècle fut-il plus ondoyant et divers, plus difficile à dépister que le *ramassis* de toutes les erreurs dont souffre notre XXe siècle ?

Aussi notre grosse préoccupation n'est pas d'entasser dans la tête de nos élèves une quantité de notions particulières, noms, dates, chiffres et formules. Les maîtres de la science officielle en sont aujourd'hui à constater qu'ils ont fait fausse route en procédant ainsi, même quand il s'agit de préparer aux carrières libérales, et ils en reviennent

pratiquement au principe de saint Thomas : *Cognitio singularium non pertinet ad perfectionem animæ intellectivæ secundum cognitionem speculativam.* Il ne s'agit pas de bourrer la mémoire, mais de former l'esprit. Une culture générale et désintéressée est regardée, par les meilleurs juges, comme une condition indispensable de la formation d'un homme et *à fortiori* d'un théologien aux vues larges et justes. L'Eglise a fortement combattu la tendance à faire une place démesurée à l'érudition et à la critique : nous croyons répondre à ses désirs non moins qu'à ceux de nos supérieurs et de la Règle, en développant dans toute la mesure possible, la philosophie rationnelle et la théologie scolastique de saint Thomas. « Nous travaillons, s'il m'est permis d'utiliser une phrase de *l'Ami du Clergé*, à mettre nos scolastiques en garde contre ce pauvre snobisme à l'affût de toutes les modes intellectuelles, prêt à faite risette à tous les favoris du jour, à se donner pour entendu devant les chétifs ignorants qui n'auraient pas reconnu en un Boutroux, un Bergson ou un James, les hommes providentiels suscités pour restituer le spiritualisme. »

Une condition pour se livrer à ces études arides et utiliser ensuite, au sortir du scolasticat, les connaissances acquises c'est une santé suffisante. Depuis longtemps le repos nécessaire des vacances avait attiré l'attention des supérieurs. Il y a généralement un inconvénient notable à laisser, pendant six ans, sans interruption, des jeunes gens, dans les endroits où ils se livrent à l'étude. L'esprit si pratique de Pie X, en recommandant de supprimer ou de restreindre les vacances des séminaristes dans leurs familles, a noté aussi une nécessité d'avoir une maison de campagne. Les séminaires de France avaient senti ce besoin et jusqu'à la persécution et au vol officiel, il en était bien peu qui ne jouissent d'une maison de repos. Cette nécessité était bien plus urgente encore dans notre climat aux lourds brouillards, dans notre air sans cesse envahi par les fumées du charbon, du cuivre, du zinc, que vomissent, à jet continu,

les cheminées sans nombre qui pullulent sur le sol liégeois.

Bien des expédients avaient été essayés : Saint-Charles ou Le Bestin ouvrirent successivement leurs portes à une portion plus ou moins considérable de la communauté : notre reconnaissance reste acquise à ces maisons pour ce soulagement momentané si fraternellement offert. Ce n'était là pourtant qu'un palliatif insuffisant et rempli d'inconvénients. Charneux d'abord, Oupeye ensuite nous avait fourni un abri de fortune dans de vieilles usines abandonnées. En 1907, cette ressource devint impraticable, et les deux années 1907, 1908, il fallut rester à Liège : au prix de quels désavantages, ceux-là le savent qui virent les vacances arriver et s'écouler sans apporter cette détente si nécessaire après les examens et au milieu des chaleurs de l'été ; qui constatèrent aussi l'affaiblissement graduel des santés.

En 1909, on trouva à louer, à Moresnet, à proximité d'Aix-la-Chapelle, une maison irrégulière, abandonnée par un pensionnat qui s'y était trouvé mal à l'aise. Bordée par une grand'route, sans cour de récréation, elle présentait bien des lacunes : mais les grands bois étaient si près, le pèlerinage voisin si pieux, les habitants si religieux ! Et puis surtout, ce n'était plus Liège et les scolastiques acceptaient volontiers de n'être pas mieux ; ils étaient si bien !

Une curiosité pieuse de Moresnet, c'est son Chemin de Croix monumental, érigé dans le jardin des RR. PP. Franciscains, par le talent d'un frère convers. Que de pèlerins nous avons rencontrés se rendant en groupe au petit sanctuaire de Marie, hommes et femmes, récitant à haute voix leur chapelet à travers les bois, et qui n'achevaient pas leur pèlerinage sans avoir parcouru pieusement ces stations, où l'art est si bien au service de la piété !

Une attraction naturelle du pays, qui recevait souvent aussi notre visite, c'est ce que l'on appelle, je crois, en allemand, vierländerblick, ou plus irrévérencieusement,

les trois poteaux, point de jonction de l'Allemagne, de la Belgique, de la Hollande et du petit territoire de Moresnet qui, oublié dans le partage, en a profité pour se constituer en état indépendant.

Nous espérions avoir pour longtemps, là, notre pied-à-terre, quand, en mai 1910, nous recevions avis que la maison venait d'être vendue et qu'il ne fallait plus y compter. Quelle déception et comment y remédier alors que deux mois seulement nous séparaient des vacances ! On était au premier vendredi du mois de mai : la sainte Vierge allait intervenir auprès du Sacré-Cœur pour nous tirer d'embarras.

Presque dans la même direction que Moresnet, au sommet du plateau de Herve, on avait entendu parler d'une ancienne distillerie abandonnée. Une maison de maître offrant quelques chambres, une grande salle d'usine, puis de vastes écuries, c'était tout : mais en transformant un peu, on trouverait là un abri suffisant ; et tout à côté, les grands bois nous offraient leur ombre. L'achat fut résolu et aussitôt exécuté, grâce à un canal dont la bonne Providence s'est servie déjà bien des fois en faveur des Oblats. Les transformations entreprises aussitôt nous permirent de nous loger vaille que vaille dès le mois de juillet : personne ne se plaignit, au contraire : la devise des scolastiques est toujours : « Sans gêne, point de plaisir. » L'installation pourtant était plus que modeste, et Notre-Seigneur lui-même n'avait trouvé pour refuge qu'une partie de l'étable, incomplètement adaptée. L'année suivante, une chapelle de 15 mètres sur 9, taillée elle aussi dans l'ancienne écurie, mais mieux appropriée à sa destination, nous permettait d'offrir à Notre-Seigneur quelque chose de moins indigne. Un vaste dortoir avait pris la place des anciens greniers à foin. Vous-même, Monseigneur, voulûtes bien venir honorer notre Panscherelle de votre présence et nous dire votre satisfaction de l'installation de vos enfants. On peut espérer que des améliorations successives feront, sans

grands frais, de cette acquisition une vraiment plaisante maison de vacances, où nos débilités trouveront forces et santé pour la plus grande gloire de Dieu. Nous sentons le besoin d'en dire notre reconnaissance au Sacré-Cœur d'abord, puis au R. Père Provincial et à tous ceux qui ont concouru de quelque façon à nous donner cet abri.

Peut-être cette amélioration, obtenue plus tôt, nous eût-elle permis de conserver parmi nous les scolastiques du Midi et épargné, à la première province, les dépenses de personnel et d'argent que nécessite l'installation d'une nouvelle maison d'études. Le fait est que, depuis deux ans, les santés se sont maintenues à un niveau relatif très satisfaisant qui fait l'étonnement de notre médecin, heureux d'avoir rarement à nous prouver le dévouement sans bornes qu'il met si cordialement à notre disposition.

Est-ce notre climat qu'il convient d'inculper ? est-ce la différence trop grande avec l'éblouissant soleil d'Espagne ? Convient-il d'insister sur des santés déjà affaiblies ? Le fait est que, en 1906, le Frère Buron Benito nous quittait pour aller demander au climat de la Péninsule une santé qu'il ne devait plus retrouver. Loin de ses frères qui n'avaient cessé de lui rester unis par la prière et la plus ardente sympathie, il ne devait pas tarder à recevoir prématurément la récompense des travaux qu'il avait eu l'intention d'entreprendre pour la gloire de Dieu. En 1910, la grippe parut être spécialement meurtrière pour nos frères espagnols ; trois d'entre eux furent presque simultanément atteints de façon grave : le F. Fernandez, qui s'était réfugié à Madrid, continua d'empirer, et quelques mois plus tard il rejoignait au ciel son ancien compagnon du juniorat, le F. Buron Benito.

Ces maladies et ces morts pouvaient paraître décourageantes, alors surtout que nos chers Pères d'Espagne ont tant de peine et déploient tant de dévouement pour préparer à la Congrégation des religieux originaires du pays même, qui seuls pourront nous implanter profondément

dans ce royaume. On a besoin pour se consoler de se souvenir que les pensées de Dieu sont bien éloignées des nôtres, que souvent il prend, pour réaliser ses desseins, des voies qui nous y paraissent diamétralement opposées, et qu'enfin rien de stable et de sérieux ne se fonde que par le sacrifice et la croix.

Puisque nous en sommes au chapitre des deuils, notons ceux qui sont venus éclaircir les rangs des professeurs.

C'est le premier juin 1903, qu'une maladie de cœur enlève le P. Félix Mauss à l'enseignement de la philosophie. Sorti de Rome depuis quatre ans à peine, ce jeune Père était déjà hautement apprécié de ses confrères comme de ses élèves, et laissait espérer de longues et fécondes années d'enseignement. Hélas! l'abnégation et le dévouement ne suffisent pas plus dans le professorat que dans la prédication ; il faut la santé, et le climat de Liège qui éprouve les scolastiques n'a pas de gâteries pour leurs maîtres.

Deux ans plus tard, le 25 août 1905, c'était le P. Maillet, arrêté inopinément pendant les vacances, au cours d'une visite à son frère, et mourant loin de ceux qu'il avait choisis pour sa nouvelle famille très aimante et très aimée. Depuis six ans seulement, le P. Maillet avait quitté le ministère qu'il exerçait dans le diocèse de Lyon et était venu demander aux Oblats, avec le mérite de la vie religieuse, un poste de professeur, mieux harmonisé à ses goûts que le maniement immédiat des âmes : l'histoire et les sciences avaient captivé ses bonnes grâces et se disputaient les heures qui séparaient ses classes. Ce fut une bien douloureuse suprise dans la communauté quand un télégramme annonça inopinément que le P. Maillet avait comparu devant Dieu.

Avec un regret très vif de perdre un confrère aimable, un professeur déjà expérimenté, on éprouvait le désagrément de se trouver, à la veille de la rentrée, obligé d'imporviser un successeur. Vraiment, si le vœu de la Règle n'est

pas toujours réalisé : *Qui seminariis addicuntur, nonnisi difficile et raro immutandi sunt*, c'est bien pour une part que l'homme n'est le maître ni de la vie ni de la santé. D'autres professeurs, en effet, sans être aussi gravement frappés, ont dû aller demander à un ciel plus clément ou à des occupations plus variées, le rétablissement d'une voix sur le point de s'éteindre. Les administrations ont certes toujours été larges de permissions pour les professeurs : volontiers on leur accordait « quinze jours de vacances, quinze grands jours, comme si Josuë marquait les heures » : ces vacances, qui consistaient souvent en un changement d'occupations, se trouvaient parfois insuffisantes : espérons que, pour eux aussi, notre Panscherelle saura multiplier les bienfaits.

D'autres deuils encore sont venus, en ces dernières années, attrister la communauté de Liège, moins imprévus, non moins regrettés. Le 20 juin 1905, c'était le P. Simonin Gustave, qui était frappé. Retiré à Liège, son amour de la Congrégation lui avait inspiré des recherches fort intéressantes sur les premières fondations : nos Annales ont publié, de lui, le récit de notre passage à Notre-Dame du Laus : d'autres narrations semblables restent en manuscrit, contribution précieuse à l'historique de nos origines. Le cher Père n'est d'ailleurs pas mort tout entier : comme ces hommes illustres dont l'Ecclésiaste dit : *Hæreditas sancta nepotes eorum*, un trésor reste, à la Congrégation, de ceux qui perpétuent son nom parmi nous.

Et notre cher Père Rey, qui nous quittait le 27 avril 1911, voilà bien, entre toutes, une mémoire impérissable dans nos cœurs. Une plume habituée à découvrir les secrets de la sainteté promet de nous montrer bientôt les sources où cette vie s'alimentait de sève surnaturelle, et je n'ai pas à en esquisser ici le cadre. Qu'il me suffise de remercier ici la Providence et nos Supérieurs majeurs, d'avoir bien voulu nous laisser cette relique du Fondateur, d'avoir donné au scolasticat cette grâce de voir de près

ce religieux si profondément pénétré de l'esprit de sa vocation, si absolument dévoué à la Congrégation, si soucieux des intérêts extérieurs et de la vie intérieure de ses petits frères, si parfaitement soumis à toutes les dispositions de ses Supérieurs. Nos scolastiques en ont recueilli et s'en redisent des traits qui seront utilisés sans doute en temps opportun, mais qu'ils gardent en tout cas comme un parfum et un enseignement précieux.

Ce vieillard, qui avait sa place bien marquée parmi les potentats de la vie, *in potentatibus octoginta anni,* ce juste que des lois persécutrices avaient forcé, vivant, de fuir le sol de sa patrie afin de rester fidèle à sa vie religieuse, a été ramené, après sa mort, par les soins pieux de sa sœur, dans le pays d'origine de la Congrégation. C'est à Marseille, près du tombeau de notre vénéré Fondateur, qu'il attend la résurrection glorieuse, là où il exerça son premier et déjà si fructueux ministère.

Un mot sur nos frères convers : mais un mot du cœur, mot de félicitations et de reconnaissance. De par leur situation, ils sont cachés parmi les cachés, humbles parmi tous ceux qui se sont abrités dans la maison de Dieu, plus inaperçus peut-être encore dans une grande maison comme la nôtre, où, forcément, les lignes de démarcation sont plus accentuées. A une époque où le seul souci est de voir et d'être vu, où la course aux honneurs et aux bénéfices est universelle, trouver des hommes qui, pour l'amour de Dieu, ambitionnent d'être oubliés, comptés pour rien, qui délibérément choisissent pour leur part le seul regard de Dieu et de ses anges, c'est un spectacle, en vérité, fait pour nous ravir d'admiration. Et quand, pendant près de quarante ans, une vie s'est dévouée dans cet humble labeur, toujours renaissant et toujours le même, quoi d'étonnant à ce que les générations successives de scolastiques, versés chaque année dans les vieux pays ou partis pour les missions lointaines, se fassent une joie de redire, à l'occasion, leur reconnaissance à ces vaillants de l'humilité.

C'est donc de tout cœur que je m'unis à l'hommage que le R. Père Provincial rendait, au cours d'une visite canonique, en mars 1910, au « doyen de nos frères convers », notre cher frère Bourgarit, qui, depuis trente-sept ans (aujourd'hui trente-neuf), a suivi le scolasticat dans ses diverses étapes et l'a suivi avec une intelligence et une fidélité qui n'ont jamais failli. Dieu seul peut récompenser de tels mérites, et nous le conjurons de payer largement, dès ici-bas, les dettes que cette maison a contractées à son égard.

A d'autres l'âge fait encore défaut pour mériter aussi le même éloge : cet avantage ne leur viendra que trop vite ; en attendant, tous se dévouent aux travaux d'intérieur : la porterie, qui n'est pas une sinécure dans une grande ville, une nombreuse communauté et le service des appels au confessionnal ; puis le parc, la cordonnerie, la couture, la sacristie, le réfectoire, les chambres, la basse-cour, donnent à tous l'occasion d'acheter leur part de paradis à beaux actes de vertu comptants.

Jusqu'à ces dernières années, il fallait y joindre la cuisine et la lingerie. Mais le nombre de nos frères se faisait plus réduit : de par ailleurs on crut réaliser quelques économies en remettant ce double département aux mains de religieuses. Le résultat sera-t-il à la longue tel qu'on l'avait espéré ? Il faut laisser à l'avenir le soin de répondre. C'est une décharge en tout cas pour nos frères.

Ceux-ci n'ont pas tous assurément la stabilité de leur doyen : pour des raisons d'utilité générale ou de convenances particulières, pour, en somme, bien des motifs, les uns viennent, les autres s'en vont. De quelques-uns qui avaient bien commencé, il faut dire, avec la même tristesse qui emplissait le cœur de saint Paul à la pensée de ses disciples infidèles : « Demas m'a abandonné par amour de ce siècle ; il est parti pour Thessalonique, Crescens pour la Galatie, Titus pour la Dalmatie. » Avaient-ils trop présumé de leurs forces ? S'étaient-ils trompés quand ils avaient cru

entendre l'appel du Maître : *Veni sequere me?* Ne faut-il pas plutôt accuser l'infidélité qui se relâche peu à peu, l'indépendance d'une volonté qui redoute l'œil et les remarques prudentes des Supérieurs, cherche à reprendre dans la vie religieuse ce qu'elle avait sacrifié à la porte? Il reste l'acte de générosité qu'ils avaient fait en entrant : espérons que le Bon Dieu lui gardera son poids dans sa balance, où rien n'est perdu de ce qui a été fait pour Lui.

Et voilà les événements qui intéressent directement la vie intérieure du scolasticat. Si nous voulions toucher à ce qui le regarde pour ainsi dire *ab extrinseco*, il faudrait dire un mot de la joie que nous apportent les visites de nos chefs de missions et de tous les Oblats : en premier lieu, c'est à vous que va notre reconnaissance, Monseigneur et Vénéré Père, qui, trois ans de suite, avez bien voulu venir imposer les mains à vos enfants de Liège, et, d'une main aussi ferme que paternelle, assigner à leurs aînés le coin du champ familial qu'ils devront arroser de leurs sueurs.

C'est toujours une grande époque au scolasticat que celle des ordinations : elle est pour nous ce que la moisson est à l'agriculteur ; elle est mieux que cela : le couronnement de toutes les grâces que notre Roi et Maître a daigné répandre sur nos âmes, au cours de longs mois d'études, sa réponse aux petits actes de générosité que nous avons su lui offrir. Quand c'est par la main d'un Supérieur Général que ces grâces nous arrivent, il nous semble revivre les jours de Montolivet, alors que le Fondateur lui-même se faisait une si grande fête d'exercer sa paternité et de se donner pour fils dans le sacerdoce ceux que déjà la vocation religieuse avait faits siens. Laissez-nous espérer, Monseigneur, que cette espèce de tradition, commencée depuis que vous êtes notre Père, ira s'affermissant d'année en année et que longtemps les générations successives de scolastiques recevront de vos mains l'imposition et l'onction sacerdotale.

A l'occasion de ces visites, Liège devient comme le centre

de vos opérations : pendant que vous allez porter tout autour lumière, joie, réconfort, c'est ici que vous voulez bien établir votre quartier général. Si le besoin de vous donner à tous, *omnia omnibus*, vous empêche d'être à nous autant que notre affection filiale le désirerait pendant ces jours toujours trop courts, votre personne vénérée est pourtant là tout proche et c'est encore un mode de présence qui nous est précieux.

Me permettez-vous toutefois, Monseigneur, une plainte filiale sur votre visite de 1911 ? Déjà, en 1910, l'équipe de nos professeurs s'était vue quelque peu démantelée. En 1911, ce fut une débâcle : deux témoins des anciens jours dont la vie tout entière avait été consacrée au scolasticat de Liège, sans interruption pendant respectivement vingt-quatre et vingt-sept ans, nous étaient enlevés simultanément. Sans doute vous les destiniez à de plus hautes fonctions : mais était-ce bien une consolation que de savoir par votre propre témoignage qu'ils nous étaient enlevés au moment où ils pouvaient mieux nous servir de guides ? Et cette double perte a mis à mal pour plusieurs années notre corps professoral. On a beau grandir son dévouement, y mettre la bonne volonté la plus parfaite, on ne remplace pas, du jour au lendemain, de pareils acquis. Vous aurez du moins pour nous l'indulgence que l'on accorde à des enfants mettant toute leur énergie pour faire face à une situation difficile.

D'autres visites nous sont venues, soit des membres de l'administration générale, soit de nos chefs de missions, soit de missionnaires de passage dans nos régions. Il serait fastidieux de les énumérer tous : mais c'est toujours un sujet de profonde édification pour nous, d'entendre les encouragements de ces chefs, les récits de ces vaillants : c'est à eux que le scolasticat doit en grande partie cet élan apostolique dont sont animés nos futurs Missionnaires, non moins que l'amour pour une Congrégation où ils trouvent de si vraies et si généreuses vertus. A tous je dis ici

un merci bien cordial et exprime l'espoir de voir ces visites se renouveler à l'occasion.

Sans doute il appartient au Très Révérend Père Général de donner la première obédience au sortir du scolasticat, et nul ne voudrait, par des voies détournées, gêner la liberté de son choix. Mais qui ne le sait ? l'entrain, le désir est toujours une excellente préparation non moins qu'un principe de sanctification, et c'est la Congrégation tout entière qui bénéficie des mérites de chacun de ses membres.

Nos visiteurs n'ont pas tous passé par l'eau ou par le feu, pour arriver jusqu'à nous : Liège se trouve à l'intersection de grandes voies de communication et depuis que R. Père Provincial a fixé parmi nous sa résidence, nous profitons des nécessités administratives. Nous apprenons ainsi à mieux connaître la Congrégation. Encore bien que les exigences de notre vie d'études doivent réduire à leur strict minimum les changements que chacune de ces visites apporte à notre règlement, nous n'y sommes pas moins sensibles et remercions tous et chacun du plaisir que nous apporte leur présence.

Et j'ai fini : un simple souhait en terminant : le scolasticat, je l'ai peut-être trop dit, paraît répondre, par son esprit, aux vues de la Congrégation et de l'Eglise : malheureusement le nombre de ses élèves a une fâcheuse tendance à diminuer. Dix-sept nouveaux chevaliers sont partis cette année pour les travaux de la vie active : bien rares en comparaison sont les nouvelles recrues que vont nous envoyer les noviciats. Les causes, il n'est nul besoin de les décrire longuement : la crise, qui a sévi sur les séminaires de France au moment de la Séparation et qui se fera sentir pendant plusieurs années, est là pour expliquer ce recul et n'est pas près d'être conjurée par les vocations venues des pays voisins. Il faut bien le dire, le mouvement ne se porte pas encore de notre côté dans les institutions de Belgique, qui pourtant fournissent chaque année de nombreuses recrues à des sociétés de missionnaires. En attendant donc

que les petits et les grands séminaires de France reprennent leurs anciens effectifs et nous donnent de bonnes et nombreuses vocations, c'est sur nos juniorats surtout que nous devons compter, et ce sera avec le plus vif plaisir que nous saluerons tout développement donné à cette œuvre si intéressante. Ici, comme dans la famille naturelle, c'est l'enfance qui est le garant de l'avenir : souhaitons que l'on ne puisse pas nous reprocher, à nous les initiateurs de ces œuvres, d'avoir laissé à d'autres d'en retirer les avantages.

La bénédiction d'un père affermit la maison des enfants : daignez, Monseigneur, nous bénir tous et agréer l'hommage filial que, pour le scolasticat de Liège, vous présente votre très humble fils en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

E. Neyroud, *O. M. I., Supérieur.*

PROVINCE DU CANADA

Rapport sur le Scolasticat St-Joseph d'Ottawa,

par le R. P. J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I.

(Suite.) — Voir Missions de juin 1912, page 131, et septembre, page 261.

Supériorat du R. P. Duvic.

(1893-1906.)

De même qu'il y a dans l'Eglise différents types de saints canonisés, des saint Jérôme et des saint François de Sales, il arrive également que tous les Modérateurs d'Oblats ne se ressemblent pas. Pour ne parler que du scolasticat d'Ottawa, au régime hiéronymien du P. Mangin succéda quelque

chose comme le gouvernement du saint évêque de Genève. D'aucuns se félicitèrent de cette variation, dont il ne faudrait pas d'ailleurs s'exagérer l'importance. Au demeurant, les choses, tout en changeant un peu leur surface, gardèrent leur même fond de vertu et de force.

Le nouveau supérieur marchera en avant dans la voie du progrès, sans se laisser détourner par aucune diversion étrangère au but qu'il s'est proposé. Le progrès pour lui ne sera pas un simple recommencement ; ce sera le développement de ce qui est acquis, l'amélioration croissante de ce qui existe, en un mot, ce sera l'épanouissement d'une fleur déjà éclose, mais qui devra se transformer en fruit.

C'est ainsi que se réalisera, sans heurt, dans la formation des Scolastiques, le progrès dans les sciences et les vertus du missionnaire Oblat de Marie Immaculée ; par la mise en œuvre des mêmes moyens employés jusqu'ici et pour tendre vers de non moindres résultats.

Aussi, nous bornerons-nous à signaler, en cette nouvelle décade, les événements extérieurs qui ont à peine ridé le cours paisible des années toujours pareilles d'un scolasticat.

La vie du scolasticat est une vie d'études et de piété. Et pour étudier il faut une bibliothèque dont la richesse consiste en ouvrages nombreux et choisis. Peut-être notre extrême pénurie au commencement du scolasticat nous a-t-elle réduits à la mendicité ? Le fait est que peu à peu les rayons se garnissent, grâce aux libéralités de la Maison générale d'abord, puis de quelques Supérieurs de la Province, grâce, enfin, à l'industrie des préposés de la bibliothèque, les RR. PP. Duvic, Perruisset et Faure.

La chapelle s'enrichit de trésors plus précieux encore par les souvenirs qu'ils évoquent et l'usage auquel ils sont destinés que par la matière dont ils sont faits ; je veux dire, d'abord un calice du P. Tempier et ensuite un autre de notre vénéré Fondateur lui-même. On les cache soigneusement dans la sacristie pour ne les sortir qu'aux plus grandes fêtes. Puis on installe un orgue, qui, sans être monumental,

suffit à rehausser l'éclat de nos cérémonies religieuses. Pour psalmodier l'office, on a désormais quasi des stalles de moines et les motifs de décoration dont les murs de la chapelle sont revêtus mêlent leur note pieuse à ce concert liturgique. C'est le F. Horeau, aidé des FF. Priour, Hanon et Soubry, qui a mis là la poésie de son âme, comme elle a jailli déjà de sa plume et ornera ensuite sa parole apostolique dans les *ranchos* du Texas.

D'autres ont exercé leurs forces et leurs talents sur un autre terrain. On a reculé de 100 pieds vers la rivière l'antique Maison blanche (ancienne maison de campagne de l'Université d'Ottawa) ; on a drainé le terrain de la propriété, on a installé une pompe éolienne qui transporte l'eau de la rivière au faîte de la maison d'où elle est distribuée par des artères aux différents étages. La lumière électrique, le téléphone, l'atelier de reliure, le chauffage à basse pression sont autant d'innovations et de progrès à la réalisation desquels le savoir-faire des scolastiques a grandement contribué. Se souvient-on du temps où l'on faisait la lecture spirituelle à la clarté d'une veilleuse à pétrole, et la lecture des prières publiques à la chapelle à la lueur d'une bougie placée sur un prie-Dieu ?

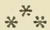
J'ai parlé des Frères scolastiques qui ont mis la main à tout, mais il est juste de reconnaître que ce sont nos chers Frères convers qui ont fait le gros de la besogne. Il en est un parmi eux que nous nommerons sans crainte de blesser sa modestie, puisqu'il est mort, et dans des circonstances tragiques qui rendent son souvenir plus cher : c'est le F. Cadieux auquel nous devons une grande reconnaissance pour tous les services qu'il a rendus. Des œuvres qu'il a faites avec toute sa piété, sa dévotion même et tout son savoir-faire nous citerons la chapelle, la maison de campagne à la « Rivière Blanche » sans parler de notre église paroissiale et du couvent de nos sœurs construits sous sa direction.

***

« Nous venons de citer la maison de campagne « La Blanche ». Ce seul nom évoque tout un monde de réminiscences qu'il faut saluer au passage. D'abord, pourrait-on se demander, qu'est-il besoin de maison de campagne, quand on a, comme à Saint-Joseph, pour demeure un édifice entouré de vastes prairies, de cours d'eau, de frais ombrages? Demandez plutôt aux petits oiseaux s'ils ne désirent pas franchir les grilles de leur cage, cette cage fût-elle dorée ? Et puisque la jeunesse est volage, dit-on, faut-il s'étonner si elle aspire comme les oiseaux à ne point rester enfermée toujours dans sa cage? Ni les glissades, ni le patinage en hiver, ni, en été, les jeux de paume tardivement construits ou les courses au ballon ne suffisent à enlever la monotonie des horizons toujours les mêmes quand on a, une fois, goûté l'air bruissant des montagnes, la profondeur des solitudes de nos forêts et l'immensité des lacs sauvages. On n'y voit guère que les fruits d'une nature encore vierge ; et le silence n'est rompu que par les chants cachés sous la ramure ou par le cri strident des huards plongeurs que répéte l'écho au loin derrière les monts. On aime à vivre, enfin, où les autres ne vivent point. Oh ! ces plaisirs des vacances, purs comme les flots limpides et l'azur des nuits de juillet, qui ne les a point connus ne les saurait comprendre. Chants et harmonies du soir, éclatantes vibrations des échos des montagnes, doux émoi de nos cœurs, chers anciens scolastiques, faites-les revivre dans vos âmes et vous sentirez, à ce seul souvenir, s'adoucir quelque chose de vos amertumes et s'alléger vos labeurs. Rappelez-vous aussi les plus pittoresques encore et plus gigantesques expéditions du Poisson blanc. Bref, si la terre a des coins pareils, qu'est-ce donc qui nous attend dans le paradis du bon Dieu !



Nous l'avons dit, depuis 1886, on n'était plus allé qu'en simple voyage à Maniwaki, et les campements de quelques jours sous la tente n'avaient pas exclusivement les avantages de la fête des Tabernacles. Le T. R. P. Supérieur Général voulut bien autoriser un établissement fixe pour les vacances, sur les bords du lac Mac Gregor, dans la commune de Perkins, à quelque vingt milles d'Ottawa. C'est là, au sein des Laurentides, que nous avons niché notre castel de bois, plus gracieux qu'imposant, en dépit de son faîte crénelé. Il est dû, comme nous l'avons dit, au dévouement de nos Frères, ainsi que la chapelle — vrai petit bijou de boiserie — dont la rustique modestie revêt un cachet gothique. On y prie avec calme et simplicité : le soir, au bruissement du feuillage qui l'environne et qui l'encadre ; on y prie au retour des courses de la journée à travers d'autres lacs et vers d'autres montagnes ; on y prie le matin, quand montent vers Dieu les premières aspirations de nos âmes. Le dimanche, elle voit accourir les familles du voisinage, empressées d'assister à nos offices. A plusieurs reprises, quelques frères dévoués se firent maîtres d'école pour les enfants ou catéchistes de première communion, et nos jeunes Pères y font souvent leurs débuts dans la prédication.



Ces essais de ministère par nos scolastiques nous amènent à parler d'une œuvre très importante qui s'est adjointe au scolasticat, sous le supériorat du R. P. Duvic. La localité d'Ottawa-Est, où depuis quinze ans la maison était établie, jadis à peu près déserte, devenait un village dont les familles catholiques dépassaient la centaine. La fondation d'une église paroissiale s'imposait et Monseigneur l'Archevêque nous pressait d'en prendre la direction. Après

un premier refus et de longues hésitations, la réflexion et le zèle prudent nous obligèrent de nous rendre aux instances réitérées du vénéré Prélat. Le bien des âmes et les avantages qui résulteraient, pour le scolasticat, de cette œuvre parallèle, déterminèrent l'autorité suprême de la Congrégation et le Saint-Siège à nous donner les autorisations nécessaires.

C'est ainsi que sur notre propriété même est bâtie l'église de la Sainte-Famille et que nous avons accepté à perpétuité la desserte de cette paroisse canoniquement érigée.

Grâce aux mesures prises précédemment par l'établissement de classes et l'installation d'une chapelle dans la Maison Blanche, grâce surtout à l'initiative du R. P. Guillaume Charlebois, curé fondateur, et à la forte impulsion qu'il imprima à son œuvre dès le commencement, le succès en fut assuré. Tour à tour on vit s'élever une école confiée aux Sœurs grises d'Ottawa et une église provisoire, — l'église actuelle — qui sans briller extérieurement par son architecture est bien aménagée à l'intérieur et respire la dévotion.

Le R. P. Charles Charlebois, frère du précédent, prit peu après la direction de la paroisse; et depuis lors, secondé habituellement par un vicaire, il mène efficacement cette œuvre à bonne fin. Nous devons à la justice d'inscrire ici le nom du R. P. Cornell pour son dévouement à l'œuvre de la paroisse, dès son origine et plusieurs années par la suite. Son souvenir est resté vif chez nos catholiques de langue anglaise.

Voilà comment il se fait que, sans nuire en quoi que ce soit à la régularité et au caractère propre d'une institution telle que la nôtre, nos scolastiques trouvent sur place l'avantage de s'initier au soin des âmes, réalisant le conseil de M. l'Abbé Guibert : « Il faut mettre en principe que l'initiation aux œuvres de zèle est nécessaire dès le temps de la formation religieuse. » Nos Frères s'appliquent donc à faire les catéchismes, les jeunes Pères y prêchent quelquefois, et sans parler de l'organisation d'une fête annuelle en

l'honneur de saint Nicolas, vers la Noël, pour les enfants qui suivent le catéchisme, tous les scolastiques assistent aux cérémonies des grandes fêtes, pendant lesquelles les fonctions liturgiques leur sont réservées.

Ce dernier avantage leur est également offert dans les églises de nos Pères, à Notre-Dame de Hull, à Saint-Joseph et au Sacré-Cœur d'Ottawa. Sans revenir sur les autres avantages de ces relations bien comprises, il faut ajouter qu'elles resserrent l'union entre les jeunes Oblats et leurs aînés, et contribuent à développer parmi nous l'esprit de famille.

Dans les grandes circonstances, il arrive qu'à la suite d'invitations gracieuses des Révérends Pères Supérieurs, toute la Communauté va s'asseoir à la table de ces maisons hospitalières. Notre encombrante multitude n'enlève rien au bon accueil et à la franche gaieté de tous. En retour, ces bons Pères nous arrivent avec tous les retraitants de la Province, vers la fin d'août, et, sans compter quelques autres occasions, régulièrement à la fête du R. Père Supérieur, maintenant le 27 décembre, la saint Jean. Nos diacres profitent de la coïncidence heureuse de la fête de leur patron, saint Etienne, avec celle de saint Jean, fête du Rév. Père Supérieur; ils célèbrent en même temps les secondes Vêpres du premier martyr et les premières Vêpres de l'Apôtre bien-aimé.

Une année ce fut la fête de notre Révérendissime Père Supérieur général lui-même qu'on solennisa au scolasticat, le 25 août 1894. C'était lors du passage du T. R. P. Soullier qui fut pour nous une grande édification et un affermissement dans l'amour de notre sainte vocation.

Plus tard, les RR. PP. Tatin et Miller, assistants généraux, nous honorèrent de leur présence, trop courte à notre gré; mais il serait trop long de nommer tous les visiteurs distingués que nous avons eu le plaisir de recevoir pendant cette période. A tous nous offrons nos sincères remerciements.

***

Parlons maintenant des changements survenus dans le personnel de la Communauté.

Pendant plusieurs années, à partir de 1893, un contingent de Scolastiques venus d'Allemagne apportaient au scolasticat Saint-Joseph le tribut de leurs talents distingués et de leurs solides vertus. D'autres part, les Frères américains devenant plus nombreux, le personnel scolastique de la maison s'éleva, en 1903, jusqu'à 72 sujets, nombre qui n'a pas été dépassé. Il a diminué plutôt, par suite de nombreuses obédiences hâtives motivées notamment par la fondation d'un scolasticat au Texas, et le départ des scolastiques de la première Province des États-Unis appelés à former le scolasticat de Tewksbury.

Le corps professoral, sans varier quant à ses cadres, au cours du long supériorat du R. P. Duvic, subit plusieurs changements. Le R. P. Mangin revint de 1897 à 1898 pour un court séjour avant de retourner travailler sur le territoire des État-Unis. Les RR. PP. Poli, Valence, Malmartel, Perdereau, G. Charlebois, Mac Gown, C. Charlebois, Bernèche, Perruisset, Faure, F. Blanchin, Baron, Cornell, L. Simard, Jasmin, M. Magnan, J. Denizot, Rivet, O. Paquette et Georges Simard, furent appelés à y remplir diverses fonctions.

Le R. P. Royer, les épaules chargées de plus de 700 travaux apostoliques, après cinquante ans dépensés au ministère des missions et des retraites, à peu près uniquement au Canada, voulut venir se retremper au contact de la jeunesse religieuse qu'il édifia par ses derniers jours et sa mort dans le Seigneur, le premier jour de mai 1905.

La mort nous avait enlevé déjà le P. Malmartel, professeur, et le P. Hermitte, à l'aurore de son sacerdoce. La plume du R. P. Duvic s'est plu à retracer dans une pieuse notice biographique les rares qualités et les douces vertus

de ce dernier. Les Frères scolastiques Jager, Botrelle, Guertin et O'Brien, les Frères convers Dubois, Deschênes, Samoisette et Proulx, nous ont quittés, eux aussi, pour la patrie. Notre cimetière a reçu de nos communautés voisines les précieux restes des Pères Vaillancourt, Howe, Whelan, Boisramé, Froc, Mac Gurty et Fulham. Le F. Duchéneau, scolastique, a été inhumé à Montréal.



La chronique de cette période serait ingrate si elle n'avait un mot de souvenir pour l'établissement, dans leur couvent, adjacent à notre bâtisse, des Religieuses du Sacré-Cœur, originaires du diocèse de Vannes (France). Depuis septembre 1902, elles nous rendent les services de sainte Marthe au Sauveur, avec un dévouement et une prévenance qui ne se lassent pas. Jamais elles n'ont paru se plaindre de notre vie contemplative ni voulu nous faire partager leurs sollicitudes : dévouement qui nous édifie beaucoup et nous rassure d'autant. De leur établissement au scolasticat, elles ont essaimé en d'autres fondations au Canada.



Un soir, en l'année 1904, sous la véranda de la maison de campagne, le bon Père Supérieur, contrairement à son habitude, parut soucieux. A la lecture spirituelle, il nous annonça sa convocation personnelle au prochain Chapitre général. Il s'en alla, notre Cher Père, et notre fierté de le voir ainsi honoré nous consola un peu de son absence. Trois mois s'écoulèrent : enfin, il nous revint, après un passage à Rome, à Liège et à Hünfeld, maisons-sœurs de la nôtre, en Europe. Hélas ! à peine avait-il franchi le seuil, à son retour, qu'une maladie menaçante le clouait sur son chevet. Pendant de longues semaines, la mort sembla planer au-dessus de lui. Nos prières, nous osons le croire,

l'arrachèrent à ces augures sinistres, mais il lui en coûta une convalescence douloureuse et le mal laissa des vestiges toujours inquiétants. Pour décharger notre vénérable Supérieur du poids de l'autorité que sa délicatesse et son humilité faisaient lourde à son âme, le R. P. Guillaume Charlebois fut appelé à prendre la charge de Supérieur du Scolasticat Saint-Joseph, le 10 novembre 1906.



Avant de commencer le rapport proprement dit du Supériorat du R. P. G. Charlebois, nous croyons devoir dire un mot de la transmission des pouvoirs des mains du R. P. Duvic aux mains de son successeur. Ces notes, tirées d'une lettre particulière, ne pourront être qu'un sujet d'édification pour tous.

« ... Ceux qui d'expérience savent dans quelle mesure le R. P. Duvic possédait tous les dons requis pour les fonctions de Supérieur peuvent comprendre ce que fut pour nous l'annonce même de son changement.

« Le perdre, ce Père tout fait de douceur, de sagesse, de prudence, de tendresse et de condescendance, le perdre, lui que l'on pourrait appeler « suavité », dans le langage du suave Docteur, cette seule pensée était pour nous pleine d'appréhensions et de regrets.

Nous avions connu en lui la mansuétude et le doux fleurant de saint François de Sales, l'humilité de saint Vincent de Paul, la simplicité et l'exactitude d'un M. Olier. Le perdre, ce Supérieur qui n'a jamais pu se fâcher et qui menait les scolastiques comme un berger fait des brebis dociles et aimantes ! Qui ne se rappelle le bonheur que l'on goûtait à trouver une occasion de se présenter à lui ! Tous ces Oblats qu'il a formés peuvent dire mieux que nous encore l'impression qui leur est restée si profonde dans l'âme de cette vie pure et limpide, au mouvement régulier, calme et puissant comme celui d'un beau fleuve — vie

pourtant dont l'humilité nous a caché la profondeur de ses vertus.

« Eh bien, ce changement, qui aurait dû nous bouleverser, s'est fait de la manière la plus paisible, la plus imperceptible qu'on puisse imaginer. Il y a là un fait qui relève de la psychologie religieuse, de la sainteté.

« Ce que c'est que la vertu d'un saint ! Elle est d'une clarté si douce qu'elle fait même oublier son éclat. Eût-il été difficile, au cours naturel des choses, pour le R. P. Duvic, de laisser planer sur notre maison des nuages de tristesse par la seule annonce de son changement ? Et pourtant rien de cela n'est arrivé. Sa vertu a voulu non seulement nous consoler de sa propre retraite, mais encore nous réjouir, pour ainsi dire, d'être remis à son successeur.

« Le soir du mercredi 10 novembre, il avertit la communauté rassemblée d'une grave communication qu'il a reçue de Rome. On lui donne un successeur. Fort simplement, il explique que cet événement ne doit étonner personne. Les motifs d'une telle décision ne font pas défaut. Sa santé s'affaiblissant chaque jour lui rend pénible certaines obligations de son office. Puis, il est déjà avancé en âge, et depuis si longtemps supérieur... !

« Les supérieurs, nous dit-il, sont un peu comme ces puits dont l'eau d'abord jaillissante quand ils sont fraîchement creusés, devient, avec le temps, moins vive jusqu'à ce qu'elle soit stagnante au point qu'il faille avec effort y puiser ce qu'il en faut... D'ailleurs, il est heureux de son remplacement qui lui permettra de se sanctifier en lui ôtant tous les lourds soucis du supériorat. Et par-dessus tout, ce qui doit nous rassurer et nous réjouir, c'est que la volonté de nos vénérés Supérieurs est la volonté même de Dieu. Enfin, c'est pour lui une grande consolation de rester avec nous, car on le nomme professeur de morale...

Il nous disait toutes ces choses avec le naturel de ses conférences ordinaires. Nous écoutions en silence, ne sachant ni que penser, ni que faire. Nos cœurs auraient

voulu être tristes : les paroles de notre affectionné Père nous le défendaient.

« Et à partir de ce moment-là jusqu'à l'arrivée du R. P. Charlebois, dix jours plus tard, il continua de faire exactement tout ce qui était de sa charge avec une scrupuleuse fidélité. Mais en même temps, il y mettait tant de délicatesse, de désintéressement que ses paroles et sa manière d'agir montraient qu'il laissait le Supériorat aussi doucement qu'un fruit mûr se détache de l'arbre. Presque chaque soir, un petit mot discret de son successeur nous en faisait désirer le retour. Ses paroles étaient pleines de joie et de confiance. Si bien que, quand au 16 novembre, le nouveau Supérieur nous arriva, le R. P. Duvic n'eut qu'à transférer à son successeur de main à main le nœud du faisceau de toutes nos volontés et la communauté se trouva comme par enchantement soumise et unie à son nouveau Supérieur. Et depuis tout va comme au temps des moines. Je me suis figuré notre communauté comme une nacelle qui passe sans y songer d'un courant à un autre courant parallèle.

« Ah ! plaise au ciel que tous les Supérieurs trouvent leurs sujets pareillement préparés ! Songez, de plus, quelle situation délicate est celle d'un Supérieur vénérable et aimé comme le R. P. Duvic, qui devient sujet de son sujet d'hier, dans une communauté comme la nôtre. Assurément, ce n'est pas ordinaire. Il faut que le cœur de l'un et de l'autre soient fort trempés d'esprit de foi et guidés par des vues uniquement surnaturelles. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que cet état de choses fut tout à la fois le plus cher désir du R. P. Duvic, et la première demande du R. P. Charlebois lui-même au T. R. Père Supérieur Général, après sa nomination. Lui-même nous l'a dit au soir de son arrivée. Rien ne changera, assura-t-il... Et énumérant tous les motifs de confiance qui le rassuraient dans ses nouvelles fonctions : « Surtout, disait-il, ce sera la présence « du R. P. Duvic, à nos côtés. Car nous ne pouvions nous « en séparer ; il lui fallait demeurer pour qu'il nous aidât

« de son appui, de ses conseils, de son concours, et de « ses exemples. »

« Il est vrai que le R. P. Charlebois était bien digne d'attirer les regards de nos Supérieurs pour succéder au R. P. Duvic. Bénis soient ceux qui ont ainsi inspiré leur sagesse! Il est le véritable Elisée d'un pareil Elie. Depuis longtemps son âme est l'écho de celle de son vénéré prédécesseur, qui lui a communiqué, par des relations bien étroites et toutes saintes, son esprit et son cœur. C'est ce qui fait que son avénement s'est fait sans secousse, dans le calme des choses et des personnes. Il ne nous est pas difficile, par conséquent, de lui continuer le respectueux attachement, la vénération et l'obéissance que nous avions pour son prédécesseur.

« Notre joie porterait au revers une empreinte de bien « sensible tristesse, disait encore le Doyen des scolastiques, « si au bonheur de marcher sur les pas d'Elisée n'était « jointe la consolation de garder en même temps Elie avec « nous. C'est une douce confiance de nos âmes que long- « temps l'obéissance le laissera parmi nous et que le « céleste char de feu qui doit un jour nous le ravir ne vien- « dra que bien tard le conduire en la patrie des divines « récompenses. »

« Dans sa réponse, le R. Père Supérieur n'a pas été moins heureux. Et notre bon Père Duvic, ce n'est plus comme un prophète qu'il nous l'a présenté, mais comme un grand-père. Dans nos foyers canadiens, il n'est pas rare de voir au coin du feu ces vénérables vieillards que sont nos grands-pères demeurer au sein de la famille pour en être l'âme et le bonheur, même quand le sceptre familial est tombé de leur main moins assurée. On les comparerait volontiers à de véritables reliques vivantes, qui comme toutes les choses saintes sont d'autant plus merveilleusement puissantes qu'elles le paraissent moins. Mais rares sont, je pense, les scolasticats qui comme le nôtre comptent leurs trois générations... Et c'est pourquoi la réponse du R. Père Supérieur n'a pas été sans nous attendrir.

« Oui, vraiment, nous avons deux pères... Et quoi de plus édifiant que de voir le grand-père obéir comme le plus jeune d'entre nous et se conduire en tout avec une simplicité, une humilité parfaites, comme si jamais il n'avait été autre qu'un simple sujet. Et quoi de plus touchant aussi que de voir notre Supérieur entourer d'une affection filiale celui que l'obéissance a placé sous son autorité, mais que son cœur reconnaît toujours pour son père ! »

(A *suivre*.) J.-M.-R. VILLENEUVE, *O. M. I.*

PROVINCE D'ALLEMAGNE

Maison de Saint-Charles.

(*Suite du Rapport publié, nos de décembre 1911, p. 374, juin 1911, p. 190, septembre 1911, p. 311, et mars 1912, p. 27.*)

III. — De ceux qui ont bien mérité de Saint-Charles. — Les Supérieurs.

(*Suite.*)

b) LES SUPÉRIEURS PROVINCIAUX. — Cependant, est-il besoin de le faire remarquer ? Les Supérieurs locaux, qui se sont succédé à Saint-Charles de 1885 à 1910, n'eussent rien pu, du moins rien d'important, indépendamment des Supérieurs majeurs, provinciaux ou généraux, de même que dans l'ordre naturel les causes inférieures ou secondes dépendent dans leur activité des causes premières. Nous ne saurions donc omettre de faire connaître aux lecteurs des *Missions* la part et les mérites qui reviennent aux provinciaux dans le bien réalisé à Saint-Charles. Or, pendant la

période qui nous occupe, notre maison a relevé successivement de la juridiction de quatre provinciaux.

1°) *Le R. P. Rey* (1885-1893). — Le premier fut le vénéré P. Rey, de douce mémoire. C'est vrai, la propriété de Saint-Charles fut acquise sous le provincialat du R. P. Voirin, comme nous l'avons marqué ailleurs (*Missions*, décemb. 1910, p. 377) ; mais quand on s'y installa, le R. P. Rey était déjà redevenu provincial du Nord. Il donna toujours au juniorat de Saint-Charles, tout comme à celui de Notre-Dame de Sion, une place à part dans son cœur et dans ses soucis ; car il en favorisa le développement de tout son pouvoir de provincial, et de toute l'influence dont il jouissait auprès de personnes riches et généreuses : bref il soutint le plus efficacement possible le R. P. Legrand dans ses divers projets.

Outre ses visites canoniques, qui eurent lieu très régulièrement, il en fit un grand nombre d'autres, dont quelques-unes ont été très spécialement mentionnées par différents chroniqueurs, entre autres le R. P. E. T. C'est ainsi qu'en 1889 il accompagna à Saint-Charles le T. R. P. Fabre, quand ce dernier fit la tournée de nos maisons en Hollande. Un jour, vers la fin de novembre de cette même année, il arriva à une heure très avancée de la matinée, et dit la sainte messe à midi, en présence de la communauté, qui lui avait fait à cette occasion une réception enthousiaste. En 1891 elle le reçut avec le même enthousiasme, quand il vint pour passer tout le carême au milieu d'elle en l'absence du R. P. Legrand, celui-ci ayant été chargé de prêcher la station quadragésimale en Normandie. C'étaient alors des fêtes et des joies pour ainsi dire ininterrompues ; et quand après ce long séjour il dut retourner en France, où se trouvait sa résidence officielle, on organisa en son honneur une fête d'adieu belle et touchante. Et c'était bien naturel. Car toujours dans ses visites le R. P. Rey parut tel que les anciens l'avaient connu à Sion, père bon, affable, condes-

cendant, nous allions dire mère tendre et affectueuse, dont le facile commerce ne pouvait que gagner tous les cœurs, notamment ceux de nos junioristes.

Plus tard, même après son provincialat, quand le juniorat de Saint-Charles faisait déjà partie de la province d'Allemagne, il ne cessa de s'intéresser à cette œuvre, qui somme toute avait été la sienne. Parmi les diverses preuves qu'il en donna, il en est une que beaucoup de jeunes Pères sortis du scolasticat de Liège aimeront certainement à se rappeler et pour laquelle nous demandons une petite place dans les *Missions :* ce sera, ce nous semble, un hommage modeste mais bien mérité rendu à la mémoire de celui que tout le monde aimait tant. Voici donc à peu près ce que notre chronique en rapporte à la date du 17 août 1899 : « Grand événement, cher lecteur. Dans la matinée nous avons la joie de recevoir sur nos hauteurs le R. P. Rey, ancien provincial du Nord. Soixante-dix Frères scolastiques français, belges, anglais, etc., le suivent en rangs gais et serrés. Oui, à la tête de ces jeunes marche le vénéré P. Rey, vieillard plus que septuagénaire, donc un vétéran de la Congrégation, dans la poitrine duquel bat un cœur d'or, un cœur toujours jeune et vaillant, un vrai cœur d'Oblat. C'est à sa générosité que les jeunes Oblats de Liège doivent la belle excursion de ce jour, et nous le plaisir de donner l'hospitalité à de nombreux Frères en religion. Nous sommes heureux de voir à ses côtés le R. P. Bernad, Supérieur du scolasticat de Liège, le R. P. Mauss, jeune professeur venu récemment de Rome, et le bon P. S., de la maison générale. Vers la fin du dîner, le Révérend Père Supérieur (c'était le R. P. Watterott Ignace) se lève pour porter un petit toast au plus digne des convives. Dans un langage choisi et plein de cœur, riche de délicates allusions et plusieurs fois souligné par nos applaudissements, il rappelle d'abord ce que le R. P. Rey a fait de bien partout où il a passé : à Tours en l'honneur de saint Martin, à Montmartre en l'honneur du Sacré-Cœur, à Pont-Main en

l'honneur de la sainte Vierge, enfin et surtout à Saint-Charles comme provincial. A l'instar du divin Maître, *pertransiit benefaciendo ;* les pierres elles-mêmes le proclameraient, si nous ne le disions pas ; du reste il n'aurait guère pu faire autrement, car il est si bon, et *omne agens agit sibi simile.* Puis le Révérend Père Supérieur remercie ce bon Père au nom de nous tous, et invite la communauté à l'acclamer *more patrio.* La fatigue seule empêche le R. P. Rey de répondre longuement ; mais nous savons que les paroles de notre Père Supérieur ont trouvé de l'écho dans son cœur. La réunion à la salle des séances est le digne prolongement des agapes fraternelles. L'enfance elle-même y revendique sa part : une députation vient, au nom des junioristes, demander ce qu'il est très permis de désirer pendant les vacances, savoir la grande clef des champs ; elle leur est accordée séance tenante, on devine par qui. Le R. P. Rey, que nous ne saurions trop remercier de nous avoir procuré une si charmante fête de famille, descend dans la soirée au noviciat pour y rejoindre les Frères scolastiques et les reconduire dans la cité de Saint-Lambert... »

Ce fut là sa dernière visite, mais ce ne furent pas ses derniers honneurs à Saint-Charles. Jusqu'à sa mort, en effet, nous continuâmes à faire chaque année, à notre manière, la saint Achille, sa fête patronale, et jamais rien de ce qui l'intéressait ne nous laissa indifférents. La nouvelle de sa nomination à la charge de quatrième assistant général (février 1900) fut accueillie ici avec la joie la plus vive ; ses noces d'or sacerdotales, célébrées à la maison générale en décembre 1901, nous mirent également en fête ; et si, au déclin de sa belle vie, les infirmités de l'âge lui enlevèrent conplètement le souvenir de tout le bien qu'il avait fait, l'empêchant même de reconnaître ceux à qui il l'avait fait, à Saint-Charles on ne l'oubliera jamais.

2°) *Le R. P. Favier* (1893-1895). — Notre second provin-

cial fut le R. P. Favier, actuellement économe général de l'Institut, et il ne le fut que pendant deux ans, de 1893 à 1895, vu qu'en 1895 la maison de Saint-Charles passa de la province du Nord à la nouvelle province d'Allemagne. Le chroniqueur de cette époque est très sobre en fait de nouvelles. La présence à Saint-Charles du R. P. Favier n'est relatée que deux fois pour l'année 1893 : Nous transcrivons : « Du 19 au 26 octobre ont lieu les exercices de la retraite annuelle prêchée par le Révérend Père provincial pour les Pères... » — « 4 novembre : Fête de Saint-Charles, très solennelle, rehaussée par la présence du Révérend Père provincial. » Ce que ne disent point ces notes laconiques, c'est que le Révérend Père a bien mérité d'abord de toute la province d'Allemagne : car il en a préparé les éléments et formé les premiers sujets comme maître des novices. De plus, comme provincial, il a très efficacement concouru à cette fondation, en cédant volontiers à cette fin trois des maisons les plus prospères de sa province. De plus il s'est acquis par ailleurs des titres particuliers à la reconnaissance de Saint-Charles. Au risque de blesser son humilité, nous en indiquerons quelques-uns, la plus simple équité s'opposant à ce que nous les taisions tout à fait.

Donc, quand l'acte d'achat de notre propriété de Ravensbosch fut signé en 1885, le R. P. Favier était l'un des témoins légaux. Puis il prêta un concours actif et désintéressé aux travaux d'aménagement et d'installation. Les bonnes relations qui s'établirent dès l'origine et n'ont cessé de régner entre Saint-Charles et Saint-Gerlach, les visites traditionnelles et à époque fixe que ces deux communautés voisines se font chaque année, remontent au temps où le R. P. Favier était Supérieur de Saint-Gerlach et maître des novices et trouvent en bonne partie leur explication dans sa noble générosité. Enfin, depuis qu'il a la charge d'économe général, il nous est resté dévoué et sympathique ; et pour peu que ses voyages dans le nord le lui

permissent, il en a toujours profité pour revoir cette maison de Saint-Charles, à l'histoire de laquelle son nom appartiendra désormais.

Pour tout cela, pour tant de services rendus, qu'il reçoive ici l'expression de notre profonde gratitude, comme de la vénération dont nous l'entourons.

3o) *Le R. P. Simon Scharsch* (1895-1904). — Après le R. P. Favier, la maison de Saint-Charles eut comme troisième provincial le R. P. Simon Scharsch, présentement troisième assistant général. Ce Père avait été auparavant de maison à Saint-Charles même, de 1888 à 1892. Pendant ces quatre années il fit toujours partie de l'administration locale comme assesseur, et du corps professoral comme professeur de sciences et de musique, directeur de la chorale et de la fanfare, etc., fonctions pour lesquelles, personne ne l'ignore, il était excellemment doué. Aussi, quand au mois de juillet 1892, l'obéissance le détacha du juniorat de Saint-Charles pour le donner à la maison de Saint-Ulrich, le chroniqueur d'alors écrivit de lui ces lignes qui contiennent un éloge bien mérité : « Nous avons aujourd'hui (24 juillet 1892), le regret de voir partir le R. P. Scharsch, qui est appelé à Saint-Ulrich. Pendant les quelques années qu'il a passées ici, il a rendu de grands services et fait un grand bien à nos chers enfants comme professeur, maître de chapelle, directeur de la fanfare, confesseur et directeur des consciences. Que notre bonne Mère Immaculée l'accompagne à son nouveau poste, et rende fécond le ministère qu'il va exercer. C'est le vœu que forment pour lui ceux qui ont été témoins de son dévouement et qui n'oublieront jamais le bien qu'il leur a fait. »

Le regret exprimé ici devait, dans un avenir assez proche, se changer en joie. Car en 1895, dans la troisième année de sa vie de missionnaire, le R. P. Scharsch fut préposé, le tout premier, à la province d'Allemagne nouvellement érigée et formée des quatre maisons de Saint-Ulrich, de

Saint-Gerlach, de Saint-Charles et de Hünfeld au diocèse de Fulda ; il se trouvait donc élevé à un poste, revêtu d'une autorité qui lui permettait de rendre à l'œuvre de notre juniorat des services bien plus importants, de lui faire un bien beaucoup plus appréciable. Et il n'y manqua pas. Pendant son provincialat, qui dura neuf ans (de 1895 à 1904), Saint-Charles était comme le rendez-vous préféré, le but favori de ses voyages ; Saint-Charles, ainsi qu'un jour il l'avouait lui-même fort aimablement, avait une puissante force d'attraction, dont il éprouvait l'atteinte jusqu'au scolasticat de Hünfeld. Combien de fois, en effet, céda-t-il à cette force ? D'après les données de notre chronique locale nous eûmes le bonheur de recevoir sa visite en moyenne quatre fois par an, les visites canoniques comprises.

Sans doute il fit plusieurs de ses visites comme compagnon du Très Révérend Père général ou d'un de nos évêques missionnaires ; d'autres fois c'était la tenue d'un conseil ou d'un chapitre provincial ou quelque circonstance extraordinaire qui l'amenait au milieu de nous. Ainsi, pour ne citer que ces exemples, au mois de septembre 1896 il vint présider au départ des premiers missionnaires destinés à la Cimbébasie, savoir des PP. Herrmann, Bernard et Filliung Joseph, et du Fr. Havenith, Fr. C., et donna ensuite les exercices de la retraite annuelle aux Pères et aux Frères de la maison ; au mois de juin 1900, à la tête de tout son conseil, il assista à la consécration de notre chapelle, et eut l'honneur d'y chanter la première messe solennelle et de porter au dîner le premier toast au prélat consécrateur, Mgr Drehmans, notre évêque diocésain ; au mois d'août 1904, il voulut passer dans nos parages les jours qui précédèrent immédiatement le chapitre général de Liège et qui furent les derniers de son provincialat. Mais, abstraction faite des causes occasionnelles de ses visites, toutes nous faisaient goûter plus que de coutume les joies de la vie de famille ; toutes nous apportaient des consolations, des encouragements à vivre en fervents religieux, des conseils dictés par

un profond esprit de foi ; par leur caractère autant que par leur nombre elles justifiaient pleinement la gracieuse parole de Mgr Dontenwill aux junioristes, que le R. P. Scharsch les aimait bien et les portait tous dans son grand et bon cœur. Oui, derrière une volonté énergique et décidée elles laissaient apercevoir un cœur guidé par une belle intelligence et soucieuse du véritable bien-être spirituel et matériel de notre juniorat, tout comme l'avait été le cœur de l'inoubliable P. Rey. Pour ce qui est en particulier du matériel, nous voudrions rappeler seulement en passant que la maison de Saint-Charles doit au R. P. Scharsch, pour autant qu'ils dépendaient de l'administration provinciale, tous les grands travaux et progrés qui signalèrent l'économat du R. P. Metginger (Cf. *Missions*, mars 1912, p. 40, et juin 1912, p. 147) : ce dernier, de son propre aveu, eut toujours en lui un excellent conseiller, et un ferme appui.

Depuis que le R. P. Scharsch est de l'administration générale, c'est-à-dire depuis le mois de septembre 1904, Saint-Charles n'est point devenu une terre étrangère pour lui ; tout au contraire, les intérêts communs de la province d'Allemagne étant spécialement confiés à sa sollicitude, il a continué à s'intéresser vivement au sort de notre juniorat, à veiller sur cette chère maison avec un soin jaloux comme un père sur un enfant de prédilection, à la suivre attentivement dans sa marche en avant. Or, il ne s'est pas contenté de la suivre de loin : dans l'espace de six ans (1904-1910), malgré la grande distance qui sépare Saint-Charles de Rome, siège de l'administration générale, il est venu nous voir sept fois, soit une fois par an, notamment au mois de mars 1909 pour la visite canonique, et au mois de juillet 1910 pour le jubilé de la maison ; et chaque fois, mais surtout à sa visite canonique, il a donné à tous, Péres, Frères et junioristes, des marques d'une touchante bienveillance, qu'il savait proportionner à l'âge et aux besoins de chacun.

C'est pourquoi lui non plus ne sera jamais oublié à

Saint-Charles ; son nom brillera avec honneur dans les pages de nos annales. Jusqu'ici nous avons toujours eu un souvenir spécial pour lui au jour de sa fête, la saint Simon, et en attendant que Dieu, dont il sert si fidèlement la cause, lui rende au centuple tant de bien qu'il nous a fait comme professeur, provincial et assistant général, nous nous empressons de lui témoigner, à lui aussi, toute la reconnaissance et toute la vénération qu'il mérite.

4º) *Le R. P. Ignace Watterott* (1904-1910). — Nous avons déjà rapporté ailleurs (*Missions*, juin 1912, p. 151). comment, après l'élection du R. P. Scharsch à la dignité d'assistant général, le R. P. Watterott, Supérieur de Saint-Charles, devint son successeur comme provincial d'Allemagne, au mois de septembre 1904. Après sa nomination définitive, il resta à Saint-Charles jusqu'au 11 octobre, jour où il présida pour la première fois le conseil provincial et nous fit ses adieux. Ce furent des adieux simples et cordiaux, mais pas encore les adieux sans retour de l'Apôtre aux anciens convoqués à Milet : « *Amplius non videbitis faciem meam vos omnes.* » Car la vie de provincial, laquelle devait avoir pour lui la durée régulière la plus longue (de septembre 1904 à octobre 1910), lui faisait prendre fréquemment le bâton de voyageur ; les affaires de la province, comme il s'exprimait lui-même, le condamnaient à un va-et-vient, à un mouvement quasi perpétuel et confirmaient ainsi le *vita in motu* des philosophes. Or, Saint-Charles fut l'une des maisons vers lesquelles il aimait à diriger ses pas pour y faire halte ; il se disait heureux de revoir Saint-Charles, où il avait travaillé pendant treize ans, et les visites dont il l'honora furent, proportion gardée, aussi nombreuses que celles de ses prédécesseurs. Nous n'en rappellerons que les plus marquantes, en omettant les visites canoniques.

1º Au mois de janvier 1905 il se trouve au milieu de nous du 20 au 25, jour où Mgr Dontenwill confirme une

trentaine de nos junioristes. — 2° La même année, du 23 avril au 1er mai, il augmente par sa présence les joies de nos vacances de Pâques. — 3° Deux fois, à savoir : en mai 1906 et en mai 1908, il fait tenir à Saint-Charles le chapitre provincial. — 4° Au mois de mars et au mois d'avril 1907, il est ici avec son frère, le R. P. François Watterott, missionnaire de la Cimbébasie. — 5° Au mois de juillet 1909, il accompagna à Saint-Charles Mgr Cénez, vicaire apostolique du Basutoland. — 6° Au mois de janvier 1910 il y réunit le conseil provincial, et au mois de juillet 1910 il vient prendre part à nos fêtes jubilaires.

Il approchait alors de la fin de son provincialat, et il put être fier de faire hommage de sa grande province à notre bien-aimé Père, Mgr Dontenwill, spécialement de lui faire don de ce juniorat de Saint-Charles, dont il avait lui aussi procuré généreusement la prospérité matérielle, comme le prouve tout ce qui s'est fait sous le supériorat du R. P. Metzinger (Cf. *Missions*, juin 1912, p.153, ss.).

Par là il a augmenté ce droit incontestable à notre reconnaissance qu'il s'était acquis auparavant comme professeur et Supérieur local ; et nous, à notre tour, nous continuerons à suivre vis-à-vis de lui l'exhortation de l'Apôtre aux Hébreux : « *Beneficientiæ et communionis nolite oblivisci.* » (Hébr., XIII, 16.)

c) Les Supérieurs généraux. — Mais il en est d'autres, dont il ne serait jamais permis d'oublier la bienfaisance, et qui ont absolument droit à une place dans notre rapport : ce sont les Supérieurs Généraux, les chefs suprêmes de notre famille religieuse. Jusqu'ici cinq ont succédé à notre vénéré fondateur, savoir les Révérendissimes Pères Joseph Fabre, Louis Soullier, Cassien Augier, Augustin Lavillardière et Mgr Augustin Dontenwill, archevêque de Ptolémaïs. La maison de Saint-Charles les a connus tous les cinq durant les vingt-cinq premières années de son existence. Tous les cinq ont grandement mérité d'elle, tous

apparaissent au premier rang de ses bienfaiteurs. Or, parmi leurs bienfaits, nous comptons de nouveau leurs visites, que nous allons indiquer brièvement, par ordre chronologique, et toujours en prenant pour guide notre *codex historicus*.

1o) *Le T. R. P. Fabre.* — C'est sous le généralat du T. R. P. Fabre que la maison de Saint-Charles fut fondée. Il n'y fit qu'une visite, qui eut lieu au mois de mai 1889 ; mais cette visite comptera à jamais dans les annales de notre chère maison et même dans celles de la Congrégation. A cette occasion le premier et digne successeur de Mgr de Mazenod voulut réunir ici les communautés des trois maisons que la Congrégation occupait alors dans le Limbourg : le scolasticat de Saint-François (Bleyerheide), le noviciat de Saint-Gerlach (Houthem) et le Juniorat de Saint-Charles. Ce fut une réunion vraiment grandiose et jusque-là unique dans son genre, dont ceux qui y prirent part ne perdront pas de si tôt le souvenir. Comme elle a été racontée en détails dans les *Missions* (juin 1889, p. 224-233), il nous suffira de l'avoir rappelée seulement.

2o) *Le T. R. P. Soullier.* — La chronique marque au mois de janvier 1893 une visite du T. R. P. Soullier, qui était encore à cette époque vicaire général de l'Institut ; il avait pour compagnon le R. P. Martinet, assistant général. Voici les visites qu'il nous fit comme Supérieur général.

1re, 3 mars 1894, avec le R. P. Martinet, assistant général, et le Révérend Père supérieur du scolasticat de Liège ;

2e, du 2 au 4 mars 1895 ;

3e, du 10 au 12 décembre 1895, avec le R. P. Tatin, assistant général, le R. P. Scharsch, provincial, et le Révérend Père Supérieur du scolasticat de Liège ;

4e, 9 avril 1896, avec le R. P. Voirin, assistant général, le R. P. Scharsch, provincial ;

5e, 10 décembre 1896, avec le R. P. Tatin, assistant géné-

ral, le P. Scharsch, et le Révérend Père Supérieur du scolasticat de Liège.

3°) *Le T. R. P. Augier.* — Un jour, aux applaudissements de toute la communauté, le R. P. Augier nous dit que, si le T. R. P. Soullier, son regretté prédécesseur, avait été le créateur et le père de la province d'Allemagne, il en était, lui, un peu le parrain. Ce parrain, il faut le reconnaître, a prouvé maintes fois qu'il aimait beaucoup sa filleule; mais, ancien junioriste lui-même, béni de la main du fondateur, il avait un faible pour la maison de Saint-Charles, nous voulons dire qu'il l'aimait d'une affection toute particulière, et le chroniqueur de cette époque semble avoir voulu lui rendre la pareille, en décrivant le plus minutieusement possible les visites dont le T. R. P. Augier vint nous réjouir durant son généralat. En voici la liste et les dates :

1re, 17 août 1898, avec le R. P. Miller, assistant général, et le nouveau Supérieur du scolasticat de Liège ;

2e, du 10 au 14 octobre 1898, avec son secrétaire particulier ;

3e, 19 août 1899, avec le R. P. Scharsch, provincial et le Révérend Père Supérieur du scolasticat de Liège ;

4e, 18 et 19 octobre 1899 ;

5° Du 13 au 16 mars 1901, avec le R. P. Scharsch, provincial ;

6e, du 16 au 18 juillet 1902, avec le même ;

7°, du 27 au 29 avril 1904 ;

8°, 16 et 17 juillet 1905, avec le R. P. Tatin, assistant général.

4°) *Le T. R. P. Lavillardière.* — Malgré la courte durée de son généralat, le T. R. P. Lavillardière nous fit une visite en compagnie du Révérend Père pro-Directeur de la Sainte-Famille de Bordeaux, en 1906, un peu avant Noël, donc trois mois seulement après son élection. Dans son

intention, ce ne devait être que le prélude d'une visite plus longue, qu'il nous ferait quand il verrait toutes les maisons de la province d'Allemagne ; dans les desseins de Dieu, au contraire, ce fut à la fois sa première et sa dernière visite à Saint-Charles, vu que la mort devait l'enlever si tôt à la Congrégation. Mais cette unique visite fut suffisante pour mériter notre reconnaissance et perpétuer parmi nous le souvenir de ce quatrième chef de notre famille religieuse.

5°) *Mgr Dontenwill.* — Nous avions eu la singulière joie et l'honneur de recevoir la visite de Monseigneur, notre Révérendissime Père actuel, avant son élection, savoir au mois de juillet 1900 (V. *Missions*, décemb. 1910, p. 394), et au mois de janvier 1905, pour la confirmation de nos junioristes. Aussi, quand il vint nous voir pour la première fois comme Supérieur général, il pouvait nous dire en toute vérité : « Nous nous connaissons déjà. » C'était au mois d'avril 1909, peu avant le sacre de Mgr Cénez à Metz ; le R. P. Delouche, provincial de Belgique, autre bonne connaissance de Saint-Charles, l'accompagnait. Sa seconde visite eut lieu au mois de juillet 1910, pour nos fêtes jubilaires, que dans sa touchante bonté il avait tenu à présider. *Deo favente*, nous le reverrons dans la seconde période de notre histoire, et il n'ignore pas quel plaisir ce sera pour nous chaque fois.

En donnant ici comme une simple nomenclature des visites de nos Supérieurs généraux, nous ne voulions que remplir un devoir élémentaire et suivre la ligne de conduite de tous ceux qui rédigent des rapports pour nos annales. Or, ces visites ne furent pas seulement pour nous des occasions de grandes réjouissances ; tant s'en faut. Au milieu des épreuves multiples que notre Congrégation traversait dans d'autres pays, c'était pour nos bien-aimés Pères eux-mêmes une vraie consolation de venir à Saint-Charles ; chaque fois qu'ils y revenaient, ils étaient heureux de constater de nouveaux progrès ; tous aimaient à regarder

Saint-Charles comme un établissement providentiel, comme une œuvre de la plus haute importance pour l'avenir de la Congrégation, et la marche des événements leur a donné raison. Mais ce qui forme comme le caractère particulier de leurs visites, ou mieux la note dominante de leurs belles allocutions, des exhortations paternelles qu'ils nous adressaient en public ou en particulier, c'est que tous avaient à cœur de nous inculquer bien fortement l'amour de la Congrégation, un profond et filial attachement à cette mère, si petite soit-elle entre tous les ordres religieux. Du reste leur présence seule suffirait à raviver en nous ces sentiments qui doivent animer tout véritable Oblat de Marie-Immaculée. Splendides et joyeuses réceptions, puissantes acclamations, vigoureux et interminables applaudissements dans les différentes réunions, magnifiques séances théâtrales, beaux chants, morceaux choisis d'orchestre et de fanfare, etc ; on n'en finirait pas, s'il fallait dire toutes les marques que Pères, Frères et junioristes donnaient alors de leur amour aux chefs de la famille, amour qui allait à la famille elle-même. Un mot résumera tout : leurs visites furent simplement des fêtes délicieuses et inoubliables.

Inoubliables aussi les personnes des bien-aimés visiteurs. Leurs photographies, grand format, nous les rappellent plusieurs fois le jour, car elles ornent notre réfectoire. Au milieu se dessine la douce image de notre vénéré Père en Dieu, Mgr de Mazenod. Ce Père, dont nous connaissons l'amour si ardent et si délicat pour sa famille religieuse, et sous lequel fut créé le premier de tous les juniorats, semble ainsi présider à tous nos repas ; et du haut du ciel, comme le disait si bien l'un de ses successeurs, du haut du ciel ses regards reposent certainement avec complaisance sur ce Juniorat de Saint-Charles. Oui, et ses yeux et son cœur resteront à jamais attachés à cette nombreuse et brillante jeunesse accourue de l'Allemagne pour renforcer les rangs de ses Oblats dans le monde entier.

(*A suivre.*) (*Le chroniqueur de Saint-Charles.*)

VICARIAT DU KEEWATIN

Chez les Esquimaux du Keewatin.

Par le R. P. A. Turquetil, Oblat de Marie Immaculée.

III. — Le camp d'hiver.

Construction de la maison ; — Son intérieur ; — Ameublement. — Impressions. — Les tombes.

Durant les deux mois d'été, l'Esquimau se contente, avons-nous dit, d'une loge ou tente faite de peaux de caribou ; contre les premiers froids, il construit un abri provisoire ou « igglou ». Enfin, celui-ci doit bientôt faire place à la maison de neige ou de glace définitive, car il ne suffirait pas à protéger ses habitants contre les rigueurs d'un climat extrême qui semble vouloir arrêter toute manifestation de la vie, pendant les 6 longs mois d'hiver.

L'ouragan emporte la neige folle et poudreuse, il la tasse, la compresse en banquises énormes semblables aux vagues de la mer. Ce froid intense la saisit, la congèle de part en part sans y laisser trace d'humidité, comme s'il voulait lui donner la consistance du rocher. L'Esquimau va en faire sa pierre de taille, en construire une maison où il se rira des éléments déchaînés, forçant ainsi le froid à le protéger contre le froid lui-même.

Quand sont amassées et transportées en quantité suffisante pour six longs mois de froid intense les provisions de peaux, d'huile, de viande et de graisse, l'Esquimau est sans inquiétude pour la nourriture, la lumière, la chaleur et le vêtement. Il restera donc, lui et sa famille, à l'intérieur des terres jusqu'au retour de la saison favorable.

Si les provisions sont insuffisantes, il installe ses quartiers d'hiver sur la côte : mais, qu'il vienne sur la côte ou reste plus avant à l'intérieur, il lui faut toujours construire sa maison de la même manière, avec les mêmes matériaux : la neige.



Sous l'action d'un froid de 45 à 60 degrés, avons-nous dit, la neige a acquis la dureté de la glace. Voici donc l'ouvrier au travail. L'esquimau trace d'abord sur la neige les dimensions de son palais circulaire.

Les maisons de séjour ou maisons définitives (pour un hiver) ont de 6 à 7 mètres de diamètre et 3 mètres environ de hauteur au centre tandis que l'igglou ou abri qui sert pendant les voyages, pour une nuit, ou doit être abandonné bientôt, n'a qu'un diamètre de moitié et deux mètres ou deux mètres trente de haut à son faîte, au centre.

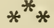
L'Esquimau taille dans la neige durcie des blocs carrés de 0 m. 60 à 0 m. 75 cent. de côté, sur 10 ou 12 centimètres d'épaisseur, puis il les dispose en cercle, en dedans des limites du plan qu'il a tracé. Chacun de ces blocs est taillé si ingénieusement qu'un côté s'appuie sur le bloc voisin de dedans en dehors, et que l'autre sert de point d'appui au côté oblique du suivant. Le dessus est aussi taillé en biseau de manière à donner une légère inclination à la seconde rangée de glaçons et préparer la forme de dôme ou de voûte que doit avoir la maison. L'ouvrier travaille de dedans et c'est de l'intérieur qu'il mettra le dernier bloc qui sert de clé de voûte. Il se mure ainsi et s'enferme. Pour sortir, il taillera une porte au ras du sol juste assez haute et assez large pour permettre à un homme de passer en rampant. Ce glaçon détaché pour ouvrir la porte ne sera pas perdu. Tout le monde une fois installé, on le remettra à sa place pour la nuit... et on l'arrosera d'un peu d'eau, afin qu'il ferme hermétiquement et ne laisse pas pénétrer le froid. Dans le

jour, chacun va, vient, et le froid se ferait sentir, n'étaient les précautions que prennent les Esquimaux à ce sujet.

On n'entre pas d'emblée dans la salle d'habitation qui est située au fond. En avant, il y a toute une série de maisons de neige reliées ensemble par un corridor étroit et fermé. Ces sortes de vestibules servent de salle de dépôt pour tout ce qui ne saurait trouver place dans la salle qu'habite la famille, outre qu'ils empêchent le froid extérieur d'arriver jusqu'aux habitants de ces maisons sous neige. Vous aurez ainsi parfois jusqu'à 12 à 15 maisons groupées, les trois ou quatre premières alignées les unes à la suite des autres, et toutes les autres accolées, communiquant directement entre elles par une porte basse et étroite comme la porte d'entrée. Il y a là 6 ou 7 familles seulement qui n'ont pour entrer et sortir que cette unique porte, d'ailleurs toujours parfaitement fermée, car non seulement on a scellé les blocs en saupoudrant de neige, et en arrosant les joints, mais encore le vent et la tempête ont vite fait parfois d'amonceler la neige tout autour et jusqu'au-dessus de ces maisons qui se trouvent alors comme creusées dans la neige compacte et profonde.

La température s'élève parfois, sans doute, mais il restera toujours la ressource d'enfoncer son couteau de chasse ou sa lance au travers de la muraille et humer ainsi l'air très vif du dehors. De ce moyen on n'abuse guère cependant, car c'est au maître de maison qu'il appartient de donner des ordres à la ménagère de céans.

Il va sans dire que sur le toit, et à mi-voûte, l'Esquimau a poli, en l'arrosant d'eau, un glaçon aminci qui laissera passer un peu de lumière et fera office de châssis.



La maison est debout et chacun d'y entrer. La mère de famille installe d'abord le lit. Elle prend des blocs de neige

d'un pied de haut environ, elle y étend les peaux de caribou ou de bœuf musqué. Et c'est fini.

Après le lit, la lampe. Incapable de produire le moindre arbuste, cette terre refuse le feu, la chaleur et la lumière à ses habitants. C'est le désert de glace. Eh bien, l'esquimau saura trouver le combustible nécessaire à la vie de famille. La lampe est l'objet le plus utile, mais aussi celui qui demande le plus d'attention. Elle est faite de pierre tendre et poreuse, comme notre pierre ponce, taillée en ovale sur une longueur de 40 à 45 centimètres, en moyenne. Sa surface est creusée d'avant en arrière, les bords coupés à pic, à angle droit en arrière et en pente douce en avant.

On l'alimente avec le blubber des phoques ou des baleines ou encore le gras de caribou. La femme — car c'est elle qui s'occupe de la lampe — obtient les premières gouttes d'huile, du blubber, en le comprimant ou mieux en le mâchant. Puis elle trempe dans l'huile ainsi obtenue quelques brins de lichen, ou mousse sèche, qu'elle façonne ensuite en forme de mèche et allume avec l'aide du silex. Peu de flamme d'abord, mais peu à peu la pierre s'échauffe, fait fondre le blubber ou gras qui devient huile. Celle-ci s'embrase à son tour, augmente la lumière et la chaleur. Il suffit alors à la ménagère esquimaude de veiller à ce que la fumée ne monte pas par excès d'huile.

Au dessus de la lampe est suspendue une chaudière longue et étroite creusée dans la même sorte de pierre. C'est là que la glace la plus rebelle deviendra eau sous l'action du feu ; là que l'Esquimau apaise sa soif et fait même une cuisine bien simple et rudimentaire, il est vrai, mais qui varie agréablement avec la viande crue et gelée qui constitue les festins de l'hiver. Au-dessus de la marmite ou chaudière, sur des os plantés dans le mur de glace, sont suspendus les mitaines et les... souliers du chasseur qui vient de rentrer, car il leur faut enlever toute trace d'humidité avant de pouvoir s'en servir de nouveau. Ils gèleraient et seraient

un danger plutôt qu'une protection pour le malheureux qui doit passer la journée du lendemain, au large, en quête de nouveau gibier.

***

Quelle est bien l'impression que l'on retient d'une visite à un camp d'hiver où plusieurs familles ont séjourné quelques semaines ou même plusieurs mois?

On sent de suite une température tiède et lourde, si lourde qu'elle paraît étouffante, comme par excès de chaleur. Aussi les hommes, mais les hommes seuls, y remédient en simplifiant leur costume, liberté que ne prendra jamais une femme ou une jeune fille.

Quant à l'odeur pénétrante dont l'air est sursaturé, elle provient de tout un peu : du corps humain, des vêtements de poil de caribou, de la graisse de phoque ou de baleine, de la viande même, souvent faisandée à l'excès, sans parler de certains détails... qui, on le devine assez, ont leur quote-part dans cette atmosphère surchargée.

L'Esquimau, habitué à cette vie dès son jeune âge, ne soupçonne même pas ce qui offense tant notre odorat moins cuirassé.

Est-il possible à un Blanc de s'habituer au séjour parmi les Esquimaux?

Remarquons d'abord que c'est chose toute différente d'y aller en curieux ou de s'y rendre par nécessité ou pour un motif sérieux.

Le touriste, qui quittera le vaisseau pour visiter un camp d'Esquimaux, en reviendra bien vite et regagnera à la hâte sa cabine confortable. Il n'aura pas eu envie certainement de goûter aux mets dont il a seulement perçu l'odeur. Et je suis sûr cependant que ce même homme, pris par la nécessité de la faim ou déterminé par une raison grave, trouvera nourriture et logement acceptables, qu'il en sera même content en définitive, par le seul fait qu'il échappe au danger de mourir de froid et d'inanition.

Bah ! ce premier pas une fois fait, bien des préjugés tomberont et les choses apparaîtront sous un nouveau jour.

Il faut dire aussi que les Esquimaux de la côte sont bien moins malpropres que ceux de l'intérieur. Les femmes entretiennent les habits avec soin, les font sécher, etc. Rien de souillé ou de corrompu ne traîne dans les chambres d'habitation. Tout ce monde, même en hiver, recherche la propreté du corps : ce serait toutefois exagéré de dire que l'usage du bain quotidien pour les bébés est devenu général.

Mais, après tout, qui oserait faire un crime à mes Esquimaux d'être habitués dès l'enfance à l'odeur désagréable, nauséabonde même de l'huile de phoque ? (C'est le phoque fétide — *Phoca fetida* — des mers glaciales.)



Il reste un mot à dire cependant, sur ces tombes sans nombre qui jonchent le sol. Je vous envoie la photographie de l'une d'elles.

Comme pour le campement, l'Esquimau choisira toujours un endroit rocailleux et bien sec pour la sépulture des morts.

L'été, le cadavre recouvert de ses habits de fourrure, enveloppé dans des peaux de phoque ou de caribou, est déposé à terre et recouvert de pierres. Sur ce tombeau primitif, on place tout ce qui a servi au défunt : canot, lances, traîneau, pipe, fusil, etc. Rien de tout cela ne peut passer en héritage ni servir à d'autres.

En été, quand la neige a disparu, le cadavre ainsi recouvert de roches est assez bien à l'abri des fauves. En hiver, c'est autre chose. Le mort — et parfois, hélas ! le moribond qui n'a plus aucune chance de vivre — est simplement muré dans sa maison de neige, et au printemps, à la fonte des

neiges, les bêtes se disputent ses restes, comme on le voit par les ossements humains qui gisent autour des campements.

J'ai remarqué aussi que les Esquimaux, si scrupuleux en ce qui regarde les objets ayant appartenu au mort, ne font aucun cas d'ensevelir leurs morts tout proche de leur tente, même en été. Sur le même banc de galets vous voyez une loge ou tente et une tombe fraîche. Personne n'hésitera non plus à installer ses pénates à proximité d'une tombe ancienne où l'on distingue fort bien les os desséchés d'un cadavre.

Il semble donc que l'Esquimau n'a pas peur des morts. S'il s'abstient de toucher à tout ce qui leur a servi, ce sera peut-être par superstition ou par croyance que les morts possèdent encore dans l'autre monde.

IV. — Le camp d'été.

Emplacement. — Intérieur. — Travaux de la femme, de l'homme. — Energie, Talents, Ressources.

Après une visite rapide au camp d'hiver, nous voici arrivés au camp d'été. — Mais quoi, ici-même, sur ces bancs de galets, sera le camp des Esquimaux ? Et pourquoi pas tout à côté, où se trouve une belle place unie de mousse et d'herbages mélangés ? au lieu d'avoir planté loges et tentes sur ces roches menues et sans nombre dont la seule vue inspire la crainte de se blesser les pieds ! C'est sans doute pour éviter l'humidité de ces terrains de mousse et d'argile, tantôt secs et durs comme la roche, tantôt détrempés et tout de boue stagnante, selon qu'il gèle ou qu'il pleut. En tout cas, cette manière de choisir l'emplacement du camp n'est pas nouvelle, vous le verrez aux traces d'anciens campements ici même et partout où vous irez.



Regardez, en passant, les ménagères esquimaudes à l'ouvrage. Celle-ci gratte le poil de phoque ou plutôt rase la peau, maniant habilement le couteau en forme de croissant que son mari lui a taillé dans une égoïne qui n'avait plus de dents.

Ici, une autre passe les peaux à l'eau pour en dégager l'excès de graisse qu'elles contiennent. Une autre encore étend à terre pour les faire sécher les peaux destinées à faire le parchemin imperméable pour les canots, sacs de voyage, bottes, etc... ; ou bien au contraire, elle les étend, le poil tourné contre terre, dans des flaques d'eau stagnante, pour pourrir la racine du poil qui tombera de lui-même. Ces peaux épilées de la sorte ne sont pas étanches, mais elles sont plus molles et servent pour les souliers d'hiver quand la neige congelée n'a plus aucune trace d'humidité.

Là, une prévoyante ménagère emmagasine de l'huile de phoque dans des outres étanches faites de peaux de phoque habilement cousues. Le plus intéressant peut-être, c'est la cuisinière qui alimente et entretient son feu de gras et d'huile de phoque. Le lard coupé en minces languettes fond, coule à grosses gouttes et s'embrase. Le feu est ardent. C'est encore une peau de phoque, étendue à terre, poil en dessous, qui fait l'âtre du foyer ; deux ou trois roches plates debout servent de cheminée et supportent en même temps le chaudron.

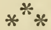
Autour de la cuisinière, disons mieux, autour de la marmite qui les intéresse beaucoup plus que la mine de leur brave mère, bambins et bambines rôdent sans toutefois perdre de vue le chaudron. Ils ne s'occuperont pas le moins du monde des visiteurs. « Ventre affamé n'a point d'oreilles », dit le proverbe ; et quand on voit ces enfants Esquimaux tous gros et gras, pleins de santé et de vie, il

faut donc croire qu'ils ont toujours faim, bien qu'ils mangent à satiété aussi souvent qu'ils le désirent, sauf en temps de famine ou de manque de provisions.

Au retour de la chasse, le soir, l'Esquimau rentre au camp et y jouit de la vie de famille ; les délassements ne sont pas inconnus : le chant, la danse, les tours de physique plus ou moins compliqués, leur permettent de passer agréablement les soirées. Mais, le plus souvent, ces soirées sont employées, qui le croirait? aux œuvres d'art, sculpture d'ivoire, objets d'ornementation, ou à la confection d'objets nécesaires pour la pêche, la chasse, etc.

L'homme est régulier à l'ouvrage : il va à la chasse chaque jour comme le fermier à son champ. L'abondance ne l'arrête pas. Ce dont il n'aura pas besoin sera vendu au loin pour se procurer quelques douceurs ou des objets utiles. Le rêve est de pouvoir, à force de travail, monter un bateau à voiles pour la chasse à la baleine.

Je n'ai pas vu d'Esquimaux passer des heures à jouer, durant le jour, encore moins à flâner et jaser inutilement, comme cela se pratique si communément chez les sauvages. Et cette activité incessante, cet amour du travail explique comment en une région si désolée, ces gens parviennent à se pourvoir de vivres, de vêtements, dépourvus de recherche et d'élégance, c'est vrai, mais fort bien appropriés à ces contrées et qui, étant de première nécessité, ne doivent jamais manquer.



Le caribou est aussi d'un grand secours à ces pauvres gens. Au point de vue du vêtement, il semble même réunir tous les avantages. L'humidité ni le vent n'ont aucune prise sur le poil court et serré de sa fourrure chaude et légère. Mais sa chair est plutôt toujours pauvre. Le froid intense des longs hivers l'amaigrit ; les mouches et mous-

tiques des marais le harcèlent et le dévorent en été, ne lui permettant pas de profiter du lichen frais et abondant que porte le rocher débarrassé de la glace. Ce n'est guère qu'en automne, quand le froid des nuits et les neiges nouvelles engourdissent maringouins et moustiques, que le caribou s'engraisse, fournit une nourriture plus substantielle et offre du même coup le combustible.

Que si, dépistant les calculs des chasseurs, il se prend à errer à l'aventure, oublieux de ses parages favoris, et visite de nouvelles contrées, c'est alors pour l'Esquimau le manque absolu de ressources : aliments, vêtements et feu. C'est la mort !

C'est qu'en effet, la chasse constitue toujours un moyen bien incertain de subsistance. Le bœuf musqué et le caribou, seuls habitants de ces déserts, ont des mœurs nomades et errantes qui ne relèvent d'aucune règle. Pour eux, le mouvement c'est la vie ; sans cesse ils vont et viennent de-ci, de-là, au gré des éléments ou de leur propre caprice. D'ailleurs, décimés par une guerre sans relâche ni merci, ils tendent à disparaître et ne suffiront bientôt plus aux exigences de tout un peuple.

L'Esquimau va-t-il se laisser abattre ? Non. Ce que la terre ne peut lui donner, il ira le demander à la mer, à cette mer immense, sans limites, toujours riche et féconde jusque dans ces régions désolées. Je dis à la mer, car les épaves des fleuves et rivières sont bien rares. A la débâcle des glaces, les grands cours d'eau qui se déversent dans la Baie d'Hudson et dans la mer Arctique, depuis la pointe de Melville, jusqu'aux bouches de la rivière au Cuivre, viennent tous de pays déserts et sans végétation aucune. Ils ne jettent à la mer que leurs eaux tumultueuses et fatiguées de courir les rapides et les chutes parmi ces rochers dénudés qui semblent vouloir s'opposer à leur passage.

L'Esquimau se tourne donc du côté de la mer. Le phoque, le morse, la baleine, et autres monstres marins sont comme tout enveloppés, entre chair et peau, d'une épaisse couche

de graisse qui a toute l'apparence du lard le plus pur... et le plus parfumé. J'ai dit ailleurs qu'on utilisait la viande comme aliment, la graisse comme combustible et luminaire, la peau comme cuir d'excellentes chaussures imperméables et de grande résistance.

Les os des grands mammifères de la mer ont, sur les cornes du bœuf musqué et du caribou, l'avantage des dimensions, de la souplesse et de la résistance. Ils contribueront largement à la fabrication de tous les instruments de travail, chasse et pêche.

Taillés, cousus et chevillés ensemble, puis recouverts de peaux de phoques, ces os deviennent aussi des canots légers et rapides (kayaks) qui se jouent des flots et rivalisent de vitesse avec les monstres de la mer. Ne dirait-on pas que, sous l'impulsion vigoureuse et habile de l'aviron à double palette, ils ont repris une nouvelle vie et qu'aujourd'hui sur la surface des flots, comme jadis des profondeurs de l'Océan, ils s'élancent et bondissent à la poursuite de leur proie !

De ces os encore, l'Esquimau fera son traîneau qui lui permet de voyager plus à l'aise ou même de changer de quartier d'hiver, emportant avec lui tout ce qu'il a et doit avoir pour faire face aux exigences de la vie nomade.



Considérée dans ses grandes lignes, la vie de l'Esquimau accuse une énergie extraordinaire. Si nous nous arrêtons aux détails, nous rencontrons en lui un ensemble de qualités non moins frappantes. Le soin jaloux qu'il apporte à bien faire toute chose ; le savoir-faire et l'habileté qu'il déploie en maintes circonstances sont vraiment étonnants.

Nous l'avons vu construire son « igglou », élever les murs circulaires, leur donner une inclinaison régulière pour en faire un dôme. Dans la construction du canot, son habileté est plus remarquable encore. Sans autres instru-

ments que ceux qu'il s'est fabriqués lui-même, en pierre, en os ou en ivoire, il taille avec justesse et précision les épaves de la mer ou plus souvent les os des mammifères. Pas un clou, pas une pointe, mais seulement quelques chevilles en os, et de tous côtés, le nerf des animaux tressé en gros fil qui sert, non pas à attacher, mais réellement à coudre, à souder ensemble les différentes pièces du canot qui fait maintenant un tout solide et compact. Rien ne joue ni ne dépasse. Ainsi achevé, le canot supportera le choc et la violence des vagues aux jours de tempêtes, sans se disjoindre, sans se fausser, ni faiblir.

Les patins en ivoire que l'Esquimau applique à son traîneau méritent une mention. Ils sont faits de courtes lames d'ivoire taillées dans les défenses des morses, ajustées les unes à la suite des autres, sans solution apparente de continuité, à niveau égal et parfaitement régulier, et fixés au montant par des chevilles : le tout d'une précision et d'une solidité parfaites. La preuve c'est que ni les chocs, ni les heurts du traîneau sur les blocs de glace, les bancs de neige coupés, taillés en tous sens au caprice des vents et enfin durcis et congelés, ni les chutes dans les crevasses et autres mauvais pas d'une glace rugueuse, ni rien autre ne parvient à disjoindre les patins ni à rompre les chevilles qui les retiennent.

J'ai essayé jusqu'ici de donner une faible idée de la vie active et particulièrement intéressante de l'Esquimau.

De ses mœurs intimes, de ses us et coutumes, de sa religion ou de ses superstitions, je ne veux rien dire encore, ne les connaissant pas assez bien, et l'erreur étant aisée à commettre en pareille matière.

La mission une fois fondée, nous serons plus à même d'étudier à fond toutes ces questions; la connaissance de la langue, le séjour habituel sont nécessaires pour avoir des données certaines et exactes sur ces différents points.

Je ne puis cependant pas terminer cette relation sans donner quelques notes sur le caractère des Esquimaux

ceux du nord principalement; enfin je voudrais exposer les raisons qui me semblent militer en faveur de la fondation et de la fondation sans délai d'un centre de missions pour les Esquimaux.

V. — Caractère.

Supériorité sur les autres sauvages. — Amour du travail. Aptitude pour les arts. — Espoir de conversion.

On a dit des sauvages qu'ils sont de grands enfants. Cette définition, je l'ai adoptée depuis longtemps. L'expérience de mes prédécesseurs à qui je suis tant redevable, dix ans de séjour continu parmi les sauvages m'avaient convaincu que pour réussir avec les Montagnais, il fallait savoir les prendre et les traiter en grands enfants selon les circonstances.

Pour ce qui est des Esquimaux de l'intérieur, en plusieurs voyages et séjours parmi eux, j'avais pu constater entre eux et les Montagnais certaines différences bien marquées qui n'étaient point en faveur de ces derniers. Pleins d'énergie, de savoir-faire et d'initiative, les Esquimaux montraient aussi une grande souplesse de caractère et une étonnante facilité à se plier sans contrainte apparente aux circonstances les plus diverses et les plus imprévues. L'amour du travail, la gaieté franche et communicative de leurs manières, dénotaient un esprit supérieur à celui des Indiens.

Toutefois, soit disposition naturelle, soit habitude contractée au contact des Montagnais avec lesquels ils ont des rapports, les Esquimaux de l'intérieur montraient parfois quelques-uns des signes d'infériorité et de faiblesse qui font de l'Indien un grand enfant. Ainsi l'art, ou si l'on aime mieux, le vice de la mendicité commençait à s'implanter parmi eux. Pour obtenir un peu de tabac, certains n'hésitaient pas à s'abaisser et à s'exposer à la raillerie des

autres, quitte à se reprendre en ridicules accès de vanité blessée en cas d'échec, ou de sotte suffisance, au temps de la prospérité.

Il est vrai que, chez eux, mendier n'obligeait pas encore à subir toute sorte d'avanies de la part du riche; donner l'aumône n'accordait pas non plus le droit de se moquer à plaisir du pauvre malheureux, de lui faire sentir sa misère et sa dépendance envers son bienfaiteur : toutes choses qui se font trop souvent chez les Montagnais.

L'Esquimau quémandeur était d'ordinaire plus digne. Pour sauvegarder sa fierté, il recourait aussi à la ruse, mais parfois aussi s'abaissait à contrefaire le pauvre à l'excès, s'avouait incapable de se suffire par lui-même, aliénant ainsi toute indépendance.

L'Esquimau du Nord, lui, ne donne aucune prise à la critique sur ce point. L'indolence, la paresse, l'imprévoyance du mendiant habitué à vivre en parasite, comptant plus sur les autres que sur lui-même, sans dignité ni personnalité et affectant par contre des airs de grandeur suffisante quand, par hasard, il réussit à quelque chose, font place chez l'Esquimau du nord à l'amour du travail, régulier et continu. Chacun pourvoit aux besoins de sa famille, sans égoïsme ni mépris ou envie des autres. Généreux et hospitaliers les uns envers les autres, chacun agit, se meut, travaille à sa guise, libre et indépendant, et tout ce monde réussit à rendre sa vie supportable. Habitué ainsi à ne compter que sur lui-même, l'Esquimau ne s'enfle pas de ses succès, ni ne se plaint de la mauvaise chance.



Voici d'ailleurs des faits dont j'ai été témoin.

Le 16 du mois de mai, j'arrivais à l'embouchure de la Rivière au Phoque (Seal River), côte ouest de la Baie d'Hudson. Non loin de là, une grosse moitié de la tribu montagnaise était campée d'un seul bloc. Un autre camp, à

4 ou 5 milles de distance, comprenait le reste de la tribu. Tout ce petit monde vivait on ne sait trop comment de quelques outardes bien rares. La chasse ordinaire donnait, en moyenne, une outarde par famille, tous les trois jours. C'était bien le pays « de famine et de disette, dan nenekke », comme disent les « Mangeurs de caribou » en parlant des environs de Churchill. Je sais que depuis cinq jours, nous n'avions plus rencontré dans notre marche aucun gibier, si ce n'est quelques perdrix blanches.

Nous traversons la mer « Botton's Bay » de l'ouest à l'est, sur la glace, pour nous rendre à Churchill. La marche était pénible. Partout d'énormes bourguignons (1) de glace séparés par de profondes crevasses. La marée battait son plein et l'eau couvrait la glace sur une très grande étendue.

Deux jeunes Montagnais nous servaient de guides. Ils avançaient lentement, tâtant la glace presque à chaque pas, de peur de tomber dans quelque crevasse. A midi nous allumons un peu de feu, car nous avions apporté un peu de bois, mais bien peu. Et du train où nous allons, nous pouvons le ménager, ce bois ; nous devrons sûrement camper au large. Dans de telles conditions, c'est peu réjouissant. Pas de feu, pas d'abri, pour nous sécher, une glace douteuse. Nous étions mouillés jusqu'à la ceinture. Avec cela, il nous reste quelques bouchées de « pemmican », assez pour aiguiser l'appétit et non le satisfaire.

Nos deux guides semblaient plutôt affolés, craignant l'eau et ne sachant trop de quel côté se diriger. Nous voilà donc, tristes voyageurs mal à l'aise, grelottant de froid, affamés, avec la perspective d'un bien pauvre campement sur cette mer sans horizon, quand, tout à coup nous nous trouvons en face d'un campement d'Esquimaux. Tentes de toile et de peaux, instruments de chasse et de pêche, rien

(1) On appelle ainsi des buttes ou mottes formées par des ornières profondes.

ne manque, c'est un campement en règle, un vrai séjour sur la glace et en plein large.

Sans doute, pensez-vous, ce sont quelques pauvres affamés que la disette retient ? — Pas du tout : voyez cette chaudière qui contient au moins vingt livres de viande de phoque. Aux alentours, les hommes sont à l'affût. Le soir ils rentrent prendre leur repas et un repos bien mérité, tout en apportant les vivres du lendemain. En voyant, en un tel endroit, ces vêtements légers, chauds, imperméables à l'eau, en voyant cette nourriture saine, abondante, à quoi bon faire le difficile ? j'étais émerveillé.

« Les Esquimaux vivent du phoque, me dit un de nos guides, et c'est ainsi qu'ils font chaque année au printemps ».

« Comment, m'écriai-je, vous, Montagnais, vous savez cela et vous préférez jeûner sans relâche, grelotter avec vos mocassins, éponges mouillées du soir au matin en ce pays de marais, pendant des mois et des mois ! Vous vous servez de parchemins pour faire des sacs imperméables, vous voyez les Esquimaux s'en faire des bottes et vous n'en ferez jamais une paire de souliers ?



Nous quittons le camp et nous suivons une piste de traîneau esquimau. Chose curieuse, sur cette piste, assez régulière pourtant, nous ne trouvons ni eau ni crevasses. C'est que les Esquimaux connaissent bien la glace ; ils savent éviter les mauvais pas, sans perdre de temps.

Plus loin, nous rencontrons trois hommes chassant le phoque. Ils viennent du poste et leurs habits sont très propres. Je m'adresse à l'un d'eux pour acheter une paire de bottes de phoque, car j'avais les pieds à la glace. Il n'avait pas sur lui de paire de rechange, mais sans hésiter, il ôte ses propres bottes et me les donne, se contentant de

chaussettes courtes, ne lui couvrant que le pied, mais qui sont imperméables comme les souliers et les bottes. Il offre même de faire le feu, mais, comme nous manquions de vivres, je me contente de chausser mes nouvelles bottes et l'on part. Nous suivons la piste des Esquimaux jusque fort avant dans la nuit et arrivons à terre.



Depuis mon arrivée à Churchill, c'est-à-dire, depuis deux mois et demi, je les vois tous les jours travailler sans relâche. En juillet, à cause des tempêtes, les rêts donnaient peu. Les Montagnais jeûnaient et quêtaient sans relâche. L'homme chasse le canard : lisez, attend, assis sur la pointe de quelque rocher avancé sur la côte, que canards, mauves huards, outardes viennent se planter au bout de son fusil. Chasse de grande patience et de plus grand insuccès encore. La famine, cela va de soi, se faisait cruellement sentir. L'Esquimau, lui, ne manquait pas de vivres. J'ai fait plusieurs visites au camp, mais n'ai jamais rencontré aucun homme durant le jour; ils sont au travail. Serait-ce parce qu'ils peuvent à peine suffire au strict nécessaire? Mais, dans plusieurs loges, je vois nombre de phoques, quelquefois jusqu'à dix empilés les uns sur les autres, et les hommes, au lieu de rester à festoyer, sont retournés à la chasse.

Excellent marin et accoutumé à la mer par tous les temps, il ne lui faudra rien moins que la maladie pour l'abattre et le jeter dans la misère en le réduisant à l'impuissance.

Eh bien, lors même qu'il se trouve dans la nécessité, l'Esquimau du nord ne quémande pas. S'il reçoit quelques secours, il se montre plein de reconnaissance si franche et si joyeuse qu'on le croirait sans fierté. Et pourtant, il ne s'autorisera pas de ses travaux antérieurs pour demander.

On m'assure que l'an dernier l'un d'eux se mourait presque d'inanition auprès du poste, mais il attendit un secours sans le demander.

De tels hommes ne peuvent manquer de donner satisfaction aux maîtres qui les engagent au travail.

L'Esquimau comprend bien l'ouvrage qui lui est assigné, quel qu'il soit. Il le fait de son mieux, sans chercher ni conseils, ni approbations déguisées à droite et à gauche, sans s'interrompre pour babiller, fumer ou se reposer. Vous pouvez compter absolument sur lui. Je le vois ici chaque jour, occupé aux travaux les plus divers, toujours égal à lui-même, sans lenteur ni précipitation, apportant la même attention aux ouvrages les plus communs qu'à ceux de plus haute importance. La présence du maître à ses côtés ne l'excite ni ne le meut pas plus que celle de ses compagnons de travail.

Vous pouvez voyager partout au nord, en hiver, avec un Esquimau. Pour construire l'igglou ou maison de neige, pour sécher et amollir le cuir des vêtements, et pour ces mille petits détails où vous aurez à recourir à son expérience du climat, l'Esquimau sera toujours prêt, toujours attentif et ne fera jamais sentir d'aucune manière qu'il se croit nécessaire.

L'arrivée des Esquimaux de Fullerton surtout m'a frappé. Deux baleinières à voiles abordent en même temps. Sur le rivage, nombre d'amis attendent. En quelques minutes, les bateaux sont déchargés, halés à terre et toutes choses : rames, voiles, agrès, bagages, tout se trouve à sa place dans un ordre parfait. Pas de démonstrations bruyantes de joie : l'ouvrage d'abord, et l'ouvrage se fait avec méthode et dans le calme. Point n'est besoin de lancer des ordres de-ci, de-là ; tout marche comme par enchantement. Les souhaits de bienvenue, la poignée de main s'échangent avec aisance. Je croyais rencontrer de

grands enfants et je me trouve devant des hommes dans toute la force du terme.

Non, ce ne sont pas de grands enfants auxquels on peut en imposer par des airs de grandeur et moins encore que l'on peut amuser de ces petits riens qui captivent la curiosité du sauvage ordinaire.

Un des officiers de la gendarmerie à cheval du nord-ouest me disait en arrivant à Fullerton : « Les Esquimaux du nord sont vraiment pleins de ressources et dignes de la civilisation qui serait fière d'eux si elle les connaissait. »

Cet enthousiasme m'a gagné moi aussi, je l'avoue.

« Voyez ces Esquimaux, me disait un autre, quel beau caractère ! quelle différence avec tant d'autres sauvages, timides, indolents, qui vont et viennent sans trop savoir pourquoi, la tête basse et le regard plutôt hébété. » Et le contraste est en effet frappant.

Il y a quelques années, un de ces Esquimaux du nord descendit à Winnipeg. Chacun prit plaisir à lui montrer les derniers progrès de la civilisation « high life ». En chemin de fer, en tramway ou en automobile l'Esquimau se sentait aussi à son aise que sur son traîneau à chiens. De la lampe à huile de phoque ou de baleine à la lumière électrique, de l'igglou ou maison de neige à ces grands magasins qui étalent le luxe et la richesse et jusqu'aux grandes manufactures, en apparence automatiques et qui semblent créer des merveilles, il y a certes une différence énorme. Notre Esquimau regardait, mais restait parfaitement à l'aise. Rien de cette admiration naïve de l'enfant, de cet étonnement intense qui captive toute l'attention et donne un air niais et distrait.

Combien d'Indiens pourraient subir pareille épreuve sans faiblir?

***

J'ai dit plus haut combien l'Esquimau du nord aime le travail et la propreté.

Après la journée, surtout aux longues soirées d'hiver, il s'occupe encore d'œuvres d'art. La pierre ponce, l'ivoire, les os prennent toutes les formes entre ses mains habiles. Je ne parle pas ici des pipes, couteaux, lances, hameçons, flèches, harpons, ustensiles de cuisine, etc. Ce sont des objets de première nécessité et chacun s'en tire à merveille. Il y a mieux. J'ai vu taillés et sculptés avec un art remarquable des ours blancs, des morses et des phoques. Un de ces Esquimaux a même sculpté dans l'ivoire un Christ miniature de 3 pouces ½ environ (7 à 8 centimètres). Il copiait d'après un dessin et son ouvrage est un petit chef-d'œuvre pour le naturel de la pose, les proportions et le fini des moindres détails.

Dans ses habits, point de ces superfluités bizarres, de goût sauvage, telles que rubans, tresses aux couleurs disparates. Tous ses vêtements doivent être bien justes et tirés. « Vos souliers, me disait-on, ont été faits par les Esquimaux du sud. » Ils manquaient, paraît-il, de proportion et n'allaient pas à mon pied.

Ce n'est pas un peuple dégradé, impuissant, qui lutte à peine et à contre-cœur pour son existence ; il n'a même pas l'air de soupçonner les difficultés qui l'environnent. En un mot, de tous les sauvages que j'ai rencontrés jusqu'ici, ce sont les Esquimaux du nord qui se rapprochent le plus du monde civilisé. En serait-il ainsi s'ils étaient inférieurs aux autres, comme on pouvait le craindre ? Et s'ils comprennent et imitent si bien le monde civilisé, ne faut-il pas espérer que la religion du monde civilisé les attirera elle aussi ?

Oh ! combien ce peuple mérite qu'on s'occupe de lui ! Tous

les blancs : baleiniers, voyageurs, commerçants qui rencontrent les Esquimaux s'intéressent à leur bien-être matériel. S'étonnera-t-on dès lors, si prêtre, missionnaire des pauvres, je me sens au cœur un immense désir du salut de ces pauvres âmes, toutes païennes encore, qui, avides de civilisation, ne soupçonnent rien encore du premier et du plus grand bienfait de la civilisation : la connaissance du vrai Dieu ?

VI. — Pour la nouvelle fondation chez les Esquimaux.

Nécessité d'un centre de mission à Chesterfield. Urgence de cette fondation.

Puisque, pour le moment, il n'est pas possible d'atteindre, en partant d'un seul centre de mission, toutes ces populations disséminées sur plusieurs milliers de kilomètres, on doit chercher, du moins, à en atteindre pratiquement le plus grand nombre.

Chesterfield me semble le lieu le plus favorable pour devenir le centre de l'apostolat chez les Esquimaux.

En effet, si nous retranchons, pour l'instant, les trois groupes situés à l'est de la Baie d'Hudson, le long des détroits d'Hudson, de Davis et de la terre de Baffin, groupes séparés par la mer, à de grandes distances entre eux, et où se trouvent onze ou douze cents Esquimaux, dont une partie seulement du Vicariat du Keewatin, il nous reste le plus grand nombre, 2.800 ou 2.900, à l'ouest de la grande Baie, et pour tous ceux-ci Chesterfield semble tout indiqué comme centre avec Repulse Bay comme limite au nord, à 500 kilom. ; le Cap Esquimau, comme limite au sud, à 300 kilom. Il suffit donc, étant données ces limites extrêmes au nord et au sud, de prendre Chesterfield comme centre d'un demi-cercle dont le rayon serait de 3 à 400 kilom., pour atteindre presque tous les Esquimaux qui sont sur

le continent et appartiennent au Vicariat apostolique du Keewatin.

Ces distances sont énormes, dira-t-on ; c'est vrai, mais les Esquimaux en parcourent chaque année de plus grandes encore pour rencontrer un simple colporteur ambulant de la tribu voisine. Ce marchand, à son tour, revient chez lui et entreprend un autre voyage pour se rendre au poste ou avant-poste intermédiaire le plus proche. Croira-t-on que les Esquimaux des bords de la mer Arctique (Bouches de Backs River) envoient ainsi chaque année des fourrures jusqu'au lac Caribou, à plus de 600 milles (1.000 kilom.) au sud-ouest de Chesterfield ?

Les Esquimaux, sans doute, n'entreprendraient point de pareils voyages, surtout en groupes, pour aller voir seulement le Père ; mais cette année même, la Cie de la Baie d'Hudson établit un poste à Chesterfield qui attirera tous ces voyageurs et d'autres encore. Au lieu d'avoir affaire aux marchands ambulants dont l'approvisionnement est forcément très restreint, beaucoup préféreront traiter directement eux-mêmes au magasin, où ils auront plus à choisir, seront mieux payés, sans voyager davantage.

Je sais encore que la plus grande partie des Esquimaux du nord résidant loin au nord de Chesterfield ; mais la raison de leur séjour en ces pays extrêmement lointains n'existant plus, ils se rapprocheront. Les baleiniers écossais qui les avaient attirés et retenus à Repulse Bay et jusqu'à Lyons Inlet, ont abandonné le pays. Les Américains qui approvisionnaient les Esquimaux autour de Fellerton en sont à leur dernier voyage. La pêche à la baleine finie dans la Baie, les pêcheurs se retirent. Les Esquimaux de ces parages, habitués depuis longtemps déjà à un confort relatif ou plutôt aux armes de chasse et instruments divers, n'hésiteront pas à avancer cent milles au sud vers Fellerton, s'ils sont sûrs de rencontrer les mêmes avantages. Pense-t-on qu'ils préféreront retourner à l'âge de pierre, laisser la carabine pour la flèche et la lance en silex ?

Autre avantage unique de Chesterfield comme centre : c'est que du golfe, on peut, en été, visiter en canot le plus grand nombre des Equimaux de l'intérieur. Ceux-ci sont campés sur les lacs et rivières, qui presque toutes sont tributaires du golfe de Chesterfield tant au sud qu'au nord. Ainsi, la rivière Doohant qui vient du lac Athabaska, la rivière Kasan, bien connue des Montagnais du lac Caribou, et sur les bords de laquelle résident tant d'Esquimaux, confluent directement vers ce golfe. D'autre part, quelques courts portages entre les lacs intermédiaires suffisent pour passer de la rivière Kasan aux rivières Ferguson et Maguse.

Enfin, de l'avis de tous les Esquimaux, c'est là qu'il faut s'établir, car là seulement on peut compter sans faute sur le caribou, hiver et été, le poisson, le phoque ainsi que la baleine blanche pour nourrir les chiens. C'est dans les environs de Chesterfield, que la plupart des Esquimaux viennent chaque année à l'automne chasser le caribou pour se procurer les peaux dont ils ont besoin pour l'hiver.



L'église anglicane, grâce à ses ressources énormes, nous a précédés dans le nord, sur la terre de Baffin, dans le Cumberland Sound (nord de la Baie Frobisher). Le Révérend M. Peck a établi une mission à côté d'une station de baleiniers à Blacklead Island. De là, il est descendu cet été même au détroit de la Baie, côte nord, amenant avec lui un jeune prédicant qu'il a installé à Hachen Inlet, pour desservir les Esquimaux des environs. La Cie Revillon a déjà un poste en ces parages, et la Cie de la Baie d'Hudson s'y fixe cette année.

Ces deux Révérends ont fait la traversée à bord du « His M. S. Minto » (bateau : Service de Sa Majesté) qui m'a amené de Churchill à York. Un schooner remorqué par le Minto destiné aux travaux d'hydrographie et de magnétisme dans le détroit, effectués au nom du gouvernement anglais, a

apporté maisons, provisions, charbon et tout le matériel nécessaire à ces Messieurs.

Le gouvernement, sans nul doute, se montre très conciliant et très favorable à l'établissement de missions parmi les Esquimaux. Les Rapports des officiers de police sont tous en faveur de telles fondations et les représentent plutôt comme nécessaires.

Voici donc la partie Nord-Est du Vicariat apostolique du Keewatin occupée par les Sociétés protestantes, et un millier d'Esquimaux qui tombent du même coup sous leur influence.

Restent ceux des rivages ouest de la Baie. Ils sont de beaucoup les plus nombreux, les mieux groupés ; le recensement a été fait avec assez de soin. Ils attirent beaucoup l'attention des étrangers par leur sympathie pour le monde civilisé. La Compagnie s'établit chez eux, le gouvernement ne nous causera aucun embarras, mais nous verrait plutôt avec plaisir. D'autre part, mon voyage, avec l'intention de me renseigner sur ces Esquimaux, au point de vue de l'établissement futur d'une mission, est connu depuis Churchill jusqu'à Fullerton. Les ministres d'York et de Churchill, très conciliants d'ailleurs, ferment d'autant moins les yeux sur nos démarches qu'il craignent plutôt de nous voir nous implanter chez eux. Ce même révérend M. Peck, qui a tant travaillé pour les sauvages Montagnais Cris et pour les Esquimaux, doit descendre à Churchill, cet été, dit-on. Il serait dès lors certainement à bord du « Pélican », steamer la C[ie] de la Baie d'Hudson. Ce même steamer, à son retour de Churchill, s'arrêtera à Chesterfield pour y établir le nouveau poste de traite.

Etant données toutes ces circonstances — purement humaines, et pourtant il en est d'autres ! — peut-on entendre et remettre à plus tard ? Ma conviction absolue est que tarder, c'est renoncer, et renoncer, c'est livrer tout un peuple aux ministres de l'erreur qui approchent de plus en plus et guettent déjà ces contrées ; tarder, c'est renoncer à tout

développement du nouveau vicariat de Keewatin vers le nord. Dans le Vicariat on ferait le bien, je l'accorde, dans les missions déjà établies. Partout ses missionnaires zélés maintiendraient dans la foi catholique les tribus que nos premiers Pères ont converties, c'est encore vrai ; mais l'ère de l'apostolat, l'ère des conquêtes du bon Dieu sur les âmes des païens serait close et tout ce peuple des Esquimaux serait irrémédiablement abondonné !

Nous espérons qu'il n'en sera pas ainsi, et que pour une question de méprisable argent, l'œuvre de la mission ne sera pas arrêtée. Notre chère famille des Oblats sera là, comme elle l'a été ailleurs, avec le secours de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, le bras de Dieu pour arracher les âmes à l'empire du démon.

J'avoue que je me sens tout effrayé à la pensée des responsabilités qui pèseraient sur moi, si mon insuffisance dans les circonstances actuelles allait mettre obstacle à cette belle œuvre d'évangélisation. Mais, en avant, pour la gloire de Dieu et le salut de mes pauvres Esquimaux !

« *Da animas, cætera tolle :* Donnez-moi des âmes et prenez tout le reste ! »

A. TURQUETIL, *O. M. I.*
Missionnaire des Esquimaux.

VICARIAT D'AUSTRALIE

Rapport par le R. P. C. Cox, vicaire des Missions.

Glendalough, Leederville, Australie Occidentale.
15 juillet 1912.

Monseigneur et bien-Aimé
Père Supérieur général,

Il y a maintenant 16 mois que j'ai eu le plaisir d'envoyer à Votre Grandeur un compte rendu de ce que nous faisons dans ce vicariat éloigné. Comme nos œuvres sont peu nombreuses, on ne peut nous demander qu'un rapport succinct et sans s'attendre à y trouver beaucoup d'intéressants détails. Néanmoins, nous sommes toujours occupés, et je pense que nous pouvons, grâce à Dieu, nous rendre le témoignage que nos travaux tendent à favoriser, maintenir et même développer les intérêts de la religion, dans la sphère où ces travaux s'accomplissent.

Je suis heureux de pouvoir enregistrer les efforts de nos Pères et des chrétiens qui leur sont confiés, dans les districts de Fremantle et de Fremantle Nord, pour aider Sa Grandeur Mgr Clune à faire face aux difficultés financières de son diocèse. Les arrangements, faits dans ce but, ne nous ont pas permis, il est vrai, de payer la dette de 4200 livres st. contractée pour l'agrandissement des écoles de Fremantle Nord et Beaconsfield ; mais, cette dette n'est pas inquiétante.

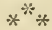
Le 4 avril 1911, la communauté de Fremantle était honorée de la présence de Monseigneur qui dîna avec les Pères et témoigna son amitié et son affection pour les Oblats tra-

vaillant dans son diocèse. De nombreux et dignes représentants du clergé séculier, ainsi que des Pères rédemptoristes, se joignirent à nos Pères, pour souhaiter la bienvenue à Sa Grandeur, en cette circonstance.

Le 18 avril 1911, étaient annoncés officiellement les changements qui allaient se produire dans notre petit vicariat. Le Révérend Père vicaire des missions était désigné pour prendre la direction de l'établissement de Glendalough, et le R. P. Flynn, remplaçait le Révérend Père vicaire comme supérieur de Fremantle. Ce changement s'effectua le 1er mai, et donna lieu à de nombreuses manifestations d'estime et de reconnaissance envers le vicaire des missions qui, pendant plus de 11 ans, s'est livré à un travail incessant, dans le district de Fremantle. A l'issue d'un meeting public, tenu à Fremantle, et auquel un grand nombre de protestants prirent part, un beau calice d'or fut présenté au Révérend Père vicaire. Dans une seconde réunion, les enfants de Marie lui offrirent une adresse et différents petits présents. Enfin, une belle statue de l'Immaculée lui fut offerte par les enfants du district, à l'issue d'une troisième assemblée.



En juillet 1911, le R. P. Neville se rendit à Carnarvon, port de mer dans le diocèse de Geraldton. Il y passa un mois pour aider le seul prêtre séculier chargé du ministère paroissial. A la mission de Carnarvon, est rattaché un district aussi étendu qu'un ou deux diocèses de France.



En dehors du ministère paroissial, les travaux accomplis, depuis mon dernier rapport, ont été : une retraite prêchée par le R. P. Flynn aux dames ou sœurs de Lorette, du couvent d'*Osborne*, 2 retraites prêchées par le Révérend

Père vicaire (1911-1912) aux enfants de l'école industrielle de Glendalough, ainsi que les deux retraites annuelles aux Pères du vicariat ; et la retraite des Frères convers prêchée en 1911 par le R. P. Mc Callion et en 1912 par le R. P. Smyth.

***

Pour tous les Oblats du Vicariat, le 6 novembre 1911 a été un jour de joie et de bonheur causé par l'arrivée du R. P. Hayes. Nous remercions Votre Grandeur de nous avoir envoyé cet édifiant jeune Père. Quoiqu'il ne soit pas encore bien robuste, sa santé s'est fortifiée et il trouvera ici un vaste champ où dépenser son zèle. Après six mois passés à Fremantle, il dut être transféré à Fremantle Nord, car sa tâche était devenue trop fatigante pour lui, en raison de l'absence du R. P. Mc Callion dont la sérieuse maladie a été pour nous tous une pénible épreuve. Gravement atteint de fièvre typhoïde, en mars 1912, le R. P. Mc Callion ne put quitter l'hôpital pour rejoindre la communauté que le 24 juin, et, jusqu'au 14 juillet, il demeura privé du bonheur de dire la sainte messe.

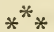
Le travail imposé par le ministère paroissial continue à être aussi ardu et absorbant que jamais, bien que dernièrement il ait subi une légère diminution par la fermeture de l'asile des vieillards transféré à Claremont. Les districts éloignés de Hope-Valley et de Jandakst sont encore desservis de Fremantle.

Dans les différentes écoles paroissiales, les enfants sont plus nombreux : cette augmentation se fait surtout remarquer dans les écoles tenues par les Frères des Ecoles chrétiennes. Cependant la population, telle que la donne le recensement de 1911, est moins nombreuse qu'elle n'était autrefois. Le chiffre pour Fremantle est de 14.499 ; pour Fremantle Est, de 3.017 ; pour Fremantle Nord, de 3.331. La population totale de cet immense Etat d'Australie Occidentale, d'une superficie près de vingt fois celle de l'Angle-

terre, était, au 30 juin 1911, de 287.855 et de 302.241 au 30 juin 1912 (1).

Les différentes Confraternités de Fremantle et de Fremantle Nord continuent à prospérer. Dans les deux endroits, les conférences de St-Vincent de Paul sont établies : elles sont bien fréquentées et font un grand bien. Les Sacrements sont mieux fréquentés, et les personnes faisant la communion quotidienne forment déjà un bon petit noyau. Les ouvriers, quoique trop souvent encore négligents dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux, sont cependant, dans une large proportion, édifiants et réguliers.

Les Sœurs de St-Joseph de l'Apparition travaillent avec ardeur dans les écoles paroissiales et leurs enfants ont de beaux succès aux examens. Les Pères donnent l'instruction religieuse, chaque semaine, dans toutes les écoles.



Passant maintenant à Glendalough, je dois dire que bien que le nombre des enfants de l'Ecole industrielle soit restreint, les Frères sont bien dévoués à leur travail, avec très peu de relâche, d'un bout de la semaine à l'autre. Ils vont, chacun à leur tour, à Fremantle, pour y passer, chaque année, une quinzaine de jours, pour respirer un peu l'air de la mer et se reposer. — Quelques additions ont été faites aux dépendances de la ferme : pour faire face aux dépenses nécessitées par ces additions, quelques morceaux de terrain ont été loués à des jardiniers chinois. Nos enfants sont trop peu nombreux et, pour la plupart, trop petits, pour pouvoir nous être d'un secours appréciable dans les travaux de la ferme. Cinq jours de la semaine, ils ont à consacrer 5 heures par jour à leur éducation élémentaire, sous le contrôle des inspecteurs de l'Etat. Leur maître d'école est le Frère Bo-

(1) Les Aborigènes ne sont pas inclus dans ces chiffres.

land qui trouve un peu de temps chaque année, avant Noël, pour aller à Perth et à Fremantle recueillir des souscriptions en faveur de l'établissement. Sans distinction de croyance religieuse, beaucoup nous aident dans l'accomplissement de notre tâche.

Je suis heureux de dire que les relations de nos Pères avec Sa Grandeur Mgr l'Evêque, avec tous les membres du clergé séculier et avec les RR. PP. Rédemptoristes, sont tout à fait cordiales. Je crois que le travail que nous faisons pour le bien des âmes est hautement apprécié par les laïques. La maladie du R. P. Mc Callion a donné lieu à de nombreux témoignages de sympathie, entre autres la promptitude avec laquelle a été souscrite une somme d'argent suffisante pour lui permettre d'aller faire un voyage et un séjour dans les Etats de l'Est, dès qu'il se sentirait en état de voyager.

Je prie Votre Grandeur et les Pères de l'Administration Générale d'agréer l'assurance du dévouement avec lequel tous nos Pères et Frères travaillent à la partie de la vigne confiée à notre chère Congrégation en Australie, et je suis très reconnaissant à Votre Grandeur de l'intérêt qu'elle ne cesse de nous porter.

Daignez me bénir, Monseigneur et bien-aimé Père, et agréer l'assurance du respect filial et de l'affection de votre humble et dévoué fils en N.-S. et M. I.

Charles Cox, *O. M. I.*,
Vicaire des Missions.

NOUVELLES DIVERSES

ROME

Copie de la lettre que le Très Révérend Père Supérieur Général a adressée aux Frères convers à l'occasion de la publication de la traduction française de nos saintes Règles.

Rome, le 19 mars 1912, en la fête de saint Joseph.

Mes bien chers Frères,

Vous trouverez dans ce précieux petit livre la traduction du texte latin de nos saintes Règles, telles qu'elles ont été approuvées par Sa Sainteté le Pape Léon XII, par ses successeurs sur la chaire de Saint-Pierre et, en dernier lieu, par notre Saint-Père le Pape Pie X.

J'aime à croire que vous vous appliquerez, dans toute la mesure du possible, à en suivre fidèlement toutes les prescriptions qui vous concernent. Je vous demande très instamment de vous montrer toujours dignes de votre nom de religieux Oblats de Marie Immaculée, et pour cela, de sanctifier votre travail en continuant les traditions d'humble dévouement et de piété solide que vous ont léguées vos aînés dans la famille.

C'est de tout cœur que je vous donne à tous, mes bien chers Frères, ma paternelle bénédiction en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

† A. Dontenwill,
Arch. de Ptolémaïs, Sup. Gén.

Les Notices nécrologiques.

Depuis longtemps et à plusieurs reprises, la sollicitude de l'Administration Générale s'est inquiétée de ce que les « Notices nécrologiques » avaient cessé de paraître. Et cependant le nombre des nôtres qui sont allés au ciel recevoir leur couronne augmente d'année en année, sans que rien vienne nous rappeler leur physionomie morale, leurs travaux, leurs vertus et leurs derniers instants.

Des vœux pour la publication de ces notices furent exprimés par divers Chapitres généraux. Le commencement d'exécution qui les suivit, tout en prouvant la bonne volonté de tous, n'aboutit pas à des résultats pratiques. Il est plus facile de réclamer la reprise de la publication des notices nécrologiques que d'obtenir, chaque année, — sans parler de l'arriéré de plus de sept cents notices — trente ou trente-cinq notices nouvelles, étant donné que jusqu'ici nous avions cru devoir leur donner le développement d'une brochure.

C'est cette perfection même qui nous a arrêtés.

L'impossibilité de persister dans la méthode des longues notices étant reconnue de tous, il n'y avait plus à choisir qu'entre deux partis : ou bien continuer — comme c'est le cas depuis douze ans — à ne plus faire paraître de notices, ce qui va à l'encontre de nos traditions, ou bien faciliter la publication desdites notices en les ramenant à des proportions plus modestes.

Notre Révérendissime Supérieur Général s'est arrêté à ce dernier parti, et il a, en conséquence, pris les décisions suivantes :

1) A partir du numéro de mars 1913, une partie de nos « Missions » sera consacrée à la publication des notices nécrologiques de nos chers défunts, Pères et Frères.

2) Ces notices seront rédigées dans le plus bref délai

après le décès, sous l'autorité du R. P. Provincial du défunt.

3) Elles seront adressées au R. P. Assistant Général chargé de la Province à laquelle appartenait le défunt.

***

Il n'est pas opportun d'assigner des limites à la longueur de ces notices. Que ceux qui les rédigeront veuillent bien ne pas perdre de vue que les nouvelles notices, insérées dans les « Missions », devront être beaucoup plus succinctes que les anciennes, publiées en volumes à part. En quelques pages édifiantes, les *Semaines Religieuses* des diocèses parviennent à retracer la carrière de prêtres vénérables. On ne voit pas pourquoi cette méthode, adoptée chez nous, ne donnerait pas satisfaction. Le plus souvent, une dizaine ou une douzaine de pages devraient être considérées plutôt comme un maximum.

Il sera toujours opportun que, par les soins du R. P. Provincial, une vie plus complète ou une brochure plus détaillée soit consacrée aux sujets exceptionnels, ceux, par exemple, qui auraient exercé des charges importantes dans la Congrégation, ou dont la carrière religieuse offrirait un intérêt spécial au point de vue de l'édification et du recrutement.

Quant aux notices ordinaires, ainsi réduites, elles ne demanderont pour leur rédaction ni de longs loisirs, ni de patientes recherches. Paraissant dans un délai plus rapproché du décès, elles auront avec l'intérêt de l'édification, celui, pour ainsi dire, de l'actualité et nous rappelleront le devoir de prier pour nos morts. Enfin leur insertion dans les « Missions », loin de nuire au caractère de revue de famille qui est le leur, le renforcera plutôt, puisque, désormais, on y trouva juxtaposés le récit des travaux des vivants et le tableau des œuvres et des vertus de ceux des

nôtres que le bon Dieu a rappelés à Lui et qui, là-haut, rangés autour de notre vénéré Fondateur, reconstituent la Congrégation des Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie.

PROVINCE BRITANNIQUE

Noces d'or sacerdotales du R. P. M. Brody.

Grâce à l'heureuse pensée du R. P. Louis Foley, supérieur du juniorat de Belcamp Hall, une assemblée vraiment imposante de Pères et de scolastiques Oblats se trouvait réunie dans cette communauté, le 30 octobre 1912, pour fêter le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale du R. P. Michel Brody.

Les compliments les plus flatteurs, les félicitations les plus enthousiastes seraient peu de chose en comparaison du simple état de services du vénéré jubilaire.

Ordonné prêtre, en 1862, au grand collège de Maynooth, il exerça le ministère dans les rangs du clergé séculier, pendant deux ans, à l'expiration desquels il réussit à réaliser un projet qu'il caressait depuis longtemps, celui d'entrer dans une Congrégation religieuse. Il fut le bienvenu, parmi les missionnaires Oblats de Marie Immaculée, et le R. P. Cook, provincial, qui le reçut, l'envoya au noviciat de Belmont House, dirigé alors par le R. P. Boisramé.

Le 14 mai 1865, le P. Brody prononçait ses vœux perpétuels ; il recevait, presque aussitôt après, son obédience pour Liverpool, où les PP. Jolivet, Lenoir, Redmond et Coopman se dévouaient à la rude tâche de l'évangélisation de la paroisse très peuplée de Holy-Cross. Pendant 6 ans, leur nouveau compagnon travailla très activement, faisant le plus grand bien, surtout en qualité d'aumônier de la

société de tempérance. Pendant l'épidémie de choléra, qui sévit en 1867, le P. Brody, le P. Morgan O'Dwyer ainsi que les autres Pères assistèrent, et le jour et la nuit, un nombre considérable de malades atteints par le fléau.

De Liverpool, le Père passe à Rockferry, où pendant 5 ans il fait un bien considérable dans la société des jeunes gens et dans une société semblable à celle qu'il dirigeait à Holy-Cross. Il retourne dans cette dernière paroisse, non sans avoir reçu les marques les plus touchantes de l'attachement et de l'estime des fidèles qu'il quittait.

En 1878, il est nommé Supérieur à Sicklinghall. Il le sera une seconde fois en 1904, mais après avoir passé des années laborieuses à Leith, Inchicore, et à Rockferry pour la deuxième fois, après avoir pris part à la prédication de nombreuses missions, et avoir, pour sa plus grande joie et consolation, fait deux pèlerinages, l'un à Lourdes, l'autre à Rome.

Quelques-uns des épisodes de sa vie ont été rappelés dans les discours pleins de verve et d'à propos que firent entendre tour à tour le R. P. Daniel O'Reilly provincial, le R. P. Louis Foley, supérieur, et le R. P. Ring, le « vétéran missionnaire » qui demeure toujours « vert et rigoureux », bien que son jubilé d'or remonte à 1909.

C'est par un discours tout aimable et fort judicieux que le R. P. Brody, l'heureux et modeste jubilaire du jour, répondit aux félicitations qui venaient de lui être adressées. Son état de santé parut à tous si satisfaisant, et son humeur si alerte, qu'il laissa à tous les témoins le doux espoir de le voir continuer, pendant de longues années, de donner à Belcamp Hall l'édification de sa vie exemplaire d'Oblat de Marie Immaculée.

Les « Missions », elles aussi, offrent, de grand cœur, ce vœu au vénéré jubilaire : *Ad multos annos.*

PREMIÈRE PROVINCE DES ÉTATS-UNIS

Scolasticat de Tewksbury.

Jours d'Ordination et de première messe.

Il y a longtemps que nous n'avons eu l'occasion de donner des nouvelles du scolasticat de Tewksbury. Nos lecteurs s'édifieront des lignes suivantes qu'une plume amie a écrites pour eux.

Le samedi 15 et le dimanche 16 juin ont été pour le scolasticat de la première province des Etats-Unis, une fête ininterrompue et d'une solennité qui demeurera inoubliable. Après l'ordination de 3 diacres faite le jeudi 13 juin par Mgr Anderson, dans la chapelle du séminaire Brighton, le samedi 15, quatre sous-diacres et quatre prêtres étaient ordonnés par Son Eminence le cardinal O'Connell dans la cathédrale Sainte-Croix de Boston. Cette ordination de 8 prêtres, dont 4 Oblats, est la plus belle et la plus impressionnante que l'on ait vue depuis longtemps dans la cathédrale de Boston, si tant est qu'elle ait jamais été surpassée ou même égalée. Avant de quitter le sanctuaire, Son Eminence adresse aux nouveaux prêtres qui venaient de recevoir l'onction de ses mains une allocution chaleureuse qui les remua jusqu'au fond de l'âme. Bien que Son Eminence ait parlé pendant près d'une demi-heure, ce temps ne sembla que quelques minutes, tant était grande l'avidité de l'auditoire à savourer cette éloquente parole.



Les quatre nouveaux prêtres Oblats sont les RR. Pères Herbert, P. Bessette de White Valley (Colombie Britannique); Daniel P. Mc Cullough de Lonsdale (Ontario);

Antoine-J. Swenceski de New Westminster (Colombie britannique) ; Robert-J. Mc Coy de Altoona, Pensylvanie (E.-U.)

Le lendemain dimanche, 15 juin, ils montaient tous à l'autel pour la première fois.

Le R. P. Bessette célébra sa première messe dans la chapelle du Scolasticat. Le R. P. Mc Kenna, supérieur, fit fonction de prêtre assistant et les frères Mc Cartin et Jalbert diacre et sous-diacre, tandis que le frère Mc Dermott était maître de cérémonies. Le chœur exécuta avec beaucoup de goût et de précision la grand'messe dont le *Credo* était en chant grégorien. Le sermon fut donné par le R. P. Mc Kenna qui développa d'une manière impressionnante et pleine d'onction le texte de l'Evangile : *Non vos me elegistis, sed ego elegi vos*... (Joan., xv, 16.) L'assistance, fort nombreuse, comprenait un grand nombre de personnes venues de Boston et de Lowell, et, au premier rang, deux des sœurs du nouvel ordonné, venues de la lointaine Colombie. Le soir, le P. Bessette donna la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

Le P. Thomas Mc Cullough célébra sa première messe chantée et très solennelle, dans l'église Saint-André. Le R. P. Cornell, O. M. I. donna le sermon de circonstance, devant un nombreux auditoire.

Le R. P. Antoine-J. Swenceski chanta solennellement sa première messe devant le Saint Sacrement exposé pour les Quarante Heures, dans l'église du Sacré-Cœur de Lowell, avec le P. Fletcher comme prêtre assistant et les frères Bolduc et Loftus comme diacre et sous-diacre. Cette première messe rehaussa d'un cachet tout particulier la fête patronale du Sacré-Cœur qui se célébrait ce jour-là, et à laquelle prenait part une fort nombreuse assistance. Immédiatement, après la messe, eut lieu la procession très solennelle du Saint Sacrement qui fut porté par le jeune Père. A la fin de la procession, ce fut lui aussi qui donna la bénédiction du Saint Sacrement.

En cette mémorable journée l'église de l'Immaculée-Conception ne pouvait être oubliée. Aussi le R. P. Robert-Joseph Mc Coy y célébra-t-il sa première messe, assisté par le R. P. Fox, et par les frères J. Mc Cartin et Fallon comme diacre et sous-diacre. L'assistance fut fort nombreuse, les parents du nouveau prêtre occupant le premier rang. Afin que rien ne manquât à la solennité de la fête, le R. P. Tighe, supérieur, prononça un éloquent discours devant le vaste auditoire, prenant occasion de la présence du nouveau prêtre pour faire ressortir la grandeur et la dignité du sacerdoce catholique et les pouvoirs que l'ordination confère au prêtre, pouvoirs qui jettent dans la stupeur les anges eux-mêmes.



En résumé : les journées des 15 et 16 juin ont été vraiment des journées mémorables non seulement pour la maison de Tewksbury, mais aussi pour Lowell, la Province tout entière et la Congrégation. Que Marie Immaculée, la céleste Patronne de notre chère famille religieuse, lui obtienne souvent de semblables journées !

O. M. I.

DEUXIÈME PROVINCE DES ETATS-UNIS

I. — La retraite annuelle de 1912.

Les Oblats de la deuxième Province des Etats-Unis eurent leur retraite annuelle du 9 au 16 juillet.

La lettre de convocation venue à temps était courte mais formelle. Les soldats disciplinés aiment les ordres, surtout s'ils sont brefs et clairs. Au jour indiqué. tous les appelés étaient au scolasticat de San Antonio ; et tous étaient appelés à l'exception de trois Pères, chargés par le R. P. Provincial de leurs grandes paroisses, de deux absents en Europe et des huit Oblats du Mexique. Nous étions 67. Si nous fîmes une bonne retraite ? Demandez-le au cher Père Prédicateur, le Rév. P. J. Dozois, Provincial du Canada, qui, d'après son propre aveu, est très réservé en compliments, et qui cependant, avant de nous laisser, avoua publiquement qu'il s'en allait émerveillé de la piété, de l'attention et de la régularité de ses Frères retraitants. Evidemment toutes ces qualités entrent dans l'ordre d'une retraite, et ici comme partout le vrai Oblat est un homme d'ordre. Mais il est juste de dire que si l'âme d'un chacun s'abreuva avec tant de goût aux sources des eaux surnaturelles, c'est qu'elle avait pour la servir un prédicateur numéro un, nous voulons dire un ministre selon le Cœur de Dieu. La retraite annuelle et générale est pour notre jeune Province, peut-être la première et la plus puissante des causes de son intense vitalité religieuse et apostolique.

Dans la retraite annuelle, en effet, toutes nos qualités ont leur stimulant, et tous nos défauts leur remède. Les leçons de la prédication, les soliloques du recueillement, l'exemple des fervents, les effluves de la grâce, l'expansion

des caractères et des consciences, la gaieté saine des confrères, l'exposé des travaux de l'apôtre pratique ; le mot d'encouragement du Supérieur, et des compagnons d'armes ; les plans projetés à la lueur de l'expérience ; l'opiniâtreté du batailleur que n'ont point abattu les revers ; le souvenir des vertus héroïques des anciens, morts sur le champ de gloire ; le succès dans les entreprises que d'autres ont lancées contre le mal ; le mot d'ordre de l'autorité ; l'union de tant de bras et de cœurs sous l'égide de la Vierge Immaculée ; une revue d'année dans sa propre âme et dans le champ du Seigneur ; le renouvellement collectif de nos serments de fidélité à Notre-Seigneur Jésus-Christ et à la Congrégation ; une consécration souveraine enfin de ce que nous avons et de ce que nous sommes au Sacré-Cœur de Jésus : voilà autant de coups de ciseau qui, tout en effaçant dans l'âme des retraitants certaines aspérités, certaines imperfections, laissent toujours en elle profondément gravées d'heureuses traces dont l'empreinte résistera longtemps aux intempéries morales ; voilà autant de bienfaisantes impressions que l'âme aura doucement reçues pendant la retraite et qui l'accompagneront durant un an, pour le moins, sur le champ de son activité religieuse et apostolique.

Il n'est pas un des nôtres qui, de passage dans la Province, surtout s'il vient pendant la retraite, puisse se retirer sans féliciter ses Frères du Texas, et admirer en eux l'esprit traditionnel de la Famille. Pendant les récréations du soir l'union fraternelle qui enlace nos cœurs se manifeste dans toute sa perfection ; ces récréations en effet, les plus longues et les plus fraîches, nous permettent de causer avec plus de goût et avec plus de monde.

Divers sont les ministères des Oblats du Texas ; les uns travaillent parmi les Américains, ceux-ci parmi les Allemands et les Italiens, ceux-là parmi les Polonais et les Bohémiens, les autres parmi les Mexicains et plus du quart d'entre nous travaillent parmi les uns et les autres. Tous

sont missionnaires, mais tel est missionnaire ambulant et tel autre est missionnaire dans une paroisse, voire même dans les prisons.

Que de questions ne se pose-t-on pas ? Que de faits à rapporter ! Que d'histoires à entendre ! Le zèle qui nous presse pour le salut des âmes, pour l'honneur de notre Famille religieuse, pour l'évangélisation du Texas, trouve de l'intérêt dans tout ce que chacun a enregistré d'exploits ou de déboires.

Ces entretiens durent jusqu'à la tombée de la nuit ; alors les pas se dirigent vers le grand portique du scolasticat, et avant que la cloche nous appelle à la chapelle, de tous ces cœurs de frères partent les notes joyeuses de quelques cantiques populaires ; la récréation s'achève par ce concert dont le dernier numéro est invariablement le « Chant du soir ».

La chaleur qui ne peut, de toute l'année, abattre nos énergies d'Oblats, crut devoir se venger, pendant les exercices, et tenter de nous vaincre ; elle dut battre en retraite elle-même.

Le lecteur aura sans doute noté une ligne écrite plus haut, où se trouvent ces mots sonores : « intense vitalité religieuse et apostolique » de la deuxième Province d'Amérique. Savez-vous que « la vérité doit sauver » même le Texas ? C'est parce que ces paroles sont vraies que je les souligne. De notre intense vitalité religieuse parleront en connaissance de cause nos Supérieurs majeurs et ceux des nôtres qui viennent nous connaître sur place : quant à l'intensité apostolique de nos Oblats Texiens, n'en parleront bien que ceux qui vivent constamment avec nous ou à côté de nous. Mgr J.-W. Shaw, évêque de San Antonio, le jour de la bénédiction de l'église des RR. PP. Rédemptoristes, dans sa ville épiscopale, proclamait, en parlant des travaux apostoliques de ses prêtres, que les RR. PP. Oblats sont ses meilleurs missionnaires. Il est bien certain cependant que nous ne sollicitons les compliments de personne ;

mais, d'un autre côté, nous sommes contents de voir rendre justice à la Congrégation pour les efforts continus qu'elle prodigue pour l'avancement du règne de Jésus-Christ au Texas.

Notre Province vit déjà de sa propre sève et soutient presque toutes ses œuvres. Celles-ci, à l'exception d'un petit nombre, sont de fondation récente et cependant déjà florissantes. D'autres, bien riches en espérances, achèvent de naître ou sont prêtes à éclore. C'est encore le temps de la formation ; demain, quand tout aura germé, les mains et les cœurs se donneront au travail de culture. Le bon Dieu, qui connaît la pureté d'intention et l'ardeur de volonté de ses humbles ouvriers, continuera à les bénir.

Mais, que dis-je ? l'œuvre d'organisation n'est-elle pas en progrès dans nos paroisses et nos missions établies ? Les paroisses américaines sont, à ce point de vue, presque parfaites. Nos paroisses mexicaines les suivent d'un peu plus loin, c'est vrai, à cause du manque de matériel ; mais elles rapportent des fruits que le Maître du champ payera sans marchander le prix.

L'organisation s'établit même dans nos villages ou ranchos, « villages visités de temps en temps ». Une mission se donne chaque année dans toutes nos paroisses et dans un bon nombre de ranchos : les missionnaires, nous les prenons chez nous, et ailleurs, si c'est nécessaire. Les sociétés, congrégations d'hommes surtout, sont à l'ordre du jour. Dans ce genre d'entreprises, les commencements sont excessivement durs, le maintien extrêmement difficile, mais le couronnement sera consolant. Le blé mûrit maintenant plus abondant qu'autrefois ; chaque année la récolte sera aussi plus copieuse.

Presque toutes nos paroisses ont une école libre. Plus d'un curé est actuellement en train de s'ingénier à donner, lui aussi, ce complément indispensable à ses œuvres paroissiales. L'année prochaine, espérons-le, ils auront trouvé ce qu'ils cherchent.

Et puis de nouveaux ouvriers nous arrivent, ils sont déjà en route, 9 vont entrer dans leur beau noviciat de la Lomita ; 60 jeunes gens sont à prendre les allures et la formation de l'Oblat au juniorat. N'ai-je point raison de parler de l'intense activité apostolique des Oblats au Texas !

Je semble m'être éloigné un tant soit peu de mon thème, et pourtant ce que j'ai écrit m'a été dicté par le souvenir de la Retraite annuelle de tous les Oblats du Texas.

Que le bon Dieu continue à ménager à notre belle Province le grand bienfait d'une Retraite générale annuelle, et nos Oblats du Texas et du Mexique en sortiront, chaque année, plus dignes émules de leurs frères qui cultivent d'autres coins de la vigne du Seigneur.

CHARLES SÉRODES, *O. M. I.*

II. — Extrait d'une lettre du R. P. J. Rose à Monseigneur le Supérieur général.

Metepec, Etats d'Hidalgo-Mexique, le 31 juillet 1912.

MONSEIGNEUR ET RÉVÉRENDISSIME PÈRE.

Veuillez m'excuser d'être si longtemps resté sans vous donner des nouvelles de notre fondation de Metepec et de mon état de santé depuis mon retour. Ma négligence a bien droit à quelque indulgence de votre bonté, Monseigneur, comme vous le verrez par ce que j'ai à vous dire de nos travaux.

Mais auparavant permettez-moi de vous offrir nos félicitations et nos vœux pour votre fête qui s'approche. Notre pauvre petite communauté mexicaine de Metepec ne sera pas la dernière à s'unir aux prières qui, en ce jour-là, plus spécialement, s'élèveront au ciel pour demander au bon Dieu la grâce de vous conserver la santé et de vous combler de tous les dons parfaits que vous désirez.

Après vous avoir prié, Monseigneur, d'agréer le tribut de nos vœux et l'assurance de nos meilleures prières, j'ai hâte de vous parler un peu de nos chères missions.

J'arrivai à Metepec le 15 mai à 10 heures du soir après un voyage d'une heure à cheval de la station du chemin de fer, à travers des chemins détrempés et sous une pluie torrentielle comme il en tombe ici. Le R. P. Stuhlmann qui m'attendait avec impatience s'arrangea pour me procurer des vêtements empruntés à l'un et à l'autre, mes malles n'étant pas encore arrivées.

Le lendemain était la fête de l'Ascension ; et comme nos villages sont éloignés, au lieu du repos dont j'avais besoin et de la réunion de famille que j'eusse désirée après mon voyage, il me fallut jeûner jusqu'après midi et me mettre à un travail bien dur sans désemparer. Huit jours après, le R. P. Stuhlmann et moi nous commencions les exercices d'une mission. Je dois vous dire tout de suite, qu'actuellement nous en avons prêché quatre et non sans consolations, eu égard au milieu, comme j'aurai l'occasion de l'indiquer tout à l'heure.

***

Pour avoir une idée de notre mission ou paroisse de Metepec, il faut savoir qu'elle compte 8.570 habitants répartis en quinze villages. Quatre de ceux-ci sont formés d'habitations isolées, disséminées dans la campagne et séparées les unes des autres par de grandes distances (1).

Sans parler de ces quatre derniers villages de ranchos isolés, la distance entre les autres est appréciable. Entre

(1) Pour l'intelligence des lignes qui vont suivre et des futurs rapports sur la mission, nous donnons le dénombrement de la paroisse dont Metepec est le centre : Metepec 600 habitants, Santa Ana 2.300, Santa Maria 900. La Magdalena 700, Tortugas 120, La ferreria de Apulco 1.300, Tonalisco 1.500, La Pesuña de Buey 180, Temascalillos 200, San Salvador 100, Apulco 250, Sacatepec 30, Napalillo 90, Palogardo 100 et Otontepec 200. Total 8.570.

Metepec et Santa Maria, par exemple, il y a une heure trois quarts à cheval, et deux heures et demie à cheval de Metepec à Pesuña de Buey. De là on comprend facilement que, le dimanche, notre travail est extrêmement laborieux.

Le R. P. Metzger dit deux messes ; parti à six heures du matin, il est de retour à une heure et demie de l'après-midi. Le R. P. Stuhlmann part dès le samedi à Santa Maria pour y faire le catéchisme, et retourne le lendemain à midi et demi. Pour ma part, je dis la première messe avec sermon à la paroisse, à cinq heures; à 7 heures je pars à cheval pour dire une deuxième messe avec sermon à La Magdalena. A mon retour, je commence à onze heures et demie la troisième messe qui est chantée. Elle se termine à une heure, parce que, à celle-ci comme aux deux précédentes, j'ai l'avantage de prêcher.



En un tel milieu, où la religion est si négligée surtout parce qu'elle est ignorée, la prédication, l'instruction religieuse sous toutes ses formes s'impose de toute nécessité.

A Metepec même, centre de la paroisse, l'église n'est malheureusement pas assez fréquentée, surtout par les hommes. Les enfants eux-mêmes sont loin de nous donner satisfaction, puisque sur 180 qui devraient venir au catéchisme, 40 seulement le fréquentent.

Nous aurons aussi fort à faire au point de vue des mariages. Dans le pays, nous avons la plaie des prétendus mariages civils qui précèdent le mariage religieux de dix à trente ans parfois. On rencontre alors des hommes qui sont mariés à l'église avec une première femme, mariés au civil avec une autre, ce qui ne les empêche pas de vivre avec une troisième, et cela encore à des degrés de parenté prohibés.

Si donc à Metepec, après la mission, nous comptons encore de 25 à 30 couples non mariés, à Santa Ana, dont

la population s'élève à 2.300 âmes, nous avons la douleur de constater qu'il n'y a que 10 ou 12 familles mariées légitimement. Tout le reste vit en concubinage. A Apulco, c'est la même chose.

Qu'il est triste, profondément triste, le sort des populations privées des secours de la religion et du ministère du prêtre ! Sans doute, Dieu a visiblement béni notre premier coup de filet je veux dire les quatre missions de dix jours chacune que nous avons prêchées, mais ce bien nous paraît peu de chose en comparaison de tout ce qui reste à faire.

Soixante-dix-huit mariages ont été régularisés ou plutôt célébrés ; 1.300 confessions entendues et 1.800 communions distribuées. Nous avons pu faire cesser le désordre qui s'affichait dans quatre ménages polygames et d'autres tares que l'Apôtre défend de nommer parmi les assemblées des chrétiens.

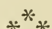
Mais, me croira-t-on quand je dirai, au sujet de ces 78 mariages célébrés, que 112 personnes sur 156 ne s'étaient jamais confessées, n'avaient pas fait leur première communion ! Et cependant, si une partie de ces unions illégitimes étaient de date récente, d'autres dataient de fort longtemps. Ainsi 10 remontaient à 1 an, 10 à 2 ans, 6 à 10, 3 à 20, 2 à 30 et 6 remontaient à 45 ans ! A peu d'exceptions près, tout ce monde travaille le dimanche comme les autres jours et n'assiste pas à la messe. Il y a des enfants qui ne sont jamais venus au catéchisme. Peut-on s'étonner, en ces conditions-là, de l'ignorance, de la négligence, et des misères qui en découlent ?

Nous ne tarderons pas, s'il plaît à Dieu, à commencer une nouvelle série de quatre missions dans d'autres villages. Quant au surplus des ranchos, comme il est impossible d'y prêcher, nous aviserons sur les meilleurs moyens d'atteindre la population. Il nous faudrait le zèle d'un saint Paul, une santé à toute épreuve et des années, des

années de travail pour arriver à ramener ce peuple à la pratique de ses devoirs religieux et à une vie chrétienne.



L'exercice du saint ministère n'est pas partout facile ; on s'expose même à aller quelque jour en prison. A Santa Ana, en effet, on trouve encore des Indiens purs Otomites, et dont un petit nombre seulement comprennent à peine l'espagnol. Vis-à-vis du prêtre, ils montrent peu de confiance et moins encore de docilité. Demandez-en des nouvelles au R. P. Stuhlmann qui a dû batailler pour mettre un peu d'ordre dans l'église. Voici des hommes qui viennent d'assister à une grand'messe, mais celle-ci est à peine terminée qu'ils se dirigent en procession vers la montagne. Ils vont y chercher une idole ; il la redescendront et le lendemain matin, à trois heures, ils tireront devant elle des feux d'artifice, « *castillos de fuego artificial* ». Ainsi on commence par la messe, on finit par l'idole, on veut allier le christianisme et le paganisme !



Vous voyez, Monseigneur, qu'il faut absolument commencer à pied d'œuvre, avec les enfants ; qu'il nous faut avant tout enseigner le catéchisme et nous servir de ce grand moyen que le Saint-Père nous indique comme le plus nécessaire pour ramener le peuple à la pureté de la foi et à la pratique de la vertu. C'est pourquoi, tous, sans excepter le Frère, nous allons partout faire le catéchisme et nous ne saurions trop déplorer la négligence des parents qui ne nous envoient pas leurs enfants. Dans quelques villages, nous n'en avons que six ou sept, mais nous ne désespérons pas d'arriver à de meilleurs résultats : il ne faut pas oublier que nous sommes arrivés d'hier.

Pour remplir la mission tout apostolique dont la Con-

grégation a été chargée ici, nous comptons sur la grâce de Dieu, nous mettons toute notre confiance dans notre Mère Immaculée et nous recommandons nos œuvres, nos travaux aux bonnes prières de tous les membres de la Famille et en particulier des novices et des scolastiques. Qu'ils prient bien pour le salut de ces pauvres âmes abandonnées.

Evangelizare pauperibus misit me.

J. Rose, *O. M. I.*

III. — Développement religieux, à Houston (Texas).

Avec toute la solennité que comporte le rituel et tout ce que les cérémonies prescrites par la sainte Eglise ont d'imposant, l'église de l'Immaculée Conception, la maison des Missionnaires et l'école construites tout récemment par les Pères Oblats de Marie-Immaculée à « Magnolia-Park », ont été dédiées et bénites, le dimanche 6 octobre, fête du saint Rosaire ! Ce fut un jour de bien douce joie pour les Pères Missionnaires : ils ont, en effet, réalisé ce que souhaitait leur légitime ambition pour la gloire de Dieu et ils peuvent se rendre le témoignage de lui avoir donné un nouvel élan. L'événement remplit une des plus brillantes pages de l'histoire du progrès catholique dans ce pays, progrès qui ne s'obtient qu'au prix d'incessants efforts. Voilà pourquoi l'on peut dire de cette histoire que les volumes en sont composés au milieu des peines de la terre et reliées dans les joies glorieuses du ciel.

Mgr N. A. Gallagher, évêque de Galveston, assisté de 12 prêtres et escorté d'une garde d'honneur de 22 chevaliers de Colomb, en uniforme, a accompli l'imposante cérémonie, tandis que le R. P. Valence, économe provincial, remplissait les fonctions de diacre d'honneur au trône, le R. P. Antoine, Supérieur du séminaire théologique de San

Antonio, chantait la Messe solennelle, ayant comme diacre et sous-diacre, le P. Whelan de Del Rio et Gagliardoni de Dallas.

Dans un éloquent discours, parfaitement adapté à la circonstance, le R. P. Kirwin, Supérieur du séminaire Sainte-Marie La Porte, fit ressortir le zèle des Missionnaires Oblats, non seulement dans le ministère paroissial et celui des Missions, mais encore dans la visite et l'assistance des prisonniers, des pauvres et des indigents. Dans les prisons, ils font entendre aux malheureux détenus les consolantes invitations du divin Maîre à toutes les infortunes. En fait de réforme sociale, rien n'est ferme et durable, si l'esprit de Jésus-Christ n'est pas l'inspirateur de tout ce qui est fait et organisé dans ce but. Les Missionnaires, non contents de subvenir aux besoins corporels des malheureux, pénétrent jusqu'aux âmes pour les guérir de la lèpre du péché. En terminant, l'orateur paya un juste tribut de louange aux vaillants missionnaires de la frontière qui, sous le nom de cavalerie du Christ, parcourent en tous sens les pays de frontière, à la recherche des brebis errantes.

Après la Messe, Mgr Gallagher adressa quelques paroles de félicitations aux Pères Oblats, aux fidèles de la nouvelle paroisse et à ceux accourus des autres paroisses de la ville, pour être les témoins de l'imposante cérémonie et donner ainsi une nouvelle preuve de l'intérêt qu'ils prennent à la cause de la religion. Sa Grandeur dit aussi que les habitants de « Magnolia-Park » doivent s'estimer heureux de posséder au milieu d'eux une maison de la vaillante congrégation des Oblats. Ils doivent apprécier à sa juste valeur le bienfait d'une église dont le zèle entreprenant et inlassable des Missionnaires les a dotés, dans l'unique but de pourvoir à leur bien spirituel. Ils doivent montrer cette appréciation par leur empressement et leur régularité à fréquenter les Sacrements et à assister à la sainte Messe, non seulement le dimanche, mais encore en semaine toutes

les fois qu'il est possible de le faire. Mgr Gallagher insista aussi et très vivement sur l'importance de l'école. Pour les jeunes gens, dit-il, l'école est à certains points de vue plus nécessaire que l'église ; car, s'ils négligent l'école, quand ils auront grandi, il y a tout lieu de craindre qu'ils ne se déshabituent bien vite de l'église. Les enfants doivent être instruits dans la foi chrétienne et la doctrine de l'Eglise, en même temps que dans ce qui forme la matière de l'enseignement à l'école, car l'éducation religieuse est plus nécessaire que tout le reste. Reconnaissant et appréciant le bienfait de l'école dont ils sont redevables aux Sœurs de la divine Providence, les catholiques de « Magnolia-Park » doivent se faire un devoir d'envoyer leurs enfants à cette école. — « Oui, vous avez raison, dit en terminant Mgr Gallagher, de vous réjouir de tous ces avantages, et je m'en réjouis moi-même avec vous, en vous exhortant de nouveau bien vivement à vous montrer dévoués envers votre église et ceux qui font au milieu de vous l'œuvre de Dieu.

Dans la soirée, vers 5 heures, eut lieu une cérémonie qui vint clore dignement cette mémorable journée : ce fut la bénédiction solennelle de la cloche offerte aux Oblats de Magnolia-Park, pour la nouvelle église. Mgr Gallagher officia avec la solennité et la splendeur que le rituel donne à cette cérémonie.

Du Southern Messenger.

PROVINCE DE MANITOBA

Deux jubilés d'or : RR. PP. Joseph Mac Carthy et Edmond Gendreau.

1° *Cinquantenaire de la Profession religieuse du R. P. Mc Carthy.*

L'église de la paroisse Sainte-Marie de Winnipeg a été témoin le 15 août d'une solennelle et touchante cérémonie. Un vénérable missionnaire Oblat, le R. P. Joseph Mc Carthy, y a célébré le cinquantième anniversaire de son oblation religieuse. Le jubilaire offrit lui-même l'auguste Sacrifice assisté des RR. PP. Allard et Poitras, comme diacre et sous-diacre. S. G. Mgr Archevêque de Saint-Boniface assistait au trône, ayant à ses côtés les RR. PP. Cahill et Magnan, comme diacres d'honneur, et le R. P. Mc Neil comme prêtre assistant.

A l'issue de la messe, à laquelle de nombreux amis du jubilaire avaient tenu à assister, Mgr Langevin prononça une allocution dans laquelle il évoqua plusieurs souvenirs de la vie du héros de la fête et fit un bel éloge de sa longue carrière si bien remplie.

Un banquet eut lieu le midi au presbytère Sainte-Marie en l'honneur du bon Père. Monseigneur y assista et un grand nombre d'Oblats qui venaient de terminer le matin même leur retraite annuelle.



Le vénéré jubilaire naquit à Dublin en 1839 et entra chez les Oblats en 1860. Dès 1862, il fut envoyé au Canada et fut d'abord professeur au collège Saint-Joseph d'Ottawa

tout en poursuivant ses études. Il vint à la rivière Rouge en 1867 et fut ordonné prêtre par Mgr Taché le 24 janvier 1869. Après son ordination, il demeura à l'évêché en qualité de secrétaire et reçut bientôt la mission de desservir les catholiques du Fort Garry et du voisinage. Le 15 juin 1869, Mgr Taché célébra la première messe à Winnipeg dans une école qui avait été ouverte le 1er mai précédent par les Sœurs Grises. A partir de ce moment, le P. Mc Carthy commença à dire régulièrement la messe dans cette école qui fut le commencement de la paroisse Sainte-Marie. En septembre 1872, il fut remplacé par le R. P. J.-B. Beaudin, qui en 1874 construisit la première église Sainte-Marie convertie plus tard en orphelinat. Le P. Mc Carthy fut alors employé à l'œuvre des missions. En différents temps il demeura à divers endroits, entre autres à la Pointe des Chênes, à Saint-Laurent et ailleurs. En 1881, il revint à Saint-Boniface et y remplit l'office de secrétaire jusqu'en 1888, époque où il fut de nouveau attaché à l'église Sainte-Marie. Il y célébra le vingt-cinquième anniversaire de son ordination en 1894. En 1896, il fit le voyage d'Irlande et à son retour publia quelques-unes de ses observations dans le *Northwest Review*. Il fit de nouveau le voyage d'Irlande en 1904 et peu après son retour il fut transféré à Duluth où il a depuis exercé le saint ministère et où il retournera prochainement. Il a tenu à venir célébrer son jubilé d'or à l'endroit où il a travaillé si longtemps et auquel se rattachent pour lui tant de chers souvenirs.

Ad multos et faustissimos annos !

2° Cinquantenaire de l'ordination sacerdotale du R. P. Gendreau.

Cinquante années de sacerdoce remplies d'œuvres et de mérites : tel est l'événement que célébraient dans la joie et la reconnaissance les paroissiens de Saint-Charles le

13 octobre dernier. Ces cinquante années méritent d'être esquissées.

Ordonné prêtre en la fête du Très Saint Rosaire, le premier dimanche d'octobre 1862, M. l'abbé Gendreau fut une année vicaire à Compton et devint missionnaire des nouveaux cantons de Clifton, de Barford, de Hereford et d'Auckland. En 1864 et 1865, il est curé de West Shefford et desservant de Saint-Joachim. De 1865 à 1868 il est premier curé de Waterloo et desservant de Knowlton. De 1868 à 1874 il est encore premier curé de Cookshire et desservant de Bury. En 1871, il entreprend un mouvement de colonisation qu'il dirige avec succès dans les cantons de Ditton, de La Patrie, de Chesham et d'Emberton. Deux ans plus tard le gouvernement fédéral lui confie l'organisation d'un mouvement de rapatriement de nos compatriotes des Etats-Unis.

De 1874 à 1880, il occupe la charge de procureur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, son *Alma Mater*. Dix-huit années de sacerdoce sont déjà écoulées dans un ministère très actif, mais les rêves de sa jeunesse cléricale et le désir de se dépenser de plus en plus l'obsèdent toujours. Depuis longtemps la vie de missionnaire Oblat de Marie Immaculée le fascinait et l'attirait. Prêtre déjà mûri par l'âge et les travaux il va se faire novice à Lachine où il entre le 8 décembre 1880. De là il se dirige vers Ottawa où il remplit les fonctions de procureur de l'Université de 1882 à 1891, en même temps qu'il organise la Société de Colonisation et du chemin de fer du Témiscamingue dont il devient le premier président. Pendant cette période il fut délégué dans l'Ouest par le gouvernement de la capitale pour s'enquérir des rapports des missionnaires et des agents des réserves indiennes. De 1889 à 1891, il fut aussi premier curé de la paroisse naissante du Sacré-Cœur.

En 1891, il devint procureur provincial des Oblats des provinces de Québec et d'Ontario, poste qu'il occupa jusqu'en 1894, époque à laquelle il devint supérieur de la

résidence et curé de Mattawa et des missions environnantes. Après trois années il fut nommé assistant à Hull et en 1898 il partit pour la lointaine et pénible mission du Yukon. Vicaire général de Mgr Grouard, administrateur du pays du Yukon et premier curé de Dawson, il demeura quatre années dans ces froides régions. Le mauvais état de ses yeux le contraignit à abandonner ce poste. Il revint au Manitoba et fut de 1902 à 1906 supérieur et curé à Kenora. Aumônier de l'Académie Sainte-Marie en 1906-07, de l'hôpital de la Miséricorde en 1907-08, il est depuis quatre ans le vénéré curé de Saint-Charles, où il vient de célébrer le cinquantième anniversaire de son ordination dans les sentiments d'une profonde gratitude au Seigneur qui lui a accordé une carrière si longue et si bien remplie.

*
* *

La fête avait été préparée de longue main. Le bon Père chanta la grand'messe assisté du R. P. Vézina, *O. M. I.*, et de M. l'abbé D. Lamy, directeur *des Cloches*. S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, revenu de Montréal la veille, voulut bien honorer la cérémonie de sa présence en assistant au trône. Le R. P. Cahill, provincial, se trouvait entouré de nombreux oblats, parmi lesquels notre vénéré doyen le R. P. Dandurand.

Ici nous ne pouvons que mentionner le sermon donné par le R. P. Portelance, curé du Sacré-Cœur de Winnipeg, la causerie pleine de vie et d'entrain de Mgr de Saint-Boniface, et la réponse du bon Père Jubilaire. Tout ceci mériterait des pages dont nous regrettons de ne pouvoir disposer. Disons d'un mot que rien ne manqua à cette belle fête, égayée par la note harmonique de la fanfare du juniorat.

Ad multos et faustissimos annos.

VICARIAT DE L'ATHABASKA

I. — Jubilé d'or sacerdotal de Sa Grandeur Monseigneur E. Grouard célébré à la Mission Saint-Bernard (Grouard), les 28 et 29 juin 1912.

Au moment où la civilisation s'aventure jusque dans cet immense pays, le jubilé sacerdotal de Mgr Grouard marque une étape dans l'histoire de cette région et des missions catholiques de l'Athabaska et de la rivière la Paix. Il était juste qu'un tribut d'hommages reconnaissants fût rendu à l'évêque missionnaire par ceux à qui il a fait tant de bien; il était juste qu'un tribut d'admiration lui fût offert par ceux qui l'ont vu à l'œuvre, et que ce jubilé vînt rappeler que si la religion et la civilisation ont fait de grands progrès, ils le doivent, après Dieu, surtout au vénéré Jubilaire, à ses missionnaires et aux bienfaiteurs de l'apostolat catholique.

Aussi, ce fut pour les Oblats qui eurent le bonheur de pouvoir y prendre part, une vraie fête de famille. Les missionnaires venus de loin eurent la joie de se revoir après des années de séparation et goûtèrent le bonheur de témoigner le respect et l'affection qu'ils lui portent comme à leur évêque et à leur Père.

Chers lecteurs, ne l'oubliez pas, nous sommes ici en Athabaska, et en dépit du bureau de télégraphe ouvert à Grouard, en dépit des adjectifs superbes et pompeux qui pourront glisser sous notre plume, nous restons dans les missions du Nord-Ouest. Oh ! ce n'est pas à dire qu'à Saint-Bernard on ne s'était pas préparé à la fête avec cette patience que seul donne l'amour des enfants pour un

Père. Les guirlandes, les fleurs, les chants, les pièces de théâtre disent assez le travail des enfants du couvent et des bonnes religieuses qui les guidaient, les aidaient et les complétaient. De leur côté, Pères et Frères de la mission ne pouvaient rester inactifs : dresser des arcs de triomphe, planter les bannières et les oriflammes, orner l'église, formaient le lot qui leur était échu, sans parler des arcs de triomphe qui conduisaient de la mission à l'église, avec leurs inscriptions appropriées : le coup d'œil était superbe, pour le pays. Le R. P. Falher n'avait épargné ni son temps ni sa peine pour la réussite de la fête ; c'est lui qui avait adressé les invitations. Mais en ce pays les distances, les intempéries — même quand l'hiver est passé — sont souvent un obstacle que les bonnes volontés les plus robustes ne peuvent surmonter. Des invités de marque, Nosseigneurs Langevin, Legal, Pascal, Mathieu n'avaient pu abandonner leurs travaux. Enfin, la coïncidence des fêtes jubilaires avec le Congrès du parler français tenu à Québec empêcha nombre d'invités de se rendre à Grouard.

Du moins, Monseigneur le Supérieur général se fit représenter par le R. P. Ortolan qui remplit à merveille son office de légat *a latere*. D'Edmonton, purent venir les RR. PP. Beaudry, Cunningham, Daridon, Cozanet. A son grand regret, le R. P. Grandin, vicaire des missions d'Alberta Saskatchewan, avait été appelé, à la dernière heure, à Saskatoon pour affaires urgentes. Plusieurs personnes d'Edmonton, et d'autres amis de Mgr Grouard avaient tenu à braver la longueur et les fatigues du voyage pour assister au jubilé.

Le 25 au soir, la caravane d'Edmonton arrive, après 5 jours de voyage mouvementé. Elle est reçue par Mgr Joussard, coadjuteur du vénéré Jubilaire, et par le R. P. Falher, procureur des missions, et dès le premier instant, on s'aperçut de l'accueil chaleureux que la mission Saint-Bernard réservait à ses hôtes.

Enfin le 27, — la veille du jour fixé pour le jubilé —

arrive, Mgr Grouard, de retour d'un voyage de 200 milles non plus en antique charrette mais en wagon, je ne dis pas en wagon de luxe. L'évêque, comme toujours, est souriant, plein de bonne humeur, de simplicité et d'amabilité. Il semble ne pas se ressentir des fatigues du voyage. Il est tout surpris de ce qui se prépare, car il s'attendait bien à quelque chose, mais à une grand'messe et une chanson.

Le P. Hautin avait accompagné le vénéré jubilaire depuis la Grande Prairie ; puis le P. Girard vint de Spirit River, le P. Batie de Wabaska, les PP. Le Treste et Dupin, du Fort Vermillon, le P. Le Serrec de Saint-Augustin, après avoir franchi des distances de 120 à 600 kilomètres, par de mauvais chemins, ou en l'absence de chemins, sous les piqûres des maringouins. Les Pères du district de l'Athabaska n'avaient pu venir, quoique du même vicariat, la distance variant, entre 500 et 1.300 kilomètres.

Les fêtes commencèrent le 28 au soir : Pères de la Mission, invités, religieuses, enfants du couvent, habitants de Grouard, chefs Cris, tout le monde se réunit dans le jardin, devant la façade de la mission, pour offrir au jubilaire les adresses ou compliments, savoir : en français, par Mgr Joussard, en anglais, par un enfant du couvent, en cris, par un chef sauvage. Monseigneur répond dans les mêmes langues, avec son ordinaire simplicité relevée de finesse. Puis, au chant du *Magnificat*, on se rend processionnellement à l'église, où le salut du Très Saint Sacrement clôt cette première journée.

Journée du 29. — Mgr Grouard chanta pontificalement la messe jubilaire, dans l'église si bien décorée, que si ses modestes proportions ne nous eussent rappelés à la réalité, nous aurions fini par croire que c'était une cathédrale. En tout cas, les enfants ont chanté « superbement » la belle messe du deuxième ton, et le R. P. Th. Ortolan monta en

chaire pour le discours de circonstance. Les quelques passages que nous en reproduisons ci-après pourront permettre à nos lecteurs de juger de sa beauté, de son éloquence et de son délicat à-propos. Il développe magistralement ce texte : *Jam hiems transiit, flores apparuerunt in terra nostra, surge et veni.* L'hiver est enfin passé, les fleurs ont apparu en nos contrées, levez-vous et venez !

Le sermon fut interprété en anglais par le R. P. Beaudry, et en cris par le R. P. Cunningham, non pas d'une manière quelconque, mais avec un rare bonheur d'expression, et ces deux Pères surent si bien faire saisir aux métis et aux cris toute la portée du premier discours, qu'on ne saurait dire lequel des trois éléments fut le plus favorisé.

Le banquet. — Ce n'est pas tous les jours qu'on célèbre les noces d'or d'un évêque en Athabaska. C'est la première fois... Nous pouvons donc relever le banquet comme curiosité. Banquet en plein air ou sous la tente ; banquet où se trouvait nombreuse et joyeuse assistance, et dont voici le menu « très bon ». Il y avait de la dinde, je ne sais à quelle sauce ; il y avait du bœuf venu de je ne sais où, il y avait des pommes de terre. Et puis, il y avait le thé classique, et comme dessert, comme gâteau, une pièce montée, montée ou construite par les sœurs et qui représentait un bateau, le Saint-Charles, premier bateau à vapeur qui ait navigué sur la rivière La Paix, et qui fut construit par le jubilaire. Enfin, pour la première fois dans l'histoire des missions, des oranges paraissaient sur une table d'Oblat.

Dans une assistance qui comptait les Pères et les Frères, le maire de la petite ville de Grouard, le député du district, des chefs sauvages, des métis, des commerçants, des officiers de la police montée, des agents de la compagnie de la Baie d'Hudson, des chasseurs, des trappeurs, des personnes de toute condition, sans distinction de langue, de race ou de couleur, et qui toutes avaient vu à l'œuvre l'évêque missionnaire, on pouvait s'attendre à de nombreux toasts.

Les dix que j'ai comptés ont leur note caractéristique. M. Larivière, maire de la ville de Grouard, parle au nom de la population. Divers chefs sauvages, dont les noms se traduisent par bœuf ou poisson, parlent parce qu'ils sont naturellement orateurs.

Le député du district est d'autant plus qualifié pour parler qu'il lui est arrivé de voyager avec Mgr Grouard, de partager le même toit à la belle étoile, la même pitance et les mêmes dangers ; il montre la valeur des exemples de l'intrépide missionnaire.

Voici un vieux pionnier, agent de la célèbre et honorable compagnie de la Baie d'Hudson, qui ne peut retenir ses larmes en nous racontant les grandes actions du Jubilaire. Avec une bonne dame de Grouard, les hommes ont un moment de répit. Elle lit une adresse au nom des mères de famille pour remercier Monseigneur du bien que ses efforts ont procuré à leurs enfants. Quatre Oblats prennent ensuite la parole : le P. Falher, au nom des Oblats de Marie Immaculée du vicariat d'Athabaska, le P. Beaudry, en cris, au nom des métis qui doivent tant à Monseigneur pour leurs écoles, le P. Le Treste, en castor, et Mgr Joussard, le coadjuteur, en montagnais.

Après la lecture des lettres de félicitations adressées par Nosseigneurs les Evêques et les Révérends Pères qui n'avaient pu se rendre à l'invitation, Mgr Grouard répond un mot aimable dans les diverses langues dont on s'est servi pour le complimenter.

Pour la circonstance, le Saint-Père avait daigné envoyer un télégramme de félicitations avec la bénédiction apostolique au vénéré jubilaire ; malheureusement, ce télégramme arriva trop tard.

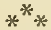
***

Dans l'après-midi, on organisa une promenade, à travers la petite ville de Grouard toute pavoisée comme pour un triomphe. Le salut du Saint Sacrement donné avec toute

la solennité possible, précéda la séance de clôture qui eut lieu à l'école.

Cette séance fut un succès : tout y contribua d'ailleurs : le décor, les dialogues, les pièces, l'habileté des acteurs et la délicatesse des sœurs qui avaient tout préparé, tout composé. Il suffira de citer les titres des numéros du programme pour montrer que tout était approprié à la fête : Partez hérauts ; Pour être Missionnaire ; O bonne Mère du Missionnaire servirent d'entr'actes à 3 scènes : d'abord : « Une vieille du lac Athabaska » ; puis « Un campement en plein air », et en dernier lieu « Scène chez le P. Clut. »

En voyant se dérouler sous ses yeux ces souvenirs d'autrefois, le Vénéré Jubilaire était ému aux larmes et la soirée laissa à tous les assistants la meilleure impression.



Nous n'aurions donné, toutefois, de cette belle fête qu'un résumé trop imparfait si nous ne citions au moins quelques passages de l'éloquent discours du R. P. Ortolan à la messe jubilaire.

***

« *Jam hiems transiit... flores apparuerunt in terra nostra, surge et veni* : L'hiver est enfin passé... les fleurs ont apparu... Levez-vous et venez.

Monseigneur,

« La date du 29 juin 1912 marquera dans l'histoire de cette ville naissante que vous avez fondée, qui porte votre nom, et le fera connaître avec vos vertus, vos labeurs et vos bienfaits, jusqu'aux générations les plus lointaines.

« C'est vous qui avez choisi ce site merveilleux, en même temps que par votre travail assidu, votre persévérance à toute épreuve, vous ouvriez à la civilisation ces régions immenses.

« Aujourd'hui la ville de Grouard est en fête. Les arcs de triomphe, les guirlandes de verdure, les fleurs, les décorations de cette église, ces magnifiques cérémonies, ces chants, ces foules accourues, tout me dit que les cœurs sont à l'allégresse.

« Oui, cette date du 29 juin sera désormais historique. Elle est comme une étape, comme un instant d'arrêt, non dans l'inaction ou le découragement, certes ! mais dans la joie, dans la consolation, dans l'espérance : la joie de fêter un grand pontife, qui est aussi un père tendrement aimé ; la consolation en contemplant les progrès accomplis ; l'espérance en découvrant déjà par la pensée ceux qui seront encore réalisés dans la suite par votre initiative clairvoyante et par votre action qui, malgré les années, ne faiblit pas.

« Le passé est un garant de l'avenir. »



« Qu'elle est grande, en effet, l'œuvre qui s'opère ici ! Comment ne pas en être aussitôt frappé ! C'est ce sentiment qui a mis sur mes lèvres les paroles de mon texte : *Jam hiems transiit... flores apparuerunt :* L'hiver est passé et les fleurs ont apparu. »

« Je ne parle pas seulement de l'hiver physique et sensible qui, dans ces régions surtout, répand avec tant d'abondance les glaces et les frimas... Cet hiver fait, chaque année, place au renouveau du printemps. Malgré ses rigueurs, il a même ses charmes, ses avantages et son utilité.

« Mais il est un hiver autrement pénible, autrement terrible, autrement désastreux... C'est celui qui ne se contente pas de régner à la surface de la terre couverte de neige, mais qui atteint les âmes et les sociétés ; l'hiver qui étend les ténèbres spirituelles et cache la vue du divin Soleil ; l'hiver qui non seulement engourdit les corps et

suspend les phénomènes de la végétation, mais qui jette le froid au cœur, paralyse les âmes et trop souvent les plonge dans l'abîme de l'éternelle mort. Car le froid intense, le froid prolongé tue, qu'il soit physique ou immatériel.

« Or, cet hiver, le plus terrible de tous, régnait ici en maître, il y a quelques années à peine.

« Dans ces régions désolées, c'était non seulement l'ignorance de la civilisation qui procure le confort moderne, c'était aussi et surtout l'ignorance des vérités religieuses qui, seules, peuvent assurer à l'humanité le vrai bonheur en ce monde et en l'autre. »



« Dieu, dans sa miséricordieuse bonté envers les peuplades qui erraient dans ces vastes solitudes, leur envoya les messagers de la bonne nouvelle, ses missionnaires, ses apôtres, ses Oblats.

« Ils furent héroïques, nos premiers Pères ; pionniers à la fois de la civilisation et de l'Evangile... Malheureusement ils sont trop peu connus. Leurs noms avec le souvenir de leurs travaux et de leurs vertus s'effaceraient peu à peu de la mémoire des hommes, si on ne s'efforçait dès maintenant d'empêcher l'oubli de couvrir leur tombe. Nous espérons que cette œuvre de justice et de réparation sera bientôt un fait accompli et que leur histoire désormais écrite et publiée les fera revivre dans les siècles futurs.

« En attendant, ils revivent en vous, Monseigneur. Vous les avez connus, vous les avez entendus, vous en retracez l'image. C'est l'un de ces intrépides missionnaires, l'un des plus saints évêques de ces contrées glacées, Mgr Grandin, qui, de sa voix persuasive, vous dit, tandis que vous étiez encore adolescent, les paroles du texte sacré que je citais tantôt : *Jam hiems transiit... flores apparuerunt in terra nostra, surge et veni !*

« L'hiver a disparu ! Nous avons commencé à défricher

ces terrains incultes ! Déjà des conversions se sont opérées, des âmes, fleurs du ciel, commencent à s'épanouir ! *Surge et veni :* Levez-vous et venez... Venez, vous aussi, travailler avec nous, venez dépenser votre jeunesse et votre activité... Venez... nous avons semé déjà la semence d'éternelle vie... Vous, qui nous remplacerez dans le champ du Père de famille, vous sèmerez avec plus d'abondance, et vous récolterez à pleines mains.

« Et vous avez entendu cette voix ! Comme les Apôtres que rien ne put retenir, quand l'appel du divin Maître retentit à leurs oreilles, vous vous êtes aussitôt levé et vous êtes venu sans retard... »

***

L'orateur montre ensuite combien furent nombreux les appels divins dans l'existence de Mgr Grouard, et avec quelle fidélité le jubilaire d'aujourd'hui y répondit.

D'abord, le *Surge et veni* du sacerdoce, puis celui de l'apostolat ; enfin, celui de l'épiscopat.

Il dépeint successivement en celui qu'on fête en ce jour, le prêtre modèle, le missionnaire ardent, l'évêque, successeur des Apôtres, aimé et vénéré de tous ; puis il parle de ses qualités personnelles qui répandent tant de charmes autour de lui.

Citons, du moins, quelques passages de la péroraison :

« Je sais, Monseigneur, que votre humilité déteste les éloges. S'il n'avait tenu qu'à vous cette fête n'aurait pas eu lieu, ou, du moins, se serait confinée dans des bornes plus que modestes.

« Mais c'est pour nous un acte de justice et un réel bonheur de vous exprimer publiquement notre reconnaissance et notre admiration.

« Cette reconnaissance et cette admiration, je vous les exprime d'abord au nom de notre Révérendissime Père Supérieur Général qui, de Rome, m'a envoyé jusqu'ici pour assister à cette belle fête.

« Je vous les exprime ensuite au nom de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée tout entière, de cette chère famille religieuse dont vous êtes l'un des membres les plus méritants et les plus distingués.

« Au nom de tous vos collaborateurs, si heureux de se ranger autour de vous et de marcher, soutenus de vos conseils, de vos lumières et de vos exemples !

« Au nom de ces foules accourues de si loin, *ex omni tribu et lingua*, de toute tribu et de toute langue, et qui se pressent dans cette enceinte devenue trop étroite.

« Cette reconnaissance et cette admiration, je vous les exprime en particulier au nom de ces âmes régénérées par vous... et de ces peuples instruits, dirigés dans le chemin de la vertu, conduits par vous vers le ciel.

« Au nom de la sainte Eglise dont vous avez contribué si puissamment à étendre les frontières en lui conquérant de nouveaux royaumes.

« Et pourquoi ne le dirais-je pas, puisque je parle devant le Tabernacle... cette reconnaissance et cette admiration je vous les exprime au nom de ce Dieu dont vous êtes le ministre et le pontife ; de ce Dieu que vous avez aimé, que vous avez chéri, pour lequel vous avez tout sacrifié, de ce Dieu que vous avez voulu faire connaître et aimer de ces peuples assis à l'ombre de la mort.

« Oh ! si un seul verre d'eau donné en son nom ne restera pas sans récompense, que dire de toute une vie consacrée à son service, à son apostolat, à son amour !

« Qu'elle sera douce à entendre la parole qu'Il vous dira un jour : *Jam hiems transiit... flores apparuerunt in terra nostra... Surge et veni.* Il est passé enfin l'hiver de cette terre, avec ses peines, ses fatigues, ses angoisses, ses tribulations, ses crucifiements. Tout cela est passé, à jamais passé : *hiems transiit !* Dans ma terre à moi, dans la terre des vivants, dans mon ciel des fleurs ont apparu, *flores apparuerunt :* fleurs immortelles, âmes converties, peuples sauvés. *Surge et veni :* Levez-vous et venez. *Coronaberis*

corona gloriæ et lætitiæ : Vous serez couronné de la couronne de gloire et d'éternelle joie.

« Nous espérons cependant, Monseigneur, que cette couronne de justice ne vous sera donnée que plus tard. Pardonnez à notre égoïsme ; mais nous avons trop besoin encore de vos lumières, de vos encouragements, de vos exemples. Souffrez donc que je répète, et au nom de tous : *Ad multos annos.* Longtemps encore vivez parmi nous. *Ad multos annos.* »

O. M. I.

II. — MISSION DE LA NATIVITÉ — LAC ATHABASKA

Extrait d'une lettre du R. P. Le Doussal, au Très Révérend Père Supérieur général.

Ici, mon Révérendissime Père, tout marche assez régulièrement dans la Communauté ; les exercices de piété se font exactement ; l'union fraternelle ne laisse non plus rien à désirer. Quand les travaux de nos chers Frères exigent une absence tant soit peu prolongée, ou pour les pêches ou pour les chantiers, autant que possible, un Père les accompagne partout, afin de conserver parmi eux le respect et l'amour de la sainte Règle. Parfois ces absences de Pères nous causent plus ou moins d'embarras ; malgré cet inconvénient, nous tenons beaucoup à ne pas changer cette manière de faire.

En général, nos indigènes vont bien aussi, quoique la civilisation nous apporte, tout bien considéré, plus de préjudice que de profit. C'est que dans le nombre des blancs qui nous arrivent en foule de tous les pays, on en trouve beaucoup qui sont loin d'être des modèles de probité et surtout de piété. De là découlent bien des suites fâcheuses pour nos pauvres Indiens qui, à ce contagieux contact, perdent insensiblement toute leur bonne simplicité d'autrefois. Je dois ajouter cependant qu'il y en a parmi ces

derniers qui, guidés par leur droiture naturelle et éclairés par la foi, savent se précautionner contre cette détestable contagion de la civilisation moderne.

Veuillez, mon Révérendissime et bien-aimé Père, agréer l'expression du filial respect de tous vos enfants du Lac Athabaska.

L. M. Le Doussal, *O. M. I.*

VICARIAT DU BASUTOLAND

Extrait d'une lettre du R. P. J. Gérard à Monseigneur le Supérieur général.

Roma Maseru, le 2 juillet 1912.

Mon révérendissime et bien-aimé Père,

C'est un véritable bonheur pour moi de venir vous rendre visite, en ce beau jour de la Visitation de notre bonne et Immaculée Mère que nous aimons et qui nous aime si tendrement, elle aussi.

Je ne saurais vous dire combien j'ai été touché de la grande condescendance dont vous avez fait preuve en m'écrivant une lettre si encourageante et en l'accompagnant d'une belle image du Thabor et de la scène du pauvre monde. Mille fois merci, de ces bonnes paroles qui sont entrées dans mon vieux cœur et qui par le bien que j'en ai ressenti m'ont montré que vous êtes notre bon Père en même temps que notre général.

Soyez remercié également de m'avoir obtenu la permission de dire le saint Rosaire en place du bréviaire, ainsi que la messe votive de la sainte Vierge et la messe des morts, selon les jours, puisque mes 82 ans m'empêchent de

suivre au jour le jour notre Ordo. Je suis bien près de finir ma carrière ; mon travail est bien peu de chose. Il consiste dans la visite à domicile des vieux et des vieilles qui ne peuvent plus venir à la Mission, afin de leur faire faire leurs Pâques et de les préparer à leur prochain départ pour le ciel. J'instruis aussi à domicile les païens et païennes qui sont loin et qui veulent faire la paix avec le bon Dieu. Dernièrement, c'était le tour d'un vieillard de 70 à 80 ans qui faisait sa première communion. Après avoir lutté longtemps contre la grâce, il accepta une médaille de saint Benoît et il se convertit. Nous nous servons souvent de ce moyen que Dieu couronne de succès.

La semaine dernière, un païen envoyait sa fille aînée — excellente catholique — nous appeler auprès de lui afin de « lui ôter ses péchés et de le baptiser ». Comme il est au moins de mon âge, je vais l'instruire à domicile. Sa femme, qui vit encore, veut, elle aussi, se convertir. J'espère beaucoup que cette conversion d'un *itebale* comme « Sépota » — c'est le nom du vieux — en amènera d'autres.

Cet homme qui se convertit après 50 ans d'attente n'est pas pour nous un inconnu. Il y a, en effet, dans le Basutoland, beaucoup de noirs que nous appelons *Matebele.* Leur langue est celle des Zoulous qui, d'ailleurs, ressemble à la langue basuto. Très durs à se convertir, une fois convertis ils ont la persévérance. Celui dont je parle est un de ces petits chefs de Matebele auxquels le roi Moshesh avait recommandé de prendre soin de ses missionnaires romains. Sépota, à la différence des autres qui ne voulurent pas nous recevoir à notre arrivée dans la vallée de Roma, nous accueillit bien et nous fit présent de quelques boisseaux de grains en disant : « Je ne vous le vends pas, je vous le donne pour vous nourrir. » Nous étions encore sous la tente et il n'y avait pas encore une seule âme convertie au bon Dieu. En nous protégeant, — alors que les autres nous repoussaient — non seulement il exerçait un acte de charité à notre égard, vu que nous manquions de tout, mais encore il faisait un

grand acte de courage, car ici le respect humain est assez fort pour enchaîner ses victimes. Dieu, qui ne laisse pas sans récompense un verre d'eau froide donné à ses pauvres, à ses missionnaires, lui a donné en retour de sa bienveillance le don inestimable de la foi, lui a ouvert les portes du ciel !

Mon bien-aimé et révérendissime Père, que de chemin parcouru dans cet espace de cinquante ans ! Remercions-en le bon Dieu et notre Mère Immaculée. La première cérémonie de baptême en Basutoland comprenait cinq adultes et un enfant. Aujourd'hui, il y a des baptêmes dans nos missions qui comptent soixante et quelquefois quatre-vingt-cinq baptisés. Le bon P. Valet, à Samarie, vient d'en faire un de cent personnes. C'est, je crois, le plus grand qui ait eu lieu dans le Basutoland. Nous pouvons donc dire avec le Psalmiste : *Laudate omnes gentes, laudate eum omnes populi*, car les conversions se multiplient tous les jours.

Que le Dieu des miséricordes bénisse par votre main, Monseigneur, tous ces chers Basutos qui sont devenus, en quelque sorte vos enfants en recevant le baptême par le ministère de vos fils ! Bénissez-nous tous : Missionnaires, Frères convers si dévoués, bonnes et dignes religieuses, mais en première ligne notre saint et vaillant évêque, Mgr Cénez, et notre Révérend Père Supérieur. Je ne saurais vous dire combien je suis heureux de passer mes derniers jours ici, ni les services qui me sont prodigués.

Notre cher P. Rolland va mieux. Que Dieu daigne lui rendre la santé ! La belle mission qu'il a fondée à Gethsémani montre ce qu'il fera encore s'il lui est donné de recouvrer toutes ses forces.

Voici venir, mon Très Révérend et bien-aimé Père, voici venir le jour de la fête de votre illustre patron saint Augustin. Tous vos enfants s'en réjouissent déjà sur toutes les plages du monde. Il vont demander avec ferveur que le Cœur de Jésus habite toujours d'une manière particulière dans votre cœur, qu'il vous console, qu'il vous éclaire et

qu'il vous fortifie dans le gouvernement de notre chère Congrégation.

Un petit détail pour finir.

Nous avons ici le premier dictionnaire zoulou composé en 1857. Il dit que les Zoulous donnent à l'arc-en-ciel le nom de « maison ronde de la Reine du ciel ». Vous serez heureux d'apprendre, Monseigneur, que la plus renommée de toutes les tribus de l'Afrique connaissait le nom de la très sainte Vierge. Puisse-t-elle, par sa toute-puissante intercession, aider ses chers Oblats à conquérir toutes les âmes de ce pays à Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Jh. GÉRARD, *O. M. I.*

ECHOS DE LA FAMILLE

Dès les premiers jours d'octobre, les journaux de Ceylan confirmaient l'annonce qu'ils avaient donnée à leurs lecteurs de la visite de notre Révérendissime Supérieur Général. Conformément au programme, le départ de Marseille eut lieu le 20 octobre. En cours de route Monseigneur voulut bien donner de bonnes nouvelles de la traversée et remercier des prières qui étaient faites pour l'heureuse issue de ce long voyage. Un télégramme adressé au Révérendissime Père Vicaire Général annonçait l'heureuse arrivée à Colombo, le 5 novembre. L'Etoile de la mer avait protégé l'illustre voyageur et ceux qui étaient heureux de l'accompagner. Nos lecteurs trouveront en dernier lieu les échos de cette visite qui nous sont parvenus jusqu'au moment de l'impression.

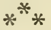
***

Le dimanche 13 octobre, avant d'entreprendre son voyage pour la visite de Ceylan, Monseigneur le Supérieur Géné-

ral a bien voulu bénir solennellement, avec l'assistance de la communauté du scolasticat, une statue de Notre-Dame de Lourdes placée à l'entrée de la propriété de Roviano. Un cordial merci aux deux généreux bienfaiteurs qui ont permis d'élever ce petit monument à la gloire de l'Immaculée. La Bonne Mère sera là désormais pour accueillir nos chers scolastiques au seuil de la maison de campagne, et, pendant toute l'année, elle entendra les prières des pieuses populations d'alentour.



Par bref apostolique du 15 juillet 1912, Mgr Niceta Budka, préfet des études au séminaire archiépiscopal de rite ruthène à Léopol (Galicie-Autriche) a été nommé évêque pour les catholiques ruthènes du Canada. Le Prélat aura sa résidence ordinaire à Winnipeg (archidiocèse de Saint-Boniface).



Un décret du Saint-Siège (S. Congrégation de la Consistoriale), en date du 28 juin dernier, donnait à Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, un auxiliaire en la personne de Mgr Georges Gauthier, curé de la cathédrale de Montréal.



Le R. P. A. Durif, provincial du Midi, arrivé au terme de son second triennat, a remis la direction de la province entre les mains de son successeur, le R. P. E. Blanc, jusqu'alors Supérieur de notre maison de Santa Maria a Vico.



C'est le R. P. A. Ferri, qui remplacera le nouveau Provincial dans la charge de Supérieur local de Santa Maria. Par suite du départ du R. P. Ferri, l'œuvre de Porta Furba (faubourg de Rome) passera entre les mains du R. P. De Giovine, qui vient de la maison de Santa Maria.

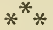


En la fête du saint nom de Marie — 15 septembre dernier — la petite paroisse de Sainte-Marie South Lowell célébrait le sixième anniversaire de sa fondation comme mission, et de son école. Un presbytère, d'aspect modeste, mais qui est bien adapté à sa destination, vient d'être mené à bonne fin.

La jeune paroisse compte 3.220 âmes dont 325 enfants qui fréquentent l'école paroissiale.



L'organe officiel du Saint-Siège a publié la nomination du R. P. Charles Cox, *O. M. I.*, comme administrateur apostolique du Transvaal. Le 8 novembre, il est arrivé à Colombo où Mgr le Révérendissime Père Général lui avait donné rendez-vous. Pendant quelques jours le R. P. Cox sera l'hôte de Monseigneur l'archevêque de Colombo, puis il profitera du départ du prochain courrier de Durban pour se rendre à son nouveau poste.



Dans le « *Western Australian Record* », qui s'est fait l'écho du regret général causé par le départ du R. P. Cox, on lit les lignes suivantes : « Durant les nombreuses années pendant lesquelles le R. P. Cox a dirigé la mission des Pères Oblats en Australie, il s'est fait une renommée d'or au loin et au large. Sans parler de ses hautes qualités administratives universellement reconnues, ni de son intelligence lucide qui se reflète dans des ouvrages littéraires religieux, — vrais trésors pour les âmes qui veulent suivre la voie étroite de la perfection — le vénérable supérieur des Oblats nous apparaît comme un saint missionnaire enflammé de zèle pour le salut des âmes et la plus grande gloire de Dieu. Sa

vie a été pour tous et pour chacun un grand exemple dans le bien, et en lui se vérifie cet éloge de nos Saints Livres : *Ecce sacerdos magnus qui in diebus suis placuit Deo et inventus est justus.* » Aussi, son souvenir demeurera longtemps cher au cœur de bon nombre d'habitants de l'Australie occidentale. »

***

Le témoignage qu'on vient de lire montre clairement le vide que cause en Australie le départ du R. P. Cox, mais aussi que nos Pères de ce Vicariat sont très estimés et font un bien considérable en dépit de leur petit nombre.

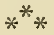
La province britannique s'est montrée généreuse envers le Vicariat d'Australie. Elle s'est privée des précieux services du R. P. Callan qui sort de la Province pour prendre la charge du Vicariat d'Australie. Le nouveau vicaire s'est rencontré le 9 novembre avec le R. P. Cox et avec Monseigneur le Supérieur Général.



Valayandam est un petit village de la côte à 7 milles au nord de Mullaitivu, diocèse de Jaffna. Il y a 5 ans, ce village, habité par de pauvres Hindous, n'était guère connu, mais aujourd'hui c'est merveille de voir le changement survenu. Le P. Jourd'heuil, qui le premier visita ce village, réussit à convertir un pauvre païen. Voyant les autres assez bien disposés, il acheta un lopin de terre près du rivage de la mer, dans le but d'y construire une église. Le missionnaire est appelé à Jaffna. Le P. Marcellin le remplace, il élève une chapelle provisoire et se voit remplacé à son tour par le P. Alphonsus, qui eut le bonheur de mettre à exécution les desseins de ses prédécesseurs. L'église dédiée au Saint-Rosaire est fort belle. Elle peut contenir 500 personnes.



C'est là que la fête du Saint Rosaire a été célébrée avec une pompe inconnue dans ce pays. De nombreux catholiques venus de Mullaitivu et des villages environnants pour prendre part à la fête s'approchèrent des sacrements. Détail à signaler : il n'y eut pas moins de 800 personnes, sans distinction de caste ou de religion, à participer aux agapes ou petit repas de riz ; tous s'estimant trop heureux de recevoir le riz de la « Bonne Mère ». Tous les catholiques assistèrent à la procession solennelle qui se déroula sur une grande distance et où fut portée en triomphe la statue de la Très Sainte Vierge. Les païens étaient dans l'admiration. Tout fait espérer que la petite église recevra de nombreux pèlerins et que, grâce à l'attrait tout-puissant qu'exerce sur les cœurs la Reine du Saint Rosaire, ce village deviendra bientôt entièrement catholique.



La société de Saint-Vincent de Paul (conférence de Jaffna) continue de se développer. Avec un budget qui dépasse à peine 3.000 francs, pour l'exercice clos au 30 juin dernier, elle a fait prospérer tout un ensemble d'œuvres charitables où les misères physiques et morales ont trouvé un soulagement. Après avoir secouru 81 familles comprenant 160 adultes et 147 enfants, elle a trouvé le moyen de s'occuper :

1) du patronage Saint-Antoine, établi sur la paroisse Saint-Jean et qui compte 110 membres ;

2) d'une école du soir, à Notre-Dame des Miracles, où se trouvent 25 enfants ;

3) des visites aux quartiers des Parias (ou Pariahs). Deux fois par semaine, les enfants sont réunis sous un hangar pour y apprendre les éléments de la religion. Grâce au

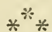
zèle des dévoués sociétaires, quelques-uns de ces pauvres Parias, vrais déshérités de la caste, ont pu recevoir le saint baptême;

4) des logements aux indigents. Deux maisons ont été fournies à des familles nécessiteuses. Ce n'est que le commencement d'une œuvre qui s'impose en faveur de nombreuses familles sans abri ;

5) des visites à l'hôpital, dans le but de consoler, d'édifier les pauvres malades et de leur procurer quelques douceurs à certains jours ;

6) des prêts de livres tamouls et de la distribution de brochures religieuses ou de tempérance ;

7) enfin, des aumônes du pain de saint Antoine.



Parmi les hôtes de distinction qui ont honoré d'une visite la maison générale, nous sommes heureux de nommer : LL. GG. Mgr d'Archambault, évêque de Joliette, et Mgr Villard, évêque d'Autun ; Mgr Duparc, évêque de Quimper; Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc, et Mgr Gouraud, évêque de Vannes. Le R. P. H. Constantineau, provincial de la 2e province des Etats-Unis (Texas) est arrivé à Rome le 10 octobre et en est reparti le 9 décembre, après une heureuse conclusion des affaires qui intéressaient ses missions.



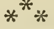
Après une interruption de plusieurs années, nous sommes heureux de signaler la réapparition du « Missionary Record », petites annales destinées à faire connaître aux catholiques de langue anglaise les œuvres de la Congrégation. Nous souhaitons de grand cœur longue vie et heureux succès à la nouvelle revue, dans l'espoir qu'elle suscitera les vocations apostoliques, nombreuses et généreuses, dont le besoin se fait sentir de plus en plus chaque jour.



Les « Missions » sont chargées de faire connaître aux Révérends Pères Provinciaux et Vicaires des missions que les livres contenant la traduction anglaise de nos saintes Règles sont terminés, et que le manuel de prières en anglais l'est également ou sur le point de l'être. Pour tout ce qui concerne les demandes d'exemplaires et le règlement du prix, nos vénérés chefs de missions voudront bien s'adresser directement au R. P. Daniel O'Ryan, économe provincial de la province britannique.



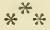
C'est plus d'un simple écho que mériterait le fait suivant. A l'occasion des noces d'or de la société saint Jean-Baptiste, un monument à la mémoire du R. P. Durocher, *O. M. I.*, a été inauguré à Québec, le 23 juin 1912, en présence de Nosseigneurs Bégin, Langevin et Roy, ainsi que des notabilités politiques du pays. Par une aimable délicatesse, c'est à Mgr l'archevêque de Saint-Boniface qu'a été réservé l'honneur de dévoiler la statue de son frère en religion. La cérémonie d'inauguration a pris les proportions d'un événement qui restera gravé dans la mémoire des fidèles, et d'une démonstration de sympathie envers les Oblats que ceux-ci n'oublieront jamais. Ce beau monument, surmonté de la statue en bronze du P. Durocher, s'élève sur la place qui a pris le nom de l'humble religieux. Un tel hommage honore, sans doute, celui dont il rappelle le souvenir, mais il honore aussi et grandement ceux qui savent manifester avec tant d'enthousiasme et de piété leur reconnaissance envers le religieux et leur amour envers le prêtre.



Notre bien-aimé et Révérendissime Supérieur Général a confié aux « Missions » l'agréable message de remercier en

son nom les Pères qui lui adressent à Rome les bulletins paroissiaux et autres publications qu'ils rédigent avec zèle et succès.

Leur cadre ne s'y prêtant pas, les « Missions » ne citent pas aussi souvent qu'elles le voudraient ces Bulletins, pas plus d'ailleurs que les autres journaux, revues et annales dirigés par les membres de la Congrégation. Mais Monseigneur veut que les intéressés le sachent bien : leurs travaux, leurs progrès sont suivis avec attention. Il ne faudrait pas, en tout cas, croire que les moyens d'apostolat par la presse ne sont pas appréciés à leur mérite. On ne peut pas ne pas se rendre compte du bien qu'ils font parmi les populations auxquelles ils rappellent leurs devoirs religieux et les pratiques de la vie vraiment chrétienne.



Rien ne semble échapper à la vigilance de leur zèle, dès qu'il s'agit de parfaire la mentalité ou le sens catholique de leurs lecteurs. Pour en citer aujourd'hui un exemple entre mille, prenons le Calendar, bulletin de la paroisse du Sacré-Cœur à Lowell. Nous y voyons dans le numéro d'octobre que non seulement on signale pour le blâmer mais encore que l'on corrige le langage impropre dont se servent certains catholiques qui, en parlant des choses de notre sainte religion, emploient des expressions ou des formules protestantes.



Voici quelques notes qui nous viennent de nos Pères de la paroisse Saint-Sauveur de Québec. Nous serions reconnaissants à ceux des nôtres qui nous communiqueraient des statistiques aussi édifiantes que celles-ci.

Dans cette paroisse fortunée, la fête des quarante heures est un triomphe eucharistique : l'assistance des fidèles adorateurs s'accroît chaque année ; pendant la nuit trois cents

hommes, nous disons des hommes, des ouvriers, passent la nuit en adoration aux pieds de Notre-Seigneur dans le sacrement de son amour.



La paroisse de Saint-Sauveur ne connaît pas le fléau des écoles sans Dieu, des écoles neutres ; mais 2.900 enfants fréquentent les écoles catholiques, et sur ce nombre 558 d'entre eux ont fait leur première communion et ont reçu la confirmation en mai dernier. On nous assure que c'est par centaines que l'on compte les petits enfants qui font la communion fréquente, avant de se rendre à l'école.



Pendant les quarante heures et le premier vendredi du mois, soit le jour de la Toussaint et le jour des Morts, c'est une vingtaine de mille communions qu'on distribue dans cette église. Pour tout dire, en un mot, l'an dernier il y a eu quatre cent soixante-six mille deux cents communions : 466.200, près d'un demi-million de communions, dans une paroisse de 16.000 âmes.



Et le zèle, comme le bien, se communique. De Saint Sauveur, il s'étend à Saint-Roch où une grande retraite prêchée aux hommes par le P. Le Lièvre a été couronnée d'un succès complet. En face de l'église s'élève un beau et grand monument en l'honneur du Sacré-Cœur. On ne saurait pas plus refuser son admiration au zèle de l'apôtre qu'à l'enthousiasme de ces chers ouvriers, dévoués au Sacré-Cœur et fidèles à la sainte communion.



A la date du 1er septembre, les *Cloches de Saint-Boniface*

annonçent la fondation d'une nouvelle mission indienne dans la réserve de Berens River; c'est le R. P. S. Perrault, *O. M. I*, qui en est chargé.



Neuf Ursulines allemandes, brevetées pour l'enseignement des trois langues allemande, anglaise et française, sont arrivées à Winnipeg le 31 août dernier. 7 demeureront à Winnipeg, chargées de l'école paroissiale Saint-Joseph, et les 2 dernières iront à Pius-Colony, paroisse allemande du diocèse de Régina. L'une et l'autre paroisse sont desservies par nos Pères. Cette Communauté d'Ursulines qui vient du Hanovre était passée de Bordeaux en Allemagne vers le milieu du dix-septième siècle.



A Sifton, Mgr Langevin, assisté des RR. PP. Magnan, Gendreau, Nandzik et Paul Kulavy a confirmé 120 Polonais, dont un tiers d'adultes. La petite église ne pouvait contenir les centaines de Polonais et de ruthènes qui ont pris part à la procession, bannières déployées et en chantant des hymnes. Malgré les roulements de tambour d'un petit groupe de schismatiques et de... presbytériens, cette démonstration a été un grand triomphe pour les Catholiques. Les Polonais dont la première église a été brûlée par leurs adversaires schismatiques et hérétiques peuvent sans crainte bâtir une nouvelle église près de la station.



La mission de Camperville vient d'être le théâtre de quatre événements, tous heureux : une bénédiction d'église, un baptême de cloches ; une cérémonie de Confirmation et un jubilé sacerdotal. Le 13 juillet, à 8 heures, Mgr Langevin

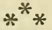
a béni la nouvelle église en pierre. Il a expliqué comment cette église est un grand monument de la foi et de l'abnégation de ses frères les Oblats de Marie Immaculée ; et en même temps de l'esprit religieux des braves habitants de la réserve de la Rivière aux Epinettes.



En effet, si l'église aurait dû nécessiter une dépense de 375. 000 francs et qu'en réalité elle n'en a coûté que 125. 000, soit le tiers, cela vient de ce que Pères et Frères Oblats, et en particulier le R. P. Adélard Chaumont, supérieur de la mission et principal de l'école industrielle qui compte 60 enfants, y ont travaillé de leurs mains en qualité d'artiste, d'ouvriers et de manœuvres. C'est ce qui a rendu possible ce superbe monument élevé par la Congrégation des O. M. I. à la gloire de Jésus-Hostie et de Notre-Dame des Sept Douleurs.



Il n'est que juste d'ajouter que les sauvages de la région ont une foi vive et que pour leur église ils se montrent généreux. Ils ont apporté des matériaux, ils ont donné et donnent encore de grand cœur de l'argent pour cette belle œuvre. Voilà le champ d'action du bon Père Camper. Il interpréta en sauteux le discours de Mgr de Saint-Boniface.



Le baptême de la cloche eut lieu le lendemain, dimanche 14 juillet, après une grand'messe chantée par le R. P. Magnan, Econome provincial.

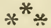


A 3 heures, cérémonie de la Confirmation donnée à 182 personnes de la mission. A l'issue de cette cérémonie, une

séance fut organisée en l'honneur de Mgr Langevin et du R. P. A. Chaumont, dont c'était le jubilé d'argent sacerdotal. Religieux aussi humble que méritant, disent tous ceux qui le connaissent, il a été fêté bien malgré lui ; mais il a reçu en cette occasion un témoignage non équivoque et tout spontané de l'estime et de l'affection reconnaissante de toute la population.

***

Par les soins du R. P. O' Dwyer, O. M. I., de Kenora, trois nouvelles chapelles ont été bâties cette année dans la partie du diocèse de Saint-Boniface qui s'étend dans la province de l'Ontario, l'une à Graham (Grand Tronc Pacifique) de 50 pieds sur 30 ; l'autre à Dryden (34 sur 24) et la troisième à Ignace (30 pieds sur 20).



Le R. P. J.-B. Martin, ayant terminé son séjour en Angleterre, a reçu un accueil enthousiaste au collège Saint-Joseph de Colombo. Il s'est mis aussitôt à l'œuvre et sa tâche n'est pas légère : 4 heures d'enseignement par jour, à une classe de 70 élèves. On sait que le collège compte 1.068 élèves, y compris ceux de l'école préparatoire Saint-Charles.

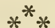


Au 31 juillet, le personnel de Ceylan s'augmentait de deux recrues, venues de Cimbébasie : le R. P. Joseph Pothmann, nommé professeur au scolasticat, et le Frère Michel Heckenbach, qui va rejoindre les autres Frères à l'école industrielle de Maggona.



Le R. P. Charles Lytton qui succéda au regretté P. Charles Collin comme supérieur et recteur du collège

Saint-Joseph, a été, sur sa demande, relevé de cette charge qui commençait à devenir trop lourde pour son âge. Bien que son rectorat ait été de beaucoup plus court que celui de son prédécesseur, il a maintenu et plus que maintenu le collège dans l'état de prospérité où il l'avait trouvé. Les succès remportés aux derniers examens de Cambridge le prouvent bien. Le R. P. Lytton a été nommé Chapelain militaire des troupes en garnison à Colombo.



Au R. P. Lytton a succédé le R. P. Emile Nicolas. Son intelligence, ses titres et ses succès dans les études, son expérience des hommes et des choses du pays qu'il habite depuis plus de 20 ans, ses connaissances variées et approfondies et en particulier sa connaissance de l'anglais, enfin la brillante carrière qu'il a fournie au collège à la prospérité duquel il se dévoue depuis sa fondation c'est-à-dire au delà de quinze ans, le désignaient tout naturellement à remplir les fonctions qui viennent de lui être confiées.



Le dimanche 25 août, en présence de la population catholique de Bambalapitiya, des religieuses du couvent de la Sainte-Famille et de leurs élèves, Mgr Coudert, archevêque de Colombo, entouré d'une nombreuse couronne d'Oblats, a solennellement bénit le bâtiment principal de la maison provinciale. Pour clôturer la cérémonie, Mgr Coudert a donné la bénédiction. Tous les visiteurs sont frappés de la religieuse simplicité de la nouvelle construction qui a, dans son ensemble, un certain aspect de grandeur.



Cette nouvelle bâtisse, qui, dans le plan général, forme la partie centrale et dont une aile, occupée par le noviciat,

a été inaugurée en mars dernier, est une simple structure à un seul étage, mesurant soixante mètres sur quatorze. Elle comprend la chapelle et 5 appartements spacieux pour la résidence du Provincial et de la petite phalange de missionnaires qui se consacreront à la prédication des missions. Puisse bientôt se réaliser le dessein déjà formé par les deux premiers évêques Oblats de Ceylan, Mgr Séméria et Mgr Bonjean, qui ne cessèrent d'appeler de tous leurs vœux le jour où ils pourraient disposer d'une troupe d'intrépides apôtres pour prêcher des missions dans toute l'île.



Encouragé par les résultats consolants obtenus par la conférence de Saint-Vincent de Paul sur la paroisse de la Cathédrale à Colombo, le R. P. Vogel a décidé la formation d'une semblable société pour la paroisse de Borella. (All Saints). C'est sur cette paroisse que se trouvent l'Archevêché, la Maison du Sacré-Cœur, l'établissement de la Presse catholique, le Scolasticat-Grand Séminaire Saint-Bernard et l'hôpital général de la ville.

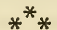


A l'occasion de la visite pastorale de la vaste mission de Kurunegala, où les catholiques sont moins nombreux et plus dispersés, une église dédiée à Notre-Dame du Mont-Carmel a été solennellement bénite. Le P. Thomas a réussi, à force d'énergie, à mener à bonne fin cette belle église préparée et commencée par ses prédécesseurs, les RR. PP. Labouré, Stouter et Vogel.



La grotte de Lourdes récemment érigée à Kimbulapitiya (voir *Missions*, p. 351) attire de véritables foules, en pèleri-

nages. Des missions distantes de plusieurs heures de marche y envoient des contingents de trois et quatre mille personnes. La route se fait en priant, ou en chantant; beaucoup viennent à jeun afin de recevoir la sainte communion auprès de Notre-Dame de Lourdes. Missionnaires, maîtres et maîtresses d'école donnent l'exemple, et les enfants des nombreuses écoles du district de Négombo obéissent volontiers à l'appel de la Vierge Immaculée.



Le 7 septembre, veille de la fête patronale de l'église Sainte-Marie à Négombo a été bénit solennellement un groupe représentant le couronnement de la Très Sainte Vierge. Les statues sont en carton romain de 5 mètres de haut; et le groupe, d'une grande valeur artistique, a été médaillé à l'exposition universelle de Paris. Il y a lieu de féliciter le R. P. Milliner, d'avoir réussi à doter son église de cette œuvre au cachet monumental et religieux.



Sans pouvoir entrer dans le détail des visites que font de leurs diocèses les Evêques Oblats, il est permis, du moins, de se réjouir des consolations goûtées par les vénérés Prélats en constatant, un peu partout, que la sainte Table est fréquentée plus assidûment de jour en jour. Entre toutes les missions de Ceylan, citons aujourd'hui celle de Wennappuwa où Mgr de Colombo a remarqué, au cours d'une récente visite, que grâce au zèle du R. P. Guglielmi, la communion fréquente est en honneur parmi les hommes, les femmes et les enfants.

Premiers échos de la visite de Monseigneur le Révérendissime Père Général à Ceylan.

Pressés par le manque de temps et d'espace, nous ne pouvons aujourd'hui donner qu'un aperçu sur la réception de Monseigneur le Révérendissime Père Général à Colombo. Le prochain numéro des « Missions » publiera un récit plus complet du voyage, de la réception faite à Colombo, à Jaffna et aux principaux centres.

Le mardi 5 novembre à 4 h. du soir toutes les cloches des 40 ou 45 églises catholiques de la ville de Colombo sonnaient pour annoncer que le paquebot « Ernest Simonis » des Messageries maritimes était signalé au loin. Aussitôt, de toutes les parties de la ville, des groupes nombreux de catholiques prenaient la direction du port. Beaucoup d'autres n'avaient pas attendu jusque-là et lorsqu'à 5 h., le navire attendu entra majestueusement dans le port, toutes les avenues et le vaste débarcadère étaient déjà encombrés par une foule sans cesse grossissante. Dès que « l'Ernest Simonis » eut jeté l'ancre, un grand nombre de missionnaires, ayant à leur tête les RR. PP. Jules Collin, vicaire des missions, et J. Brault, vicaire général, allèrent rendre leurs hommages à l'illustre visiteur. A 5 h. 45, Monseigneur le Révérendissime Père, le R. P. Conrard et les 4 jeunes Pères qui formaient sa suite quittaient le paquebot pour prendre place dans le steamboat « Junie » parfaitement décoré. Au débarcadère, aux sons joyeux de la fanfare et au milieu du frémissement d'une foule immense, l'illustre visiteur fut reçu par Monseigneur l'Archevêque de Colombo, le clergé de la ville et les catholiques les plus marquants tous accourus pour la circonstance. Le cortège se mit aussitôt en marche vers la cathédrale. Impossible de décrire aujourd'hui ce que fut cette marche triomphale. La « Bonjean Road », avenue de la cathédrale, la vaste place et la

cathédrale elle-même étaient envahies par la foule. Ce ne fut pas sans peine que les Frères des écoles chrétiennes et le clergé formant le cortège précédant les 2 Archevêques, purent s'avancer au milieu du vaste édifice et arriver jusqu'au sanctuaire. Après le chant de l'*Ecce Sacerdos Magnus*, du *Te Deum* et la bénédiction du Très Saint Sacrement, une adresse de bienvenue fut lue au Révérendissime Père par M. E. de Sampayo, président de l'Union catholique. La réponse comme l'adresse elle-même enthousiasma l'assistance. Plus tard, nous nous ferons un devoir de les reproduire l'une et l'autre intégralement. Parlant du nombre de fidèles réunis ce soir-là pour lui souhaiter la bienvenue, Monseigneur le Révérendissime Père crut se trouver au milieu d'une foule innombrable. Quand cette foule se fut peu à peu écoulée, les 2 Archevêques accompagnés par un nombreux clergé se rendirent à l'Archevêché. Dès le surlendemain de son arrivée, Monseigneur le Révérendissime Père Général visita la presse catholique de Borella dont le directeur, le R. P. Conrard, avait été son compagnon de voyage. Monseigneur l'Archevêque de Colombo l'accompagnait dans cette visite. Le jour suivant 8 novembre le scolasticat et séminaire Saint-Bernard et le collège Saint-Joseph recevaient tour à tour le visiteur pour une visite préliminaire. Sa Grandeur allait dire la messe au séminaire Saint-Louis, comme il l'avait dite la veille au scolasticat-séminaire Saint-Bernard. Une visite à « All Saints », église paroissiale de Borella, était annoncée pour le dimanche 10, Monseigneur le Révérendissime Père devant y célébrer la sainte messe.

Tels sont les commencements hâtivement décrits de cette visite que tous nos missionnaires de Ceylan attendaient avec la plus vive anxiété et qui promet de faire époque dans l'histoire déjà si glorieuse de notre chère congrégation dans l'île de Ceylan.

***

Un véritable désastre vient de frapper nos Pères de Lowell. La magnifique église Saint-Jean-Baptiste, un des plus beaux monuments religieux du pays et qui nous faisait grandement honneur, vient d'être, en l'espace de quelques heures, la proie des flammes. Il ne reste plus que quatre grands murs qu'on dirait restés là pour cacher l'immensité des ruines. C'est lamentable. Le feu s'est communiqué avec une rapidité aussi extraordinaire qu'incontrôlable. Comment a-t-il éclaté ? Impossible de le dire. Priez le bon Dieu, écrit le R. P. Watelle, Supérieur, que nous puissions sortir de ce mauvais pas.

DÉCRETS DES S. CONGRÉGATIONS ROMAINES

S. Congregatio S. Officii (Sectio de Indulgentiis).

**Conceditur Indulgentia Plenaria
in honorem Beatæ Mariæ Virginis Immaculatæ,
primo sabbato cujuslibet mensis lucranda.**

(*Acta Ap. Sedis*, Vol. IV, pag. 623.)

(*Ex audientia Sanctissimi, die 13 Junii 1912.*)

Sanctissimus D. N. D. Pius div. Prov. Pp. X, ad augendam fidelium devotionem erga gloriosissimam Dei Matrem Immaculatam, et ad fovendum pium reparationis desiderium, quo fideles ipsi cupiunt quandam exhibere satisfactionem pro execrabilibus blasphemiis quibus Nomen augustissimum et excelsæ prærogativæ ejusdem beatæ Virginis a scelestis hominibus impetuntur, ultro concedere dignatus est, ut universi qui primo quolibet sabbato cujusvis mensis, confessi ac sacra Synaxi refecti, peculiaria

devotionis exercitia in honorem beatæ Virginis Immaculatæ in spiritu reparationis ut supra, peregerint, et ad mentem summi Pontificis oraverint, Indulgentiam plenariam, defunctis quoque applicabilem, lucrari valeant. Præsenti in perpetuum valituro absque ulla Brevis expeditione. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

M. Card. RAMPOLLA,

L. ✠ S.

† D. Archiep. Seleucien, *Ads. S. O.*

S. Congregatio de Religiosis.

DECRETUM

de professione religiosa in mortis periculo permittenda.

(*Acta Ap. Sedis*, Vol. IV, pag. 589.)

Spirituali consolationi Novitiarum sancti Dominici volens consulere, et ne cœlesti religiosæ professionis merito ipsæ careant, quo professæ moniales ex benignitate Sanctæ Sedis gaudent, S. Pius V, Constitutione *Summi Sacerdotii* data die 23 Augusti 1570, concessit et indulsit ut quoties aliqua ex iisdem Novitiis nondum professa, de alicujus medici judicio, ab hoc sæculo transitura conspiceretur, ipsa, dummodo in ætate legitima esset constituta, valeret in mortis articulo regularem professionem ante finem novitiatus emittere; atque adeo Novitiæ sic decedentes consequi possent indulgentias et alias gratias, quas moniales vere professæ consequebantur. Nec non iisdem monialibus novitiis tunc ita professis decedentibus plenariam peccatorum suorum indulgentiam et remissionem in forma Jubilæi largiri dignatus est.

Hujusmodi favor, vi communicationis privilegiorum, fuit extensus ad omnes moniales et religiosos viros qui cum Dominicana familia in privilegiis communicant. Simile deinde privilegium alia religiosa Instituta a Romano Pontifice peculiariter obtinuerunt, vel in eorum Constitutionibus a S. Sede approbatis dispositio inducta est qua liceret ante expletum novitiatum professionem recipere

Novitiorum qui in mortis periculo versarentur. Quin immo nec desunt Superiores religiosi, qui putantes se quoslibet bonorum spiritualium sui Instituti participes efficere posse Novitios periculose decumbentes, hos ad professionem etiam perpetuam admittunt.

Quapropter Sanctissimus Dominus noster Pius PP. X, in audientia concessa infrascripto Cardinali Præfecto die 3 Septembris 1912, ut in re tam gravi omnes dubitationes submoveantur, ac cupiens pro animarum bono hoc privilegium extendere, hæc statuere dignatus est.

In quocumque Ordine, vel quavis Congregatione aut Societate religiosa, vel monasterio sive virorum sive mulierum, vel etiam in Institutis in quibus, quamvis vota non emittantur, in communi tamen vita agitur, more Religiosorum, liceat exinde Novitios, seu Probandos, qui medici judicio graviter ægrotent, adeo ut in mortis articulo constituti existimentur, ad professionem vel consecrationem aut promissionem juxta proprias Regulas seu Constitutiones admittere, quamvis tempus novitiatus vel probationis nondum expleverint.

Attamen, ut novitii seu probandi ad supradictam professionem aut consecrationem aut promissionem admitti queant, oportet :

1. Ut novitiatum seu probationem canonice inceperint.

2. Superior, qui Novitium seu Probandum ad professionem vel consecrationem aut promissionem admittit, sit ille qui monasterium vel novitiatus aut probandatus domum actu regat.

3. Formula professionis vel consecrationis aut promissionis sit eadem quæ in Instituto extra casum ægritudinis in usu est; et vota, si nuncupentur, sine temporis determinatione aut perpetuitate pronuntientur.

4. Qui hujusmodi professionem, consecrationem vel promissionem emiserit, particeps erit omnium omnino indulgentiarum, suffragiorum et gratiarum, quæ Religiosi vere professi in eodem Instituto decedentes consequuntur; eidem autem plenaria peccatorum suorum indulgentia et remissio in forma Jubilæi misericorditer in Domino conceditur.

5. Hæc professio vel consecratio aut promissio, præter

gratias in præcedenti articulo enuntiatas, nullum omnino alium producit effectum. Proinde :

A. Si Novitius seu Probandus post hujusmodi professionem vel consecrationem aut promissionem intestatus decedat, Institutum nulla bona vel jura ad ipsum pertinentia sibi vindicare poterit;

B. Si convalescat antequam tempus noviciatus seu probandatus exspiret, in eadem omnino conditione versetur ac si nullam professionem emisisset; ideoque : *a*) libere, si velit, ad sæculum redire poterit; et *b*) Superiores illum dimittere valent; *c*) totum novitiatus seu probandatus tempus in singulis Institutis definitum, licet sit ultra annum, explere debet; *d*) hoc tempore expleto, si perseveret, nova professio seu consecratio vel promissio erit emittenda.

Contrariis quibuscumque non obstantibus.

Datum Romæ, ex Secretaria S. Congregationis de Religiosis, die 10 Septembris 1912.

I. C., Card. VIVES, *Præfectus*.

L. ✠ S.

† Donatus, Archiep. Ephesinus, *Secret.*

OBLATIONS

Année 1911

3013 Dupassieux François-Marie, 6 janv. 1911, San Antonio.
3014 Esteban, François-Félix, 2 février 1911, Urnieta.
3015 Jutras, Alfred (F. C.), 17 février 1911, Tewksbury.
3016 Balmès, Hilaire-Jean-Marie, 17 février 1911, Turin.
3017 Allaire, Joseph-Roch, 17 février 1911, Ottawa.
3018 Lay, Edmond (F. C.), 1er mai 1911, Maria-Engelport.
3019 Burlafinger, Florian (F. C.) 1er mai 1911, Maria-Engelport.
3020 Manuel, Santiago (F. C.), 24 mai 1911, Jaffna.
3021 Lebednik, Jean (F. C.), 10 juin 1911, Tewksbury.

3022 Bolk, Hermann (F. C.), 24 juin 1911, Saint-Charles.
3023 Stenzel, Joseph (F. C.), 24 juin 1911, Hünfeld.
3024 Herda, Aloysius-Marie (F. C.), 24 juin 1911, Hünfeld.
3025 Schendzielorz, Charles (F. C.), 15 août 1911, Saint-Gerlach.
3026 Berens, Léopold (F. C.), 8 sept. 1911, Fort Smith (Mack).
3027 Soto, Gumersindo (F. C.), 29 septembre 1911, Urnieta.
3028 Stoll, Jean (F. C.), 1er octobre 1911, Saint-François Xavier (Atha).
3029 Angin, Joseph-Amédée, 6 octobre 1911, Liège.
3030 Brodeur, François-Xavier (F. C.), 15 novembre 1911, Cap de la Madeleine.
3031 Maillien Alphonse (F. C.), 8 déc. 1911, Fort Résolution (Mack).
3032 Mauss, Georges-Henri, 8 décembre 1911, Turin.

Année 1912

Russ, Jean-Georges (F. C.), 2 fév. 1912, Niangana (Cimbébasie).
Girard, François-Xavier (F. C.), 17 février 1912, Providence (Mack).
Kérautret, Derrien-Marie (F. C.), 17 février 1912, Providence (Mack).
Bregula, François-Emmanuel (F. C.), 19 mars 1912, Winnipeg.
Lamarche, Gustave-Joseph-Arthur (F. C.), 19 mars 1912, Cap de la Madeleine.
Arcaix, Julien-Etienne, 1er mai 1912, Diano-Marina.
Poschmann, Léonard (F. C.) 9 mai 1912, Windhuk.
Hensienne, Adolphe (F. C.), 19 mai 1912, Saint-Ulrich.
Schröder, Jean (F. C.), 26 mai 1912, Saint-Nicolas.
Stef, François (F. C.), 26 mai 1912, Saint-Charles.
Pfeiffer Jean (F. C.), 26 mai 1912, Maria-Engelport.
Huitric Hervé (F. C.), 26 juillet 1912, Saint-Augustin, Atha.
Paffendorf, Alexandre-Fréd.-Guillaume, 15 août 1912. Hünfeld.
Thivierge, Joseph-Alexandre (F. C.), 8 sept. 1912, Lachine.
Moreau, Elzéar-Alexandre (F. C.), 24 sept. 1912, Lachine.
Lecuyer, Pierre-Louis-Marie (F. C.), 3 oct. 1912, Waereghem.
Roy, Charles-Edouard (F. C.), 13 novembre 1912, Lachine.
Gérard, Joseph (F. C.), 1er décembre 1912, Saint-Ulrich.

OBÉDIENCES

données en 1912.

Pour :

Prov. du Canada.

RR. PP. Lortie, François-Albert, du Vicariat de Ceylan.
Verreault, Georges-J.-E., du scolast. d'Ottawa.
Boileau, Georges-Emilien, » »
Daoust, Isaïe, » »
Paquette, Edouard, » »
Bertrand, Joseph-Gédéas, » »

Prov. Britannique.

RR. PP. Foley, Thomas, du scolast. de Liège.
O'Connor, William, » »
Mac Intyre, Arthur, » »

1re Prov. des Etats-Unis.

R. P. Barry, Daniel, du scolast. de Tewksbury.

Prov. d'Allemagne.

RR. PP. Schwartz, Joseph, du scolast. de Rome.
Biba, C.-Antoine, du scolast. de Hünfeld.
Peifer, Paul, » »
Frank, Guillaume, » »
Schmitz, Henri, » »
Knackstedt, Joseph, » »

2e Prov. des Etats-Unis.

RR. PP. Buron, Daniel, de la province du Midi.
Jalbert, Alphonse, du scol. de San Antonio.
FF. Scol. Centurioni, Pierre, du scol. de Turin.
Giesen, Jean, du scol. de Rome.

Prov. du Manitoba.

RR. PP. Perreault, Camille, de la prov. du Canada.
Ueberberg, Bernard, du scol. de Hünfeld.
Kosian, Richard, » »
F. C. Majchrzak, Martin, de la Prov. d'Allemagne.

Prov. belge.

RR. PP. Hailliez, Léon, du scol. de Liège.
Nicks, Marcel, » »
De Hovre, Camille, » »
Baijot, Emile. » »

Vicariat d'Alta-Sask.

RR. PP. Husson, Auguste, du Vicariat du Keewatin.
Larose, Ludovic, du Vicariat de Ceylan.
Dalton, Richard, de la Prov. du Manitoba.
Stuhlmann, Guillaume, du scol. de Rome.
Chevigny, Albert, du scol. d'Ottawa.
Fabre, Emile, du scol. de Turin.
Danis, Janvier.

Vicariat du Mackensie.

R. P. Robin, Alexis, du scol. de Liège.

Vicariat de la Colombie Britannique.

F. C. Jahier, Théophile, du Vicariat d'Alta-Sask.

Vicariat du Keewatin.

RR. PP. Leblanc, Armand, du scol. de Liège.
Girard Wilfrid, du scol. d'Ottawa.

Vicariat de Ceylan.

RR. PP. Pothmann, Joseph, du Vicariat de Cimbébasie.
Cazuguel, Germain, du scol. de Rome.
Viard, Emile, du scol. de Liège.
Jaouen, Victor, » »
Baldet, Paul, » »
Rhode, Joseph-Félix, du scol. de Hünfeld.
Engelhardt, Henri, » »
F. C. Heckenbach, Michel, du Vicariat de Cimbébasie.

Vicariat du Sud de l'Afrique.

RR. PP. Cox, Charles, du Vicariat d'Australie.
Conroy, Richard, du scol. de Liège.

Vicariat du Basutoland.

R. P. Rindermann, Norbert-Georges, du scolast. de Hünfeld.

Vicariat de Cimbébasie.

RR. PP. Meysing, Hermann, du scol. de Hünfeld.
Zimmermann, Léon, » »

Vicariat d'Australie.

R. P. Callan, Eugène, de la Prov. britannique.

NÉCROLOGE DE L'ANNÉE 1911-1912

806. R. P. Trébuchet, Vincent, de la Province du Midi, décédé à Diano-Marina, le 21 déc. 1911, à l'âge de 43 ans, dont 18 de vie religieuse.
807. F. C. Reynier, Joseph, du Vicariat de Mackensie, décédé à Saint-Henri, le 23 décembre 1911, à l'âge de 73 ans, dont 40 de vie religieuse.
808. R. P. Blum, Jacques, de la 2e Province des Etats-Unis, décédé à San Antonio. le 29 décembre 1911, à l'âge de 29 ans, dont 10 de vie religieuse.
809. R. P. Weber, Michel, de la Province du Nord, décédé au Bestin, le 1er janvier 1912, à l'âge de 72 ans, dont 39 de vie religieuse.
810. R. P. Lemoine, Georges, de la Province du Canada, décédé à Mattawa, le 18 janvier 1912, à l'âge de 52 ans, dont 29 de vie religieuse.
811. R. P. Brullard, Pierre, 1re Province des Etats-Unis, décédé à Lowell, le 25 janvier 1912, à l'âge de 62 ans, dont 21 de vie religieuse.
812. R. P. Sandrasagara, Nicolas, du Vicariat de Ceylan, décédé à Jaffna, le 9 février 1912, à l'âge de 70 ans, dont 40 de vie religieuse.
813. R. P. Babel, Louis, de la Province du Canada, décédé au Lac Saint-Jean, le 1er mars 1912, à l'âge de 96 ans, dont 64 de vie religieuse.
814 R. P. Shemmer, Joseph, de la Province d'Allemagne, décédé à Hünfeld, le 5 mars 1912, à l'âge de 38 ans, dont 18 de vie religieuse.
815. R. P. Fouquet, Léon, du Vicariat de la Colombie Britannique, décédé à Sainte-Marie, le 9 mars 1912, à l'âge de 81 ans, dont 60 de vie religieuse.
816. R. P. Beaume, Auguste, de la Province du Midi, décédé à Ajaccio, le 25 mars 1912, à l'âge de 55 ans, dont 34 de vie religieuse.

817. R. P. Lestanc, Joseph-Jean-Marie, du Vicariat d'Alta Sask, décédé à Calgary, le 4 mai 1912, à l'âge de 82 ans, dont 58 de vie religieuse.

818. F. C. Hœch, Charles, de la Province d'Allemagne, décédé à Saint-Charles, le 21 mai 1912, à l'âge de 44 ans, dont 20 de vie religieuse.

819. R. P. Weinrich, François, du Vicariat de Natal, décédé à Umtata, le 15 juin 1912, à l'âge de 41 ans, dont 21 de vie religieuse.

820. R. P. Ozil, Firmin, de la Province du Nord, décédé à Arcachon, le 16 juin 1912, à l'âge de 75 ans, dont 52 de vie religieuse.

821. R. P. O'Donohoe, Hugues, du Vicariat du Sud de l'Afrique, décédé en Angleterre, le 22 juin 1912, à l'âge de 30 ans, dont 11 de vie religieuse.

822. R. P. Bessières, Xavier, de la Province du Midi, décédé à Marseille, le 27 juin 1912, à l'âge de 59 ans, dont 36 de vie religieuse.

823. R. P. Chiappini, Jean, du Vicariat de la Colombie britannique, décédé à Vancouver, le 18 juillet 1912, à l'âge de 56 ans, dont 32 de vie religieuse.

824. F. C. Piquet, Antoine, de la Province du Nord, décédé à Thy-le-Château, le 18 juillet 1912, à l'âge de 44 ans, dont 16 de vie religieuse.

825. F. C. Tivenan, Laurent, du Vicariat de Natal, décédé à Durban, le ? juillet 1912, à l'âge de 82 ans, dont 48 de vie religieuse.

826. R. P. Mourier, Marie-Calixte, de la Province du Canada, décédé à Lachine, le 5 août 1912, à l'âge de 77 ans, dont 59 de vie religieuse.

827. F. C. Lecoq, François, de la Province du Midi, décédé à Madrid, le 6 septembre 1912, à l'âge de 76 ans, dont 40 de vie religieuse.

828. F. C. Kenny, Patrice, de la Province Britannique, décédé à Glencree, le 25 octobre 1912, à l'âge de 63 ans, dont 35 de vie religieuse.

829. R. P. Dubreuil, Michel, de la 1re Province des Etats-Unis, décédé à Lowell, le 25 novembre 1912, à l'âge de 61 ans, dont 25 de vie religieuse.

TABLE DES MATIÈRES

Mars.

Juin.

Septembre.

Décembre.

Nihil Obstat.

Romæ, 1a Septembris 1912.

✝ A. Dontenwill, O. M. I.,
Arch. Ptol., Sup. Gén.

Publié avec la permission de l'autorité ecclésiastique.

Bar-le-Duc. — Impr. Saint-Paul. — 5739,12,12.